REVUE

DES

DEUX MONDES.

QUATRIÈME SÉRIE.

TOME VIII. — 1er OCTOBRE 1836.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Ce,
RUE DE SEINE, 14, BIS.

REVUE

DES

DEUX MONDES.

TOME HUITIÈME.

QUATRIÈME SÉRIE.

PARIS,

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES,

RUE DES BEAUX-ARTS, 10.

1836.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

DE L'ESPAGNE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.[1]

PREMIÈRE PARTIE.

L'Espagne a fini par nous contraindre à nous occuper sérieusement de son sort. Il a fallu que les convulsions de son agonie exerçassent, à Paris, un contrecoup qui déterminât un changement ministériel, pour amener le pays à comprendre que le drame joué au-delà des Pyrénées avec des péripéties si brusques et si sanglantes, n'était pas étranger à ses destinées elles-mêmes. Alors seulement notre solidarité dans un conflit qui décidera de la vitalité des idées que l'Europe entière appelle à bon droit les idées françaises, s'est révélée éclatante à tous les yeux.

Il a pu sembler commode, pendant trois années, de ne prêter aux

(1) Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs, sur une question qui préoccupe aussi vivement l'attention publique, l'opinion développée d'un homme que ses études et sa haute sagacité ont mis à même d'en porter un jugement calme et approfondi. On ne saurait admettre trop de témoignages impartiaux et éclairés sur un sujet aussi compliqué. Dans deux articles insérés également dans cette *Revue*, un autre de nos collaborateurs a traité la question espagnole d'une façon non moins curieuse. Il est remarquable que, tout en différant sur certains détails, malgré quelques dissidences partielles, MM. de Carné et Viardot se soient rencontrés sur tous les points fondamentaux : la vérité ne peut que gagner à cette confrontation d'opinions consciencieuses. (*N. du D.*)

affaires de la Péninsule qu'une attention distraite et secondaire, et d'en remettre la solution au hasard des événemens; on a pu prendre ses mesures pour s'arranger tour à tour avec MM. de Zea-Bermudez, Martinez de la Rosa, de Toreno, Mendizabal, peut-être même pour accueillir une combinaison toute différente si elle venait jamais à prévaloir; mais cette politique, qui fut long-temps funeste à l'Espagne avant que la France comprît qu'elle pouvait lui devenir funeste à elle-même, semble près de toucher à son terme; et quelles que puissent être les impossibilités actuelles de l'intervention, j'ose dire qu'il est peu de bons esprits qui ne déplorent comme un malheur et comme une faute le refus opposé en 1835 aux vœux du ministère espagnol. J'ajouterai qu'il n'est pas un homme de pénétration qui, sans prétendre déterminer aujourd'hui ou l'époque ou les conditions de notre concours, ne considère la coopération française comme inévitable dans la crise péninsulaire.

L'Espagne ne sortira du chaos où elle se débat entre deux principes également stériles, que par la prépondérance de la France venant en aide à un ordre politique analogue au sien : telle fut toujours notre inaltérable conviction; et ceux qui ont pu garder quelque souvenir des vues émises par nous sur cette matière, pourront attester qu'à nos yeux, cette idée, long-temps avant les complications actuelles, s'était produite avec une autorité qui domine les résolutions les mieux concertées, les volontés les plus énergiques.

Il est sans doute d'une bonne politique de circonscrire la sphère de son action selon la mesure de ses véritables intérêts; et c'est parce que ce rôle a été celui de la monarchie de 1830 dans les principales transactions diplomatiques de ces dernières années, qu'en maintenant la paix de l'Europe, elle y a solidement fondé son crédit. Mais la modération présuppose également la force et la prévoyance, et ce n'est qu'en réservant formellement certaines questions qu'on acquiert le droit d'abandonner certaines autres. Or, si à Lisbonne s'agitait une question anglaise, à Varsovie une question russe, à Constantinople une question européenne, la direction des événemens dont l'Espagne est le théâtre appartenait à la France par le poids même dont ils doivent peser dans la balance de ses propres destinées.

Elle y devait intervenir au même titre qu'en Belgique, car l'indépendance de ce nouveau royaume n'a pas plus d'importance, en ce qui touche nos intérêts au dehors, que la consolidation d'un bon système de gouvernement en Espagne ne doit en exercer sur notre régime intérieur.

Pour faire comprendre cette connexité, il faudrait pénétrer jusqu'au fond de l'abîme où s'agite la malheureuse Espagne, comme un malade qui se retourne sur un lit de tortures, poursuivi par des hallucinations fé-

briles qu'interrompent des défaillances soudaines. Ce n'est pas durant la crise seulement qu'il convient de l'observer, car la scène change d'heure en heure au point de ne présenter qu'une incompréhensible confusion. Les forces actives de ce pays, le peuple et l'armée, ses forces intellectuelles, la noblesse, le clergé, la propriété, l'industrie, semblent accepter sans plus d'enthousiasme que de résistance les hommes et les choses les plus disparates; et à chaque changement nouveau, les mêmes phrases banales sur l'héroïsme espagnol se reproduisent avec une imperturbable régularité comme une perpétuelle ironie.

Au sein de ce peuple qui fit tant de grandes choses, et qu'on devine capable d'en réaliser encore tant d'autres, si une idée puissante le saisissait comme en 1808, pas un homme ne s'élève avec quelque autorité, pas une institution ne se présente avec quelque force et quelque prestige. Il y a là des généraux expérimentés, d'harmonieux discoureurs, des ministres de lumières et d'expédiens; mais ni généraux ni hommes politiques ne peuvent rien, et leurs vainqueurs ne peuvent guère plus qu'eux-mêmes. Tout avorte, et la guerre civile qui se maintient sans s'étendre, et le jacobinisme qui, après s'être vautré dans le sang, se lave les mains pour paraître aux galas de la cour, et associe aux vieilles déclamations des clubs des hommages à la reine idolâtrée et à l'innocente Isabelle. Don Carlos ne franchit pas ses montagnes dans les circonstances les plus favorables que prétendant ait jamais rêvées, mais le mouvement ne semble pas plus appelé à en finir avec lui que la résistance. On dirait que l'Espagne, assez vivante pour ressentir toutes les douleurs à la fois, n'a plus assez de force pour se défendre contre aucune d'elles.

Au lieu d'écouter le bruit des fusillades de la Navarre, et de contempler ces révoltes prétoriennes, orgies de corps-de-garde où l'ivresse du vin remplace celle des passions qu'on feint encore et qu'on n'a plus; sans chercher à peindre une situation dont les détails nous échappent, et que le flot révolutionnaire emporte avant qu'elle ait pu se fixer, remontons plus haut dans le passé de l'Espagne, jusqu'au moment solennel où elle se prit à secouer son sommeil séculaire, provoquée par la trahison du grand homme auquel elle s'abandonnait avec tant de confiance.

Nous voudrions dégager les idées qui tendaient alors à se faire jour dans la Péninsule, et dont le progrès fut interrompu par un concours de circonstances fatales, pour arriver à montrer sous quelles inspirations ont agi les cortès constituantes de 1812, et sur quelle force a pu s'appuyer à son tour Ferdinand VII pour renverser leur ouvrage. C'est ainsi seulement qu'on fixerait le sens de cette révolution de 1820, qui, acceptée d'abord avec enthousiasme, ne trouva pas après trois ans un corps d'armée pour la défendre.

Cette appréciation préalable une fois faite, on pourra se demander en connaissance de cause pourquoi les révolutions et les contre-révolutions s'opèrent en cette contrée avec de si terribles facilités; où vont, soit qu'ils le sachent, soit qu'ils l'ignorent, les intérêts les plus respectables et les plus puissans, et de quel point de ce sombre horizon descendront enfin la lumière et la paix, si la main de Dieu ne s'est pour toujours retirée de cette terre de calamités.

Nous allons parcourir trente années durant lesquelles l'Espagne s'est montrée sous toutes ses faces, donnant tour à tour gain de cause à chaque parti, et ne traversant l'ordre et la liberté régulière que pour retrouver le despotisme ou succomber sous l'anarchie. Nous aurons à nous demander si rien ne lie des faits qui semblent se produire au hasard, et n'enfanter que d'atroces représailles; et si au delà des essais impuissans des conservateurs, en deçà des imprudens essais des libéraux, il n'y aurait pas un point d'arrêt auquel tendît constamment l'élite de la nation espagnole, tendance qui aurait avorté par la fatalité des événemens, bien plus que par la puissance des idées contraires.

Il y a souvent de l'injustice à rendre les nations comptables de leur fortune, et à croire qu'elles ont voulu tout ce qu'elles ont souffert. La France de 91 s'estimait arrivée au terme des innovations révolutionnaires, et formait à cette époque des vœux à peu près analogues à ceux qu'elle s'efforce encore aujourd'hui de réaliser avec des chances plus favorables. Mais elle oubliait de tenir compte des résistances de l'émigration violemment dépouillée, résistances qui suscitèrent la guerre étrangère et l'exaltation de 92, d'où sortit l'affreux régime de la terreur, non par l'engendrement naturel des idées, mais par l'effet de leur froissement. Personne ne doute que la France du directoire, malgré tant d'illusions perdues, ne désirât aussi concilier l'ordre et la liberté, c'est-à-dire le repos avec l'honneur, l'unité administrative avec le respect des intérêts, l'égalité civile avec la hiérarchie des lumières et des services, les droits des citoyens avec les prérogatives d'un pouvoir limité; mais pour introniser ce règne de modération et de paix, elle eut besoin de l'épée d'un homme, et cet homme était Napoléon. En 1814, la nation accueillit la maison de Bourbon, parce qu'elle en attendait ce pouvoir fort et libre qu'elle rêvait toujours : les ordonnances de juillet la rejetèrent dans les voies chanceuses des révolutions, et l'anarchie triomphante l'eût indubitablement repoussée vers le despotisme. N'en serait-il pas ainsi de l'Espagne? n'y aurait-il pas là aussi quelque point fixe vers lequel graviteraient les esprits et les choses, quoique la violence des résistances n'ait pas encore permis de s'y arrêter?

Une étude consciencieuse nous autorise à le croire, et peut-être est-ce un devoir de le dire en un temps où l'intérêt public, qui se lasse vite

comme la pitié, semble se retirer de la glorieuse nation dont l'imposante physionomie se dérobe aujourd'hui sous le voile de ses humiliations et de ses douleurs.

Si l'on suit, en effet, avec l'attention désintéressée que les passions n'accordent guère aux événemens contemporains, l'histoire de l'Espagne depuis le commencement du siècle, on la verra d'abord dominée par les sympathies françaises qu'arrêta violemment la guerre de 1808, puis conduite par l'effet d'une position mal appréciée, autant que par l'inexpérience de ses représentans, à proclamer des principes inapplicables. On comprendra dès lors le concours momentané prêté par l'opinion populaire à la réaction de 1814, qui, manquant elle-même son but, amena le mouvement de 1820. Les premières cortès livrées à elles-mêmes se fussent alors trouvées dans une situation très favorable pour réaliser le bien qu'on en attendit d'abord; mais elles avaient malheureusement en face d'elles un prince auquel la crainte arrachait des sermens d'autant plus faciles qu'il n'aspirait qu'à les violer. Ne pouvant se confier à sa foi, les cortès abusèrent trop souvent du dangereux moyen auquel le monarque ne savait pas résister. L'effet de cette lutte continue aggrava vite la position au point de rendre l'intervention nécessaire pour la France, ardemment désirée par l'Espagne; elle y fut accueillie d'enthousiasme, peut-être par cet instinct qui révèle à la Péninsule que son salut viendra d'au-delà des Pyrénées, et qu'en tout temps, soit que la France exerce sur elle la pacifique influence de ses idées, soit qu'elle franchisse à main armée le rempart qui les sépare, l'Espagne devra s'écrier aussi en la voyant : *Salus ex inimicis nostris*. L'occupation fut mieux comprise dans ce pays qu'en France même, où un parti puissant alors altéra son véritable caractère, qui devait être une médiation armée entre les partis et le pouvoir; aussi le gouvernement de Ferdinand VII, livré à lui-même, s'avança-t-il d'oscillations en oscillations jusqu'à la crise de 1833.

A cette époque, une ère nouvelle et plus heureuse sembla s'ouvrir pour ce royaume. Le système de M. de Zea, appuyé sur le parti des *afrancesados*, ne pouvait être, il est vrai, un but définitif, et le principal tort de ce ministre fut d'avoir paru le croire; mais c'était un terrain sur lequel il fallait marcher dix années au moins avant de le dépasser. Malheureusement pour le pays, l'établissement de ce régime d'améliorations et de lumières pratiques, auquel il semblait donné de faire tant de bien, et qui déchaîna tant de maux, coïncidait avec une querelle dynastique et le commencement d'une guerre civile. Les idées françaises avaient besoin, pour s'épanouir en Espagne, d'une atmosphère pacifique, et elles se développaient dans la tempête; aussi ceux qui s'y rattachèrent furent-ils brisés tour à tour, non que la liberté modérée ait cessé d'être le vœu

de la Péninsule, mais parce qu'à l'exemple de la France révolutionnaire, elle est placée dans une situation où ce vœu doit nécessairement rester inexaucé. Son histoire, en se déroulant devant nous, va confirmer par un nouvel exemple cette assertion, triste peut-être, mais trop fondée, que pour atteindre un but et s'y fixer, il faut presque toujours commencer par le dépasser.

La décomposition du vieux régime espagnol, attaqué par Ferdinand-le-Catholique dans des vues nationales, par Charles-Quint dans l'intérêt égoïste de sa propre grandeur, était consommée au commencement du XVIIIe siècle (1). Cette œuvre de démolition, à laquelle s'était ardemment attachée la maison de Bourbon, avait été d'autant plus facile, qu'à part les *nations basques*, dont nous exposerons plus tard la situation exceptionnelle, l'ancien droit public des royaumes péninsulaires n'existait plus que dans les incohérentes compilations des jurisconsultes, tous dévoués ou soumis au pouvoir royal. La seule chance que l'on coure en démolissant des ruines, c'est d'être écrasé sous leur masse, et ce danger n'existait plus en Espagne pour la dynastie nouvelle, car les pierres y jonchaient le sol, et les ruines mêmes avaient péri. Les doctrines du temps firent invasion par deux directions à la fois : une philosophie anti-religieuse y pénétra du même pied qu'un système administratif unitaire et centraliste. Nous n'avons pas à exposer ici pourquoi ces deux ordres d'idées se sont simultanément produits en Europe, ce qu'il serait facile de faire en repoussant la conclusion qu'on en tire trop souvent, quant à leur prétendue connexité nécessaire; il suffit de constater un fait que mettent hors de doute les mesures combinées par le ministère espagnol sous le règne de Charles III. Pendant que ce prince chassait les jésuites, réprimait l'inquisition et contenait l'influence de Rome, il ouvrait des routes et des canaux, fondait des manufactures, des associations industrielles et savantes, et le chiffre de la population, combiné avec celui de la production, s'élevait dans une progression qui dépasse tous les calculs.

Les universités recevaient alors du pouvoir ministériel une impulsion qu'elles imprimaient à leur tour à la noblesse et au clergé. Le poète Valdez-Melendez, destiné à mourir exilé sur la terre d'où il avait reçu ses inspirations (2), introduisait la philosophie de l'époque dans son cours de belles-lettres à Salamanque. Les œuvres du savant bénédictin Feijoo propageaient des doctrines économiques qui trouvèrent bientôt dans Jovellanos et Cabarrus d'éloquens et habiles interprètes.

(1) Voyez notre article sur l'ouvrage de M. Mignet, no du 15 juillet 1836.

(2) Nommé par Joseph directeur-général de l'instruction publique, Melendez mourut à Montpellier en 1817.

L'administration subissait cette influence, ou, pour mieux dire, elle en était le centre. Les comtes d'Aranda, de Campo-Manès, de Florida-Blanca, rivaux de puissance, mais disciples de la même école, secondaient ce mouvement de réorganisation administrative, qui seul pouvait alors rendre à l'Espagne quelque importance politique; et les classes riches et éclairées lui prêtaient un concours expliqué par la nécessité de livrer à la culture d'immenses possessions stériles, et de faire fructifier les capitaux, ou, pour parler plus exactement, les métaux improductifs de l'Amérique.

Le prince de la Paix suivit, selon la mesure de ses forces, un système qui avait jeté de trop profondes racines pour pouvoir être abandonné. Si le bien essayé par une main dégradée n'était compromis par son origine même, il faudrait reconnaître que l'administration de Godoï ne manqua pas toujours de portée et de clairvoyance. Diverses améliorations administratives furent ou effectuées ou tentées. Peu d'années avant sa chute, le favori avait négocié avec Rome l'obtention d'une bulle pour régulariser la vente d'une portion des biens de mainmorte; et le régime des majorats devait subir de notables changemens. L'influence française et l'alliance avec la France devinrent, plus que jamais, la règle du régime intérieur et la base des transactions diplomatiques. A partir de la paix de Bâle, le cabinet espagnol se montra l'auxiliaire constant et dévoué de tous les gouvernemens qui se succédèrent en France, depuis la convention jusqu'à l'empire; et si cette intimité parut quelquefois sur le point de se relâcher, comme à la rupture de la paix d'Amiens et avant la bataille d'Iéna, la cause de ces refroidissemens gisait, non dans les sentimens du peuple espagnol envers la France, ni dans ceux de la maison royale, mais dans les intérêts personnels et les mobiles préoccupations du prince de la Paix.

Ce qu'il y avait de prestigieux dans la fortune de Napoléon avait fortement saisi l'imagination castillanne : enthousiaste et mystique, associant à son ardente foi quelque chose de la fatalité orientale, elle s'inclinait sous cette étoile qui n'avait pas encore pâli. Bonaparte apparaissait d'ailleurs à l'Espagne avec le caractère qui fit toute sa force en Europe, et que l'on comprit moins peut-être à l'intérieur qu'au dehors : on voyait en lui le réformateur providentiel de l'ordre social, la plus énergique expression du mouvement, sous lequel s'abîmait un passé décrépit pour enfanter un nouvel avenir.

Le restaurateur du culte était très populaire auprès du clergé du royaume catholique; le fils de la révolution, symbole vivant de l'égalité plébéienne, le chef d'un pouvoir intelligent et fort, était devenu, dans la Péninsule, l'espoir et le héros de tous ceux qui aspiraient à relever leur patrie par l'extirpation des abus de son régime intérieur et l'exploitation

de ses immenses ressources. Sous la pourpre impériale, Napoléon était resté, pour l'étranger, l'homme des idées de 89, qui, pour être couronnées, n'en étaient pas moins vivantes. L'instinct public était indulgent pour un despotisme qui allait à détruire d'un coup plus prompt et plus sûr tout ce qui restait de la hiérarchie antérieure, et qui, par l'établissement d'un système d'administration centrale, préparait le sol que féconderaient plus tard le travail industriel et la liberté politique.

Ce caractère fut celui de Napoléon pour l'Allemagne comme pour l'Italie, pour l'Italie comme pour l'Espagne. Ni les dérogations fréquentes de sa conduite au principe qu'il représentait, ni les plus coupables attentats contre l'indépendance des peuples ne purent l'effacer de son front; et voyez en effet si, le jour de la colère une fois passé, ils ne se sont pas tournés vers la grande tombe de Sainte-Hélène. C'est que sur ce rocher où le Prométhée du monde politique expia ses fautes, reposent des restes qui sont pour l'Europe le signe et le gage de cette organisation unitaire basée sur l'égalité civile et la libre concurrence, vers laquelle elle tend, sinon comme à un but définitif, du moins comme au principe de tous les progrès.

L'Allemagne, durant une ardente réaction contre le régime français, a bien pu, dans ses méditations savantes et solitaires, fonder une école historique avec mission de ranimer l'antique Europe, en abaissant la prétendue stérilité de l'ordre administratif et constitutionnel sous la luxuriante végétation du régime des vieilles franchises et des institutions provinciales, contemporaines des nationalités primitives : mais tout cela n'a d'importance que pour les livres, car le mouvement européen marche au rebours de ce mouvement. On peut ainsi évoquer de grands souvenirs et avancer la science archéologique; mais il faut se résigner à rester en dehors de la politique et des sympathies actuelles.

Ces réflexions nous sont venues à la lecture d'un ouvrage récent inspiré par la situation de la Péninsule (1), que l'esprit éminent du savant auteur, abusé par ses souvenirs de jeunesse et ses préoccupations d'études, nous paraît avoir fondamentalement méconnue. Il repose sur cette donnée, que des hommes très influens en Europe sont parfois disposés à admettre, qu'au-delà des couches superficielles et du badigeonnage moderne, il existe à la gêne, et comprimée, une antique Espagne d'avant la maison de Bourbon et les princes autrichiens, où vit encore l'esprit héroïque des vainqueurs de Boabdil, l'esprit provincial et fier des Bravo et des Padilla. On en infère que les maux de ce pays ont pour principe une funeste et impossible application des méthodes françaises, successivement

(1) *De l'Espagne. Considérations sur son passé, son présent et son avenir*, par M. le baron d'Eckstein. 1 vol. in-8°. Chez Paulin, rue de Seine.

essayées par les constituans de Bayonne en 1808 et les constituans de Cadix en 1812, puis reprises en sous-ordre sous le règne de Ferdinand, le régime constitutionnel et le gouvernement de la reine régente, par les *afrancesados* et les libéraux. Une telle opinion est à nos yeux le contre-pied de la vérité : avant d'entrer dans la longue appréciation des faits, éclairons un instant cette question qui les domine tous.

L'ancienne organisation fédérale de l'Espagne reçut le dernier coup par la guerre de l'indépendance. L'insurrection de 1808 fut le dernier soupir des vieux âges, comme l'émigration avait été chez nous le jet final de la flamme chevaleresque et nobiliaire. Les divers royaumes de la Péninsule, complètement abandonnés à eux-mêmes, retrouvèrent quelques étincelles de vie d'où sortirent les juntes insurrectionnelles provinciales; mais le mouvement était si visiblement impuissant, que le premier et le plus universel besoin fut celui d'une autorité forte et centrale; de là, la création de la junte suprême, qui, dominée à son tour par les idées contemporaines, après avoir essayé contre elles une vaine résistance, termina sa carrière par la convocation des cortès de Cadix.

Ainsi l'esprit des temps modernes se fit jour dans les circonstances qui semblaient devoir lui être le moins favorables, et la constitution de 1812 fut le résultat d'un mouvement dans lequel le peuple et le clergé, reprenant la longue alliance des guerres sacrées, exerçaient une héroïque et décisive prépondérance, tant est fatale la loi qui pousse les nations vers des destinées nouvelles, tant il est impossible de ranimer le passé même en mourant pour lui.

Le règne absolu de Ferdinand VII, le régime constitutionnel et le gouvernement mitigé de Christine se sont accordés en ce point qu'ils aspirèrent tous à constituer une Espagne unitaire, soumise à une même législation civile et politique. Sur cette question, l'absolutisme est, dans la Péninsule, du même avis que le libéralisme le plus exalté; et don Carlos, jurant sous le chêne antique de Guernica les *fueros* de la Biscaye, devait jouer assez piteusement un rôle qui concorde peu avec l'idée dont il poursuit le triomphe.

Nulle part, si ce n'est dans les quatre provinces basques, ne se révèle un génie vraiment distinct et local en ce qui concerne les vœux politiques. Le type haut et sévère de l'existence aragonaise, tel qu'il resplendit dans les écrits du *coroniste* Zurita (1), la vie grandiose de la Castille, le génie d'entreprise que la Catalogne dut à son contact avec la race provençale et les nations maritimes, l'esprit vif et démocratique de Valence; tout cela se confond dans des théories uniformes et des sympathies com-

(1) Historiographe d'Aragon. Zurita fut nommé à ce poste, en 1594, par les états du royaume.

munes. D'un bout à l'autre du royaume, les passions répètent le même mot d'ordre et sont également dénuées de spontanéité. On pend et on égorge en Aragon comme en Castille, et Malaga a été souillé des mêmes crimes, dominé par le même joug que Barcelone. C'est une étrange illusion que de chercher dans les juntes libérales, devant lesquelles MM. de Toreno et Isturitz sont tombés tour à tour, quelques souvenirs de la *junta santa* d'Avila et de la noble guerre des communes contre Charles-Quint (1). Ces juntes obéissent à l'impulsion la moins spontanée qui soit au monde, celle d'une loge maçonnique ou d'un comité central; elles ont réussi bien moins par elles-mêmes que par l'excès de la désorganisation universelle; et encore ne se sentirent-elles pas assez fortes pour assister, sans se dissoudre, à leur propre triomphe. On peut, d'ailleurs, tenir pour certain que si la république est jamais proclamée dans la Péninsule, son premier soin sera de s'y décréter une et indivisible. Qu'on ne se fasse à cet égard nulle illusion, et qu'on n'insulte pas les mânes héroïques des chevaliers *communeros* par une solidarité quelconque avec la ridicule armée du comte de Las-Navas.

Mais si l'ère du fédéralisme provincial est close pour l'Espagne, ce n'est point à dire que de grands souvenirs doivent cesser d'y féconder les ames. Il n'est pas de pays où la gloire des pères soit mieux comprise de leurs fils; ce noble culte peut se conserver sous un bon régime administratif aussi bien que dans le chaos où se débat l'Espagne.

Ce qui caractérise notre âge, c'est la distinction bien tranchée de la vie idéale et de la vie pratique, mais nullement l'immolation de la première de ces existences à la seconde. J'accorderai volontiers aux ennemis de l'administration française, savans restaurateurs des nationalités enfouies, que ce qu'ils appellent, avec quelque raison, notre régime de bureau et d'avocasserie, ne parle pas à l'ame et ne suggère pas les dévouemens sublimes; mais ils me permettront de croire que ce régime n'interdit pas de puiser à d'autres sources, et que l'on peut avoir des affaires en bon ordre, une agriculture et un commerce florissans, une police bien faite et du crédit financier, sans être excommunié de toute religion, de toute poésie, de tout patriotisme.

C'est sans doute une médiocre qualité que de faire valoir ses terres et de tenir régulièrement ses comptes; cependant elle est fort essentielle dans la vie, et je plains quelque peu les poètes auxquels le ciel ne l'a pas départie avec des dons plus précieux. A plus forte raison plaindrais-je

(1) « Cette variété dans l'origine des provinces explique l'esprit des juntes, qui se réveille dans ce pays sous des formes facilement indépendantes. A cet égard, pour comprendre l'état présent de cette nation destinée à confondre plus d'une fois toutes les prévisions de la sagesse européenne, il faut constamment en interroger le passé. » (*De l'Espagne*, etc. Première partie.)

une grande nation si, pour conserver sa physionomie pittoresque, il lui était interdit d'aspirer à ce bienfait essentiel de l'existence sociale.

Telle est l'œuvre du régime administratif, tel est le principe de sa puissance et de son universalité. Le volumineux *Bulletin des Lois* est, je le confesse, une lecture fort insipide; mais en s'introduisant en Espagne il n'en chassera pas Calderon, pas plus que le bill de réforme, ce premier pas de l'Angleterre hors de l'ordre historique, ne fera tort au vieux Shakspeare. Les ressorts compliqués de l'organisation administrative représentant un état social où les rapports des hommes entre eux tendent à se multiplier à l'infini, il faut que l'action régulatrice, peu sensible sous une civilisation moins compliquée, et dans un milieu moins dense, si je l'ose dire, soit toujours et partout présente.

Napoléon comprit, avec sa merveilleuse intelligence, quels étaient, sous ce rapport, les besoins de l'Espagne. Mais les troubles et les scandales intérieurs l'exposèrent à une tentation qui fut l'origine de toutes les calamités de ce pays, en même temps que de ses propres infortunes.

Il eut raison sans doute de vouloir continuer au delà des Pyrénées le système de Louis XIV, qui est plutôt un axiome qu'un système; mais Godoï lui était vendu, la perspective d'une souveraineté aux Algarves avait amorcé son ambition, et si elle s'avisait jamais de se montrer exigeante, l'empereur doublait sa popularité en donnant, par la chute du favori, la satisfaction que réclamaient à la fois l'honneur des trônes et le vœu des peuples. Charles IV n'admettait pas qu'il fût possible de contrarier le grand monarque qui lui envoyait de si belles armes de chasse, et la faction du prince des Asturies n'aspirait au succès que pour se livrer à lui après la victoire. Ferdinand écrivait à l'empereur, du palais des rois catholiques, des lettres conçues avec une humilité d'antichambre, pour implorer de sa main une épouse, puis pour mettre à ses pieds et à sa discrétion la couronne que l'insurrection d'Aranjuez venait de lui déférer.

Napoléon occupant la Péninsule avec cent mille hommes en vertu du traité pour l'expédition du Portugal, commandant à Madrid par son ambassadeur, respectueusement sollicité d'unir son sang à celui des rois catholiques, n'avait évidemment qu'un intérêt comme un devoir. Il fallait profiter de cette unique occasion pour exercer une influence salutaire et décisive sur les destinées de la nation qui se confiait si noblement à sa bonne foi et à ses armes; il fallait devenir le régénérateur de l'Espagne en y effectuant avec le concours du pouvoir royal les réformes qu'on a demandées depuis à la liberté avec plus de péril et moins de succès. Telle fut son intention première : tous les documens contemporains l'attestent, et l'attentat de Bayonne est trop coupable pour que l'histoire doive encore ajouter au crime lui-même celui d'une longue préméditation.

Malheureusement l'empereur reçut des informations incomplètes; il ne comprit pas l'événement d'Aranjuez, qui, loin de nuire à l'influence française, n'allait qu'à la consolider; et voyant la peur et l'imprévoyance déférer à ses invitations avec une miraculeuse imbécillité, enivré d'un succès sûr et facile, il « osa frapper de haut, comme la providence qui remédie aux maux des mortels par des moyens parfois violens et sans s'embarrasser d'aucun jugement (1). »

Entre toutes les épreuves que la fortune réserve aux grands hommes, la plus dangereuse est la facilité d'user de toute leur puissance. Napoléon y succomba, lorsque la vue de cette triste famille eût dû lui inspirer quelque pitié, en le rassurant complètement sur les dangers qu'il n'affectait d'ailleurs de redouter que pour avoir le droit de les prévenir.

En vain son ministre des relations extérieures, dans un rapport présenté à Bayonne, lui disait-il, que « la dynastie qui gouvernait l'Espagne serait toujours, par ses affections, ses souvenirs et ses craintes, l'ennemie cachée de la France, et que l'Espagne ne serait pour elle une amie sincère et fidèle que lorsqu'un intérêt commun unirait les deux maisons régnantes (2). » Napoléon ne pouvait prendre au sérieux de tels motifs qui servirent de prétexte et non de mobile à sa conduite, car il avait vu Charles IV et Ferdinand, ces princes si peu Bourbons, selon l'observation d'Escoïquiz à l'empereur, qu'entre Mme de Montmorençy et les dames nouvelles de l'impératrice, ils ne savaient pas même la différence.

Mais tout était déjà consommé dans sa pensée, car le génie de la politique s'était tu devant le démon de l'ambition.

« Charles IV était usé pour les Espagnols, a-t-il dit depuis dans les amers ressouvenirs de cette époque de sa vie, il eût fallu user de même Ferdinand. Le plan le plus digne de moi, le plus sûr pour mes projets, eût été une espèce de médiation à la manière de celle de la Suisse. J'aurais dû donner une constitution libérale à la nation espagnole, et charger Ferdinand de la mettre en pratique. S'il l'exécutait de bonne foi, l'Espagne prospérait et se mettait en harmonie avec nos mœurs nouvelles; le grand but était obtenu, la France acquérait une alliée intime, une addition de puissance vraiment redoutable. Si Ferdinand, au contraire, manquait à ses nouveaux engagemens, les Espagnols eux-mêmes seraient venus me solliciter de leur donner un maître. Cette malheureuse guerre m'a enlevé mes ressources et mon crédit en Europe; elle a été la cause première de nos calamités (3). »

On aime à retrouver dans la bouche de Napoléon cette haute et lucide

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène.* Juin 1816.
(2) Rapport du 22 avril, communiqué au sénat le 4 septembre.
(3) *Mémorial.* Ibid.

appréciation des choses que l'infortune rend au génie en compensation de ce qu'elle lui ôte. Mais c'est surtout en se plaçant au point de vue espagnol qu'il convient de déplorer à jamais ce crime qui fut pour son auteur une immense faute, pour ses victimes une source inépuisable de calamités. Si l'on veut pénétrer l'origine des maux actuels de l'Espagne, il faut, en effet, remonter jusqu'à cette guerre de l'indépendance, toute légitime et toute glorieuse qu'elle pût être. Elle arrêta le mouvement des idées françaises dans leur application pratique, en n'en laissant dominer aux cortès de Cadix que la partie la plus théorique et la plus vague.

Cette lutte sanglante ne ranima pas sans doute le cadavre de l'antique Espagne, et ce ne fut pas l'ombre de ses grands justiciers qui apparut aux héroïques défenseurs de Saragosse; mais elle donna aux masses populaires une prépondérance exorbitante, dont elles ont successivement abusé en faveur du pouvoir absolu et de l'anarchie; elle inspira au clergé une opinion exagérée de son influence, et fit aux classes riches et lettrées, qui avaient été plus ou moins favorables aux Français, une sorte de position excentrique au sein de la nation. Elle eut surtout pour résultat de développer dans les populations rurales ces goûts d'héroïque vagabondage contre lesquels se débat depuis si long-temps la Péninsule.

La résistance avait été tout espagnole : un parti se prit à dire qu'elle avait été toute monarchique, parce que le nom de Ferdinand captif était prononcé avec amour; un autre se prit à croire qu'elle avait été toute libérale, parce qu'elle avait eu lieu sous les cortès constituantes, et que le pacte de 1812 était sorti comme un éclatant météore de cette lutte acharnée contre le plus grand capitaine du siècle. Il faut oser le dire à l'Espagne : les souvenirs de la guerre de l'indépendance invoqués tour à tour dans le sens le plus opposé, n'ont guère eu d'autre résultat pour elle que d'inspirer à ses peuples un orgueil indicible et une haine de l'étranger, fort peu concordans avec les emprunts que leurs représentans lui avaient faits. Ce fut là surtout la véritable pierre d'achoppement. Tout imprégné qu'on était des maximes philosophiques et gouvernementales importées de France et d'Angleterre, on entendait avoir fait une œuvre bien véritablement espagnole, funeste persuasion à laquelle, plus qu'à toute autre cause, on doit les résurrections successives d'un code incohérent et inapplicable. Si l'on avait vu clairement combien peu on était original en cousant à la constitution de 91 quelques lambeaux de Bentham et quelques textes des *Partidas*, on ne se fût pas exalté pour cette œuvre en l'associant à des souvenirs plus glorieux et plus vivans qu'elle.

Les nations ont rarement deux chemins pour atteindre un but, et celui que Napoléon indiquait à Sainte-Hélène étant fermé pour l'Espagne, elle

vit s'ouvrir devant elle une longue carrière où elle marcha toujours à faux, parce que l'ordre naturel des événemens et des idées avait été violemment interrompu.

Elle agit noblement sans doute en affrontant sans réflexion une lutte terrible, quelles qu'en aient été les conséquences politiques; et Dieu me garde de discuter la question de savoir si, après l'insolent attentat de Bayonne, l'Espagne n'eût pas dû accepter le roi Joseph, pour reprendre encore la route où elle ne pouvait désormais marcher sans honte! Cet avis fut celui de bon nombre d'Espagnols, parmi lesquels ni les lumières, ni la noblesse du cœur ne faisaient faute; car, si de basses ambitions s'associèrent à la fortune de l'*intrus*, il eut également à sa suite des hommes éminens qui, en face des dangers de l'avenir, crurent pouvoir faire à leur patrie un sacrifice interdit aux nations comme aux citoyens, celui de leur considération personnelle. Leur donner raison, et croire qu'un mouvement admirable d'énergie et d'universalité puisse être complètement perdu pour l'avenir d'un peuple, ce serait blasphémer l'héroïsme et soumettre le dévouement à une dangereuse analyse. Disons-le donc : rien n'est à comparer dans l'histoire des nations modernes à cette émotion de tout un peuple qui, blessé au cœur par son hôte et son ami, se soulève en face de ses bataillons avec une sombre unanimité, des rochers des Asturies aux montagnes de Ronda, comme la mer montante dont les flots s'avancent et s'enlacent dans une harmonie sublime. Il est un fait cependant que l'Europe doit connaître et que l'Espagne confesse douloureusement, et toujours en secret, quand la torture qu'elle éprouve depuis vingt ans vient à lui causer de plus insupportables angoisses. Lorsque l'enthousiasme des souvenirs de 1808 tombe devant les misères de l'exil que les partis traversent pour ainsi dire à tour de rôle, les uns, écrasés par un despotisme sans intelligence et sans ame, les autres, épouvantés des horreurs des révolutions, et les voyant toujours stériles, s'interrogent et se demandent si la constitution de Bayonne, exécutée par un prince étranger qui aurait eu tant d'intérêt à se rendre populaire, si l'union intime de l'Espagne et de l'empire, son étroite association à notre gloire et à nos prospérités, n'auraient pas préparé de meilleures destinées à leur patrie. Si l'on étudie avec quelque soin la Péninsule, et qu'on interroge les proscrits que ce sol volcanisé nous jette en si grand nombre, on surprendra cette pensée dans les ames les plus fortes, et cette révélation sera sans doute féconde en enseignemens sur le passé comme sur l'avenir.

Les artères de l'Espagne palpitèrent à nu pendant cette crise, comme ces viscères que la science observe sous le scalpel. On vit du même coup d'œil tout ce qu'il y avait d'énergie vitale dans sa complexion, et tout ce

qu'étala d'inertie cet ordre social où les apparences du pouvoir absolu ne recouvraient que l'impuissance.

Le premier cri poussé des gorges d'Oviedo, vieux refuge de l'indépendance, à la nouvelle des violences exercées à Madrid par Murat, dans la funeste journée du 2 mai, se propagea comme un écho des montagnes en Galice, en Léon, puis à Séville, à Grenade, dans toutes les Andalousies et l'Estramadure. En un mois, l'Espagne entière fut debout, sans distinction d'âge ni de classe; et l'on doit reconnaître qu'à cet égard le dernier historien de ces grands événemens, tout en laissant au clergé la large part qui lui revient dans une résistance à laquelle il s'associa, mais sans en avoir été le mobile, a redressé quelques opinions erronées, et *sécularisé*, si je l'ose dire, la guerre de la Péninsule.

Disons cependant, sans rien ôter à la grandeur antique de ce spectacle, qu'il fut souillé par d'abominables cruautés. Sans rappeler les égorgemens de Valence, auxquels présida, pendant deux jours, un tigre à face humaine, et dont le souvenir ne trouve à s'associer dans l'histoire contemporaine qu'à celui du 2 septembre, il est trop certain que, dans le plus grand nombre des provinces, la déclaration d'indépendance coïncida avec le massacre des Français, de leurs partisans supposés, et souvent des autorités nationales, qui, sans s'opposer au mouvement, entendaient le régler, pour en rendre le succès plus sûr. Le sang africain de la Péninsule fit alors, sous le drapeau du patriotisme, ce long apprentissage du meurtre qu'il n'a pas désappris depuis sous celui des factions.

Ce qui caractérise le mouvement de l'Espagne, c'est que partout le peuple est en scène, et que tout se fait peuple pour être quelque chose dans ces terribles momens. Le pouvoir est nul. Les finances n'existent que par les secours reçus d'Amérique, les forces maritimes ne sont que sur le papier. Quant à l'armée, elle est courageuse, parce qu'elle aussi est du peuple; mais elle est presque toujours battue, parce que ses chefs n'ont pas l'instinct du commandement, et qu'elle n'a pas celui de la discipline. Elle s'efface complètement devant les forces britanniques et ces nuées de *guerilleros* et de *somatènes*, hardis enfans de la Navarre et de la Catalogne, qui contractèrent alors ce dangereux amour de la vie d'aventure, l'un des plus grands obstacles à l'action de tous les pouvoirs réguliers dans la Péninsule.

Pour apprécier la portée des idées gouvernementales en Espagne, il suffirait de se rendre compte de ce que fut cette junte suprême, réunie d'abord à Aranjuez, puis à Séville. Là brillaient, chargés de travaux et d'années, les débris du règne de Charles III et de l'école philosophique, Florida Blanca et Jovellanos, le célèbre écrivain Quintana, D. Martin Garay. Quelques autres réputations légitimes s'y faisaient remarquer

au milieu des grands d'Espagne, des hauts dignitaires, du clergé et des hommes les plus importans entre les membres des juntes provinciales. Cependant pas un plan habile, pas une idée féconde ne sortit de cette réunion si difficilement formée, si impatiemment attendue. La junte, dominée par l'esprit routinier, asservie à toutes les vieilles formules, après s'être conféré le titre de majesté, et avoir accordé à chacun de ses membres, avec celui d'excellence et un traitement de 120,000 réaux, le droit d'orner sa poitrine d'une large plaque représentant les deux mondes, sembla d'abord mettre moins de soin à organiser des armées et à créer des ressources qu'à constater sa suprématie vis-à-vis le conseil de Castille, et à négocier avec lui. Ce dernier corps, conservateur jaloux de l'état d'anarchie légale par suite duquel il cumulait des attributions politiques, administratives et judiciaires, aussi mal limitées que peu conciliables; camp retranché de tous les abus, puissant par sa nombreuse clientelle et son invincible opiniâtreté; ce corps, dont la conduite avait été plus qu'ambiguë à l'arrivée de Joseph à Madrid, se trouva tout à coup, à la sortie de ce dernier de la capitale, ressuscité par l'insurrection.

Mais il y avait en celle-ci quelque chose d'entreprenant et d'audacieux qui lui donnait des vertiges. Ne tenant compte ni de la lente procédure du conseil ni de son gothique protocole, l'insurrection tranchait de la souveraineté populaire; et le plus souvent, pour la contenir, le conseil ne savait d'autre moyen que de rappeler les droits suprêmes des cortès. A chaque circonstance délicate, à chaque collision de pouvoir, ce cri partait aussi du sein des juntes provinciales. Le gouvernement central affectait le souverain pouvoir, comme représentant à la fois Ferdinand VII et cette assemblée suprême de la nation; les assemblées locales le lui refusaient en contestant vivement la légitimité de cette représentation, comme on déniait en France les droits politiques du parlement dans leur prétention de suppléer les états-généraux. C'était ainsi qu'une idée nouvelle jaillissait de toutes parts comme la plus impérieuse des nécessités, pendant que l'ancienne magistrature, représentée par le conseil de Castille, aspirait à mettre la révolution à son pas, à la manière de bœufs qui prétendraient s'attacher à une machine à vapeur.

On comprendrait mal, en effet, le mouvement de 1808, si l'on voulait le réduire à la question unique de l'indépendance. Ce fut là sans nul doute ce qui mit les armes aux mains de la multitude; mais sans parler des classes éclairées, dont on a déjà apprécié les tendances politiques, il est certain qu'au sein des masses populaires fermentait en ce moment un universel besoin de réformes. On y sentait plus douloureusement qu'ailleurs l'abaissement de la patrie, et, sans trop savoir par quel moyen, on entendait cependant guérir ses blessures.

« A peine, dit M. de Toreno, d'accord en cela avec tous les historiens de la guerre péninsulaire, y eut-il une proclamation, un manifeste, un avertissement des juntes, dans lesquels, après avoir déploré les maximes qui avaient précédemment régné, on ne fît voir la volonté de prendre une marche toute contraire, annonçant pour l'avenir, soit la convocation des cortès, soit le rétablissement des antiques libertés, soit la réparation des griefs passés. On peut inférer de là quelle était sur ces matières l'opinion générale, lorsqu'on voyait s'exprimer ainsi des autorités qui, formées pour la plupart de membres des classes privilégiées, essayaient plutôt de contenir que de stimuler cette universelle tendance (1). »

Malgré les attributions mal définies et discordantes de l'antique représentation nationale dans les divers royaumes de la Péninsule, la mémoire des cortès se maintenait au fond du droit public, comme son principe vivifiant et régénérateur. Ce nom circulait partout. Le soldat le prononçait sous sa tente, le *guerillero* dans les montagnes, le peuple sur la place publique; la presse, dont l'action se faisait sentir pour la première fois sur des imaginations vierges et ardentes, répétait ce mot mystérieux, comme un cri d'espérance et de salut; et à chaque progrès nouveau de l'ennemi, ce cri devenait plus imposant et plus impérieux.

Quand une idée est devenue mot d'ordre, et lorsque le peuple répète sans comprendre, le triomphe en est infaillible et prochain. Tant que les provinces méridionales ne furent pas envahies, la junte centrale eut assez de crédit pour différer une convocation qui devait marquer le terme de sa vie politique. Mais au jour où la paix conclue avec l'Autriche, après la campagne de 1809, permit à Napoléon de rejeter sur la Péninsule ses légions victorieuses, on comprit que, pour résister à ce torrent nouveau, il fallait une nouvelle et immense force morale, et les cortès furent comme une dernière armée de réserve qu'en abdiquant ses pouvoirs, la junte lança contre l'ennemi.

« Espagnols, s'écriait-elle en ordonnant la convocation des cortès extraordinaires constituantes pour le 1er mars 1810, la Providence a voulu que, dans notre terrible crise, vous ne fissiez point un seul pas vers l'indépendance sans avancer aussi vers la liberté.... Le premier soin du gouvernement central, à son installation, a été de vous annoncer que si l'expulsion de l'ennemi fut le premier objet de son attention, la prospérité intérieure et permanente de la nation était le principe important. La laisser plongée dans le déluge d'abus consacrés par le pouvoir arbitraire, ç'aurait été, aux yeux de notre gouvernement actuel, un crime aussi

(1) *Histoire du soulèvement, de la guerre et de la révolution d'Espagne*, par le comte de Toreno, liv. III.

énorme que de vous livrer entre les mains de Bonaparte. C'est pourquoi, quand les troubles de la guerre le permirent, il fit retentir à vos oreilles le nom de vos cortès, qui a toujours été pour vous le boulevart de la liberté civile et le trône de la majesté nationale : nom jusqu'à présent prononcé avec mystère par les savans, avec défiance par les hommes d'état, avec horreur par les despotes ; mais qui signifiera désormais, en Espagne, la base indestructible de la monarchie... Cette auguste assemblée va devenir un immense et inextinguible volcan, d'où couleront des torrens de patriotisme pour revivifier toutes les parties de ces vastes royaumes, enflammant tous les esprits de l'enthousiasme sublime qui fait le salut des nations et le désespoir des tyrans (1). »

Ce ne sont pas ici des banalités de tribuns enflammés par l'ivresse révolutionnaire. Ce manifeste descend d'un corps où dominent l'esprit des classes privilégiées et les anciennes traditions politiques ; ce sont des archevêques et des grands, des généraux et des hommes de cour, libres de toute coërcition matérielle, dominés seulement par d'urgentes nécessités morales, qui poussent ce cri passionné auquel il sera bientôt répondu par la constitution de Cadix.

Qu'on n'oublie pas que, peu après, et du fond du même palais, Joseph, pour atténuer l'effet de ces émouvantes paroles, promettait aussi la convocation des cortès du royaume (2) ; qu'on sache bien qu'au camp de Madrid, l'étranger, pour arrêter le feu de l'insurrection, promulguait surtout des décrets de réforme sur toutes les matières du gouvernement (3) ; lui, Napoléon, reconnaissant, pour la première fois de sa vie, l'impuissance de son épée ! Et qu'on dise si une irrésistible préoccupation ne possédait pas alors l'Espagne, et si les cortès ne reçurent pas leur mission de circonstances plus puissantes que toutes les volontés humaines !

Les cortès de Cadix, tout criticable que soit leur ouvrage, sortirent donc d'un immense ébranlement de l'esprit public : comme notre assemblée constituante, elles furent entourées du même enthousiasme et des mêmes illusions. Si nous assistons en Espagne à des péripéties plus rapides, à des abandonnemens plus complets de la liberté ou du trône, si

(1) Manifeste à la nation espagnole, 28 octobre 1809. *Annual Register.*

(2) Décret de Séville du 18 avril 1810. *Moniteur* du 28 mai.

(3) Décrets de Napoléon, datés du camp de Madrid, supprimant l'inquisition, les droits féodaux, les justices seigneuriales, les douanes intérieures des provinces, organisant l'ordre judiciaire, réduisant le nombre des couvens, défendant l'admission des novices, etc. (4, 12 décembre 1808). Décrets de Joseph, supprimant les ordres religieux et militaires, les juridictions ecclésiastiques, le vœu de saint Jacques, l'un des impôts les plus onéreux pour l'agriculture, etc., etc. (18 août, 18 septembre, 16 décembre 1809.)

nous y rencontrons des contradictions brusques et soudaines, rappelons-nous que, dans la Péninsule, c'est le peuple seul qui est en scène, le peuple qui n'a jamais qu'une idée à la fois.

Le soin de prendre les dispositions nécessaires pour la réunion des cortès fut commis par la junte centrale à une régence de cinq membres que les progrès de l'ennemi contraignirent à s'enfermer dans l'île de Léon, ce boulevart de l'indépendance qui allait devenir le berceau de la liberté castillane, le théâtre de ses essais et de ses fautes.

Cette régence, où dominait la crainte des innovations politiques, ne céda, dans ce qui formait l'objet principal de ses attributions, l'installation du congrès national qu'aux exigences déjà presque menaçantes de l'opinion, et aux représentations de divers députés des juntes provinciales.

Il faut reconnaître, d'ailleurs, qu'à part les répugnances personnelles de plusieurs de ses membres, les difficultés d'une telle matière justifiaient amplement et les hésitations et les retards. Les embarras qu'on éprouva chez nous, lors de la convocation des états-généraux, ne donneraient qu'une faible idée de ceux qui devaient entourer le gouvernement espagnol en ressuscitant une institution qui ne représentait aucune idée précise et applicable à l'époque contemporaine.

Sorties des anciens conciles nationaux qui exercèrent la souveraine puissance sous la monarchie des Goths et les vieux rois de Léon, les cours ou *cortès* des divers royaumes péninsulaires n'avaient rien de fixe dans leurs attributions, pas plus que dans leurs formes et leurs élémens. Aucun droit incontesté ne se dégageait dans ce dédale, plus propre à exercer la sagacité des érudits qu'à fournir des bases aux hommes politiques.

Les cortès, composées de trois *estamentos* dans la plupart des provinces de la monarchie, étaient formées dans le royaume d'Aragon de quatre bras, *brasos*, tandis que chez les *nations* basques, heureux pays échappé à la domination arabe et au despotisme de Charles-Quint, ces assemblées se présentaient avec une physionomie exclusivement populaire et patriarcale. La confusion la plus complète régnait dans le mode de voter, dans le droit d'élection et dans les attributions politiques. Si celles-ci allèrent d'abord jusqu'au droit de disposer du trône, on sait que ces prérogatives furent successivement restreintes à partir du xve siècle, au point de se réduire, sous les princes autrichiens et français, à un stérile cérémonial, et que, dans les derniers temps, les cortès ne se composaient plus que des trente-sept *caballeros procuradores* envoyés par certaines villes, avec mission de rendre hommage au prince des Asturies dans une solennelle *jura*, où leur présence devenait l'accessoire inaperçu des fêtes de cour et des combats de taureaux.

Un seul fait restait acquis à l'Espagne comme titre et gage de liberté:

c'est qu'elle avait admis les députés des villes au sein des assemblées nationales long-temps avant que la France ne les reçût à ses états-généraux, l'Angleterre à ses parlemens, l'Allemagne à ses diètes (1).

C'était ce fait qu'il s'agissait de régulariser par une application générale. Essayer de ranimer le droit obscur des *partidas* était une tentative un peu plus vaine encore que celle à laquelle un organe de la presse française s'est intrépidement dévoué : de plus, il fallait songer à la jeune Amérique qui n'avait, elle, à faire valoir ni *cartas* ni *fueros*, mais dont on ne pouvait espérer de comprimer les mouvemens insurrectionnels que par la plus parfaite égalité et une large diffusion des droits politiques.

La junte centrale conçut la pensée de concilier le principe populaire avec les prérogatives des classes privilégiées, et de renouer aussi la chaîne des temps, œuvre toujours tentée et presque toujours infructueuse. Elle prit, à cet égard, des mesures trop peu connues en Europe, mais qui ne furent suivies ni de sa part, ni de celle de la régence, d'aucun commencement d'exécution.

Le décret primitif de la convocation des cortès portait qu'elles seraient composées des trois *estamentos*, ecclésiastique, militaire (nobiliaire) et populaire. Il ordonnait l'expédition de lettres convocatoires personnelles à tous les archevêques et évêques, à tous les grands d'Espagne, chefs de famille et âgés de vingt-cinq ans.

Une autre disposition prescrivait un mode d'élection basé sur la population, et qui devait traverser les trois degrés des juntes de paroisse, de canton et de province. A cette représentation devaient être adjoints un député pour chaque ville ayant la prérogative de *voto a cortes*, et un délégué de chaque junte provinciale. Des dispositions exceptionnelles étaient prises pour celles qu'occupait l'ennemi; il prescrivait enfin, pour cette fois, à raison des distances, aux Américains résidant dans la Péninsule, d'élire la représentation d'outre-mer établie sur une base entièrement conforme à celle de la Péninsule.

Ce n'est pas sans un profond étonnement qu'on voit les dispositions du décret relatives aux élections scrupuleusement exécutées dans presque toutes les provinces, ici publiquement et avec enthousiasme, là en secret ou dans les courts intervalles laissés par les excursions de l'ennemi, tandis que pas une voix ne s'élève ni dans la presse, ni au sein des corps constitués, ni dans les juntes provinciales, pour réclamer l'admission des prélats et des grands convoqués par la junte centrale.

(1) On voit des députés des villes aux cortès de Léon dès le XIIe siècle. A celles de Castille, tenues en 1188, le serment fut prêté par les députés de quarante-huit bourgs. *Théorie des cortès*, par M. Martinez Marina. Cadix, 1812.

Le décret de celle-ci avait été adressé à toutes les juntes provinciales, qui parurent mettre autant d'empressement à convoquer les assemblées de paroisse, que de répugnance à adjoindre aux membres élus ceux des ordres privilégiés. Peu d'évêques étaient en mesure d'affronter en ces temps les périls d'un voyage à l'extrémité de l'Espagne envahie; et quant à la grandesse, corporation de fraîche date qui n'avait jamais joui d'aucun droit politique, ses membres, personnellement peu connus, étaient si loin d'avoir hérité dans l'opinion des prérogatives de l'antique noblesse qui siégeait aux cortès de Castille et d'Aragon, que les prescriptions de la junte à leur égard demeurèrent inexécutées, beaucoup moins par un concert d'intentions que par l'effet d'une universelle inertie. D'ailleurs, plusieurs, entre les plus distingués des prélats et des grands, avaient directement reçu le mandat législatif; et les idées constitutionnelles étaient si peu avancées en ce pays, que cela parut suffire pour garantir tous les droits, et que ceux-là même qui étaient favorables au maintien des trois *estamentos* comme hommage au passé de l'Espagne, ne se préoccupèrent point du danger de livrer son avenir aux entraînemens d'une assemblée unique.

Ce qu'il y a de plus étrange dans cet oubli complet où l'opinion laissa les corps privilégiés, sans que ceux-ci songeassent à réclamer, c'est que la régence, consultant les membres du conseil de Castille et le conseil d'état, corporations où dominait l'esprit de la vieille magistrature et de la noblesse, la majorité émit l'avis que les cortès extraordinaires devaient former une seule chambre, et procéder d'un même principe électif. Enfin, il est impossible de ne pas reconnaître que si, dans le cours de leurs travaux, les cortès soulevèrent contre elles bien des intérêts et bien des objections, il n'arriva jamais, jusqu'à la restauration, de contester la légitimité de leur mandat, à raison de l'absence des deux premiers ordres.

Cette indifférence ne s'explique pas facilement quant au clergé, dont le concours était indispensable pour modifier l'ancienne organisation, en ce qui concernait les rapports de l'état avec l'église et l'existence sociale de ses ministres, et pour faire accepter ces modifications à la conscience des peuples. Mais quiconque comprend l'Espagne, devra peu s'étonner de l'oubli où tomba en cette solennelle circonstance le corps des grands, qui ne s'est relevé plus tard à la chambre des *procerès* qu'en se confondant avec l'élite des notabilités civiles et militaires. Ce repoussement, ou pour parler plus juste, cette indifférence prenait moins sa source dans des théories démocratiques que dans un certain orgueil nobiliaire répandu dans ce royaume, où l'aristocratie de cour était depuis des siècles sans nulle prérogative sociale, et où la noblesse de race est une prétention à peu près universelle.

Ce fut un grand jour que celui où les cortès, réunies dans la cathédrale de l'île de Léon, au milieu d'un concours immense, appelèrent les bénédictions du ciel sur leurs travaux et sur le peuple auquel elles espéraient payer bientôt en prospérités le prix d'un dévouement sublime. Dans les grandes crises de l'existence publique et privée, celle-ci semble parfois se concentrer sur l'instant unique où elle s'est illuminée tout entière. On vit alors dans ce souvenir comme dans une sainte monomanie; il survit à toutes les vicissitudes, et trop souvent à toutes les leçons de l'expérience et du malheur.

Qu'on ne s'effraie ni qu'on ne s'étonne de voir les souvenirs de 1812 résister, chez quelques hommes, aux épreuves des présides et de l'exil, à celles plus instructives encore des révolutions; car ce sont là de ces émotions qui fascinent à jamais la vie. Quelles indélébiles empreintes elles durent, en effet, laisser dans les ames! A l'extrémité de l'Europe, sur un rocher battu des mers, et qu'entourait une armée victorieuse dont le canon formait le sombre accompagnement des acclamations publiques, évoquer en face de Napoléon la liberté de l'Espagne, et peut-être celle du monde; monter le matin à la tribune pour veiller peut-être le soir à la brèche; commencer l'histoire de la délivrance de la patrie à la grotte de Pélasge pour la finir, après plus de mille ans, aux colonnes d'Hercule : gloire acquise à force de foi religieuse et nationale, et dont les fautes de l'inexpérience ne sauraient déshériter l'Espagne!

Les cortès, dès leurs premières séances, prirent, avec tout l'entraînement d'un esprit oisif et jeune, possession du vaste champ qui s'ouvrait devant elles. On se lança, avec une vive curiosité d'intelligence bien plutôt qu'avec de violentes passions, dans l'examen des doctrines les plus ardues de la sociabilité. La souveraineté et la représentation nationale, les limites respectives des pouvoirs, les fondemens de la justice et des droits, la liberté de la presse, toutes ces questions furent abordées, remuées, résolues avec cette facilité confiante qui se prend vite dans les livres, et se perd au long usage des affaires.

Dans l'émulation de réformes où s'abandonnèrent à l'envi les membres de l'assemblée, avec le généreux entraînement de notre nuit du 4 août, les uns étalaient à plaisir une érudition puisée en cachette dans les livres du XVIIIe siècle; d'autres, clercs ou laïques, apportaient à la tribune un esprit aiguisé par les disputes scolastiques, et chargé de textes et d'autorités; presque tous, étrangers au maniement des hommes et des intérêts publics, suppléaient par des hypothèses à ce qu'il leur avait été jusque alors interdit d'étudier. Ainsi l'on vit des dispositions inapplicables à la société contemporaine sortir à la fois et des théories philosophiques absolues et d'une étude incomplète du passé, auquel on fit des emprunts

judaïques sans en saisir l'esprit et en le dépouillant de ses contrepoids.

Une sorte d'unanimité présida pendant trois ans à cette longue série de travaux, qui devait, plus tard, soulever de trop justes objections, et que l'opinion publique accueillait alors avec une irréflexion enthousiaste.

Complètement livrées à elles-mêmes, sans plan et sans direction, soit par l'impéritie, soit par la mauvaise volonté de quelques membres de la régence, les cortès eurent le malheur de commencer leur œuvre sans aucune influence pour contenir l'élan de chaque pensée qui se produisait au hasard; et si la nullité presque absolue des résistances ne donna guère lieu à la verve révolutionnaire de s'allumer, cette dangereuse omnipotence exposait à la tentation des utopies; et tel fut, en effet, le caractère dominant de leurs élucubrations législatives.

Il est juste de dire, néanmoins, que dans beaucoup de questions spéciales, résolues en courant au milieu des périls d'une guerre à laquelle s'attachaient toutes leurs pensées, les cortès extraordinaires firent preuve d'une sagacité que n'eût pas désavouée notre assemblée constituante dans ses meilleurs jours. Le congrès réforma l'administration provinciale, et refondit les diverses parties de l'organisation judiciaire, supprimant avec toutes les juridictions seigneuriales les prestations réelles et personnelles provenant d'une origine féodale; faisant ainsi à Cadix ce que Napoléon et Joseph firent à Madrid : singulière coïncidence, qui est à elle seule une complète révélation de l'état moral de l'Espagne. Parmi les objets qui éveillèrent surtout la sollicitude de l'assemblée, figurèrent les finances et la dette publique; et, malgré quelques fautes, au premier rang desquelles se place la tentative d'un impôt progressif, on doit reconnaître que les travaux de Canga Argüelles sur une matière entièrement neuve pour l'Espagne révèlent un esprit fort éclairé.

Mais que servirait de rappeler des lois abîmées, avec tant d'autres, dans le gouffre des révolutions, au-dessus duquel ne surgit plus de toute cette époque qu'un code dernièrement retrouvé dans le havresac d'un sergent, et imposé, pendant une nuit d'angoisses, aux terreurs d'une femme? Nous nous bornerons à parcourir ses dispositions principales, n'attachant guère qu'une valeur historique, même depuis sa renaissance, à un document que les ministres sortis de la crise de Saint-Ildefonse affectent de considérer « moins comme une institution politique que comme un monument de gloire, dont il n'est pas un Espagnol éclairé qui puisse méconnaître les imperfections, suite inévitable de la fatalité des circonstances où elle a été votée (1). »

(1) Exposition à sa majesté la reine-régente du 21 août 1836.

Cette constitution, qui semblait destinée à régir le royaume de Salente, plutôt qu'à devenir par deux fois le drapeau d'une insurrection militaire, contient, dans ses trois cent quatre-vingt-quatre articles, nombre de dispositions niaises qui demandent grace pour celles qui sont absurdes. Si l'on veut des aphorismes, on en trouvera d'édifians, comme :

« L'amour de la patrie est une des principales obligations des Espagnols ; ils doivent aussi être justes et bienfaisans (art. 6). »

Ou bien encore :

« L'objet du gouvernement est la félicité de la nation, puisque le but de toute société politique n'est que le bien-être des individus qui la composent (13). »

Si l'on aime les théories sur la plus parfaite division des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, on pourra parcourir avec fruit ses longs chapitres. Les premiers contiennent une loi d'élection, élection indirecte s'il en fut, puisqu'elle traverse les trois degrés de la paroisse, de l'arrondissement et de la province, sans s'opérer directement même à ces divers échelons. Les habitans de la paroisse ne choisissent pas, en effet, l'électeur du premier degré ; cette fonction est commise par eux à onze délégués (*compromissarios*), du sein desquels sortent les électeurs de paroisse (41).

Ceux-ci élisent à leur tour les électeurs d'arrondissement dans la proportion de trois à un, relativement au nombre de députés à nommer (63); enfin les électeurs d'arrondissement, réunis en collége provincial, élisent le député aux cortès (78).

Ces opérations, irrévocablement fixées aux 1er octobre, 1er novembre et 1er décembre, concorderaient mal avec notre vivacité et le repoussement qu'a toujours rencontré en France l'élection indirecte ; mais ce n'est pas un motif pour condamner ce mode en Espagne, où quelques modifications pourraient peut-être permettre de l'appliquer heureusement.

Les sessions des cortès s'ouvrent de droit, et sans convocation préalable, au 1er mars de chaque année (106). La législature se renouvelle tous les deux ans (108), le droit de la dissoudre est refusé au roi ; celui de faire partie de la législature suivante est interdit aux députés (110).

Les ministres, conseillers d'état, employés de la maison royale, ne peuvent siéger au corps législatif ; les ministres, avec l'agrément des cortès, y obtiennent la parole, mais sans pouvoir assister aux délibérations (125). Les députés ne peuvent obtenir aucun emploi public pendant la durée de leur mandat et un an après sa cessation (130).

La plénitude de la puissance législative réside dans les cortès, le roi n'ayant qu'un *veto* suspensif pour trois années (149). En outre, elles approuvent, avant la ratification, tous les traités de quelque nature qu'ils

soient, font les ordonnances relatives au service militaire et maritime, vérifient la comptabilité, règlent tout ce qui concerne l'administration des domaines de l'état, approuvent les mesures générales pour l'hygiène et la salubrité du royaume (131), etc., etc.

Toutes ces attributions, où se confondent celles d'un conseil de santé et d'une cour des comptes, doivent être exercées dans trois mois, ni plus ni moins : c'est là l'unique frein qu'on ait su trouver contre l'arbitraire d'une assemblée souveraine; encore est-il rendu inutile par la présence d'une députation permanente, dont la seule mission déterminée est de veiller à l'observation de la constitution et des lois, pour en rendre compte à la session suivante (160) : vague et malencontreuse création, empruntée à la vieille législation aragonaise, de même que l'exclusion de siéger aux cortès pour les employés de la maison du roi, et la présentation de candidats sur triples listes pour certaines fonctions publiques; singulière fatalité qui fit sortir une législation impossible et des théories modernes et des plus confus souvenirs de l'histoire!

On voit qu'entre elles et le roi les cortès se firent la part du lion, en vertu de ce principe qui n'est jamais plus vrai qu'en matière constituante : *les absens ont tort*. On lui défère, en thèse générale, la plénitude du pouvoir exécutif (170); mais on a déjà vu qu'il ne passe les traités qu'en en rendant compte aux cortès et avec leur préalable consentement; de même, il ne choisit les membres du conseil d'état que sur une triple liste dressée par les cortès (234); il ne nomme les magistrats des tribunaux, les évêques et autres dignitaires ecclésiastiques que sur la présentation du conseil d'état. Il a le droit de grâce, mais « sous condition que son indulgence ne soit pas contraire aux lois; » enfin, soumis dans les actes de sa vie civile à des restrictions contre lesquelles protesterait le dernier de ses sujets, le roi ne peut sortir du royaume ni se marier sans le consentement des cortès, la violation de ces dispositions équivalant de sa part à l'abdication de la couronne (172).

Tel était, en résumé, le régime auquel on faisait passer subitement l'Espagne de Philippe II, d'Alberoni et du prince de la Paix, tombant d'un despotisme dans un autre, et traversant la liberté. C'était là l'établissement que la constitution qualifiait du nom de *monarchie tempérée héréditaire*. L'hérédité, du reste, y demeurait à peu près aussi illusoire que les attributions royales, l'article 181 imposant aux cortès l'obligation « d'exclure de la succession la personne ou les personnes reconnues incapables de gouverner, ou *qui auraient mérité par quelque action de perdre la couronne*. »

Si un pareil code était sorti d'une lutte violente entre une assemblée populaire et une royauté qui cherche à se défendre; si ces dispositions

avaient sanctionné, pour ainsi dire, les défaites successives de celle-ci et les victoires de celle-là, les vices de la constitution de Cadix s'expliqueraient par l'effet ordinaire des résistances impuissantes. Mais il en fut tout autrement : les obstacles ne se présentèrent d'aucun côté, et quelques protestations sans résultat ne purent exercer d'influence sur l'ensemble des travaux législatifs. De plus, l'opinion, tout entière à une lutte acharnée, n'était guère en mesure d'exercer alors sur les cortès cette action révolutionnaire incessante qu'entretinrent, après 1820, et la guerre civile et les tentatives mal concertées, mais trop patentes, de la couronne. C'est donc ailleurs qu'il faut chercher ces circonstances fatales sur lesquelles le ministère Calatrava rejette avec justice les imperfections de l'œuvre de 1812.

Sans rappeler l'enseignement purement théorique et presque toujours pris en secret que l'ancien régime avait imposé en Espagne aux classes riches et lettrées, et leur antipathie trop légitime pour un ordre de choses qui avait failli amener l'anéantissement d'une g[illegible]se patrie, il ne faut pas un instant perdre de vue, lorsqu'on juge la constitution de Cadix, qu'à cette époque, aux yeux du congrès, la royauté, captive à Valençay, n'avait qu'une existence purement nominale. Si c'était encore un souvenir, ce n'était plus une espérance. Comme il était impossible à la prévision humaine de deviner et les résultats de la campagne de Russie et le soulèvement général de l'Europe, on doit reconnaître que, dans l'ordre naturel des événemens, le rétablissement de la maison de Bourbon sur le trône d'Espagne était soumis aux chances les plus éventuelles, et, il faut le dire, les moins probables.

De là, l'obligation de constituer le gouvernement du pays sous une forme dans laquelle l'action directe de la royauté ne fût pas essentielle, tout en conservant aux yeux des peuples le prestige de ce trône qui, pour être vacant, n'en était que plus sacré. D'ailleurs, quels qu'eussent été les refus opposés par les cortès aux premières ouvertures du gouvernement intrus, plus d'une fois, pendant le cours de la discussion du pacte constitutionnel, on dut être préoccupé de cette triste et sérieuse pensée, que les entraves préparées au pouvoir royal pourraient bien finir par s'appliquer un jour à la royauté étrangère que l'Espagne semblait alors impuissante à repousser de son sein, et qui venait de recevoir, dans quelques provinces, un accueil presque populaire. Enfin, si, à travers la distance et les événemens, il arrivait parfois aux députés de l'Espagne de reporter leurs pensées vers le château qu'on appelait la prison du monarque, quoiqu'il n'aspirât jamais à en sortir pour venir verser son sang sur la terre natale, ses hommages à Napoléon à chaque victoire des armées impériales, ses lettres même à l'usurpateur de sa couronne,

tant et de si honteux indices, repoussés par l'incrédulité populaire, accueillis avec désespoir par les esprits sérieux, purent n'être pas sans influence sur la rédaction d'un pacte qui, au lieu d'être un contrat de fidélité réciproque entre la nation et le trône, devenait un monument de haine contre un triste passé, de précaution contre un menaçant avenir.

Mais dans ces combinaisons préparées pour une royauté absente, on avait omis de tenir compte de l'imprévu, qui partage, avec la prudence, le soin de décider des affaires humaines. Les premières cortès ordinaires étaient à peine installées à Madrid après l'évacuation française, que l'agonie de l'empire amena le traité de Valençay et la libération de Ferdinand VII. Ce prince franchit les frontières de son royaume au moment où la branche aînée de sa maison était rappelée au trône de ses pères.

Ici se déroule une péripétie soudaine, facile à comprendre, si l'on tient compte et de l'irrésistible mobilité des passions populaires, et des fautes de conduite commises par l'assemblée dont l'imprudence brusqua de front une situation qu'il fallait savoir tourner. Au lieu de s'associer à l'universelle ivresse, et de confesser auprès du roi les difficultés d'une position où l'on n'avait pu manquer de faire des fautes, les cortès se montrèrent froides, hautaines et pointilleuses. On prescrivit son itinéraire au monarque; on lui interdit, jusqu'à la prestation du serment à la constitution, l'exercice de l'autorité royale que le peuple lui rendait avec transport; la presse fit arriver à son oreille des paroles dédaigneuses, pendant que sur son passage les chemins se jonchaient de fleurs : contraste dont des hommes politiques eussent dû comprendre les dangers, dans un pays où tout était alors peuple et soldat, et où le dernier *guerillero* croyait avoir plus contribué à renverser Napoléon que n'avaient pu le faire la débâcle de Russie et le soulèvement de l'Allemagne.

Aux yeux des masses, ces glorieux souvenirs, devant lesquels se taisaient tous les autres, s'incarnaient dans la personne de Ferdinand; et il devint tout puissant, moins comme roi que comme captif délivré par elles. Rétabli sur le trône par une guerre nationale, après y avoir été élevé par une insurrection populaire, vivante expression de la haine espagnole contre Godoï et Bonaparte, ce prince était pour ses sujets le symbole de toutes leurs passions et de toutes leurs antipathies, et ce n'est pas sans raison qu'il se crut fort de toute l'énergie du peuple qu'il avait derrière lui.

Il échappa seulement à l'intelligence de Ferdinand que les peuples ne règnent qu'un jour, et que, dans la situation nouvelle où la paix allait faire entrer l'Espagne, c'était moins à une ivresse passagère qu'aux intérêts permanens et aux idées d'avenir qu'il fallait confier les destinées de

sa couronne. Est-il un gouvernement qui ne puisse tout au moment de son établissement? Avant la promulgation de la charte et la déclaration de Saint-Ouen, le comte d'Artois n'était-il pas accueilli avec transport dans les rues de la capitale? C'est qu'il représentait pour le peuple le plus impérieux de tous les besoins, la paix. Mais il y eut cette différence entre la restauration de Louis XVIII et celle de Ferdinand VII, que la première fut faite en pensant au lendemain, et l'autre, sous le coup seulement des aveugles passions du jour; il y avait de plus, entre la France et l'Espagne de 1814, cette autre différence essentielle, qu'ici le peuple était sur le premier plan, tandis que là il n'occupait que le second.

Ferdinand venait de traverser plusieurs provinces, et partout il avait entendu retentir des acclamations qui ne s'adressaient qu'à sa personne. L'œuvre de 1812 semblait oubliée, et l'était en effet au milieu de ce débordement d'enthousiasme. Nombre d'*ayuntamientos* constitutionnels l'invitaient avec chaleur à repousser les nouveautés; une minorité considérable des cortès, les soixante-neuf députés connus sous le nom de *Perses*, lui avaient transmis une adresse dans le même sens. Ce fut en alléguant ces témoignages, qu'on ne manquait pas de lui présenter comme unanimes, qu'il rendit, le 4 mai 1814, la fameuse déclaration de Valence.

S'appuyant sur l'irrégularité des élections, l'absence des deux premiers ordres au sein des cortès constituantes, l'omnipotence qu'elles s'étaient attribuée, enfin les changemens radicaux introduits brusquement dans les institutions fondamentales de la monarchie, Ferdinand annulait toutes les décisions, lois ou décrets rendus par les deux législatures, ordonnait la clôture immédiate des séances, déclarant coupable de lèse-majesté quiconque engagerait ou exciterait à l'observation de la constitution de Cadix.

Mais en même temps, et s'inclinant devant des nécessités qu'il reconnaissait alors, et dont il devait se jouer si tôt, le roi professait en termes chaleureux une profonde horreur du despotisme, et prenait à la face du monde l'engagement solennel de traiter bientôt avec les députés de l'Espagne et des Indes dans des cortès légitimement assemblées, pour régler avec leur concours tout ce qui conviendrait au bien du royaume, selon l'état des lumières et de la civilisation de l'Europe. La liberté individuelle, la liberté de la presse, « renfermée dans les bornes que la saine raison prescrit à tous, » le vote de l'impôt et d'une liste civile, garanties générales de réforme et de liberté au delà desquelles, on peut l'affirmer, l'opinion publique de l'Espagne n'allait pas plus en 1814 qu'en 1810 : telles étaient les promesses qui descendirent du trône et qui devaient être si promptement oubliées.

Les défauts évidens de la constitution de Cadix et l'impossibilité de la mettre en pratique, la conduite inconvenante des cortès et les traditions monarchiques de l'Espagne doivent faire apprécier l'acte du 4 mai d'un point de vue qui ne saurait être le nôtre. Un gouvernement constitutionnel pouvait en sortir aussi bien qu'un pouvoir de *camarilla*, et rien n'y révélait encore le système de persécution et d'ingratitude qui fut à la fois la honte et le malheur de la royauté. Mais bientôt la peine de mort, portée contre les défenseurs des institutions de 1812, devait atteindre ceux qui rappelleraient au trône ses engagemens de Valence.

LOUIS DE CARNÉ.

(*La seconde partie à un prochain numéro.*)

VOYAGES
D'UN SOLITAIRE.

II.

LE CHAMP DE BATAILLE DE WATERLOO.

Il y avait un peu plus de vingt ans que la bataille avait été livrée quand j'arrivai à Waterloo par la forêt de Soignes. Je suivais seul la route, cherchant, comme il arrive en pareil cas, un point connu pour me reconnaître à travers des lieux si souvent et si diversement décrits. A mi-côte d'une terre en chaume j'entendis la sonnerie d'un troupeau et des poules qui gloussaient dans un bas-fond. Ces bruits champêtres sortaient des cours d'une grande ferme isolée, dont on ne voyait que les toits en ardoises; j'y descendis, et à peine arrivé, je lus sur l'un des bâtimens en brique qui bordent le chemin : Ferme de la Haie-Sainte. Ces mots me saisirent fortement, car avec ce point m'était donné tout l'horizon.

Le champ de bataille n'est point en plaine. Le sol ondulé y forme au contraire partout des ravines parallèles qui se renflent et s'élargissent à leur milieu. Ce que l'on appelle le plateau de Mont-Saint-Jean, est un plan incliné qui n'offre presque aucune surface horizontale. En avant, en arrière et sur les deux côtés, cet espace

vide, d'un terrain rouge et sablonneux, semé d'avoine, de trèfle, de seigle, sans murs, sans fossés, sans barrière, s'entoure d'une ceinture de bois de haute et de petite futaie; véritable champ clos pour un duel à mort. La forêt de Soignes est à deux mille toises en arrière, et les maisons de Mont-Saint-Jean bordent, comme le faubourg d'une grande ville, la route pavée qui traverse cet intervalle; à cause de l'inégalité du sol on ne peut voir de loin que la pointe des toits et le petit dôme de l'église de Waterloo. Sur la lisière des bois et dans la campagne s'élèvent, dans des directions opposées, les clochers en aiguilles de Planchenoit, d'Ohain, de Braine-la-Leud. Une vallée concave traçait le front de bataille; il était fort resserré, ayant moins d'une demi-lieue de développement. Le sol s'exhaussait par le centre et s'inclinait jusqu'à ses extrémités, en sorte que les deux ailes ne pouvaient se voir l'une l'autre. Ce point culminant de la ligne répond à la petite ferme de la Belle-Alliance qu'occupa l'empereur toute l'après-midi, et où se rencontrèrent le soir le duc de Wellington et le maréchal Blucher.

Dans de longs siècles, il sera facile encore de reconnaître la ravine qui séparait les deux armées. Elle est sans eau, sans source, sans arbre. Ses deux extrémités seules et son centre se cachent sous des habitations et des vergers; la gauche est marquée par les ruines du château d'Hougoumont; le centre, par la grande ferme de la Haie-Sainte; la droite, par le village de la Haie, plus connu dans le pays sous celui de Morache. A une demi-lieue plus loin, la vallée se perd du côté de Lasnes dans des défilés, des taillis, des marais, et enfin dans un chemin creux et fort étroit. C'est par ce chemin que déboucha à grand'peine la première colonne des Prussiens de Bulow. Le sol en est tellement spongieux, qu'il devient impraticable sitôt qu'il a plu. Aussi, ce corps d'armée y resta embourbé la moitié du jour, et mit cinq heures à faire une lieue. Dans une des bruyères qui dominent ce défilé, on trouve une colonne et un tombeau, quoique l'action ne se soit pas étendue jusque-là.

Sur l'extrême gauche de la position française et sous une allée de frênes blanchit la carcasse du château d'Hougoumont, incendié par les bombes du prince Jérôme et du général Foy. La chapelle seule est restée debout. On montre comme la relique miraculeuse de la bataille un Christ en bois épargné par le feu. Les murs du verger ont été conservés ainsi que les fameuses charmilles dont ils

étaient couverts. A la place du petit bois par où commença l'attaque verdit un champ d'avoine; les arbres du parc ombragent la tombe d'un Irlandais.

La ferme de la Haie-Sainte, sur laquelle pivotait toute la bataille, est une espèce de forteresse rustique. Les portes des cours et des jardins sont encore criblées de balles. Sous l'un des hangards je vis de grands entassemens d'os et de têtes de chevaux. Parmi ces têtes il y en avait encore avec le mors rouillé entre les dents. Dans les champs, en face de la ferme, de longues et profondes tranchées, remplies de restes d'hommes, de chevaux, de harnais, se reconnaissent de loin à une végétation plus forte et d'un vert plus foncé. Des habitans de Bruxelles marchandaient alors ces ossemens; mais les gens du pays ne voulaient vendre que les restes de chevaux, et l'on était occupé à les séparer d'avec les squelettes d'hommes. De tous côtés les tombes étaient ouvertes. Un fossoyeur me dit une fois en soulevant sa pelle : Voilà des os des grenadiers de la garde; ils sont grands comme des os de chevaux.

Au bout de la vallée, sur la droite, le petit hameau de Morache ou de la Haie s'abrite sous des arbres touffus; il se lie aux vergers du château de Frichermont, qui est de ce côté le pendant du château détruit sur la gauche. C'est par là que se fit la trouée des Prussiens. Le voisinage de la forêt permit au maréchal Blucher de s'élancer comme d'une embuscade; le chemin par lequel il arriva d'Ohain est une étroite clairière dans un bois fourré de pins et de chênes, où les chars ont peine à passer. Les deux armées durent l'apercevoir à la fois et en un clin d'œil, car il débusqua en rase campagne et sur une éminence. De là s'explique comment les fermes de la Haie ne portent point de trace de mitraille. Le village situé dans un bas-fond fut enveloppé et emporté avant que rien eût été préparé pour la moindre défense.

Au centre de la position des Anglais a été élevé un grand tumulus en briques, recouvert de terre. Cette tombe colossale domine de très haut tout l'horizon. Pour la construire, on a écrêté le sommet du plateau dont on a ainsi changé la forme. L'endroit où la route de Bruxelles coupait la ligne anglaise est marquée, des deux côtés, par une colonne funèbre. Ces deux colonnes forment l'entrée mortuaire du champ de Waterloo. Un peu plus loin, dans ce champ néfaste, on trouve une pierre élevée à un in-

connu assassiné là en plein jour. L'inscription est une prière au passant pour rechercher et dénoncer le meurtrier.

Du côté de Planchenoit, à l'endroit où se fit la première attaque de flanc des Prussiens, s'élève un petit monument noir, en fer, de forme gothique, avec ces mots en allemand :

AUX HÉROS TOMBÉS LE ROI ET LA PATRIE RECONNAISSANTE. QU'ILS REPOSENT EN PAIX! BELLE-ALLIANCE, LE 18 JUIN 1815.

On trouve ainsi, dans cet horizon, des tombeaux d'Anglais, d'Hanovriens, de Belges, de Hollandais, de Prussiens, d'Écossais, d'Irlandais; les Français seuls n'en ont pas, ou plutôt tout ce que vous voyez est leur tombeau.

Quand on fait aujourd'hui les marches du maréchal Grouchy, ces marches de deux lieues en un jour, on reconnaît un homme frappé de la fatalité antique, et qui, selon le mot d'un ennemi, s'arrêtait à chaque pas pour attendre l'avenir.

Qui croirait que l'empire du monde dépende quelquefois d'une circonstance telle que la pluie ou le beau temps? Rien pourtant n'est plus vrai. Imaginez qu'au lieu de pleuvoir, il eût fait un rayon de soleil le 18 juin 1815; la bataille eût commencé avec le jour; de l'aveu de tous les hommes de guerre, elle eût été gagnée à deux heures après midi. Au contraire, voilà un nuage qui passe et se résout en pluie, un sol qui s'effondre, des roues qui s'embourbent, une matinée perdue, c'est-à-dire un empereur qui s'en va mourir par-delà l'équateur, et la ruine d'une nation, sans cela invincible.

Il reste encore un des hommes qui servirent de guides à Napoléon pendant la journée et la retraite. Cet homme se rappelle chaque place où l'empereur a passé. Il cultive ces vestiges. C'est là sa religion et son univers, car il n'en fait pas métier. Hors de là, il n'a rien vu, il ne sait rien, il ne se souvient de rien. Quand on me le montra, il battait son blé dans une grange de Maison-le-Roi. Il y avait justement quinze ans que son compagnon de moisson avait rentré sa lourde gerbe à Sainte-Hélène.

La tradition des quatre stations principales de l'empereur pendant la journée du 18 s'est très exactement conservée; elles marquent bien l'ordonnance et les péripéties de la bataille. On voudrait

avoir des détails semblables sur Annibal à la journée de Zama. Vers dix heures du matin, Napoléon mit pied à terre à gauche de la route, sur les hauteurs de Rossomme; il était alors à un peu plus d'un quart de lieue en arrière de son front de bandière. Il dominait de là toute la topographie de la campagne; ses yeux pouvaient facilement plonger dans les ravins de Braine-la-Leud et de la Haie-Sainte. Par malheur, le défilé sur la droite était moins visible; il ne fut pas remarqué; d'ailleurs, les bois de Lasnes et de Saint-Lambert, où s'amassait le danger, étaient encore silencieux. De cette éminence, l'empereur dicta l'ordre de bataille. Pendant quelque temps, il eut le spectacle de son armée rangée à ses pieds sur six lignes. Il put alors répéter avec raison : « Nous avons quatre-vingt-dix chances pour nous, et nous n'en avons pas dix contre. »

La seconde position qu'il occupa était près de la route, en avant de ses réserves, en face de la maison de son guide Descosse. Il était midi; l'action était engagée. De ce mamelon, moins élevé que le précédent, il n'apercevait plus que les points culminans des terrains, les toits de la Haie-Sainte, et le verger d'Hougoumont, où était alors concentrée toute la bataille. C'est de ce même champ qu'il entrevit pour la première fois, du côté de Chapelle-Saint-Lambert, l'avant-garde des Prussiens : il y avait deux heures déjà que ces têtes de colonnes n'étaient plus qu'à une lieue de son flanc droit (1). A travers le feuillage bronzé des taillis, on voit encore le clocher de Saint-Lambert se dessiner en blanc sur la colline, comme un fantôme qui fait un signe, à l'extrémité de l'horizon.

La troisième station de l'empereur, toujours en se rapprochant de l'ennemi, fut sur le plateau de la Belle-Alliance. Le toit rustique de cette ferme, pendant la dernière partie de la journée, servit de point de direction et de ralliement aux corps prussiens qui arrivaient de divers points de l'horizon. Encore une fois, Napoléon commandait de là à tout son champ de bataille; il était au centre de sa double action, un peu plus près de la Haie-Sainte que de Planchenoit : il voyait également bien ses deux ailes; les boulets anglais et prussiens se croisaient sur ce point, qui était le foyer de la courbe décrite par l'armée française.

(1) Voyez le recueil des pièces militaires de l'armée prussienne en 1815, par le lieutenant-colonel Plotho.

Un peu après, on vit l'empereur descendre par la route de Bruxelles; il atteignit jusqu'au pied du ravin de la Haie-Sainte. Il venait de reconnaître les colonnes de Blucher, qui s'élançaient de la lisière du bois sur sa droite et sur son centre. On montre encore les buttes de sable rouge où il arriva, à une demi-portée de fusil de la position anglaise. C'était une action désespérée, comme celle qu'il tenta sur l'Alpone dans la journée d'Arcole. Mais cette fois sa jeunesse ne le protégeait plus. Dans sa retraite, il repassa à travers champs à la droite du même mamelon de Rossomme, d'où il avait eu le matin le spectacle des deux armées. Ses guides, à ce dernier moment, n'entendirent de lui que ces deux mots : « Évitez les marais. »

Pendant long-temps les oiseaux et les animaux ont disparu de l'horizon de Waterloo. Aujourd'hui le paysage flamand a retrouvé toutes ses harmonies champêtres. Les fauvettes sifflent sous les pommiers nains de la Haie-Sainte, et j'ai entendu les pies jaser sous les frênes d'Hougoumont. Le hameau de Planchenoit, qui n'était composé que de chétives cabanes en chaume, a profité de la dépouille des morts. Il brille aujourd'hui sous de jolis toits d'ardoise au milieu de ses grasses prairies. Je l'ai vu au temps de la fauchaison de l'avoine. La vallée était remplie de faucheurs, de faneuses, d'attelages, de chars, de paysans qui faisaient la dînée dans le creux des sillons. Un soir, je m'assis sur une gerbe à côté d'un vieux paysan qui assistait à la levée de ses blés. Il était très au fait de quelques petites circonstances de la bataille, qu'il mêlait à l'histoire de sa ferme et de ses champs ravagés.

« Là-bas, où vous voyez cette rangée de faneuses, était la grande batterie du maréchal Ney.

« A l'endroit où s'abattent ces pigeons de la ferme Papelotte, le premier corps fit son attaque; c'est par là que la déroute commença.

« Vous entendez d'ici le vent souffler dans ce grand orme, le seul qui existe sur le plateau des Anglais. On l'a appelé long-temps l'orme du général Picton; mais c'était une erreur. Le général, avec tout son régiment, a péri dans ce champ de trèfle. Voyez comme l'herbe est verte et foncée!

« Maintenant, regardez sur la route l'endroit où cet enfant chasse devant lui ce troupeau de bœufs de la Haie-Sainte : c'est là que

l'empereur s'est arrêté sans pouvoir faire un pas de plus. Mais l'enfant et le troupeau sont déjà bien plus avant. »

Chaque soir, j'avais à traverser tout le champ de bataille, à la nuit close, pour regagner mon gîte, en arrière de Maison-le-Roi. A cette heure la chouette se lamente dans les décombres d'Hougoumont; les chauve-souris passent sur votre tête en effleurant d'opaques nuages. Au loin, les chiens hargneux hurlent dans les fermes, et sur le pavé des chaussées on entend gémir les roues de quelque attelage invisible. Le tumulus des Anglais, surmonté du lion de marbre, les colonnes qui bordent le chemin, le monument de fer des Prussiens, s'exhaussent dans les ténèbres. L'horizon est lourd et sinistre. Pour peu que le vent s'élève et fasse trembler le feuillage des futaies voisines, on croit entendre des ames murmurer et des esprits passer sur la face de la terre.

Mais pour qui ces hommes sont-ils morts? Pour le juste ou l'injuste? N'y avait-il, comme on le prétend, rien au bout de ces deux mots : *Vive l'empereur!* N'était-ce que la cause d'un homme qui se débattait à Waterloo? Et, si cela est, comment concilier la liberté avec l'inguérissable regret de ce qui a causé la chute du despote? Grandes questions qui se soulèvent à chaque pas devant vous dans cette triste vallée, comme les fantômes sous la tente de Richard.

Il est deux époques dans la vie de Napoléon qui se distinguent d'elles-mêmes : dans la première, il est exclusivement l'homme de la France, le ministre de la volonté nationale. Il combat pour les foyers, pour la frontière; il traite avec l'étranger, non pour envahir, mais pour conserver. C'est l'homme d'Arcole et de Campo-Formio; c'est le consul de Marengo. Il est pour lui une autre époque, quand, la cause nationale étant gagnée en apparence, il agrandit la question dans la paix comme dans la guerre : au lieu du pays, le monde; au lieu de la France, l'humanité. Désormais, il appuie son levier sur la France, comme sur un point fixe, pour créer un univers nouveau, jusqu'à ce que ce point d'appui ploie et succombe sous l'effort. C'est l'époque qui commence en 1804 et finit en 1815; c'est l'établissement de l'empire. A Bonaparte succède Napoléon.

Jusque-là la France avait été le but; elle devient le moyen. Les évènemens qui suivent ne paraissent plus résulter des conditions naturelles du pays. Au lieu de l'évidente logique qui avait auparavant mené les évènemens, tout semble abandonné à la fantaisie d'un

seul. On est comme transporté sous un autre ciel, dans un autre climat. Un homme seul, d'une race étrangère, est arrivé; et ce que l'on aimait, on commence à le haïr; ce que l'on haïssait, on se met à l'aimer. Ce n'est plus le même peuple, ce n'est plus la même langue; le pays même semble avoir changé. Pourtant il n'en est rien, et il est facile de retrouver sous le despotisme la tradition persistante de la révolution française.

Il ne suffisait pas à cette révolution d'avoir échappé à l'étranger en 93; cette alerte n'était que le début d'une guerre de trente ans. On vit alors qu'on courait un danger beaucoup plus grand que celui de la perte de la liberté, et que la vie même de l'état était dans un péril permanent en face de l'Europe. Pour résister à ce danger, s'érigea une dictature comme lui permanente, qui s'appela tantôt la convention, tantôt le directoire, tantôt le consulat, tantôt l'empire. Ces gouvernemens furent autant de machines de guerre, construits l'un après l'autre et dans la même idée, pour battre en brèche la vieille Europe, jusqu'à ce qu'elle demandât merci à la révolution. Chercher des élémens de liberté dans ces combinaisons, dont la force était la première nécessité, c'est chercher dans la guerre ce qui appartient à la paix. Le drapeau de combat pendait sur les murailles de la France; la première affaire pour être libre, c'était de vaincre.

Au fond, les conditions apportées au monde par la révolution française, à son origine, étaient telles que, pour s'établir tout d'abord et vivre au milieu de l'Europe, il lui eût fallu, comme les états d'Amérique, être entourée de déserts ou de populations muettes. La main qui devait faire le désert était celle qui prit la couronne en 1804.

La liberté du citoyen présuppose l'indépendance de l'état, et l'édifice de la Déclaration des droits avait besoin d'être fondé sur une base de granit. En Angleterre, avant que la constitution s'établît, on vit le pouvoir de Cromwell faire taire toutes les lois et réunir les trois royaumes. Avant qu'elle s'établît en France, on vit un autre Cromwell ceindre ou briser toutes les couronnes. Mais celui-ci fut vaincu, et le coup qui brisa le despotisme anéantit en même temps la liberté.

La guerre était tellement dans les conditions de cette époque, qu'elle ressortait des projets les plus contradictoires. La paix l'a-

limentait plus qu'elle ne l'interrompait. La France la voulait pour assurer son avenir, l'Europe pour reconquérir son passé, le chef de l'état pour maintenir son arbitraire. Ainsi, la liberté et l'arbitraire, le passé et l'avenir, s'unissaient pour l'exiger. On se trompait l'un l'autre en signant de fausses trèves; on aurait pu crier : Dieu le veut! Dieu le veut!

Si l'on recherche comment la démocratie put se concilier pendant la lutte avec le pouvoir absolu, il est facile de voir d'abord que ces deux mots ne se sont pas toujours exclus. C'est ainsi que dans l'antiquité la Grèce démocratique se modifia sous la main d'Alexandre pour aller remplir l'Orient de son génie. De même encore, la démocratie romaine se tut quelque temps devant César, et le chargea de sa victoire. César, l'homme du peuple, fut le précurseur guerrier de l'Évangile. Napoléon sera-t-il le précurseur d'un évangile nouveau?

Le peuple ne juge long-temps les pouvoirs que par l'origine d'où ils sortent. Jamais il ne vit le despote dans celui qui était surgi de ses rangs. La capote du sous-lieutenant couvrit jusqu'à la fin l'empereur. D'ailleurs, la démocratie comprenait que cet homme était son soldat, comme Mirabeau avait été son orateur. Au milieu des conseils des rois, il était le seul qui fût là par la volonté et par l'élection du pays. Quand le peuple, après le consulat, ne vit plus distinctement l'image de la révolution, il se trouva entraîné à de vastes projets, dont le but lui échappait et qui le séduisaient par leur mystère. Il sentit aveuglément qu'il devenait un agent formidable de civilisation, et les proclamations du chef, comme les chapitres du Coran, l'instruisaient à demi de la mission de son prophète. Jeté dans un monde nouveau, il fit comme la phalange macédonienne transportée en Orient : il oublia le sol natal.

Ceci explique comment deux sortes d'hommes ne se sont jamais trompés sur le caractère du despotisme de l'empire. Ni sur le trône, ni dans la rue, il n'abusa personne. L'empereur ne réussit jamais à se faire passer pour un roi de vieille race, ni auprès des rois, ni auprès du peuple; et c'est pourquoi il ne s'attira jamais, quoi qu'il fît pour cela, ni l'amitié des uns, ni l'inimitié de l'autre.

L'empire fut le moment où la révolution traîna sur son char de triomphe, à travers toutes les capitales, une royauté faite de ses mains; car dans le moment même où elle semblait s'abdiquer, elle

faisait pourtant acte de puissance et de vie. Elle avait brisé une royauté, elle en reconstruisait une nouvelle. C'était encore là un acte de souverain. Elle prenait, il est vrai, le costume et les usages des rois vaincus, comme Alexandre avait revêtu, après Arbelles, la pourpre de l'Asie; mais en vain elle changeait de figure et de nom. Elle ne pouvait renier son origine.

Au reste, l'empire avait en lui plusieurs causes de ruine, lesquelles semblaient se contredire l'une l'autre. Il y en avait qui lui avaient été léguées par la révolution même; il y en avait, au contraire, qui venaient de ce qu'il avait mutilé la révolution; enfin, il y en avait qui tenaient à la personne même du chef, car il est de la nature de ces hommes d'épuiser promptement les générations qui les servent. Les Grecs étaient las d'Alexandre sur l'Indus; les Romains, de César, à Munda; la France était lasse de Napoléon, sur le Niémen. Comme, au reste, il réunissait en lui la double usurpation de la royauté et de la révolution, il ne pouvait manquer de rencontrer une double lutte. C'est ce que l'on vit dans les cent-jours, où il fut ruiné au dedans, au nom de la révolution, au dehors, au nom de la légitimité.

Il y avait de telles contradictions dans cet établissement, qu'évidemment il fallait tout le génie de son chef pour le faire durer. Même sans la main de l'étranger, il serait tombé par des causes intérieures, dès la seconde génération, comme ceux de Charlemagne et de Cromwell; mais la différence infinie pour la France eût été que sur la base solide et non violée de sa puissance extérieure, elle eût établi, dans une pleine indépendance, sa volonté politique, qu'elle qu'elle fût : royauté, aristocratie, démocratie, au milieu du respect des peuples, comme l'Angleterre au sein de l'Océan.

Si l'on pouvait encore douter que la cause de la démocratie ait été représentée par Napoléon, il suffirait de voir ce que la première est devenue quand le second est tombé. Sous la restauration, la démocratie n'a-t-elle pas eu aussi son roc de Sainte-Hélène, en même temps que son chef? A mesure que celui-ci vint à manquer, ne dut-elle pas abdiquer comme lui sa souveraineté entre les mains de la légitimité? Le peuple ne perdit-il pas sa couronne le jour où le despote perdit la sienne? ne lui fallut-il pas rendre son épée aux gentilshommes, et cacher son drapeau devant le drapeau du droit

divin? Quand on voit cette chute commune du peuple en même temps que du chef, ne devient-il pas de la dernière évidence que le peuple et le chef relevaient d'un même principe, puisque ce qui faisait périr l'un faisait en même temps périr l'autre?

Les *cent-jours* furent un effort de la France pour reconquérir la possession d'elle-même qui venait de lui être enlevée par l'étranger. Elle courut au-devant de Napoléon parce qu'il était, comme les trois couleurs, le symbole, non de la liberté, mais de l'indépendance nationale. Quand l'ennemi feignit de séparer la cause d'un homme de celle du pays, ce fut une ruse de guerre fort légitime. Mais que des esprits sincères se soient laissé abuser par ce stratagème, ce sera l'étonnement de l'avenir. Il se trouva une assemblée politique qui crut que la cause de la guerre entre la France et l'Europe n'était rien autre qu'un homme; elle le sacrifia. Qu'arriva-t-il? la révolution fut faite prisonnière de guerre, et défila, les pieds nus et les mains liées, pendant quinze ans, sous le drapeau de l'invasion.

Ce qui distingue la restauration française de la plupart de celles dont l'histoire fait mention, et ce qui fit son malheur, c'est qu'elle fut, non le résultat de la guerre civile, mais le produit de la conquête étrangère. La France lui fut livrée, non comme une nation douée de libre arbitre, mais comme une chose destituée de volonté, comme un butin fait dans la bataille. De là, la restauration fut parfaitement conséquente en déniant, dès l'origine, toute espèce de droit à ce *caput mortuum*. Elle pouvait lui faire l'*octroi*, la concession d'une loi; mais il impliquait contradiction de reconnaître un droit indépendant au cadavre d'un état tombé captif entre ses mains. Il n'y eut point de capitulation entre la France et la restauration. Non; la révolution fut prise d'assaut et rendue à discrétion armes et bagages. Dans le pillage de la fortune de la France, la révolution fut estimée chose de bonne prise, et adjugée, comme telle, à la restauration. Voilà les faits réduits à leur expression la plus simple. Ainsi, la prise de possession du royaume, dans le préambule de la Charte, laquelle étonna si fort les publicistes, n'était pas autre chose au fond que la reconnaissance littérale des faits. Par prudence, le vainqueur pouvait octroyer des franchises au vaincu; celui-ci n'avait rien autre chose à réclamer; il appartenait, par droit de conquête, au *bon plaisir* du maître. Aucun échange d'obligation véritable ne pouvait s'établir entre celui qui n'avait que des droits, et

celui qui n'avait que des devoirs. La violence les unissait, la violence devait les séparer; 1830 devait rendre raison de 1814 et de 1815.

On sera émerveillé dans l'avenir, lorsqu'on lira les sophismes que notre époque a développés sur l'invasion. Les principes les plus simples de cette matière ont été si bien dénaturés par le génie scolastique de nos temps, qu'il importe de saisir l'occasion de les rétablir, toutes les fois qu'elle se rencontre.

Pendant long-temps les esprits les plus graves se turent sur cette question, et un évènement aussi immense fut considéré comme un fait passager; soit terreur de toucher une plaie si profonde, soit nécessité de s'en distraire, car on ne peut supposer l'oubli. Les uns admirent que le despotisme pouvait devenir tel qu'il fût permis de s'en affranchir, au prix même de l'invasion; d'autres établirent qu'il n'y avait eu de lésé en France que l'autorité d'un seul, et qu'un million d'ennemis n'avait tout au plus foulé, dans le pays, que la couronne d'un Corse; il y en eut enfin qui applaudirent à ce sophisme, qu'il n'y avait eu ni vainqueur, ni vaincu, que tout s'était passé à Waterloo, entre des idées, dans le champ clos de l'intelligence humaine. Il suffit d'énoncer ces théories pour montrer quelle perturbation s'était faite dans la conscience publique.

Durant quinze ans, les positions étant également fausses pour le pouvoir et pour le peuple, toutes les idées eurent le temps de se convertir en sophismes; sorte d'époques mixtes, plus corruptrices cent fois que la franche et sanglante tyrannie. On s'accoutuma à croire que le citoyen pouvait rester libre quand l'état était esclave. On ne parla plus de nation, mais beaucoup d'humanité, comme si l'humanité sans nation était autre chose qu'une cohue du genre humain. Le sentiment de la patrie fut estimé chose étroite et surannée. A la place de ses vertus exigeantes et partiales, on érigea les vertus cosmopolites, d'autant mieux qu'elles dispensent presque toujours de la pratique. On devint philosophe; on cessa d'être peuple. C'est ainsi qu'ont fait tous les empires qui se sont peu à peu retirés de la conduite du monde.

Il est trois sortes d'invasions que l'on a pris à tâche de confondre, et qui, pourtant, ont des effets bien différens. La première est celle qui est repoussée du sol. L'état alors ne fait que s'accroître au sortir du danger. Le peuple grandit par le souvenir de son héroïsme.

C'est l'Italie après Annibal; c'est l'Amérique sous Washington; c'est la France sous le consulat. La deuxième espèce d'invasion est celle où le vainqueur s'assied sur le terrain conquis et y établit sa demeure future. C'est l'Espagne sous les Maures; c'est l'Angleterre sous les Normands. Dans ce cas, un nouvel état se forme des ruines de l'ancien. Une société plus jeune s'établit au sein de la race conquise. Tout peut encore être profit pour l'avenir de la contrée subjuguée. La troisième sorte d'invasion est celle où le conquérant se retire du milieu de sa conquête après l'avoir liée à un gouvernement de son choix. Alors, voici ce qui arrive : la nation est pendant quelque temps abolie. Il reste des débris d'un peuple, mais plus de peuple. La tradition du droit est brisée, la conscience publique s'évanouit; il n'y a plus de despotisme, il n'y a plus de liberté. L'état est mort.

Chez les anciens, cette même idée avait une expression beaucoup plus claire; un peuple envahi, conquis, était un peuple qui n'avait plus de droit politique; et comme tous les droits naissaient pour eux du droit politique, non-seulement il n'y avait plus là de peuple, mais plus d'hommes dans ce peuple. Les hommes devenaient des *choses*, des *meubles;* et c'était une conséquence nécessaire que d'en faire des esclaves; déduction si juste qu'elle ne fut jamais mise en doute par la conscience, ni des vainqueurs, ni des vaincus. La civilisation moderne a tempéré ces principes; elle ne les a point abolis, car ils sont dans la nature des choses.

Cela posé, on admire aujourd'hui que des partis aient cru sérieusement qu'un aussi grand mal que la soumission à la conquête pût jamais se convertir en bien. Là où il n'y a plus d'état, pour qui est le bénéfice de l'avenir? Sur cette base de la France démantelée, il n'y eut pas d'abord plus de place pour la royauté qu'il n'y en avait pour le peuple. On y plaça à tous hasards ce que l'on appela justement une fiction constitutionnelle!

L'invasion fut la ruine de tous les pouvoirs, de la royauté, de l'aristocratie, de la démocratie.

Et d'abord de la royauté. Injuste ou non, le souvenir de l'étranger ne fut-il pas l'obstacle incessant à toute réconciliation, le mot d'ordre de toutes les haines, la pensée qui mina sans relâche le sol sous les pas de la vieille monarchie? Elle ne pouvait se racheter ni par la tyrannie, ni par la liberté; le bien et le

mal, tout se tournait contre elle. Pour la condamner, quoi qu'elle fît, il n'était besoin que de dresser en face d'elle le fantôme de l'invasion. C'était, à son banquet, le fantôme de Banco.

Quant à l'aristocratie, elle a reconnu, mais trop tard, que le jour funeste pour elle a été celui où elle entra, avec l'émigration, dans les rangs ennemis. Ce jour-là, elle perdit ce qui avait fait le caractère de toutes les aristocraties passées, romaine, vénitienne, anglaise, lequel avait été toujours de conserver intacte et de défendre, en première ligne, l'indépendance de l'état. Non, ce n'est point dans l'Assemblée Constituante que l'aristocratie française a perdu ses titres; elle sait bien elle-même que c'est le jour où elle bourra ses fusils dans les rangs de l'étranger.

Pour ce qui regarde les libertés nationales, comment s'imagine-t-on qu'elles soient sorties de ce moment de néant, où la nation disparut sous la loi du plus fort? La vie même avait été suspendue dans le pays. Ce n'est point en un moment que cette force morale se répare; et les libertés populaires ne témoignent que trop encore qu'elles sont nées dans un tombeau. Un principe ennemi a été introduit dans l'état; il a, pour ainsi dire, partagé entre les partis le cœur du pays. La blessure de la France n'est pas guérie, et le fer de l'étranger est resté dans la plaie.

Il faut prononcer ces mots affreux, quoi qu'il en coûte, afin que la génération qui s'élève soit au moins convaincue, par cet exemple, qu'il vaut mieux, pour un peuple, périr jusqu'au dernier homme, que de rendre son épée à ce que l'on appelle, toujours au besoin, civilisation, humanité, philosophie. La première philosophie, comme la première liberté, comme la véritable humanité, est de faire respecter en soi le droit de la conscience humaine, malgré la violence de l'univers ligué et déchaîné. Hors de là, il n'est que chimère et fol abaissement. Que les prétendus bienfaits apportés par le vainqueur ne fassent plus nulle part illusion à personne; que nul ne se berce en cela des avantages métaphysiques des transformations sociales, lesquelles déguisent mal, comme on voit, le dépérissement des ames et l'allanguissement des courages. Que l'on sache bien que la tyrannie toute nue, si elle est née du sol, est un bienfait en comparaison des libertés apportées par la victoire de l'étranger; car, encore une fois, cette victoire est la mort, et ces libertés ne décorent que le tombeau de l'état.

Pour se jeter dans la pratique des grandes choses, pour manier audacieusement les affaires de la civilisation, il faut qu'un peuple ne connaisse pas les limites de ses forces. Tous ceux qui ont pris jusqu'à présent l'initiative dans l'histoire, ont été possédés de cette sublime ignorance. Quand un peuple a connu sa mesure, il se retire de la lice; le Dieu n'habite plus en lui.

On demande pourquoi les grands évènemens, comme les grandes inspirations, manquent aujourd'hui au monde; je réponds que tous les peuples européens ayant fait dans ces derniers temps, l'un après l'autre, l'épreuve de leur faiblesse, tous hésitent à s'emparer résolument des affaires du monde : aucun n'a plus foi en lui-même. Ce fut une des missions de Napoléon, et l'un des buts de l'établissement de 1804, que de les briser les uns après les autres, et les uns par les autres, afin que nul ne se confiant plus en sa force isolée, ils n'entreprennent plus rien que d'un effort commun. Jusqu'à ce jour, tous les grands résultats de l'activité humaine ont été produits par l'énergie des sentimens nationaux. Plus ces sentimens ont été concentrés, plus aussi les nations ont été fortes et fécondes. C'est ce qui explique comment de si grandes choses se sont produites sous le despotisme d'un homme qui exaltait et personnifiait le génie particulier d'un état. Ainsi Athènes sous Périclès, Rome après César, Florence sous les Médicis, la France sous Louis XIV. De nos jours, au contraire, l'esprit de chaque nation, en particulier, s'efface et se confond; en même temps disparaissent, pour un moment, les grandes audaces et les sublimes entreprises. Il y a une espèce d'interrègne dans le monde; l'univers est rempli de lambeaux qui se cherchent l'un l'autre; vous diriez d'un serpent qu'un géant vient de partager en plusieurs tronçons en le foulant sous ses pas. Consultez, visitez, interrogez les peuples les plus vantés; ils sont tous frappés d'impuissance et d'inertie. Aux uns, c'est la force matérielle qui manque; aux autres, c'est la vie de l'intelligence; à tous, c'est l'indépendance et la spontanéité. Ils ont d'excellentes parties et, pour ainsi dire, des membres achevés; mais pas un ne forme à lui seul un ensemble complet et organique. Chacun a son but devant soi; pas un n'ose y toucher. La Russie recule devant sa proie en Orient, l'Allemagne devant son unité, la France devant sa liberté. Dans ces circonstances, le génie de tous s'allanguit, car il ne s'est pas encore formé un esprit général à la

place de ces esprits différens qui s'épuisent; il n'y a plus de nations, et il n'y a point encore d'humanité.

Le peu de cas que les nations font d'elles-mêmes, en tant que nations, peut se mesurer exactement par l'habitude, par la menace, par la sollicitation des interventions armées qui tendent à devenir peu à peu le droit des gens en Europe. Supposé que ce droit s'établisse, bien des tumultes seront réprimés, bien des séditions étouffées; on instituera même prématurément un cosmopolitisme informe. Mais quand on aura violé ainsi tout ce que les ancêtres honoraient; quand l'idée de patrie dégradée par son propre abandon ne réveillera plus nulle part ni fierté, ni amour; quand il n'y aura plus de barrière, plus de foyer, plus d'asile, il n'y aura plus de peuples, cela est vrai; mais aussi il n'y aura plus d'hommes. Avant un siècle, si personne n'opposait à ces maximes une barre d'airain, l'Europe occidentale et continentale ne serait plus qu'une cohue de bourgeois sans feu ni lieu, sans valeur et sans cœur, prêts à devenir, comme ceux de Bysance, la proie du premier venu qui leur ferait l'honneur d'abaisser la main sur eux.

ED. QUINET.

BALE.

§ I.

ASPECT DE BALE. — LE RHIN. — LE PONT DE BALE.

Nous longions depuis le matin l'ancien lit du Rhin, suivant cette belle chaussée romaine hardiment jetée sur le flanc de la vallée, comme un pont de vingt lieues, et nous dirigeant vers Bâle, qui forme la porte de la Suisse de ce côté. Nous avions déjà dépassé Saint-Louis, bourgade imperceptible il y a trente ans (1), et dont la contrebande a fait une ville depuis que les postes de douanes y sont établis; nous nous étions arrêtés un instant devant le mausolée élevé à la mémoire du jeune Abatucci, Italien mort au service de la France, à une époque où tout ce qu'il y avait de sang généreux en Europe coulait pour elle ou par elle; nous avions enfin rapidement traversé ces ruines couvertes de ronces auxquelles on a conservé le nom d'Huningue, lorsque Bâle nous apparut enfin avec les toits bariolés de sa cathédrale, ses maisons blanches nichées dans les feuilles, ses remparts verdoyans, et son grand fleuve grondant doucement à ses pieds, comme

(1) L'ancienne église de Saint-Louis (qui, du reste, est encore la seule) donne une idée du peu d'importance de cet endroit avant l'établissement des postes de douanes; elle peut à peine contenir vingt personnes.

un lion assoupi. Quelques minutes après, le pont-levis tremblait sous notre léger voiturin, et la sentinelle se rangeait pour nous laisser passer; car la république de Bâle a une armée composée de *deux cent un* hommes, qui, comme nos gardes nationaux, jouent au soldat et laissent pousser leurs moustaches.

La première chose qui frappe en entrant à Bâle, c'est l'expression de tristesse et de solitude empreinte partout. Qui a traversé nos joyeuses villes de France et ne se rappelle leurs faubourgs animés, leurs fontaines entourées de servantes causeuses, leurs balcons chargés de beaux enfans qui regardent, leurs fenêtres tapissées de jeunes brodeuses dont l'aiguille reste en l'air dès que le bruit d'un équipage fait frissonner les vitres? Oh! que de stores entr'ouverts, que de rideaux soulevés, que de coups d'œil, que de sourires! comme tout vous accueille et vous regarde! A Bâle, rien de tout cela. Au bruit de votre voiture, on tire les volets, on ferme les portes, et les femmes se cachent. Tout est mort, désert; on dirait une ville à louer. Si, en traversant un quartier isolé, au détour d'une rue, il vous arrive de tomber au milieu d'un groupe de jeunes filles, qui se sont oubliées à causer sur les seuils, vous les voyez s'envoler, à votre aspect, comme un essaim de pigeons effrayés.

Il ne faudrait point croire cependant que l'emprisonnement volontaire des Bâloises dénote chez elles une absence complète de curiosité; mais elles ont trouvé moyen de concilier celle-ci avec leur sauvagerie. Des miroirs fixés à des verges de fer, et habilement disposés aux fenêtres, leur permettent d'apercevoir, du fond de leurs appartemens, tout ce qui se passe au dehors, en leur évitant à elles-mêmes le désagrément d'être aperçues. De cette manière le monde passe devant leurs yeux sans les effaroucher, et sous forme de lanterne magique.

Mais si les rues de Bâle sont tristes à parcourir, en revanche on ne saurait donner idée de leur exquise propreté. Toutes les maisons ont l'air d'avoir été finies la veille et d'attendre leur premier locataire. Pas une lézarde, pas une égratignure, pas une tache sur tous ces murs peints à l'huile, pas une fêlure dans toutes ces grilles d'un travail merveilleux qui défendent les fenêtres les moins élevées. Les bancs d'été placés près du seuil sont soigneusement relevés et incrustés dans la muraille, à l'abri de la pluie et du soleil. Si la rue forme une pente trop raide, des *mains-courantes*, fixées aux murs, aident les pas du vieillard ou du paysan chargé. Partout vous trouvez cette attention minutieuse, cette surveillance des besoins de la foule, cette sollicitude du propriétaire et du père de famille. On sent qu'à Bâle rien n'échappe à l'œil du gouvernement, et qu'il fait chaque soir le tour de ses états. A la vérité, la tâche des chefs est facile; eux-mêmes peuvent descendre aux détails, et, en ouvrant les bras, ils

touchent les deux bouts de la république; mais quoique ce ne soit après tout qu'une grande maison à régir, l'aspect extérieur de Bâle prouve en faveur des femmes de ménage qui sont ses ministres.

Du reste, la propreté que l'on y remarque semble le résultat de vieilles habitudes; elle est passée dans le caractère des habitans. Cet amour excessif pour tout ce qui est rangé, net et luisant, porte même beaucoup de Bâlois à n'habiter que quelques chambres sur le derrière de leurs vastes maisons, tandis que les appartemens du devant, où n'entrent que les frotteurs, restent éternellement vides. A la vérité les occasions d'ouvrir ces salons élégans seraient rares à Bâle. Soit austérité religieuse, soit réserve républicaine, soit manque de goût pour les associations improvisées que forme le plaisir, les Bâlois ne donnent guère de fêtes et se visitent peu. On reproche à leur caractère l'insociabilité silencieuse qui se retrouve plus ou moins dans toutes les républiques suisses, et qui tient à l'orgueil bourgeois, à l'isolement et surtout à l'espèce d'égoïsme étroit qui est peut-être l'inconvénient le plus grave des petits gouvernemens. Uniquement occupés de leurs affaires, dans lesquelles ils déploient la patience persistante et calculatrice dont l'expérience a fait un proverbe contre les Suisses, ils ne font point dépasser à leurs relations d'amitié les bornes du foyer domestique. C'est sans doute à ces habitudes casanières qu'il faut attribuer la tristesse de leur ville; mais ils lui doivent aussi peut-être la régularité de leur commerce, la sûreté de leurs opérations, et l'accroissement lent, mais solide, de leurs fortunes (1).

On sait que l'ancien canton de Bâle s'est partagé depuis peu de temps en deux cantons, qui, grace à cette division, fournissent maintenant chacun un *demi-député* à la diète. La cause de la désunion survenue entre Bâle-Ville et Bâle-Campagne existe dans la Suisse entière, et menace dans ce moment la plupart des cantons d'une séparation semblable. La jalousie des campagnes contre les villes, entretenue par les priviléges de ces dernières et leur orgueil aristocratique, amènera tôt ou tard le même résultat partout. La bourgeoisie campagnarde supporte avec trop d'impatience la supériorité de fortune, de position et d'intelligence, de la bourgeoisie urbaine, pour que ces vaniteuses rivalités n'entraînent pas de fâcheux débats. Quant aux classes inférieures, ce sont, en Suisse comme par-

(1) Les capitaux des Bâlois sont immenses, et l'Alsace doit à leur emploi une partie de sa prospérité. Dans un article de la *Revue de Paris* (17 juillet) sur Mulhouse, il a été dit que les Bâlois prêtaient à des conditions onéreuses et à des taux fort élevés; c'est une erreur. De nouveaux renseignemens ont mis l'auteur à même de reconnaître que les fonds bâlois étaient au contraire généralement empruntés à un taux inférieur à l'intérêt légal de la France.

tout, des nombres abstraits et insignifians par eux-mêmes, auxquels les ambitieux donnent une valeur. Instrumens dociles, elles se laissent aller à la main qui les pousse, font et défont leurs libertés avec le même aveuglement et la même insouciance. Il est certain que lorsque les discussions commencèrent entre Bâle-Ville et Bâle-Campagne, aucun motif grave de discorde n'existait. Si les hommes de Bâle-Ville qui étaient au pouvoir gouvernaient avec une dignité un peu raide, du moins y avait-il chez eux bon vouloir et impartialité. Mais depuis long-temps la haine s'amassait dans certaines ames que l'on avait froissées à l'endroit de leur amour-propre. Une sourde agitation couvait dans les villages. L'orage éclata enfin : la loi électorale en fut le prétexte. D'après cette loi, le grand conseil se composait de députés choisis par Bâle-Ville et par Bâle-Campagne, en nombre inégal, mais non proportionnellement à leurs populations respectives. Bâle-Campagne ne se contenta pas de nommer la majorité des membres, elle demanda que cette majorité fût en rapport mathématique avec celle de ses électeurs. C'était réduire la ville à une minorité insignifiante; elle résista, et la discussion en arriva bientôt à un point qui laissait peu de chances d'accommodement. Cependant quelques esprits concilians s'entremirent, et l'on convint de part d'autre d'en appeler à une constituante qui se chargerait de réviser le pacte cantonnal. Mais lorsqu'il s'agit d'élire les membres de cette constituante, une nouvelle difficulté se présenta. La ville et la campagne devaient-elles nommer des députés d'après la charte qui existait ou d'après le système que l'on voulait y substituer. La question primitive reparaissait dans toute sa force, et l'affaire se trouvait ramenée exactement à son point de départ. Ainsi enfermés dans un cercle vicieux, les députés de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne firent d'inutiles efforts pour s'entendre; ils se séparèrent après de longues et amères discussions qui n'eurent pour résultat que d'affermir davantage chacun dans son opinion. Ce fut alors que parut le manifeste de la campagne par lequel elle déclarait rompre l'union et proclamait son indépendance. Les Bâlois considérèrent cet acte comme une déclaration de guerre; et, résolus à maîtriser ce qu'ils appelaient une émeute de paysans, ils réunirent leurs troupes, s'armèrent eux-mêmes et marchèrent contre le bourg principal dont les révoltés avaient fait le siége de leur nouveau gouvernement. Le succès d'une telle expédition leur paraissait tellement certain, qu'ils annoncèrent, en partant, l'heure à laquelle le drapeau de Bâle-Ville flotterait sur le bourg conquis. Les habitans montèrent en conséquence sur les remparts et sur les clochers pour attendre le signal des vainqueurs; mais au bout de quelques heures, ils aperçurent tout à coup, sur la route, une foule en désordre qui fuyait vers la ville, couverte de poussière et de sang. C'était l'armée bâloise

qui avait rencontré les paysans embusqués des deux côtés du chemin et qui revenait en pleine déroute. A cette nouvelle, la consternation se répandit dans la cité : passant, comme il arrive toujours, de l'extrême confiance à l'extrême terreur, les habitans coururent aux armes; ils croyaient voir déjà la population des campagnes aux portes, et chacun songea à défendre sa vie et son bien. On exhaussa les murs avec des fascines et des sacs de terre; quelques bourgeois firent même transporter des pavés dans leurs greniers, résolus à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, et à faire de Bâle, en cas d'assaut, une nouvelle Saragosse. Heureusement, tous ces préparatifs furent inutiles. Les pourparlers recommencèrent, et la querelle se termina enfin par la séparation de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne. L'*épargne* que les paysans croyaient immense, et dont on leur avait annoncé le partage comme prime d'encouragement pour l'insurrection, se trouva contenir peu de chose et fut divisée entre les deux nouveaux cantons sans enrichir personne.

Du reste, la séparation a été plus avantageuse que nuisible à Bâle-Ville. Son gouvernement en a été simplifié et délivré de mille embarras, sans cesse renaissans; elle a vu, par contre-coup, s'accroître sa prospérité matérielle. Il est remarquable que depuis cette séparation, son budget des recettes, au lieu de subir une forte réduction comme cela eût semblé naturel, s'est légèrement accru. Ce budget, du reste, ne monte guère à plus de 150,000 francs. Quelque minime que soit cette somme, elle suffit au petit conseil pour entretenir une bibliothèque, un musée, une université, et pour subvenir à toutes les dépenses relatives aux voies de communication, aux ponts, aux édifices publics, etc. Les recettes se composent presque uniquement d'un impôt personnel, égal au centième du revenu. Chaque citoyen constate lui-même, sous la foi du serment, la quotité de ce revenu. Les commerçans paient tant pour cent, non sur les bénéfices qu'ils ont réalisés, mais sur la valeur brute des affaires qu'ils ont faites dans l'année.

Mais si le gouvernement de Bâle-Ville fait preuve d'une grande habileté, en revanche celui de Bâle-Campagne montre aussi peu d'expérience que de tenue. Livré à des intelligences étroites, à des vanités rancuneuses et tracassières, il manque également de sens et de convenance. Depuis les démêlés survenus entre la France et lui, relativement à la capacité des juifs pour posséder, il n'a cessé d'exprimer son hostilité à notre gouvernement, de la manière la plus grossière. L'unique et ridicule journal qui se publie dans Bâle-Campagne, est habituellement rempli d'injures contre Louis-Philippe (qui pour eux est la France), injures telles qu'aucune presse parisienne ne voudrait en imprimer. On jugera du reste du bon goût qui préside à la rédaction de la feuille de Bâle-Campagne,

et aux habitudes de son gouvernement, par l'article suivant qui s'y trouvait il y a peu de temps : « L'huissier soussigné a l'honneur de prier messieurs les membres du grand conseil de lui faire connaître l'estaminet où ils se tiennent d'habitude, afin qu'il puisse les trouver et les réunir, chose qui n'a pu encore avoir lieu. »

Notre première pensée, en arrivant à Bâle, fut de courir vers le Rhin. Chaque grande époque historique semble avoir eu un fleuve inséparablement lié à ses souvenirs. L'âge biblique a eu l'Euphrate, l'âge héroïque le Simoïs, Rome le Tibre; mais le Rhin se rattache à l'histoire moderne tout entière. Le Rhin, ce n'est pas seulement un nom comme le Tage, le Volga, le Meschacébé; le Rhin! c'est *le fleuve* (1), c'est celui que les maîtres du monde ne nommaient jamais sans y joindre le titre de *superbe;* c'est le Rubicon que les peuples ne passent qu'après avoir tiré l'épée et jeté le fourreau. L'Europe entière est venue boire à cette onde belliqueuse, et, depuis Charlemagne jusqu'à Napoléon, tous les grands hommes de guerre y ont mis leurs coursiers à la nage. Du reste, il faut le dire, le Rhin est digne de son nom et de ses souvenirs. Ce n'est point du tout *un vieillard à barbe limoneuse,* couché au milieu des roseaux, et le coude appuyé sur un vase étrusque, tel que nous l'ont représenté les poètes et les sculpteurs du grand siècle; c'est un vrai fleuve, large, majestueux, rapide, et de ce beau vert d'océan pour lequel les anciens avaient inventé un mot. Quant à sa voix, elle est puissante sans doute, mais quelle voix de la nature peut émouvoir quand on connaît celle de la mer? Qu'est-ce que ce murmure monotone lorsqu'on a écouté les mille accens des flots sur la grève, tous ces tonnerres, tous ces éclats, tous ces sanglots du flux et du reflux au pied des promontoires? Puis, la voix des fleuves est une langue qu'il faut apprendre, et l'étranger ne la sait pas. Celui-là seul qui l'a entendue dès son enfance, et qui, pendant ses heures rêveuses, est venu se coucher dans les grandes herbes de la rive, interrogeant tous les murmures et toutes les brises, celui-là seul peut la connaître, et raconter le mystérieux entretien des génies de l'air et des génies de l'eau.

On donne le nom de Petit-Bâle à la partie de la ville bâtie au-delà du pont, sur le rivage allemand. Des rivalités survenues autrefois entre les habitans du Petit-Bâle et ceux du Grand-Bâle occasionèrent une guerre de quolibets qui fut sur le point de dégénérer en guerre civile. On voit encore, comme souvenir de cette querelle, sur la tour qui forme l'entrée du pont, une tête grotesque adaptée à l'horloge, et qui tire la langue à la rive opposée. Pour se venger d'une pareille insulte, les habitans du Petit-

(1) *Ren* en celtique signifie *le fluide.*

Bâle élevèrent, dit-on, de leur côté, un poteau surmonté d'une statue insolente, qui affectait de tourner le dos à la rive ennemie avec le geste le plus effronté. Ce monument curieux de l'épigramme populaire et palpable a malheureusement disparu.

Une anecdote peu connue, quoique relative à notre histoire, se rattache au pont de Bâle. Vers le milieu de septembre 1681, M. de Louvois fit appeler M. Herard de Chamilly, fils du général de ce nom, et avec cette brusquerie que l'habile ministre avait adoptée en guise de franchise: — Monsieur, dit-il, je sais que vous devez vous marier ce soir secrètement, et contre l'avis de votre oncle, avec une demoiselle sans fortune. J'aurais pu vous envoyer à la Bastille pour avoir voulu tromper votre tuteur, mais j'ai pensé qu'il valait mieux vous fournir les moyens de mériter votre pardon. Vous allez partir, tout de suite, dans une voiture fermée; vous ne regarderez rien, vous ne parlerez à personne. Seulement, quand la voiture s'arrêtera, vous ouvrirez cette dépêche. Voici un costume de paysan syndgoyen dont vous allez vous revêtir. Je vous donne cinq minutes; adieu.

Trois jours après, la mystérieuse chaise de poste s'arrêtait aux portes de Bâle, et Chamilly ouvrait ses dépêches. Elles ne contenaient que trois lignes.

« Tenez-vous sur le pont du Rhin, depuis neuf heures du matin, jusqu'à trois heures de l'après-midi; prenez note exacte et détaillée de tout ce que vous verrez, et revenez sur-le-champ. »

Le jeune homme se conforme à ces bizarres instructions. L'heure venue, il remonte en voiture et arrive à Paris le surlendemain, au milieu de la nuit. On fait prévenir le ministre qui accourt. — Eh bien! monsieur, qu'avez-vous vu? — Voici une note, excellence, mais je crains fort qu'il n'y ait rien de digne de votre attention. — Voyons toujours. — En vérité je ne sais si j'oserai... Ce sont des remarques si puériles. — Lisez, lisez, monsieur. Chamilly, honteux de l'insignifiance de son procès-verbal, commença en rougissant : — Neuf heures du matin : je vois sur le pont un âne borgne conduit par un enfant; un gros Allemand qui s'appuie sur la balustrade et crache dans le Rhin. Un valet de la ville de Bâle avec son costume mi-partie. Un vieux paysan en veste jaune, qui s'arrête devant le parapet et frappe trois coups avec son bâton. — Un paysan en veste jaune! s'écrie M. de Louvois, c'est assez; il faut que le roi le sache, il faut que je fasse éveiller le roi; et il sort précipitamment.—Il est clair que le ministre est fou ou se moque de moi, pensa Chamilly. Un quart heure après, Louvois rentre la figure rayonnante, et donnant à sa voix de sergent instructeur un accent presque aimable : — Vous avez rendu un im-

mense service au roi, monsieur; le roi vous donne un régiment et signera votre contrat.

Ce fut seulement huit jours après que le mot de cette énigme fut connu de Chamilly. On apprit que Strasbourg, investi par l'armée française, venait de se rendre et était réuni au royaume. Les trois coups frappés sur le parapet annonçaient le succès d'une négociation secrète entamée entre le ministre de Louis XIV et les magistrats de Strasbourg.

§ II.

LA CATHÉDRALE. — LA SALLE DU CONCILE.

Du Rhin nous nous dirigeâmes vers l'église Saint-Maurice, que décorent quelques sculptures plus bizarres que curieuses. Nous y remarquâmes surtout un saint George plongeant sa lance dans la gorge d'un dragon, qui ouvre la bouche avec tant de complaisance, qu'il semble se faire arracher une dent. Nous vîmes aussi, au-dessus du porche principal, une copie ridicule et incomplète de ce beau poème des vierges sages et des vierges folles que nous avions admiré à Strasbourg. L'église Saint-Maurice qui est livrée au culte protestant, et par conséquent sans ornemens, renferme quelques boiseries habilement ouvrées, une chaire d'un travail délicat et le tombeau d'Érasme. Mais ce qui mérite surtout d'être vu, c'est la salle où se tint le fameux concile ouvert à Bâle le 14 décembre 1431, et qui y siégea jusqu'au mois de mai 1447.

Tout le monde sait dans quelles circonstances ce concile s'assembla. Son but principal était de rétablir la paix et l'unité dans la chrétienté. Les cendres du bûcher de Jean Hus, dispersées dans la Bohème et la Hongrie, y avaient fait germer les schismes de toutes parts. Les scandales de la cour de Rome et le trafic des choses saintes, entrepris en grand par les papes, dont les légats étaient devenus de véritables commis voyageurs pour la vente des agnats avaient singulièrement favorisé la hardiesse des novateurs. Le pape Eugène IV, qui occupait alors la chaire apostolique, était moins propre que tout autre à tirer l'église de cette situation périlleuse. Il eût fallu, pour tenir d'une main ferme les clés de saint Pierre, ou un grand caractère ou une grande sainteté, et Eugène ne possédait ni l'un ni l'autre. C'était une de ces natures élastiques et désarticulées qui n'ont pas d'attitude propre et qui fléchissent en tous sens, se dérobant au poids du fardeau en pliant dessous; une de ces ames changeantes qui flottent toujours à fleur des événemens, et diminuent ou augmentent, selon l'occasion, leur lest de vertu. Qu'attendre d'ailleurs d'un homme dont

les ambitieuses tergiversations et les lâchetés calculées remettaient sans cesse en question ce qui avait été décidé la veille, et dont Platine a dit ingénuement dans un éloge flétrissant : *qu'il était constant à garder ses promesses, à moins qu'il n'y eût plus d'inconvéniens à tenir sa parole qu'à la rétracter* (1)?

Le concile de Bâle se posa comme intermédiaire entre les hérétiques et le pape; mais il se montra plus hostile peut-être à ce dernier qu'aux autres, et plus jaloux de réprimer les envahissemens du saint-siége au détriment des libertés de l'église, que de défendre contre les schismatiques la pureté de la foi. Du reste, cette opposition ecclésiastique à l'omnipotence papale était l'avant-coureur de la grande insurrection protestante; les esprits mûrissaient pour la réforme, et les jours du grand Luther n'étaient pas loin.

L'acte le plus important du concile de Bâle fut l'essai de conciliation entre l'église orthodoxe et les Bohémiens hussites, calixtins et thaborites. Ce fut un curieux et grand spectacle pour la ville entière, que celui de ces trois cents députés de Bohème arrivant à Bâle pour défendre leurs fameuses propositions. « Tout le peuple, dit Æneas Sylvius, se répandit dans la cité et hors la cité, pour les voir entrer. Il se trouvait même dans la foule plusieurs membres du concile, attirés par la réputation d'une nation si belliqueuse. Hommes, femmes, enfans, gens de tout âge et de toute condition, étaient dans les places publiques, ou aux portes, ou aux fenêtres, ou même sur les toits pour les attendre. On se montrait au doigt celui-ci, puis celui-là. On était émerveillé de voir des habits étrangers, des visages inconnus et menaçans; car c'étaient des hommes noirs, tannés par la bise et le soleil, et nourris à la fumée des camps. Ils avaient l'aspect terrible, des yeux d'aigle, des cheveux hérissés, une barbe épaisse, des corps d'une hauteur prodigieuse, des membres tout velus et la peau si dure, qu'elle aurait résisté au fer comme une cuirasse (2). » A leur tête était Procope, auquel on avait donné le sobriquet de *Raze*, parce qu'un oncle l'avait fait ordonner prêtre autrefois; mais depuis long-temps sa tonsure avait disparu sous le casque de guerre. Les spectateurs se montraient l'un à l'autre cet homme au nez recourbé comme un oiseau de proie, aux yeux ronds, à la moustache de tigre, et l'on se disait : « C'est celui-là qui tant de fois a mis en fuite les armées des fidèles, qui a renversé des villes, qui a massacré tant de milliers d'hommes, chef aussi redoutable aux siens qu'aux ennemis eux mêmes (3). »

(1) Platine. *Vie d'Eugène*, pag. 290.
(2) Æneas Sylvius, cap. XLIX.
(3) Æneas Sylvius, *ubi suprâ*.

Les quatre propositions des Bohémiens (la communion sous les deux espèces, la libre prédication de la parole de Dieu, la défense aux prêtres de posséder des biens séculiers et la punition publique des péchés mortels) furent soumises à la discussion devant le concile et donnèrent occasion à de longs discours qui laissèrent chacun dans son opinion, comme il arrive toujours. En outre, des discussions partielles avaient lieu dans l'intervalle de ces plaidoiries préparées pour ou contre chaque proposition, et elles aigrissaient de plus en plus les esprits. Partout où se rencontraient les Bohémiens et les membres du concile, la querelle se renouvelait.

— N'avez-vous pas osé prétendre, disait un jour le légat, que l'institution des ordres mendians était une invention du diable (1)?

— Cela est vrai, répondait Procope; car si les patriarches, Moïse, les prophètes, Jésus-Christ, ni les apôtres, n'ont institué les mendians, il est évident que c'est une invention du démon.

— Hérétiques, s'écriait Jean de Raguze, Bohémien lui-même mais resté catholique, vos quatre propositions ne contiennent pas toutes vos damnables croyances. Ne dites-vous pas, avec Jean Wiclef, que vous appelez le docteur évangélique bien qu'il brûle en enfer, que la substance du pain et du vin demeure après la consécration? et ne voyez-vous pas, malheureux! que c'est là une inspiration du démon? *Nier la présence réelle de Jésus-Christ, c'est ôter l'amande et ne laisser que la coquille* (2).

Puis venait la question capitale, la communion sous les deux espèces, véritable nœud gordien que l'épée apostolique avait en vain essayé de trancher.

— S'il est des hérétiques ici, vous êtes ces hérétiques, s'écriait à son tour Rokizane, évêque des thaborites; car le Seigneur a dit à saint Jean : *Si vous ne mangez la chair du fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous.* Jésus-Christ aussi a dit lui-même en instituant ce sacrement : *Buvez-en tous* (saint Mathieu, cap. XXVI, 26, 28); et saint Paul, dans sa première épître aux Corinthiens, dit : *Buvez* aussi bien que *mangez.* La Grèce qui a reçu la tradition de plus près que nous, qui est la mère et la source des vraies doctrines, l'entend ainsi et communie sous les deux espèces. C'est donc hérésie au saint-siége de défendre au peuple le calice sans lequel on ne peut obtenir la vie éternelle, comme l'affirme Jésus-Christ, et vous fermez volontairement le paradis aux fidèles.

A cela Æneas Sylvius répondait :

— Saint Paul a dit que la lettre tue et que l'esprit vivifie. Vous vous

(1) Toute cette discussion est textuellement traduite des auteurs du temps.

(2) *Nucleum eripiunt relicto putamine*, dit Luther au colloque de Marpourg, à propos de cette croyance des partisans de Wiclef.

arrêtez à la surface des mots. Dans le passage de saint Jean que vous citez, il ne s'agit pas de boire sacramentellement, mais de boire spirituellement. Jésus-Christ lui-même avertit ses disciples qu'il leur parle d'une manducation spirituelle quand il dit : *Je suis le pain de vie, qui vient à moi n'aura jamais faim, et qui croit en moi n'aura jamais soif.* Quiconque a une foi pure et fait des œuvres dignes de la foi, mange la chair et boit le sang de Jésus-Christ. Quant à ce que dit saint Paul, cela s'adresse aux prêtres seulement. D'ailleurs, réfléchissez-y; vous devez vous soumettre à la décision des chefs apostoliques qui sont éclairés par le Saint-Esprit et ne peuvent errer.

— Même quand ils nomment Agnès pour pape (1)?

— Ce fut là une erreur matérielle.

— Et comment se fait-il que les papes cassent une loi portée par leurs prédécesseurs, s'ils sont infaillibles? La loi est bonne ou elle est mauvaise; si elle est bonne, ils se trompent en la cassant; si elle est mauvaise, leurs prédécesseurs se sont trompés.

— Ce qui est utile aujourd'hui peut ne pas l'être demain. Vous le voyez, du reste, l'église entière est contre vous; si Jésus-Christ avait ordonné aux laïques de prendre le calice, cela aurait-il été seulement révélé aux Bohémiens et après tant de siècles? Or, vous le savez, aucune école n'enseigne cette doctrine, aucune ville ne l'approuve. Ce serait, en vérité, une merveille si avec vos grands repas, vos vins mêlés de bière et vos longs sommes, vous entendiez mieux l'Écriture que les autres avec leurs jeûnes et leurs veilles (2).

A ces mots, de grands cris s'élevaient parmi les Bohémiens.

— C'est bien à vous de parler de jeûnes et de veilles, s'écriait l'énorme Ulric en se frayant difficilement un passage jusqu'à Æneas Sylvius, et agitant devant lui sa masse charnue et suante! Ne savons-nous pas que vous êtes tous esclaves de l'avarice, gens impatiens, abîmés dans l'intempérance, ministres de toutes sortes de crimes, prêtres du diable et précurseurs de l'antichrist; ne savons-nous pas que l'argent est votre ciel, et que vous avez votre ventre pour dieu?

— Vous avez un dieu en bon état, répondait Æneas Sylvius en posant doucement la main sur l'abdomen tremblant du fougueux *orphelin;* on voit que vous vous macérez fort par les jeûnes (3).

(1) La papesse Jeanne s'appelait aussi Agnès.

(2) Mirabile dictu est si multa fercula et mixta cerevisiæ vina et longissimi somni, melius vobis scripturam exponunt quam cæteris abstinentiæ atque vigiliæ. (Lettre d'Æneas Sylvius au cardinal Carvajal.)

(3) Voyez *Hist. de la guerre des Hussites,* par Lenfant, p. 169 à 201, et la lettre d'Æneas Sylvius au cardinal Carvajal.

Des éclats de rire s'élevaient des deux parts et l'on oubliait un instant la discussion; mais elle reprenait bientôt plus vive et plus amère. Étrange scène et plus étranges acteurs dont rien ne pourrait nous donner maintenant une idée si nous n'avions pas les *hustings* d'Irlande et les discours du grand agitateur!

La salle où se tint le concile de Bâle dépend, comme nous l'avons dit précédemment, de l'église Saint-Maurice. Sa grandeur est médiocre. Un banc de bois, scellé dans le mur et recouvert d'un grossier coussin, en fait le tour. Deux clepsydres, qui servirent d'horloge aux prélats du concile sont encore accrochés au mur près d'une copie de la fameuse danse macabré.

Je ne pus me défendre d'une certaine émotion en me trouvant dans cette salle qui avait retenti de tant de paroles solennelles, de tant d'anathèmes terribles, de tant d'arguties sanglantes. Je me représentais assis sur ce banc circulaire les prélat venus de tous les coins de l'Europe pour *passer la foi au creuset;* vieillards graves et chauves dont les mains défaillantes tenaient un livre pour bouclier, une plume pour épée, et qui, avec ce livre et cette plume, brisaient les armées, ébranlaient les trônes et forçaient les portes des villes. Je les voyais tous avec leur robes traînantes, leurs yeux penseurs, leurs attitudes humblement impérieuses. Ici, c'était Jean de Ségovie, savant hardi, venu d'Espagne, et qui étudiait déjà en secret le Coran qu'il devait un jour traduire; là, Æneas Sylvius, encore caché dans la foule, et qui, à force de sourire à ses voisins et d'éviter les coudes de tout le monde, devait parvenir à la chaire de Saint-Pierre; plus loin, je voyais Louis Aleman, le grand cardinal d'Arles, tout pâle de vertu et d'austérité, homme de bronze sur lequel ne prenait ni la calomnie ni la menace, qui bravait du même œil une peste et un pape, et auquel on avait déjà donné le surnom d'*Hector du concile;* à côté de lui, se tenait le légat Julio Cesarino, politique vulgaire, habile seulement à rompre des traités, et qui devait payer ses deux plus grandes trahisons, l'une de son honneur, l'autre de sa tête; puis, venait la foule moins célèbre: c'était Louis, patriarche d'Aquilée, destiné à mourir peu après la déposition d'Eugène IV, *avec la consolation d'apporter cette nouvelle dans l'autre monde* (1); c'était Gilles Charlier, esprit doux et humble cœur, qui avait osé dire *que ce n'était pas avec les armes que l'on éclaircissait la vérité;* c'était le fougueux Jean de Raguze, entassant toujours ses syllogismes sous forme de bûcher, Philibert-Auguste, évêque de Coutance, et le poétique Jean de Polemar, dont les paroles semblaient un écho de la harpe de David.

(1) Æneas Sylvius.

Le souvenir et le lieu faisaient revivre à mes yeux tous ces hommes célèbres; j'aurais presque pu marquer la place qu'ils avaient occupée sur ce banc. C'était entre ces murs, devant ces horloges de sable arrêtées depuis quatre cents ans, et à ce murmure majestueux et triste du Rhin, qu'ils avaient commencé à faire retentir le grand débat religieux qui devait transformer bientôt l'Europe en un champ de bataille. Quels souvenirs et quelles images!

Je fus arraché à mes méditations par mon guide, qui voulait tout me montrer en détail. La salle du concile de Bâle a eu le sort de tous les monumens historiques; ce capitole temporaire du monde chrétien est devenu le garde-meuble du sacristain, qui, pour en égayer la nudité, a tapissé les murs de caricatures de Charlet et de Grandville. Une douzaine de vieilles toiles, enveloppées d'un nuage de poussière et accrochées dans un coin, attirèrent pourtant mon attention. Je ne doutais pas que ce ne fussent les images des prélats les plus illustres du concile, et je cherchais déjà le moyen de les examiner de plus près, lorsque mon guide m'avertit que c'étaient les portraits de famille du bedeau.

De l'église à la bibliothèque il n'y a que quelques pas.

§ III.

HOLBEIN. — ÉLOGE DE LA FOLIE. — LA DANSE MACABRE.

Il y aurait peu de chose à dire de la bibliothèque de Bâle sans la collection précieuse des tableaux d'Holbein, que l'on y montre aux étrangers. Né à Bâle vers 1495, Jean Holbein fut, dans l'acception la plus large du mot, l'un des fondateurs de l'école allemande. Comme peintre et comme homme, il résume en effet dans sa personne les caractères principaux de cette école.

L'existence des grands artistes allemands aux XVe et XVIe siècles ne fut point ce qu'elle semble au premier aspect : mêlée en apparence à celle des nobles, des rois, des empereurs, elle en demeura pourtant toujours distincte. Ils habitèrent les cours plutôt qu'ils n'y vécurent, et conservèrent leurs entraînemens d'hommes du peuple en dépit de leur entourage. Vainement les banquets des princes les appelaient, vainement les échansons impériaux leur tendaient les hanaps d'or, une invincible pente les conduisait au cabaret. C'est au cabaret qu'ils transportèrent leurs chevalets et leurs pinceaux; c'est là seulement qu'ils se sentirent à l'aise, qu'ils furent eux-mêmes. Il faut le dire, du reste,

l'orgueil des protecteurs dut entretenir cette tendance un peu triviale. A cette époque, les artistes étaient pour les grands quelque chose de semblable à ces maîtresses de basse extraction qui nous plaisent, mais dont nous rougissons, et auxquelles, en tout cas, nous faisons payer durement notre capricieuse faiblesse. Quelle que fût l'indulgence des seigneurs, il arrivait une heure où la familiarité du génie, les traitant d'égal à égal, devenait trop blessante, et où il fallait recourir aux corrections, pour ramener au respect ces manans illustres. Ainsi placés perpétuellement entre la faveur et le dédain, on conçoit que ceux-ci durent se plaire médiocrement dans les palais et aspirer vivement à l'égalité de la taverne. Quant au foyer domestique, où ils auraient pu trouver un refuge contre les mépris des puissans, rien ne les y attirait. Leurs femmes, prises dans le peuple, d'où ils n'étaient eux-mêmes sortis que par le génie, n'étaient que des servantes sans gages avec lesquelles ils ne pouvaient rien échanger de leur intelligence ni de leur ame. Restait donc la vie extérieure, mouvante et déréglée, la seule qui pût convenir à des hommes moitié seigneurs moitié bourgeois, auxquels il était à la fois permis d'être, dans le vice, aussi hardis que des nobles et aussi bas que des vilains. C'est l'inconvénient de toutes les nouvelles classes qui se forment au milieu des sociétés, et qui n'y ont point encore leurs places reconnues, de rester en suspension entre les lois et la morale de toutes les conditions. Nées hors de l'ordre établi, jusqu'à ce qu'elles y soient entrées, elles ne reconnaissent pour règle que leur caprice. L'opinion publique, si puissante sur tous les membres de l'association humaine, ne peut atteindre des hommes qui n'en font point partie; et démoralisés par leur isolement, ils en profitent pour se faire un monde excentrique plein de fantaisies licencieuses ou d'égoïstes folies. Ce fut là l'histoire des artistes pendant les XVe et XVIe siècles. N'ayant point encore pris rang dans la société comme classe spéciale, ils échappèrent à tous les freins, et vécurent au milieu de tous les désordres d'un individualisme ardent, mobile et insatiable.

Holbein se fit surtout remarquer à cet égard, et, comme nous l'avons déjà dit, il ne fut pas moins le chef de son école par ses mœurs que par son génie. La tradition conserve encore à Bâle le souvenir de ses débauches et de l'affreuse indigence dans laquelle il laissa sa famille. Ce fut sans doute au sortir d'une de ces longues orgies, dans lesquelles il s'oubliait avec l'imprimeur Amerbach, que, trouvant sa femme les yeux rouges et ses enfans pâles de faim, il fut frappé de la beauté expressive de leurs visages et voulut les peindre. Ce groupe sublime se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de Bâle, et présente un des tableaux les plus navrans qu'ait jamais tracés la main d'un

peintre. La femme d'Holbein, vêtue de noir, est assise dans une immobilité méditative; ses yeux demi fermés, dont les pleurs ont rongé les cils, regardent devant eux sans pensée et sans espoir. Elle tient sur ses genoux un enfant dont le visage est gonflé par les larmes, tandis que plus bas un petit garçon de six ans regarde vers la porte avec une expression indicible d'attente, de prière et de souffrance retenue. Comme pour compléter l'effet de cette composition, le portrait d'Holbein lui-même se trouve vis-à-vis et semble contempler le groupe désolé d'un air de joyeuse insouciance.

A voir le soin religieux avec lequel tous les détails de cette étude déchirante ont été rendus, on se demande avec terreur si Holbein n'a pas trouvé un plaisir féroce à la faire, et si l'enthousiasme de l'artiste n'a pas réjoui le mari des pleurs de sa femme, le père de la faim de ses enfans! Oui, Holbein! si cette page poignante n'est pas l'expression d'un remords, c'est l'action la plus lâche de votre vie! Plus on y trouve de beauté, plus on sent que l'on vous méprise et que l'on vous hait, car votre chef-d'œuvre est un crime.

La bibliothèque de Bâle possède aussi une *Passion* du même artiste, peinte sur bois dans les étroits compartimens d'un châssis doré. Les têtes de Juifs sont remarquables par leur vérité triviale; mais le Christ est ignoble. L'ame d'Holbein n'était point assez élevée pour deviner la céleste figure du Rédempteur. Cette beauté d'une mort dévouée, cette tête rayonnante d'amour sous sa couronne d'épines, ce corps conservant encore l'empreinte de l'ame immortelle qui vient de le quitter, il n'a rien compris de tout cela. Le fils de Dieu, pour lui, c'est de la chair crucifiée et meurtrie. Cette grossièreté de conception se révèle surtout dans son *Christ au linceul*. Que l'on se figure un cadavre étendu sur un drap mortuaire dans une sorte de châsse vitrée : la barbe est hérissée et les cheveux sont raides de sang figé; les clous qui ont percé les mains y ont laissé une rouille fétide; les membres, maigres et noueux, se sont glacés dans la dernière convulsion; les veines sont vides, les muscles crispés, la peau flasque, blafarde et gluante. Le modèle de cette affreuse composition fut, dit-on, un juif supplicié au Petit-Bâle, et dont Holbein obtint le corps. Il copia exactement toutes les meurtrissures, étudia les plaies, fit sourdre les vers de cette chair déjà pourrie, et quand son tableau lui parut assez fidèle pour que l'on crût sentir les émanations d'un cadavre, il s'imagina qu'il avait peint un Dieu au tombeau, et il écrivit au-dessous de ce corps fétide le grand nom du Christ.

Parmi plusieurs portraits, dus au même pinceau que la *Passion*, on remarque celui d'Érasme, dont la pose, quoique peu habituelle, semble choisie à dessein et appropriée au caractère du personnage. L'illustre

pamphlétaire se montre de profil sur la toile comme il le fit toujours dans la vie. Il écrit les yeux baissés, laissant se dessiner sur un fond noir ce nez effilé et ces lèvres amincies dont Voltaire sembla hériter plus tard. Le portrait d'Amerbach, posé au-dessous de celui d'Érasme, rappelle le faire de Van Dyck par ses tons puissans et mystérieux. Vis-à-vis se trouve une gracieuse tête de femme, monument de la vengeance d'Holbein. Une grande dame, aussi célèbre par sa beauté que par ses fructueuses galanteries, ayant voulu se faire peindre par lui, demanda à être représentée appuyée sur une table, et jouant innocemment avec des fleurs. L'artiste fit ce qu'elle désirait; mais, quand vint le moment de solder son œuvre, l'avaricieuse beauté se récria sur le prix, et refusa de prendre le portrait. Holbein, blessé au vif, remporta sa toile sans rien dire. Arrivé chez lui, il remplaça les fleurs par des pièces d'or, écrivit au bas : *Laïs corinthiaca*, et l'exposa à sa porte avec cette inscription : A VENDRE. La grande dame, honteuse et effrayée, fit porter chez le peintre la somme qu'elle lui avait refusée, en redemandant le portrait; mais il n'était plus temps, un connaisseur l'avait déjà acheté.

Il ne faut point quitter la bibliothèque de Bâle sans voir ce fameux exemplaire de l'*Éloge de la Folie*, couvert, à la marge, de notes écrites par Érasme lui-même, et de charmans dessins à la plume par Holbein. Parmi ces derniers, on en remarque un qui est un vrai document historique sur le peintre. Il représente un homme assis, une bouteille au poing, et tenant sur ses genoux une prostituée. Au bas de ce portrait d'ivrogne libertin, Érasme a tracé, de son écriture minutée, spirituelle et nette comme celle d'une femme, le mot : *Holbein !*

Outre les peintures dont nous venons de parler, la ville de Bâle possède un grand nombre d'ouvrages moins célèbres, qui ne sont point cependant sans mérite. Nous avons surtout été frappé par un petit tableau de Grienwald, qui rappelle les danses macabres par sa composition. Une femme nue et la tête rejetée en arrière reçoit, sur la bouche, un baiser de la mort, qui la tient renversée dans ses bras livides. On ne lit aucune frayeur sur son visage pâmé ni dans ses yeux noyés d'ivresse. L'agonie vient confondue avec l'extase du plaisir, mais elle vient, et l'on sent que le baiser du squelette pompe la vie sur les lèvres de la jeune femme. Le haut du corps est encore inondé d'une moiteur voluptueuse, coloré et palpitant, tandis que les pieds ont perdu le mouvement et appartiennent déjà au cadavre. Il est clair que Grienwald a voulu reproduire ici cette vieille idée du plaisir conduisant à la mort; mais il se l'est appropriée par l'expression saisissante qu'il a su lui donner. Sur sa toile, la moralité abstraite n'a rien d'énigmatique; ce n'est même plus un symbole. La pensée

est devenue chair, c'est quelque chose qui respire, qui existe, un fait que l'on peut toucher de la main, et que l'on comprend avec les yeux.

Puisque nous avons prononcé plus haut le mot de *danse macabre*, nous parlerons, en passant, de celle que l'on voyait autrefois à Bâle, et dont il ne reste qu'une copie et deux têtes originales, conservées dans le vestibule de la bibliothèque. Il paraît résulter des recherches qui ont été faites, que l'usage de peindre sur les murs des cloîtres et des églises une suite d'images de la mort, entraînant, en dansant, des personnages de toutes les conditions, existait avant le XIVe siècle. Selon les uns, l'idée de ces peintures fut suggérée par des mascarades; selon d'autres, par la grande dépopulation qu'occasionèrent les différentes pestes qui ravagèrent l'Europe. Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux que le désolant spectacle de mortalité que présenta presque constamment le moyen-âge dut être directement ou indirectement l'origine de ces danses, et il importe peu de savoir si l'on commença par la pantomime ou par la peinture. D'après Fabricius (1), ces représentations prirent le nom de *danse macabre*, du poète Macaber, qui, le premier, traita ce sujet bizarre dans des vers allemands, traduits en latin, par P. Desrey, de Troyes, en 1460. A l'époque du concile de Bâle, et lorsque la peste désolait cette ville, les Pères du concile, voulant laisser un monument instructif de ces jours de deuil, firent peindre une *Danse des morts* sur le mur du cimetière de Saint-Jean, appartenant aux dominicains. Le nom du peintre qui l'exécuta n'a point été conservé; on sait seulement qu'en 1568, Jean-Hugues Klauber fut chargé de réparer cette fresque dont les couleurs commençaient à s'altérer. Cet artiste, trouvant trois places vides, ajouta trois tableaux à ceux qui existaient déjà. Dans le premier, il donna le portrait du réformateur Ecolompade, encore vivant, et qu'il montra prêchant sur le jugement dernier devant une assemblée de gens de toute condition; dans le second, qu'il plaça à la fin du branle funèbre, il se représenta lui-même recevant la visite de la mort couronnée de lauriers; enfin dans le troisième, il montra sa femme appelée à suivre son enfant, et descendant dans la tombe un berceau vide entre les bras.

Ce fut aussi en 1568 que l'on joignit des vers allemands à la *Danse macabre* de Bâle. Ces vers, dont l'audace frondeuse se ressent de la réforme, traduisent du reste fidèlement les poses et les gestes des différens personnages. Il est curieux de voir combien la pensée indépendante et républicaine perce dans tous les monumens élevés par les arts au moyen-âge. On sent que les artistes sortis du peuple impriment à leurs œuvres le cachet de leur origine; c'est toujours l'égalité procla-

(1) *Bibl. lat.* Med.

mée par le Christ, qu'ils font ressortir avec le plus de soin : on dirait qu'ils constatent l'idée en attendant son application. Dans la peinture, dans la poésie, dans la sculpture, la même préoccupation se reproduit sans cesse; elle déborde de tous côtés; c'est une éternelle protestation du faible contre le fort, un cri impérissable en faveur des saintes lois de la liberté. Vous voyez cette grande pensée parler tous les langages, emprunter toutes les formes, les plus graves comme les plus bouffonnes, les plus attendrissantes comme les plus satiriques. Rien n'est épargné dans les sanglantes épigrammes de l'art à cette époque. Au milieu de la *Danse macabre* dont nous nous occupons, on voit la Mort s'approcher d'une abbesse, soulever un coin de ses vêtemens, et montrer sa taille épaissie avec un geste dont la cynique ironie ne peut laisser aucun doute. Le poète allemand a écrit au bas quatre vers, dont voici la traduction :

Dites-nous, dame abbesse, honneur du monastère,
D'où vient cet embonpoint qui semble vous gêner?
Je ne veux rien imaginer!...
Mais pour jamais je vais vous en défaire.

Dans la même danse, la Mort s'offre aux yeux d'un cardinal avec le chapeau rouge, la sainte clochette et un serpent au lieu de cœur.

Du reste, les rapprochemens burlesques, les idées touchantes, les images tendres ou philosophiques abondent dans ce curieux poème qui résume, pour ainsi dire, toutes les témérités et toutes les naïves finesses du siècle. La Mort y prend toutes les physionomies, y affiche toutes les allures. Vous la voyez tantôt jouant de la mandoline et chantant sa funèbre romance à une duchesse, tantôt semant de l'or pour attirer un juif sur ses pas, tantôt passant près d'une dame qui se regarde, et lui montrant dans le miroir un hideux squelette au lieu de sa gracieuse image. Ailleurs elle entraîne un aveugle près de sa fosse, et là lui dérobe son bâton et coupe la corde du chien qui le conduit; ou bien elle se glisse derrière un marchand qui pèse ses doublons et leur donne une tête de mort pour contrepoids. Toutes les conditions entrent ainsi successivement dans la danse fatale avec leurs attributs, leurs vices et leurs caractères. On ne saurait imaginer, sans l'avoir vu, combien le peintre a dépensé d'imagination pour varier cette trame et donner à chaque scène de ce drame uniforme l'intérêt et l'imprévu de l'œuvre la plus variée. Quelque chose pourtant étonne devant cette étrange création. On s'explique avec peine comment le moyen-âge, si croyant au dire de nos historiens actuels, si orthodoxe, si pénétré des sublimités du catholicisme, a pu représenter la Mort sous l'aspect hideux qu'elle revêt dans ces tableaux. De pareilles créations paraîtraient

annoncer les terreurs d'une superstition grossière ou les hardiesses d'un philosophisme précoce, plutôt que cette foi, cette espérance, cette charité, triangle mystérieux sur lequel le vrai chrétien doit offrir son ame en holocauste à Dieu. « Il semble, dit l'auteur d'une notice allemande sur *la Danse des morts* de Bâle, que les disciples d'une révélation qui ôte à la mort son aiguillon et au sépulcre sa victoire, pouvaient réaliser, sous des attributs nobles et touchans, cette grande dispensation du dieu des vivans, qui, terminant d'un coup l'épreuve importante et décisive de sa créature, la fait passer subitement du lieu de son exil aux splendeurs de l'éternité. Un ange d'une figure sérieuse et pleine de compassion tenant d'une main un flambeau éteint, et de l'autre un flambeau qu'il rallume dans le ciel, figurerait la mort avec plus de vérité pour un chrétien que ces affreux simulacres, qui, d'ailleurs, représentent un *cadavre* et non *la mort!* »

§ IV.

LES BERNOUILLI. — LA BATAILLE DE SAINT-JACQUES.

En sortant de la bibliothèque, nous passâmes devant l'hôtel-de-ville, peint à fresque comme tous ceux de la Suisse, et dont les décorations, sans être d'un goût fort pur, ne manquent pas de caractère. Je remarquai, au haut du grand escalier, un tableau représentant une scène du jugement dernier. Les damnés sont presque tous des moines, des nonnes ou des chevaliers. Sur le devant, on aperçoit le démon de la luxure, reconnaissable à sa tête de coq, à son corps de femme et à ses pieds de crapaud, qui entraîne un prêtre dans la gehenne.

On nous montra dans la cour la statue en bronze de Munatius Plancus, que Bâle honore comme son fondateur. Ce Romain, dont on voit encore le tombeau entre Rome et Tivoli, n'établit point pourtant de colonie au lieu où se trouve la ville actuelle; mais il bâtit, à peu de distance, la ville d'*Augusta Rauracorum* (aujourd'hui Basel Augst), et cette fondation devint plus tard l'origine de Bâle.

Nous retournions à l'auberge lorsque le nom de Bernouilli, inscrit sur une boutique d'apothicaire, arrêta nos regards. Nous nous rappelâmes alors que nous étions en effet dans la patrie de ces hommes fameux qui, pendant plus d'un siècle, se transmirent la gloire par droit d'héritage, et qui partagèrent l'honneur de toutes les découvertes qu'ils ne firent pas eux-mêmes.

On ne compte pas moins de sept Bernouilli illustrés par leurs travaux scientifiques; mais trois surtout, Jacques Bernouilli, Jean Bernouilli, son

frère, et Daniel Bernouilli, fils de Jean, ont laissé des monumens impérissables. Il faut dire aussi que rien ne leur manqua de ce qui ouvre la carrière aux grands génies. Jacques et Jean eurent à souffrir les persécutions de leurs parens, qui espéraient avoir pour fils des ministres ou des négocians, et qui s'indignèrent de n'avoir que deux grands hommes. Ce fut même en souvenir de ces premiers obstacles que Jacques Bernouilli prit pour devise le magnifique emblème de Phaéton conduisant le char du soleil avec ces mots : *Invito patre sidera verso.* Quant à Daniel, ses commencemens furent encore plus pénibles. Son père ayant consenti à lui donner quelques leçons, il pénétra dans les études mathématiques avec une intelligence qui semblait lui venir du cœur. Le désir de satisfaire son maître lui rendait tout facile; mais loin que celui-ci lui tînt compte de ses efforts, il se montrait plus sombre, plus brusque, plus mécontent, à mesure que l'élève approchait du but. Désespéré, et voulant à tout prix reconquérir une affection dont il avait besoin, Daniel s'empara secrètement d'un problème que son père avait essayé vainement, et sa volonté vertueuse faisant un miracle, il le résolut. Tout tremblant d'émotion et de joie, il vint porter son travail à son père; mais à peine celui-ci y eut-il jeté les yeux qu'il pâlit; il regarda long-temps les calculs de son fils et sortit sans rien dire. Depuis ce jour il n'adressa à Daniel ni un mot tendre ni un regard affectueux; la science avait vaincu la nature, et Jean Bernouilli n'avait plus de fils, il n'avait qu'un rival. La chose n'apparut que trop clairement peu après. En 1734, l'Académie des sciences ayant proposé pour prix la théorie des inclinaisons des planètes, deux mémoires se trouvèrent d'un mérite égal : on décacheta les lettres closes qui contenaient les noms des auteurs, c'étaient Jean et Daniel Bernouilli. On déclara donc que le prix serait partagé entre le père et le fils. A cette nouvelle, Jean furieux fait venir Daniel, et lui montrant la lettre du secrétaire de l'Académie : — Monsieur, lui dit-il, vous m'avez manqué de respect en osant concourir avec moi; vous êtes un ingrat, et tout est fini entre nous. Le jeune homme voulut en vain se défendre, il eut en vain recours aux supplications les plus tendres, la jalousie avait soudé les portes de ce cœur orgueilleux, et les prières n'y entraient plus.

Bâle est aussi la patrie d'Euler, ce Voltaire mathématicien qui toucha à tout, essaya tout, réussit en tout, et dont les travaux suffirent pour entretenir seuls pendant quinze ans le *Journal de l'Académie,* dont il était président. L'université de Bâle, sur laquelle les découvertes d'Euler et celles des Bernouilli jetèrent pendant long-temps un si grand éclat, n'a point su conserver le glorieux héritage qui lui avait été laissé, et sa réputation semble décroître chaque jour. Le seul de ses professeurs dont le nom ait dépassé les frontières de la république, est le pasteur Vinet, qui,

à son corps défendant et malgré les réserves d'une modestie poussée à l'excès, s'est fait un nom dans l'église protestante, et occupe sans contredit le premier rang parmi les écrivains de la Suisse française. On doit à M. Vinet une Chrestomathie en trois volumes pleine de critiques ingénieuses ou profondes, un ouvrage sur la liberté des cultes couronné à Paris, et un volume de sermons dans lesquels l'élégance onctueuse de Fénelon se mêle heureusement à l'analyse tendre, fine et précise, de Massillon. Le caractère du talent de M. Vinet est la pureté; non pas cette pureté fade et pâle qui ne paraît sans tache que parce qu'elle manque de couleur, mais la pureté de Racine, vive, colorée, transparente comme le ciel, cette pureté qui, dégageant la pensée de toute son écume, la pose devant l'esprit, vivante, délicate et achevée.

Les campagnes qui environnent Bâle sont belles, mais n'ont point de caractère particulier. Ce sont des paysages agrestes qui rappellent les vertes vallées de l'autre côté du Rhin, au pied de la Forêt-Noire. Cependant il est une plaine que l'étranger ne peut s'abstenir de visiter, non pour le site, mais pour les souvenirs historiques; c'est la plaine de Saint-Jacques, où quinze cents Suisses attaquèrent, le 26 août 1444, les trente mille Armagnacs commandés par le dauphin, depuis Louis XI. Ils rencontrèrent d'abord, près du village de Prattelen, quatre mille ennemis qu'ils repoussèrent de la plaine dans les fortifications de Moutteng, des fortifications dans la vallée, et de la vallée dans la Birs où ils les noyèrent. Les Bâlois, qui avaient vu le combat du haut de leurs tours, sortirent de la ville au nombre de trois mille, et vinrent au-devant des confédérés, les conjurant d'entrer dans leurs murs pour prendre du repos. — Nous nous reposerons de l'autre côté, dirent-ils; à la mort les braves! — Et encore tout couverts de la sueur du premier combat, ils se jettent dans la Birs, la traversent à la nage sous le feu de l'ennemi, et abordent au milieu des vingt-six mille hommes qui les attendent. « Ils pénétrèrent, dit Zschokke, dans ces hordes innombrables semblables à des anges exterminateurs. » Séparés bientôt, ils continuèrent à lutter avec le même courage. Cinq cents étaient dans la plaine, les autres derrière un mur du jardin de l'hôpital Saint-Jacques. Ceux de la plaine se battirent jusqu'à ce qu'ils fussent tous tombés; ceux qui étaient derrière le mur repoussèrent trois assauts et firent deux sorties. On mit le feu à la chapelle, puis à l'hôpital : resserrés entre une mer d'ennemis et une mer de feu, ils continuèrent à se battre sans vouloir recevoir merci. Enfin, le mur croula, et quand la poussière et la fumée se furent dissipées, on put voir tous les Suisses morts à leur poste, et aussi serrés sur la terre qu'ils l'avaient été pendant le combat.

Celui-ci avait duré dix heures! Lorsqu'il eut cessé, et que les chefs purent relever leurs visières, ils parcoururent au petit pas de leurs cour-

siers haletans le champ de bataille si long-temps disputé. Tous étaient silencieux et mornes, car tous voyaient ce que la victoire avait coûté. Un seul ne semblait point partager la consternation générale : c'était le chevalier Bourkard Munch, seigneur d'Auenstein et de Landskron. Ivre d'une joie haineuse, il lançait son cheval sur les cadavres suisses étendus çà et là, et, le faisant piétiner dans leur sang, il s'écriait avec délire : « Je me baigne dans les roses ! je me baigne dans les roses ! » Alors le capitaine Arnold Schik d'Uri, se relevant du milieu des morts : — Sens encore cette rose, lui cria-t-il, et il lui lança au front une pierre sanglante dont il l'abattit.

Cependant le dauphin faisait le tour de la plaine, épouvanté du spectable qu'il avait sous les yeux. En voyant la terre couverte de cadavres aussi loin qu'il pouvait regarder, et quatre Armagnacs sans vie près de chaque Suisse mort, il joignit involontairement les mains et s'écria : — Vierge Marie ! si quelques centaines nous ont fait ainsi nager dans notre sang, que ne feraient pas des milliers ?

Peu de jours après il signa la paix avec les confédérés et ramena ses troupes en France.

Un monument gothique élevé à la mémoire de ceux qui sont morts en défendant le sol de la patrie, s'élève de nos jours sur la butte Saint-Jacques, et le vin qui se récolte aux environs s'appelle encore *sang suisse*. Ah ! je l'avouerai, en passant devant ce clocheton funèbre, je me suis senti saisi d'un respect muet. J'avais en effet sous les yeux les Thermopyles d'une autre Grèce. Ceux qui dormaient sous mes pieds n'avaient pas seulement sauvé par leur mort l'indépendance de leur patrie, ils avaient donné au monde un exemple qui devait être imité. Si les ennemis qu'ils combattirent étaient nos aïeux par le sang, ils furent, eux, nos frères par la pensée, car ils moururent pour la cause que nous défendons depuis un demi-siècle. Pâtres glorieux ! votre sacrifice ne profita pas seulement à la Suisse, mais à nous tous ! Le sang qui coule pour une grande idée, en quelque lieu que ce soit, est comme celui du Christ ; il arrose et féconde toute la terre. Ce fut le principe populaire, le droit de se faire libre et d'être maître chez soi que les Suisses défendirent à Saint-Jacques : les Suisses moururent, mais le principe vainquit. Les peuples apprirent ainsi que la volonté pouvait tenir lieu de tout le reste ; que l'important n'était ni de vivre ni même de vaincre, mais de combattre tandis qu'on était debout, de combattre blessé, de combattre encore à terre, afin de conquérir son droit, même en succombant. Ils apprirent surtout quelle était la force de la concorde et du dévouement, ces deux bases de toute liberté. De telles leçons ne sauraient être trop souvent rappelées à ceux qui les reçurent et à ceux qui les donnèrent.

« Les liens de la servitude des Suisses, dit Henri Zschokke, ne furent « rompus ni par la flèche de Guillaume Tell ni par l'épée d'Adamnne « de Camogask; ni la bataille de Saint-Jacques, ni le combat de la « Malserhaide ne conquirent l'indépendance des confédérés. Les hom- « mes assemblés dans la prairie du Grutli et sous l'érable de Trouns « donnèrent seulement le mot d'ordre pour le combat sacré; mais nous « le continuons encore, mais vous, nos neveux, vous le continuerez sur « nos tombeaux. Veillez donc, de peur que vous ne tombiez dans la « tentation; confiez-vous en Dieu! et n'oubliez jamais la devise sacrée : « *Tous pour chacun, chacun pour tous.*

EMILE SOUVESTRE.

LA NAVARRE

ET

LES PROVINCES BASQUES.

Depuis trois ans, une guerre acharnée, impie, ravage et ensanglante le nord de la Péninsule; depuis trois ans, l'Espagne s'épuise en argent et en hommes, pour conserver une périlleuse et vaine offensive, tandis que les provinces théâtre de la guerre voient périr leur agriculture, leur industrie, leur population, sans autres succès que ceux d'une défensive calamiteuse, car elles peuvent reconnaître à présent qu'elles n'éveilleront pas dans le reste de l'Espagne une sympathie assez puissante pour y faire triompher la cause désespérée et maudite qu'elles ont eu le malheur d'associer à la juste cause de leur indépendance; depuis trois ans, enfin, la France permet, sur sa frontière, sous ses yeux, à la portée des armes de ses soldats, des massacres, des dévastations, des incendies, des représailles horribles, faites pour déshonorer le siècle qui les voit, le pays qui les exécute et celui qui les souffre. Ce doit être aujourd'hui, aussi bien pour les politiques et les hommes d'état que pour les amis de la paix et de l'humanité, un devoir impérieux de chercher à terminer cette guerre, qui semble d'un autre âge et d'une autre partie du monde. La France et l'Angleterre auraient pu, dès long-temps, interposer leurs mains puissantes, séparer les combattans, et dicter aux deux partis les lois d'une pacification. Le traité de la quadruple alliance les réunissait pour ce rôle; peut-être le leur imposait-il; mais, sans invoquer même

des droits politiques, toujours sujets à controverse, elles avaient le droit plus clair de l'humanité, qui prescrit de séparer des gens qui s'entr'égorgent. La France surtout, plus voisine des évènemens, la France, gênée dans son commerce, obligée au maintien d'une armée d'observation, appuyée d'ailleurs et excitée par l'Angleterre, pouvait aisément terminer la guerre de Navarre, et en chasser le prétendant qu'elle avait laissé traverser ses provinces. Si elle eût franchement et hautement exécuté le traité de la quadruple alliance, si elle eût repoussé les prétentions des cours du Nord, comme la restauration, en 1823, repoussa celles de l'Angleterre, il y a long-temps qu'elle aurait délivré l'Espagne de la guerre civile. Deux époques surtout ont été favorables pour une intervention armée. La première, lorsque don Carlos venait de traverser la France, échappant à toutes les polices qui s'y croisent et s'y surveillent, et que le maréchal Soult voulait qu'on lui *courût sus*, qu'on le fît *rattraper* par des gendarmes, comme un prisonnier qui a rompu son ban; la seconde, presque tout récemment, lorsque le gouvernement espagnol demandait l'intervention à mains jointes, et que l'Angleterre conviait la France à l'accorder. A la première époque, l'insurrection carliste n'était pas forte encore; à la seconde, elle était épuisée, harassée, et désespérait de la résistance. L'approche d'un corps français, portant le drapeau et les couleurs nationales, eût suffi pour la soumettre, car, *ne cherchant*, comme le disait son général, *que le moyen de mettre bas les armes sans bassesse*, elle le trouvait dans cet évènement. Il n'y avait pour elle nul déshonneur à rendre son épée à la France. Bien des hommes haut placés, et dont l'opinion est aussi puissante qu'elle est peu suspecte, sont restés convaincus que la légion étrangère seule et la légion britannique, si elles eussent été, non des corps de l'armée de Christine, mais les représentans armés et avoués de la France et de l'Angleterre, auraient suffi pour la pacification des provinces soulevées. On eût vu se répéter là ce qui s'était récemment passé en Portugal. Les miguélistes ne voulaient point non plus, en 1834, céder aux troupes constitutionnelles de don Pedro; ils soutenaient la guerre. Mais quand une seule division espagnole, commandée par Rodil, fut entrée sur le territoire portugais, les miguélistes se rendirent sans combat, et les deux prétendans furent expulsés à la fois de la Péninsule. C'est une

chose toute simple et naturelle. Dans les guerres civiles, on ne cède pas volontiers à l'ennemi, même supérieur; un parti doit être non-seulement vaincu, mais détruit. Au contraire, on plie sans peine et sans honte devant une force étrangère, qui rompt la balance, et commande la soumission au plus faible, en lui promettant merci.

Ce rôle, le gouvernement français pouvait se l'attribuer. Mais, incertain entre l'alliance du nord et celle du midi, gêné par des engagemens contradictoires, uniquement occupé du soin de ses intérêts et du maintien de l'immobilité, il n'a pas voulu prendre cette attitude franche et décidée. Un moyen-terme restait du moins: c'était de grossir, par des enrôlemens volontaires autorisés parmi nos troupes, les rangs de la légion auxiliaire française, qui a rendu déjà, malgré son petit nombre, de si éminens services à la cause espagnole. Ce moyen-terme était adopté par le dernier ministère. On était convenu de laisser lever ainsi, dans les régimens français cantonnés au pied des Pyrénées, infanterie, cavalerie, artillerie, un corps de douze à quinze mille hommes, qui, franchissant la frontière sans bruit et par petits pelotons, aurait formé une nouvelle division auxiliaire. Cette force, puissante par elle-même, ralliant autour d'elle l'armée espagnole, rendant quelque vie à la légion britannique, aurait pu finir la guerre par des succès décisifs, de l'énergie et de la persévérance. Le nouveau ministère est venu pour empêcher la réalisation de ce plan, et la volonté qui a prévalu sur l'avis unanime des ministres déchus, ne veut aucune intervention, ni directe, ni déguisée.

Il faut donc chercher ailleurs les moyens de terminer la guerre de Navarre; et ce serait assurément une bonne fortune pour tous les partis engagés dans la lutte, s'il s'en trouvait un qui satisfît à la fois leur honneur et leur intérêt. Ce serait, aux yeux de la politique et de l'humanité, un véritable bonheur, s'il se rencontrait, pour délivrer l'Espagne de son opiniâtre Vendée, un moyen de pacification plus sûr et plus durable qu'une intervention passagère de l'étranger, un moyen qui coupât la querelle jusqu'aux racines, qui éloignât toute odieuse appellation de vainqueurs et de vaincus, qui désarmât enfin les cœurs et les bras. L'histoire va nous l'offrir, non point l'histoire générale, dans des analogies éloignées et des imitations suspectes, mais l'histoire spéciale du pays, dans des faits irrécusables du temps passé et du temps présent, de manière

que l'expérience elle-même en conseille l'adoption. Il y a deux ans qu'en revenant d'Espagne, tout préoccupé de l'importance d'une guerre dont on ne comprenait encore bien ni la nature, ni la portée, je hasardai, l'histoire à la main, la première ouverture de ce moyen de pacification. Le temps n'était pas venu de le faire comprendre. Aujourd'hui que les évènemens ont marché, et que la nécessité d'une conclusion devient plus pressante, peut-être cette proposition, mieux développée, et fortifiée d'ailleurs par une expérience nouvelle, trouvera-t-elle toute l'attention qu'elle mérite.

Pour être clair, intelligible et bien compris, il faut d'abord retracer sommairement la situation où le soulèvement de 1833 a trouvé les provinces insurgées. Qu'on me permette donc une citation, prise dans les *Études sur l'histoire des institutions en Espagne.*

« Jusqu'au XIVe siècle, les trois provinces basques, Alava, Guipuzcoa et Biscaye, formées de l'ancienne Cantabrie, et qui avaient échappé à la conquête des Goths et des Arabes, comme à celle des Romains, restèrent complètement indépendantes de tout pouvoir étranger. Confédérées entre elles, et portant sur leur étendard trois mains sanglantes, avec la devise *Irurakbat* (les trois n'en font qu'une), elles élisaient un *seigneur*, national ou étranger, qui n'exerçait qu'une autorité viagère et purement exécutive, sous le contrôle des assemblées nationales. Ce fut en 1332 que les députés des provinces allèrent offrir au roi de Castille, Alphonse-le-Justicier, qui se trouvait alors à Burgos, le titre de *seigneur*, consentant à ce que ce titre fût désormais annexé à la couronne de Castille. Mais les trois petits peuples vascons (*vascongados*), tout en se donnant un suzerain, un protecteur, n'aliénèrent point leur indépendance, et firent au contraire à ce sujet les réserves les plus formelles. Ainsi, dans le traité qui intervint entre eux et le roi, ils poussèrent les précautions jusqu'à stipuler que le roi ne pourrait bâtir, ni posséder sur leur territoire aucune peuplade (*pueblo*), aucune forteresse, aucune maison. Leurs *fueros*, que le roi-seigneur jurait de maintenir, se terminaient par cet article : « Nous « ordonnons que si quelqu'un, soit national, soit étranger, voulait « contraindre quelque homme, ou femme, ou village, ou ville, à « quoi que ce soit, en vertu de quelque mandat de notre seigneur-« roi de Castille, que n'aurait point admis et approuvé l'assemblée « générale, ou qui serait attentatoire à nos droits, libertés, fran-

« chises et priviléges, il lui soit incontinent désobéi; s'il persiste, « qu'on le mette à mort. » Ainsi, les provinces basques s'étaient adjointes, par le lien de vassal à suzerain, au royaume de Castille, mais sans s'y incorporer, sans s'y confondre.

« Depuis cette époque jusqu'à nos jours, elles sont restées, sans interruption ni changement, dans cet état de dépendance extérieure et d'indépendance intérieure dont les cités romaines, sous l'empire, avaient déjà donné l'exemple, et qu'eurent un moment les cantons suisses, lorsqu'ils laissèrent prendre à Napoléon le titre de *médiateur* de la confédération helvétique. Du reste, il existe encore aujourd'hui, entre les provinces basques et l'Espagne, toutes les séparations, toutes les barrières qui rendent deux nations étrangères l'une à l'autre. Les Vascons parlent une langue qui leur est propre (*el vascuense*, et, parmi eux, *eskara*), une langue primitive, qui ne dérive ni du latin ni du celtique, et qui n'a pas plus de rapport avec l'espagnol qu'avec le chinois, ce qui fait qu'ils ne comprennent pas leurs voisins, et n'en sont pas compris. Leurs *fueros* les exemptent des conscriptions (*quintas*) que l'Espagne lève sur les autres provinces. Ils ne lui doivent aucun service de guerre. Seulement, d'après les vieilles lois de la féodalité, ils sont tenus, en cas d'invasion étrangère, de se lever en masse pour la défense commune du pays; et ce devoir, ils l'ont bien rempli pendant la guerre de l'indépendance. Les provinces basques, exemptes de l'impôt d'hommes, ne paient pas non plus d'impôts d'argent à l'Espagne. Deux d'entre elles, Alava et Guipuzcoa, achètent sa suzeraineté, sa protection, par un tribut qu'on nomme encore *alcabala*, du mot que les Castillans avaient emprunté aux Arabes. Mais cette *alcabala perpetua*, qui n'a point varié depuis le traité fait avec Alphonse XI, est maintenant d'une insignifiance ridicule. Ainsi, le Guipuzcoa paie une contribution de 42,000 réaux (moins de 11,000 francs). Quant à la Biscaye, la plus démocratique des trois, elle s'est de tout temps affranchie de cet ancien tribut, dont le nom rappelle une idée de vassalité et de servage. Elle ne doit rien à l'Espagne; mais elle lui fait quelquefois des dons volontaires (*donativos*), dont la quotité varie suivant les besoins du roi, qui sollicite, et la générosité de la province, qui accorde.

« Enfin les provinces *exemptes* (car c'est le nom que leur donnent les autres, comme par un sentiment d'envie) ne sont point soumi-

ses aux douanes de ce côté, la frontière fiscale de l'Espagne n'étant pas aux Pyrénées, mais sur l'Ebre. En revanche, elles paient des droits pour l'introduction de leurs denrées ou de leurs produits fabriqués, aussi bien à la frontière de Castille qu'à celle de France. Et, ce qui complète leur état de peuple étranger, c'est qu'elles sont soumises aux prohibitions commerciales, de même que le reste de l'Europe. Tout commerce avec l'Amérique leur fut toujours interdit, et cette interdiction subsiste encore pour les colonies que l'Espagne a conservées, telles que la Havane ou les Philippines.

« Les provinces basques, étrangères à la métropole aussi bien par les barrières internationales que par le langage, n'en diffèrent pas moins par les mœurs politiques et le régime d'administration intérieure. Tandis que l'Espagne devenait, sous Charles-Quint, et demeurait depuis lors une monarchie absolue, les trois provinces conservaient dans toute leur pureté les formes républicaines : en Biscaye, la démocratie; dans le Guipuzcoa, l'oligarchie; dans l'Alava, l'état mixte. Deux fois par an pour l'une, une fois pour l'autre, et de deux ans l'un pour la troisième, s'assemblent leurs petits congrès nationaux. Dans l'Alava, ce congrès se tient à Vittoria, chef-lieu de la province; dans le Guipuzcoa, il change de résidence à chaque session, et séjourne alternativement dans tous les bourgs de la province, qui n'a pas de capitale; dans la Biscaye, il se réunit en plein air, comme au temps des patriarches, *sous le chêne de Guernica*. Là se présentent les députations des diverses communes, portant sur leurs bannières le nom de *républiques* (1). Ces congrès règlent l'administration du pays, votent les impôts, déterminent l'emploi des deniers publics, car les provinces font elles-mêmes leurs dépenses administratives de toute nature; elles paient leurs employés; elles entretiennent des milices pour le bon ordre; elles ont enfin leurs finances et leur crédit public : finances parfaitement administrées, et crédit public qui ferait envie aux grands états, puisqu'à l'époque du soulèvement (octobre 1833), le 3 p. 100 de la province d'Alava était coté à 93. Les juntes nationales élisent en outre, pour l'intervalle compris entre leurs sessions, un magistrat nommé *député-général*, en qui réside le pouvoir exécutif, et qui traite avec le gouvernement espagnol en quelque sorte d'égal à

(1) On ne dit pas la commune, mais la *république* de.....

égal. Il n'y a qu'un député-général dans l'Alava et le Guipuzcoa : c'est le président temporaire de ces petites républiques. Il y en a trois en Biscaye, où ils forment comme un directoire. Ceux de ces magistrats populaires qui ont bien mérité du pays reçoivent, après plusieurs magistratures, le titre honorable et rarement prodigué de *père de la province*. Dans tout cela, le roi d'Espagne n'intervient aucunement. Il a seulement, dans chaque province, un commissaire, nommé *corregidor*, dont les fonctions rappellent assez bien celles des anciens comtes (*comites*) que l'empereur envoyait surveiller les municipalités romaines. L'emploi de *corregidor*, fort recherché parce qu'il est lucratif, est confié d'habitude à quelque auditeur de Valladolid, ou de toute autre chancellerie. »

La Navarre n'a pas une organisation semblable; son indépendance n'est pas si complète, ni ses priviléges si étendus : elle était royaume, et non république, lorsqu'elle se fondit dans la couronne d'Espagne, sous les rois catholiques, après la mort de François Phœbus et de Catherine, femme de Jean d'Albret; mais comme sa fusion fut absolument volontaire, et qu'elle en stipula les conditions, la Navarre a toujours conservé les anciens *fueros* qu'elle possédait alors, tandis que la Castille fut dépouillée des siens par Charles-Quint, et l'Aragon par Philippe II. Elle a conservé ses *cortès* provinciales : elle est, comme les provinces basques, exempte de la conscription, et possède aussi plusieurs immunités commerciales.

Ce n'est pas la première fois que la cour d'Espagne tente de prendre pied dans ces provinces, et de les faire plier sous le joug commun. Sans chercher au loin dans leur histoire passée, on peut citer ce qui arriva en 1805. Le prince de la Paix, qui régnait alors sous le nom de Charles IV, voulut établir un port franc sur la rivière Nervion, au village d'Albia, en face de Bilbao. C'était détruire d'un seul coup le commerce et la prospérité de cette ville industrieuse, centre des trois provinces. Un commissaire royal fut envoyé, avec quinze mille hommes, pour assurer l'exécution de cette mesure violente, et protéger les travaux commencés au *port de la Paix*. Mais la *députation générale* fit un appel aux armes pour la défense des *fueros* menacés. La province se souleva, et provoqua le soulèvement des autres. La cour eut peur, hésita, négocia, fit retirer ses troupes, et renonça au projet du favori. C'était un

avocat de Bilbao, nommé Samacola, qui excita le plus énergiquement à la résistance. De son nom, l'affaire s'appela et s'appelle encore dans le pays *Samacolada*.

Les quatre provinces *exemptes* furent dépouillées de leurs priviléges pendant le règne de la constitution, de 1820 à 1823, et assimilées, pour les droits et les devoirs, au reste de l'Espagne. Quand l'invasion française eut rétabli l'absolutisme royal, elles recouvrèrent leur immémoriale indépendance. C'est dans ce double fait qu'il faut chercher la cause de leur soulèvement, et le caractère de la guerre qu'elles soutiennent avec tant d'opiniâtreté; c'est ce qui explique comment le nom de don Carlos, roi absolu, est inscrit sur leur drapeau républicain. Voilà ce qu'on ne saurait trop redire; voilà ce que prouve, mieux que jamais, ce qui se passe en Espagne aujourd'hui. Quand on a vu la constitution de 1812 proclamée, les juntes de province rétablies, l'armée constitutionnelle sans généraux, sans officiers, Gomez aux portes de Madrid, tout le monde a cru, amis comme ennemis, que don Carlos allait marcher en avant, et rentrer, peut-être sans coup férir, dans le palais de Ferdinand VII. On se trompait; malgré les attraits de l'occasion, malgré le désir que peuvent avoir ses généraux de jouer le rôle de Monck, don Carlos est encore à se promener, comme un chef de Bédouins, de l'un à l'autre des campemens qu'il appelle ses *quartiers royaux*. D'où vient cela? C'est que les bandes aventureuses de Gomez, de Cabrera, de Basilio Garcia, sont composées de Castillans, d'Aragonais et de Valenciens; c'est que les Biscayens et les Navarrais ne sortent point et ne veulent pas sortir de leur pays; c'est qu'ils se défendent et n'attaquent pas; c'est qu'ils tiennent enfin leur roi en charte privée, et ne lui laissent pas seulement voir les rives de l'Èbre (1).

S'il est une fois reconnu que la Navarre et les provinces bas-

(1) Les quatre provinces, fidèles à leurs vieilles coutumes, conduisent leur insurrection de la même manière qu'elles ont toujours conduit leurs affaires communes. Elles ont chacune une junte spéciale chargée d'organiser et de diriger la défense du pays, comme faisaient, pendant la guerre de l'indépendance, les juntes provinciales de l'Espagne; et, comme à cette époque, des représentans choisis dans ces juntes particulières forment une junte centrale, chargée de la direction supérieure. Depuis bientôt trois ans, quatre hommes, appartenant aux provinces insurgées, composent cette espèce de directoire. Ce sont Valdespina pour la Biscaye, Verasteguy pour l'Alava, Lardizabal pour le Guipuzcoa, et Echevarria pour la Navarre. Voilà le véritable gouvernement des provinces. Ce sont eux qui ont provoqué l'insurrection, qui en ont réuni et coordonné les élémens, qui ont

ques ne combattent que pour leur indépendance, et non pour la cause carliste, la question se simplifie. Pour en trouver la solution, cherchons encore dans l'histoire.

Lorsque, après la mort de Louis XVI, les Bourbons d'Espagne osèrent déclarer la guerre à la France, et tentèrent, de leur côté, l'invasion de notre territoire, la république, déjà victorieuse de la Prusse et de l'Autriche, eut bientôt châtié les fanfaronnades d'Aranjuez. Non-seulement on rejeta les Espagnols au-delà des Pyrénées, mais deux armées françaises, pénétrant à leur poursuite dans la Péninsule, montrèrent le chemin que suivit plus tard Napoléon pour une cause tout opposée. Tandis qu'en Catalogne, Dugommier prenait Figuières et Rosas, le général Moncey pénétrait jusqu'au-delà de l'Èbre par les provinces basques. Ces provinces tinrent alors une conduite bien différente de celle qu'elles adoptèrent depuis contre l'invasion de 1808. En 1794, au lieu de prendre parti pour l'Espagne, et de s'opposer à l'entrée des Français, elles gardèrent une prudente neutralité. Le député-général de Guipuzcoa, Aldamar, stipulant comme pouvoir exécutif d'un pays indépendant, fit un traité avec le général Moncey, par lequel il autorisa le libre passage des troupes françaises dans la province, sous la condition qu'elle serait traitée comme nation neutre, et que les Français ne pourraient lui imposer ni réquisition, ni charge de guerre. Ce traité fut considéré d'abord par la cour d'Aranjuez comme un acte de trahison, et Charles IV voulut faire brûler en effigie le député-général Aldamar. Celui-ci représenta, pour sa défense, que le Guipuzcoa n'était pas une province d'Espagne, mais une nation libre, et qu'il avait dû adopter pour elle le parti le plus conforme à ses intérêts. Cette justification fut si bien accueillie, que, loin de faire pendre Aldamar après la paix, le roi d'Espagne le nomma l'un de ses commissaires pour les liquidations à régler avec la république. Ce traité, conclu entre les provinces *exemptes* et le général français, fit naître l'idée de les ériger

choisi les chefs, et tracé des instructions à Zumalacarregui lui-même, lequel, malgré ses succès et sa renommée, leur était complètement soumis. Cette junte a toujours conservé la même attitude et le même pouvoir. Formée d'hommes du pays choisis par les habitans, elle représente l'intérêt provincial, et lui subordonne tout intérêt étranger; elle a nommé les successeurs de Zumalacarregui; elle leur impose des plans de campagne défensive, et, conservant enfin dans toute son étendue la direction suprême de l'insurrection, elle ne laisse au prétendant que les ridicules honneurs d'une royauté nominale.

tout-à-fait en république indépendante et neutre; il y eut à ce sujet des pourparlers établis, des propositions échangées; et si l'Espagne n'eût fait promptement sa soumission, si elle ne fût entrée, par le traité de Bâle, dans les intérêts et l'alliance de la France, nul doute que les provinces basques n'eussent offert, au milieu des Pyrénées, le pendant des républiques qu'organisait, en-deçà et au-delà des Alpes, notre propagande victorieuse.

Il ne s'agit plus à présent d'établir, par force et contre nature, des républiques éphémères, qui devaient mourir demain parce qu'elles étaient nées d'aujourd'hui. Il s'agit, au contraire, d'empêcher une transformation violente; il s'agit de maintenir un fait accompli, un fait immémorial. Pourquoi ne reviendrait-on pas maintenant au projet d'alors? Pourquoi ne ferait-on pas, des provinces basques et de la Navarre, une confédération indépendante et neutre, une *Suisse des Pyrénées?* Ni la distance des époques, ni la diversité des circonstances n'empêchent que ce qui semblait bon en 1795 ne paraisse meilleur en 1836; et nous espérons démontrer que l'établissement de ces provinces en état neutre serait la solution la plus conforme à tous les intérêts que pût rencontrer maintenant la querelle sans issue où l'Espagne et ses voisins se trouvent engagés.

D'abord il est facile de prouver que tout, dans ce pays, nature, mœurs, institutions, coutumes, concourt bien mieux qu'en Suisse à la formation d'un état indépendant. Les provinces basques et la Navarre, entre les Pyrénées et la mer d'un côté, l'Ebre de l'autre, de hauts pics ou de profondes vallées sur leurs flancs de l'Aragon et des Asturies, ont leurs limites naturelles mieux tracées que la Suisse entre le Jura, la Savoie et le Tyrol. Aussi bien que la Suisse, elles ont l'immémoriale habitude de la vie fédérale, des assemblées populaires, des pouvoirs élus. Elles ont également leurs lois civiles, commerciales et criminelles. Dans la confédération helvétique, des cantons sont catholiques, d'autres protestans; les quatre provinces *exemptes* ont la même religion. Dans la confédération helvétique, des cantons parlent français, d'autres allemand, d'autres italien; les provinces basques non-seulement parlent la même langue, mais elles ont leur langue propre, qui n'appartient qu'à elles, et qui en fera toujours une nation à part, à quelque union forcée que la politique veuille les soumettre.

Il y a donc, dans l'état des choses, dans le vœu de la nature et

des hommes, moins d'obstacles à l'établissement reconnu d'une confédération biscayenne qu'au maintien d'une confédération suisse. Voyons maintenant si les intérêts bien entendus de ces provinces, et ceux des voisins que séparerait leur neutralité, ne sont pas d'accord pour leur donner cette existence indépendante.

Quant aux provinces elles-mêmes, la question ne peut être douteuse. Elles ne se sont jamais considérées comme faisant partie de l'Espagne; elles ont toujours conservé leur nationalité, elles combattent depuis trois ans pour ne point la perdre, et pour garder les avantages qui s'y trouvent attachés. Ce serait donc ôter tout prétexte à leur levée en armes, et les pacifier à coup sûr pour le présent et pour l'avenir, que de leur rendre dans sa plénitude l'antique indépendance qu'elles avaient en partie aliénée à la couronne de Castille, et qu'elles n'auront plus la crainte de perdre, lorsque cette indépendance sera solennellement reconnue par l'Espagne et garantie par la France. Si, une fois constituées, selon leur désir, en état neutre, les provinces pouvaient hésiter à déserter la cause de don Carlos, elles donneraient des armes contre elles-mêmes, et s'exposeraient à une inévitable agression. « Vous ne faites plus partie de l'Espagne, leur dirait-on; si vous soutenez le prétendant, vous vous immiscez dans les affaires d'un pays qui vous est étranger: vous intervenez. Dès-lors se présente clairement le *casus fœderis* prévu par le traité de la quadruple alliance. La France, l'Angleterre et le Portugal sont tenus d'intervenir à leur tour et de vous mettre à la raison. » Les provinces, satisfaites, ne s'exposeront pas de gaieté de cœur à un tel danger.

L'Espagne, la seule des parties contractantes qui semblât perdre à cet arrangement, y trouverait en réalité son bénéfice. Ces provinces ne lui rapportent rien, ni en hommes, puisque la conscription ne les atteint pas, ni en argent, puisqu'elles sont à peu près exemptes d'impôts. Les frontières de douanes et les prohibitions commerciales de toutes natures qui divisent les deux pays subsisteraient comme elles sont en ce moment. Les provinces continueraient à régler elles-mêmes leurs finances, à choisir leurs magistrats, à entretenir leurs milices. Rien ne changerait, sinon que le roi d'Espagne effacerait de ses innombrables titres la modeste appellation de *seigneur de Biscaye*, et qu'il n'enverrait plus de légistes privilégiés s'enrichir dans les sinécures de corrégidors.

L'Espagne, il est vrai, perdrait les deux insignifiantes *alcabalas* que lui paient Alava et Guipuzcoa, ainsi que les *donativos* qu'elle mendie quelquefois en Biscaye. Mais, en revanche, ne se délivre-t-elle pas des dépenses énormes qu'exigeraient la soumission et la garde des provinces insurgées? Ne peut-elle, en signant la paix, licencier les trois quarts de l'armée ruineuse qu'elle entretient? N'est-elle pas sûre enfin d'étouffer le carlisme, qui n'a d'autre foyer puissant, d'autre place d'armes que ces provinces, et qui aurait déjà cessé d'être, s'il n'eût prêté son nom à une cause qui ne devait en invoquer d'autre que celui de la liberté?

Faisant abstraction des intérêts de l'Angleterre, qui n'a point d'objection sérieuse à présenter contre un tel moyen de réaliser la pacification qu'elle désire, et de ceux des cours du Nord, dont il faudrait hardiment repousser les remontrances et braver les menaces, reste à considérer l'intérêt de la France. Par qui pourrait-il être mis en doute? N'a-t-on pas toujours rangé parmi les avantages de sa position celui d'avoir son flanc couvert par la neutralité suisse? Le gouvernement actuel n'a-t-il pas donné comme le chef-d'œuvre de sa politique, comme un bienfait et une gloire qui balancent toutes les pertes et toutes les humiliations de 1815, l'établissement du royaume neutre de Belgique sur la partie la plus vulnérable de nos frontières? La France, garantie à l'ouest par l'Océan, serait couverte au nord par la Belgique, à l'est par la Suisse, au midi par la confédération biscayenne. Cet avantage compléterait sa position défensive.

Sans doute, il est un peu tard, et la solution de la guerre, par cette voie pacifique, eût été plus facile il y a deux ans, un an, quelques mois. Cependant elle est possible encore. Les quatre provinces une fois désarmées et tranquilles, l'armée constitutionnelle aurait bientôt chassé et détruit les bandes carlistes qui se promènent de la Galice au royaume de Valence, comme elle chassait et comme elle aurait détruit, en 1822, les bandes de la Foi, sans l'asile que leur offrait la France. On aurait alors la gloire et le bonheur de rendre la paix à ce malheureux pays d'Espagne, à l'intérêt duquel sont liés tant d'intérêts, et dont les déchiremens peuvent à la fin troubler l'Europe entière. Un si grand résultat mérite au moins qu'on examine la question.

LOUIS VIARDOT.

LETTRES

SUR L'AMÉRIQUE.[1]

I.

LE TRAVAIL.

Lancaster (Pensylvanie), 20 juillet 1835.

Il n'y a de succès, il n'y a de bonheur que par la spécialité. Homme ou peuple, si vous voulez réussir, gardez-vous de prétendre à tout savoir et de tout entreprendre. La nature humaine est finie; limitez-vous comme elle dans vos désirs et dans vos efforts. Sachez vous contenter et vous contenir : c'est la loi de la sagesse.

Si ces préceptes sont justes, les Américains sont des gens au moins à demi sages, car ils les pratiquent au moins à demi. En général, l'Américain sait peu se contenter : sa notion de l'égalité, c'est de n'être l'inférieur de personne; mais il n'aspire à monter que suivant une ligne. Son moyen unique, comme son unique pensée, c'est la domination du monde matériel, c'est l'industrie dans

(1) L'Amérique, qui a déjà fourni à M. de Tocqueville la matière d'un livre de haute politique couronné d'un légitime succès, va être envisagée sous un jour nouveau, et plus particulièrement sous le point de vue pratique de ses théories, dans un ouvrage qui paraîtra prochainement à la librairie de Charles Gosselin. Les idées neuves et les rapprochemens instructifs abondent dans le livre de M. Michel Chevalier. C'est à ce livre qu'appartiennent les deux lettres suivantes, qui ne font que précéder un travail important écrit spécialement pour la *Revue* par l'auteur des *Lettres sur l'Amérique*. (*N. du D.*)

ses diverses branches; ce sont les affaires, c'est la spéculation, le travail, l'action.

A son unique objet tout pour lui se subordonne : l'éducation et la politique, la loi de la famille et celle de l'état. Tout, depuis la religion et la morale jusqu'aux usages domestiques et aux détails de la vie; tout, dans la société américaine, est combiné et ployé suivant la direction qui converge le mieux vers le but commun de chacun et de tous.

Si la règle générale souffre des exceptions, elles sont peu nombreuses et tiennent à deux causes : premièrement, la société américaine, si absorbée qu'elle soit dans sa spécialité, ne doit pas rester à jamais emprisonnée dans ce cercle, et contient déjà le germe des destinées, quelles qu'elles puissent être, qui lui sont réservées pour les siècles à venir; secondement, la nature humaine, quoique finie, n'est pas exclusive, et nulle force au monde ne saurait étouffer ses protestations contre l'exclusivisme des goûts, des institutions et des mœurs.

La spéculation et les affaires, le travail et l'action, voilà donc, sous diverses formes, la spécialité que les Américains ont choisie et à laquelle ils se vouent avec une ardeur qui tient de l'acharnement. C'était celle qu'ils devaient adopter, celle que leur avait assignée le doigt de la Providence, afin que la civilisation fût, dans le plus bref délai possible, mise en possession d'un continent.

Je ne puis sans douleur, penser qu'il y eut un moment où la France semblait appelée à partager la gloire de cette grande mission avec les deux peuples entre lesquels Dieu l'a placée, aussi bien sous le rapport du caractère et des institutions que sous celui de la position géographique, avec les Anglais et les Espagnols. Tandis que l'Espagne, alors reine du monde, envahissait l'Amérique du Sud et le vaste empire du Mexique, y civilisait, le sabre à la main, la population indienne, et y bâtissait des villes monumentales qui témoigneront de son génie et de sa puissance bien des siècles après que les déclamations de ses détracteurs seront tombées dans l'oubli; tandis que l'Angleterre posait de chétives colonies sur la plage aride de l'Amérique du Nord, la France explorait la gigantesque vallée du Père des eaux, et s'emparait du Saint-Laurent, près de qui notre Rhin, *tranquille et fier*, n'est qu'un ruisseau modeste; nous couronnions de fortifications le rocher à pic

de Québec, nous bâtissions Montréal, nous fondions la Nouvelle-Orléans et Saint-Louis, et, çà et là, nous défrichions les riches plaines de l'Illinois. De l'Amérique du Nord, nous possédions alors la portion la plus fertile, la plus belle, la mieux arrosée, la mieux taillée pour recevoir un superbe empire en harmonie avec nos sentimens d'unité. Nos ingénieurs, avec une sagacité qu'aujourd'hui les Américains admirent, avaient marqué par un fortin les positions les plus propres à recevoir de grandes villes. C'est ainsi que notre drapeau flottait à Pittsburg (alors Fort Duquesne), à Détroit, à Chicago, à Érié (alors Presqu'île), à Kingston (alors Fort Frontenac), à Michillimackinac, à Ticondéroga, à Vincennes, au fort de Chartres, à Péoria, à Saint-Jean, tout comme dans les capitales du Canada et de la Louisiane. Alors notre langue pouvait prétendre à être la langue universelle. Le nom français avait alors de belles chances pour devenir le premier, non-seulement, comme celui des Grecs, dans le monde des idées, par la littérature et les arts, mais aussi, comme le nom romain, dans le monde matériel et politique, par le nombre des hommes qui eussent été fiers de le porter, par l'immensité du territoire que sa domination eût couvert. Louis XIV, aux jours de son apothéose, dans l'olympe qu'il s'était bâti, rêvait ce noble avenir pour son peuple et pour sa race. Dans l'exaltation d'un sublime orgueil, il croyait lire ces triomphes sur les pages du Destin. Il ne nous reste plus à nous, qui ne sommes séparés de lui que par un siècle, il ne nous reste plus, hélas! que des regrets amers et impuissans. Les Anglais nous ont chassés à toujours, non-seulement d'Amérique, mais aussi des Indes-Orientales, où le grand-roi nous avait aussi installés. Nos descendans du Canada et de la Louisiane se débattent vainement contre le déluge britannique qui les ensevelit. Notre idiome se noie dans le même débordement; les noms mêmes de notre ville et des régions que nous avions explorées se défigurent dans l'âpre gosier de nos heureux rivaux, et se teutonisent au point d'être méconnaissables. Nous avons oublié nous-mêmes qu'il fut un temps où nous pouvions prétendre à devenir les rois du Nouveau-Monde. Nous n'avons plus souvenance des hommes généreux qui se dévouèrent pour nous en assurer la domination. Pour que le nom de l'héroïque La Salle ne périt pas, il a fallu que le congrès américain lui érigeât un petit monument dans la rotonde du Capitole, entre

Penn et John Smith. Nous n'avons pas eu une pierre pour lui dans nos innombrables sculptures; nos peintres ont couvert de couleurs des toiles qu'une lieue carrée contiendrait à peine, et il n'a pas eu les honneurs d'un coup de pinceau.

Pendant ce temps, des colosses, récemment apparus en Europe, nous défient, nous coudoient et nous pressent. En vain les efforts du second Charlemagne nous avaient rendu la capitale du premier César français et les plus belles provinces de Clovis; capitale et provinces nous ont été ravies presque aussitôt. Un pas de plus en arrière, et nous sommes refoulés à jamais parmi les peuples secondaires, les peuples vieillis, les peuples déchus, sans successeurs pour recevoir et dignement porter l'héritage de la gloire de nos pères. Qu'a-t-il donc fallu pour faire rétrograder ainsi une grande nation, pour la dépouiller de son avenir? Il a suffi, sous notre monarchie absolue, qu'il se trouvât un prince comme Louis XV, qui, du grand roi son aïeul, ne voulut accepter que les vices; il a suffi que, pendant cinquante ans, la France servît de marche-pied et de jouet à l'infâme égoïsme de ce prince, à la honteuse impéritie de ses familiers. Les gouvernemens sans contrôle peuvent, dans un court espace de temps, enfanter des prodiges, mais ils sont exposés à de cruels retours.

Que fût-il arrivé si, au lieu d'être vaincus par les Anglais, nous eussions été leurs vainqueurs? A juger, par les Canadiens et les créoles de la Louisiane, de ce qu'eût été le peuple de la Nouvelle-France, la rapidité et l'audace du mouvement civilisateur y eussent considérablement perdu. Lorsqu'il s'agit de vaincre des nations sur les champs de bataille, le Français peut entrer dans la lice, la tête haute; pour dompter la nature, l'Anglais vaut mieux que nous. Il a une fibre plus rigide, des muscles mieux nourris; physiquement, il est mieux constitué pour le travail; il le pousse avec plus de méthode et de persévérance; il s'y plaît, il s'y entête. Si, dans son œuvre, il rencontre un obstacle, il l'attaque avec une passion concentrée dont nous, Français, nous ne sommes susceptibles que contre un adversaire sous forme humaine.

Avec quel zèle et quel entraînement l'Anglo-Américain remplit sa tâche de peuple défricheur! Voyez comme il se fraie sa voie à travers les rochers et les précipices; comme il lutte corps à corps contre les fleuves, contre les marécages, contre la forêt primitive;

comme il détruit le loup et l'ours; comme il extermine l'Indien qui, pour lui, n'est qu'une autre bête fauve! Dans cette bataille contre le monde extérieur, contre la terre et l'eau, contre les montagnes et contre un air empesté, il semble plein de cette impétuosité avec laquelle la Grèce se précipitait sur l'Asie à la voix d'Alexandre; de cette audace frénétique que Mahomet sut inspirer à ses Arabes pour la conquête de l'empire d'Orient; de ce courage délirant qui animait nos pères, il y a quarante ans, lorsqu'ils se ruaient sur l'Europe. Aussi, sur les mêmes rivières où nos colons s'abandonnaient, en chantant, au canot d'écorce du sauvage, ils comptent, eux, des flottes de superbes bateaux à vapeur. Là où nous fraternisions avec les Peaux Rouges, couchant avec eux dans les bois, vivant, comme eux, de notre chasse, voyageant à pied à leur manière, par des sentiers escarpés, l'opiniâtre Américain a abattu les arbres antiques, promené la charrue, enclos les terrains, substitué les meilleures races bovines de l'Angleterre aux cerfs de la forêt, établi des fermes, de florissans villages et d'opulentes cités, creusé des canaux et des routes. Ces chutes d'eau que nous venions admirer en amateurs du pittoresque, et dont nos officiers mesuraient la hauteur au péril de leur vie, ils les ont dérobées au paysage et enfermées dans les réservoirs de leurs moulins et de leurs fabriques. Si ces pays fussent restés français, la population qui s'y fût développée eût été plus gaie que l'américaine; elle eût mieux joui de ce qu'elle eût possédé; mais elle eût été entourée de moins de richesses et de comfort, et des siècles se fussent écoulés avant que l'homme eût été en droit de se dire le maître, sur la même étendue de sol que les Américains ont asservie en moins de cinquante ans.

Si l'on récapitule les actes passés à chaque session des législatures locales, on verra que les trois quarts au moins ont pour objet les banques qui créditent le travailleur, la création d'églises nouvelles, qui sont les citadelles où veillent les gardiens de l'esprit du travail; les moyens de communication, routes, canaux, chemins de fer, ponts, bateaux à vapeur, qui facilitent au producteur l'accès du marché; l'instruction primaire à l'usage de l'ouvrier et du laboureur; ou divers règlemens commerciaux; ou l'incorporation de villes et de villages, ouvrages de ces hardis défricheurs. Il n'y est point question d'une armée; les beaux-arts

n'y figurent jamais, même pour mémoire; les établissemens littéraires et les hautes études scientifiques y sont rarement honorés d'un souvenir.

Les lois tendent, par-dessus tout, à favoriser le travail, le travail matériel, le travail du moment. Dans les états un peu anciens, elles sont habituellement empreintes du respect de la propriété, parce que le législateur sent que le plus grand encouragement à donner au travail consiste à le respecter dans ce qui en est le fruit. Elles sont particulièrement conservatrices de la propriété foncière, soit par réminiscence des lois féodales de la mère-patrie, soit aussi parce que l'on a tenu à conserver quelque élément stable au milieu de l'instabilité de toute chose; cependant les lois s'inquiètent généralement beaucoup moins qu'en Europe de ce qui est droit acquis. Malheur aux existences en repos ou actuellement improductives, pour peu qu'elles puissent être accusées de s'appuyer sur le monopole et le privilége! Le droit qui précède ici les autres, qui les efface tous, est celui du travail : le repos n'a pas encore droit de cité. C'est ainsi qu'excepté en matière de crédit public, où les états et les villes se piquent du plus grand scrupule à remplir leurs engagemens, dans tout débat entre le capitaliste et le producteur, c'est ordinairement le premier qui a tort (1).

Tout est ici disposé pour le travail : les villes sont bâties suivant la méthode anglaise; les hommes d'affaires, au lieu d'être dispersés par la ville, occupent un quartier qui est exclusivement à eux, où pas une maison ne sert à l'habitation, où tout est bureaux et magasins. Les courtiers, les agens de change, les avoués, les avocats, y ont chacun leur cellule, les négocians leurs comptoirs. Les banques et les compagnies de toute nature y tiennent leur office; les marchandises emplissent, de la cave au grenier, tous les édifices des rues adjacentes. A toute heure du jour, un négociant n'a que quelques pas à faire pour en rejoindre un autre, pour s'aboucher avec un homme de loi ou un courtier. Ce n'est point comme à Paris, où l'on perd un temps précieux à courir l'un après l'autre. Paris est la cité commerciale la plus mal arrangée de l'univers.

(1) Dans quelques états nouveaux, comme le Kentucky et l'Illinois, il a été passé, aux époques de crises commerciales, des lois qui intervenaient entre le débiteur et le créancier, et qui traitaient fort cavalièrement ce dernier. Elles avaient pour objet d'ajourner le paiement des dettes.

New-York est cependant moins bien ordonné que Londres ou que Liverpool. Il n'y existe rien dans le genre des grands *Docks* ou du *Commercial House*.

Les mœurs sont celles d'une société travaillante et agissante. A quinze ans, un homme entre dans les affaires ; à vingt-un, il est établi, il a sa ferme, son atelier, son comptoir ou son cabinet, son industrie enfin, quelle qu'elle soit. C'est aussi l'âge où il prend femme; à vingt-deux ans, il est père de famille, et par conséquent il a un puissant aiguillon pour s'exciter au travail. Il n'y a ici de considération que pour celui qui a une profession, et, ce qui est à peu près la même chose, pour celui qui est marié, pour l'homme enfin qui est membre actif, directement utile de l'organisme social, qui contribue pour sa part à augmenter la richesse publique, en créant, soit des choses, soit des hommes. L'Américain est élevé dans cette idée, qu'il aura un état, qu'il sera agriculteur, artisan, manufacturier, commerçant, spéculateur, médecin, homme de loi ou d'église, peut-être tout cela successivement, et que, s'il est actif et intelligent, il arrivera à l'opulence. Il ne se conçoit pas sans profession, lors même qu'il appartient à une famille riche, car il ne voit point de gens de loisir autour de lui. L'homme de loisir est une variété de l'espèce humaine dont l'homme du nord, l'*Yankee*, ne soupçonne pas l'existence ; puis il sait que, riche aujourd'hui, son père pourra être ruiné demain. Le père d'ailleurs est dans les affaires, selon l'usage, et ne se dessaisit pas de sa fortune : si le fils en veut avoir une présentement, qu'il se la fasse !

Les habitudes sont celles d'un peuple exclusivement travailleur. Du moment où il se lève, l'Américain est au travail. Il s'y absorbe jusqu'à l'heure du sommeil; il ne permet point aux plaisirs de venir l'en distraire; les affaires publiques seules ont le droit d'enlever quelques momens à ses affaires privées. L'instant des repas n'est point pour lui un délassement où il retrempe son cerveau fatigué, au sein d'une intimité douce. Ce n'est rien de plus qu'une désagréable interruption à sa besogne; interruption qu'il accepte, parce qu'elle est inévitable, mais qu'il abrège le plus possible. Si la politique ne réclame point, le soir, son attention ; s'il n'est convoqué à aucune délibération, à aucune prière, il reste chez lui pensif et l'œil fixe, récapitulant les opérations du jour,

ou préparant celles du lendemain. Il cesse ses travaux le dimanche, parce que la religion le lui ordonne; mais elle lui prescrit aussi spécialement, pour ce jour-là, de s'abstenir de tout amusement, de toute distraction, musique, cartes, dés ou billard, sous peine de sacrilége au premier chef. Le dimanche, un Américain n'oserait pas recevoir ses amis. Ses domestiques refuseraient de s'y prêter; c'est à peine si, ce jour-là, il peut obtenir d'eux qu'ils le servent lui-même à table à l'heure qui leur convient. Il y a quelques jours, le maire de New-York fut *accusé* par un journal d'avoir traité, le dimanche, certains nobles Anglais venus d'Europe, dans leur yacht, pour donner à la démocratie américaine une étrange idée des goûts britanniques. Il s'est empressé de faire publier qu'il connaissait trop bien ses devoirs de chrétien pour fêter ses amis le jour du *sabbath*. Rien n'est donc plus lugubre que le septième jour dans ce pays. Auprès d'un pareil dimanche, le travail du lundi est un passe-temps délicieux.

Abordez un négociant anglais le matin dans son comptoir, vous le trouverez raide et sec, ne parlant que par monosyllabes; accostez-le à l'heure du courrier, il ne fera aucun frais pour vous dissimuler son impatience; il vous éconduira, sans prendre toujours garde de le faire poliment. Le même homme, le soir dans son salon, ou l'été à sa maison de campagne, sera plein d'empressement et d'urbanité. C'est que l'Anglais divise son temps et ne fait qu'une chose à la fois. Le matin, il est tout aux affaires; les affaires lui sortent par tous les pores. Le soir, c'est l'homme de loisir qui se repose et jouit de la vie; c'est le *gentleman* qui a sous les yeux, pour façonner ses manières et s'instruire dans l'art de dépenser noblement son revenu, le parfait modèle de l'aristocratie anglaise.

Le Français moderne est un mélange indéterminé de l'Anglais du matin et du soir. Le matin, un peu Anglais du soir, et le soir passablement Anglais du matin. Le Français vieux-modèle était l'Anglais actuel du soir; ou plutôt disons, pour rendre à chacun ce qui lui appartient, que c'est ce Français, dont le type se perd chez nous, sur qui, à beaucoup d'égards, s'est moulée l'aristocratie anglaise.

L'Américain des états du nord ou du nord-ouest, celui dont la nature domine aujourd'hui dans l'Union, est un homme d'af-

faires en permanence : c'est toujours l'Anglais du matin. On trouve beaucoup d'Anglais du soir dans les plantations du sud ; on commence à en rencontrer quelques-uns dans les métropoles du nord.

Haut, mince et dégagé dans sa taille, l'Américain semble bâti tout exprès pour le travail matériel. Il n'a pas son pareil pour aller vite en besogne. Nul ne s'assimile plus aisément une pratique nouvelle ; il est toujours prêt à modifier ses procédés ou ses outils, ou à changer de métier. Il est mécanicien dans l'ame. Chez nous, il n'y a pas d'élève des hautes écoles qui n'ait fait son vaudeville, son roman ou sa constitution monarchique ou républicaine. Il n'y a pas de paysan du Connecticut ou du Massachusetts qui n'ait inventé sa machine. Il n'y a pas d'homme un peu considérable qui n'ait son projet de chemin de fer, son plan de village ou de ville, ou qui ne nourrisse *in petto* quelque grande spéculation sur les terres inondées de la Rivière Rouge, ou sur les terrains à coton de l'Yazoo ou du Texas, ou sur les champs à blé de l'Illinois. Colonisateur par excellence, l'Américain-type, celui qui n'est pas plus ou moins européanisé, l'*Yankee* pur, en un mot, n'est pas seulement travailleur ; c'est un travailleur ambulant. Il n'a point de racines dans le sol ; il est étranger au culte de la terre natale et de la maison paternelle ; il est toujours en humeur d'émigrer, toujours prêt à partir, avec le premier bateau à vapeur qui passera, des lieux même où il est installé à peine. Il est dévoré du besoin de locomotion ; il ne tient pas en place ; il faut qu'il aille et qu'il vienne, qu'il agite ses membres et tienne ses muscles en haleine. Quand ses pieds ne sont pas en mouvement, il faut qu'il remue les doigts ; que, de son inséparable couteau, il taille un morceau de bois, rogne le dos d'une chaise ou écorne une table ; ou, encore, qu'il occupe ses mâchoires à presser du tabac. Soit que le régime de la concurrence lui en ait donné l'habitude, soit qu'il se préoccupe outre mesure de la valeur du temps, soit que la mobilité de tout ce qui l'entoure et de sa propre personne tienne son système nerveux dans un ébranlement perpétuel, soit qu'il soit sorti ainsi fait des mains de la nature, il est toujours affairé, toujours pressé, excessivement pressé. Il est propre à tous les travaux, excepté à ceux qui exigent une lenteur minutieuse. Ceux-là lui font horreur : c'est sa conception de l'enfer. « Nous naissons à la hâte, dit un écrivain américain, nous faisons notre éducation à la course ;

nous nous marions à la volée; nous gagnons une fortune d'un coup de baguette, et nous la perdons de même pour la refaire et la défaire dix fois, toujours en un clin d'œil. Notre corps est une locomotive allant à raison de dix lieues à l'heure; notre ame, une machine à vapeur à haute pression; notre vie ressemble à une étoile qui file, et la mort nous surprend comme un éclair. »

— Travaille, dit au pauvre la société américaine; travaille, et à dix-huit ans, tu gagneras plus, toi, simple ouvrier, qu'un capitaine en Europe (1). Tu vivras dans l'abondance, tu seras bien vêtu, bien logé, et tu feras des économies. Sois assidu au travail, sobre et religieux, et tu trouveras une compagne dévouée et soumise; tu auras un foyer domestique mieux pourvu de comfort que celui de beaucoup de bourgeois en Europe. D'ouvrier, tu deviendras maître; tu auras des apprentis et des serviteurs à ton tour; tu trouveras du crédit à pleines mains; tu passeras fabricant ou gros fermier; tu spéculeras et tu deviendras riche; tu bâtiras une ville et tu lui donneras ton nom; tu seras nommé membre de la législature de ton état ou alderman de ta métropole, puis membre du congrès; ton fils aura autant de chances pour être nommé président que le fils du président lui-même. Travaille, et si la chance des affaires tourne contre toi et que tu succombes, ce sera pour te relever aussitôt, car ici la faillite est considérée comme une blessure dans une bataille; elle ne te fera perdre ni l'estime, ni même la confiance de personne, pourvu que tu aies été toujours rangé et tempérant, bon chrétien et époux fidèle. —

— Travaille, dit-elle au riche, travaille sans jamais songer à jouir. Tu accroîtras tes revenus sans accroître tes dépenses. Tu augmenteras ta fortune, mais ce ne sera que pour multiplier les moyens de travail en faveur du pauvre, et pour étendre ta puissance sur le monde matériel. Que ta tenue soit simple et austère. Je te permets, pour ton intérieur, de beaux tapis, de l'argenterie à foison, les plus beaux linges de la Saxe et de l'Écosse; mais ta maison, à l'extérieur, sera sur le modèle de toutes celles de la ville; tu n'auras ni livrée, ni luxe de chevaux; tu n'encourageras pas le théâtre qui relâche les mœurs; tu fuiras le jeu; tu signeras les ar-

(1) En ce moment le salaire d'un ouvrier maçon est de 9 fr. 35 cent. à Philadelphie et à New-York : à trois cents jours de travail, ce serait 2,800 fr.

ticles de la société de tempérance; tu t'abstiendras même de la bonne chère; tu donneras l'exemple de l'assuiduité à l'église; tu afficheras sans cesse le plus profond respect pour la morale et la religion; car le cultivateur et l'ouvrier qui t'entourent ont les yeux sur toi, prennent modèle sur toi, et te reconnaissent encore de fait pour arbitre des mœurs et des coutumes, quoiqu'ils t'aient enlevé le sceptre de la politique. Si tu te laissais aller à jouir, si tu te livrais au faste, à la dissipation et aux plaisirs, ils lâcheraient, eux aussi, la bride à leurs passions, nécessairement grossières, à leurs violens appétits. C'en serait fait du pays, c'en serait fait de toi-même. —

Il est possible d'imaginer divers systèmes d'organisation sociale également propres en théorie à favoriser le travail; on peut concevoir une société constituée pour le travail, sous l'influence du principe d'autorité, c'est-à-dire d'association hiérarchique; on peut en concevoir une autre sous les auspices du principe de liberté ou d'indépendance. Pour organiser *à priori*, en vue du travail, un peuple déterminé, il faut, sous peine de tomber dans le roman, consulter ses circonstances de territoire et d'origine, savoir par où il a passé et où il va. Avec le peuple des États-Unis, rejeton de la race anglaise, et imbu de protestantisme jusqu'à la moelle des os, le principe d'indépendance, d'individualisme, de concurrence enfin, devait réussir. L'âme fortement trempée des puritains, qui sont les *ultras* du protestantisme, ne pouvait manquer de s'en accommoder admirablement. Voilà pourquoi les fils des états de l'est, fondés par les *pélerins* (1), ont joué le premier rôle dans la prise de possession de l'immense vallée du Mississipi.

La civilisation de l'ouest (2) est née du concours occulte et silencieux de deux ou trois cent mille jeunes cultivateurs partis, chacun pour son compte, de la Nouvelle-Angleterre, quelquefois avec un petit nombre d'amis, souvent seuls. Ce système n'aurait pu réussir avec des Français. L'*Yankee*, seul avec sa femme au milieu des bois, peut se suffire à lui-même. Le Français est éminemment social; il ne supporterait pas l'isolement au sein duquel

(1) On désigne par ce nom (*Pilgrim-Fathers*) les puritains exilés qui vinrent s'établir à Boston et dans le pays d'alentour.

(2) Je parle ici principalement du nord-ouest, c'est-à-dire de la portion de l'ouest où l'esclavage n'existe pas.

l'*Yankee* vit à l'aise. Celui-ci se passionne, tout seul, pour l'œuvre qu'il a conçue et qu'il s'est imposée. Le Français ne peut se passionner pour une entreprise industrielle qu'à condition d'être avec d'autres hommes, dont le concours soit évident et palpable, ou plutôt il n'est pas apte à se passionner pour un travail matériel, car il réserve ses affections et ses sympathies pour ce qui est vivant. Il lui est absolument impossible, à lui, d'être amoureux d'un défrichement, d'éprouver pour le succès d'une manufacture les mêmes transports que pour le salut d'un ami ou le bonheur d'une maîtresse; mais il est susceptible de s'y appliquer avec ardeur, si ses passions caractéristiques, sa soif de la gloire et son émulation, sont excitées par le contact humain. S'il s'agissait de coloniser avec des Français, il faudrait donc peu compter sur les tentatives individuelles. En toute chose, le Français a besoin de sentir légèrement le coude du voisin, comme dans une ligne de bataille. Sur une terre à coloniser, on peut jeter des Américains isolés; ils y formeront une multitude de petits centres qui, s'élargissant chacun de son côté, finiront par embrasser un grand cercle. S'il s'agit de Français, on doit porter avec eux sur la terre nouvelle un ordre social tout fait, des liens sociaux tout établis, ou, au moins, un cadre régulier d'ordre social et des points d'attache pour les liens sociaux; c'est-à-dire qu'il leur faut, dès l'abord, le grand cercle avec son centre unique bien apparent.

Le Canada est à peu près la seule colonie que nous ayons fondée exclusivement avec des Français (1). On y transporta une organisation sociale complète. Une fois le pays reconnu, la flotte royale y débarqua des seigneurs à qui le roi avait octroyé des fiefs. Ils étaient suivis de vassaux qu'ils avaient pris en Normandie et en Bretagne, et à qui ils distribuèrent des terres. Elle y déposa en même temps un clergé régulier et séculier, doté, lui aussi, d'amples domaines territoriaux, et qui de plus préleva la dîme. Puis vinrent des marchands et des compagnies à qui des priviléges étaient accordés pour la traite des pelleteries et pour le commerce. En un mot, les trois ordres, clergé, noblesse et tiers-état, furent importés, tout d'une pièce, de la vieille France dans

(1) Dans la Louisiane, à Saint-Domingue et dans les îles, la masse de la population était formée de noirs.

la nouvelle. La seule chose que les colons laissèrent derrière eux fut la misère du plus grand nombre. Le système était bon pour l'époque; le principe d'ordre et d'hiérarchie qui y présidait, sous la seule forme possible alors, était en harmonie avec le caractère du peuple. Ce qui l'atteste, c'est que sous ce régime, auquel les Anglais conquérans n'ont rien changé, le Canada a fleuri, et la population s'y est multipliée au sein d'une douce aisance. Je n'ai vu nulle part rien qui offrît mieux l'image de l'*aurea mediocritas* que les jolis villages des bords du Saint-Laurent. Ce n'est pas l'ambitieuse prospérité des États-Unis, c'est quelque chose de beaucoup plus modeste; mais s'il y a moins d'éclat, en revanche il y a plus de contentement et de bonheur. Le Canada m'a rappelé la Suisse : c'est la même physionomie de satisfaction calme et de jouissances paisibles. On parlerait du Canada, s'il n'était pas à côté du colosse anglo-américain; on citerait ses développemens sans les prodiges des États-Unis.

On ne serait pas fondé à prétendre que les progrès du Canada se sont réalisés en dépit du mode de colonisation; la discussion entre le *parce que* et le *quoique* est aisée à terminer dans ce cas. Tout ce que le système primitif avait d'onéreux, subsiste encore intact, et la population ne s'en plaint pas. Les redevances seigneuriales, la dîme, le droit de mouture, le four banal, y sont actuellement en pleine vigueur; et, chose incroyable, rien de tout cela ne figure dans l'interminable liste de quatre-vingt-treize griefs récemment dressée par les Canadiens contre le régime qui les gouverne.

En France, Dieu merci, il n'y a plus de seigneurs, de vassaux ni de dîmes; les trois ordres sont abolis : il n'y a même plus de royauté absolue; mais nous avons un gouvernement à trois têtes qui dispose de ressources bien autrement inépuisables, de moyens d'action bien autrement énergiques. Ce pouvoir central, le seul qui subsiste maintenant, doit faire intervenir sa direction là où autrefois la royauté et les divers ordres imposaient la leur. Nous ne fonderons de colonie ni à Alger ni ailleurs, à moins que le gouvernement ne se charge d'y remplir, sauf les modifications exigées par le progrès des temps et par les circonstances, le rôle que jouèrent au Canada la noblesse et le clergé. Les intermédiaires qui existaient autrefois entre la royauté et la masse de la nation

ont disparu. Une partie de leurs prérogatives peut et doit être remise au peuple, ainsi qu'il a déjà été fait à l'égard de l'administration intérieure du pays; car la nation, devenue plus éclairée et plus apte à se diriger elle-même, n'a pas besoin, au même degré que par le passé, d'une règle venue d'en haut. Cependant la majeure partie des prérogatives des anciens pouvoirs doit aller grossir celle du pouvoir central, et non point être annulée purement et simplement. Avec nous, Français, tels que nous sommes aujourd'hui, il convient, pour le bien général, que le gouvernement ait la meilleure part dans l'héritage des influences du passé, surtout en matière de colonisation. Rien n'est plus difficile que de coloniser; c'est une création tout entière. Le propre d'une colonie, c'est d'être mineure; aux États-Unis, où le *self-government* a été poussé jusqu'à la dernière limite, les colonies continentales, qu'on appelle *territoires*, sont traitées comme mineures jusqu'à ce qu'elles aient réuni une population de soixante mille ames; or, à tout mineur un tuteur est indispensable.

Sans doute un gouvernement qui veut coloniser peut rechercher le concours des capitalistes; mais on se méprendrait si l'on en attendait, relativement à Alger, de grands efforts et de grands résultats. En fait de compagnies, nous ne sommes pas beaucoup plus avancés aujourd'hui que du temps de Louis XIV : peut-être le sommes-nous moins; je cherche vainement en France quelque chose qui puisse être comparé à nos ci-devant compagnies des Indes.

Je ne veux pas faire le métier de prophète, encore moins celui de prophète de malheur; d'ailleurs, à la distance où je suis d'Alger, je n'en dois parler qu'avec une extrême réserve. Je suis cependant persuadé qu'avec le système de laisser-faire ou de ne rien faire, adopté par le gouvernement, nous ne sommes pas en chemin d'y implanter une population française. Et pourtant, jusqu'à ce qu'il y ait deux cent mille ou trois cent mille Français, notre domination n'y sera qu'éphémère, à la merci d'un vote inopiné des chambres, ou d'un caprice ministériel, ou d'un bruit de guerre; et, qui pis est dans ce siècle positif, Alger nous coûtera beaucoup sans nul retour.

Si je ne m'abuse complètement, ce qui se déverse à Alger, avec le système des émigrations individuelles, doit être, sauf un petit nombre d'exceptions, le rebut de nos grandes villes. Il y faudrait

la fleur de nos campagnes et de nos ateliers, de jeunes cultivateurs ou de robustes ouvriers, comme ceux qui, le mousquet à la main, font la gloire de nos armées : ceux-là auraient la force et la volonté de s'emparer du sol, comme s'en empare la civilisation, par la culture et le travail. Nos honnêtes campagnards et nos ouvriers intelligens sont sourds à l'appel des compagnies; ils ont de bonnes raisons pour ne pas croire aux promesses des spéculateurs. Ils ne se déplaceront, pour aller asseoir avec eux la domination française sur le sol de l'Afrique, que lorsqu'un gouvernement éclairé les y appellera non vaguement, mais nominativement, les y conduira et les y installera lui-même.

Tous les ans, deux milliers environ de soldats quittent la régence (car c'est encore la régence!) pour rentrer dans leurs foyers et redevenir ouvriers et paysans. Quelle fortune ne serait-ce pas pour Alger, si l'on pouvait les y retenir, ou s'ils voulaient y retourner, après être venus en France prendre femme! Avec l'ambition d'arriver à la propriété dont tout homme est possédé aujourd'hui, il ne serait pas impossible de les y résoudre en leur donnant des terres, des outils, des maisonnettes, que l'armée aurait bâties elle-même. Distribués dans de grandes fermes ou dans des villages, autour desquels chacun d'eux aurait son champ, et qu'au besoin protégerait l'inexpugnable blockhaus, ils formeraient un noyau que la population française irait bientôt grossir, et dont l'existence enhardirait les compagnies à tenter enfin des entreprises sérieuses. Si on leur laissait leur fusil et leur uniforme, ils constitueraient une milice aguerrie qui ne craindrait pas les Bédouins, et que les Bédouins redouteraient. Qui pourrait trouver mauvais qu'Alger, conquis par notre armée, en devînt le patrimoine? Nos soldats ont payé Alger au même prix que les premiers *settlers* américains ont acheté l'Ouest, c'est-à-dire de leur sang.

II.

L'ARGENT.

Sunbury (Pensylvanie) 31 juillet 1855.

Dans une société vouée à produire et à trafiquer, l'argent doit être vu d'un autre œil que chez des peuples à l'esprit militaire ou nourris d'études classiques et de spéculations savantes. Chez ces

derniers, l'argent doit être réputé, théoriquement au moins, un vil métal. L'honneur et la gloire y sont de plus puissans et de plus habituels mobiles que l'intérêt; c'est la monnaie dont beaucoup de gens se contentent, la seule que plusieurs ambitionnent. Dans une société travaillante, l'argent, fruit et objet du travail, ne sent pas mauvais; la richesse d'un homme est la mesure de sa capacité et de la considération que ses concitoyens lui accordent.

Quelle qu'en soit la cause, il est certain qu'ici l'argent n'est pas ce qu'il est chez nous, qu'il pèse là où chez nous il n'a pas de poids; qu'il intervient franchement là où chez nous il se cache.

Déjà, en Angleterre, j'étais étonné de voir de nombreux écriteaux dans les docks, par exemple, menacer d'amende les délinquans à certaines règles de police, avec promesse de moitié pour le dénonciateur. Le sang bouillonnerait dans nos veines si un préfet de police offrait ainsi une prime à la dénonciation. Ici l'on fait comme en Angleterre : on use même plus souvent encore de ce procédé. Lorsqu'un crime est commis, l'autorité s'empresse de faire afficher que 100 ou 200 dollars seront comptés à qui en dénoncera ou en livrera les auteurs. J'ai vu, à Philadelphie, le gouverneur de Pensylvanie et le maire de la ville rivaliser de promesses et enchérir l'un sur l'autre. Un assassinat avait été commis dans une élection préparatoire; le maire et le gouverneur s'efforçaient de prouver, par l'élévation de leur offre, l'un, que le parti de l'opposition, auquel il appartenait, était innocent du meurtre, l'autre, au contraire, que c'était ce parti qui l'avait provoqué. Dans certains cas d'incendie et d'empoisonnement, la prime a été portée à 1,000 dollars. Il faut dire qu'en Angleterre (Londres excepté) et en Amérique il n'y a pas de police organisée comme chez nous; il est donc indispensable que les citoyens la fassent eux-mêmes.

Ici, la règle est que tout se paie. Les musées gratuits et les institutions gratuites de haut enseignement sont inconnus. On ne connaît pas davantage ces fonctions gratuites qui détournent un citoyen de ses affaires, et le mettraient, s'il voulait fidèlement les remplir, dans l'impossibilité de subvenir à l'entretien de sa famille. Les fonctions municipales des campagnes ne sont pas salariées, parce qu'elles réclament peu de soins et de temps, et parce que l'homme des campagnes a plus de momens disponibles que

l'habitant affairé des villes. Mais dans les villes, les fonctions publiques sont soldées dès qu'elles deviennent un peu absorbantes. On fait grand usage aux Etats-Unis du salaire journalier, fort usité aussi en Angleterre. Les membres du congrès sont payés à raison de 8 dollars par jour. Lorsqu'un comité d'enquête législative prolonge ses opérations au-delà de la session, le salaire est continué sur le même pied. Les législatures de tous les états sont rétribuées au jour. Les commissaires des canaux, qui sont en général des hommes notables, c'est-à-dire riches, sont presque tous traités de même : on leur tient compte de leurs jours de service; pour eux, c'est un simple remboursement de leurs frais. Ceux d'entre eux qui sont en permanence touchent cependant un salaire annuel. D'autres fonctions se soldent par un prélèvement d'honoraires dans chaque affaire; c'est ainsi que se paient, en totalité ou en partie, les procureurs des états, les juges de paix, les aldermen de certaines villes. Les officiers publics et fonctionnaires régulièrement occupés, tels que les gouverneurs des états et les maires des villes importantes, reçoivent un traitement annuel. Les commissaires des banques de l'état de New-York sont dans le même cas. Il est convenu ici que tout travail doit être assimilé au travail industriel et payé de même. L'assimilation est parfaite entre la marchandise intellectuelle et la marchandise matérielle, entre le capital et le talent, les écus et la science. Cette habitude met tout le monde à l'aise; elle facilite, abrége et simplifie les relations. L'on n'éprouve nul embarras pour demander un service, dès qu'on sait qu'on aura à le payer. Tout se règle d'ailleurs rondement et sans difficulté, parce que, dans une société qui travaille bien et beaucoup, on a le moyen d'être large.

Si l'on récompense par l'argent, on punit aussi par l'argent. On sait qu'en Angleterre un procès en adultère ruine le coupable au profit du mari offensé. Ici le même usage serait consacré si l'adultère n'était extrêmement rare. La loi américaine est très sobre de peines corporelles en fait de simples délits, mais elle multiplie l'amende. Sur la plupart des ponts de bois est écrite la défense de les traverser plus vite qu'au pas, sous peine d'une amende déterminée de 2, 3 ou 5 dollars (1). Lors-

(1) Les peines corporelles, autres que la prison, sont fort employées dans les états du

qu'un homme est prévenu ou même accusé d'un crime, faux, incendie ou meurtre, on s'assure, non de sa personne, mais de sa bourse; c'est-à-dire qu'au lieu de l'arrêter, on lui fait donner caution pour une somme laissée à la discrétion de l'autorité judiciaire. L'année dernière, à Nashville, pendant qu'une convention refaisait la constitution de l'état du Tennessée, un des membres de cette assemblée, général de milices, comme il y en a des milliers dans les campagnes, homme d'une grande fortune, et partant fort *respectable*, se prit de querelle avec un journaliste de l'endroit, et le menaça de lui faire éprouver la justesse de sa carabine. En effet, quelques jours après, il la lui déchargea dans le corps à bout portant, dans le *bar-room* d'une hôtellerie du lieu. La justice, saisie de l'affaire, se contenta de demander caution au général; moyennant donc le dépôt de quelques milliers de dollars, il resta en pleine liberté, et continua de siéger dans la convention (1) et de participer à la rédaction de la constitution de l'état. Tant de ménagemens à l'égard d'un assassin, et ceux que je vois prodiguer à des incendiaires et à des faussaires, rappellent les temps de barbarie où les crimes se rachetaient à prix d'argent. Mais, d'un autre côté, n'est-il pas barbare de sévir contre de simples délits ou contre des délits spéciaux comme ceux de la presse, par la brutale méthode de l'incarcération? L'arrestation préventive n'est-elle pas, dans beaucoup de cas, une rigueur odieuse et inutile? A une époque dont les mœurs douces repoussent tout ce qui sent la violence, et où le travail devient la loi commune, n'est-il pas plus humain et plus moral de punir celui qui enfreint les lois, par l'amende, c'est-à-dire par un prélèvement sur son travail passé ou futur? On conçoit, d'après ce qui précède, que l'emprisonnement pour dettes répugne aux Américains. Une clameur générale s'est en effet soulevée contre cette peine. La plus grande partie des états l'ont supprimée; les autres ne tarderont pas à suivre (2).

sud à l'égard des esclaves. Elles consistent dans une certaine quantité de coups de fouet, dont le nombre est écrit à l'entrée des ponts, par exemple, sur l'écriteau indiquant l'amende dont les blancs sont passibles.

(1) J'apprends qu'il vient d'être condamné à de modiques dommages-intérêts pour tout châtiment. La victime a survécu à l'assassinat.

(2) On raconte qu'un chef indien visitait les prisons de Baltimore, et s'informait avec

La sanction des lois, des réglemens et des plus simples ordonnances de police, est donc ici une sanction d'argent. Si un magistrat a suffisante raison de croire qu'un homme a des projets de désordre ou des idées de violence contre tel ou tel de ses concitoyens, au lieu de le faire arrêter préventivement, il l'oblige à fournir caution en argent de sa bonne conduite. C'est, au fond, l'usage anglais que nous avons dernièrement vu appliquer par le *Speaker* de la chambre des communes, afin d'empêcher un duel entre lord Althorp et M. Shiel, avec cette différence, cependant, que, pour obliger le ministre whig et le membre irlandais à rester tranquilles (*keep the peace*), le *Speaker* les a emprisonnés. En pareil cas, ici, l'on n'emprisonne qu'une somme d'argent. C'est par l'argent qu'on oblige aussi les compagnies à observer les clauses de leurs chartes. C'est par l'argent que les magistrats eux-mêmes sont rappelés à la pratique de leur devoir. Pour remédier à l'excessif morcellement administratif des six états de la Nouvelle-Angleterre, c'est encore l'argent que l'on a fait intervenir. Dans cette partie de l'Union, l'entretien des routes est habituellement à la charge des communes. On conçoit que, dans ce système, il suffirait d'une commune réfractaire pour gêner la circulation dans tout un état. Il a donc été stipulé par la loi que toute commune serait pécuniairement responsable des accidens qui arriveraient aux voyageurs sur son territoire; il n'est pas rare de lire dans les journaux que telle commune a été condamnée par les tribunaux à 500 ou 1,000 dollars de dommages-intérêts envers un voyageur qui a versé sur une de ses routes ou l'un de ses ponts. Tout récemment la ville de Lowell (Massachusetts) a eu à payer 6,000 dollars (32,000 fr.) à deux voyageurs qui s'étaient ainsi cassé la jambe. Le juge a voulu que les plaignans fussent remboursés non seulement de leurs frais de maladies, mais aussi des bénéfices probables qu'ils eussent réalisés par leur industrie pendant la durée de leur traitement.

Chez nous, aujourd'hui encore, ce n'est point l'argent, c'est l'honneur que l'on met toujours en avant. Si l'on admet que la

curiosité des causes de la détention de chaque prisonnier. Quand il fut arrivé à la cellule d'un détenu pour dettes, et qu'on lui eut expliqué que cet homme était là jusqu'à l'acquittement de ce qu'il devait, il s'écria : « Mais où sont donc les castors dont il puisse ramasser les fourrures ? »

base des monarchies soit l'honneur, et que l'on organise tout sur ce principe immatériel, rien de mieux! Quoique la raison ne soit pas dans l'absolu, et que tout ce qui est absolu soit éminemment imparfait et transitoire, le principe absolu de l'honneur vaut, sous tous les rapports, en logique, en morale, en pratique, le principe absolu de l'argent. Il s'harmonise beaucoup mieux avec notre généreuse nature française; mais il faudrait que l'honneur fût réel, que la considération fût incontestée. Il faudrait que le pouvoir, qui en est le distributeur, fût honoré et considéré lui-même.

Si l'autorité suprême est vilipendée, honnie, les fonctions publiques sont un titre, non au respect, mais à l'insulte. Si la défiance envers le pouvoir est admise en principe, si elle est consacrée par les habitudes modernes de législation et d'administration, n'est-il pas vrai que vos prétendus salaires en considération sont dérisoires, et que votre système repose sur un gros contre-sens? Ah! si la royauté trônait encore, toute-puissante, dans la magnificence de Versailles, parmi son armée de gardes étincelans d'or et d'acier, au milieu de la plus brillante cour dont l'histoire ait consacré le souvenir, entourée du prestige des arts empressés à l'adorer; ou si le prince, sauveur de la patrie, mis sur le pavois par la victoire, datait encore ses décrets au monde du palais des rois ses vassaux, ou du Schœnbrunn des Césars terrassés; s'il faisait et défaisait les rois comme aujourd'hui un ministre les sous-préfets; si, sur un mot de sa bouche, les vieux soldats marchaient fièrement à la mort; si la terre s'inclinait devant lui, s'il était l'oint du Seigneur, l'élu et l'idole du peuple; ah! si vous aviez encore la monarchie de Louis XIV ou de Napoléon, vous seriez bien venus à parler de considération et d'honneur! Être signalé par un geste royal était alors une distinction éminente. La faveur du prince attirait alors la confiance ou les hommages extérieurs des populations. Les préséances étaient dignes d'envie du temps des pompes de Versailles, ou lorsqu'aux Tuileries l'on était exposé à se perdre dans un embarras de rois. Que signifient-elles, qui peut s'en soucier aujourd'hui que la vie du prince a été noyée dans le prosaïsme universel, aujourd'hui que les cérémonies publiques sont abolies, aujourd'hui qu'il n'y a plus de cour, plus de costumes? Les titres ont été profanés par l'impéritie et la sottise de ceux qui avaient à en soutenir l'éclat, ou ternis par le venin d'une jalousie bourgeoise. Vos cor-

dons, vous avez été obligés de les semer sous les pieds des chevaux. Le système d'honneur est ruiné. Pour le relever solidement, il faudrait une révolution, non pas sur le patron de celle de juillet, mais une immense révolution, de la taille de celle qui a mis trois siècles à mûrir, depuis Luther jusqu'à Mirabeau, et qui, mûre enfin, a pendant cinquante ans bouleversé les deux mondes; une révolution au nom du principe d'autorité, pareille à celle que nos pères accomplirent au nom de la liberté.

Parmi les mots attribués à M. de Talleyrand on cite celui-ci : « Je ne connais pas un Américain qui n'ait vendu son chien ou son cheval. » Il est certain que les Américains sont l'exagération des Anglais, que Napoléon appelait un peuple marchand. L'Américain est toujours en marché. Il en a toujours un qu'il vient d'entamer, un autre qu'il vient de conclure, et deux ou trois qu'il rumine. Tout ce qu'il a, tout ce qu'il voit, est, dans son esprit, marchandise. La poésie des localités et des objets matériels, qui couvre d'un vernis religieux les lieux et les choses, et les protége contre le négoce, n'existe pas pour lui. Le clocher de son village ne lui est rien de plus qu'un autre clocher, et, en fait de clocher, pour lui, le plus beau, c'est le plus neuf, le plus fraîchement peint en blanc et en vert. Pour lui, une cascade, c'est de l'eau motrice qui attend sa roue hydraulique, un *water-power;* un vieil édifice, c'est une carrière de matériaux, fer, pierres et briques, qu'il exploite sans remords. L'*Yankee* vendra la maison de son père, comme de vieux habits, vieux galons. Il est dans sa destination de pionnier de ne s'attacher à aucun lieu, à aucun édifice, à aucun objet, à aucune personne, excepté à sa femme, à qui il est indissolublement lié, la nuit et le jour, depuis le moment du mariage jusqu'à ce que la mort l'en sépare.

Au fond de tous les actes de l'Américain il y a donc de l'argent; derrière chacune de ses paroles, de l'argent. Ce serait cependant se tromper que de croire qu'il ne sache pas s'imposer de sacrifices pécuniaires. Il a même l'habitude des souscriptions et des dons volontaires; il la pratique sans regrets, plus souvent que nous, et plus largement aussi; mais sa munificence et ses largesses sont raisonnées et calculées. Ce n'est ni l'enthousiasme ni la passion qui délient les cordons de sa bourse; ce sont des motifs politiques ou de convenance; c'est le sens de l'utile, c'est la conscience

de l'intérêt public qui implique, il le sent, son intérêt privé de simple citoyen. L'Américain admet donc volontiers des exceptions à sa règle de conduite toute commerciale. Il donne de l'argent, il se met en course, il assiste à quelques séances de comité, il rédige à la volée un avis ou un rapport. Il se transporte même de sa personne, en grande hâte, à Washington, pour présenter au président des *résolutions*, ou à la cité voisine, pour assister à un banquet ou à une assemblée, d'où il s'empresse de revenir; mais il tient, dans ce cas, à ce que le caractère exceptionnel de ses démarches et de la cause qui les provoque soit très net. Il veut que l'intérêt public soit bien positivement en jeu. Il tient surtout à ce que le sacrifice en soit un d'argent seulement, une fois pour toutes, et à ce que son temps soit respecté. A tout ce qui est affaires privées, à tout ce qui exige du temps, de l'assiduité, il applique le principe du négoce, rien pour rien. Il paie le travail privé d'autrui avec des dollars, et il entend que l'on en use de même avec lui, parce que les complimens lui semblent chose trop creuse pour être mis en balance avec un service positif, et que les distinctions, telles que les préséances, sont inconnues chez lui, incompréhensibles pour lui. C'est à ses yeux un principe fondamental que tout travail doit porter son fruit. L'idée de salaire et celle de fonction sont si intimement liées dans son esprit, que l'on voit dans tous les almanachs américains le chiffre des appointemens à côté du nom du fonctionnaire. Il pense que l'on ne vit pas de pain sec et de gloire. Il songe au bien-être de sa femme et de ses enfans, à celui de ses vieux jours à lui-même, et, si on lui disait qu'il y a des pays où il est permis d'en faire abstraction pour plaire à son voisin ou pour mériter les politesses des magistrats, le fait lui paraîtrait grotesque.

En France, nos mœurs sont celles d'une société de désœuvrés, dont les instans n'ont aucun prix, et où l'on ne peut faire un meilleur usage de son temps que d'obliger son prochain. A part les préjugés d'un libéralisme étroit, dont nous sommes dominés, mais qui ne peuvent empêcher notre nature de percer, les attentions d'un supérieur nous transportent, les distinctions nous enivrent. Il y a vingt ans, les Français exposaient leur vie pour un bout de ruban. Tels nous avons été, tels nous continuerons d'être. Nous ne serons jamais faits à l'américaine; je suppose

même que le temps n'est pas loin où les Américains se transformeront jusqu'à un certain point dans notre sens; mais ne pourrions-nous, ne devrions-nous pas modifier aussi nos idées jusqu'à un certain point d'après leur expérience?

Notre système de fonctions gratuites suppose que la France possède un nombre assez considérable de gens à grande fortune et à éducation large, pour laisser une certaine latitude au gouvernement ou aux corps électoraux dans leurs choix. Cela n'est point. La France est un pays pauvre. L'accroissement des richesses dans quelques centres commerciaux, épars çà et là sur le globe, et dans presque toute l'Angleterre, et le raffinement de la civilisation qui en a été la conséquence, ont singulièrement étendu le cercle des objets de première nécessité pour toutes les classes. Vous êtes gêné aujourd'hui avec le revenu qui vous faisait opulent il y a cent ans, et riche il y en a trente. Transportez donc Mme Sévigné, avec ses 10,000 livres de rentes, au milieu des bals d'Almack, ou même dans nos salons parisiens! La classe la mieux pourvue, dans les trois quarts de la France, en est cependant aux 10,000 livres de Mme de Sévigné. Je ne dis pas où en est la multitude qui s'agite autour de cette aristocratie; l'idée seule de tant de misère fait frémir. Abstraction faite de Paris et de quatre à cinq métropoles, les riches sont en si petit nombre en France, qu'on pourrait les compter. Ils ne forment pas classe. En fait de classes répandues sur tout le territoire, nous n'en avons aucune qui s'élève au-dessus de la médiocrité, de l'aisance. Parmi les gens aisés, il est vrai que les hommes de loisir abondent, et il semble que le gouvernement n'aurait entre eux que l'embarras du choix. Malheureusement, ces hommes de loisir, par cela seul qu'il sont et ont toujours été de loisir, qu'ils ont été élevés dans des idées et dans une atmosphère de loisir, sont hors d'état d'administrer et de réglementer les intérêts devenus dominans aujourd'hui, ceux de l'industrie et du travail. L'éducation littéraire est commune parmi eux; mais l'éducation largement entendue y est extrêmement rare. Les hommes de cette classe ont très peu vu; ils savent Rome et la Grèce, ils ignorent l'Europe actuelle et, à plus forte raison, le monde actuel; ils sont étrangers aux faits présens et positifs de la France elle-même.

On concevrait les avocats du système des fonctions gratuites,

s'ils étaient partisans de l'aristocratie, s'ils tenaient à écarter de l'administration du pays les hommes de talent pauvres, et à confisquer toute l'influence au profit des riches : mais au contraire, ce sont des apôtres du libéralisme, des défenseurs de l'égalité. Amis sincères du pauvre, j'en suis persuadé, ils se sont mis en tête que le meilleur procédé d'amélioration populaire consistait dans la réduction des dépenses publiques; pour eux, toute réduction d'appointemens est une victoire; toute suppression une glorieuse conquête. C'est ainsi qu'ils ont été tout fiers, lors de la discussion de la loi municipale, d'y faire insérer un article portant que les maires ne pourraient rien recevoir des communes, à quelque titre que ce fût. Les villes principales étaient dans l'usage d'allouer à leurs maires des indemnités pour frais de représentation et autres objets. C'était juste, non-seulement parce que dans les grandes villes les fonctions de maire sont difficiles à remplir, absorbent toute l'activité d'un homme et ne lui laissent pas le temps de vaquer à ses affaires, mais aussi parce qu'en fait ces fonctions obligent les titulaires à mille dépenses, dont nos économiseurs parlementaires, dans leur empyrée métaphysique, ne se doutent nullement. Cet amendement était déplorable le lendemain d'une révolution qui s'était accomplie malgré ce qui reste en France de grande propriété, et qui, par conséquent, écartait nécessairement des emplois publics la plupart des riches; il l'était, dans un temps de crises terribles où les fonctions municipales, dans nos grandes cités, telles que Lyon, Marseille, Rouen, Bordeaux, exigeaient à tout prix des hommes de tête et de cœur. Nos rogneurs de budget l'ont emporté cependant, et, si l'on ne trouve plus personne dans nos villes pour se charger des fonctions municipales, si les préfets sont obligés de les colporter pour les offrir à tout venant, c'est à eux que la responsabilité en revient pour la meilleure part.

Les traitemens élevés répugnent à la démocratie parce qu'elle ne les conçoit pas. L'ouvrier, qui gagne 500 dollars, se croit généreux envers un fonctionnaire à qui il en octroie 1,500 ou 2,000; tout comme nos bourgeois à 10,000 fr. de rentes ne comprennent pas qu'à Paris un fonctionnaire, qui reçoit 12,000 ou 15,000 fr., ne soit pas satisfait. Les Américains s'étaient persuadés qu'il pourrait chez eux, comme ailleurs, y avoir deux monnaies, l'ar-

gent et la considération publique. Sur l'autorité de Franklin, ils avaient supposé qu'il leur serait facile de trouver des fonctionnaires capables, en leur offrant l'honneur pour principal salaire. Ils se sont trompés. Chez eux, les fonctions publiques ne sont point un titre au respect, tout au contraire. Comme elles ne sont rétribuées ni en considération, ni en écus, ce n'est plus qu'un pis-aller. A l'exception d'un très petit nombre de places que l'appât du pouvoir fait rechercher encore, malgré les déboires dont il faut acheter le plaisir de commander et d'avoir des inférieurs, elles ne sont courues que par la portion flottante de la population, qui n'a pu prospérer dans l'industrie et qui se meut de carrière en carrière. Ce n'est même pas, à proprement parler, une profession; c'est un emploi provisoire pour les gens déclassés. Dès que l'on a trouvé mieux dans le commerce et les entreprises, on remercie l'état. L'école de Westpoint fournit tous les ans à l'armée une quarantaine de lieutenans; un tiers environ donnent leur démission avant deux ou trois ans de services, parce que la solde des officiers, quoique plus considérable que chez nous, est encore fort modique, relativement aux bénéfices d'un négociant ou d'un ingénieur.

Les fonctions publiques, en général, sont plus aisées à remplir aux États-Unis qu'en France. Toute question à résoudre embrasse une plus grande complication d'intérêts chez nous que chez eux, et exige plus de connaissances. Les attributions du gouvernement sont, en France, bien autrement étendues et variées. L'employé, chez nous, est astreint à apporter à son travail plus de soin que l'on n'en exige ici. La moyenne des salaires américains est cependant bien supérieure à la nôtre. Quand le congrès et les états particuliers auront besoin d'hommes capables pour fonctionnaires, ils feront comme les négocians américains à l'égard de leurs commis, ils les paieront. Le congrès a eu récemment l'occasion de sentir qu'il lui fallait de bons officiers de marine, et il vient d'augmenter les appointemens de ce corps. On peut même dire que les fonctionnaires, qu'ils traitent avec une excessive lésinerie, sont en petit nombre (1). Au ministère des finances, à Washington, sur

(1) Ce sont, dans la plupart des états, les gouverneurs, et par-dessus tout, les ministres du gouvernement fédéral. Ces derniers ne reçoivent que 6,000 dollars. (32,000 fr.).

cent cinquante-huit employés, il n'y en a que six qui touchent moins de 1,000 dollars (5,333 fr.); il est vrai qu'il n'y en a que deux qui en aient plus de 2,000 (10,666 fr.); c'est la doctrine de l'égalité appliquée aux traitemens. Comme les subsistances usuelles, c'est-à-dire le pain, la viande, les salaisons, le café, le thé, le sucre et le chauffage, sont généralement à plus bas prix aux États-Unis qu'en France, et surtout qu'à Paris, un traitement de 1,500 à 2,000 dollars suffit, dans la plupart des cas, à entretenir une famille dans l'abondance et le comfort. L'employé qui, à Paris, reçoit 2,500 à 3,000 fr., vit de la plus stricte économie s'il est célibataire, et de privations s'il est marié. A Washington ou à Philadelphie, il aurait 6,000 fr. et vivrait dans une aisance sans éclat à coup sûr, sans aucun luxe extérieur, mais fort ample. Il n'y serait pas, comme il l'est chez nous, au supplice de Tantale; car l'existence fastueuse des privilégiés des capitales européennes est inconnue aux États-Unis. A Paris, l'employé est éclaboussé par l'équipage d'un homme qui dépense 100,000 fr.; à Philadelphie, il coudoierait sur le trottoir un opulent capitaliste, qui n'a pas de voiture, parce qu'il n'en saurait que faire, et qui, avec un revenu de 30,000 ou 60,000 dollars, n'en peut dépenser que 8 à 10,000 au plus. Le rapport des existences, qui est à Paris de un à quarante, n'est plus ici que d'un à huit.

Ici, l'existence du négociant le plus riche, celle de l'employé et celle de l'ouvrier ou du fermier, sont parfaitement comparables. C'est pour tous le même cadre, pour tous les mêmes habitudes. Tous ont des maisons semblables et sur le même plan. Il n'y a de différence qu'en ce que l'une aura cinq à six pieds de plus de façade et un étage en sus; mais la distribution et le système d'ameublement sont identiques. Tous ont des tapis de la cave au grenier; tous dorment dans un grand lit à colonnes du même modèle, au milieu d'une chambre sans cabinets, sans alcôve, sans double porte et aux parois nues; seulement les tapis de l'un sont grossiers, ceux de l'autre sont du plus beau tissu, et le lit du riche est en acajou, tandis que celui du *mechanic* est en noyer. D'ordinaire la table de tous est servie de même; c'est le même nombre de repas;

sans logement ni autres accessoires, et ils sont astreints par l'usage à une certaine représentation.

ce sont à peu près les mêmes plats. C'est au point que, si mon palais français avait dû prononcer entre le dîner d'un hôtel de grande ville (à l'exception de Boston, New-York, Philadelphie et Baltimore), et celui de certaine taverne d'ouvriers, dans la campagne, où j'avais pour voisin le maréchal ferrant du lieu, les bras retroussés et le visage noir, je crois, en vérité, qu'il se fût prononcé pour le second. Voilà spécialement pour le nord, et avant tout pour la Nouvelle-Angleterre, patrie de l'*Yankee*. Dans le sud, l'existence du planteur sur ses domaines s'élargit de tout ce qui est retranché au commun des hommes, qui est esclave. Au nord, cependant, depuis quelques années, le commerce, qui a entassé les hommes dans les villes, a aggloméré aussi les capitaux et créé de grandes fortunes. L'inégalité des conditions commence à s'y faire sentir; le style des nouvelles maisons de *Chesnut-Street*, à Philadelphie, avec leur premier étage en marbre blanc, est une atteinte à l'égalité. La même innovation se manifeste à New-York. La tendance anti-démocratique du commerce perce au grand jour.

Il m'arrive souvent ici de me sentir humilié de ce que j'entends rapporter du misérable esprit qui anime une portion de notre commerce, et qui nous déconsidère parmi les peuples les mieux disposés à nous estimer et à nous aimer, comme ceux de l'Amérique du Sud. Je m'en console toujours par cette réflexion que, si au dehors nous donnons quelquefois lieu de croire que nous sommes une nation sans foi ni loi, les preuves abondent au dedans que nul peuple n'est plus riche en désintéressement et en vertu. Dans quel pays du monde y eut-il jamais des magistrats plus purs? Même, en ce siècle de défiance universelle, le soupçon n'a pas osé s'attaquer à eux. Avec quelle impartialité la justice n'est-elle pas rendue chez nous par des juges à 1,200 fr. d'émolumens, avec des présidens à 1,800 fr., et par des conseillers à 3,000 fr.? Si de la magistrature nous passons à l'armée, nous trouvons des officiers qui n'ont de l'or et de l'argent que sur leurs épaulettes, et qui restent imperturbablement honnêtes et dévoués; je ne dis rien de leur courage, le monde entier sait qu'en penser. Voyez encore notre marine qui, dans tous les ports étrangers, rétablit l'honneur de notre pavillon, non par les fêtes somptueuses qu'elle donne, mais par sa tenue et sa discipline, en attendant qu'elle ait l'occasion de réaliser les espérances de Navarin; et nos ingénieurs civils et militaires, par les

mains de qui passent des sommes énormes, et qui se contentent de leur modeste pitance, sans avoir même le mérite de résister à la tentation, car ils ne la conçoivent pas; et, même dans les administrations civiles, cette foule d'employés modestes qui n'ont pas, comme d'autres, les charmes économiques de l'étude pour adoucir leur pauvreté, ou les impressions profondes d'une grande éducation pour leur faire dédaigner l'appât des transactions véreuses, et dont cependant la probité ne trébuche pas. Tous rament avec conscience à travers une société dont le luxe et les séductions vont toujours croissant, sans jamais se laisser dériver contre l'écueil de la corruption. C'est là une des gloires de la France, gloire dont elle n'est pas assez fière.

La question est de savoir pourtant, non si cela est honorable, mais si cela peut durer, s'il ne se prépare pas des évènemens; s'il ne se développe pas au sein de la société de nouveaux usages et des idées nouvelles, qui, d'ici à peu de temps, rendront cet état de choses impraticable.

La grande révolution qui est en train depuis trois cents ans, et qui a changé la foi religieuse d'une partie du monde, a saisi enfin, par la politique et la philosophie, la France, qui lui avait échappé du temps de Luther et de Calvin. La réforme, s'étendant de plus en plus, a envahi l'aspect matériel de la société. Le travail sous toutes les formes, fécondé par la révolution intellectuelle, va enfin porter, en abondance et pour tous, les fruits qu'il ne donnait autrefois qu'en petit nombre et pour une imperceptible minorité. Le cercle de la richesse va s'élargir au décuple, celui de l'aisance au centuple. Il suffit d'ouvrir les yeux pour voir venir des quatre points cardinaux un nouvel ordre de choses, où l'agriculture, les manufactures et le commerce, infiniment plus actifs et mieux combinés que ne pouvaient le supposer nos pères, seront aussi infiniment plus productifs, et où une répartition plus équitable des produits appellera l'immense majorité, sinon la totalité du genre humain, aux joies de la consommation.

Mais cette révolution industrielle et matérielle ne réagira-t-elle pas sur la morale? Le jour où il sera possible à tous de s'élever par le travail à la richesse ou à l'aisance, l'abstinence et la pauvreté resteront-elles de si hautes vertus, si essentielles à montrer au monde? Pourra-t-on continuer d'en faire, aux serviteurs de l'état,

une loi permanente? Sera-ce raisonnable? Sera-ce possible? Les fonctionnaires ne forment pas un ordre de moines, vivant solitairement, détachés des intérêts et des affections de cette terre; ce sont des hommes du monde, à goûts mondains. Ils ont une femme et des enfans, pour qui ils veulent du bien-être, et ils ont droit à l'obtenir tout aussi bien que le négociant, le banquier, le notaire, le maître de forges, le médecin, l'avocat, le peintre, le compositeur, ou le vaudevilliste.

La France, je le répète, est un pays pauvre. Excepté dans nos grandes villes et dans quelques départemens du nord, où la richesse publique s'est développée, et où le luxe et la consommation ont suivi la même loi ascendante, la situation de la plupart des fonctionnaires publics est encore tolérable. Avec leurs appointemens de 1,500 fr., 2,000 fr., 3,000 fr., ils sont, dans beaucoup de provinces, au niveau de tout le monde. Ils ne s'aperçoivent de leur pénurie que lorsqu'ils sortent de leur milieu habituel, et surtout lorsque, mettant le nez hors du territoire, ils se trouvent en contact avec la race anglaise. Mais quand l'on aura développé, en France, les intérêts matériels; quand, par la constitution du crédit public et privé, par l'établissement des voies de communication nouvelles, par la réforme de l'éducation, on aura dirigé les esprits vers l'industrie agricole, commerciale et manufacturière; quand l'on aura multiplié les sources de la richesse, et qu'un grand nombre sera admis à y puiser, de quel droit et sous quel prétexte alors imposerait-on aux fonctionnaires, pour eux et pour les leurs, une existence de sacrifices? Tel qui, aujourd'hui, se résigne à une vie gênée, voudra alors de l'aisance et du comfort. Il faudra alors, ou convenablement rétribuer les fonctionnaires, ou se contenter, dans les services publics, du rebut de toutes les professions. L'élite de la jeunesse française se dispute encore les places modique d'ingénieurs civils ou militaires de l'état, et fait huit ans de noviciat dans les colléges, l'École polytechnique et les écoles d'application, pour atteindre le grade de lieutenant d'artillerie ou du génie, ou celui d'aspirant-ingénieur des ponts-et-chaussées ou des mines, avec des appointemens de 1,500 à 1,800 fr., et la perspective de 6,000 à 8,000 fr., après vingt-cinq ans de labeurs. Que demain l'industrie prenne un rapide essor, et les plus capables de ces jeunes gens déserteront le service de l'état, une fois leur édu-

cation terminée, comme ici les meilleurs élèves de Westpoint. Ils embrasseront la carrière industrielle, à moins que l'état ne se décide à les traiter mieux pour les retenir près de lui.

Ces idées de parcimonie sont nées chez nous au sein d'une réaction contre le principe d'autorité, réaction qu'avaient légitimée les fautes des dépositaires du pouvoir. Puisque ceux-ci affectaient de croire que les peuples avaient été créés tout exprès pour leur fournir la matière gouvernable et taillable, le public a eu raison de les traiter à son tour comme des excroissances parasites. Tout ce qu'il leur retranchait était autant de pris sur l'ennemi. La condition actuelle des fonctionnaires, sous le rapport matériel comme sous le rapport moral, est donc l'un des effets d'une crise révolutionnaire qui, je le crois, touche à son terme. Lorsque la société aura repris sa marche régulière, lorsque les gouvernans auront prouvé qu'ils sont dignes d'être à la tête des peuples, les gouvernés leur rendront leur confiance, et mettront fin à leurs actes de représailles.

On pourrait croire que chez un peuple profondément absorbé dans les intérêts matériels, tel que celui-ci, les avares doivent abonder. Il n'en est rien. Il n'y a jamais de lésinerie chez l'homme du sud; il y en a quelquefois encore chez l'*Yankee*; mais nulle part, au midi ou au nord, on ne rencontre cette sordide avarice dont les exemples sont fréquens en Europe. L'Américain a une idée trop élevée de la dignité humaine pour consentir à se priver, lui et les siens, de ce comfort qui adoucit les frottemens de la vie intérieure. Il respecte trop sa personne pour ne pas l'entourer d'un certain culte. Harpagon est un type qui n'existe pas aux États-Unis, et cependant Harpagon n'est pas à beaucoup près l'avare le plus misérablement crasseux qu'offre la société européenne. L'Américain est dévoré de la passion de la richesse, non parce qu'il trouve du plaisir à entasser des trésors, mais parce que la richesse est de la puissance, parce que c'est le levier avec lequel on maîtrise la nature.

Je dois aussi faire amende honorable aux Américains sur un point essentiel. J'ai dit que toute affaire était pour eux une affaire d'argent; or, il y a une sorte d'affaire qui, pour nous, peuple à affections vives, peuple aimant, peuple généreux, a principalement ce caractère mercantile, et qui ne l'a point du tout pour eux: c'est le mariage. Nous achetons notre femme avec notre fortune,

ou nous nous vendons à elle pour sa dot. L'Américain la choisit ou plutôt s'offre à elle pour sa beauté, son intelligence et ses qualités de cœur : c'est la seule dot qu'il recherche. Ainsi, pendant que nous faisons matière à trafic de ce qu'il y a de plus sacré, ces marchands affectent une délicatesse et une élévation de sentimens qui eussent fait honneur aux plus parfaits modèles de la chevalerie. C'est au travail qu'ils doivent cette supériorité. Nos bourgeois de loisir, ne pouvant augmenter leur patrimoine, sont obligés, au moment où ils prennent femme, de supputer sa dot, afin de savoir si son revenu joint au leur suffira aux dépenses du ménage. L'Américain, ayant le goût et l'habitude du travail, est assuré de subvenir amplement, par son industrie, aux besoins de sa famille, et se trouve dispensé de ce triste calcul. Est-il possible de douter qu'une race d'hommes qui réunit ainsi à un haut degré les qualités les plus contradictoires en apparence ne soit réservée à de grandes destinées?

MICHEL CHEVALIER.

DESDEMONA.

Parmi les courtisans dont la troupe folâtre
Semait tous les trésors d'un royaume à tes pieds,
Qui t'entouraient partout, dans ta loge, au théâtre,
Dans le palais des lords, et sur leurs escaliers,
Et le jour et la nuit rôdaient sous ta fenêtre,
Il en est un puissant, ô femme! à qui, peut-être,
Dans tes jours de splendeur, tu n'as jamais pensé,
Et qui pourtant t'aimait d'un amour insensé.
Lui, sans s'inquiéter, cheminait dans le nombre,
Et ne te quittait pas, dans ta vie, un seul jour;
Il était à tes pas attaché comme une ombre,
Assidu, plus que tous, à te faire sa cour.

Il vous suivait partout, au soleil, à la pluie,
Dans les courses d'*Epsom*, au bal, au fond des bois,
Conrait à vos côtés, excitant de la voix
La fougueuse jument, haletante et ravie,

Qui, sur le sol mouvant, emportait votre vie.
Derrière le clavier il se tenait debout,
Attendant, pour chanter avec vous sa partie,
Un regard de vos yeux. — Il te suivait partout.
Au théâtre il jouait avec toi chaque rôle.
Il serrait dans sa main tes deux mains en sueur;
Ses lèvres effleuraient souvent ta blanche épaule;
Puis dans un grand manteau, caché parmi le chœur,
Il t'écoutait chanter la romance du saule.
Et tandis que nous tous, les jeunes et les vieux,
Ravis de tant d'amour, et de grace et de peine,
Nous sentions naître en nous cette pitié sereine
Qui fait, par des sentiers frais et mystérieux,
Que les larmes du cœur nous montent dans les yeux,
Et te confondions tous, en nos sombres idées
(Tant étaient vrais et beaux les gestes de ton corps,
Tant les pleurs qui tombaient de tes yeux par ondées
Coulaient naïvement à terre et sans efforts),
Avec Desdemona, l'épouse de Venise,
Que le Maure brutal étouffe en ses transports:
Toi, pâle jeune femme, en ta douleur assise,
Et qui semblais lutter une dernière fois
Avec le don fatal de l'ame et de la voix;
Lui, joyeux au milieu de la douleur publique,
S'enivrait à loisir de la belle musique,
Qui, par d'âpres sentiers que tu ne voyais pas,
Chaque jour unpeu plus te poussait dans ses bras.
Cependant, jeune femme, il t'aimait en silence,
Il contemplait souvent, durant de longues nuits,
Comme une belle fleur que la brise balance,
La rose de tes jours que le vent des ennuis
Secouait tristement sur sa fragile tige.
Il t'aimait, jeune femme, et c'est vraiment prodige,
Lorsque tu traversais quelque beau groupe oisif,

Et tout en attendant, debout, la ritournelle,
Fredonnais à loisir l'air de quelque motif,
Pareille au bel oiseau qui chante et bat de l'aile,
Et sur les rameaux verts polit son bec lascif,
Avant de se lancer dans la plaine éternelle,
C'est prodige vraiment, qu'alors sur ton chemin
Tu n'ais jamais senti l'étreinte de sa main.

Tu peux bien, jeune femme, en ta vie ordinaire,
Ne l'avoir jamais vu ce redoutable amant;
Mais si ta lèvre blême et froide comme pierre,
Par miracle s'ouvrait encor pour un moment,
Pourrais-tu soutenir ici, sans imposture,
Que tu n'as jamais vu flamboyer son regard,
Ni senti sur ta chair son affreuse morsure,
Ni tremblé devant lui, ni pâli sous ton fard
A ces heures d'ardeur et d'extase sonore,
Où ton ame, pareille au coursier de Lenore,
Aux champs de l'infini t'emportait au hasard?

Au milieu des clameurs de l'orchestre qui tonne,
Tu l'as vu, l'œil en flamme et riant aux éclats,
Surgir à ton chevet, ô pâle Desdemone,
Et te tenir pâmée une heure entre ses bras.
A ton réveil, Juliette, en la mort assoupie,
Il se tenait debout penché sur le tombeau,
Pâle et vêtu de noir, beau comme Roméo,
Comme lui, plein d'amour et de mélancolie.
Anna, brûlante Anna, dans la fatale nuit,
Tu l'as vu t'apparaître aux lueurs de l'épée,
Quand de ton déshonneur encor tout occupée,
Tu laissais là ton père accouru vers le bruit.
Combien de fois, durant ces ardentes soirées,
Au milieu du chaos des notes éplorées,

Immobile et les doigts collés sur tes cheveux,
N'as-tu pas écouté ses terribles aveux!
A force de le voir et de toujours l'entendre,
Ton ame s'est laissée aller de son côté;
Et lorsque dans la nuit il est venu te prendre,
A lui tu t'es livrée avec sérénité;
Et quoiqu'il eût laissé, de son corps de squelette,
Tomber le blanc manteau de l'époux africain,
Qu'il n'eût ni le collier, ni l'habit de satin,
Ni la toque en velours de l'amant de Juliette,
Et qu'un simple linceul revêtît son corps nu,
Tu t'es mise à sourire et tu l'as reconnu;
Tu t'es sur ton séant levée en sa présence,
Et tes grands yeux alors, éteints par la douleur,
Ont repris tout à coup leur belle transparence,
Et jeté de nouveau les flammes de ton cœur.
Alors, ta belle voix limpide, dont la fièvre
Avait séché le flot en tes poumons taris,
Est venue un moment murmurer sur ta lèvre
Un murmure ineffable et que nul n'a compris,
Pareil au bruit du vent sur les gazons flétris.
Puis l'étrange concert grandissant comme l'onde,
Une vague musique élevée et profonde
S'est partout répandue avec profusion;
Et toi, dans le moment de l'inspiration,
Ta force des grands jours s'est toute ranimée
Pour embrasser la Mort qui t'avait tant aimée.

HENRI BLAZE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 septembre 1836.

L'opinion publique ne s'est pas trompée quand elle a baptisé le nouveau ministère du double nom Molé-Guizot. Nous avons vraiment aujourd'hui un cabinet en partie double, dont chaque moment doit accroître les discordes et les divisions. Sous la bannière de M. Molé se sont rangés le général Bernard, MM. Martin (du Nord), Persil et Rosamel. Ce sont les hommes *politiques*. En face est l'armée doctrinaire, composée du général et de deux soldats : M. Guizot, M. Duchâtel et M. Gasparin; encore ce dernier est-il suspect, et paraît-il incliner quelquefois du côté de M. Molé. M. Duchâtel est, heureusement pour lui, plus financier qu'homme de parti; en sorte que M. Guizot n'a vraiment d'appui fidèle et sûr que M. de Rémusat, qui n'a pas voix au conseil, et qui assiste seulement aux délibérations particulières des ministres entre eux.

Depuis six ans, le vœu le plus cher de M. Guizot a toujours été de former un cabinet homogène qui pût se mouvoir et agir comme un seul homme; plus d'une fois il s'est cru à la veille de réaliser ses espérances, et toujours cette unité tant rêvée lui a échappé comme une ombre fugitive. Aujourd'hui il nous semble plus éloigné que jamais de l'objet de son ambition. Jamais M. Guizot ne retrouvera un président aussi commode, aussi bien dans ses intérêts et ses convenances, que M. le duc de Broglie; M. Duchâtel, qui par sa capacité financière augmente tous les jours son

importance personnelle, n'a plus l'ardeur doctrinaire qui l'animait au début de la carrière; M. Persil est devenu plus habile, et semble vouloir s'empreindre de modération. Jamais, en réalité, M. Guizot n'a été plus seul et plus affaibli. Malgré ses instances auprès de M. Martin (du Nord) pour lui faire prendre un portefeuille, il ne saurait compter sur l'amitié à toute épreuve de l'ancien procureur-général. Depuis qu'il est sorti de ses habitudes judiciaires, M. Martin (du Nord) n'est plus le même homme; il a tout oublié, réquisitoires, diatribes contre les factions, prosopopées contre l'anarchie. Depuis sa convalescence, le nouveau ministre ne songe plus qu'à la liberté... à la liberté du commerce; il étudie à la hâte l'économie politique. Il est parti hier pour la campagne, emportant avec lui Say, Malthus et Ricardo; il y restera huit jours, et nous reviendra savant en matière de tarifs et d'impôts. On dit que Lucullus apprit l'art de la guerre pendant le cours de son voyage de Rome en Asie. Nous souhaitons à M. Martin (du Nord) cette facilité victorieuse qui sait se jouer et se passer du temps.

La première question sur laquelle s'est divisé le conseil a été la nomination du ministre de la guerre. M. Molé proposait le général Bernard, et a soutenu son choix avec vigueur; il l'a emporté après un vif débat sur M. Guizot, qui demandait le général Schramm ou le général Fleury. La distinction glorieuse que Napoléon a fait tomber sur le général Bernard, ses connaissances variées, son séjour chez un peuple gouverné par des institutions libres, l'aménité et la modération de son caractère, semblaient à M. Molé de justes motifs de préférence qu'il a fait triompher dans le conseil, et M. Guizot a dû accepter comme collègue un membre du ministère des trois jours, sinon un adversaire prononcé, du moins un dissident politique.

M. Molé ne paraît pas disposé à renoncer aux droits de la présidence; il a pour lui sa haute position, la bienveillance du roi, qui le voit et l'écoute avec plaisir. On subit plutôt M. Guizot qu'on ne le goûte; on l'a pris parce que la retraite volontaire de M. Thiers désignait naturellement son adversaire parlementaire pour successeur jusqu'à la réunion des chambres, jusqu'au moment où la majorité pourra se prononcer de nouveau. S'il est vrai que le roi ait dit au cabinet du 22 février : Je suis un roi constitutionnel, revenez par les chambres, et je vous reprendrai avec plaisir, M. Guizot doit être peu flatté de son *intérim*. Mais le ministre de l'instruction publique espère bien changer *l'intérim* en permanence; il s'agite, il se remue, il se défend, il se transforme. Tantôt il se fait représenter comme l'homme de la liberté; il fait écrire qu'il a découvert un des premiers que la France était un pays d'égalité; tantôt il se donne comme le soutien du 13 mars et du 11 octobre. Veut-on de la liberté? il

en apporte; de l'ordre? il est l'ordre même; il continuera le passé, et en même temps il développera l'avenir; il vient de faire écrire par M. de Rémusat, et signer par M. Gasparin, une circulaire à la fois *progressive* et *conservatrice*, où l'on promet la défense des intérêts *matériels*, mais aussi des intérêts *moraux*; enfin il faudrait être bien difficile pour n'être pas satisfait du régime que nous prépare ce Maître Jacques de la politique.

Comment la division ne régnerait-elle pas dans le conseil, quand M. Guizot a des pratiques et des menées cachées à M. Molé, quand il a un langage pour quelques-uns de ses collègues, un autre pour ses intimes et ses confidens? Ici on parle de la chambre et de son président avec estime et précaution, là avec dédain et fatuité. C'est sur ce point que la discorde dans le cabinet est sérieuse et sourde. Si la chambre ne prête pas à M. Guizot un appui patent, M. Molé pourra travailler à composer un nouveau cabinet, tandis que M. Guizot voudra dissoudre la chambre. Il sera singulier de voir *l'homme de la majorité parlementaire* faire du renvoi de la chambre la condition de son existence ministérielle. Nous doutons que la couronne consente à mettre ce prix à la viabilité politique de M. Guizot; nous doutons plus encore qu'on lui abandonne et qu'on lui laisse le pouvoir au moment d'une élection générale. On craindrait une trop forte secousse; on redouterait de fournir à l'opposition dans toutes ses nuances un cri uniforme et populaire de ralliement. Au surplus, s'il faut en croire certains bruits, la fraction doctrinaire nous prépare pour la session prochaine de merveilleuses surprises; elle sera progressive; elle fera des lois de réforme et de liberté; elle se montrera plus libérale que le tiers-parti. M. Guizot se pique d'imiter le duc de Wellington et sir Robert Peel, qui ont tenté plusieurs fois de garder le pouvoir en accomplissant eux-mêmes à moitié des réformes réclamées par le pays. D'abord nous croyons peu à ces *indulgences* démocratiques que M. Guizot nous jetterait pour se racheter lui-même; mais ensuite il nous en donnerait le spectacle, qu'il ne parviendrait pas, par cet expédient, à se rendre plus solide et plus populaire au pouvoir. Les tories n'ont-ils pas préparé le retour des whigs, en voulant faire eux-mêmes ce que demandaient les whigs? Les partis politiques ont leur raison et leur racine dans les intérêts qu'ils servent avec sincérité; ils s'affaiblissent en se déguisant. Que M. Guizot propose des mesures et des lois libérales, on en profitera; puis on travaillera, avec le secours même de ces lois et de ces mesures, à lui enlever le pouvoir.

La vérité est que le cabinet du 6 septembre n'a pas encore de plan arrêté; M. Molé et M. Guizot se tiennent réciproquement en échec; à l'extérieur, on attend les évènemens d'Espagne et de Portugal; on attend

à l'intérieur la convocation des chambres, qui a été fixée dans le conseil au 20 décembre.

Cependant les doctrinaires, toujours en arrière de M. Molé, ont cherché à s'assurer pour eux-mêmes les bonnes graces de M. le duc d'Orléans. On assure qu'ils ont offert au prince royal la même position gouvernementale que celle qu'occupait le Dauphin sous le ministère de M. de Caux. Le prince a reçu froidement ces avances intéressées, et a préféré, avec une haute sagacité, se tenir en dehors de la sphère ministérielle. Il a senti qu'il n'avait rien à gagner et tout à perdre par un contact avec l'administration du 6 septembre, dont il est loin de partager les principes et la politique. M. le duc d'Orléans commence à s'apercevoir que les embarras dont on éloigne la solution, lui seront légués plus tard : tous ses vœux sont pour le triomphe de la cause constitutionnelle à Madrid; la politique et la retraite du cabinet du 22 février ont été l'objet de ses éloges. En attendant que le moment vienne pour le prince d'exercer, sous une administration vraiment nationale, l'influence à laquelle lui donnent droit son esprit et son âge, M. le duc d'Orléans se concilie au camp de Compiègne l'estime et l'amour de l'armée; il est le lien vivant et moral de la discipline; à la fois soldat et général, digne et bienveillant, il se livre aux exercices de la guerre avec un sincère enthousiasme. On sent que les parades de Berlin lui ont rendu plus chers encore les bataillons français, et il a souvent dit à Compiègne qu'avec de pareilles troupes on n'avait rien à envier ni à craindre.

La diplomatie étrangère est en ce moment au repos. On attend, les yeux fixés sur Lisbonne et Madrid; on parle seulement de l'empêchement mis par M. de Metternich au mariage du duc Guillaume de Brunswick. Voici l'histoire. Qui n'a pas rencontré à Paris le prince Charles de Brunswick, chassé de ses états par son peuple qu'il avait scandalisé de ses bizarreries et de ses *juvenilia* trop excentriques? Après son expulsion, le roi de Prusse sollicita vivement le frère du banni, le prince Guillaume, alors au service de l'armée prussienne, de prendre le gouvernement. Le prince Guillaume résista; il représenta au roi qu'il usurpait ainsi le trône sur les droits de son frère. Nouvelle insistance du monarque prussien faisant valoir les intérêts les plus respectables; il s'agissait de sauver de l'anarchie un état limitrophe de la Prusse, d'empêcher la contagion de l'exemple. Vaincu par les sollicitations royales, le prince Guillaume consentit à régner. Plus tard, il voulut prendre femme, et ne trouva de libre que la fille du roi de Wurtemberg. La cour de Stuttgard consentit à cette alliance; mais au moment de la conclure, le roi, en père affectueux et prévoyant, voulut s'assurer de l'assentiment du cabinet de Vienne, et de son opinion sur la stabilité du nouvel établissement de

Brunswick. A la grande surprise du roi de Wurtemberg, M. de Metternich répondit qu'assurément le prince Guillaume avait bien mérité des souverains de l'Allemagne par sa conduite et sa gestion de Brunswick, qu'il achèverait son règne en toute sécurité, mais qu'à sa mort le duché devait retourner au descendant du duc Charles, si ce dernier, en se mariant, savait s'amender un jour. En vain le prince Guillaume objecta qu'il avait gouverné par ordre. N'importe, il est entaché d'usurpation aux yeux de M. de Metternich, qui semble vouloir tracer un blocus matrimonial autour des gouvernemens d'origine révolutionnaire. On comprend maintenant combien moins encore la France doit attendre une archiduchesse; elle peut s'en consoler: qu'a-t-elle gagné aux alliances de l'Autriche, aux mariages de Marie-Antoinette et de Marie-Louise? La France et l'Autriche peuvent ne pas se combattre pendant long-temps; mais une alliance de famille entre elles est peu naturelle et peu désirable. Pour terminer l'histoire du duc de Brunswick, le prince Guillaume menace d'abdiquer si on ne lui accorde une femme. Le roi de Prusse nous semble engagé d'honneur à lui en trouver une : le prince Guillaume ne règne que par obéissance; et s'il est usurpateur, il ne veut pas rester célibataire.

L'amour joue un rôle plus considérable qu'on ne pense dans les affaires politiques; la révolution espagnole a aussi ses épisodes de boudoir. Un soir, M. Mendizabal, c'était pendant son premier ministère, se présenta devant la reine, légèrement étourdi par les libations d'un dîner diplomatique. Le langage était plus franc, et la passion du sujet pour la souveraine ne resta pas muette. Le ministre fut congédié avec hauteur et indignation. Le lendemain matin, les vapeurs de la veille dissipées et la tête plus libre, M. Mendizabal avisa qu'il avait fait une grande faute; mais, pour la réparer, il en commit une autre : il écrivit à la reine. Pas de réponse; inquiétude du ministre. M. Mendizabal, qui évidemment connaît mieux les finances que les femmes, pria un de ses collègues de retirer sa lettre des mains de la reine. La reine répondit, le visage en feu, qu'elle n'avait reçu aucune lettre. La cour sut bientôt les maladresses et la déconvenue de M. Mendizabal, qui fut dès-lors obligé à la retraite; et c'est à l'avènement de l'administration de M. Isturitz que la reine dit que désormais elle était environnée, non plus de *manans*, mais de *cavaliers*.

Toutefois, le manant a été ramené par le mouvement révolutionnaire; quelles que soient l'antipathie et les répugnances de la reine, elle doit s'accommoder aux nécessités de sa situation. M. Mendizabal est homme de finance, et seul convient aux hommes de finance; seul il trouve de l'argent; seul il inspire confiance à la bourse et aux capitalistes; seul encore il a le courage de se mettre à la tête de la révolution, pour la conduire et la modérer. On ne saurait refuser à M. Mendizabal une audace mêlée

de prudence, une initiative qui sait échapper au découragement. Jusqu'ici, M. Mendizabal s'est montré révolutionnaire intelligent et modéré; il accepte franchement le mouvement constitutionnel, mais il refuse à un club démagogique l'autorisation de s'ouvrir et de se constituer; il accepte le nom, l'origine, le drapeau de la constitution de 1812, mais il veut la réformer avec les lumières de l'époque, des cortès et de la nation.

Madrid semble seconder la gestion politique de M. Mendizabal, qui est le véritable chef du cabinet, bien que Calatrava, vieillard énergique et probe, ne renonce pas à toute influence directrice. Ces deux hommes se fortifient et ne se font pas obstacle. La garde nationale a choisi pour ses chefs et ses officiers les citoyens d'un patriotisme intelligent et modéré; les anarchistes connus ont été écartés. Ce fait rapproché des élections des cortès faites sous le ministère Isturitz, élections modérées sous l'empire d'une loi démocratique, peut faire croire et espérer qu'en Espagne la liberté pourrait rester encore puissante et pure, si la France et l'Angleterre s'étaient montrées fidèles aux engagemens contractés, au traité de la quadruple alliance dont elles avaient pris spontanément l'initiative. Quel n'aurait pas été l'effet positif et moral de la défaite de Gomez, si, en même temps que le général Alaix le battait en plaine, douze à quinze mille Français s'étaient avancés contre Villareal! Le général Alaix, qui commande maintenant la division d'Espartero, est un Catalan, âgé de quarante ans, homme énergique et courageux, sachant vivre avec le soldat, partager ses privations, faire les mêmes marches, et devant à cette conduite une popularité qui ne compromet pas la discipline. Il a remporté à propos un avantage dont les résultats moraux sont inappréciables pour la cause constitutionnelle. L'Espagne libérale ne doit compter que sur elle, et renoncer à toute espérance de secours et d'appui de la part de la France. La condition de l'avénement du ministère du 6 septembre a été l'abandon de la question espagnole, qui n'est même plus discutée dans le conseil. L'envoi de M. Septime de Latour-Maubourg, comme ambassadeur à Madrid, est destiné à couvrir tout ce que nos rapports avec l'Espagne ont d'irrégulier, de trompeur et d'inconstitutionnel. Personnellement M. Septime de Latour-Maubourg appartient plutôt à la cause de la révolution qu'aux traditions doctrinaires; il envoya, il y a six ans, de Vienne, sa démission de secrétaire d'ambassade, à la première nouvelle des ordonnances qui violaient la Charte. Il arrive aujourd'hui à une ambassade de première classe, où il n'a d'autre mission que de porter le refus péremptoire du roi Louis-Philippe d'intervenir en Espagne. Le nouvel ambassadeur ne trouvera à Madrid aucun des hommes politiques qui avaient reparu dans les affaires de la Péninsule depuis quelques an-

nées. M. Isturitz, M. Toreno sont arrivés à Paris; Cordova est à Bordeaux; on ignore où s'est caché M. Martinez de la Rosa.

Le mouvement d'émigration, si sensible en Espagne, commence à se manifester en Portugal, où les affaires sont encore plus confuses; les hommes du ministère amené par la proclamation de la constitution de 1820 sont obscurs et sans grande capacité; le membre le plus distingué du nouveau cabinet est le ministre des finances, le vicomte de Sada Bandeira; mais il est vieux, sourd, boiteux et presque aveugle.

La situation du Portugal, plus encore que celle de l'Espagne, a excité contre nous l'indignation du ministère anglais, d'autant plus que l'administration de lord Melbourne est violemment attaquée par les tories, qui l'accusent d'avoir préparé par son système politique la proclamation des deux constitutions à Lisbonne et à Madrid. Lord Palmerston est surtout l'objet de leurs agressions, et il est lui-même fort irrité contre le cabinet des Tuileries, qu'il accuse à son tour d'avoir provoqué par son abandon les démonstrations ultra-révolutionnaires de la Péninsule. Les tories se remuent beaucoup, et se flattent de renverser prochainement le ministère whig; le retour de nos doctrinaires leur semble le signal de leur réintégration aux affaires; ils s'opposent au mariage d'un des neveux de Léopold avec la princesse Vittoria, et se montrent fort hostiles à la maison de Saxe-Cobourg, qui se verrait ainsi arrêtée dans ses prospérités matrimoniales. Léopold, le chef de la famille, qui jouit d'un trône, pendant que son frère n'est que feld-maréchal au service de l'Autriche, voudrait marier son second neveu, le frère du prince Ferdinand, nouveau roi de Portugal, à la future reine d'Angleterre, et donner ainsi à sa maison, dans le midi de l'Europe, un vaste établissement royal. Les inimitiés des tories traversent ces desseins, et menacent la maison de Saxe-Cobourg, tant à Londres qu'à Lisbonne et à Bruxelles.

Tant que l'alliance de la France et de l'Angleterre a semblé sincère et féconde, pour l'avenir, la situation politique de l'Europe était claire et soumise à un système qui avait ses raisons et ses effets : d'une part, les gouvernemens constitutionnels sous le haut patronage de la France et de l'Angleterre, de l'autre les monarchies absolues. Maintenant la solidarité morale des états constitutionnels est rompue; la France abdique volontairement toute influence; l'Angleterre est irritée contre elle; l'Autriche, la Prusse et la Russie ne lui sont pas devenues plus favorables et plus amies; le système de paix a perdu la base qui faisait sa force et sa dignité. Voilà cependant la situation que le ministère du 6 septembre a acceptée avec autant d'empressement que d'imprévoyance.

— FRAGMENS PHILOSOPHIQUES, PAR H. GIBON, professeur à la Faculté de philosophie et lettres de l'université de Liége (1). — Ce livre de hautes et puissantes méditations est né au milieu des tumultes d'une existence agitée, durant les attaques de la presse et les injustices de l'opinion. C'est sous le coup des agressions les plus inattendues et les plus violentes que l'auteur s'est recueilli en lui-même pour présenter dans toute sa vérité une pensée défigurée par la mauvaise foi.

M. Gibon appartient à la colonie savante déléguée par la France vers la fille aînée de sa révolution, la Belgique. D'étroites jalousies locales et une intolérance qui ne seraient pas mêmes comprises chez nous, ont rendu dès l'abord ardue et difficile la mission philosophique qu'il avait acceptée avec empressement. Les gens qui s'inquiètent en Belgique de l'influence française, comprirent qu'elle allait s'exercer avec l'autorité de la pensée et de la science. Les immobiles sectateurs du sensualisme s'effrayèrent de la parole mesurée qui sommait le XVIIIe siècle de comparaître à la barre de la génération nouvelle. On étouffa la voix du professeur consciencieux, et sa pensée s'est échappée dans un livre, œuvre brusquée et fort incomplète, sans doute, mais qui suffit à détruire bien des préventions, à inspirer de bien profonds regrets.

L'appréciation de la philosophie du XVIIIe siècle, les vues sur l'enseignement de la logique, sont des travaux d'excellente psychologie et de délicate analyse; le premier morceau surtout, où l'auteur a pris la science au point où l'ont laissée les travaux de MM. Cousin, Jouffroy et Damiron, est visiblement le germe d'un ouvrage que M. Gibon reprendra à loisir dans ce calme de l'esprit que des épreuves passagères rendent à la fois plus fécond et plus doux.

Examinant d'abord la mission du XVIIIe siècle, l'auteur saisit et caractérise deux momens distincts dans le développement de sa philosophie, celui de Voltaire et celui de Condillac. Posant ensuite les trois principes fondamentaux de la science, l'objet des connaissances humaines, leur origine et la méthode d'investigation, il examine et réfute successivement les solutions qu'en donne l'école sensualiste. Enfin, sous le rapport des applications pratiques et sociales, il juge l'action de ce siècle avec une impartialité sévère, mais élevée, qui ne paraît avoir été ni appréciée, ni comprise. C'est surtout dans l'étude des sciences philosophiques qu'on peut en appeler des préjugés de la veille aux retours du lendemain, et c'est parce que M. Gibon a eu cette confiance qu'il a fait son livre.

— L'Europe savante possède des dictionnaires latins et des dictionnaires grecs, dont elle cite les auteurs avec estime et reconnaissance.

(1) Librairie de L. Hachette, rue Pierre-Sarrazin, 12.

Mais on manquait jusqu'ici d'un bon dictionnaire poétique de la langue latine qui pût prendre place à côté des travaux des N. Estienne, des Schneider, des Passow, des Scheller, des Forcellini. Le monde classique n'apprendra donc pas sans intérêt la publication du *Thesaurus poeticus linguæ latinæ* de M. Quicherat (1). Pour accomplir cette œuvre de patience et d'érudition, qui laisse si loin derrière elle tous les travaux du même genre publiés en France et même en Allemagne, l'auteur s'est résigné à lire tous les poètes qui ont écrit de l'an 500 de Rome à l'an 600 de notre ère, depuis Livius Andronicus jusqu'à Venantius Fortunatus. Aussi, le *Thesaurus poeticus*, fruit de dix années d'études consciencieuses et de savantes recherches, se trouvera bientôt entre les mains de toutes les personnes qui prennent intérêt aux littératures anciennes, et surtout de celles qui se plaisent à la lecture des poètes.

— L'étude de l'anglo-saxon, cette langue qui a tant fourni à l'anglais moderne, est aujourd'hui poursuivie en Angleterre avec un zèle et un succès remarquables. M. Thomas Wright, jeune saxoniste d'une érudition aussi variée qu'étendue, a résumé l'histoire de tous les travaux accomplis dans cette direction depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours. Ce résumé a été traduit par M. de la Renaudière, connu par ses travaux de géographie. C'est la première fois peut-être qu'il est fait mention en France, avec quelque développement, de l'étude de l'anglo-saxon.

(1) Librairie de L. Hachette.

F. BULOZ.

DE LA PRÉSIDENCE

DU

GÉNÉRAL JACKSON

ET

DU CHOIX DE SON SUCCESSEUR.

Les États-Unis touchent à un moment critique. Le second terme de quatre ans du président Jackson expire le 3 mars prochain. Conformément à l'exemple que donna Washington, qui a acquis force de loi, le général va se retirer pour toujours. L'élection présidentielle, qui doit amener un homme nouveau à la suprême magistrature, aura lieu dans le cours du mois de novembre.

Le général Jackson, dont la puissance expire, est l'un des plus étonnans produits des institutions qui régissent l'Amérique du Nord. Il naquit, le 15 mars 1767, en Caroline du Sud, dans le district appelé *Waxsaw Settlement;* son père était un émigrant irlandais qui, deux ans auparavant, avait débarqué à Charleston, et qui mourut peu après la naissance d'André Jackson, laissant une veuve et trois fils en bas âge. Pendant l'enfance du jeune André, sa mère l'entretenait souvent de la part que son grand-père avait prise à la défense de Carrickfergus, et de l'oppression exercée par les nobles d'Irlande sur la multitude. Ces traditions de

haine contre les anciennes supériorités sociales firent une impression profonde sur l'esprit du jeune André.

Sa mère le destinait à l'église, et en conséquence le plaça dans une école où il reçut quelques rudimens d'éducation littéraire. Sur ces entrefaites, la révolution éclata. A quatorze ans, le jeune André, en attendant la prêtrise, se rendit dans le camp américain avec son frère Robert, et fut fait prisonnier avec lui dans une débandade des insurgés; leur aîné avait péri à la bataille de Stono. Pendant sa captivité, un officier anglais, le voyant tout jeune, lui ordonna cavalièrement de nettoyer ses bottes. André refusa, disant qu'il était prisonnier de guerre et non point un valet. Pour réplique, l'officier lui lança un coup de sabre qu'il reçut sur le bras : ce fut sa première blessure; ce fut aussi la fin de sa première guerre. Il recouvra presque aussitôt sa liberté. Son second frère mourut bientôt des suites d'une blessure à la tête; sa mère succomba également; il resta donc seul, sans parens, maître d'une petite fortune qu'il dépensa en très peu de temps.

A dix-huit ans, après avoir fait quelques études, il renonça décidément à la chaire, et se fit avocat; en 1786, il se mit à plaider dans la Caroline du Nord. Après dix-huit mois environ, la passion d'émigrer lui vint; il passa en Tennessée et s'établit à Nashville, où il devait définitivement se fixer. Il devint bientôt procureur-général de son district. En 1796, il fut nommé membre de la convention qui rédigea la constitution de l'état; en 1797, il fut élu membre du sénat des États-Unis pour le Tennessée; il n'y resta que deux ans; en 1799, il donna sa démission, et fut choisi par ses concitoyens du Tennessée pour l'un des juges de la cour suprême de l'état. Mais décidément les emplois civils ne lui convenaient pas; il ne tarda pas à se démettre de cette nouvelle fonction. Il avait alors trente-trois ans.

A cette époque, l'état de Tennessée formait l'extrême frontière de l'Union. Il était le refuge des aventuriers de l'Est. Sa population se composait de pionniers intrépides, mais pleins d'âpreté et de rudesse, qui, vivant dans une indépendance sauvage sur leurs domaines à demi défrichés, avaient perdu toute sociabilité. Comme l'on était exposé aux attaques des Indiens, chacun portait pour sa sûreté personnelle un poignard et une paire de pistolets, souvent une carabine, sauf à s'en servir contre d'autres adversaires que

les Peaux-Rouges ou les bêtes de la forêt. Rien n'y était plus commun alors que ces duels à bout portant, à la carabine, au pistolet ou à la dague. Ces mœurs brutales ont à peu près disparu du Tennessée; elles se sont transportées, avec l'extrême frontière, du côté du Missouri et de l'Arkansas, ou se sont concentrées dans quelques coins des jeunes états de Mississipi et d'Alabama. C'est par là aujourd'hui que se passent ces scènes, où, à table, des convives se prenant de querelle se tirent des coups de pistolet à brûle-pourpoint, et tuent leurs voisins de droite ou de gauche. S'il y a un endroit où chaque soirée soit marquée par une bataille entre des joueurs à demi ivres, ce n'est plus en Tennessée, c'est à Vicksburg ou à Natchez. Là on s'aborde le matin en se demandant : « Qui a été poignardé la nuit dernière (*who was stabbed last night*)? » tout comme ailleurs on s'informe des nouvelles politiques et du prix des marchandises. La vallée du Mississipi offre encore presque partout des traces de ce régime de violence. Il y est habituel d'avoir dans sa poche un couteau-poignard (*dirk*), et quelquefois, sur le bateau à vapeur, le voyageur stupéfait aperçoit, entre les pans de l'habit d'un de ses compagnons de route, une paire de pistolets attachés à la boucle de son pantalon. C'était précisément pendant la jeunesse d'André Jackson que le Tennessée et le Kentucky étaient le théâtre des exploits des joueurs et des duellistes, si l'on peut donner le nom de duels à ces boucheries. Doué d'un courage bouillant, d'un tempérament indomptable, altier, prompt à prendre ombrage sur le plus léger incident, empressé à épouser les querelles de ses amis, quand il n'en avait pas pour son compte, implacable dans ses haines, le général dut se signaler dans cette vie batailleuse. Sans ajouter foi à tout ce que l'on raconte de lui, il paraît certain cependant que, lorsqu'il était resté quelque temps sans guerroyer contre les Indiens, il lui fallait absolument une mêlée avec quelques-uns des braves du pays. Sa rencontre avec le colonel Benton est citée aux États-Unis comme un des épisodes caractéristiques des premiers temps de l'Ouest (1).

(1) Voici comment le colonel Benton rendit compte publiquement de l'engagement qu'il avait eu à soutenir avec son frère contre le général Jackson et ses amis. Je reproduis sa déclaration, tout en avertissant que c'est le dire d'un adversaire; je la présente bien plus comme un tableau des mœurs des frontières que comme une pièce de conviction contre le général Jackson. Il faut même que le colonel ait reconnu que tous les torts, dans

Le général Jackson a donc, ainsi que le connétable Duguesclin, commencé par être un garnement. Si à cette époque il fut toujours battant et battu comme le bon connétable, ce n'est pas qu'il n'eût de plaisir que dans la lutte; ce n'est pas qu'il fût un homme hargneux et qu'il se plongeât dans la vengeance et dans le sang

cette affaire, n'étaient pas du côté du général Jackson, car aujourd'hui, dans le sénat des États-Unis dont il est membre, il se montre le plus dévoué partisan de toutes les mesures de l'administration, et le plus ardent admirateur du président.

« Franklin (Tennessée), 10 septembre 1813.

« Une mésintelligence, qui existait depuis quelques mois entre le général Jackson et moi, a eu pour résultat, samedi 4 courant, à Nashville, le plus affreux attentat qui se soit vu dans un pays civilisé. En faisant part de cette affaire à mes amis et concitoyens, je me bornerai à citer les faits principaux; je suis prêt à en établir la vérité en justice.

« 1° J'arrivai avec mon frère, Jessé Benton, le matin de l'attentat; sachant les menaces proférées par le général Jackson, nous descendîmes à un hôtel différent de celui où il était logé.

« 2° Le général se rendit avec quelques-uns de ses amis à notre hôtel; il commença l'attaque en m'ajustant avec un pistolet, sans que j'eusse aucune arme à la main, et s'avança vivement sur moi sans me donner le temps d'en saisir une.

« 3° A cette vue, mon frère tira sur le général, lorsque celui-ci n'était plus qu'à huit ou dix pieds de moi.

« 4° Quatre coups de pistolet furent alors tirés à la suite l'un de l'autre: l'un par le général Jackson sur moi, deux par moi sur lui, le quatrième par le colonel Coffee sur moi. Dans cette décharge, le général Jackson fut renversé; je ne fus pas atteint.

« 5° On en vint alors aux poignards. Le colonel Coffee et M. Alexandre Donalson se jetèrent sur moi et me firent cinq légères blessures. Le capitaine Hammond et M. Stokely Hays attaquèrent mon frère, qui, affaibli par une blessure grave reçue dans un duel, ne pouvait tenir tête à deux hommes. Ils le renversèrent: le capitaine Hammond lui tenait la tête pour l'empêcher de bouger, et M. Hays essayait de le poignarder. Mon frère fut blessé aux deux bras, parce que, couché sur le dos, il parait les coups avec ses mains nues. Un généreux citoyen de Nashville arracha mon frère de cette situation critique. Avant d'être renversé, mon frère avait voulu décharger un pistolet sur la poitrine de M. Hays, mais le coup n'était pas parti.

« 6° Mes pistolets et ceux de mon frère avaient deux balles chacun, notre intention ayant été, si l'on nous obligeait à nous en servir, de ne pas plaisanter. Les coups de pistolet qui furent tirés contre moi le furent de si près, que l'explosion de l'un brûla la manche de mon habit, et l'autre fut ajusté sur ma tête, de la longueur du bras.

« Le capitaine Carroll devait participer à l'attentat; mais il était absent avec l'autorisation du général Jackson, comme il l'a prouvé par le certificat du général lui-même.

« L'attaque eut lieu dans la maison où le juge du district, M. Searcy, était logé, tant nos adversaires ont peu de respect pour les lois et pour leurs ministres. L'autorité civile n'a pas encore évoqué cet horrible méfait.

« Signé: THOMAS HART BENTON,
« Lieutenant-colonel du 39me d'infanterie. »

comme dans le seul élément où il se sentît vivre. Il avait des amis nombreux qu'il chérissait et dont il était profondément aimé; il avait une femme pour laquelle il était plein de l'affection la plus tendre, et dont il ne parle encore que les larmes aux yeux (1); mais il était dévoré du besoin d'action. Son ame inquiète et passionnée avait soif d'aventures, et il se précipitait dans ces échauffourées, quand les Indiens étaient tranquilles, parce que c'était la seule carrière où il trouvât les émotions fortes dont il était avide.

Comme Duguesclin aussi, le général Jackson était destiné à sauver son pays avec son épée. En 1812, la guerre éclata entre les États-Unis et l'Angleterre; la déclaration de guerre est du 18 juin. Ainsi que le président Madison le disait à M. Serrurier, qui représentait noblement à Washington la France de Napoléon, les États-Unis, avec une demi-douzaine de frégates, eurent le courage d'entrer en lice contre la première puissance maritime du monde, pour défendre le principe de la liberté des mers. Cette guerre devait faire la fortune du général Jackson, à qui certes personne ne pensait alors. Le fameux chef indien Técumseh et son frère, le Prophète, que leur haine contre les Américains avait jetés dans les bras de l'Angleterre, avaient organisé du nord au sud une confédération générale des Indiens. Le général Harrison eut à la combattre dans le Nord, dans les quartiers de Técumseh lui-même. Le général Jackson eut à la réduire dans le Sud. Il était alors général de milices; en cette qualité, il reçut d'abord le commandement d'une expédition contre les Indiens Creeks, qui avaient enlevé par surprise le fort Mimms, dans le *territoire* (2) de Mississipi, et y avaient massacré hommes, femmes et enfans. Le général Jackson les poursuivit avec une vivacité et une énergie inconnues jusqu'à lui; il les battit, il les décima, il les extermina toutes les fois qu'ils osèrent s'arrêter pour lui tenir tête; il obligea les restes de leurs tribus à venir humblement se mettre à sa discrétion et à céder une partie de leurs terres. Il eut à lutter dans

(1) Mme Jackson est morte à l'époque où le général fut élu président.

(2) Avant d'être admis au nombre des membres souverains de l'Union, en attendant qu'ils aient la population requise de 60,000 ames, les états sont qualifiés de territoires et soumis à un régime spécial. On les traite alors comme des mineurs qui ne s'appartiennent pas encore.

cette expédition non moins contre l'indiscipline de ses propres soldats que contre la bravoure et les embuscades des Indiens; mais son infatigable persévérance triompha de tout. Il préludait ainsi dignement à de plus hauts faits d'armes.

A la suite de la guerre contre les Creeks, le général Jackson reçut le grade de major-général dans l'armée fédérale et se rendit à la Nouvelle-Orléans qu'on supposait devoir être l'objet d'une descente des Anglais. Il y établit son quartier-général le 1er décembre 1814; il était alors à peu près sans troupes. Les milices du Kentucky et du Tennessée n'étaient pas encore descendues; une grande partie de la population louisianaise, mélange de toutes les nations, était peu disposée à courir des dangers pour le triomphe du pavillon américain. Le cours du Mississipi était sans défense. Tout à coup la flotte anglaise parut; elle portait des troupes d'élite, qui avaient fait sous Wellington les campagnes de la Péninsule; le 14 décembre, la flottille des canonnières américaines sur les lacs voisins de la Nouvelle-Orléans tomba au pouvoir des Anglais, non sans une vive résistance. Le 23 décembre, les Anglais passèrent du lac Borgne au Mississipi par le *bayou Bienvenu* (1). Ils étaient en vue de la ville. Pendant la nuit qui suivit, le général Jackson vint les surprendre et les combattit dans les ténèbres. Ce fut une action sans résultat; mais elle prouva aux Anglais qu'ils avaient affaire à un adversaire plein de résolution; il paraît qu'ils ne s'y attendaient pas. D'une extrême confiance, ils passèrent à une prudence exagérée; ils n'osèrent pas pousser droit sur la ville qui alors eût dû capituler.

Après quelques jours d'escarmouche, la bataille se livra le 8 janvier, à deux lieues de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve. Le général Jackson, qui avait reçu des renforts, comptait environ cinq mille soldats composés, en partie, de ces intrépides chasseurs de l'Ouest qui, à cent pas, frappent un écureuil où il leur plaît. Il s'était posté en un point où le marais qui longe le Mississipi se rapproche du fleuve de manière à n'en être plus qu'à mille pieds. Un fossé était déjà établi du marais au fleuve; il le fit approfondir, et avec les terres qu'on en retira, on compléta un re-

(1) On appelle *bayous*, en Louisiane, des bras que le Mississipi, avant d'arriver à son embouchure principale, jette vers la mer et vers les lacs qui communiquent avec elle.

tranchement où les troupes furent à l'abri. L'artillerie des Américains était principalement servie par un pirate français, nommé Laffitte, qui, à la tête d'une troupe d'hommes déterminés, avait long-temps fait son métier de forban du côté de Barataria (1), et dont les Anglais avaient en vain recherché les services. Les Anglais, au nombre d'environ neuf mille, vinrent en bel ordre de bataille, sur ce terrain boueux et glissant, affronter le feu de ces redoutables tireurs. La plupart de leurs officiers furent ajustés et abattus; le désordre se mit dans leurs rangs; ils furent obligés de prendre la fuite. Leur général Packenham fut tué; deux autres généraux qui lui succédèrent furent blessés mortellement. Après avoir reformé leurs colonnes, ils revinrent à la charge sans plus de succès. La victoire des Américains fut complète; deux mille de leurs ennemis couvrirent le champ de bataille. Le lendemain, un armistice fut signé, et, quelques jours après, les débris de l'armée anglaise évacuaient le sol de l'Amérique.

Le triomphe du 8 janvier eut un prodigieux retentissement, non-seulement parce que c'était un beau fait d'armes, mais aussi parce qu'il dégageait la Nouvelle-Orléans, qui, si elle eût été prise par les Anglais, fût sans doute long-temps restée entre leurs mains. Pour une puissance maritime, la Nouvelle-Orléans, avec sa ceinture de marécages et de lacs, est presque aussi aisée à défendre que Gibraltar. Mais elle a une bien autre importance que ce rocher stérile. Assise sur le Mississipi, près de son embouchure, elle maîtrise tout le commerce de l'Ouest. Tous les pays qu'arrosent le Mississipi, le Missouri, l'Ohio, la Rivière-Rouge, l'Arkansas, le Tennessée, le Cumberland, l'Illinois, avec leurs cours de deux cents, cinq cents, mille et quinze cents lieues, sont sous la dépendance de la Nouvelle-Orléans. Sauver la Nouvelle-Orléans, c'était sauver la plus belle partie de l'Union d'un vasselage commercial.

Dès ce moment donc le général Jackson, d'un cerveau brûlé de l'Ouest qu'il était, devint un personnage considérable. Il avait fait preuve, à tous les instans de cette courte et glorieuse campagne, d'une vigilance, d'un courage, d'une décision, d'un coup d'œil et d'une sagacité que les Américains déploient plus que tous les peu-

(1) La baie de Barataria est située en Louisiane, à droite du Mississipi; elle est entourée de marais et de bas-fonds; elle offrait aux corsaires un refuge impénétrable.

ples, dans les affaires industrielles, mais qu'ils montrent rarement dans la pratique de la guerre, sur terre du moins. La démocratie d'ailleurs fait grand cas des succès militaires; elle admire la bravoure qui se rit de la mort; elle est idolâtre de la résolution et de la hardiesse, et ce sont précisément les qualités du général Jackson. Il plut aussi au grand nombre parce qu'il se présentait avec une physionomie toute neuve. Jusqu'à lui, tous les généraux américains, fidèles aux leçons de Washington et de ses lieutenans, avaient pris à tâche de se montrer soumis à l'autorité civile, de témoigner un profond respect pour la loi et pour les magistrats qui l'interprètent; ils étaient citoyens d'abord, soldats ensuite. Le général Jackson, lui, pensa que le salut du peuple était la première et la seule loi. Il se proposa, avant tout, de chasser les Anglais à tout prix et annonça la ferme volonté de briser tous les obstacles qui le contrarieraient dans l'exécution de ses plans. Bien différent de ces dociles généraux que le conseil aulique de Vienne mène par la lisière à deux cents lieues de distance, il suivit ses propres inspirations sans s'inquiéter des ordres qui pouvaient lui être transmis de Washington. Déjà, dans sa campagne contre les Indiens, il avait formellement désobéi au ministre de la guerre, pour assurer à ses compagnons d'armes des moyens de retour dans leurs foyers. Dans son commandement de la Nouvelle-Orléans, il enrôla, plus ou moins de gré ou de force, tout ce qu'il put trouver d'habitans en état de porter les armes. Voyant la législature locale peu disposée à suspendre l'*habeas corpus*, il proclama la loi martiale dans toute sa rigueur, et frappa d'interdit toutes les autorités civiles. Quelques jours après il prit, à l'égard de la législature, le parti que six mois plus tard Wellington et Blücher adoptèrent à l'égard de la Chambre des Représentans à Paris; il fit fermer la salle des séances et plaça une sentinelle à la porte. Il notifia de plus aux habitans qu'ils eussent à faire bonne contenance, parce que, s'il était obligé de quitter la ville, il y mettrait le feu; et il l'eût fait. Après que les Anglais eurent évacué la Louisiane, quelques jours avant que la paix fût officiellement proclamée, et lorsque l'on savait cependant qu'elle avait été signée, voulant retenir les troupes sous les drapeaux à tout évènement, il défendit, par un ordre du jour, à tous les journaux, de dire rien qui fût directement ou indirectement relatif à l'armée. Le *Courrier de la Louisiane* ayant publié un article en con-

travention à cet ordre, le rédacteur fut saisi et conduit au quartier-général; là il déclara que l'auteur de l'article était M. Louaillier, membre de la législature; le général s'assura aussitôt de la personne de M. Louaillier. Le juge de district de la Cour des États-Unis, M. Hall, s'étant interposé, fut lui-même appréhendé au corps et conduit hors de la ville. Deux jours après, la paix fut officiellement annoncée, et le juge Hall, prenant sa revanche, condamna le général à 1,000 dollars (5,330 fr.) d'amende.

Les procédés sommaires du général contre la presse, contre la législature et contre les magistrats, révoltèrent peu l'opinion puplique. On eût dit que les Américains étaient las des froides vertus de leurs Aristides, et qu'il leur fallait d'autres grands hommes. Le général Jackson semblait venu tout exprès. Il avait d'ailleurs trouvé le secret de captiver la démocratie; il l'avait prise par son faible, l'orgueil national. Il avait imprimé le talon de sa botte sur le front de tout ce qui n'était pas américain. Il faut voir sa réponse au discours d'un chef indien, le Gros-Guerrier (*Big Warrior*), qui, après avoir combattu à ses côtés contre les Peaux-Rouges, ses propres frères, faisait un appel à sa générosité, et invoquait les traités signés avec Washington, pour qu'on ne dépouillât pas sa nation de ses terres. D'un ton impérieusement sévère, le général prononça le Non fatal, et les Indiens n'eurent qu'à courber la tête. Il faut lire ses proclamations contre les Anglais; celles de Napoléon étaient de l'eau de rose en comparaison. Le général Jackson ne combat ni à la façon des gardes de Fontenoy, qui se saluaient avant de faire feu, ni avec la haute courtoisie des chevaliers en champ clos. Sa manière est celle des héros d'Homère; il accable son ennemi d'invectives, en même temps qu'il lui assène des coups. Mais ce fut surtout sa conduite à l'égard du gouverneur espagnol de la Floride, qui dévoila tout ce qu'il y avait en lui d'audace, de dédain pour l'étranger et d'ambition nationale. Il sentait l'importance de la Floride, qui en effet était nécessaire aux États-Unis pour qu'ils eussent leur frontière naturelle; il convoitait Pensacola, qui est le seul bon port de tout le golfe du Mexique. Il prétexta donc les secours que les autorités espagnoles avaient fournies aux Indiens. Il trouva un autre grief plus sérieux dans les menées des Anglais, qui faisaient des descentes de ce côté, et qui, en raison des services qu'ils rendaient à Ferdinand VII dans la Pé-

ninsule, se comportaient en Floride sans façon, comme chez eux. Il écrivit de sa propre autorité au gouverneur espagnol pour qu'il cessât toute connivence avec les Anglais, et pour qu'il livrât les chefs des Creeks qui s'étaient réfugiés en Floride. Le gouverneur, pour unique réponse, demanda l'extradition des insurgés mexicains retirés aux États-Unis, et la répression des corsaires de Barataria. La réplique du général Jackson fut très vive; elle se terminait par ces mots : « A l'avenir je vous prie de vous abstenir d'imputations injurieuses envers mon gouvernement, et de les réserver pour d'autres plus disposés que je ne le suis à entendre la calomnie; et ne croyez que j'aie mission diplomatique pour argumenter avec vous, que lorsque vous l'aurez appris de la bouche de mes canons.» Le résultat de cette polémique fut que quelques semaines après les Américains étaient maîtres de Pensacola, par la grace du général Jackson, sans qu'il y eût eu déclaration de guerre entre les États-Unis et l'Espagne, sans que le général eût reçu ordre du président de faire aucune démonstration contre les Espagnols.

Cette attitude vigoureuse à l'égard de l'étranger valut un grand renom au général, et ne contribua pas peu à lui faire pardonner les écarts de son humeur indomptable. Peu après la paix, en 1818, il recommença ses coups de collier contre les Indiens Séminoles qu'il anéantit à peu près, contre les émissaires anglais, ou les commerçans supposés tels, en faisant exécuter Ambrister et Arbuthnot, et enfin contre les Espagnols de la Floride. Cette fois, l'invasion de ce dernier débris des colonies de l'Espagne était absolument inexcusable. Le général Jackson s'empara de la Floride parce qu'il la crut bonne à prendre et bonne à garder. Il y avait long-temps qu'il couvait l'incorporation de cette province dont l'Espagne ne tirait aucun parti, et qui était parfaitement à la convenance de l'Union; se trouvant dans le voisinage, à la tête d'une force armée considérable relativement, il s'avança sans demander conseil à qui que ce fût, sans que les Espagnols lui eussent fourni le plus léger prétexte, et, malgré les injonctions formelles du cabinet de Washington, il planta son drapeau sur toutes les forteresses espagnoles, à Saint-Marc et à Pensacola. A la suite de cette seconde conquête, l'Espagne fit cession de la Floride aux Anglo-Américains. La carrière militaire du général Jackson fut alors terminée. Il entra dans la vie politique.

Le courage du général, son haut désintéressement, son inébranlable fermeté, son patriotisme ardent et insatiable, lui avaient valu l'amitié de la multitude; mais les hommes politiques avaient encore peu de considération pour sa personne. Il passait dans le monde des *politicians* pour un être indisciplinable, pour un brouillon dangereux. Le président Monroë et ses conseillers, qui n'osaient pas désavouer formellement le général, voulurent s'en débarrasser par une mission étrangère. Il fut question de l'envoyer ministre en France; on assure que M. Jefferson, consulté à ce sujet par le président, lui dit que si son intention était d'avoir, avant trois mois, la guerre avec la France, il n'avait qu'à envoyer Jackson à Paris. Plus tard, on lui proposa la légation de Mexico, près de don Augustin Iturbide qui s'y était proclamé empereur. Jackson répondit qu'il ne voulait avoir aucun rapport avec les tyrans; il resta donc aux Etats-Unis.

Il fut mis en scène à l'occasion des coups d'autorité par lesquels il avait signalé ses campagnes. Plusieurs membres du congrès les dénoncèrent hautement comme des monstruosités. L'envahissement de la Floride; l'exécution d'Ambrister et d'Arbuthnot, au mépris des lois et des arrêts du conseil de guerre qui avait fait grace au moins à l'un des deux; les barbaries contre les Indiens qu'il avait pendus aux arbres ou exécutés de sang-froid, occupèrent le congrès durant de longues et orageuses séances, à la session de 1818-19. Alors commença la rivalité du général et de M. Clay. Ce dernier, citoyen grand et pur, fut consterné de l'indulgence qu'avaient rencontrée, presque partout, les procédés sommaires du général Jackson. Il crut voir dans cette indifférence du public pour la cause des lois un symptôme funeste pour la liberté américaine. Il appuya donc des *résolutions* soumises au vote de la chambre des représentans, dont il était membre, qui avaient pour objet la censure du général en Floride. Il demanda qu'une réprobation formelle avertît à l'avenir les chefs militaires qu'on ne jouait pas impunément avec les lois. « Gardons-nous, dit-il, dans notre jeune république, gardons-nous de sanctionner un cas flagrant d'insubordination militaire. Souvenons-nous que la Grèce eut son Alexandre, Rome son César, l'Angleterre Cromwell, et la France Bonaparte. Si nous voulons éviter l'écueil contre lequel sont venues se briser les libertés de ces puissantes nations, nous devons

nous garder de leurs erreurs et de leurs faiblesses. » Le lendemain du jour où ce discours avait été prononcé, le général arriva à Washington. M. Clay s'empressa d'aller le voir, afin de lui témoigner qu'en remplissant ses devoirs de citoyen dans ce qu'ils avaient de pénible, il n'entendait pas renoncer à entretenir des relations de haute estime avec le vainqueur de la Nouvelle-Orléans. Le général ne lui rendit pas sa visite. De ce jour-là, il conçut contre M. Clay une animosité profonde qui n'a fait que s'accroître avec le temps, et qui s'est quelquefois exhalée dans les termes les plus durs. Il se laissa aller à des emportemens furibonds contre tous les membres de la législature fédérale qui avaient parlé contre lui. On prétend qu'il menaça d'aller en plein congrès couper les oreilles à certain orateur qui avait été plus sévère que les autres, et que les énergiques remontrances du brave commodore Décatur parvinrent à grand'peine à l'empêcher de commettre un affreux scandale. Les *résolutions* improbatrices furent rejetées; M. Monroë et ses amis n'épargnèrent aucune démarche pour sauver au général l'affront d'une réprimande solennelle.

Ce débat rehaussa encore le piédestal du général Jackson. On commença à parler de lui pour la présidence. A l'origine, il accueillit cette idée comme une mauvaise plaisanterie. On dit même qu'il s'écria alors : « Il faut que l'on me croie bien imbécille pour vouloir me mettre en tête que je suis du bois dont on fait les présidens. » Si le général Jackson a réellement porté alors ce jugement de lui-même, il a eu raison en ce sens qu'il est pétri d'une tout autre pâte que ses prédécesseurs, et qu'il n'était nullement propre à faire un président sur le modèle de ceux que l'Union avait eus jusque-là. Il y a deux sortes de grands hommes : les uns se distinguent par le parfait équilibre de leurs facultés, par le balancement mathématique de leur imagination et de leur raison, de leurs passions personnelles et de leurs tendances politiques. En vertu de cette pondération, les hommes de cette nature se comportent toujours avec gravité, mesure et convenance. Ils n'aventurent et ne précipitent rien; ils s'avancent à leur but d'une allure ferme et régulière, mais lente, et finissent par l'atteindre sûrement. Tel fut, plus que personne au monde, l'illustre Washington. Il y avait en lui de l'impassibilité stoïque ou plutôt chrétienne, du patriotisme à la Cincinnatus et du bon sens pratique et calcu-

lateur à la façon d'un bourgeois hollandais. Mais ces mêmes hommes ressemblent tous plus ou moins à des statues de marbre, ils en ont le calme glacial, l'attitude inanimée. Ils manquent d'*en train*. La postérité les admire et les bénit; leurs contemporains les respectent, mais ne ressentent pour eux que de faibles transports. Ce sont les hommes qui conviennent dans des républiques. Ils sont éminemment propres à faire prévaloir l'autorité de la loi, car ils sont habitués à faire taire devant ses décrets leurs opinions et leurs désirs personnels, et ils savent aussi au besoin plier à l'ordre légal la résistance d'autrui. Les grands hommes de l'autre sorte sont grands par le développement extrême de quelques-unes des facultés humaines; leurs grandes qualités sont accouplées à de grands défauts. Ils ont une volonté de fer, un coup d'œil prompt comme l'éclair, une immense ambition d'attacher leur nom à des œuvres gigantesques. Dévorés de passions ardentes, ils provoquent des élans d'amitié idolâtre et de haine effrénée. Leur fortune jette, par instans, un éclat qui éblouit; mais elle est singulièrement exposée à pâlir. La brûlante énergie de leur tempérament se traduit quelquefois par d'effroyables violences qui ternissent leurs belles actions. Il arrive à maint d'entre eux de vivre éternellement dans la mémoire des peuples; leur plus grande gloire est cependant de leur vivant. Ils emplissent l'univers du fracas de leurs entreprises et ils ébranlent le monde, plus encore pour avoir la satisfaction de le sentir suspendu à leur main puissante que pour améliorer la condition des hommes; or, la postérité ne se souvient que des bienfaits que l'humanité a reçus, elle oublie ce qui n'est que vain bruit et fumée. Le général Jackson est du calibre de ces hommes éminemment personnels, passionnés, pour qui le monde est un vaste théâtre où il faut qu'ils fassent dominer leur voix et leur geste. Il eût été de force à prendre place parmi les César, les Alexandre et les Napoléon, si l'éducation d'abord, et les circonstances ensuite, ne lui eussent fait défaut.

M. Monroë, qui occupait alors le fauteuil présidentiel, était un homme doux et bon, dévoué à sa patrie, mais d'un caractère faible. M. Monroë n'eut la main ni assez ferme pour contenir les partis, ni assez habile pour leur épargner les occasions de se déchaîner. Ils ne se soulevèrent pas contre lui, parce qu'il était inof-

fensif et qu'il les ménageait tous. Mais ils se redressèrent les uns contre les autres. Depuis le triomphe de Jefferson sur le premier Adams, il n'avait plus été question du parti fédéraliste qu'à de rares intervalles. Sous M. Monroë, il se forma de nouveau deux partis parfaitement distincts : le parti démocratique qui voulait resserrer les limites de l'autorité fédérale, et le parti *national républicain* qui interprétait la constitution dans le sens le plus favorable à cette autorité. Ce dernier parti avait deux objets spéciaux en vue : il voulait exécuter, aux frais de la fédération, de grands travaux de communication intérieure (*internal improvement*), dont le besoin était vivement senti, et protéger par un tarif (*american system*) les manufactures nationales encore dans l'enfance. Le Nord, en général, était, du moins au commencement, pour l'*internal improvement* et l'*american system*; le Sud, la Virginie en tête, se prononça contre. M. Clay était le grand promoteur de l'une et de l'autre idée; M. John Quincy Adams les soutenait de son éloquence et de l'influence que lui assuraient de longs services; les hommes les plus capables du pays étaient du même côté. Il fallait à l'opinion opposée un autre chef que M. Monroë, un homme plus résolu et plus énergique, plus disposé à se montrer homme de parti. M. Monroë approchant de la fin de sa présidence, il fallait aux adversaires des travaux publics et des manufactures un candidat à la suprême magistrature; ils jetèrent les yeux sur le général Jackson.

L'élection du général Jackson à la présidence devait nécessairement rompre toutes les règles posées par ses prédécesseurs. Il était évident pour les gens de sens rassis, pour les amis de l'ordre légal, pour quiconque tenait aux traditions léguées par Washington, que ce serait un changement radical de système. Sa candidature fut vivement combattue d'abord par tous les hommes sages. Beaucoup de citoyens recommandables revinrent cependant à lui, après réflexion, parce qu'ils crurent avoir trouvé l'homme dont la popularité ferait triompher leur opinion. Ils se flattaient qu'une fois élu, il se laisserait diriger par eux. Ils lui mirent entre les mains un drapeau sur lequel étaient inscrits les principes des droits des états (*states' rights*) et le rétrécissement de la prérogative fédérale : *No internal improvement! no tariff!* Il l'accepta, surtout par la raison qu'il voyait dans les rangs opposés des hommes qui lui étaient antipathiques, ceux qui, au sein

du congrès, avaient incriminé sa guerre des Séminoles et son invasion de la Floride. Aussitôt ses amis, embouchant la trompette triomphale, l'élevèrent sur le pavois, et le proclamèrent leur chef; ils portèrent aux nues ses succès militaires; ils firent appel à la vanité du peuple, et ne le firent pas en vain.

Lorsque le général Jackson apparut sur la scène politique, en qualité de personnage civil, à ambition civile, comme il n'était ni orateur, ni écrivain, ni administrateur, ses débuts furent peu brillans. Il était hors de son centre; dans une assemblée délibérante, lui, qui avait toujours son parti pris, se trouvait tout dépaysé. Malgré ses efforts et ceux des hommes qui l'entouraient, il était impossible que son caractère irritable ne fît pas de temps à autre quelque éclat. La violence dans la vie d'action s'excuse par les traits de grandeur dont elle peut être mêlée; parmi des populations rudes et grossières, elle peut provoquer l'admiration; dans la vie parlementaire et dans les débats politiques, elle n'est que repoussante, elle n'est propre qu'à exciter le dédain ou le dégoût. Le rôle du général Jackson dans le sénat des États-Unis, où, en 1823, il avait été chargé de représenter l'état de Tennessée, lui était donc peu favorable, et il fut enchanté d'avoir un prétexte pour en sortir quand vint l'époque de l'élection présidentielle.

Ce fut à la fin de 1824. Un assez grand nombre de candidats étaient en présence. C'étaient MM. Adams, Clay, Crawford et le général. M. Adams était le candidat du Nord-Est, et M. Crawford, celui de la Virginie et de la Géorgie; le général, celui du Tennessée, de la Pensylvanie, des Deux Carolines; M. Clay, celui du Kentucky et de l'Ohio. On sait que chaque état nomme un certain nombre d'électeurs égal à celui de ses représentans et de ses sénateurs (1). Les électeurs votent toujours d'après des engagemens connus d'avance, sans discussion entre eux, et même sans se réunir autrement que par état. Dans le vote qui eut lieu à la fin de 1824, aucun des candidats ne réunit la majorité électorale. Le général eut quatre-vingt-dix-neuf votes, M. Adams quatre-vingt-quatre, M. Crawford quarante-et-un, et M. Clay trente-sept. La constitution ordonne qu'en pareil cas l'élection soit dévolue à la

(1) Le nombre de représentans de chaque état dans le congrès est proportionnel à la population fédérative. Le nombre des sénateurs est fixe; il y en a deux par état. Dans la population fédérative, les esclaves ne comptent que pour trois cinquièmes.

chambre des représentans, qui, dans cette circonstance spéciale, vote par états et non par têtes, et qui doit choisir parmi les trois premiers candidats. M. Crawford, frappé de paralysie, était hors de cause. La chambre eut donc à se prononcer entre M. Adams et le général; elle donna la préférence au premier. Mais quand, après son premier terme de quatre ans, M. Adams se présenta de nouveau aux suffrages de ses concitoyens, il n'obtint que quatre-vingt-trois votes; le général Jackson en eut cent soixante-dix-huit, et en conséquence fut inauguré le 4 mars 1829. M. Calhoun, de la Caroline du Sud, qui avait déjà été élu vice-président sous M. Adams, et qui alors était lié avec le général, fut réélu à la même dignité.

Une fois président, le général Jackson se sentit plus à l'aise. Il était trop peu avocat pour bien s'acquitter du rôle de chef de parti parlementaire. Au contraire, essentiellement homme d'exécution, lorsqu'il fut devenu la personnification du pouvoir exécutif, il se trouva dans son élément, autant que les limites tracées par la constitution fédérale lui laissaient ses coudées franches. Il était destiné à montrer, par son exemple, que cette constitution était bien autrement élastique qu'on ne l'avait supposé avant lui. Les hommes de la trempe du général Jackson aiment peu les discussions, ils y sont peu propres; mais ils sont sans pareils pour prendre un parti, pour mettre des théories en pratique, pour passer de l'idée à l'acte; ils sont admirables quand le temps de l'action doit succéder à celui de la délibération. Dans leur humeur remuante, de leurs mains énergiques ils pressent tout, poussent tout en avant; ils croient, comme César, n'avoir rien fait tant qu'il reste quelque chose à faire. Jackson commença par procéder militairement à l'égard de ceux qui avaient été ses adversaires politiques; il destitua ceux qui étaient fonctionnaires publics, et les remplaça par ses créatures. Jaloux de récompenser le zèle de ses amis, il composa son cabinet d'hommes qui s'étaient signalés par leur ardeur dans les querelles politiques, et par leur dévouement à sa personne, plutôt que par leurs talens et leurs lumières. Un de ses amis du Tennessée, M. Barry, fut fait directeur-général des postes (1); son

(1) Le cabinet américain se compose de six membres : le secrétaire-d'état, les ministres de la guerre, de la marine et des finances, l'*attorney-general* et le *postmaster-general*.

biographe et panégyriste, M. J.-H. Eaton, fut ministre de la guerre; M. Van Buren, de New-York, était le seul homme capable de ce cabinet.

Après s'être ainsi entouré des siens, le général, passant en revue toutes les questions que l'on débattait dans l'Union, leur donna à toutes une solution plus ou moins bonne, plus ou moins malheureuse, et se mit résolument à l'appliquer. — On dissertait pour savoir si le gouvernement fédéral avait ou non le droit de s'immiscer dans les travaux publics; il dit non! et le congrès ayant, dans la première session de sa présidence, voté une souscription à l'entreprise d'une route de Maysville à Lexington (Kentucky), il opposa son véto (1) au bill, et envoya au congrès un message qui fait époque; la grande querelle de *l'internal improvement* fut vidée. Depuis lors il est passé en principe que le gouvernement fédéral ne doit point intervenir dans la création des voies de communications, et l'article de la constitution qui lui donne le droit d'établir des routes (*establish post-roads*), reste non avenu. La seule exception à cette règle rigoureuse qui soit admise, c'est que les lignes navigables servant à atteindre les ports d'expédition maritime, peuvent être améliorées aux dépens du trésor fédéral, ce qui laisse encore une certaine latitude, car Pittsburg, qui est à huit cents lieues de l'embouchure du Mississipi, est considéré comme port de mer. — On se disputait au sujet des Indiens; les uns voulaient qu'on les laissât sur les terres qu'ils occupaient, qu'on les y protégeât, qu'on les y civilisât; d'autres soutenaient que les tribus indiennes devaient faire place aux blancs; ils assuraient que l'intérêt des Peaux-Rouges eux-mêmes l'exigeait. « Les Indiens seront transportés à l'Ouest, dit le général. » La Cour Suprême des États-Unis étant intervenue pour défendre indirectement les Indiens des vexations dont quelques états du Sud, et entre autres la Géorgie, les accablaient pour les contraindre à émigrer, le Président se refusa à faire exécuter les arrêts de la cour. Il n'y eut plus pour les Indiens qu'une chance de salut, l'émigration. Encore une question tranchée! — L'affaire du tarif des douanes agitait

(1) Le président a le droit de véto : il doit le signifier dans les dix jours, si le congrès est encore réuni. Si le bill ainsi renvoyé reçoit le vote des deux tiers de chaque chambre, il acquiert force de loi.

tous les esprits. Il annonça avec une certaine réserve l'intention d'en favoriser l'adoucissement. La levée de boucliers de la Caroline du Sud vint bientôt l'obliger de dire son dernier mot. En cette circonstance sa conduite fut pleine de dignité et de grandeur. La Caroline du Sud avait cassé les actes du congrès sur les douanes, et signifié au gouvernement fédéral un *ultimatum* qui ne donnait que quelques mois au congrès pour qu'il les annulât lui-même. Le général, pour la première fois de sa vie, n'accepta pas le défi qu'on lui lançait. Il fit un appel au patriotisme de ses concitoyens; il invoqua la sainte cause de l'Union. Tout en avertissant les Caroliniens qu'il ferait son devoir jusqu'au bout, il les adjura au nom de tout ce qu'ils avaient de plus sacré, de repousser les funestes conseils qui les poussaient vers la guerre civile. En cette circonstance, les adversaires les plus déclarés du général l'aidèrent de tout le poids de leur crédit et de leur éloquence. M. Webster fit frissonner tout le monde par les paroles dont il fit retentir l'enceinte du sénat; M. Clay, l'un des premiers stratégistes parlementaires du siècle, imagina une combinaison qui devait satisfaire tous les intérêts, et la présenta à propos, au moment où les esprits fatigués se demandaient quelle serait la fin du débat. Le 1er mars 1833, son bill conciliatoire (1) reçut la signature du président. La question des manufactures fut résolue : à partir du 1er juillet 1842, tous les droits protecteurs seront réduits à vingt pour cent au maximum. D'ici là, on les rapproche peu à peu de ce chiffre par des réductions graduées qui ont lieu de deux en deux ans : une réduction considérable aura lieu le 30 juin 1842.

La Banque des États-Unis avait besoin d'une nouvelle charte en place de la sienne qui allait expirer bientôt (le 3 mars 1836). Cette institution utile n'avait alors que peu d'antagonistes, mais elle déplaisait au général. En 1832, le congrès ayant accordé à la Banque l'autorisation qu'elle demandait, le président fit encore intervenir son véto, et commença ainsi contre la Banque une guerre qui n'est pas terminée encore.

Dans sa passion pour les partis pris, il mit en avant des maximes politiques de son cru, ou de l'invention des démocrates les plus fougueux. Ainsi, il lança le principe de la non-éligibilité des mem-

(1) On l'appelle ordinairement bill de M. Clay (*M. Clay's bill*).

bres du congrès aux emplois publics (1), celui de l'inégibilité des présidens pour un second terme, et surtout sa théorie de la *rotation* des fonctions; le mot est de lui (2). Celle-ci est le *nec plus ultrà* des idées d'égalité; c'est la quintessence de la doctrine démocratique. Elle consiste à dire que tous les citoyens sont également propres à s'acquitter des fonctions publiques, et qu'en conséquence il faut que chacun les traverse sans y séjourner, de manière à ce que le plus grand nombre possible d'individus y passent à tour de rôle, et qu'il y ait, en un mot, mouvement perpétuel dans les emplois. Toute l'administration du général a été un démenti au principe de l'inéligibilité des membres du congrès aux charges publiques; il paraît avoir complètement oublié son opinion première sur les dangers d'un second terme présidentiel, puisqu'il s'est présenté à la réélection (en 1832). Mais il a pris à cœur son idée de la rotation. Peu de temps après son inauguration, il l'appliqua à son cabinet en masse. Une querelle de femmes avait jeté la discorde parmi ses ministres : la femme de l'un d'eux avait encouru la disgrace des autres dames de Washington; il y avait refus universel de la recevoir ou de lui rendre visite. Il y eut des explications vives entre les maris, et alors le général s'interposa; mais lui, qui avait fait ployer les meilleures baïonnettes anglaises, ne put venir à bout de la résistance de ces dames. Irrité de ne pas réussir dans le métier de conciliateur, qu'il avait entrepris par exception, il fit maison nette, et ne conserva que son ami Barry. Il composa un autre cabinet où figuraient MM. Livingston, Mac-Lane, Cass, tous hommes distingués; M. Taney, avocat fort estimé de Baltimore, fut *attorney-general*. Ce ne fut cependant pour quelques-uns des ministres renvoyés qu'une demi-disgrace; il eut soin de les pourvoir de son mieux. M. Eaton est aujourd'hui gouverneur de la Floride. M. Van Buren fut nommé ministre en Angleterre; il est vrai qu'il n'y resta pas long-temps : le sénat refusa de ratifier sa nomination, en raison d'une dépêche qu'il avait adressée à quelques-uns des ministres des États-Unis, en Europe, pendant qu'il était secrétaire-d'état. M. Van

(1) La qualité de membre du congrès est incompatible avec celle de fonctionnaire. Le général Jackson voulait que l'on ne pût choisir un fonctionnaire parmi les membres du congrès, même sous la condition de renoncement au siége législatif.

(2) Message du 8 décembre 1829.

Buren, qui s'était présenté partout à Londres en qualité de ministre de l'Union, se trouva alors dans une position très délicate; il s'en tira en homme de tact et d'esprit. Il fit une visite d'adieu aux membres du corps diplomatique, et, au lieu de leur témoigner le moindre déplaisir de sa mésaventure, il leur dit que le sénat était dans son droit, qu'il se soumettait sans regret aux arrêts de cette assemblée illustre, et que même il s'estimait heureux d'être en Europe un exemple vivant des garanties que la constitution américaine multipliait pour prévenir les abus. Cet échec a été la cause de son élévation. Le président s'était brouillé avec le vice-président, M. Calhoun. Ce dernier avait trop conscience de sa supériorité intellectuelle pour s'abaisser à caresser, ou même à ménager les préjugés que le général avait apportés de Tennessée; il donna sa démission, à l'occasion de la quasi-rébellion de la Caroline du Sud. Lorsqu'il y eut lieu à une nouvelle élection, en 1832, M. Van Buren, que le parti démocratique tenait à venger des rigueurs du sénat, fut mis, sur le *ticket* du général Jackson, comme candidat à la vice-présidence, et fut nommé, comme son chef de file, à une immense majorité.

Le général Jackson n'aura pas chômé un instant pendant les huit ans de sa présidence. Il laissera de longs souvenirs; il aura marqué son passage par de grandes mesures, les unes louables, les autres répréhensibles, mais qui, toutes, attesteront l'influence, disons mieux, l'empire qu'il a exercé sur ses concitoyens. Il n'y a pas un seul point de l'administration intérieure du pays auquel il n'ait porté la main, où il n'ait laissé son empreinte. Il a définitivement résolu, autant qu'il y a quelque chose de définitif sous le régime démocratique, les questions des travaux publics et des douanes. Les fonds du trésor ayant cessé d'être employés à des travaux publics, le paiement de la dette fédérale a été rapide; aujourd'hui elle est entièrement soldée. Les Indiens ont presque tous signé successivement leur propre exil dans les déserts de l'Ouest; l'inconstitutionalité d'une Banque nationale a été prononcée; la Banque est morte ou feint de l'être. La réforme du système des banques, en général, a été entreprise et poussée avec vigueur, sinon avec un plein succès.

La lutte du général Jackson contre la Banque des États-Unis est l'un des plus curieux épisodes de la vie du général Jackson et

de l'histoire des États-Unis. Chez un peuple possédé de l'amour du lucre, on a vu le chef de l'état poursuivre la ruine d'une institution dont la chute eût entraîné les fortunes particulières par milliers, et la démocratie rester imperturbablement fidèle à son élu, qui l'exposait ainsi à la misère. Sur une terre où le nom de la loi commandait un profond respect, où, jusqu'à ce jour, les magistrats suprêmes avaient pris plaisir à se renfermer dans le cercle étroit de leur prérogative, on a vu des actes de dictature, tels que l'enlèvement à la Banque des excédans du trésor, être accueillis avec transport par la foule, parce qu'ils étaient dirigés contre ce qu'on appelle l'aristocratie d'argent. Mais, en même temps, on a vu une poignée d'hommes courageux et éloquens, une vingtaine de sénateurs, tenir tête à la multitude, et défendre, sans lâcher pied, contre les assauts populaires, la constitution et les lois, dont la cause était liée à celle de la Banque. On a pu juger aussi de ce qu'ont d'irrésistible la puissance de l'industrie et la force de l'argent : pendant que le général Jackson et ses amis entonnaient leur chant de victoire autour de ce qu'ils croyaient être le cadavre de la Banque, celle-ci, tirant habilement avantage des divisions du parti Jacksonien en Pensylvanie, a reparu, avec une vie nouvelle, au cœur de cet état, dont elle a désormais enchaîné les intérêts aux siens, de sorte que sa mort supposée n'est qu'une métempsycose (1). Elle se rit aujourd'hui des haines de ses adversaires; elle durera plus qu'eux. Elle a maintenant trente ans devant elle; trente ans, avec la démocratie, c'est un siècle. Aussitôt relevée, elle a raconté à ses actionnaires, à la barbe du président, que c'était l'Union qui allait payer jusqu'au dernier centime tous les frais de la guerre que le général et ses amis lui avaient faite à elle-même; que, quant à elle, elle n'y perdait pas un sou, qu'elle y gagnait plutôt.

Ce dernier trait, qui ressort du rapport fait par M. Biddle aux actionnaires, n'est qu'une gasconnade. L'issue de la guerre est fâcheuse pour le trésor public, mais elle l'est aussi pour la Banque. Cependant la Banque est en droit de narguer le général Jackson, car la grande victoire de celui-ci au sein du congrès n'est plus

(1) La Banque des États-Unis tenait autrefois son existence du congrès. Aujourd'hui elle la tient de la législature de Pensylvanie. Ses priviléges sont moins étendus, mais elle a conservé les plus lucratifs, et trouvera le moyen de jouir indirectement des autres.

qu'une défaite. Ce bouillant Ajax de soixante-dix ans a trouvé un antagoniste d'une prudence consommée, et calme, ainsi qu'on l'a dit, comme la nature d'été au lever du soleil (*calm as a summer's morning*), dans la personne du chef de la Banque. Cet autre Ulysse avait contre lui les Grecs, mais il avait pour lui le bon droit et le coffre-fort de la Banque. Je ne prétends pas que M. Bidle ait acheté la législature de Pensylvanie à beaux deniers comptans, comme on l'a soutenu; je veux dire seulement qu'il a séduit toute la population de l'état par l'énormité des sommes que la Banque a offert de verser au trésor de la Pensylvanie en retour de sa charte, et qui suffiront à abolir des taxes, à bâtir des ponts, des routes, des canaux, des chemins de fer, et à doter des écoles. Il n'a point dit à la Pensylvanie, comme Satan au juste : « Prosterne-toi devant moi, et je te donnerai toutes ces choses; » mais il a dit aux Pensylvaniens : « Sacrifierez-vous d'aussi substantiels avantages à d'absurdes préjugés, à de frivoles intérêts de parti? » Et la Pensylvanie s'est laissé attendrir. Si la Banque se fût présentée les mains vides ou mal remplies pour obtenir une charte, la Pensylvanie, dont l'amitié pour le général Jackson tient de l'adoration, n'eût voulu rien entendre. S'il ne se fût agi que de quatre à cinq millions, elle n'eut pas fait d'infidélité à son cher général; mais il n'y a pas de pruderie qui tienne devant trente millions, et la Banque en a donné trente-un.

Si le général a échoué dans ses hostilités contre la Banque, il a été plus heureux dans ses essais de réforme du système financier de l'Union. Il s'est proposé pour but de faire revivre dans le pays l'usage des métaux précieux; les documens publics, ainsi que les mesures récemment adoptées par la Banque d'Angleterre, attestent qu'en effet une exportation d'or considérable a eu lieu d'Europe en Amérique; la monnaie fédérale a une activité inaccoutumée; aux ateliers de Philadelphie l'on en a ajouté d'autres fondés à la Nouvelle-Orléans et dans la Caroline du Nord.

Enfin le général Jackson pourra se flatter, comme d'un triomphe personnel, d'avoir obtenu la liquidation des créances du commerce américain sur les gouvernemens étrangers. Ceci se rattache à un trait distinctif du caractère du général et de celui de la démocratie américaine, que j'ai déjà signalé. Toute démocratie est fière jusqu'à l'arrogance envers les étrangers; le patriotisme démocratique est

plein de ferveur, mais il a toujours quelque chose de rude, sinon de sauvage. Notre démocratie de 93 était inexorable envers ses ennemis ; elle épuisait contre les rois le vocabulaire des injures, quand elle ne les dépouillait pas. La démocratie américaine est exigeante, hautaine, impérieuse. Pour elle, il n'est pas de plus grand bonheur que de rêver qu'elle met le pied sur le cou des nations étrangères. Si la démocratie triomphe sur la terre, nous reviendrons au temps des vaincus traînés derrière le char des triomphateurs, et des nations enchaînées au pied des monumens. Le général Jackson porte en lui tous les instincts de la démocratie américaine. Il lui est fiancé comme le doge de Venise l'était à la mer. Il est fier des prodigieux développemens de son pays; il ne manque jamais dans ses messages de citer l'*unexampled prosperity* et l'*unparalleled energy* du peuple de l'Union. La plus grande joie de son cœur est d'abaisser le principe monarchique et les anciennes puissances. Avant d'être président, deux fois il alla, à l'occasion de la Floride, insulter et frapper le vieux lion espagnol. Plus tard, par passe-temps, il s'est avisé de changer l'étiquette consacrée par l'usage à Washington, et de supprimer les égards dont les représentans des puissances européennes étaient l'objet (1). Peu fait pour se contenter de la satisfaction d'humilier les potentats de l'Europe dans la personne de leurs ambassadeurs, en renversant les préséances, il en est venu à de formels défis. Dans cette nouvelle carrière, il a débuté par des menaces contre le Portugal, et a continué par des provocations contre les gouvernemens qui n'avaient pas réglé leurs comptes avec l'Union. Pour tout couronner, il a voulu contraindre la France à s'incliner devant sa démocratie, comme jadis les preux chevaliers envoyaient les paladins qu'ils avaient désarçonnés, mettre un genou en terre devant la dame de leurs pensées. Il m'est pénible d'avouer qu'en cela le général Jackson a fait ce qu'il a voulu. Nous avons été battus, et nous avons payé. Je n'adresse aucun reproche au général Jackson; il a fait son métier de chef de démocratie. C'est nous qui, en tolérant ses sorties, n'avons pas fait le nôtre. C'est nous,

(1) On assure cependant que dans ces derniers temps, le général, sur la représentation de ses amis, a renoncé à cette guerre d'étiquette. On lui a représenté que ses prétentions, au lieu d'élever le peuple américain, le rabaissaient au niveau des Turcs, et il a eu le bon esprit de se rendre à ces remontrances.

et non le général Jackson, qui avons mission de faire respecter le nom de la France. Le gouvernement français s'est refusé à faire de ce débat une affaire de dignité nationale; il n'a voulu y voir qu'une question de justice. Les ministres du roi ont tenu à faire honneur à la signature royale; mais il n'était pas difficile de tout concilier. J'insiste ainsi sur cet incident de la vie du général, au risque de paraître avoir le désir de ranimer une querelle éteinte, heureusement pour toujours, entre la France et l'un de ses plus anciens alliés, parce qu'il m'est impossible de ne pas exprimer ce que j'ai senti vivement alors, et qui a douloureusement affecté tous les Français, qui, comme moi, étaient séparés de la France. Celui qui vit loin de sa patrie a besoin de la savoir puissante et considérée. Le succès de la politique extérieure du général Jackson a rehaussé sa popularité, et a prodigieusement amoindri, dans l'esprit de la démocratie, les puissances d'Europe. Quand on a vu arriver successivement l'or de Naples, de l'Espagne, de la France, du Danemarck, et je ne sais plus de quelles autres puissances encore, nous n'avons plus été, dans l'opinion de la masse américaine, que des payeurs de tributs, comme le sont, aux yeux de la populace chinoise, tous les ambassadeurs qui se rendent à Pékin; et le général Jackson a été le vainqueur des vainqueurs de la terre.

Si, sur les champs de bataille et dans la politique extérieure, la carrière du général Jackson a été brillante; s'il a attaché son nom à de grandes mesures administratives, il l'a aussi inséparablement lié à une funeste métamorphose dans les sentimens et les usages politiques du pays. Un secret instinct avertissait les Américains que leur liberté serait compromise du jour où un chef militaire serait sur le fauteuil présidentiel; aussi s'étaient-ils fait une règle de n'élever jamais de soldat à la suprême magistrature. Washington n'était pas un soldat, ce qu'ils appellent un *chieftain;* les vertus civiles effaçaient en lui les qualités guerrières. Le général Jackson est le type du chef de partisans; c'est la guerre incarnée : il a été toute sa vie guerroyant. Les maux qu'on attribuait d'avance à la venue d'un chef militaire, n'ont pas manqué, en effet, de visiter l'Union. Le respect de la loi, ce palladium des républiques, a disparu. Autrefois la loi régnait dans le pays sans partage; on aimait cette abstraction qui se nomme loi; on se serait dévoué pour elle. La loi était tout, les hommes rien.

Le général Jackson a, toute sa vie, suivi ses penchans personnels, sans s'inquiéter de la loi; dans presque toutes les circonstances de sa longue carrière, il a trouvé le moyen d'être en opposition avec la loi, et de la heurter violemment, non sans bonnes raisons, à la vérité, dans plusieurs cas; mais, si excusable qu'ait été sa conduite en elle-même, dans mainte occasion où il a passé à côté de la loi ou au travers, il n'est pas moins vrai qu'un effet moral déplorable a été produit, qu'un exemple fatal a été donné. Son avénement à la présidence a été un encouragement au mépris de la loi. Imbu des doctrines ultra-démocratiques, homme de sentiment plus que de raisonnement, il a toujours agi et parlé sous l'influence de cette idée, que le bien présent, l'intérêt immédiat du peuple, devaient seuls guider sa conduite; que les lois et les précédens ne venaient qu'en seconde ou en troisième ligne. C'est une thèse qui, philosophiquement, est soutenable. Mais il n'y a de république qu'au moyen des lois, des usages, des précédens. Le général a donc rejeté en bloc toutes les traditions de ses illustres prédécesseurs; il a brisé le cadre de vie qu'ils avaient adopté. « Que m'importe, s'est-il dit, ce qu'ont pensé, dit et fait Washington, Jefferson, Madison et Monroë? Que m'importe le système de relations qu'ils avaient établi entre eux et les pouvoirs publics, entre eux et le peuple? Je vivrai, j'agirai, je parlerai à ma fantaisie, je gouvernerai à ma guise, et j'aurai rempli mon devoir si je n'ai eu d'autre objet que le bien-être et la gloire de ma patrie, tels que je les conçois.» Ses prédécesseurs s'entouraient des hommes les plus éminens du pays; il passe sa vie dans l'intimité de quelques familiers, gens obscurs que l'opposition représente comme mal famés, et qui exercent sur les affaires publiques plus d'influence que les membres du cabinet; c'est ce qu'on appelle aux Etats-Unis le conseil de cuisine (*kitchen-cabinet*). Il décide des affaires de l'état avec eux, et se sert d'eux ostensiblement pour l'administration intérieure du pays (1) : il les mène avec lui quand il voyage. Un prince qui en ferait dix fois moins serait

(1) L'existence de cette camarilla a donné naissance à des lettres dont la collection forme l'un des produits les plus curieux et les plus originaux de la littérature américaine. Ce sont les *Lettres du major Downing*, dont l'auteur est M. Davis, négociant de New-York. Le major Downing est supposé l'un des familiers les plus intimes du président. Il vit dans le palais présidentiel; il est même le camarade de lit du général. Il reçoit des lettres qui portent cette adresse : *Au major Downing, le long (alongside) du général.*

assailli de cris : à la camarilla! Voici un fait récent qui donnera la mesure des procédés de gouvernement introduits par le général : depuis le commencement de 1836, les Etats-Unis sont en guerre contre de pauvres peuplades indiennes de Creeks et de Séminoles, et cette guerre n'en finit pas. Le commandement des forces américaines avait été confié à un brave militaire, le général Scott, qui n'a point été heureux; il n'a point éprouvé de revers, mais il n'a pu joindre l'ennemi et le réduire. Le général Scott avait sous ses ordres le général Jessup, chef de l'intendance (*quarter-master general*); celui-ci, à Washington, était voisin et ami de M. Blair, le rédacteur du *Globe*, journal du général Jackson. M. Blair est l'un des habitués de la *Maison Blanche* (1), l'un des compagnons, ou, comme on dit aux États-Unis, des courtisans du général. Du théâtre de la guerre, le général Jessup a adressé à son ami, M. Blair, une lettre où il accusait son supérieur, le général Scott. M. Blair a montré la lettre au président, et celui-ci, sans plus de façon, a écrit aussitôt sur la lettre même : « *Renvoyé au ministre de la guerre. — Le général Scott est destitué; le général Jessup est nommé à sa place.* » C'est ainsi que gouvernait le calife Aaroun-al-Raschid, qui était certainement un grand prince, mais qui n'était rien moins que constitutionnel.

Dans sa vie privée, le général est fort réglé et fort sobre, d'une simplicité extrême; il reçoit quiconque veut entrer chez lui, excepté quand ce sont des négocians de New-York ou de Philadelphie désireux de lui parler en faveur de la Banque. Il cause familièrement avec tous; il est fort à l'aise avec les hommes les plus grossiers et les plus communs. En voyage, il lui arrive maintes fois de descendre de sa voiture dans les tavernes, et de tenir la conversation en fumant, entouré des passans qui s'arrêtent, et en médisant sans gêne de ses adversaires, de M. Clay, son compétiteur à la présidence en 1824 et en 1832; de M. Poindexter, du Mississipi, qui lui rend avec usure ses injures dans les journaux. Chose remarquable, même au milieu d'un cercle de rustres, en compagnie desquels il déchire ses ennemis, il sait se faire respecter. Haut de taille, avec une belle tête garnie d'épais cheveux blancs qui se hérissent comme une crinière, et une physionomie qui plaît et qui impose en même temps, il commande les égards de tout

(1) C'est le nom de l'habitation présidentielle à Washington.

ce qui l'approche. Jamais la foule n'est irrévérencieuse avec lui. Mais avec de pareilles allures, il rend le métier bien rude pour son successeur. Ce ne sera pas M. Van Buren qui pourra, sous la galerie d'une auberge de village, distribuer des poignées de main aux palefreniers, politiquer, rire et gesticuler avec eux. C'est une sorte de popularité qui n'est pas à la portée de tout le monde, même à celle des hommes les plus habiles et les plus fins.

J'ai déjà dit qu'autrefois, dans l'Union, l'on ne se montrait jamais idolâtre des hommes. L'amour de la loi ne peut entraîner à aucun excès, l'amour d'un homme peut précipiter des êtres faibles dans les plus funestes écarts. Certes, rien n'est plus légitime que les hommages rendus aux grands hommes : l'antiquité leur élevait des autels, mais l'antiquité n'avait pas inventé le *self-government*. Dans les républiques, les grands hommes sont dangereux, et si on leur prépare une place, il est rare qu'elle ne soit pas envahie par des sycophantes qui flagornent le peuple. Pour un Périclès, on est exposé à avoir dix Cléon. Si l'on eût qualifié les soldats de l'Indépendance d'hommes de Washington, ils eussent répondu avec indignation qu'ils n'étaient les gens de personne, qu'ils étaient les hommes de leur pays. Aujourd'hui il y a des *jackson-men* et un *jackson-party*. On dit soi-même qu'on est un *jackson-man*, un *jackson-man* quand même (*thorough jackson-man*); personne n'est choqué de ces expressions. On a épuisé, avec le général Jackson, toutes les formules de l'adulation asiatique : Il est le plus grand et le meilleur des hommes (*the greatest and the best*), le héros des deux guerres, le plus grand capitaine des temps passés, présens et même futurs, le *rocher des siècles* des saintes Écritures. M. Van Buren a écrit telle lettre où il dit que ce sera toujours pour lui assez de gloire que d'avoir servi sous les auspices d'un tel chef. La démocratie, voyant des hommes renommés par leur intelligence se prosterner ainsi devant le général, a enchéri sur eux. Il n'y a pas de limite à l'influence du général sur la masse démocratique; pour elle, il est infaillible. On lui croit le don des miracles, tout comme en Europe au prince de Hohenlohe. Vous rencontrerez tel *farmer* de force à soutenir que c'est le général qui a payé la dette publique de sa poche, par quelque opération analogue à celle des pains et des poissons. Après l'empereur de Russie, le général Jackson est le souverain qui possède le plus de pouvoir sur son peuple. Je dis *son* peuple, car

comment traduire autrement les termes de *jackson-man* et de *jackson-party!* Il a usé et abusé de cette position, surtout depuis trois ans. Il a bouleversé tout ce qui était avant lui. On pourrait suivre sa trace comme celle d'une trombe ou d'un volcan. Il a poursuivi ses adversaires, en renversant sur son passage toutes les barrières que la légalité opposait à ses haines. Il a déchiré et jeté au vent tous les axiomes consacrés par la politique de l'Union. Il s'est arrogé la disposition du trésor, précisément au moment où ce trésor acquérait des proportions inouies, et où l'excédant des recettes sur les dépenses atteignait le chiffre de 200,000,000 fr. Il a destitué de vieux serviteurs; il a érigé en principe la servitude des fonctionnaires (1), et, quoi qu'il ait fait, il a provoqué les applaudissemens de la multitude; l'audace de ses actes, et l'accueil qu'ils ont reçu, annoncent qu'une révolution, mystérieuse encore, est imminente dans le pays, et que la république américaine, telle que la rêvaient Washington, Jefferson et Madison, est frappée au cœur.

J'ai entendu dire à un Français, homme de grande expérience et de beaucoup de lumières, qui a habité l'Union à diverses reprises depuis trente ans, qu'actuellement il ne s'y reconnaissait plus. « C'est tout un autre peuple, disait-il; les Américains modernes sont des hommes d'affaires prodigieux, et des commerçans inimitables; ils s'entendent admirablement à défricher, en quelques années, des états grands comme des royaumes, à tracer des canaux et des chemins de fer au travers des forêts et des montagnes, à bâtir, d'un coup de baguette, des villes et des manufactures; mais je ne retrouve plus mes citoyens dévoués d'autrefois : le zèle s'est amorti, l'amour du bien public s'est éteint. Les services les plus éminens ne sont plus qu'un titre à la calomnie; les médiocrités, coalisées contre les hommes supérieurs, les jettent à l'écart; l'intrigue règne en souveraine; la loi n'est plus qu'un vain mot. Les flatteurs du peuple lui ont tourné la tête, et, dans ses ébats, ce nouveau souverain absolu démolit la maison de l'un, goudronne et emplume l'autre, pend celui-ci, fouette celui-là, se joue de la liberté de la

(1) L'un des axiomes mis à la mode par le parti démocratique sous les auspices du général Jackson, c'est que les fonctions publiques forment le butin du parti victorieux (*Spoils of Victory*); M. Marcy, l'un des amis du général Jackson, a soutenu cette doctrine dans le sénat des États-Unis, dont il était membre.

presse, et supprime les journaux, ni plus ni moins que Charles X par ses ordonnances. A côté des habitudes d'ordre privé et de travail que j'admire, je vois des penchans effrénés au désordre politique et à la destruction. A côté de l'esprit religieux qui semble promettre au pays une inébranlable stabilité, j'aperçois des germes de révolution qui grossissent à vue d'œil. L'avenir de ce pays est une énigme dont Dieu seul sait le mot. »

Le successeur du général Jackson aura une tâche bien difficile et une immense responsabilité; il faudra qu'il réprime ces mauvais instincts qui se font jour, et cependant, sorti, selon toute probabilité, du sein de la démocratie pure, il faudra qu'il respecte les erreurs et les exigences du parti démocratique. Le temps approche où ce successeur sera nommé, et tout porte à croire que ce sera M. Van Buren, que l'opposition désigne déjà par le nom d'*héritier présomptif*, parce que le général Jackson, prenant encore en cela le contre-pied de ses prédécesseurs, l'a ostensiblement désigné au choix de ses concitoyens, et a travaillé pour lui la matière électorale. M. Van Buren est l'homme des États-Unis qui ressemble le moins au général Jackson. Il n'est point militaire et ne l'a jamais été; sa vie publique s'est passée tout entière dans les conseils législatifs ou dans les hautes fonctions administratives. Il a été pendant long-temps membre de la législature de l'état de New-York; il a été sénateur des États-Unis, gouverneur de l'état de New-York, secrétaire d'état (premier ministre), ministre en Angleterre. C'est un politique consommé. Il est d'une prudence admirable, d'une patience qui n'est comparable qu'aux emportemens du général; aussi souple et aussi conciliant que son protecteur est intraitable et prompt à entamer les hostilités. Ses manières sont à l'image de son tempérament. On a donné au général Jackson le surnom d'*Old-Hickory*, du nom d'un bois dur qui ne rompt pas; on a au contraire appelé M. Van Buren *Slippery-Elm*, l'orme pliant : le général est souvent qualifié de lion rugissant; M. Van Buren est appelé le petit magicien, le *petit van* (*little van*). Le général et M. Van Buren forment un mariage parfait par dissemblance. Ils se complètent l'un l'autre : les angles rentrans du second s'adaptent à merveille aux angles saillans du premier. Au plus fort de la guerre de la Banque, le général avait à écouter les députations envoyées pour lui adresser des remontrances, et, par

une de ces innovations que lui seul peut se permettre, leur faisait lui-même sévèrement la morale; il répliquait rudement à leurs plaintes, et les renvoyait à leurs foyers : « *Go home, gentlemen!* Allez vous-en chez vous, messieurs! » ou même refusait de les recevoir. Au contraire M. Van Buren, toujours maître de lui, présidait avec une sérénité et une courtoisie qui ne se sont pas démenties un instant, le sénat dont la majorité lui était hostile, recevait à bout portant, sans broncher, la décharge des sarcasmes de M. Clay, ou des solennelles harangues de M. Webster, ou des raisonnemens serrés de M. Calhoun, écoutait sans bâiller les interminables discours de quelques maladroits amis, et revenait tous les jours, avec la même égalité d'humeur et le même sang-froid, s'exposer aux traits de ses formidables adversaires. A sa place, le général se fût cent fois levé, pâle de colère, l'œil en feu, et fut sorti en toisant avec dédain les orateurs de l'opposition; heureux s'il eût su retenir dans sa poitrine les explosions inconstitutionnelles qui y eussent bouillonné!

L'opposition a plusieurs fois changé ses plans contre M. Van Buren, parce qu'elle n'a pu jusqu'à présent en rencontrer un qui lui présentât des chances de succès. Il y a deux ans, une scission s'opéra dans le parti démocratique. A la tête de ce tiers-parti était l'un des anciens amis du général, M. White, comme lui du Tennessée, sénateur pour cet état, homme fort estimé, qui a été pendant quelque temps président du sénat, en l'absence du vice-président de la république, auquel appartient le droit de diriger les débats de cette assemblée. M. White était soutenu par M. Bell, orateur (*speaker*) de la chambre des représentans. L'opposition applaudit avec fracas à la candidature de M. White, ce qui eut pour effet d'empêcher beaucoup de *jackson-men* de passer à lui. Peu après, l'opposition eut à produire son candidat; M. Webster, avocat célèbre de Boston et sénateur au congrès pour le Massachusetts, voulut courir la chance et laissa lancer son nom. M. Mac Lean, juge de la Cour Suprême des États-Unis, et ancien directeur-général des postes, avait dans l'état d'Ohio quelques amis qui le poussaient en avant. On commençait à parler du général Harrison; il était question aussi de M. Leigh, avocat distingué, actuellement sénateur au congrès pour la Virginie. Mais toutes ces candidatures faisaient peu de prosélytes. Au lieu de n'avoir qu'un candidat, l'opposition se

proposa d'en avoir huit ou dix. Elle fit appel à l'esprit de localité; elle recommanda dans chaque état une notabilité qui y avait ses relations et y exerçait son influence. M. White, M. Webster, M. Mac Lean, M. Leigh, M. Harrison, eussent été candidats chacun chez soi. On supposait même que M. Clay arborerait sa bannière dans le Kentucky, et M. Calhoun dans la Caroline du Sud. De la sorte, M. Van Buren, au lieu d'avoir la majorité des suffrages, n'en aurait eu que la pluralité. L'élection eût été déférée à la chambre des représentans, où, dans ce cas, les votes sont pris, non par têtes, mais par états, et il n'eût pas été impossible qu'à la suite de ces longs ballotages, dont le congrès américain offre de nombreux exemples, à l'aide de quelque coalition, l'opposition parvînt à glisser au fauteuil présidentiel l'un de ses dix ou douze prétendans.

Mais ni M. Clay, ni M. Calhoun, ni M. Leigh, n'ont voulu de cette candidature postiche; M. Mac Lean s'est désisté; M. Webster s'est trouvé en concurrence dans le Nord avec le général Harrison, et malgré l'éclat de son éloquence, malgré sa réputation de savoir, il a vu la multitude déserter sa cause pour celle du vieux soldat de Tippécanoë. Les souvenirs de la convention d'Hartford (1) lui ont porté malheur. Il ne reste dans la lice, contre M. Van Buren, que M. White et le général Harrison. Le premier paraît même n'avoir plus de chances que dans deux états du Sud, le Tennessée et l'une des Carolines. M. Van Buren n'a donc contre lui, dans la plupart des états, que la vieille épée du dernier. Comme la démocratie américaine raffole aujourd'hui de la gloire militaire, on pourrait croire que les batailles du général Harrison contre les Indiens et les Anglais, et surtout contre le fameux chef Técumseh, ont quelque chance pour l'emporter sur les titres tout civils de M. Van Buren; mais celui-ci réfléchit la gloire du général Jackson, et le simple reflet de la Nouvelle-Orléans éclipse les victoires de Tippécanoë, du fort Meigs et de la Tamise. La candidature du général Harrison est cependant la plus sérieuse de toutes celles qui ont été produites depuis deux ans, et elle est assez redoutable pour M. Van Buren.

Le général Harrison est un homme simple dans ses mœurs,

(1) Ce fut une convention de délégués de plusieurs états de la Nouvelle-Angleterre (nord-est de l'Union) qui, pendant la guerre de 1812 contre l'Angleterre, souleva beaucoup d'obstacles au gouvernement. M. Webster, alors fort jeune, en était membre.

d'humeur joviale, franc dans son langage, grand conteur des temps passés, universellement aimé de ses voisins, et fort populaire dans l'Ouest. Dès 1793, il servait son pays et faisait la guerre aux Indiens. En 1794, il était aide-de-camp du général Wayne à la bataille décisive des Bois-Abattus (*Fallen Timbers*). Plus tard, il fut délégué au congrès par le territoire d'Ohio, puis gouverneur du territoire d'Indiana. En 1812, il commandait l'armée américaine du Nord-Ouest. Il eut alors la gloire de réparer les défaites du général Hull, de battre l'ennemi partout et de porter la guerre sur le sol des provinces britanniques. A la fin de la guerre, il redevint, de général en chef, simple particulier, et se mit à cultiver sa ferme du *North-Bend*, près de Cincinnati (Ohio), pour élever sa famille. En 1816, il fut élu membre de la chambre des représentans; plus tard, il fut sénateur pour l'état d'Ohio. M. Adams le nomma ministre en Colombie; mais le général Jackson, élu président sur ces entrefaites, le révoqua immédiatement. Le général Harrison revint donc à sa ferme, jusqu'à ce qu'en 1834, ses amis le nommèrent greffier de la cour des plaids communs (tribunal de première instance), à Cincinnati, place d'un bon rapport, en attendant la présidence. La vie de ce brave soldat offre un exemple curieux des vicissitudes de la fortune en Amérique; de général en chef couronné par la victoire, on le voit devenir laboureur, engraissant des porcs pour les fabricans de salaisons de Cincinnati, et distillant du whiskey; de laboureur, sénateur et ambassadeur; d'ambassadeur, paysan une troisième fois; de là greffier d'un petit tribunal; puis candidat à la suprême magistrature d'un grand peuple, fêté par les populations, héros des banquets, faisant des promenades triomphales au bruit du canon que l'on tire sur son passage, et assuré d'obtenir aujourd'hui cinq cent mille libres suffrages (1). Il est vrai que Van Buren réunira probablement un million de votes; mais ce dernier n'est pas l'objet de l'enthousiasme populaire qui éclate sur les pas de son rival dans les jeunes états de l'Ouest. M. Van Buren a la peau blanche. Sa main doit être mal à l'aise quand elle est serrée par une main calleuse; il évite autant que possible les hommages démocratiques; il se soustrait aux banquets et aux farandoles. Et

(1) Dans un état de 1,500,000 ames, comme la Pensylvanie, il y a un peu plus de 200,000 votes; 500.000 suffrages représentent une population d'environ 4,500,000.

cependant il est le candidat de la démocratie, tandis que M. Clay, le *fils de l'Ouest*, qui est tout aussi à l'aise dans un *bar-room* (cabaret), que dans l'enceinte du sénat, qui sait faire vibrer la fibre du plus grossier *farmer*, tout comme celle de l'homme le plus cultivé, qui est modeste dans sa mise, et vit, comme il le disait dans un discours sur les traitemens des fonctionnaires, de porc salé et de choux, passe pour un aristocrate.

M. Van Buren, s'il est élu, sera le premier homme du Nord que le Sud aura porté à la présidence. Depuis quarante-huit ans que la constitution est en vigueur, le fauteuil présidentiel n'a été que huit ans occupé par des hommes du Nord, les deux Adams père et fils, les deux seuls présidens qui n'aient fait qu'un terme; repoussés par le Sud à leur première élection, ils échouèrent par l'opposition du Sud quand ils se présentèrent pour un second terme. Les états du Sud, qui craignent l'intervention du Nord entre les esclaves et les blancs, ont eu soin de multiplier les garanties à leur propre avantage. Ils ont toujours tenu à ce que les états à esclaves fussent en majorité (1), et, par conséquent, dominassent dans le sénat où les états figurent sur le pied d'égalité. Ils ont toujours attaché beaucoup de prix à ce que le président sortît de leur sein. Il est curieux qu'en ce moment, où l'esclavage est plus que jamais l'objet de vives attaques, et où l'Angleterre, en le supprimant dans l'archipel des Antilles, à la porte des états du Sud, cause à ceux-ci de mortelles inquiétudes, ils se départent de la règle qu'ils s'étaient fixée, et qu'ils préfèrent M. Van Buren à M. Clay du Kentucky, à M. Calhoun de la Caroline du Sud, à M. White du Tennessée, ou même au général Harrison, qui est Virginien de naissance. M. Van Buren a donné, il est vrai, des gages de son opinion sur l'esclavage; depuis long-temps il s'est appliqué à rassurer les états du Sud sur toute intention émancipatrice ou *abolitioniste* qu'on aurait pu lui supposer. Il s'est formellement prononcé contre l'abolition de l'esclavage dans le district fédéral. Il n'y a dans ce district, fort resserré d'ailleurs (2), que six mille esclaves; mais

(1) Sur vingt-six états, il y en a en ce moment quatorze où l'esclavage est reconnu. Il est vrai que l'un des états à esclaves, celui de Delaware ne l'est presque que théoriquement. Il compte vingt-deux personnes libres pour un esclave.

(2) C'est exactement un carré dont le côté est de quatre lieues. On y compte en tout 40,000 habitans, presque tous renfermés dans les trois villes de Washington, Alexandrie et Georgetown.

les états du Sud prétendent que la constitution ne donne pas au congrès le droit de modifier les rapports du maître et de l'esclave dans le district, quoiqu'il soit entendu que le congrès y est souverain absolu. M. Van Buren a été interpellé sur ce point, et, comme il tient aux voix du Sud, il a dû s'expliquer catégoriquement contre le pouvoir constitutionnel du congrès à ce sujet. A une immense majorité, le congrès lui-même, à la session dernière, a voté des *résolutions* dans ce sens (1). Sur cette question, un candidat à la présidence n'est pas libre; il est contraint et forcé de se prononcer contre l'idée d'émancipation, lors même que son cœur serait navré de voir l'esclavage organisé au pied des marches du Capitole. Il n'est pas possible qu'un candidat veuille d'un seul mot mettre contre lui la population entière de quatorze états sur vingt-six. Si nettes, cependant, qu'aient été les explications données par M. Van Buren, il est probable que sa qualité d'homme du Nord, né loin de l'esclavage, aurait été un motif d'exclusion, s'il n'eût été soutenu de l'appui magique du général Jackson.

M. Van Buren est d'ailleurs l'homme le plus propre, peut-être, de toute l'Union, à amortir l'effervescence qui s'est déclarée depuis quelque temps dans l'Union, au sujet de l'esclavage. Sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, tout autorise à croire que, s'il est élu, ce ne sera point un choix dont on ait plus tard à se repentir.

MICHEL CHEVALIER.

(1) Il a même été voté que cette mesure serait injuste et impolitique.

LETTRES

SUR L'ISLANDE.

III.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

A M. VILLEMAIN,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE.

A mon départ de Paris pour l'Islande, vous me recommandiez d'observer l'état actuel de la littérature et de l'instruction dans le pays que j'allais visiter, afin de comparer dans ses rapports intellectuels l'époque moderne à l'époque ancienne, l'Islandais laborieux de nos jours à l'Islandais nomade des sagas. J'ai commencé cette étude avec un vif sentiment de curiosité, et je l'ai poursuivie avec un nouvel attrait lorsque j'ai vu qu'en me livrant à cette exploration, je ne m'aventurais pas sur une terre ingrate. Plus tard j'essaierai de vous tracer le tableau de la littérature moderne islandaise; aujourd'hui, permettez-moi de vous parler de l'instruction du peuple et des écoles.

A voir cette pauvre population d'Islande, ces paysans condamnés à une vie de labeur et de privation, et ces pêcheurs exposés sans cesse aux orages de leur mer du Nord, on ne s'attendrait pas à découvrir parmi eux le goût de la lecture et de l'étude, et cependant, il n'en est pas un

qui ne se plaise à porter dans sa chétive cabane quelques livres. Dans presque tous les *bœr* que nous avons visités, dans la demeure du pâtre comme dans celle du fermier, nous avons toujours trouvé une bible et des sagas. La bible et les sagas, c'est leur dot de mariage, c'est le legs de leurs pères, c'est le trésor de famille qui a succédé à la cotte d'armes de *Vikingr*, à la hache des *Berserkir*. Dans les longues soirées d'hiver, quand la tempête gronde autour de l'humble bœr, quand la neige couvre tous les chemins et interrompt toutes les communications, la famille du paysan se réunit dans une même salle. Les femmes préparent les vêtemens de laine, les hommes façonnent leurs instrumens de pêche ou d'agriculture, et, à la lueur d'un pâle flambeau, le maître de la maison prend un livre et lit à haute voix. Ainsi tous apprennent à connaître leur histoire, les actions de valeur de leurs ancêtres, et les faits d'armes qui ont illustré le lieu qu'ils habitent, et les lieux qu'ils parcourent. Neuf siècles sont passés, et les noms de ceux qui ont peuplé ces montagnes d'Islande sont encore populaires parmi leurs descendans, et les exploits de ces soldats aventureux qui s'en allaient sur leur barque fragile braver la guerre et les orages font encore palpiter le cœur pacifique de ces habitans du bœr qui ne pensent plus qu'à élever leurs moutons, ou à jeter leurs filets le long de la côte.

Quand le paysan a lu tous les livres qu'il possède, il fait un échange avec ses voisins. Le dimanche il emporte à l'église sa bibliothèque. Il prête ses sagas à ceux qui ne les connaissent pas encore, et les autres paysans lui prêtent les leurs. Il est tel livre aussi qu'il relit régulièrement chaque hiver; il en est d'autres qu'il copie en entier. Nous avons vu dans plusieurs habitations de gros volumes in-folio écrits avec le plus grand soin. C'étaient les traditions que le paysan avait lui-même copiées, faute de pouvoir les acheter. La société de Copenhague a rendu un grand service à toutes ces réunions de famille en publiant à un prix modéré une nouvelle collection de sagas (1). Aussi les paysans islandais ont-ils souscrit avec empressement à cette collection.

Si de la demeure du fermier nous passons à celle du prêtre ou du sysselmand, le cercle de connaissances s'agrandit, et l'étonnement redouble. Que de fois je me suis arrêté avec un sentiment de vénération dans un de ces presbytères isolés au milieu des champs de lave! J'entrais dans une chambre humide, malsaine, dépouillée de meubles; mais sur les coffres en bois, sur les fenêtres, sur une planche clouée contre la muraille, j'apercevais les meilleurs livres de science et de littérature, et un homme couvert

(1) *Fornmanna sœgur*. Copenhague, 1830. Il en a déjà paru 11 vol. in-8°. M. Rafn a aussi publié un recueil important sous le titre de *Fornaldas sœgur*, 3 vol. in-8°.

d'une mauvaise redingote s'avançait vers moi, prêt à me répondre en quatre ou cinq langues, prêt à me parler des grands poètes modernes et des classiques anciens (1). Dans ces habitations solitaires, le pauvre prêtre n'aperçoit devant lui que l'église et le cimetière, l'église où il a été baptisé, le cimetière où il a déjà marqué sa tombe à côté de celle de son père. Pas un être n'est là pour répondre à ses pensées, pour l'encourager dans ses efforts. Tout ce que nous appelons gloire, fortune, moyens d'émulation, tout cela est perdu pour lui; et cependant, il travaille, il s'instruit, il se fait à lui-même son monde poétique. Les muses, pour nous séduire, n'ont pas toujours besoin de venir à nous, la tête couverte de lauriers, et l'étude, que nous devrions déifier comme les muses, attire à elle, par un charme infini, plus d'un homme simple et dénué d'ambition, qui n'attend rien de son travail, que le bonheur même de travailler.

Tous les Islandais savent lire et écrire. Ils n'ont cependant point d'école élémentaire publique (2), et il ne peut en être autrement dans un pays où les habitations sont toutes disséminées à travers champs, et éloignées l'une de l'autre; mais chaque bœr est une école, et chaque mère de famille se fait elle-même l'institutrice de ses enfans. Le soir, elle les rassemble autour d'elle, et leur donne ses leçons. Les enfans orphelins, ou appartenant à des parens incapables de s'occuper de leur éducation, sont placés, aux frais de la caisse des pauvres, dans une autre famille. C'est le prêtre qui surveille ces diverses écoles, c'est lui qui interroge les élèves, qui approuve ou condamne, et distribue aux pauvres femmes de pêcheurs les livres élémentaires dont elles ont besoin. Le grand jour d'épreuve est celui où les enfans se présentent à la confirmation. Pas un d'eux ne peut être admis s'il ne sait lire et écrire, et ce serait, pour une mère de famille islandaise, un vrai malheur de voir un de ses fils échouer dans cet examen religieux.

Deux autres causes contribuent encore à entretenir parmi les Islandais le goût de l'étude; ce sont leurs longues nuits d'hiver et leur isolement. Pendant près de la moitié de l'année, ils vivent seuls, renfermés dans leur

(1) C'est dans un de ces malheureux presbytères que Thorlakson traduisit en vers fidèles et élégans l'*Essai sur l'homme* de Pope, et le *Paradis perdu* de Milton. Dans un autre, nous avons trouvé un jeune prêtre qui avait vendu son mince patrimoine pour voyager, et qui, en s'imposant de longues privations, était parvenu à visiter successivement l'Allemagne, la France, l'Angleterre, l'Italie et la Grèce. Il connaissait toute notre littérature moderne, et nous citait avec bonheur les noms des écrivains dont il avait étudié les œuvres et des professeurs dont il avait suivi les cours. Il lisait la *Revue des Deux Mondes*, et nous témoigna à plusieurs reprises le désir d'y faire insérer des articles sur la littérature islandaise.

(2) Je ne parle pas de l'école de Reykiavik, qui n'est fréquentée que par les enfans de la ville.

bœr, dépourvus de toute société et de tout moyen de distraction. Que feraient-ils alors, s'ils n'aimaient le travail? Les uns lisent, les autres s'occupent d'ouvrages d'orfévrerie ou de ciselure. L'été leur ramène la vie de voyage; l'hiver leur impose la vie de solitude et de recueillement. Puis, l'Islande est maintenant dotée de plusieurs établissemens dont on aime à reconnaître l'heureuse influence. Il y a une imprimerie à Vidoë, une bibliothèque publique et une société littéraire à Reykiavik, une école latine à Besesstad.

L'imprimerie fut introduite en Islande en 1530, et établie à Hoolum. Ce fut l'évêque Gudbrandr qui fit ce présent à son pays. En 1685, l'évêque Thorlakr obtint qu'elle fût transférée à Skalholt, mais elle n'y resta que jusqu'en 1704. Un autre évêque de Hoolum la racheta pour cinq cents impériaux (1), et la transporta de nouveau dans sa métropole. Il est sorti de cette imprimerie plusieurs ouvrages remarquables, et entre autres deux belles bibles in-folio, devenues fort rares. Aujourd'hui elle appartient au gouvernement, qui l'afferme au propriétaire de l'ancien cloître de Vidoë pour deux cents écus par an. On y imprime des livres d'éducation et des livres de prières, quelques recueils de poésie, et les sagas versifiées que les étudians islandais publient sous le titre de *Rimur*. L'imprimeur emploie trois ou quatre ouvriers, et des commissionnaires distribuent ses livres dans toutes les parties de l'Islande.

La bibliothèque de Reykiavik fut fondée en 1821 par les soins de M. Rafn, professeur à Copenhague. Elle appartient à toute l'Islande, car toute l'Islande a contribué à la former, à l'enrichir. Le gouvernement danois ouvrit une souscription, et les particuliers donnèrent des livres et de l'argent. Chaque année encore, le paysan, le prêtre, le marchand, apportent leur tribut volontaire à cette bibliothèque, et chaque année le gouvernement lui envoie les meilleurs livres imprimés à Copenhague. Aujourd'hui elle compte près de 8000 volumes, composés de classiques anciens et d'ouvrages étrangers. Le but des fondateurs est de la rendre aussi populaire que possible, et surtout d'y former une collection complète de tous les ouvrages ayant rapport à l'Islande. Le lieu qu'elle occupe n'est pas disposé de manière à ce qu'on puisse y venir lire, mais chaque semaine elle est ouverte à jour fixe, et l'on prête des livres aux habitans des districts les plus éloignés pour plusieurs mois, et quelquefois pour un an. Ainsi quand l'Islandais des montagnes du nord vient à Reykiavik, la bibliothèque populaire s'ouvre pour lui, il y dépose son offrande, et il y prend les livres qu'il veut étudier. Si cette coutume présente un résultat fâcheux, celui de priver pendant un assez long espace de temps la bibliothèque de plusieurs ouvra-

(1) Monnaie ancienne du pays.

ges essentiels, elle offre aussi l'avantage immense de faire circuler dans les familles une foule de bons livres qu'elles ne pourraient se procurer, de répandre comme une source abondante la vie intellectuelle dans toutes les artères de cette lointaine population.

La société littéraire d'Islande date de 1816. Elle se divise en deux branches : celle de Copenhague et celle de Reykiavik. Son but est de propager en Islande le goût de la littérature, et de faire imprimer dans la langue du pays les livres les plus utiles. Le nombre de ses membres n'est point limité, et en même temps qu'elle cherche à s'attacher par un lien de confraternité littéraire les savans étrangers, elle enveloppe dans son vaste réseau toute l'Islande intellectuelle. A part 600 fr. qu'elle reçoit chaque année du gouvernement danois, cette société n'a pas d'autre ressource que la cotisation, à laquelle se soumettent ses membres, et avec ce revenu précaire, et le produit de ses publications, elle a fait paraître plusieurs ouvrages populaires (1), et contribué à la confection d'une carte générale d'Islande.

Outre ces livres excellens d'histoire, de géographie, que la société répand dans chaque district, elle publie encore tous les mois un journal. C'est une simple feuille in-18, qui a pour titre *Courrier du Midi* (SUNNAR POSTURIUN), une feuille créée exprès pour le peuple, écrite pour le peuple. Il n'y a là ni discussions politiques, ni querelles littéraires. Le paysan d'Islande, tout occupé de sa ferme, de sa pêche, est encore étranger à ces graves débats qui agitent si fort nos salons. Seulement le *Courrier du Midi* lui dit de temps à autre ce qui se passe en Europe, s'il y a une révolution, une guerre, un désastre, et cela lui suffit. Le plus souvent, on l'entretient de lui-même, on lui donne des conseils d'hygiène, d'agriculture, d'économie domestique. Puis un rédacteur lui annonce les découvertes les plus utiles ; un autre lui communique ses observations astronomiques, et de temps en temps, un troisième chante sur le mètre des anciens scaldes le bonheur et les vertus de l'Islande moderne. Le paysan est enchanté de voir tant de science et de sagesse réunies dans une si petite feuille, et chaque mois il l'attend avec impatience ; aussi le *Courrier du Midi* compte-t-il, sur une population de 50,000 habitans, 1,100 abonnés (2).

(1) Je citerai, entre autres, la *Sturlunga saga*, 4 vol. in-4°; les *Annales d'Islande*, 3 vol. in-4°; les poésies de Grœndal, Olafssen, etc.

(2) On pourrait citer beaucoup d'autres exemples de cet amour des Islandais pour la lecture. Les sagas rimées de Vidoë sont toujours imprimées en très grand nombre, et la douzième édition du recueil de sermons de Vidalin s'est vendue, il n'y a pas long-temps, à trois mille exemplaires.

Il y avait autrefois, comme je l'ai dit dans une précédente lettre (1), deux écoles latines en Islande. Toutes deux furent d'abord réunies à Reykiavik, et en 1806, l'école de Reykiavik fut transportée à Besesstad. Ce qu'on nomme Besesstad n'est autre chose qu'une église et une ferme. Il y a là 40 élèves. Il ne peut y en avoir plus, faute de place. Encore couchent-ils deux à deux, ou plutôt quatre à quatre dans une espèce d'armoire à double compartiment qui chaque soir se ferme hermétiquement sur eux, et dont l'aspect seul fait frémir. Si l'on a pris à tâche de leur donner de bons maîtres et de leur enseigner beaucoup de choses en peu de temps, on s'est très peu occupé de leur bien-être matériel. Leur existence est livrée à un économe qui, pour un prix déterminé (2), se charge de les nourrir et de leur donner des souliers pendant huit mois de l'année (3). Celui qui exerce maintenant cette espèce de monopole est, il est vrai, un homme dont la probité présente de grandes garanties; mais il a depuis longtemps le désir d'abdiquer ses fonctions, et quand il sera remplacé, à quelle triste spéculation les élèves ne seront-ils pas exposés !

L'école s'ouvre au 1er octobre et se ferme au 1er juin. Les élèves ont huit heures de leçon par jour. Ils étudient l'hébreu, le grec, le latin, le danois, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, et dès leur entrée à l'école, la théologie, car Besesstad est, avant tout, une école ecclésiastique, une espèce de séminaire; et de cette contraction forcée de divers genres d'étude résulte un grand inconvénient. Ceux qui deviennent prêtres, en sortant de là, sont loin d'avoir acquis les connaissances qui leur seraient nécessaires. Ceux qui suivent une autre carrière ont passé de longues heures à recueillir des notions de théologie qui leur sont complètement inutiles. Tous les hommes éclairés d'Islande désireraient qu'il y eût au moins deux écoles distinctes. L'argent manque pour les établir.

Il y a à Besesstad quatre professeurs. Le premier qui enseigne la théologie et qui représente l'école dans toutes les occasions importantes, reçoit par an 400 species (2400 fr.). Les autres n'ont que 1800 fr. Tous quatre sont des hommes vraiment remarquables, et tels qu'on serait heureux d'en rencontrer dans beaucoup d'institutions plus renommées que l'humble école de Besesstad. L'un d'eux est très versé dans la connaissance de la langue hébraïque et de l'histoire ecclésiastique. Un autre s'est distingué

(1) Voir la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre.

(2) 40 species (environ 240 francs) pour chacun. Le gouvernement danois paie pour vingt élèves.

(3) Il faut remaquer que le soulier islandais n'est autre chose qu'un carré de peau de phoque ou de peau de mouton reployé en deux, et soutenu sur le pied avec des courroies. Une jolie paire de souliers coûte 50 centimes.

par ses travaux de géographie. M. Egilssen a pris part à toutes les grandes publications d'ouvrages islandais qui se sont faites dans les dernières années à Copenhague, et prépare en ce moment une nouvelle édition de l'Edda de Snorro Sturleson, avec une traduction latine. Le vénérable docteur Schieving, le professeur de littérature latine, est un de ces hommes savans et modestes que l'on n'apprend pas à connaître sans émotion, et que l'on ne peut oublier une fois qu'on les a connus. Il y a vingt ans que M. Schieving travaille à un dictionnaire islandais-latin (1). Il a tour à tour compulsé les anciens livres de droit, et les anciens livres d'histoire, les chants des scaldes et les sagas. Quand les livres imprimés lui ont manqué, il est entré en correspondance avec les étudians de Copenhague, afin de faire compulser les manuscrits islandais qui se trouvent à la bibliothèque. Il a classé chaque mot dans ses différentes acceptions; chaque acception est justifiée par une citation, et chaque citation accompagnée d'une note indiquant le livre, la page où elle a été prise, le sens qu'elle doit avoir. J'ai vu dans la demeure de M. Schieving à Besesstad l'immense quantité de matériaux qu'il a amassés, pour faire son dictionnaire, et je lui ai demandé s'il ne pensait pas à le publier bientôt. « Hélas! non, m'a-t-il dit, plus j'avance, plus je vois ce qui me manque pour arriver au but que je voulais atteindre. Quand j'ai entrepris cette longue tâche, je croyais avoir fini au bout de dix ans. Maintenant, je ne m'impose plus aucune limite. Je travaillerai tant que je vivrai. » Et, sans cesse, il revient sur ce qu'il a déjà fait, et sans cesse il recommence ses recherches, heureux d'accroître sa nomenclature, heureux de trouver un nouveau mot et une nouvelle acception, heureux des devoirs qu'il remplit, et des heures de loisir qui lui permettent de reprendre ses études favorites. La science n'a pas eu souvent un disciple aussi dévoué, soumis à un travail aussi exempt d'ambition.

Le temps des études à Besesstad dure de cinq à six ans. Les élèves ne sortent de là qu'après avoir subi un examen. Les uns peuvent devenir immédiatement prêtres, mais ceux qui se destinent à la médecine ou à la jurisprudence sont obligés d'aller étudier à l'université de Copenhague (2). Il y a, en Islande, un médecin général nommé par le gouvernement, et cinq autres médecins placés dans les différens districts. Le

(1) Le meilleur dictionnaire islandais que nous ayons est celui de Biorn, publié par Rink, 2 vol. in-4o. Copenhague, 1814. Il est encore très fautif et très incomplet. J'aurai occasion d'y revenir.

(2) Il y avait autrefois en Islande un usage assez curieux. Les élèves, en se présentant à l'université de Copenhague, devaient avoir un certificat du recteur de l'école latine de Hoolum ou de Skalholt, attestant leur capacité. Si, par suite de leur premier examen, ils n'étaient pas reçus, on mettait le recteur à l'amende.

médecin général est M. Thorsteinson, qui a fait long-temps pour M. Arago des observations météorologiques. C'est un homme aussi distingué par la noblesse de son caractère que par la variété de ses connaissances. Il reçoit 1,800 francs par an à charge de traiter gratuitement les malades pauvres. Les autres médecins reçoivent 900 francs, et doivent également prêter les secours à tous ceux qui le réclament.

Les jeunes Islandais qui entrent à l'université de Copenhague jouissent de plusieurs priviléges. Ils habitent une maison fondée par Christian VI; et s'ils subissent d'une manière satisfaisante leur premier examen, on leur donne tous les mois une gratification de 30 à 40 francs (1). Aussi le nombre des élèves augmente continuellement. Chaque année, l'université renvoie dans leur patrie quelques-uns de ses disciples; et, chaque année, une nouvelle colonie retourne à l'*alma mater*, et s'instruit à ses leçons. C'est à ceux qui ont étudié à Copenhague que l'on réserve les fonctions de magistrat, les places de sysselmand, et les meilleurs presbytères. Tous reviennent comme ceux qu'on appelait autrefois les *clercs de Paris*, avec le parfum de la science et les fleurs du voyage. Tous répandent dans leur pays de nouvelles idées. Ils ont échangé la casaque de vadmal contre l'habit européen, et les coutumes, encore grossières du bœr contre les habitudes plus élégantes des grandes villes. Peu à peu leur exemple gagne ceux qui les entourent, et la civilisation s'insinue au cœur de la vieille Islande par le côté littéraire, par le côté poétique. Le christianisme a détruit les pratiques sauvages des farouches enfans d'Odin, et la civilisation achève d'éclairer leurs descendans et d'adoucir l'âpreté de leurs mœurs.

X. Marmier.

(1) En 1759, Frédéric V ordonna que chaque année deux élèves de Hoolum et de Skalholt viendraient, aux frais de l'état, finir leur éducation dans une université de Danemark. Cette ordonnance n'est plus en vigueur.

REVUE
ÉTRANGÈRE.

I.
L'ALLEMAGNE.

I.

Un voyageur qui traverserait rapidement l'Allemagne, y trouverait partout un peuple paisible et laborieux, des lois tranquillement et facilement obéies, des villes riches ou savantes, des villages presque aussi beaux que ces villes, et dans la moindre chaumière une sorte d'élégance rustique qui épanouirait son cœur. Dans ces villages, il verrait souvent la même église servir à des cultes différens, le même cimetière, et, pour ainsi dire, la même tombe s'ouvrir au papiste et au luthérien ; au reste, point de discordes, point de partis, point de factions, point de plaintes ouvertes, point de murmures, si ce n'est celui de quelque grand fleuve qui porte silencieusement à la mer le produit de l'industrie de cette nation

de philosophes. Ce voyageur rentrerait chez lui, infailliblement persuadé qu'il vient de découvrir un peuple de sages, lequel a échappé par miracle aux tourmentes de l'esprit moderne. Comme il n'aurait vu extérieurement aucun signe de changement, il en conclurait que tout est demeuré en sa place, et que ce point seul reste fixe au sein des agitations tumultueuses de l'Europe. Il serait dans une grande erreur.

Une transformation profonde travaille aujourd'hui les peuples allemands. Cette révolution n'est point apparente et bruyante comme celles qui s'opèrent en France, en Angleterre; mais il est aussi impossible de la nier, et elle va aboutir à des résultats semblables. Le vieux génie de l'Allemagne se décompose; un esprit nouveau heurte à la porte comme un bélier. On n'a point à raconter des émeutes et des coups d'état sur la place publique, mais déjà des émeutes et des révoltes dans l'empire des idées et de la philosophie. La génération spiritualiste s'efface et disparaît. Un des glorieux lutteurs éprouvés dans les écoles me disait, il n'y pas long-temps : « L'idéalisme se meurt, je suis content de mourir aussi. » Ce mot résume tout le reste. Goëthe et Hegel sont allés rejoindre Lessing, Klopstock, Schiller, Kant, Fichte, Herder, ces héros de la renaissance allemande. L'époque des demi-dieux et des héros est passée. Que va apporter l'époque des hommes?

La France et l'Allemagne, dans les jugemens qu'elles ont portés l'une sur l'autre, ne peuvent point prendre pour devise : Sans amour ou sans haine. Au contraire, l'engouement ou l'aversion les a tour à tour gouvernées. Quand, lasse du matérialisme du siècle dernier, la France a voulu y échapper, elle s'est jetée en suppliante entre les mains de l'Allemagne. Le besoin de se soustraire à son passé moqueur lui fit embrasser, sans nulle critique, toutes les doctrines tudesques que de rares communications apportèrent jusqu'à elle. A mesure qu'une théorie était abandonnée de l'autre côté du Rhin, elle commençait à ressusciter, puis à fleurir parmi nous; et, en fait de système, nous n'adoptâmes le plus souvent rien que les morts. En sortant du scepticisme, les esprits, altérés comme dans le désert, s'abreuvèrent aux sources de l'Allemagne sans se demander si une eau pure jaillissait en effet de ces rochers, ou si un trompeur mirage ne nous leurrait pas d'une onde chimérique. Systèmes, hypothèses, croyances, traditions, poésie, tout fut admis

pour guérir les cœurs meurtris par la raillerie de Candide et par le matérialisme de la révolution.

Le livre *de l'Allemagne* fut écrit sous cette influence. On voit que Mme de Staël est partout poursuivie par le fantôme ridé de Voltaire. Elle se précipite loin de cette tyrannie railleuse aux pieds des jeunes autels de la muse allemande. Cet ouvrage est la prière d'une ame exilée qui demande un refuge dans l'univers moral; c'est l'improvisation éolienne de Corinne au bord du Rhin. Ce n'est pas, on le sait bien, une peinture exacte et méthodique. Pas un objet n'est dépeint tel qu'il est en réalité; il est vu avec trop d'adoration pour cela. Mais cette adoration même n'est-elle pas un évènement véritable qui a des rapports avec toutes les affections de cette époque? Quelle reconnaissance! Quelle bénédiction! Quel amour pour ces doctrines d'idéalisme, même avant d'en connaître le fond! Quel cantique d'enthousiasme en se sentant renaître! L'exaltation de Mme de Staël pour l'idéalisme allemand ressemble à l'exaltation ascétique des saintes pour le Christ sauveur. Sa langue est quelquefois la même que celle de sainte Thérèse, car on y sent comme la révélation d'un continuel prodige. Elle ne s'explique nulle part les poètes et les héros de la philosophie par les causes naturelles de l'histoire, de la tradition, de la langue. Ces poètes et ces philosophes semblent, au contraire, dans son livre, agir, penser, écrire en vertu d'un miracle intérieur qui n'a lieu que pour eux. En un mot, c'est la langue de l'amour substituée aux aphorismes de la critique.

C'est aussi là ce que les Allemands n'ont jamais voulu admettre. Parce qu'ils ne se reconnaissaient pas dans ce livre, ils l'ont trop souvent considéré comme un tableau de pure fantaisie. Ils n'ont su comment jouer le rôle fantastique que cette admiration fougueuse leur imposait, et ils ont été embarrassés par le persiflage mêlé à leur apothéose. Accoutumés à donner peu d'attention aux ouvrages écrits par des femmes, l'arrivée de Mme de Staël au milieu des écoles métaphysiques leur a paru long-temps un scandale; on s'aperçoit trop par les correspondances posthumes qu'ils n'ont vu très clairement en elle qu'une bonne femme, *die gute fraü*, dont ils agréent la passion avec une complaisance débonnaire.

Sous la restauration, la France continua d'étudier avec vénération et soumission profonde la philosophie et la poésie allemande.

Ce fut la scène de l'étudiant chez le docteur Faust. On imita, traduisit, compila, et de nouveau on compila, traduisit, imita. De temps en temps, l'Allemagne tournait doctement la tête du côté de cette pauvre France qui rentrait à l'école comme une petite fille. Rarement la pédagogue se montrait satisfaite de son élève. Deux ou trois signes au plus d'une satisfaction protectrice laissèrent penser qu'elle ne désapprouvait pas les labeurs de cette innocente, et qu'avec du temps, et force férules, injonctions et admonitions, elle ne désespérait pas d'en faire quelque chose. Ce fut l'histoire des quinze années, après quoi, la France, en juillet 1830, fut renvoyée à sa quenouille, légitimement atteinte et convaincue d'étourderie révolutionnaire, de frivolité, indocilité et incapacité philosophique.

Les Allemands, révélés par leurs poètes, ont été, dans ces derniers temps, l'objet d'une idolâtrie qui tend à les corrompre. Qu'est devenue l'humilité qu'ils avaient conservée jusqu'au XVIIIe siècle? Une susceptibilité ombrageuse et hargneuse tourmente incessamment ces nouveaux rois de l'opinion. Leur prétention, comme celle de tous les héros de romans, soit qu'on les loue, soit qu'on les blâme, est de n'être jamais compris de leurs adorateurs, et personne ne nie qu'ils ne s'arrangent parfaitement pour cela. S'il se trouvait même à la fin, quelque part, un jugement sur eux vrai et impartial, je doute fort qu'ils s'en montrassent satisfaits, car ce jugement, supposé qu'il fût exact, serait une limite à l'idolâtrie, et quand on a été Dieu un jour, on tient à son nuage.

Il faut, au reste, que des différences bien profondes séparent la France et l'Allemagne, puisque, malgré les efforts de tant d'hommes remarquables des deux parts, tant de préjugés les séparent encore. Quand les idées que ces deux peuples se forment l'un de l'autre ne sont pas absolument fausses, elles sont toujours en arrière de leur état présent au moins d'un demi-siècle. Un perpétuel anachronisme les sépare. Ils se poursuivent l'un l'autre, comme dans la course d'Atalante, sans s'atteindre jamais.

Par exemple, quel temps ne faudra-t-il pas pour que la France renonce à se représenter l'Allemagne comme un pays de contemplation et d'enthousiasme, un Éden livré aux poètes, et la nation entière comme la Belle au bois dormant! Cette image était vraie, il y a cinquante ans; elle a cessé de l'être. Mais cette première im-

pression, qui est due au livre de Mme de Staël, ne s'effacera pas si tôt. Elle alimentera pendant de longues années encore le génie des romanciers, des voyageurs, et même des philosophes.

De même, l'Allemagne (et j'entends par là la foule, non quelques hommes rares et supérieurs) ne comprend encore que la France du XVIIIe siècle. Jeune ou vieux, riche ou pauvre, un Français, quelle que soit son origine, sa province, sa condition, est nécessairement un Voltairien fluet, agile, mobile, le nez au vent, qui jure de par Helvétius et Marmontel, qui porte à ses souliers la poussière de la régence, et sur son front le sceau de la jeune année de 1770. Vous tous qui franchissez le Rhin, préparez-vous à jouer le rôle de votre trisaïeul; sinon, on vous l'imposera. Soyez gracieusement impie et religieusement encyclopédiste à la manière du baron d'Holbach, railleur, persifleur, comme vous le pourrez; c'est là votre caractère donné, et que l'on attend de vous.—« Je suis grave, dites-vous? Le siècle m'a changé. Je me suis fait avec l'âge profond, savant, croyant, pesant, comme l'Allemand aujourd'hui se fait vif. » —« Non, non, vous est-il répondu. Votre persiflage ne nous en imposera pas; votre gravité et votre religion sont des graces qui vous manquaient au siècle dernier. Vous jouez avec l'infini et la philosophie, comme votre aïeul avec Ninon de l'Enclos. » A présent quittez ce personnage si vous pouvez.

En vertu de la même observation, une femme française est nécessairement une poupée parée, choyée, gâtée, sans cœur, sans tête, sans ame, du reste un abîme de frivolité, et le centre de tous les déréglemens. Une jeune fille allemande, élevée dans les vrais principes, nourrit en secret le mépris le plus superbe pour une grande dame française, à qui le triple démon de la coquetterie, de la légèreté, et des amusemens de la régence, ne laisse pas une heure de répit pour une passion profonde et naturelle. C'est ainsi que les moines se figuraient toujours les soldats l'épée à la main.

On peut affirmer que ces deux ou trois points, bien et sagement développés, composent tout le fonds d'observation des trois quarts des écrivains qui se font, en Allemagne, les interprètes de la France.

Si, des circonstances générales des mœurs, on passe à cette matière bien autrement subtile des arts, de la poésie et des lettres en général, c'est là que la discordance est vraiment effroyable. L'es-

prit allemand et l'esprit français sont de nature si opposée, que presque toujours l'un exclut l'autre. L'art de les assimiler est si rare, qu'on peut dire qu'il n'existe pas. Chacun se défend avec acharnement des empiètemens de l'autre, comme s'ils se détruisaient mutuellement. De là, quels combats avant de s'accepter ! et, quand on veut les réunir, quelles colères et quels grincemens de dents ! On est venu à bout de faire accepter de la France quelques parties de la science allemande. Mais Dieu sait les ménagemens qu'on a dû observer, les aversions qu'on a dû braver, les luttes qu'on a dû soutenir, et je peux dire la vertu qu'il a fallu y mettre. Si la France n'eût été malade du scepticisme, comptez que jamais, dans son état normal, on ne lui eût fait accepter à elle, fille de Descartes et de Voltaire, l'amer breuvage des sibylles du Nord ; mais dans l'anéantissement qui suit le scepticisme, ce remède héroïque était indispensable.

L'Allemagne, de son côté, a exploré chacune des époques littéraires de l'histoire; la littérature française est la seule qu'elle n'a jamais bien ni comprise ni admise ; il y a comme une barre qui l'en sépare. Ses jugemens, si profonds sur tout le reste, sont puérils sur ce sujet, l'irritation y étant trop souvent mêlée. Goëthe est peut-être le seul qui resta supérieur à ces antipathies, et encore dans ses lettres à Zelter, on voit qu'il n'osait l'avouer.

On connaît dans le monde un critique doué d'une incroyable universalité d'esprit : il a tout vu, tout jugé, tout analysé, tout compris ; il s'est fait le contemporain des Romains et des Grecs. Que dis-je des Grecs? il l'est des Chaldéens, des Bactres, des Assyriens ; et s'il y a quelque chose au-delà, il y pénètre. Il écrit des ballades dans la langue du roi Porus, et Pétrarque signerait ses sonnets. Quoi de plus ? il est équitable, fin, modéré, délié ; il rend justice à Caldéron comme à Homère, à Shakspeare comme à Dante; il sait trouver le bien partout où il est; en outre, il l'aime sincèrement. Un seul point, dans l'histoire du genre humain le fâche et le déconcerte : il ne saurait s'en consoler ni le regarder en face. Que ne donnerait-il pas pour l'effacer d'un trait de plume ! Cette tache unique, dans un si beau tableau, c'est (devinez-vous ?) le siècle de Louis XIV. Malheureuse époque, qui gâte tout ce qui précède et tout ce qui suit. Sans elle, la poésie, l'éloquence, étaient victorieuses. Ne faites pas mention devant lui de ce temps calami-

teux pour les lettres; c'est le mal entré dans le monde; c'est le fléau qu'il reproche au Seigneur, lequel s'en repent assez lui-même. Que si, à tout hasard, vous y faites allusion, je vous avertis que cet homme de génie, d'un jugement si sain, si élevé, si calme, va entrer en une colère, dont vous n'aurez vu jusque-là aucun exemple; pas une opinion qui ne soit immodérée, pas un mot qui ne soit injurieux. — « Molière, dites-vous? Molière est plat. Bossuet est bourgeois; Montesquieu déclame; Corneille rabâche. Quant à Racine, il y a long-temps que sa place est marquée chez l'épicier. En trois mots comme en cent, voilà l'*esthétique* de la France. » Maintenant est-ce haine, violence, besoin de réaction ou esprit de parti, ou tout simplement difficulté de s'entendre? ou bien encore tout cela à la fois? qui pourrait le dire?

Sur les questions politique, même divergence, et plus grande encore, s'il est possible. Le démagogue allemand resté pur, qui n'a point forfait à ses principes, doit haine et mort à la France. Du moins, cet Annibal l'a juré en classe sur l'autel d'Hamilcar. En conséquence, il prêche sa croisade contre ce pays d'enfer. La vérité est qu'il ne l'a jamais vu, qu'il ne le verra jamais, qu'il n'en connaît ni la langue, ni les mœurs, ni les plus simples usages. Mais il sait que cette langue est un aspic empoisonné, que ce peuple est le réceptacle de tous les vices sans aucune vertu! Ce sont là ses principes. Le croyez-vous assez peu homme d'honneur pour en changer? Malheureusement les temps sont durs, la pureté des doctrines s'altère; il n'est qu'un trop grand nombre de faux frères, qui, ayant passé le Rhin et visité ce peuple, ont trouvé en lui quelques qualités approchantes de l'espèce humaine, et vont pervertissant ainsi les saines maximes. Le branle est donné, rien ne peut l'arrêter. Il ne reste qu'à se couvrir de cendre et à pleurer sur l'abomination entrée dans la Sion tudesque.

Ces utiles préjugés sont entretenus avec soin par la presse politique et littéraire. Les journaux allemands, auxquels ceux de France répondent rarement, s'exaltent dans leur solitude; ils s'élèvent peu à peu contre tout ce qui appartient à la France, hommes, choses, mœurs, à un ton d'injures, d'obscénités, de rage cynique dont je n'aurais jamais cru capable le chaste idiome de Charlotte et de Marguerite. Les plus populaires poussent le plus loin ce monologue de fureur. Rappelez-vous Arlequin s'excitant, dans un

héroïque soliloque, à la bataille contre son ennemi absent. Ce qui m'étonne, après cela, c'est qu'un honnête Souabe, bien et duement endoctriné, ose encore traverser la frontière et s'aventurer parmi nous, nation de Barbes-Bleues et d'Ogres épicuriens, qui sentons la chair fraîche d'une lieue, le tout par esprit de frivolité.

II.

Le fait qui s'accomplit aujourd'hui en Allemagne est la chute du spiritualisme. Cette Jérusalem céleste croule dans l'abîme; aucune main ne peut la retenir.

Tant que l'idéalisme et la poésie ont soutenu l'Allemagne, ils ont caché ou fait oublier le vide des institutions. Aujourd'hui il en est autrement; la vie publique et la vie privée sont dévoilées en même temps. Sous le manteau percé de la philosophie, on commence à remarquer d'étranges plaies. A mesure que l'enthousiasme s'éteint, bien des qualités aimables disparaissent, et, dans l'état, bien des misères sont mises à nu : dans les écoles un fatalisme inerte, au dehors la foi qui tombe, et qui ne se survit que dans les extrémités, à Berlin dans le piétisme protestant, à Munich dans le mysticisme catholique; une jurisprudence très savante, et une législation décrépite; dans les champs, la corvée et la dîme; des garanties nulle part, le privilége partout, l'intolérance religieuse poussée, en certains cas, jusqu'à la déraison (1); des tribunaux secrets; point de presse pour y suppléer; et au faîte de tout cela, une noblesse infatuée, et qui a besoin d'être châtiée. Aisément la simplicité devient grossièreté, la bonhomie rusticité, la résignation servilité. Quand l'esprit allemand n'est pas dans la nue, il rampe; il lui reste à apprendre à marcher.

La philosophie allemande se meurt : elle est morte après avoir, comme Saturne et la révolution française, dévoré ses enfans. Que sont devenus tant de systèmes qui se promettaient l'éternité, tant de solutions définitives du problème de l'univers? Cherchez ces systèmes au même endroit où sont chez nous la convention, l'empire, la restauration, et chacun des pouvoirs politiques qui se sont cou-

(1) Voyez le dernier décret du cabinet de Berlin, concernant les Juifs.

ronnés de leurs propres mains. Ressusciter Kant, Fichte, Schelling, Hegel, ou ressusciter l'assemblée constituante, ou la terreur, ou Napoléon ou Louis-le-Désiré, des deux parts même folie. Ces théories sont dans la même poussière où sont aujourdhui les évènemens d'où elles sont sorties. Un seul jour nous en sépare, mais ce jour est un siècle. Paix donc à ces morts glorieux! Quand même vous posséderiez la trompette du jugement dernier, vous ne pourriez les ranimer.

Ce n'est pas à dire pour cela que ce mouvement de l'intelligence doive rester sans résultat. Le panthéisme est partout au fond de la philosophie allemande comme l'égalité est partout au fond de la révolution française. Si ces deux principes viennent jamais à s'entendre, ils constitueront entre eux le monde nouveau.

On fait, de l'autre côté du Rhin, une grande accusation à la France de la mobilité et de l'inconstance de ses systèmes de gouvernement. Ne pourrait-on pas retourner cette accusation contre ceux de qui elle part, si de pareils griefs ne s'adressaient, avant tout, à l'esprit de l'humanité même? Que de fois l'Allemagne, dans ce même demi-siècle, n'a-t-elle pas changé de systèmes et d'enthousiasmes! que n'a-t-elle pas couronné dans ces dernières années! l'esprit et la matière, le pour et le contre, le moi et le non-moi, la liberté et la fatalité! Que de sermens solennels jurés à ces rois de la pensée, à Kant, à Fichte, à Schelling! chacun de ces sermens devait durer toujours. Ils n'ont pu tenir devant l'avènement d'un principe plus jeune et plus nouveau. Hegel vient de mourir, le puissant Hegel! sa cendre est encore chaude. Où sont ses disciples fidèles, ses croyans, ses apôtres? Il n'en a plus. Il renaîtrait aujourd'hui, qu'il importunerait ceux qui l'ont embaumé hier : il serait comme Épiménide après un sommeil d'un siècle, tant le mouvement qui emporte et vieillit les morts est, plus que jamais, rapide et inexorable. C'est maintenant qu'il faut chanter à table : « Les morts vont vite. »

De la même manière qu'en France la chute de tant d'administrations opposées a embarrassé la liberté d'une foule de lois, réglemens, décrets, ordonnances contradictoires; de même, en Allemagne, la chute de la philosophie a embarrassé l'intelligence d'une foule de formules de tous les régimes. Pour conserver quelque naturel au milieu de ces entraves, il faut une rare vivacité

d'esprit. Combien de gens se traînent encore sous ce vide fardeau, comme la tortue sous sa carapace! Combien je connais d'hommes qui, la plume à la main, sont incapables de demander à boire sans convoquer l'objectif et le subjectif! Il y a une frivolité propre à l'Allemagne; c'est celle qui marche toujours coiffée du bonnet de la scolastique.

On connaît un pays où un assez grand nombre de formules métaphysiques sont tombées dans le domaine commun, pour qu'en moins d'une heure d'un travail ordinaire, chacun puisse se flatter de convertir le fait le plus simple, la mouche qui vole, le chien qui jappe, l'enfant qui pleure, en un système d'abstraction vide et béant, dans lequel l'auteur s'évanouit et disparaît lui-même. Il y a des gens, des Français légers, qui préfèrent à ce bel art la roulette de Pascal.

La science allemande séduit d'abord par son caractère de grandeur et d'unité; mais si, en sortant de cet étonnement, vous l'étudiez davantage, vous trouvez tant de fois la chimère à la place de la réalité, la conjecture à la place de la certitude, que vous tombez dans une extrémité contraire : il vous semble que cet édifice si vanté va s'écrouler comme un rêve. Cette science est pareille à ces arcs-de-triomphe inachevés, dont on remplit les vides, en attendant, avec des toiles peintes, pour y donner à un prince une fête qui dure un jour. Le prince, ici, est l'esprit humain qui se prête gracieusement et modestement à la cérémonie.

Qui eût pensé que tout cet idéalisme dût aboutir aux mêmes résultats religieux que l'école de Voltaire? C'est pourtant, en grande partie, le mouvement de décomposition qui s'opère aujourd'hui. En effet, dans le temps où la philosophie de l'absolu *construisait* les empires passés sur le patron qu'elle s'était formé la veille, elle n'était pas si loin qu'il semble de la méthode de Voltaire, qui, lui aussi, expliquait Pharaon et Moïse par Louis XV et par son aumônier. Des deux côtés, c'était, au fond, la même erreur de perspective; et si Mahomet, encyclopédiste de la société d'Holbach, ne me convertit pas, je ne me laisse guère plus tenter par le Mahomet de la philosophie d'outre-Rhin, lequel poursuit le Concret et la Subjectivité sur son chameau dans le désert, et sous les tentes ambrées de l'Yemen.

Au moment où j'écris ces lignes, un livre, dont toute l'Allemagne

est préoccupée, vient de jeter une terrible lueur sur ces questions. C'est la *Vie de Jésus*, par le docteur Strauss. Ni l'originalité d'un écrivain éloquent, ni l'éclat d'un nom connu ne distinguent cet ouvrage, et pourtant un évènement politique n'eût pas plus sérieusement passionné les esprits. Ce livre est le résultat naturel et nécessaire de la méthode allemande. C'est par là qu'il doit éveiller, au plus haut degré, l'attention des étrangers. La méthode que Wolf et Niebuhr ont appliquée à Homère et à Tite-Live, l'auteur l'applique au christianisme; et, de la même manière qu'Homère et l'histoire romaine se sont évanouis comme fumée entre les mains des deux premiers, le Christ disparaît à son tour dans le travail du dernier; *opération critique*, disent à bon droit les théologiens. Les récits des quatre évangélistes ne sont plus qu'une suite d'allégories, de fables telles que celles d'Ésope et de La Fontaine, des contes et des chants populaires; en un mot, un *mythe*. Cette idée n'est pas entièrement nouvelle; mais l'autorité que le symbolisme allemand vient de lui donner, l'éclat et le retentissement qui la suivent, tout cela est nouveau. Le Christ, aussi, n'est plus qu'un songe, une épopée démocratique et mystique qui va rejoindre l'épopée grecque et l'épopée romaine. Lisez attentivement ces résultats, vous croirez, avec la différence d'une forme très savante, lire les questions sur les miracles par Voltaire. Ce qu'il y a de certain, c'est que si vous vous soumettez sans critique aux prémisses du symbolisme allemand, vous êtes poussé, de proche en proche, à ces même conséquences. Admettez que l'histoire romaine n'est qu'une suite de paraboles populaires, la même chose peut et doit se dire exactement des premiers temps du christianisme. Les évangélistes deviennent des rhapsodes, l'Evangile un poème en prose, et le catholicisme un rêve du genre humain, faisant sa halte dans le jardin des Oliviers.

Je sais bien qu'en Allemagne la *Christologie* a mille moyens de déguiser ces résultats. On détruit d'un trait de plume les cieux ouverts et l'assemblée des martyrs. On y substitue une formule d'école, et voilà l'abîme comblé. Si je considère avec effroi cet avenir privé de la foi des ancêtres; si mon cœur, abreuvé de mélancolie, se détourne avec désespoir de ces cieux qui restent vides, on me répond que tout va bien, que le prédicat du christianisme n'est pas un individu, mais une idée; que je puis toujours au pis-

aller adorer ce prédicat ; que seulement la forme s'est évanouie dans la substantialité ; que rien autre chose n'est changé. De bonne foi, qu'est-ce que tout ce galimathias pour remplacer un Dieu?

O grand, puissant, burlesque Protée, infernal Voltaire, que pensez-vous de cette chute, dans votre tombeau du Panthéon? Après tant de détours, de menaces, de dédains, voilà enfin la poétique Allemagne, la religieuse Allemagne qui tombe entre vos mains, et les griffes de Satan qui poussent aux pieds de l'ange Abbadona? N'est-ce pas vous qui ressuscitez sous cette forme nouvelle, et qui, pour mieux tromper le monde, revêtez comme votre tunique la blonde candeur de la science allemande? Où fuir? où se cacher? où se sauver? Il y avait un rossignol allemand qui chantait ses plus beaux chants dans la forêt Hercynienne. Les peuples étaient accourus et écoutaient sa voix enchantée. Ils sentaient, pendant qu'ils l'entendaient, rentrer dans leurs cœurs la foi qu'ils avaient perdue et la poésie des vieux jours. Un souffle divin les ranimait, et leur ame s'élançait sur les ailes de cet oiseau merveilleux pour parcourir les sphères mélodieuses! Mais voilà qu'un serpent à la gueule impure avait roulé ses anneaux au tronc d'un chêne du voisinage. Le rossignol l'aperçut; il fit silence, et soit peur, soit amour, soit un charme plus puissant que le sien, il tomba en voletant dans cette gueule béante; après quoi, le serpent darda sa langue, et prenant la parole, il dit : « Me connaissez-vous? Je me suis appelé tour à tour, dans l'Eden, Léviathan, Satan, Moloch; au moyen-âge, Hérésie, Jean Hus, Martin Luther; chez les Tudesques, Méphistophélès; chez les Welches, Voltaire. A présent, je me nomme comme vous tous : Scepticisme. » Les peuples l'ayant entendu se retirèrent et pleurèrent pendant trois jours.

L'influence de la révolution de 1830 n'a pas été en Allemagne aussi nulle qu'on le pense. Ce branle donné au monde a hâté le bouleversement des systèmes surannés. Le saint-simonisme lui-même a pénétré au sein du vieil idéalisme, et la réhabilitation de la matière n'a été nulle part prêchée avec plus d'avidité que par les frères et descendans du jeune Werther. L'école qui a pris un moment le nom de *Jeune Allemagne* n'a guère d'autre dogme que celui-là. Que de livres n'a-t-elle pas enfantés, qui ont eu un retentissement populaire, sans autre mérite évident que de réveiller

les sens endormis! Combien d'aphorismes tirés de *Candide* et du *Huron* passent aujourd'hui dans la poésie allemande pour des nouveautés prophétiques et sibyllines! Combien la matière, évoquée du néant en l'an 1832, n'a-t-elle pas paru, de l'autre côté du Rhin, chose merveilleuse, inouie, inénarrable! En sortant du long jeûne du spiritualisme, quel étonnement et quel cantique de joie! L'Allemagne cloîtrée quitte aujourd'hui le couvent comme Catherine de Bora. Cette nonne épouse à cette heure son Luther sous le nom de la matière et de l'épicuréisme.

L'univers est solennellement prévenu qu'après des travaux consciencieux, la *jeune Allemagne* a découvert l'an dernier l'existence des cinq sens de l'homme, lesquels avaient échappé jusqu'à présent à toutes les investigations. L'homme n'est point ce qu'il avait paru être jusqu'à présent, un esprit pur, invisible, intangible, impalpable; l'illusion sur ce point est pour jamais détruite. Cet être extraordinaire se trouve, au contraire, posséder deux pieds, deux mains, deux yeux, et même un corps, autant qu'il est permis d'en juger par les procédés de la science nouvelle. Avec ses mains, il saisit; avec ses pieds, il marche; avec ses yeux, il voit. Les changemens que cette découverte va apporter dans la civilisation, échappent encore au calcul. En attendant, il est convenable d'adorer ce nouveau dieu, révélé en chair et en os, et d'entonner l'hymne du corps. C'est là le résumé de toute la doctrine.

La poétique est nécessairement changée. Il ne s'agit plus pour l'artiste, selon le précepte d'Horace, de souffrir le froid et le chaud. Tout au contraire. Le poète qui cherche à captiver d'un coup le public tudesque procède par d'autres principes; les règles sur cela sont établies. Premièrement, il doit nourrir au fond de lui-même le mépris le plus souverain pour tout ce qui a nom idée, pensée, système, enthousiasme, religion, science. Son désabusement sur chacun de ces points doit, autant qu'il est possible, s'élever jusqu'à l'absolu. Secondement, celui qui par hasard sentirait innocemment son cœur battre dans son sein, est jugé par ce seul fait. Que ce sentimental Souabe retourne sans tarder à ses moutons. L'écrivain du XIXe siècle ne va plus avec Werther écouter le vent souffler dans les forêts mélodieuses. Il ne se penche pas non plus sur les abîmes pluvieux avec les anges de Jean-Paul. Sa muse aime le pot-au-feu et porte un parapluie. Cet intrépide

révolutionnaire se distingue au premier chef par son mépris pour son excellence Wolfgang de Goëthe, pour M. Frédéric de Schiller, et pour M. le conseiller Louis Tieck. Il lui est enjoint de passer, chaque jour, trois heures de contemplation devant l'une des Vénus de Titien à son choix. Quant aux chastes vierges de Raphaël et aux anges ascétiques du moyen-âge, la vue lui en est sévèrement et absolument interdite, sous peine de retomber dans le vieux péché d'idéalisme. Son éducation ainsi commencée, il peut tailler sa plume. Si à cela il ajoute quelques plaisanteries burlesqnes contre le Christ et sa mère, lesquelles il aura soin d'emprunter aux facéties de Voltaire, cette dernière nouveauté captive tout, entraîne tout. Il étonne, il frappe, il commande; en un mot, il est créateur, demi-dieu incarné. Que dis-je demi-dieu? de par le panthéisme, il est Dieu lui-même ou Jupiter-Scarabée. Quoi de plus? il est cité dans la *Gazette d'Augsbourg*, la véridique *Gazette d'Augsbourg!*

Cette petite guerre contre l'idéalisme s'est faite au nom et sous les auspices de la révolution française. Plus d'une fois, cette aimable croisade a été comparée à la sanglante majesté de la convention. Chacun se choisissait dans l'histoire de 93 un rôle à son gré. J'ai connu le Robespierre de cette gracieuse révolution. Je ne me souviens plus qui en était le Mirabeau ou le Napoléon; travestissemens innocens, s'il en fut, et qui auraient dû désarmer les puissances de la terre.

Tandis qu'en France et en Angleterre la chute de la vieille société a provoqué une poésie plaintive et désespérée, on s'étonne que cette même ruine s'annonce en Allemagne par la satire, par le ricanement, et par ce qu'on y appelle l'ironie de l'univers. C'est dans le pays le plus naturellement sérieux que la plainte prend le masque comique. Tous les rôles sont changés. Là où les poètes anglais et français pleurent et se lamentent, les jeunes poètes allemands commencent à se divertir et à banqueter. Pourquoi cela? Je n'en vois d'autre raison décisive que celle-ci : l'Allemagne n'a point encore connu les angoisses qui naissent d'une révolution véritable, ou elle les a oubliées. Il est permis de s'y jouer avec grace de la convention française comme des Nuées d'Aristophane. On y est presque aussi loin de la place Louis XVI que de la prison de l'Aréopage. Échafauds politiques, dictature populaire, guerres

civiles, ces choses-là sont fort sérieuses chez nous et en Angleterre, et les poètes allemands ont là-dessus une légèreté à laquelle nous autres Français nous ne pouvons plus atteindre. Les bouleversemens sociaux n'ont encore pour eux que le piquant de l'inconnu. Ils en sont à la gracieuse époque du *mondain* de la régence, ou des Cavaliers des Stuarts. Si jamais une révolution passe sur leurs têtes, alors nous verrons comment cette bande joyeuse la supportera.

Qui croirait, malgré cela, que les gouvernemens ont traité cette école comme une ligue de sanglans conspirateurs? Les coups d'état les plus violens ont été un moment réunis contre de mystiques épicuriens qui ne font après tout qu'exprimer les tendances de leur pays. Si l'Idéalisme se met sous la protection des gendarmes, il faudrait faire la même guerre à l'industrie, aux usines, aux fabriques, à l'enthousiasme pour les chemins de fer et pour les bateaux à vapeur, toutes choses qui annoncent de la même manière la chute du vieil esprit et l'occupation ardente de la matière. Mais c'est une ridicule contradiction de persécuter le système dans les poètes et de protéger dans le peuple l'application. Ce cri de l'Allemagne surannée ressemble à la plainte d'Arioste contre l'invention déloyale de l'arquebuse et de la poudre à canon. Les vieilles armes sont rouillées et impropres aux combats qui se préparent. Ni larmes ni regrets ne peuvent leur rendre l'éclat perdu. Sous la hache bourgeoise du XIXe siècle tombent également les forêts de l'Amérique et les fantastiques ombrages de l'Allemagne. Au lieu des chants des fées dans les forêts séculaires, le pic des pionniers qui tracent leur chemin rapide à des générations plus rapides, retentit du Danube au Rhin. Elfes immaculés, gnômes, sylphes spiritualistes, impalpables ondines, votre heure est venue; il en faut prendre son parti. La question des douanes a remplacé pour tous la question de l'impératif catégorique.

La nouvelle littérature, au-delà du Rhin, se donne beaucoup de peine pour contrefaire l'air dégagé, la légèreté et l'élégante débauche de la littérature du XVIIIe siècle; j'ajouterai même qu'elle y réussit. Les Romains n'avaient-ils pas dressé de petits éléphans à danser gracieusement sur la corde! Au milieu de cela, que devient l'imagination ainsi dépaysée? Tout se rapetisse : un génie lilliputien prend la place des conceptions transcendentales;

au lieu de l'épopée, l'épigramme; au lieu de l'infini, un atome. De la même manière que, pour échapper au matérialisme, la France s'est mise à l'école de l'Allemagne; celle-ci, pour échapper à l'idéalisme, entre à l'école de la France. Les nationalités ainsi travesties se mêlent et se confondent. Chaque peuple change de masque comme au carnaval de Venise.

Le poète qui a exprimé le dernier dans toute sa pureté le vieux génie de l'Allemagne (1) est Uhland; mais voilà près de vingt ans que ce poète se tait. Lui-même, il sent que l'ancienne muse se meurt, et qu'il n'est au pouvoir d'aucun homme de la ressusciter.

J'ai vu les saints anges de Klopstock et de Schiller conspués et raillés par un siècle nouveau; les esprits voilant leur face dans le ciel de l'Allemagne. J'ai vu les chastes images de Thécla, de Clara, de Marguerite, de Geneviève, qu'insultaient de grossières courtisanes, nées du cerveau grossier des poètes de nos jours. Le ricanement de l'orgie a pris la place des larmes saintes des esprits immortels, et des vices prétentieux se sont couronnés eux-mêmes de la couronne des vierges.

Le docteur Faust a quitté sa cellule, il a quitté ses livres et son creuset; il a rejeté loin de lui la tête de mort qui ajoutait à ses pensées enthousiastes le sérieux du tombeau. Le docteur s'est fait vif; il court au bal en chapeau brodé; il est galant, leste, musqué. Seulement avec son manteau de philosophe, il a oublié au logis son ame et son imagination. Quel magicien pourrait les lui rendre?

III.

En vain oppose-t-on que les symptômes indiqués plus haut vont cesser, qu'ils ont cessé déjà, que demain ou après-demain tout va rentrer dans l'ordre. C'est là l'illusion de tous les pouvoirs qui périssent. Inutilement aussi de nobles vieillards luttent-ils contre la pente du siècle. Le siècle leur échappe; une génération ennemie les remplace et les pousse au tombeau en les injuriant. Une fois entré dans le chemin du doute, aucun peuple ne retourne en arrière; et le génie de la dissolution est le plus inexorable de

(1) Ruckert s'est évidemment formé, en partie, sur les modèles orientaux.

tous. Aux optimistes de l'ancien régime philosophique, on peut redire aujourd'hui le mot de notre histoire : Sire, ce n'est point une émeute ; c'est une révolution.

La philosophie, du haut des cieux, ne tient, il est vrai, nul compte de ces changemens. Car rien n'égale son mépris pour les observations puisées dans l'étude des mœurs et de la société; elle ne connaît, elle ne veut connaître que les livres; hors de là, le monde finit pour elle. Cependant le sol se mine sous ses pas. Gauche et embarrassée lorsqu'elle veut sortir des bancs de l'école, quelle défense opposerait-elle aux coups de l'esprit populaire? Chaque jour, le grand Goliath de l'abstraction est atteint au front par la pierre des bergers.

Au reste, si l'idéalisme allemand périt, c'est par sa faute. Nous avons assez long-temps loué ses grandes qualités, pour ne point être embarrassés ici de nous expliquer sur ses défauts. Le premier reproche qu'il faut lui adresser, est le manque complet de sympathie, de charité, ou plutôt d'humanité, par où cette orgueilleuse science est bien loin de la science superficielle du XVIIIe siècle. L'indifférence entre le bien et le mal, entre le juste et l'injuste, entre la liberté et la tyrannie, est une marque de faiblesse autant qu'une marque de force. On peut bien soutenir pendant quelques années ces théorêmes forcés; mais tôt ou tard la conscience se réveille, et le bon sens du peuple fait justice, en un jour, des raisonnemens du sophiste. De cette indifférence, il est résulté que les questions les plus profondes ont surgi tout à coup sans que cette philosophie pût en fournir la moindre solution (1). Quelle réponse donnerait-elle aux énigmes sociales qui travaillent aujourd'hui le monde? Elle ignore même qu'elles aient été posées; elle a vécu sans entrailles au milieu des convulsions de l'histoire contemporaine. Où est le zèle de prosélytisme qui agitait et menait les encyclopédistes? La philosophie allemande ne connaît rien de sem-

(1) Cette question est mise en une pleine lumière par l'ouvrage qu'un écrivain remarquable à tant de titres, M. Barchou de Penhoën, vient de publier sur l'*Histoire de la Philosophie allemande*. La comparaison habilement ménagée que l'auteur établit entre les systèmes politiques et les systèmes métaphysiques éclaire également les uns et les autres. La métaphysique et la politique deviennent ainsi les personnifications visibles de l'Allemagne et de la France, et ces deux peuples s'expliquent mutuellement par leurs diversités mêmes.

blable. Elle n'a rien aimé; elle ne laissera point de regrets. Ensevelie dans ses formules, comme dans le cérémonial et dans l'étiquette des princes médiatisés, elle est étendue sur son lit de parade. Le pressentiment du lendemain lui a manqué jusqu'au bout. Tel possédait par elle l'absolue intelligence, et formulait, dans un calme majestueux, toutes les époques de l'histoire assyrienne et chaldéenne, qui est mort de stupéfaction et d'horreur à la vue du *Moniteur* du 29 juillet 1830.

La science où parut le plus clairement ce zèle d'abstraction indépendant de la réalité, est la jurisprudence; dans moins d'un demi-siècle, on sera étonné, lorsqu'un voyageur racontera ce qui suit : Sous le pôle boréal, se rencontrait, il y a trente ans, un pays où vingt mille plumes à la fois ne se lassaient, ni jour ni nuit, de commenter le Droit Fécial, Augural, Papyrien, Bysantin, Carlovingien, Gothique, Canon, Féodal, Coutumier; à côté de ces écrivains, d'une science infaillible, j'ai vu des juges dépendans, des tribunaux princiers, des procédures privilégiées, des jugemens secrets; de temps en temps un criminel passait traîné à l'échafaud; le lendemain on apprenait à la fois à table le crime et le châtiment de cet homme. Au reste, point de contrôle de l'opinion sur les jugemens; témoins, juges, accusateurs, accusés, tout étant enveloppé dans le même mystère. Ne croyez pas que de ces vingt mille plumes, une seule se laissât distraire par une si mince circonstance, et qu'une si étrange législation soulevât nulle part la moindre controverse. Il est vrai que pendant ce temps on avait retrouvé Gaius, commenté les Capitulaires, et ces commentaires étaient autant de chefs-d'œuvre. De plus on savait à merveille l'art d'être juste tel qu'il avait été pratiqué à Salente, un siècle avant Homère.

Les poètes eux-mêmes, ces consolateurs des peuples, ont trop souvent partagé cette incurie. Les correspondances posthumes qui ont été publiées dans ces dernières années, prouvent clairement que ce manque de charité et d'entrailles fut le caractère constant de Goethe. Son système de neutralité permanente dégénérait avec l'âge en manie. Je ne sache pas qu'aucun homme, non pas même Alexandre, fils d'Ammon, soit descendu au tombeau avec une satisfaction plus intime et plus immuable de sa propre divinité. Dans les lettres de Bettine de Brentano, on voit une jeune fille se con-

sumer d'amour pour Wolfgang Goethe, et son Excellence le ministre d'état de Weimar exploiter ce long désespoir pour en tirer quelques observations pathologiques, et une demi-douzaine de tercets. *Faciamus experimentum in corpore vili*, ce fut toujours sa devise. Amour, désespoir, patrie, terre et cieux, tout cela eut justement pour lui la valeur d'un sonnet régulier.

Commme en Allemagne, chaque chose se réduit promptement en système, on n'a pas manqué d'établir en forme de loi cette disposition épicurienne du grand poète. Pendant plusieurs années, il fut défendu, de par la critique, à tous poètes, prosateurs, orateurs et artistes, de garder aucun attachement humain, quelque nom qu'il pût prendre, désir, regret, espérance, héroïsme. Le dévouement à un principe, à une cause, à une croyance, fut surtout interdit au premier chef, sans exception ni empêchement quelconque. Par là, le devoir de l'écrivain se trouva réduit à l'immobilité du fakir. Celui-là fut réputé divin qui, assistant de loin à tous les dangers et s'abstenant de tous, diplomate olympien au milieu de la mêlée du bien et du mal, s'enfermait dans sa nue pour polir un tercet. On aurait pu, avec Orgon, dire de cet idéal de la critique :

> Il m'enseigne à n'avoir affection pour rien;
> De toutes amitiés il détache mon ame;
> Et je verrais mourir frère, enfans, mère et femme,
> Que je m'en soucierais autant que de cela.

Il faut convenir que ces maximes ne furent pas absolument celles des Eschyle, des Dante, des Camoëns, des Racine, des Molière, des Milton ni des Byron. Elles ne pouvaient naître que dans l'oisiveté des petites cours d'Allemagne et dans le fatalisme des écoles.

Un autre vice de ce fatalisme, c'est qu'à force de se confondre avec la Divinité, il arrive que l'humanité s'infatue jusqu'à la folie. En voici un exemple qui est devenu populaire. Suivant la doctrine de l'absolu, réduite à son expression la plus simple, Dieu sommeillait dans un rêve moitié végétal, moitié animal, depuis des milliards d'années; il ne donnait d'ailleurs pas le moindre signe de vie. Moïse et le Christ le tirèrent de cet engourdissement éternel. Mais il y retomba bien vite, et cette fois plus profondément que jamais. Les choses durèrent ainsi jusqu'à l'an 1804, avec quelque

mélange de rêves insignifians. Au commencement de cette même année, Dieu n'avait pas encore la moindre conscience de ce qu'il était ou pouvait être. Ce ne fut que vers le milieu de l'automne qu'il fit définitivement connaissance avec lui-même dans la personne et la conscience de M. le docteur Hegel. Cet épisode fort important dans la vie de Dieu se passa le 25 octobre, sur le chemin de Bayreuth, à trois heures et demie de l'après-dînée. Depuis ce moment l'Eternel se sentit vivre, et ne garda plus le moindre doute sur sa propre existence. Un peu plus tard, il fut nommé professeur ordinaire et directeur de l'Académie de Berlin. Alors aussi sa carrière fut assurée.

Tant que l'enthousiasme de la philosophie a survécu, ce panthéisme a été au fond très religieux et très fécond. En dépit des railleurs, il agrandit l'horizon de chaque chose. Mais ce même enthousiasme disparu, tout a changé. L'unité de doctrine une fois brisée, il y a des jurisconsultes, des philologues, des métaphysiciens, des théologiens, qui tous, s'abhorrant les uns les autres, marchent fort habilement dans des directions contraires. Il y a des savans et plus de science. La haine se substitue à l'amour, et l'anarchie à la fraternité. Les sectes se soulèvent et deviennent ennemies déclarées l'une de l'autre, l'école de Munich de l'école de Berlin, les supernaturalistes des rationalistes, les rationalistes des piétistes, les piétistes des mystiques, les mystiques des méthodistes, les méthodistes de tout le genre humain. Souvent ces haines systématiques cohabitent ensemble dans le même village et sous le même toit. A la place de l'héroïsme intellectuel se glissent de petites passions bourgeoises. L'abstraction devient métier, et l'infini, marchandise. Sous leurs titres de cour, chambellans, conseillers, conseillers intimes, conseillers très intimes, qui pourrait aujourd'hui reconnaître les philosophes candides du temps de Mme de Staël? Plutôt vous reconnaîtriez le volontaire de la république dans monseigneur le comte La Tulipe de Paul-Louis Courier. La science a fait comme la liberté; originale et créatrice sous la bure, routinière et paresseuse sous la livrée. On ne connaît point ailleurs cette féodalité fondée en classe sur le droit divin du rudiment et sur les dîmes et corvées du dictionnaire. D'ailleurs l'horreur de tout changement, et le goût que chacun a pour ses aises, maintiennent dans un grand nombre les préjugés les plus vul-

gaires. Si une assemblée politique était formée des membres des universités allemandes, on serait étonné des vues avares et personnelles qu'un tel corps laisserait paraître.

Dans l'isolement où vivent, en Allemagne, la plupart des savans quand leur propre enthousiasme ne les occupe plus, des amours-propres insondables se développent sous cette bonhomie blonde et candide. Chez nous, en France, la vanité est un sentiment frivole, et qui peut être distrait par intervalles. De l'autre côté du Rhin, l'absence de tout évènement politique permet à chacun de se contempler, s'il le veut, sans avoir jamais à tolérer la moindre comparaison avec le monde extérieur. Ainsi isolée, la vanité, si elle s'allume, devient une passion profonde, consciencieuse, religieuse, un culte de soi-même qui porte tous les caractères du fanatisme. Malheur à celui qui méconnaîtrait le dieu retiré sous la figure d'un conseiller intime de Cassel ou de Gotha!

Vous avez, sur le chemin d'Alep, trompé la foi d'un Arabe du désert. Sa vengeance est prête; il vous poursuit. Mais votre cheval va vite; le désert est franchi; votre salut est assuré. Vous avez contredit un savant d'outre-Rhin sur les poids et mesures du troisième Pharaon; vous lui avez montré qu'il s'abuse de la valeur d'un siècle, et que sa citation de Diodore est erronée; bien plus, la preuve a été publique, le déshonneur patent. N'espérez plus ni paix ni trève. Pour vous dérober à cette haine implacable, ni votre vaisseau ni votre cheval ne sont assez rapides. La mort même ne vous en défendra pas. Si vous lui échappez vivant, comptez qu'il barbouillera d'encre votre squelette.

Il reste à la science allemande une phase à parcourir, et un progrès à accomplir. Ce progrès consistera à se dépouiller des formules et à quitter la scolastique. Il faut que cette Minerve paresseuse descende de l'Empirée pour lutter avec le siècle, qu'elle éprouve sa force dans les questions où l'époque actuelle est plongée. Si au lieu d'une déesse, elle n'est qu'une faible femme, comme Clorinde, ses premiers coups la trahiront.

La conséquence générale de tout ce qui précède, c'est qu'à mesure que l'Allemagne s'éloignera du pur idéalisme, elle perdra de plus en plus son originalité au milieu de l'Europe. Ce que nous aimions en elle, c'était son esprit cosmopolite et impartial qui possédait le secret de toutes les formes, l'aspiration élevée de son génie,

et par-dessus tout, l'ascendant moral de ses croyances. Comment peut-elle aujourd'hui compter nous intéresser long-temps par le scepticisme et par la fatuité irréligieuse? Que peut-elle apprendre là-dessus à des gens qui possèdent Rabelais et Voltaire? Quoi qu'ils fassent, je défie ces lauréats du matérialisme d'égaler jamais leurs devanciers; et l'orgie où se convient les muses tudesques sera trouvée bien frugale après le banquet de Pantagruel et de Candide.

L'influence de l'Allemagne bientôt ne se distinguera plus du mouvement général du siècle. Dans ce chaos d'opinions, d'idées, de poésie, qui s'agite en chaque endroit de l'Europe, comment reconnaître l'élément que chaque peuple y fait entrer? Le spiritualisme du Nord, le matérialisme du Midi, l'égalité française, l'industrie anglaise, tendent à s'établir et à coexister partout à la fois: qui donnera à ce chaos en ferment la forme et la lumière?

Entraînés au changement avec une inexorable violence, les hommes n'ont aujourd'hui qu'une crainte, celle de se laisser devancer l'un par l'autre vers l'avenir. Imaginez de ce côté du Rhin le système le plus chimérique; demain, sur l'autre rive, il sera de beaucoup surpassé par cette peur unique que l'on aura d'être laissé en arrière. Le genre humain marche aujourd'hui à la façon d'une troupe de Bohémiens. Chacun pousse l'autre, afin d'arriver le premier au gîte. De discipline et d'autorité, il n'en est point.

Le monde est, à cette heure, possédé tout entier d'un ardent désir de conquérir par l'industrie la matière et la nature. Maintenant, le spiritualisme pur ayant succombé dans sa patrie en Allemagne, l'entraînement sera complet. Le dernier empêchement est levé. L'équilibre est rompu. Toutes les convoitises vont pencher d'un même côté. Philosophie, poésie, liberté, tout se tait dans l'attente de la soumission de la nature et de l'exploitation du globe. Dans un avenir lointain, quand cette victoire de l'homme sur les forces de la matière sera plus avancée, on sera étonné de lui trouver tant de bornes. L'homme, ce conquérant divin, ne pourra subjuguer tant de choses qu'à la fin un grain de sable, une fièvre quarte, une migraine ne reste le maître du triomphateur. Comme Alexandre, au milieu de sa Babylone sensuelle, il sera saisi d'un dégoût infini, et il ne trouvera pas moins de vide de ce côté qu'il n'en avait trouvé dans les espérances passées. L'éternelle dou-

leur, que l'on dit aujourd'hui endormie, se réveillera sur sa couche éternelle ; car cette matière divinisée toute seule, dont on fait tant de bruit, est une religion de serfs affamés et nouvellement déchaînés, non d'hommes libres et raisonnables.

L'humanité privée de Dieu s'adore aujourd'hui de la meilleure foi du monde. Combien cette infatuation durera-t-elle? Qui le sait? qui se soucie de le savoir? et qui voudrait le dire? Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce Dieu nouveau se réveillera un jour, après la fête, sur son autel, pauvre, nu, pleurant, gémissant, et Gros-Jean comme devant.

IV.

Entre la France et l'Allemagne, la seule question qui, après toutes les autres, restera long-temps pendante, est celle des *bords du Rhin*. Il est naturel que, des deux côtés, on y mette la même obstination ; de quelque manière que l'avenir la résolve, les poètes au moins conservent sur elle un droit qu'ils peuvent toujours revendiquer ; c'est ce que l'on a tenté de faire dans les stances suivantes par lesquelles nous terminerons cet aperçu, d'où nous avons cherché à éloigner tout souvenir irritant ou amer.

LES BORDS DU RHIN.

Il est une vallée où les biches vont boire
Au pied des châteaux-forts, où dans son cor d'ivoire
L'Écho fait retentir les jours qui ne sont plus ;
Les Sylphes diligens, dont notre âge se raille,
Les nains ensorcelés sous leur cotte de maille,
S'y suspendent encore aux balcons vermoulus.

Il est une vallée où la rose mystique
Croît encor sans culture, où sur la basilique
Parmi les verts tilleuls s'abaisse l'arc-en-ciel.
Tous les morts rejetés du souvenir des hommes,
Tous les espoirs chassés du désert où nous sommes,
S'abritent, les pieds nus, sous le gothique autel.

Il est un fleuve saint où navigue le cygne,
Où l'amandier en fleurs se marie à la vigne,
Où l'Ondine en son île attire le pêcheur.
L'ambre croît sur la rive; et dans les cathédrales
Les anges ont ployé leurs ailes colossales,
Ainsi que la cigogne au toit du laboureur.

Quand l'année achevée a fané sa couronne,
Et que le cœur se plaint aux brises de l'automne,
Dans la cuve du Rhin fermente un vin doré.
Nains! barbouillez de lie en vos coupes de pierre
Vos tudesques blasons! dans sa niche de lierre,
Chancelle des vieux temps le fantôme enivré.

Les femmes sont les sœurs des fleurs de la vallée.
De l'éternel amour la colombe envolée
Boit au bord de leur bouche et s'endort sur leur cœur.
Leur front pâle est baissé; blonde est leur chevelure;
Et comme un vieux guerrier que berce leur murmure,
Le fleuve à leurs fuseaux suspend son flot rêveur.

Comme le bruit du vent dans les feuilles d'automne,
Leur parler étranger dont l'oreille s'étonne,
Par degrés vous émeut d'un son plaintif et lent.
Au fond de tous leurs mots qu'un soupir entrecoupe,
Comme une perle au fond d'une sonore coupe,
Amour, amour, amour, retentit en tremblant.

Mais ce fleuve profond où navigue le cygne,
Cette vallée en fleurs que parfume la vigne,
Ces bois, cette prairie et ces bords sont à nous.
Ils sont à nous, amis, par le sang de nos pères,
Par la borne d'airain arrachée aux frontières,
Par le mot du serment de vingt rois à genoux.

Oui, ces monts sont à nous, notre ombre les domine;
Oui, ces fleurs sont à nous, nous en gardons l'épine;
Oui, ces champs sont à nous, nos morts y sont couchés.

Peuple, rappelle-toi, debout sur ce rivage,
Ainsi qu'un vendangeur qui revient de l'ouvrage,
Quand tu lavais ton front parmi ces joncs penchés.

Dans la voix de l'Écho ta voix résonne encore;
Les gnômes féodaux du drapeau tricolore
Vont aiguiser la lance, au bord des vieilles tours.
Pour toi plus d'une coupe, en ton nom promenée,
Quand les verroux sont clos, de houblon couronnée,
Se vide et se remplit des regrets des vieux jours.

Assis sur la montagne où s'amasse l'orage,
Ainsi qu'un bon pasteur qui garde un héritage,
Je suis des yeux ces flots moins vagabonds que moi.
Je respire en passant les roses qui fleurissent,
Je compte sur le cep les raisins qui mûrissent,
Et les petits chevreaux qui grandissent pour toi.

Cependant, à mes pieds, sous l'ombrage qui tremble,
Chevreaux, vignes, moissons et fleurs croissent ensemble.
Vieux murs, fleuves, forêts, tours, gothiques vitraux,
Barques de pélerins, chants des cloches bénies,
Pour les enchaîner tous aux mêmes harmonies,
Il ne faut que le chant des frêles chalumeaux.

Mais, si tu l'oubliais le fleuve de ta gloire,
Peuple au long avenir, à la courte mémoire,
Au lieu des chalumeaux, une trompe d'airain,
La nuit, le jour, semblable à celle de l'archange,
Jusqu'à ta sourde oreille où tout s'efface et change,
Immense, porterait l'immense écho du Rhin.

EDGAR QUINET.

THÉATRE-FRANÇAIS.

MARIE, OU LES TROIS ÉPOQUES.

Il n'est vraiment pas facile d'expliquer les caractères de cette comédie. Quoique les personnages soient en petit nombre, et que l'action dramatique soit très claire, ces personnages n'ont pourtant pas une physionomie bien distincte. Marie, sur qui repose tout le jeu de la pièce, signifie probablement, dans la pensée de Mme Ancelot, la destinée ordinaire des femmes, et cette idée, qui se présente d'elle-même, développée avec plus de largeur et de hardiesse, eût été digne de la scène. Mais telle que nous l'entrevoyons dans la comédie représentée au Théâtre-Français, telle que nous l'a montrée Mlle Mars, elle n'excite, avouons-le franchement, qu'un intérêt médiocre. Mme Ancelot a voulu dramatiser le sacrifice perpétuel imposé aux femmes du monde; elle a voulu nous enseigner à quel prix s'achète la paix domestique, mettre en regard les devoirs et les affections. Mais la complaisance la plus indulgente ne peut accepter, comme démontrée par la comédie nouvelle, la vérité que les spectateurs avaient entrevue dès les

premières scènes. Marie, par une destinée commune, est forcée de choisir entre son père et son amant, c'est-à-dire de sacrifier l'avenir et la fortune de son père à l'accomplissement de ses rêves, ou de réduire son père à la misère et au déshonneur en épousant son amant. Dans la société où nous vivons, l'argent est une chose de si haute importance, qu'il gouverne despotiquement la plupart des familles. Sans doute il serait permis de discuter la légitimité du sacrifice que Marie croit devoir s'imposer; sans doute, ayant à choisir entre un homme qu'elle n'aime pas, mais qui peut d'un mot relever le crédit de son père, et un homme qu'elle aime, mais qui n'a que le bonheur à lui offrir, Marie a le droit d'hésiter sans impiété. Puisque nos institutions ont fait du mariage un contrat indissoluble, le mariage est l'action la plus sérieuse de la vie, et il semble qu'un homme loyal, même pour relever son crédit, doit hésiter à sacrifier la vie entière de sa fille. Mais dans l'ordre des idées mondaines, le crédit d'une maison passe avant le bonheur, ou plutôt le crédit résume le bonheur. Quoique le père de Marie ait la faculté de reconstruire sur des bases nouvelles sa fortune ébranlée, tandis que sa fille, une fois engagée, ne pourra rêver qu'un bonheur coupable, cependant je conçois que Marie, entraînée par son imprévoyance, place dans sa force personnelle une confiance exagérée, foule aux pieds son amour, et donne sa main à l'homme qu'elle connaît à peine, pour sauver son père de la ruine. Cette abnégation, si douloureuse qu'elle soit, n'est pourtant qu'un évènement vulgaire, et pourrait expliquer la destinée d'un grand nombre de ménages. Mais pour qu'un pareil évènement réussît à nous intéresser, il faudrait que Marie témoignât par quelques paroles bien simples et bien vraies la faculté d'aimer et de souffrir. Or, dans la pièce de Mme Ancelot, Marie est plutôt aimable qu'aimante; elle a de la grace, de l'élégance, mais une sensibilité plus que tiède; elle parle de celui qu'elle aime en termes très convenables, mais elle ne semble pas émue et n'émeut personne. Son père et son amant la préoccupent tour à tour; mais ses espérances et ses angoisses sont pour elle un sujet de conversation, et ne paraissent pas un seul instant la dominer. Qu'arrive-t-il? c'est que Marie, en renonçant à son amant, nous semble accomplir une action presque indifférente; elle se résigne si vite et après une lutte si paisible, que l'oubli du bonheur perdu semble inévitable.

Une fois unie à l'homme qu'elle n'avait pas choisi, mais qu'elle a bien voulu accepter, Marie subira-t-elle la conséquence de son imprudent sacrifice? aura-t-elle à lutter entre celui qu'elle aime et celui dont elle porte le nom? Si elle se conduisait logiquement, elle ferait comprendre à son amant qu'elle doit renoncer à le voir; elle chercherait la paix dans l'absence; et si, par cette résolution courageuse, elle n'abolissait pas le danger, du moins elle rendrait plus rares les occasions de faillir; si elle succombait, elle n'aurait pas à se reprocher d'avoir volontairement multiplié les épreuves. Pour éloigner son amant, elle n'aurait qu'un mot à dire; elle pourrait exiger l'absence comme un témoignage d'affection, ou révéler le passé à son mari, et, certes, il est au moins singulier qu'elle ne prenne aucun de ces deux partis. Il est vrai que Marie, dans la pièce de Mme Ancelot, boude son amant à tout propos et force son mari à le prendre sous sa protection. Mais cette bouderie ne signifie rien, puisque Marie n'explique pas à M. Forestier les motifs de sa conduite. Le danger se perpétue et grandit de jour en jour. L'amant trouve dans l'ennui du ménage un auxiliaire puissant, et s'il ne séduit pas la femme de son ami, c'est qu'il ne veut pas profiter de l'occasion; car il est établi dans la maison sur un pied de familiarité qui lui permet de tout oser. Il connaît toutes les habitudes et tous les ridicules du mari; il sait à quelle heure il pourra se trouver seul avec la femme qu'il aime : ou il a pour elle un respect qui va jusqu'à l'adoration, ou bien son amour n'est qu'une simple occupation, et il prolonge à plaisir une lutte qui n'a pour lui rien de fatigant. Cette seconde partie de la destinée de Marie n'est ni plus animée, ni plus intéressante que la première, et cependant l'auteur aurait dû la traiter avec un soin plus sérieux; car, l'exposition une fois faite, le spectateur devient plus exigeant.

Devenue veuve, Marie peut librement disposer de sa main. Soit habileté, soit bonheur, elle a enchaîné la fidélité de son amant; elle le croit, du moins; elle se flatte d'être chérie comme au premier jour. Dix-sept ans se sont écoulés, et pourtant elle est pleine d'espérance et de sécurité. Elle ne consulte pas même son miroir pour s'assurer que ses yeux sauront encore exprimer la tendresse. Elle aime, donc elle est aimée. Sa clairvoyance ne va pas au-delà. Mais elle a dans sa fille une rivale terrible. Cécile a passé

deux mois à Bade avec une amie de sa mère, et pendant deux mois elle a vu chaque jour celui que sa mère se prépare à épouser. Marie ne soupçonne pas le malheur qui la menace, et rejette comme absurdes les avertissemens de son amie ; elle est sûre de celui qu'elle a choisi, elle ne veut rien entendre. Lorsqu'enfin l'évidence vient dessiller ses yeux, lorsque le doute n'est plus possible, Marie comprend qu'elle doit s'imposer un nouveau sacrifice. L'amant qu'elle avait abandonné pour relever la fortune de son père, à qui elle a résisté tant qu'a vécu son mari, il faut aujourd'hui qu'elle le perde sans retour, si elle ne veut pas fonder son bonheur sur le désespoir de sa fille. Certes, c'est là une cruelle souffrance, mais non pas celle que nous attendions. La lutte sur laquelle nous avions compté pouvait très bien se passer d'un nouvel acteur. Le mari et l'amant suffisaient à défrayer trois actes.

Le père de Marie, M. Serigny, est malheureusement un personnage très vulgaire. Nous avons beau croire à sa probité, nous suivons d'un œil indifférent les spéculations qu'il a entreprises. La tendresse verbeuse qu'il témoigne à sa fille, pourrait, sans injustice, passer pour de l'égoïsme, car il sait l'amour de Marie pour un jeune homme qu'il reçoit chez lui chaque jour ; il sait que la passion est égale des deux côtés, et il accepte, sans hésiter, le sacrifice que sa fille lui propose. Il ne cherche pas un seul instant à dompter l'adversité par lui-même ou avec le secours d'un ami désintéressé : il lui semble tout simple que sa fille se donne en remboursement, qu'elle livre sa vie entière à l'homme qu'elle n'aime pas, comme elle laisserait prendre hypothèque sur un bois ou une ferme. La tranquillité singulière avec laquelle M. Serigny souscrit au dévouement de sa fille imprime à tout ce rôle une physionomie presque odieuse. Comment concevoir un père sans sollicitude pour le bonheur et l'avenir de sa fille? Comment approuver un homme qui ne voit dans un serment irrévocable, dans un engagement indissoluble, qu'une action sans importance, à peine digne d'un remerciement? Si M. Serigny ne connaissait pas l'amour de sa fille pour Charles, je m'expliquerais facilement sa conduite ; mais il a lu dans le cœur de Marie, et, pour peu qu'il ait vécu dans le monde, il prévoit l'avenir que sa fille se prépare en épousant un homme qu'elle n'aime pas. Il sait à quelles conditions se

prononcent les sermens que la conscience ne ratifie pas. Il y a donc de sa part une double déloyauté; déloyauté envers sa fille, qu'il devrait éclairer sur les conséquences du sacrifice, déloyauté envers son gendre, qu'il trompe en ne lui révélant pas la vérité. N'eût-il à consulter que sa probité commerciale, il devrait hésiter avant de signer le contrat; car, en échange d'un capital nécessaire à l'honneur de son nom, il livre une femme qui, selon toute apparence, ne tiendra pas sa promesse, et qui, par conséquent, dans l'ordre des idées commerciales, fera de lui un banqueroutier. On me dira que de pareilles subtilités n'ont pas cours à la Bourse de Paris, je le crois volontiers; mais, dans ce cas, il conviendrait peut-être de ne pas mettre en scène les spéculateurs de la Bourse.

M. Forestier, le gendre de M. Serigny, a le même défaut que son beau-père, la vulgarité. Mais cependant il n'est pas aussi blâmable, car il ne trompe personne, et montre en toute occasion une crédulité inébranlable. Associé avec son beau-père dans plusieurs entreprises hasardeuses, placé mieux que personne pour connaître la situation réelle de M. Serigny, il lui ouvre sa bourse avec une confiance digne de l'âge d'or; il ne songe pas à se demander si Marie pourra l'aimer, ce qui semblerait naturel à un homme ordinaire. Mais M. Forestier est trop bien au courant des doctrines mondaines pour s'inquiéter d'une pareille question. Il est riche, il a dans sa caisse de quoi donner à sa femme un hôtel, un équipage et un château; que lui faut-il de plus pour compter sur l'amour de Marie? Dans son ménage, il se conduit avec un aveuglement miraculeux. Mais il est riche, et les parures qu'il prodigue à sa femme lui répondent de sa fidélité. Il reçoit chez lui un jeune homme que Marie connaissait avant de se marier. Il devrait surveiller avec une égale sollicitude les amitiés et les bouderies de sa femme. Mais il se laisse duper comme un oncle de comédie et prend au sérieux les paroles de Marie. Il va jusqu'à la gronder, et court au-devant du malheur qui le menace. Il prend Charles par la main, et le ramène vers sa femme avec une obstination vraiment exemplaire. Il se donne un mal infini pour obliger Marie à faillir. Toutefois, je lui pardonne de grand cœur les niaiseries sans nombre qu'il récite pour réconcilier Charles et Marie, car il a dans sa richesse un argument qui répond à tous les reproches. Il a passé sa vie à emplir sa caisse; il

ne rêve pas d'autre joie qu'un portefeuille bien garni. Comment soupçonnerait-il que sa femme au milieu du luxe dont il a pris soin de l'entourer, fêtée, complimentée, enviée chaque jour, regrette un bonheur où l'argent n'est pour rien? Ce serait exiger de sa part une clairvoyance impossible. La richesse, comme le vin et la gloire, tourne bien des têtes qui passent pour solides, et la confiance de M. Forestier est facile à vérifier partout et chaque jour. Mais ce type, bien que réel, se concilie difficilement avec la résistance de Marie; c'est pourquoi je pense que l'auteur aurait dû le concevoir moins simplement.

Charles, qui, dans la pièce de Mme Ancelot, semble d'abord appelé à jouer un rôle énergique et passionné, pâlit dès les premières scènes, ou plutôt n'a pas même la peine de pâlir, car il est dessiné avec une remarquable négligence. L'auteur a-t-il voulu concentrer tout l'intérêt sur la seule figure de Marie? et, pour donner à cette figure plus de grandeur et de pureté, s'est-il résolu à crayonner légèrement tous les autres personnages? Cette conjecture n'a rien d'invraisemblable. Mais le procédé n'est pas heureux, car tout en admettant la nécessité de placer dans l'ombre les acteurs du second plan, je ne puis consentir à voir le premier plan occupé tout entier par la seule figure de Marie. En donnant à son héroïne un père imprévoyant, un mari aveugle et un amant sans passion, Mme Ancelot n'a pas atteint le but qu'elle se proposait. Marie, ainsi placée, est-elle intelligible? Nous avons peine à comprendre son dévouement pour son père, qui le mérite si peu, son respect pour son mari, qui la défend si mal, et son affection pour Charles, qui l'aime d'un amour si tiède. Un mariage ne se conclut pas en vingt-quatre heures; entre la signature du contrat et le serment prononcé à l'autel, comment Charles ne trouve-t-il pas le temps de demander et d'obtenir une explication? Comment n'essaie-t-il pas d'ébranler la résolution de Marie? comment ne s'adresse-t-il pas à son rival pour l'éclairer, au père de celle qu'il aime pour l'effrayer sur l'avenir de sa fille? Assurément il est rare de rencontrer des passions impérissables; mais j'admets difficilement qu'une passion sincère, après avoir vécu dix-sept ans sans récompense, s'éteigne subitement et change d'objet. Un amour de six mois ou de six semaines se résout sans peine à l'inconstance; mais un amour qui a persévéré dix-sept ans dans

l'espérance et la fidélité doit tenir bon jusqu'au dernier moment. Le choix de Cécile ajoute encore à la singularité de l'inconstance. Charles peut aimer Cécile comme la fille de Marie ; mais s'il l'aime autrement, c'est qu'il n'a jamais été capable d'une passion sincère, c'est qu'il n'a vu dans Marie qu'une femme pareille à toutes les autres, et que son affection devait disparaître devant la première ride. Dans ce cas, Charles ne mérite pas même un regret.

Cécile, bien qu'elle ne paraisse qu'au troisième acte, mériterait cependant d'être indiquée moins sommairement. Telle que nous la voyons dans la pièce de Mme Ancelot, c'est un personnage dont la physionomie n'a rien d'attrayant ni de nouveau. Nous ne savons pas si elle a quitté sa mère, si elle a été élevée loin d'elle. N'a-t-elle jamais vu Charles avant de le rencontrer aux eaux de Bade? Si elle l'a vu familièrement établi dans sa famille, et nous sommes autorisés à le croire, comment n'a-t-elle pas deviné la passion de sa mère? Comment a-t-elle fait pour lui cacher son amour naissant? La rivalité de la mère et de la fille, pour intéresser le spectateur, a besoin d'être naturelle. Or, Charles, cédant aux instances de M. Forestier, non-seulement vient chez lui tous les jours, mais joue le rôle de médiateur dans les querelles du ménage, ce qui est, à mon avis, un rôle parfaitement ridicule. Ce rôle suppose chez celui qui le remplit un crédit fondé sur une longue intimité. Par quelle combinaison imprévue de circonstances Cécile ignore-t-elle la passion de sa mère? L'auteur n'en dit rien, et nous réduit aux conjectures. Sans doute cette ignorance n'est pas impossible, mais je voudrais la voir motivée. L'avouerai-je? quoique le cœur se résigne difficilement à vieillir, les années qui séparent Cécile et Marie donnent à leur rivalité un caractère prosaïque. Cécile est si jeune, et sa mère si près de ne plus l'être, que nous ne consentons pas volontiers à les voir toutes deux éprises du même homme. Il nous semble ou que Cécile débute bien tôt, ou que Marie persévère bien long-temps. Il y a, dans le rapprochement de ces deux âges si différens, quelque chose qui nous blesse. L'image de la passion s'efface et disparaît devant l'ardeur impérieuse des sens. Nous n'excusons pas Charles, mais nous le comprenons trop bien. Si Marie était seule à l'aimer, son amour nous paraîtrait légitime. Rivale de Cécile, Marie a dix-sept ans de plus et nous semble presque insensée dans son acharnement. Je suis

sûr que toutes les femmes apercevront la tache que je signale; je ne cède pas au désir de blâmer, mais au besoin de montrer pourquoi Cécile, qui par elle-même n'intéresse pas, diminue l'intérêt inspiré par Marie.

Mme d'Herbigny et Melcourt sont deux figures de remplissage, et ne servent à rien. Les figures de cette sorte sont très communes dans les salons de Paris, mais je ne vois pas pourquoi elles paraîtraient sur la scène, surtout quand il s'agit de peindre l'intérieur d'une famille. Mme d'Herbigny est une coquette, amoureuse, avant tout, de son repos, curieuse par oisiveté, bavarde sans envie, indiscrète plutôt que médisante, prête à obliger pourvu qu'elle puisse le faire sans trop se déranger, meilleure que sa réputation, incapable de dévouement, mais incapable en même temps d'une perfidie qui troublerait son indolence, inoffensive par égoïsme, mais à peu près inutile en amitié. Je comprendrais très bien que Mme Forestier invitât Mme d'Herbigny à ses soirées pour s'amuser de son babil; mais je m'explique difficilement qu'elle l'admette dans son intimité, car si elle a pour Charles une passion véritable, elle doit chaque jour être blessée par la frivolité d'un pareil caractère. Les femmes passionnées ne se lient pas volontiers avec les femmes coquettes, elles les reçoivent, mais ne les consultent pas.

Melcourt est un fat taillé sur le patron ordinaire. Il a vingt-quatre heures à dépenser par jour, et, pour tromper l'ennui, pour se distraire de son oisiveté, il se fait le confident, le conseiller officieux de toutes les femmes, qui se moqueraient de lui s'il tentait de les aimer, de tous les hommes avec lesquels il ne peut entrer en rivalité. Si l'auteur eût saisi le côté comique de ce caractère, je pense qu'il eût réussi à le faire passer pour nouveau. Mais le personnage de Melcourt n'égaie pas un seul instant la pièce. Il entre, il sort, il cause, il se tait, sans que le spectateur s'émeuve de sa parole ou s'inquiète de son silence. Melcourt se charge de parler à M. Forestier, et d'arranger les affaires de M. Serigny, sans que nous sachions pourquoi M. Serigny se confie à lui, pourquoi M. Forestier se rend à ses instances. Plus tard, il presse l'amant de Marie de questions indiscrètes, sans que nous devinions pourquoi il se croit autorisé à commettre une pareille impertinence. Chacun, dans la pièce, le prend au sérieux; et Melcourt ne serait

acceptable que par le côté ridicule. Pour ma part, je l'avoue, je supprimerais avec plaisir Mme d'Herbigny et Melcourt, et je pense que la pièce, débarrassée de ces deux personnages, ne marcherait pas plus mal.

Que dire de Fanny? Pourquoi cette jeune fille, qui, au premier acte, parle de son amour pour Julien, renonce-t-elle subitement au mariage qu'elle espérait? Dans quelle intention l'auteur a-t-il dessiné ce personnage? A-t-il voulu montrer le danger de l'exemple, et l'inconstance de Fanny s'explique-t-elle par la conduite de Marie? Peut-être; dans tous les cas, cette explication n'est pas évidente. Mais Fanny est plus qu'inutile, elle nuit à l'intérêt de la pièce, car elle avilit M. Forestier. Si elle ne ment pas, et nous avons lieu de croire qu'elle dit vrai, M. Forestier a voulu faire de Fanny sa maîtresse : il a voulu oublier, dans une intrigue d'antichambre, les bouderies et la tristesse de sa femme. Le personnage du mari était déjà bien assez plat par lui-même, sans avoir besoin d'une pareille atteinte. Quoique je répugne à voir les valets et les femmes de chambre intervenir dans les drames de famille, j'aurais consenti à ce que Fanny prît parti pour ou contre Marie, plutôt que de la voir convoitée par M. Forestier. Cet épisode ne hâte ni ne ralentit la pièce, mais excite chez Marie un dégoût bien naturel, et achève de perdre M. Forestier dans l'esprit du spectateur. Comment souhaiter une femme fidèle à celui qui veut séduire sa servante? Mme Forestier fût-elle coquette et inconstante au premier chef, trompât-elle son mari avec une effronterie sans exemple, en vérité, nous ne saurions le plaindre, car il a pris soin d'avance de nous rassurer. Quoi qu'il arrive, il se consolera facilement. Si sa femme lui manque, il trouvera dans sa maîtresse un dédommagement à ses chagrins; et, comme il n'est pas difficile dans le choix de ses amours, il n'a pas même à redouter l'infidélité de Fanny. Peut-être Mme Ancelot n'avait-elle pas prévu la portée de ce rôle; mais je crois qu'il serait difficile de l'amnistier. Voulait-elle accumuler sur la tête de Marie tous les malheurs à la fois, pour que rien ne manquât à la grandeur de son martyre? Si elle avait créé Fanny dans cette pieuse pensée, je la plaindrais sincèrement; car un tel personnage, loin d'ajouter au relief de l'héroïne, ne peut que souiller l'air que Marie respire.

Avec ces personnages, que je suis loin d'admirer, Mme Ancelot

a su construire une pièce blâmable sans doute sous bien des rapports, mais qui a été sincèrement applaudie, et qui plusieurs fois a mérité de l'être. La pièce est triple, et c'est là, selon moi, son plus grand défaut. Depuis que la mémoire et l'imagination sont nettement distinguées l'une de l'autre, la biographie et la poésie sont distinguées avec la même précision et séparées par un immense intervalle. Je pense qu'il y a dans la pièce de Mme Ancelot l'étoffe de trois pièces, et que chacune de ces trois pièces aurait beaucoup gagné à se développer d'une façon indépendante. Le triple sacrifice dont se compose le martyre de Marie, car c'est un véritable martyre, oblige l'auteur à une triple exposition, et cette nécessité, quoique franchement acceptée, a de graves inconvéniens. L'action, qui recommence d'acte en acte, à plusieurs années d'intervalle, obligée de s'expliquer au moment où elle devrait se continuer sans interruption, languit inévitablement, et le dialogue le plus rapide ne saurait déguiser cet embarras. L'un des trois sacrifices auxquels nous assistons suffirait amplement à défrayer toute la soirée; et l'art dramatique, circonscrit dans le champ d'une action unique, serait forcé de chercher dans cette action toutes les richesses qu'elle renferme. En essayant d'embrasser la biographie entière d'une femme, Mme Ancelot s'est interdit les développemens, sans lesquels il n'y a pas de poésie sérieuse : les trois actions se nuisent mutuellement, au lieu de s'étayer. Le dévouement de la fille à son père nous étonne encore plus qu'il ne nous émeut. Pourquoi? C'est que la lutte entre l'amour et le devoir s'achève trop vite, ou plutôt n'a pas le temps de se montrer. A peine Marie a-t-elle compris qu'il s'agit de choisir entre son amant et son père, qu'elle se décide et tranche la difficulté. Cette rapide résolution peut s'autoriser d'exemples nombreux. Le dévouement croirait se profaner en hésitant. A la bonne heure! Mais nous n'allons pas au théâtre pour voir la réalité réduite à elle-même. Nous exigeons du poète quelque chose de supérieur à la réalité; nous voulons qu'il nous initie à tous les motifs qui gouvernent ses personnages; et pour accomplir cette tâche, trois heures ne sont pas trop. Si nous avions vu, et nous avions le droit de l'espérer, le père, la fille et l'amant aux prises avec la passion et la fortune, chacun des trois nous eût semblé plus grand, parce que chacun des trois eût été humainement plus complet. Plus amoureuse et plus aimée de Charles, plus

sûre du bonheur qu'elle avait rêvé, Marie, en renonçant à Charles, nous eût émus plus profondément. M. Serigny, en mesurant le sacrifice que sa fille vient lui offrir, en comparant le malheur consommé et le malheur qu'il prépare, eût excité chez nous une compassion indulgente; et tout en cédant à son égoïsme, tout en acceptant pour gendre l'homme que sa fille n'a jamais aimé et n'aimera jamais, il aurait échappé à nos reproches. Mais dans la pièce de Mme Ancelot il se laisse faire avec une telle indolence, il a l'air de trouver si simple et si facile le mariage de sa fille avec M. Forestier, que nous sommes tentés de lui demander s'il a jamais chéri sa fille. En voyant la promptitude avec laquelle il signe ce contrat désastreux, nous lui souhaiterions volontiers une nouvelle et irréparable banqueroute. Le reproche que j'énonce pourra sembler exagéré, mais je persiste à croire que bien des spectateurs partagent mon opinion et reconnaîtront dans mes paroles l'image de leur pensée. Charles, pour demeurer fidèle à son rôle d'amant, ne doit pas se contenter d'un mot prononcé par Marie. Il a beau l'entendre affirmer qu'elle s'unit volontairement à M. Forestier, il doit provoquer une explication; Marie, lors même qu'elle serait décidée à ne pas revenir sur sa parole, ne pourra lui cacher la douleur qu'elle éprouve. Charles, sûr d'être encore aimé, luttera de toutes ses forces pour retenir le bonheur qui lui échappe. Il échouera contre la résistance de Marie; mais du moins il obéira jusqu'au dernier moment à la passion qui l'anime. Il sera vaincu sans sortir de son rôle. Certes, si Mme Ancelot eût consenti à développer selon ces conditions les trois personnages qui se partagent le premier acte, elle eût compris bien vite qu'il y avait, dans l'union de Marie et de M. Forestier, une pièce entière, et qu'elle devait concentrer toute son attention sur cette pièce, si simple et si vulgaire en apparence, mais pourtant digne de l'art dramatique.

Ce que je dis du premier acte, c'est-à-dire de la première pièce, je pourrais le dire avec une égale justice des deux autres actes, c'est-à-dire des deux autres pièces, car chacune des trois actions mérite les mêmes reproches. Placée entre son amant et son mari, l'héroïne commence une lutte nouvelle. Mais cette lutte, comme la première, voudrait de nombreux développemens, et ces développemens ne sont pas possibles dans le cadre adopté par l'auteur. La seconde action, plus vulgaire que la première, ne

pouvait se renouveler que par l'analyse des sentimens. Nous avons tant vu de femmes partagées entre la passion et le devoir; ce thême éternel a été si souvent et si habilement traité, qu'il ne peut guère nous intéresser, si l'auteur le réduit aux mesquines proportions que Mme Ancelot a choisies. Je ne blâme pas le sujet, je suis loin de le croire usé; je pense au contraire que cette lutte, aussi vieille que la société, ne finira qu'avec elle. Quelles que soient les institutions qui régiront les âges futurs, il y aura toujours des promesses imprudentes et des passions impérieuses; il n'y aura jamais moyen de concilier le devoir avec l'indépendance illimitée. Quoi que fassent les hommes, la souffrance sera toujours inévitable. Mais nous aurions voulu voir la souffrance expliquée, commentée par la plume d'une femme; c'eût été pour nous une étude curieuse et peut-être nouvelle en beaucoup de points. Mme Forestier, malgré la présence de Charles, se résigne si facilement à l'accomplissement de son devoir, et cache si bien les combats de sa conscience, que la passion semble avoir disparu. Quoiqu'elle parle de son amour, nous la plaignons à peine. La seconde pièce est aussi loin que la première des conditions de l'art dramatique.

La troisième action, la lutte de la mère et de la fille, traitée par une femme, aurait excité, j'en suis sûr, plus d'intérêt encore que la seconde. Si nous avions assisté aux conversations de Cécile et de Marie, si nous avions pu apercevoir les premiers doutes, les premières inquiétudes qui s'éveillent dans le cœur de Marie, notre sympathie eût été enchaînée au drame de Mme Ancelot. Dans la pièce représentée mardi, Marie apprend par Mme d'Herbigny l'infidélité de Charles; avec un entêtement difficile à comprendre, elle refuse de s'éclairer, elle ne questionne pas celle qui veut la détromper; et plus tard, quand elle découvre la passion de Cécile, c'est en présence de Charles. Si Charles n'arrivait pas, Cécile garderait son secret. Cécile absente, peut-être Charles hésiterait-il à révéler son infidélité, c'est-à-dire que cette troisième pièce est plutôt conduite par les évènemens que par les personnages, ce qui s'accorde très bien avec la biographie, mais très mal avec l'art dramatique. Ainsi, Mme Ancelot nous a donné le programme de trois pièces, et ce programme a été applaudi.

Le succès obtenu par la comédie de Mme Ancelot ne doit pas

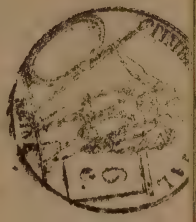

nous étonner, car il y a, dans cet ouvrage, plusieurs qualités recommandables. Le style n'est pas d'une grande pureté, mais le dialogue est souvent spirituel, et l'auteur a trouvé moyen de présenter, sous une forme neuve et concise, des idées qui, depuis long-temps, sont habituées à l'indifférence. Quelquefois il a trouvé des idées tout-à-fait nouvelles, et qui révèlent chez lui un remarquable talent d'analyse : c'est plus qu'il ne faut pour justifier les applaudissemens. Toutefois, je croirais manquer aux devoirs de la critique si je ne présentais pas quelques réflexions sur le style de cette pièce. Ou je m'abuse étrangement, ou Mme Ancelot doit avoir lu et relu bien souvent le répertoire de Marivaux. Pour tout homme familiarisé avec *les Fausses Confidences*, il est évident que l'auteur de *Marie* a vécu dans l'intimité d'Araminte. Puisque *Marie* est le début de Mme Ancelot, je serais trop sévère en exigeant d'elle un style inventé, et ce n'est pas sur l'imitation envisagée absolument que je veux la chicaner. Mais je pense qu'elle eût bien fait de choisir un autre modèle, et voici pourquoi. Le style de Marivaux convient aux pièces de Marivaux, mais ne peut convenir aux pièces conçues dans un système qui n'est pas le sien. Or, *Marie* n'est assurément pas de la même famille que *les Fausses Confidences*. Marivaux s'est occupé souvent, et avec succès, de l'analyse du cœur, et surtout de la peinture des demi-sentimens; il ne s'est jamais occupé de dévouement, parce que le dévouement ne saurait que devenir dans le monde de Marivaux. *Marie*, sans être une pièce dogmatique, et je remercie Mme Ancelot de n'avoir pas voulu nous moraliser, *Marie* est une pièce sérieuse, écrite pour un monde sérieux. Aussi, lorsque l'héroïne de Mme Ancelot s'exprime dans le langage d'Araminte, il nous semble qu'elle parle un idiome étranger. Nous nous demandons pourquoi cette femme si simple et si bonne s'amuse à aiguiser l'épigramme, à broder ses pensées de mots ingénieux, à rédiger des sentences, au lieu de dire clairement et sans apprêt ce qu'elle a dans le cœur. Le parterre et les loges ne sont peut-être pas du même avis que nous, car chacune des sentences récitées par Marie a été saluée avec empressement. Toutefois, en combattant l'avis général, nous croyons soutenir la cause de la vérité. Mme Ancelot craignait-elle que le sujet de sa pièce parût trop simple et ne rencontrât que l'inattention chez la majorité des

spectateurs? S'est-elle résignée au style spirituel, tout en protestant contre le mauvais goût de son auditoire? Je ne sais, mais cette conjecture n'a rien de téméraire. Pour ma part, je l'avoue, j'eusse mieux aimé entendre un langage en harmonie avec les sentimens de l'héroïne. Le premier jour peut-être les applaudissemens n'auraient pas été aussi nombreux; nèanmoins le succès, quoique moins prompt, eût été plus sûr. Comme les comédies intéressantes ne menacent pas d'envahir la scène, le public serait revenu entendre *Marie*, et se fût prêté de bonne grace à la simplicité des pensées et du style.

Tout en reconnaissant le mérite humain de cette pièce, nous sommes loin de nous abuser sur la portée de l'ouvrage. Une douzaine de comédies pareilles ne changeraient en rien l'état de l'art dramatique. Si nous voulions remonter à la cause première des applaudissemens, ce n'est pas à l'admiration qu'il faudrait rapporter le succès de *Marie*, mais bien au souvenir des pièces furibondes et fausses qui, depuis sept ou huit ans, essaient de remplacer l'émotion par la curiosité. Le triomphe de Mme Ancelot, car sans doute ses amis parleront de son triomphe, n'est pas un triomphe littéraire, et l'auteur sera le premier à le comprendre. Nous avons vu tant de tragédies menteuses, tant de héros sans cœur, et qui n'appartenaient à l'humanité que par le casque et la cuirasse, nous sommes si las d'assister à la violation de l'histoire et de la raison, que les pièces de la famille de *Marie* sont pour nous une halte salutaire et presque joyeuse. Le vin que nous buvons ne vient ni de Chypre ni de Malvoisie; mais le vin sans nom que nous avons bu nous a si bien brûlé le gosier, que nous dirions volontiers merci pour un verre d'eau. En nous exprimant avec cette franchise, nous ne voulons pas nier absolument la valeur de *Marie;* notre intention est seulement d'expliquer l'origine des applaudissemens que nous avons entendus. Si les spectateurs avaient le temps de se consulter et d'analyser les impressions qu'ils éprouvent, ils verraient que leur mémoire est de moitié dans leur plaisir.

Mme Ancelot, en écrivant sa comédie, n'a sans doute pas songé à tenter une réaction; nous sommes loin de lui prêter cette pensée ambitieuse. Volontaire ou involontaire cependant, la réaction est réelle. Je ne pense pas que *Marie* arrête les progrès du drame pit-

toresque et physiologique; l'héroïne de Mme Ancelot n'est pas de force à lutter contre un pareil adversaire. Si le drame, qui se donne pour le petit-fils de Shakspeare, et qui n'a dans son blason qu'un poignard et des cantharides, n'avait pas infligé aux spectateurs ses interminables tirades, nous aurions laissé passer *Marie* sans l'applaudir, et peut-être sans l'écouter. Il y a cependant dans le succès de cette pièce une leçon que nous ne devons pas négliger. Puisque la comédie de Mme Ancelot, réduite aux proportions d'un spirituel récit, a trouvé tant d'indulgence et d'attention, n'est-il pas raisonnable d'espérer qu'une pièce conçue selon les mêmes conditions, c'est-à-dire selon la vérité, mais construite plus hardiment, développée sur une base plus large, obtiendrait un succès glorieux et durable? Puisque le cœur d'une femme, étudié superficiellement, a conquis le silence et les applaudissemens, n'est-il pas certain qu'un sujet de même nature, traité plus franchement, et dont tous les élémens seraient mis en lumière, plongerait dans un oubli équitable toutes les inventions qui se donnent pour sœurs d'Hamlet et de Desdémone? Mme Ancelot ne nous a montré qu'une face de la réalité, une face étroite et à peine éclairée; si la poésie persévérante et studieuse se décidait à marcher dans la voie humaine, et à fouler aux pieds tout le bagage inutile et sonore qui s'est appelé depuis dix ans couleur historique, n'aurions-nous pas le droit d'attendre un théâtre vraiment nouveau, c'est-à-dire vivant par lui-même, sans le secours du décorateur et du machiniste? On nous reprochera peut-être de chercher un monde dans une goutte d'eau; nous écouterons la réprimande sans essayer de la réfuter. Nous avons toujours pensé que la critique, réduite à enregistrer le procès-verbal d'une représentation, ne mérite pas le nom de critique. Nous pouvons nous tromper, et nous ne donnerons jamais notre avis comme infaillible; seulement, en toute occasion, nous tâcherons de nous élever au-dessus du rôle de greffier. Nous ne sommes pas sûr de dire la vérité, mais nous disons du moins ce qui nous paraît être la vérité.

Mlle Mars, dans le rôle de Marie, a fait tout ce qu'elle pouvait faire. Quoique le rôle fût écrit pour elle, quoique l'auteur eût compté sur l'actrice pour compléter sa pensée, nous sommes forcé de reconnaître que l'actrice et le rôle sont en contradiction. Personne plus que moi ne rend justice au talent de Mlle Mars; j'ad-

mire très sincèrement la grace parfaite qu'elle montre sous les traits d'Araminte et de Sylvia. Je ne crois pas qu'il soit possible de jouer Célimène avec plus de finesse et de vérité. J'admettrai volontiers que Mlle Mars est une comédienne consommée, familiarisée depuis long-temps avec toutes les ressources de son art; mais, si habile qu'elle soit, je suis loin de la croire appelée à jouer tous les rôles. Son talent se distingue par la pureté plutôt que par la souplesse. Elle traduit merveilleusement les ruses de la coquetterie; elle sait congédier un amant importun avec un dédain inimitable, écarter un fâcheux avec une impertinence pleine de politesse. Elle sait trouver dans une phrase des effets inattendus, des intentions que l'auteur ne soupçonnait pas; elle accentue chaque mot avec une justesse exquise. Chacun des rôles de son répertoire est pour elle l'occasion d'études sérieuses, et ces études ne sont jamais vaines. Mais le répertoire de Mlle Mars n'est pas universel. Cela est si vrai, si évident pour elle-même, qu'elle joue Elmire moins souvent qu'Araminte et Sylvia, et qu'elle touche à Sedaine avec ménagement. Quoiqu'elle soit applaudie dans le rôle de Victorine, cependant elle se sent plus libre dans *les Jeux de l'Amour et du Hasard* que dans le *Philosophe sans le savoir*. Ce qu'elle aime, ce qu'elle comprend avec une supériorité remarquable, c'est l'analyse de la passion plutôt que la passion elle-même. Elle n'atteint ni la gaieté ni l'enthousiasme; la comédie qui veut le rire d'entrailles, le drame qui commande les larmes, défient le talent de Mlle Mars. Il y aurait de l'injustice à lui demander l'universalité; elle a pris soin de se renfermer dans le cercle de ses facultés, et sa clairvoyance mérite des remerciemens. Elle est parfaite dans les attributions spéciales de son talent; dans le domaine qu'elle possède, et que personne ne songe à lui disputer, elle est de force à fatiguer la louange, à épuiser toutes les formules du panégyrique. Mais si elle sort de son domaine, elle devient vulnérable, et la critique reprend ses droits.

Or, les rôles où Mlle Mars est parfaite, de l'avis unanime des hommes les plus sévères, ne sont pas des rôles de cœur, mais bien des rôles spirituels. Elle dit très bien les mots qui viennent de la tête, elle dit mal les mots qui viennent du cœur. Le rôle de Marie, malgré le style qui rappelle Marivaux, est cependant plus près du cœur que de la tête. Aussi Mlle Mars, malgré toute son habileté,

est restée au dessous d'elle-même dans la pièce de Mme Ancelot. Elle ne s'est pas trompée sur le sens de son rôle, mais elle n'a pas rendu tout ce qu'elle comprenait. Elle n'a pas été fausse, elle a été incomplète. J'accorderai, si l'on veut, que le rôle écrit ne se distingue pas par l'expansion, mais je soutiens que ce rôle, interprété naturellement, pouvait s'agrandir et se renouveler, si l'actrice chargée de le traduire n'eût pas été exclusivement spirituelle. Mme Ancelot, en écrivant *Marie* pour Mlle Mars, a commis la première faute; Mlle Mars, en acceptant le rôle de Mme Ancelot, a commis la seconde.

Je voudrais pouvoir me dispenser d'une réflexion triviale, mais vraie. Lors même que le rôle de Marie eût été en harmonie avec les facultés dramatiques de Mlle Mars, l'âge du rôle n'aurait-il pas dû l'engager à refuser? Nous ne manquons pas de bonne volonté, et nous n'exigerons jamais qu'une actrice produise son acte de naissance avant d'entrer en scène; mais, de bonne foi, pouvons-nous admettre que Mlle Mars n'ait que seize ans au lever du rideau? Nous permettons le mensonge dans les questions de calendrier; ici le mensonge est trop fort, et la crédulité la plus complaisante ne peut tenir à une pareille épreuve. Seize ans au premier acte, vingt-quatre au second, et trente-trois quand le rideau tombe pour la dernière fois, en vérité, c'est une gageure contre le bon sens; nous pourrions tout au plus admettre l'âge de Marie au troisième acte. En s'obstinant à jouer les rôles qui ne sont plus de son âge, Mlle Mars agit contre elle-même. La fraîcheur de sa voix, si souvent admirée, n'est déjà plus qu'un souvenir. Nous sommes bien forcé de le déclarer, quoique cet aveu nous soit pénible : Mlle Mars, à cette heure, ne parle plus, elle chante; elle donne à toutes les syllabes de sa phrase une valeur musicale qui pourrait presque se noter. C'est une supercherie très pardonnable, mais qui frappe les oreilles les moins fines. Nier les années révolues, ce n'est pas se rajeunir, c'est vieillir deux fois.

GUSTAVE PLANCHE.

A LA MALIBRAN.

STANCES.

I.

Sans doute il est trop tard pour parler encor d'elle;
Depuis qu'elle n'est plus quinze jours sont passés;
Et dans ce pays-ci, quinze jours, je le sais,
Font d'une mort récente une vieille nouvelle.
De quelque nom d'ailleurs que le regret s'appelle,
L'homme, par tout pays, en a bien vite assez.

II.

O Maria-Félicia! le peintre et le poète
Laissent, en expirant, d'immortels héritiers;
Jamais l'affreuse nuit ne les prend tout entiers.
A défaut d'action, leur grande ame inquiète,
De la mort et du temps entreprend la conquête,
Et, frappés dans la lutte, ils tombent en guerriers.

III.

Celui-là sur l'airain a gravé sa pensée;
Dans un rhythme doré l'autre l'a cadencée;

Du moment qu'on l'écoute, on lui devient ami;
Sur sa toile, en mourant, Raphaël l'a laissée,
Et, pour que le néant ne touche point à lui,
C'est assez d'un enfant sur sa mère endormi.

IV.

Comme dans une lampe une flamme fidèle,
Au fond du Parthénon le marbre inhabité
Garde de Phidias la mémoire éternelle,
Et la jeune Vénus, fille de Praxitèle,
Sourit encor, debout dans sa divinité,
Aux siècles impuissans qu'a vaincus sa beauté.

V.

Recevant d'âge en âge une nouvelle vie,
Ainsi s'en vont à Dieu les gloires d'autrefois;
Ainsi le vaste écho de la voix du génie
Devient du genre humain l'universelle voix...
Et de toi, morte hier, de toi, pauvre Marie,
Au fond d'une chapelle il nous reste une croix!

VI.

Une croix! et l'oubli, la nuit et le silence.
Écoutez! c'est le vent, c'est l'océan immense;
C'est un pêcheur qui chante au bord du grand chemin.
Et de tant de beauté, de gloire et d'espérance,
De tant d'accords si doux d'un instrument divin,
Pas un faible soupir, pas un écho lointain.

VII.

Une croix! et ton nom écrit sur une pierre,
Non pas même le tien, mais celui d'un époux,
Voilà ce qu'après toi tu laisses sur la terre,
Et ceux qui t'iront voir à ta maison dernière,

N'y trouvant pas ce nom qui fut aimé de nous,
Ne sauront pour prier où poser les genoux.

VIII.

O Ninette! où sont-ils, belle muse adorée,
Ces accens pleins d'amour, de charme et de terreur,
Qui voltigeaient le soir sur ta lèvre inspirée,
Comme un parfum léger sur l'aubépine en fleur?
Où vibre maintenant cette voix éplorée,
Cette harpe vivante attachée à ton cœur?

IX.

N'était-ce pas hier, fille joyeuse et folle,
Que ta verve railleuse animait Corilla,
Et que tu nous lançais avec la Rosina
La roulade amoureuse et l'œillade espagnole?
Ces pleurs sur tes bras nus, quand tu chantais le Saule,
N'était-ce pas hier, pâle Desdemona?

X.

N'était-ce pas hier qu'à la fleur de ton âge
Tu traversais l'Europe, une lyre à la main,
Dans la mer, en riant, te jetant à la nage,
Chantant la tarentelle au ciel napolitain,
Cœur d'ange et de lion, libre oiseau de passage,
Espiègle enfant ce soir, sainte artiste demain?

XI.

N'était-ce pas hier qu'enivrée et bénie
Tu traînais à ton char un peuple transporté,
Et que Londre et Madrid, la France et l'Italie,
Apportaient à tes pieds cet or tant convoité,
Cet or deux fois sacré qui payait ton génie,
Et qu'à tes pieds souvent laissa ta charité?

XII.

Qu'as-tu fait pour mourir, ô noble créature,
Belle image de Dieu, qui donnais en chemin
Au riche un peu de joie, au malheureux du pain?
Ah! qui donc frappe ainsi dans la mère nature,
Et quel faucheur aveugle, affamé de pâture,
Sur les meilleurs de nous ose porter la main?

XIII.

Ne suffit-il donc pas à l'ange de ténèbres
Qu'à peine, de ce temps, il nous reste un grand nom?
Que Géricault, Cuvier, Schiller, Goëthe et Byron,
Soient endormis d'hier sous les dalles funèbres,
Et que nous ayons vu tant d'autres morts célèbres
Dans l'abîme entr'ouvert suivre Napoléon?

XIV.

Nous faut-il perdre encor nos têtes les plus chères,
Et venir en pleurant leur fermer les paupières,
Dès qu'un rayon d'espoir a brillé dans leurs yeux?
Le ciel, de ses élus, devient-il envieux?
Où faut-il croire, hélas! ce que disaient nos pères,
Que, lorsqu'on meurt si jeune, on est aimé des dieux?

XV.

Ah! combien depuis peu sont partis pleins de vie!
Sous les cyprès anciens que de saules nouveaux!
La cendre de Robert à peine refroidie,
Bellini tombe et meurt. — Une lente agonie
Traîne Carrel sanglant à l'éternel repos.
Le seuil de notre siècle est pavé de tombeaux.

XVI.

Que nous restera-t-il, si l'ombre insatiable,
Dès que nous bâtissons, vient tout ensevelir?

Nous qui sentons déjà le sol si variable,
Et, sur tant de débris, marchons vers l'avenir,
Si le vent, sous nos pas, balaie ainsi le sable,
De quel deuil le Seigneur veut-il donc nous vêtir?

XVII.

Hélas! Marietta, tu nous restais encore.
Lorsque, sur le sillon, l'oiseau chante à l'aurore,
Le laboureur s'arrête, et, le front en sueur,
Aspire dans l'air pur un souffle de bonheur.
Ainsi nous consolait ta voix fraîche et sonore,
Et tes chants, dans les cieux, emportaient la douleur.

XVIII.

Ce qu'il nous faut pleurer sur ta tombe hâtive,
Ce n'est pas l'Art divin, ni ses savans secrets;
Quelqu'autre étudiera cet art que tu créais;
C'est ton ame, Ninette, et ta grandeur naïve,
C'est cette voix du cœur qui seule au cœur arrive,
Que nul autre, après toi, ne nous rendra jamais.

XIX.

Ah! tu vivrais encor sans cette ame indomptable.
Ce fut là ton seul mal, et le secret fardeau
Sous lequel ton beau corps plia comme un roseau.
Il en soutint long-temps la lutte inexorable.
C'est le Dieu tout-puissant, c'est la muse implacable,
Qui, dans ses bras en feu, t'a portée au tombeau.

XX.

Que ne l'étouffais-tu cette flamme brûlante,
Que ton sein palpitant ne pouvait contenir!
Tu vivrais, tu verrais te suivre et t'applaudir
De ce public blasé la foule indifférente
Qui prodigue aujourd'hui sa faveur inconstante
A des gens dont pas un, certes, n'en doit mourir.

XXI.

Connaissais-tu si peu l'ingratitude humaine?
Quel rêve as-tu donc fait de te tuer pour eux?
Quelques bouquets de fleurs te rendaient-ils si vaine,
Pour venir nous verser de vrais pleurs sur la scène,
Lorsque tant d'histrions et d'artistes fameux,
Couronnés mille fois, n'en ont pas dans les yeux?

XXII.

Que ne détournais-tu la tête pour sourire,
Comme on en use ici quand on feint d'être ému?
Quand le démon venait, que ne le fuyais-tu?
Quand tu chantais le Saule, au lieu de ce délire,
Que ne t'occupais-tu de bien porter ta lyre?
La Pasta fait ainsi; que ne l'imitais-tu?

XXIII.

Ne savais-tu donc pas, comédienne imprudente,
Que ces cris insensés qui te sortaient du cœur
De ta joue amaigrie augmentaient la pâleur?
Ne savais-tu donc pas que sur ta tempe ardente
Ta main de jour en jour se posait plus tremblante,
Et que c'est tenter Dieu que d'aimer la douleur?

XXIV.

Ne sentais-tu donc pas que ta belle jeunesse
De tes yeux fatigués s'écoulait en ruisseaux,
Et de ton noble cœur s'exhalait en sanglots?
Quand de ceux qui t'aimaient tu voyais la tristesse,
Ne sentais-tu donc pas qu'une fatale ivresse
Berçait ta vie errante à ses derniers rameaux?

XXV.

Oui, oui, tu le savais, qu'au sortir du théâtre,
Un soir dans ton linceul il faudrait te coucher.

Lorsqu'on te rapportait plus froide que l'albâtre,
Lorsque le médecin, de ta veine bleuâtre
Regardait goutte à goutte un sang noir s'épancher,
Tu savais quelle main venait de te toucher.

XXVI.

Oui, oui, tu le savais, et que dans cette vie
Rien n'est bon que d'aimer, n'est vrai que de souffrir.
Chaque soir dans tes chants tu te sentais pâlir.
Tu connaissais le monde, et la foule, et l'envie,
Et dans ce corps brisé concentrant ton génie,
Tu regardais aussi la Malibran mourir.

XXVII.

Meurs donc! ta mort est douce, et ta tâche est remplie.
Ce que l'homme ici-bas appelle le génie,
C'est le besoin d'aimer; hors de là tout est vain.
Et puisque tôt ou tard l'amour humain s'oublie,
Il est d'une grande ame et d'un heureux destin
D'expirer comme toi pour un amour divin!

ALFRED DE MUSSET.

REVUE LITTÉRAIRE.

LES ROMANS NOUVEAUX.

Il n'y a point présentement de tribunal moins respecté de ses justiciables que celui de la critique. Le plaideur condamné au Palais a vingt-quatre heures pour maudire ses juges; l'écrivain censuré prendra bien vingt-quatre années pour maudire les siens : il n'y a pas de prescription contre sa mauvaise humeur. Prenez-y garde, candide aristarque, qui aviez dit franchement, il y a six mois ou six ans, votre avis touchant tel ou tel drame, tel ou tel roman plus ou moins à la mode, oublié aujourd'hui; prenez-y garde. Vous dormiez tranquillement sur l'une et l'autre oreille; vous vous imaginiez votre arrêt passé en force de chose jugée. Oh! bien, oui. L'auteur contesté n'avait pas laissé dormir son ressentiment; il vous attendait à son premier ouvrage. Vous allez voir demain comment la préface de son nouveau livre traite votre sentence, et quel appel en est interjeté devant le public.

Non pas que la très haute et très puissante préface vous attaque ouvertement et personnellement, chétif que vous êtes : ce serait à vous trop d'honneur. Si vous avez quelque sagacité, vous vous reconnaîtrez peut-être aux insinuations particulières dirigées à votre adresse.

D'ailleurs, quoiqu'il ne dût s'agir que du redressement d'un arrêt individuel et isolé, c'est toute la modeste magistrature dont vous n'êtes qu'un très humble membre qui est traduite en cour de cassation et mise sur la sellette. Car le poète irrité ne s'abaisse pas jusqu'à prendre votre dispositif corps à corps, et à en discuter les considérans; il voit les choses de plus haut et plus dédaigneusement; à ses yeux, ce n'est pas le critique qui a tort, c'est la critique tout entière, ce sont les critiques en bloc. Ainsi les critiques n'ont pas eu la force de mesurer son œuvre et d'en faire le tour. Pygmées qu'ils sont, ils la jugent sur la face incomplète qu'ils en ont aperçue. Les critiques sont la mauvaise herbe de la littérature, une ivraie stérile qui voudrait étouffer la fécondité du génie; enfin, en thèse générale, ils n'ont pas d'autre mobile que l'envie et l'impuissance. Ce sont la plupart de pauvres auteurs jadis sifflés; ils ont en portefeuille des douzaines de drames et de romans disponibles, et c'est pourquoi ils dénigrent malicieusement tout auteur favorisé qui s'est acquis un théâtre et des éditeurs.

Aussi gravement récusée par les préfaces mécontentes, la critique devra-t-elle leur laisser la place et reconnaître elle-même son incompétence? Ce n'est pas notre avis. Si la critique a quelque tort réel à se reprocher, certes ce n'est pas l'excessive rigueur; c'est plutôt l'extrême complaisance. N'est-ce pas en effet la coupable indulgence qui a seule élevé et nourri toutes ces petites réputations si superbes, ingrates créatures qui s'efforcent aujourd'hui de battre leur nourrice? Le remède au mal ne sera que dans un retour sévère à l'inflexible justice. Plus de faiblesse désormais. Plus d'encourageantes paroles prodiguées à de minces espérances de talent. Rien qu'une exacte et austère impartialité vis-à-vis de tous. Ces grands auteurs s'abusent assurément. La circonférence de leur œuvre n'est pas si incommensurable qu'ils le veulent bien croire. On en peut faire encore le tour assez vite sans être très bon marcheur et sans perdre haleine. Se fût-on essayé malheureusement au théâtre; eût-on sagement relégué de médiocres romans dans son portefeuille, on n'est pas envieux pour cela. On a confessé de bonne grace son impuissance à créer; en serait-on moins apte à estimer les créations des autres? Tout au contraire, on est meilleur juge et à meilleur titre. Nous admettons volontiers ces vieilles maximes du code littéraire : que la critique est aisée et l'art difficile; — que jamais littéraire n'a tué un bon livre; — mais nous demandons en revanche qu'il soit bien établi et reconnu que jamais préface n'a tué une juste critique.

M. Frédéric Soulié est du nombre de ces écrivains ombrageux qui se forgent eux-mêmes des détracteurs et des Zoïles. M. Frédéric Soulié a-t-il donc tant à se plaindre de la critique? N'est-ce pas elle qui a loué

outre mesure peut-être l'animation et l'intérêt de ses premières compositions dramatiques? N'est-ce pas elle qui, en relevant l'énergie d'action des *Deux Cadavres*, sans insister suffisamment sur l'exagération mélodramatique et les négligences de style de cet ouvrage, a le plus puissamment aidé l'auteur à prendre place parmi *les plus féconds de nos romanciers?* Voici pourtant que les préfaces de M. Frédéric Soulié commencent d'assaillir rudement cette inoffensive critique dont il n'avait reçu que de bons offices. « Il y a depuis quelque temps, dit M. Frédéric Soulié dans l'introduction de ses *Romans historiques du Languedoc*, il y a, parmi les critiques réputés savans, une sorte de croisade contre le genre du roman historique. Ces critiques ont attaqué avec une amertume que l'on pourrait prendre pour de l'impuissance les facultés qui semblent nécessaires à l'auteur qui veut faire du roman historique. De toutes ces facultés, celle qui excite le plus les dédains de ces messieurs, c'est l'imagination. »

Notez bien que M. Frédéric Soulié jette tout d'abord au nez des critiques le reproche d'impuissance. N'importe. C'est le reproche inévitable. Passons. Mais cet écrivain ne construit-il pas à plaisir les moulins à vent qu'il lui plaît de combattre? Aviez-vous ouï seulement parler de cette croisade qu'il signale? Nous sommes inondés depuis quinze ans de détestables romans historiques, voilà le vrai. Ce sont eux qui se sont coalisés contre nous; ce n'est pas nous contre eux. Le genre en lui-même est excellent, comme tous les autres, pourvu qu'on le traite dignement; nul n'a songé à contester cela. Le succès universel de Walter Scott l'a bien prouvé. Malheureusement l'école qu'il a fondée chez nous n'a pas été féconde en chefs-d'œuvre. A deux ou trois honorables exceptions près, qui réclament leur part d'originalité et d'antériorité, qu'a-t-elle produit qui valût la lecture? Viennent cependant les romans historiques de la famille des *Puritains d'Ecosse* et d'*Ivanhoë*, vous verrez s'il est une croisade qui empêche leur triomphe. Quant au dédain de l'imagination, quel critique savant ou réputé savant se l'est donc permis? C'est assurément M. Frédéric Soulié qui le suppose ou qui l'a rêvé. L'imagination, ce trésor si rare et si bien caché; l'imagination vraie, non pas le cauchemar et le dévergondage, nous, la dédaigner! Mais dites seulement où elle est, où elle se dérobe, et vous verrez comme nous nous prosternerons pour l'honorer.

Certainement, M. Frédéric Soulié a écrit sa préface sous l'inspiration d'un accès de spleen bien ténébreux. Le jour qui a vu naître ce manifeste devait être horriblement sombre. Il aura montré à l'auteur toute chose en noir, et la critique plus noire que toute chose. Plus loin, l'introduction s'excuse près des lecteurs de l'ennui qu'elle leur cause fort

probablement, en les priant de considérer que dans une littérature comme la nôtre la critique admet dans ses argumens le mépris pour les romanciers comme un droit incontestable. Au nom du ciel, est-il généreux de calomnier ainsi l'argumentation de la critique? Est-ce que la critique méprise George Sand, Victor Hugo, Sainte-Beuve, Alfred de Vigny, Alfred de Musset? Est-ce qu'elle méprise M. Frédéric Soulié? Soyez juste, même envers elle. Elle ne méprise que ce qui est méprisable. Loin de témoigner ce mépris des romanciers qu'on lui attribue, elle a le tort de les trop estimer peut-être, de trop s'occuper d'eux, de les choyer au point de négliger pour eux les poètes, leurs frères aînés pourtant, qu'elle laisse parfois si longuement se morfondre à sa porte. Vraiment, s'il n'était pas d'une si méchante humeur, nous dirions à M. Frédéric Soulié qu'il est bien ingrat.

Nous ne le querellerons pas sur la part qu'il fait à l'imagination dans le roman historique, part fort secondaire, selon nous, et qui réduirait presque la divine folle du logis au rôle d'antiquaire; mais cet écrivain nous semble exagérer un peu l'importance de ces détails de décoration et de paysage qu'on est convenu d'appeler couleur locale. Nous n'en fournirons qu'un exemple que l'auteur ne nous saura pas mauvais gré de citer, puisqu'il l'a choisi lui-même afin de donner au lecteur un avant-goût de son érudition. « Je suppose, dit-il, un romancier écrivant ceci : Ambigat, roi des Celtes, entra dans la demeure d'Atax, qui était éclairée par une chandelle. » M. Frédéric Soulié, par parenthèse, n'a rien supposé du tout, car il a écrit cela dans *Bebrix*, le premier de ses romans historiques du Languedoc.

Vous qui lisez ma fidèle citation, ce commencement de récit vous eût-il le moins du monde choqué ou diverti? Nullement, répondez-vous. Eh bien! M. Frédéric Soulié parie qu'à ce mot de chandelle rapproché du mot celte, à ce luminaire de nos jours placé dans une époque si reculée, mille lecteurs vont rire, et tous les critiques siffler. Vous voyez que c'est un parti pris chez l'auteur de calomnier les critiques et de leur prêter des intentions perverses. « Voici, ajoute-t-il, ce qui m'a fait éclairer la demeure de mon Atax par une chandelle. Ma scène se passe en Berry, à une époque où l'olivier n'était pas encore introduit dans la Celtique, où la culture des plantes oléagineuses n'était ni connue ni exploitée, dans une condition atmosphérique où les arbres à résine ne venaient point; et cependant les habitans devaient s'éclairer la nuit. Ces gens possédaient du chanvre et du lin qu'ils filaient admirablement; ils avaient la graisse des animaux dont ils se nourrissaient; ils ont dû avoir l'idée d'enduire les fils de chanvre de cette graisse pour en faire une espèce de chandelle; je mettrai donc chandelle. » Va pour la chandelle. Nous ne trou-

vons pas du tout l'argument sur lequel elle est fondée pitoyable, comme le bilieux écrivain en suppose encore charitablement aux critiques l'intention. Bien mieux, nous le trouvons plausible et concluant. Il atteste même, de la part de l'écrivain, un labeur de recherches et des soins consciencieux que n'accusait pas l'apparente précipitation de ses précédens travaux. Du reste, nous l'avouons sincèrement, c'eût été une lampe au lieu d'une chandelle, nous n'y eussions pas vu, quant à nous, d'inconvénient grave. C'est toujours un mérite louable que l'exactitude des détails; il y a des cas seulement où son extrême minutie ressemble bien un peu à la puérilité.

Les deux volumes des *Romans historiques du Languedoc* aujourd'hui publiés, ne sont que l'ouverture d'une longue série que l'auteur donnera successivement par parties détachées. Il se propose d'encadrer dans des bordures toutes romanesques l'histoire de cette intéressante province, depuis son berceau jusqu'à l'époque moderne. La première série comprend quatre tableaux des mœurs celtes, gauloises, romaines et chrétiennes, présentés sous la forme de nouvelles. Il faut reconnaître dans ces petits romans une étude sérieuse et puisée aux sources, d'ingénieuses explorations archéologiques. Il ne s'ensuit pas qu'ils attachent vivement. C'est peut-être la faute des sujets. La scène d'un livre placée en des temps si lointains et obscurs, captive difficilement l'attention. Il n'y a guère qu'une forme parfaite et merveilleuse qui puisse revêtir de quelque intérêt ces représentations des époques antiques. Nous ne croyons un peu à la vie de leurs personnages que si nous les voyons marcher sous l'harmonieuse draperie d'un style large et majestueux. Malheureusement les héros gaulois ou romains de M. Frédéric Soulié ne sont point habillés de cette étoffe. C'est dans *Silia*, *Bebrix*, *Siguor* et les *Saintes Puelles*, la même langue diffuse, incorrecte, inélégante, qui gâte d'ordinaire les qualités énergiques de toutes les compositions de cet auteur. Seulement le tort de négligence extrême est ici plus sensible et plus grave. Mais ne réussira-t-on pas à convaincre M. Frédéric Soulié que ce tort dépend de sa volonté; qu'il saurait écrire, s'il le voulait patiemment et résolument?

Si peu flatteuses et polies que soient habituellement pour nous les préfaces, nous eussions pourtant fort souhaité d'en voir une en tête d'*une Couronne d'épines* de M. Michel Masson. Ce roman soulève certaines questions sur lesquelles nous n'aurions pas été fâchés d'avoir l'avis de l'auteur. Il eût été bon qu'il s'expliquât lui-même touchant les licences plus que poétiques qu'il a prises. Dans une dédicace de quelques lignes, adressée à M. Saintine, il déclare qu'il a voulu faire un livre utile. Son livre sera-t-il utile? Tout au plus. Au moins, hâtons-nous de le dire, il amuse

souvent et il intéresse. Mais ce mérite très estimable et très suffisant pour le grand nombre des lecteurs ne satisfait pas également ces lecteurs exigeans qui demandent compte à l'écrivain de la légalité des moyens par lui mis en œuvre. Ce dont il s'agit ici, ce n'est point de le quereller puérilement pour quelques irrévérences envers la couleur locale; c'est de savoir si, lorsqu'il a fait entrer dans un ouvrage d'imagination, comme élémens principaux, des faits historiquement consacrés, il lui est permis de les dénaturer et de les travestir selon le besoin de sa fable ou sa fantaisie.

Le poète Richard Savage est le héros d'*une Couronne d'épines*. Autour de lui, M. Michel Masson a groupé plusieurs personnages réels et fictifs. Assurément il était bien le maître de ceux qu'il avait inventés. Il avait pleine liberté d'arranger leur vie à son gré. Avait-il le même droit sur celles que lui avaient fournies des biographies authentiques, sur celle surtout d'un poète si parfaitement connu, si voisin de notre époque? L'existence si tourmentée, si romanes que de Richard Savage autorisait-elle chez le romancier ce caprice qui l'a saisi de la bouleverser à plaisir et sans profit certain pour l'intérêt de son drame? Nous ne le pensons pas.

M. Michel Masson refait d'abord à sa manière la naissance de Richard Savage. Sa mère, la comtesse Anne de Maclesfield, était, selon le roman, accouchée d'un fils que lord Macclesfield, son mari, croyait bien légitimement le sien. Mais un soudain repentir s'est emparé de la comtesse. Elle a rassemblé sa famille et ses amis; en leur présence, elle se confesse solennellement adultère, elle proclame que Richard Savage, cet enfant nouveau-né qu'elle a fait disparaître et cacher, est celui du comte Rivers, son amant. Là-dessus lord Macclesfield meurt de désespoir et de honte. La veuve se console en prenant un nouvel amant tout jeune.

Selon les biographes contemporains de Savage, les choses se passent autrement. La comtesse de Macclesfield vivait fort mal avec son mari. Afin de briser le lien conjugal qui lui pèse, elle se déclare publiquement grosse des œuvres du comte Rivers. Le comte Macclesfield ne songe nullement à mourir pour cela. Il se borne à solliciter un divorce qu'il obtient par acte du parlement, le 3 mars 1697. Ce fait méritait d'autant moins d'être perverti, qu'il se rattache essentiellement à l'histoire parlementaire anglaise. Le bill du divorce ne passa pas d'emblée à la chambre des lords. Plusieurs pairs le combattirent comme un dangereux précédent. Et, en effet, ce fut la première dissolution de mariage prononcée civilement avant de l'avoir été spirituellement en cour ecclésiastique. Redevenue libre de sa main, lady Macclesfield épousa le colonel Brett.

Mais pour mieux compliquer son action et altérer davantage la vérité des faits, M. Michel Masson avait besoin de donner à la comtesse un

amant. Cet amant qu'il imagine est un certain Edouard, figuré insignifiante et secondaire, qui ne paraît dans le roman qu'afin de recevoir un soufflet de Savage et se faire tuer par lui d'un coup de bouteille brisée au milieu d'une orgie où il le va provoquer.

Or, les biographies racontent bien différemment ce meurtre fatal, qui valut à Richard Savage sa première captivité, son procès criminel et sa condamnation capitale. Richard, que l'abandon maternel et la misère ont poussé à tous les désordres, entre une nuit dans la taverne de Robinson, près de *Charing-Cross*, avec deux compagnons de débauche. Une chambre qu'ils demandent, leur est disputée par des buveurs qui l'occupent. Les épées se tirent. Un des assiégés tombe sous celle de Savage. Cet homme, mortellement blessé, ce n'était pas Edouard, c'était un nommé James Sinclair.

La falsification du romancier est ici doublement inexcusable, car elle reçoit à la fois le démenti des biographes et celui du poète lui-même, qui déplore amèrement son homicide dans les plus beaux vers du *Bâtard*, le plus beau poème qu'il ait laissé. — Quoiqu'il sente bien son intention innocente, quoiqu'il n'ait versé le sang que malgré lui et forcé de se défendre, il ne se pardonne pas son crime involontaire. Si la grace d'en haut l'eût couvert de son égide, il n'eût point été provoqué, ou du moins il eût succombé! Puis, il évoque l'ombre de sa victime, elle revit pour lui, il la voit apparaître pâle et sanglante. — Ah! qui sait? il était si jeune, l'infortuné! s'il eût vécu, peut-être il eût illustré son nom et son pays? Qui sait combien de vertus j'ai tuées en lui?

Had heaven be friended thy unhappy side,
Thou hadst not been provoked — or thou hadst dy'd.
Far be the guilt of home shed blood from all
On whom, unsought, embroiling dangers fall!
Still the pale dead revives and lives tome,
To me! Thro' pity's eye condemned to see:
Remembrance veils his rage, but swells his fate;
Griev'd I forgive, and am grown cool too late.
Young and unthoughtful then; whoknows, one day,
What rip'ning virtues might have made their way!
He might have lived till folly, dy'd in shame,
Till kindling wisdom felt a thirst for fame;
He might, perhaps, his country's friend have prov'd.
Both happy generous candid and belov'd;
He might have sav'd some worth, now doom'd to fall,
And I perhaps, in him, have mudered all.

Eût-ce été en mémoire d'un amant de sa mère que Savage eût écrit une pareille élégie?

L'histoire du procès criminel et celle de la tragédie d'*Overbury*, mal

à propos amalgamées par le romancier, ne sont, ni l'une, ni l'autre, plus exactement rapportées. C'est de sa propre autorité qu'il commue miséricordieusement en une détention perpétuelle la condamnation à mort qui fut bien réellement prononcée contre Richard Savage. La représentation d'*Overbury*, telle que la raconte M. Michel Masson, devient absolument une solennité romantique du Théâtre-Français, en 1829. L'enthousiasme frénétique des loges et du parterre, le succès furibond, puis l'interdiction de l'ouvrage après la première soirée, rien ne manque. Le fait est que la tragédie fut montée sans bruit, au milieu de la morte saison. Savage y parut dans le rôle de sir Thomas Overbury, mais il ne récita nullement cet épilogue mélodramatique que lui prête le romancier. La réussite fut médiocre. Le gouvernement ne songea pas à étouffer la pièce : elle mourut d'elle-même. On la joua trois fois seulement en juin 1723, et une dernière au mois d'octobre suivant. Remarquez que M. Michel Masson place, pour sa commodité, la représentation d'*Overbury* après le meurtre et avant le procès. Cependant, comme nous l'avons dit, la représentation eut lieu dès 1723; le meurtre ne fut commis que le 20 novembre 1727.

M. Michel Masson recompose également à son idée la haine de la comtesse Macclesfield pour son fils, cette haine sans cause, sans excuse, inexplicable, phénomène inouï et monstrueux, qu'il importait de montrer dans toute sa hideuse réalité. Le caractère en est complètement altéré dans le roman. Nulle raison, pourtant, ne devait atténuer l'odieux acharnement de cette mère. Il avait été toujours horriblement conséquent. Jamais il ne s'était démenti. Il n'y avait ni à l'atténuer ni à le grossir. Eh bien! d'une part le romancier lui invente une sorte de prétexte et de justification, en faisant tuer son Edouard par Savage; car on conçoit que, chez une femme passionnée, l'amour et la soif de vengeance ont pu éteindre le sentiment maternel. D'autre part, M. Michel Masson rend sa comtesse de Macclesfield gratuitement et beaucoup trop ingénieusement atroce, quand il suppose que, poursuivant son fils jusqu'au-delà des grilles de Newgate, elle lui envoie une couronne d'épines, afin qu'il en ceigne son front d'auteur triomphant et de condamné, et va le visiter elle-même au fond de son cachot pour insulter en personne à sa misère.

Lady Macclesfield avait renié son enfant; elle lui avait refusé une mère et un père. Qui l'avait, si ce n'était elle, dévoué au besoin et au désordre? Lorsque le comte de Rivers s'était informé de Richard, afin de le comprendre dans son testament, elle avait répondu qu'il était mort, et l'avait ainsi frustré de l'héritage paternel. Lorsque l'échafaud se dressait pour lui, lorsqu'on sollicitait sa grâce près du trône, elle s'était efforcée d'empêcher le pardon royal, en accusant son fils d'assassinat tenté contre elle. Cette

mère mal nommée, *mother miscall'd*, comme la qualifie si bien la juste indignation du poète, ne suffisait-il pas de la peindre fidèlement avec toute sa méchanceté obscure, couverte, persévérante, impitoyable? N'eût-ce pas été bien mieux et bien assez?

Le romancier ne dépense pas moins d'imagination pour finir la vie de son héros, qu'il n'en avait employé à la commencer et à la conduire. Il le marie, il le peint mauvais mari, plus mauvais maître d'école; puis définitivement il le fait mourir à Londres, sur la paille, couronné d'épines, dans la prison de Clerkenwel, tandis qu'il est mort à Newgate de Bristol, où il avait été écroué, faute de paiement d'une dette de huit livres, contractée en une taverne. Mais, misère pour misère, prison pour prison, peu importe, se sera dit M. Michel Masson. Un autre tort que nous lui reprochons, c'est d'avoir inutilement outré le caractère de Savage. Le véritable Savage était irritable, vaniteux, de la race des poètes enfin. D'ailleurs sa vanité était naïve, pleine de bonhomie : il croyait à son talent, et il avait raison, car son talent était vrai, sobre, consciencieux; il écoutait les conseils et en profitait. Il refit deux fois sa tragédie d'*Overbury*; la correction d'une épreuve était sa grande affaire. Une virgule omise le désespérait. Le Savage du romancier n'est qu'un monstre d'orgueil. Il n'appartient pas à l'humanité littéraire du XVIIIe siècle.

Le style d'*une Couronne d'épines* est fort inégal. Dans ses bons momens, il est simple et naturel, un peu trivial quelquefois; le plus souvent il se monte sur un ton épique qui fatigue. Chose singulière! l'auteur s'était proposé un but utile. Il prétendait corriger de l'exagération, et il a fait contre elle un livre exagéré. Quoi qu'il en soit, malgré toutes ses fautes, nous le répétons, ce livre a de quoi plaire, et il plaira. Sa fable saisit et attache. Plusieurs de ses personnages fictifs sont bien inventés. Le tailleur David est une noble figure joviale, et généreuse. L'amour de Jane a de l'élan et de la fraîcheur. Nous sommes de l'avis de la dédicace de M. Michel Masson : *Une Couronne d'Épines* est son meilleur ouvrage. Ce n'est pas à dire encore qu'il soit excellent.

M. Léon Gozlan vient de donner la première série d'une publication qui excitera doublement l'attention, et par la popularité des sujets, et par celle du nom de l'auteur. Il traitera de l'influence des professions principales sur la société actuelle. Une introduction piquante développe l'idée-mère sous laquelle le plan de l'ouvrage est conçu. M. Léon Gozlan établit que l'esprit de doute et de liberté ayant détrôné le prêtre, jadis le roi universel, ce sont des conditions sociales, naguère inférieures, qui ont partagé son héritage, et se sont substituées à son autorité. Les petits rois qu'aurait suscités la chute du trône sacerdotal seraient, entre autres, le notaire, le médecin, l'avocat et le journaliste. Nous n'admettons pas im-

plicitement toute cette proposition. Le sceptre a été brisé aux mains du prêtre, c'est vrai; mais sa dépouille n'a pas également profité aux diverses conditions entre lesquelles l'écrivain la répartit. Et d'abord la portion spirituelle de la domination sacerdotale n'a été le legs de personne. Elle s'est évanouie avec la croyance des ames qu'elle gouvernait. La portion temporelle a pu échoir à l'avocat et au journaliste. Nous ne pensons pas que le médecin et le notaire en aient rien recueilli. Quel surcroît de pouvoir leur a valu la transformation sociale?

M. Léon Gozlan montre très bien qu'aujourd'hui le notaire s'attribue la confiance sans réserve du spéculateur, du gros et du petit riche qui lui remettent le soin de leurs contrats et de leurs fortunes; que le médecin est l'oracle du malade et reçoit la confidence de toutes ses infirmités. Mais ces rapports de dépendance d'une part et d'ascendant de l'autre n'existaient-ils pas autrefois concurremment avec l'ascendant religieux? Quand la souffrance physique réclamait des remèdes, lorsque la possession des biens nécessitait l'assistance d'un officier compétent qui en réglât l'ordre et la transmission, n'y avait-il pas recours aveugle et soumission entière au médecin et au notaire? Si le notaire conduisait habilement et honorablement les affaires, si le médecin soulageait le mal moral en soulageant le mal physique, ils en étaient d'autant plus respectés et bénis en leurs qualités spéciales de notaire et de médecin. Ils étaient ce qu'ils ont été toujours, ce qu'ils sont encore, des hommes nécessaires et influens, dans une sphère étroite et bornée. Nous ne voyons pas qu'ils soient devenus autrement souverains et dominateurs.

Les nouveaux dominateurs (ici nous nous retrouvons complètement de l'avis de M. Léon Gozlan) sont bien l'avocat et le journaliste. La révolution a immensément agrandi le cercle où ils se meuvent. En élevant sur les ruines de la chaire la tribune d'où ils moralisent les rois et les peuples, ils ont pris au prêtre toutes les chances temporelles qu'il avait de conquérir la souveraine autorité, de devenir, par exemple, un Richelieu ou un Mazarin. Nous souhaitons de voir M. Léon Gozlan aborder vite ces influences vraiment neuves et grandes de la plume et de la parole; ce seront elles qui lui ouvriront un domaine vaste et inexploré.

Les deux premiers volumes des *Influences* exposent dramatiquement celle du notaire. Laissons de côté le drame. A quoi bon la sèche analyse d'un livre abondant et nourri qu'il faut lire tout entier? C'est assez d'introduire ici le personnage principal du *Notaire de Chantilly*, Me Maurice, le notaire lui-même, l'un des rois de M. Léon Gozlan. Maurice est honnête homme au fond, mais c'est un homme faible. Une femme ambitieuse, affamée de luxe, et surtout Victor Reynier, son beau-frère, qui ne connaît point de scrupules, le poussent ensemble à employer en achats de maisons

et en entreprises industrielles, non-seulement son propre argent, mais celui qu'il a en dépôt à titre d'officier public. La fortune n'a point favorisé ces spéculations hasardeuses. Maurice s'est ruiné, et il a ruiné ses cliens. Surviennent les évènemens de juin 1832, qui menacent le pays d'un bouleversement politique. Les cliens effrayés accourent tous ensemble retirer leurs fonds. Maurice n'a plus de ressource que celle du suicide. Victor, qui a failli le perdre, le sauvera. Il court à Paris, et le matin du 6 juin il achète à bas prix de la rente qu'il revend le soir à la hausse après la victoire du gouvernement; puis il rapporte en poste à Maurice un gain de 170,000 fr. qui couvre, et bien au-delà, les pertes de l'imprudent et coupable notaire.

Quelle leçon résulte de ce portrait peint d'après nature, et dont le notariat moderne a fourni plus d'un modèle? Que l'action du notaire est aujourd'hui dangereuse, sa probité peu sûre; qu'il n'est plus l'honnête dépositaire d'autrefois, chez lequel se pourrissaient les sacs d'or qu'on lui confiait. Serait-ce là une marque d'accroissement de cette influence souveraine qu'on lui attribue? Et comment justifiez-vous sa royauté? Ses cliens, qui n'ont pas même encore le droit de le soupçonner, l'assiègent déjà et l'outragent, parce qu'il a demandé quelques heures avant de les rembourser. Le roi puissant en effet!

Mais n'insistons pas sur le démenti que le roman donne à la préface. M. Léon Gozlan est trop homme d'imagination pour s'enfermer stoïquement entre les quatre murs d'un système. Il a écrit un drame ardent et énergique. Il a noué une action forte et compliquée. Toutes les scènes ne sont pas vraies; toutes sont accentuées vivement et saisissantes. Les caractères sont bien posés, bien soutenus. Pourtant nous signalerons aussi leur originalité paradoxale plutôt que leur vérité.

M. Léon Gozlan est un chaud coloriste; il a répandu sur la portion descriptive du *Notaire de Chantilly* les plus riches trésors de sa palette. Rien de brillant et qui étincelle comme ses vues de la forêt et du vieux château; la promenade d'Édouard et de Caroline, au clair de lune, se détache sur je ne sais quelle demi-teinte d'azur velouté; la mort de la jeune comtesse de Meilhan dans la serre chaude, sous le mancelinier, semble une vision. Ces fleurs exotiques qui s'ouvrent à la vie soudainement écloses, et versent leur parfum naissant, tandis que la jeune fille, autre fleur, exhale son ame et referme son calice, asphyxiée par tant de douces odeurs, tout cela fait un tableau fantastique qui désole et enivre.

Le livre tout entier est écrit de verve. Mais, le dirons-nous? La verve de M. Léon Gozlan va trop bride abattue; parfois elle l'emporte au-delà des bornes du goût. L'auteur péche le plus souvent par un excès d'esprit. Il en met trop uniformément, partout et du même, du même esprit

moqueur, subtil et cruel. Le style de M. Léon Gozlan, c'est l'arbre touffu débordant de sève, qu'on doit émonder si l'on ne veut pas laisser étouffer son fruit par son feuillage.

Nous dirons peu de chose d'un petit livre dont la lecture nous a contristés. Nous avions ouvert avec joie *la Première Communion*, de M. Delécluze, parce que nous estimons beaucoup le talent aimable et distingué de l'auteur, parce que nous avions compté retrouver dans son nouvel ouvrage quelque air de famille avec *Mademoiselle Justine de Liron*. Notre désappointement a été complet. La fable insignifiante et débile de *la Première Communion* n'a pas même le mérite de la vraisemblance. Louise, charmante enfant de quinze ans, possédait toutes les qualités de l'esprit et du cœur, n'était la ferme résolution de ne point croire en Dieu, qu'elle a logée dans sa petite tête. Cette inexplicable incrédulité désespère la comtesse de Soulanges, sa mère, qui met tout en œuvre pour ramener sa fille au sentiment religieux; mais, conseils, prières, sermons, curé, directeur, rien n'y fait. La famille désolée perdait tout espoir. Voilà qu'un beau jour Louise est allée cueillir des fraises avec Toinette, une paysanne du village; or Toinette, tout en cueillant des fraises, lui a conté comment, depuis qu'elle est orpheline, Dieu lui est apparu et lui a inspiré la force de servir de mère à son frère et à ses sœurs. Cette confidence donne à penser à notre jeune esprit fort; rentrée en sa chambre, elle se jette en sanglotant au pied d'un crucifix. Toinette a mieux prêché que le directeur; voilà Louise convertie, et en état de faire sa première communion. Bien plus, elle a subitement passé de l'athéisme à la dévotion fervente. A peine a-t-elle reçu l'hostie, qu'elle se sent possédée d'un bonheur inconnu. Elle est si heureuse, qu'avant de sortir de la sacristie, elle souhaite de mourir; souhait que Dieu exauce vite, car une grande croix de procession lui tombe sur la tête et la tue. Ajoutons qu'afin d'obéir le plus chastement possible à la condition *sine quâ non* du roman, qui veut qu'un mariage au moins soit montré en perspective, l'auteur a placé à distance de la jeune fille un M. de Lébis, épris pour elle d'un amour tiède et lointain, mais qui aime passionnément l'odeur des fraises, sans doute parce sa prétendue aimait beaucoup à les cueillir. Inconsolable de la mort de Louise, M. de Lébis s'en va se faire prêtre à Rome. Certes, nous sommes comme tout le monde excédés des romans frénétiques, tachés d'orgies de punch ou de sang, encombrés de cadavres ou d'ossuaires; mais la réaction serait poussée trop loin, qui, par horreur et par dégoût du dévergondage actuel, prétendrait nous réduire au fade régime des histoires enfantines selon la recette de M. Bouilly. Ce n'est pas M. Delécluze qui en voudrait venir là. Vraisemblablement il ne s'était proposé que d'écrire une nouvelle exemplaire, édifiante, d'une innocence à toute épreuve, propre

à être donnée en prix impunément dans les pensions de demoiselles. Mais il fallait le dire, ou plutôt il fallait ne rien dire, il fallait garder l'anonyme. Il ne fallait pas rendre responsable de *la Première Communion* le même nom qui avait signé *Mademoiselle Justine de Liron*, ce petit chef-d'œuvre de naturel élevé et de simplicité exquise.

Ne soyez pas plus effrayés du titre grec du *Dodecaton*, que de son autre titre de *Livre des Douze*. Le *Dodecaton* ne renferme rien de grec ni de scientifique. Il n'est pas le moins du monde parent du *Livre des Cent et un*. Le *Livre des Cent et un* était une cohue, une sorte de *meeting* radical. Le *Livre des Douze* est une société choisie, une réunion de bonne compagnie. Vous pouvez en pleine confiance ouvrir le *Dodecaton* à telle page qu'il vous plaira; vous êtes sûr de ne vous point fourvoyer. Ce sera à M. Alfred de Vigny, à M. Mérimée que vous aurez affaire, à M. Loève-Veimars, ou à tout autre écrivain aussi bien établi dans le monde littéraire. Nous voudrions examiner en détail tous les piquans morceaux qui composent le *Dodecaton*. Ce serait une agréable tâche. Il y aurait tant de choses à approuver et si peu à reprendre! Nous devons nous borner à nommer les compositions principales. Quelques-unes, comme la charmante comédie de *Quitte pour la peur*, par M. Alfred de Vigny, la nouvelle si coquette de *Beata*, par M. Auguste Barbier, la légende si pittoresque des *Ames du Purgatoire*, par M. Mérimée, ont été empruntées à la *Revue des Deux Mondes*, et ont acquis la valeur de chose jugée. *Le Dieu inconnu*, de George Sand, ne fera point de tort à la renommée de l'auteur de *Lélia*. C'est un beau bas-relief antique, simple, pur et grave. Le *Voyage à Brindes*, de M. Jules Janin, répand partout sur sa route des pluies d'étincelles. On dirait cinq ou six des meilleurs feuilletons de cet écrivain, cousus l'un au bout de l'autre. On serait tenté de reprocher au proverbe de *Faire sans dire*, de M. Alfred de Musset, son extrême rapidité. Mais quel éclat dans le dialogue! quelle observation à la fois poétique et vraie, participant de la réalité et de l'imagination! M. Alfred de Musset est sans aucun doute appelé à produire sur la scène un des talens les plus originaux et les plus propres à nous donner la véritable comédie. Nous croyons savoir qu'il se dispose à tenter cette épreuve, et nous pouvons lui prédire un beau succès. MM. Alexandre Dumas, E. Souvestre, Léon Gozlan, ont prêté à ce livre l'appui de leur talent. En somme, le *Dodecaton* pourrait bien relever tout d'un coup la vogue tombée des associations de conteurs. Dût pourtant l'émulation des libraires rassembler les nouvelles par centaines, nous doutons fort qu'elle produisît, en beaucoup de volumes, une somme de mérite égale à celle condensée dans le *Livre des Douze*.

Y.....

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 octobre 1836.

Pour être incomplète, l'amnistie n'en est pas moins un bienfait politique, et nous demandons au ministère de jouer à l'opposition beaucoup de ces mauvais tours. Il est d'un bon exemple pour la douceur de nos mœurs publiques de voir la liberté rendue à des hommes qu'avaient égarés des passions de parti, mais qui n'avaient pas trempé dans les crimes et les vices qui sont le vrai fléau des sociétés. Seulement nous aurions désiré la mesure plus large; nous eussions voulu que, pour la première fois où la clémence du roi se produisait au grand jour, cette clémence fût plus abondante et tombât sur plus de têtes. Le ton du rapport de M. Persil est dur et rogue; le pardon n'y semble pas fort gracieux, et l'on serait tenté de dire au ministre qu'il nous gâte le : *Soyons amis, Cinna.* Il paraît, au surplus, que le ministre qui a le plus insisté pour l'amnistie est M. Molé, qui l'a arrachée telle quelle aux répugnances de M. Guizot. On se rappelle que M. Molé s'était déclaré contre le procès d'avril, que le gouvernement voulait suivre devant la chambre des pairs; il le trouvait impolitique, et le pressentait fécond en scandales. Quand la chambre des pairs eut été saisie, M. Molé demanda qu'elle fût investie d'une loi spéciale, émanant tant de la chambre des députés que d'elle-même, qui lui confiât les pouvoirs extraordinaires que nécessitaient les circonstances. Cette marche n'ayant pas été suivie, M. Molé se retira. Aujourd'hui il a désiré que sa rentrée aux affaires fût signalée par des actes de mansuétude et de

clémence, qu'il eût étendus plus loin et plus haut, s'il eût été entièrement libre. Mais là, comme ailleurs, se retrouvent les divisions sourdes qui partagent le cabinet. M. Guizot, réduit, en dépit de ses efforts, à un rôle secondaire, ne néglige aucune occasion de contrarier furtivement la marche du président du conseil. A l'entendre, toute l'action gouvernementale converge autour de lui. Le ministère, le gouvernement, c'est lui. *Puis-je compter sur vous?* telle est la formule uniforme que l'égoïsme du ministre de l'instruction publique adresse à tout venant. Il ne s'agit plus maintenant de vouloir fermement la constitution et le gouvernement de 1830; la question se pose autrement aujourd'hui : — Êtes-vous dévoué à M. Guizot, oui ou non?

Or, il faut savoir qu'au ministère de l'intérieur a été dressée une statistique de la chambre des députés sous les yeux et la surveillance de M. Guizot. Là sont classés les amis, les adversaires, les douteux; les plus légères nuances sont indiquées : on a pris note des habitudes, des goûts, des faiblesses de messieurs les honorables. On sait que celui-ci pourra être attaqué par la vanité, celui-là par les avantages solides, un troisième par des attentions flatteuses, un autre par des bagatelles offertes avec grace et abandon. On a été jusqu'à proposer à un député indépendant de faire partie du conseil d'administration de l'Opéra, parce qu'on l'avait noté comme un des plus fervens admirateurs de Mlle Taglioni. Il ne passe pas un député à Paris, ne fût-ce que pour vingt-quatre heures, qu'on ne s'efforce de le circonvenir et de l'*endoctriner*. Enfin, rien n'est négligé pour grossir la phalange qui doit présenter et soutenir le combat parlementaire.

En même temps on déclare que si, par un inexplicable aveuglement, la chambre ne prêtait pas au ministère l'appui qu'elle lui doit, on ne prendrait pas pour si peu le parti de la retraite, et qu'à force d'insistance on ramènerait la majorité au vrai système gouvernemental : dégoûts, mécomptes, humiliations, on est prêt à tout accepter; mais on restera. On fatiguera la chambre; on la réduira par l'ennui, la lassitude; on se tiendra content de peu; on ne demande pas à gouverner avec l'assentiment moral du pays; on ambitionne uniquement de ne pas tomber.

Il est vraiment difficile de concevoir dans quelle pensée M. Guizot et ses amis montrent une si longue convoitise du pouvoir. On comprend qu'un homme d'état veuille garder la puissance pour réaliser quelque idée qui lui est chère : qu'on nous indique le plan, le dessein politique qui ait motivé le retour de M. Guizot aux affaires. Est-ce le désir de faire triompher à l'extérieur un système particulier? Mais M. Guizot n'est rentré au ministère que pour tomber dans une contradiction flagrante avec ses antécédens sur la question espagnole. L'hiver dernier,

M. Guizot prêchait l'intervention : ne se rappelle-t-il plus une démarche qu'il fit près de M. Passy pour l'engager à pousser vivement à une coopération directe dans les affaires de la Péninsule ? M. de Rémusat, tous les autres amis de M. Guizot, soutenaient, non pas à la tribune, mais dans les couloirs de la chambre, le même système. Qui donc a pu les faire changer ? La proclamation de la constitution de 1812? En vérité, il sied bien à un gouvernement qui sort de l'insurrection et d'un mouvement populaire de se montrer si susceptible envers les démonstrations révolutionnaires. D'ailleurs, n'est-il pas évident que la constitution de 1812 est pour l'Espagne un cri national, et non pas un pacte indestructible? Il y a puérilité ou mauvaise foi à affecter de la colère contre un événement que la connaissance de l'état moral de la Péninsule devait faire juger inévitable et naturel.

Nous n'avons jamais cessé de demander à notre gouvernement une coopération active dans les affaires d'Espagne, non par un fol engouement de don quichotisme, mais dans l'intérêt le plus vrai et le plus positif de la France. Il importe à la France de pacifier les provinces qui lui sont limitrophes, d'y ramener l'ordre et le commerce; il lui importe encore que le midi de l'Europe soit soumis au régime constitutionnel; et le triomphe des institutions représentatives en Espagne est nécessaire au système qu'a dû fonder la quadruple alliance, si la quadruple alliance signifie quelque chose.

Il est vrai que quelques hommes politiques pensent de bonne foi qu'il est plus sage d'abandonner la Péninsule à elle-même; à leurs yeux, l'Espagne est le *Mexique de l'Europe*; elle leur semble destinée à dix ans au moins de troubles et d'agitations sans dénouement et sans issue, et ils estiment imprudent et inutile d'intervenir au milieu de cette anarchie. Nous ne partageons pas cette vue politique; nous croyons que la difficulté de la situation n'est pas pour la France une raison suffisante d'inaction et d'indifférence. Nous ne saurions abdiquer toute influence morale sur la Péninsule. Si l'empire et la restauration ont commis des fautes; si Napoléon a voulu faire de l'Espagne une dépendance française, au lieu de la diriger et de la soutenir dans les développemens de sa civilisation; si Louis XVIII a lancé nos soldats contre la révolution de 1820 et la constitution de 1812, ces contresens n'impliquent pas que la vraie politique vis-à-vis l'Espagne soit dans une complète inertie. Il est évident, pour tous les hommes qui connaissent la Péninsule, qu'une coopération sincère et active, prêtée au gouvernement et à l'armée constitutionnelle, eût anéanti la puissance de don Carlos, et permis à la monarchie d'Isabelle de s'asseoir sur la double base de l'ordre et de la liberté. En vain le gouvernement français prendra la résolution de demeurer étranger

aux affaires et aux destinées de l'Espagne, il ne pourra la tenir : la nature des choses sera plus forte, et nous serons toujours obligés de nous occuper d'une nation qui intervint dans nos discordes au XVIe siècle, et qui a tour à tour appelé sur elle l'action politique de Louis XIV, de la révolution française, de l'empereur et de la restauration.

Voilà, ce semble, ce qu'un homme d'état devrait comprendre; mais M. Guizot n'a qu'une politique étrangère, c'est de n'en pas avoir. Son système est d'abandonner les affaires européennes au chef irresponsable du cabinet : il prétend ouvertement au rôle de favori; il dit tout haut qu'il est plus avant dans les bonnes graces du roi que ne l'ont jamais été MM. Thiers et Montalivet. M. Guizot veut être à la fois homme de cour et ministre éminemment parlementaire : il regarde les affaires intérieures comme son domaine exclusif, et compte fonder son règne sur la docilité des chambres. C'est à l'époque de la réunion du parlement qu'il espère modifier le cabinet. Ses projets seraient de prendre le ministère de l'intérieur, de mettre M. de Rémusat à l'instruction publique, d'évincer M. Molé, et de donner les affaires étrangères à M. Sébastiani, qu'on rappellerait de Londres.

On ne s'étonnera pas que M. Guizot préfère M. Sébastiani à M. de Broglie pour lui faire habiter l'hôtel des Capucines, si l'on pense au caractère un peu raide, à l'absence de souplesse qui caractérise le noble duc. M. Guizot s'est souvent considéré comme la victime des fautes de son ami, et s'est bien promis de ne plus associer sa fortune ministérielle à la sienne. Toutefois, comme dans son propre parti plusieurs verraient avec plaisir le retour de M. de Broglie, il est obligé de cacher sa pensée, et d'avoir l'air de désirer ce qu'il redoute le plus. Son vœu serait que M. de Broglie acceptât l'ambassade d'Angleterre, et que M. Sébastiani vînt à Paris signer les passeports de cabinet.

L'écueil de M. Guizot, c'est la chambre; il ne peut se défendre d'un mouvement d'effroi, lorsque, jetant les yeux autour de lui, il ne trouve aucun orateur capable de défendre son administration, soit dans son ensemble, soit dans ses détails. On ne saurait contester à M. Guizot le talent de parler à une assemblée; mais son éloquence, quelque réelle qu'elle soit, n'a pas pour caractère la variété et la richesse; ses propres partisans conviennent à regret que sa parole est lourde et monotone, qu'il rapporte à peu près tous les ans le même discours. On se demande comment M. Guizot tiendra la tribune, quand il aura pour adversaires, dans des situations et des nuances différentes, M. Thiers, dont l'ingénieuse et scintillante facilité lui fut si souvent utile, et peut lui devenir redoutable; M. Sauzet, dont la parole ne saurait tarir; M. Mauguin, qui cherche toujours et réussit quelquefois à embarrasser cruellement les ministres;

M. Odilon-Barrot, avec sa phrase sentencieuse et sévère; M. Dufaure, dont le talent d'exposition est si vif et si net; M. Dupin, qui n'a pas sans doute épuisé, contre la *secte mystique*, toutes ses perfidies et ses sarcasmes? A tous ces adversaires réunis, M. Guizot ne pourra opposer que sa phraséologie rebattue sur les passions des partis, la mauvaise queue de la révolution, l'anarchie, le *caput mortuum*. M. Guizot semble ignorer que les chambres ne se contenteront plus désormais de cette éloquence creuse et facile. Ce qu'il faut aujourd'hui, ce sont des faits, de la modération, de la discussion calme et élevée. Sans aucun doute, M. Molé, que M. Guizot espère annihiler à la tribune, obtiendra une influence autrement sérieuée et respectée. M. Molé n'est pas un orateur aux yeux de M. Guizot, parce que M. Molé ne partage pas toutes ses idées systématiques; mais, d'un autre côté, M. Guizot n'est qu'un ministre provisoire aux yeux de tous les hommes qui veulent une discussion de faits, une éloquence positive. Il est donc de toute vraisemblance que la présence des chambres amènera dans le cabinet de sérieuses modifications. On commence à remarquer les fautes, les périls et l'isolement de M. Guizot; on parle d'une lettre de M. de Barante, qui déplore l'esprit exclusif du chef du parti doctrinaire et ses répugnances opiniâtres contre l'ancien ministre de l'intérieur; de Saint-Pétersbourg, M. de Barante ne paraît pas juger viable l'existence ministérielle de M. Guizot.

Alger ne cesse pas d'occuper l'attention publique, et cette sollicitude prouve, sans réplique, que la colonie africaine a pris définitivement place au rang des intérêts généraux de la France. Les votes de la chambre permettaient d'élever le chiffre de notre armée à vingt-un mille hommes pour l'année 1836, et à vingt-trois mille pour l'année 1837. Il paraît qu'à l'heure qu'il est l'effectif est de trente mille Français, plus cinq mille indigènes. Il entrait dans la politique du dernier cabinet, et notamment de M. Thiers, d'imprimer à notre établissement d'Afrique un puissant essor. M. de Rancé, aide-de-camp du maréchal Clauzel, est venu demander huit mille hommes de plus pour faire l'expédition de Constantine. Il a été répondu par M. Molé, que le ministère qui s'était formé dans l'absence des chambres, devait, plus qu'un autre, rester plutôt en-deçà qu'aller au-delà des crédits votés; que si le maréchal croyait pouvoir faire l'expédition de Constantine avec les forces dont il disposait, qu'il la fît; sinon qu'il fallait la remettre au commencement du printemps. En même temps, le général Danremont était envoyé en Afrique, avec mission apparente d'examiner la situation, mais secrètement muni de pouvoirs suffisans pour prendre le commandement de l'armée, si le maréchal Clausel croyait ne pas pouvoir le garder sans augmentation de forces. Le maréchal a répondu par le télégraphe qu'il restait en Afrique, et se

proposait d'entrer en campagne le 1er novembre pour l'expédition de Constantine.

Nous ne saurions blâmer le ministère de n'avoir pas voulu, en l'absence des chambres, outrepasser trop largement les crédits alloués; mais le pouvoir exécutif doit demander à la puissance parlementaire, une fois pour toutes, les moyens de faire tout ce qui est nécessaire, sauf à en rendre un compte exact et sévère. Quant au bruit qui avait couru qu'on donnerait Alger en fief à M. de Mortemart, comme un hommage rendu aux gloires de la restauration, rien n'est plus ridicule. M. de Mortemart visitera Alger, mais en simple voyageur, mais pour reconnaître de quels terrains il pourrait devenir propriétaire. Il n'emmène pas avec lui un corps d'armée, mais seulement le vieux duc de Caraman, qui, malgré ses soixante-dix-huit ans, éprouve la curiosité d'aller visiter la plage africaine.

Pendant que nous nous occupons de l'Afrique, nous voyons s'avancer lentement, vers la base qu'il doit occuper, l'obélisque, qui se confond dans l'esprit de la population parisienne avec les souvenirs de notre expédition d'Egypte. La ville de Napoléon possédera un monument de Sésostris. Pourquoi l'a-t-on placé sur la place de la Révolution ou de la Concorde? pourquoi pas ailleurs? Les intérêts de l'art et de la perspective ont été moins consultés que certaines convenances politiques. *Il faut en finir avec cette place*, aurait dit un auguste personnage; et il a été décidé que le théâtre des tragédies sanglantes de la révolution serait occupé par l'impassible monument de la civilisation égyptienne. Voilà les jeux de l'histoire; il y a dans cette destination je ne sais qu'elle ironie amère et froide. Que diraient Robespierre et Larochejacquelein s'ils voyaient cette fin de non-recevoir opposée à leurs passions contraires? Il est probable que la prise de possession est définitive, et que le champ de bataille de 93 appartient irrévocablement aux hiéroglyphes de Thèbes et de Memphis.

— Il paraît qu'enfin les excès de la contrefaçon belge commencent à appeler sérieusement l'attention du gouvernement français sur les moyens de protéger efficacement une branche d'industrie si importante pour nous, et à laquelle se rattachent de plus en plus tant d'existences. L'annonce de fondation des sociétés en commandite par M. Hauman au capital de 1,500,000; par M. Wahlen au capital de 100,000,000, et par M. Meline, au capital de 2,000,000, pour la contrefaçon de tout ce qui sortira des presses françaises, est bien propre à donner le signal d'alarme à notre librairie entière. Ce ne sont plus seulement les romans, les livres de poésie, qui vont être contrefaits par nos voisins; ce sont les livres

d'histoire, de science, les travaux les plus sérieux, les plus lourds à notre librairie par la lenteur du débit; la Belgique en fournira la Suisse, l'Allemagne, et elle trouvera bien le moyen aussi de s'adresser par là aux bourses de France, toujours si économes quand il s'agit d'un livre à acheter. Ce que nous disons ici n'est pas fiction ni crainte anticipée. Il est certain qu'à Lille, à Valenciennes, sur la frontière, et même à Paris, arrivent régulièrement, à travers nos douanes, de nombreux ballots de contrefaçons. Une prime accordée par des libraires de Mons aux contrebandiers suffit à stimuler leur habileté et à assurer la régularité de la fraude. Une commission, formée des principaux libraires de Paris, s'est déjà adressés à M. de Gasparin, pour lui exposer leurs griefs et leurs vues. Il est impossible que M. de Gasparin, qui, avant d'être ministre, avant d'être préfet, savait aimer les lettres et nourrissait ses loisirs de tout ce qui se produisait en France et en Europe de plus digne d'être lu, méconnaisse la réalité et le prix de la propriété littéraire. La question d'ailleurs prend ici un caractère général et politique qui la met au-dessus d'une simple question d'industrie, déjà par elle-même si respectable. En France, chaque jour l'instruction se répand, la presse est de plus en plus accessible à tous, un plus grand nombre en vit; et dans l'état de pauvreté ou du moins de médiocrité étroite où sont la plupart de ceux qui cherchent dans leur plume une ressource, rien ne serait plus touchant, plus respectable, plus utile à l'état, qu'un ensemble de littérature sérieux et honnête. Vous vous plaignez que tant de jeunes gens spirituels et actifs tournent à mal, se gaspillent dans des journaux sans portée, s'irritent bientôt contre vous, s'ils ne se corrompent pas d'abord! Vous voulez favoriser, dites-vous, les études sérieuses, les travaux suivis, ce qui honore l'intelligence et la tire des querelles envenimées ou futiles! Eh bien! vos encouragemens directs pour ce genre de travaux sont peu de chose; vous ne pouvez pas plus que vous ne faites, nous le croyons; l'économie des chambres vous resserre, votre position à vous-mêmes est d'un jour, et le lendemain ne vous appartient pas. Mais, si vous voulez être utiles à tous et après vous, faites une bonne loi qui assure à ceux qui s'occupent d'écrits longs et sérieux le moyen de vivre, qui permette à nos libraires d'oser s'embarquer dans des entreprises lentes, mais solides, de compter avec les auteurs sur d'autres succès que des succès de vogue et d'entraînement. Ce sera le meilleur moyen de ramener la moralité dans les livres et même le goût, dont il vous arrive si souvent de déplorer la perte. Le premier pas dans cette législation littéraire, sur laquelle nous donnerons un jour nos vues, est assurément l'obstacle à apporter aux contrefaçons belges. On dit que M. Molé se propose d'en entretenir sérieusement le roi Léopold, qui vient à Paris. Nous félicite-

rions le président du conseil de comprendre en homme d'état une question qui n'est pas une simple affaire de commerce.

— Notre collaborateur M. Marmier est de retour de son excursion en Islande. Ce pays, peu connu de la France, attendait un explorateur littéraire qui nous expliquât ses richesses, et nous initiât à la poésie originale de ses recueils nationaux. M. Marmier a été cet explorateur; il nous rapporte d'Islande un recueil de *sagas* et de nombreux volumes d'histoire littéraire du pays. Ces livres doivent jeter un grand jour sur la mythologie et les temps héroïques de la vieille Scandinavie. Les *Lettres sur l'Islande* se succéderont rapidement dans la *Revue*; nous pouvons annoncer dès à présent, pour le numéro prochain, un travail de M. Marmier sur les *sagas*, la plus vaste et la moins connue des épopées du Nord.

— Il vient de paraître un livre qui mérite de fixer l'attention, c'est *l'Histoire de la Poésie ottomane,* de M. de Hammer. Nous rendrons compte prochainement de cette publication, ainsi que de plusieurs autres ouvrages importans d'Allemagne et de Danemark.

— Un homme de goût, un éditeur consciencieux, M. Curmer, qui s'est fait connaître par la publication d'une *Imitation de Jésus-Christ*, a continué la série de ses belles éditions en illustrant les *Saints Évangiles* et *Paul et Virginie*. Le premier volume des *Évangiles* est aujourd'hui complet. La première livraison de *Paul et Virginie*, précédé d'une étude sur Bernardin de Saint-Pierre, dû à la plume de M. Sainte-Beuve, vient de paraître. De pareilles entreprises, poursuivies avec tant de zèle et de distinction, se recommandent d'elles-mêmes.

— M. de Jobert, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, vient de publier sur *la nécrose* et *la trépanation des os*, un mémoire fort développé et d'une haute importance. Ce travail, qui a été présenté à l'Académie des Sciences, recommande honorablement les études profondes et consciencieuses de son jeune auteur.

F. Buloz.

LE MAROC.

II.

TÉTOUAN.

La journée était belle, quoique un peu couverte; mais il fallait s'en féliciter, bien loin de s'en plaindre, car, en Afrique, le mois de mai est déjà chaud, et, à ciel découvert, le soleil eût pu devenir insupportable. Nous partîmes de Tanger à six heures du matin; à six heures du soir, nous devions être rendus à Tétouan. Nous étions, comme je l'ai dit, quatre Européens, tous assez mal montés, bien que sur la terre classique des bons chevaux. Notre équipage se bornait à une mule qui portait notre petit bagage et quelques provisions, surtout du vin; car il ne fallait pas songer à en trouver à Tétouan; celui que nous emportions était un don de l'hospitalité, et sortait des meilleures caves consulaires.

Le muletier avait pour tout vêtement le grossier sarrau indigène (*dgilâbb*), et pour chaussure de larges babouches jaunes, avec lesquelles on ne saurait faire un pas sans y avoir le pied accoutumé. Son turban se composait d'un mouchoir de batiste roulé autour de la tête. En sortant de la ville, nous aperçûmes un second Maure

qui nous suivait, monté sur un âne. Celui-là faisait la campagne en volontaire; il s'était mis de lui-même à notre service, et nous accompagnait à ses risques et périls en qualité de cuisinier; l'expérience nous prouva que son calcul était juste.

Aucun de nous n'était armé; le soldat que le kaïd m'avait donné pour passeport nous servait en même temps d'escorte; il répondait de nous, et, sous sa tutelle, nous n'avions rien à craindre. Il réprésentait auprès de nous l'autorité du sultan; et telle est la force de la discipline dans cette monarchie modèle, que pas un sujet, à moins qu'il ne soit en révolte ouverte, n'oserait attenter à la personne d'un voyageur, fût-il chrétien, fût-il juif, s'il est placé sous la protection impériale. Cette simple escorte est une sauve-garde qui le rend inviolable, tandis que s'il se hasardait à voyager seul, il ne ferait pas un pas sans être insulté, égorgé peut-être, par quelque fanatique.

Quant aux voleurs, le danger est bien moins grand que sur la rive opposée; en Espagne, un seul homme d'escorte ne nous eût pas suffi, et nous aurions été nous-mêmes armés jusqu'aux dents. Notre garde était si plein de sécurité de ce côté-là, qu'il n'avait pas même tiré de sa housse rouge le long fusil qu'il portait devant lui au travers de sa selle. A sa ceinture pendait un mauvais sabre de fabrique européenne, tel qu'en portaient nos fantassins à la bataille de Fontenoy. Ce soldat était un nègre du soudan, homme de confiance du kaïd, qui me l'avait déjà donné pour visiter le château. C'était un colosse de près de six pieds, d'un noir cuivré, le nez épaté, les lèvres épaisses; malgré sa face rébarbative, il était de mœurs douces, et, quelque mépris qu'il professât sans doute pour nous au fond du cœur, il fut, pendant tout le voyage, un écuyer obligeant et soigneux. Il portait le haïk ordinaire et la calotte rouge sous le turban, seule marque distinctive de l'uniforme militaire. Sa selle, en fauteuil, était doublée de drap écarlate, et son étrier de fer massif, large de huit pouces, lui servait en même temps d'éperon. C'est tout-à-fait la selle andalouse.

Le nègre ouvrait la marche; il cheminait devant nous en éclaireur, à une portée de pistolet, et nos montures avaient peine à suivre le pas égal et long de son grand cheval pommelé. Nous descendîmes d'abord sur la grève sablonneuse, et nous la longeâmes quelque temps, comme pour aller au vieux Tanger; nous la quittâmes au

bout d'un mille pour entrer dans une vaste plaine, semée à perte de vue de ciguë, de dent-de-lion et de grands troupeaux de chameaux qui paissaient en liberté. Une basse colline court à gauche, couverte de quelques groupes de huttes bâties en pain de sucre, avec de la paille et de la boue, comme les kraals des Hottentots, ou, sans aller chercher si loin des points de comparaison, comme certains hameaux de l'Abruzze, perdus sur les revers orientaux de la Maïelle. Ces huttes sont hautes de huit à dix pieds tout au plus; elles n'ont pour toute ouverture qu'une porte, qui sert aussi de fenêtre, et dont la clôture est un fagot d'épines. Il n'y a là-dedans qu'une seule pièce, qui sert tout à la fois de chambre à coucher, d'écurie, d cuisine et de salon.

Cinquante à cent de ces misérables cabanes forment un *dascar;* ce sont les villages du pays, et ils servent de domicile à la partie agricole et fixe de la population; les écrivains de l'antiquité les désignent sous le nom de *mapalia* du mot punique *mapul*, qui signifie habitation fixe, et ces villages sont encore tels qu'ils les ont décrits. Alors comme aujourd'hui, les habitans de la Mauritanie étaient divisés en population fixe et en population errante; celle-ci habite sous des tentes mobiles appelées *khaimat*, à cause de l'ombre qu'elles donnent, et *bouioutes-scia'r*, c'est-à-dire maisons de poil ou de crin; elles sont de forme conique, comme les cabanes, et faites de cordeaux de laine ou de poil de chèvre. Ces camps volans s'appellent *adouar*, mais *adouar* est le nom générique, ils en prennent de particuliers suivant leur position au pied, sur les flancs ou au sommet des montagnes. Le camp est ordinairement circulaire; une tente plus spacieuse que les autres s'élève au milieu, et sert de mosquée. Nos hameaux chrétiens se sont ainsi groupés autour de l'église, car dans tous les systèmes de civilisation, c'est toujours l'idée supérieure, ou le symbole qui la représente, qui forme le centre social et le point de ralliement entre les hommes. L'adouar est gouverné par un scheik qui relève du kaïd ou bacha.

A la plaine triste et monotone que nous venions de franchir, succède une prairie plus riante, tout émaillée de fleurs agrestes. Ce n'étaient plus des chameaux qui y paissaient, mais un grand troupeau de vaches grises. Un vieux taureau, seul gardien du pâturage, faisait le guet d'un pas inquiet et mécontent; il se fouettait à coups pressés les flancs de sa queue ondoyante; il trou-

blait ces rustiques solitudes de mugissemens farouches, et aussi peu hospitalier que les autres habitans de la contrée, il suivait d'un œil hostile la caravane insolite qui traversait son empire; notre habit européen lui paraissait suspect. La prairie aboutit à un ruisseau bordé de pins maritimes et de lauriers-roses, comme le Céphise et l'Eurotas; mais ni Léda, ni les Graces ne s'y viennent baigner, il est livré aux grenouilles et aux serpens.

Jusque-là le pays est parfaitement plat; le ruisseau passé, il se coupe de ravins et de fondrières; d'unie, la plaine devient mouvante et ondulée. Dans le lointain apparaît une chaîne de montagnes, derniers contreforts du petit Atlas qui viennent expirer au détroit de Gibraltar. Le petit Atlas n'est lui-même qu'une ramification du grand, lequel se bifurque au midi de Fez : la grande chaîne continue sa course vers l'est pour entrer bientôt dans la régence d'Alger; la petite descend en ligne droite à la Méditerranée, et se trouve tout entière renfermée dans les limites de l'empire. Elle prend divers noms suivant les provinces où elle passe, et se ramifie à l'infini; mais c'est toujours le même système et la même formation. Quoique je fusse bien loin de ce primitif Atlas dont nos imaginations sont pleines dès l'enfance, je ne vis pas sans émotion bleuir à l'horizon ces crêtes mythologiques que la science et la fable ont à l'envi consacrées. Trône et berceau des premières traditions astronomiques, leur front plonge dans les nuées, et ce mariage éternel avec le ciel avait frappé si fortement la poétique imagination des premiers hommes, qu'ils avaient fait de ce mont sublime un dieu qui portait le ciel sur ses épaules, c'est-à-dire un homme, presque un révélateur, qui portait en lui la science des astres. C'est ainsi que ces personnifications symboliques de l'humanité primitive ont leur raison d'être; énigmes mystérieuses et pourtant diaphanes, tous ces mythes cachent sous leurs gazes brillantes un sens réel, des vérités positives; la science est comme l'homme, elle bégaie avant de parler; comme les peuples, elle a ses âges fabuleux, c'est le beau temps et le triomphe des poètes; peu à peu les voiles se déchirent, les mystères se pénètrent, les faits s'expliquent, la fable devient la réalité, et la poésie des pères est la prose des enfans.

Mais bientôt les fantastiques montagnes se cachèrent derrière des collines plus rapprochées, et les rêves poétiques s'évanouirent

devant la nature prosaïque et vulgaire que j'avais maintenant sous les yeux. Après le fleuve aux lauriers-roses, la campagne se dépouille de plus en plus; la verdure devient rare et terne. Le pays est coupé sans être pittoresque; on descend d'un plateau dans une ravine; on remonte sur un autre plateau pour redescendre encore, sans que le paysage change non plus que le point de vue.

Toute cette contrée est morne et muette, pas un accident naturel n'y captive l'œil, pas un souvenir n'y parle à l'esprit, n'y remue le cœur; et si l'on y est parfois rappelé de la nature à l'homme, c'est par des idées de meurtre et des monumens funèbres. De loin en loin, des tas de pierres s'élèvent tristement dans les champs; c'est le tombeau de quelque croyant qui a péri de mort violente, et qu'on a enseveli sur le lieu même de la catastrophe; tout fidèle qui passe jette une pierre au tas, et murmure une prière. Telle est l'origine de ces *milagros* si communs sur tous les chemins de la rive opposée; seulement les Espagnols marquent d'une croix le lieu maudit, mais, comme les Maures, ils jettent en passant une pierre sur le tombeau, et disent une oraison pour l'ame de celui qui y est enfermé. La clé des mœurs populaires de la Péninsule est de l'autre côté du détroit.

A midi nous arrivâmes à une source vive appelée dans le pays Aïn Idjeda; le lieu est charmant, tout planté de grands arbres et tapissé d'un gazon touffu. C'est une véritable oasis au milieu de ce désert monotone et nu. Nous nous y arrêtâmes pour déjeuner et pour donner quelque repos à nos montures; elles furent débridées et s'en allèrent paître au hasard. Un ruisseau sinueux coule à quelques pas de la source, au milieu des lauriers-roses comme l'autre; c'est là que nous nous installâmes à l'ombre d'un saule qui était bien pour nous, Européens dépaysés, le saule de Babylone. Toutefois, pour un repas d'exil, le déjeuner ne fut pas trop mélancolique, grace à la bonne humeur du voyage et au champagne consulaire. D'invisibles tourterelles roucoulaient autour de nous, et la caille indigène mêlait à leur voix plaintive son cri aigu et saccadé.

Le soldat s'était jeté à quelque distance dans un épais massif de verdure, et il voyait avec une indignation mal déguisée le vin défendu circuler à la ronde; il refusa celui que nous lui offrîmes;

le muletier fut moins scrupuleux, il fit une infraction publique à la loi du Koran, et engloutit presque d'un seul trait une demi-bouteille de Xérès que nous lui avions abandonnée. Je n'oublierai jamais la physionomie du nègre à la vue de cette action sacrilége; il attacha sur l'impie un regard plein à la fois de mépris et de colère, et ils échangèrent quelques paroles que nous ne comprîmes pas, mais que nous devinâmes. Que des infidèles se permissent l'usage de la liqueur interdite, ils n'en étaient ni plus ni moins dévoués à Éblis, mais qu'un fils du prophète, un blanc osât commettre un tel attentat, qu'il le commît en présence de chrétiens comme pour tourner en dérision sa propre religion, c'est là ce que ne pouvait pardonner le dévot enfant du Soudan. Pourquoi donc Allah l'avait-il arraché aux sables de son désert, si c'était pour l'amener à une pareille école? La mimique expressive et passionnée du sauvage disait tout cela. Bien loin de partager la sainte indignation du soldat, le cuisinier maure qui nous avait suivis sur son âne avait imité le muletier, et se grisait à l'écart comme un sournois.

Est-ce que le peuple musulman aurait aussi ses esprits forts, et l'islamisme ne compterait-il déjà plus de croyans zélés et sincères que dans la race inférieure des noirs? Un fait incontestable, c'est que ceux-ci sont beaucoup plus attachés à leur croyance que les blancs, peut-être parce qu'ils sont plus nouvellement convertis. Ces nègres sont presque tous originaires de Sénégambie ou de Guinée. On n'en compte guère plus de cent vingt mille dans tout l'empire. Ils sont esclaves pour la plupart, mais leur esclavage est fort doux (les vrais esclaves sont les Juifs); d'ailleurs, ils obtiennent aisément leur liberté. Généralement bons et patiens, ils sont renommés pour leur fidélité; à ce titre, ils forment la garde du sultan, et le noyau des armées marocaines. Il y en a quelquefois jusqu'à dix mille régulièrement enrégimentés. Ceux qui ne servent pas comme soldats sont un objet de commerce comme dans les autres états barbaresques. On remarque que même en servitude, ils sont d'un caractère gai et serein, au contraire des Maures, leurs maîtres, dont l'humeur est sombre et taciturne.

On dit qu'on voit non loin de la fontaine Ain Idjeda les vestiges d'un camp retranché construit par les Romains; j'en fus informé trop tard pour m'en assurer, et je repartis sans le voir. Une vaste lande, solitaire comme tout le reste, sépare le petit Éden dont nous

sortions de la montagne Akbar (grande) qui nous restait à franchir. Jusque-là nous avions marché à travers champs sans suivre de chemins battus, par la raison qu'il n'y en a guère, et que ceux qui existent ne diffèrent pas beaucoup des friches raboteuses au milieu desquelles le pied des mules et des chameaux les a tracés. Le soldat cheminait en avant, et nous suivions, allant droit devant nous sans craindre le procès-verbal des gardes-champêtres. Mais pour traverser la montagne, il y a un sentier ouvert, si on peut appeler de ce nom une espèce de fossé hérissé de rocailles aiguës, plein de cailloux roulans, et sillonné dans tous les sens de racines d'arbres en saillie. Les chevaux du pays ont le pied fait à ces épreuves et s'en tirent avec honneur.

D'ailleurs, le site est pittoresque, et l'on oublie en le contemplant les aspérités du chemin. Le mont est très boisé, l'arbre qui domine est le liége et l'yeuse; il y en a d'énormes, et après avoir marché si long-temps à ciel découvert, ce n'est pas un médiocre plaisir que de s'enfoncer sous ces dômes frais et impénétrables. De grandes roches calcaires sont dispersées de tous côtés, tantôt suspendues au bord du précipice, tantôt adossées aux troncs noueux des chênes; ici elles se resserrent en défilés si étroits, que le corps du cheval y peut à peine passer; là elles forment des voûtes aériennes qui menacent ruine; ailleurs, elles s'étendent en longs bancs lisses et glissans où l'on risque de faire naufrage à chaque pas. Un silence profond règne dans ces forêts séculaires, et quelques pauvres huttes de bûcherons, égarées dans la sphère des orages, sont les seules habitations de ces solitudes atlastiques; tout cet ensemble ne manque pas de grandeur, mais l'imagination lui en prête encore davantage, quand on songe qu'on est là sur les premières pentes de l'Atlas.

Nous fûmes accueillis au sommet de la montagne par un coup de vent furieux qui faillit nous désarçonner et jeter nos chevaux dans les abîmes; mais la rafale ne fit que passer, et alla s'engouffrer dans les bois. Une longue procession de chameaux gravissait un à un la côte que nous descendions; à l'approche de la bourrasque, ils s'étaient accroupis d'instinct, afin de lui laisser moins de prise. Ils avaient l'air assez misérable, comme tous ceux que j'ai rencontrés au Maroc; tous ont les reins et le cou pelés, ce qui ne contribue pas à les embellir; à peine leur reste-t-il çà et là quelques

touffes de poil. Ils sont d'un brun foncé, et non fauve clair comme ceux que l'on promène en Europe pour le divertissement des badauds; ceux-là ne viennent pas d'Afrique, mais de Pise, où il y en a une colonie introduite aux Cascines du temps des croisades. C'est là que les charlatans vont s'approvisionner, l'emplète leur coûte six à sept louis. Les chameaux du Maroc sont à bas prix. On les estime par le nombre de journées qu'ils sont capables de faire en un tour de soleil : on dit un chameau de deux, trois, quatre journées, on en cite d'onze; mais je crains ici l'hyperbole orientale. L'exportation des chameaux est prohibée, comme celle des mules, des chevaux, des bestiaux. Il faut, pour en exporter un seul, l'autorisation spéciale du sultan. La reine d'Espagne en désirait deux ou trois couples pour un de ses domaines; elle en fit la demande par son consul. Abd-er-Rahman répondit en prince galant qu'il s'étonnait qu'une reine, dont on lui vantait la beauté, pût s'intéresser à de si laides bêtes; toutefois sa demande lui était accordée; quant aux gazelles qu'elle avait aussi demandées, et qui sont l'image, disait-il, de sa grace et de ses beaux yeux, elle en pouvait tirer de ses états autant qu'elle voudrait. Dorat eût-il mieux dit?

Nous avions perdu de vue ce qu'on peut appeler le bassin de Tanger, et nous avions sous les yeux celui de Tétouan, beaucoup plus riche, plus fertile et plus pittoresque. Le mont Akbar forme la limite entre les deux gouvernemens. Il s'abaisse insensiblement, et vient mourir au sein d'une vaste plaine, où l'on commence à trouver un peu de culture, d'abord du maïs, puis du blé. La charrue est le soc romain tel quel tiré par un âne ou par un mulet. Jusque-là, nous avions fait peu de rencontres; en approchant de Tétouan, nous en fîmes davantage : c'étaient des bergers ou des laboureurs, tous vêtus de l'inévitable *dgilâbab*; beaucoup marchaient nu-tête et nu-pieds. Le *salama!* nous manquait rarement; souvent même notre escorte nous attirait, de la part des passans, l'honneur singulier du *salem alikom!* le salut des croyans entre eux.

Une fois, cependant, nous ne reçûmes ni l'un ni l'autre. Notre nègre était hors de vue; nous nous trouvions seuls au fond d'un ravin; une troupe de paysans le traversaient en même temps que nous. Ils étaient à cheval et portaient de longs couteaux à la ceinture: au Maroc, tout homme qui a le moyen d'acheter des armes, a le droit de les porter; il n'est nullement besoin de permis. Comp-

tant sur la protection de notre escorte, nous n'en avions pas. Cette circonstance enhardit sans doute ces campagnards, qui n'avaient pu voir notre soldat, étant venus d'un autre côté. Le passage était étroit, ils firent mine de nous le disputer. Un jeune garçon de dix-huit à vingt ans paraissait surtout fort échauffé; il portait la main à son couteau, et vociférait d'un ton guttural des paroles que nous n'entendions pas, mais dont nous lisions assez le sens dans ses yeux irrités et ses gestes furieux. Nous ne fîmes que rire de leurs menaces, et poussant nos chevaux en avant, nous passâmes sans coup férir. Nous eûmes tort de mépriser l'insulte; nous aurions dû user de notre droit, rappeler le soldat, et faire un exemple sur place. D'autres voyageurs seront victimes de notre tolérance; à une seconde rencontre, on tirera le couteau, à la troisième on en usera. L'impunité lâche la bride à la férocité de ces barbares.

Bientôt après on trouve le Bonsfika, ruisseau presque à sec alors, et qui, en hiver, devient si profond et si impétueux, qu'il coupe toute communication entre les deux villes. Il est inutile de dire qu'il n'y a pas de pont, et qu'on le passe comme on peut. Tout à coup la nature change. On entre dans une vaste plaine pittoresquement encaissée entre de hautes montagnes, comme les plateaux de l'Abruzze, dont tout ce pays rappelle d'ailleurs la physionomie. Quelques-unes de ces montagnes sont assez arides, d'autres boisées, quelques-unes cultivées jusqu'au sommet, et semées de villages dont on distingue à peine d'en-bas les huttes grisâtres. La plaine est couverte, non de ces hauts et gracieux palmiers dont l'image s'allie dans nos rêveries européennes au nom de l'Afrique, mais de petites palmes basses, qui s'épanouissent en éventail à un pied du sol tout au plus, et dont la Sicile et l'Espagne méridionale sont jonchées. Au Maroc, on les appelle *doum*. Ici, comme à Tanger, je ne vis pas un seul arbre nouveau. Toute cette campagne est déserte; on n'y découvre ni hameaux ni habitations d'aucune sorte; seulement de grands troupeaux de chameaux pelés y errent à l'aventure. Leur air docile et doux contraste avec la face rude et inhospitalière du chamelier qui les garde de loin, et dont l'occupation principale est d'imiter leur cri rauque et sauvage. L'homme et l'animal font assaut, et je ne saurais décider lequel surpasse l'autre dans la lutte. Ce sont les concerts champêtres et les pastorales mélodies que répète l'écho de ces montagnes.

Tétouan s'élève à l'extrémité de la plaine, sur une colline qui ferme l'horizon. La ville se présente moins bien de ce côté que Tanger vu du côté de la mer. Cependant, de loin, elle a l'apparence d'une place fortifiée. Elle est ceinte de murailles flanquées de tours carrées de distance en distance, et commandée par un château isolé qui a la prétention d'être fort. Il domine la ville comme le château Saint-Elme domine Naples. Tout cela est passé à la chaux, suivant l'usage des villes maures; de près, c'est affreux; mais, à distance, cette blancheur éclatante s'harmonie bien avec les teintes sévères de ce paysage alpestre.

Nous arrivâmes à la porte à l'heure annoncée; nous pensions n'avoir qu'à entrer; nous nous trompions : le portier de la ville nous barra le passage. Là s'arrêtait le rôle de notre soldat; il lui restait à aller rendre compte de sa mission au bacha, qui devait envoyer un de ses gardes pour nous introduire dans la place. Ces formalités amenèrent un assez long retard. Le jour fuyait, le soleil n'éclairait déjà plus que les hautes crêtes; les régions basses et Tétouan tout entier étaient plongés dans les ombres du crépuscule; les hauteurs elles-mêmes ne tardèrent pas à s'éteindre. La ville était muette comme la campagne, car ici il n'y a pas d'angelus pour annoncer la fin du jour, qui meurt comme il naît, en silence. A peine la voix tremblante du muedzin qui crie sur les minarets, s'élève-t-elle dans l'espace, semblable au cri lugubre de quelque oiseau de nuit; puis le silence renaît plus profond.

Tandis que nous étions là attendant la permission de franchir le seuil infidèle, des laboureurs en pantoufles jaunes et en tablier de cuir rentraient dans leurs maisons, ceux-ci chassant devant eux un âne chargé de ronces sèches, ceux-là portant leur charrue sur leur dos. Un marchand juif revenait de voyage, et sa mule harassée regagnait péniblement le *fondak;* il nous prit sans doute pour des confrères qui venaient trafiquer à Tétouan, et nous jeta des regards moitié hostiles, moitié amis, pleins à la fois de crainte et d'espoir. L'esprit de lucre et l'esprit de concurrence s'étaient éveillés en lui au même instant. Toutefois il passa outre, sans nous faire de propositions.

Enfin, la licence du bacha arriva portée par un fantassin, qui nous servit d'introducteur. Nous entrâmes, non sans financer, par une longue rue déserte qui donne sur une place où se tient le mar-

ché; de là on nous conduisit dans le *Millah*, ou quartier des Juifs. Il n'est permis à aucun chrétien, pas même au vice-consul anglais, le seul Européen établi à Tétouan, de loger dans la ville maure; tout ce qui n'est pas croyant doit habiter la juiverie. Il ne nous fut pas facile d'y trouver un gîte; nous en essayâmes plusieurs inutilement, et nous finîmes par nous accommoder chez un petit vieillard fort empressé, fort humble, nommé Samuël Bendelacq, qui, quoique juif, ne nous rançonna pas.

A peine débarqués, nous eûmes la visite de tous les agens consulaires. Autrefois les consuls européens résidaient à Tétouan; l'un d'eux ayant par accident tué une Moresque à la chasse, leur résidence fut transférée à Tanger; mais l'accident ne fut, dit-on, qu'un prétexte : le véritable motif de la translation fut la jalousie des habitans. Les femmes de Tétouan passent pour les plus belles et les plus avenantes de toute la Barbarie, et semblent avoir, comme les autres musulmanes, un faible prononcé pour les chrétiens. De là l'exil des consuls. Les simples voyageurs n'obtiennent que fort difficilement la permission de séjourner; encore ne l'obtiennent-ils que pour un temps limité, et sont-ils surveillés avec une extrême vigilance. Depuis l'émigration des consuls, il n'y a plus à Tétouan que des agens nommés par eux, et qui sont tous juifs, excepté celui de la Grande-Bretagne, qui est Anglais, et qui seul aussi a un traitement fixe; les autres n'ont pour salaire que les droits éventuels qu'ils prélèvent sur les navires dont les papiers sont soumis à leur visa. C'est une ressource fort précaire, car il est des pavillons qui ne paraissent presque jamais dans les eaux de Tétouan. Le pavillon français est dans ce cas; aussi notre agent, le vieux Judas Abouderam, est-il plongé dans une profonde misère. Il est triste de voir un homme qui dispose des sceaux de la France, qui depuis trente ans la représente chez les Barbares, manquer de pain, et cela à la porte d'Alger. Cette lésinerie est odieuse en elle-même, impolitique dans ses résultats. Quelle idée ces Barbares, aujourd'hui nos voisins, auront-ils de la grandeur de la France, s'ils voient ses représentans traîner leur vie dans l'indigence? Quoique non salariées, ces places sont fort recherchées des juifs : c'est pour eux une sauve-garde et une protection; revêtus de ce caractère officiel, ils sont moins exposés aux vexations du bacha et aux avanies de la population.

Nous eûmes donc au débotter la visite de tous ces personnages; ils venaient nous complimenter ni plus ni moins que si nous eussions été des têtes couronnées. L'apparition de ce corps diplomatique de nouvelle espèce fut un véritable coup de théâtre, la scène la plus grotesque que j'aie vue de ma vie. Ces juifs consulaires portent presque tous comme insigne de leur dignité, et pour se rendre plus respectables aux yeux des Maures, le costume européen ou quelque chose d'approchant. L'un se présentait en culotte de curé, l'autre en pantalon de matelot; celui-ci, haut de quatre pieds, portait un habit dont les basques, démesurément larges, balayaient la terre; celui-là, géant de six pieds, n'avait qu'un petit frac écourté, terminé au milieu des reins en queue d'hirondelle. Même variété dans la forme des gilets, des chapeaux et du reste de leur accoutrement. La figure la plus fantastique de cette galerie, qui ne l'était pas mal, c'était un petit vieillard cérémonieux, l'agent du Portugal, je crois, lequel cachait sa barbe dans une cravate de huit pouces qui lui montait plus haut que la bouche, et, condamnant sa tête à une immobilité majestueuse, lui donnait une attitude tout-à-fait conforme à la tenue classique du diplomate.

Comme nous étions à souper, nous fîmes à nos illustres hôtes les honneurs du vin que nous avions apporté de Tanger; ils se le laissèrent verser, mais n'y touchèrent pas; quand nous les pressions, ils répondaient par des grimaces qu'ils prenaient pour des sourires, et se remuaient sur leurs chaises avec des contorsions singulières; on aurait pu les prendre pour des gens possédés de l'esprit malin. Tous ces salamalecs cachaient un mystère que nous ne percions pas; enfin le vieux Bendelacq nous avoua avec force excuses et force révérences qu'il était défendu aux Hébreux de boire du vin versé par des chrétiens. Voici un autre échantillon des modernes superstitions des enfans de Jacob; c'était un vendredi, le soleil était couché, et le sabbat par conséquent commencé; nous découvrîmes qu'il ne leur est pas permis, tant qu'il dure, de toucher aux flambeaux; la consigne n'est levée que le dimanche. Nous rendîmes en même temps justice à la profonde sagesse du cuisinier maure, qui nous avait si imperturbablement suivis depuis Tanger; il avait calculé que nous serions à Tétouan le jour du sabbat, que relégués dans la Juiverie, nous ne trouverions pas un Hébreu qui voulût violer le repos mosaïque pour

faire notre cuisine, et que nous serions ainsi forcés de recourir à son ministère ; en effet nous fûmes trop heureux de l'avoir pour nous apprêter le *kouskousou* indigène. C'est le plat favori des Maures, une espèce d'étuvée composée de pâtes fines (*puntitas*), d'œufs durs, de poulet, d'agneau, de mouton, mêlés et bouillis ensemble. On saupoudre cela de safran, de poivre et autres épices fortes, et l'on sert le tout dans une immense patère à pieds, autour de laquelle les convives s'accroupissent et mangent gravement à la gamelle avec leurs doigts, car l'usage des assiettes et des fourchettes n'a pas encore franchi le détroit de Gibraltar.

J'avais envoyé ma lettre de recommandation au bacha; dès le matin, il m'expédia un officier pour m'inviter à déjeuner, moi et mes compagnons de voyage. Il nous attendait dans son jardin à un mille ou deux de la ville; nous nous y rendîmes à cheval, escortés par l'officier porteur de l'invitation, et accompagnés d'un interprète juif. Nous trouvâmes à la porte du jardin une troupe de soldats et quatre énormes chevaux tout sellés, dont les pieds étaient engagés, pour les contenir, entre deux longues cordes tendues; ce sont les entraves du pays, et le même usage se retrouve en Espagne. Achache (c'est le nom du bacha) était accroupi sous le vestibule d'une petite maison de plaisance bâtie au milieu du jardin; il nous reçut, assez majestueusement drapé dans son vaste haïk de fine laine. C'est un homme démesurément gros, de la taille à peu près de Louis XVIII, et si lourd, qu'un seul cheval ne suffit pas pour l'amener de la ville; il alterne en route, et ceux que nous venions de voir à la porte étaient ses montures de rechange. Cette masse épaisse est surmontée d'une longue tête en pain de sucre, dont toute la physionomie réside dans deux petits yeux qui, bien qu'enterrés dans la graisse, ont une singulière expression de ruse et de cupidité, les deux vices dominans du caractère national, les deux pivots sur lesquels roule la société maure; c'est toujours la *fides punica* et l'*auri sacra fames*.

Sous ce double rapport, Achache est bien de son pays, et il peut être considéré comme un type. Son avarice est insatiable; déjà fort riche, il ne songe qu'à le devenir davantage; tous les moyens lui sont bons, et sa duplicité naturelle lui en suggère tous les jours de nouveaux. Ce sont les juifs surtout qui sont victimes de ses exactions; comme presque tout le commerce extérieur et intérieur

est entre leurs mains, et que c'est lui seul qui, en qualité de chef de la douane, règle les tarifs et fixe les droits, il tient à sa merci leur fortune et les rançonne selon son bon plaisir. Afin d'avoir, pour ainsi dire, un pied dans leurs affaires, et aussi pour exploiter à son profit leur esprit retors et brocanteur, il s'est associé un juif qu'il a nommé trésorier de la douane; il partage, ou du moins il est censé partager les bénéfices avec lui; mais c'est l'association du pot de fer et du pot de terre; ce que le Maure donne d'une main, il peut le reprendre de l'autre, sans compter qu'il se fait la part du lion. Ses concussions sont connues à la cour de Maroc, mais il achète l'impunité par de riches et nombreux présens; on laisse d'autant plus volontiers l'éponge se gonfler, qu'elle rendra davantage quand le moment viendra de la presser; car le tour d'Achache arrivera tôt ou tard; il a en perspective pour ses vieux jours le sort de son confrère le kaïd d'Azamor que nous avons vu dans la forteresse de Tanger. En attendant, il aura joui de la vie et satisfait ses penchans cupides. Il est fils d'un muletier, et j'ignore quel coup de dé a fait de lui un bacha; il est sans esprit, sans culture d'aucune sorte, n'a idée de rien, et sa conversation est inepte; je n'en pus rien tirer. Toutefois il me reçut bien, il me fit des offres de services magnifiques, espérant sans doute un cadeau proportionné à son accueil.

Ne pouvant se déplacer aisément, vu sa monstrueuse corpulence, il nous fit accompagner dans sa maison par un de ses parens; nous gravîmes après lui un mauvais escalier de bois fort raide et fort étroit, et nous trouvâmes un thé servi par terre dans un petit boudoir assez propre. Des carreaux étaient disposés en guise de siéges tout autour du plateau, nous nous y couchâmes à l'orientale, et nous avons sur la conscience plus d'une avarie faite aux tapis du bacha par nos éperons. Le service était de porcelaine anglaise; c'était sans doute un cadeau des officiers de Gibraltar qui viennent de temps en temps chasser le sanglier dans les montagnes de Tétouan. On nous servit avec le thé un gâteau indigène fait de sucre et d'amandes, qu'ils appellent *efkake*, et un petit pain rond de fleur de farine, que j'entendis nommer *irébisa*, et qui nous parut excellent; il est fabriqué avec une délicatesse qui m'étonna et dont je ne croyais pas ces gens-là capables, tant l'industrie des arts et métiers est chez eux grossière.

Le déjeuner, comme on voit, était frugal, et nous le mangeâmes seuls; ni le parent d'Achache, ni son fils, qu'il envoya nous tenir compagnie, n'y touchèrent; ils se contentaient de nous regarder et de nous inviter par signes à y faire honneur. Le fils du bacha était un jeune homme de quatorze à quinze ans, d'une beauté frappante; quoiqu'il eût la tête entièrement rasée et qu'il ne portât pas encore de turban pour en couvrir la nudité, il était si beau, qu'il triomphait de cette épreuve bien faite pour défigurer les plus parfaits visages. Sa peau, légèrement brune, lui donnait un air déjà viril, et son œil fier dissimulait mal le mépris que nous lui inspirions. Il lui échappait des regards dédaigneux dont il n'était pas le maître; notre toilette surtout lui paraissait misérable; il est vrai qu'elle n'était pas brillante, la mienne en particulier était plus que simple; je n'avais qu'une pauvre veste de chasse grise qui faisait une assez triste figure au milieu des kaftans écarlates et des haïks à larges plis. Dans cette circonstance, il fallait payer d'audace et racheter par l'insolence des manières la modestie du costume. C'est le seul moyen d'en imposer à ces barbares.

Après déjeuner, nous fîmes le tour du jardin qui est affreux, un véritable potager de la banlieue; empressés de clore une séance en définitive peu intéressante, nous prîmes congé de notre hôte et remontâmes à cheval, après avoir payé vingt fois notre déjeuner par les bonnes-mains qu'officiers et soldats vinrent nous mendier au départ, et qu'Achache aura sans doute largement décimées, comme ces princes romains qui partagent avec les *custodes* de leurs palais la *mancia* des visiteurs. C'est un tribut déguisé que les gouverneurs lèvent sur les étrangers; ils ont mille moyens de leur extorquer de l'argent; ils leur envoient messages sur messages sous les prétextes les plus futiles, mais chaque message est une piastre, laquelle passe des mains du messager dans les coffres du gouverneur; et par exemple, des quatre piastres données par nous au nègre qui nous avait escortés à Tétouan, le kaïd de Tanger, son supérieur, en aura pris au moins les dix-neuf vingtièmes, et il aura cru faire un acte de générosité en laissant au pauvre nègre une malheureuse pièce de vingt sous.

Malgré cela, le métier de soldat est encore le meilleur qu'on puisse faire au Maroc; on traite les troupes avec égard et bienveillance; outre les armes et les habits, chaque homme reçoit une paie de six à

huit sous par jour en temps de paix; une partie pourtant n'est point soldée, et ceux-là sont obligés de travailler à la terre ou d'exercer un métier dans les villes où ils sont en garnison; mais ils ont des aubaines : ce sont eux qu'on choisit d'ordinaire pour escortes et pour messagers. L'officier qu'Achache nous avait envoyé le matin resta auprès de nous en qualité de garde-du-corps; à raison de deux piastres par jour, il avait ordre de nous protéger et de nous accompagner partout; la précaution n'est pas inutile, car la population de Tétouan est très fanatique, et sans lui nous aurions été insultés à chaque pas; nous le fûmes même plusieurs fois malgré sa présence.

En quittant le bacha, nous allâmes, par une suite de charmans petits sentiers bordés de haies vives, au jardin du sultan; ce n'est qu'une immense forêt d'orangers, qui étaient alors tout chargés de fruits; jamais je n'en avais vu une telle profusion, même en Sicile; c'est vraiment le jardin des Hespérides. Les oranges de Tétouan sont les plus renommées de la Barbarie, et elles méritent leur réputation; ce sont peut-être les meilleures qu'il y ait au monde. On en charge des bâtimens pour l'Espagne et pour Gibraltar; mais aucun sujet ne peut vendre les siennes avant que celles du souverain ne soient vendues jusqu'à la dernière. C'est le privilége dans toute sa nudité. Du reste, elles sont à vil prix; nous en achetâmes trois cents pour les porter à Tanger, et le jardinier impérial nous tint pour des seigneurs fort généreux parce que nous les payâmes 3 francs, c'est-à-dire un centime la pièce.

Toutes ces campagnes sont riantes, et cultivées avec un soin qui rappelle la culture des royaumes de Murcie et de Valence; une belle rivière serpente au milieu et sert à l'irrigation des orangers; de hautes haies de lentisque et de chèvre-feuille servent de clôture, et des vignes, dont le raisin est célèbre, se balancent avec grace aux rameaux des arbres. Du côté de la ville, l'horizon est borné par un amphithéâtre de montagnes du plus grand style; de l'autre côté, l'œil se repose sur la surface unie et calme de la Méditerranée. L'Italie et l'Espagne n'ont pas de site plus champêtre à la fois et plus pittoresque. La cité, dont on aperçoit par échappées les murs blancs à travers les massifs de verdure, n'est pas le moindre ornement du paysage. Debout sur la colline et toute hérissée de minarets silencieux, elle domine au loin la plaine et l'Océan. Je m'égarai

long-temps avec bonheur dans ces fraîches et paisibles retraites, et repassant à la nage la rivière très profonde en cet endroit, nous regagnâmes la ville.

Rentrés dans notre juiverie, nous ne la quittâmes plus de la journée, réservant la ville maure pour les jours suivans. Le sabbat est le temps le plus favorable pour étudier le peuple d'Israël, car ce jour-là, il revêt ses habits de fête et quitte la boutique pour la synagogue. La population de Tétouan est de seize à dix-huit mille habitans, dont les Juifs forment un grand quart. Ils y sont plutôt tolérés qu'acceptés, comme dans le reste de l'empire, et on leur vend cher cette tolérance. Sans compter les contributions extraordinaires, ils sont soumis à un tribut annuel considérable et paient pour tout, même pour porter des souliers qu'ils doivent ôter vingt fois le jour, devant les mosquées, devant les sanctuaires, devant la maison des santons et des grands. Nous avons vu qu'ils étaient condamnés à une espèce d'uniforme noir, couleur fort méprisée des Maures; il leur est défendu de lire et d'écrire l'arabe, n'étant pas dignes d'entendre le divin Koran; l'usage du cheval leur est également interdit; c'est un animal trop noble pour eux; ils ne peuvent monter que des ânes ou des mulets, encore faut-il pour cela qu'ils paient un droit. Un Juif ne peut s'approcher d'un puits lorsqu'un musulman s'y désaltère, et il serait rudement châtié s'il osait s'asseoir en présence de celui-ci.

Telles sont les conditions auxquelles on les tolère; on les traite moins en hommes qu'en animaux. Parqués dans leur quartier comme dans une ménagerie et enfermés la nuit ainsi que des bêtes fauves, ils vivent entre eux sous la discipline d'un kaïd hébreu, élu par eux, mais soumis à un scheïk ou ancien de la nomination du sultan. Ils ont le libre exercice de leur culte auquel ils sont fort attachés, et se gouvernent d'après leur loi. Ridiculement superstitieux, ils mêlent aux rites mosaïques toutes les folies de la cabale. Ils parlent tous espagnol et descendent pour la plupart, surtout ceux des côtes, de ces Juifs chassés d'Europe, et en particulier d'Espagne, à diverses époques du moyen-âge. Cependant il y a dans les montagnes des tribus hébraïques dont l'établissement paraît remonter à des temps antérieurs au christianisme. On les appelle et ils s'appellent eux-mêmes *Pilistins* ou *Philistins* et vivent confondus avec les Amazirgues (Berbères), qui les souffrent au

milieu d'eux et ne les persécutent pas comme les Maures persécutent leurs coreligionnaires. Les Philistins ne reconnaissent d'autres livres que l'Ancien Testament auquel ils adjoignent certaines paraphrases chaldéennes, et ils sont tenus pour hérétiques par les autres Juifs; on a cru quelque temps qu'ils étaient Sadducéens, mais cette opinion ne paraît pas fondée, de l'aveu même des rabbins.

Ces diverses tribus israélites réunies forment un total de trois cent quarante mille ames, c'est-à-dire un vingt-cinquième environ de la population générale du Maroc; cette population est estimée à huit millions et demi d'habitans répandus sur une surface de vingt-quatre mille trois cent soixante-dix-neuf lieues carrées; ce qui donnerait trois cent quarante-neuf individus par lieue carrée. Mais ces chiffres ne représentent que des calculs approximatifs et un peu hasardés; on comprend qu'une statistique rigoureuse est impossible dans un pays où il n'y a ni cadastre, ni état civil. Les Juifs pas plus que les Maures ne savent jamais leur âge; on ne peut obtenir d'eux à ce sujet une réponse positive. Cette ignorance serait commode pour les femmes, si la coquetterie n'était pas complètement inconnue sous le ciel africain.

Le peuple hébreu se console de ses affronts et de sa misère en trafiquant et en reprenant par la ruse ce que ses tyrans lui arrachent par la force. Quelque astucieux et fourbe que soit le Maure, le Juif est encore son maître, et il le dupe dans toutes les transactions. C'est la seule vengeance qui lui soit permise, et il l'exerce sans miséricorde. Il lui revient toujours quelque chose des tributs qu'il paie; cela fait qu'il s'y résigne avec moins de désespoir. D'ailleurs, c'est pour lui une condition d'existence. Les Juifs ont un proverbe qui dit : *Con los Moros plomo o plata*, « avec les Maures du plomb ou de l'argent. » N'ayant pas de plomb à leur envoyer dans la tête, ils donnent l'argent; seulement ils en donnent le moins possible, et ils mettent tout leur génie à jouer la pauvreté; plus un Juif est riche, plus il fait le pauvre; et ce mensonge, qui ne se dément pas un instant, ne finit qu'avec la vie. Je me rappelle à ce propos une scène de comédie. J'étais chez un des premiers négocians du *Millah*; c'était précisément le trésorier de la douane, l'associé du bacha. Il me faisait les honneurs d'une maison toute neuve qu'il achevait de bâtir, et qui, sans apparence extérieure,

ne manquait pas d'élégance au dedans et même d'une certaine recherche. L'amphitryon ne se gênait pas avec moi; j'étais un oiseau de passage, et je n'avais pas d'intérêt à le trahir. Il s'abandonnait donc sans crainte aux fumées de la vanité et à la béatitude du propriétaire satisfait. — Señor Coriath, lui dis-je, tout cela a dû vous coûter fort cher; il faut que vous soyez bien riche. — A ce mot, je vis mon homme pâlir; il se ravisa tout d'un coup et démentit tout ce qu'il venait de me dire. Lui riche! mais il n'avait rien, il était le plus pauvre entre tous ses confrères; sa maison n'était qu'un bouge, tout ce que je voyais était sans valeur; et, faisant la contrepartie de lui-même, il se mit à déprécier chaque objet plus épouvanté de mes éloges qu'il n'en avait été flatté l'instant d'auparavant. A la fin, j'eus pitié du patient et je mis fin à sa torture. — Calmez votre effroi, lui dis-je; quoique j'aie déjeuné ce matin chez Achache, je ne veux pas lui dire votre secret. Jouissez en paix de vos richesses; elles vous coûtent assez cher. — Ces paroles ne le rassurèrent pas; il persista à se traiter de misérable, et il ne respira librement que lorsqu'il me sut à Gibraltar.

Ainsi, les passions les plus basses de l'humanité, l'avarice et la peur, sont les deux traits distinctifs des modernes enfans d'Israël; ils en portent l'empreinte indélébile sur leur visage et dans toute leur personne. Leur regard est oblique, inquiet, et ils masquent la terreur dont leur cœur est possédé sous un sourire mielleux qui fait mal à voir quand on l'étudie. Le Juif ne parle pas, il chuchotte comme un prisonnier qui craint de réveiller ses bourreaux endormis. Le Juif ne marche pas, il se glisse le long des murs, l'œil au guet, l'oreille aux écoutes, et il tourne court à tous les angles, comme un larron qu'on poursuit. Souvent il tient sa chaussure à la main, pour faire moins de bruit, car rien ne l'effraie plus que d'attirer l'attention; il voudrait marcher dans un nuage et se rendre invisible. Si on le regarde, il double le pas; si on s'arrête près de lui, il prend la fuite. Il tient à la fois du lièvre et du chakal.

La laideur du Juif est une laideur toute particulière et qui n'appartient qu'à lui. Il n'a pas les traits physiquement difformes; mais, fidèle miroir de sa vie interne, sa physionomie a quelque chose d'ignoble et de brutal qu'on ne saurait définir, qui frappe au premier coup d'œil, et repousse invinciblement. C'est une laideur morale; c'est l'ame qui est difforme, et qui se reproduit dans cha-

que trait du visage. Il faut avoir vu ce peuple avili pour se faire une idée exacte de ce que peut sur les hommes un long système d'intimidation. La vie de l'intelligence est éteinte depuis des siècles dans ces êtres malheureux; ils n'ont plus rien de l'homme que les instincts inférieurs et les grossiers appétits; aucune pensée supérieure ne saurait germer dans ces cerveaux pétrifiés; pas un sentiment généreux ne fait palpiter ces poitrines d'airain. L'argent, voilà leur dieu, voilà leur culte. Ils adorent, comme leurs ancêtres, le veau d'or. On ne saurait imaginer une personnification plus parfaite de cette société matérielle qu'on nous vante tous les jours.

Et si on les suit du comptoir à la synagogue, on les retrouve semblables à eux-mêmes; esclaves de pratiques dont l'esprit est mort et le sens perdu, ils confondent tout, Moïse et la cabale, les prophètes et les rabbins; les superstitions les plus folles sont les mieux observées, et les cantiques sublimes du psalmiste sont traduits en vociférations si monstrueuses, qu'on se demande, à les entendre, si ces hommes ne sont pas des sauvages ivres qui rugissent autour de leur fétiche. Voilà ce que sont aujourd'hui sous la verge des tyrans africains les descendans du prophète Isaïe et du grand roi Salomon.

Par un phénomène qui ne s'explique que par la différence des occupations, les femmes juives ont échappé à la dégénération dont les hommes sont frappés; elles sont aussi belles qu'ils sont laids; on ne saurait voir nulle part des têtes plus parfaites, plus idéales. On se demande avec surprise comment de tels pères engendrent de telles filles, et l'on regrette que de si charmantes fleurs soient jetées en pâture à de pareils êtres. La beauté des femmes juives, comme la laideur des hommes, a un cachet original qui ne se retrouve nulle part. C'est l'éclat oriental uni à la finesse européenne, le point où les deux types se rencontrent et se confondent. La délicatesse des traits est surtout remarquable, et la coupe du visage, sans être ni la coupe grecque ni la coupe romaine, participe de l'une et de l'autre; elle est moins pure que la première, elle est plus gracieuse que la seconde. Toutes les Juives ont de beaux yeux noirs pleins de flamme, et la peau très blanche; elles sont de moyenne taille, mais sveltes et bien faites.

Elles ne sont pas soumises, comme les hommes, à une livrée uniforme, et elles ont pu conserver le costume de leurs mères. Ce cos-

tume, riche et brillant, leur sied à merveille; il prend bien les formes et rehausse singulièrement leur beauté. Il se compose d'une jupe (*faldeta*) de couleur voyante ouverte par en bas et ornée de deux larges revers brochés en or qui se renversent sur le genou, et d'un corset (*punta*) de drap ou de velours, également brodé en fil d'or, qui se lace sur la poitrine, et par-dessus lequel se met le *caso* espèce de gilet, vert, rouge ou bleu, qui n'a pas de boutons, et flotte librement des deux côtés. Le *caso* est brodé comme le reste. Les Juives n'ont d'autres manches que celles de la chemise, lesquelles sont larges et pendantes, de manière à laisser voir le bras jusqu'au coude. Leurs petits pieds nus se cèlent dans des pantoufles rouges. La *sfifa* est un diadème de perles, d'émeraudes ou autres pierres précieuses, qui s'attache sur le haut du front et couronne dignement ces gracieuses têtes. Les jeunes filles portent leurs cheveux à longues tresses, comme les Bernoises; les femmes mariées les coupent ou les cachent. Cet ensemble est pittoresque; cet éclat, cet or, contrastent avec les couleurs sombres auxquelles les hommes sont condamnés. Cependant, si la police maure n'intervient pas dans la toilette des Juives, elle les oblige, quand elles sortent, à se découvrir la moitié du visage, pour les distinguer des Moresques, qui laissent voir à peine un œil.

Les Juives sortent peu, car elles craignent toujours quelque insulte de la part des musulmans, insultes qui demeurent toujours impunies, ou si on les venge, ce n'est pas sur l'agresseur, c'est sur la victime; telle est la justice distributive du pays. Le moindre faux pas fait par une Juive, une démarche équivoque, ne fût-ce même qu'un soupçon, sont punis par le fouet; ces exécutions se font avec une brutalité révoltante. Nous avons vu que les femmes Maures sont châtiées en secret par l'*ahrifa*; on n'a pas tant d'égards pour des filles de mécréans; le premier soldat venu s'empare d'elles et les fouette en pleine rue, sans pudeur et sans pitié. On conçoit qu'exposées à de tels affronts, elles restent au logis; leur vie, surtout celle des jeunes filles, est très sédentaire; leur teint n'en a que plus d'éclat. Elles passent toute leur journée à vaquer aux soins du ménage, à faire des *puntitas*, ou à broder, tandis que les pères et les maris fraudent et trafiquent. Elles ne parlent qu'espagnol, ne savent lire dans aucune langue et portent des noms hébreux; outre ceux d'Esther, de Judith et

autres naturalisés dans le calendrier chrétien, elles s'appellent *Simka*, dont la traduction européenne est Létitia, *Estrella*, Etoile, *Masaltob*, Bonne-Fortune.

Les Juifs ne sont pas jaloux, la jalousie est un sentiment trop noble pour eux; ils surveillent peu leurs femmes et leur laissent une liberté qui est un sujet de scandale pour les musulmans, et d'envie sans doute pour plus d'une musulmane. On veille davantage sur les filles à marier, et l'on peut dire qu'elles sont en captivité; la maison paternelle est pour elles ce que le couvent était pour nos mères. Elles n'en sortent que pour aller à la synagogue. Une fille qu'on rencontrerait dans la rue, ou qui se montrerait le jour sur la terrasse, ne trouverait pas de mari. Une Juive est femme à treize ans; on la marie d'ordinaire à quatorze; à quinze, elle est mère et nourrice; à vingt ans, elle est flétrie; elle est matrone à vingt-cinq; le mariage paraît pour elles une chute; à peine mariées, elles s'assimilent à leurs maris, c'est-à-dire qu'elles enlaidissent et se dégradent. Les métamorphoses que l'âge fait subir à ces visages si ravissans dans leur fraîcheur, sont effroyables; rien n'est si charmant qu'une jeune Juive, rien n'est plus hideux qu'une vieille. On ne peut se défendre d'un sentiment de répulsion et de dégoût en songeant par quelles mains est cueillie la fleur de cette beauté rapide.

Les jeunes filles ont de la naïveté, de la grace, une certaine indolence qui trahit d'amoureuses rêveries et de secrètes langueurs. Elles seraient en tout autre pays des femmes adorables. Mais ces perles sont enfouies et foulées sous des pieds immondes. Nous passâmes toute notre sainte journée du sabbat à rendre hommage à ces idéales beautés; nous n'avions pas besoin d'aller bien loin, car notre hôte Bendelacq avait deux filles, l'une de treize ans, l'autre de quinze, qui réalisaient toute la poésie du Cantique des Cantiques, et sous l'image desquelles je me suis toujours représenté depuis la jeune reine Esther et Ruth, la jolie glaneuse. L'aînée était fiancée, et son sale *novio* était là comme un reptile au milieu des fleurs. Il dissimulait assez mal la haine dont il nous honorait; mais il se consolait de la cour que nous faisions à sa future par les cadeaux dont chacun de nous se plaisait à la combler. Il était trop bon Juif pour que la cupidité n'étouffât pas en lui ses velléités jalouses. Je ne doute pas qu'il n'eût

vendu ses premiers droits au plus offrant. Il y avait aussi dans la maison une jeune veuve de dix-huit à vingt ans; mais celle-là, quoique belle encore, était une rose fanée et sans parfum; elle avait perdu tout prestige; un Juif l'avait possédée. Qui voudrait accepter un pareil héritage?

La maison de notre hôte n'était pas la seule qui renfermât de ces trésors voilés, nous en cherchâmes et en trouvâmes beaucoup d'autres, quoiqu'aucune rivale n'enlevât la pomme décernée par nous, dès l'abord, à nos deux jolies hôtesses. Les maisons juives sont bâties sur le même plan que les maisons maures : les appartemens s'ouvrent sur la cour, et ne reçoivent pas de jour extérieur; les rues, à l'exception d'une ou deux qui ont des boutiques, sont flanquées de hautes et sombres murailles absolument nues et horriblement tristes. Cependant la curiosité féminine a fait pratiquer de petites lucarnes clandestines où l'on peut passer la tête. C'est la grille mondaine des religieuses de Palerme. Notre présence dans le *Millah* faisait sensation; mais le premier sentiment d'un Juif, c'est la peur, et la peur faisait taire la curiosité. Quand nous paraissions dans quelque rue (et quelles rues, grand Dieu!), la population prenait incontinent la fuite. Au bruit des fuyards, une tête de femme couronnée de la *sfifa* sortait de chaque lucarne; rien n'était plus piquant que ces fantastiques apparitions; elles étaient si brusques, si inattendues, qu'elles semblaient produites par la baguette d'une fée; on eût dit ces princesses enchantées des *Mille et une Nuits*.

Toutes ces femmes nous suivaient de l'œil et nous jetaient des sourires; quand elles étaient jolies, nous entrions sans façon dans la maison, aucune porte n'eût osé se fermer devant nous; le domicile d'un Juif est chose si peu sacrée. Ces portes ne sont pas une des moindres curiosités du lieu; on voit qu'elles ont été fabriquées par la terreur. Elles sont formées d'énormes madriers de trois à quatre pouces d'épaisseur, tout bardés de grosses lames de fer et armés de triples verrous; on dirait des clôtures de prisons ou de forteresses; les maisons juives sont en effet l'une et l'autre; cette première porte qui donne sur la rue, ne suffisant pas pour calmer les alarmes de l'avarice israélite, il y en a une seconde qui s'ouvre sur la cour et qui est taillée sur le même modèle que sa sœur jumelle. Elles sont si basses toutes les deux, qu'il faut se baisser pour pas-

ser dessous. Toutes formidables que sont ces barrières, elles ne s'abaissaient pas moins bénévolement devant nous; mais à peine étions-nous entrés, que la double porte roulait sourdement sur ses gonds massifs, les verrous se tiraient avec un bruit sinistre, et nous demeurions prisonniers.

Du reste on nous accueillait bien, surtout les femmes; les hommes étaient presque partout absens; on nous introduisait dans les appartemens, on nous en faisait les honneurs avec une hospitalité qui allait quelquefois jusqu'à la collation. Les jeunes filles étalaient complaisamment sous nos yeux les richesses de leur garderobe, serrées dans des bahuts tout pareils à ceux dont usaient les élégantes au temps de Louis XIV; elles nous expliquaient chaque partie de leur ajustement, nous en montraient l'usage sur elles-mêmes; mais leurs grands yeux noirs, leur sourire fin et gracieux, nous causaient de fréquentes distractions, et nous donnions moins d'attention à la leçon qu'à la maîtresse. Les mères ne se formalisaient pas trop de nos absences, et les filles nous en savaient gré. En cinq minutes, nous étions de vieux amis, car les Juives sont aussi sociables que les Juifs le sont peu.

Assez souvent on nous prenait pour médecins, et alors nous étions reçus comme les envoyés de Dieu. Les médecins du pays (*tebib*) ne sont que de misérables empiriques, qui n'ont rien retenu de l'héritage d'Averroës (1). Rivaux des santons, ce ne sont guère que des charlatans ambulans qui s'en vont de ville en ville montés sur des ânes et pourvus de pharmacies où les amulettes et les remèdes sympathiques occupent le premier rang. Ce sont nos sorciers de village. Le sultan ou quelque grand personnage tombe-t-il malade, on est obligé d'appeler des médecins ou des chirurgiens d'Europe; et quand les épidémies fondent sur ce peuple infortuné, livré sans défense à toutes les fureurs du fléau, il est décimé cruellement. L'année précédente, le choléra avait sévi à Tétouan, et la terreur de son nom y régnait encore.

Pris pour médecin, j'avais les charges du métier si j'en avais les honneurs. Partout ailleurs j'aurais pu être dans l'embarras, mais dans ce pays d'ignorance et de superstition, on se tire aisé-

(1) On a étrangement défiguré en Europe le nom de l'illustre médecin maure : son véritable nom est Aboul-Velid-Mohammed-bnou-Rohoâ. Il est vrai qu'il n'est as facile à retenir.

ment de tous les mauvais pas. Une fois on me mit entre les mains une nouvelle mariée dont la maladie était fort simple, et dont la cure se sera opérée tout naturellement quelques mois plus tard. Le cas n'était pas difficile, un autre le fut davantage : comme je passais devant une maison dont la porte était entr'ouverte, une jeune mère de seize à dix-sept ans, qui nourrissait, s'élança vers moi le sein en désordre, l'œil en pleurs, portant dans ses bras son nourrisson à demi mort; le malheureux enfant avait le croup et un spasme l'étouffait. Né dans la ville d'Europe où le croup est le plus fréquent et presque endémique, je ne fus pas tout-à-fait pris au dépourvu. Quelques grains de camphre que je portais toujours sur moi, soulagèrent le pauvre malade et lui rendirent la respiration.

Tel fut l'emploi de cette première journée; la nuit nous surprit cherchant ainsi des aventures de maison en maison. Ces maisons se ressemblent toutes, comme les familles qu'elles recèlent; les plus hautes et celles-là sont rares, n'ont que deux étages, et toutes sont terminées par des terrasses qui communiquent de façon qu'on peut passer par là d'une habitation dans l'autre. Les appartemens se composent de quelques chambres longues et étroites, tapissées de nattes, et qui ne reçoivent de jour que par la porte. Une galerie intérieure fait le tour de la maison. La cour, ordinairement carrée, est pavée ainsi que les appartemens, de briques de faïence peinte (*asulejos*) très fraîches en été; cette cour est le gynécée; c'est là que nous trouvions les femmes réunies occupées à deviser et à broder, deux soins dont elles s'acquittent avec une dextérité merveilleuse.

Le matin, nous avions pris le thé chez le bacha Achache; le soir, nous le prîmes chez Salomon Lévy, le premier négociant du peuple d'Israël. C'est un homme qui se pique de quelque teinture de civilisation, et il tenait à honneur de nous traiter. Il a un fils qu'il habille et élève à l'européenne; il le destine à voyager; et, comme il est riche, il se propose de l'envoyer à Paris pour achever son éducation. Je plains le voyageur s'il doit rentrer ensuite dans ses foyers. Les femmes, je ne sais pourquoi, n'étaient pas de la fête, et leur absence ne contribuait pas à l'égayer. Quoique le jeune homme fût bien et le père pas trop mal pour un Juif, j'étais

si las de toute cette juiverie, que, laissant à mes compagnons le fardeau de la conversation, je m'esquivai et montai sur la terrasse. On m'y laissa seul, et je pus me recueillir tout à mon aise, et récapituler les impressions de la journée.

La nuit était belle, une nuit de printemps, tiède, sereine, voluptueuse; des myriades d'étoiles scintillaient au firmament, les plus basses brillaient à la crête des montagnes comme des feux. Confondue avec les brumes vaporeuses de l'horizon, la mer, quoique éloignée de la ville de quelques milles seulement, était invisible; mais la brise qui en venait, se chargeait, en passant sur les jardins, du parfum des orangers, et le répandait dans l'espace; l'air en était tout imprégné. Le pavillon britannique, arboré nuit et jour sur la maison de l'agent consulaire, se soulevait de temps en temps, se déployait mollement au souffle passager des mers; puis retombait, semblable à un aigle assoupi qui ouvre l'aile un instant et la referme aussitôt. On eût dit quelque génie mystérieux planant sur la ville endormie, et veillant sur elle du haut des cieux. Les minarets de la cité maure se dressaient dans l'ombre comme autant de fantômes. Le silence régnait, rien n'annonçait la fuite des heures; le temps était muet comme au désert. La solitude n'était pas moins profonde; seulement j'apercevais, de loin en loin, des formes vagues, qui se dessinaient à peine au milieu des ténèbres : c'étaient les femmes qui prenaient le frais sur les terrasses; mais elles n'y restaient pas long-temps, elles disparaissaient une à une, et bientôt je ne vis plus rien.

Tout était sombre autour de moi; pas une lumière ne perçait l'obscurité; à mes pieds dormait le quartier ou plutôt la cité juive, car ce *Millah* où j'étais emprisonné est une ville dans une ville, fidèle emblème dans son isolement du peuple qui l'habite, peuple solitaire au milieu des nations. Il n'était pas besoin qu'Asmodée me découvrît d'un coup de baguette les scènes d'intérieur qui se passaient sous ces toits ténébreux, pour que je devinasse quelles passions la nuit couvait à cette heure sous son aile silencieuse. C'est rentré chez lui après les trafics, les affronts, les terreurs, les dissimulations de la journée, que le Juif se dédommage de sa longue contrainte, et se livre aux transports de la haine et de l'avarice. C'est alors, c'est sous la protection de ses triples verrous, qu'il

charge ses oppresseurs d'imprécations qu'ils ne peuvent entendre, et qu'il compte les quadruples qu'ils ne peuvent voir ; cette heure-là le console de tout.

Le plus grand malheur des Juifs est de n'éveiller aucune sympathie, de n'exciter aucune pitié. Leur destinée est de n'être ni consolés, ni plaints ; seuls entre tous les opprimés du monde (et quelle oppression égala jamais la leur ?), ils n'ont ni avocats pour plaider leur cause, ni amis qui leur tende la main. La persécution n'a jamais pu faire d'eux des martyrs. Ils sont considérés d'un bout du globe à l'autre, chez les Chinois et chez les musulmans, dont ils n'ont pourtant pas tué les prophètes, plus encore que chez les disciples du crucifié, comme une plante parasite qui n'a pas de racines dans le sol et qu'on souffre dans son champ par tolérance ou par intérêt. On peut bien, comme le bacha barbare, ou comme les rois d'Europe, s'inspirer, dans des vues de lucre, de leur génie mercantile et usurier ; mais c'est un instrument dont on use sans en faire cas, et qu'on foule aux pieds à la première occasion. Pour être utile quelquefois, il n'en est pas moins méprisé toujours, par ceux-là même qui s'en servent.

Ce n'est pas la première fois que les Juifs sont en captivité : longtemps déjà avant leur grande dispersion, n'avaient-ils pas baigné de leurs sueurs la terre d'Égypte et les rivages de Babylone? Mais alors il se trouva un grand homme pour les tirer de servitude ; ils avaient des prophètes pour leur prêcher l'espérance. Aujourd'hui où est Moïse pour réunir les tribus éparses de la maison d'Israël? où est Jérémie pour pleurer sur les ruines de Jérusalem? Le génie militaire des anciens Hébreux est mort comme leur génie politique; leurs grands capitaines et leurs grands tribuns Josué, Samuel, n'ont point d'héritiers ; la sublime poésie des prophètes n'a plus d'échos. Les lumières divines se sont éteintes jusqu'à la dernière étincelle, et il s'est fait, chez ce peuple qui a cessé d'en être un, un grand silence et une grande nuit. Comment es-tu tombée des cieux, étoile du matin, fille de l'aurore?

Enfant perdu de l'humanité, le Juif ne s'intéresse aux catastrophes et aux prospérités des états qu'autant qu'il spécule sur les unes ou sur les autres. Il ignore les passions et les vertus du citoyen, car il n'a pas de patrie et il n'en désire pas ; il a si complètement oublié ses origines qu'il n'a pas un regret pour la terre où dorment

ses aïeux; les plus sales rues des plus sales villes lui suffisent, pourvu qu'il y thésaurise; à ce prix, il se résigne aux derniers outrages, aux persécutions les plus ignominieuses, sans qu'un cri de révolte soit jamais sorti de ces lèvres scellées par la peur, sans que nulle pensée d'indépendance ait jamais visité dans ses fers cet esclave oublieux de la liberté. Il a perdu le sentiment et jusqu'au souvenir de sa dignité; sa résignation séculaire n'est que de la lâcheté, son humilité de l'abjection. Il oppose la ruse à la violence; il répond au mépris par une haine implacable, mais sourde.

Type de l'égoïsme endurci, le Juif persiste avec un opiniâtre acharnement dans son étroite personnalité; il s'est fait une vie à part au milieu des hommes; indifférent à leurs douleurs comme à leurs joies, il ne tient à eux que par les liens de la bourse; il pourrait à la longue s'en créer d'autres, il pourrait se rallier aux intérêts supérieurs de la société; il ne le veut pas, il ne sent le besoin ni du commerce de l'intelligence ni de l'échange des affections. Il ne saurait comprendre le dévouement ni s'élever à l'enthousiasme. Son ame, que rien n'amollit, est fermée à toutes les sympathies sociales; il est sans entrailles, comme il est sans grace et sans grandeur. Il peut, à force de patience, d'astuce et d'agio, faire de monstrueuses fortunes; mais comment en use-t-il? et quel profit le monde et sa propre caste en ont-ils jamais retiré? Quel Juif eut jamais la pensée d'illustrer son nom par quelque fondation généreuse, quelque action magnanime? L'amour de la gloire, qui est une vertu chez les nations, est inconnu à cette race abandonnée des hommes et de Dieu.

Voilà pourtant ce qu'est devenu ce peuple qui a creusé dans le passé un sillon si profond, et qui fut si long-temps le peuple de Dieu. L'histoire n'a pas d'exemple d'une pareille chute. Une destinée si terrible et le phénomène d'une dispersion à jamais mémorable ont frappé si fortement les imaginations populaires, qu'elles se sont précipitées dans le merveilleux et ont élevé un fait historique au rang des miracles. On vit là une intervention directe, une volonté expresse, immédiate, de la Providence; le peuple d'Israël devint une espèce de Caïn réprouvé, marqué au front, comme le premier meurtrier du monde, du signe de Dieu et condamné comme lui à une éternelle proscription. C'est qu'aussi le crime fut abominable, et nulle expiation ne paraît trop dure. En tuant le fils du

charpentier, l'apôtre de l'amour et de la liberté, c'est l'humanité, c'est Dieu lui-même que les Juifs ont mis en croix; et loin de rougir du forfait de leurs pères, les enfans y persévèrent; ils le renouvellent chaque jour et crucifient encore, dans leur cœur, le Christ dans les chrétiens.

Ma nocturne méditation fut tout d'un coup troublée par le cri du muezzin; invisible sur son minaret, il appelait les fidèles endormis du sommeil à la prière, et cette voix lente et monotone, à laquelle les chiens errans répondaient par des hurlemens lamentables, avait je ne sais quoi de lugubre et d'étrange au milieu des ténèbres. Préoccupé que j'étais des Juifs et de leurs catastrophes, il me sembla entendre une de ces voix mystérieuses et prophétiques qu'on ouït sur les synagogues au siége de Jérusalem, annonçant le triomphe des Romains et la chute du temple.

Mes compagnons vinrent m'avertir qu'il se faisait tard et qu'il était temps de retourner au logis.

CHARLES DIDIER.

(*La suite à un prochain numéro.*)

ÉCRIVAINS CRITIQUES

CONTEMPORAINS.[1]

LES POÈTES LATINS; — PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, PAR M. NISARD.

La critique est de plus en plus difficile et presque nulle : c'est ce que disent bien des personnes, et celle particulièrement dont nous avons à nous occuper. La principale cause de cette décadence me paraît être, que la critique ne s'adresse pas à un public qui ait déjà plus ou moins son avis, qui fasse réellement attention et accorde intérêt au détail du jugement, et qui le contrôle : rien de cela. Le nombre des hommes qui se croient *centre*, et qui se portent pour chefs d'un mouvement, augmente chaque jour. Autour de chacun se meut une petite sphère, un tourbillon. Ceux qui nous servent dans nos prétentions et qui rentrent dans nos systèmes sont tout; ceux qui les contrarient ne sont que peu ou rien, ou moins que rien, selon le plus ou moins de superbe du prétendant. Quant aux

(1) Il n'avait jamais été écrit dans cette *Revue* d'appréciation d'aucun des ouvrages de M. Nisard. Une telle omission à l'égard d'un écrivain aussi en crédit devant cesser, et lui-même étant en droit de s'en plaindre, nous nous sommes naturellement adressé, pour la réparer, à M. Sainte-Beuve, qui n'a pas été sans hésiter à prendre cette tâche. Il n'a pu satisfaire à notre demande que par le morceau suivant, que nous insérons en faisant remarquer que c'est en quelque sorte une réponse faite au nom de l'école des poètes aux critiques et aux doctrines d'un adversaire. (*N. du D.*)

indifférens, aux neutres, peu importe! Qu'on les loue, qu'on les préconise, pourvu qu'on n'empiète pas trop sur notre empire et qu'on ne fasse pas trop écho dans notre bruit. Voilà la république des lettres telle qu'elle est. Ce public, à la fois désintéressé et portant intérêt, ce public d'audience qui écoutait, discutait et contrôlait, qui savait d'avance toutes les pièces du moindre procès, où est-il? Il est comme les justes dans Israël, çà et là. De la sorte, la critique, se sentant comme en pure perte, sans appui au dehors et sans limite, s'est évanouie. On sert ses amis, ses admirations littéraires, à l'occasion, par une pointe comme en tactique bien entendue. Mais les tempéramens, les nuances, la discrétion et la restriction dans les louanges ont disparu. Tout ou rien. Et devant un homme qu'on estime, à qui on trouve du mérite, un fonds solide et spirituel, de l'avenir, mais des défauts, mais des idées qui font lieu-commun parfois, mais un ton qui vous a choqué souvent, s'il le faut juger, on ne sait d'abord comment dire, comment lui concéder sa part sans adhérer, fixer ses propres restrictions sans lui faire injure.

C'est un peu notre position à l'égard de M. Nisard, l'un de nos amis, et, s'il nous permet de le dire, notre rival en plus d'une rencontre, qui nous a témoigné souvent dans ses écrits une faveur de louange (ou de clémence après l'attaque), que nous ne lui avons pas assez rendue, que nous craignons de ne pas assez lui rendre aujourd'hui encore. Mais lui, critique de conscience, voudra bien prendre comme un hommage même plusieurs de nos réserves indispensables et de nos explications adverses. Que s'il nous trouve un peu osé de venir rattacher si familièrement ses vues à sa personne et à ses motifs, il se rappellera que nous sommes plutôt pour la littérature *réelle* et particulière que pour la littérature monumentale. Nous ne pouvons nous séparer de notre manière, de nos armes, pour ainsi dire. La critique d'un écrivain sous notre plume court toujours risque de devenir une légère dissection anatomique, et à l'égard des vivans de notre connaissance, quand ce n'est pas avec un extrême plaisir que nous abordons le portrait, c'est certainement à regret que nous nous y mettons.

M. Nisard a inséré dans le *Dictionnaire de la Conversation*, et a fait tirer à part un *Précis sur l'Histoire de la Littérature française*, qui forme un petit ouvrage. Notre littérature des trois derniers

siècles y est tout entière traitée, plusieurs même des grands noms assez en détail. Le point de vue essentiel se rattache à la position que l'auteur a prise depuis plusieurs années, et à un rôle littéraire qui doit avoir de l'avenir en lui, nous le croyons.

M. Nisard, ancien élève et très fort élève de la Sainte-Barbe-Nicole, et rédacteur encore secondaire aux *Débats*, se montrait fort attentif, vers 1829, au mouvement littéraire et poétique qui s'émancipait de plus belle alors. Beaucoup de ses opinions d'aujourd'hui ont leur origine et leur racine en ce temps : seulement il s'est attaché à contredire depuis et à combattre sous toutes les formes ce qu'il avait à son début trop entendu affirmer. Il n'était pas de ces talens qui doivent réussir, dans leur première poussée, par des essais de création et d'art : il n'a rien fait en *art* (que je connaisse), hormis plus tard une toute petite nouvelle (*la Laitière d'Auteuil*), qu'il a donnée comme échantillon d'histoire simple, et qui est la faiblesse même. Mais il arriva assez vite par la réflexion à la seconde phase de l'esprit, à la critique, son vrai talent. Quelle place était alors à prendre dans la critique? La révolution de juillet, en rompant brusquement le concert poétique, montrait bien ce qu'il ne fallait plus faire, mais non pas ce qu'il fallait. Évidemment, il n'y avait pas à songer, après 1830, à devenir ou à continuer d'être le critique du romantisme poétique. M. Nisard tâtonna quelque temps. Il s'approcha des hommes politiques, de M. Bignon, je crois, dont la phrase d'ailleurs, pleine et nombreuse et vraiment académique, semblait de si bon style à feu Louis XVIII. L'esprit de M. Saint-Marc Girardin et son style beaucoup plus leste préoccupaient aussi vivement M. Nisard : il s'en sentait tour à tour attiré ou repoussé, selon qu'il voyait son collaborateur des *Débats*, tantôt comme maître en talent, tantôt comme rival. Mais bientôt l'esprit de Carrel le tenta. Et ce n'était pas l'esprit politique, la passion agressive de Carrel qui l'attirait, c'était l'excellence de l'écrivain, le bon sens qui persistait si juste et si sain au fond de l'humeur belliqueuse et à travers cette noble bile (*splendida, mascula bilis*). M. Nisard d'ailleurs n'avait pas de tradition politique directe et fixe, point de passion léguée. Élève de la Sainte-Barbe-Nicole, il n'avait pas été nourri à haïr la restauration. Après juillet, il n'avait pas aussitôt haï l'usage qu'on avait fait de cette victoire. Il mêlait dans une admiration, dans une apothéose

qui peut paraître aujourd'hui encore singulière par l'assemblage, M. Saint-Marc, et M. Bertin l'aîné, et celui-là que, pour ne point irriter ses mânes, je ne nommerai pas près d'eux. Mais il était honnête; mais il avait un sens qui le détournait des fausses espérances et des excessifs désespoirs; mais, par ses goûts classiques mêmes, par son habitude raisonnée de prosateur, par un certain ballottage équitable qui neutralise les écarts, il se tenait, dans ses variations, à des idées moyennes d'expérience et de portée actuelle, que l'expression seule grossissait un peu; il n'était du reste nullement fermé à plusieurs des discussions nouvelles qui s'agitaient, et il en retirait, après coup, matière à digression littéraire, sans s'éprendre du fond : autant de garanties contre l'erreur et pour la marche de ce genre de talent. Il a été, en effet, en progrès constant et rapide depuis ce temps-là.

Politiquement il n'avait pas à se faire jour; c'était par la littérature, objet de sa vocation très prononcée, qu'il devait se poser avec importance. En même temps qu'il écrivait des articles au *National*, M. Nisard se préparait au rôle qu'il occupe, en terminant son ouvrage sur les poètes latins, dont autrefois les premiers portraits avaient paru dans la *Revue de Paris*. Mais, à mesure qu'il avançait, l'esprit qui domine dans ce livre augmentait aussi d'influence, et y donnait une couleur qui n'a pas été assez remarquée des critiques : ils l'ont traité comme un pur ouvrage de littérature ancienne. Or, ce livre sur les poètes latins de la décadence n'est, en effet, dans son but principal, j'ose le dire, qu'un manifeste raisonné, érudit, mais plein d'allusions, qui vont, je le crois bien, jusqu'à compromettre en plus d'un endroit la réalité historique et l'exactitude biographique, un manifeste contre la poésie moderne dite de 1828, et ses prétentions, et même ses principaux personnages.

M. Nisard, que l'absence de passion enthousiaste et d'initiative, soit en politique, soit en art, avait tenu un peu en dehors et au second rang, dans ce premier âge où il est si difficile de ne pas faire de *fausse pointe*, en avait pourtant fait une petite fausse, à ce qu'il lui semblait, en louant d'abord, plus que sa raison modifiée ne l'admettait, certaines œuvres ou de M. Hugo ou de cette école. C'était donc une revanche qu'il prenait dans cette position nouvelle. Le rôle de critique officiel de l'école romantique n'était plus

à tenir, nous l'avons dit, l'école, à proprement parler, se trouvant dissoute; et M. Nisard, d'ailleurs, ne se sentait pas homme à accepter et à subir ainsi une influence prolongée. Le rôle de feuilletoniste spirituel, facile, capricieux, malicieux, folâtre, était pris, et M. Nisard n'y aurait pas aspiré, par ambition grave, quand la nature de son esprit lui eût permis le badinage. Restaient des rôles de critiques consciencieux, sérieux, mais un peu singuliers, *exceptionnels*, comme il les appelle, ou plus adonnés à l'étude des influences étrangères, des origines, ou recherchant les cas rares plutôt que la route générale et frayée. L'ambition toujours, et à la fois le sens plus direct et plus commun d'application, de M. Nisard, ne s'y portait guère. Il n'avait donc plus, hors cela, qu'à tâcher d'être le critique sensé, général, de cette tradition qu'on avait tant attaquée, et à laquelle on n'avait rien substitué; il avait à faire réaction enfin pour la littérature française contre les littératures étrangères, pour les grands siècles et les gloires établies contre les usurpations récentes, pour la prose non poétique contre les vers et la *forme* vivement exaltés. Nous ne prêtons pas ici à M. Nisard une pensée gratuite; c'a été son dessein délibéré, nous le croyons; il l'a embrassé dans son étendue, il le poursuit, non pas seulement par accès d'humeur judicieuse, comme le très bon écrivain M. Peisse, comme Carrel l'a tenté lui-même dans de trop rares morceaux de littérature au *National*; mais il le poursuit avec nstance, sur les divers points, y revenant sans cesse à propos de tout : en un mot, c'est son rôle.

Qu'il y ait lieu maintenant et en tout temps à un tel rôle, nul doute. La tradition et l'innovation sont les deux pieds de l'humanité. L'humanité peut s'appeler, en quelque sorte, une boiteuse intrépide. Le pied boiteux est le plus sûr, c'est la tradition. Avant que l'innovation, cet autre pied aventureux, réussisse à enlever de terre le pied lent et solide, il lui faut piaffer long-temps en vain. On ferait, des prétentions et querelles de ces deux pieds inégaux, un apologue qui vaudrait celui *des Membres et de l'Estomac*. La conclusion serait qu'il ne faut rien se retrancher, surtout quand on est déjà boiteux. La tradition en littérature mérite donc grandement qu'on la défende. Mais dans les termes où M. Nisard la maintient, dans l'extension impérieuse qu'il lui donne au préjudice de toute audace, je crois son idée en partie fausse, et, par consé-

quent, je n'en suis pas du tout. Ceci soit dit pour les personnes qui, parce qu'on modifie son opinion sincèrement sur quelques points, sont si prêtes, dans leur jeune ardeur, à faire de vous des gens qui abjurent et des *réactionnaires*. Quand ces personnes de talent brillant et d'imagination vive nous développent des vues générales et des *synthèses* sur le passé, comment veulent-elles qu'on ne doute pas un peu de la réalité de l'idée, quand on les sait se tromper si à bout portant dans les coalitions qu'elles s'imaginent voir éclore sous leurs propres yeux?

Quoi qu'il en soit, il y a tout un côté vrai et fondé dans le rôle de M. Nisard, et il était homme à en faire valoir les avantages. Les qualités qu'il possède en effet, instruction, dignité, conscience, honnêteté, il sait les mettre en dehors dans ses écrits, et ne les laisse pas à deviner. A l'appui de son livre sur les poètes latins, qui n'a pas été assez lu dans le sens juste où il l'avait écrit, et comme démonstration accessoire, il a exprimé directement sa pensée sur toute une classe d'écrivains modernes par son manifeste contre ce qu'il a appelé *la littérature facile*. Dans sa polémique avec M. Janin, chacun d'eux a triomphé à sa manière; mais la position de M. Nisard en a été désormais bien dessinée; tous ses travaux, depuis, n'ont fait qu'y ajouter et la rendre plus respectable; il y est assis, il s'y appuie en toutes choses, il s'en prévaut; il le sait, et il le donne à connaître; et lui-même, en tête de je ne sais plus quel article écrit vers le temps de sa polémique, il a naïvement exprimé cette satisfaction intime qu'on éprouve, lorsque après des tâtonnemens, ayant enfin trouvé sa voie, on s'assied sur une borne un moment, et qu'on parcourt du regard, derrière et en avant, sa belle carrière, prêt à repartir.

Le livre sur la littérature latine est un bon livre. On y apprend beaucoup de détails piquans de mœurs, et à bien connaître en somme (pourvu qu'on le lise avec contradiction) toute cette poésie du second âge. Mais j'eusse mieux aimé un livre plus historique, plus suivi, plus astreint à son sujet, moins conjectural en inductions sur le caractère des poètes, moins plein de préoccupations très modernes. Le livre en eût été plus grave, plus véritablement classique, plus vrai. Il a été au long apprécié par M. Daunou au *Journal des Savans*, et par M. Villemain dans la *Revue de Paris*. Au milieu des éloges fort précieux et fort mérités que ces deux critiques si

compétens ont donnés à l'ouvrage de M. Nisard, ils n'ont pu s'empêcher de relever la sévérité extrême de l'auteur à l'égard des poètes qu'il examine. C'est que M. Nisard, après être entré dans son sujet sans trop de parti pris peut-être, et avec l'idée de peindre surtout les mœurs romaines par les poètes, est vite arrivé à concevoir que ce cadre était tout naturellement ouvert à une protestation motivée contre le goût et les prétentions d'une école qu'il craignait d'avoir d'abord servie, et qu'il jugeait sage de répudier. On s'attache d'ordinaire à son sujet, on y prend goût, on y porte amour et indulgence : ici c'est le contraire. L'auteur devient plus sévère à mesure qu'il avance, et plus dégoûté dans son blâme. Je n'en fais pas un reproche à M. Nisard ; mais je remarque ce genre d'inspiration, et j'en eusse mieux aimé une autre : la sienne annonce sans doute un esprit qui a plus de tenue, et qui est plus en garde contre l'engouement et la faiblesse. Les rapports qu'en son second volume, et à propos de Lucain, il établit entre les diverses poésies du second et du troisième âge des littératures, me semblent justes et constans. Oui, après la génération grandiose et un peu rude des Lucrèce, des Corneille, arrive d'ordinaire la génération épurée, accomplie, solide et fine et suave, des Virgile, des Horace et des Racine. De là jusqu'à Ausone ou Delille, il y a bien des degrés que l'ensemble d'une poésie parcourt comme fatalement. Mais sous cette fatalité générale (et toute réserve faite des causes qui peuvent introduire plus d'une différence essentielle dans le parallèle entre les anciens et nous), il y a encore place pour les exceptions, pour les individus qui luttent, pour les hommes de talent qui cherchent à sauver l'œuvre de la dureté des temps et de la difficulté croissante. Venir reprocher outre mesure aux poètes de la décadence ce qui tient à la date de leur venue, s'en prévaloir exorbitamment contre eux pour les déclarer chétifs et médiocres, non-seulement d'œuvres, mais aussi d'esprit et de talent (et M. Nisard l'a fait pour quelques-uns, pour Perse par exemple), c'est être inexorable comme le hasard et le succès, c'est vouloir même être plus sévère que la plus ingrate fortune, bien loin de profiter de tous les droits bienveillans d'une critique attentive et pénétrante. Il y a dans Stace que M. Nisard traite fort mal, sans aucun adoucissement, et à propos de qui il fait une description spirituelle et chargée de la *Pleïade* romaine, satire directe

de feu ce pauvre *Cénacle* d'ici, il y a, à la fin de *la Thébaïde*, un cri, un vœu à la fois modeste et touchant du poète sur son livre, au moment où il l'achève :

> Vive, precor; nec tu divinam Æneïda tenta;
> Sed longè sequere, et vestigia semper adora!

Ce *Vive, precor!* adressé à son livre, ou plutôt au critique des âges futurs, m'aurait été au cœur (à la place de M. Nisard) en faveur d'un poète que Dante n'a pas dédaigné d'admettre dans le groupe sacré. Dante, en lui conférant cet honneur, pensait assurément à ce vers si tendre, si pieux pour leur guide commun, Virgile. Sans me porter ici pour un défenseur de Stace comme l'était Malherbe, sans me donner du tout les airs d'avoir lu jusqu'au bout sa *Thébaïde*, il me semble, que dans les *Sylves*, plus d'une de ces pièces improvisées, non pas à la manière de Sgricci, mais comme le sont beaucoup de pièces de Hugo et de Lamartine, c'est-à-dire en deux matinées, méritait quelque distinction pour de charmans vers qui s'y trouvent. Qu'ai-je dit? nous autres auteurs de *Sylves*, nous sommes trop de ce bois-là pour en parler.

M. Nisard, qui se pique en général de suivre les lois de Malherbe et de Boileau, s'est mis, après force précautions ingénieuses, en contradiction avec ce dernier à propos de Perse, et j'avoue que de tous les jugemens de son livre instructif, celui qu'il porte sur ce satirique latin m'a le plus étonné et, pour parler franc, m'a tout-à-fait révolté par l'injustice criante et la latitude de la conjecture. En lisant et relisant cet article, je le conçois si peu en lui-même, que je cherche de tous côtés autour de nous quel pauvre diable de poète de vingt-huit ans est mort et a mérité, par sa précocité de production et à la fois par sa maigreur d'esprit, toutes les sentences écrasantes qu'endosse, en son lieu et place, le malheureux Perse. S'emparant d'une imitation que Boileau a faite d'un passage de Perse : *Manè piger stertis... Debout! dit l'Avarice, il est temps de marcher*, M. Nisard donne tout l'avantage à Boileau, et parce que Perse oppose à l'avarice qui pousse le marchand en Asie, *Luxuria*, la Volupté ou plutôt ici l'amour du luxe et des aises et du bien-être, le critique chicane Perse sur cette volupté qui empêche le marchand de partir : « Est-ce bien *le plaisir*, dit-il, « qui fait hésiter le marchand anglais qui va s'embarquer pour

« Canton?.. La Volupté de Perse est vulgaire; elle débite deux ou « trois maximes épicuriennes qui traînent dans les rues, depuis « à peu près mille ans avant Perse. » Or ces banalités de Perse, ce sont ces beaux vers :

Indulge genio, carpamus dulcia, nostrum est
Quod vivis : cinis, et manes, et fabula fies.
Vive memor lethi; fugit hora; hoc quod loquor indè est !
. . . . . .
Le moment où je parle est déjà loin de moi !

ce que lui-même, en d'autres occasions, appellerait des vérités éternelles que l'expression rajeunit.

A tout moment, à propos de Perse et des autres, M. Nisard use de cette méthode d'un avocat qui amoindrit et altère insensiblement les raisons de l'adversaire pour enfler les siennes. Un de mes amis, fort bon latiniste, a marqué, sur un exemplaire que j'ai sous les yeux, quelques contresens réels que M. Nisard s'est efforcé de faire, en traduisant Perse, afin d'aggraver les torts de goût du poète. Il le compare à Horace sur quelques passages, et est décidé d'avance à le mettre au-dessous; résultat, certes, assez juste; mais encore faudrait-il bien prendre ses points.

Horace dit :

. . . . . Si vis me flere, dolendum est
Primùm ipsi tibi. . . . . .

Perse dit :

Plorabit qui me volet incurvasse querelâ.

« Il faut, traduit M. Nisard, que celui-là pleure, *qui veut me « courber sous le poids de la tristesse*, » et il ajoute : « *Quel fatras!* » Mais il paraît bien, d'après mon ami, que le sens véritable est : « Il faut que celui-là pleure, *qui veut me fléchir par sa plainte;* » ce qui est beaucoup moins ridicule.

Horace a dit :

. . . . . Totus teres atque rotundus
Externi ne quid valeat per læve morari.

Perse dit :

. . . . . Ut per læve severos
Effundat junctura ungues. . . . .

M. Nisard traduit : « (Vos vers sont si coulans et si harmonieux) « que sur leur surface polie les soudures rejettent le doigt le plus « sévère, » et il ajoute : « ... *Effundat ungues*... Quelle expression lourde et fatiguée ! » et il redouble et triomphe dans sa supposition : « Que dirait-on de plus pour un abîme *qui revomit sa proie?* pour un volcan *qui rejette la lave de ses entrailles*, etc., etc.? » Or, si *effundere* ne veut pas dire ici *rejeter, revomir*, mais seulement *laisser courir*, que signifie toute cette indignation? Il y a un vers charmant du vieux dramaturge Hardi, le seul bon, je crois, qu'il ait fait; je demande pardon (en matière aussi classique) de ce qu'il y a d'un peu léger dans la citation :

Couler une main libre autour d'un sein neigeux....

Voilà le vers. Retournez la phrase : au lieu de *la main qui coule*, vous avez *le sein neigeux et poli qui la laisse couler;* et c'est juste *effundere*. Il n'y a pas là de vomissement.

Mon ami, qui est sagace et quinteux, et plus porté à saisir le mal que le bien, a couvert les marges de son exemplaire de petites notes pareilles sur les faux sens, les traductions infidèles et onéreuses au pauvre auteur traduit : Un silence *acre* (*silentium acre*), un royaume *bien portant* (*regnum salubre*), etc., etc.; méthode d'avocat pour faire rire aux dépens de la partie adverse! Au nombre des torts de langue imputés à Lucain, M. Nisard l'accuse de donner des sens indéterminés et divers à certains mots qui, dans la latinité classique, sont, au contraire, dit-il, *parfaitement déterminés et précis;* et il allègue le mot *fides* qui, bien loin de là, comme me l'assure mon ami, et comme mon propre instinct de simple amateur me le confirme, a naturellement tous ces sens divers, et est un de ces mots de magnifique latitude chez les meilleurs écrivains, comme *laus*, comme *honos*. La philologie de M. Nisard, juste en résultat général, a ainsi beaucoup d'arbitraire et de parole vaine dans le détail. J'y trouve, sous le rajeunissement d'une forme plus piquante, trop de cette tradition factice de M. Nicolas-Éloy Lemaire, tant vanté, s'il m'en souvient, par M. Nisard. Il blâme à tout moment dans Lucain ce qu'il trouverait moyen d'admirer comme des audaces dans Virgile. Pour revenir à Perse, le critique, après

l'avoir accusé d'avoir trop tôt produit, et avoir pris de là occasion de s'emporter contre les gens sans génie qui écrivent trop jeunes; après l'avoir de plus accusé (par une singulière contradiction) d'avoir peu produit et de manquer de qualité abondante et fécondante, déclare qu'*il ne se serait jamais élevé bien haut*, et qu'*il était né sans génie*. Il voit en lui le *type* de ce qu'on appelle *l'homme de talent*, ce qui veut dire l'homme de peu de talent, qui a la prétention d'en avoir; et là-dessus il fait sur ce caractère de *l'homme de talent* quatre à cinq longues pages spirituelles, mais d'une déclamation comme j'en chercherais vainement dans Sénèque le père; un morceau à effet, à allusion, tout en hors d'œuvre, un *développement* comme on dit dans l'école. Oh! si Perse avait vécu, s'il avait songé à critiquer les auteurs plutôt qu'à être stoïcien, comme il aurait noté, dans sa vengeance, d'un vers un peu obscur mais pressant, le critique de sa connaissance, Papirius Enisus, qui, après avoir quelque temps écouté, chez Labéon ou autre, les lectures de vers d'après Accius et Pacuvius, et avoir essayé de les célébrer, s'aperçoit un matin que toutes les places sont prises, qu'il n'aura jamais de ce côté celle qui lui est due, que cette Rome turbulente et volage veut tout à l'heure autre chose, et qui...! Mais j'oublie que Perse n'a pas écrit sa satire ou qu'elle s'est perdue.

En ce livre des *Poètes latins* comme en ses autres écrits, M. Nisard n'évite donc pas plus d'un défaut de l'école, tout en s'élevant contre les écoles. Il parle au nom du sens et du goût avec instruction, esprit et talent, mais avec une certaine emphase; avec conviction, mais avec la conviction d'un avocat qui plaide sans doute sa cause parce qu'il la croit juste, mais qui la plaide sur un plus haut ton parce qu'elle est sa cause. Tous les défauts de goût ne consistent pas (tant s'en faut!) dans telle ou telle expression plus ou moins métaphysique ou métaphorique : ce qui me choque presque toujours en le lisant, c'est un ton de supériorité dans l'allure, qui perce au moment même des plus extrêmes modesties, c'est cette outrecuidance de plume, comme me le disait un des amis et même des admirateurs de M. Nisard, à laquelle n'échappent guère ceux qui ont fait quelque temps le *premier Paris* (1) dans les *Débats*. Il

(1) Nous dirons, pour ceux qui l'ignorent, que ce qu'on appelle le *premier Paris* dans les journaux politiques est l'article du commencement, non signé, et dans lequel,

s'est si bien créé l'avocat des grands siècles et si fermement posé *sur le terrain de la tradition*, qu'il vous convie à lui et à ses cliens illustres d'un seul et même appel. Si vos opinions lui semblent se rapprocher des siennes, il vous en félicite; si vous avez parlé avec chaleur du bon goût, il vous remercie. De grandes et réelles qualités sont compatibles avec ce défaut qui n'est pas si nuisible au succès, quand il est surtout appuyé du fond. On a dit de quelqu'un : il a toutes les vertus qu'il affecte. M. Nisard, après tout, ne met en dehors et sur sa devanture que beaucoup des qualités qu'il a. Une des choses qu'on apprend le mieux en profitant de l'expérience, c'est le mélange en tout, le faux et le vrai, le bon et le mauvais se rencontrant, se contredisant, et pourtant... *étant*, comme dirait La Fontaine : dans un individu, un défaut radical n'empêchant pas de grandes qualités et de vrais talens en lui à côté, au sein de ce défaut, et ces grands talens ou ce génie n'empêchant pas le défaut de revenir les gâter et y faire tache : c'est là l'homme et la vie. Pour nous en tenir à M. Nisard, il a de plus en plus, en effet, accru ses qualités sérieuses, ses connaissances diverses; il prend intérêt à toutes sortes de choses, peinture, machines, histoire, etc., et y porte une expression abondante, redondante quelquefois, mais facile, claire, sensée, une foule d'observations morales qui plaisent à beaucoup d'esprits modérés et distingués, qui enchantent beaucoup d'esprits solides, qui ne satisfont peut-être pas toujours au même degré quelques délicats, subtils et dédaigneux. Mais il passe outre et s'en inquiète peu à bon droit. Au milieu de toute son apparence et de sa réalité de sens et de raison, il a bien, il est vrai, du convenu, des opinions qui ne sont pas nées en lui dans leur originalité; il a, dans ses développemens, des habitudes littéraires qui font que la phrase domine un peu et amplifie et achève parfois l'idée. Lui qui s'élève contre le vernis poétique, il en a plus d'une fausse veine colorée dans ses descriptions. Chez lui, non plus, tout n'est pas fleur de froment dans sa mouture. Dans le milieu de son style, il y a de ces phrases, de ces paragraphes entiers qui me font l'effet des compagnies du centre au complet, défilant dans une revue, bonnes troupes, si l'on veut, mais peu distinctes, un peu

quand le journal est au pouvoir, l'écrivain anonyme parle tout naturellement au nom de la pensée d'état.

G. ROYAL

lourdes, et qui passent assez long-temps devant vous, sans qu'il y manque et sans qu'on y remarque un seul homme. Mais tout cela, plus loin, se rachète par des traits d'esprit vifs, des souvenirs bien placés, quelque prise à partie intéressante, beaucoup d'acquis bien mis en œuvre. Les ennemis de M. Nisard lui refusent la facilité de travail; il en a au contraire une extrême, j'imagine; et si quelque reproche était à lui faire sur son plus ou moins de facilité, ce serait plutôt de jouir d'une plume trop abondante. Comme critique *praticien*, il vaut moins que quand il raisonne sur le passé, et il est loin d'avoir le premier diagnostic sûr. S'il lui est arrivé plus d'une fois de déprécier des livres d'un mérite fin, il en a souvent préconisé d'insignifians. On ferait une vraie académie de province des auteurs médiocres qu'il a loués, en faveur de leurs qualités négatives et de leur abstinence de métaphores. Même quand il loue en lieu excellent et de bon cœur, il ne sait pas toujours les mesures : en dissertant tout au long de la santé chétive, des afflictions corporelles ou de la pauvreté des auteurs qu'il admire, il a, en trois ou quatre rencontres, manqué notablement de tact, ce qui est une manière encore de n'avoir pas assez de goût. Tel qu'il est, avec la position importante qu'il occupe et la noble ambition dont il s'y pousse, il est en voie de se faire une grande existence de critique, que subiront sans doute et appuieront, comme il arrive d'ordinaire, beaucoup de ceux qui auraient été d'abord tentés de la dédaigner.

En expliquant comment, selon nous, M. Nisard est venu aux idées et au système qu'il professe, nous croyons avoir mieux fait que de discuter ce système. Ce qu'il y a de personnel à la position du critique, dans ses doctrines, nous en indique les côtés plus infirmes. Il n'y a pas d'*originalité* réelle, selon nous, dans son système; mais il y a le contrepied des positions prises par d'autres, contrepied soutenu avec fermeté, suite et habileté.

Le *Précis de l'Histoire de la Littérature française*, son meilleur écrit avec *Erasme*, est un très bon travail et très distingué d'exécution, plus modéré, plus conciliant, plus historique et moins contestable dans son milieu que d'autres exposés de doctrine précédens. C'est là l'effet naturel d'une situation mieux établie. La réaction s'apaise et en partie désarme. Il n'y a plus qu'un certain dédain demi-clément, à la rencontre, pour les exceptionnels et les chercheurs d'origines. Ainsi, dès l'abord, M. Nisard se sépare

de ceux qui tentent, avec une érudition originale, de saisir au début, et dans sa génération exacte et suivie, la littérature française. Il a raison dans l'objet qu'il se propose, qui est de ranimer le sentiment littéraire en ne s'occupant que des principaux monumens. Aussi ne faut-il pas lui demander du neuf ou même du juste avant les trois derniers siècles. Ce qui précède est fort léger, et son article du *Roman de la Rose* sera à refaire, quand ceux qui s'occupent, dit-il, des cycles carlovingiens, auront passé par là. La prose lui apparaît d'abord considérable et déjà formée dans Froissart, dans Comines, et cette prédilection pour la prose, qui est chez M. Nisard une partie de son système *français*, et une partie très justifiable, cette prédilection qu'il couronnera plus tard avec solennité dans la personne de Buffon, se marque nettement au premier pas. Villon trouve grâce aussi devant sa plume; il lui fait une grande part; il en revient aux vers de Boileau et les commente; il compare et préfère Villon à Charles d'Orléans que M. Villemain avait relevé : il donne là dessus des raisons de *France*, *pays de démocratie*, de *Poésie*, *fille du peuple*, qui me semblent toujours un peu vaines et acquises, dans la bouche de M. Nisard; il rappelle le mot de Chaulieu à Voltaire *successeur de Villon*, qui vaut mieux et prouve plus, dans sa légèreté. Tout ce morceau sur Villon est spirituel et juste, quoiqu'un peu d'apparat, et sauf l'importance de novateur donnée à Villon. Si Villon est un premier aïeul connu des Marot, La Fontaine, Voltaire, Béranger, etc., il est le dernier lui-même, à d'autres égards, d'une race très ancienne en France; il n'a fait que ce que mille autres auteurs de fabliaux ou de ballades avaient fait avant lui. Le XVIe siècle, qui ne savait pas très bien son moyen-âge, a pris en poésie la queue de l'arrière-garde et l'escarmouche finale pour le gros de la bataille : nous avons tous long-temps vécu là-dessus. M. Ampère, nous y comptons, rétablira cela un jour. Quant à l'importance donnée aux deux vers de Boileau, qui ne savait pas et avait peu de souci de savoir ces choses plus que gauloises, c'est une pure superstition que M. Nisard ne feint d'avoir sans doute que pour rajeunir un point de son sujet qui n'est plus nouveau. Les opinions de M. Nisard sur le XVIe siècle, poésie et prose, ne diffèrent pas autant des nôtres qu'il paraît le croire et que le premier aspect de ses jugemens semble le signifier. M. Nisard, qui veut bien nous mentionner sur Ronsard, et

qui nous prête à ce sujet plus de prétention admirative que n'en contiennent nos conclusions, déclare que les réhabilitations sont chose chimérique, et que *c'est surtout dans l'histoire des littératures que les morts ne reviennent pas.* Mais d'abord, je lui ferai remarquer que c'est déjà une grande réhabilitation obtenue, que cette part d'importance faite par lui-même au poète jadis étranglé dans six vers de Boileau. Quant à l'axiome sur les réhabilitations, j'avoue ne pas en saisir le sens et n'y voir qu'une phrase. Pourquoi, dans les littératures surtout, n'y aurait-il pas des livres, des hommes, un moment glorieux et surfaits, ensuite dépréciés outre mesure et rejetés, qu'une plus juste et tardive appréciation remettrait en une place inférieure à la première, mais honorable encore? Ce Balzac, par exemple, qui, selon l'expression de M. Nisard, *a constitué la prose*, a été surfait de cette sorte, puis mis presque à l'oubli, et le premier qui ait rappelé et fait de nouveau valoir ses vrais titres à cette *constitution* de la prose française, c'est... qui?.. l'abbé Trublet en personne; oui, l'abbé Trublet, que je ne veux pas réhabiliter, lui, pour cela, rassurez-vous!

Je ne suivrai pas M. Nisard dans ses divers jugemens sur Montaigne, sur tout le XVIIe siècle, sur les prosateurs du XVIIIe, Montesquieu, Buffon, qu'il traite avec une vraie supériorité. Le pinacle, en quelque sorte, de sa construction théorique, est Buffon et son Discours sur le style. Au milieu de toute l'adhésion due aux principes et à la majesté de ton de l'illustre modèle, et aussi à la noblesse de ton de son admirateur, je n'ai pu m'empêcher, je l'avoue, de sourire de cette affinité élective si déclarée, de ce choix de M. de Buffon; et je me suis rappelé que, si M. de Buffon avait demandé sa voiture au plus beau de la lecture de *Paul et Virginie*, M. Nisard avait (toutes proportions gardées) étouffé autant qu'il avait pu le charmant recueil de *Marie*, où brille en vers heureux plus d'une idylle, sœur d'enfance de *Paul et Virginie*. Il y a, dans le livre sur les poètes latins, une longue page de colère ou de pitié contre les enfances décrites en vers, laquelle n'existerait pas si M. Brizeux n'avait pas fait *Marie*.

On doit cette justice à M. Nisard que, dans ses jugemens sur le passé, il ne s'amuse pas au menu de la littérature, qu'il vise à l'essentiel, qu'il s'attaque à l'important et au solide, qu'il a de l'é-

tendue et prend de l'haleine. Mais il s'en autorise pour rapetisser étrangement ce qui ne va pas à sa marche et à son dessein. André Chénier, à qui il accorde *le miel de l'Hymette*, n'est pour lui qu'*un jeune poète, auquel on a fait le tort de le mal admirer* : répétition encore (en diminutif) du rôle de M. de Buffon, de l'homme de la prose, qui s'applaudit de pouvoir dire : *Cela est beau comme de la belle prose!*

Les articles sur Bernardin de Saint-Pierre et sur M. de Châteaubriand sont développés, et celui de Bernardin me semble excellent. Quant à M. de Châteaubriand, le critique le confisque, en quelque sorte, dans son idée, dans son système de style traditionnel; il dissimule le plus qu'il peut toute la part de l'innovation chez l'auteur d'*Atala*, et enveloppe deux ou trois remarques, qu'il faut bien faire, dans un triple cercle de circonvolutions oratoires. Il oublie que les Mémoires d'*Outre-Tombe*, ce monument d'ordre composite, où tous les styles se fondent, où il y a innovation et rénovation de langage en même temps sans doute que tradition, et dont le titre seul est déjà une audace, donneront un complet démenti à cette théorie qui tend à nous renfermer dans une charte de style légitime, et à échafauder, à partir de M. de Châteaubriand, une barrière infranchissable, comme, avant lui, on en posait après Jean-Jacques et Bernardin. Nous avions cru toujours que c'était rendre plus d'hommage au grand style de Chactas, que de l'admirer plus librement.

Si quelque chose pouvait nous faire apporter quelque réserve à l'admiration, à l'estime que nous inspirent certains écrivains de nos jours, énergiques et simples, ce serait la manière, j'oserai dire fastueuse, avec laquelle M. Nisard a coutume de les louer. Toujours adjudication expresse à sa cause, et ajustement à son système!

Pour faire à la théorie de M. Nisard tout la part qui est due, je dirai : Il est hors de doute que, comme conseil littéraire général à donner à des individus quelconques bien élevés, de bon esprit, de bonnes études, il faut leur dire : Écrivez en prose plutôt qu'en vers; écrivez, tâchez d'écrire dans la forme sévère de Buffon, de Jean-Jacques, plutôt que de vous hasarder à l'imitation de Saint-Simon, ou de Mme de Sévigné même, ou de Montaigne, plutôt surtout que de vous jeter dans le style métaphorique, métaphysi-

que, etc., etc. Au point de vue de l'enseignement, cela est vrai; pour ceux qui n'ont pas un talent d'écrire spécial, une inspiration originale de poète ou de prosateur, ces préceptes sont justes: c'est là un fonds solide, où le plus ou moins de succès n'amène pas de chute. Mais ne posez pas les limites, ne criez pas contre l'exception; car de l'exception seule naîtra le talent, le génie. L'écrivain original se formera en dehors de vos préceptes, et il est probable qu'il commencera par les violer. Son début sera loin de votre centre; ces littératures étrangères, que vous proscrivez si strictement, l'auront peut-être tout d'abord sollicité et nourri; il en reviendra avec le rameau en main, que bientôt il saura greffer. L'exception a presque toujours été, et dans des temps mêlés comme les nôtres, elle est plus que jamais la ressource des littératures, en ce qu'elles offriront d'éminent. En prêchant votre tradition stricte, en l'appuyant surtout d'exemples et de détails plus féconds, vous empêcherez quelques défauts dans d'estimables esprits; vous les empêcherez, s'il se peut, de porter dans des genres sérieux et sobres, philosophie, histoire, etc., la recherche de qualités étrangères au genre et à leur esprit même. C'est bien, et cela vaut la peine d'être pratiqué. Mais ce sera toujours malgré vous, indépendamment de vous, que l'homme de talent nouveau, ce rebelle long-temps hors des murs, se formera. Quand il aura triomphé, les critiques expliqueront comme quoi en effet, dans son imprévu même, il avait des points communs avec ses grands prédécesseurs; mais les critiques réguliers et restrictifs auront surtout vu, à son début, les différences.

SAINTE-BEUVE.

LETTRES
SUR L'ISLANDE.

IV.
LES SAGAS.

A M. VILLEMAIN,
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Le mot saga vient de *segia* (dire) (1) ; il signifie récit, tradition, non pas la tradition écrite, mais verbale, ce qui se dit, ce qui se raconte; la causerie de la veillée, l'entretien d'un ami. Ainsi s'est faite d'abord la saga, ainsi s'est faite toute tradition nationale, sans effort et sans prétention littéraire. Le soir, au coin du feu, sous le chaume du laboureur, ou sous la tente du soldat, le vieillard répétait ce qu'il avait entendu dire à son père, et les jeunes gens recueillaient ses paroles avec attention pour les transmettre ensuite à leurs enfans; et le récit, simple et austère, passait de bouche en bouche aussi fidèlement que s'il eût été écrit par un moine patient sur un palimpseste, ou imprimé comme un livre classique par un

(1) Ce mot se retrouve dans toutes les langues germaniques : allemand, *sagen;* danois, *sige;* suédois, *saga;* hollandais, *zeggen;* anglo-saxon, *sæggan* et *secgan;* anglais, *say*. Les Allemands emploient le mot *sage* dans le même sens que les Islandais. Les frères Grimm l'ont illustré par leurs *Deutsche sagen*.

Elzevir. Puis chaque génération en faisait une nouvelle édition, sans en rien perdre et sans y rien changer. Et vraiment, quand j'y songe, je ne sais ce qui mérite le plus de respect, d'une de ces œuvres enthousiastes, écloses toutes bouillantes dans la pensée d'un homme de génie, ou d'une de ces œuvres candides, issues du sein du peuple, et grandies avec le peuple, œuvres de famille, œuvres saintes, que la poésie couronne de ses fleurs les plus belles, et à qui les siècles donnent l'autorité de l'histoire.

Tous les peuples ont eu leur cycle particulier, leurs traditions nationales enfantées par une grande époque, et se groupant autour d'un grand nom. Ici est le *romancero*, là le *kæmpe-viser*, ailleurs la légende, la ballade, la chronique du religieux et l'épopée du trouvère; mais j'ose croire que, dans aucun pays, on ne trouverait une série d'histoires populaires, comparable aux sagas islandaises. Nulle part le génie conteur de la foule ne s'est montré aussi fécond; nulle part l'histoire, la poésie, n'ont été, comme ici, l'œuvre des masses, l'œuvre de tous, et nulle part elles n'ont eu un aussi grand caractère de fixité et une vogue aussi prolongée. Aujourd'hui, le bourgeois de Lisieux aurait de la peine à comprendre le roman de Rou; l'étudiant anglais ne se trouve pas de prime-abord familiarisé avec le style et l'orthographe de Chaucer; et, pour les rendre accessibles à la foule, les savans allemands traduisent en langage moderne l'épopée des Niebelungen et le Parcival de Wolfram d'Eschenbach. Aujourd'hui, le plus pauvre paysan islandais lit, sans le secours d'aucun interprète, les livres de ses pères, et les transmet à ses enfans, qui les relisent avec le même charme. Un jour, à Reykiavik, la fille d'un pêcheur, qui avait coutume de venir, chaque semaine, nous apporter des oiseaux de mer et du poisson, entra dans ma chambre, et me trouva occupé à étudier la saga de Nial. « Ah! je connais ce livre, me dit-elle, je l'ai lu plusieurs fois quand j'étais enfant. » Et, à l'instant, elle m'en indiqua les plus beaux passages. Je voudrais bien savoir où nous trouverions, en France, une fille de pêcheur connaissant la chronique de Saint-Denis.

On ne comprendrait pas l'importance des sagas, si on les regardait comme des œuvres purement locales, restreintes entre la côte orientale et la côte occidentale de l'île, et ne racontant que les traditions des vallées de Breidabolstad ou de l'Hécla. Les sagas embrassent dans leur large cercle le Nord entier, langue et coutumes, histoire et religion. « Que saurions-nous, dit Rask, sur le développement intellectuel, l'organisation, l'état du Nord dans les temps anciens, sans le secours des sagas et des livres de lois? Partout où ces livres ne nous prêtent pas leur lumière, nous marchons dans les ténèbres. Et c'est ainsi que l'histoire de la réunion des diverses principautés du Danemarck sous le règne de Gorm, et beaucoup d'autres graves évènemens sont entourés, pour

nous, d'une éternelle obscurité. Que saurions-nous sur la vie d'Odin, sur ses leçons et ses œuvres, si nous n'avions l'Edda et les chants des Scaldes (1)? »

Ce fut une colonie de Norwégiens qui peupla l'Islande : elle émigra avec ses mœurs, ses lois, ses croyances, et les transplanta sur le sol qu'elle allait occuper. Ingolfr, avant de partir, emportait, comme un autre Énée, ses dieux pénates sur son navire; et les guerriers qui le suivirent gardèrent leur lance de pirate, et leur bouclier revêtu d'images symboliques. Ces hommes, qui fuyaient le despotisme de Harald aux beaux cheveux, appartenaient aux familles nobles de la Norwége; ils joignaient l'orgueil aristocratique à leur orgueil de soldats. De peur qu'on ne l'oubliât, ils se faisaient raconter et ils racontaient eux-mêmes leur généalogie, leurs aventures, et les aventures de leurs proches et de leurs amis. Ainsi l'esprit scandinave revivait dans cet essaim fugitif, qui, pour garder son indépendance, n'avait pas craint de franchir une mer encore peu connue, et d'aborder sur une plage aride, dans une contrée sauvage. L'Islande s'assimila complètement à la Suède et au Danemarck. Ce furent les mêmes combats, les mêmes fêtes, les mêmes réunions de famille, le même caractère hardi et aventureux. Chaque année, les Islandais s'en allaient errer sur les côtes de la Norwége ou le long de la mer Baltique. Ils retournaient dans leur mère-patrie pour recueillir un héritage, visiter des parens, et quelquefois venger une injure faite à leurs pères. Ils s'arrêtaient à Drontheim, à Copenhague, à Upsal, ravivaient leurs souvenirs, et s'en revenaient avec de nouveaux récits. C'étaient des chroniqueurs intrépides, qui, au lieu de fouiller dans les bibliothèques, interrogeaient la mémoire des hommes, et, du bout de leur glaive, burinaient sur le roc des montagnes le nom qui les avait frappés, et le fait historique dont ils avaient été témoins. C'étaient, comme les Arabes nomades du désert, des hommes d'action et des poètes combattant des jours entiers à toute outrance, et se délassant du combat par le récit de leurs périls et de leurs exploits.

Souvent aussi le marchand norwégien débarquait en Islande, apportant avec lui les productions de la terre étrangère, et prenant en échange la laine et le poisson. Il arrivait ordinairement en automne, et ne partait qu'au printemps. On l'accueillait dans le bœr islandais, et il devenait l'hôte, l'ami de la famille. L'hiver, à la veillée, il racontait ses aventures, ses voyages, quels lieux il avait parcourus, quelle tempête il avait essuyée, et la vie des rois de Norwége, et les batailles les plus célèbres (2).

(1) *Veiledning til det islandske Sprog*, p. x.

(2) On sait qu'il existe encore plusieurs analogies frappantes entre les anciennes coutumes du Nord et certaines coutumes de Normandie. Dans cette province, conquise par

Puis il y avait des conteurs de sagas islandais qui voyageaient de contrée en contrée, s'arrêtant dans les salles du jarl (1), dans la tente des hommes de guerre, pour recueillir de nouvelles traditions, et redire celles qu'ils savaient. Ils n'étaient pas, à beaucoup près, aussi honorés que les scaldes, et ne jouissaient pas des mêmes priviléges. Cependant ils étaient toujours reçus avec empressement. La cour du jarl se rassemblait autour d'eux pour les entendre, et le jarl leur donnait l'anneau d'or ou le glaive ciselé. Plusieurs d'entre eux avaient amassé, dans leurs voyages, une quantité prodigieuse de faits et de chroniques. Torfæus rapporte qu'un de ces historiens ambulans, nommé Thorstein, vint trouver le roi Harald de Norwége, et lui raconta une tradition qui dura trois jours. « Où as-tu donc appris cette histoire? demanda le roi. — Dans mon pays, répondit Thorstein; je vais chaque année à l'Althing, et je recueille les récits de notre célèbre Haldor. »

Quand ces conteurs de sagas avaient long-temps voyagé, ils tournaient les regards vers leur pauvre terre d'Islande, et ne pensaient plus qu'à revenir, avec leur savoir et leur expérience, se reposer sur le seuil paternel. Ni l'aspect d'une contrée plus riante, ni les liaisons formées en d'autres lieux, ni les offres des jarl, ne pouvaient leur faire oublier le rivage d'où ils étaient partis et l'humble enclos de gazon où s'élevait la fumée de leur toit. Tout ce peuple d'Islande, retiré dans ses champs de lave, et vivant, la plupart du temps, ignoré dans sa solitude, avait soif de nouvelles. Il se pressait autour des voyageurs, et écoutait avec ravissement le récit de leurs excursions lointaines. C'était, pour ces hommes naïfs et avides d'émotions, un heureux moment que celui où ils pouvaient ainsi se grouper autour d'un des leurs, le questionner et le suivre par la pensée dans les pays qu'il venait de parcourir. C'était là leur poème, c'était l'Odyssée de ces enfans d'une autre Ithaque.

Les Islandais avaient une telle passion pour ces contes de voyageurs, que, lorsqu'un bâtiment abordait dans leur île, ils allaient en toute hâte s'enquérir du pays qu'il avait quitté et des dernières nouvelles de Norwége et de Danemarck. L'un d'eux, qui était renommé pour sa richesse et son influence, obligeait tous les étrangers à aller d'abord lui raconter ce qu'ils savaient, et se mettait sérieusement en colère contre ceux qui

Rollon, c'était aussi l'usage autrefois de payer par un chant ou un récit l'hospitalité qu'on recevait.

Usaiges est en Normandie
Que qui hébergié est, qu'il die
Fable ou chanson lie a son hoste.

(*Li dits du soucretain.*)

(1) Chef de tribu, petit prince. Anglo-saxon, *eorl*; anglais, *earl*.

refusaient de venir lui apporter leur bulletin de voyage. Un jour, le peuple était réuni à l'Althing : une affaire grave venait d'être mise en discussion. Deux partis opposés plaidaient l'un contre l'autre avec violence, et rien ne faisait espérer qu'ils dussent trouver bientôt un moyen de conciliation, quand tout à coup, au milieu de leur effervescence, on annonce que l'évêque Magnussen arrive de Norwége; et à l'instant voilà ce peuple islandais, qui, pareil au peuple athénien, oublie l'affaire qui l'occupait, et court demander à l'évêque le récit de son voyage.

Ainsi les traditions de la Suède, du Danemarck et de la Norwége, venaient chaque année se fixer en Islande; ainsi la saga attirait à elle les chants du poète, les souvenirs du voyageur; ainsi le nom des jarl, des princes étrangers, revivait dans la demeure du paysan; et cette pauvre île d'Islande, si obscure et si faible, amassait dans son sein tous les trésors de science auxquels nous devions un jour puiser. Les peuples du Nord se modifiaient par leur contact avec les autres peuples, et l'Islande conservait son caractère primitif. Le christianisme brisait avec sa croix de fer l'idole scandinave, l'autel d'Odin, et l'Islande gardait encore le dépôt de traditions qui lui avait été confié; Sæmund chantait Balder et Freya auprès de la chapelle chrétienne, et les vieilles mœurs et le vieux paganisme du Nord se reflétaient dans les sagas.

C'est donc à ces sagas qu'il faut avoir recours pour connaître l'histoire primitive de ces tribus de pirates, qui, au moyen-âge, envahirent l'Europe entière; l'histoire des Angles (1) et des Normands, l'histoire des compagnons de Rurik, qui s'en alla, au IXe siècle, fonder un royaume en Russie, et de Robert Guiscard, qui asservit à son pouvoir la moitié de l'Italie. Ce sont là les documens essentiels dont les antiquaires suédois et danois se sont servis, et quiconque voudra écrire sur l'histoire ancienne du Nord sans étudier les sagas court grand risque de ne faire qu'une œuvre fautive et incomplète.

Il existe un grand nombre de sagas. Torfœus en compte cent quatre-vingt-sept; Muller en a analysé cent cinquante-six. On les a classées tantôt par ordre alphabétique, tantôt d'après les diverses époques où l'on présumait qu'elles avaient été écrites, tantôt d'après la position géographique

(1) La chronique de Danemarck, dit Saxo le grammairien, commence avec l'histoire des fils de Humble, Dan et Angel. C'est de cet Angel que vient le nom du peuple anglais. (*Histoire de Danemarck*, ch. I.)

Les Angles faisaient partie de la confédération saxonne; ils habitaient le district d'Angle (aujourd'hui duché de Sleswick). Hengist et Horsa, qui abordèrent en Angleterre vers l'an 449, étaient des Jutes, mais la plus grande partie des hommes de guerre qui les suivaient étaient des Angles. De là vint le nom d'*Engla-land*, d'où l'on a fait par contraction *England* (Angleterre). (*Turner, History of the Anglo-Saxons.*)

des lieux qu'elles signalent. La plupart ont tout-à-fait le caractère héroïque, et, sous ce rapport, peuvent être mises à côté des ballades anglaises, des chants de guerre suédois et danois, du Heldenbuch et du poème anglo-saxon de Beowulf. Les personnages qui y figurent ne sont, il est vrai, ni des chevaliers galans, comme ceux de Boiardo et de l'Arioste, ni des pourfendeurs d'hommes, comme les douze pairs de France, ni des êtres entourés de mysticisme et de féerie, comme les frères d'armes de la Table-Ronde. On n'entend parler dans ces sagas ni de tournois, ni d'écharpes brodées; on n'y voit point de balcon de marbre et point de châtelaine pleurant dans sa tourelle. Les hommes, quand ils sont ensemble, ne s'occupent guère d'amour, et les femmes ne songent pas à leur donner une devise. Ce sont de rudes peintures et de rudes caractères. L'Islandais quitte sa demeure au commencement du printemps. Il s'embarque sur un frêle bateau, avec tous ceux qui veulent le suivre, et s'élance sur les flots au hasard. S'il trouve le long de sa route un bâtiment étranger, il le harponne comme une baleine et l'attire à lui; le combat s'engage, les dards acérés pleuvent de part et d'autre, le glaive brille, chefs et soldats se prennent corps à corps, et les boucliers de fer se brisent, et le sang inonde le navire. Le plus fort emporte les dépouilles de son adversaire, et célèbre son triomphe avec des chants enthousiastes et des libations bachiques. Si deux guerriers se rencontrent et s'attaquent sans pouvoir se vaincre, après avoir combattu tout le jour, ils jettent bas les armes, se tendent la main, et se jurent fidélité. Puis ils passent sur le même navire et s'en vont chercher ensemble des aventures. S'ils arrivent sur la côte, ils amarrent leur bateau à une pointe de rocher, descendent à terre, pillent, brûlent, massacrent, et s'en reviennent joyeusement avec tout ce qu'ils ont amassé. Ce sont des pirates, mais des pirates plus avides de combats que de pillage, plus fiers des blessures qu'ils ont faites que des trésors qu'ils ont conquis. Dans tous leurs chants, ils célèbrent la guerre, ils idéalisent le courage et la force physique. La saga les représente avec huit mains (1), comme les dieux de l'Inde, et frappant à la fois huit coups d'épée. Ils sont si grands et si robustes, qu'un cheval ne saurait les porter, et ils ont presque tous un bouclier magique fabriqué par les nains, et une épée qui coupe *l'acier comme de la toile* (2). Quand ils ont mené pendant de longues années cette vie d'aventures, ils rentrent chez eux, et gouvernent paisiblement leur ferme. Leur souvenir reste, leurs exploits retentissent de toutes parts, et l'Islandais qui vient à l'Althing dit à ses voisins : « Montrez-moi donc cet homme dont le nom est

(1) Hervarar saga.
(2) Hervarar saga.

si célèbre dans les sagas (1). » Après eux, leurs fils aspirent aux mêmes périls et ambitionnent la même gloire. Dès qu'ils sont parvenus à se procurer un bateau et quelques hommes, ils s'élancent loin du rivage, et malheur à qui tenterait d'arrêter ces faucons d'Islande dans leur vol! malheur à qui leur disputerait la domination du glaive et la royauté de la mer! Ils aiment le combat, le cliquetis du glaive, l'odeur du sang. L'éducation qu'ils ont reçue leur a appris à se laisser tuer plutôt que de fuir devant un ennemi, et la religion scandinave leur rend la mort belle. Après une longue lutte, Asmundr est parvenu à dompter Egil. Il le jette par terre, et le tient d'une main robuste sous son genou. — Je ne puis te tuer, dit-il, car je n'ai pas mon épée; veux-tu me promettre de m'attendre, et j'irai la chercher. — Je te le promets, dit Egil. Asmundr court chercher son épée, et retrouve son adversaire étendu par terre, et attendant paisiblement la mort (2). Quand ils sont tombés glorieusement sur le champ de bataille, on les enterre avec leurs armes, et ils vont rejoindre Odin dans le Valhalla. Quelquefois même ils revivent, comme le Cid, dans leur tombeau. Un soir un paysan passait auprès de la grotte où était enseveli Gunnar; il entendit un bruit confus et aperçut des étincelles de lumière entre les rochers qui recouvraient le corps du héros. Il s'en alla chercher les fils de Gunnar, et le soir ils revinrent tous ensemble. La lune projetait une lueur pâle sur la vallée, mais quatre flambeaux brillaient dans la tombe, et le vieux guerrier, couché sur son armure, chantait son chant de mort (3).

Souvent les Islandais n'entreprenaient un de leurs longs voyages que pour se mesurer avec un guerrier célèbre, souvent aussi pour se venger d'une injure. La vengeance était pour eux une chose tellement sacrée, qu'ils croyaient que le ciel lui-même pouvait au besoin l'illustrer par un miracle. Un pauvre aveugle de naissance, Amundr, s'en vient à l'Althing demander à Litingr satisfaction de la mort de son père. Litingr la lui refuse. — Si je n'étais pas aveugle, s'écrie Amundr, je saurais bien me venger. Il rentre dans sa tente, et tout à coup ses yeux s'ouvrent à la lumière. — Que Dieu soit loué! dit-il, je vois ce qu'il veut de moi; et il saisit une hache, se précipite sur son ennemi et le tue. Un instant après ses yeux se ferment de nouveau, et il reste aveugle (4).

Les femmes ont le même caractère hardi et opiniâtre. Souvent ce sont elles qui encouragent leurs frères au combat; et si l'appui des hommes leur manque, elles saisissent le glaive pendu à la muraille et cachent leur

(1) Gisle Sursen saga.
(2) Sagan af Eigli innhenda ok Asmundi.
(3) Nial saga.
(4) Nial saga.

vêtement de femme sous la cuirasse, et leurs longs cheveux sous le casque d'acier. La *Hervarar saga* raconte l'histoire d'une jeune fille qui, pour venger son père, s'en alla, comme un des héros du Kœmpeviser, frapper à la porte de son tombeau, et lui demander sa redoutable épée. Puis, quand son père s'est levé dans le cercueil, et lui a donné l'arme qu'il gardait à ses côtés, elle brave courageusement ses ennemis, combat et rentre chez elle victorieuse. Une autre histoire, non moins singulière, est celle de Thornbiœrg. C'est la fille d'un roi de Suède qui repousse les habitudes paisibles de son sexe, se revêt d'une armure, monte à cheval et s'élance dans les combats. Son père lui confie le gouvernement d'une province, elle quitte son nom de jeune fille pour prendre un nom d'homme, et comme une autre Marie-Thérèse ses sujets la saluent du nom de roi. Plusieurs guerriers illustres, plusieurs princes, viennent la demander en mariage, et comme la Brunhilde des Niebelungen, elle lutte contre eux, les dompte, et les fait tuer ou mutiler. Il s'en trouve un enfin qui, après une guerre violente, parvient à se rendre maître d'elle. Alors elle retourne auprès de son père, et déposant devant lui son casque et ses armes : « Je vous rends, dit-elle, le pouvoir que vous m'aviez confié, je renonce à la gloire que je voulais acquérir, et je redeviens femme. »

A travers ces tableaux d'une vie aventureuse, ces scènes sanglantes, on trouve cependant de temps à autre quelques idées tendres et gracieuses, quelques pages empreintes d'une douce mélancolie. Telles sont celles qui racontent la mort de Hialmar. Il tombe sur le champ de bataille comme un héros, sans regretter la vie, sans exhaler un soupir; mais tirant un anneau de son doigt, il le donne à Oddr, à celui qui l'a accompagné fidèlement dans tous ses voyages, et le prie de le porter à sa bien-aimée. Oddr part aussitôt pour remplir sa mission, entre dans la salle où est Jngeborg et lui remet l'anneau de son fiancé. La malheureuse jeune fille le regarde, ne prononce pas un mot, et tombe morte.

Une chose curieuse à observer encore dans les sagas, c'est le caractère superstitieux dont elles sont empreintes. Les Islandais croient aux pressentimens, aux apparitions, aux rêves. Ils rencontrent souvent des fées et des trolles. Ils ont grande confiance dans l'adresse des nains, et redoutent la force des géans (1). Il y a dans cette croyance un souvenir de leur cosmo-

(1) « Il y avait autrefois, selon l'opinion du peuple, dit Saxo le grammairien, trois espèces de *trolles*, qui, au moyen de la magie, produisaient toutes sortes de choses étranges. Les premiers étaient une sorte de monstres difformes que, dans l'antiquité, on appelait géans, et qui étaient beaucoup plus grands et plus forts que le peuple de nos jours. Les autres étaient bien au-dessous des géans pour la vigueur et la force; mais ils les surpassaient de beaucoup pour l'intelligence. Ils connaissaient les secrets de la nature, et pouvaient prophétiser l'avenir. Après de longs combats, ces maîtres-sorciers finirent par

gonie. Ils se rappelaient que leur terre avait été formée avec les membres d'un géant, et que, dès le jour de la création, les nains habitaient dans le flanc des montagnes. Ils croient aussi aux prédictions et à la magie. Dans la Fœreyinga saga, Thrandr, pour reconnaître les meurtriers de Sigmund et de ses deux compagnons, allume un grand feu et fait apparaître successivement les cadavres des trois victimes. Dans une autre saga, une femme change en ours l'homme qui n'a pas voulu répondre à son amour; des nains fabriquent un arc merveilleux, et une fée donne à Oddr une armure avec laquelle il est à l'abri du fer, du feu, de l'eau.

Du reste, les mœurs décrites dans ces vieilles traditions ne présentent qu'un tableau grossier et quelquefois hideux. Souvent la maison du pirate islandais est souillée par l'adultère et par l'inceste. L'étranger qui y est reçu et qui y reste quelques mois séduit la fille de son hôte, et le père ne montre ni colère ni surprise. Les hommes de guerre passent à boire tout le temps qu'ils ne passent pas à combattre; ils se portent des défis avec la large corne pleine de bière ou d'hydromel, et chantent leurs exploits jusqu'à ce que l'ivresse les endorme. Les lois du Thing permettent le meurtre et l'incendie moyennant une certaine amende. Les princes entretiennent à leur cour des hommes qui portent le nom de *berserkir*, et dont ils se servent pour vider leurs querelles et assouvir leurs vengeances. Ces berserkir sont de vrais bravi audacieux et terribles, aussi habiles à manier le poignard qu'à lancer le javelot, et se jouant de la vie des autres et de leur propre vie. Le guerrier islandais, fier de son indépendance, n'a pour ces seïdes de prince que de la haine et du mépris; partout où il les rencontre, il les attaque et les poursuit à toute outrance. Une saga raconte que, dans un de ces combats des berserkir contre les Islandais, la terre, ébranlée par leurs coups d'épée, tremblait comme si elle eût été suspendue à un fil.

Quelques sagas, telles que le *Kristni*, l'*Eyrbyggia*, la *Hungurvaka*, la *Nial*, la *Sturlunga saga*, peuvent être regardées comme des documens authentiques. La Sturlunga saga est une histoire toute nationale, l'histoire de cette fière aristocratie qui étendit son sceptre sur l'île entière, l'histoire de ces trois puissantes familles des Sturles que l'ambition divisa, qui désolèrent le pays par leurs longues guerres, et anéantirent eux-mêmes leur pouvoir. C'est une tradition véritable, racontée sans prétention, dépeignant bien le pays, les personnages, l'époque, et représen-

vaincre les géans, et non-seulement ils étendirent leur domination sur tout le pays, mais ils devinrent dieux. Les troisièmes étaient un mélange des deux premières races, mais ils ne pouvaient se comparer ni aux géans pour la puissance physique, ni aux seconds pour la science magique. » (*Histoire de Danemarck*, liv. I.)

tant d'un côté le règne de l'oligarchie islandaise, de l'autre la fin de la république, la réunion de l'Islande à la Norwége. La Nial saga est la plus curieuse de toutes, sous le rapport des mœurs, des caractères, des évènemens qui y sont racontés, et de la législation.

Quelques autres sagas sont des récits tout poétiques, assez vrais encore, et colorés avec art, revêtus d'images riantes, entremêlés de détails romanesques. Je citerai par exemple la *Kormak*, l'*Egil*, la *Gunnlaugi* et la *Frithiofs saga*, qui a fourni à Tegner (1) le sujet d'un charmant poème.

Enfin, il est d'autres sagas qui joignent à un caractère évident d'authenticité des noms controuvés et des faits imaginaires ou exagérés. Elles furent écrites par quelques hommes qui aspiraient à composer une œuvre à effet plutôt qu'une œuvre vraiment louable et digne de foi. Et cependant ne les blâmons pas trop : les pauvres conteurs de sagas n'avaient souvent pour toute récompense que l'émotion produite par leur récit et le sourire approbateur de ceux qui les écoutaient. Pour ébranler leur auditoire, ils ne citaient que les faits les plus dramatiques, et ajoutaient à la gloire du héros et au résultat sanglant des combats. Pauvre naïve ambition! Ces historiens voyageurs, assis à la table du jarl, quand toute une famille réunie autour d'eux les suivait avec attention, quand un vieux guerrier applaudissait à leurs paroles, ils se croyaient peut-être de grands hommes; et pas un antiquaire n'a pu encore nous révéler leur nom.

Vers le xve siècle, il se fit en Islande une espèce de révolution littéraire. Les écrivains abandonnèrent l'idée nationale qui les avait guidés jusque-là et se mirent à traduire les romans de chevalerie étrangers. On transporta dans le bœr, on récita à la veillée les aventures de Charlemagne et celles des chevaliers de la Table-Ronde, la chronique merveilleuse de Fortunatus et celle de l'empereur Octavien. L'auditoire islandais accueillit avec empressement ces nouveaux contes, et ceux qui s'étaient émus au récit des grandes batailles de Gunnar ou des souffrances d'Ingeborg, écoutèrent avec la même émotion l'histoire du valeureux Roland et celle de la belle Yseult. Il résulta de cette branche de littérature exotique une nouvelle espèce de sagas, une suite de contes singuliers, où quelques noms de héros islandais, quelques faits réels, disparurent dans un amas de noms étrangers et de faits imaginaires. Ici le héros s'appelle Marsebille, Azius ou Estroval : il est tendre et galant; il ne se bat plus avec la hache sur mer, comme dans le temps ancien; il joûte contre les chevaliers. Les évènemens se passent encore en Islande; mais souvent

(1) Tegner, évêque de Wexico en Suède, né dans la province de Wermland en 1782, auteur de plusieurs poèmes qui tous ont eu un grand succès. — Voyez la *Revue des Deux Mondes*, tome Ier, seconde série.

aussi l'auteur transporte ses personnages dans l'Inde, dans la Tartarie et dans toutes ces contrées fabuleuses où s'égara l'imagination féconde des romanciers du moyen-âge. Ces œuvres d'imitation n'ont, comme on peut le croire, aucune valeur historique, mais elles font époque dans la littérature islandaise, et sous ce rapport méritent au moins d'être notées. Revenons aux vraies sagas.

Le style de ces vieilles traditions est simple, dénué d'ornemens, souvent fort uniforme, mais ferme et abondant. L'auteur ignore l'art de séduire son auditoire par des préliminaires attrayans et des tours de phrases ingénieux; il dit ce qu'il sait, et comme il le sait; il commence ses histoires comme nous commençons nos contes: *Il y avait*, etc. Puis le voilà parti, et il va, sans changer d'allure, de bataille en bataille et d'évènement en évènement. Souvent il se croit obligé de retracer toute la généalogie de ses héros, et il la mène aussi loin que possible. Souvent encore il fait marcher de front l'histoire de cinq à six personnages différens; et quand il en a assez de l'un d'eux, il dit tout simplement: *celui-ci est désormais hors de la saga;* et dès ce moment le lecteur n'en entend plus parler. Il aime la forme du dialogue, et il l'emploie avec habileté, quoiqu'il ne s'applique pas à la rendre aussi vive, aussi dramatique qu'elle pourrait l'être. Du reste, il a un admirable sang-froid et une merveilleuse modestie d'historien. Il raconte sans s'émouvoir et sans se permettre une digression. Les actions héroïques s'enchaînent l'une à l'autre; les faits les plus étranges se succèdent, et il continue tranquillement son récit. Il parle des apparitions de fées, des nains qui fabriquent des armures, des géans plus hauts que les montagnes, comme il parle des voyages les plus ordinaires et des réunions annuelles de l'Althing. C'est le récit de famille dans toute sa candeur, l'histoire dans toute sa nudité. Cependant il dépeint avec un soin minutieux les personnages qu'il met en scène. On les reconnaîtrait à leur regard, à leur démarche; il trouve parfois sans les chercher de magnifiques comparaisons et des images grandioses; le calme avec lequel il raconte ses scènes de tragédie leur donne un caractère plus solennel, et la simplicité de ses paroles fait ressortir davantage encore les actions d'éclat dont il rappelle le souvenir. Ce sont de belles pages d'histoire encadrées dans un conte d'enfant. Ce sont de grands tableaux qui se détachent majestueusement sur un fond sans relief, dans une large salle à demi éclairée.

Müller fait remonter jusqu'au XIIe siècle les premières sagas. D'autres datent du XIIIe, beaucoup du XIVe, et quelques-unes du XVIIe siècle. Les plus anciennes renferment des chants de scaldes qui s'étaient perpétués par la tradition dès le IXe siècle. Snorro Sturleson s'est lui-même servi de ces chants. L'Ynglinga saga a été faite d'après un poème en trente stro-

phes, composé par Thiodolfr pour le roi Harald. On retrouve des traces évidentes des scaldes dans la *Knytlinga*, l'*Orkneyinga*, la *Kormaks saga*, et quelquefois ces fragmens, empruntés aux poètes primitifs de l'Islande, servent à déterminer une date ou un fait. Autrefois on peignait les sagas sur les murailles des maisons, on les brodait sur les tapisseries, on les gravait sur le bois et sur l'acier. Les Islandais portaient, comme les Grecs sur leur armure, le souvenir de leur gloire nationale et de leurs héros. Le jarl Hakon donna à Einar un bouclier sur lequel étaient tracés des passages de sagas, et entre les différentes lignes écrites il y avait des lames d'or et des pierres précieuses (1). Olaf le saint conduisit un jour le scalde Thorfin dans une chambre richement décorée, et lui dit de chanter les diverses scènes représentées sur la tapisserie. Thorfin jeta les yeux autour de lui, et reconnut l'histoire de Sigurd. Il improvisa sur le héros une strophe qui nous a été conservée. Une autre tradition rapporte que, vers la fin du xe siècle, un riche Islandais, nommé Paa, fit peindre plusieurs sagas sur les murailles de sa salle à manger. Les Islandais avaient anciennement pour les ouvrages de patience la même aptitude qui les distingue encore aujourd'hui. Ils se plaisaient à orner leurs meubles de sculptures. Ils gravaient sur le pommeau de leur glaive, sur le cimier de leur casque, sur la proue de leur bateau, l'image d'un de leurs guerriers, le nom d'une de leurs grandes batailles. Ainsi, leur histoire se représentait à eux à tout instant et sous toutes les formes. Ils la perpétuaient par le burin et par la parole. Mais tandis qu'ils s'attachaient à conserver leurs souvenirs nationaux, les autres peuples du Nord oubliaient qu'une même origine devait leur faire aimer les mêmes monumens, et les sagas, recueillies en Islande avec tant de soin, demeurèrent long-temps ignorées ou méconnues dans les autres états de la vieille Scandinavie. L'école savante des XVIe et XVIIe siècles, que l'on pourrait appeler l'école grecque et latine, tenait plus à quelques lignes de Démosthènes, à une page de Cicéron, qu'à des volumes entiers écrits en langue moderne.

Le premier qui révéla toute l'importance des anciens monumens littéraires du Nord, c'est Ole Worm, l'auteur du livre sur les runes; puis vint Torfesen (2) avec son histoire de Danemarck et de Norwége, et Bartholin, et Suhm, et dans les derniers temps Geyer, l'historien de la Suède. Mais il est un homme qui s'est acquis des droits éternels à la reconnais-

(1) *Hon van srkifadr forn-sægum. Enn allt milli skriptann voru lagdar ïfir speingur af gulli ok settr steinum. Egils saga*, p. 698.

(2) Tous ces écrivains sont plus connus sous leur nom latinisé : Olaus Vormius, Torfœus, etc. Il en est de même de Magnussen, que l'on nomme presque toujours Arnas Magnœus.

sance des Islandais par le zèle avec lequel il a réveillé leurs souvenirs historiques, et propagé leurs poésies et leurs sagas. Cet homme est Magnussen, Islandais de naissance, aimant l'Islande pour elle-même, pour sa science et ses monumens. Après avoir occupé une chaire de professeur à Copenhague, il revint dans son pays, et passa dix ans à recueillir tous les manuscrits inédits disséminés chez les prêtres et les paysans. A sa mort, il fit don de sa bibliothèque à l'université, et lui légua en même temps une somme considérable pour aider à la publication de ses manuscrits, et payer l'entretien de deux étudians islandais qui se consacreraient à l'étude des antiquités du Nord. En 1772, une commission royale fut organisée pour procéder au dépouillement et à la publication des manuscrits de Magnussen, et c'est de là que nous viennent ces belles éditions de sagas avec la traduction latine. Depuis cette époque, la Société des antiquaires du Nord, composée en grande partie de savans danois, a rendu d'immenses services aux lettres par ses travaux sur l'ancienne littérature. Nous citerons, entre autres, ceux de Nyerup, de Grundtvig, de Rafn, de Finn Magnussen, les travaux philologiques de Rask, et ceux de l'évêque Müller qui a publié sur les sagas un livre excellent (1), auquel il faudra avoir recours chaque fois qu'on voudra étudier cette longue série de traditions islandaises.

Dans un des prochains numéros de la *Revue*, nous donnerons l'analyse de deux sagas, celle de Nial, et celle de Gunnlaugi, l'une appartenant au cycle historique, l'autre au cycle romanesque.

X. MARMIER.

(1) *Saga bibliothek med Anmerkninger og indledende afhandlinger*, 3 vol. in-8°. Copenhague.

ÉTAT ET TENDANCE

DE

LA PROPRIÉTÉ

EN FRANCE.

Rien ne prouve mieux à quel point la France diffère de la Grande-Bretagne, par ses tendances sociales, que le mouvement et l'état de la propriété dans les deux pays. Ici l'on rencontre la plus extrême concentration, et là le plus extrême morcellement. D'un côté de la Manche, le sol, possédé par un petit nombre de propriétaires et exploité par un petit nombre de fermiers, est, pour ainsi dire, en dehors du domaine commun; de l'autre côté règne la loi agraire, chacun a sa part de cette propriété déchirée en lambeaux. Il semble que la Providence ait voulu donner l'Angleterre et la France en exemple, celle-ci de l'égalité poussée jusqu'à ses dernières conséquences, celle-là des excès et des abus de l'inégalité.

Dans le royaume uni comme sur le continent, la grande propriété est d'origine féodale. Ce fut la conquête qui, réunissant les terres en fiefs, en forma de vastes héritages immobilisés dans les familles par la loi. Mais partout ailleurs, et à mesure que la loi est devenue

plus démocratique, la propriété, se divisant, est tombée par degrés dans les mains innombrables de la bourgeoisie. En Angleterre, le sol n'a pas changé de maîtres pendant que la liberté s'étendait; et cela se conçoit, la concentration de la propriété étant favorisée par les mœurs autant que par les institutions.

Par l'effet du caractère national et des circonstances qui ont servi à le développer, la richesse, dans cette contrée industrieuse, tend naturellement à s'agglomérer et à s'accumuler. Ce sont des rayons qui cherchent un centre pour agir de là avec plus de puissance sur le monde extérieur. Toute récente qu'elle est, la propriété industrielle ne paraît pas moins colossale que la propriété foncière dans ses proportions. Les capitaux se concentrent comme les terres, et en vertu des mêmes mœurs. Tel manufacturier de Manchester produit chaque année une quantité de toiles peintes qui égale la production de tous les ateliers de Mulhausen. Tel marchand de nouveautés, à Londres ou à Glasgow, opère sur un mouvement annuel d'un million de livres sterling. Une brasserie comme celle de Whitbread, desservie par un régiment de chevaux et par une armée d'ouvriers, livre chaque année trois cents mille barriques de porter à la consommation. Pendant que le fer qui se consomme en France sort de trois à quatre cents usines, les trente à quarante forges de Birmingham fournissent aux demandes de l'Europe et des Etats-Unis. Enfin, les grands établissemens sont tellement dans les habitudes anglaises, qu'une société de particuliers comme la compagnie des Indes peut posséder en fief ou tenir à bail des contrées d'une immense étendue, et régner sur cent millions d'hommes sans faire ombrage au gouvernement.

Toutes les révolutions de l'Angleterre, politiques, religieuses, industrielles, ont tourné à l'avantage de la grande propriété. Constituée par la conquête, à la fin du XIe siècle, et formée des dépouilles du peuple conquis, elle s'accrut, au XVIe, par la spoliation des biens du clergé, et au commencement du XVIIIe par le partage des biens communaux. La révolution de 1688, en plaçant la souveraineté dans le parlement, en investit par le fait l'aristocratie; en même temps la valeur des terres était augmentée par les progrès de l'industrie : la richesse et le pouvoir passaient dans les mêmes mains.

La substitution de la grande à la petite culture fut comme une

nouvelle et dernière concentration de la propriété. Après les propriétaires, les fermiers se formèrent en aristocratie. Les petites fermes disparurent du sol, les terres à blé furent converties en pâturages; les familles qui les avaient cultivées, d'abord avec pleine possession, plus tard en vertu d'un bail à peu près héréditaire, se virent réduites à la condition précaire des journaliers. Semblables aux prolétaires de l'ancienne Rome, il fallut ou les nourrir par la taxe des pauvres, ou leur donner un monde à conquérir, le monde du commerce et de l'industrie.

La France, au contraire, a toujours été un pays de petite culture, même lorsque la terre s'y trouvait distribuée en grands domaines, et que chaque village avait son seigneur. Mais bien avant la révolution de 1789 la propriété allait se morcelant; l'aristocratie perdait ou dissipait ses richesses à mesure qu'on la dépouillait de l'autorité. Les lois, marquées encore de l'empreinte féodale, luttaient en vain contre la tendance égalitaire des mœurs et des esprits. Arthur Young, voyageant en France quelques années avant la chute de l'ancien ordre de choses, remarquait déjà et déplorait, du point de vue d'un esprit anglais, la division des propriétés comme un excitant trop énergique à l'accroissement de la population.

« Si l'on veut voir, disait-il, un district où la misère soit aussi rare que le comportait l'ancien gouvernement de la France, il faut sans doute se transporter dans les lieux où il n'y a point de petits propriétaires. Il faut visiter les grandes fermes de la Beauce, de la Picardie, d'une partie de la Normandie et de l'Artois. Là on trouvera une population telle qu'elle n'outrepasse pas le nombre qui peut être régulièrement employé et salarié. Si même, dans ces districts, on venait à rencontrer un lieu où règne une excessive misère, il y a vingt à parier contre un que ce sera une paroisse en possession de quelques communaux qui séduisent le pauvre en l'engageant à élever du bétail, *à devenir propriétaire, et par conséquent misérable.* »

Depuis le voyage d'Arthur Young, la population de la France, qu'il jugeait exubérante, s'est accrue de 8 ou 9,000,000 d'hommes, et les moyens de subsistance se sont multipliés plus rapidement encore que la population. La révolution de 1789 a fait précisément ce que redoutait l'illustre agronome; et pourtant, en rendant le

peuple propriétaire, elle ne l'a pas rendu plus misérable. Il est aujourd'hui mieux nourri, mieux vêtu, mieux logé qu'il ne l'était il y a cinquante ans. Quelque jugement que l'on porte sur les conséquences économiques de cette diffusion, il faut reconnaître encore qu'elle a contribué à élever la moralité de la nation; car l'homme s'ennoblit en réalité par la possession du sol.

La période révolutionnaire n'a pas été autre chose que l'invasion, la conquête et le partage du territoire entre les conquérans. Le tiers-état a fait main basse sur les biens du clergé, de la noblesse ainsi que des corporations. Les propriétés frappées de main-morte ou grevées de substitutions sont rentrées dans le commerce, où elles ont versé un capital de plus de deux milliards de francs. Toutefois le morcellement, commencé en 1792 et 93, ne s'est accompli et n'est arrivé à son terme que quarante ans plus tard, sous la restauration. Quand on vendit les biens des émigrés, il parut suffisant de les diviser en quatre cent cinquante-deux mille lots, qui représentaient une valeur moyenne de 3,000 fr. chacun. Ces lots, depuis, sont tombés en poussière, et forment peut-être quatre ou cinq millions de parcelles maintenant.

Les dispositions du *Code civil* sur les testamens, dont on s'est fort exagéré les résultats, ont agi plutôt comme un obstacle à la concentration que comme un instrument de division. Le code consacre, il est vrai, l'égalité des partages, en réduisant la portion disponible au quart des biens de la succession, lorsque le testateur a des enfans; mais ce partage égal a peu d'inconvéniens dans un pays où les classes qui possèdent pratiquent communément la *contrainte morale* recommandée par Malthus, et où les familles ne sont nombreuses que par exception.

Si le morcellement de la propriété en France était l'œuvre des institutions, il devait suffire d'imprimer à la loi une tendance contraire pour arrêter les progrès du démembrement. On l'a tenté vainement. Napoléon avait créé des majorats, Charles X rétablit les substitutions; et tout cela fut balayé avant d'avoir laissé la moindre trace dans les mœurs de la nation.

La grande propriété a été reconstituée en partie par les largesses du pouvoir. Sous l'empire et au premier retour des Bourbons, les émigrés rentrèrent dans la possession de tous les biens mis sous séquestre qui n'avaient pas encore été aliénés. La loi de

l'indemnité octroya plus tard aux propriétaires dépossédés, en réparation de leurs pertes, une libéralité de 800,000,000 fr. (1). On leur prodigua les places, les faveurs, les pensions; ils mirent la France à contribution pendant quinze ans, et de toutes ces dépouilles recomposèrent insensiblement les patrimoines que la tourmente révolutionnaire avait détruits.

Si la recomposition des grands domaines n'a pas balancé, malgré tant de circonstances favorables, le mouvement de décomposition, cela tient à des causes peu apparentes, mais réelles : à l'état de la richesse et de la culture intellectuelle, en un mot, de la société.

On ne saurait le dire trop haut ni trop souvent, la France actuelle est une société de récente formation, dont les forces et les facultés n'ont pris que de faibles développemens, qui n'a pas eu le temps d'amasser ni de mettre en réserve, et où toutes choses sont encore à l'état parcellaire : les lumières, les croyances, les capitaux et l'industrie. La division du sol n'est que le symbole exact de cette civilisation.

En Angleterre, les grandes propriétés trouvent sans peine des acheteurs, parce que les grandes fortunes n'y sont pas rares et que le nombre en va croissant (2). L'on affiche journellement dans les feuilles publiques des terres à vendre de trois, quatre, cinq et six mille acres d'étendue. Veut-on diviser la vente ; on fait vingt ou trente lots d'un domaine de 1,500 acres, chacun desquels serait encore, de ce côté du détroit, une propriété de moyenne grandeur.

En France, les terres d'une certaine étendue n'ont pas de valeur vénale (3); pour les faire rentrer dans la circulation, il faut, de toute nécessité, les diviser et solliciter ainsi les petits capitaux à s'y porter. Le paysan est économe, il gagne de bonnes journées et vit de peu. Quand il n'enterre pas ses économies, comme les révolutions et les invasions l'ont rendu méfiant, il ne croit ni aux rentes sur l'état, car l'état a déjà fait banqueroute; ni aux caisses

(1) A la révolution de juillet, M. Laffitte fit prononcer l'annulation des rentes qui appartenaient encore au fonds commun, et qui représentaient un capital de 200,000,000 fr.

(2) En 1812, Colquhoun comptait déjà en Angleterre cent vingt millions de propriétaires ou rentiers jouissant de plus de 800 liv. sterl. de revenu.

(3) Cela est si vrai, que, lorsqu'on veut vendre en bloc un grand domaine, on cherche des acheteurs en Angleterre, et l'on fait annoncer la vente dans les journaux anglais.

d'épargne, car elles prêtent leurs fonds au trésor ; ni aux entreprises industrielles, qui sont sujettes aux chances de la mauvaise comme de la bonne gestion : il ne croit qu'à la terre, le seul fonds que l'étranger et le pouvoir ne puissent pas emporter à la semelle de leurs souliers. Dès qu'il a mis en réserve quelques écus, au lieu de s'en servir pour améliorer l'arpent qu'il possède, il achète et achète encore pour l'arrondir.

Cette passion bien connue des paysans pour la propriété foncière a donné lieu à de sauvages, mais lucratives spéculations. Les premiers qui s'en avisèrent furent des artisans enrichis, à qui leur instinct plébéien, instinct de destruction et de nivellement tant qu'il n'est pas éclairé, révéla promptement cette source de profits. La première bande se composait de chaudronniers et de revendeurs de ferraille qui savaient le prix des débris ; ils s'abattirent comme une volée de corbeaux sur les grands domaines et sur les vieux châteaux, achetant ces ruines à vil prix pour les débiter au poids de l'or. La terre fut disséquée par lots d'un ou de deux arpens, les châteaux furent démolis et les matériaux vendus, la pierre pour de la pierre, le bois pour du bois, le fer pour du fer. C'est ainsi que les derniers vestiges de l'art et du régime féodal disparurent de la France.

Aujourd'hui qu'il n'y a plus de châteaux à détruire, la spéculation se porte sur les moyennes propriétés ; elle les décompose partout où elle peut les atteindre, et les distribue. Les banquiers s'en sont mêlés après les chaudronniers ; puis sont venus les usuriers de campagne, les agens d'affaires, les notaires et les avoués. La spéculation ne s'arrête, depuis deux ans, que parce que les petites bourses, à force de saignées réitérées, se trouvent momentanément épuisées. Au reste, la tradition populaire a confondu tous les spéculateurs sous une dénomination commune, qui montre que l'on ne voit pas s'accomplir, sans une espèce d'effroi superstitieux l'œuvre du morcellement ; le nom de *bande noire* leur est resté.

Dans certains départemens, partout où les cultivateurs s'enrichissent par l'industrie ou par l'émigration, les paysans vont d'eux-mêmes au-devant de la spéculation ; ils tentent les propriétaires, en offrant d'une parcelle deux ou trois fois ce qu'elle vaut. Par suite de cette concurrence, le prix des terres s'est élevé

au point que la proportion du revenu au capital n'est plus, dans quelques localités, que d'un pour cent. Mais qu'importe aux petits cultivateurs que le loyer du capital diminue? Il leur suffit que la terre récompense les sueurs du travail.

Pour citer un exemple, le département de la Creuse, coupé de vallées étroites, profondes et peu fertiles, semblait devoir être un pays de forêts, de pâturages, et, par conséquent, de grande culture. Les circonstances ont modifié cette destination naturelle du sol. Chaque année, 25,000 jeunes gens, le dixième de la population, quittent leurs foyers au printemps, et vont louer leurs bras à Paris, en qualité de maçons, de tailleurs de pierre ou de charpentiers; ils reviennent vers les montagnes, au mois de décembre, rapportant, en moyenne, 200 fr. chacun, et, tous ensemble, 5,000,000 de francs. Cette somme est immédiatement appliquée à des acquisitions de terre; et la multitude des acquéreurs est telle qu'un sol au moins médiocre, exposé, pour ainsi dire, à une perpétuelle enchère, augmente chaque année de valeur.

Dans les départemens où le commerce et l'industrie manufacturière sont en pleine prospérité, c'est la bourgeoisie des villes qui convertit ses épargnes en fonds de terre. Elle achète également à mesure qu'elle réalise les profits, c'est-à-dire, par petites sommes et par petits lots. Un marchand se croit riche quand il possède 15 à 20 arpens; un paysan, s'il a péniblement acquis huit à dix lots de demi-arpent.

Lorsque ces propriétés se divisent par l'héritage, les compensations ne se font pas à prix d'argent entre les enfans; chacun réclame sa part de chaque lot : autant de pièces de terre, autant de partages; ainsi le veut la loi d'égalité interprétée par ces égoïsmes ignorans.

Les mariages recomposent les fortunes, il est vrai, mais non les domaines. On vient de voir avec quelle facilité le morcellement s'opère; ces parcelles, qui n'avaient pas une valeur échangeable avant d'être détachées de l'ensemble, et qui ont acquis une valeur positive en s'isolant, contractent une valeur idéale et sans limites quand on prétend les réunir de nouveau. Un arpent de terre valait 100 écus dans une propriété de 200 arpens, il vaut 1,000 fr. pour le paysan qui n'en possède qu'un seul. Qu'un pro-

priétaire voisin le marchande dans cet état, il ne l'obtiendra plus à moins de payer la terre deux ou trois fois ce qu'elle a été vendue. Si vous ne possédez pas, vous pouvez acquérir; dès que vous avez quelques toises au soleil, et que vous voulez vous étendre, les obstacles se multiplient de tous côtés. Dans l'état actuel de la France, la richesse individuelle, même avec le secours de la persévérance et du temps, n'est pas moins impuissante que la loi pour élargir les bases de la propriété.

Il y a plus : les grands domaines, qui avaient échappé à cette dissection de la propriété, sont morcelés à leur tour par la culture. On distribue la terre par petits lots pour l'affermer aussi bien que pour la vendre; et le possesseur en retire le même avantage dans les deux cas. Les paysans, quand ils ne peuvent pas devenir propriétaires, veulent du moins posséder en qualité de fermiers; là où un fermier, qui a des capitaux et qui présente de véritables garanties, offrira 30 francs de rente par arpent, les petits cultivateurs en donnent 40 sans hésiter. Le maître du sol, de son côté, ne considère pas dans quel état la terre lui sera rendue, améliorée ou épuisée, ni si les fermiers prennent des engagemens qu'ils puissent tenir; il ne voit que l'augmentation du fermage et la valeur factice qu'en recevra la propriété. Les notaires favorisent ces arrangemens, parce qu'au lieu d'un bail, ils en font vingt, et que le revenu de leur charge s'accroît d'autant. Ainsi les grandes fermes sont aujourd'hui encore plus clairsemées sur le territoire que les grands domaines; la Beauce elle-même, cette vaste plaine de blé aux portes de la capitale, où la charrue du fermier pouvait sillonner cent cinquante à deux cents arpens sans rencontrer les limites de l'exploitation, qui figurait comme un champ d'expériences, où toute découverte de la science, à peine connue, était mise aussitôt à l'essai, se hérisse maintenant de cultivateurs en détail, race ignorante et prolifique comme les paysans de l'Irlande. D'une ferme, on en fait vingt, où la production n'aura pour excitant que la misère et ne la soulagera certainement point.

Nous avons énuméré les causes sous l'influence desquelles la propriété se divise et se subdivise en France depuis quarante ans. A quel degré est arrivé aujourd'hui le morcellement, voilà ce qu'il importe de constater.

Il résulte d'un document produit par M. de Villèle, à la chambre

des pairs, en 1826, que, de 1815 à 1825, en dix années, le nombre des cotes au-dessus de 1000 francs s'était réduit d'un tiers, celui des cotes au-dessus de 500 francs, d'un quart, et d'un cinquième celui des cotes de 100 à 500 francs d'impôt. Dans le même intervalle, les cotes au-dessous de 20 francs, le dernier degré de l'échelle de la richesse, s'augmentaient de plus d'un septième. En 1827, il n'y avait plus en France que 40,000 électeurs payant 500 francs de contributions.

Prenons les faits dans toute leur généralité. En 1815, l'on comptait 10,000,000 de cotes foncières, et 10,896,682 en 1833. En dix-huit ans, le nombre des contribuables s'était accru d'un douzième par le morcellement des fortunes. Le mouvement est rapide, comme on voit; où s'arrêtera-t-il maintenant?

Les Documens statistiques publiés par le ministre du commerce, font connaître, d'après le cadastre, la division actuelle des propriétés. La contenance des terres imposables et par conséquent productives est de 49,363,609 hectares (1) répartis en 10,896,682 cotes (2) qui comprennent 123,360,338 parcelles. Ainsi chaque cote représente, terme moyen, 12 parcelles, et chaque parcelle, environ 40 ares. Non-seulement le nombre des propriétaires est infini, mais chacun d'eux ne possède que des fragmens de propriété dispersés et séparés fréquemment par de longues distances; il ne peut apporter dans la culture aucune économie de temps ni d'efforts.

La statistique ministérielle ne fournit que des moyennes d'après lesquelles il serait difficile de calculer l'excès du morcellement. Comment distinguer en effet, dans ce bloc de chiffres, les propriétés qui paient 5 centimes d'impôt, de celles qui sont taxées à 5000 francs? Nous citerons en exemple quelques cas particuliers empruntés à différens lieux; on jugera des autres par induction.

Ouvrons les *Petites Affiches*, ces archives où sont déposés les secrets de la propriété. Voici d'abord quatre lots de terre situés dans le département de la Seine, et vendus pour être englobés dans le périmètre des forts détachés; le premier contient 6 ares

(1) L'hectare, mesure de cent ares ou de dix mille mètres carrés, équivaut à deux acres et demi. L'are contient cent mètres; le mètre est au yard comme 10 est à 9.

(2) Le nombre des cotes n'indique pas exactement celui des propriétaires. Un propriétaire peut posséder des terres, et par conséquent être porté au rôle des contributions dans plusieurs arrondissemens.

40 centiares, le second 8 ares 54 centiares, le troisième 8 ares 54 centiares et le quatrième 9 ares 71 centiares. Tous ensemble, ils n'égalent pas le tiers d'un hectare!

Rien n'est curieux comme la description de ces domaines; on a trouvé le moyen d'y varier la culture et de récolter toute espèce de produits sur un espace de quelques pieds carrés. « Cette pièce de terre, dit le procès-verbal des *Petites Affiches* (il s'agit de 17 ares) est de forme longue régulière, *divisée en deux parties*, plantée en vigne à *ses deux extrémités*, nord et midi. » C'est bien là, comme on voit, le royaume du propriétaire, et il en fait valoir les agrémens pour l'achalander.

Ce domaine de 17 ares se trouve compris dans une vente de 15 lots dont il forme le plus important. Les autres ont, en moyenne, 4 à 5 ares d'étendue; dans le nombre on distingue un lot de 2 ares 13 centiares, un second de 1 are 71 centiares, un troisième de 1 are 37 centiares, et un quatrième de 1 are 2 centiares. Le plus petit contient encore des groseillers, un cerisier et un noyer; dans les environs de Paris, ce lopin de terre représente une valeur de 60 francs; cependant le paysan qui le possède en est probablement bien fier.

Transportons-nous dans le département de l'Aisne; on vend l'héritage d'un mineur et, suivant le principe reçu, on le divise pour en tirer meilleur parti. Il en est fait 34 lots (1), depuis une

(1) Lots.	Ares.	Centiares.	Mise à prix.		Lots.	Ares.	Centiares.	Mise à prix.
1	13	25	150 fr.	—	18	31	33	275 fr.
2	22	43	200	—	19	30	28	230
3	10	17	200	—	20	18	4	120
4	9	44	40	—	21	10	95	25
5	10	30	100	—	22	12	55	15
6	65	68	700	—	23	10	98	70
7	82	40	750	—	24	15	54	55
8	20	60	150	—	25	10	30	6
9	61	24	100	—	26	19	14	180
10	18	80	200	—	27	2	14	20
11	53	68	750	—	28	6	8	25
12	93	86	400	—	29	71	8	400
13	31	16	300	—	30	24	40	150
14	31	47	250	—	31	65	»	200
15	21	34	80	—	32	14	44	150
16	10	30	50	—	33	14	90	100
17	20	95	70	—	34	63	72	800

valeur de 6 francs jusqu'à une valeur de 800 ; et dans certains cas, le vendeur stipule que les lots ne pourront pas être réunis !

Voici maintenant vingt-huit pièces de terre labourable situées dans le canton de Magny et dans le département de Seine-et-Oise : ici l'égalité est plus grande ; c'est la loi agraire pratiquée dans le domaine des infiniment petits.

Lot.	Ares.	Centiares.	Mise à prix.		Lot.	Ares.	Centiares.	Mise à prix.
1	12	77	120 fr.	—	15	2	30	81 fr.
2	6	38	188	—	16	3	19	112
3	9	19	198	—	17	7	66	135
4	3	19	70	—	18	6	38	131
5	12	77	84	—	19	3	36	70
6	12	77	94	—	20	7	66	270
7	4	60	20	—	21	1	33	42
8	6	38	112	—	22	1	33	21
9	12	77	14	—	23	12	77	8
10	12	77	210	—	24	12	77	73
11	12	77	206	—	25	12	77	37
12	12	77	112	—	26	5	62	100
13	14	30	63	—	27	12	77	188
14	4	60	81	—	28	5	62	106

Ainsi une propriété de 2 hectares 75 ares et 98 centiares, estimée 2,948 fr., est divisée en vingt-huit lots. Le mode de vente doublera la somme ; on a compté sur la concurrence des acheteurs au détail.

C'est surtout dans le département de la Somme et du Pas-de-Calais que ce procédé de dissection prévaut généralement dans la vente des héritages. Nous avons sous les yeux les affiches d'une grande propriété, le château et terres d'Annezins, située dans l'arrondissement de Béthune. Les gens de loi ont divisé ce domaine en cinquante-quatre lots ! Ceci est la première opération, la division ; les paysans qui ont acheté les lots subdiviseront ensuite la terre, pour la revendre. C'est dans l'ordre, les petits spéculateurs trouvent toujours à glaner après les gros.

Le chemin de fer de Saint-Germain, à partir du mur d'enceinte de Paris, parcourt une étendue de 17,806 mètres. Dans ce parcours d'environ quatre lieues et demie, il rencontre trois propriétés importantes ; et dans le nombre, les bois du Vésinet qui dépendent de la liste civile, sur un espace de 3,858 mètres, près d'une lieue. Si l'on retranche ces trois propriétés de la longueur totale, il reste un parcours de 13,948 mètres, qui, réparti entre

1502 parcelles ou entre 998 propriétaires, représente moyennement, sur une distance de 1,000 mètres, 107 parcelles ou 72 propriétaires (1). Voilà donc une compagnie qui, pour installer un travail d'utilité publique, a dû composer ou plaider avec un millier d'opposans sur une étendue de trois lieues. Que d'obstacles à vaincre, que de dégoûts à surmonter! Tous ces petits propriétaires n'ont qu'une demi-éducation, et comprennent même assez peu leurs véritables intérêts; ils sont incapables de calculer la plus-value qu'une communication nouvelle et rapide doit ajouter au reste de leur propriété. Ainsi le morcellement du sol crée une formidable résistance aux progrès de l'industrie en France; il faut qu'elle s'avance, comme les pionniers en Amérique, cultivant d'une main et combattant de l'autre, sans compter que le sol tremble souvent.

La superficie moyenne de chaque parcelle que le chemin rencontre se subdivise ainsi par commune :

	Hectares.	Ares.
Batignolles	»	35
Clichy.	1	28
Asnières.	»	62
Colombes.	»	4
Nanterre.	»	7
Rueil.	»	12
Chatou.	»	5

Le morcellement n'est pas ici la conséquence du prix élevé des terres; car les communes les plus voisines de Paris, les Batignolles

(1) La moyenne générale que nous avons donnée ne s'applique pas d'une manière uniforme à chaque commune sur la ligne du chemin de fer. En déduisant les trois propriétés dont il a été fait mention plus haut, on arrive aux résultats consignés dans le tableau suivant, que nous devons à l'amitié de M. E. Pereire, directeur de la compagnie :

Communes.	Longueur du parcours.	Quantité de parcelles sur une distance de 1000 mètres.	Nombre de propriétaires sur une distance de 1000 mètres.
Batignolles. . . .	1,740 mètres.	50	38
Clichy	1,633	17	13
Asnières.	1,475	84	67
Colombes	2,812	155	103
Nanterre.	3,968	164	92
Rueil.	1,360	105	88
Chatou et le Pec. .	1,260	93	60
Total. . .	13,948 mètres.		

et Clichy, où le terrain a le plus de valeur, sont aussi celles où la propriété a le plus d'étendue. Tandis que, dans les communes de Colombes, de Nanterre et de Chatou, où les parcelles n'ont en moyenne qu'une superficie de 4, 7 et 5 ares, le sol n'est qu'un sable mêlé de cailloux peu susceptible de culture et qui donne un revenu insignifiant. Sans la proximité de la capitale qui multiplie les bâtimens d'habitation, ces terres ne vaudraient pas 1,000 fr. l'hectare; la compagnie les a payées, en moyenne, 2,700 francs. Quatre ares, à 27 fr. l'are, représentent donc 108 fr. Ne voilà-t-il pas une belle propriété, qui paierait à peine les journées d'un ouvrier pendant un mois!

Les faits que l'on vient de passer en revue ne sont point particuliers aux départemens qui environnent Paris. Toutes les parties du territoire pourraient donner lieu aux mêmes observations. Dans le département du Var, frontière du Piémont, le cens exigé pour les élections municipales descend jusqu'à 15 centimes; ce qui suppose un revenu de 2 francs et un capital de 60 à 80 fr. Dans le plus grand nombre des communes qui ont moins de cinq cents habitans, la moyenne du cens municipal est (1) de 2 fr. 75 cent. Or, si la moyenne ne représente pas une valeur plus élevée, que sera-ce des cotes inférieures qui comprennent la masse des possesseurs du sol?

Si l'on veut voir le type du morcellement, la division des propriétés poussée aussi loin que l'esprit peut la concevoir, il ne faut pas sortir de la banlieue de Paris. La commune d'Argenteuil, située sur les bords de la Seine, à trois lieues de la capitale, est la perfection idéale du système. Les plus audacieux niveleurs n'ont jamais imaginé d'hypothèse qui allât aussi loin que cette réalité.

Dans toute l'étendue de la commune, on n'aperçoit pas une seule ferme, et la charrue n'y pénètre point. Les habitans sont groupés dans la ville d'où ils sortent le matin, la bêche sur l'épaule, pour cultiver un morceau de terre planté en vignes, en asperges ou en pommes de terre. Les champs, vus à distance, figurent une robe à mille raies. Chaque pièce de terre est comme un ruban étroit, dont l'ombre d'un figuier couvre souvent toute la largeur. Çà et

(1) Compte-rendu au roi sur les élections municipales par le ministre de l'intérieur. 1834.

là vous distinguez un carré de choux entouré de pieux, au milieu des vignes; c'est une enclave qui s'oppose à la réunion de plusieurs parcelles, et que le propriétaire refuse de céder. Du reste, point de sentiers de communication entre toutes ces propriétés; ce serait un espace perdu pour la culture. Les propriétaires préfèrent supporter d'innombrables servitudes de passage, autant qu'ils ont de voisins.

La commune, non compris la ville, a 1,550 hectares de superficie. Ces 1,550 hectares sont divisés en 38,835 parcelles, ce qui donne une moyenne de 4 ares par parcelle. Mais la division va bien plus loin. Il n'y a pas dans tout le territoire communal, six pièces d'un arpent (34 ares). Les plus étendues représentent à peu près la dixième partie d'un hectare; et quant aux moindres atomes parcellaires, voici quelques chiffres relevés sur le registre cadastral.

NUMÉROS DE LA PARCELLE.	CONTENANCE.	REVENU.
	Centiares.	Centimes.
492	70	62
491	40	21
1525	25	»
1526	45	9
1561	70	6
2534	62	32

Une parcelle, qui produit 5 centimes de revenu net, et qui représente un capital de 1 f. 50 centimes ou de 1 f., est imposée probablement à 1 centime. Mais les frais de l'avertissement que l'on envoie à chaque contribuable, au commencement de l'année financière, s'élèvent à 5 centimes; ainsi l'impôt absorbe plus que le revenu d'une pareille propriété.

Quand la propriété est arrivée à cet état de morcellement, elle se trouve frappée d'immobilité; elle ne peut plus rentrer dans la circulation ni par les ventes ni par les successions, tous ces changemens entraînant des frais qui en absorberaient la valeur. Cependant comme les mutations de la propriété sont des nécessités sociales, qui ne sauraient demeurer interrompues sans interruption de la société elle-même, les contrats se font encore; mais ils se font en dehors de la loi, c'est-à-dire sans aucun de ces moyens de certitude et d'authenticité qui en sont la garantie. La propriété

retombe dans l'état sauvage, et n'a plus d'autre titre que la bonne foi.

Les frais de mutation sont considérables en France. Pour ne parler que des contrats de vente, ils se composent des droits d'enregistrement perçus à raison de cinq pour cent du prix d'acquisition, des dépenses de l'acte notarié, de la transcription au registre des hypothèques et de la purge d'hypothèques, autant de formalités nécessaires à la sécurité de la possession. Outre ces frais qui sont à la charge de l'acquéreur, la position particulière du vendeur l'oblige souvent, s'il est mineur, par exemple, ou en puissance de mari, ou s'il est possesseur en commun avec d'autres propriétaires, à faire divers actes pour obtenir la faculté légale de disposer de son bien.

L'*are* de terre vaut communément 40 à 50 fr. dans les environs de Paris. Supposez une pièce de terre de la contenance de 4 ares, la moyenne des parcelles dans la commune d'Argenteuil. Elle est vendue 200 francs. Voici les frais qu'entraîne légalement la mutation : 1° enregistrement, 12 fr. 10 centimes ; 2° honoraires du notaire, papier timbré, etc., 11 fr. 50 centimes ; 3° transcription au greffe des hypothèques, 19 fr. ; 4° purge d'hypothèques, 80 fr. ; total 132 francs 60 centimes. De plus, si la terre est vendue par une veuve qui soit propriétaire en commun avec un mineur, il faudra que celui-ci ratifie, et l'acte de ratification coûte 12 francs ; si c'est un mari qui vend le bien de sa femme, celle-ci devra donner une procuration en minute qui coûte encore 12 francs ; et la nécessité de tous ces actes est la même, soit que l'on achète une parcelle de vingt-cinq centiares et d'une valeur de 10 à 12 francs, soit que l'on acquière un domaine de cinq cents hectares, au prix d'un million de fr. Il n'y a que les droits d'enregistrement qui soient proportionnels à la valeur de l'acquisition.

Pendant long-temps, la transmission des propriétés ne s'est faite, dans la commune d'Argenteuil, que par des conventions verbales ou par des actes sous seing privé (1). On partageait ainsi à

(1) Nous devons à l'obligeance de M. le maire d'Argenteuil la communication d'une de ces pièces. C'est un acte de partage sous seing privé d'une propriété possédée par indivis entre quatre héritiers. Nous la donnons dans toute la naïveté de sa forme incorrecte et de son grimoire populaire.

« Nous soussignés Denis-Jacques Maugis-Gentil, Pierre-Nicolas Maugis, gendre Lescot,

l'amiable les héritages, et on les vendait de même. Puis, le nouveau propriétaire provoquait la substitution de son nom à celui de l'ancien, sur la matrice des contributions; et, dans son ignorance, il croyait être désormais possesseur incommutable du sol. Hâtons-nous de remarquer que, dans une commune habitée par quelques milliers d'individus et où les affaires de chacun étaient connues de tous, le vendeur aurait eu de la peine à tromper l'acquéreur, quand il l'eût voulu.

Les choses allaient ainsi, lorsqu'un receveur de l'enregistrement, envoyé depuis peu dans le pays, découvrit ces habitudes établies en fraude de la loi et au préjudice du trésor. C'était sous la Restauration, à une époque où le pouvoir ne demandait pas mieux que de faire rendre gorge aux vilains que la révolution avait enrichis. Un fonctionnaire entreprenant qui proposait d'exercer des répétitions sur tous les acquéreurs de biens fonds depuis quinze à vingt ans, devait être bien accueilli du ministre. Le receveur fut autorisé à dresser un tableau de ces contraventions. Mais avant qu'il l'eût terminé, les habitans de la commune, soulevés, l'assaillaient à coups de pierre, et le chassaient de l'endroit.

Une sorte de transaction s'est opérée par la suite. L'administration a eu la prudence de fermer les yeux sur les faits accomplis; les habitans de leur côté se mettent désormais en règle avec le fisc. Toutes les mutations se font par l'entremise du notaire, et acquittent les droits d'enregistrement. Quant aux formalités hypothécaires, on les omet constamment; c'est une garantie trop dispendieuse pour des propriétés d'une aussi faible valeur. De cette manière la loi est respectée, mais la propriété n'est pas

et Denis Maugis, gendre l'Évêque, nous consentons et nous adhérons *que* notre beaufrère Jean-Denis Girardin, à cause de Marie-Angélique Maugis, sa femme, notre sœur, jouira et *appartiendra*, en toute propriété quelconque, *ladite* pièce de neuf perches de terre (près de trois ares), lieu dit la *Beauface*, tenant d'un côté à Jacques Potheron, de l'autre au citoyen Colas, d'un bout sur la voie des *Montbruns*, d'un bout sur la voie des Bancs; sans en rien retenir ni réserver, ainsi qu'il a dit bien connaître et en être content. Cette pièce est en jouissance, en toute propriété quelconque, à lui appartenant, *pour et en cas que* cette pièce lui a été concédée en rapport (apport) de mariage, pour former l'égalité entre les copartageans, à quoi ils renoncent et dont la jouissance a commencé de ce jour, en toute propriété quelconque; dont et du tout avons signé le présent, bon et valable, ainsi que de raison.

« Le 30 pluviôse an VI de la république française une et indivisible.

« DENIS-JACQUES MAUGIS, DENIS MAUGIS,
PIERRE-NICOLAS MAUGIS. »

mieux assise. L'acquéreur, s'il a affaire à un vendeur de mauvaise foi, peut se voir encore dépossédé; il faut une possession non interrompue pendant trente ans pour lui donner une entière sécurité.

Le morcellement paraît s'arrêter dans la commune d'Argenteuil, parce qu'il y est arrivé à son dernier terme. La population demeure stationnaire, parce que le sol, réduit en poussière, ne peut plus se diviser; le nombre des habitans est de 4500 depuis vingt ans. Ce sont des gens laborieux et riches de leur industrie. Ce terrain sablonneux est fécondé par leurs sueurs; ils vont ramasser la boue dans les rues de Paris pour la mêler au sable de leurs vignes. Toutes les figues qui se vendent pour les tables de la capitale mûrissent sur leurs coteaux. Chaque année 50 à 60,000 pièces de vin sortent de la commune pour alimenter la consommation aux barrières de la grande ville. Le plâtre qu'ils tirent de leurs carrières est exporté à Londres et à New-York. Chaque famille possède 1 ou 2 arpens de terre en 20 ou 30 parcelles situées à diverses expositions, et cultive en outre un arpent pris à loyer. Ils sont vignerons, plâtriers, charretiers, journaliers, revendeurs, suivant le jour ou la saison, car le travail chez eux ne chôme jamais. L'aisance dont jouissent les habitans d'Argenteuil ne vient donc pas uniquement de la division de la propriété; elle tient encore à des circonstances qui se rencontrent rarement ailleurs, et surtout à la multiplicité des sources du travail.

Supposez que ces propriétaires de quelques parcelles du sol ne trouvent ni terres à affermer, ni industrie à exploiter, ils seront réduits à mendier. C'est la situation des villageois de Crosville, dans le département de l'Eure. Ceux-ci possèdent peu de chose, la propriété étant extrêmement divisée, et les terres autour du village appartenant aux habitans du Neufbourg qui les cultivent eux-mêmes. Aussi la mendicité, qui n'était d'abord pour les plus malheureux qu'une ressource extrême, est-elle devenue, à quelques exceptions près, l'industrie commune du lieu. Ils forment aujourd'hui une espèce de république mendiante, qui vit à la façon des tribus bohémiennes, excepté que chacun y a feu et lieu. Le mariage, par exemple, n'existe pas dans cette communauté; ils le proscrivent et s'abandonnent à la promiscuité des relations fortuites. Il en naît une pépinière d'enfans qui sont dressés de bonne

heure à mendier, et servent de pourvoyeurs à la colonie. Quiconque s'affranchit de la coutume et se marie, est passé par les bâtons, en expiation de cette infidélité. Ils ont bien senti que le mariage attachait l'homme au domicile, et qu'une vie errante était nécessairement une vie de débauche.

Nous connaissons peu d'exemples aussi repoussans en France; mais il est certain que l'extrême division de la propriété y doit produire, avec le temps, les mêmes effets que produit en Irlande une trop grande concentration; la misère devient le partage du peuple dans l'un et l'autre cas.

Ce n'est pas tant la division de la propriété qui est un mal; c'est bien plutôt le morcellement du sol. Plus il y a de propriétaires dans un état constitué en démocratie comme la France, et plus l'ordre a de garanties. Le partage des grands domaines entre les multitudes du tiers-état, dans les premières années de la révolution française, lui a donné peut-être les citoyens qui lui manquaient. Le droit nouveau a pris ainsi racine dans le sol. Les bonnes mœurs se sont répandues et consolidées; car la morale est une nécessité entre gens qui possèdent. Et si la moralité des laboureurs, dans les campagnes, est supérieure à la moralité des ouvriers dans les villes, cela vient en grande partie de ce que ceux-ci sont encore exclus de la propriété.

Dans un pays de petits capitaux comme la France, la division des propriétés était d'ailleurs une nécessité. Elle devait améliorer la culture; car les terres que le seigneur féodal ne pouvait pas fertiliser, faute d'argent, et qu'il abandonnait à la routine insouciante des fermiers, chaque possesseur, dans cette distribution, en a couvert une parcelle de son corps, et l'a pénétrée, pour ainsi dire, de sa chaleur.

Il est possible que la petite culture produise autant que la grande; le procès du moins entre les deux systèmes n'est pas vidé. Mais la grande culture économise nécessairement le temps et le travail. 6,000,000 d'hommes cultivent ainsi l'Angleterre et le pays de Galles, et il est difficile de croire que la France, avec un meilleur aménagement des terres, eût besoin des 25,000,000 de laboureurs qu'elle emploie au travail des champs. La charrue a été la première machine inventée pour abréger la peine de l'homme; or quel avantage peut-on trouver dans une culture qui exclut

l'emploi des machines, et parmi celles-ci, la charrue? N'est-ce pas remonter à l'enfance de l'art?

La petite culture a des avantages, elle est même une nécessité dans certains cas. Nous savons ce que peut rendre un hectare de terre, cultivé selon la méthode usitée en Flandre. Mais le système d'*agriculture jardinage* donnerait-il les mêmes profits, si tout le monde le pratiquait? L'on ne vit pas uniquement de légumes et de fruits, et la terre ne saurait être convertie tout entière en jardins. Il faut des champs de blé pour nourrir les hommes, ainsi que des pâturages pour élever les bestiaux. Depuis l'application de la chimie à l'industrie agricole, une ferme est une sorte de manufacture qui exige un grand déploiement de capitaux et qui embrasse une grande variété de produits. L'économie de l'exploitation tient à cette réunion d'élémens divers, qui concourent au même résultat. Brisez le faisceau, morcelez la culture, et vous annulez l'économie. Le petit cultivateur, qui exploite des terres labourables avec un faible capital et des instrumens inférieurs, n'est pas plus en mesure de lutter contre le fermier qui a des capitaux, des engrais, des machines, des transports et des débouchés toujours ouverts, que celui-ci de soutenir la concurrence des possesseurs de terres à blé en Pologne et en Crimée, où l'on se sert des hommes comme nous nous servons des animaux.

S'il est impossible de recomposer en France la grande propriété, les mêmes obstacles s'opposent-ils à ce que l'on combine la petite propriété avec la grande culture? N'est-il pas possible de remplacer les grands domaines par les grandes et par les moyennes fermes, de diviser la possession et de concentrer l'exploitation, de morceler la propriété sans morceler le sol? Nous croyons que cette solution sortira naturellement des progrès de l'instruction, de l'industrie et de la richesse dans le pays.

Nous avons expliqué la défiance des paysans et généralement des classes agricoles pour toute propriété qui n'est pas assise sur un fonds de terre. Il nous reste à dire que si les petits capitaux recherchent les placemens sur immeubles, cela vient en grande partie de ce qu'ils auraient de la peine à trouver un autre emploi. La richesse industrielle et mobilière, malgré ses accroissemens récens, n'occupe encore qu'un rang bien secondaire dans l'échelle des propriétés.

L'Angleterre est couverte de banques, de manufactures, d'usines et de comptoirs; sa dette publique représente un capital de 20 milliards de fr. (800 millions de liv. st.); le commerce et l'industrie ont créé dans cette contrée des valeurs infiniment supérieures à celle du sol. Là, l'épargne de l'ouvrier commandite à son tour le travail. Une infinité de placemens sont ouverts aux capitaux inactifs; et si de tels débouchés étaient insuffisans, on aurait encore la ressource des placemens sur les fonds étrangers dont Londres est le marché commun.

Il n'existe rien de pareil en France. Les fonds publics, se composant à peine de 200 millions de rentes (8 millions de liv. st.), ne sont guère accessibles qu'aux capitaux de la place de Paris, qui alimentent également la dette flottante et les opérations sur les fonds étrangers. Les épargnes des ouvriers, converties par les caisses (*saving-banks*) en bons du trésor, ne s'élèvent qu'à 80 millions de francs (3,200,000 liv. sterl), et surchargent déjà l'état. La banque de France, industrie toute parisienne, n'a fondé que deux comptoirs (*branch-banks*), l'un à Saint-Etienne et l'autre à Troyes. On compte à peine 5 à 6 banques locales dans les 86 départemens. Partout les capitaux des villes suffisent aux opérations peu étendues du commerce et de l'industrie. Que feraient donc les cultivateurs de leurs capitaux, s'ils n'avaient pas la faculté d'acquérir de la terre? Quel autre placement leur est offert dans l'état actuel des transactions?

L'industrie et le crédit, en s'étendant, finiront sans doute par gagner les campagnes. Mais ce ne sera pas assez de l'accroissement des valeurs mobilières; le paysan les aurait sous les yeux qu'il ne les verrait pas. Il faut l'instruire d'abord et l'éclairer pour qu'il s'élève lui-même à cette conception; avant de prendre des actions dans une mine, dans une filature, dans une entreprise de canal ou de chemin de fer, il faut qu'il soit au moins en état de lire le compte-rendu des opérations.

L'éducation nationale devra vaincre encore ces habitudes d'isolement qui portent la population des campagnes à l'égoïsme et à l'envie. Il faudra leur apprendre que les propriétés, comme les hommes, n'acquièrent toute leur valeur que par l'association, et que leur intérêt n'est pas de séparer ni de diviser, mais de réunir.

Le jour où les paysans seront en état de comparer le revenu

des placemens industriels ou commerciaux au revenu des fonds de terre, dès ce moment la division de la propriété foncière s'arrêtera; car la concurrence des capitaux prendra une autre direction. Mais que fera-t-on des terres déjà divisées?

Dans certains cantons de la France, les paysans, propriétaires de parcelles plus ou moins étendues, les afferment à quelque grand propriétaire ou à quelque fermier pour être comprises dans l'exploitation; ils travaillent ensuite à la culture de ces mêmes terres comme journaliers salariés. Ainsi leur profit est double; ils ont la rente de la terre et la rente du travail. Le sol, soumis à un meilleur système de culture, s'améliore; et la somme de richesse s'augmente pour tous.

Il est évident que ces faits, particuliers encore à quelques localités, doivent se généraliser. Lorsque les cultivateurs qui possèdent deux ou trois arpens s'apercevront que la petite culture est ruineuse, ils loueront leurs terres aux grands fermiers ou les vendront. Il en sera probablement de la terre comme du pouvoir. Quand l'aristocratie fut renversée par la révolution de 1789, le peuple envahit à grand bruit la place qu'elle avait laissée vide; puis le gouvernement lui tomba des mains, inhabile qu'il était à le porter; la classe moyenne s'en empara et l'a gardé. Le même phénomène se reproduit dans la possession du sol; il se divise et se subdivise incessamment depuis quarante ans; mais quand ces atomes, à force de se briser, auront perdu toute vigueur et toute fécondité, il faudra les lier et les cimenter de nouveau. Alors la moyenne culture, sinon la moyenne propriété, doit succéder au morcellement: la bourgeoisie a le pouvoir, elle aura le sol.

Le meilleur système de culture en France sera certainement celui qui établira une proportion exacte entre l'étendue des terres possédées ou cultivées, et la surveillance du possesseur ou du fermier. Une ferme ne doit pas avoir moins de trente hectares ni plus de cent. Cette étendue d'exploitation n'exige pas un capital considérable et permet de tenter les expériences nécessaires à l'amélioration du sol, de combiner la culture des céréales avec l'éducation des bestiaux, d'annexer même quelquefois à la ferme une industrie comme la fabrication de la fécule, ou la mouture du blé, ou l'élève des vers à soie. Elle n'est pas assez vaste pour écarter la concurrence des preneurs, quand il

s'agit d'adjuger le bail; et elle a pourtant une mesure suffisante pour que l'on retrouve sur les produits le prix du fermage et le salaire du fermier.

Pendant que le morcellement s'arrêtera dans la petite propriété, il va se faire une nouvelle distribution des grands héritages, qui divisera la propriété foncière sans diviser le sol. Pour mettre la terre en valeur, on emploiera les procédés familiers à l'industrie manufacturière; on s'associera pour exploiter un domaine, comme l'on s'associe pour exploiter une mine, une forge, une entreprise de bateaux à vapeur. Déjà le petit nombre de fermes expérimentales qui existent en France, ont été établies par des sociétés en commandite (1), où la propriété se trouve représentée par un certain nombre d'actions. Mais, si nous avons bien aprécié les symptômes du mouvement qui se prépare, le principe d'association ne tardera pas à être appliqué, d'une manière plus générale et sur une plus large échelle, à l'exploitation du sol.

C'est le parti légitimiste, composé, comme chacun sait, de grands propriétaires, qui donne l'exemple. Les hommes du passé, ceux qui prétendent immobiliser l'état social, sont les premiers à mobiliser le sol. Nous avons sous les yeux le prospectus d'une société en commandite, formée pour mettre en valeur la terre de Beauni-Saint-Hippolyte, située à 24 heures de Paris. C'est un immense domaine qui comprend 3,550 arpens (environ 3,000 acres), distribués entre trente et une fermes, et dans le nombre 1200 arpens de bois. On a divisé la propriété en 4,000 actions de 4,000 fr. chacune, ce qui donne un capital de deux millions de francs. Le prospectus évalue le revenu annuel à 150,000 fr., ce qui suppose

(1) Les sociétés en commandite sont des entreprises commerciales qui comprennent deux classes d'associés. Les associés en nom sont responsables des dettes de la société dans leur fortune personnelle et dans leur crédit; ils gèrent les affaires et ont la signature sociale. Les associés commanditaires ne sont responsables que jusqu'à concurrence des fonds qu'ils ont placés dans l'entreprise; dans aucun cas, on ne peut leur demander davantage, et ils ne font aucun acte de gestion. Dans les sociétés en commandite, le fonds social peut être divisé par actions transmissibles, ou bien demeurer indivis jusqu'à l'expiration de la société.

Les sociétés en commandite sont inconnues en Angleterre. En effet, dans les associations qui portent le nom de *Joint stock companies*, tous les sociétaires sont responsables dans toute l'étendue de leur fortune; et dans les associations qui ont été incorporées par une charte émanée du roi ou du parlement, aucun sociétaire, sans excepter les directeurs ni les gérans, n'est responsable au-delà de la valeur représentée par les actions dont il est porteur.

7 1/2 pour cent du capital; et pour réaliser cette magnifique expectative, on compte : 1° sur le revenu de 3,600 arpens, à raison de 30 francs l'arpent; 2° sur le produit de 30,000 mûriers, de trois moulins, d'une féculerie, d'une tuilerie, d'un four à chaux, d'une carrière à pierre, de nombreux troupeaux; 3° on se propose de cultiver en grand les plantes oléagineuses et la betterave, cette *plante maudite* comme la nomme le docteur Bowring, mais qui est en France une source de richesse pour le cultivateur.

Certes, ce sont là des promesses de prospectus. Mais quand l'entreprise n'en tiendrait qu'une partie, quand le capital ainsi engagé ne produirait que 4 ou 5 pour cent, ces résultats seraient assez beaux pour encourager l'imitation. Les propriétés foncières, dans leur aménagement actuel, ne rapportent, terme moyen, que 2 1/2 à 3 pour cent. Un mode d'exploitation qui donnerait un revenu d'un tiers en sus, les placerait sur le même rang que la propriété manufacturière qui est moins solide et plus exposée. Tout le monde y gagnerait : les propriétaires pourraient désormais disposer de leurs domaines, sans les disséquer et sans en détruire les proportions; les capitalistes, en échangeant leurs espèces contre des actions foncières, acquerraient des valeurs réalisables et qui auraient un cours certain sur le marché.

Aujourd'hui les possesseurs de terres qui veulent cultiver eux-mêmes et qui manquent des capitaux nécessaires pour exploiter convenablement les ressources du sol, sont réduits pour trouver des prêteurs à donner hypothèque sur leur propriété. La terre ne leur rapporte que 3 pour cent, et ils paient pour les capitaux empruntés un intérêt de 5, 6 et quelquefois 7 pour cent. Qu'une année mauvaise survienne, que la grêle, la pluie, la sécheresse ou le froid emporte la récolte; voilà l'emprunteur ruiné, hors d'état de faire honneur à ces engagemens onéreux. Le prêteur, de son côté, n'a pas des chances meilleures : d'abord l'hypothèque qu'il a prise sur les biens du débiteur est souvent illusoire, ceux-ci pouvant se trouver déjà grevés de quelque hypothèque légale (1) qu'on lui a laissé ignorer, et qui a la priorité en cas de remboursement de la créance par voie d'expropriation. Ensuite, et en supposant que l'hypothèque confère au créancier un droit utile,

(1) La femme, par exemple, a une hypothèque légale sur les biens du mari pour sûreté de son apport matrimonial.

les difficultés et les formalités de l'expropriation sont sans nombre. De là les répugnances bien légitimes que l'on éprouve à placer des fonds sur hypothèque, malgré l'intérêt élevé et presque usuraire dont jouissent de tels placemens. C'est, à vrai dire, les frapper de main-morte et les immobiliser.

Une réforme de la législation qui régit en France le système hypothécaire établirait peut-être la propriété immobilière dans de meilleures conditions de crédit. Toutefois, le système des placemens par actions nous paraît encore préférable. Le gage est le même dans les deux cas, la terre représentant le capital engagé; mais il y a entre l'hypothèque et l'action foncière toute la distance d'une valeur disponible à une valeur à terme et à long terme : celle-ci est un fonds mobile à la fois et consolidé, comme les emprunts hypothéqués sur telle ou telle branche des revenus publics.

Les emprunts faits par l'état, quand ils n'excèdent pas la mesure de ses ressources, ont l'avantage d'attacher plus étroitement les intérêts privés à l'intérêt général, et de resserrer la solidarité des citoyens avec le gouvernement. La dette publique est une espèce de délégation donnée à des particuliers sur les produits de l'impôt; elle crée une classe de propriétaires, et une nature spéciale de propriété.

Dans l'ordre du revenu privé, la mise en société des grands domaines n'aurait pas des résultats moins avantageux. En divisant la propriété territoriale en actions, et en actions dont le taux serait accessible aux plus petites fortunes, l'on multiplierait sans inconvénient le nombre des propriétaires fonciers; car la division de la propriété n'entraînerait plus le morcellement du sol. Les titres se distribueraient entre mille possesseurs, ou se concentreraient dans trois ou quatre gros portefeuilles, que rien ne serait changé à l'harmonie de l'exploitation.

Les simples laboureurs pourraient échanger leurs épargnes contre une ou plusieurs actions et prendre part à la possession ainsi qu'au travail. Quoi de plus vrai et de plus solide en même temps qu'une combinaison qui fait des employés d'une entreprise autant d'intéressés aux bénéfices de la production? dans ce système il n'y a plus deux classes d'hommes, les maîtres et les ouvriers ; tout le monde travaille et tout le monde possède : chacun a part, dans la

proportion de sa mise de fonds, au revenu du capital, et à la distribution des salaires dans la proportion de sa capacité. N'est-ce pas là la seule égalité possible dans l'industrie aussi bien que dans l'état?

Ce que l'on faisait autrefois par l'énergie de l'esprit de famille, par la puissance des convictions religieuses, ou par la dépendance étroite du lien féodal, nous ne pouvons plus l'accomplir que par la communauté des intérêts. On a remarqué que le travail des hommes libres était plus productif que celui des esclaves; mais le mercenaire libre lui-même ne travaille pas avec la même ardeur que l'ouvrier qui a un intérêt dans les profits du travail : la seule manière d'attacher l'artisan au métier et le laboureur à la glèbe, c'est de les associer à la propriété.

Le principe de la société en commandite n'a été appliqué jusqu'ici qu'à la propriété mobilière. La propriété foncière se tenait en dehors des combinaisons qui ont développé le commerce et l'industrie. Maintenant que l'agriculture devient aussi une industrie, elle ne pourra, pas plus que les autres, se passer de la force que donne l'association. Nous avons cité un exemple de cette tendance, le seul qui soit encore public; mais d'autres entreprises se préparent, une idée comme celle-là ne doit pas rester en chemin.

Une communauté industrielle, fondée sur ces principes d'association, existait encore, il y a quinze ans, dans les montagnes de la Thessalie. Une peuplade de fileurs et de teinturiers était arrivée, par le seul effort de cet instinct calculateur qui est propre à la race grecque, aux mêmes résultats qui sont pour nous aujourd'hui des inductions de la science. Les habitans d'Ambelakia, bourg de quatre mille ames, distribué en vingt-quatre fabriques, avaient organisé la république commerciale que M. Félix de Beaujour (1) décrit dans les termes suivans.

« Les comptoirs d'Ambelakia furent régis, dans le principe, par des sociétés qui avaient chacune leurs intérêts particuliers. Mais ces sociétés se nuisant par la concurrence, on imagina de les réunir toutes pour n'en former plus qu'une seule. Le plan d'une grande commandite fut conçu, il y a vingt ans, et un an après, il fut exé-

(1) Tableau du commerce de la Grèce, Ire partie.

cuté. Les réglemens qu'on donna à la compagnie furent rédigés par des gens sages. Chaque propriétaire ou chef de fabrique put contribuer pour une somme relative à ses moyens. Les moindres mises furent fixées à 5,000 piastres (10,000 fr.), et l'on réduisit les plus fortes à 20,000, pour ne pas laisser aux riches la faculté d'engloutir tous les profits. Les ouvriers réunirent leurs pécules, et ils formèrent entre eux des mises communes qui furent *comme de petites commandites incorporées dans la grande.* Ces ouvriers, outre leur argent, donnèrent encore leurs peines et leurs soins; et le salaire de leur travail, joint à celui de leurs capitaux, eut bientôt répandu l'aisance dans tous les ménages. Les bénéfices *du dividende* furent réglés à 10 pour cent par an, et l'excédant fut destiné à grossir le capital primitif, qui s'éleva, en deux années, de 600,000 piastres à un million. »

L'union des Ambélakiotes fut troublée par les intrigues du fameux Ali-Pacha; leur industrie fut ruinée par celle de Manchester. Cette communauté industrielle qui s'était élevée spontanément dans un empire barbare, était comme une oasis de verdure au milieu du désert; les sables devaient tôt ou tard l'envahir. Mais dans un pays tel que la France, des associations agricoles formées par la réunion des petites propriétés ou par la division des grandes, ne rencontreraient pas les mêmes obstacles. Le mouvement industriel de notre siècle les provoque, un gouvernement libre les protégerait, elles auraient à leur disposition les deux principaux moteurs de l'industrie, la science et les capitaux; et si elles venaient à échouer au milieu de ces ressources, ce serait uniquement par un vice d'organisation.

(*British and Foreign Review* (1).)

(1) Ce travail, dû à la plume d'un de nos collaborateurs, a été fait pour le *British and Foreign Review*, et paraît coucurremment à Londres et dans notre *Revue*.

QUESTIONS

EXTÉRIEURES.

I.

DES RAPPORTS DE LA FRANCE AVEC LE MONDE.

Deux fois à un siècle de distance, en 1713 et en 1815, la France a été obligée de souscrire à une paix achetée par de nombreux sacrifices. Le traité d'Utrecht, comme le traité de Paris, fut précédé par d'éclatantes prospérités, qui ne purent prévaloir jusqu'à la fin de la lutte, et l'Europe, au commencement du XVIIIe siècle comme au commencement du XIXe, s'était coalisée contre la France pour lui faire sa part.

Destinées singulières dans leur grandeur, comme dans leurs mauvais jours! Ne sont-elles pas le signe d'un rôle original départi à la nation qui les a traversées? Des faits aussi puissans ne sauraient être une lettre grossière, sans esprit et sans raison.

Deux pensées ont tour à tour préoccupé la France : constituer son territoire et développer son génie. Tantôt elle débat chez elle, avec ses enfans, les idées dont elle cherche la solution et la vérité; tantôt elle s'emploie à répandre au dehors et ses idées et sa puissance. Quand elle a consacré la dernière moitié du XVIe siècle à

vider la question de l'unité religieuse et politique, elle songe, avec Henri IV et Richelieu, à s'asseoir solidement en Europe; elle choisit ses frontières et les demande à la victoire; quand Mazarin eut transmis à Louis XIV la puissance royale, dont il avait défendu l'autorité nécessaire contre les tracasseries de la noblesse et des parlemens, la France entra dans une déduction glorieuse de conquêtes et de triomphes, suivie d'amères disgraces, que termina cependant un coup d'éclat; en 1712, à Denain, nous fûmes vainqueurs dans la dernière bataille, fortune qui nous fut refusée en 1815.

La paix d'Utrecht, comparée aux prospérités mêmes du règne de Louis XIV, était dure; mais si on la rapprochait de l'état de la monarchie à la mort de Henri IV, on reconnaissait un progrès, même au milieu de nos pertes récentes. Les traités de 1712 furent pour l'Europe, vis-à-vis la France, jusqu'à la révolution française, ce que sont aujourd'hui les traités de 1815. Le XVIIIe siècle fut consacré au triomphe de l'esprit humain dans ses droits et sa liberté; on courut aux idées avant de courir aux armes. Mais en 92, la guerre devint nécessaire à la cause du siècle, et vingt-trois ans d'évènemens merveilleux, où la puissance humaine semble doublée, nous conduisirent aux traités de Paris, qui nous obligent aujourd'hui.

Jusqu'en 1830, la France passa quinze ans à définir ses idées et ses principes de liberté politique, dont elle assura le règne par une énergie impétueuse et soudaine : sur-le-champ l'Europe, je parle de l'instinct des peuples, conclut de la révolution à la guerre, trouvant naturel que la France passât rapidement du triomphe de sa liberté intérieure au soin de reculer un peu ses limites et d'étendre au loin son influence. La nation française reçut la même impression, car dans l'espace de quelques mois il se fit dans notre armée trente mille engagemens volontaires. Il est impossible qu'un instinct aussi unanime ait porté à faux, et nous ne conseillerions à personne de se railler des déceptions éprouvées par d'héroïques courages. On ne s'est pas trompé sur le fond, mais sur le temps, mais sur le mode des évènemens. La logique poussait les peuples à la guerre; les intérêts particuliers enchaînaient les gouvernans à la paix. Les affaires de l'Europe étaient gérées, comme elles le sont encore, par des hommes qu'avaient fatigués vingt et un ans de guerres, de luttes ardentes, de conjonctures, de hasards extrêmes,

et qu'ensuite la paix et le bonheur avaient pendant quinze ans récompensés et amollis : la passion enflammait les hommes jeunes et les masses; mais les rois et les ministres de l'Europe ne voulaient pas jouer un repos que rendaient bien cher d'anciens souvenirs et une longue jouissance. Cette situation dure encore et ne doit pas étonner, si l'on prend en considération les passions humaines. La vie des peuples, comme celle des individus, est semée d'accidens et de traverses :

> Per varios casus, per tot discrimina rerum
> Tendimus. . . . . .

Au surplus, la paix est toujours un bien, quand elle n'est pas achetée aux dépens de l'honneur, et, Dieu merci! nous ne l'avons pas payée d'un tel prix : la France n'a pas été héroïque, mais elle n'a reçu la loi de personne; elle n'a pas tirée l'épée, mais elle a mis la main sur la garde d'une assez militaire façon. Elle s'est abstenue d'agir, parce qu'on l'y a contrainte; rien n'a été résolu, mais aussi rien n'a été entamé; et s'il est permis d'appliquer un terme de droit civil à de si grands intérêts, nous sommes en paix avec l'Europe, *toute chose demeurant en état.*

Puisqu'aujourd'hui la réflexion a succédé à l'enthousiasme, et que les peuples ont du loisir, pour étudier la nature des rapports entre eux, la raison de leurs amitiés, de leurs alliances, il nous a semblé qu'il ne serait pas inutile de rechercher quels sont les véritables intérêts de la France vis-à-vis les autres nations. La politique ne vit plus à l'ombre du mystère, et il importe d'autant plus d'avoir raison, que le secret est désormais refusé aux desseins illégitimes et déraisonnables. Désormais la publicité, comme la lumière, tombe partout; et il ne s'agit plus de rien cacher, mais de bien faire. Nous dirons donc sans détour et sans crainte nos opinions et nos vues : en nous lisant, on pensera que nous aimons beaucoup la France; mais on devra nous reconnaître aussi quelque affection pour les autres peuples et quelque sollicitude pour leur grandeur. Le patriotisme n'est pas pour nous l'exclusion de l'humanité, mais, au contraire, le point central dont l'homme s'élance pour la comprendre et pour l'aimer. L'ancienne Rome élevait sa grandeur sur la ruine et la honte des peuples; Paris ne peut affermir la sienne

que par la liberté des nations. Nous ne songeons pas à nous en défendre, mais plus nous avançons dans la vie et la connaissance de l'histoire, plus grandit en notre intelligence la sainte union du monde et de la patrie. Nous ne trouverions de sens ni à notre siècle ni à notre pays, s'ils répugnaient à s'élever à l'universalité, et si le temps n'était pas pour eux un pressentiment de l'infini; à l'intolérance religieuse, qui maudit les hommes, ses frères, l'écume à la bouche et la Bible à la main, il faut faire lire et connaître les Vedas, Confucius et Laotseu; à l'intolérance politique, il faut apporter la carte du monde; au désespoir et au scepticisme, qui veulent justifier leurs douleurs et leurs doutes avec des lambeaux de l'histoire, il faut leur tourner la page, leur montrer les nombreux triomphes du droit et de la liberté, et leur montrer aussi les feuilles blanches qui attendent la main de l'homme.

Parmi les nations modernes qui ont déjà une longue histoire, la France est la moins fatiguée par les épreuves qu'elle a soutenues. Qui s'étonnera que l'Amérique et la Russie aient un long avenir, puisqu'elles manquent de passé? Il y a à peine deux siècles que, sous Jacques Ier, l'Angleterre envoyait dans la Virginie des défricheurs et des colons; et c'est seulement pendant la vieillesse de Louis XIV que Pierre-le-Grand jeta les fondemens de Saint-Pétersbourg et de la jeune Russie. Il est donc naturel que deux puissances nées d'hier, dont l'une a la moitié d'un nouveau continent, et dont l'autre est établie à la fois en Europe, en Asie et en Amérique, doivent trouver de la gloire dans l'avenir, et se procurer par leurs actes une éclatante et durable histoire. Mais la France a déjà beaucoup vécu; et si néanmoins elle est restée jeune, si, à la fois vieille et nouvelle, elle a un abondant passé et en même temps un long avenir, on peut envier la fortune des écrivains qui, dans plusieurs siècles, traceront les annales françaises.

Au surplus ce mouvement de continuité et de rénovation n'appartient pas moins au système général du monde qu'à la vitalité française : ainsi, à l'origine des sociétés modernes, nous avons vu l'Italie commencer une seconde histoire, pendant que l'Allemagne, la France et l'Angleterre commençaient la première. La renaissance italienne fut même, sur plusieurs points, la condition de la naissance des autres nations, et les descendans des Latins et des

Etrusques montrèrent que la terre de Peruse et du Latium n'était pas épuisée. De nos jours, la Grèce fait le même effort que l'antique Italie; et la postérité saura combien de temps demandera sa résurrection politique. Cette reprise de l'histoire sur un ancien théâtre est nécessaire à la conscience complète que le monde doit avoir de lui-même. Des peuples jeunes trouveront des destinées illustres; des nations déjà connues recommenceront ou continueront à vivre, et c'est ainsi que s'établira la personnalité solidaire et continue du genre humain.

La France est merveilleusement douée pour obéir à cette loi générale, et en éprouver les bienfaits : son inépuisable vie peut résister à tous les échecs et revêtir toutes les formes; elle a de l'infini, de l'imprévu, des caprices, des faiblesses, mais aussi des excès et des soudainetés de grandeur; elle peut tantôt tromper, tantôt surpasser l'attente du monde; la foudre glisse sur son front sans l'abattre; la torpeur peut enchaîner ses mouvemens, mais jamais lui glacer le cœur et la vie. On la réputait languissante; tout à coup on la trouve enflammée : dix-huit mois après la terreur elle était invincible; trois ans après l'invasion elle était opulente et heureuse. Insensés qui croiraient avoir raison de cette France, et l'épuiser jamais dans ses veines et son génie; elle n'est pas parfaite, mais elle est vivace, et il vaut mieux pour tout le monde s'arranger avec elle, que de s'user à la contrarier et à la combattre.

La France a pour limites deux mers, une chaîne de montagnes et un grand fleuve. L'Atlantique et la Méditerranée baignent ses côtes et la mettent en communication avec l'Amérique, l'Afrique et l'Asie; les Pyrénées la séparent de la Péninsule hispanique qu'elle ne saurait songer à conquérir, mais seulement à guider dans les voies de la civilisation nouvelle. Le Rhin seul est à la fois une limite naturelle et toujours mise en question par les rivalités germanique et gauloise; mais, sur ce point, il n'y a pas urgence de controverse et de lutte, et même il y a ceci de salutaire qu'un agrandissement pour la France sur la rive gauche du Rhin ne pourrait s'accomplir qu'avec le consentement et le bien-être des peuples et des villes qui se réuniraient à nous : la solidarité des principes et des idées serait aussi nécessaire à la conquête que les armes mêmes.

Louis XIV a constitué proprement le territoire et le corps de la France; Napoléon a répandu partout son génie : la France doit ajouter encore quelque chose à l'œuvre du grand roi, et poursuivre celle de l'empereur.

Dans un livre consciencieux et distingué qui a paru il y a quelques mois sous le titre d'*Études politiques et historiques*, par l'auteur de la *Revue politique de l'Europe en* 1825 (M. d'Herbigny), nous lisons le passage suivant : « Il est inutile de révéler sa force à la France; elle en a la connaissance et le sentiment, puisqu'elle menace tous les jours d'en accabler l'Europe. Il nous suffira donc de la prendre elle-même à témoin qu'elle se juge assez grande et assez puissante pour braver elle seule tous les peuples du continent, et qu'ainsi sa part doit paraître assez large dans la répartition des forces européennes. Il est important de démontrer que rien ne manque à ses grandeurs; qu'elle peut attendre la guerre sans crainte, et demeurer en repos sans danger. Mais la France est agitée de l'esprit de Rome; elle se plaît dans la force plus que dans la justice, et il est difficile de lui faire supporter la paix. » Non, la France ne puise pas ses inspirations dans les injustices orgueilleuses de l'ancien Capitole; elle n'a pour les autres peuples ni mépris, ni colère, mais estime et sympathie; si son génie la pousse à faire dans le monde moral des expériences et des progrès dont peuvent profiter les autres nations, elle ne saurait pousser l'héroïsme jusqu'à renoncer, pour pris de son labeur, à certains avantages positifs et raisonnables. Loin de ressembler à Rome, elle ne peut conquérir quelque chose qu'après avoir bien mérité de la liberté du monde; et son propre intérêt lui défend l'égoïsme.

Puisque nous avons cité l'ouvrage de M. d'Herbigny, nous ne saurions nous refuser à l'apprécier en passant. L'auteur appartient aux anciennes traditions politiques et à l'école de Montesquieu; il écrit sous l'empire moral du traité de Westphalie et de la paix d'Utrecht; pour lui nos cinquante dernières années sont une anomalie, une violation coupable des seules lois politiques qu'il connaisse; mais dans cette sphère un peu ancienne, l'auteur montre des qualités qui ne sont pas communes, des faits mis en saillie avec art, des observations justes et nettes, des traits brillans. L'auteur a beaucoup étudié l'antiquité; il la cite toujours

avec prédilection, parfois avec bonheur, parfois aussi un peu à contresens : son style est une imitation élégante et ambitieuse de la phrase et du ton de Montesquieu; mais toujours l'ouvrage se fait lire avec plaisir ; il provoque la pensée, il peut même la féconder par les contradictions que doit lui opposer le lecteur, et l'on ne saurait refuser à l'écrivain cette louange qu'il paraît surtout rechercher, d'avoir écrit avec indépendance et dignité.

Ce qui sépare les anciennes traditions de la politique nouvelle, c'est précisément l'intervention d'intérêts moraux dont les révolutions ont annoncé l'avénement et assuré le triomphe. La pensée est venue faire cause commune avec la politique positive, la guider, la transformer et l'agrandir. Il importe ici de s'expliquer nettement et de tomber d'aplomb sur la réalité même.

Qnand, à la fin du siècle dernier, la France dut résister à toute l'Europe, elle eut nécessairement l'instinct de lui opposer ses principes, et de lui lancer, au milieu de ses bombes, ses passions et ses idées, En développant sur tous les points une propagande armée, la France pourvoyait non-seulement à sa vengeance, mais à sa sûreté; en faisant adopter ses principes aux peuples, non-seulement elle satisfaisait sa fierté, et, pour ainsi parler, son amour-propre d'auteur, mais elle facilitait la victoire, gagnait des alliés, reculait ses frontières, et devait à la contagion de l'enthousiasme de notables profits.

Ce qui était alors naturel et utile, ne le serait plus aujourd'hui : depuis cinquante ans les principes de la révolution française sont disséminés et connus; beaucoup de peuples les ont adoptés et cherchent à les exprimer suivant la convenance de leurs mœurs et de leur nationalité; une moitié de l'Europe est convertie à la liberté constitutionnelle.

D'un côté, la France a déjà fait passer dans sa constitution une partie des principes nouveaux; de l'autre, l'Europe, ou s'est empressée de l'imiter, ou est obligée de l'accepter. Il n'y a plus d'intérêt à une propagande ardente et altière; mais il y a place pour les sympathies et les affinités morales.

La France est naturellement l'amie des peuples et des gouvernemens dont les lois se rapprochent des siennes; mais elle n'est pas nécessairement l'ennemie des nations soumises au pouvoir absolu : elle ne se chargera pas de professer le régime démocratique à

main armée, mais de le faire respecter et désirer par la dignité de son propre exemple.

Il y a donc pour la France, depuis cinquante ans, de nouveaux intérêts et de nouveaux rapports, dont le fonds et la vérité ne doivent pas être confondus avec les premières formes qu'ils ont dû prendre au milieu des premières luttes. La France a aujourd'hui cette fortune de n'être pas contrainte de délibérer entre ses principes et ses intérêts : leur union fait sa force. Elle peut tenir son amitié et son appui à la disposition des peuples qui sont libres et qui veulent véritablement le devenir ; elle doit présenter aux monarchies absolues une attitude calme, noble et sincèrement pacifique, tant qu'un motif sérieux de guerre ne se produira pas.

La saine politique, comme la vraie philosophie, a son plus ferme fondement dans la compréhension complète de tous les élémens de la vie générale. Pour ne pas agir à faux sur un point, il faut avoir tout saisi. L'instinct de la France la porte à cette intelligence que sa réflexion doit cultiver. Elle embrasse avec impétuosité une idée, mais elle passe à une autre qui doit balancer la première, et obtient ainsi, de ces deux termes opposés en apparence, une résultante plus féconde. C'est la même nation qui, la première, à la fin du onzième siècle, déclara la guerre à l'empire de Mahomet, sous l'inspiration exclusive du christianisme, et qui, la première, au seizième siècle, traita avec la Porte-Ottomane. François Ier se sépare de Henri VIII et de Charles-Quint, et fonde la politique qui se continue aujourd'hui. Déjà, avant le traité de 1535 entre le chevalier de La Forêt, et le grand-visir Ibrahim, le sultan Sélim, ayant conquis l'Égypte, avait confirmé les priviléges des Français. Dans cette même Égypte, Bonaparte, à la fin du dix-huitième siècle, écrivait au divan : « Notre sabre est long et fort. Faites connaître aux habitans du Caire que mon principal dessein, et ce que je souhaite de tout mon cœur, c'est de faire beaucoup de bien et d'assurer la tranquillité. Le Nil est la source la plus abondante de prospérité. Je veux que les Égyptiens soient les plus heureuses de toutes les créatures, par la permission du Dieu des deux mondes : salut (1). »

Lorsqu'en 1821 la Grèce se leva, demandant sa liberté à une

(1) *Relation Egyptienne*, par Abdul-Rahman-Effendi.

insurrection persévérante qui lutta pendant sept ans, le cimeterre au poing et la foi dans le cœur, elle eut pour elle l'admiration et les vœux de la France : nous lui envoyâmes de l'or, des soldats. La communauté de religion, les souvenirs de sa civilisation antique nous enflammaient pour elle ; nous voulions sauver tout ensemble la croix et le Parthénon. Néanmoins, aujourd'hui, nous tendons aux Turcs une main amie, et notre goût pour Athènes ne nous interdit pas de prêter notre appui à Constantinople. Cette impartialité nécessaire entre le Christ et Mahomet, si naturelle au génie national, doit nous inspirer aussi en Afrique, et nous y faire triompher des résistances de la race arabe.

Chrétienne, la France s'est illustrée ; elle a bien mérité de ses enfans et du monde : si elle fût restée exclusivement chrétienne, elle eût été privée des grandeurs du XVIIIe siècle et de la révolution. Monarchique, la France s'est constituée ; si elle n'eût pas pénétré cette forme monarchique par les ardeurs du génie populaire, elle n'eût pas trouvé la gloire martiale et littéraire qui est sortie de ses entrailles plébéiennes.

C'est que la loi de la France est de marcher toujours, non qu'elle ne partage cette admirable nécessité avec le reste du genre humain ; mais elle semble y satisfaire plus vivement que les autres peuples. On la dirait plus pressée d'aboutir, d'arriver à un but pour s'élancer du point qu'elle occupe à une autre conquête.

Aujourd'hui, à ce premier quart du XIXe siècle, la France doit avoir souci de trois choses : de son esprit progressif, de sa grandeur continentale, de son influence universelle.

Esprit progressif. — De toutes les nations modernes, la France est celle qui a cherché le plus ardemment l'unité et la liberté à travers maints changemens et vicissitudes : chaque siècle, elle a modifié els formes de son gouvernement ; toujours elle est sortie plus forte de ses troubles et de ses épreuves. Après la ligue, Richelieu ; après la fronde, Louis XIV ; après la révolution, l'empereur. Les forces et les principes de la société se développent de concert. Nous avons aujourd'hui une constitution qui n'est pas octroyée, mais consentie ; différence féconde dont il serait bon de reconnaître l'étendue et la profondeur, différence qui émeut aujourd'hui l'Espagne, et qui effraie les gouvernemens moins avancés. L'exemple donné par la France en 1830, est le triomphe de la volonté

raisonnable d'un peuple : elle doit offrir maintenant celui d'une lutte persévérante et constitutionnelle contre les obstacles suscités aux principes écrits dans son pacte. Les gouvernemens libres comportent les surprises et les déceptions ; la liberté peut être jouée au moyen même des formes destinées à l'exprimer et à la satisfaire. Mais quand une nation s'aperçoit qu'elle est dupe, et veut sérieusement cesser de l'être, elle peut, avec le secours de ses institutions, ramener son gouvernement à la sincérité. L'esprit progressif se manifeste surtout par cette déduction d'efforts patiens contre les empêchemens et le mauvais vouloir. Maintenant la France sera, aux yeux de l'Europe, plus originale et plus utile par la pratique soutenue des mœurs constitutionnelles que par l'abattement ou des convulsions.

Grandeur continentale. — Il est telle situation pour un état où il doit à tout prix reculer sans délai ses frontières et conquérir un point qui importe à sa sûreté, à sa vie même. La France ne connaît pas cette nécessité pressante ; elle peut attendre le moment de s'étendre et de se prolonger jusqu'où ses convenances naturelles doivent la porter un jour ; elle peut choisir son heure, ou laisser aux circonstances le soin d'amener une occasion. Au surplus la situation morale de l'Europe ne permet plus de guerre dans le but unique d'un agrandissement, d'une conquête. Les intérêts moraux sont trop étroitement unis aux résultats positifs, pour que les principes et les idées n'interviennent pas parmi les causes qui feraient prendre les armes. Mais la France doit toujours cultiver la pensée et l'amour de sa grandeur continentale ; elle doit aussi entretenir avec soin son esprit militaire et ne rien permettre qui puisse l'affaiblir ou le déprécier. L'industrie et le commerce ont leurs avantages et leurs qualités ; ils exercent même aujourd'hui une certaine prépondérance, mais ils ne sauraient suffire à l'éclat et à la sûreté de la France. Maintenons à côté d'eux l'énergie de notre esprit guerrier ; que l'honneur, métal impalpable et toujours pur, sonne au moins aussi haut que l'argent. N'oublions pas que, pendant que, dans chaque profession, le bien-être matériel s'augmente, et que les jouissances individuelles deviennent plus abondantes et plus faciles, le soldat seul ne voit pas sous le drapeau ses privations diminuer et la dureté de sa vie s'adoucir. Qu'au moins il se sente honoré, comme il doit l'être, et que l'oisi-

veté frivole ne vienne pas en partage des récompenses qu'il paie de ses fatigues et de son sang.

Influence universelle.—Rome voulait mettre partout son joug; la France plus humaine, doit vouloir partout répandre son nom. Il n'est pas un coin de l'univers où elle ne doive ambitionner d'être connue; elle est appelée par la nature à communiquer avec le monde, car elle est assise sur deux mers; elle est à la fois sur la route de l'Amérique et de l'Orient. Pour cette position, ses forces maritimes sont insuffisantes; sans égaler exactement la puissance numérique des flottes de la Grande-Bretagne, nous devons progressivement mettre plus d'harmonie entre notre appareil et notre vocation maritime.

Depuis six ans, la France est descendue sur les côtes d'Afrique; elle y a commencé la fondation d'une vaste colonie. Cette conquête doit lui assurer la prépondérance dans la Méditerranée, prépondérance utile à la marine renaissante de la Grèce et de Constantinople. Quant à l'Afrique elle-même, nous travaillons aujourd'hui à faire connaître aux Arabes la supériorité de nos armes et de notre civilisation. Ici la guerre est vraiment utile aux progrès du monde, et voici un point de jonction entre le mahométisme et le christianisme, qui doit être fécond.

Que le travail soit long, nul doute, mais depuis quand une ou deux générations suffisent-elles à une œuvre immense et durable? Voici ce qu'écrit un officier français sur le théâtre même de nos rapports et de nos luttes avec l'Arabe. « Nous devons nous installer au milieu des Arabes, et comme souverains et comme colons; mais notre souveraineté devra-t-elle s'exercer pour les mettre simplement sous la même dénomination, ou pour mieux dire, sous le même gouvernement que les Français, ou consacrera-t-elle à tout jamais la prééminence d'une race sur une autre? Le dernier système fut celui des Arabes en Espagne et des Turcs en Grèce et partout; de graves inconvéniens y sont attachés, car il n'y a guère que les Juifs qui ne se soient pas encore lassés d'être dans une position d'infériorité humiliante. Le premier fut celui des Francs dans les Gaules : il donna naissance à la nation la plus compacte, la plus unie du globe, la nation française enfin. C'est le système de fusion, le seul rationnel, le seul qui offre des résultats durables, parce qu'il est le seul juste. Les conquérans qui le

suivent sont des instrumens dont se sert la Providence pour modifier presque toujours à leur avantage les sociétés humaines; les autres ne sont que des fléaux transitoires. Nous devons donc l'adopter, et comme le plus avantageux et comme le plus juste. Comment l'appliquerons-nous? Ici les difficultés se présentent en foule, mais elles ne sont pas insurmontables, elles sont même bien loin de l'être. Si la France était en position d'envoyer pour quelques années 50,000 hommes en Afrique, il serait facile d'occuper tous les points importans depuis Tlemcen jusqu'à Constantine, d'y établir des municipes, et de dominer de cette manière des peuples qui, s'ils n'étaient menacés ni dans leur liberté, ni dans leur fortune, se soumettraient facilement. Alors on donnerait successivement aux diverses tribus arabes les droits des Français coloniaux, comme récompense de la tranquillité de leur conduite, de leur respect pour les lois et de leurs progrès dans les travaux agricoles..... Le point essentiel serait de favoriser les alliances mixtes et d'affaiblir les préjugés religieux sans détruire les croyances; il est possible d'y parvenir (1). »

On éprouve une satisfaction singulière à lire ces pages échappées à l'intelligence d'un soldat qui comprend la haute mission de la guerre. Au surplus, M. Pellissier a l'esprit aussi pratique qu'élevé, et il expose avec détail les moyens d'exécution qui lui paraissent devoir être les plus heureux. La lecture des *Annales algériennes* est nécessaire à qui veut connaître l'Afrique, les Arabes, la situation de la France vis-à-vis sa nouvelle conquête, ce qu'elle peut et ce qu'elle doit.

Ce n'est ici ni le lieu ni le moment de développer dans toute sa grandeur la question de l'Orient. Nous noterons seulement ce point en passant, c'est que la France en Afrique ayant trouvé ses Indes, elle n'a plus à se préoccuper de conquêtes positives sur d'autres côtes, mais seulement du soin de porter partout son commerce et son nom. Dans un siècle, il doit y avoir une France d'Orient; et puis partout, dans toutes les mers, chez tous les peuples, le nom et l'influence de la France. Voilà une ambition qui ne sent pas la vieille Rome, mais qui honore et sert l'humanité.

Les gouvernemens sont préposés à la tête des sociétés pour en

(1) *Annales Algériennes*, par E. Pellissier, capitaine d'état-major. Tom. II, p. 441, 442.

exprimer les idées et les sentimens. Pour la politique extérieure, leur génie doit deviner et systématiser les instincts de la nation. Dans cette sphère, ils sont plus maîtres, parce qu'ils sont plus responsables encore. Le secret et la liberté d'action leur appartiennent plus qu'ailleurs, mais les résultats sont plus clairs, et tournent davantage à leur gloire ou à leur confusion.

Le dernier gouvernement que l'an 1830 a vu tomber était enlacé dans une situation fatale. Il vivait sous le poids de ses obligations envers les puissances de l'Europe. Il était assez malheureux pour avoir dû son avénement à nos désastres; notre ruine l'avait élevé, et ce n'était pas au milieu d'une armée française que le roi de France était entré dans Paris. On comprendrait mal notre pensée, si l'on voyait dans l'évocation de ce souvenir une injure adressée à ce qui reste du sang d'Henri IV et de Louis XIV. Nous rougirions de calomnier le malheur, en contestant l'élévation des sentimens personnels; nous parlons seulement des conjonctures historiques.

Or, l'ancienne dynastie sentait si bien elle-même la dureté de sa condition vis-à-vis l'étranger, qu'après quelques années de règne, on la vit s'agiter en tous sens pour s'efforcer de la changer; elle travaillait par sa diplomatie à obtenir des puissances la permission de faire un mouvement, puis un autre; elle songeait même à quelque agrandissement. Pour être juste, il faut ajouter que, malgré ses disgraces et les malheurs de la France, elle avait toujours aux yeux de l'Europe l'autorité d'une race antique qui primait les autres couronnes par l'éclat séculaire de son origine; elle comblait par les souvenirs du passé l'infériorité du présent, et le roi de France, même après Mittau, n'en était pas moins pour les cours le premier gentilhomme de l'Europe (1).

Cette situation qui le fortifiait vis-à-vis l'Europe, était une source de périls en face du pays qui supportait avec peine que son gouvernement dût à l'étranger tant de reconnaissance. Aussi, à sa chute, la France jeta comme un cri de délivrance; elle se sentait plus libre; elle mettait à sa tête un pouvoir qui, cette fois, ne devrait rien qu'à elle-même.

Ici les choses changèrent de fond en comble. Le pouvoir nouveau

(1) Mot de George IV.

était suspect à l'Europe, et agréable à la France par cette suspicion même. Chez nous, on aimait l'indépendance de son origine; au dehors, on en réprouvait le caractère révolutionnaire, et les sentimens des puissances européennes ne sont pas près de changer.

En effet, si la maison d'Orléans paraissait, aux yeux de la France, servir de lien historique entre son passé et son avenir, et si elle semblait prêter le plus possible à une brusque usurpation les couleurs de la légitimité, au dehors, il n'en est pas ainsi. La dynastie de 1830 est marquée d'un signe aussi révolutionnaire que si elle était plébéienne, et jamais, vis-à-vis les autres puissances, elle ne perdra ce caractère. Elle peut penser que c'est là sa faiblesse; mais quand elle le voudra ce sera sa force.

Si le gouvernement nouveau croyait pouvoir succéder à la situation de l'ancien vis-à-vis l'Europe, cette illusion le pousserait contre des écueils. Au dehors, elle lui ôterait ses forces; au dedans, elle sèmerait la défiance. Ici ce ne sont pas les passions qui déclament, mais les faits qui parlent. La restauration semblait enchaînée devant l'Europe; le gouvernement nouveau doit être libre; la restauration puisait une sorte d'inviolabilité dans le principe de la légitimité; le gouvernement nouveau doit trouver sa force dans le principe de la révolution. Il y aurait un extrême danger à méconnaître ces contrastes et ces nécessités. On risquerait de donner à penser à la France qu'on rend sa condition moins bonne que ne faisait la restauration elle-même, puisqu'on n'aurait pour sauvegarde ni le respect qui s'attache au passé, ni la crainte que devrait inspirer l'énergie du présent.

Canning, dans le parlement britannique, comparait le rôle de l'Angleterre, au milieu des luttes de principes qui agitent différentes contrées du globe, à celui d'Éole dans Virgile :

> . . . . . Celsa sedet Æolus arce,
> Sceptra tenens, mollitque animos et temperat iras.
> Ni faciat, maria ac terras cœlumque profundum
> Quippe ferant rapidi secum, verrantque per auras.

Ce rôle que la haute politique de cet homme d'état cherchait à ravir à la France, nous était bien facile après une révolution qui avait montré la puissance des orages et des vents populaires. Il

fallait témoigner qu'on avait la force de modérer l'esprit révolutionnaire, mais qu'on ne voulait pas l'abdiquer.

Il ne faut pas s'abuser sur les dispositions de la France : elle accepte volontiers la paix, bien qu'il y a six ans elle eût fait la guerre avec plaisir; mais elle n'a pas perdu cette conviction, que la révolution de 1830 a changé ses rapports moraux avec l'Europe, et l'a relevé des souvenirs de l'invasion. Elle a confusément la conscience de commencer une phase nouvelle qui, dans l'avenir, troublera l'économie des traités de 1815, comme la fin du dernier siècle a changé quelque chose à ceux de 1713.

Mais si le gouvernement a de grands devoirs à remplir pour la politique étrangère, la société a les siens aussi. Il ne suffit pas de s'occuper des affaires extérieures la veille d'une bataille ou le lendemain d'une victoire : une nation libre doit prêter une attention constante à ses rapports avec les autres peuples. Napoléon nous avait habitués à lire l'histoire de l'Europe dans ses bulletins; sous la restauration, nous cherchions surtout dans les premiers momens à ne pas porter notre pensée au-delà de nos frontières. En 1830 nous nous occupâmes vivement de l'Europe, comme elle s'occupa de nous; on crut un instant à une mêlée générale, mais la guerre n'éclatant pas, on est rentré dans une indifférence qui est une grande faute pour un pays libre. Voyez l'Angleterre; il ne se fait pas dans le monde un mouvement politique que le public anglais ne ressente et ne comprenne sur-le-champ. Là, le gouvernement est averti, aiguillonné, contenu : la politique extérieure est exécutée par le pouvoir; mais elle est pressentie et consentie par les majorités parlementaires et par le pays.

Telle est la portée des gouvernemens représentatifs. Ils doivent assurer le triomphe du génie et la volonté nationale dans les relations extérieures comme partout ailleurs. Si l'article 13 de la Charte porte : « Le roi est le chef suprême de l'état; il commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, » ce texte n'implique pas le pouvoir illimité de la couronne dans le cercle des affaires étrangères. Le chef constitutionnel de l'état n'est pas là plus absolu qu'ailleurs; il agit sous l'influence des inspirations nationales que doivent lui exprimer officiellement les pouvoirs parlementaires.

Le temps n'est plus où le tiers-état ne pouvait intervenir dans

les rapports de la France avec les autres peuples, que par les subsides et l'argent qu'on lui demandait. Il doit associer l'intelligence et la direction des affaires étrangères à l'administration intérieure; la déduction de ses progrès politiques doit le conduire à cette nouvelle conquête, et il doit s'initier à la connaissance du monde, aussi bien qu'à la liberté dans ses foyers. Pour cela, il faut bannir l'insouciance et dissiper l'ignorance; il faut s'intéresser aux mouvemens des peuples, connaître leurs rapports, leur histoire, leur géographie, comprendre que, puisque la France est si fort regardée du monde, elle doit lui répondre par une attention constante; la souveraineté nationale impose à un peuple l'obligation de tout saisir comme celle de souscrire volontiers aux efforts et aux sacrifices que peut réclamer sa grandeur morale.

Nous croyons mieux mériter du pays en lui tenant ce langage qu'en lui prêchant je ne sais quel égoïsme étroit et mesquin qui tend à ravaler l'état aux proportions d'un ménage. Quel peuple, moins que la France, peut échapper à la double obligation d'avoir l'œil ouvert, tant sur les effets intérieurs de sa constitution que sur les rapports qu'il doit soutenir avec les autres pays? Au moins, autant que l'Angleterre, la France a besoin d'un art persévérant dans ses relations extérieures. Si elle a moins d'intérêts maritimes et commerciaux semés sur tous les points du globe, elle a plus d'affaires continentales. Une Europe constitutionnelle et libre travaille à se former, et réclame l'appui moral de la France. Après sa révolution de 1688, l'Angleterre n'eut pas à s'occuper de l'état intérieur du continent, et sa constitution restait enfermée dans son île. Depuis cinquante ans, au contraire, la révolution française sert de premier chapitre à l'histoire de la rénovation européenne. D'un autre côté, voici plusieurs années que la Russie et l'Angleterre se harcèlent et se disputent l'Orient; leurs débats diplomatiques, notre possession du littoral africain, les mouvemens intérieurs de la Turquie et de la Perse, tout nous convie à une politique active, qui ait son thème décrété d'avance, comme celle de Saint-Pétersbourg et de Westminster.

A l'intérieur, la société et le gouvernement peuvent paraître séparés sur certains points; quelquefois la société semble devancer son gouvernement; parfois, au contraire, le gouvernement éclaire

et guide la société. Mais à l'extérieur, la solidarité et l'unité sont complètes, ou plutôt une nation n'existe politiquement, vis-à-vis les autres, que par son gouvernement. Aux yeux des autres peuples, il la représente et la constitue; il la glorifie ou l'abaisse dans leur opinion. Voilà pourquoi il importe à un peuple libre de surveiller et de conduire la politique étrangère, de la redresser, s'il y a lieu, par l'organe des pouvoirs parlementaires. Il y va de l'honneur et du salut des institutions représentatives de ne pas servir moins efficacement la gloire et la prospérité nationale que n'ont fait les cabinets absolus.

Au surplus, dans quelques semaines, la politique extérieure va paraître sur le premier plan de la scène parlementaire. Un ministère s'est retiré pour n'être pas infidèle à la politique qu'il avait adoptée; une autre administration s'est formée en l'absence des chambres. M. Thiers doit nous expliquer sa retraite, M. Molé son avénement. La chambre entre nécessairement dans une phase nouvelle; nous verrons si son éducation politique lui permet déjà d'attacher aux questions extérieures l'importance qu'elles méritent, et d'en faire, pour le cabinet, une condition d'existence. Son droit n'est pas douteux; deux fois un ordre du jour motivé a constaté le pouvoir de la chambre des députés dans la direction des affaires étrangères; il reste à comprendre et à saisir les occasions d'user du droit.

Les débats de la session prochaine nous promettent un intérêt élevé: deux hommes d'état, MM. Thiers et Molé, viendront expliquer, devant le pays, les raisons de leur conduite; M. Thiers a besoin de la tribune; il y reparaîtra sans doute brillant et vif, et trouvera l'art d'être indiscret et piquant sans inconvenance comme sans ingratitude. Nous ignorons les motifs qui ont dirigé M. Molé. Il faut attendre les explications parlementaires de cet homme politique, dont le caractère est, au reste, justement considéré, et qui doit avoir présent à la pensée l'éloge dont le cardinal de Retz décorait son aïeul, *qu'il voulait le bien de l'état préférablement à toutes choses*. Ces discussions sur de grands intérêts, que viendront féconder les talens de l'opposition, auront cet avantage de donner aux débats politiques à la fois plus d'étendue et de réalité, et d'éclairer la France sur ses rapports avec l'Europe.

Un historien, envisageant le peuple romain comme un seul homme, partageait sa vie en quatre périodes, son enfance, son adolescence, sa virilité et sa vieillesse; son enfance se passa sous les rois; le temps qu'il mit à soumettre l'Italie fut son adolescence; la conquête du monde occupa sa virilité; après César commença sa vieillesse. Nous avons eu notre César, mais nous n'en sommes pas à notre décrépitude; et la France ne saurait oublier que la virilité d'un peuple comme d'un homme a pour caractère l'union de l'intelligence et de la force.

LERMINIER.

DES

DÉMÊLÉS DE LA FRANCE

ET DE LA SUISSE.[1]

La Suisse a beaucoup occupé l'Europe pendant le cours de ces dernières années. Elle l'a occupée par ce qu'elle a fait, par ce qu'elle a voulu faire, par ce que l'on a craint qu'elle ne fît, et surtout par ce que d'autres ont fait chez elle assez impunément, quelquefois avec sa connivence, toujours à son préjudice, toujours aussi grace aux particularités de son organisation politique. A tout prendre, il est possible que dans cette espèce d'intervention perpétuelle et d'ingérence un peu tracassière, on ait passé la mesure; mais cela tient aux circonstances. La Suisse a été, par la force des choses et par suite des changemens que l'année 1831 a vu s'opérer dans ses institutions, le terrain sur lequel les intérêts nouveaux, nés de la révolution de juillet, et les intérêts anciens qui lui avaient survécu, se sont trouvés le plus long-temps, je ne dirai pas en collision positive, mais en observation hostile et se sont tenus mutuelle-

(1) Ce *Mémoire politique*, écrit avec calme et impartialité, nous vient d'une personne qui a été à même de suivre dans toutes ses phases la question suisse. Nous n'hésitons pas à le publier, certains qu'il contribuera à mieux faire juger le véritable état des choses (*N. du D.*)

ment en échec avec le plus d'obstination. Il n'y a pas eu, à proprement parler, de question suisse; mais il y a eu sur le sol de la Suisse un combat d'influences rivales, qui s'appuyaient chacune sur leurs auxiliaires naturels dans les cantons régénérés et dans les cantons qui n'avaient pas subi de changemens, dans les aristocraties déchues et dans les démocraties victorieuses.

De part et d'autre, on est allé presque jusqu'au bout des deux systèmes, sans trop s'apercevoir qu'il y avait exagération des deux côtés, et qu'il serait impossible de se maintenir long-temps dans cette attitude, qui contrastait trop vivement avec le rapprochement général des intérêts européens, opéré dans une sphère plus haute. C'est un point de vue sur lequel il est d'autant plus à propos d'insister, qu'il explique d'une manière satisfaisante une partie des derniers évènemens de la Suisse, l'irritation d'un certain nombre des anciens amis de la France, l'altération momentanée de la confiance qui doit exister entre les deux pays, et les difficultés survenues tout à coup dans leurs relations.

Un gouvernement qui aurait compromis, sans motifs assez graves, l'ancienne alliance de ce pays avec la Suisse, et par conséquent l'influence légitime qu'il doit exercer sur ses conseils, serait bien coupable. Si la Suisse a besoin de la France, la France n'a pas moins besoin de la Suisse. Gardienne d'une partie essentielle de nos frontières, plus la Suisse sera étroitement alliée à la France, plus elle mettra de zèle à faire, en cas de guerre, respecter sa neutralité, qui garantit quelques-unes de nos plus belles provinces. La Suisse reçoit de nous beaucoup de produits, naturels et autres, qui lui sont nécessaires, il est vrai, mais dont notre commerce a besoin aussi de trouver le placement chez elle, et qu'elle pourrait, au moins en partie, tirer de l'Allemagne, si nos relations avec elle étaient ou long-temps interrompues, ou moins faciles. Cette considération est même devenue beaucoup plus grave qu'elle ne pouvait l'être il y a encore dix ans, par suite de l'essor industriel qu'a pris l'Allemagne et de la formation de l'union des douanes. Les états allemands limitrophes étant entrés dans cette union, il en résulte que Bade et le Wurtemberg n'offrent plus seulement à la Suisse le débouché de leur propre consommation et leurs seuls produits en échange, mais le débouché d'une consommation presque égale à celle de la France, et les

produits d'une fabrication proportionnée. Il est donc fort important de ne pas provoquer le commerce de la Suisse à se jeter plus vite et plus complètement qu'il ne pourra y être amené par d'autres causes, dans une voie différente.

Mais l'importance politique et commerciale du maintien des relations amicales qui ont existé de tout temps entre la Suisse et la France, est trop vivement sentie pour exiger de plus longs développemens. L'intelligence publique les prévient et y supplée. Il suffit de l'avoir indiquée; et nous n'en avons même parlé que pour arriver *à priori* à la conclusion suivante : c'est qu'on ne peut guère supposer qu'un gouvernement essentiellement pacifique, un gouvernement à qui on a reproché de l'être beaucoup trop, un gouvernement qui a plutôt cherché à tourner les difficultés extérieures qu'à les vaincre, à les éluder qu'à les aborder en face, et qui se présente comme le plus ardent promoteur de tous les intérêts matériels du pays, qu'un pareil gouvernement, disons-nous, ait, non pas suscité de gaieté de cœur, mais même amené par des imprudences condamnables une complication aussi fâcheuse sous tous les rapports, que celle dont nous avons à retracer l'origine et les progrès.

La France s'est vue plusieurs fois, dans ces derniers temps, forcée de prendre, soit à l'égard de certains cantons, soit à l'égard de la Confédération helvétique tout entière, une attitude qui semblait démentir ses protestations officielles de bienveillance. Les divers incidens qui lui ont imposé cette pénible obligation se sont malheureusement succédé dans le court espace d'une année; et cet enchaînement de difficultés, qui n'était que l'effet du hasard, a dû revêtir, pour des yeux prévenus, l'apparence d'un système. C'est aussi M. le duc de Montebello qui en a supporté presque seul tout le poids. Il y a eu d'abord l'affaire de Bâle-Campagne, que le ministère de M. de Broglie a léguée au cabinet du 22 février; puis l'affaire du Jura catholique et des articles de Baden avec le canton de Berne, qui appartient exclusivement au ministère de M. Thiers; enfin sont venues la question des réfugiés et l'affaire Conseil, qui ont laissé au nouveau cabinet l'exécution d'un engagement (pris par la Suisse) à surveiller et la réparation d'une offense à obtenir. Jusqu'au différend avec Bâle-Campagne, le gouvernement français n'avait, pour ainsi dire, à jouer en Suisse

qu'un rôle de protecteur ; il n'avait eu que de bons offices à rendre au parti libéral, ce qui donnait un grand poids aux conseils de modération qu'il se trouvait dans le cas de lui adresser. Quelquefois embarrassée vis-à-vis des autres puissances, travaillée par des dissensions intérieures très violentes, et qui la menaçaient même d'un déchirement, la Suisse nouvelle se repliait toujours avantageusement sur la France, qui a certainement bien acquis, par trois années de protection et de bienveillance efficace, le droit de faire écouter ses avis sans inspirer de doutes sur la pureté de ses intentions.

Mais depuis le commencement du démêlé avec Bâle-Campagne, à mesure que la France se trouvait obligée de faire entendre à la Suisse un langage plus sévère, il se formait dans le sein de la confédération un esprit de défiance et d'éloignement qui allait presque jusqu'à l'hostilité. Il faut remarquer aussi que la lutte entre les partis avait changé de caractère et de terrain. L'opposition du parti contraire aux dernières réformes, connu en Suisse sous le nom de *parti sarnien*, était vaincue ; la ligue de Sarnen, qu avait menacé l'existence de l'union fédérale helvétique, était dissoute ; l'aristocratie bernoise se résignait à la perte de son pouvoir, et, entièrement éloignée des affaires publiques, se contentait de suivre, d'un œil plutôt curieux que jaloux, la marche de ceux qui lui avaient succédé. Il était arrivé en Suisse ce qui arrive toujours après la victoire. Le parti victorieux s'était divisé après son triomphe. Les uns voulaient s'en tenir aux résultats obtenus ; les autres voulaient les développer, les généraliser, les transporter dans les institutions qui n'avaient pas subi de changemens. En un mot, l'opinion radicale faisait irruption dans les conseils helvétiques, et y déclarait la guerre à l'opinion réformiste moins avancée, au nom d'une réforme fédérale, qui substituerait à la souveraineté actuelle et à l'égalité des cantons entre eux, un système représentatif basé sur l'ensemble de la population. Ce serait un retour plus ou moins complet, plus ou moins rapide, à l'essai de république unitaire qui rappelle à la Suisse une des pages les plus funestes de son histoire. Cependant les efforts du radicalisme auraient pu, jusqu'à un certain point, demeurer indifférens à la France, si l'influence des réfugiés ne leur avait imprimé une di-

rection dangereuse pour son repos, et qui a provoqué de bonne heure l'attention du gouvernement.

Nous ne voulons pas nous faire ici l'écho d'accusations passionnées contre des hommes malheureux, et que leurs malheurs rendent accessibles à tous les genres de séductions; mais il faut reconnaître que ces hommes ont bien imprudemment abusé de l'hospitalité que leur accordait la Suisse, et se sont crus dispensés de tout devoir, non moins envers leur ancienne patrie qu'envers leur patrie adoptive. Les réfugiés n'ignoraient pas, ceux qui n'étaient point compromis dans l'expédition de Savoie, à quelles conditions ils pouvaient tranquillement résider en Suisse, et ceux qui l'étaient, à quelles conditions les puissances voisines fermaient les yeux sur la continuation de leur séjour. Une première fois déjà ils avaient attiré sur la Suisse des menaces, des réclamations, des mesures de blocus, et tout cela sans avantage pour leur propre cause. Cependant, bien loin de profiter de cette expérience, et d'attendre patiemment un meilleur avenir, ils avaient établi, dès 1834, des associations mystérieuses, qui relevaient d'un comité central siégeant à Paris, et qui étaient, ou directement, ou par son intermédiaire, en relation avec les radicaux de tous les pays. Ces associations, dont les institutions locales facilitaient le développement, détruisaient, par le fait, la neutralité de la Suisse, et faisaient de son territoire un foyer de conspirations plus ou moins dangereuses contre les états voisins.

Il est possible que le péril n'ait pas été bien grand, et qu'il y ait eu beaucoup d'exagération dans les craintes de l'Autriche et des puissances allemandes. Mais si les réfugiés n'étaient pas assez forts pour opérer une révolution dans le grand-duché de Bade ou ailleurs; et s'ils se faisaient à eux-mêmes d'étranges illusions sur leur pouvoir, sur le nombre de leurs partisans, sur les dispositions des pays qu'ils auraient voulu choisir pour théâtres de leurs entreprises, au moins pouvaient-ils inquiéter un gouvernement et remuer quelques populations, comme ils l'avaient fait en 1834 par l'expédition de Savoie. Sous ce rapport, et avec cet exemple devant les yeux, on ne saurait contester aux puissances qui se croient menacées, le droit d'exiger de la Suisse des garanties, et il est certain que les réfugiés ont beaucoup nui, par ce motif, à l'indépen-

dance de la Confédération helvétique. Ils ont donné contre elle des raisons et des armes. Dans un pareil état de choses, le rôle de la France a dû être de provoquer, de stimuler la Suisse à donner aux puissances allemandes les sûretés dont elles avaient besoin, pour lui éviter une lutte dans laquelle on n'aurait pu ni la sacrifier sans déshonneur, ni la soutenir sans imprudence.

Il faut bien comprendre cette situation et cette politique. Nous y reviendrons plus tard, quand il s'agira d'apprécier la dernière application qu'elle a reçue dans les affaires de Suisse. Mais on peut la réduire à ce principe, que la France n'a dû ni voulu compromettre la paix générale de l'Europe pour maintenir quelques hommes en possession d'un asile dont ils abusaient. Hâtons-nous d'arriver aux évènemens.

Voici comment s'est engagée, entre la France et la Confédération helvétique, l'importante question des réfugiés.

La Suisse avait pris en 1834, par l'organe du directoire fédéral de Zurich, l'engagement d'expulser de son sein tous les réfugiés étrangers qui avaient figuré dans l'expédition tentée au mois de février contre la Savoie. De plus, elle s'était engagée à ne négliger aucun des moyens qui pourraient empêcher toute pareille entreprise de s'organiser désormais sur son territoire, et en général à surveiller exactement les étrangers soupçonnés de tramer des complots contre les états voisins, auxquels elle accorderait un asile dont la nature de ses institutions permet trop facilement d'abuser. Ces engagemens, qui seuls avaient pu désarmer les puissances allemandes et la Sardaigne, alors très vivement irritées contre la Suisse, avaient été contractés après plusieurs mois de négociations pénibles entre le directoire fédéral et tous les états qui se croyaient menacés par les conspirations des réfugiés politiques. Ils furent ratifiés le 22 juillet par la majorité des cantons réunis en diète. Malheureusement on ne forma point de *conclusum* sur la matière; il n'y eut point de règlement d'exécution arrêté; le soin de faire remplir les engagemens pris par le directoire ne fut attribué spécialement à aucune autorité. Plusieurs cantons protestèrent même contre les promesses du vorort; on réserva la souveraineté cantonnale, dans toute son étendue, en matière de droit d'asile. Cependant, comme on donnait, par les promesses ratifiées en diète le 22 juillet, une espèce de satisfaction aux puissances qui l'avaient

fort impérieusement exigée, pour le moment la question fut assoupie, et les relations amicales se rétablirent entre la confédération et les états allemands.

Dans cette crise, qui menaça un instant de devenir fort sérieuse, la France joua le rôle de modérateur. Elle fit sentir que l'indépendance et la neutralité de la Suisse étaient sous sa protection, qu'elle ne souffrirait pas qu'il leur fût porté atteinte, sous le prétexte de paralyser les efforts des réfugiés, et de prévenir des dangers qui n'existaient pas encore. Mais en même temps elle usa de toute son influence auprès du directoire et des gouvernemens suisses pour faire obtenir aux puissances des garanties raisonnables, dans la pensée d'éloigner autant que possible de nouvelles causes de complications et de nouvelles sources d'exigences. Mais ce qui était plus efficace et plus direct, le gouvernement consentit à recevoir en France un grand nombre des étrangers qui avaient attiré sur la Suisse les ressentimens et les menaces des états voisins. En ouvrant la séance du 22 juillet 1834, le président de la diète et du directoire, M. Hirzel, bourgmestre du canton de Zurich, reconnut solennellement que, dans les fâcheuses circonstances dont la Suisse venait à peine de sortir, elle avait dû beaucoup aux bons offices et à la bienveillance du gouvernement français. « On peut envisager, dit M. Hirzel, l'article du *Tractanda* relatif aux réfugiés polonais comme suffisamment terminé, et cette affaire ne doit plus donner lieu à aucune négociation. Je déclare que c'est au gouvernement français que l'on doit rendre graces de cet heureux résultat. Bien que ces hommes aient répondu aux bienfaits de la France par une conduite turbulente et par des injures envers le roi et ses ministres, il a consenti, par bienveillance pour la Suisse, à leur ouvrir encore une fois les portes du royaume. »

Ces sentimens de reconnaissance étaient alors sincèrement partagés en Suisse par les hommes les plus éminens de l'opinion libérale, et surtout par les chefs des gouvernemens de Berne, de Lausanne et de Genève. On aimait à rendre justice aux intentions de la France ; on croyait à son désintéressement; on ne lui supposait aucune arrière-pensée de jalousie ou d'ambition contre l'indépendance helvétique, aucun préjugé contre les institutions républicaines de la Suisse. Personne alors n'aurait osé, comme dans ces derniers temps, élever contre elle l'absurde accusation de vouloir

détruire chez ses voisins la liberté de la presse, le système électif et les principes démocratiques, toutes choses dont l'extension récente au sein de la Confédération ne lui inspirait et ne lui inspire encore aucune crainte.

On a vécu pendant deux ans avec la Suisse sur ses promesses de 1834. Les cabinets intéressés à leur exécution savaient bien que cette exécution n'était pas complète et laissait beaucoup à désirer; mais ils s'abstenaient de réveiller un différend assoupi, et leurs envoyés se contentaient de ne pas perdre de vue ceux des réfugiés que leurs talens, l'énergie de leur caractère, leur position connue dans le parti, rendaient le plus redoutables. C'est dans ces dispositions que le ministre d'Autriche, M. de Bombelles, et le nouveau ministre de Prusse, M. de Rochow, se sont établis à Berne au commencement de cette année. M. de Bombelles, notamment, n'ignorait pas que le réfugié italien Mazzini, écrivain assez distingué, qui venait de publier une brochure intitulée, *Foi et Avenir*, vivait tranquillement et sans trop se cacher à Bienne, d'où il entretenait fort activement ses correspondances politiques. Cet ambassadeur en était même assez préoccupé, mais il ne fit aucune demande pour obtenir l'expulsion de Mazzini. Une pareille démarche aurait d'ailleurs été inutile. En supposant (ce qui est peu probable, à l'époque dont nous parlons, antérieure aux découvertes de la police de Zurich), que le gouvernement de Berne eût ordonné à Mazzini de sortir du canton, il se serait certainement retiré dans un autre, et on n'aurait eu aucun moyen de lui faire quitter la Suisse.

Il fallait que les réfugiés eux-mêmes, en menaçant la Suisse de nouveaux dangers, donnassent lieu, par d'imprudens complots, aux mesures générales dans lesquelles ils se trouvent maintenant enveloppés. C'était un résultat que devaient bientôt amener leur état permanent de conspiration plus ou moins vague, la nécessité de ranimer par quelque entreprise hardie le zèle de leurs partisans au dehors, celle de fortifier et d'étendre leur organisation. Ils avaient, d'ailleurs, conçu de grandes espérances par suite de leur union avec le parti radical suisse, de l'influence qu'ils exerçaient sur la presse, de leurs relations avec les autorités cantonnales, et de la position avantageuse que plusieurs d'entre eux s'étaient faite dans quelques cantons. Il y avait bien des yeux ouverts sur

les mouvemens des réfugiés; mais leur surveillance était devenue fort difficile, depuis qu'ils se mettaient en garde contre des espions affiliés à leurs clubs, et paraissaient bien décidés à exécuter un article des statuts de leur association, qui déclare toute trahison passible de la peine de mort, et chaque membre de la société tenu de procéder, quand le comité l'en charge, à l'exécution de la sentence.

Un réfugié allemand, Rauschenplatt, natif du Hanôvre, désigné sous le nom de Kater dans la correspondance secrète de l'association de *la Jeune Allemagne*, paraît avoir provoqué la réunion des Granges (canton de Soleure) qui a ranimé en Suisse la question des réfugiés, pour y faire délibérer sur une prise d'armes dont il était également le promoteur. Rauschenplatt avait fait partie de l'expédition de Savoie, du 1er février 1834. Depuis il s'était rendu à Barcelonne auprès du général Mina, dans un moment où la capitale de la Catalogne était devenue un foyer très ardent d'opinions révolutionnaires, et où le parti républicain fondait de grandes espérances sur le nouveau capitaine-général de cette province. Il en a été question dans le procès d'Alibaud. Rauschenplatt revint en Suisse au commencement de mai; il parut à Berne vers le milieu du mois, et eut la hardiesse de faire inscrire son nom sur la liste des étrangers distingués; puis il passa dans le canton de Thurgovie, limitrophe de l'Allemagne, où se rendirent aussitôt beaucoup de réfugiés allemands. L'apparition de cet homme, que tous les documens représentent comme un caractère fortement trempé, un chef de parti entreprenant et d'une activité peu commune, produisit une certaine sensation en Suisse, et détermina sans doute quelque mouvement parmi les réfugiés. Toujours est-il que fort peu de temps après la police de Zurich découvrit qu'une réunion devait avoir lieu le 28 mai aux Granges, dans le canton de Soleure.

C'est ici que se place le premier fait qui a démontré la partialité de certains cantons envers les réfugiés, leur mauvaise foi dans l'exécution des engagemens pris par la Suisse, et la nécessité de consacrer dans une mesure générale l'intervention du vorort. Ceci est d'autant plus essentiel à noter que la sévérité du langage de la France, dans la note du 18 juillet, tient peut-être à ce premier fait. Il est certain que la conduite du canton de Soleure

en cette occasion fut désastreuse, parce qu'elle donna aussitôt à penser qu'on n'obtiendrait rien de la Suisse, si on ne l'exigeait hautement, et que, pour vaincre la résistance des états où le radicalisme domine, il faudrait intéresser et compromettre la Confédération tout entière. Or, voici ce qui est arrivé après la découverte des autorités de Zurich.

Une lettre de M. Hess, bourgmestre de ce dernier canton, en prévient le gouvernement de Soleure. Il signalait comme devant présider la réunion convoquée aux Granges le réfugié Mazzini, qui, pour avoir fait partie de de l'expédition de Savoie, avait perdu le droit de résider sur le territoire helvétique. L'état de Soleure prend alors des mesures, mais avec le plus grand éclat, de sorte que le plus grand nombre des personnes qui se rendaient à la réunion en sont informées et rebroussent chemin. D'un autre côté, Mazzini, Harro-Harring et les deux frères Ruffini qui étaient aux Granges ont le temps de faire disparaître ou de détruire leurs papiers, et après avoir délibéré sur la conduite à tenir, décident qu'il vaut mieux ne pas bouger du village où ils se trouvaient, pour ne pas justifier les soupçons et s'avouer coupables par leur fuite. En conséquence, ils se laissèrent arrêter sans opposer de résistance et conduire à Soleure. Le lendemain, le gouvernement de Soleure les relâcha, en leur ordonnant de sortir du canton.

Ce qui a donné l'éveil à la police de Zurich, c'est une réunion de vingt ou trente ouvriers et réfugiés allemands, qui s'est tenue dans les environs de cette ville au milieu du mois de mai, peu de temps après le retour de Rauschenplatt en Suisse. Elle excita d'autant plus son attention, qu'une servante de l'auberge où l'assemblée avait eu lieu, rapporta qu'elle avait entendu un de ces réfugiés demander à plusieurs reprises si telle personne devait mourir, et que le plus grand nombre avait répondu : « Oui, elle doit mourir. » Or, cette circonstance paraissait indiquer qu'entre autres choses, la réunion s'était occupée d'un de ces jugemens mystérieux auxquels la voix publique attribuait déjà le meurtre d'un étudiant prussien, nommé Lessing, probablement soupçonné d'espionnage et de trahison par ses associés de la Jeune-Allemagne. En suivant les traces de la dernière assemblée, le conseil de police de Zurich espérait remonter jusqu'aux auteurs de l'assassinat de Lessing, qui avait donné lieu à une procédure criminelle

non encore terminée. Les arrestations et saisies de papier qui furent ordonnées en conséquence, amenèrent des découvertes inattendues, par exemple :

« Que des clubs secrets de l'association dite la *Jeune-Allemagne* existaient non-seulement à Zurich, mais encore dans divers autres cantons de la Suisse et nommément à Berne et à Lucerne, et que dans les délibérations on ne s'occupait que de projets politiques;

« Qu'une convocation des députés de tous ces clubs avait été faite récemment, et suivant une circulaire dont on a trouvé l'original, qu'elle devait avoir lieu aux Granges, canton de Soleure, dans le but de traiter une résolution très importante. Il y était annoncé que le célèbre Kater assisterait à la réunion.

« Enfin, que les meneurs paraissaient déterminés à tenter quelque entreprise hardie, et à passer, selon les termes d'une lettre adressée par le club de Zurich aux autres affiliations, des paroles aux actes. »

C'est par suite de ces découvertes que le gouvernement de Zurich avertit celui de Soleure. Il l'engageait à *surveiller* la réunion convoquée aux Granges pour le samedi après la Pentecôte, à la dissoudre, s'il était possible, et à saisir tous les papiers qui seraient trouvés au lieu de l'assemblée.

Nous avons vu comment l'état de Soleure a suivi ces conseils, et les inductions que sa conduite a justifiées. Elle est taxée d'*irréfléchie* dans un rapport de M. Hess, magistrat de Zurich, qui nous a fourni tous ces détails, et fut jugée beaucoup plus sévèrement à Berne. La police de ce canton, informée le 29 au matin de ce qui s'était passé la veille à Soleure, y envoya un agent pour obtenir des renseignemens sur la route que Mazzini avait pu prendre. Mais il ne put rien savoir de positif. Mazzini, Harro-Harring et les deux frères Ruffini, mis en liberté par le gouvernement de Soleure, en avaient obtenu l'autorisation de retourner aux Granges pour emporter les effets qu'ils y avaient laissés. Ensuite ils avaient passé la frontière du canton, et on ignora long-temps ce qu'ils étaient devenus.

Mais l'impulsion était donnée. Berne avait aussitôt demandé communication du travail fait à Zurich sur les machinations des réfugiés, et prescrit des enquêtes sur son propre territoire. Son

résultat a pleinement confirmé toutes les indications précédemment recueillies, et jeté un grand jour sur l'ensemble de la question. Il a été prouvé qu'un sieur Schuler, professeur de Darmstadt, naturalisé bourgeois du canton de Berne, y était le chef de l'association de la Jeune-Allemagne; qu'il avait, sous le nom de Bauer, signé la circulaire de convocation pour la réunion des Granges; qu'il s'y était rendu, mais que prévenu à mi-chemin de l'arrestation de Mazzini, il était rentré dans le canton de Berne avec les autres députés des sections, et que tous ensemble avaient tenu à Brugg, le 28 mai, une espèce de conférence sur le parti qu'il convenait d'adopter. On y avait ajourné l'exécution du projet dont les délégués de toute l'association devaient s'occuper aux Granges, et qui n'était rien moins que le projet d'une expédition à main armée contre le grand-duché de Bade, par la Forêt-Noire.

Voilà effectivement ce que Rauschenplatt était venu faire en Suisse. A peine arrivé, il avait décidé la convocation d'une assemblée générale de tous les clubs pour le 28 mai; il avait mis en campagne plusieurs de ses amis pour sonder les dispositions des réfugiés et les préparer à l'exécution de son projet. Ce projet fut sérieux; car le gouvernement de Bade a saisi des lettres qui s'y rapportaient et qui ne laissent aucun doute sur l'étendue des mesures prises par son auteur pour en assurer le succès. Cependant il n'y comptait pas lui-même; et comme s'il avait voulu prévenir toute objection tirée du peu de chances favorables qu'il offrait, Rauschenplatt disait, pour le justifier, qu'il fallait à tout prix sortir de l'inaction, réveiller le zèle et ranimer les espérances des frères et amis en Allemagne, et inquiéter les gouvernemens. Il ne serait pas impossible que cet esprit à combinaisons profondes eût voulu jouer un autre jeu. On comprendrait facilement qu'il eût fait de son expédition contre le grand-duché de Bade, une spéculation pour attirer sur la Suisse de nouvelles menaces et de nouvelles exigences de la part des puissances allemandes, avec l'espoir de pousser les radicaux, beaucoup plus forts qu'en 1834, à une résistance opiniâtre, et par suite d'amener un état de guerre déclarée. Nous nous empressons d'ajouter que c'est là une simple supposition. Mais il doit y avoir, parmi les chefs de la propagande européenne, quelques hommes qui se rendent compte de la véritable situation des choses et de la disposition générale des esprits;

or, ceux-là ne partagent certainement point les absurdes illusions qu'ils entretiennent chez leurs obscurs soldats, et comprennent sans doute qu'à moins d'évènemens en dehors de leur sphère, il n'y a guère aujourd'hui de chances de succès pour leur cause. Ces évènemens, ils doivent chercher à les provoquer. Et quoi de plus capable d'en faire naître qu'une querelle sérieuse entre la Confédération helvétique et les puissances allemandes, à cause de l'embarras où elle mettrait la France? Faire cause commune avec l'Allemagne contre la Suisse ou la laisser sans défense? Quel déshonneur, et quelle déviation de l'ancienne politique française! Soutenir la Suisse, même dans ses torts, et la soutenir à main armée? C'est la guerre générale, empreinte d'un caractère propagandiste! Si l'on réfléchit à ce qu'un pareil dilemme aurait d'effrayant pour la France, et à tout ce qu'il ouvrirait de chances de bouleversement universel, on ne sera pas étonné que nous ayons pu supposer à ceux qui en profiteraient l'arrière-pensée de jeter un obstacle sous les roues du char qui les écrase.

Nous avons épuisé le fait le plus grave dont les enquêtes instituées par les autorités suisses aient amené la découverte. Cependant il y en a d'autres qui ne sont pas à négliger dans cette question, et qui sont démontrés par le travail de M. Roschi, préfet de Berne, tant sur les réfugiés du canton, que sur ceux de toute la Suisse. On a saisi des correspondances qui prouvent jusqu'à quel point les réfugiés allemands avaient pénétré dans la vie politique des cantons, l'influence qu'ils exerçaient sur certains magistrats, le parti qu'ils savaient tirer des institutions du pays dans l'intérêt de leurs desseins. Outre la Jeune-Allemagne, qui était l'association la plus nombreuse, il y avait en Suisse une Jeune-Italie, une Jeune-Pologne, et une Jeune-Suisse (1), associations de compatriotes,

(1) Plusieurs personnes ont admis comme un fait incontestable l'identité de la *Jeune Suisse* avec l'*Association nationale suisse,* dont le président est M. Druey, conseiller-d'état du canton de Vaud. L'association nationale se trouverait ainsi en rapport avec les sociétés d'étrangers, formées dans un but spécial de propagande révolutionnaire. Mais M. Druey se défend de toute participation aux desseins des réfugiés, et a combattu, dans son journal, *le Nouvelliste Vaudois,* les passages du travail de M. Roschi qui concernent l'association nationale. C'est une question qui intéresse particulièrement la Suisse, et que nous laissons débattre entre M. Druey et MM. Schnell, de Berthoud, ses antagonistes déclarés. Nous l'aurions entièrement passée sous silence, si M. Druey n'était pas aujourd'hui un des hommes les plus importans du parti radical et du gouvernement de Lausanne.

fondées sur les mêmes bases, dans un but identique, organisées de la même manière, et qui faisaient partie d'une association plus générale, appelée la *Jeune-Europe*. Le comité dirigeant de ces sociétés résidait à Paris. Leurs statuts, qu'on a découverts et publiés, sont empreints d'un mysticisme humanitaire et d'une certaine couleur religieuse qui les distinguent de plusieurs autres associations propagandistes, telles que celles dont l'existence a été révélée par divers procès depuis 1830. Mais le fond des principes est le même. Il s'agit toujours de détruire partout ce qui existe, même dans la Suisse démocratique, et de substituer aux gouvernemens constitutionnels ou absolus des institutions républicaines dont les formes seules varient, selon les tendances particulières de l'esprit national (1).

D'après cela, on conçoit bien qu'il ait souvent transpiré en Suisse une connaissance anticipée, vague quant aux moyens d'exécution, aux instrumens et à l'époque, mais certaine quant au fond des choses, des sinistres tentatives qui ont plusieurs fois épouvanté la France. Ce sont des indiscrétions de conspirateurs qui ont besoin de ranimer des espérances découragées, et de préparer leurs adhérens par des demi-confidences à l'exécution de leurs ordres. On a raconté beaucoup de fables sur l'organisation des sociétés secrètes, on leur a prêté des moyens d'action qu'elles n'ont pas, on leur a supposé des forces dont elles manquent; mais tout n'est pas mensonge ou illusion de la peur dans ce qu'on en a dit. Les sociétés secrètes ont eu la main dans une foule d'entreprises dangereuses pour le repos de la France et pour celui de l'Europe. En Suisse, elles se sont développées sur une très grande échelle et ont fait beaucoup de prosélytes parmi les ouvriers. Elles ont eu deux organes avoués de leurs opinions; c'était en dernier lieu le journal *la Jeune-Suisse*, qui paraissait à Bienne, et dont les presses servaient aussi à publier un grand nombre de pamphlets incendiaires, destinés au peuple et de nature à enflammer des esprits grossiers. Le président de l'association nationale Suisse, M. Drucy, conseiller d'état du canton de Vaud, a soutenu que le tir fédéral, célébré

(1) Il paraît que le comité central siégeant à Paris avait affecté sur les associations subalternes un empire tyrannique. Il est accusé, dans une des pièces saisies, de sacrifier à la suprématie d'un seul peuple les intérêts de tous les autres, et d'exploiter à son profit les sacrifices et les efforts communs.

cette année à Lausanne, n'avait pas eu d'autre but que son objet patent. Il faut le croire sur parole; mais il n'en est pas moins certain que le professeur Schuler, étranger naturalisé et le principal chef de la Jeune-Allemagne dans le canton de Berne, avait conçu le projet d'en profiter pour faire décréter de force une constituante fédérale, ce qui est aujourd'hui le vœu le plus cher des radicaux. Que les meneurs du tir et de l'association nationale aient ignoré le projet de Schuler et n'aient pas eu la moindre connaissance de la proclamation qu'il avait préparée à cet effet et qu'on a trouvée chez lui, c'est ce qui paraîtra toujours fort équivoque, si l'on tient compte de la situation et de l'effervescence des partis. Mais le fait seul du projet conçu par Schuler, avec ou sans la connivence des principaux intéressés, parle assez haut. Des hommes sont devenus fort dangereux dans un pays, quand ils peuvent se croire appelés, eux étrangers, à y faire une révolution.

Nous ne pousserons pas plus loin cette analyse des résultats de l'enquête sur les réfugiés. Nous ferons seulement observer que tous les faits essentiels ont été reconnus dans un rapport de M. Monnard, député du canton de Vaud à la diète ordinaire, qui, ensuite, a condamné sans ménagement les notes de la France et ne saurait être suspect à personne. Maintenant, nous touchons à une autre face de la question, les mesures prises par la Suisse contre les réfugiés, les actes du gouvernement français, et le langage menaçant que M. de Montebello fut autorisé à tenir.

Après les découvertes de Zurich, le gouvernement de ce canton expulsa un certain nombre de réfugiés allemands. D'autres, et quelques-uns des plus dangereux, avaient pris la fuite ou s'étaient cachés. Il y avait contre le parti tout entier un mouvement d'indignation assez général, et si le directoire avait eu les pouvoirs suffisans, il ne serait pas resté beaucoup de réfugiés sur le territoire de la Suisse. Mais il n'était pas sûr de plusieurs cantons; et après avoir rappelé à Soleure les engagemens de 1834, il s'occupa exclusivement des réfugiés qui se trouvaient dans l'état de Berne.

Ce fut d'abord comme autorité cantonnale que le conseil exécutif de Berne s'adressa, le 17 juin, à M. le duc de Montebello, pour demander que les réfugiés expulsés du canton fussent reçus en France. Mais quelques jours après, il renouvela la même demande comme directoire fédéral, envoya une circulaire à tous les can-

tons et prit sérieusement en main la conduite de toute cette affaire.

Les dispositions du gouvernement de Berne étaient bonnes. Il voulait prévenir, autant qu'il serait en lui, par des mesures promptes et sévères, le renouvellement de ce qui s'était passé en 1834, un déluge de notes allemandes dont il aurait tout le poids à supporter comme vorort, les difficultés et les dangers de toute espèce qui en seraient, pour la confédération et pour lui, l'inévitable conséquence. Les actes ont répondu aux paroles. Dès le 6 juillet, il a fait conduire à la frontière de France les réfugiés du canton qui s'étaient notoirement rendus indignes de l'hospitalité helvétique. Malheureusement, beaucoup d'autres, et des plus dangereux, s'étaient déjà soustraits à toutes les recherches.

Pendant l'intervalle de près d'un mois (22 juin, 18 juillet) qui sépare la demande officielle du vorort de la réponse du ministère français, on avait pu se convaincre que plusieurs cantons n'étaient pas disposés à suivre l'exemple du gouvernement de Berne. Tous ceux où le radicalisme dominait, comme Saint-Gall, Vaud, Thurgovie, offraient un sûr asile aux fugitifs des autres états et neutralisaient ainsi les bonnes intentions du plus grand nombre de leurs confédérés. Les puissances de l'Allemagne s'en irritaient, on prenait des résolutions violentes, et tout annonçait une crise pareille à celle de 1834. Pour la prévenir, que fallait-il? Obtenir de la confédération qu'elle adoptât des mesures efficaces et sérieuses, pour empêcher un intolérable abus du droit d'asile, contraire à sa neutralité garantie par l'Europe, et qui provoquait sans cesse les justes plaintes des états voisins. Il fallait une espèce de législation fédérale sur les réfugiés, pour que le mauvais vouloir d'un ou deux cantons ne pût compromettre l'indépendance et le repos de toute la Suisse. Voilà ce que les puissances allemandes étaient bien résolues à exiger, avec la hauteur qu'elles y avaient déjà mise en pareille occasion. La France n'avait pas été directement menacée; une politique étroite et au jour le jour lui aurait conseillé de s'abstenir et de laisser naître les embarras. Mais, puisque la Suisse s'adressait à elle pour se débarrasser des réfugiés sans déshonneur et sans les livrer aux polices de l'Allemagne, le ministère pensa qu'il lui appartenait de faire ouvrir les yeux à la Confédération helvétique sur les dangers auxquels elle s'exposerait en ne

prenant, comme en 1834, que des engagemens vagues et dénués de sanction. C'est là toute la note du 18 juillet. Elle était, au fond, toute de bienveillance pour la Suisse, et digne de son ancienne alliée. Il ne faut pas croire que ce fût un acte d'entraînement, de passion, de haine irréfléchie contre les réfugiés. C'était encore bien moins un acte d'hostilité envers la Suisse. Le gouvernement avait beaucoup à se plaindre des radicaux et de la presse; mais il était au-dessus de ces tracasseries, et n'aurait pas sacrifié à de mesquines vengeances les grands intérêts de la politique française. M. le duc de Montebello remit donc au directoire fédéral, le 18 juillet, une note fort étendue, en réponse à sa communication du 22 juin. Le droit d'asile y était reconnu, dans les limites et aux conditions que la Suisse elle-même ne contestait pas en principe; mais on y insistait avec force sur la nécessité de donner aux puissances intéressées des garanties que les derniers évènemens leur permettaient d'exiger.

On a fait grand bruit, en Suisse et en France, des menaces que contenait cette note. Cependant la France menaçait moins en son propre nom qu'elle ne révélait à la Suisse des mesures de contrainte irrévocablement arrêtées *par les états d'Allemagne et d'Italie*, pour obtenir satisfaction sur les réfugiés. La menace la plus clairement énoncée de la part de la France était celle de n'y mettre aucun obstacle, parce qu'elle leur en reconnaissait le droit. Les motifs, généralement méconnus jusqu'ici, qui avaient porté le gouvernement français à prendre l'initiative de ces pénibles déclarations, y étaient longuement développés, et on n'y donnait ces conseils sévères, mais d'une bienveillance incontestable, qu'en accordant à la Suisse le service demandé par le directoire. La note du 18 juillet fut appuyée par tous les ministres étrangers accrédités auprès de la confédération helvétique. Le ministre d'Angleterre, M. Morier, tint le même langage que ses collègues, et on sait que M. Bowring en ayant fait le sujet d'une interpellation dans la chambre des communes, lord Palmerston ne l'a point désavoué.

Le reproche d'avoir provoqué la Suisse par des menaces, quand elle allait au-devant de tous les vœux, n'est pas fondé. La note du 18 juillet, regardée à tort comme une insulte gratuite, est antérieure à toute proposition de *conclusum*, à toute discussion de la

diète sur les réfugiés. Cela est si vrai, que plusieurs journaux suisses ont fait un crime à la diète d'avoir traité la question immédiatement après l'envoi de cette note, et l'ont accusée d'encourager l'insolence de la diplomatie étrangère, en obéissant aussitôt à ses premières injonctions (1). L'état de Zurich avait annoncé qu'il réclamerait une mesure générale sur les réfugiés, et sa proposition coïncida effectivement avec la communication de la note française, ou la suivit de près. Mais on ne la connaissait pas encore à Paris quand la note y fut rédigée; et comme on prévoyait la résistance de certains cantons à toute mesure fédérale un peu sérieuse, il fallait bien faire comprendre à la Suisse quelles conséquences pourrait avoir un dissentiment qui annulerait les dispositions consenties par la majorité des états. C'est encore le même motif qui explique la lettre confidentielle adressée par M. Thiers au duc de Montebello, et dont il a transpiré quelques passages dans la presse par suite des indiscrétions qu'il faut toujours prévoir dans un état comme la Suisse. Le *conclusum* était alors en discussion, et la Suisse paraissait bien disposée à prendre des engagemens satisfaisans. Mais il s'agissait, pour leur donner une sanction réelle, de faire intervenir l'autorité fédérale dans leur exécution, qui n'était pas suffisamment garantie par le projet de la majorité de la commission. Ces moyens peuvent être jugés avec plus ou moins de faveur; mais leur but semblerait devoir les absoudre, et ce but a été rempli. En 1834, la Suisse avait eu à supporter des paroles bien plus hautaines, des exigences prononcées avec bien moins de ménagement, et nous ne sachions pas que ni la diète, ni le directoire

(1) On lit, en effet, dans le *Nouvelliste Vaudois*, parmi des réflexions sur le *conclusum*:

« ..... Les considérans d'abord. Nous en ajouterions un, si nous étions pour le *conclusum*. Nous dirions: *Vu la note de M. le duc de Montebello, du 18 juillet 1836, appuyée par les ministres des autres puissances.* Aurait-on proposé le conclusum sans la note? On reçoit la note le 20 juillet. Au lieu d'y répondre sur-le-champ avec l'accent de l'indépendance et de la vraie dignité nationale, on propose des mesures pour le présent, des mesures pour l'avenir, et après quelques semaines on répondra: Nous avons pris spontanément, librement, des mesures; par conséquent, vous devez être satisfaits. Puis on relèvera quelques expressions hautaines de M. le duc..... Voilà ce qui résulte des pièces. La majorité de la commission a cru faire de la résistance; mais s'étant placée sur un mauvais terrain, elle a cédé, peut-être sans s'en douter. »

C'est le journal de M. Drucy qui attaque ainsi M. Monnard, député du canton de Vaud à la diète, et rapporteur de la commission sur l'affaire des réfugiés.

de Zurich en aient consigné leur mécontentement dans un acte solennel aussi regrettable à tous égards que la réponse faite ensuite le 29 août à la note du 18 juillet.

D'ailleurs, il faut s'entendre sur les mots de menaces et de concessions. Du fort au faible, d'égal à égal, tous les avertissemens, toutes les réclamations seraient-ils donc d'insultantes menaces quand on y joindrait un mot des dangers auxquels exposerait une conduite contraire? Pour ne pas blesser quelques amours-propres, devrait-on s'abstenir de faire entendre une vérité utile à un gouvernement dont les formes ne permettent pas le secret des transactions diplomatiques? Ici encore la sévérité du langage de la France ne s'adressait manifestement qu'à un petit nombre de cantons, à quelques influences désastreuses dont il fallait combattre le pouvoir; car on peut toujours, dans un état fédératif, où la vie politique est éparpillée sur plusieurs points, sans se concentrer fortement sur un seul, discerner les résistances isolées qui paralysent la volonté de l'ensemble.

Vers le milieu du mois d'août, après de longues et pénibles discussions, la diète vota un *conclusum* sur les réfugiés, qui garantissait une intervention suffisante du directoire fédéral dans l'exécution des mesures prescrites. Ces mesures devaient atteindre la plupart des réfugiés, car ils avaient presque tous « *abusé de l'asile que leur avaient accordé les cantons, compromis par des faits suffisamment constatés la sûreté et la tranquillité intérieures, violé la neutralité de la Suisse et les rapports internationaux.* » En conséquence, ils devaient être expulsés du territoire de la confédération. Ce *conclusum* n'imposait pas à la souveraineté cantonnale de plus grands sacrifices que ceux qui, en une foule d'autres matières, ont été reconnus indispensables à l'existence même de la Suisse, comme nation. C'était un conseil de représentans fédéraux, nommés *ad hoc* par tous les cantons, qui devait juger, conjointement avec le conseil d'état directorial, les conflits entre le vorort et les états. Enfin, si un canton refuse obstinément de renvoyer un réfugié condamné par le directoire et le conseil des représentans, à la diète appartient le droit de faire exécuter la décision de l'autorité fédérale.

Telles sont les dispositions du *conclusum*, qui est entré en vigueur le 23 août, et doit y rester jusqu'à exécution complète.

Le cinquième article portait que dans le délai d'un mois il serait fait par le directoire, aux cantons ou à la diète, un rapport détaillé sur l'exécution. Ce rapport n'a pas été fait dans le délai convenu. L'exécution était encore trop peu avancée le 23 septembre, et il aurait fallu avouer qu'elle rencontrait, de la part de certains cantons, une très vive résistance. Depuis, les circonstances ont changé. Le canton de Vaud, par exemple, qui paraissait alors très peu disposé à nommer son représentant fédéral, et qui en effet s'y refusa une première fois le 28 septembre, est revenu sur sa décision; plusieurs conflits entre les cantons et le directoire ont été vidés à l'amiable, et un rapport satisfaisant a pu être fait à la diète extraordinaire dans la séance du 21 octobre. Il en résulte que vingt-un individus signalés comme très dangereux n'ont pas encore été trouvés; que soixante-onze autres ont été renvoyés de la Suisse et conduits aux frontières de France; qu'il en reste encore un certain nombre, plus ou moins compromis par l'enquête de police faite à Berne, mais dont le lieu de séjour est en partie inconnu. Il reste donc beaucoup à faire, comme le reconnaît le directoire, et c'est avec raison que la diète a nommé, pour assurer l'entière exécution du *conclusum*, une commission composée de cinq membres, dont les noms offrent assez de garanties; car il n'est pas vrai de dire, ainsi que l'a prétendu M. Monnard (1), « que le *conclusum* ait atteint son but, et que déjà il ait brisé l'organisation des réfugiés et qu'il les ait réduits à l'impuissance. » Ce qui est vrai, c'est que le gouvernement de Berne a fait à peu près tout ce qui était en son pouvoir; mais de tous les chefs de la propagande, un seul a quitté la Suisse; c'est Harro-Harring. Les autres s'y tiennent encore cachés, et il ne serait pas difficile d'indiquer où ils résident pour la plupart.

Après avoir terminé par le *conclusum* la question des réfugiés, la diète s'est occupée d'un projet de réponse à la note du 18 juillet. L'honneur national, qui se croyait blessé par le langage de la France, voulut se donner la satisfaction de quelques paroles mal interprétées. Après une discussion, dans laquelle de vifs ressentimens se prononcèrent avec la plus indécente amertume, on adopta le projet de réponse rédigé par M. Monnard. La Suisse y déclarait

(1) Discours de la députation de Vaud, dans la séance du 21 octobre.

qu'elle connaissait ses devoirs sans qu'on les lui rappelât, et savait les remplir sans qu'il fût besoin de l'en sommer; elle récriminait contre certaines accusations contenues dans la note française, parlait de ses droits, et vengeait par quelques mots plus heureux que justes sa dignité méconnue. Au reste, elle présentait le *conclusum* du 23 août et un concordat sur la police des réfugiés, récemment voté sur la proposition de Zurich, comme la meilleure preuve de ses intentions et du prix qu'elle mettait à ne fournir aux états voisins aucun sujet de juste plainte.

Cette réponse, un peu hautaine, n'aurait pas été relevée par la France, sans l'étrange incident qui, après l'heureux dénouement de la question des réfugiés, a replongé la Suisse dans de nouveaux embarras, et amené de la part du gouvernement français une demande formelle de réparation, appuyée de l'interruption des rapports de chancellerie entre les deux gouvernemens.

M. de Montebello adressa, le 19 juillet, une note au directoire fédéral, pour demander l'expulsion d'un Italien, nommé Conseil, natif d'Ancône, qui devait s'être rendu en Suisse avec un faux passeport. Conseil se trouvait effectivement à Berne, depuis le 10 juillet, avec le faux passeport signalé. Il s'était présenté le 14 au bureau de police, y avait déclaré son vrai nom, avait dit qu'il était porteur d'un faux passeport, et qu'il s'était sauvé de France après l'attentat d'Alibaud, parce que, déjà impliqué par un concours de circonstances fortuites dans l'affaire Fieschi, il avait craint une nouvelle arrestation préventive, à l'occasion du dernier attentat contre la vie du roi. Le permis de séjour qu'il sollicitait lui fut refusé, selon le rapport fait à la diète, et on lui ordonna de quitter Berne. L'exécution de cet ordre aurait dû être surveillée; ou elle ne le fut pas, ou elle le fut mal, car il est certain que Conseil est resté à Berne, au moins jusqu'au 22, avec son faux passeport. Comme la note du 19 juillet fut communiquée le même jour à tous les états, il est à présumer que le directoire l'aura aussi transmise immédiatement au département de la police de Berne. Le directeur de la police, M. Watt, avait reçu la déclaration de Conseil; c'était bien l'individu signalé par la note du 19 juillet. Cependant il ne fut pas inquiété.

Du 23 juillet au 6 août, Conseil a disparu. Il prétend avoir fait un voyage en France. Le 6 août, il arrive de nouveau à Berne, y retrouve plusieurs réfugiés italiens dont quelques-uns l'avaient

déjà vu, est soupçonné par eux, selon lui, d'être un espion, fouillé le lendemain, reconnu effectivement pour espion et forcé de s'avouer tel. Dans l'intervalle, le soir même de son arrivée, il aurait fait part à M. de Montebello (qui ne le connaissait pas, qui ne l'avait jamais vu, et qui aurait été prévenu de sa mission par une lettre du ministère de l'intérieur), des soupçons dont il était l'objet. L'ambassadeur lui aurait dit qu'il fallait s'éloigner, de revenir le lendemain, que le premier secrétaire de l'ambassade, M. de Belleval, lui donnerait un nouveau passeport et de l'argent. Le lendemain, après avoir tout avoué aux réfugiés italiens, Conseil se serait rendu à la chancellerie de l'ambassade et aurait reçu un passeport avec de l'argent, pour voyager en Suisse et y continuer sa mission d'espionnage parmi les réfugiés, dont M. de Belleval, premier secrétaire de la légation, lui aurait dicté une liste. Munis de ces pièces de conviction, les réfugiés italiens n'auraient pas perdu de vue Conseil un seul instant, et enfin, après lui avoir fait subir un nouvel interrogatoire, en présence de personnages sans autorité légale, dont un réfugié valaisan, chassé depuis du canton de Berne pour menées coupables (1), ils le firent arrêter à Nidau par le préfet de cette ville. De là, il fut transporté dans les prisons de Berne, et on ordonna une enquête dont la majorité du conseil exécutif de Berne décida ensuite que le résultat serait porté devant la diète, contrairement à l'opinion des meilleurs esprits.

Voilà le résumé d'un très long rapport de M. Keller, député de Zurich. Il concluait à trois accusations distinctes : la première contre Conseil, d'avoir fait usage de faux papiers; la seconde contre M. de Belleval, premier secrétaire de la légation française, d'avoir expédié un faux passeport, avec date inexacte, usurpation de fausses qualités, etc.; la troisième contre M. de Montebello, de

(1) Tous les étrangers mêlés à cette affaire ont depuis été renvoyés du canton. Il est a remarquer que tout reposait sur leurs dépositions et sur les aveux d'un misérable qu'ils se faisaient gloire d'avoir violenté pendant cinq jours. Depuis, deux de ces réfugiés, l'abbé Bandelier et Boschi, avaient voulu découvrir un autre espion, et arrêté illégalement un commis voyageur français qui se trouvait à Berne avec sa maîtresse. Mais cette fois l'autorité se fâcha de ce qu'on eût tenté d'usurper ses attributions.

On lit dans un journal suisse, du 20 septembre :

« L'abbé Bandelier, chassé du Valais pour mauvaises mœurs, a été renvoyé du canton de Berne pour avoir exercé, avec Boschi (également expulsé), des violences contre un voyageur français, soupçonné faussement d'espionnage. »

l'y avoir autorisé, la majorité de la commission ayant admis comme un fait constant, que l'ambassadeur de France avait connu, au plus tard le 6 août, la véritable qualité de Conseil. Ainsi, l'ambassadeur de France était formellement mis en cause. On admettait contre lui, pour le déclarer faussaire à la face de toute l'Europe, les allégations de quelques aventuriers, des prétendus aveux arrachés avec toutes les apparences d'un complot, soutenus de quelques lambeaux de papier sans signatures, sans adresses; on citait comme pièce de conviction un passeport donné sous un nom allemand (M. Hermann, de Strasbourg), à un homme qui ne parlait qu'italien, par un secrétaire de légation qui aurait dû chercher à concilier toutes les vraisemblances. Entre M. de Montebello qui niait et des réfugiés italiens qui affirmaient, on affectait de croire des hommes en surveillance, à cause de leur mauvaise réputation, et qui ensuite ont été précipitamment renvoyés de la Suisse. Enfin, on dressait publiquement une véritable instruction judiciaire contre un personnage que son caractère d'ambassadeur rend sacré, dans le droit public de l'Europe. Cependant il s'est trouvé une majorité de quinze cantons pour adopter les conclusions du rapport de M. Keller, qui consistaient à faire passer sous les yeux du gouvernement français tous les actes d'une procédure inouie, juridiquement nulle, et qui contient une foule de faits matériellement faux.

Dès le premier jour le gouvernement n'a pu voir dans cette affaire qu'un odieux complot contre son ambassadeur, tramé par des réfugiés, avec l'entière connivence de Conseil, pour amener entre la Suisse et la France une rupture qui les sauverait. C'était l'opinion de M. Thiers; il était certain des actes de son ministère et de la loyauté du duc de Montebello. A une époque où déjà il ne se considérait plus comme président du conseil, et avant que M. Keller eût fait son rapport à la diète, il s'en était exprimé vis-à-vis de M. Tschann, ministre de la Confédération en France, avec la plus grande force. Il lui avait dit que tout cela n'était à ses yeux qu'une perfide machination, une vengeance des partis contre M. de Montebello, une explosion de haines impuissantes et insensées, et que, si la chose allait plus loin, la France, quel que fût son gouvernement, serait obligée de demander une réparation éclatante.

On sait que les conclusions du rapport de M. Keller furent adoptées par la diète; mais il n'y eut pas d'exécution. Aussitôt que l'adhésion de Fribourg et de Saint-Gall eut rendu obligatoire pour le directoire fédéral la transmission des pièces au gouvernement français, qui ne les aurait pas reçues, le ministère renvoya en Suisse M. de Belleval, qui était venu à Paris rendre compte de toute l'affaire, avec une note, dont la remise fut faite le 27 septembre au vorort. C'était une demande de réparation, soutenue par les mesures que commandaient les circonstances et l'honneur outragé du pays. Cette note trahissait une main ferme et habile, qui n'avait pas voulu s'en remettre à d'autres du périlleux devoir de faire dignement parler la France. Elle a nécessité la convocation d'une diète extraordinaire, qui s'est réunie le 17 octobre (1).

Nous venons d'exposer loyalement et sans préventions les causes d'une crise déplorable, dont les véritables ennemis de la Suisse ont dû s'applaudir, mais qui touche à son dénouement, et qui déjà peut-être a reçu la solution également désirée par les deux peuples. La France, entraînée, malgré elle, dans une querelle inattendue, ne peut vouloir ni l'humiliation, ni la ruine de son ancienne alliée. Il ne s'agit pas d'une de ces réparations à la Louis XIV, qui ne sont plus dans nos mœurs, et qui d'ailleurs ne s'exigent que d'un ennemi. La France n'est pas et ne veut pas être l'ennemie de la Suisse; et c'est parce qu'elles peuvent, parce qu'elles doivent facilement s'entendre sans intermédiaire, que la France n'a invoqué, en cette occasion, la médiation de personne. C'est presque une querelle de famille, dont les étrangers ne se mêleraient que pour en profiter. Car il faut bien que la Suisse le sache: elle ne peut avoir d'amie désintéressée que la France, et elle aura toujours besoin d'un appui, d'une protection, que la France, une fois ce nuage dissipé, lui accordera comme par le passé, sans le faire acheter au prix que les autres y mettraient. Il a été plusieurs fois question de la médiation de l'Angleterre. Nous ignorons si elle a été sérieusement proposée. Mais en voyant les efforts que fait actuellement l'Angleterre pour pénétrer sur le continent et les inquiétudes que lui donne l'association des doua-

(1) Sur quarante-huit députés, on en compte dix-huit qui ne faisaient point partie de la diète précédente. Plusieurs cantons ont entièrement renouvelé leur députation.

nes allemandes, la Suisse devra comprendre qu'elle aurait certainement à payer, un jour, le service qu'on pourrait maintenant lui rendre (1).

D'ailleurs, nous le répétons, cette médiation est inutile ; elle ne serait pas même sans inconvéniens. Si la Confédération helvétique est disposée à revenir sur une résolution passionnée, contraire à ses intérêts et à ses anciennes affections, il faut que ses rapports avec la France soient rétablis sur le même pied qu'en 1834, et qu'il n'y ait pas seulement un rapprochement officiel, mais une réconciliation, mais un mutuel et complet oubli du passé. Ce n'est pas plus difficile entre pays alliés qu'entre amis séparés un instant par de funestes influences ; et le meilleur moyen d'arriver à cet heureux résultat, c'est de ne devoir une solution amicale qu'aux dispositions réciproques de confiance et d'attachement avec lesquelles on aura cherché à l'obtenir.

(1) Le docteur Bowring, qui est bien connu en France, et qui a déjà été chargé par son gouvernement de plusieurs missions commerciales, a fait l'année dernière un assez long séjour en Suisse. Son rapport sur le commerce de ce pays a été publié à Londres peu de temps avant la clôture de la session. Il est assez remarquable que ce soit le docteur Bowring qui, dans le parlement anglais, ait adressé des interpellations à lord Palmerston sur la note du 18 juillet.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 octobre 1836.

Le midi de l'Europe est en ce moment le théâtre politique qui appelle le plus l'attention. Le régime constitutionnel y est nouveau et s'enfante péniblement lui-même. Cette situation déjà laborieuse se complique encore des menées et des intérêts de l'Angleterre et de la France. L'Angleterre désirerait une contre-révolution en Portugal, c'est-à-dire le renversement de la constitution de 1820; mais elle y met beaucoup de prudence: elle attend et consulte les dispositions nationales qui ne se sont pas encore clairement exprimées. A Lisbonne, les affaires sont très confuses. La résurrection de la constitution de 1820 n'est qu'une imitation du mouvement qui, en Espagne, a proclamé la constitution de 1812. La dernière révolution portugaise a été faite, tant par un vieux parti qui voulait reparaître sur la scène politique, que par d'autres opposans qui se proposaient simplement un changement de ministère, et se sont trouvés, malgré eux, les auteurs d'une révolution qu'ils n'avaient ni prévue ni désirée. La constitution de don Pedro était plus nationale à Lisbonne que le statut royal à Madrid. Maintenant un mouvement contre la constitution de 1820, pour rendre au Portugal et à Dona Maria le régime fondé par son père, réussira-t-il? Personne ne le sait ni à Lisbonne ni à Londres. L'Angleterre peut le désirer, mais les instructions qu'elle donne à son amiral

sont pleines de prudence. L'amiral Paget ne doit seconder le mouvement contre-révolutionnaire que s'il paraît partir de la population entière. Le ministère anglais est surveillé de trop près par le parti radical et par O'Connell pour se livrer ouvertement à ses désirs de contre-révolution. Ce n'est pas au moment où les tories épient une occasion favorable pour le renverser et se saisir des affaires que le cabinet whig peut découvrir inconsidérément ses secrètes pensées. On attendra donc, et peut-être pas long-temps, des évènemens nouveaux et décisifs. Don Miguel a quitté Rome, et ses projets fixent l'attention des puissances et de la diplomatie : déjà, dans les Algarves, les bandes miguellistes sont réunies sous la conduite d'un chef entreprenant, de Remechido. Si la cause de Miguel remportait quelque grand avantage, si lui-même débarquait en Portugal, alors le *casus fœderis*, ferait à l'Angleterre une loi d'intervenir, et elle se hâterait de profiter d'une occasion qui lui permettrait de rétablir facilement la constitution de don Pedro.

Au surplus, l'Angleterre est certaine que le Portugal, quel que soit le régime qui l'attende, n'échappera pas à sa domination commerciale; et, pour elle, c'est l'essentiel. Les formes constitutionnelles n'ont, dans sa pensée, qu'une importance secondaire; seulement il y a une opinion publique, tant chez elle que sur le continent, qu'elle doit satisfaire, même pour ne pas donner l'éveil sur son égoïsme inaltérable. Il y aurait de la folie à méconnaître la grandeur morale du peuple anglais; mais il est dans ses instincts de voir et de chercher, avant tout, son intérêt de commerce et d'argent. Que peut lui rapporter tel mouvement révolutionnaire ou constitutionnel chez un peuple? Voilà pour lui la première question politique.

Nous le retrouvons encore en Espagne avec ses intrigues et ses manœuvres, pour faire la propagande de son commerce; l'Andalousie est inondée de marchandises anglaises. Les troubles civils de la Péninsule servent de laissez-passer aux produits britanniques.

L'Espagne, qui attire sur elle les yeux de l'Europe, est soumise à une difficile épreuve. Il faudra voir si les cortès nouvelles auront dans leur sein des hommes dignes de porter une situation et une responsabilité aussi grandes. Depuis vingt-quatre ans, l'Espagne rejette successivement hors de son sein les hommes politiques qu'elle produit; elle est privée aujourd'hui des lumières et de l'influence de ses plus grands talens parlementaires. Est-elle tellement féconde qu'elle ait encore à nous montrer une nouvelle génération de patriotes capables et purs? Là sera le jugement de la dernière révolution espagnole qui a arboré le drapeau de de la constitution de 1812. Toute révolution nécessaire produit des hommes qui ont la puissance de la servir et d'assurer son légitime triomphe. Si les nou-

ROYAL TIMBRE SEINE

velles cortès étaient composées d'hommes plus exaltés qu'habiles; si des exagérations déclamatoires et violentes prenaient la place d'un patriotisme clairvoyant et modéré dans son énergie, il y aurait à redouter pour l'Espagne une longue série de convulsions stériles et sanglantes. Au premier aspect, les cortès paraissent divisées en trois partis : les exaltés, qui ne veulent pas se contenter même de la constitution de 1812, ne la trouvant pas assez démocratique; les hommes qui portent au contraire à la constitution de 1812 un culte assez fanatique pour la vouloir sans modification, et sans la régence de la reine (la régence, aux termes de la constitution de 1812, devant être composée de trois ou cinq personnes); les constitutionnels modérés, qui veulent la constitution de 1812 modifiée, avec deux chambres et la régence de la reine. Le nouveau président des cortès, Becerra, était ministre de la justice dans la première administration de M. Mendizabal; à cette époque, il avait d'intimes liaisons avec Calatrava, qui figurait alors dans les rangs de l'opposition, et qui dut à cette amitié une grande influence et la connaissance du véritable terrain politique. Le ministère doit s'estimer heureux d'avoir porté à la présidence Becerra, qui pourra offrir à Calatrava et au cabinet dont celui-ci est le chef un appui éclairé, et en recevoir à son tour la même force qu'il lui prêta jadis.

Les choses ne marchent pas en Espagne aussi vite que le désirerait l'impatience publique. Les absolutistes de l'Europe voudraient voir l'entrée de don Carlos à Madrid, les pays constitutionnels sa défaite définitive; mais dans la Péninsule, les situations sont trop confuses, les forces respectives des partis trop balancées pour aboutir à un dénouement rapide et simple, comme dans une tragédie classique. D'ailleurs la France, en abandonnant l'Espagne à elle-même, n'a pas peu contribué à compliquer encore l'*imbroglio*. On a eu deux motifs pour cesser toute participation aux affaires espagnoles : le désir de plaire aux puissances du Nord, notamment à la Russie; puis la crainte de se trouver engagé plus avant qu'on ne voudrait, et d'entrer dans une situation qu'on ne pourrait plus ni limiter, ni maîtriser à son gré. L'avenir, et peut-être un avenir prochain, nous dira jusqu'à quel point les monarchies absolues seront reconnaissantes envers le gouvernement français pour son exacte neutralité, jusqu'à quel point cette conduite si débonnaire aura désarmé les mauvais vouloirs. Quant aux difficultés fort sérieuses que rencontrerait en Espagne une coopération ouverte de notre part, nous n'avons jamais songé à les nier; peut-être même peut-il se rencontrer telles circonstances qui la rendraient, dans un moment donné, inutile pour l'Espagne, ruineuse pour la France; mais nous disons que, dans le passé, on a manqué des occasions favorables, et que, dans l'avenir, on se retrouvera face à face avec des nécessités qui contraindront la France d'agir.

tout remarquer d'ailleurs dans la conduite du président du conseil, vis-à-vis l'Espagne, un désir sincère de manifester à la cause constitutionnelle toutes les dispositions bienveillantes que peut lui permettre le système de neutralité dont ses convictions l'ont décidé à accepter la responsabilité. Loin de favoriser les intrigues des carlistes, il les surveille et les poursuit avec une grande activité. Averti qu'un banquier fameux, qui déjà avait mis son nom et ses spéculations dans l'histoire et les affaires d'Espagne, était parti de Paris avec un million qu'il portait à don Carlos, M. Molé a envoyé par le télégraphe l'ordre de l'arrêter. C'est grace à sa fermeté et contre les intentions de M. Guizot, qu'ont été payés à la légion étrangère les 250,000 fr. qui avaient été destinés au corps de troupes rassemblées à Pau, et licenciées par suite de l'évènement de la Granja, et de l'arrivée du ministère du 6 septembre. M. Molé réclame aussi en ce moment auprès du ministère espagnol sur le non-paiement du semestre échu, et sur la différence peu loyale qu'on veut établir entre les créanciers extérieurs et les créanciers intérieurs. Trop d'intérêts français sont mêlés aux affaires espagnoles pour n'opposer à ce qui se passe de l'autre côté des Pyrénées qu'une impassible indifférence. La réunion des porteurs de bons espagnols, qui réclament l'exécution de la quadruple alliance, est un symptôme de l'obligation où se trouve la France de ne jamais perdre de vue l'Espagne. Rien n'est plus étrange que cette prétention d'une partie du cabinet de fermer les yeux sur des nécessités qui l'assiègent. *L'Espagne n'existe plus pour nous*, dit-on doctoralement rue de Grenelle. M. Molé est trop éclairé pour tomber dans un pareil contresens; il semble, au contraire, touché de plus en plus de l'importance de la question espagnole, et peut-être lui-même est-il destiné à rencontrer, dans le cours de son ministère, des circonstances où l'apathie érigée en système lui paraîtrait n'être plus possible.

Au surplus M. Molé a rencontré sur son chemin un diplomate dont jusqu'alors il n'avait pas soupçonné l'existence; ce n'est pas assez d'être entravé par M. Guizot, voici M. Nouguier, rédacteur en chef de *la Paix*, qui vient se jeter à la traverse des affaires suisses, tranchant du plénipotentiaire auprès des cantons, et promettant de tout arranger moyennant une reconnaissance mutuelle de torts réciproques. M. Molé ne s'est pas fait faute de désavouer en termes fort vifs le diplomate officieux qui déjà demandait des entrevues à M. Tschann, pour traiter avec lui de puissance à puissance; le président du conseil a exprimé très haut un mécontentement qui ne s'arrêtait peut-être pas à la personne de M. Nouguier. Cependant M. Guizot désavoua tout le premier le rédacteur de *la Paix;* la rue de Grenelle n'a qu'un cri aujourd'hui contre M. Nouguier. Le rédacteur de *la Paix* a manqué sa carrière, et malgré ses courses en Espagne, il ne sera jamais ambassadeur.

Et cependant tous ces ridicules commérages ont un effet fâcheux auprès de la diète. A l'étranger, on prend plus au sérieux ces petites intrigues dont nous rions ici. La majorité de la commission pourrait bien n'être pas favorable à la France, et quoique son organe, M. Monnard, ait un esprit aussi conciliateur qu'éclairé, néanmoins il ne pourra guère refuser une expression accentuée aux susceptibilités du patriotisme helvétique. On parle d'un contre-projet émanant de la minorité, qu'on aurait l'espérance de faire prévaloir. On dit aussi que l'Autriche et le roi de Sardaigne auraient offert leur médiation. C'est alors que les rapports naturels seraient étrangement troublés et pervertis. Se figure-t-on Vienne et Turin venant s'entremettre entre la France et les cantons, et prêchant hypocritement la paix à ces états, dont ils désirent et fomenteraient au besoin la mésintelligence? Au reste, M. Molé aurait refusé nettement la médiation offerte; déjà à ses yeux la médiation de l'Angleterre, dans l'affaire des créances américaines, fut chose fâcheuse: il ne veut mettre dans nos difficultés avec la Suisse, ni Londres, ni Vienne, ni Turin; la France en effet n'a besoin de personne pour terminer ses démêlés d'une façon convenable; elle s'entendra mieux avec son ancien allié sans intermédiaire. Puisse-t-on mettre, de part et d'autre, dans cette affaire de la franchise et de la rapidité, afin que d'autres peuples n'aient pas le temps de profiter de ces dissensions et de ces malentendus! Déjà on parle des intrigues et des menées des Anglais, qui veulent, comme en Andalousie, exploiter, au profit de leur commerce, les troubles intérieurs.

Les bruits diplomatiques sur les mariages et les alliances projetées se sont un peu ralentis : la *Gazette de Mecklenbourg* annonçait, il y a quelques jours, qu'il n'y avait rien de fondé dans ce qu'on avait publié sur le mariage du duc d'Orléans avec la princesse Hélène de Mecklenbourg-Schwerin. On ne sait trop ce que signifie ce démenti. Quoi qu'il en soit, la princesse a vingt-deux ans et une beauté remarquable. Le vieux duc, son grand-père, est comme un représentant de l'antique et féodale Allemagne que le temps semble avoir oublié; il règne depuis 1785, et compte quatre-vingts ans. Jaloux de son indépendance, il rejette fièrement le patronage et les inspirations de la Prusse et de la Russie. Il porte dans sa vie la simplicité excentrique d'un vieux gentilhomme; il passe toute la saison d'été dans la petite ville de bains de Dobberan, située dans une vallée agreste sur la Baltique; on le voit manger à table d'hôte avec les baigneurs, sans autre suite qu'une excellente troupe de musiciens, qui, chaque soir, donne un concert tant au prince qu'à la société des bains. Le vieux duc a beaucoup d'enfans, surtout des enfans naturels; on dit qu'il en a peuplé ses états, et qu'il ne renonce pas encore, malgré son âge, à ce

moyen d'augmenter le nombre de ses sujets. Il a perdu son fils aîné, le père de la princesse Hélène, et c'est son petit-fils qui doit être son successeur. Le roi de Prusse, lui ayant fait visite il y a quelques années, fut presque scandalisé tant de sa politesse un peu altière que de la magnificence qu'il déploya; une armée de chambellans remplissait les salons de la cour grand-ducale; la suite du prince était plus nombreuse et plus riche que celle du roi même; *c'est un vieux fou*, dit en partant Frédéric-Guillaume. Si la princesse Hélène est aussi accomplie qu'on le dit, peu importe qu'elle ne soit pas née sur les degrés d'un trône impérial. La France n'a pas besoin d'une alliance de mariage soit avec l'Autriche, soit avec la Russie; au contraire, une pareille combinaison la gênerait plutôt dans son indépendance et son avenir.

On parle aussi du mariage de la princesse Marie avec le fils du duc de Saxe-Cobourg régnant; le duc est un des princes les plus riches de l'Europe; il possède en toute propriété la plus grande partie de ses états. C'est le frère du feld-maréchal autrichien, et du roi des Belges, dont le récent voyage à Paris n'est peut-être pas étranger à tous ces projets d'alliance.

Le roi de Naples devait aussi épouser la princesse Clémentine, qui paraît avoir été l'objet, durant son séjour parmi nous, de ses préférences marquées; néanmoins il ne se serait pas encore déterminé à faire des ouvertures et des propositions positives, et c'est à ce silence qu'il faudrait attribuer le peu d'empressement que les ducs d'Orléans et de Nemours ont mis à faire à leur royal parent les honneurs de Paris. Mais le roi de Naples ne manque pas, en ce moment, d'inquiétudes et d'affaires. Ce qui se passe en Espagne a toujours son retentissement dans le royaume des Deux-Siciles. La grandesse d'Espagne, si mêlée à toutes les vicissitudes de la révolution, qui est, à vrai dire, son ouvrage, a de nombreuses propriétés tant en Sicile que dans le royaume de Naples. Il y a là une connexité d'intérêts qui peut être féconde en évènemens.

Sur d'autres points, il y a peu de mouvement dans nos relations extérieures. On parle de la nomination de M. Serrurier à Bruxelles, à la place de M. de Latour-Maubourg. On sait que M. Serrurier n'a pas occupé de poste depuis son retour des États-Unis. M. Bois-le-Comte va remplacer à Lisbonne M. de Saint-Priest, qu'on trouve un peu brouillon, et qu'on met en disponibilité. M. le baron Rouen est chargé de représenter la France à Rio-Janeiro.

Dans l'Allemagne méridionale, à Heidelberg et à Stuttgard, on s'indigne d'un jugement que vient de rendre la faculté de droit de Tubingen contre des malheureux jeunes gens qu'elle a condamnés aux galères à perpétuité. Et ce sont des professeurs, des interprètes de la justice et

du droit, qui, sans entrailles et sans équité, flétrissent la vie entière de jeunes gens à peine sortis de l'enfance, et coupables d'une étourderie qui méritait uniquement une censure académique!

A l'intérieur tout est fort tranquille. C'est à tort que dans quelques départemens on a cru à une brusque dissolution de la chambre; ni le président du conseil, ni une volonté plus haute encore, ne songent à prendre ce parti. Le ministre de l'instruction publique désire seul la dissolution, et l'ordre est donné au ministère de l'intérieur de s'y préparer à tout évènement. En attendant, on dispose tout pour bien recevoir l'ennemi parlementaire.

En l'absence des chambres, une partie du ministère a cherché à se concilier la littérature; c'est dans cette intention qu'ont été créées les deux commissions chargées d'élucubrer deux projets de lois, tant sur la contrefaçon que sur la propriété littéraire. Il y a plus de faste que de portée dans ces mesures ministérielles. La question de la contrefaçon est toute diplomatique, et le ministre des affaires étrangères peut seul la mener à bien; elle reviendra nécessairement à M. Molé, malgré l'ambitieux empressement de M. Guizot. Quant à la propriété littéraire, la commission est-elle résolue d'aller au fond de la question? le peut-elle? le veut-elle? A-t-on songé qu'on ne pouvait résoudre les difficultés de la matière sans aborder le problème entier de la propriété même. Où sont dans la commission les jurisconsultes et les publicistes capables de se mesurer avec les difficultés du sujet? Si la commission accouche d'un projet de loi, ce qui est douteux, comment ce projet subira-t-il l'épreuve de la tribune, l'examen parlementaire des jurisconsultes de la chambre, de MM. Dufaure, Vivien, Odilon Barrot, Comte, Dupin? Au fond, M. Guizot se soucie peu du résultat; mais il aura séduit quelques amours-propres, et caressé la cupidité de quelques hommes qui demandent à leur plume, non plus l'honneur et l'indépendance, mais la fortune des anciens fermiers-généraux. On dit que M. de Rémusat est tellement dégoûté des intrigues et des convoitises dont il a le spectacle, qu'il a pris la résolution de ne plus se mêler des affaires secrètes de la presse; nous le lui avons prédit, il ne fera jamais complètement la besogne dont il s'est imprudemment chargé; il a pour cela trop d'honneur et de paresse.

Nous avons entendu des hommes politiques, tout en admirant la dernière harangue de M. Odilon Barrot, regretter que cet honorable orateur se soit borné à de brillantes généralités sans prendre position au sein même de la question du moment. Mais il ne faut pas oublier la différence qui sépare une harangue aux électeurs en dehors de la chambre, et un discours qui s'adresse à l'assemblée même. M. Odilon Barrot a reçu de son talent et de son caractère la mission de travailler à l'éducation

constitutionnelle de la France; il est, avec des formes un peu plus vives, ce qu'était M. Royer-Collard sous la restauration, professeur de liberté et de pratique constitutionnelles. A la chambre, M. Barrot ne se refusera à aucune habileté parlementaire, sa conduite précédente en fait foi, et ce n'est pas lui qui suscitera des obstacles à des alliances nécessaires. L'effet moral du discours de M. Barrot a pour témoignage les nombreuses attaques dont il a été l'objet, et les adhésions sympathiques que lui ont envoyées toutes les nuances de l'opposition.

— M. de La Mennais publie aujourd'hui sous ce titre : *Affaire de Rome*, l'histoire de ses démêlés avec le saint-siége. Cette importante publication fixe nettement la position de l'illustre auteur des *Paroles d'un croyant* vis-à-vis du Vatican et du Vatican vis-à-vis de l'Europe. Elle renferme, entre autres documens précieux, une lettre du cardinal Pacca qu'on peut regarder comme le catéchisme politique de la cour de Rome. M. de Lamennais a mêlé au récit des faits les impressions de son voyage en Italie et en Bavière, et il conclut par des considérations de la plus haute portée sur les destinées futures de la papauté. La prenant corps à corps et la plaçant face à face avec l'avenir, il cherche quel peut y être son rôle; et impérieusement entraîné par sa logique puissante, invincible, il n'en trouve aucun à lui assigner. C'est maintenant une querelle vidée entre Rome et lui; il n'aura plus à y revenir.

F. Buloz.

DE L'ESPAGNE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

DEUXIÈME PARTIE.[1]

Quand un souverain régnant par l'hérédité ou par la conquête, use, pour se maintenir, des plombs de Venise ou des cachots du Spielberg, on peut déplorer des rigueurs que l'humanité réprouve, sans contester qu'elles ne soient autorisées par le droit de la défense et de la guerre. Mais qu'un prince porté par l'insurrection au trône d'où venait de tomber son père, et dont la vie s'écoula loin du théâtre d'une résistance héroïque, sans qu'il ambitionnât jamais l'honneur de la partager, expose aux fers et au soleil des présides africains ceux dont le principal tort fut d'avoir subi l'empire d'irrésistibles circonstances, c'est là un de ces actes d'immoralité qui altèrent à leur source tous les sentimens d'un peuple et appellent pour l'avenir de redoutables expiations.

La Providence a fait subir à l'Espagne une épreuve que le pouvoir n'a nulle part traversée avec autant de danger : ce pays a passé, en moins d'un demi-siècle, des jours de honte où un vieux monarque livrait à son favori l'honneur de sa couche et celui de la nation, aux humiliantes alter-

(1) Voyez le numéro du 1er octobre.

natives de ce règne d'égoïsme et d'imprévoyance, qui fut toujours facile devant la force, inexorable devant la faiblesse; comme si le prince dont la royauté sortit d'une révolution de palais pour s'abîmer dans une autre, n'avait eu rien dans les veines ni du doux sang de saint Louis, ni du noble sang de Louis XIV.

Les engagemens de Valence devaient être d'autant plus sacrés pour Ferdinand qu'ils avaient été plus libres; mais ils ne pouvaient convenir au parti qui entendait effacer tout souvenir des six dernières années, et croyait que les idées se fusillent comme les hommes. Ces promesses semblaient respecter, en effet, le principe d'une réforme politique, en n'en repoussant que l'excès; et c'était ce principe même que prétendait atteindre la faction pour laquelle il n'était aucun enseignement ni dans la crise européenne, ni dans celle de l'Amérique.

Fidèle au passé comme à un culte, et, à l'exemple des dévots de l'Inde, honorant son idole en raison même de ses difformités, elle ne comprenait l'Espagne qu'avec les trésors du Mexique pour faire vivre la cour, les aumônes des couvens pour faire vivre le peuple, l'inquisition pour maintenir les esprits novateurs, les innombrables rouages du vieux gouvernement pour ralentir son action en lui rendant tout impossible. Merveilleuse organisation à laquelle, au commencement du siècle, l'influence française avait failli faire échapper le royaume, et que la réaction de 1814 permettait de rétablir dans sa pureté originelle. Point d'administration, point de finances, point de crédit, point de commerce, point ou peu d'agriculture; les galions, les *mayorasgos*, la *mesta*, l'inquisition et la contrebande, tel avait été le régime de l'Espagne, tel par conséquent il devait être.

Pour cela, deux choses seulement étaient à faire : d'abord reconquérir l'Amérique, sans les trésors de laquelle le système entier croulait par sa base, puis chasser de la Péninsule ou ensevelir dans les prisons tous les hommes qui, soit dans la législature, soit au dehors, avaient provoqué les derniers changemens, et dresser la potence sur la place de la *Cebada*, pour y accrocher quiconque oserait rappeler qu'une immense révolution politique avait été consommée.

Cela fait, les colonies ramenées à l'obéissance, l'Espagne délivrée de tous les *afrancescados*, *liberales*, constitutionnels, industriels, administrateurs et financiers, les choses devaient reprendre leur cours avec la plus grande régularité; et l'on verrait alors ce que peut l'énergie d'un gouvernement qui aborde de front les obstacles : raisonnement à l'usage de tous les fanatismes, qui aboutit à fonder l'ordre public sur le massacre ou la proscription de tous les gens qui ne sont pas de notre avis, et dont la stoïque Montagne avait fait aussi l'application.

Ce système fut suivi avec l'aveugle obstination que ce parti appelle de la

fermeté. En niant le mouvement, il se persuada que l'Espagne n'avait pas marché, quoique, pendant six ans, elle eût été soumise à l'action de la tribune et de la presse, et qu'une innombrable quantité d'hommes nouveaux se fussent élevés des rangs les plus infimes aux premières dignités de l'armée. On se prit donc à faire une aussi savante étude des abus pour les rétablir, qu'on aurait pu le faire pour les éviter.

Le bon sens et l'équité indiquaient la convenance d'une amnistie générale au sortir d'une époque pleine de troubles et d'incertitudes, durant laquelle il avait été plus difficile de connaître son devoir que de le faire. Mais la restauration, sanctionnant des proscriptions autorisées par la guerre et qui devenaient un crime après la paix, décréta l'exil en masse des dix mille Espagnols qui avaient jusqu'au dernier jour suivi la fortune de Joseph et de la France. Le séquestre fut apposé sur tous leurs biens, et ce ne fut qu'après plusieurs mortelles années de souffrances, que quelques parcelles en purent arriver sur le sol étranger où ils devaient mourir (1).

Mais afin de rendre les fortunes égales, et comme pour confondre toutes les notions de l'équité naturelle, ceux d'entre les Espagnols qui avaient opposé à l'invasion étrangère la résistance la plus énergique, subissaient en même temps des sévices plus rigoureux encore. Au moment où Ferdinand mettait le pied dans la capitale, il traduisait devant des commissions spéciales tous les membres des cortès ordinaires et extraordinaires, les ministres, les membres de la régence, et généralement tous les individus ayant coopéré à la rédaction de la constitution de 1812, ou qui s'en étaient montré les partisans (2): immenses tables de proscription où la cupidité inscrivit autant de noms que la vengeance.

Pendant plus de deux années, de longues listes apparurent pour remplir les cachots vidés par les condamnations aux présides, l'exil ou le confinement dans les monastères. Les hommes les plus considérables de l'Espagne par leurs lumières et leur importance politique payèrent de six années de bagne le crime d'avoir voulu sauver la patrie, sans un roi que sa fortune et son indifférence semblaient en avoir séparé pour jamais (3). Alors se produisit cette émulation entre toutes les folies et

(1) Décret du 16 mai 1816.

(2) Décret du 30 mai 1814.

(3) Le fragment qui nous a été laissé par M. de Martignac, de l'*Essai sur la révolution d'Espagne et l'intervention de* 1823, présente un tableau fidèle de cette époque. Malgré l'extrême réserve que son système politique et sa position personnelle imposent à l'auteur, l'ame de l'honnête homme déborde en cris éloquens au récit de ces proscriptions sauvages; et la situation de l'Espagne sous un régime où « l'imprudence le disputait à la cruauté, » a été rarement appréciée avec un tact politique plus sûr et une plus haute moralité. De

toutes les exigences qui distingue les réactions, dans quelque sens qu'elles s'opèrent. Non content de rendre aux couvens tous les biens dont les cortès avaient disposé (1), on ne tint plus compte des mesures antérieurement négociées avec la cour de Rome dans le double intérêt des finances de l'Espagne et de la discipline ecclésiastique. En même temps qu'une cédule royale rétablissait le Saint-Office, se fondant sur ce que « l'usurpation et les prétendues cortès avaient regardé la suppression de ce tribunal comme une mesure très efficace pour servir leurs projets pervers (2), » on rappelait les jésuites (3) en leur rendant les biens qui avaient appartenu à leur société dans le siècle précédent.

L'administration du royaume fut remise avec le plus grand soin dans la séculaire confusion que tant de ministres s'étaient appliqués à corriger. En place de l'heureuse division territoriale décrétée par les cortès, reparurent ces provinces régies par des capitaines-généraux, cumulant certaines attributions judiciaires avec la plénitude de l'autorité militaire et administrative. Enfin, au sommet de cette hiérarchie, on vit se relever, triomphant des révolutions et de l'expérience, ces conseils de Castille, des Indes, des Ordres, des Finances, de la Marine et de la Guerre; autorités indépendantes du ministère et presque du souverain lui-même, que leurs traditions rendaient hostiles à toute réforme entreprise dans l'intérêt du pouvoir ou des peuples, et qui firent si long-temps de la monarchie espagnole un despotisme tempéré par l'impuissance.

Inutile de descendre des faits eux-mêmes à leurs ignobles instigateurs, et des enseignemens de l'histoire aux mémoires des valets de chambre. Il est trop vrai que quelques prêtres intrigans des rangs les moins élevés de la hiérarchie sacerdotale, que des serviteurs attachés à la domesticité du monarque, formèrent autour de Ferdinand cette *camarilla* fameuse dont un ministre étranger devint l'ame, afin sans doute de trouver à dépenser dans les loisirs d'une cour de second ordre une activité d'esprit qui devait laisser à Madrid de si funestes souvenirs.

Ce qui suscite le plus de dégoût contre les gouvernemens asiatiques, c'est de voir des êtres auxquels n'appartient pas même le nom d'hommes, s'élever soudain aux premières charges de l'état pour prix de services sans nom rendus dans l'obscurité d'un sérail, et pourtant, durant six années, l'Europe dut contempler avec un sentiment analogue cette Pé-

telles doctrines sont froides et ternes au jour brûlant des révolutions; toutefois, dans la situation de l'Espagne, on serait heureux de pouvoir y recourir pour les terminer.

(1) Décret du 21 mai 1814.

(2) Décret du 14 juillet 1814.

(3) Décrets du 29 mai 1815 et du 6 juillet 1816.

ninsule, naguère si glorieuse, aujourd'hui si sombre et si abaissée, où se croisaient tant d'intrigues inhabiles, qui n'avaient souvent aucune signification politique; intrigues qui cependant faisaient et défaisaient les ministères, et dont les fils se nouaient loin de tous les regards, dans le secret des résidences royales.

Observons ici un nouvel exemple de cette puissance exercée par les idées contemporaines sur les gouvernemens dont l'unique préoccupation est de leur échapper.

L'ancien régime prétendait ressaisir l'Espagne; mais il n'y pouvait réussir qu'en retrouvant les mines du Nouveau-Monde, pour solder par leurs produits périodiques la paresse d'une administration aussi nombreuse qu'inutile, et en endormant le génie national par un monopole sans concurrence. Il fallait avoir raison des insurrections déjà victorieuses ou près de le devenir, à Vénézuéla, au Chili, au Pérou, à Buenos-Ayres, au Mexique, et combattre à la fois sur tous les points de cet immense continent. Morillo, épuisé par une guerre qui l'appelait tantôt au sommet d'inaccessibles cordillières, tantôt au fond de solitudes désolées, devait succomber infailliblement si la mère-patrie ne lui envoyait de prompts et puissans secours.

Or, pour combattre cette révolution qu'on appelait une révolte, et avec laquelle il n'eût pas alors été plus impossible au roi Ferdinand de transiger en Amérique qu'en Europe, on devait d'abord se procurer une armée, au risque de se livrer à la classe qui avait vu avec le plus de répugnance le rétablissement de l'ancien ordre de choses. Pour embarquer cette armée, il fallait une flotte qu'on n'avait ni le temps ni les moyens d'équiper, et qu'on fut réduit à marchander à la Russie; il fallait enfin des ressources présentes pour ressaisir ces trésors, base problématique de l'édifice si témérairement relevé; et pour avoir de l'argent, force était de s'adresser au crédit, de donner, avec des garanties pour la dette publique, quelques gages d'une bonne administration.

Cette nécessité fut si pressante, que l'antipathie entretenue contre les innovations et les novateurs dut parfois plier devant elle. L'on transigea de mauvaise grace, mais l'on transigea; ce fut ainsi que les Éguia, les Lozano de Torres, ces immobiles champions des coutumes paternelles, reçurent à côté d'eux, dans le conseil ministériel, don Martin Garay, surnommé le Necker de l'Espagne, et quelques hommes de la même école.

Ce ministre devait assurer des services pour lesquels il était sans aucune ressource, et en même temps faire honneur à une énorme dette publique à laquelle on venait d'enlever ses gages. La partie la plus pesante se composait de ces valès royaux auxquels les cortès avaient rendu

quelque crédit en affectant les biens de l'inquisition à leur remboursement (1). Cette hypothèque détruite, il en fallait nécessairement une autre; et où la chercher, dans la pénurie de l'Espagne, ailleurs que dans les biens de main-morte? Malgré de vives résistances, une négociation dut s'engager dans ce sens avec la cour de Rome, qui, sans accorder tout ce que réclamait le ministre, le mit cependant en mesure de préparer un plan de finances (2). Les valès avaient d'abord été réduits au tiers de leur valeur nominale : une cédule royale du 3 avril 1818 ordonna que les non consolidés seraient admis à remplacer les autres par degré d'extinction et au moyen d'un tirage au sort. Enfin, une disposition générale opéra cette même année la classification de la dette en deux parties, l'une portant intérêt à quatre pour cent, l'autre étant considérée comme créance reconnue, mais sans intérêt.

On connaît le mot : *J'aimerais mieux vous devoir toute ma vie que de nier ma dette un seul instant.* Cela s'appelait en 1818 comme en 1834 équilibrer un budget. On voit que ces traditions sont de vieille date en Espagne, et qu'elles appartiennent à tous les gouvernemens qui s'y sont succédé.

Mais ces expédiens ne suffisaient pas, et M. de Garay avait compté sur des ressources que la cessation complète du commerce et l'état désastreux de l'agriculture rendirent de jour en jour plus illusoires. Les évènemens de l'Amérique réclamaient, d'ailleurs, des mesures auxquelles, dans ses plus beaux jours, l'Espagne aurait eu peine à faire face. Garay essaya donc, mais sans succès, de reprendre en sous-œuvre quelques plans des deux législatures, comme l'établissement et l'égale répartition de l'impôt direct, la suppression des immunités financières des provinces et des corporations, l'ouverture de quelques ports francs, et la modification des anciens tarifs : toutes ces tentatives furent vaines.

Rien ne semblait pouvoir désormais relever ni le crédit, ni l'industrie

(1) Déjà, en 1814, une immense dette étrangère pesait sur l'Espagne, et la bonne foi fut loin de présider à sa liquidation. La Hollande avait fait, en 1807, au ministère de Godoy un prêt de 72,000,000 qu'on hésita long-temps à reconnaître. Les réclamations françaises, dont le réglement dut s'opérer en vertu de la convention du 25 avril 1818, suscitèrent mille difficultés entre les deux cabinets. Enfin, le gouvernement espagnol ne sut rien trouver de mieux, pour diminuer la masse de ses engagemens, que de déclarer déchus de leurs droits à une liquidation, tous les porteurs de titres par possession ancienne ou par acquisition qui les auraient présentés à l'*intrus*, et en auraient obtenu la liquidation en reconnaissance ou inscription sur les livres de ce gouvernement.

(2) Bulle du 26 juin 1818, qui permet d'appliquer, pendant deux ans, les revenus et produits des prébendes ou autres bénéfices ecclésiastiques de nomination royale qui viendraient à vaquer, à l'extinction de la dette publique, ordonne la vacance des bénéfices de libre collation pendant six années, et l'application de leurs revenus et du produit des annates à la même destination.

de l'Espagne, bloquée de Cadix à la Corogne par les corsaires des insurgés, compromise avec les États-Unis pour les Florides, et contrainte d'acheter cher l'apparente neutralité de l'Angleterre dans la lutte contre ses colonies. La stagnation des affaires, la misère du peuple, et ce manque absolu de confiance qui engendre et annonce les révolutions, conduisirent enfin ce triste gouvernement à ce point de détresse, que le roi d'Espagne et des Indes, ayant besoin d'une somme de quinze millions de francs pour le départ de la grande expédition d'Amérique, ne put l'obtenir du crédit, malgré le taux de l'intérêt fixé à huit pour cent et l'hypothèque donnée sur les fonds de la guerre, et qu'il dut la faire recouvrer comme emprunt forcé sur ses sujets et les négocians étrangers fixés dans ses états (1)!

Chaque jour des révolutions ministérielles venaient attester des embarras nouveaux et les influences de bas étage qui les aggravaient encore. Don Martin Garay, don Joseph Léon de Pizarro, don Joseph Figueroa, étaient tombés du pouvoir au moment où ils se croyaient le plus nécessaires au monarque et le plus assurés de sa faveur. Un ordre d'exil les enleva au milieu de la nuit à la capitale et à leur famille; mais ceux d'entre leurs collègues qu'on accusa de les avoir supplantés, furent sacrifiés à leur tour, comme pour prouver qu'on était aussi incapable de suite dans un sens que dans un autre. Alors la plupart des portefeuilles ne furent plus tenus que par *intérim*, et les changemens devinrent si fréquens, qu'on dut renoncer à chercher une signification politique à des oscillations quotidiennes, fruits de la méfiance et du caprice.

Que dans l'empire ottoman, où le dogme religieux immobilise l'esprit humain et où les existences privées végètent à part de la puissance publique, le novateur Mahmoud, allant à l'encontre de la mission qu'il reçut de ses pères et du prophète, rencontre des résistances obstinées, rien de plus simple. Qu'au sein d'une nation chrétienne incessamment travaillée par l'esprit de vie, qu'en un pays où les imaginations si longtemps enflammées n'agissent plus que sur elles-mêmes, un système où la bêtise et l'intrigue se combinent pour se compromettre l'une par l'autre, soulève des résistances journalières, que ces résistances rencontrent des sympathies dans les masses qui, encourageant naguère le monarque à ressaisir le pouvoir absolu, sont déjà prêtes à lui demander compte des malheurs d'une patrie qu'elles s'imaginaient lui avoir confiée si grande, rien de plus logique et qui ait moins droit de surprendre.

Dès que la restauration espagnole se fut affichée comme une réaction, tous les esprits prévoyans durent comprendre qu'un gouvernement qui n'avait su lier son existence à aucun intérêt d'avenir, serait à la merci de

(1) Janvier 1819.

la soldatesque et des complots, le jour où le peuple rentrerait dans son indifférence, et où la misère lui créerait des besoins. Aussi Ferdinand était à peine établi dans son palais, que déjà l'insurrection frappait à sa porte. Mina avait tenté de soulever la Navarre; Porlier vit un moment les garnisons de la Corogne et du Ferrol répondre à sa voix si connue; Richard aiguisa son poignard au sein de Madrid, et la torture, aussi atroce que l'assassinat, reparut comme pour rejeter quelque pitié sur le coupable. Cependant Lacy organisait l'insurrection en Catalogne, et sa mort, long-temps différée, sembla moins une expiation qu'une froide vengeance. De son sang sortit Vidal, dont les angoisses furent moins longues que celles infligées plus tard par d'autres passions au malheureux qui fut son juge (1).

Une grande partie de l'armée appartenait à la conspiration, et le pouvoir ne voyait rien. Elle était dominée par les sociétés secrètes, auxquelles la perspective de passer en Amérique et d'y mourir fournissait un stimulant plus énergique encore que les opinions libérales. Le temps n'était plus où le génie castillan s'élançait avec confiance vers ces lointains rivages, et les répugnances de l'armée espagnole révélaient l'issue fatale avec plus de certitude encore que les victoires de Bolivar.

Plusieurs mois avant qu'éclatât le complot de l'île de Léon, la conspiration était flagrante au sein des troupes rassemblées au *camp de la Victoire*. La plupart des chefs y trempaient, et le comte de l'Abisbal, jouant dès-lors le rôle qu'il poursuivit depuis avec plus de bonheur que de loyauté, n'en dévoilait à la cour que juste ce qu'il fallait pour se mettre en règle avec elle.

Les révolutions politiques s'apprécient d'ordinaire par le trait saillant qui les domine; c'est ainsi que celle de 1820 est toujours envisagée en Europe comme une insurrection exclusivement militaire, impression qui passera probablement dans l'histoire, et qui pourtant n'est pas exacte. Cette révolution s'opéra selon la formule que Tacite a donnée, il y a dix-huit siècles, pour toutes celles qui réussissent. Ce qu'un petit nombre osa tenter fut approuvé par beaucoup et souffert par tous. Avant le complot de *Las Cabezas*, le gouvernement royal était menacé, ici par de mystérieuses intrigues dont une partie de l'administration était complice, ailleurs par des tentatives à main armée. Depuis près d'une année, des bandes nombreuses parcouraient l'Estramadure et la Manche, proclamant la constitution et en rétablissant les insignes; et s'il n'avait été pris et pendu un mois trop tôt, Melchior, resté un bandit de grande route, fût devenu peut-être un héros d'histoire (2).

(1) Le général Elio, étranglé à Valence en 1822, après une captivité de deux années.
(2) Melchior fut exécuté à Madrid le 5 février 1820.

Gardons-nous d'oublier, d'ailleurs, que si la tentative de Quiroga sur San Fernando et l'expédition téméraire de Riego en Andalousie n'avaient été secondées par des démonstrations populaires dans les principales villes du royaume, l'île de Léon eût été probablement le tombeau d'une insurrection dont rien ne semblait plus devoir faire espérer le succès. Le mouvement avait éclaté le 1er janvier, et au commencement de mars, la colonne de Riego était à peu près détruite par les combats et les fatigues. L'île de Léon elle-même ne paraissait pas pouvoir offrir une longue résistance aux efforts du général Freyre. La révolution était donc aux abois dans les lieux qui furent son berceau, lorsqu'éclatèrent les mouvemens de la Galice, de la Navarre, de l'Aragon, de Valence, et, en dernier lieu, celui de Cadix; mouvemens qui trouvèrent partout des proscrits pour les fomenter et les conduire: à la Corogne, Agar, ancien régent du royaume; à Saragosse, Garay, l'ancien ministre; ailleurs, des prisonniers qui passèrent en un jour des cachots aux conseils du monarque. Au moment même où le comte de l'Abisbal, jugeant que cette fois l'issue de la crise était infaillible, faisait proclamer la constitution par l'armée de la Manche, l'émeute de Madrid arrachait le matin au roi Ferdinand la promesse de convoquer les cortès du royaume, selon l'engagement dont il se souvenait alors pour la première fois, et le soir, la proclamation immédiate de l'acte de 1812, « d'après la volonté générale du peuple (1). » Au jour du danger, les conseils de la peur ne manquèrent pas plus que n'avaient jusqu'alors manqué ceux de la violence; ils venaient des mêmes hommes et furent également écoutés.

Cette sombre nuit du 7 mars, qui vit se relever une constitution dont tant de maux allaient suivre le rétablissement, après que tant de maux en avaient signalé la chute, rappelle aujourd'hui une autre nuit plus récente. Alors qu'on la croyait pour jamais ensevelie dans le long catalogue des expériences oubliées, elle a reparu de la même manière qu'en 1820, et la scène militaire de Saint-Ildephonse s'est aussi répétée au palais *das Necessidades*. Le Portugal, ce pâle satellite de l'Espagne, a suivi, dans sa dernière révolution, l'astre dont l'influence le domine, et auquel il tend à se réunir plus étroitement encore. A ce spectacle, les gouvernemens et les peuples se sont rejetés en arrière, et ont cru retrouver un instant leurs émotions d'une autre époque. Mais l'instinct public a bien vite compris que ces rapprochemens apparens cachaient de profondes dissidences, et que des événemens prétendus analogues avaient une portée et un caractère très différens.

Au mois de mars 1820, après les sermens de son roi, qu'elle crut sin-

(1) Proclamation du 7 mars 1820.

cères et qui d'abord le furent peut-être, l'Espagne s'associa, dans une unanime allégresse, à l'espoir d'un meilleur sort. Les écrivains les moins favorables à la révolution ne peuvent s'empêcher de reconnaître que tel fut le sentiment des premiers jours; ils n'attribuent le refroidissement de l'opinion et les irritations populaires qu'aux mesures subséquentes adoptées par les cortès. Mais, en août 1836, Madrid a vu les triomphateurs violer les domiciles, pour y chercher des victimes, avec autant d'ardeur qu'ils en mettaient, en 1820, à ouvrir les cachots pour les vider; Madrid a vu se partager avec une joie de cannibales les chairs palpitantes du seul homme qui sût y faire encore son devoir. Alors l'Espagne a tremblé sur elle-même, son enthousiasme a pris je ne sais quelle expression douloureuse et convulsive, et elle a tout laissé faire, parce qu'elle semble désormais incapable de rien empêcher.

Au dehors, grande a été la joie dans le parti qui, depuis trois ans, a les yeux fixés vers la Navarre, comme sur la sainte montagne d'où viendra le secours; grande aussi a été la douleur parmi les hommes qui osaient prédire à la Péninsule de meilleurs jours, en la voyant échapper pour la première fois à la tyrannie des partis exclusifs et des passions inexorables. Quelque illusion qu'une portion considérable de la presse, en France et en Angleterre, se soit complu à entretenir sur ce point, il semblait difficile de douter que l'exhumation du code de Cadix ne profitât pas à la fois à don Carlos et aux adeptes des sociétés anarchiques, et ne servît en définitive les intérêts du premier, parce que, sans être une garantie pour l'avenir de l'Espagne, il serait peut-être un refuge pour un jour de tempête.

Ce qui avait blessé à mort le dernier gouvernement, c'était un système de persécution inique contre les hommes, impuissant contre les idées. La restauration était tombée en s'associant à une réaction aristocratique et monacale, repoussée par la noblesse éclairée qu'on plaçait hors du droit commun sans aucun avantage, et dans laquelle les hommes de conscience et de lumière voyaient une épreuve terrible pour le dogme catholique, à l'immutabilité duquel on prétendait associer des formes transitoires et des institutions sans vie.

Si la force de tout gouvernement qui s'élève gît dans le principe dont la méconnaissance fit choir celui qui l'a précédé, l'expérience traçait aux cortès la seule voie qu'elles dussent suivre. La restauration française a succombé sous les intérêts bourgeois, devenus le point d'appui de la monarchie nouvelle. La restauration espagnole périssait par le manque de crédit au dehors, et, au dedans, par les désordres d'une administration qu'on s'était refusé à refondre, quoiqu'elle ne fonctionnât plus. Là était le mal, là devait porter le remède. En donnant ample

satisfaction à cet universel besoin des sociétés modernes, le gouvernement constitutionnel était fort, car il marchait dans le sens de son principe.

Modifier profondément la législation civile, rendre à la circulation des masses énormes de propriétés substituées, en corrigeant des lois qui ruinaient les familles aux mains desquelles elles maintenaient des immeubles sans nulle valeur; négocier avec Rome une réforme qui, sans toucher aux droits spirituels de l'église, donnerait au clergé une attitude nouvelle, et supprimerait graduellement ce qui, n'étant plus un objet d'édification, était devenu une pierre de scandale; refondre le système financier pour donner des gages à la confiance publique; soumettre les provinces au droit commun, en combinant un large système de libertés locales avec l'unité de l'administration; préparer l'émancipation intellectuelle du pays en réglant avec prudence la liberté de la presse; ne pas imiter enfin, dans ses précipitations et ses violences, un gouvernement qu'elles avaient perdu : telle était pour les cortès cette mission providentielle que tout pouvoir reçoit des circonstances qui l'ont fait naître.

La chute du régime de *camarilla*, l'adhésion de l'Espagne à une constitution qu'elle connaissait à peine, s'expliquent par cette vague espérance. Elle attendait cette liberté réglée par l'ordre, qui n'est un lieu commun de la langue politique que parce qu'elle est le vœu constant des nations. La Péninsule n'aspirait point à passer de l'atonie à la fièvre cérébrale; et en laissant tomber le gouvernement des valets de chambre, la démagogie de la *Puerta del Sol*, les discours incendiaires de la *Fontana d'Oro* et du club *Landaburu* étaient fort loin de sa pensée.

Ses représentans, nommés partout avec enthousiasme et avec ordre, selon le mode compliqué de 1812, portèrent, pour la plupart, à Madrid des convictions analogues. Si des théories absolues étaient restées dans bien des têtes, si de longs ressentimens avaient fait couver la vengeance au fond de bien des ames, il est des instans solennels où tout semble s'oublier, parce qu'on est à son insu dominé par une vue plus générale et plus haute. Mais que celle-ci vienne à s'éclipser devant un obstacle qui surgit ou une méfiance qu'on fait naître; que l'opinion publique, constante au fond dans ses vœux, mais incertaine dans sa marche, faiblisse un jour devant les partis, dont l'unique étude est de la contraindre au silence, alors les passions individuelles reprennent leur cours, et les assemblées, où la majorité a commencé par être saine, deviennent des conventions; alors on va vite du 10 août au 21 janvier, du 21 janvier au 31 mai.

Telle eût été, on peut le croire, l'issue du mouvement parlementaire en Espagne, quoiqu'il eût commencé par donner la majorité aux Martinez de la Rosa et aux Toreno, noms honorables, qui, malgré quelques fautes,

expriment depuis si long-temps, dans la disgrace comme au pouvoir, les vœux réels et les besoins constans de leur patrie. La seconde législature, où, dans le principe, ces opinions dominaient encore, s'effaça bientôt devant un autre pouvoir. Le sang coula sous le marteau; le peuple rendit des arrêts, et le garrot fut à ses ordres; d'affreux engagemens firent pactiser les partis avec le génie du mal et de la mort; et, vers la fin de 1822, la nation tout entière paraissait engagée ou dans les sociétés secrètes ou dans les bandes de la foi.

L'Espagne de 1820, qui avait laissé choir le pouvoir absolu et salué le régime constitutionnel comme l'ère d'une pacifique réforme, cette Espagne-là semblait rentrée à cent pieds sous terre. Ainsi, après la nuit de la Granja, l'Espagne de 1834 a fait silence; et en la voyant aujourd'hui menacée par don Carlos et par l'anarchie, bon nombre d'écrivains se frottent les mains, disant: Vous voyez qu'il n'y a pas d'opinion modérée dans la Péninsule! Mais un Chinois qui eût vu la France à la fin de 93 n'eût pas manqué d'écrire aussi à ses correspondans de Pékin, que dans la grande monarchie de l'Occident il n'y avait que des septembriseurs et des Vendéens, l'émigration ou la Montagne. Il n'eût pas eu assez de discernement, le Chinois, pour deviner que la France de 89 vivait pourtant sous la tempête, comme vit aujourd'hui l'Espagne de 1834, comme en 1822 vivait l'Espagne de 1820.

Dans quelles circonstances, selon quel mode et d'après quelles lois les majorités s'effacent-elles devant les minorités? Grave problème que la suite des événemens va nous permettre d'éclairer.

Les premiers travaux des cortès indiquèrent qu'elles comprenaient leur mission. L'état des finances, de l'armée, de la marine, donna lieu à des discussions lumineuses. Une loi importante sur les majorats fut votée dans un esprit de sagesse; ils furent replacés dans la classe des biens libres, et leurs propriétaires purent en disposer sous certaines réserves et conditions équitables (1). Le ministère, choisi par le roi entre les disgraciés de la camarilla et les détenus des présides (2), parut d'abord généreux, car il n'étala pas avec un trop cruel orgueil l'empreinte de ses fers. La résignation de la couronne et la modération de l'assemblée auraient sans doute rendu l'harmonie possible, si les résistances des vaincus n'avaient fait concevoir des espérances à l'une, si les exigences des vainqueurs n'avaient également servi de stimulant à l'autre.

Le principal embarras pour les pouvoirs sortis d'une révolution est de

(1) Loi du 12 octobre 1820.

(2) Les membres les plus importans de ce cabinet étaient les frères Argüelles et Garcia Herreros.

contenir ceux qui l'ont faite. Octave dotait en fonds de terre les vétérans de César; Napoléon eut aussi sa Légion-d'Honneur et ses dotations à l'étranger, ressources impuissantes si l'empire eût traversé la dangereuse épreuve de la paix. Les gouvernemens de tribune sont, à cet égard, dans la même situation que les gouvernemens d'épée, et l'Espagne ne pouvait tarder à l'éprouver. Quoique l'armée de l'île de Léon eût presque toujours été vaincue, ce lieu devint le Capitole de la liberté reconquise, et quelques régimens se constituèrent puissance politique. Leurs chefs, après un refus enregistré dans les journaux, acceptèrent sans difficulté des grades et même des récompenses pécuniaires, le désintéressement devant céder au patriotisme.

Cependant les cortès sentirent qu'elles n'étaient point libres tant qu'un autre pouvoir dominerait le leur. Bientôt Riego vint à Madrid les insulter de sa présence, et recueillir des applaudissemens qui s'adressaient moins à l'auteur d'une révolution consommée qu'au factieux disposé à en tenter une autre. Mais il n'était pas temps. Cette fois, le congrès et le gouvernement s'entendirent, et le chef des hommes de 1820, devenus les adversaires des hommes de 1812, passa du triomphe à l'exil, en attendant son heure, qui devait promptement sonner (1).

Des conspirations avaient été découvertes dans quelques villes contre le régime nouveau. A Saragosse, plusieurs membres influens du clergé parurent avoir pris part à ces complots; en Galice, quelques centaines d'anciens *guerilleros*, de déserteurs et de paysans, coururent les campagnes en organisant une *junte apostolique* qui se cachait dans les bois, mais dont les clubs de Madrid tiraient un merveilleux parti. Les cortès, au lieu d'essayer d'une fermeté calme, demandèrent de la force aux passions qu'elles avaient mortellement offensées; et pour les ramener, l'assemblée affecta des alarmes qu'elle n'éprouvait pas encore.

La discussion de la loi régulatrice des ordres religieux dut se ressentir de cette nouvelle disposition des esprits. L'on prétendit faire seul, et en un jour, l'œuvre des années, imprimant ainsi une couleur de violence et de sacrilége à des mesures dont la prudence de Rome aurait compris la nécessité de sanctionner le plus grand nombre. En supprimant immédiatement la plus grande partie des congrégations religieuses, et en mettant leurs biens en vente, on se créait des difficultés de plus d'un genre. Si,

(1) Après sa première apparition à Madrid, le général Riego, destitué de la capitainerie-générale de la Galice, qui lui avait été conférée après la révolution, reçut ordre de se rendre en exil à Oviedo, sa patrie. Il y resta jusqu'à sa nomination à la capitainerie-générale d'Aragon. Dans un nouveau jour de courage, le gouvernement le révoqua plus tard de ce poste important; mais alors Riego, chef des exaltés, était plus puissant que le ministère et le roi, les cortès et la constitution.

dans la Galice, cette mesure excita l'indignation des peuples et grossit les bandes de la foi, en Catalogne et à Valence les troupes durent veiller nuit et jour à la porte des monastères pour les préserver du pillage et du massacre. C'était ainsi que ces rigueurs soulevaient une opposition moins dangereuse encore par elle-même que par tous les mauvais sentimens auxquels elles donnaient du ressort.

La conscience du roi alarmée avait hésité à sanctionner ce décret; et dans la solitude de l'Escurial, où il était allé chercher du repos et peut-être du courage, il fut trop facile aux anciens conseillers et aux dangereuses espérances de retrouver le chemin de son oreille et de son cœur. On exagéra les forces dont disposait la contre-révolution; on l'offrit à sa religion comme nécessaire, à son esprit comme imminente. Un ordre étrange, adressé directement par lui au commandant militaire de Madrid, contrairement aux formes constitutionnelles, parut un indice flagrant de contre-révolution, quoiqu'il ne fût probablement qu'une tentative maladroite. La fermentation devint alors terrible, et le ministère, loin de la contenir, ne craignit pas de l'attiser en secret de tous ses moyens, dans le double but d'effrayer le monarque et de préparer, par une lâcheté, sa réconciliation avec les hommes qu'il s'était jusqu'alors efforcé de contenir.

Ferdinand vit enfin le danger provoqué par son imprudence; il le vit dans toute son étendue, sans qu'aucune voie fût ouverte pour lui échapper. Alors, pour sauver sa tête, il mit sa couronne au service de la révolution triomphante, et revint de l'Escurial à Madrid pour régner comme Louis XVI au retour de Varennes.

Il se sépara de ses amis, des officiers de sa maison, de son majordome, de son confesseur, signant avec autant d'empressement des ordres d'exil pour tous, que des ordonnances destinées à élever les coryphées du parti exalté aux plus hautes fonctions civiles et militaires. Le commandement des principales provinces échut aux officiers de l'île de Léon, et Riego partit pour Saragosse en protégeant le gouvernement de sa clémence et de son nom. La révolution espagnole semblait aussi tendre à se faire homme, et elle choisissait à sa taille, comme la révolution française en choisissant Napoléon.

Ferdinand dévora trois mois, sans mot dire, des insultes qu'il lisait dans tous les yeux lorsqu'il ne les entendait pas sortir de toutes les bouches. Ses ministres, se tenant autour de lui comme des ennemis personnels, lui firent alors payer cher la trêve qu'ils avaient mise d'abord à leur vengeance, et leurs coups, en atteignant l'homme, démolirent ce qui restait de la monarchie. Ce supplice, qui commençait à chaque promenade pour se renouveler à chaque conseil, devint tellement intolérable, qu'il osa ten-

ter de s'y soustraire sans calculer les conséquences d'une telle démarche. Ainsi, après avoir recouvré le précaire exercice de son autorité constitutionnelle, Louis XVI s'était donné une dernière satisfaction royale en renvoyant le ministère Roland, se séparant de la Gironde au risque de hâter le triomphe des jacobins : brusque résolution qui détermina la crise du 20 juin, ce prologue du 10 août. La résolution de Ferdinand le compromit moins, parce qu'il attendit moins long-temps à la prendre.

Au 1er mars 1821, à l'ouverture de la seconde session des cortès, le monarque, assis sur son trône, jouait la parade obligée. Il débitait le discours dont ses ministres venaient de lui remettre la minute. Cependant le manuscrit était achevé, et le roi parlait encore ; il parlait, et un long murmure d'étonnement circulait dans l'auditoire, et les ministres, pâles de colère, entendaient le prince les accuser de n'avoir pas protégé contre les outrages des factions la royauté et la constitution dont elle était partie intégrante.

Offenser en face des hommes pour lesquels leur injure allait devenir un gage de réconciliation et de popularité, était un acte plus téméraire que courageux. La majorité des cortès se sentit frappée dans ses chefs de 1812, et l'on vit se fractionner un parti qu'il était important de maintenir compacte contre la faction militaire des démagogues de 1820. Les clubs conférèrent une prompte adoption aux ministres qu'ils attaquaient naguère avec violence, et ceux-ci acceptèrent ce rôle d'amnistiés auquel les partis attachent des obligations si honteuses. Le congrès, semblant calquer sa délibération sur celle de l'assemblée législative, après le renvoi du ministère girondin, déclara que le cabinet congédié emportait la confiance de la nation, et se refusa à désigner d'autres hommes à la couronne, ainsi qu'elle le réclamait en gage de ses dispositions.

Du sein de cette crise long-temps prolongée, sortit cependant ce second ministère constitutionnel dont le souvenir est un titre d'honneur pour l'Espagne et pour ses membres (1). La plupart d'entre eux acceptèrent le pouvoir comme une charge, sans en avoir fait jusqu'alors le but de leur

(1) Il fut d'abord composé de don Eusebio Bardaxi, don Ramon Feliu, don Vicente Cano Manuel, don Antonio Barata, don Francisco de Paula Escudero et du général Moreno y Daoïx. Plus tard, à la suite des évènemens d'Andalousie et de la formation des juntes insurrectionnelles, le roi dut accepter la démission de plusieurs ministres dont les portefeuilles furent tenus provisoirement. Sitôt que la fin de la législature le lui permit, il appela au conseil Martinez de la Rosa, Gareli, Moscoso et Bodeja, dont la majorité avait souvent suivi les directions calmes et honorables. Néanmoins, malgré divers remaniemens de personnes, le système continua sans interruption, et l'on doit faire remonter au 1er mars 1821 l'établissement du ministère de résistance en Espagne. Ce cabinet ne succomba qu'à la fatale crise du 7 juillet, après seize mois d'une existence orageuse.

ambition; tous le quittèrent les mains pures, sans qu'à leurs noms s'attachât aucun de ces soupçons infamans qui n'avaient pas épargné certains hommes, assez habiles pour mettre leur réputation privée à couvert sous la facile protection des passions révolutionnaires. Il est aisé d'expliquer comment le système dont ce cabinet fut l'expression persévérante et courageuse succomba devant la gravité des obstacles, sans trouver dans sa chute l'occasion d'accuser la nation espagnole et de douter de ses vœux.

La chute du ministère Argüelles et Garcia Herreros avait donné aux exaltés, dans le sein des cortès, une majorité accidentelle et flottante, et les députés américains, récemment entrés dans l'assemblée (1), venaient en aide en toute occasion au parti *commumero*. C'était, en effet, le plus sûr moyen de désorganiser l'Espagne et de la rendre impuissante contre ses anciennes colonies. L'*ayuntamiento* de Madrid, fidèle aux traditions de la trop fameuse commune de Paris, faisait à l'influence du congrès une concurrence redoutable. Les sociétés secrètes enlaçaient la représentation nationale et l'administration tout entière; leurs membres dépensaient en vociférations quotidiennes une énergie qu'ils se gardaient d'aller employer en Catalogne ou en Navarre, et qui, après avoir déterminé l'invasion française, ne sut pas lui résister un jour. On désignait des victimes et aux marteaux de la populace, rouges encore de la cervelle de Vinuesa, et aux poignards dont quarante mille sectaires tenaient le manche, pendant qu'une invisible main en dirigeait la lame. On sait, en effet, que les affiliés des *Tours* et des *Châteaux* juraient de mettre à mort quiconque aurait été déclaré traître, « vouant leur gorge au couteau, leurs restes au feu et leurs cendres au vent, s'ils manquaient à ce serment sacré. »

Au milieu de ce dévergondage d'imagination et de paroles, la résistance absolutiste s'organisait sur presque tous les points, moins compacte qu'aujourd'hui dans les quatre provinces, mais bien plus universelle. La Galice, la Navarre, la Catalogne, les Andalousies et les deux Castilles étaient sillonnées de bandes dont les succès momentanés ranimaient de vieilles illusions au cœur du roi et d'anarchiques colères au sein des clubs. La défaite sans combat des Napolitains avait jeté dans les cafés des grandes villes une masse d'hommes qui ne pouvaient faire pardonner leur lâcheté que par leur violence; l'Aragon était le foyer d'une conspiration républicaine, ourdie en même temps contre la France et contre l'Espagne, et Riego passait pour la connaître, sinon pour en être le complice. Les rapports diplomatiques devenaient chaque jour

(1) Environ cinquante députés américains, la plupart du Mexique, assistèrent à la seconde session des cortès.

plus difficiles, car si, à Paris comme à Madrid, les gouvernemens désiraient encore la paix, deux partis opposés désiraient ardemment la guerre, la guerre nécessaire à l'un pour saisir le pouvoir, à l'autre pour le reprendre. Enfin, pour faire face aux dangers du moment et à ceux de l'avenir, le ministère s'appuyait sur un roi, dont le cœur était aussi incapable de reconnaissance que la volonté de décision, et qui, aux premiers succès éclatans des hommes de la foi ou des clubistes, l'eût livré avec bonheur aux uns, et sans nulle résistance aux autres.

Placé dans cette terrible alternative, le cabinet eut d'abord à lutter contre une manœuvre dont les hommes de 1835 n'ont su se montrer que les plagiaires, car, dans la Péninsule, la série de tous les désordres semble depuis long-temps parcourue, et les vieux partis peuvent lire leurs destinées dans leur histoire. On vit alors s'organiser contre le pouvoir ces juntes locales d'insurrection, devenues aujourd'hui comme un rouage habituel du gouvernement de l'Espagne.

Un commandant militaire et un chef politique venaient d'être désignés pour Cadix et pour Séville. Ces choix donnaient des garanties incontestées à l'opinion libérale; mais ils étaient contresignés par des ministres « qui n'avaient pas la confiance de la nation. » Dès-lors rien de plus héroïque qu'une résistance à coups de fusil, dont le pacte fut signé *inter pocula* dans tous les cafés de l'Andalousie. On fit serment, peut-être sur la pierre de la constitution, de « mourir plutôt que de se soumettre à une oppression aussi atroce. » Les autorités révoquées, ayant elles-mêmes fermé les portes à leurs successeurs, furent déclarées pour ce fait des modèles de patriotisme; et dès cette époque, le lien social était si relâché, que la résistance ne s'organisa nulle part contre une aussi insolente tentative. Carthagène, Murcie, Valence, la plupart des cités méridionales, envoyèrent des députés à Cadix pour préparer une organisation et des moyens de défense. Barcelonne même, passant des horreurs de la contagion à celles de l'anarchie, s'insurgea contre son capitaine-général; soldats et citoyens, aux sons de l'hymne de Riégo, signèrent une pétition pour exiger le renvoi d'un ministère, dernière garantie de l'Espagne contre l'étranger et contre elle-même. Alors une junte d'insurgés déclara les provinces confédérées dégagées de tout lien envers le gouvernement central, tant qu'il n'aurait pas été fait droit aux justes plaintes des peuples par le renvoi d'un ministère odieux (1). A cette condition principale venaient s'en joindre quelques autres, comme destitution et incarcération des suspects, prompt jugement des coupables, immédiate exécution des condamnés : bagatelles qui sont les épingles ordinaires de tous les marchés proposés

(1) Déclaration de la junte de Cadix du 17 décembre 1821.

par les factions aux pouvoirs avilis. Tel fut le premier essai de ce fédéralisme démagogique auquel on a semblé demander quelques chances de vie pour l'Espagne, et qui, s'il devait triompher encore, serait le manifeste indice d'une décomposition sans espoir. On put voir à cette époque combien les populations restaient étrangères à ces ligues que ne cimentent ni intérêts, ni croyances, ni souvenirs, et qui ne constatent que l'impassibilité des gens de bien entre un gouvernement impuissant et des passions dévastatrices.

Cependant à ces nouvelles les cortès s'émurent. Il fallut bien délibérer quand le ministère les en somma au nom de cette constitution dont elles se disaient idolâtres, et lorsqu'elles se virent menacées par un torrent qui bientôt les emporterait elles-mêmes. Des commissaires furent nommés, dont on espéra d'abord des conclusions énergiques. Elles ne firent pas faute, en effet, car la commission ne proposa rien moins que la mise en jugement, sous prévention du crime de haute trahison, de tous les signataires des manifestes, membres des juntes, commandans de la force armée, et en première ligne des autorités constituées qui avaient osé méconnaître les ordres du gouvernement et s'étaient placées en rébellion ouverte contre lui (1). Mais on sut se ménager un moyen de faire agréer aux factieux le défi qu'on semblait leur jeter, et ni la peur, ni la haine ne perdirent rien à cette fermeté de parade. Au lieu de se précipiter soi-même dans le gouffre pour le fermer, on pensa qu'il était plus habile d'y jeter ses adversaires, et que cette immolation pourrait rapprocher les cœurs.

Il est dans toutes les assemblées délibérantes une fraction pour qui les inimitiés personnelles passent avant les obligations politiques, et qui songe moins au salut du pays qu'aux mains chargées de le sauver; parti inflexible dans les principes et souple dans la conduite, moins occupé de flétrir le crime que de lui chercher des motifs, et qui a besoin d'une excuse pour faire son devoir, comme d'autres pourraient en avoir besoin pour y manquer. Calatrava fut l'organe de ces hommes qui, sur le point de rentrer dans leur cité (la session touchait à son terme et les cortès n'étaient pas rééligibles), désiraient à la fois, et prévenir la guerre civile, et ne pas faire de leur poitrine désarmée le but de tous les poignards. En des termes aussi énergiques qu'auraient pu le désirer les ministres eux-mêmes, il réclama pour le pouvoir exécutif tous les moyens nécessaires pour comprimer les juntes; puis, dans une seconde partie de son travail, destinée à faire pardonner la première, il conclut à déclarer que le ministère devait s'imputer la responsabilité de tous les

(1) Rapport de Calatrava du 23 décembre.

maux qui pesaient sur la nation, sa conduite et sa mollesse ayant pu légitimement alarmer bien de patriotiques consciences. Il proposait donc de reconnaître qu'il avait *perdu sa force morale*.

L'adoption de cette étrange formule n'engagea pas cependant l'assemblée, comme on devait s'y attendre, dans une lutte systématique contre le cabinet. Croyant par là s'être mise en règle avec les clubs, elle s'efforçait de ne pas trop entraver les mesures nécessaires à son propre salut, mesures dont elle laissait à d'autres la dangereuse responsabilité. Las de ces tribulations, que des élections faites sous l'influence du parti militaire devaient bientôt aggraver encore, plusieurs des ministres cédèrent à l'orage; mais le même système se maintint avec un bonheur inespéré en face d'une désorganisation imminente. L'épée de Morillo continua de protéger l'ordre dans Madrid, où Martinez de San-Martin promenait son antique et impassible courage. Sa main saisissait au milieu d'une bande de vociférateurs un portrait de Riégo, pendant qu'à Saragosse le chef politique Moreda, intimant au héros de *Las Cabezas* l'ordre du ministère, le contraignait à partir pour le lieu de son exil.

L'Espagne peut les citer avec orgueil ces noms auxquels de longues tourmentes n'ont ajouté qu'un si petit nombre de noms nouveaux : le courage civil semble manquer à la terre du Cid; si ses enfans meurent encore sur le champ de bataille, ils ne savent plus, comme leurs glorieux pères, se vouer au culte d'une idée, et conserver, au milieu de la confusion des temps, l'apperception des devoirs austères de l'homme politique, des devoirs délicats de l'homme d'honneur. Il y a comme un relâchement universel de tous les principes et de toutes les ames; la vigoureuse végétation du génie castillan semble étouffée par les idées impuissantes sous lesquelles il est à la gêne.

Le système qui avait réussi en Aragon et à Madrid n'échoua point en Andalousie. Armé des décrets des cortès, le ministère dirigea quelques troupes sur cette province, et les meneurs s'enfuirent en face d'un danger qu'ils avaient espéré conjurer par leurs rodomontades, bien plus qu'ils ne s'étaient flattés de lui résister par leur courage. Le général Campoverde entra dans Séville aux unanimes applaudissemens d'un peuple heureux d'une délivrance qu'il lui eût été plus honorable de se procurer lui-même. Les chefs des séditieux reçurent des ordres d'exil auxquels ils obtempérèrent avec empressement.

Le gouvernement rendit aux cortès une part de l'énergie qu'il avait puisée dans cette lutte. Quelques bonnes lois de police furent votées dans les derniers jours d'une législature à laquelle les lumières manquèrent moins que le courage. Mais l'Espagne allait aussi voir succéder sa législative à sa constituante. Des hommes nouveaux, sans aucune solidarité

avec leurs prédécesseurs, et possédés du désir de faire mieux qu'eux, ce qui en révolution veut dire faire autrement, choisis pour la plupart sous l'influence de la faction militaire et des sociétés maçonniques, arrivaient avec des dispositions qui rendaient la crise plus prochaine et l'invasion étrangère plus imminente. Le premier acte de l'assemblée fut de porter à la présidence l'homme, plus étourdi que coupable, qui avait laissé faire du nom d'un soldat un symbole de désordre; le second fut de valider l'élection du magistrat que les précédentes cortès avaient mis en cause comme le principal auteur des évènemens de Séville (1). Le congrès, tout entier aux émotions du temps, aborda rarement les questions d'intérêt positif, et les résolut presque toujours dans un esprit étroit et passionné.

Ce fut ainsi qu'on le vit, presque au début de la session, renvoyer avec hauteur à la couronne, sans consentir même à discuter les amendemens proposés par les ministres, un projet de loi sur les droits seigneuriaux voté dans la précédente législature, projet auquel le roi, selon sa prérogative constitutionnelle, avait refusé sa sanction, dans un intérêt d'ordre public et d'équité, parce qu'il prescrivait des recherches dangereuses et le plus souvent impossibles. Chaque jour, les membres du premier ministère si soudainement congédié par le monarque venaient demander compte aux dépositaires de sa chancelante autorité d'une situation que d'autres avaient compromise avant eux. Par une adresse solennellement discutée (2), on lui notifia que les cortès renvoyaient au ministère la responsabilité des évènemens qui semblaient menacer l'Espagne. Si des insurrections absolutistes éclataient sur tous les points, c'était aux ministres qu'il fallait s'en prendre, car ils ne les réprimaient qu'avec mollesse; si des désordres d'une autre nature venaient à se manifester, leur culpabilité devenait plus manifeste encore, car leur système de répression, en poussant les patriotes au désespoir, ne leur laissait d'autre ressource qu'une violence déplorable sans doute dans ses résultats, mais peut-être justifiée dans son principe. Raisonnement dont notre longue expérience aisse facilement deviner le reste.

Que pouvait au sein d'une assemblée où pénétraient toutes les clameurs du dehors la voix pure de ce Martinez de la Rosa, orateur-poète que sa nature appelait à faire l'ornement d'une société florissante et calme, et dont la vie s'est usée contre toutes les passions aveugles ou brutales? Que pouvaient alors les hommes de la même école, habiles et nombreux sans

(1) Le chef politique Escovedo. Il fut décidé, après une longue discussion, à la majorité de 76 voix contre 54, qu'il siégerait aux cortès, nonobstant l'accusation de haute trahison portée contre lui, laquelle devait suivre son cours. Peu après, Escovedo fut solennellement acquitté.

(2) 24 mai 1822.

doute, mais auxquels manquaient également et un centre où se rallier, et une force organisée pour s'appuyer, en attendant qu'ils se comptassent et crussent en eux-mêmes? Où pouvaient enfin aboutir des projets mal liés qu'on n'osait avouer ni à la cour ni devant le peuple, et dont ceux-là même qui les avaient conçus se défendaient comme d'une injure?

Il est dans les crises politiques des hommes qui discernent le but avant qu'il soit possible de l'atteindre, et dont le sort est d'être long-temps vaincus, quoique la victoire ne puisse se fixer que dans leurs mains. C'est que pour terminer une révolution, il ne suffit pas d'avoir triomphé des partis extrêmes; il faut que ces partis aient acquis, par suite de longues déceptions, la conscience de leur défaite et de leur impuissance, et qu'ils en soient venus à désirer une transaction avec la même ardeur qu'ils désiraient la victoire. Or, cette situation des esprits était bien loin d'exister pour l'Espagne de 1822. L'absolutisme, battu en Navarre par Lopez Banos, et plus tard en Catalogne par Mina, se réorganisait au-delà des frontières, et comptait sur une guerre prochaine. Les exaltés se reposaient également sur elle du soin de livrer le gouvernement à leur merci et de remonter l'esprit national. Si les partis n'abdiquent que lorsqu'ils n'espèrent plus, on voit que l'instant n'était pas venu d'en obtenir des sacrifices. Il fallait que l'un et l'autre passassent encore au creuset de bien des misères avant que leurs débris vinssent se confondre dans ce parti moyen, qui finit toujours les révolutions, parce qu'il se tient, pour ainsi dire, en dehors d'elles, et qu'il résume tout ce qu'il y a de conciliable dans les prétentions opposées. Quoique l'Espagne gravitât visiblement dès-lors vers les formes et l'imitation françaises, parce que telle est sa destinée, l'opinion *bicaméristé* n'y était pas encore distinctement formulée. Si les hommes les plus éclairés de l'école libérale lui appartenaient déjà, elle n'osait avouer ni ses chefs ni son symbole; aussi se présenta-t-elle avec une certaine apparence d'intrigue qui lui ôta beaucoup de sa force et quelque chose de sa dignité. Cette opinion s'évanouit dans la fusillade du 7 juillet sans s'être trouvée en mesure d'arborer avec franchise son drapeau de conciliation.

Ici se présente le problème de cette étrange journée incomplètement éclairée par les révélations historiques, peut-être parce que tous les acteurs y tinrent une position fausse, peut-être aussi parce que les plus honorables d'entre eux, pour expliquer leur conduite, se seraient vus contraints de livrer aux mépris du monde un pouvoir alors protégé par la majesté du malheur. S'il est douteux que la révolte des gardes ait été préparée par les hommes qui croyaient les circonstances favorables à une modification de la constitution de 1812 dans le sens de la charte française, il est au moins certain que les chefs de ce parti, puissant alors, sinon

unanime dans le conseil de Ferdinand VII, tentèrent de profiter de l'occurrence terrible où Madrid se trouvait jetée pour offrir à tous les intérêts une large transaction. Ils reçurent à cet égard des engagemens qu'on sembla tenir jusqu'à l'instant où l'on se sentit assez fort pour les enfreindre. Mais lorsqu'au palais on se crut en mesure de contenir la ville et de triompher des efforts mal combinés des milices, lorsque des nouvelles apocryphes eurent annoncé plusieurs insurrections royalistes dans l'armée, on cessa soudain de ménager ceux qui, après avoir été si long-temps nécessaires, n'apparaissaient plus que comme des obstacles. Le ministère se vit prisonnier dans cette royale demeure pour la sûreté de laquelle il avait si souvent combattu. Mais voici que la chance tourne, que Morillo, désabusé de négociations fallacieuses, attaque avec désespoir la révolte qu'il ménagea jusqu'alors; que les gardes, sans direction et sans chef, se compromettent par de fausses manœuvres; voici qu'on les traque et qu'on les fusille comme des bêtes fauves, et que les portes du palais sont forcées. Alors on est aux pieds de ceux qu'on emprisonnait naguère; on les embrasse humblement pour obtenir une protection qu'il n'est plus en leur pouvoir de dispenser. Il faut désormais se livrer sans réserve au vainqueur, se livrer à lui en ayant perdu ce qui console l'honnête homme tombé en faisant son devoir.

On sait le résultat de toutes les résistances avortées. Le parti exalté se saisit du pouvoir; une enquête fut commencée contre les membres du ministère, et l'homme principal du nouveau cabinet fut Evariste San-Miguel, le chef d'état-major de Riego. Le parti *communero* s'empara de toutes les positions importantes, recomposa tout le personnel du palais et des diverses administrations, et le ministère puisa dans son union temporaire avec la majorité des cortès, et surtout dans la dispersion de l'armée de la foi, récemment opérée par Mina, une certaine force pour contenir les entraînemens de l'assemblée et le mouvement populaire du dehors.

Mais la question étrangère venait désormais compliquer celles de l'intérieur, au point de les effacer complètement. Pour quiconque n'était pas dénué de coup d'œil, il était évident que la journée du 7 juillet, où le parti des deux chambres avait maladroitement joué ses chances, avait décidé de la guerre, et qu'un échange plus ou moins long de notes diplomatiques ne la rendait pas moins inévitable. La médiation anglaise ne pouvait la prévenir, car on rejetait avec hauteur à Madrid ce qui devait en former la base, la promesse de modifier le pacte de 1812; et la coopération active de la Grande-Bretagne ne pouvait être un objet de préoccupations sérieuses, car elle eût été le signal d'une ligue continentale, que M. Canning ne pouvait songer à provoquer. L'intervention de 1823

fut pour le gouvernement de la branche aînée des Bourbons une nécessité que l'histoire doit savoir comprendre; et quoique on puisse en déplorer les résultats, il faut reconnaître qu'il eût été bien facile de les nationaliser. Si, au lieu de s'effacer en Espagne derrière les passions réactionnaires, on s'était hardiment posé en face d'elles, si l'on avait saisi cette unique occasion de cimenter l'alliance de la dynastie avec les idées constitutionnelles par leur diffusion au dehors, la guerre de 1823, loin d'être exploitée contre la restauration comme un souvenir accusateur, fût devenue sa sauvegarde aux mauvais jours.

A la fin de 1822, l'opinion publique en Europe reconnaissait unanimement que la constitution de Cadix était impraticable, et qu'il fallait passer à la république en supprimant une royauté dérisoire, ou revenir à la monarchie en lui rendant des attributions essentielles. Il ne pouvait, d'ailleurs, échapper à personne qu'en fait d'aptitude gouvernementale les patriotes de 1820 étaient au niveau des absolutistes de 1814. Ces hommes, divisés en sectes nombreuses, depuis les théoriciens *communeros* jusqu'aux ignobles *Zurriagistes* (1), qui bégayaient la langue d'Hébert et s'essayaient à la massue de septembre; ces hommes, dont l'esprit était farci de lieux communs et le cœur vide de tout élément de sociabilité, semblaient destinés à se combattre les uns les autres sans résultat et sans terme. De son côté, le parti *de la foi*, que Mina venait d'écraser, avait constaté son impuissance à terminer par lui-même et à son profit la crise péninsulaire. D'ailleurs, le nom de ses chefs, sortis presque tous des derniers rangs du peuple et du clergé, constatait la présence dans son sein d'une force démagogique dont les manifestations seraient bientôt redoutables au pouvoir qu'il consentirait à élever.

C'était donc du seul parti modéré qu'on pouvait attendre quelque avenir pour l'Espagne, car lui seul n'avait pas encore donné sa mesure. Divisé en associations et nuances aussi nombreuses que ses adversaires, composé d'une portion notable de la grandesse et de la magistrature, d'officiers supérieurs, de commerçans, de propriétaires, de quelques dignitaires ecclésiastiques, de l'élite des *afrancesados*, ce parti, chassé du gouvernement après la crise de juillet, ne pouvait plus rien par les voies légales et ne pouvait rien encore par la force. Attendre de circonstances éloignées un retour éventuel d'influence pour ces hommes nombreux, mais isolés, c'était livrer à des chances redoutables cette question espagnole, que tous les gouvernemens de la France doivent tendre à décider dans le sens de leur principe. L'intervention française pouvait seule

(1) Ainsi nommés du journal *el Zurriago* (le fouet).

remettre en selle ce parti démonté par les évènemens, quoique seul pourtant capable de conduire l'Espagne.

Ce n'est pas aujourd'hui que les esprits sérieux commencent à apprécier selon sa valeur le système suivi depuis trois ans dans nos rapports avec ce pays, qu'on pourrait reprocher à l'ancien gouvernement une expédition devant laquelle il hésita long-temps, et que son seul tort fut d'entreprendre sans en avoir préalablement fixé l'esprit. Au lieu de s'en remettre humblement à une volonté royale qui n'était point en mesure et n'avait guère le droit d'être exigeante, il fallait savoir faire ses conditions avec elle, et la perspective d'une délivrance eût paru trop douce à Ferdinand, même à ce prix. Au lieu de se présenter comme exécutrice des arrêts de l'Europe continentale et l'avant-garde de ses armées, il appartenait à la France, sans repousser le concours moral qui lui était offert, d'agir pour elle-même, selon ses principes et ses intérêts, selon le droit très légitime d'asseoir son influence dans la Péninsule. La chute de l'insurrection militaire, dût-elle être remplacée par un gouvernement constitutionnel, était chose si précieuse aux puissances représentées à Vérone, qu'elles l'eussent acceptée comme un bienfait sous cette réserve, que rien, d'ailleurs, ne contraignait de faire avec elles. En vain le parti aux yeux duquel une opération combinée dans le double intérêt de la dynastie et de la France devenait une pure croisade de droit divin, aurait-il prétendu qu'il ne seyait pas, en délivrant Ferdinand, de substituer le joug de l'étranger à celui d'une faction; la réponse était trop facile : ce n'était pas la coërcition exercée sur la volonté présumée de ce prince qui légimait l'intervention armée, c'était le caractère d'une révolution incapable de se régler elle-même, et devenue menaçante pour nos institutions et nos frontières. Dès-lors, pour prévenir dans l'avenir des dangers analogues ou d'une nature opposée, mais également menaçans, la France était en droit de ne consulter que sa politique. L'intervention opérée dans ce sens exerçait à l'intérieur une puissante influence sur l'opinion; elle enlevait à l'Angleterre le rôle que son cabinet avait su prendre en face de la sainte-alliance; elle eût pu nationaliser le principe représenté par la maison de Bourbon, en en faisant l'instrument de la régénération pacifique de l'Espagne, et sans doute aussi du Portugal, où le cœur du bon Jean VI était ouvert d'avance à toutes les idées saines et généreuses.

Quelques difficultés se fussent rencontrées sans doute, moindres toutefois que le concours actif offert par tant d'hommes honorables qu'allait frapper une réaction brutale. On eût entendu de vieux *tragalistes* acclamer l'inquisition et le roi absolu; le Trappiste et Mérino eussent protesté; Bessières se fût fait fusiller un peu plus tôt, et l'insurrection des *aggraviados*, au lieu d'éclater en 1827, eût commencé à temps pour que l'armée

française, en sortant, pût en finir avec elle. Le gouvernement français eût compris, si un parti n'eût ou fasciné sa vue ou forcé sa main, que pour lui, autant que pour l'Espagne, une transaction était plus désirable qu'une victoire. Or, le moyen le plus assuré de l'atteindre, était, ce semble, après l'occupation de la capitale et sous la menace d'une attaque immédiate, de négocier à Séville avec le roi, la partie modérée des cortès et la majorité du conseil d'état. On s'appuyait alors sur la grandesse (1) et sur les généraux, presque tous favorables à ces vues conciliatrices, qui seules déterminèrent leur soumission (2). Mais on recula devant les sourdes résistances de Paris, plus que devant les résistances de l'Espagne, et des actes partiels vinrent attester au monde que l'on comprenait tous les devoirs de la France, sans être en mesure de les remplir (3).

Une régence s'installa, dont le premier acte fut de rappeler solennellement au ministère les mêmes hommes qui l'occupaient en mars 1820, en ayant soin de mettre en tête de cette liste, sans doute comme étiquette, le nom du confesseur royal D. Victor Saëz, ignorante médiocrité dont la seule mission était de rappeler les temps modèles de la monarchie espagnole, ceux du père Nithard et de Charles II. Toutes les mesures prises depuis trois années, toutes les réformes opérées dans les diverses parties de l'administration furent déclarées nulles et de nul effet; la spoliation de créanciers dont les traités avaient eu pour gage la présence à Madrid de tous les ambassadeurs, fut proclamée en face d'un prince dont la maison avait accepté toutes les charges des cent jours; tous ceux qui avaient occupé des fonctions sous le régime constitutionnel furent déclarés indignes et incapables d'en exercer aucune sous le gouvernement royal : tristes préludes des décrets de Port-Sainte-Marie et des proscriptions de Xérès.

Si la position de la France avait commencé par être fausse, elle devint intolérable lorsque Ferdinand, devenu libre, légitima toutes les violences, ne tenant compte ni des capitulations conclues sous le sceau de l'honneur par l'armée à laquelle commandait un prince de son sang, ni des conseils que murmuraient à son oreille tous les ambassadeurs de l'Europe, donnant d'abord un jour à la vengeance, avant de consacrer le reste de sa vie à un égoïsme plus froid et plus habile.

(1) Adresse à son altesse royale le prince généralissime à son entrée à Madrid.

(2) Lettre du comte de l'Abisbal au comte de Montijo, 11 mai Proclamation de Morillo, 26 juin. Capitulation de Ballesteros, 4 août, etc.

(3) Lettre du duc d'Angoulême au roi d'Espagne, 17 août. Ordonnance d'Andujar qui interdit aux autorités espagnoles de faire aucune arrestation pour cause d'opinions politiques sans l'autorisation préalable des commandans des troupes françaises; place sous la surveillance de ceux-ci tous les journaux et journalistes, etc.

Des croix de Saint-Ferdinand et des opinions plus libérales, le mépris de ses auxiliaires en guenilles et l'horreur des réactions, voilà ce que l'armée de la restauration rapportait d'une campagne où il fut plus difficile de rencontrer l'ennemi que de le vaincre. Quant aux agens politiques, ils prévoyaient une catastrophe dont la France devenait en quelque sorte solidaire, et réclamaient vainement une amnistie pour laquelle son gouvernement avait engagé sa parole. Dans l'absence de tout crédit et de toutes ressources, en face de la banqueroute qui n'est d'aucune opinion, et qu'une d'elles cependant ne craignait pas de préconiser, au milieu de la consternation des hautes classes et des classes bourgeoises, toutes plus ou moins atteintes par d'innombrables catégories, ils voyaient le gouvernement espagnol passer de la démagogie des clubs à celle des volontaires royalistes, sans qu'on leur reconnût le droit de faire arriver jusqu'à lui un conseil de prudence, une parole de modération. Les prisons regorgeaient de détenus, le sabre des janissaires royaux fonctionna dans maintes villes, et cent mille Français regardaient! Aujourd'hui encore ils regardent; mais du moins c'est par de là les Pyrénées, et le sang n'éclabousse plus leurs armes immobiles.

La France a forfait deux fois à sa mission civilisatrice sur ce pays. En 1808, Napoléon refusa de le prendre sous la protection de son génie et de sa gloire; en 1823, la restauration n'osa lui dispenser le bienfait d'une liberté régulière. Puisse la France ne pas manquer une troisième fois à son œuvre! Triste destinée que celle de l'Espagne où l'expérience semble perdue pour tous, où l'abîme semble toujours invoquer l'abîme; étrange destinée que celle de la France, contrainte pour obtenir quelque adoucissement à un régime qui compromettait sa victoire, et pour faire tomber un ministère inepte autant qu'impitoyable, de s'abriter derrière la Russie, et de pousser à Madrid le comte Pozzo di Borgo au secours de son ambassadeur (1)!

Nous proposant de faire comprendre l'Espagne, et non d'en retracer l'histoire, nous ne saurions donner à une époque de transition l'attention que nous avons dû porter à ces crises durant lesquelles les partis se montrent sans déguisement et sans pudeur, temps solennels où la nature humaine laisse plonger dans ses abîmes, comme la mer lorsque la tempête en soulève les vagues. Si, après les évènemens que nous venons de retracer, une question est jugée en dernier ressort, c'est l'impossibilité de

(1) Ce ministère dut succomber sous les instances du corps diplomatique, et le 2 décembre il se trouva remplacé par un cabinet où entrèrent le marquis de Casa-Irujo, le comte d'Ofalia, le général Cruz, don Luis Ballesteros et don Luis Maria Salazar, hommes plus ou moins engagés dans les voies de modération

constituer un gouvernement par l'une ou l'autre des factions auxquelles l'intervention armée de la France et l'intervention diplomatique de l'Europe firent en une même année échapper l'Espagne : factions debout encore l'une et l'autre, réclamant comme leur proie ce pays qu'on leur laisse, et qu'il eût été facile de leur ôter, si le gouvernement français avait tenu les yeux ouverts sur cette crise pour la finir en temps utile. L'une promène dans les montagnes de Biscaye son impuissance que dissimule une force locale vivante et plus populaire; l'autre répète, avec un sang-froid qui fait honte, les banalités révolutionnaires que ne relèveront jamais pour elle ni l'enthousiasme de la *Marseillaise*, ni la victoire sur l'étranger; partis de la *Tragala* et du *Rey neto*, du bonnet phrygien et du bonnet soufré, des égorgeurs de moines et des bourreaux monarchiques, où règne un égal mépris de l'homme et de Dieu.

Le règne de Ferdinand VII, depuis la chute du ministère Saëz jusqu'aux dernières années de sa vie, est une époque d'un caractère difficile à déterminer. Aucun principe nouveau ne fut proclamé, aucun abus ne fut solennellement répudié, aucun acte ne releva légalement d'honorables citoyens des proscriptions ou des incapacités qui pesaient sur eux; pas une parole du pouvoir ne donna lieu de penser qu'on songerait jamais à modifier ces *coutumes respectables des ancêtres*, *ces droits absolus du trône inséparables de ceux de la religion*, que tous les sujets fidèles devaient défendre contre *de prétendues réformes impies et subversives*; plusieurs années après la réaction de 1823, on résumait encore tous les devoirs de l'Espagnol dans ces trois mots : *Aimer le roi, obéir au roi et mourir pour son absolu pouvoir* (1). C'était toujours la même langue, la même doctrine officielle, et cependant, sous le couvert de ces mortes formules, l'Espagne s'avançait visiblement vers un ordre nouveau. Des hommes avaient disparu et d'autres avaient pris leur place, appliquant le même symbole, mais dans un autre esprit et des directions différentes. D'anciens *pastelleros*, des serviteurs de la constitution, ou même du roi Joseph, ces juifs de l'Espagne, relevés par Ferdinand de leur note d'infamie, entouraient son trône, maintenaient l'ordre public, et rendaient quelque essor à la prospérité nationale. C'est que chez ce prince, le malheur avait fini par tuer la passion et par ne plus laisser vivre que le sentiment de la sécurité personnelle, toujours si éveillé sur les tendances des hommes et la portée des choses. Il n'aspirait plus qu'au repos, et un lit à l'Escurial lui était doux pour mourir. Comment se serait-il dès lors livré au parti dont le triomphe eût provoqué une réaction

(1) Proclamation à l'occasion de l'établissement de la charte brésilienne en Portugal, juillet 1826.

nouvelle, et qui déjà proclamait un autre nom que le sien? Il savait d'expérience qu'attendre de la constitution; mais il ne pouvait ignorer, d'un autre côté, que le cri de *vive l'inquisition* était souvent accolé à un autre cri : de là nécessité d'écraser l'un et l'autre parti, de tenir entre eux une balance sanglante dans les deux plateaux de laquelle le comte d'Espagne jetait des têtes. Bessières paiera donc pour l'Empecinado; Jeps del Estanys, Rafi-Vidal, Ballester, le père Pugnal, paieront pour les frères Bazan, pour les nombreuses victimes de Tarifa, comme plus tard Santos-Ladron devra payer pour Torrijos.

Non que Ferdinand fasse du juste-milieu; il ne songe aucunement à constituer un tel parti, à proclamer ses maximes, à faire dominer ses intérêts. Il choisit seulement quelques hommes qu'il sait habiles, et qu'il oppose avec adresse, dans son conseil, à des hommes nécessaires, mais redoutables. En face de Calomarde et de Ugarte, ces valets-de-chambre politiques, vis-à-vis des Erro, des Eguia, des Aymerich, ces croupions de l'absolutisme, il pose et tient en équilibre les Zea, les d'Ofalia, les Recacho, les Burgos, les Ballesteros, les Zambrano, novateurs qui pactisent avec l'esprit de révolution au point de désirer que l'état ait quelque crédit, que ses dividendes, son administration et son armée soient payés, que l'industrie et le commerce se ravivent; enfin, que les volontaires royalistes n'emprisonnent et n'assomment plus à discrétion. Ferdinand en est arrivé à se servir de chacun sans plus se livrer à personne, car tel, malgré son absolu dévouement, a des affinités révolutionnaires, tel autre voit en secret don Carlos et les deux infantes portugaises; les constitutionnels sourient au premier, les apostoliques font des confidences au second; que M. de Zea soit donc tenu en échec par Thaddeo Calomarde, et que dans les circonstances pressantes le duc de l'Infantado fasse contrepoids à l'un et à l'autre.

Ce rôle allait à un roi rendu sceptique par le malheur, et qui n'aimait pas plus sa famille qu'il n'en était aimé. L'Espagne, d'ailleurs, s'y prêtait sans résistance; car, si dans son sein les partis, comme le pouvoir, conservaient les mêmes symboles, à leurs paroles et à leurs actes on sentait la voix qui tombe et l'ardeur qui s'éteint. Les volontaires royalistes faisaient encore parfois main basse sur les *negros*, ces chiens de *negros* qui avaient des idées libérales et de l'argent; mais en les louant de leurs excellens sentimens, on osait les punir sans qu'ils osassent résister. On réclamait encore le rétablissement de l'inquisition; des corps constitués firent plusieurs fois des représentations officielles sur l'urgence de cette mesure pour le trône et pour l'autel : je crois même que deux prélats la déclarèrent sur simple mandement rétablie dans leur diocèse (1);

(1) Les évêques de Tarragonne et d'Orihuela.

mais la majorité du corps épiscopal resta calme, le clergé séculier se sépara de la démagogie turbulente de ses moines, et le saint office ne se releva plus. En vain, les vieilles bandes de la foi, furieuses qu'on leur mesurât les récompenses sur le dénuement du trésor, se soulevèrent en Catalogne contre Ferdinand et ses ministres franc-maçons; l'armée des *aggraviados* succomba comme toutes les factions dont l'esprit se retire. L'on vit alors une main monarchique, qui sans doute aujourd'hui regrette son œuvre imprudente, accrocher à toutes les potences de la principauté les chefs d'un parti que don Carlos a vainement tenté d'y réveiller, parce qu'en cette crise de 1827 son dévouement s'épuisa avec son sang et avec sa foi.

Devant les mêmes causes on voit aussi tomber l'effervescence libérale; on sent que toutes les orthodoxies politiques sont entamées à la fois. Tarifa et Almeria sont attaqués sans résultat, les frères Bazan restent sans concours à Alicante. Plus tard, Milans s'agite en vain sur la frontière de Catalogne; et, chose plus grave, le contrecoup de la révolution de juillet ne remet pas même à flot une opinion qui a perdu en force tout ce que le pouvoir a paru gagner en intelligence. En Navarre, Valdès échoue en 1830 comme en 1824 il échouait en Andalousie; Torrijos et sa troupe viennent se faire fusiller dans des provinces qui contemplent avec pitié sans doute, mais sans sympathie, leur défaite et leur massacre juridique; Mina lui-même, dans sa fuite, rougit de son sang les pointes de ces rochers aigus qu'il gravit si souvent aux cris joyeux de ses compagnons de victoire. Toutes les tentatives de réfugiés essayées pendant six ans sur tous les points du royaume, au nom de la constitution de 1812, échouent sans trouver de concours, sans qu'une compagnie se soulève, qu'une ville s'émeuve, qu'une *guerilla* se mette en campagne, sans que la *Puerta del sol* se rappelle un instant ses beaux jours, les jours de Vinuesa et de Goiffieux.

C'est qu'évidemment ces idées perdent leur sève, et qu'un autre mouvement d'esprit se prépare. Les hommes destinés à en être les instrumens se groupent d'instinct autour d'une jeune reine qui vient ranimer les derniers momens d'une existence flétrie. Des espérances de paternité rattachent pour la première fois le triste monarque à l'avenir; bientôt il faut défendre ce berceau sur lequel sa main défaillante a jeté son sceptre, faiblesse de père et de roi que les absolutistes de profession se sont ôté d'avance le droit de condamner, car ce parti, comme tous les autres, a succombé par l'abus de ses propres principes. Alors on dut s'attacher à constituer, comme une force politique, des hommes qui jusqu'alors n'avaient paru qu'isolément dans les affaires, et une révolution s'opéra parce qu'une occasion surgit, et que le nom de don Carlos était une menace

aux seules idées et aux seuls hommes qui puissent quelque chose pour l'avenir de l'Espagne : révolution qui, sans doute pour son début, a eu l'inconvénient de s'accoler à une intrigue domestique, mais qui au fond la domina toujours, comme les idées dominent les accidens à la suite desquels elles se produisent.

Nous avons dû faire précéder l'appréciation de l'état politique de la Péninsule de l'étude d'évènemens qui seuls peuvent l'éclairer. Ce n'est pas sans quelque difficulté qu'il nous a été donné de rassembler dans un cadre aussi étroit des faits aussi multipliés et si divers ; ce ne sera pas non plus, nous le craignons, sans quelque embarras, que les lecteurs pourront les embrasser et les suivre. Mais il suffit que l'esprit ne leur en échappe pas, et qu'ils connaissent les antécédens avec lesquels chaque parti s'est produit dans la lutte actuelle. C'est, en effet, sur leur passé que sont jugés les partis, et rien ne les dégage de cette solidarité rigoureuse. Il reste maintenant à observer l'Espagne se débattant tout à la fois contre les hommes de 1820 et ceux de 1814, et à montrer quelles causes la rendent impuissante à fixer elle-même ses destinées. Il reste surtout à rechercher s'il n'y avait pas un rôle obligé pour le gouvernement français dans une crise non moins grave que celles où l'on s'est trouvé engagé.

LOUIS DE CARNÉ.

(La dernière partie à un prochain numéro.)

LETTRES
D'UN VOYAGEUR.

N° VII.

A Charles Didier.

Mon vieux ami, je t'ai promis de t'écrire une sorte de journal de mon voyage, si voyage il y a, de la vallée Noire à la vallée de Chamounix. Je te l'adresse, et te prie de pardonner la futilité de cette relation. A un homme triste et austère comme toi, il ne faudrait écrire que des choses sérieuses; mais quoique plus vieux que toi de plusieurs années, je suis un enfant, et par mon éducation manquée et par ma fragile organisation. A ce titre j'ai droit à l'indulgence, et rien ne me siérait plus mal qu'une forme grave. Vous m'avez traité en enfant gâté, vous tous que j'aime, et toi surtout, rêveur sombre, qui n'as de sourire et de jeunesse qu'en me voyant cabrioler sur les sables mouvans et sur les nuages fantastiques de la vie.

Hélas! gaieté perfide, qui m'as si souvent manqué de parole! Rayon de soleil entre des nuées orageuses! tu m'as fait souvent bien du mal! tu m'as emporté dans les régions féeriques de l'oubli, et tu as laissé des spectres lugubres entrer dans les salles de ma

joie et s'asseoir en silence à mon festin. Tu les as laissés monter en croupe sur mon cheval ailé, et lutter corps à corps avec moi jusqu'à ce qu'ils m'eussent précipité sur la terre des réalités et des souvenirs. N'importe! sois béni, esprit de folie qui es à la fois le bon et le mauvais ange, souvent ironique et amer, le plus souvent sympathique et généreux! Prends tes voiles bariolés, ô ma chère fantaisie, déploie tes ailes aux mille couleurs, emporte-moi sur ces chemins battus de tous que ma faiblesse m'empêche de quitter, mais où mes pieds n'enfoncent pas dans le sol, grace à toi! garde-moi dans l'humble sentiment de mon néant, dans la philosophique acceptation de ce néant si doux et si commode, qui s'ennoblit quelquefois par la victoire remportée sur de vaines aspirations... O gaieté! toi qui ne peux être vraie sans le repos de la conscience, et durable sans l'habitude de la force, toi qui ne fus point l'apanage de mes belles années et qui m'abandonnas dans celles de ma virilité, viens comme un vent d'automne te jouer sur mes cheveux blanchissans, et sécher sur ma joue les dernières larmes de ma jeunesse.

Et toi, mon cher vieux ami, prête-toi aux caprices de mon babil, et à l'absurdité de mes observations. Tu sais que je ne vais pas étudier les merveilles de la nature, car je n'ai pas le bonheur de les comprendre assez bien pour les regarder autrement qu'en cachette. Le désir de revoir des amis précieux et le besoin de *locomotion* m'entraînèrent seuls cette fois vers la patrie que tu as abandonnée. Il te sera peut-être doux d'en entendre parler, si peu et si mal que ce soit. Il est des lieux dont le nom seul rappelle des scènes enchantées, des souvenirs inénarrables. Puissé-je, en te les faisant traverser avec moi, éclaircir un instant ton front et soulever le fardeau des nobles ennuis qui le pâlissent!

Autun, 2 septembre.

A Dieu ne plaise que je médise du vin! Généreux sang de la grappe, frère de celui qui coule dans les veines de l'homme! que de nobles inspirations tu as ranimées dans les esprits défaillans! que de brûlans éclairs de jeunesse tu as rallumés dans les cœurs éteints! Noble suc de la terre, inépuisable et patient comme elle, ouvrant comme elle les sources fécondes d'une sève toujours jeune

et toujours chaude, au faible comme au puissant, au sage comme à l'insensé! — Mais il est ton ennemi, comme il est l'ennemi de la Providence, celui-là qui cherche en toi un stimulant à d'impurs égaremens, une excuse à des délires grossiers! Il est le profanateur des dons célestes, celui qui veut épuiser tes ressources bienfaisantes, abdiquer et rejeter avec mépris dans la main de Dieu même le trésor de sa raison.

L'origine céleste de la vigne est consacrée dans toutes les religions. Chez tous les peuples, la Divinité intervient pour gratifier l'humanité d'un don si précieux. Selon notre Bible, le sang du vieux Noé fut agréable à Dieu, qui le sauva ainsi que la sève de la vigne, comme deux ruisseaux de vie à jamais bénis sur la terre.

J'ai vu, aux premiers jours du printemps, sous les berceaux de pampres qui s'enlacent aux figuiers de l'Adriatique, des matrones, drapées presque à la manière de l'ancienne Grèce, qui recueillaient avec soin, dans des fioles, ce qu'elles appelaient poétiquement les *larmes de la vigne*. La rosée limpide s'échappait goutte à goutte des nœuds de la branche, et coulait durant la nuit dans les vases destinés à la recevoir. J'aimais le soin religieux avec lequel ces femmes allaient enlever le précieux collyre aux premières clartés du matin, j'aimais les parfums exquis de la treille en fleurs, les brises de l'Archipel expirant sur les grèves de l'Italie, et le signe de croix qui accompagnait chaque nouvelle section du rameau sacré. C'était une sorte de cérémonie païenne conservée et rajeunie par le christianisme. Le culte du jeune Bacchus semblait mêlé à celui de l'enfant Dieu, et je ne suis pas sûr que l'antique *Ohé*, *Evohé*, ne vint pas mourir sur les lèvres de ces vieilles, à côté de l'*amen* catholique.

Le culte des divinités champêtres m'a toujours semblé la plus charmante et la plus poétique expression de la reconnaissance de l'homme envers la création. Je n'admets point de faux dieux, je les tiens tous pour des idées vraies, salutaires et grandes. Et quant à l'infaillibilité des religions, je sais que la plus excellente de toutes peut et doit être souillée, comme tout ce qui tombe d'en haut dans le domaine de l'homme. Mais je crois à la sagesse des nations, à leur grandeur, à leur force, aux influences des contrées qu'elles habitent; et conséquemment j'ai foi en la prééminence de certaines idées, en fait de croyance et de culte. L'éter-

nelle vérité, à jamais voilée pour les hommes, s'est montrée un peu moins vague à ceux qui l'ont cherchée à travers une atmosphère plus pure et des cieux plus splendides. La nôtre est la plus belle, parce qu'elle est la plus simple. Elle se marie bien avec la nature austère qui l'a conçue, avec les grandes scènes pittoresques et l'ardent climat qui ont révélé à l'homme l'unité de Dieu. Celle du polythéisme est enivrante comme le doux pays qui l'a enfantée, mais j'y vois toutes les conditions d'excès et d'inconstance qui caractérisent pour l'homme une situation trop fortunée.

J'aime la fable de Bacchus, embryon engourdi dans la cuisse du Dieu, survivant, comme Noé, à un cataclysme, sauvé, comme lui, par une miraculeuse protection, et, comme lui, apportant aux hommes les bienfaits d'un nouvel arbre de vie. Mais, sur les trop fertiles coteaux de la Grèce, je vois la vigne croître et multiplier avec une abondance dont les hommes abusent bientôt, et, de la cuve où Evohé consacra de pures libations à son père, sort la troupe effrénée des hideux Satyres et des obscènes Thyades. Alors les peuples cherchent des jouissances forcenées dans un sage remède envoyé à leurs faiblesses et à leurs ennuis. La débauche insensée pollue les marches des temples; le bouc, infect holocauste offert aux divinités rustiques, associe des idées de puanteur et de brutalité au culte du plaisir. Les chants de fête deviennent des hurlemens, les danses des luttes sanglantes où périt le divin Orphée : le dieu du vin s'est fait le dieu de l'intempérance, et le sombre christianisme est forcé de venir, avec ses macérations et ses jeûnes, ouvrir une route nouvelle à l'humanité ivre et chancelante pour la sauver de ses propres excès.

Si je cherche l'histoire du cultivateur postdiluvien dans la version plus simple et plus naïve du vieux Noé, je vois sa lignée user plus sobrement et plus religieusement du fruit divin. Première victime de son imprudence, il apprend à ses dépens que le sang de la grappe est plus chaud et plus vigoureux que le sien propre; il tombe vaincu, et ses pieux enfans apprennent à s'abstenir, le même jour où ils ont connu une jouissance nouvelle. Sur les versans brûlans de la Judée, la vigne multiplie sobrement ses richesses, et l'homme, conservant une sorte de respect pour les divins effets de la plante précieuse, inscrit cette loi touchante dans son livre de la Sagesse :

« Laissez le vin à ceux qui sont accablés par le travail, et la cervoise à ceux qui sont dans l'amertume du cœur; les princes ne boiront pas le vin et la cervoise, ils les laisseront à ceux qui souffrent et à ceux qui travaillent dans l'amertume du cœur. »

Honneur aux âges primitifs! amour aux antiques pasteurs! regret à la jeunesse du monde! Temps agréables au Seigneur, où l'homme cherchait la science sans qu'il fût possible de savoir le funeste usage qui serait fait de la science; où la sagesse n'était pas un vain mot et correspondait, dans les codes des patriarches, aux besoins vrais et nobles de l'humanité! vous paraissez grands et presque impossibles quand on vous compare aux sociétés modernes. Dieu, grand Dieu! toi qui parlais sur la montagne pour dire aux hommes : Faites ceci, et qui voyais ta loi accomplie; toi dont la parole descendait dans les tabernacles d'Israël, instruisait et dirigeait tes législateurs prosternés, que sens-tu pour nous désormais dans ton sein paternel, en voyant la terre asservie aux volontés impies et aux besoins insensés d'une poignée d'hommes pervers; le mot sacré de *loi* traduit par celui d'*intérêt personnel*, le labeur, remplacé par la cupidité; les cérémonies augustes et saintes par des coutumes ineptes ou des mystères incompris; tes lévites, par des pontifes ennemis du peuple; la crainte de ton courroux ou de ton déplaisir par des hordes de soldats mercenaires, seul frein que les princes sachent employer, et que les peuples veuillent reconnaître!

Que penser d'un siècle où l'éducation morale est entièrement abandonnée au hasard, où la jeunesse n'apprend ni à régler ses besoins intellectuels ni à gouverner ses appétits physiques; où on lui présente les livres des diverses religions, qu'on lui explique en souriant et en lui recommandant bien de ne croire à aucune; où, pour tout précepte, on lui conseille de ne point se mettre mal avec la police aux premières orgies qu'elle se permettra, et de ne point professer trop haut la théorie des vices dont on lui abandonne la pratique? Que lui apprend-on de l'amour, de cette passion qui s'éveille la première, et qui, dans le cœur de l'adolescent, est susceptible d'un développement si noble? Rien, sinon qu'il faut faire pour les femmes le moins de sottises possible, jouer au plus fin avec les coquettes, s'abstenir de l'enthousiasme, se consoler avec les prostituées des défaites de la ruse; en toute occasion, sa-

crifier à l'intérêt personnel, au plaisir ou à la fortune, le plus beau sentiment qui puisse germer dans les ames neuves!

Que lui apprend-on de l'ambition, de cette soif de gloire et d'action qui étouffe bientôt les velléités d'affection exclusive, et qui souvent ne les laisse pas même éclore? Lui dit-on qu'il faut gouverner cette ardeur généreuse, mettre au service de l'humanité les talens acquis et les forces employées? Elle a lu, pendant les années d'enfance, quelque chose de semblable dans les écrits des antiques philosophes, et on lui apprend à les juger au point de vue littéraire; puis, la société lui ouvre ses bras avides et son sein glacé. Donne-moi tes lumières, lui dit-elle; donne-moi le fruit de tes sueurs et de tes veilles, et je te donnerai en retour des richesses pour satisfaire tous tes vices, car tu as des vices, je le sais, je les aime, je les protége, je les couvre de mon manteau, je les abrite mystérieusement de ma complaisance. Sers-moi, enrichis-moi, donne-moi tes talens et ton travail, fais-les servir à augmenter mes jouissances, à maintenir mon règne, à sanctionner mes turpitudes, et je t'ouvrirai les sanctuaires d'iniquité que je réserve à mes élus!

Ainsi, loin de développer et de diriger les deux sources de grandeur qui sont dans la jeunesse, la gloire et la volupté; loin d'exalter ce qu'elles mêlent de divin à l'ardeur et à la jouissance de la vie, la société présente s'en sert pour abrutir l'homme et pour le rattacher à un matérialisme mortellement grossier. Elle se plaît à développer les instincts animaux. Elle crée et protége des antres de corruption, des moyens de toute espèce pour entretenir, ranimer ou satisfaire les besoins les plus ignobles et même les plus immondes fantaisies. Comment les jouissances naturelles, n'étant plus asservies à aucun frein moral, à aucune règle de législation, ne dégénéreraient-elles pas en excès? Comment l'amour de la gloire ne deviendrait-il pas la soif de l'or? Comment l'amour et le vin n'amèneraient-ils pas la débauche?

Tout cela à propos d'une orgie de patriciens dont je viens d'être témoin dans une auberge!

J'ai bien voyagé dans ma vie, je me suis reposé dans bien des cabarets de village, j'ai dormi dans de bien sales tavernes, entre des bancs rompus et des débris de brocs rougis d'un vin âcre et brutal; j'ai failli avoir la tête fracassée par des rouliers qui se bat-

taient autour de moi; j'ai entendu les métaphores obscènes et les chansons graveleuses des villageois endimanchés. J'ai vu des soldats ivres, des matelots en fureur; j'ai vu des mendians affamés acheter de l'eau-de-vie avec l'unique denier de leur journée. J'ai vu des femmes jeunes et belles se rouler échevelées dans la fange, et de beaux esprits de diligence échanger des quolibets malpropres avec des servantes d'auberge. Qui n'a vu et entendu tout cela, pour peu qu'il ait voyagé avec peu d'argent?

Or, je ne suis pas d'humeur intolérante, et quoique fort souvent ennuyé, fatigué et contrarié de semblables rencontres, je les ai toujours supportées avec un calme philosophique. De quel droit mépriserais-je la rudesse et le mauvais goût de l'homme privé d'éducation? De quel front reprocherais-je à l'indigent d'abdiquer l'orgueil de l'intelligence humaine, quand moi et mes égaux sur l'échelle sociale, nous lui refusons l'exercice de cette intelligence, et nous en rejetons l'emploi? Pourquoi, ô toi que nous avons réduit à l'état de bête de somme, ne chercherais-tu pas à rendre ton sort moins odieux en détruisant ta mémoire et ta raison, en buvant, comme dit Obermann en sa pitié sublime, l'*oubli de tes douleurs?*

Eh quoi! ta souffrance de tous les jours ne nous semble pas insupportable; notre oreille n'est pas blessée de tes plaintes; nos yeux voient sans dégoût tes sueurs sans relâche et sans terme; notre cœur est insensible à ta misère, et les courtes heures de ta joie nous révoltent! C'est bien assez, ô infortuné! que ta peine soit méprisée. Que ton plaisir du moins passe en liberté! Laissez courir l'orgie en haillons, laissez-la hurler à la porte de ces riches demeures, elle ne les franchira jamais; laissez-la dormir sur les marches de ces palais, dont elle va du moins rêver les délices pendant toute une nuit..... Mais non! il y a pour le peuple des réglemens de police. Les lupanars des grands sont ouverts à toute heure, les cabarets du pauvre se ferment la nuit, et le guet mène en prison celui qui n'a ni laquais ni voiture pour le transporter chez lui!

Écoutez ce que disent les riches pour autoriser ces injustices. « La gaieté des gens comme il faut n'est ni bruyante ni incommode. Celle du peuple est pire que cela, elle est dangereuse. Le peuple n'a pas le frein de l'éducation. » Et à ce propos les grands de ce siècle vous font de très nobles théories sur les distinctions

nécessaires, sur les supériorités incontestables. Ils avouent qu'aujourd'hui la naissance est un préjugé, que l'or ne donne de mérite à personne. Ils déclarent que l'*éducation* seule établit une hiérarchie légitime et sainte. « Faites le peuple semblable à nous, disent-ils, et nous l'admettrons à l'égalité sociale. »

Ces hommes n'oublient qu'un point, c'est que, le peuple n'ayant pu encore se faire semblable à eux, ils se sont faits en attendant, quant aux vices et à la grossièreté, semblables au peuple.

Si j'ai bonne mémoire, je n'avais vu d'orgie de patriciens qu'aux théâtres de l'Odéon et de la Porte Saint-Martin. J'avoue que cela m'avait semblé très froid et très ennuyeux. Du reste, cela se passait très convenablement. Deux ou trois personnages parlans, très occupés de leurs affaires, se consultaient dans des *à parte* sur toute autre chose que l'orgie, et le long de la table une douzaine de comparses, très bien costumés, soulevant en mesure des coupes de bois doré, les choquaient les unes contre les autres avec un bruit sourd, et

.... D'un ton mélancolique,
Entonnant tristement une chanson bachique.

J'étais donc très peu effrayé d'un dîner de jeunes gens qui se consommait à l'autre bout du jardin de l'auberge. La maison était pleine, en raison de la foire. Point de chambre où l'on pût manger, point de salle commune qui ne fût encombrée de commis-voyageurs.....

J'en demande pardon à un mien camarade d'enfance qui me vend d'excellent vin, et pour qui je vendrais, au besoin, ma dernière paire de bottes; j'en demande pardon à plusieurs commis-voyageurs qui m'ont écrit des injures à cause de je ne sais quelle mauvaise plaisanterie imprimée de mon fait je ne sais où. — J'en demande pardon, et sérieusement, je le jure, à la mémoire d'un seul dont le nom demeure enseveli dans des cœurs navrés. — Mais enfin, je le confesse à la face du ciel et de la terre, je ne peux pas souffrir les commis-voyageurs..... ou du moins je n'ai pas pu les souffrir jusqu'à ce jour, qui va peut-être me réconcilier à jamais avec eux.

Tant y a que, craignant les conversations littéraires, j'acceptai l'offre d'une infernale hôtesse, empoisonneuse et maléficière au-

delà de ce qui a jamais été raconté par Gil Blas, sur le compte des aubergistes de toutes les Espagnes. Je laissai dresser dans un coin du jardin, derrière un espalier, une modeste table pour mes enfans, pour leur bonne et pour moi. J'avais l'air d'un curé de campagne escorté de sa gouvernante et de ses neveux.

Il y avait, à l'autre bout de ce jardin, une grande table, et des convives de bonne humeur. Ce sont des gens comme il faut, m'avait dit l'hôtesse, la fleur des gentilshommes du pays; c'est monsieur le comte, c'est monsieur le marquis, et puis monsieur de... Grace à Dieu, je n'ai pas la mémoire des noms, celle des prénoms encore moins; mais ma señora Leonarde en avait plein la bouche, et j'espérais voir une orgie aussi méthodiste que celles de l'Odéon et de la Porte-Saint-Martin. N'en déplaise à la noblesse, je l'ai fort peu fréquentée dans ma vie. Je sais qu'elle porte des gants, qu'elle a toujours le menton bien rasé, ou la barbe bien parfumée; je sais qu'elle est agréable à voir : je ne me serais jamais douté qu'elle pût être aussi désagréable à entendre.

Tu attends peut-être que je te raconte l'orgie.... Ma foi, tu te trompes bien. D'abord je n'ai assisté qu'à la partie musicale, à l'introduction, pour ainsi dire; ensuite, j'étais masqué par les espaliers, et je ne voyais absolument rien. Enfin mon dîner et celui de ma famille fut terminé en dix minutes, et je me retirai plus satisfait qu'en sortant de l'Odéon ou de la Porte-Saint-Martin, car du moins là je n'avais rien payé en entrant. En ce moment je me sens presque réconcilié avec le procédé de Lucrèce Borgia, en voyant combien des seigneurs ivres peuvent se rendre insupportables au spectateur.

Je montai en diligence immédiatement après la *représentation*; j'entendis le garçon d'écurie adresser au facteur de la diligence cette réflexion philosophique, en entendant le refrain d'une chanson par-dessus le mur. « Si c'était *nous!* on dirait : v'là la canaille qui s'échauffe! Mais comme c'est *eux*, on dit : v'là le beau monde qui s'amuse! » La réponse philosophique de l'autre prolétaire fut aussi énergique que la circonstance le comportait; n'était le sot usage qui ne permet plus, comme au temps de Dante et de Montaigne, d'écrire certains mots de la langue, je te la rapporterais, car l'obscénité du peuple est presque toujours empreinte de génie : c'est un appel sauvage et terrible à la justice de Dieu; celle des

grands n'est qu'un blasphème stupide. Rien ne le motive, et par conséquent, rien ne l'excuse...

O vous, que j'ai méconnus, et vers qui je m'incline en ce jour! O commis-voyageurs! je proteste que vous êtes fort ennuyeux, et que le bel esprit déborde en vous d'une manière désespérante. Mais je jure par Bacchus et par Noé, je jure par tous les vins bons et mauvais que vous débitez, que vous avez bien plus d'aménité, de politesse et de savoir-vivre, que les *jeunes seigneurs* de province. Je dépose, et je signerais de mon sang, que vous vous conduisez cent fois mieux dans les auberges, que vos manières sont excellentes au prix des leurs, et qu'il vaut mieux mille fois tomber en votre compagnie et supporter vos récits de table d'hôte, que de se trouver seulement à cinquante toises de la table des gens *comme il faut*. — Que la paix soit faite entre nous, et ne m'écrivez plus d'injures, ou tout au moins affranchissez vos lettres, s'il vous plaît.

Et toi, vieux ami des poètes! généreux sang de la grappe! toi, que le naïf Homère et le sombre Byron lui-même chantèrent dans leurs plus beaux vers, toi qui ranimas long-temps le génie dans le corps débile du maladif Hoffmann! toi qui prolongeas la puissante vieillesse de Goëthe, et qui rendis souvent une force surhumaine à la verve épuisée des plus grands artistes! pardonne si j'ai parlé des dangers de ton amour! Plante sacrée, tu crois au pied de l'Hymète, et tu communiques tes feux divins au poète fatigué, lorsqu'après s'être oublié dans la plaine, et voulant remonter vers les cimes augustes, il ne retrouve plus son ancienne vigueur. Alors tu coules dans ses veines et tu lui donnes une jeunesse magique; tu ramènes sur ses paupières brûlantes un sommeil pur, et tu fais descendre tout l'Olympe à sa rencontre dans des rêves célestes. Que les sots te méprisent, que les fakirs du bon ton te proscrivent, que les femmes des patriciens détournent les yeux avec horreur en te voyant mouiller les lèvres de la divine Malibran. Elles ont raison de défendre à leurs amans de boire devant elles. Les imaginations de ces hommes-là sont trop souillées, leurs mémoires sont remplies de trop d'ordures, pour qu'il soit prudent de mettre à nu le fond de leur pensée. Mais viens, ô ruisseau de vie! couler à flots abondans dans la coupe de mes amis! Disciples du divin Platon, adorateurs du beau, ils détestent la vue

comme la pensée de ce qui est ignoble, ils veulent que tout soit pur dans la joie; que la femme chaste ne cesse point de l'être à table; que l'adolescent ne souille pas ses lèvres d'un rire cynique; que l'artiste puisse dire toute son ambition, et qu'elle ne fasse sourire personne. Ils veulent enfin, ils *peuvent*, ils *osent* livrer tout le trésor de leur ame, et n'avoir rien à réclamer les uns aux autres quand le jour bleuâtre nous surprend à table dans la mansarde, et glisse, tendre et timide, un reflet d'azur sur la dorure rougissante des flambeaux expirans; ou bien, quand à la campagne, assis en plein air, autour des flacons et des fruits, l'aube nous trouve au jardin, en face de la pleine lune, et nous voit rire de sa face pâle qui ressemble à une femme peureuse ou distraite, essayant, mais trop tard, de se retirer décemment chez elle avant l'éclat du soleil. O belles nuits de l'été brûlant qui vient de s'écouler, et qui ne nous sera peut-être pas rendu avant bien d'autres années! aurores sans rosée, veillées d'Italie! doux repos sur les gazons! chants de la fauvette si mélodieux et si passionnés au lever de Vénus! étoiles si belles à l'heure du combat, entre le jour et la nuit! parfums du crépuscule! extases et silences, suivis de douces paroles et de joyeux rires! venez encore charmer nos jours sans ambition et nos nuits sans rancunes, et que le madère régénérateur, que le champagne facétieux, viennent d'heure en heure chasser le sommeil et dégourdir le cerveau quand mes amis sont ensemble, et quand je suis avec eux!

De Châlons à Lyon.

Étendu sur le plancher du tillac, et roulé dans mon manteau, j'ai dormi d'un profond sommeil sur le bateau à vapeur, en attendant que le jour vînt éclairer les rives plates, et quoi qu'en disent les indigènes, fort peu riantes de la Saône. Quelle est cette figure honnête et douce qui semble protéger mon sommeil insouciant, et empêcher les pieds des mariniers de me traiter comme un ballot? C'était bien la peine d'étudier Lavater et Spurzheim, pour juger si mal un visage! Le fait est qu'hier je me suis trompé complètement, et que prenant ce bon jeune homme pour un des débauchés de l'auberge, j'ai refusé avec sauvagerie l'offre amicale de sa voiture. Il est vrai que sur le plancher du paquebot

nous voici tous égaux, et que s'il prend envie au patricien de railler ma figure de séminariste et mes manières de paysan, la politesse et la gratitude n'enchaînent pas ma langue, je pourrai lui dire son fait et celui de ses amis... Mais il ne me semble ni malveillant, ni hautain. Attendons.

Rencontre d'un ancien ami, vraie bonne fortune en voyage. Facétieux et mordant, il m'aide à oublier que je suis rompu de fatigue. Il burine chaque passager, des pieds à la tête, par un seul mot pittoresque. Mon cœur s'était serré en l'apercevant, car sa présence me rappelle des siècles entiers, des rêves étranges, une vie terrible, dont il fut jadis le spectateur calme et compatissant. Mais il semble deviner la place du cœur où je suis écorché vif, et il n'y touche point. Il rit, il raille, il parle comme Callot dessine. Prendre la vie du côté bouffon quand on a bu jusqu'à la lie tout ce qu'elle a de sérieux, c'est le fait d'une haute philosophie; chez moi, je l'avoue, ce n'est l'effet que d'une grande faiblesse. Qu'importe? Je ris, je suis heureux pendant une heure; il me semble que je suis né d'hier.

Paul a l'œil éminemment artiste, et je vois tous les objets que la rive emporte derrière nous, à travers sa fantaisie moqueuse. Le clocher de Mâcon me fait rire aux éclats; je n'aurais jamais cru qu'un clocher pût tant me divertir. Et cependant Paul ne rit jamais; sa gaieté grave, celle des enfans, expansive et bruyante, l'excellente figure et l'obligeance délicate du *légitimiste*, la consternation d'Ursule qui se croit en pleine mer, mon sans-gêne bohémien, c'en est assez pour nous trouver tous camarades, et faire société commune à l'auberge de Lyon.

— Comment s'appelle notre ami? dit Paul à demi-voix en me montrant le légitimiste.

— Le diable m'emporte si je le sais.

— Demandons-lui ses papiers, reprend Paul avec dignité.

Inspection faite de son passeport, il est patricien; il faut bien le lui pardonner. Il est riche; cela nous est fort indifférent, preuve qu'il est inutile de connaître le nom et la position des gens. Il est aimable, modeste et bien élevé. Qu'avons-nous besoin d'en savoir davantage? — Il va à Genève; nous irons tous ensemble; mais non. Paul nous quitte et descend le Rhône. Son destin ou sa fantaisie l'emporte par là. L'ami improvisé, moi et ma famille, nous

prenons la poste à frais communs et nous verrons ce soir le lac de Nantua.

Nantua.

Montagnes sans grandeur, lac sans étendue, végétation pauvre, paysage sans caractère pour quiconque a vu les Alpes. Et cependant, çà et là, un aspect singulier, une masse de roches tendres étrangement découpées, des bastions et des piliers que l'on croirait construits et sculptés par la main de l'homme, des angles de montagnes s'ouvrant sur de fraîches vallées, des sites sans noblesse, mais pleins de variété, et se succédant avec profusion sous les yeux, non ravis, mais occupés; voilà comme le Bugey m'est apparu cette fois. Jadis je l'ai trouvé hideux. — Ne lis jamais mes lettres avec l'intention d'y apprendre la moindre chose certaine sur les objets extérieurs. Je vois tout au travers des impressions personnelles. Un voyage n'est pour moi qu'un cours de psychologie et de physiologie dont je suis le *sujet*, soumis à toutes les épreuves et à toutes les expériences qui me tentent, condammé à subir toute l'adulation et toute la pitié que chacun de nous est forcé de se prodiguer alternativement à soi-même, s'il veut obéir naïvement à la disposition du moment, à l'enthousiasme ou au dégoût de la vie, au caprice du califourchon, à l'influence du sommeil, à la qualité du café dans les auberges, etc., etc.

Nous nous sommes mis en tête de trouver des beautés, car on nous a déclaré sur l'honneur que ce pays a des beautés de premier ordre, et nous en croyons l'auteur du renseignement. — Nous prenons un char suisse, et nous nous faisons conduire à Mériat par une pluie battante, accompagnée de coups de tonnerre brusques, imprévus, et d'un son bizarre comme la forme des rochers qui les répercutent. Le guide se trompe de route et gravit la montagne, au lieu de descendre dans le ravin. La pluie redouble; aucune espérance de déjeuner sur l'herbe. Nous déjeunons philosophiquement dans le char. On casse le goulcau d'une bouteille, et nous trinquons avec un phlegme britannique, quand tout à coup nous nous voyons à trois lignes du précipice. L'Automédon mouillé, et de très méchante humeur, s'est aperçu de sa méprise. Il a voulu retourner sur ses pas, le chemin est trop étroit. Le cheval refuse de se casser le cou; c'est donc au

char de subir toutes les conséquences de sa conformation incommode et de l'ankylose de ses ressorts. La difficulté de l'entreprise décourage le guide. Il nous laisse une roue dans l'abîme, et le verre à la main, fort empêchés de descendre, encore plus empêchés de demeurer.

Heureusement nous rions aux éclats, et jamais on ne se tue en riant. Nous trouvons moyen de sortir de la boîte de cuir, nous soulevons le véhicule, nous portons le cheval, nous rossons le cocher, et j'en suis quitte pour un verre de vin répandu tout entier dans la poche de ma blouse.

Enfin, nous rentrons dans le ravin, non pas perpendiculairement, comme nous en étions menacés, mais par un joli chemin couvert de fleurs sauvages, toutes brillantes de pluie, et bordé d'un ruisseau qui devient torrent et grossit de minute en minute. La pluie fouette les sapins échevelés; des nuages courent sur les flancs de la gorge; le brouillard enveloppe les cimes; et par mille angles du sentier qui serpente au sein des noires forêts, nous pénétrons dans une région vraiment sublime de tristesse.

Pas une figure humaine, pas un toit de chalet. Deux remparts à pic couverts d'arbres vivaces qui semblent croître sur la tête les uns des autres, nous pressent, nous étreignent, et semblent, par leurs détours multipliés, nous pousser et nous enfermer dans d'inextricables solitudes.

J'ai vu beaucoup de sites plus grandioses, je n'en ai guère vu de plus austères. Les plus belles veines des Alpes, des Pyrénées et des Apennins ne produisent pas une végétation plus robuste et plus imposante; nulle part je n'ai vu d'aussi belles forêts de sapins gigantesques, élancés, fiers, touffus, et par leur nombre et par leur situation escarpée, semblant braver la destruction, et renaître sous les coups de la foudre et de la cognée.

A Mériat, les restes de la Chartreuse consistent en quelques belles arcades chargées de plantes pariétaires et à demi ensevelies dans les éboulemens de la montagne que le gazon a recouverts; le portail est encore debout et conserve son air monastique. Le torrent se précipite avec fracas derrière la Chartreuse, roule à côté et se laisse tomber sur l'angle d'un bâtiment détaché qu'il achève de dégrader, et qu'il semble prêt à emporter tout-à-fait dans un jour d'orage. Quel était l'emploi de ce bâtiment au temps

des moines? Je me suis imaginé que c'était le lieu pénitentiaire, et que la cataracte devait rouler sur la voûte d'un cachot humide et plein de terreurs. A moi permis : il n'y a là pour cicérone que deux géans silencieux et farouches, le garde-forestier et sa fille, participant l'un et l'autre de la nature des sapins du pays, fiers comme des hidalgos ruinés, déclarant qu'ils ne sont ni aubergistes ni cabaretiers, et nonobstant vendant aux rares curieux qui vont les visiter tout ce qu'on peut trouver dans un cabaret pour de l'argent.

Ce site m'a paru, au milieu de la pluie, mélancolique, froid, et admirablement choisi pour une vie éternellement uniforme et pour des hommes voués au culte de l'idée unique et absolue. Point de perspectives, point de contrastes, des pentes de gazon d'un vert égal et magnifique, des profondeurs de forêts sans issue, sans la moindre échappée pour le regard et la pensée; partout des sapins des prairies étroites, et des forêts coupées par l'invincible rempart de la montagne, par les éternels brouillards..... Je dis éternels, quoique je n'aie passé là qu'une heure. S'ils ne le sont pas, s'il y a jamais un beau soleil sur la Chartreuse de Mériat, si le torrent roule quelquefois limpide et calme, si la tristesse y soulève un instant ses sombres voiles, et si un pareil site s'avise de vouloir sourire, je le déclare *ponsif*, comme on dit dans les ateliers de peinture, c'est-à-dire pleutre, manqué, à côté du beau. Je le déshérite de ma sympathie, je lui retire mon souvenir, et je tiens pour épiciers et mal appris tous les voyageurs qui s'y rendront par un beau temps.

Je me suis mouillé jusqu'aux os, ce qui m'a parfaitement guéri homœopathiquement d'un rhume obstiné, c'est-à-dire que j'ai échangé une toux supportable contre une grosse fièvre qui m'a forcé de passer la nuit dans une auberge de village, presque à la porte de Genève.

Mais j'ai salué le Mont-Blanc de ma fenêtre à mon réveil, et j'ai vu sous mes pieds tout ce beau pays de Gex, étendu comme un immense tapis bigarré, au pied de la Savoie, forteresse neigeuse élevée à l'horizon.

Genève.

— Messieurs, où descendez-vous?

C'est le postillon qui parle. — Réponse. — Chez M. Listz.

— Où loge-t-il, ce monsieur-là?

— *J'allais précisément vous adresser la même question.*

— Qu'est-ce qu'il fait? Quel est son état?

— Artiste.

— Vétérinaire?

— Est-ce que tu es malade, animal?

— C'est un marchand de violons, dit un passant, je vais vous conduire chez lui.

On nous fait gravir une rue à pic, et l'hôtesse de la maison indiquée nous déclare que Listz est en Angleterre.

— Voilà une femme qui radote, dit un autre passant. M. Listz est un musicien du théâtre; il faut aller le demander au régisseur.

— Pourquoi non? dit le légitimiste. Et il va trouver le régisseur. Celui-ci déclare que Listz est à Paris. — Sans doute, lui fais-je avec colère, il est allé s'engager comme flageolet dans l'orchestre Musard, n'est-ce pas?

— Pourquoi non? dit le régisseur.

— Voici la porte du casino, dit je ne sais qui. Toutes les demoiselles qui prennent des leçons de musique connaissent M. Listz.

— J'ai envie d'aller parler à celle qui sort maintenant avec un cahier sous le bras? dit mon compagnon.

— Et pourquoi non? d'autant plus qu'elle est jolie.

Le légitimiste fait trois saluts à la française, et demande l'adresse de Listz dans les termes les plus convenables. La jeune personne rougit, baisse les yeux, et avec un soupir étouffé, répond que M. Listz est en Italie.

— Qu'il soit au diable! Je vais dormir dans la première auberge venue; qu'il me cherche à son tour.

A l'auberge, on m'apporte bientôt une lettre de sa sœur.

« Nous t'avons attendu, tu n'es pas exact, tu nous ennuies; va au diable! cherche-nous! nous sommes partis.

« ARABELLA. »

« *P. S.* Vois le major et viens avec lui nous trouver. »

— Qu'est-ce que le major?

— Que vous importe? dit mon ami le légitimiste.

Au fait! — Garçon, allez chercher le major.

Le major arrive. Il a la figure de Méphistophélès et la capote d'un douanier. Il me regarde des pieds à la tête, et me demande qui je suis.

— Un voyageur mal mis, comme vous voyez, qui se recommande d'Arabella.

— Ah! ah! je cours chercher un passeport.

— Cet homme est-il fou?

— Non pas, demain nous partons pour le Mont-Blanc.

Nous voici à Chamounix, la pluie tombe, et la nuit s'épaissit. Je descends au hasard à l'*Union*, que les gens du pays prononcent *Oignon*, et, cette fois, je me garde bien de demander l'artiste européen par son nom. Je me conforme aux notions du peuple éclairé que j'ai l'honneur de visiter, et je fais une description sommaire du personnage. Blouse étriquée, chevelure longue et désordonnée, chapeau d'écorce défoncé, cravate roulée en corde, momentanément boiteux, et fredonnant habituellement le *Dies iræ* d'un air agréable.

— Certainement, monsieur, répond l'aubergiste, ils viennent d'arriver, la dame est bien fatiguée, et la jeune fille est de bonne humeur. Montez l'escalier; ils sont au n° 13.

— Ce n'est pas cela, pensai-je, mais n'importe, je me précipite dans le n° 13, déterminé à me jeter au cou du premier Anglais spleenétique qui me tombera sous la main. J'étais crotté de manière à ce que ce fût là une charmante plaisanterie de commis-voyageur.

Le premier objet qui s'embarrasse dans mes jambes, c'est ce que l'aubergiste appelle la *jeune fille*. C'est Puzzi à califourchon sur le sac de nuit, et si changé, si grandi, la tête chargée de si longs cheveux bruns, la taille prise dans une blouse si féminine, que, ma foi, je m'y perds, et, ne reconnaissant plus le petit Hermann, je lui ôte mon chapeau en lui disant : Beau page, enseigne-moi où est Lara?

Du fond d'une capote anglaise sort, à ce mot, la tête blonde d'Arabella; tandis que je m'élance vers elle, Franz me saute au cou, Puzzi fait un cri de surprise; nous formons un groupe inextricable d'embrassemens, tandis que la fille d'auberge, stupéfaite de voir un drôle si crotté, et que jusque-là elle avait pris pour un jockey, embrasser une aussi belle dame qu'Arabella, laisse tomber

sa chandelle, et va répandre dans la maison que le n° 13 est envahi par une troupe de gens mystérieux, indéfinissables, chevelus comme des sauvages, et où il n'est pas possible de reconnaître les hommes d'avec les femmes, les valets d'avec les maîtres. — Histrions! dit gravement le chef de cuisine d'un air de mépris, et nous voilà stygmatisés, montrés au doigt, pris en horreur. Les dames anglaises que nous rencontrons dans les corridors rabattent leurs voiles sur leurs visages pudiques, et leurs majestueux époux se concertent pour nous demander pendant le souper une petite représentation de notre savoir-faire, moyennant une collecte raisonnable. C'est ici le lieu de te communiquer la remarque la plus scientifique que j'aie faite dans ma vie.

Les insulaires d'Albion apportent avec eux un fluide particulier que j'appellerai le fluide britannique, et au milieu duquel ils voyagent, aussi peu accessibles à l'atmosphère des régions qu'ils traversent que la souris au centre de la machine pneumatique. Ce n'est pas seulement grâce aux mille précautions dont ils s'environnent, qu'ils sont redevables de leur éternelle impassibilité. Ce n'est pas parce qu'ils ont trois paires de *breeches*, les unes sur les autres, qu'ils arrivent parfaitement secs et propres malgré la pluie et la fange; ce n'est pas non plus parce qu'ils ont des perruques de laine, que leur frisure raide et métallique brave l'humidité; ce n'est pas parce qu'ils marchent chargés chacun d'autant de pommade, de brosses et de savon, qu'il en faudrait pour adoniser tout un régiment de conscrits bas-bretons, qu'ils ont toujours la barbe fraîche et les ongles irréprochables. C'est parce que l'air extérieur n'a pas de prise sur eux; c'est parce qu'ils marchent, boivent, dorment et mangent dans leur fluide, comme dans une cloche de cristal épaisse de vingt pieds, et au travers de laquelle ils regardent en pitié les cavaliers que le vent défrise, et les piétons dont la neige endommage la chaussure. Je me suis demandé, en regardant attentivement le crâne, la physionomie et l'attitude des cinquante Anglais des deux sexes qui chaque soir se renouvelaient autour des tables d'hôtes de la Suisse, quel pouvait être le but de tant de pèlerinages lointains, périlleux et difficiles, et je crois avoir fini par le découvrir, grace au major que j'ai consulté assidument sur cette matière. Voici : pour une Anglaise, le vrai but de la vie est de réussir à traverser les régions les plus élevées et

les plus orageuses sans avoir un cheveu dérangé à son chignon.— Pour un Anglais, c'est de rentrer dans sa patrie après avoir fait le tour du monde sans avoir sali ses gants ni troué ses bottes. C'est pour cela qu'en se rencontrant le soir dans les auberges après leurs pénibles excursions, hommes et femmes se mettent sous les armes et se montrent, d'un air noble et satisfait, dans toute l'imperméabilité majestueuse de leur tenue de touriste. Ce n'est pas leur personne, c'est leur garde-robe qui voyage, et l'homme n'est que l'occasion du porte-manteau, le véhicule de l'habillement. Je ne serais pas étonné de voir paraître à Londres des relations de voyage ainsi intitulées : Promenades d'un chapeau dans les marais Pontins. — Souvenirs de l'Helvétie, par un collet d'habit. — Expédition autour du monde, par un manteau de caoutchouc. — Les Italiens tombent dans le défaut contraire. Habitués à un climat égal et suave, ils méprisent les plus simples précautions, et les variations de la température les saisissent si vivement dans nos climats, qu'ils y sont aussitôt pris de nostalgie; ils les parcourent avec un dédain superbe, et, portant le regret de leur belle patrie avec eux, la comparent sans cesse et tout haut à tout ce qu'ils voient. Ils ont l'air de vouloir mettre en loterie l'Italie comme une propriété, et de chercher des actionnaires pour leurs billets. Si quelque chose pouvait ôter l'envie de passer les Alpes, ce serait l'espèce de criée qu'il faut subir à propos de toutes les villes et de tous les villages, dont les noms seuls font battre le cœur et enfler la voix d'un Italien aussitôt qu'il les prononce.

Les meilleurs voyageurs, et ceux qui font le moins de bruit, ce sont les Allemands. Excellens piétons, fumeurs intrépides, et tous un peu musiciens ou botanistes. Ils voient lentement, sagement, et se consolent de tous les ennuis de l'auberge avec le cigare, le flageolet ou l'herbier. Graves comme les Anglais, ils ont de moins l'ostentation de la fortune, et ne se montrent pas plus qu'ils ne parlent. Ils passent inaperçus et sans faire de victimes de leurs plaisirs ou de leur oisiveté.

Quant à nous autres Français, il faut bien avouer que nous savons voyager moins qu'aucun peuple de l'Europe. L'impatience nous dévore, l'admiration nous transporte; nos facultés sont vives et saisissantes, mais le dégoût nous abat au moindre échec. Quoi-

que notre *home* soit généralement peu comfortable, il exerce sur nous une puissance qui nous poursuit jusqu'aux extrémités de la terre, nous rend revêches et mal habiles à supporter les privations et les fatigues, et nous inspire les plus puérils et les plus inutiles regrets. Imprévoyans comme les Italiens, nous n'avons pas leur force physique pour supporter les inconvéniens de notre maladresse. Nous sommes en voyage ce que nous sommes à la guerre, ardens au début, démoralisés à la débandade. Quiconque voit le départ d'une caravane française dans les chemins escarpés de la Suisse, peut bien rire de cette joie impétueuse, de ces courses folles sur les ravins, de cette hâte facétieuse, de toute cette peine perdue, de toute cette force prodiguée à l'avance sur les marges de la route, et de cette vaine attention donnée avec enthousiasme aux premiers objets venus. Celui-là peut être bien certain qu'au bout d'une heure la caravane aura épuisé tous les moyens possibles de se lasser au physique et au moral, et que vers le soir elle arrivera dispersée, triste, harassée, se traînant avec peine jusqu'au gîte, et n'ayant donné aux véritables sujets d'admiration qu'un coup d'œil distrait et fatigué.

Or, tout ceci n'est peut-être pas aussi inutile à noter qu'il te semble. Un voyage, on l'a dit souvent, est un abrégé de la vie de l'homme. La manière de voyager est donc le criterium auquel on peut connaître les nations et les individus; l'art de voyager, c'est presque la science de la vie.

Moi, je me pique de cette science des voyages. Mais combien, à mes dépens, je l'ai acquise! Je ne souhaite à personne d'y arriver au même prix, et j'en puis dire autant de tout ce qui constitue ma somme d'idées faites et d'habitudes volontaires.

Si je sais voyager sans ennui et sans dégoût, je ne me pique pas de marcher sans fatigue et de recevoir la pluie sans être mouillé. Il n'est au pouvoir d'aucun Français de se procurer la quantité nécessaire de fluide britannique pour échapper entièrement à toutes les intempéries de l'air. Mes amis sont dans le même cas, de sorte que tout le long du chemin notre toilette a été un sujet de scandale et de mépris pour les touristes pneumatiques. Mais quel dédommagement on trouve à se jeter à terre pour se reposer sur la première mousse venue, à s'enfumer dans le chalet, à traverser sans le secours du mulet et du guide les chemins difficiles,

à poursuivre dans les prairies spongieuses l'Apollon aux ailes blanches ocellées de pourpre, à courir le long des buissons après la fantaisie, plus rapide et plus belle que tous les papillons de la terre! le tout sauf à paraître le soir devant les Anglais, hâlé, crépu, poudreux, fangeux ou déchiré; sauf à être pris pour un saltimbanque et à se donner la comédie en la promettant aux autres.

Au reste, nous fûmes un peu réhabilités à Chamounix par l'apparition du major fédéral en uniforme et par l'arrivée du légitimiste. Leurs excellentes manières et la dignité gracieuse d'Arabella rétablirent le silence, sinon la sécurité autour de nous. Je crois bien nonobstant que les couverts d'argent furent comptés trois fois ce soir-là; et, pour ma part, j'entendis mistress ** et milady **, mes voisines, deux jeunes douairières de cinquante à soixante ans, barricader leur porte, comme si elles eussent craint une invasion de Cosaques.

— Ne pensez-vous pas, dit le major, qu'un pays tout entier converti en hôtellerie pour toutes les nations ne peut garder aucun caractère de nationalité?

— Mais ne peut-on adresser le même reproche à votre Suisse? lui dis-je.

— Hélas! qui vous en empêche? reprit-il.

— Cette Suisse qui feint de prendre une attitude fière, dit Franz, et qui, tandis que plusieurs milliers d'Anglais y étalent leur oisiveté, chasse les réfugiés de son territoire! cette république qui s'unit aux monarchies pour traquer comme des bêtes fauves les martyrs de la cause républicaine!.....

Un roulement de tambour nous interrompit.

— Quel est ce bruit belliqueux? dit Arabella.

— C'est la gelée qui commence, et le tambour qui l'annonce aux habitans de la vallée, afin qu'ils allument des feux auprès des pommes de terre.

La pomme de terre est l'unique richesse de cette partie de la Savoie. Les paysans pensent qu'en établissant une couche de fumée sur la région moyenne des montagnes, ils interceptent l'air des régions supérieures, et préservent de son atteinte le fond des gorges. J'ignore s'ils font bien. Si je voyageais aux frais d'un gouvernement, d'une société savante ou seulement d'un journal,

j'apprendrais cela, et bien d'autres choses encore, que je risque fort de ne savoir jamais mieux que la plupart de ceux qui en parlent et en décident. Ce que je sais, c'est que cette ligne de feux, établis comme des signaux tout le long du ravin, m'offrit, au milieu de la nuit, un spectacle magnifique. Ils perçaient de taches rouges et de colonnes de fumée noire le rideau de vapeur d'argent où la vallée était entièrement plongée et perdue. Au-dessus des feux, au-dessus de la fumée et de la brume, la chaîne du Mont-Blanc montrait une de ses dernières ceintures granitiques, noire comme l'encre et couronnée de neige. Ces plans fantastiques du tableau semblaient nager dans le vide. Sur quelques cimes, que le vent avait balayées, apparaissaient dans un firmament pur et froid de larges étoiles. Ces pics de montagnes, élevant dans l'éther un horizon noir et resserré, faisaient paraître les astres étincelans. L'œil sanglant du Taureau, le farouche Aldébaran, s'élevait au-dessus d'une sombre aiguille de granit, qui semblait le soupirail de volcan d'où cette infernale étincelle venait de jaillir. Plus loin, Fomalhaut, étoile bleuâtre, pure et mélancolique, s'abaissait sur une cime blanche, et semblait une larme de compassion et de miséricorde tombée du ciel sur la pauvre vallée, mais prête à être saisie en chemin par l'Esprit perfide des glaciers.

Ayant trouvé ces deux métaphores, dans un grand contentement de moi-même, je fermai ma fenêtre. Mais en cherchant mon lit, dont j'avais perdu la position dans les ténèbres, je me fis une bosse à la tête contre l'angle du mur. C'est ce qui me dégoûta de faire des métaphores tous les jours subséquens. Mes amis eurent l'obligeance de s'en déclarer singulièrement privés.

Ce que j'ai vu de plus beau à Chamounix, c'est ma fille. Tu ne peux te figurer l'aplomb et la fierté de cette beauté de huit ans, en liberté dans les montagnes. Diane enfant devait être ainsi, lorsque, inhabile encore à poursuivre le sanglier dans l'horrible Erymanthe, elle jouait avec de jeunes faons sur les croupes *amènes* de l'Hybla. La fraîcheur de Solange brave le hâle et le soleil. Sa chemise entr'ouverte laisse à nu sa forte poitrine, dont rien ne peut ternir la blancheur immaculée. Sa longue chevelure blonde flotte en boucles légères jusqu'à ses reins vigoureux et souples, que rien ne fatigue, ni le pas sec et forcé des mules, ni la course *au clocher* sur les pentes rapides et glissantes, ni les gradins de ro-

chers qu'il faut escalader durant des heures entières. Toujours grave et intrépide, sa joue se colore d'orgueil et de dépit quand on cherche à aider sa marche. Robuste comme un cèdre des montagnes et fraîche comme une fleur des vallées, elle semble deviner, quoiqu'elle ne sache pas encore le prix de l'intelligence, que le doigt de Dieu l'a touchée au front, et qu'elle est destinée à dominer un jour, par la force morale, ceux dont la force physique la protége maintenant. Au glacier des Bossons, elle m'a dit : « Sois tranquille, mon George, quand je serai reine, je te donnerai tout le Mont-Blanc. »

Son frère, quoique plus âgé de cinq ans, est moins vigoureux et moins téméraire. Tendre et doux, il reconnaît et révère instinctivement la supériorité de sa sœur ; mais il sait bien aussi que la bonté est un trésor. « *Elle* te rendra fier, me dit-il souvent, moi je te rendrai heureux. »

Éternel souci, éternelle joie de la vie, adulateurs despotiques, âpres aux moindres jouissances, habiles à se les procurer, soit par l'obsession, soit par l'opiniâtreté, égoïstes avec candeur, instinctivement pénétrés de leur trop légitime indépendance, les enfans sont nos maîtres, quelque fermeté que nous feignions vis-à-vis d'eux. Entre les plus fougueux et les plus incommodes, les miens se distinguent, malgré leur bonté naturelle ; et j'avoue que je ne sais aucune manière de les plier à la forme sociale, avant que la société leur fasse sentir ses angles de granit et ses herses de fer. J'ai beau chercher quelle bonne raison on peut donner à un esprit sortant de la main de Dieu, et jouissant de sa libre droiture, pour l'astreindre à tant d'inutiles et folles servitudes. A moins d'habitudes que je n'ai pas, et d'un charlatanisme que je ne peux ni ne veux avoir, je ne comprends pas comment j'oserais exiger que mes enfans reconnussent la prétendue nécessité de nos ridicules entraves. Je n'ai donc qu'un moyen d'autorité, et je l'emploie quand il faut, c'est-à-dire fort rarement ; c'est une volonté absolue, sans explication et sans appel. C'est ce que je ne conseille à personne d'essayer, s'il n'a les moyens de se faire aimer autant que craindre. Moi, j'en fais mon affaire.

J'aime beaucoup les systèmes, le cas d'application excepté. J'aime la foi saint-simonienne, j'estime fort le système de Fourrier, je révère ceux qui, dans ce siècle maudit, n'ont subi aucun en-

traînement vicieux, et qui se retirent dans une vie de méditation et de recherche, pour rêver le salut de l'humanité. Mais je crois qu'avec la moindre vertu mise en action, et soutenue par une certaine énergie, on en ferait plus qu'avec toute la sagesse des nations délayée dans des délibérations littéraires, et enfouie dans des conciliabules philantropiques. Cela me vient non à propos de l'éducation de mes enfans, mais à propos de celle du genre humain, sur laquelle Franz discourait, du haut de sa mule, en traversant les précipices de la Tête-Noire. « Enfantin, me disait-il, est un homme de talent et un homme de bien; sont-ce les hommes qui lui ont manqué? est-ce le système qui a manqué aux hommes?

— Enfantin et le système ont péché tous deux, lui répondis-je, et les hommes n'ont pas manqué. Ma curiosité sympathique a pénétré assez avant dans la société saint-simonienne pour savoir qu'elle fut et qu'elle est encore composée d'ames d'élite, prêtes à recevoir la manne sacrée, et à conserver pure, sinon à répandre beaucoup, la bonne semence.

— De quoi accusez-vous Enfantin? n'est-ce pas un digne homme?

— Je l'accuse de n'être point un grand homme.

— Et le système, que lui reprochez-vous?

— D'être un système et non un principe. Non-seulement un principe n'a pas besoin d'avoir un système à sa suite, il faut encore qu'il n'en ait pas, tant que ce principe n'est pas incarné dans un homme ou dans des hommes tout puissans. Remarquez bien qu'il ne s'agit pas ici de gouverner un état social, mais de le constituer. Nous n'avons pas à examiner ce que doivent être les pouvoirs établis et ceux qui les représentent; nous songeons à fonder une société nouvelle. L'intelligence du siècle infiniment cultivée, admirablement exercée à la spéculation et au développement de la pensée sous toutes ses formes, a déjà produit, depuis dix ans, cent fois plus de formes sociales qu'il n'en faut pour rendre le genre humain heureux, excellent et sublime. Cependant nous ne voyons guère le bien que nous en avons ressenti, et il n'existe pas dix hommes en France qu'une conviction ait satisfaits et unis solidement. Le mal vient, à mes yeux, de ce que des hommes au-dessous de leur mission, ayant été acceptés pour représentans, ou tout au moins pour conservateurs du principe de

réforme, tandis qu'on délayait des idées et qu'on bâtissait des chartes, on a laissé évaporer le principe. Au jour de l'épreuve, au lieu d'adeptes et de travailleurs, on n'a plus trouvé que les réclamations et les exigences des examinateurs et des donneurs d'avis. On aura beau dire qu'il faut conduire les hommes par des lois, et qu'avant de détruire l'ordre ancien, il faut construire le nouveau : il est certain qu'on ne fait rien de neuf avec des matériaux pourris, et que pour créer un ordre nouveau, il faut de nouveaux élémens. D'où sortiront-ils, si on ne travaille à ouvrir le sein maternel où ils sommeillent encore, où ils étouffent par milliers à chaque heure de cette funeste génération, faute du forceps et de la main libératrice? Les serviteurs de la réforme seront infailliblement les premiers tyrans de la société réformée, nous dit-on. Commençons par former quelque chose, et quand les hommes violeront les lois qu'ils auront faites, il sera temps de réprimer les hommes et de consolider les lois. En attendant, il faut bien que la loi de l'humanité sorte du sein même de l'humanité ; il faut bien qu'une voix humaine exprime les besoins des hommes, qu'une main les pèse dans la balance, et qu'un bras exécute la volonté de Dieu sur la terre.

Cette volonté céleste, dérivée de l'ordre providentiel, ces besoins de l'humanité démontrés par son malheur et son abjection présente, ne composent pas un ensemble d'idées bien difficile à percevoir. Tout homme bien organisé et jouissant de sa raison, si corrompu et si pervers qu'il soit, en porte le texte saint écrit en caractères de feu dans le fond de sa conscience. Il ne faut pas s'appeler Washington et *** pour savoir ce que l'homme doit être dans l'ordre naturel et selon le principe de l'universelle équité. — Ainsi ces créateurs de dogmes libérateurs me font sourire, je l'avoue, quoique par comparaison avec les contempteurs de la vérité et les propagateurs du désordre tout-puissant qui nous gouverne, je sente pour eux un profond respect. Qu'ils promènent le flambeau dans les ténèbres, qu'ils renversent les obstacles, qu'ils brisent les fers, et qu'on se prosterne, et qu'on les nomme Moïse, Cromwell, ***, ***, à la bonne heure. Mais que Saint-Simon, au fond d'un café, abolisse l'hérédité en avalant sa demi-tasse ; que la coterie Enfantin, Bazar et Rodrigues s'enferme, discute, prophétise et n'aboutisse qu'à une que-

relle de famille; que M. Fourrier entasse dans nos bibliothèques vingt volumes plus savans, plus bizarres et plus ingénieux les uns que les autres; que des hommes de cœur et de tête se groupent partiellement, qu'ils usent leur ardeur et leur force à déclamer dans leurs salons, à lutter dans leurs journaux contre de vaines plaisanteries et de sottes attaques, c'est vraiment bien du temps et de la peine perdus; et plus on estime ceux qui s'immolent à ce rôle d'Ixion, plus on doit déplorer l'emploi futile de facultés si grandes, de volontés si nobles! C'est pour cela qu'à chaque instant du jour je me surprends à railler amèrement des hommes et des choses que je respecte et que je chéris.

— A la bonne heure, *Piffoël*, répondit Franz, censure ces choses en pliant le genou, et nomme ces hommes chapeau bas; car que trouves-tu de meilleur dans le temps présent?

— Je sens au fond de mon cœur, et tu sens au fond du tien, lui dis-je, la certitude et l'attente de choses meilleures que ce qu'ils ont osé dire, et il y a dans les cachots et ailleurs des hommes capables de faire ce que peu de réformistes oseraient conseiller.

— Ainsi n'outrons rien. Les systèmes sont tous bons à mettre au cabinet, et les hommes qui s'en occupent feraient mieux... Oh! diable, voici le major fédéral qui a l'air d'écouter, je ne dirai plus rien.

Mais le major n'écoutait réellement pas. Il avait la tête penchée sur son livre, et, au milieu des plus belles scènes de la nature, il n'avait d'yeux et de pensée que pour un traité de philosophie de M. Barchou de Penhoën.

Je me permis de l'en railler.

— Taisez-vous, me dit-il, vous n'êtes qu'un *marchand de cochons;* vous traversez la vie en regardant comment les objets sont colorés, découpés et arrangés en apparence; vous ne savez et vous ne désirez savoir la cause de rien. Vous me faites l'effet, vis-à-vis de la nature, d'un cordonnier qui analyse le soulier depuis le cordon jusqu'à la semelle, mais qui ne se doutera jamais du jeu admirable des muscles du pied qu'il chausse et qu'il chaussera toujours, vil artisan et grossier manœuvre. Vous avez bien regardé les montagnes depuis Chamounix jusqu'ici, n'est-ce pas? Vous avez compté les sapins, et vous pourriez tracer dans votre cerveau une ligne exacte des déchiquetures de la chaîne, comme

un dessinateur géographe trace de mémoire les sinuosités de la Saône sur un morceau de papier? Pendant ce temps-là, j'ai cherché le principe de l'univers.

— Et vous l'avez trouvé, major! Faites-nous-en part.

— Vous êtes un impertinent, dit-il. Je n'ai rien trouvé du tout; mais j'ai pensé au principe de l'univers, et c'est un sujet de réflexion qui vaut bien l'action de regarder en l'air sans penser à rien.

Et donnant du talon à sa mule, il nous laissa en arrière, toujours clignottant sur son livre, et répétant entre ses dents une phrase qu'il venait de lire, et qui, apparemment, ne lui semblait pas claire : « *L'absolu est identique à lui-même.* »

— Quand nous arriverons à Martigny, sur les onze heures du soir, il aura peut-être découvert vingt-trois mille manières d'interpréter ces quatre mots. Je comprends qu'on ne peut être de bonne humeur quand on a de pareilles contentions d'esprit.

— Vous avez tort réciproquement de vous insulter, dit la sage Arabella. Tout homme est sage qui s'abandonne à ses impressions sans s'occuper du *qu'en pensera-t-on?* Il y a quelque chose de plus stupide que l'indifférence du vulgaire en présence des beautés naturelles; c'est l'extase obligée, c'est l'infatigable exclamation. Si le major n'est point dans une disposition artistique ce matin, il montre beaucoup plus de sens et d'esprit en se jetant dans une préoccupation absolue, que s'il faisait de tristes efforts pour ranimer son enthousiasme refroidi.

— D'ailleurs, je ne sais pas de quel droit, reprit Franz, nous mépriserions son indifférence pour le paysage, car nous n'avons encore parlé que des sectes nouvelles et de l'esprit de réforme. — Quant au docteur Puzzi, il attrape gravement des criquets le long des buissons, et ce n'est pas beaucoup plus poétique.

Vers le déclin du jour, nous nous trouvâmes au plus haut du col des montagnes, et nous fûmes assaillis par un vent glacé qui nous soufflait le grésil au visage. Courbés sur nos mules, nous nous cachions le nez dans nos manteaux. Le major était impassible, et songeait à son absolu. Dix minutes plus tard, et un quart de lieue plus bas, nous rentrâmes dans une région tempérée, et les profondeurs du Valais s'ouvrirent sous nos pieds, couronnées de cimes violettes et traversées par le Rhône comme par une bande d'argent mat. La nuit vint avant que nous eussions traversé au pas de

course la zone de prairies qui conduit à Martigny par de beaux gazons coupés de mille ruisseaux. Un trou notable à mon soulier me força de monter sur la mule du major, en croupe derrière lui et son absolu. Il ne me fit pas grace de la leçon.

— Les systèmes ne sont pas tout-à-fait aussi méprisables, dit-il, que veulent bien le faire croire les gens incapables de suivre, pendant un quart d'heure, le plus simple raisonnement, et de comprendre les plus claires théories. Ce sont d'excellentes habitudes d'esprit que celles qui amènent à embrasser d'un coup d'œil toutes les combinaisons de la pensée; et, quand on est arrivé à saisir sans effort et à comparer sans trouble et sans vertige toutes les données morales et philosophiques qui circulent dans le monde intelligent, je crois qu'on est au moins aussi capable de juger son siècle, que lorsqu'on se croise les bras en disant : Tout ce qui est obscur est inintelligible, tout ce qui est difficile est irréalisable.

— Bravo, major, à bas l'obscurantiste, s'écrièrent en chœur les assistans.

Je n'étais pas content, d'autant plus que la mule avait le trot dur, et que l'infernal major accompagnait chaque phrase d'un coup d'éperon qui m'imprimait de plus violentes secousses. J'avais grande envie de le pousser dans le premier fossé venu et de continuer la route sans lui. Mais je craignis qu'il ne se vengeât par quelque malice plus raffinée; et comme j'ai le malheur d'être fort lourd dans la plaisanterie, je me soumis à mon sort en attendant une meilleure occasion. La bonne Arabella, me voyant mortifié, prit généreusement ma défense.

— Piffoël a raison dans un sens, dit-elle; c'est que tout système applicable à l'état social est risible avec des applications en petit. L'horticulteur qui fait sur couche un essai de prairie artificielle échoue lorsqu'il lance sa graine en plein champ. Il n'a pas prévu que les fonds pierreux ou humides feraient avorter sa semence, et les agriculteurs se moquent de lui avec raison.

— Je dis plus, m'écriai-je un peu encouragé; je dis que tout plan systématique de réforme manque son but et perd sa valeur à être promulgué sans aucune possibilité d'application immédiate. Avant qu'on en ait pu espérer le moindre fruit, les sauterelles se sont abattues dessus, c'est-à-dire que les raisonneurs et les commentateurs, dédaigneux ou jaloux, l'ont analysé, disséqué, criti-

qué et discrédité de toute manière. Et quel moyen de persuasion quand la preuve est impossible à faire? Quelle assurance peut-on se donner à soi-même quand on bâtit sur des probabilités et qu'on se base sur des approximations? Le plus grossier cultivateur d'une terre libre est plus propre à fonder une société que le plus savant spéculateur sans propriété. Un homme d'un sens droit et d'une conscience pure peut, avec de la persévérance et de la fermeté, quand les temps sont venus, quand les sympathies de ses semblables lui pavent le chemin, faire de grandes choses, tandis que le plus profond des théoriciens et le plus subtil des démonstrateurs restera inerte, s'il se fie à l'action morale de ses révélations hors de propos. On ne fait plus de propagande avec les systèmes; l'expérience le prouve tous les jours. Les livres savans ne vont qu'aux savans; les masses ne les lisent pas et ne les comprendraient pas. Que le major sympathise avec des esprits d'une haute trempe, cela est heureux et agréable pour lui et pour eux; mais le monde n'en ressent aucune chaleur, et le vulgaire n'en reçoit aucun soulagement. Les saint-simoniens n'ont pu remuer le peuple avec leurs prédications; l'éloquence et l'érudition de Barrault ont eu moins de prise sur lui que les grosses vérités des orateurs de carrefour en 93. C'est qu'au peuple il faut des principes, et rien autre. Trouvez un moyen d'appuyer votre propagande sur un texte limpide et laconique, et quand vous aurez fait un peuple avec cela, vous lui ferez des codes en trente volumes si vous voulez. Il étudiera ce droit-là comme il étudie le code Napoléon, c'est-à-dire qu'il s'y soumettra aveuglément et sans examen, s'il en ressort un principe d'honneur et de bien-être dont il sente les effets. Jusque-là vous n'êtes que des brahmanes, moins le pouvoir arbitraire. Vous cachez la vérité dans des puits, et vos plus anciens adeptes peuvent à peine expliquer vos mystères, tant ils sont compliqués, tant le principe y est enveloppé d'hiéroglyphes. Faute de vouloir trancher dans le vif et de présenter courageusement tout le péril et toute la souffrance d'une grande crise expiatoire, vous faites rire avec des utopies, et vous méritez à plusieurs égards les reproches d'hypocrisie qu'on vous adresse. Car enfin un système est la supposition gratuite d'un plein succès et d'un complet accord, et en cela un système est un mensonge,

car nul bien n'arrive sans effort, nul enfantement ne s'opère sans douleur et sans danger.

Au reste, l'abbé de La Mennais a prouvé la folie des systèmes lorsqu'il a écrit un livre sublime, que le dernier prolétaire comprend comme l'Evangile, et devant lequel les plus hautes intelligences sont forcées de s'incliner? J'espère que vous ne trouvez pas dans les *Paroles d'un Croyant* l'ombre d'un système, et que, cependant, c'est une large et solide base où toutes les grandes espérances peuvent s'appuyer. Qu'on mette à l'action des hommes animés et possédés de tout le feu sacré du principe, et ne soyez pas en peine des petits moyens et des mesures journalières. Ils sauront bien bâtir leur temple pierre à pierre, attacher leur filet maille à maille, ayant dans la main l'inspiration qui émeut les rochers, et la foi qui fait marcher sur les eaux. — Je pense que l'abbé de La Mennais, en se rattachant à la religion chrétienne au milieu des haines qu'elle inspire, avait plus à faire que tous les fondateurs de religions nouvelles; et voyez l'effet de quelques pages sur l'Europe entière. Comparez-le aux avortemens de tant de productions systématiques!

—Et cependant, n'en doutez pas, reprit Franz, l'avenir du monde est dans tout. Les divers élémens de rénovation se constitueront un jour et formeront une noble unité. Oh! non, tant de belles lueurs éparses ne retomberont pas dans la nuit; tant de nobles aspirations, tant de généreux soupirs, ne seront pas étouffés par l'implacable indifférence du destin. Qu'importent les erreurs, les faiblesses et les dissensions des champions de la vérité? Ils combattent aujourd'hui épars, et malades malgré eux du désordre et de l'intolérante vanité du siècle. Ils ne peuvent s'élever au-dessus de cette atmosphère empoisonnée. Perdus dans une affreuse mêlée, ils se méconnaissent, se fuient, et se blessent les uns les autres, au lieu de se presser sous la même bannière, et de plier le genou devant les plus robustes et les plus purs d'entre eux. Ils prodiguent leur force à des engagemens partiels, à de frivoles escarmouches. Il faut que cette génération haletante passe et s'efface comme un torrent d'hiver. Il faut qu'elle emporte nos lamentations prophétiques, nos protestations et nos pleurs. Après elle, de nouveaux combattans mieux disciplinés, instruits par nos revers,

ramasseront nos armes éparses sur le champ de bataille, et découvriront la vertu magique des flèches d'Hercule.

—Embrassons-nous, mon pauvre Franz, et que Dieu t'entende! m'écriai-je en sautant à bas du mulet, tu ne parles et tu ne penses pas mal pour un musicien.

Une servante de mauvaise humeur ouvrait en cet instant la porte de l'hôtel de la Grand'-Maison, à Martigny.

—Ce n'est pas une raison pour faire la grimace, lui dit à brûle-pourpoint Franz, qui était tout émoustillé et tout guerroyant.

Elle faillit lui jeter son flambeau à la tête. Ursule se prit à pleurer.—Qu'as-tu? lui dis-je.—Hélas! dit-elle, je savais bien que vous me mèneriez au bout du monde; nous voici à la Martinique. Il faudra passer la mer pour retourner chez nous; on me l'avait bien dit que vous ne vous arrêteriez pas en Suisse! — Ma chère, lui dis-je, rassure-toi et enorgueillis-toi. D'abord tu es à Martigny, en Suisse, et non à la Martinique. Ensuite, tu sais la géographie, absolument comme Shakspeare.

Cette dernière explication parut la flatter. Franz donna l'ordre aux domestiques de réveiller la caravane à six heures du matin. Nous nous jetâmes dans nos lits, exténués de fatigue. J'avais fait à pied presque tout le chemin, c'est-à-dire huit lieues. Le major l'avait fort bien remarqué, et il me gardait un plat de son métier. Il s'enferma avec Barchou de Penhoën et Puzzi, qu'il rossa pour l'empêcher de ronfler, et il chercha toute la nuit le véritable sens de cette terrible phrase ; — « L'absolu est identique à lui-même.»

N'en ayant point trouvé qui le satisfît pleinement, son humeur satanique s'exaspéra, et, à quatre heures du matin, il vint faire un vacarme épouvantable à ma porte. Je m'éveille, je m'habille en toute hâte, je refais mes paquets, et je parcours toute la maison, affairé, me frottant les yeux, luttant contre la fatigue, et craignant d'être en retard. Un profond silence régnait partout, j'en étais à croire que la caravane était partie sans moi, quand le major, en bonnet de nuit, apparaît en bâillant sur le seuil de sa chambre.

— Quelle mouche vous pique ? dit-il avec un sourire féroce, et d'où vient que vous êtes si matinal? Votre humeur est vraiment fâcheuse en voyage. Tenez-vous en repos, nous avons encore une heure à dormir.

— *Damné* major !... m'écriai-je avec fureur.

Le nom lui en est resté, et il est bien plus expressif qu'il n'est permis à ma plume de le tracer.

Fribourg.

Nous entrâmes dans l'église de Saint-Nicolas pour entendre le plus bel orgue qui ait été fait jusqu'ici. Arabella, habituée aux sublimes réalisations, ame immense, insatiable, impérieuse envers Dieu et les hommes, s'assit fièrement sur le bord de la balustrade, et promenant sur la nef inférieure son regard mélancoliquement contempteur, attendit et attendit en vain ces voix célestes qui vibrent dans son sein, mais que nulle voix humaine, nul instrument sorti de nos mains mortelles ne peut faire résonner à son oreille. Ses grands cheveux, blonds déroulés par la pluie, tombaient sur sa main blanche, et son œil où l'azur des cieux réfléchit sa plus belle nuance, interrogeait la puissance de la créature dans chaque son émané du vaste instrument. « Ce n'est pas ce que j'attendais, » me dit-elle d'un air simple et sans songer à l'ambition de sa parole. — Exigeante, lui dis-je, tu n'as pas trouvé le glacier assez blanc, l'autre jour sur la montagne! Ses grandes crêtes qui semblaient taillées dans les flancs de Paros, ses dents aiguës au pied desquelles nous étions comme des nains, ne t'ont pas semblé dignes de ton regard superbe. La voix des torrens est, selon toi, sourde et monotone, la hauteur des sapins ne t'étonne pas plus que celle des joncs du rivage; tu mesures le ciel et la terre; tu demandes les palmiers de l'Arabie-Heureuse sur la croupe du Mont-Blanc, et les crocodiles du Nil dans l'écume du Reichenbach; tu voudrais voir voguer les flottes de Cléopâtre sur les ondes immobiles de la Mer de glace. De quelle étoile nous es-tu donc venue, toi qui méprises le monde que nous habitons? Tu veux maintenant que ce vieillard refrogné qui te regarde avec stupeur, ait trouvé sous sa perruque un peu plus que la puissance de Dieu pour te satisfaire!

En effet, Mooser, le vieux luthier, le créateur du grand instrument, aussi mystérieux, aussi triste, aussi maussade que l'homme au chien noir et aux macarons d'Hoffmann, était debout à l'autre extrémité de la galerie, et nous regardait tour à tour d'un air sombre et méfiant. Homme spécial s'il en fut, Helvétien inébranlable, il semblait ne pas goûter le moins du monde le chant simple et sublime que notre grand artiste essayait sur l'orgue. A vrai dire,

celui-ci ne tirait pas tout le parti possible de la machine. Il cherchait platement les sons les plus purs et ne nous régalait pas du plus petit coup de tonnerre. Aussi l'organiste de la cathédrale, gros jeune homme à la joue vermeille, confrère familier et quasi protecteur de notre ami, le poussait doucement à chaque instant, et prenant sans façon sa place, essayait, à force de bras, de nous faire comprendre la puissance vraiment grande, je le confesse, du charlatanisme musical. Il fit tant des pieds et des mains, et du coude, et du poignet, et je crois, des genoux (le tout de l'air le flegmatique et le plus bénévole), que nous eûmes un orage complet, pluie, vent, grêle, cris lointains, chiens en détresse, prière du voyageur, désastre dans le chalet, piaulement d'enfans épouvantés, clochette de vaches perdues, fracas de la foudre, craquement des sapins, *finale*, dévastation des pommes de terre.

Quant à moi, naïf paysan, artiste ou plutôt artisan grossier, enthousiasmé de ce vacarme harmonieux, et retrouvant, dans cette peinture à gros effets, les scènes rustiques de ma vie, je m'approchai du maestro fribourgeois et je m'écriai avec effusion :

— Monsieur, cela est magnifique ; je vous supplie de me faire encore entendre ce coup de tonnerre, mais je crois qu'en vous asseyant brusquement sur le clavier, vous produiriez un effet plus complet encore.

Le maestro me regarda avec étonnement, il n'entendait pas un mot de français, et, à mon grand déplaisir, mes amis ne voulurent jamais lui traduire ma requête en allemand, sous prétexte qu'elle était inconvenante. Il me fallut donc renoncer une fois de plus dans ma vie à compléter mon émotion.

Cependant le vieux Mooser était resté impassible pendant l'orage. Planté dans son coin comme une statue roide et anguleuse du moyen-âge, c'est à peine si au plus fort de la tempête un imperceptible sourire de satisfaction avait effleuré ses lèvres. Il est vrai, qu'à l'exception de moi, toute la famille avait été brutalement insensible à la pluie, au tonnerre, à la clochette, aux vaches perdues, etc. Je croyais même que cette inappréciation de la force pulmonaire de son instrument l'avait profondément blessé ; mais le syndic vint nous apprendre la cause de sa préoccupation. Mooser n'est pas content de son œuvre, et il a grand tort, je le jure, car s'il n'a pas encore atteint la perfection, il a fait du

moins ce qui existe de plus parfait en son genre. Mais comme toutes les grandes spécialités, le brave homme a son grain de folie. L'orage est, à ce qu'il paraît, son idéal. Dada sublime et digne du cerveau d'Ossian! mais difficile à dompter, et s'échappant toujours par quelque endroit, au moment où le patient artiste croit l'avoir bridé. Voyez un peu! Les bruits de l'air sous toutes leurs formes auditives sont entrés dans les jeux d'orgue, comme Eole et sa nombreuse lignée dans les outres d'Ulysse; mais l'éclair seul, l'éclair rebelle, l'éclair irréalisable, l'éclair qui n'est ni un son, ni un bruit, et que Mooser veut pourtant exprimer par un son ou par un bruit quelconque, manque à l'orage de Mooser. Voilà donc un homme qui mourra sans avoir triomphé de l'impossible, et qui ne jouira point de sa gloire, faute d'un éclair en musique. Il me semble, Arabella, que vous eussiez dû le plaindre, au lieu de vous en moquer; la folie de ce bonhomme a bien quelque rapport avec la maladie sacrée qui vous ronge.

Après nous avoir exprimé le rêve de Mooser très gravement et sans aucune espèce de doute sur sa réalisation (car il essaya lui-même de nous faire entendre par une espèce de sifflement le bruit de *la lumière*), le syndic nous promena dans les flancs de l'immense machine. Toutes ces voix humaines, tous ces ouragans, tout cet orchestre de musiciens imaginaires enfermés dans des étuis de fer-blanc, nous rappelèrent les génies des contes arabes, condamnés, par des puissances supérieures, à gronder et à gémir dans des coffets de métal scellés.

On nous avait dit que Mooser était appelé à Paris pour faire l'orgue de la Madeleine; mais le syndic nous apprit qu'il n'en était plus question. Sans doute le gouvernement français, moins magnifique qu'un canton de la Suisse, aura reculé devant la nécessité de payer honorablement un travail de premier ordre. Il est cependant certain que Mooser est seul capable de remplir des grandes clameurs de la prière en musique, le large vaisseau de la Madeleine, et que là seulement il pourrait déployer toutes les ressources de sa science. Ainsi le monument et l'ouvrier s'appellent l'un l'autre.

Ce fut seulement lorsque Franz posa librement ses mains sur le clavier, et nous fit entendre un fragment de son *Dies iræ*, que

nous comprîmes la supériorité de l'orgue de Fribourg sur tout ce que nous connaissions en ce genre. La veille, déjà, nous avions entendu celui de la petite ville de Bulle, qui est aussi un ouvrage de Mooser, et nous avions été charmés de la qualité des sons; mais le perfectionnement est remarquable dans celui de Fribourg, surtout les jeux de la voix humaine, qui, perçant à travers la basse, produisirent sur nos enfans une illusion complète. Il y aurait eu de beaux contes à leur faire sur ce chœur de vierges invisibles; mais nous étions tous absorbés par les notes austères du *Dies iræ*. Jamais le profil florentin de Franz ne s'était dessiné plus pâle et plus pur, dans une nuée plus sombre de terreurs mystiques et de religieuses tristesses. Il y avait une combinaison harmonique qui revenait sans cesse sous sa main, et dont chaque note se traduisait à mon imagination par les rudes paroles de l'hymne funèbre :

Quantus tremor est futurus
Quandò judex est venturus, etc.

Je ne sais si ces paroles correspondaient, dans le génie du maître, aux notes que je leur attribuais, mais nulle puissance humaine n'eût ôté de mon oreille ces syllabes terribles, *quantus tremor...*

Tout à coup, au lieu de m'abattre, cette menace de jugement m'apparut comme une promesse, et accéléra d'une joie inconnue les battemens de mon cœur. Une confiance, une sérénité infinie me disait que la justice éternelle ne me briserait pas, qu'avec le flot des opprimés je passerais oublié, pardonné peut-être, sous la grande herse du jugement dernier, que les puissans du siècle et les grands de la terre y seraient seuls broyés aux yeux des victimes innombrables de leur prétendu droit. La loi du talion réservée à Dieu seul par les apôtres de la miséricorde chrétienne, et célébrée par un chant si grave et si large, ne me sembla pas un trop frivole exercice de la puissance céleste, quand je me souvins qu'il s'agissait de châtier des crimes tels que l'avilissement et la servitude de la race humaine. Oh oui! me disais-je tandis que l'ire divine grondait sur ma tête en notes foudroyantes, il y aura de la crainte pour ceux qui n'auront pas craint Dieu, et qui l'auront outragé dans le plus noble ouvrage de ses mains, pour ceux qui auront

violé le sanctuaire des consciences, pour ceux qui auront chargé de fers les mains de leurs frères, pour ceux qui auront épaissi sur leurs yeux les ténèbres de l'ignorance, pour ceux qui auront proclamé que l'esclavage des peuples est d'institution divine, et qu'un ange apporta du ciel le poison qui frappe de démence ou d'ineptie le front des monarques, pour ceux qui trafiquent du peuple et qui vendent sa chair au dragon de l'Apocalypse; pour tous ceux-là, il y aura de la crainte, il y aura de l'épouvante!

J'étais dans un de ces accès de vie que nous communique une belle musique ou un vin généreux, dans une de ces excitations intérieures où l'ame long-temps engourdie semble gronder comme un torrent qui va rompre les glaces de l'hiver, lorsqu'en me retournant vers Arabella, je vis sur sa figure une expression céleste d'attendrissement et de piété; sans doute elle avait été remuée par des notes plus sympathiques à sa nature. Chaque combinaison des sons, des lignes, de la couleur, dans les ouvrages de l'art, fait vibrer en nous des cordes secrètes et révèle les mystérieux rapports de chaque individu avec le monde extérieur. Là où j'avais rêvé la vengeance du Dieu des armées, elle avait baissé doucement la tête, sentant bien que l'ange de la colère passerait sur elle sans la frapper, et elle s'était passionnée pour une phrase plus suave et plus touchante, peut-être pour quelque chose comme le

Recordare, Jesu pie....

Pendant ce temps, des nuées passaient et la pluie fouettait les vitraux; puis le soleil reparaissait pâle et oblique pour être éteint peu de minutes après par une nouvelle averse. Grace à ces effets inattendus de la lumière, la blanche et proprette cathédrale de Fribourg paraissait encore plus riante que de coutume, et la figure du roi David, peinte en costume de théâtre du temps de Pradon, avec une perruque noire et des brodequins de maroquin rouge, semblait sourire et s'apprêter à danser encore une fois devant l'arche. Et cependant l'instrument tonnait comme la voix du Dieu fort, et l'inspiration de notre grand musicien faisait planer tout l'enfer et tout le purgatoire de Dante sous ces voûtes étroites à nervures peintes en rose et en gris de perle.

Les enfans couchés à terre comme de jeunes chiens s'endormaient dans des rêves de fées sur les marches de la tribune,

Mooser faisait la moue, et le syndic s'informait de nos noms et qualités auprès du major fédéral. A chaque réponse ambiguë du malicieux cicérone, le bon et curieux magistrat nous regardait alternativement avec doute et surprise.

— Ouais! disait-il en flairant de loin le beau front révélateur d'Arabella, c'est une dame de Paris? Et quoi encore?...

— Quoi encore? reprenait le major en me désignant; ce drôle en blouse mouillée, et en guêtres crottées, avec ces deux marmots dans ses jambes? Eh bien! c'est... ce sont trois élèves du pianiste.

— Oui dà! Il les fait voyager avec lui?...

— Il a la manie de traîner son école à sa suite. Il professe gravement la théorie de son art le long des abîmes, et monté sur un mulet.

— En effet, reprit judicieusement le premier magistrat de la ville de Fribourg, ils ont tous de longs cheveux tombant sur les épaules, comme lui. Mais, ajouta-t-il en arrêtant son regard investigateur sur le personnage problématique de Puzzi : Qu'est-ce que cela?

—Une célèbre cantatrice italienne qui le suit sous un déguisement.

— Oh, oh!.... s'écria le bonhomme avec un sourire tout-à-fait malin : j'avais bien deviné que celui-là était une femme!....

Tout à coup l'air manqua aux poumons de l'orgue, sa voix expira, et il rendit le dernier soupir entre les mains de Franzi; le premier coup de vêpres venait de sonner, et l'ame de Beethowen eût en vain apparu pour engager le souffleur à retarder d'une minute la psalmodie nazillarde de l'office. J'eus envie d'aller lui donner des coups de poing, et je pensai à toi, aimable Théodore, facétieux Kreyssler, Hoffmann! poète amer et charmant, ironique et tendre, enfant gâté de toutes les muses, romancier, peintre et musicien, botaniste, entomologiste, mécanicien, chimiste, et quelque peu sorcier! c'est au milieu des scènes fugitives de ta vie d'artiste, en proie aux luttes cruelles et burlesques, où l'amour du beau et le sentiment d'un idéal sublime t'entraînèrent, aux prises avec l'insensibilité ou le mauvais goût de la vie bourgeoise, c'est en jurant contre ceux-ci, et en te prosternant devant ceux-là, que tu sentis la vie, tantôt délirante de joies, et tantôt dévorée d'ennuis, le plus souvent bouffonne, grace à ton courage, à ta philosophie, et, faut-il le dire, à ton intempérance.

Mais adieu, mon vieux ami, c'est assez divaguer pour une quinzaine. Je vous quitte et pars pour Genève, d'où je veux écrire à Meyerbeer. Amitiés tendres, terribles poignées de mains à nos amis de Paris, à David Richard, à Calamatta, à Charles d'Aragon, à Mercier, à notre Benjamin, etc., etc.

VIII.

A Giacomo Meyerbeer.

Genève, septembre 1836.

CARISSIMO MAESTRO,

Vous m'avez permis de vous écrire de Genève, et j'ose user de la permission, sachant bien qu'on ne vous accusera jamais de *camaraderie* avec un gamin de mon espèce. C'est pourquoi, contre tous les usages reçus, je vous dirai toute mon admiration sans crainte de blesser votre modestie. Je ne suis pas un dispensateur de renommée; je suis en fait d'art un écolier sans conséquence, et les maîtres peuvent agréer mon enthousiasme en souriant.

Je vous raconterai donc une journée de mon voyage, journée commencée dans une église où je ne pensai qu'à vous, et finie dans un théâtre où je ne parlai que de vous. Pour ne pas vous ennuyer de ma personne, je vous ferai le résumé de ma rêverie et celui de mon entretien.

J'entrai dans le temple protestant et j'écoutai les cantiques, nobles chants, purs et braves hymnes, demi-guerriers, demi-religieux; vestiges sacrés des temps héroïques d'une foi déjà aussi vieille et aussi mourante que la nôtre!

Si je jugeais de la religion protestante par le sermon que j'entendis, et du caractère protestant par les figures effacées qui remplissaient à peine un coin du temple, j'aurais une belle occasion d'accabler de mon mépris superbe et l'idée religieuse, et la forme, et les adeptes du culte. Mais c'est la mode aujourd'hui de le faire, et je m'en garderai, car tout ce qui est de mode, et de mode littéraire surtout, m'inspire une grande méfiance. Notre pauvre génération a la vue si courte, que par la pensée elle vit comme par la chair, tout entière dans le temps présent; elle juge de l'homme de tous les temps par l'homme malade d'aujourd'hui; elle tranche

sur tout, et décide que l'esclavage est la condition naturelle de l'humanité, l'indifférence son éternelle disposition, la faiblesse et l'égoïsme, son inévitable organisation, son infirmité nécessaire. Elle ne croit plus ni aux grands hommes, ni aux grandes choses, et la raison en est simple.

Pour ceux qui ont arrangé leur vie de manière à rester en dehors des graves puérilités et des pédantesques tracasseries dont se nourrissent aujourd'hui les intelligences, il y a encore bien de l'admiration pour le passé, et à cause de cela, bien de l'indulgence pour le présent; car en voyant ce qui fut hier, on sait ce qui pourrait être demain, et l'heure qui passe, le siècle où l'on vit, ne prouvent aucune vérité absolue sur le progrès ou la dégénérescence de l'homme.

Les hommes *d'actualité* (comme on dit maintenant), voyant les temples calvinistes aussi dépeuplés que les temples catholiques, et les protestans faire de leur croyance aussi bon marché que nous de la nôtre, en ont inféré que la réforme avait été, dès sa naissance, la plus plate idée du monde, et la forme religieuse de cette idée la plus pauvre et la plus aride de toutes les formes. Par une réaction fort étrange et que le caprice de la mode peut seul expliquer (car du temps de Benjamin Constant, temps qui n'est pas très reculé, il y avait de toutes parts éloges et sympathies pour la réforme, aversion et déchaînement contre le catholicisme), toute la génération *écrivante* et *déclamante* se rejette dans le sein d'une orthodoxie de fraîche date, singulièrement amalgamée à un incurable athéisme, et à de magnifiques dédains pour le christianisme pratique. Des hommes littéraires fort doux, et pénétrés d'horreur pour les sauvages expiations de 93, en sont venus, à ce qu'on m'a dit, jusqu'à rédiger négligemment, entre l'opéra bouffe et le glacier Tortoni, des formules bénignes de la force de celle-ci : « Le massacre de la Saint-Barthélemy fut *tout simplement* une grande et sage mesure de *haute politique*, sans laquelle le trône et l'autel eussent été la proie des factieux. » Pour peu qu'on voie les choses *de haut*, il n'y a dans le massacre des huguenots ni bourreaux ni victimes, mais une guerre de légitime défense, provoquée par des complots dangereux à la sûreté de l'état, etc., etc.

Les mots *factieux* et *sûreté de l'état* ont été admirablement exploités depuis qu'il existe des oppresseurs et des opprimés. Chaque

fois qu'une idée de salut a osé germer dans l'ame des uns, les autres se sont constitués les défenseurs de leurs propres avantages et priviléges, dissimulés sous le nom pompeux d'inviolabilité gouvernementale et de sûreté publique. Quand un pouvoir est menacé, il invoque les boutiquiers dont l'émeute a brisé les vitres, et il envoie à l'échafaud les libérateurs de l'intelligence humaine, sous prétexte qu'ils troubleraient le sommeil des vénérables bourgeois de la cité.

Notre génération, qui s'est montrée forte et fière un matin pour chasser les jésuites dans la personne de Charles X, a bien mauvaise grace, il me semble, à conspuer les courageuses tentatives de la réforme et à insulter dans sa postérité religieuse le grand nom de Luther. Lequel de nous n'a pas été un *factieux* en 1830? La famille de Charles X ne représentait-elle pas aussi la *sûreté de l'état?* N'a-t-il pas fallu, pour opérer jusqu'à un certain point et dans un certain sens la réhabilitation de tout un peuple, pour secouer le joug des plus révoltans priviléges, et faire faire un pas imperceptible au règne lent, mais inévitable de la justice populaire; n'a-t-il pas fallu, dis-je, briser beaucoup de vitres et contrarier beaucoup de dormeurs? J'espère, au reste, que tous ces mots à l'usage du charlatanisme monarchique ont perdu toute espèce de sens dans les consciences, et que ceux qui s'en servent ne se rencontrent pas sans rire.

J'accorderais beaucoup de raison et de sagesse à nos catholiques nouveau-nés, si, en déclarant, comme ils font, qu'ils proscrivent les méchans prêtres, les moines dissolus, et qu'ils leur attribuent tout le discrédit où est tombée la chère orthodoxie, ils ne réservaient pas des anathèmes encore plus âpres et des mépris encore plus acharnés pour les épurateurs de l'Évangile. Mais leur logique est fort en défaut quand ils s'attaquent si violemment à la réforme de Luther, eux qui se posent en réformateurs nouveaux, en chrétiens perfectionnés.

Si on rétablissait les couvens et les bénéfices, ils jetteraient des cris affreux et recommenceraient Luther et Calvin, sans daigner s'apercevoir que l'idée n'est pas neuve, et que la route vers une juste réforme a été frayée par des pas plus nobles et plus assurés que les leurs. Je voudrais bien savoir si ces beaux confesseurs de la foi catholique blâment les mesures prises dans l'Assemblée na-

tionale relativement aux biens du clergé; m'est avis, au contraire, qu'ils s'en trouvent fort bien, et qu'ils ne seraient pas très contens de voir relever les abbayes et les monastères aux dépens des métairies que leurs parens installèrent, il y a quarante ans, sur les ruines de ces propriétés, si agréablement acquises, si lucrativement exploitées, si bonnes à prendre, en un mot, et si bonnes à garder. S'ils méprisent Luther et Calvin pour avoir fait la guerre aux richesses ecclésiastiques en vue de la perfection chrétienne, et non au profit d'un clergé nouveau, je leur conseille de ne s'en point vanter et de garder leurs biens nationaux, sans insulter la mémoire de ceux qui, les premiers, osant prêcher aux apôtres de Jésus la pauvreté, l'austérité et l'humilité de leur divin maître, préparèrent au clergé catholique ce qui lui est arrivé en France, et ce qui lui arrive aujourd'hui en Espagne. L'apparente hypocrisie de ceux qui les attaquent ferait horreur, si leur puérilité, leur engouement pour le premier paradoxe venu, leur nature *singeuse* et leur absence totale de raisonnement ne faisaient sourire.

M'étant posé ces questions fondamentales, j'entrai sans crainte dans le temple génevois, et j'écoutai avec beaucoup de douceur le prêche d'un monsieur qui avait une bien excellente figure, et dont, à cause de cela, je me réjouis sincèrement d'avoir oublié le nom. Il nous apprit que si l'industrie avait fait des progrès en Suisse, c'est que Genève était protestante. (Libre à nous de croire que si l'industrie est florissante en France, c'est que nous sommes catholiques.) Il nous dit encore que Dieu envoyait toujours des richesses aux hommes pieux, ce qui ne me parut ni très certain, ni très conforme à l'esprit de l'Évangile; puis encore que si l'auditoire manquait de ferveur, le prix des denrées pourrait bien baisser, le commerce aller à la diable, et les bourgeois être forcés de boire de mauvais vin et de fumer du tabac avarié. Je crois même qu'il ajouta que ces belles montagnes et ce beau lac, dont la Providence avait gratifié les protestans de Genève, pourraient bien être supprimés par un décret céleste, si l'on n'était pas plus assidu au service divin. L'auditoire se retira satisfait après avoir chanté des cantiques, et je restai seul dans le temple.

Quand la nef fut vide de ces figures impassibles, sur le front desquelles Lavater n'eût pu écrire que ce seul mot : *exactitude*,

quand ce pasteur nasillard eut cessé d'y faire entendre ses remontrances paternellement prosaïques, la réforme, cette forte idée sans emblèmes, sans voiles et sans mystérieux ornemens, m'apparut dans sa grandeur et dans sa nudité. Cette église, sans tabernacle ni sanctuaire, ces vitraux blancs éclairés d'un brillant soleil, ces bancs de bois où trône l'égalité, du moins à l'heure de la prière, ces murs froids et lisses, tout cet aspect d'ordre qui semble établi d'hier dans une église catholique dévastée, théâtre refroidi d'une installation toute militaire, me frappèrent de respect et de tristesse. Çà et là, quelques figures de pélicans et de chimères, vestiges de l'ancien culte, se roulaient comme plaintives et enchaînées autour des chapiteaux de colonnes. Les grandes voûtes n'étaient ni papistes ni huguenotes. Elevées et profondes, elles semblaient faites pour recevoir, sous toutes les formes, l'aspiration vers le ciel, pour répondre, sur tous les rhythmes, à la prière et à l'invocation religieuse. De ces dalles, que n'échauffent jamais les genoux du protestant, semblaient sortir des voies graves, des accens d'un triomphe calme et serein, puis des soupirs de mourant et les murmures d'une agonie tranquille, résignée, confiante, sans râle et sans gémissement. C'était la voix du martyre calviniste, martyre sans extase et sans délire, supplice dont la souffrance est étouffée sous l'orgueil austère et la certitude auguste.

Naturellement, ces chants imaginaires prirent dans mon cerveau la forme du beau cantique de l'opéra des *Huguenots*, et tandis que je croyais entendre au dehors les cris furieux et la fusillade serrée des catholiques, une grande figure passa devant mes yeux, une des plus grandes figures dramatiques, une des plus belles personnifications de l'idée religieuse qui ait été produite par les arts dans ce temps-ci, le Marcel de Meyerbeer.

Et je vis debout cette statue d'airain, couverte de buffle, animée par le feu divin que le compositeur a fait descendre en elle. Je la vis, ô maître! pardonnez à ma présomption, telle qu'elle dut vous apparaître à vous-même quand vous vîntes la chercher à l'heure hardie et vaillante de midi, sous les arcades resplendissantes de quelque temple protestant, vaste et clair comme celui-ci. O musicien plus poète qu'aucun de nous, dans quel repli inconnu de votre ame, dans quel trésor caché de votre intelligence avez-vous trouvé

ces traits si nets et si purs, cette conception simple comme l'antique, vraie comme l'histoire, lucide comme la conscience, forte comme la foi? Vous qui naguère étiez à genoux dans les profondeurs voluptueuses de Saint-Marc, bâtissant sur des proportions plus vastes votre église sicilienne, vous impreignant de l'encens catholique à l'heure sombre où les flambeaux s'allument et font étinceler les parois d'or et de marbre, vous laissant saisir et ployer par les émotions tendres et terribles du saint lieu, comment donc, en entrant dans le temple de Luther, avez-vous su évoquer ses austères poésies et ressusciter ses morts héroïques? — Nous pensions que votre ame était inquiète et timide à la façon de Dante, lorsque, entraîné dans les enfers et dans les cieux par son génie, il s'épouvante ou s'attendrit à chaque pas. Vous aviez surpris les secrets des chœurs invisibles, lorsqu'à l'élévation de l'hostie les anges de mosaïque du Titien agitent leurs grandes ailes noires sur les fonds d'or de la voûte bizantine, et planent sur le peuple prosterné! Vous aviez percé le silence impénétrable des tombeaux, et, sous les pavés frémissans des cathédrales, vous aviez entendu la plainte amère des damnés et les menaces des anges de ténèbres. Toutes ces noires et bizarres allégories, vous les aviez saisies dans leur sens profond et dans leur sublime tristesse. Entre l'ange et le démon, entre le ciel et l'enfer fantastiques du moyen-âge, vous aviez vu l'homme divisé contre lui-même, partagé entre la chair et l'esprit, entraîné vers les ténèbres de l'abrutissement, mais protégé par l'intelligence vivifiante et sauvé par l'espoir divin. Vous aviez peint ces luttes, ces effrois et ces souffrances, ces promesses et ces enthousiasmes en traits sérieux et touchans, tout en les laissant enveloppés de leurs poétiques symboles. Vous aviez su nous émouvoir et nous troubler avec des personnages chimériques et des situations impossibles. C'est que le cœur de l'homme bat dans l'artiste, et porte brûlantes toutes les empreintes de la vie réelle; c'est que l'art véritable ne fait rien d'insignifiant, et que la plus saine philosophie et les plus douces sympathies humaines président toujours aux plus brillans caprices du génie.

Mais n'était-il pas permis de croire, après cette grande œuvre catholique de Robert, que toute votre puissance et toute votre inspiration s'étaient allumées dans votre intelligence allemande (c'est-à-dire consciencieuse et savante), sous le ciel de Naples ou

de Palerme? N'êtes-vous pas un homme grave et profond du nord, fait homme passionné par le climat méridional? Dans votre abord d'une modestie si touchante, dans votre langage si plein de grace et de vivacité timide, dans cette espèce de combat que votre enthousiasme d'artiste semble livrer à je ne sais quelle fierté craintive d'homme du monde, je retrouvais tout le charme de votre œuvre, tout le piquant de votre manière. Mais la sublimité du grand *moi* intérieur voilée par l'usage et la réserve légitime des paroles, je me demandais, si vous mèneriez long-temps de front la science et la poésie, l'Allemagne et l'Italie, la pompe du catholicisme et la gravité du protestantisme; car il y avait déjà du protestantisme dans Bertram, dans cet esprit sombre et révolté qui interrompt parfois ses cris de douleur et de colère, pour railler et mépriser la foi crédule et les vaines cérémonies qui l'entourent. Ce beau contraste du doute audacieux, du courage désespéré, au milieu de ces soupirs mystiques et de ces élans enthousiastes vers les saints et les anges, accusait déjà une belle réunion de puissances diverses, une vive intelligence des transformations de la pensée et du caractère religieux dans l'homme. On a dit à propos des *Huguenots*, qu'il n'y a pas de musique protestante, non plus que de musique catholique, ce qui équivaut à dire que les cantiques de Luther qu'on chante en Allemagne, n'ont pas un caractère différent du chant grégorien de la chapelle Sixtine; comme si la musique n'était qu'un habile arrangement de sons plus ou moins bien combinés pour flatter l'oreille, et que le rhythme seul approprié à la situation dramatique suffît pour exprimer les sentimens et les passions d'un drame lyrique. J'avoue que je ne comprends pas, et je me demande si la principale beauté de *Guillaume Tell* ne consiste pas dans le caractère pastoral helvétique, si admirablement senti et si noblement idéalisé.

Mais il a été émis sur votre compte bien d'autres paradoxes pour l'intelligence desquels je me creuserais vainement la tête. Jusqu'à ce que la lumière se fasse, je reste convaincu qu'il est au pouvoir du plus beau de tous les arts de peindre toutes les nuances du sentiment et toutes les phases de la passion. Sauf la dissertation métaphysique (et pour ma part je n'y ai pas regret), la musique peut tout exprimer. La description des scènes de la nature trouve en elle des couleurs et des lignes idéales, qui ne

sont ni exactes ni minutieuses, mais qui n'en sont que plus vaguement et plus délicieusement poétiques. Plus exquise et plus vaste que les plus beaux paysages en peinture, la symphonie pastorale de Beethoven n'ouvre-t-elle pas à l'imagination des perspectives enchantées, toute une vallée de l'Engaddine, ou de la Misnie, tout un paradis terrestre où l'ame s'envole, laissant derrière elle et voyant sans cesse s'ouvrir à son approche des horizons sans limites, des tableaux où l'orage gronde, où l'oiseau chante, où la tempête naît, éclate et s'apaise, où le soleil boit la pluie sur les feuilles, où l'alouette secoue ses ailes humides, où le cœur froissé se répand, où la poitrine oppressée se dilate, où l'esprit et le corps se raniment, et, s'identifiant avec la nature, retombent dans un repos délicieux.

Quand les bruits désordonnés du *Pré aux Clercs* s'effacent dans le lointain, et que le *couvre-feu* fait entendre sa phrase mélancolique, traînante comme l'heure, mourante comme la clarté du jour, est-il besoin de la toile peinte en rouge de l'Opéra, et de l'escamotage adroit de six quinquets, pour que l'esprit se représente l'horizon embrasé qui pâlit peu à peu, les bruits de la ville qui expirent, le sommeil qui déploie ses ailes grises dans le crépuscule, le murmure de la Seine qui reprend son empire à mesure que les chants et les cris humains s'éloignent et se perdent? — A ce moment de la représentation, j'aime à fermer les yeux, à mettre ma tête dans mes mains, et à voir un ciel beaucoup plus chaud, une cité colorée de teintes beaucoup plus vraies, n'en déplaise à M. Duponchel, que sa belle décoration et le jeu habile de sa lumière décroissante. Que de fois j'ai juré contre le lever du soleil qui accompagne le dernier chœur du second acte de *Guillaume Tell!* O toile! ô carton! ô oripeaux! ô machines! qu'avez-vous de commun avec cette magnifique prière où tous les rayons du soleil s'étalent majestueusement, grandissent, flamboient; où le roi du jour apparaît lui-même dans sa splendeur, et semble faire éclater les cimes neigeuses pour sortir de l'horizon à la dernière note du chant sacré? Mais la musique a, sous ce rapport, une puissance bien plus grande encore. Il n'est pas besoin d'une mélodie complète; il ne faut que des modulations pour faire passer des nuées sombres sur la face d'Hélios, et pour balayer l'azur du ciel, pour soulever le volcan, et faire rugir les cyclopes au sein de

la terre, pour ramener la brise humide et la faire courir sur les arbres flétris d'épouvante. Alice paraît, le temps est serein, la nature chante ses harmonies sauvages et primitives. Tout à coup les sorcières roulent sous ses pas les anneaux de leur danse effrénée. Le sol s'ébranle, les gazons se dessèchent, le feu souterrain émane de tous les pores de la terre gémissante, l'air s'obscurcit, et des lueurs sinistres éclairent les rochers. — Mais la ronde du sabbat s'enfonce dans les cavernes inaccessibles, la nature se ranime, le ciel s'épure, l'air fraîchit, le ruisseau reprend son cours suspendu par la terreur; Alice s'agenouille et prie.

A ce propos, et malgré la longueur de cette digression, il faut, maître, que je vous raconte un fait puéril qui m'est tout personnel, mais dont je me suis toujours promis de vous témoigner ma reconnaissance. Il y a deux ans, j'allai au milieu de l'hiver passer à la campagne deux des plus tristes mois de ma vie. J'avais le spleen, et dans mes accès je n'étais pas très loin de la folie. Il y avait alors dans mon cœur toutes les furies, tous les démons, tous les serpens, toutes les chaînes brisées et traînantes de votre sabbat. Quand ces crises, suivant la marche connue de toutes les maladies, commençaient à s'éclaircir, j'avais un moyen infaillible de hâter la transition, et d'arriver au calme en peu d'instans. C'était de faire asseoir au piano mon neveu, beau jeune homme tout rose, tout frisé, tout sérieux, plein d'une tendre majesté monacale, doué d'un front impassible et d'une santé inaltérable. A un signe qu'il comprenait, il jouait ma chère modulation d'Alice au pied de la croix, image si parfaite et si charmante de la situation de mon ame, de la fin de mon orage et du retour de mon espérance. Que de consolations poétiques et religieuses sont tombées comme une sainte rosée de ces notes suaves et pénétrantes! Le pinson de mon lilas blanc oubliait aussi le froid de l'hiver, et, rêvant de printemps et d'amour, se mettait à chanter comme au mois de mai. L'éméro-cale s'entr'ouvrait sur la cheminée, et, dépliant ses pétales de soie, laissait échapper sur ma tête, au dernier accord, son parfum virginal. Alors la pastille d'aloës s'enflammait dans ma pipe turque, l'âtre envoyait une grande lueur blanche, et mon neveu, patient comme une machine à vapeur, dévoué comme un fils, recommençait vingt fois de suite cette phrase adorable, jusqu'à ce qu'il eût vu son cher oncle jeter par terre les douze aunes de molleton qui l'en-

veloppaient, et hasarder les pas les plus gracieux au milieu de la chambre en faisant sauter son bonnet au plafond, et en éternuant pendant vingt minutes. Comment ne vous bénirais-je pas, mon cher maître, qui m'avez guéri tant de fois mieux qu'un médecin, car ce fut sans me faire souffrir, et sans me demander de l'argent; et comment croirais-je que la musique est un art de pur agrément et de simple spéculation, quand je me souviens d'avoir été plus touché de ses effets, et plus convaincu par son éloquence que par tous mes livres de philosophie?

Pour en revenir à l'apparition des *Huguenots*, je vous confesse que je n'attendais pas une œuvre si intelligente et si forte, et que je me fusse contenté de moins. Je ne pressentais pas tout le parti que vous pouviez et que vous deviez tirer du sujet, c'est-à-dire de l'idée du sujet, car quel sujet vous eût embarrassé après le poème apocalyptique de *Robert?* Néanmoins, j'avais tant aimé *Robert*, que je ne me flattais pas d'aimer davantage votre nouvel œuvre. J'allai donc voir *les Huguenots* avec une sorte de tristesse et d'inquiétude, non pour vous, mais pour moi; je savais que, quels que fussent et le poème et le sujet, vous trouveriez dans votre science d'instrumentation et dans votre habileté, des ressources ingénieuses et les moyens de gouverner le public, de mâter les récalcitrans, et d'endormir les cerbères de la critique, en leur jetant tous vos gâteaux dorés, tous vos grands effets d'orchestre, toutes les richesses d'harmonie dont vous possédez les mines inépuisables. Je n'étais pas en peine de votre succès, je savais que les hommes comme vous imposent tout ce qu'ils veulent, et que, quand l'inspiration leur échappe, la science y supplée. Mais pour les poètes, pour ces êtres incomplets et maladifs qui ne savent rien, qui étudient bien peu de choses, mais qui pressentent et devinent presque tout, il est difficile de les tromper, et de l'autel où le feu sacré n'est pas descendu, nulle chaleur n'émane. Quelle fut ma joie quand je me sentis ému et touché par cette histoire palpitante, par ces caractères vrais et sans allégories, autant que j'avais été troublé et agité par les luttes symboliques de *Robert*. — Je n'eus ni le loisir ni le sang-froid d'examiner le poème. J'ai un peu ri du style en le lisant plus tard, mais je comprends la difficulté d'écrire pour le chant, et d'ailleurs je sais le meilleur gré du monde à M. Scribe (si toutefois ce n'est pas vous qui lui

avez fourni le sujet et les principales situations), de vous avoir jeté brusquement dans une arène nouvelle, dans d'autres temps, dans un autre pays, dans une autre religion surtout. Vous aviez donné la preuve d'une haute puissance pour le développement du sentiment religieux, ce fut une excellente idée à lui (je suppose toujours que vous ne la lui avez pas donnée) de vous fournir une forme religieuse qui ne fût pas la même, et qui ne vous contraignît pas à faire abus de vos ressources.

Mais dites-nous comment, avec une trentaine de versiculets insignifians, vous savez dessiner de telles individualités, et créer des personnages de premier ordre, là où l'auteur du libretto n'a mis que des accessoires. Ce vieux serviteur rude, intolérant, fidèle à l'amitié comme à Dieu, cruel à la guerre, méfiant, inquiet, fanatique de sang-froid, puis sublime de calme et de joie à l'heure du martyre, n'est-ce pas le type luthérien dans toute l'étendue du sens poétique, dans toute l'acception du vrai idéal, du réel artistique, c'est-à-dire de la perfection *possible?* Cette grande belle fille brune, courageuse, entreprenante, exaltée, méprisant le soin de son honneur comme celui de sa vie, et passant du fanatisme catholique à la sérénité du martyre protestant, n'est-ce pas aussi une figure généreuse et forte, digne de prendre place à côté de Marcel? Nevers, ce beau jeune homme en satin blanc, qui a, je crois, quatre paroles à dire dans le libretto, vous avez su lui donner une physionomie gracieuse, élégante, chevaleresque, une nature qu'on chérit malgré son impertinence, et qui dit, avec une mélancolie adorable, cette phrase charmante (je parle des notes, et non des mots qui me servent à la rappeler) : « *Vraiment on ne peut croire à quel point chaque jour je suis persécuté.* »

Excepté dans les deux derniers actes, le rôle de Raoul, malgré votre habileté, ne peut soulever la niaiserie étourdie dont l'a accablé M. Scribe. La vive sensibilité et l'intelligence rare de Nourrit luttent en vain contre cette conduite de hanneton sentimental, véritable victime à situations, comme nous disons en style de romancier. Mais comme il se relève au troisième acte! comme il tire parti d'une scène que des puritanismes d'ailleurs estimables ont incriminée un peu légèrement, et que, pour moi qui n'entends malice ni à l'évanouissement ni au sofa de

théâtre, je trouve très pathétique, très lugubre, très effrayante, et nullement anacréontique! Quel duo, quel dialogue, Maître! comme vous savez pleurer, prier, frémir et vaincre à la place de M. Scribe! O maître! vous êtes un grand poète dramatique et un grand faiseur de romans. J'abandonne votre petit page à la critique, il ne peut triompher de l'ingratitude de sa position; mais je défends, envers et contre tous, le dernier trio, scène inimitable, qui est coupée et brisée, parce que la situation l'exige, parce que la vérité dramatique vous cause quelque souci, à vous, parce que vous n'admettez pas qu'il y ait de la *musique de musicien* et de la *musique de littérateur*, mais bien une musique de passion vraie et d'action vraisemblable, où le charme de la mélodie ne doit pas lutter contre la situation, et faire chanter la cavatine en règle avec *coda* consacrée et *trait* inévitable au héros qui tombe percé de coups sur l'arène.

Il serait bien temps, je pense, d'assujétir l'art au joug du sens commun, et de ne pas faire dire au spectateur naïf : — Comment ces gens-là peuvent-ils chanter dans une position si affreuse? — Il faudrait que le chant fût alors un véritable *pianto*, et qu'on daignât s'affranchir de la forme rebattue, au point de séduire l'esprit le plus simple et de faire naître en lui autre chose que des attendrissemens de convention. Vous avez prouvé qu'on le pouvait, bon maître, et quand Rossini l'a voulu, il l'a prouvé aussi.

Permettez-moi cependant ici de vous exprimer un vœu. C'est beaucoup d'insolence de ma part, et je hais l'insolence sous toutes ses formes et dans toutes ses prétentions. N'imaginez donc pas, je vous en supplie, que je songe à vous donner un conseil. Mais quelquefois, vous savez, un ignorant a une bonne idée dont l'artiste fait son profit, de même qu'il tire ses conceptions les plus hardies des impressions les plus naïves et les moins prévues, la splendeur des temples de la sauvage attitude des forêts, les mélodies pleines et savantes de quelques sons champêtres, de quelque brise entrecoupée, de quelque murmure des eaux. Voici donc ce qui me tourmente. Pourquoi cette forme consacrée, pourquoi cette *coda*, espèce de cadre uniforme et lourd? pourquoi ce *trait*, équivalent de la pirouette périlleuse du danseur? pourquoi cette habitude de faire passer la voix, vers la fin de tous les morceaux de chant, par les notes les plus élevées ou les plus basses du gosier?

pourquoi toutes ces formes rebattues et monotones qui détruisent l'effet des plus belles phrases? Ne viendra-t-il pas un temps où le public s'en lassera, et reconnaîtra que l'action morale (qui est, quoi qu'on en dise, inséparable du mouvement lyrique) est interrompue à chaque instant par cette ritournelle inévitable; que toute grace, toute naïveté, toute fraîcheur est souillée ou effacée par cette baguette rigide, par cette formule inintelligente et triviale, dont on n'ose pas la dégager? Liszt compare cette formule, au « *j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur,* » qu'on place au bas de toutes les lettres de cérémonie dans l'acception la plus fausse et la plus absurde, comme dans la plus juste et la mieux sentie. Il paraît que le vulgaire chérit encore ce vieil usage, et ne croit pas qu'il y ait scène terminée là où il n'y a pas quatre ou huit mesures banales de psalmodie grossière, qui ne sont ni mélodie, ni harmonie, ni chant, ni récitatif. Dans cette situation ridicule, l'intérêt demeure suspendu; les acteurs, forcés à une attitude de plus en plus théâtrale, s'égosillent et deviennent forcenés en répétant les paroles de leur froid transport, que ne soutient plus la mélodie. L'effet souverain de la passion ou de l'émotion, commandé par tout ce qui précède, se perd et s'anéantit sous cette formule, comme si, au milieu d'une scène tragique, les personnages, tout animés par leur situation, se mettaient à saluer profondément le public à plusieurs reprises.

Vous ne vous êtes pas encore tout-à-fait affranchi à cet égard de l'ignorance d'un public grossier, et des exigences des chanteurs inintelligens. Vous ne le pouviez pas, je pense. Peut-être même n'avez-vous fait accepter vos plus belles idées qu'à la faveur du remplissage obligé des formules. Mais à présent, ne pouvez-vous pas former votre auditoire, lui imposer vos volontés, le contraindre à se passer de lisières, et lui révéler une pureté de goût qu'il ignore, et que nul n'a encore pu proclamer franchement? Ces immenses succès, ces bruyantes victoires remportées sur lui, vous donnent des droits, elles vous imposent peut-être aussi des devoirs; car, au-dessus de la faveur populaire et de la gloire humaine, il y a le culte de l'art et la foi de l'artiste. Vous êtes l'homme du présent; maître, soyez aussi l'homme de l'avenir..... Et si mon idée est folle, ma demande inconvenante, prenez que je n'ai rien dit.

Maintenant que je suis en train de rêver, je rêve pour vous un

poème qui vous transporterait en plein paganisme, les Euménides, cet effrayant opéra tout fait d'Eschyle, ou la mort d'Orphée, si terrible et si naïve à faire quand on est associé à un homme comme vous, qui n'a besoin que d'un canevas de gaze pour broder un voile d'or et de pierreries. Si je savais coudre deux rimes l'une à l'autre, mon maître, j'irais vous prier de me dicter toutes les scènes, et je serais fier de vous voir aborder des mélodies grecques plus pleines, plus complètes, plus simples d'accompagnement peut-être que vos précédens sujets ne l'ont exigé. Je vous verrais faire ce dont on semble vous défier, et répondre, comme font les grands artistes, à des menaces par des victoires. Mais tant de bonheur ne me sera pas donné : je ne sais pas la prose, comment saurais-je les vers? — Quant à mon sujet grec, vous savez mieux que moi ce qu'il vous convient de faire; mais quelque jour il vous tentera, je gage.

Maître, je ne suis pas un savant, j'ai la voix fausse, et ne sais jouer d'aucun instrument. Pardonnez-moi si je ne parle pas la langue technique des aristarques. Quand même je serais *dilettante* éclairé, je n'éplucherais pas vos chefs-d'œuvre pour tâcher d'y découvrir quelque tache légère qui me donnât occasion de montrer les puérilités de ma science; je ne saurais chercher si votre inspiration vient de la tête ou du cœur, étrange distinction qui ne signifie absolument rien, éternel reproche que la critique adresse aux artistes, comme si le même sang ne battait pas sous le sein et dans la tempe; comme si, en supposant qu'il y a deux régions distinctes dans l'homme pour recevoir le feu sacré, la chaleur qui monte des entrailles au cerveau, et celle qui descend du cerveau aux entrailles ne produisaient pas dans l'art et dans la poésie absolument les mêmes effets! Si l'on disait que vous êtes *bilioso-nerveux*, et que votre travail s'opère lentement, avec moins de rapidité peut-être, mais aussi avec plus de perfection que chez les sanguins et les pléthoriques, je comprendrais à peu près ce qu'on veut dire, et je trouverais fort simple que vous n'eussiez pas tous les tempéramens à la fois; mais que m'importe qu'il y ait sur votre clavecin une caraffe d'eau pure et cristalline, au lieu d'un brûlant flacon de vin de Chypre, et réciproquement, si l'un vous inspire ce que l'autre n'inspire pas à autrui? Quelle fureur pédagogique tourmente ces pauvres appréciateurs littéraires, occu-

pés sans cesse à se méfier de leurs sympathies, et à se demander si par hasard, la Vénus de Milo n'aurait pas été faite de la main gauche, au lieu de l'être de la main droite? A voir tout le mal que des hommes de talent se donnent pour percer le mystère des ateliers, et pénétrer dans le secret des veilles et des rêveries de l'artiste, on est saisi de chagrin, et on regrette de voir cette famille d'intelligences, fécondes sans doute, s'appauvrir et se stériliser de tout son pouvoir, afin d'arriver à ce qu'elle appelle la *clairvoyance* et *l'impartialité*.

Sans doute il est bon et nécessaire que des hommes de goût impriment au vulgaire une bonne direction, et fassent son éducation. Mais on sait comme le plus noble métier endurcit rapidement celui qui l'exerce exclusivement; comme le chirurgien s'habitue à jouer avec la souffrance, avec la vie et la mort; comme le juge se *systématise* aisément, et partant d'inductions sages, arrive à prendre trop de confiance dans sa méfiance, et à ne plus voir la vérité que sous des faces arbitraires. Ainsi procède le critique. Consciencieux d'abord, il en vient peu à peu à un casuisme méticuleux, et il finit par ne plus rien sentir à force de tout raisonner. Quand on ne sent plus, le raisonnement devient spécieux, et l'appréciation un travail de plus en plus ingrat, pénible, dirai-je impossible? A la fin d'un repas où l'on a fait excès de tout, les meilleurs mets perdent leur saveur, et le palais blasé ne distingue plus la fraîcheur des fruits du feu des épices. L'homme qui veut goûter et approfondir toutes les jouissances de la vie, en vient un jour à ne plus dormir sur l'édredon et à s'imaginer que son premier lit de fougère fut plus chaud et plus moelleux. Erreur déplorable en fait d'art, mais inévitable condition de la nature humaine! On vit les premiers essais d'un jeune talent, on les traita peut-être avec plus d'indulgence et d'affection qu'ils ne méritaient. On était jeune soi-même. Mais on vieillit plus vite à juger ceux qui produisent qu'à produire. Quand on regarde la vie comme un éternel spectacle, auquel on dédaigne ou craint de prendre part, on s'ennuie bien vite de l'acteur parce qu'on s'ennuie de soi-même. On suit les progrès de l'artiste, mais à mesure qu'il acquiert, on perd par l'inaction, à son propre insu, le feu sacré qu'il dérobe au dieu du labeur; et le jour où il présente son chef-d'œuvre, on ne le goûte plus; on se reporte avec regret au pre-

mier jour d'émotion qu'il vous donna, jour perdu et enfoui à jamais dans les richesses du passé, émotion chère et précieuse qu'on pleure et qu'on ne retrouvera pas. L'artiste est devenu Prométhée; mais l'homme d'argile s'est pétrifié et reste inerte sous le souffle divin. On prononce que l'artiste est dégénéré, et on croit ne pas mentir!

Ceci est l'histoire du public en fait d'art, et des générations en fait d'action politique. Mais cette histoire est résumée d'une manière effrayante dans la courte existence morale de l'infortuné qui s'adonne à la critique. Il vit son siècle dans l'espace de quelques années; sa barbe est à peine poussée, et déjà son front est dévasté par l'ennui, la fatigue et le dégoût. Il eût pu prendre une place honorable ou brillante, au milieu des artistes féconds, il n'en a plus la force, il ne croit plus à rien, et à lui-même moins qu'à tout autre chose.

Quand on jette les yeux, dans un jour de courage et de curiosité, sur les trente ou quarante jugemens littéraires qui s'impriment le lendemain de l'apparition d'une bluette quelconque, on s'étonne de tant d'esprit, de tant de doctes raisonnemens, de tant d'ingénieux parallèles, de tant de dissertations subtiles, écrites pour la plupart d'un style riche, orné, éblouissant, et on s'afflige de voir ces trésors qui, en d'autres temps, eussent défrayé toute une année, répandus pêle-mêle aux pieds d'un public insouciant qui les regarde à peine, et qui fait bien; car à supposer qu'il découvrît la vérité à travers ce kaléidoscope d'idées et de sentimens contradictoires, cette vérité serait si futile, si rebattue, si facile à exprimer en trois lignes, qu'il aurait perdu sa journée à tailler un chêne pour avoir une allumette. L'homme de bon sens examine donc lui-même l'objet de la discussion, le juge selon son impulsion naturelle, et s'inquiète fort peu de savoir si la critique accorde à l'auteur un millimètre ou un mètre de gloire.

Et ce n'est pas que je méprise la critique par elle-même, je l'estime et la respecte si bien dans son but et dans ses effets possibles et désirables, que je m'afflige de la voir sortie de sa route et devenue plus nuisible qu'utile aux artistes, plus amusante qu'instructive pour un public oisif, indifférent et moqueur. Je veux croire les hommes qui l'exercent pleins de loyauté et pos-

sédés d'une seule passion, l'amour du beau et du vrai. Eh bien! je déplore que l'organisation de ce corps utile et respectable soit si mauvaise, que son action devienne impossible pour ne pas dire funeste, et que sa considération tombe chaque jour sous les lazzis et les soupçons de la foule ignorante. Voici quelle serait mon utopie, si j'avais à chercher un remède à tant d'abus et de confusion.

D'abord je voudrais que le nombre des gens qui font de la critique fût beaucoup plus étendu, en même temps que le nombre des articles de critique qui paraîtraient serait fort restreint. Je voudrais qu'on ne fît pas de la critique un métier, et qu'il n'y eût pas de la critique tous les jours et à propos de tout. Puisque le public veut des journaux, que les colonnes des journaux sont les chaires d'éloquence assignées à certains professeurs d'esthétique, je voudrais que chaque journal eût son jury, où des hommes compétens seraient choisis selon les opinions et l'esprit du journal, et appelés à prononcer sur les œuvres de quelque importance; je voudrais qu'une foule d'enfans sans savoir, sans goût et sans expérience, ne fût pas admise à juger les doyens de l'art, à faire ou à empêcher de naissantes réputations, sur la seule recommandation d'un style aisé, d'une rédaction abondante et facile, d'un esprit ingénieux et plaisant. Je voudrais que nul n'osât exercer la critique comme une profession, mais que tout homme de talent et de savoir en remplît le sérieux et noble exercice comme un devoir, et par amour des lettres, sauf à en tirer un honnête bénéfice dans l'occasion, puisqu'il est permis même au prêtre de vivre de l'autel.

Je ne suis pas de ceux qui pensent que les artistes seuls doivent juger les artistes. Je crois au contraire que généralement c'est une assez mauvaise épreuve, et que les journaux deviendraient bien vite, entre les mains des rivaux de même profession, le théâtre de combats sans dignité, sans retenue, où, la passion s'exprimant toujours, on approcherait moins que jamais de la vérité. Le rôle du critique demanderait, certes, des connaissances spéciales, de plus un coup d'œil calme et désintéressé, et il est bien difficile que ce calme et ce désintéressement soient l'apanage de quiconque sent sa destinée dans les mains du public. Sans exclure donc certains artistes dont l'expérience, la position faite, ou le caractère

exceptionnel, donneraient des garanties suffisantes, j'accorderais peu de moyens de gouverner l'opinion à ceux qui ont personnellement et exclusivement besoin de l'opinion.

Et si cette foule de jeunes beaux esprits qui vit du feuilleton se plaignait de n'avoir plus de moyens de publicité ou d'occasion de développement, je lui dirais : « Rendez grace à des mesures qui vous forcent à travailler et à produire ; vous faisiez un métier d'eunuques et d'esclaves ; vous étiez condamnés à baigner, à déshabiller et rhabiller sans cesse, à promener dans les rues les enfans des riches ; soyez pères à votre tour ; que vos enfans soient beaux ou difformes, forts ou malingres, vous les aimerez, car ils seront à vous. Votre vie de haine et de pitié se changera en une vie d'amour et d'espérance. Vous ne serez peut-être pas tous de grands hommes, mais du moins vous serez hommes et vous ne l'êtes pas. »

Et si pour être plus réfléchis et plus judicieux, les arrêts de la critique devenaient plus rares (ce qui serait inévitable), si les entrepreneurs de journaux se plaignaient du vide de leurs colonnes, le public de l'absence de feuilleton, pourquoi n'offrirait-on pas précisément ces pages blanches, hélas ! si désirées, et si difficiles à aborder, à tous ces talens inconnus et modestes, qui répugnent à faire de la critique sans expérience, et qui cherchent vainement les moyens de percer l'obscurité où ils s'éteignent, faute d'un éditeur qui les devine et qui leur prête son papier et ses caractères *gratis?* Pourquoi tous ces jeunes feuilletonnistes que l'on force à se tenir, comme des pompiers ou des exempts de police, à toutes les représentations nouvelles, et à écrire gravement toute la nuit sur les plus ignobles pasquinades des petits théâtres (sauf à citer le déluge à propos d'un chapon), ne seraient-ils pas appelés à publier quotidiennement ces poèmes et ces romans qui dorment dans le portefeuille, ou qui sommeillent dans le cerveau, étouffés par les nécessités d'un métier abrutissant! Pauvres enfans! jeunes lévites de l'art, flétris dans la fleur de votre talent par les exigences scandaleuses de la presse, vous qui eussiez été avec joie, avec douceur, avec amour, et avec profit surtout, les disciples des grands maîtres, ne craignez pas que je vous condamne sans pitié, et que je méconnaisse ce qu'il y eut, ce qu'il y a peut-être encore de grand et de pur en vous! Je sais vos secrets, je connais

vos déboires, j'ai soulevé la coupe de vos douleurs! Je sais que plus d'un parmi vous, assis la nuit dans sa mansarde froide et misérable, forcé d'avoir le lendemain (ce qui équivaut aujourd'hui au pain des artistes d'autrefois) un habit propre et des gants neufs, a laissé tomber son visage baigné de larmes sur les pages de quelque beau livre nouveau, que la haine ou l'envie lui avait prescrit d'injurier, et que ses profondes sympathies le forçaient de jeter loin de lui, afin de pouvoir condamner l'artiste sans l'entendre. Pitié à vous qui avez été forcés de rougir de vous-mêmes! Honte et malheur à vous qui vous êtes habitués à ne plus rougir!

Mais pourquoi, maître, vous ai-je entretenu si long-temps de la critique française? Vous êtes placé trop haut pour vous occuper d'elle à ce point, et peut-être ignorez-vous seulement qu'elle ait tâché de disputer au public européen les palmes qu'il vous tend de toutes parts? Loin de moi la pensée grossière de vous consoler de quelques injustices que vous avez dû accepter avec l'humilité souriante d'un conquérant, pour peu qu'elles aient frappé votre oreille. Je ne sais pas si les hommes comme vous sont aussi modestes que leur gracieux accueil et leur exquise politesse le donnent à penser; mais je sais que la conscience de leur force leur inspire une haute sagesse. Ils vivent avec le dieu, et non avec les hommes; ils sont bons, parce qu'ils sont grands.

Vous souvenez-vous, Maître, qu'un soir j'eus l'honneur de vous rencontrer à un concert de Berlioz? Nous étions fort mal placés, car Berlioz n'est rien moins que galant dans l'envoi de ses billets; mais ce fut une vraie fortune pour moi que d'être jeté là par la foule et le hasard. On joua la *Marche du Supplice*. Je n'oublierai jamais votre serrement de main sympathique, et l'effusion de sensibilité avec laquelle cette main chargée de couronnes applaudit le grand artiste méconnu, qui lutte avec héroïsme contre son public ingrat et son âpre destinée; vous eussiez voulu partager avec lui vos trophées, et je m'en allai les yeux tout baignés de larmes, sans trop savoir pourquoi, car quelle merveille que vous soyez ainsi?

GEORGE SAND.

AFFAIRES DE ROME,

PAR M. DE LA MENNAIS.[1]

« ... Je regarde donc et je désire qu'on regarde ce court écrit « comme destiné à clore la série de ceux que j'ai publiés depuis vingt-« cinq ans. J'ai désormais des devoirs plus simples et plus clairs; « le reste de ma vie sera, je l'espère, consacré à les remplir, selon « la mesure de mes forces... Qu'on ne s'y trompe pas, le monde « a changé : il est las des querelles dogmatiques. » Telle est la déclaration formelle que M. de La Mennais exprime aux dernières pages de ce livre; les termes seuls dans lesquels elle est conçue montrent assez que, si le nouvel écrit est destiné à clore la série de ceux que l'auteur a publiés, à partir des *Réflexions sur l'État de l'Eglise* datant de 1808, il n'y ressemble ni par les principes ni par le ton, et que, sinon pour le sujet et la matière, du moins dans les pensées et les conclusions, il se rattache déjà à cette série d'écrits futurs que nous promet l'illustre auteur. Singulière énergie, révolution individuelle à jamais étonnante que celle qui raye d'un trait de plume et renvoie comme à néant tout le passé d'une telle vie, et qui fait qu'à plus de cinquante-trois ans, on en recommence une nouvelle, à beaucoup d'égards une contraire, avec toute la ferveur de la jeunesse, avec tout le dégagé et tout l'absolu d'une première entreprise!

(1) 1 vol. in-8°, chez Cailleux, rue Vivienne, 17.

En examinant ce livre, nous sommes dans une position particulière, c'est-à-dire que nous avons lu autrefois tous les livres de M. de La Mennais et que nous nous en souvenons. Cette remarque est nécessaire pour expliquer et motiver, au premier coup d'œil, certaines parties de notre jugement auprès des personnes nombreuses qui ne connaissent M. de La Mennais que par ses plus récens écrits et qui même commenceront à le connaître par celui-ci tout d'abord. L'illustre auteur, dans sa marche infatigable, peut se comparer à une comète ardente qui a successivement apparu à l'horizon de plusieurs mondes d'esprits, salué d'eux avec transport à cause de son éclat, à mesure qu'il se découvrait pour la première fois dans leur ciel. L'ayant suivi dans ses phases précédentes, avec étonnement de bonne heure, avec admiration bien long-temps, et en y joignant sympathie plus tard, selon qu'il nous semblait se plus rapprocher, pour les illuminer, de certaines idées de notre sphère, nous avons été en ces momens jusqu'à dire qu'il y avait dans son entier développement une courbe aussi vaste que réelle et régulière. Mais, l'astre voyageur continuant d'aller, et notre zénith à nous-même étant brusquement dépassé, nous avons cessé de croire à une évolution continue, réglée par un secret compas. Nous ne le perdons pourtant point de vue encore : mais, à travers cette vue, il est simple que le souvenir du passé tienne une grande place.

Jusqu'en juillet 1830, l'abbé de La Mennais avait eu un rôle qui offrait cela d'unique, de se tenir, entre tant de rôles mobiles, par une inflexibilité entière, et de se dessiner sans aucune variation. En y regardant de près pourtant, on y verrait bien quelque différence d'opinion aux diverses époques. Ainsi, dans les *Réflexions sur l'État de l'Église* de 1808, la puissance spirituelle n'est pas présentée encore comme la supérieure et la régente du pouvoir temporel : ce sont plutôt aux yeux de l'auteur deux alliés qui s'entr'aident. Il fait remarquer le rapport constant qui s'est établi entre le déclin et le retour des vrais principes politiques et des principes religieux pendant le cours de la révolution française; le Concordat n'est pas maudit. Dans ce livre et dans celui de l'*Institution des Évêques* que M. de La Mennais composa de concert avec son frère, on verrait l'épiscopat aussi considéré et invoqué que plus tard il fut rabaissé et rudoyé par le défenseur de l'omni-

potence romaine. Mais, à part ces modifications assez secondaires et d'ailleurs antérieures en date, la principale ligne de doctrine de l'abbé de La Mennais, surtout depuis son *Essai sur l'Indifférence*, n'avait pas fléchi. Son but était grand : c'était de ramener la société indifférente ou matérialiste au vrai spiritualisme, au vrai christianisme comme il l'entendait, c'est-à-dire au catholicisme romain. Il y a dans sa conduite d'alors et dans sa tendance d'aujourd'hui cette véritable, cette seule ressemblance, à savoir, qu'il ne s'est jamais borné et même qu'il n'a guère jamais aimé à envisager le christianisme, comme tant de grands saints l'ont fait, par le côté purement intérieur et individuel, par le point de vue du salut de l'ame et des ames prises une à une, mais qu'il l'a embrassé toujours de préférence (et, en exceptant, si l'on veut, son *Commentaire sur l'Imitation* et sa traduction de Louis de Blois), par le côté social, par son influence sur la masse et sur l'organisation de la société; et c'est ainsi qu'il se portait avant tout pour la défense des grands papes et des institutions catholiques. « Jésus-Christ, disait-il en 1826 (1), ne changea ni la religion, ni les droits, ni les devoirs; mais en développant la loi primitive, en l'accomplissant, il éleva la société religieuse à l'état public, il la constitua extérieurement par l'institution d'une merveilleuse police, etc. » Toutefois les moyens que M. de La Mennais proposait et exaltait jusqu'à la veille de juillet 1830, étaient, il faut le dire, séparés du temps actuel et de sa manière de penser présente, par un abîme. Si l'on relit ses mélanges extraits du *Conservateur* et du *Mémorial catholique*, ses beaux pamphlets, *De la Religion considérée dans ses Rapports avec l'Ordre politique et civil* (1826), *Des Progrès de la Révolution* (1829), ses deux *Lettres à l'Archevêque de Paris* (mars et avril 1829), on l'y voit ne jamais séparer dans son anathème les doctrines libérales ou démocratiques d'avec les doctrines hérétiques et impies, subordonner le prince au pape, l'épiscopat à Rome, soutenir en tout et partout l'intervention et la prédominance légitime du pur catholicisme. Si M. Odilon Barrot défend un citoyen qui n'a pas voulu tapisser sa maison un jour de Fête-Dieu, l'abbé de La Mennais accuse l'avocat de prêcher une loi-athée. Si un écrivain, dans un livre intitulé *Manifestation de l'Esprit de Vérité*, s'arme de

(1) *De la Religion considérée dans ses Rapports avec l'Ordre politique et civil.*

l'Évangile et du nom de Jésus-Christ contre les riches et les puissans, l'abbé de La Mennais le renvoie à Diderot et à Babœuf, et termine ainsi : « Les passions les plus exaltées se joignant à tant « de causes de désordre, personne ne peut dire quels destins Dieu « réserve à la société. Les doctrines religieuses, morales et poli- « tiques, les lois et les institutions qu'elles avaient consacrées, for- « maient comme un vaste édifice, demeure commune de la grande « famille européenne. On a mis le feu à cet édifice. Les peuples « s'entregardent à la lueur de l'incendie, et, agités d'un sentiment « inconnu, attendent avec anxiété un avenir plus inconnu encore. » Il combat tour à tour et en toute occasion *le Globe*, les éclectiques, les doctrinaires; il réfute et malmène les gallicans, M. Frayssinous, l'archevêque de Paris lui-même à qui il cite De Maistre; il met en groupe tous ceux qu'il appelle les hommes *d'entre-deux* et qu'il a depuis enjambés. S'il déclare en 1829 une révolution imminente, usant de termes presque prophétiques, ce n'est pas du tout qu'il accuse la tendance jésuitique de la cour et cette faveur impopulaire accordée au clergé; c'est au contraire parce que le ministère Martignac est venu et que M. Feutrier a fait contre les jésuites les ordonnances du 21 avril et du 16 juin, c'est parce que M. de Vatimesnil poursuit ses persécutions contre l'église. La Ligue, *cette époque trop peu connue*, est au long célébrée. Si l'on poussait aux conclusions rigoureuses de ce beau pamphlet de 1829, on irait droit à des ordonnances un peu différentes de celles de M. de Polignac, mais à des ordonnances. Voilà ce qui, avec une admirable force de logique, une grande chaleur d'imagination et une pratique continuelle et courageuse de liberté que s'arrogeait l'écrivain à titre de prêtre, voilà ce qui, pour toute mémoire qui n'est pas oblitérée, marque le rôle de M. de La Mennais jusqu'en juillet 1830.

Juillet éclate, et l'abîme est franchi. Le grand cœur de M. de La Mennais redouble de flammes, mais il semble que son esprit s'est éclairé dans l'orage. Prêtre austère, ame de génie, il a gardé sous ses cheveux gris tous ses trésors de foi et de jeunesse. Il a dépouillé d'un coup ses préjugés politiques, non inhérens à la vraie foi. Sincèrement il conçoit l'idée d'une régénération spirituelle et religieuse moyennant la liberté, et las de crier aux puissans, il lui paraît que c'est avec une autre prédication qu'il faut désormais réveiller, spiritualiser et *christianiser* le monde. Il y avait

donc en un sens, et malgré l'extrême contrariété des moyens, lien étroit, et, en quelque sorte, unité de but, entre la fondation de *l'Avenir* et la brochure des *Progrès de la Révolution*. Seulement l'auteur de *l'Avenir* répudiait dès l'abord un certain nombre d'erreurs violentes contre le régime de liberté, et, en tenant toujours au clergé un langage d'exhortation, en le provoquant encore à une sainte ligue, il abjurait net toute espérance d'ordre temporel théocratique, dont cette soudaine révolution l'avait désabusé. Ce rôle, ainsi transformé, devait rester quelque temps suspect aux anciens libéraux et démocrates qui disaient : Est-il sincère? Mais à ceux qui connaissaient la personne de M. de La Mennais, et son ingénuité franche, et son ressort d'intelligence et de zèle, cette transformation paraissait simple et digne de lui. Il n'y avait pas là encore de *solution de continuité* à proprement parler; la rupture n'était que dans l'ordre humain et secondaire : la foi faisait pont sur l'abîme. La ruine était aux pieds, le *labarum* au ciel brillait toujours. Que cette nuance, chez l'abbé de La Mennais, nous parut belle! C'est alors que nous l'avons connu et aimé.

Pourtant ce rôle impliquait de nombreuses inconséquences qui tendaient à sortir, et qui rendaient la tenue prolongée de la position scabreuse et à peu près impossible. Le pape, invoqué sans cesse, pouvait parler, et force était alors d'obéir ou de n'être plus du tout le même. Et puis, seulement en se taisant, Rome imposait à ces démocrates catholiques plus d'une discordance évidente : ainsi, pour prendre un point de détail, en fait d'insurrection, dans *l'Avenir*, on défendait les Polonais, on inculpait les Bolonais. Ce rôle donc, surtout eu égard à la tournure générale des affaires en Europe et au rétablissement de l'*ordre*, ne pouvait durer. Il fallait ou en sortir et tomber à la démocratie pure et à un christianisme librement interprété, ou bientôt être réduit à se taire en vertu de défense supérieure. Ce dernier résultat ne me paraissait pas, je l'avoue, aussi déplorable et aussi nécessairement infertile que l'a jugé l'illustre auteur. Il était beau après tout, et de grand exemple, tant qu'il l'avait pu, lui prêtre, d'avoir tenté un réveil, d'avoir jeté à poignées des semences. Que si Rome intervenait et lui commandait de cesser, il me semble (autant qu'on a droit de raisonner sur les desseins providentiels) qu'il n'était pas si déraisonnable à un *catholique* resté croyant à la liberté et en même temps soumis au

saint-siége, de juger ainsi : « Il a été bon que M. de La Mennais et « ses amis, durant deux années, jetassent ces germes dans le « monde : il peut être bon que pour le moment ces germes en res- « tent là, et puisque Rome le décide, agissant en ce point aveuglé- « ment si l'on veut, et par des ressorts intermédiaires humains, « mais d'après une direction divine cachée, il faut bien qu'il y ait « utilité dans ce retard. Malgré la première apparence qui semble « contraire, plusieurs raisons en effet, même humaines, peuvent « faire entrevoir cette utilité. Il importe que ces germes, en se hâ- « tant trop, ne se mêlent pas avec d'autres moins purs et qui font « partout ivraie; et d'ailleurs le bon blé ne reste-t-il pas assoupi « tout un hiver dans son sillon? » Je ne propose pas ce raisonnement comme modèle aux philosophes et politiques, aux gens du monde, aux littérateurs et artistes; mais je le trouvais tout naturel et facile dans l'esprit d'un catholique croyant comme l'était l'abbé de La Mennais. En attendant, il y avait émotion, et pour moi complicité irrésistible, je l'avoue, à suivre jusque dans ses infractions partielles ce Savonarole de nos jours, ainsi que l'a appelé M. d'Eckstein, à écouter ses menaces pleines de prières et ses invectives mêlées d'un zèle tendre. Les *Paroles d'un Croyant*, non plus que le chapitre des *Maux de l'Eglise*, inséré à la fin du présent volume et assez anciennement composé, ne me semblent point dans leur violence sortir de ce rôle de foi, de cette inspiration d'un prêtre, non pas absolument sage, mais généreux et presque héroïque, et toujours le crucifix en main. M. Du Fossé, voulant peindre dans le grand Arnauld cette colère de lion pour la vérité qui s'unissait en son cœur avec la douceur de l'agneau, nous dit naïvement : « L'exemple seul de Moïse, que Dieu appelle *le plus doux de tous* « *les hommes*, quoiqu'il eût tué un Egyptien pour défendre un de « ses frères, brisé par une juste colère les Tables de la Loi, et fait « passer au fil de l'épée vingt-trois mille hommes pour punir l'ido- « lâtrie de son peuple, fait bien voir qu'on peut allier ensemble la « douceur d'une charité sincère envers le prochain avec un zèle « plein d'ardeur pour les intérêts de Dieu. » En ne prenant les vingt-trois mille hommes et l'Egyptien *tués* qu'en manière de figure, comme il convient dans ce qui est de l'ancienne loi, et en rapportant à l'abbé de La Mennais cette phrase de Du Fossé sur le grand Arnauld, je me rappelais bien que lui-même avait condamné ce

dernier, et qu'il avait écrit de lui en le comparant à Tertullien : « Et Tertullien aussi avait des vertus; il se perdit néanmoins « parce qu'il manqua de la plus nécessaire de toutes, d'humilité. Je « cite de préférence Tertullien parce qu'il y a de singuliers rap- « ports entre lui et l'oracle du jansénisme, M. Arnauld. Tous deux « d'un caractère ardent, présomptueux, opiniâtre, tous deux « pleins de génie, tous deux ayant rendu à la religion d'éminens « services, ils se laissèrent entraîner (qui le croirait dans de si « grands hommes?) à la fougue d'une imagination qui outrait « tout (1)... » Mais au pire, et malgré l'inconséquence reprochable, et malgré le danger de la pente rapide, ce rôle d'un Arnauld, d'un Savonarole, offrait encore de grandes parties continues et harmoniques avec cette nature invincible de prêtre : il y avait la foi.

Chose singulière et à jamais digne de méditation pour ceux qui en ont été témoins ! tandis que M. de La Mennais luttait ainsi et se croyait sûr et ne doutait pas, il dériva sans s'en apercevoir d'abord, et ne se tint plus. Y eut-il pour lui un moment où le vase sacré se brisa dans ses mains, et où la divinité de ce qu'il avait cru s'évanouit avec fracas comme dans un orage? Y eut-il déclin et descente insensible jusqu'au bout, comme pour ces villages au penchant des montagnes, qui glissent peu à peu du rocher sans secousse, avec leur fonds de terrein tout entier, et se réveillent un matin dans la plaine? Lui seul pourrait nous le dire, si sa mémoire parlait. Ce qu'il faut reconnaître, c'est l'influence comme atmosphérique du siècle, qui, en deux ou trois années, a rongé et pénétré cette trempe si forte, et l'a *oxidée* si profondément. Dans cette volonté de fer, dans cette chaîne logique d'airain, dans cette vie constamment austère et intègre, il y a eu un moment où tout s'est brisé... oui, tout!... il y a eu une paille qui a fait défaut, et les mille anneaux du métal ont jonché la terre; et cela, pour que l'esprit du siècle à la longue eût raison, pour que sa provocation incessante et flatteuse ne restât pas vaine, pour que cette parole de M. Lerminier fût accomplie : « Il a le goût du schisme! qu'il en ait le courage! »

Il faut convenir qu'il y a des hommes par le monde qui ont le droit d'être fiers de ce qu'on appelle intelligence humaine et rai-

(1) *Réflexions sur l'État de l'Église.*

son. Ce sont les écrivains qui, sous la restauration, formaient le monde philosophique, dit éclectique. Attaqués, apostrophés violemment alors par le prêtre éloquent qui les refoulait, les réduisait, par sa logique inflexible et sans leur laisser d'autre issue, à *Satan*, à *l'athéisme*, à *l'idiotisme*, que sais-je encore? et les traitait en un mot comme des alliés peu conséquens de la démocratie extrême et de l'incrédulité, les voilà outrepassés tout d'un bond, *enjambés* en quelque sorte, sans avoir été traversés par lui; les voilà apostrophés peut-être des mêmes termes énergiques, mais en sens contraire, s'ils hésitent ou se replient. La trompette éclatante et digne de Jéricho, qui sonnait contre eux au couchant, la voilà qui résonne de plus belle à l'Orient sur le même ton et dans un camp tout différent du premier. Il y a là, convenons-en, de quoi fortifier des hommes, assez disposés déjà à bien augurer de leur raison, dans cette persuasion qu'elle ne les a pas trop égarés, et de quoi les faire sourire entre eux d'un sourire de satisfaction, ce semble, assez légitime.

Dans l'avertissement de la quatrième édition des *Réflexions sur l'Etat de l'Eglise*, l'abbé de La Mennais disait : « Qu'on remonte « en arrière seulement de quatre à cinq ans, on sera, nous le « pensons, très frappé d'un développement rapide. Les maximes « qu'on rejetait avec horreur ou avec dégoût s'établissent sans « contradiction, et comme les vérités les plus simples; elles sont « défendues par ceux mêmes qui se montraient les plus ardens à les « attaquer. Ce qu'on appelait *bien*, on l'appelle *mal*, et récipro- « quement. Ce qu'on représentait comme la mort des peuples, on « assure à présent que c'est leur santé, leur vie. » Les hommes dont nous parlons pourront donc sourire en relisant ce passage de M. de La Mennais; mais lui-même aussi ne peut-il pas le leur redire en face à la plupart, le leur retorquer à bout portant? C'est le cas de répéter avec M. de Maistre : il n'y a rien de si difficile que *de n'être qu'un*.

Hâtons-nous de le dire : la supériorité que garde M. de La Mennais sur la plupart de ces hommes, est grande encore; elle réside, non plus dans la foi, non plus dans l'ascendant de la position; il est désormais en plaine comme nous tous; mais (talent à part) il a l'ardeur du cœur, les trésors du dévouement, l'orgueil peut-être, mais un orgueil qui s'ignore lui-même et qui ne s'em-

barrasse jamais dans les ombrages de la vanité ni dans les réticences de l'égoïsme : il n'a jamais sacrifié une idée ni un sentiment à un intérêt. Il y a, en un mot, dans les débris du La Mennais chrétien, de quoi faire encore le plus vertueux, le plus fervent, le plus désintéressé des glorieux modernes, de même qu'il y a, dans les ruines de son autorité vraie, de quoi faire une popularité immense.

Le talent, ce don, cet instrument un peu particulier et qui ne suit pas nécessairement la loi de la vérité intérieure, a gagné chez M. de La Mennais, en souplesse, en variété, en grace et en coloris, sans perdre en force, à mesure que sa rigueur de foi a été davantage ébranlée. Nous en signalerons bientôt plus d'une trace, véritablement charmante, dans l'écrit dont nous avons à parler. Le météore est souvent plus riche et plus plaisant aux regards que l'astre.

Dès les premières lignes du livre, M. de La Mennais remarque que « le temps fuit de nos jours avec une telle rapidité, qu'en quelques années l'on voit s'accomplir ce qui jadis eût été l'œuvre d'un siècle ou même de plusieurs. » Cette idée sur la rapidité du temps et la multiplicité de ce qui s'y passe, qui est juste et même banale à un certain degré, devient propre à M. de La Mennais par la singulière préoccupation qu'elle a toujours formée dans son esprit. Dès ses premiers ouvrages, on le voit toujours en hâte au début et comme craignant d'arriver trop tard. J'ouvre les mélanges de 1825 : « On ne lit plus..., on n'en a plus le temps... Cette accélération de mouvement qui ne permet de rien enchaîner, de rien méditer, suffirait seule pour affaiblir, et, à la longue, pour détruire entièrement la raison humaine. » Et en tête du livre de *la Religion considérée dans ses rapports*, etc. (1826) : « On ne lit plus aujourd'hui les longs ouvrages; ils fatiguent, ils ennuient; l'esprit humain est las de lui-même, et le loisir manque aussi... Dans le mouvement rapide qui emporte le monde, on n'écoute qu'en marchant... » On peut observer en règle générale que, de même que les livres de M. de La Mennais commencent tous par une parole empressée sur la vitesse des choses et la hâte qu'il faut y mettre, ils finissent tous également par une espèce de prophétie absolue. Cette pensée ardente ne mesure pas le temps à la manière des autres hommes; elle a son rhythme presque fébrile : l'horloge intérieure, qui dans cette tête n'obéit qu'à la mécanique rationnelle, n'est pas

d'accord avec l'horloge extérieure du monde, qui, bien qu'elle aille vite, a pourtant ses frottemens et ses retards. De là nombre de mécomptes, et beaucoup de rendez-vous solennels assignés en vain à la société et au genre humain dans chaque conclusion : la société, qui n'avait pas la même heure à son cadran, a fait défaut et n'est pas venue.

Le récit que M. de La Mennais donne de son voyage à Rome, se rapporte à l'année 1832; mais la rédaction en est bien postérieure et toute récente. Dès les premières pages, le désaccord du but d'alors avec le ton d'aujourd'hui nous a frappé. La vive et séduisante relation que fait l'auteur à partir de la descente du Rhône, sent plutôt le poète amoureux de la nature et des monumens, je dirai presque le *touriste* de génie qui, après tant d'autres illustres voyageurs, sait rajeunir l'immortelle peinture, et non point le pélerin véritablement inquiet, le persécuté soucieux, qui va consulter l'oracle des fidèles. Sur son passage à Avignon, par exemple, croirait-on qu'un pélerin croyant eût dit : « Ce passé triste, mais non sans grandeur, remplit d'une émotion profonde l'ame de celui qui traverse ces silencieux débris, pour aller au loin chercher *d'autres débris, encore palpitans,* de la même puissance? » Il y a là anachronisme, si l'on peut dire, entre le moment du voyage et le ton récent de la rédaction. J'ose croire que, si l'un des deux compagnons de voyage de l'illustre auteur abordait le même récit, il le ferait dans une impression toute différente. Au reste, ces pages de M. de La Mennais sont merveilleuses de jeunesse d'imagination, de transparence de couleur, et, par momens, de philosophique tristesse : « D'Antibes à Gênes, la route côtoie presque toujours la « mer, au sein de laquelle ses bords charmans découpent leurs « formes sinueuses et variées, comme nos vies d'un instant dessi- « nent leurs fragiles contours dans la durée immense, éternelle.» Et plus loin, en Toscane, il nous montre çà et là, « à demi caché « sous des ronces et des herbes sèches, le squelette de quelque « village, semblable à un mort que ses compagnons, dans leur fuite, « n'auraient pu achever d'ensevelir. » Mais, à peine avons-nous le pied dans les états romains, quelques prisonniers conduits par les *sbires* du pape, comme il dit, font contraste avec cette *simplicité naïve de foi* que l'auteur s'attribue encore par oubli, ou qui du moins ne devait pas tarder à s'évanouir. Cette contradiction, dans

le courant du livre, est continuelle et frappante, je ne dis pas seulement pour un croyant, mais pour un lecteur exercé. A tout moment l'auteur se suppose le même, et il ne l'est pas. Il s'étonne que le cardinal Lambruschini, autrefois approbateur de ses actes et de ses doctrines, ne le soit plus, comme si *l'Avenir* et *le Conservateur* étaient la même chose. Il explique l'animosité des jésuites contre lui par un passage du livre des *Progrès de la Révolution* (1829), et il ajoute après avoir cité ce passage : « On conçoit donc pourquoi leur institut ne nous paraissait pas suffisamment approprié aux besoins d'une époque de lutte entre le pouvoir absolu des princes et la liberté des peuples, dont le triomphe à nos yeux *est assuré*, » et il oublie que, pour l'accord logique, il faudrait *était assuré*, ce qui serait inexact en fait, et même entièrement faux, puisqu'en 1829 ce n'était point par ce côté, mais par l'autre bout, qu'il remuait les questions sociales. Au milieu de ces oublis, de ces absences, où pourtant ne manquent jamais la bonne foi et la candeur, notez comme très présent un portrait de feu le cardinal-duc de Rohan, qui est le plus joli, le plus vrai et le plus malin du monde.

On sent bien que je n'ai pas ici à défendre Rome contre M. de La Mennais, ni à chicaner M. de La Mennais sur sa rupture avec Rome. Ce que je ne puis m'empêcher de relever, c'est ce qui tient à la logique même, à la série d'idées et de doctrines du grand écrivain. Or, je trouve que, dans ses griefs contre Rome, il n'y a rien dont l'abbé de La Mennais l'ancien, celui d'autrefois, celui même de *l'Avenir*, pour nous en tenir là, n'eût eu de quoi se jouer si on lui en avait fait matière à objection. Car que le pape lui témoignât plus ou moins de bon vouloir, plus ou moins de *gratitude* pour ses services passés, ou bien seulement *sévérité silencieuse* et *sèche indifférence*, c'était affaire de politesse et de manières, ce n'est pas de cela qu'il s'agissait avec lui fidèle et croyant. « Il n'existe, dit M. de La Mennais, pour chaque chose qu'un moment dans les affaires humaines, » et, selon lui, 1831 était ce moment. Or, la papauté, en manquant l'à-propos, et en proclamant alors certains principes politiques serviles, s'engageait dans une voie d'où elle ne pourrait plus revenir en aucun temps. Forcé donc d'opter entre la papauté, qui s'enchaînait à tout jamais à des principes faux, et l'indépendance absolue, il dut réfléchir beaucoup, dit-il, et aujourd'hui il se déclare émancipé. M. de La Mennais, en raisonnant ici

comme le public, comme les philosophes et comme le sens commun, en se faisant lui-même juge du moment décisif pour l'humanité, est devenu semblable à presque tous, à part la supériorité du génie. Aussi, de tous côtés, les Volsques joyeux ont-ils reçu et choyé et poussé à leur tête Coriolan. Puisque l'auteur de l'*Indifférence* et le comte Joseph de Maistre sont morts, nous ne voyons pas qui le foudroiera.

Tout ce récit, au reste, du catholique détrompé est fait avec modération, et, comme il le dit plusieurs fois, avec candeur. « Chacun, ajoute-t-il, en tirera les conséquences qu'il croira devoir en tirer ; je n'ai ni la prétention ni le désir d'exercer aucune influence sur l'opinion d'autrui. » Mais quoi? de l'oubli encore? quoi? vous, apôtre par excellence, vous, l'homme de la certitude, prêtre fervent qui ne cessiez de nous exhorter, vous n'avez nul désir d'exercer influence sur autrui. Est-ce bien possible d'abdiquer brusquement de la sorte, et cela vous était-il permis? Rien n'est pire, sachez-le bien, que de provoquer à la *foi* les ames et de les laisser là à l'improviste en délogeant. Rien ne les jette autant dans ce scepticisme qui vous est encore si en horreur, quoique vous n'ayez plus que du vague à y opposer. Combien j'ai su d'ames espérantes que vous teniez et portiez avec vous dans votre besace de pélerin, et qui, le sac jeté à terre, sont demeurées gisantes le long des fossés! L'opinion et le bruit flatteur, et de nouvelles ames plus fraîches comme il s'en prend toujours au génie, font beaucoup oublier sans doute et consolent : mais je vous dénonce cet oubli, dût mon cri paraître une plainte!

A défaut de la *foi*, et après un désabusement aussi avoué sur des points importans crus vrais durant de longues années et prêchés avec certitude, ce qu'on a droit d'exiger du nouveau croyant pour son rôle futur de charité et d'éloquence, c'est, ce me semble, un léger doute parfois dans l'attaque ou dans la promesse : en un mot quelque chose de ce qu'on appelle expérience humaine, tempérant et guidant la fougue du génie. « Il y a, lui-même le confesse « excellemment, une certaine simplicité d'ame qui empêche de « comprendre beaucoup de choses, et principalement celles dont « se compose le monde réel. Sans s'attendre à le trouver parfait, ce « qui ne serait pas seulement de la simplicité, mais de la folie, on « se figure qu'entre lui et le type idéal qu'on s'en est formé d'après

« les maximes spéculativement admises, il existe au moins quel-
« que analogie. Rien de plus trompeur que cette pensée... » Esprit *élevé* et *candide*, mais ainsi prévenu par ce qu'il appelle une longue erreur, il se doit, il doit à tous, en ses assertions d'aujourd'hui, de ne pas recommencer la même simplicité de cœur, la même crédulité aux hommes, la même enfance. Dans les conclusions du présent livre sur le *vrai* christianisme qui doit désormais régir le monde, je remarque avec peine la même intrépidité de prédiction que quand l'auteur des *Réflexions sur l'Etat de l'Eglise* (1808) s'écriait en terminant : « Non, ce n'est pas à l'Eglise à « craindre.... Les siècles s'évanouiront, le temps lui-même pas- « sera ; mais l'Eglise ne passera jamais. Immuablement fixées par « le Très-Haut, ses destinées s'accompliront malgré les hommes, « malgré les haines, les fureurs, les persécutions, ET LES PORTES « DE L'ENFER NE PRÉVAUDRONT POINT CONTRE ELLE ; » ou bien quand il écrivait, en 1826, à la fin de *la Religion considérée*, etc. : « S'il est dans les desseins de Dieu que ce monde renaisse, alors, « voici ce qui arrivera. Après d'affreux désordres, des boulever- « semens prodigieux, des maux tels que la terre n'en a point con- « nu encore, les peuples, épuisés de souffrances, regarderont le « ciel. Ils lui demanderont de les sauver, etc., etc. Si, au con- « traire, ceci est la fin, et que le monde soit condamné, au lieu de « rassembler ces débris, ces ossemens des peuples, et de les ra- « nimer, l'Eglise passera dessus et s'élèvera au séjour qui lui est « promis, en chantant l'hymne de l'Éternité ; » ou bien quand, à la fin des *Progrès de la Révolution*, en 1829, il écrivait : « Vient le « temps où il sera dit *à ceux qui sont dans les ténèbres : Voyez la lu-* « *mière!* et ils se lèveront, et, le regard fixé sur cette divine splen- « deur, dans le repentir et dans l'étonnement, ils adoreront, « pleins de joie, celui qui répare tout désordre, révèle toute vé- « rité, éclaire toute intelligence : ORIENS EX ALTO. » Il peut paraître piquant, il est surtout triste d'embrasser dans un même tableau la suite de ces prophéties diverses et toujours aussi certaines.

Je trouve aux dernières pages du présent volume deux phrases sévères, l'une contre le protestantisme appelé *système bâtard*, etc., l'autre contre *ces tentatives non moins vaines qu'ardentes*, etc.; c'est du saint-simonisme qu'il s'agit. Il me semble qu'il y a injustice à venir accuser le protestantisme, au moment où soi-même on ne fait

autre chose que protester contre Rome et rentrer dans l'interprétation individuelle. Il y a de plus, envers le saint-simonisme, qui, à un certain moment, s'est appelé le *nouveau christianisme*, une sorte d'ingratitude à lui reprocher sa tentative qu'on imite : car c'est bien à lui qu'appartient cette pensée, mise en œuvre depuis, que *le salaire n'est que l'esclavage prolongé*. Au reste M. de La Mennais est tenu de nous donner, sur ce point du *vrai* christianisme qu'il professe aujourd'hui, des explications plus précises. Croit-il au mal? Croit-il à la réhabilitation de la matière, comme on dit? Son principe de liberté, qui est tout protestant, l'empêche d'être du christianisme organique comme l'entend M. Buchez. Sa manière de *philosophiser* le christianisme est-elle tout simplement, avec plus de ferveur et d'impulsion, un pur déisme avec morale évangélique, comme par exemple la religion de MM. Jouffroy et Damiron, et si l'on veut aller au plus loin dans ce sens, est-elle un *socinianisme humanitaire?* En vérité jusqu'à nouvel ordre, jusqu'à ce que M. de La Mennais ait articulé expressément l'ingrédient caractéristique de son véritable christianisme, je penche pour cette dernière supposition. En tout cas, on a droit de réclamer là-dessus d'autre parole que celle-ci (page 179) : « Des sentimens nouveaux, « de nouvelles pensées annoncent une ère nouvelle. » Ces derniers temps ont un peu trop usé le vague du symbole.

On prendrait, d'après notre sèche discussion, une idée bien inexacte du dernier livre de M. de La Mennais, si l'on ne s'attendait pas cependant à y trouver un vrai charme de récit, et, sauf le deuil de la foi perdue, auquel peu de lecteurs seront sensibles, bien des richesses d'une grande ame restée naïve. La gaieté elle-même n'en est pas absente : je n'en veux pour preuve que cette page légère où se jouent toutes les graces d'ironie d'une plume laïque et mondaine. Les voyageurs, las d'attendre l'*Encyclique* qui ne devait les joindre qu'en route, quittèrent Rome en frétant un voiturin : « Cette manière de voyager, lorsque rien ne vous presse, « dit l'auteur, est la plus agréable que puissent choisir ceux qui « doivent rechercher une stricte économie. On séjourne, on voit « mieux le pays que dans les voitures publiques. Notre bon Pas- « quale, toujours d'humeur égale, abrégeait nos longues heures « de marche par sa conversation spirituellement naïve. Représen- « tez-vous une large figure pleine et ronde, empreinte d'un singu-

« lier mélange de simplicité et de finesse malicieuse; voilà Pasquale. « Il fallait l'entendre raconter comment, retenu au lit pendant qua- « rante jours par une jambe cassée, il revint à Rome juste à temps « pour ne pas trouver sa femme remariée : ce n'est pas que sa « douleur eût été inconsolable, si le second mariage avait rompu « le premier; car, libre alors, peut-être serait-il devenu cardinal, « peut-être pape : qui sait? On avait vu des choses plus extraor- « dinaires. Pourquoi pas lui autant qu'un autre? Ne valait-il pas « bien celui-ci, celui-là? Un peu de bonheur, un peu de faveur, « on arrive à tout avec cela. Et quelle douce vie pour Pasquale! « que de loisir, que de repos! que de *far niente!* Je supprime le « reste : j'ai voulu seulement donner une idée du genre d'esprit « qui caractérise le peuple romain, et de sa mordante verve. » — Le président de Brosses eût-il mieux conté? Jean-Jacques en belle humeur eût-il mieux dit?

Quoi qu'il en soit du charme et de la souplesse de l'expression dans ce remarquable écrit, c'est autrement qu'il me frappe, et plus profondément. Si je voulais donner à un jeune homme de vingt ans, enthousiaste, enorgueilli de doctrines absolues, la plus haute leçon de philosophie pratique (soit philosophie chrétienne, soit philosophie humaine), je le lui ferais lire, et aussitôt le volume achevé, je lui mettrais entre les mains le livre de *la Religion considérée dans ses rapports*, etc., etc., par le même auteur. Ces Russes qui, dit-on, au sortir d'un bal, courent se plonger nus dans la neige, n'éprouvent certes pas une impression plus violemment contradictoire que n'en ressentirait ce jeune homme tout ému de sa première lecture, et venant se heurter contre des assertions si opposées, également logiques, également éloquentes, également sincères! Et alors, si tant est que les leçons servent et qu'on devance l'âge, je croirais avoir beaucoup fait pour ce jeune homme, soit que la foi et la soumission chrétienne dussent résulter pour lui de son étonnement, soit qu'un scepticisme sagement méfiant dût désormais se mêler à ses impressions les plus vives, et hâter la maturité de sa raison d'homme aux dépens des faux enthousiasmes du disciple. — Il est un chapitre bien essentiel à ajouter au livre connu de Huet : on pourrait l'intituler, *De la faiblesse de l'esprit humain*, AU MOMENT DU PLUS GRAND TALENT, *dans les grands hommes*.

SAINTE-BEUVE.

LETTRES
SUR L'ISLANDE.

V.

LANGUE ET LITTÉRATURE.

A M. VILLEMAIN,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Les écrivains du nord, qui ont cherché à remonter aussi haut que possible dans les traditions primitives de leur pays, divisent en deux grandes familles la race gotho-caucasienne dont ils font provenir tant de peuples. La première se répand dans la Perse, la Chaldée, l'Inde, l'Egypte, et s'avance jusqu'au Thibet. Elle adore le soleil, elle se baigne dans le Gange, elle bâtit les pyramides. C'est la fille aînée de Sem, celle à qui sont échus en partage les rives fécondes du Nil et les jardins poétiques de Sacountala. Nous recourons à elle comme à notre sœur aînée. Son sphynx a des oracles que nous voudrions connaître. Ses védas renferment des trésors de sagesse que nous ne nous lassons pas de fouiller, et quand, à travers les siècles, son langage mystérieux nous arrive, ou par une inscription symbolique, ou par le chant du poète, notre esprit devient attentif, comme si elle allait nous révéler tous les secrets du passé et toutes les lois de l'avenir.

La seconde famille s'avance sur le littoral de la mer Noire, le long de la mer Caspienne. Elle touche d'un côté à la Sibérie, de l'autre au Pont-Euxin, et c'est là que les Scandinaves plaçaient leur Asgaard, la demeure de leurs dieux. Comme un fleuve qui déborde, elle s'étend au nord et

au midi, et de trois côtés différens inonde toute l'Europe. La race gothique peuple les forêts de la Scandinavie; elle occupe le Danemark, la Suède, la Norwége, et lui donné une même religion et une même langue. La seconde race s'en va, avec des armures de fer, là où l'Elbe, aujourd'hui, murmure tristement dans ces plaines de Dresde traversées par tant de batailles; là où le Rhin bondit au pied du Drachenfels, et de sa vague azurée caresse la blanche tourelle et les coteaux de Rudesheim, chantés par les Minnesœnger. Elle est ardente et énergique, jalouse de son indépendance, fière de sa force et de son courage. Ses jours de fête sont des batailles, et ses premiers poètes sont des soldats. Elle envahit successivement la Saxe, la Souabe, l'Helvétie, et une partie de la Gaule. Laissez-la venir. Bientôt elle sera aux portes de Rome et fera reculer les conquérans du monde devant elle.

Mais par les montagnes de la Thrace, par la Macédoine et l'Illyrie, par les champs phrygiens, par les plaines d'oliviers de la Grèce, voici venir la troisième race. Celle-ci est jeune et riante; elle se couronne de fleurs et se crée des mythes d'amour. Avec sa fraîche et charmante imagination, elle s'en va semant sur ses pas la fable ingénieuse, faisant de sa religion un poème, et de ce poème un chant de joie. Cette montagne, qui s'élève devant elle, c'est l'Olympe, cette autre le Parnasse, et cette mer qui soupire sur le rivage est celle qui a enfanté la déesse de la beauté. Tout ce qui lui vient des autres peuples s'épure et s'embellit en passant par ses lèvres poétiques ou par ses mains d'artiste. C'était un édifice informe, c'est maintenant le temple de Diane; c'était une grossière statue d'Isis, c'est la Vénus de Praxitèle; c'était le récit mystérieux de quelque prêtre égyptien, c'est devenu un chant d'Homère, une scène de Sophocle, une ode d'Anacréon.

Et maintenant, à prendre l'une après l'autre ces trois races, qui croirait qu'elles ont eu un même berceau, qu'elles proviennent de la même souche? Ni leurs mœurs, ni leur caractère, ni leur histoire ne se ressemblent; mais il existe entre elles un lien continu que le temps a rendu peu à peu moins apparent, sans qu'il se soit jamais brisé. Il y a encore, entre le Nord et l'Orient, un signe de parenté qui s'est maintenu à travers les siècles et les révolutions; ce signe, c'est la langue, la langue islandaise, la vieille langue scandinave, dont il est facile de reconnaître l'identité avec les dialectes germaniques et les dialectes grecs. Ainsi, en remontant par l'anglais et le hollandais, par le danois et le suédois, jusqu'à l'anglo-saxon, au vieil allemand, à l'islandais, et de là jusqu'au mésogothique, on arriverait à démontrer très bien de quelle racine tous ces rameaux sont sortis et comment ils ont divergé. On pourrait faire la carte géographique de toutes ces langues, les suivre comme autant de fleuves dans leurs sinuosités, dans leurs conquêtes, et, à l'aide de ces

études philologiques, constater la migration des peuples, mieux qu'on n'a jamais pu le faire par d'autres rapprochemens. « Car, comme le dit Rask, les lois, les mœurs, la religion changent; la langue reste, et, pour apprendre à connaître l'origine d'un peuple, pour pénétrer dans un passé obscur où la tradition certaine nous manque, où l'histoire est souvent interrompue, il n'est pas de guide plus sûr que les langues (1). »

Il n'y avait autrefois, dans la Scandinavie, qu'une seule langue, et elle s'étendait même à quelques parties de l'Angleterre. Plusieurs livres authentiques en font foi (2). On l'appelait : langue danoise (*dænsk tungu*), car alors le Danemark était le plus célèbre et le plus puissant des trois royaumes. Plus tard, quand il commença à perdre son influence, ou quand il s'écarta du dialecte primitif, la langue danoise s'appela langue du nord (*norræna* (3) *tungu* ou *norrænt mal*), et enfin, au XIIe siècle, langue islandaise, car le danois, le suédois, avaient pris une autre direction, et la langue-mère, la vraie langue, se trouvait retranchée en Islande. Elle avait été transplantée dans cette nouvelle terre par une colonie de familles nobles qui la parlaient avec une sorte d'élégance, et qui craignaient de l'altérer. C'est ainsi qu'elle rejeta tout alliage étranger, toute locution nouvelle. C'était en Norwége la langue de tout le monde, ce fut en Islande une langue choisie et épurée. Qu'on se figure maintenant, sous le règne du petit-fils de Charlemagne, les premières familles de la Gaule, les premiers soldats qui prêtèrent, en langue romane, le serment que nous connaissons, jetés tout à coup sur une île ignorée au milieu de l'Océan, échappant à toute influence extérieure, et conservant avec un soin religieux les souvenirs traditionnels que leur ont transmis leurs pères, et la langue qu'ils ont appris à balbutier. Pendant ce temps, tout change dans le pays qu'ils ont quitté, notre histoire se renouvelle, notre langue se transforme. Celle de Corneille remplace celle de Villon, celle de Balzac ne ressemble pas à celle de Rousseau. Un jour nous abordons sur cette île habitée par des hommes issus de la même race que nous, et ils nous parlent une langue que nous n'entendons plus, et ils lisent des livres que nous ne pouvons comprendre. C'est la langue primitive de nos pères, ce sont les livres écrits il y a neuf siècles. Or, voilà précisément le phénomène philologique qui est arrivé en Islande, à l'égard du Dane-

(1) Undersœgelse om det gamle nordiske sprog.

(2) Tunga kom med theim hingat er ver kollum norrœna ok gekk su tunga um Saxland, Danmœrk, ok Svithiod, Noreg, ok um nokkurn hlute Einglands. — Ces hommes (les Ases) apportèrent avec eux la langue que nous appelons langue du nord, et elle se répandit en Saxe, en Danemark, en Suède, en Norwége, et dans quelques parties de l'Angleterre. *Fornmanna sœgur*, tom. II, pag. 412. Le même passage se trouve dans Rymbegla, troisième partie, ch. I.

(3) Ce mot signifiait à la fois langue du nord et langue norwégienne, mais on l'employait plus souvent dans la première acception.

mark, avec cette différence que la langue romane, autant que nous pouvons en juger d'après le serment de Strasbourg, n'était encore qu'un idiome grossier et informe, tandis que la langue islandaise, à l'époque où elle traversa les mers avec la colonie norwégienne, est énergique, souple, et richement développée. En l'étudiant aujourd'hui, avec les idées de philologie progressive que le temps nous a enseignées, on est étonné de ses combinaisons grammaticales, de son allure franche et hardie, de son habileté à rendre les nuances les plus délicates de la pensée, et de son accentuation à la fois douce et sonore. Elle n'a ni les syllabes dures des langues germaniques, ni le sifflement perpétuel de l'anglais. Sa construction est simple, assez semblable à la nôtre, et cependant plus libre. Elle a, comme l'allemand, une admirable aptitude à créer de nouveaux mots; elle a, comme le grec, les trois genres, comme le danois *l'article déterminé* qui se place à la fin des substantifs, comme le latin la déclinaison des noms propres. Et, cependant, elle est restée telle qu'elle était. Seulement on vous dira que, sur les côtes de l'île, dans les ports fréquentés par les bâtimens étrangers, le peuple a modifié légèrement sa prononciation et mêlé quelques expressions danoises à l'élément islandais; mais, dans l'intérieur du pays, elle s'est conservée pure et intacte, on la parle comme on la parlait au temps d'Ingolfr, le premier colon, et, dans toute l'étendue de l'île, il n'est pas un paysan illettré, pas un pâtre ignorant, qui ne comprenne parfaitement les livres islandais les plus anciens. L'étude de cette langue est d'une haute importance, non-seulement pour les œuvres qu'elle renferme, mais par le large espace qu'elle nous ouvre au nord. Elle jette un rayon lumineux sur toute la philologie scandinave, elle touche au méso-gothique, elle nous rapproche de l'Asie. J'ai constaté par des recherches faciles à faire son identité étroite avec le danois et le suédois, sa parenté avec l'allemand, le hollandais, l'anglo-saxon et l'anglais. D'autres ont établi, par des recherches vraiment savantes, ses rapports avec le grec et les langues slaves (1).

Les plus anciens monumens littéraires de l'Islande sont les runes. Peu de questions ont occupé autant que celle-ci la science des antiquaires, et jusqu'à présent elle est restée indécise. Ni Worm, ni Grimm, ni Magnussen, ni Rask, n'ont pu lui donner une solution complète. On ignore l'époque positive à laquelle les runes furent introduites en Europe et celle à laquelle elles cessèrent d'être en usage. On n'a pas encore déterminé leur valeur précise dans les temps anciens, ni leur filiation, ni le rapport exact du caractère runique au caractère écrit que nous employons de nos jours. Plusieurs philologues ne sont pas même d'accord sur l'interpréta-

(1) Je citerai, entre autres, le livre de Rask : *Undersœgelse om det gamle islandske sprog*, l'un des meilleurs ouvrages philologiques qui aient paru dans les temps modernes,

tion à donner aux runes. Palgrave rapporte dans son *Histoire des Anglo-Saxons*, une inscription à laquelle trois hommes distingués ont attribué un sens totalement opposé. Champollion et Seyffarth n'ont pas eu plus de contestations sur les hyéroglyphes égyptiens, que les écrivains d'Allemagne et de Danemark n'en ont eu sur les hyéroglyphes du nord. Dans cet état d'incertitude, quelle que puisse être notre opinion, nous nous garderons bien de rien conclure, et nous chercherons seulement à rapporter aussi exactement que possible ce que l'on sait sur les runes.

Le mot rune en islandais signifie *parole*, mais surtout parole mystérieuse. Il se retrouve dans la langue méso-gothique, kymrique, anglo-saxonne, et toujours avec la même signification. Les Finnois l'emploient pour désigner leurs chants populaires, leurs vieilles ballades (1), et les sagas islandaises lui donnent souvent aussi le même sens.

Selon des traditions anciennes, les runes furent apportées dans le nord par Odin. Ce fut lui qui apprit au peuple à s'en servir, et qui lui révéla leur puissance magique. Avec les runes, il pouvait, dit l'Edda (2), guérir les maladies, apaiser les orages, arrêter une flèche dans son vol. Avec les runes il brisait les chaînes des prisonniers, il réveillait les morts, il étouffait un incendie. Il savait comment il fallait les employer pour gagner l'amour d'une femme, et il connaissait des secrets mystérieux qu'il ne voulait révéler qu'à sa sœur ou à sa bien-aimée.

Dans une autre partie de l'Edda, Sigurd prie une valkyrie de lui enseigner la sagesse, et elle lui apprend différentes espèces de runes; les runes victorieuses pour résister à ses ennemis, pour triompher dans les combats; les runes de mer pour n'avoir rien à redouter des orages; les runes de forêt pour connaître les plantes médicales, et traiter efficacement toutes les plaies.

On gravait les runes sur la proue du navire, sur le pommeau du glaive, sur les cornes à boire, quelquefois sur des baguettes en bois que l'on portait en guise d'amulette (3), et le peuple croyait à la vertu de ces caractères mystérieux. Un jour on présenta à Égil une coupe empoisonnée, il s'ouvrit une veine, en fit jaillir du sang, écrivit avec ce sang des paroles runiques sur la coupe, et à l'instant elle se rompit en deux (4). Un autre jour, on le conduisit auprès d'une jeune malade pour laquelle on avait inutilement employé tous les remèdes; il la fit lever, chercha

(1) On a publié dernièrement en Allemagne un recueil de ballades finnoises avec le titre de *Finnische Runen*.

(2) Runa-Thattr.

(3) Les Groenlandais ont encore de pareils amulettes, et croient qu'en employant de certaines manières quelques caractères de l'alphabet, ils peuvent faire mourir Torgarnsuk, leur esprit le plus puissant. V. Egede. *Det gamle Groenlands nye Perlustration.*

(4) Egilssaga, pag. 212.

dans son lit, et à la place où elle était couchée, trouva une baguette couverte de caractères runiques. Il prit cette bagette, la jeta au feu, et en replaça une autre, avec d'autres lettres, sous l'oreiller de la malade. A peine s'était-elle mise dans son lit, qu'il lui sembla qu'elle sortait d'un long sommeil. Elle se sentait encore très faible, mais elle était guérie.

Quelquefois la rune n'était autre chose qu'une lettre hyéroglyphique. On la gravait avec la pointe d'un couteau sur le bras, ou sur la poitrine. Un *N* signifiait *naud* (nécessité); un *J*, *js* (glace); un *F*, *Freya* (déesse de l'amour); un *Th*, *Thor* (dieu de la force). C'étaient là les runes puissantes, les runes mystiques, enseignées par les dieux, adoptées par la foule et perpétuées par la tradition.

Mais il y avait à côté de ces hyéroglyphes revêtus d'un tel prestige, un alphabet runique fort simple, servant aux inscriptions de batailles, aux épitaphes, et les paysans de la Norwége, de la Finlande, les employaient à se faire des calendriers. De là est venu tout le merveilleux des croyances populaires. Cet alphabet se composait de quinze à seize caractères (1). Il n'y avait qu'un seul caractère pour les consonnes dont l'accentuation se ressemble, pour le *g* et le *k*, pour le *d* et le *t*, pour le *b* et le *p*, pour le *u*, le *v*, le *y* (2). Évidemment c'étaient là des caractères d'écriture venus de l'Asie, et descendant peut-être en droite ligne des Phéniciens. Mais le peuple, qui ne les comprenait pas, leur attribua une influence mystérieuse. Il lui fallait un moyen quelconque de tromper son ignorance, d'amuser sa crédulité. Il prit ces hyéroglyphes et se tatoua comme les sauvages de l'Inde, et se fit des amulettes comme les fakirs. Les prêtres, qui avaient sans doute intérêt à le laisser dans son erreur, ne cherchèrent point à l'éclairer. Ils se servirent de l'alphabet runique selon leurs lois secrètes, et abandonnèrent la foule à ses superstitions.

Quand le christianisme pénétra dans le nord, les missionnaires poursuivirent de tout leur zèle l'usage des runes qu'ils regardaient comme un reste de paganisme. Mais ils ne purent ni l'anéantir d'un seul coup, ni faire disparaître les anciens monumens. Les runes se propagèrent parmi certaines populations, jusqu'au XIVe siècle (3). C'est là encore une des richesses scientifiques du nord. En prenant les runes sous le point de vue fabuleux, elles présentent un côté pittoresque des superstitions scandinaves; en les prenant sous le point de vue réel, elles nous aident à remonter à l'origine de l'écriture. Un jeune Islandais que la mort a malheureusement enlevé trop tôt à de belles et savantes études, M. Bryniolsen, auteur d'une dissertation latine qui parut, il y a quelques

(1) L'alphabet irlandais, qui se rapproche de l'alphabet islandais et anglo-saxon, n'a encore que dix-sept caractères. L'alphabet sténographique n'en a que seize.

(2) Les Danois prononcent encore l'*y* comme l'*u*.

(3) *Det danske, norske og svenske sprogs historie af Petersen*, tom. I.

années, avec éclat à Copenhague, après avoir comparé l'alphabet runique du nord à l'alphabet grec, étrusque, slave, phénicien, persan, arménien, égyptien, indien, n'hésite pas à croire que cet alphabet provient, comme la langue scandinave, de la race gotho-caucasienne, et que c'est là l'origine même de l'écriture (1).

De cet essai grossier d'intelligence, l'Islande arrive promptement à une manifestation plus libre et plus complète de la pensée. Elle passe des caractères informes, mal composés, à l'alphabet européen; de l'inscription tumulaire à la littérature. Cette littérature ne ressemble pas à celle des autres peuples, et il suffit d'observer l'état du pays, pour comprendre qu'il ne pouvait en être autrement. Il n'y a là, ni villes, ni centre de réunion. Toutes les habitations sont éloignées l'une de l'autre. Le prêtre est seul, le paysan seul. Si deux familles se rencontrent, c'est par hasard; si elles se réunissent, ce n'est que pour un instant. Les moyens de communications sont rares et difficiles. Le messager payé par le gouverneur s'en va deux fois par an, du midi au nord de l'île, et met trois mois à faire son voyage. A part cette excursion officielle, la famille islandaise n'a que la grande foire d'été pour savoir ce qui arrive dans le pays et au-delà. Adieu donc le bruit quotidien des journaux; adieu l'éclat de la tribune; adieu la voix encourageante du salon. L'homme qui s'occupe d'études passe solitairement sa vie, au milieu de son enclos; s'il lui vient une noble et généreuse inspiration, pas une parole sympathique ne l'encourage; s'il lui vient une heure de doute, pas une main amie n'est là pour le relever. C'est chose triste à voir et douce en même temps. C'est une preuve encore que le travail de l'intelligence est bien au-dessus de tous ces ressorts factices dont nous voudrions le faire dépendre, que l'homme peut vivre avec bonheur dans un cercle suivi d'études, et se passer de ce murmure d'approbation que nous nous sommes habitués à envier.

Par suite de cet isolement des individus, la littérature islandaise présente un caractère singulier que l'on retrouverait difficilement ailleurs. Elle a échappé à l'imitation, mais elle a échappé aussi à l'entraînement des masses. Ailleurs, le siècle jette au peuple une grande pensée, l'homme de génie imprime à son époque un large mouvement; ici le siècle n'a qu'une action lente et uniforme; l'homme de génie est à peine entendu. En France, Voltaire donne à toute une génération la parole railleuse, le rire sceptique; en Allemagne, Goethe change la marche de la littérature; en Angleterre, Byron fait retentir dans tous les cœurs la plainte amère de Manfred, la longue élégie de Child-Harold. En Islande, la voix du poète passe comme l'écho de rocher en rocher, de maison en maison. Elle

(1) *Periculum runologicum*, 1 vol. in 8°. Copenhague, 1823.

résonne mais elle n'ébranle pas. Ailleurs, la littérature porte une admirable empreinte d'inspiration hardie et de spontanéité. Ici, c'est le fruit de la patience et du travail. En mettant de côté les chants des Scaldes, les deux Edda, les Sagas, trois beaux chapitres poétiques qui méritent bien d'être traités à part, leurs plus beaux livres sont des livres d'érudition : livres de droit, annales, traités de mathématiques, et commentaires de théologie. La Nialssaga indique toute la subtilité d'esprit, toutes les habitudes juridiques des Islandais, et leurs expéditions maritimes le long des côtes d'Angleterre et de Norwège nous prouvent qu'ils devaient avoir de très bonne heure des connaissances réelles en astronomie. Mais chaque œuvre écrite s'est faite chez eux laborieusement dans un grand repos, et avec une longue suite de veillées d'hiver. Quelques-unes de ces œuvres ont été livrées au public, mais il en est qui resteront long-temps encore enfouies dans l'obscur bœr qui les a vues naître.

A travers ces travaux de patience, de temps à autre la poésie a fait entendre sa voix harmonieuse, et réveillé par un de ses chants le prêtre courbé sur ses livres d'étude, et le pêcheur assis dans son bateau. Il n'est, comme on le sait, si pauvre pays où les muses ne puissent faire mûrir leur riche moisson. Elles ont bien jeté de charmantes fleurs sur les glaces du Groenland (1), et quand on traverse l'Islande, on est heureux de les voir apparaître au milieu de ces montagnes désertes, où l'isolement est si profond, le long de ces dunes rocailleuses où le bruit de la mer est si triste.

L'Islande se peuple au IXe siècle. Au Xe elle a des écoles. Haller en fonde une à Haukadalr, dans une petite vallée près du Geyser. Sœmund de qui nous vient l'Edda, en fonde une autre dans sa solitude de poète, Isléifr établit celle de Skalholt, et Ogmundr, celle de Hoolum. La première date de 999, la seconde de 1080; les deux autres de 1057 et 1107. On apprenait dans ces écoles, la lecture, l'écriture, le chant d'église, un peu de latin et de théologie. Mais il y avait alors en Islande des hommes riches, et quand leurs fils avaient recueilli, dans le pays même, les premières notions de la science, ils s'en allaient en Allemagne, en France, en Italie, continuer leurs études. Au bout de quelques années, on les voyait revenir comme des moissonneurs, avec la gerbe littéraire qu'ils avaient glanée le long de leur route. Ils savaient, comme des clercs de Bologne ou de Paris, leur *quadrivium*, et ils s'étaient fortifiés par leur contact avec les hommes les plus célèbres de chaque pays. Toutes ces excursions à travers les villes étrangères, leur ouvraient un nouvel espace dans le domaine de la pensée, et cependant ils restaient fidèles à leur pauvre contrée, et n'appliquaient qu'à des œuvres nationales l'intelligence qu'ils avaient acquise.

(1) Herder, dans ses *Volkslieder*, a traduit plusieurs chants groenlandais, et M. Kier en a publié un recueil dans la langue originale : *Illerkorsutit*. Aarhaus, 1833.

C'est là le beau temps, c'est là l'âge d'or de la littérature islandaise. C'est du XIe au XIIIe siècle que cette littérature a produit les œuvres qui, aujourd'hui, nous étonnent et nous charment le plus. L'Islande alors est jeune, et forte, pleine de sève et d'audace, et fière de son indépendance. Elle se retrempe dans les souvenirs héroïques de ses pères, elle s'instruit par les voyages. La religion scandinave lui garde encore ses fictions poétiques, et le christianisme l'éclaire de son flambeau.

Les colons de Norwége, en abordant sur les côtes d'Islande, n'ont trouvé, il est vrai, qu'une contrée aride et rebelle à toute culture, mais ils n'ont pas encore vu le sol bouleversé comme il le fut depuis par les tremblemens de terre et les éruptions de volcan. Ils n'ont pas été décimés par la famine et l'épidémie. Ils occupent, au bord de la mer, de larges espaces de verdure, et des savans assurent que, sur ce sol aride où nous ne voyons plus que des masses de lave, il y avait autrefois des forêts. Ainsi, ils vivent avec confiance, acceptant avec courage les rigueurs de leur climat, et demandant aux flots qui les entourent ce que la terre leur refuse. Tandis que les uns s'en vont jeter leurs filets le long des baies, ou explorer les rives étrangères, les autres continuent paisiblement leurs études, et la littérature se forme et s'élargit. Déjà la jurisprudence, l'histoire naturelle, les mathématiques, trouvent des organes. La poésie inspire les scaldes, et Sœmund chante la sagesse d'Odin et la cosmogonie. Les plus belles sagas se répandent dans l'intérieur des familles. Snorri-Sturleson (1) écrit sa Chronologie des rois de Norwége, et Aræ fixe, par des faits positifs et des dates certaines, l'histoire primitive de son pays. C'était un pauvre prêtre à qui ses connaissances firent donner le surnom de *frodr* (savant). Il avait écrit plusieurs grands ouvrages qui ont été perdus. Il ne nous reste de lui que ses esquisses historiques, ses *Schedæ*, et le livre des origines islandaises, le *Landnama bok*.

Il s'est fait aussi à cette époque deux ouvrages qui ne peuvent être classés ni dans l'histoire, ni dans la poésie, et qui méritent d'être notés à part. Le premier est le calendrier ecclésiastique, connu sous le nom de *Rymbegla*, le second est le *Kongs-skugg-Sio* (Miroir du Roi).

Le *Rymbegla* fut écrit entre le XIIe et le XIIIe siècle. C'est un livre composé de paragraphes détachés sur les fêtes, sur la division du temps, sur le cours du soleil, sur l'âge du monde, tout cela jeté pêle-mêle comme des notes d'érudit, comme les fragmens de lecture qu'amassait Jean Paul. A côté d'un chapitre sur les évêques de l'Islande, voici venir l'histoire des empereurs romains, et puis celle des rois d'Israël, et celle d'Hector et de Sémiramis. L'auteur a fait un étonnant mélange de

(1) Nous parlerons plus en détail de Snorri, cet écrivain classique de l'Islande, dans un prochain article sur les deux Eddas.

connaissances réelles et d'idées fabuleuses. Par exemple, il croit sans hésiter à l'existence des cyclopes, des dragons, des basiliques et des syrènes, comme il croit à celle d'Isleifr, premier prélat de Skalholt. Il raconte avec la plus charmante crédulité qu'il y a bien sûr des pays où les hommes n'ont pas de tête et portent le nez et les yeux dans la poitrine. D'autres ont une tête de chien et aboient quand ils veulent parler. D'autres viennent au monde sans bouche, et ne vivent que du parfum des fleurs et de l'arome des plantes. Il y a quatre grands fleuves qui découlent du paradis : le Gange, le Nil, le Tigre et l'Euphrate, et les voyageurs ont trouvé en Grèce un fleuve qui teint en blanc les moutons qui viennent s'y abreuver, et un autre qui les teint en noir. On a découvert aussi en Phrygie, un lac où les pierres croissent comme des arbres, et beaucoup d'autres choses merveilleuses qu'on ne croirait pas, dit le naïf conteur, si elles n'étaient attestées par les philosophes.

Tout ce livre est ainsi fait de morceaux disjoints; c'est en certaines parties un récit fort monotone, et dans d'autres une mosaïque curieuse de préjugés populaires, de croyances superstitieuses. Sous ce rapport, il mérite d'être lu par tous ceux qui veulent se faire une idée complète des connaissances cosmographiques du moyen-âge. Du reste, il est devenu rare, et ce n'est pas sans peine que j'ai pu en acquérir un exemplaire (1).

Le *Miroir du Roi* ressemble beaucoup par sa forme au *castoiement d'un père à son fils*, et à tous les livres du même genre. Il renferme deux grandes dissertations sur le commerce, sur la cour. Il devait y en avoir deux autres sur les prêtres et les laboureurs. L'auteur aurait ainsi embrassé les quatre classes de la société. On ignore s'il a accompli son œuvre. Dans tous les cas, les deux premières parties seulement nous ont été conservées. Ce livre fut écrit par le ministre d'un roi de Norwége pour l'instruction d'un prince, et je ne sache pas d'ouvrage qui puisse donner une idée plus étendue et plus nette de l'état du nord au moyen-âge. Ce ministre est un homme fin et habile, homme du monde, homme de cour, façonné à tous les usages de son époque; fort instruit en beaucoup de choses, et, du reste, crédule comme les hommes de son temps. Si vous voyiez comme il apprend à son élève le moyen d'être marchand, comme il lui recommande d'agir avec prudence, de ne pas se lier trop vite avec ceux qui viennent à lui, de ne pas placer dans la même entreprise tout ce qu'il possède, de peur de perdre tout à la fois; comme il lui indique bien le secret de vendre à propos, et la nécessité de ménager ses ressources. On croirait entendre un vieux marchand de province confiant, d'une main tremblante, la gestion de ses affaires à son fils, et lui déroulant patiemment toutes les ruses de son métier.

(1) *Rymbegla, sive rudimentum computi ecclesiastici*, 1 vol. in-4o. Copenhague, 1780.

Quand il passe de la maison de commerce à la cour, il se fait encore plus timide et plus cauteleux. Le vieux ministre a vécu au milieu des grands, dans la demeure des princes, il sait avec quelle réserve il faut approcher ceux qui tiennent en main le pouvoir. Il parle de ce *terrain glissant des châteaux* comme eût pu le faire un courtisan de Louis XIV, mais pas un courtisan n'aurait représenté l'autorité royale sous un aspect aussi imposant. Que de précautions il faut prendre pour pénétrer dans la demeure du roi, et comme il faut être adroit, patient et maître de soi-même dès qu'on aspire à vivre auprès de lui! Le roi n'est pas toujours de bonne humeur, il faut consulter son regard et l'expression de son visage avant que de lui adresser une demande. S'il est assis à table, on aura soin de se tenir humblement à quelque distance de lui; s'il parle, on se gardera bien de détourner la tête, de se montrer distrait, ou inattentif; s'il fait un geste, il faut pouvoir, le premier, interpréter ce geste et agir; s'il donne un ordre et qu'on ne le comprenne pas, on ne sera pas si hardi que de l'obliger à répéter ce qu'il vient de dire une seconde fois, on répondra qu'il a été entendu et qu'il va être obéi; s'il appelle un courtisan, le courtisan se jettera à genoux devant lui, et ne se relèvera que quand le roi le lui aura commandé.

Après cela viennent d'autres conseils sur la manière de se vêtir, sur les armes qu'on doit porter, et sur l'équitation. Car ce précepteur du prince est un homme universel, et il apprenait à son élève tout ce qu'on savait vraisemblablement en Norwége au XIIe siècle. Quand il lui a ainsi enseigné le respect qu'on doit aux rois, il lui enseigne, par des exemples tirés de la Bible, par l'histoire de David, de Joseph, de Mardochée, la conduite que les rois doivent avoir. Puis, en lui parlant des pays qu'il peut parcourir, il lui dit ce qu'il sait sur chaque pays, et alors nous retombons dans toutes les traditions étranges du Rymbegla et des autres géographies du moyen-âge. Il sait qu'il y a des phoques au Groenland, mais c'est pour lui un animal merveilleux, qui a la tête, les yeux, les épaules comme un homme, et personne n'a vu le reste de son corps (1). Il dépeint assez exactement l'aurore boréale, mais il est dans un grand embarras pour expliquer d'où elle provient. Cependant, dit-il, comme le Groenland se trouve à l'extrémité du globe, il est probable que cette lumière vient du cercle de feu qui entoure la terre, ou des étincelles qui jaillissent des rayons du soleil quand il se couche, ou peut-être du reflet des glaces qui couvrent toute cette partie du monde.

L'Irlande est surtout pour lui un vrai pays de prodiges. Il y a là un lac qui change la moitié d'une branche d'arbre en fer, l'autre en pierre.

(1) Cette description du phoque a été reproduite dans un ouvrage français: *Relation du Groenland*. Paris, 1647. L'auteur cite le Miroir du Roi comme une autorité.

Il y a des sources qui teignent les cheveux. Il y a une île où l'air a une telle force vitale que personne ne peut y tomber malade. Quand un homme a atteint l'âge qu'il présume que Dieu lui destinait, on l'emmène dans un autre pays, pour qu'il puisse mourir, car jamais dans cette île il ne pourrait mourir de maladie. Dans une autre île, quand les habitans meurent, on ne les enterre pas. On les porte près de l'église, et ils se promènent là tranquillement et causent avec les passans.

L'Islande est aussi une terre assez curieuse. On y trouve des baleines dont les naturalistes de nos jours ne soupçonnent guère l'existence, et il y avait autrefois une source qui devait singulièrement plaire aux Islandais. Cette source avait le goût de la bière. Mais si, par un esprit de convoitise trop grand, le buveur voulait aller bâtir sa cabane dans ce lieu privilégié, l'eau merveilleuse fuyait d'un autre côté; et s'il voulait y remplir ses flacons pour les emporter, elle redevenait à l'instant comme l'eau ordinaire. Il fallait en user sobrement, et alors il n'y avait pas dans la demeure du jarl, dans le palais du roi, de boisson comparable à celle-là.

Le Miroir du Roi fut écrit vers le milieu du XIIe siècle. Environ un siècle après, la littérature islandaise commençait à décliner. En 1264, la colonie d'émigrés se rejoint à la mère-patrie, l'Islande se réunit à la Norwége. Ses nouveaux roi lui conservent, il est vrai, ses lois, ses coutumes, mais ils lui imposent des gouverneurs qui ne ménagent ni sa dignité ni ses intérêts. De violentes contestations s'élèvent souvent entre les principaux habitans du pays et les envoyés de Norwége. Les évêques défendent leurs concitoyens, le peuple se plaint de la violation de ses droits, mais les préfets n'en continuent pas moins leurs injustices et leurs exactions. L'Islande, devenue province tributaire d'un autre royaume, semble avoir perdu l'énergie qui la distinguait quand elle était indépendante. Et puis le volcan plus cruel que tous les gouverneurs, plus terrible que tous les despotes, le volcan est là qui gronde et déchire la crête des montagnes, et vomit de toutes parts ses tourbillons de cendre et sa lave brûlante. Au volcan succèdent quelquefois des tremblemens de terre qui ébranlent l'île entière, et au XIVe siècle arrive la peste noire. Cette effroyable épidémie, qui avait fait le tour de l'Europe, enleva à l'Islande les deux tiers de ses habitans. A peine la pauvre île commençait-elle à se reposer de ses calamités, qu'une troupe farouche de corsaires anglais aborde sur la côte, pénètre dans l'intérieur du pays, brûle, pille tout ce qu'elle rencontre; et soixante ans après, une nouvelle épidémie décima encore la population.

Après tant de fléaux, on ne peut guère s'attendre à voir le peuple occupé d'études. Aussi tout tombe dans l'oubli, travaux, histoire, science,

littérature. Quelques Islandais apprennent encore dans les écoles à lire et à écrire, mais ceux qui se distinguent dans ces premiers élémens d'instruction sont proclamés savans, et ceux qui veulent arriver au plus haut faîte de la science, lisent les bulles des papes et les immunités de l'église. Pendant l'espace de trois siècles, on ne trouverait pas dans tout le pays, un seul homme comparable aux écrivains du XIIe siècle. L'Islande ne produit que de pâles lambeaux d'annales et des prières rimées. Quelques habitans apprennent l'anglais et l'allemand par suite de leurs relations avec les marchands d'Angleterre et de Hambourg. Mais on voit à Skalholt et à Hoolum, des évêques qui ne savent même pas le latin. Au XIVe siècle, un moine nommé Eystèin se rendit célèbre par la publication d'un poème intitulé *le Lys*. Mais ce poème n'est qu'une froide paraphrase des premiers chapitres de la Genèse et de l'histoire de la passion de J.-C. Un autre Islandais, Biœrn, se fit une certaine réputation par ses voyages. Il avait visité le Groenland, l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne et la Terre-Sainte. On croit qu'il avait écrit plusieurs livres sur ces différens pays, mais il ne nous en est resté aucun.

La réformation vint réveiller les esprits de leur torpeur. Le mouvement d'intelligence qui s'opérait alors en Allemagne et en Danemark atteignit aussi l'Islande. On fonda une imprimerie, on réforma les écoles. Quelques bons livres furent publiés; quelques hommes instruits et zélés répandirent autour d'eux le goût des lettres. A cette époque de régénération, l'Islande ne produisit, il est vrai, aucune œuvre éclatante, mais elle se sentait ravivée par l'étude. Plusieurs Islandais érudits se mirent à écrire. Les uns suivaient les controverses religieuses dont toute l'Europe était alors occupée. D'autres cherchaient à recueillir les nouvelles notions scientifiques publiées par la France et l'Allemagne et les transmettaient à leurs pays. On vit paraître alors des dissertations intéressantes sur l'histoire naturelle d'Islande, plusieurs traités de médecine et de physique qui n'étaient point en arrière de ceux qui s'imprimaient alors dans les autres parties de l'Europe, et surtout beaucoup d'annales historiques. Ces annales sont froides, dépourvues de mouvement et de toute idée philosophique. Ce n'est pas là de l'histoire comme nous l'entendons aujourd'hui. Mais les faits sont racontés d'une manière précise, étagés avec soin par ordre chronologique; et si ces livres sont monotones à lire, ils sont au moins intéressans à consulter, car ils ont été faits avec conscience. Les plus estimés sont ceux d'Arngrim Johnsen (1), quoique ce ne soient que des précis historiques bien pâles, et quelquefois entachés d'une singulière crédulité. On peut lire aussi avec confiance les

(1) *Crymogœa, sive rerum islandicarum*, libri tres.
Specimen Islandiæ historicum.

Annales de Biœrn, qui embrassent l'histoire d'Islande de 1400 jusqu'à 1645. Il travailla à cet ouvrage toute sa vie, et la plupart des faits qu'il raconte se passaient de son temps. Presque toutes ces annales ont rapport à l'histoire de l'île. Cependant on s'occupait aussi des contrées étrangères, et l'on traduisit de l'allemand diverses chroniques. Mais la plus belle époque historique de l'Islande est le XVIIIe siècle. Alors apparaissent successivement Torfesen, Magnussen, Finnsen, trois hommes dont les Islandais parlent avec vénération.

Le nom de Torfesen est européen. C'était un homme d'un rare savoir et d'une critique sévère, qui, en se dévouant à l'étude des antiquités du nord, rendit de grands services à son pays. La chronique de Norwége et l'introduction mise en tête de sa Chronologie des rois de Danemark (1), devront être étudiés par tous ceux qui veulent avoir une connaissance exacte de l'ancienne Scandinavie.

Arne Magnussen est celui à qui l'Islande doit d'avoir vu sortir de l'oubli où ils étaient plongés ses monumens littéraires. Il dévoua sa vie entière à cette œuvre de science, qui était aussi pour lui une œuvre de patriotisme, et il y consacra sa fortune.

Le nom de Finnsen est peut-être moins connu du monde savant. Mais il sera chéri et respecté de tous ceux qui ont eu recours à son excellente histoire ecclésiastique (2).

Pendant que la science historique se relevait ainsi de son affaissement passé, la philologie faisait aussi quelques progrès. Au XVIIe siècle, Olafssen compose son lexique runique. Plus tard, J. Magnussen, le frère de celui dont nous venons de parler, écrit une grammaire islandaise. Vidalin publie une fort belle dissertation sur l'ancienne langue scandinave, et plusieurs érudits joignent aux sagas qui se publient à Copenhague des vocabulaires détaillés et des notes très recommandables. On n'avait pas encore d'histoire littéraire nationale. Finnsen la traite avec savoir et habileté dans son histoire ecclésiastique, et Einarsen publie sa *Sciagraphia*. Ce n'est qu'une esquisse de la littérature islandaise, un catalogue raisonné, une table chronologique. Mais l'esquisse est complète. Tous les noms s'y trouvent, toutes les notes bibliographiques, toutes les dates; et si ce livre laisse beaucoup à désirer sous le rapport des développemens, il n'en est pas moins précieux comme indication.

A la même époque, la poésie revient aussi visiter l'Islande, et s'essaye à reprendre sur la vieille lyre des scaldes des accords oubliés. Mais elle n'a pas encore retrouvé sa hardiesse d'invention d'autrefois, et au lieu

(1) *Series Dynastorum et regum Daniæ*, 1 vol. in-8o. 1702. On lui doit aussi : *Historia rerum norvegicorum*, 4 vol. in-folio. 1711. *Gronlandia antiqua*, etc., etc.

(2) *Historia ecclesiastica Islandiæ*, 4 vol. in-4o. Copenhague, 1772.

de créer, elle copie. Des soixante-dix-huit poètes cités par Einarsen, la plupart n'ont fait que rimer des anciennes sagas. D'autres traduisent en vers des chapitres de la Bible. Tous chantent obscurément sous l'humble toit qui les abrite. Un seul s'est acquis quelque célébrité. C'est Halgrim Petersson, l'auteur d'un recueil de psaumes que l'on trouve aujourd'hui dans toutes les familles d'Islande. Mais vers la fin du siècle dernier, cette poésie timide et défiante s'enhardit et parle un langage plus élevé. Un sysselmand de Reykiavik écrit plusieurs poèmes remarquables, et une comédie qui n'a pas encore été imprimée, mais qui est fort vantée de tous ceux qui la connaissent. Un pauvre prêtre traduit, dans sa solitude, Pope, Milton, Klopstock. Un homme déjà renommé pour sa science de naturaliste, Eggert Olafssen, l'auteur d'un voyage intéressant en Islande, composa un recueil de vers que tout le monde lirait avec charme. Sa poésie est tendre et rêveuse. Elle a tout à la fois le caractère de l'idylle et de l'élégie, et elle est simple et vraie. C'est un homme des champs qui s'est plu à célébrer son enclos de verdure, ses montagnes d'Islande, ses lacs limpides. C'est un père de famille qui a redit d'une voix émue et touchante ses joies d'intérieur et ses rêves d'amour. Il avait un frère qui était poète aussi et qui a laissé quelques chansons. Mais celui-ci est gai et frivole; il chante à tout propos, et sa chanson a la forme riante et coquette. Il amuse, mais son frère intéresse.

La société littéraire de Reykiavik a publié les œuvres de ces deux poètes, et celles de Grœndal; il serait à souhaiter qu'elle pût continuer ses collections.

Il n'y a point de poésie populaire en Islande, dans le sens que nous attachons à ce mot, et il ne peut pas y en avoir dans un pays où les habitans vivent isolés l'un de l'autre, où l'on ne voit pas, comme en Allemagne, de ces grandes réunions d'étudians, d'ouvriers qui se communiquent par le chant, la ballade de Schiller, ou les strophes patriotiques d'Uhland. D'ailleurs, les Islandais ont le carctère sérieux et triste. Ils ne chantent pas, mais ils lisent. Il n'y a point parmi eux de gondoliers de Venise, et point de Bursche. Mais le livre qu'ils aiment passe de maison en maison. On le lit à la veillée, on en parle en travaillant. Voilà sa popularité, et Béranger pourrait être leur poète populaire, sans qu'ils eussent jamais chanté un seul de ses vers.

Il est surtout un homme dont ils chérissent le nom, dont ils recherchent les œuvres avec empressement. Cet homme est M. Thorarensen, qui remplit aujourd'hui les fonctions de préfet dans le Nordland. C'est un vrai poète par la pensée, par la forme, un poète qui aime son pays et qui le chante avec enthousiasme. Je ne l'ai pas vu, mais j'ai été en correspondance avec lui, et ses lettres m'ont frappé par leur candeur et leur modestie. Ses

poésies sont encore disséminées dans différens recueils, mais tous les Irlandais les possèdent. J'ai choisi, pour essayer de les faire connaître, deux de ses pièces les plus goûtées en Islande. Qu'on me permette de les joindre à cet article. J'avouerai franchement que cette traduction ne rend pas l'expression nette et brillante de l'original; mais l'auteur, qui parle et écrit facilement notre langue, m'a du moins envoyé un certificat en bonne forme constatant que je n'avais pas fait de contresens.

La première de ces pièces est un chant patriotique composé par M. Thorarensen lorsqu'il étudiait à l'université de Copenhague. La seconde est une élégie de mort.

Ma vieille et noble Islande, ô ma douce patrie,
Reine des monts glacés, tes fils te chériront,
Tant que la mer ceindra la grève et la prairie,
Tant que l'amour vivra dans une ame attendrie,
Tant qu'au soleil de mai nos champs reverdiront.

Du sein de Copenhague où pèse le nuage
Nous tournons nos regards vers le toit paternel.
Ne pourrons-nous bientôt revoir ton beau rivage?
Ici nous ne trouvons qu'un froid et faux langage,
Ou le bruit importun, ou le rire cruel.

L'aspect de ce pays sans montagnes nous lasse.
Souvent cet air épais, ce ciel lourd nous fait mal.
Même niveau partout, et partout où je passe
Je cherche vainement ce large et grand espace
Qu'on découvre aux sommets de notre sol natal.

Mieux vaut s'en retourner, mieux vaut revoir encore
La contrée où le vent est plus froid, mais plus pur;
Les champs couverts de neige éclairés par l'aurore,
Et les flots de cristal que le soleil colore,
Et les Iœkull brillans avec leur ciel d'azur.

Ma vieille et noble Islande, ô ma douce patrie,
Que le ciel te protége et te garde la paix!
Pour toi chacun de nous s'émeut, espère et prie.
Puisse le sort sourire à ta rive chérie,
Puisse un bonheur constant t'animer à jamais!

SIGRUN.

Un jour je te disais : Si tu meurs la première,
Reviens me visiter. Mais tu ne croyais pas

Que je pusse arracher ton corps à la poussière,
Baiser tes yeux éteints, t'enlacer dans mes bras.

Je ne t'aimerais pas, ma douce fiancée,
Si mon amour devait s'arrêter au tombeau;
De ton front virginal la fraîcheur est passée,
Mais je revois toujours ton visage si beau.

L'air vital est éteint sur ta bouche riante,
Mais un souffle éternel est venu t'animer.
Et tu resteras jeune à jamais et charmante,
Comme aux jours où le monde apprenait à t'aimer.

Ne me délaisse point dans ce lieu monotone.
Je suis seul ici bas, songe à moi dans les cieux.
Lorsque dans nos rochers gémit le vent d'automne,
Oh! reviens: montre-toi quelque soir à mes yeux.

Si la lune apparaît à travers le nuage,
Et si ta main me cherche et m'effleure en passant,
Je me réveillerai pour voir ta chaste image,
Pour entendre ta voix avec son doux accent.

Puis pose sur mon sein, pose ta tête blonde,
Et dans tes bras de neige, ô mon ange, prends-moi,
Enlève les liens qui m'attachent au monde,
Je voudrais être libre et partir avec toi.

Et traversant alors l'aurore boréale,
Loin des lieux où toujours je n'ai fait que gémir,
Sur ces nuages d'or teints de pourpre et d'opale
Nous irions tous les deux chanter, rêver, dormir.

La poésie de M. Thorarensen ne ressemble guère à celle des anciens scaldes. Ce n'est plus l'âpre langage de ces hommes, qui, d'une main tenaient la harpe et de l'autre l'épée. C'est la voix d'une ame rêveuse et aimante qui a souvent caressé maint prestige et pleuré mainte déception. A voir ces vers islandais revêtus d'une teinte méridionale, on dirait que le génie poétique d'une autre contrée est allé s'asseoir auprès de l'homme du nord, et que l'hiver, dans le silence des nuits, celui de qui nous viennent ces stances mélancoliques a plus d'une fois prêté l'oreille aux chants d'amours de Lamartine, aux élégies rêvées près du golfe de Baya.

X. Marmier.

LETTRE

AU

Directeur de la Revue des Deux Mondes.

Monsieur et ami,

J'espère que je ne fais pas une chose inconvenante en vous demandant de répondre à quelques points de l'article de M. Sainte-Beuve, inséré dans votre dernier numéro. Bien entendu, cette réponse ne portera point sur ses appréciations critiques : un écrivain critiqué ne peut se défendre qu'en se louant, et en eussé-je la fantaisie, vous ne me permettriez pas de tomber dans ce ridicule. Je n'oublierai pas ce qu'au fond l'article de M. Sainte-Beuve a d'honorable pour moi ; et quant à ses sévérités, outre qu'elles peuvent n'être que de la justice, surtout quand je regarde plus le caractère de M. Sainte-Beuve que sa position de contradicteur littéraire, personne n'a moins que moi le droit de s'en plaindre. J'ai été sévère en jugeant des écrivains, même illustres, et, quoique des critiques, qui effleurent à peine des renommées établies, puissent accabler une réputation qui commence et qui restera toujours fort humble, je ne pouvais pas me flatter d'échapper à l'application de mes propres principes; je suis attaqué et peut-être battu par mes propres armes; c'est de la bonne guerre, tant pis pour les vaincus. Si j'ai quelques réclamations à faire, c'est seulement sur deux ou trois points de ma conduite, que M. Sainte-Beuve eût présentés autrement, si des relations plus fré-

quentes m'eussent donné l'occasion de m'en entretenir avec lui. Il approuvera tout le premier, j'en suis sûr, que j'explique, à l'honneur de mon caractère, des circonstances où sa sagacité, si habile à dévoiler les faiblesses littéraires, s'est tout-à-fait méprise.

Voici les passages de l'article sur lesquels porteront les éclaircissemens :

« Elevé à la Sainte-Barbe Nicole, M. Nisard n'avait pas été nourri à « haïr la restauration.... »

« L'esprit de M. Saint-Marc Girardin, et son style beaucoup plus leste, « préoccupaient aussi vivement M. Nisard : il s'en sentait tour à tour at- « tiré ou repoussé.... »

« Mais bientôt l'esprit de Carrel le tenta. Et ce n'était pas l'esprit poli- « tique, la passion agressive de Carrel qui l'attirait, c'était l'excellence « de l'écrivain, le bon sens qui persistait, si juste et si sain, au fond de « l'humeur belliqueuse, et à travers cette noble bile (*splendida, mas- « cula bilis*).... »

« M. Nisard mêlait dans une admiration, dans une apothéose qui peut « paraître aujourd'hui encore singulière par l'assemblage, M. Saint- « Marc, et M. Bertin l'aîné, et celui-là que, pour ne point irriter ses « mânes, je ne nommerai pas près d'eux... »

Je suis obligé d'analyser le dernier grief. M. Sainte-Beuve fait l'histoire de mes déterminations. Après la révolution de juillet, remarque-t-il, il n'y avait pas à songer à devenir ou à continuer d'être le critique du romantisme poétique. Je tâtonnai quelque temps. Ni le rôle de *critique officiel* de l'école romantique, ni celui de feuilletoniste spirituel, *malicieux, folâtre*, déjà pris d'ailleurs, ni celui *de critique consciencieux, sérieux, un peu singulier, recherchant les cas rares plutôt que la route générale et frayée*, ne pouvaient me convenir. « M. Nisard n'avait « donc plus, hors cela, qu'à *tâcher d'être* le critique sensé, général, de « cette tradition qu'on avait tant attaquée, et à laquelle on n'avait rien « substitué... »

Je ne ferai pas une réponse distincte pour chacune de ces interprétations en particulier : comme elles portent toutes sur le double changement qui m'a fait quitter le *Journal des Débats* pour *le National*, et les écrivains de l'école romantique pour les écrivains des grands siècles, le simple récit des circonstances qui ont déterminé ce changement répondra en gros à toute cette partie de biographie un peu arbitraire, et sera peut-être moins ennuyeux pour ceux des lecteurs que mes querelles particulières peuvent intéresser.

Quoique je ne tienne pas beaucoup à établir quelles étaient mes opinions politiques à l'âge de vingt-deux ans, alors que M. Bertin l'aîné

voulut bien m'ouvrir les colonnes du *Journal des Débats*, je ne puis trouver bon qu'on me donne précisément de celles que je n'avais pas. D'après la phrase de M. Sainte-Beuve, « que je n'avais pas été nourri à haïr la restauration, » on pourrait croire que je n'étais pas bien loin de l'aimer. Or, rien n'est plus inexact que cela. Je respecte trop les lecteurs pour les occuper de mes opinions d'enfance; pourtant, comment résister à dire que la vivacité, non de mes opinions, mais de mes impressions (c'est le seul nom que méritent les sympathies et les antipathies politiques d'un enfant), m'avait fait donner, à *Sainte-Barbe-Nicole*, un sobriquet patriotique, transcrit en encre rouge sur le livre noir de l'université d'alors; que fils d'un homme resté fidèle à l'empereur, quand ce grand homme était devenu le seul défenseur de la France envahie, j'avais hérité de sa haine contre un gouvernement pour qui la journée de Waterloo n'avait pas été une défaite; qu'à cette *Sainte-Barbe-Nicole* je lisais malheureusement plus *le Constitutionnel* que Cicéron; qu'en 1823, à l'époque des troubles de l'École de Droit, j'allai offrir, un jour de sortie, mes services et mon redoutable bras de quinze ans à l'un des meneurs, et que refusé, à cause de mon air par trop inoffensif, je m'allai mettre sans armes au milieu de ceux qui se faisaient fouler sous les pieds des chevaux des gendarmes; qu'en juillet 1830, avec ces mêmes impressions d'enfant, devenues des opinions passionnées, du reste sans trop d'ardeur belliqueuse, mais par un simple sentiment du devoir, je pris le fusil, moi cinquième, avec trois frères et un oncle qui y a péri, pour la cause des libertés de 89, qu'il m'avait été donné quelquefois de défendre, comme écrivain politique, très *secondaire* en effet, dans le *Journal des Débats!* Tout cela ne compte guère, je le sais, dans la masse des services, des dévouemens, des actions héroïques, des morts glorieuses, dont a été payée la conquête de ces libertés, encore aujourd'hui si incertaine; mais rien ne s'accorde moins avec une éducation « où je n'aurais pas été nourri à haïr la restauration; » et si j'en puis tirer du mérite, c'est seulement comme d'un ensemble de circonstances qui détruisent l'assertion de mon spirituel contradicteur.

Si, à l'époque où M. Bertin l'aîné m'accueillit dans son journal, sans autre titre que la recommandation d'un de ses amis, je n'étais guère en droit de faire des conditions à un homme qui voulait bien m'assurer une existence avant de savoir s'il pourrait tirer de moi quelques services, je dois dire pourtant que la politique du *Journal des Débats*, alors le plus agressif et le plus redoutable des journaux de l'opposition, ne fut pas le moindre des motifs qui me firent désirer d'y entrer. Toutefois, comme j'étais sans expérience de la polémique politique, et que d'ailleurs la plume de M. de Sacy et celle de M. Saint-Marc Girardin, l'une si sûre, l'autre si spirituelle, rendaient la mienne inutile, je me trouvai réduit,

sauf de très rares articles, à une collaboration purement littéraire; et ce fut alors, en effet, que je me montrai « fort attentif au mouvement poétique et littéraire » de cette époque, et que j'en appréciai avec sympathie les principaux écrivains, y compris M. Sainte-Beuve, mais sans pour cela moins goûter les excellens articles de M. Saint-Marc, et ce tour d'esprit si heureux, cette langue si nette, à laquelle je conviens que mes prédilections littéraires sont restées, malgré la différence de sentimens et de conduite. Je suis de ceux qui aiment le talent en lui-même, indépendamment de l'emploi qu'on en fait, et qui, au besoin, se consoleraient d'être battus s'ils l'étaient de main habile. C'est une impartialité dont M. Sainte-Beuve devrait me savoir gré plus que personne, car c'est par elle que j'ai souvent admiré la rare finesse d'esprit et de plume avec laquelle il exposait et embellissait des théories littéraires, à mon sens erronées, et que, tout en sentant au vif les traits de son dernier article, j'avais la tête assez froide pour apprécier de quelle main adroite et sûre ils m'ont été lancés.

Je ne pense point, monsieur, me départir de mon dessein de ne pas toucher aux griefs littéraires, en me plaignant que M. Sainte-Beuve, qui m'a doué ailleurs d'ambition, c'est-à-dire, apparemment, d'esprit de suite et de gravité, m'ait présenté comme attiré et repoussé tour à tour par l'esprit et le *style leste* de M. Saint-Marc Girardin, et enfin tenté par l'*excellence de l'écrivain* dans Armand Carrel. Il est peu d'ambitieux, même de l'espèce littéraire, qui se déterminent par de pures considérations de style, et qui passent du parti qui est au pouvoir au parti persécuté et opprimé, de la presse qui enrichit ses écrivains à la presse qui les ruine, pour de simples préférences de critique. Quoique j'aie, en effet, beaucoup de goût pour le beau style, ce n'est pas la différence de celui de M. Saint-Marc Girardin à celui d'Armand Carrel qui m'a fait quitter le *Journal des Débats*, où, en fait de style, il y a eu quelquefois de quoi satisfaire les plus difficiles, pour *le National*, ou plutôt pour le journal d'Armand Carrel. J'ai été, comme beaucoup d'esprits plus sincères que prévoyans, partisan de conviction du nouveau gouvernement, et il est très vrai « qu'après juillet, je n'ai pas aussitôt haï l'usage qu'on avait fait « de la victoire. » Loin de là, frappé de voir un roi qui travaillait au lieu de chasser, qui n'avait ni confesseur ni maîtresse, qui avait commencé par n'être qu'un homme, je demandai à faire de la politique active, et, pendant près d'un an, je défendis le nouvel ordre de choses, d'abord avec ferveur, ensuite par la force de l'habitude et avec la verve du pupitre, à la fin avec un commencement de dégoût et d'impuissance. Le doute m'était venu sur bien des points, principalement sur la politique extérieure, que tant d'esprits voulaient et veulent encore plus hardie et plus digne de la France. Sous ce rapport, j'étais et je suis encore sous

l'empire des impressions populaires, lesquelles forment peut-être le fonds le plus sérieux de l'opposition en France, et qu'on n'a jamais pu ni égarer par la diplomatie, ni réconcilier par la paix. On ne s'échauffe pour un gouvernement que quand on y veut avoir une place, ou quand on a des intérêts, soit de propriété, soit de commerce, attachés à son maintien, ou quand on craint encore plus ses ennemis qu'on ne l'aime, ou, ce qui est le cas le plus rare, quand il satisfait à la fois les intérêts moraux et les intérêts matériels d'une grande nation. Hors de ces cas, on est bientôt las et à bout de raisons, surtout si on n'a pas encore passé l'âge où l'argent tout seul n'inspire pas l'écrivain. C'est cette lassitude et cet épuisement, mal déguisés par de la rhétorique, qui m'avertirent, vers la fin de 1831, que je ne faisais ni l'affaire des hommes de mon âge, ni la mienne, que je n'étais pas l'un des défenseurs, mais l'un des rhétoriciens du gouvernement de juillet, et, tout en comprenant qu'un gouvernement n'est pas nécessairement mauvais et illégitime parce qu'il ne contente pas tout le monde, je pensai à quitter le *Journal des Débats*, où je ne rendais plus de services réels, sincères et efficaces pour la position qu'on m'y avait faite, et où je laissais, d'ailleurs, toutes mes amitiés intactes.

Ce fut alors qu'Armand Carrel, averti par un ami de mes dispositions, me fit l'honneur de venir me voir. C'est un souvenir considérable et cher dans ma vie que mon premier entretien avec cet homme si supérieur, si plein de séduction, si irrésistible. Il alla au-devant de tous mes doutes et de toutes mes réserves au sujet de la possibilité d'appliquer immédiatement ou prochainement ses idées; et il me fit le récit de ce qui se passait au fond de moi, avec cette sagacité profonde, mais pleine de respect pour le for intérieur, qui sait y découvrir tous les bons instincts, et n'y veut pas apercevoir les faiblesses. Il dépassa l'idée que je m'étais faite de l'auteur de l'incomparable polémique du *National*, contre laquelle, ainsi que je le lui avouai, j'avais quelquefois aiguisé, avec une conviction si molle, de pénibles subtilités monarchiques. Je crus voir en lui un homme supérieur même à ce qu'il faisait, capable des plus grandes choses, et pouvant se relever des plus grandes fautes, si sa précipitation ou celle de ses amis lui en faisait commettre; un esprit de ressources infinies, propre à toute fortune, inépuisable; et, à ne le regarder que comme homme, généreux, sans haine personnelle, ayant une ame aussi grande que son esprit : c'est à cet homme-là qu'en une première visite je fus irrévocablement acquis. Toutefois, après avoir été, pendant quelques mois, un auxiliaire politique très tiède et très inégal, et seulement sur le terrain des affaires réelles, et, pour le reste, en observation, je devrais dire en admiration continuelle, je me renfermai bientôt dans la littérature, vers laquelle, mes doutes et mes réserves croissant, j'avais

peu à peu reporté toute l'ardeur d'esprit et tout le besoin de foi que la noble fierté de juillet avait un moment tournés vers la politique.

Si j'avais été provoqué à parler à M. Sainte-Beuve de mes sentimens pour M. Carrel, qu'il a moins vu que moi, et moins intimement, quoique ayant été de ses collaborateurs, il eût expliqué mon entrée au *National* par des motifs plus dignes de Carrel, sinon de moi; car si c'est assez faire pour moi que de me montrer tenté seulement par *l'excellence de l'écrivain*, ce n'est pas assez faire pour Carrel, que de dire qu'il n'a attiré que par son style un homme auquel M. Sainte-Beuve veut bien reconnaître de l'honnêteté et beaucoup de raison, quoique de l'espèce commune. Mais, je le répète, ce n'a été là qu'une des nombreuses causes, et non la cause unique, par où j'ai été attiré vers Carrel, et lui ai été gagné. C'est parce que son esprit valait encore mieux que ses écrits, et son cœur que son esprit; c'est parce qu'il était le représentant le plus complet et l'organe le plus éloquent des nobles instincts de la France, de ces idées de droit commun, de liberté pour tous, de dignité extérieure et d'influence civilisatrice, idées dont il a créé la langue; c'est qu'à une habileté infinie, à un tact que lui auraient envié les plus hommes de cour et de diplomatie, il joignait cette générosité de premier mouvement et cette noble imprudence de cœur que n'ont pas les hommes de cour et de diplomatie, et qui fait faire les grandes actions ainsi que cette sorte de fautes dont il est si beau d'être coupable; c'est que, supérieur aux mesquines convenances des partis, à leurs haines obligées, à cette cécité volontaire qui, en leur cachant les qualités et les ressources réelles de leurs ennemis, leur fait souvent faire la guerre au hasard, Carrel savait souffrir, que dis-je? aimait qu'on parlât devant lui, avec faveur, de ses adversaires politique les plus directs, et quelquefois les louait lui-même, plutôt que de paraître ou les ignorer ou les craindre; c'est enfin qu'il approuvait précisément que je défendisse la bonne foi de quelques-uns de mes anciens amis contre son propre penchant à charger leur caractère des torts de leur direction politique, et qu'en particulier je laissasse voir librement, en toute occasion, ma reconnaissance et mon respect pour M. Bertin l'aîné. Combien je dois regretter que M. Sainte-Beuve n'ait pas lu un article du *National*, où je parlais, à peu près sans précaution, des qualités privées de M. Bertin l'aîné, article dont Carrel avait permis l'insertion, malgré les réclamations d'amis plus irrités, couvrant ainsi ma reconnaissance de son honneur, et mettant les convenances morales au-dessus des exigences politiques!

La seule chose qui m'ait affligé dans les critiques de M. Sainte-Beuve, c'est le scrupule, si amèrement exprimé, de nommer M. Bertin l'aîné à côté de Carrel. Qu'en conclure, en effet, sinon que si ce voisinage n'ho-

nore pas M. Bertin, il souille Carrel, ou plutôt moi, son ami, qui les mêle tous deux dans ma mémoire? Comment un sentiment qui me faisait honneur aux yeux de Carrel a-t-il pris, sous la plume de M. Sainte-Beuve, l'air ou d'une pauvre inconséquence d'esprit ou d'une grossière banalité de cœur? Où est donc cette *apothéose*, où j'ai couronné les noms de M. Bertin l'aîné et de Carrel? A quel titre les aurais-je réunis? Ce ne pouvait être que comme écrivain; mais, outre que je ne place aucun écrivain polémique à côté de Carrel, M. Bertin l'aîné, autrefois écrivain très habile, à ce qu'on dit, n'en est pas un pour moi, qui n'ai jamais lu une ligne de lui. Est-ce parce que, dans des circonstances très différentes, dans des écrits très distincts, de la même plume dont j'ai loué Carrel, il m'est arrivé de parler avec reconnaissance des lumières et de la haute intelligence de M. Bertin l'aîné? Mais la première fois, je le répète, ç'a été dans *le National*, avec l'approbation entière de Carrel, sous sa responsabilité vis-à-vis de ses amis, et en mettant le nom de M. Bertin l'aîné à côté et presque sous la garantie du sien; la seconde fois, ç'a été à propos de M. de Châteaubriand, dans une occasion naturelle, et sous l'autorité, encore si forte, de la mémoire de Carrel, ma seconde conscience, lequel n'eût pas désapprouvé, ce semble, que je fisse dans une *Revue* ce que j'avais déjà fait, avec son assentiment, dans *le National*. Est-ce donc là une *apothéose* commune? En confondant sous la même qualification deux sentimens fort différens, mon respect pour M. Bertin l'aîné et mon culte de cœur pour Carrel, M. Sainte-Beuve ne m'a-t-il pas exposé à être jugé par les autres plus sévèrement que je suis certain qu'il ne me juge lui-même? En laissant les deux choses séparées, et chacune avec son vrai caractère, il ne m'eût pas nui sans le vouloir, et il aurait eu, de plus, l'honneur d'être de l'avis de Carrel. Quand j'écrirai la vie privée de cet homme à jamais regrettable, tâche sacrée que m'ont confiée ses plus chères affections et ses amis les plus proches, j'essaierai de montrer de quelle ame venaient cette délicatesse supérieure et ce tact des convenances morales, qui n'ont pas pu transpirer dans sa vie publique, ou qui ont échappé à l'œil un peu grossier des partis.

Je vais répondre, en finissant, au dernier grief, lequel porte sur le motif qui m'aurait déterminé à défendre les principes classiques. Quoique ce grief soit littéraire, comme il s'agit toujours de ma conduite et point de mon esprit, je ne sors pas de mon dessein en y répondant, outre que je défends encore mes principes et non ma personne, en disant brièvement ce qui m'y a ramené et ce qui m'y maintient.

C'est, je crois, l'éternelle vertu de ces principes, que l'étude et le bon sens y réconcilient bientôt tous les hommes naturellement droits, qui en ont été distraits ou éloignés par les caprices littéraires contemporains.

Puisque M. Sainte-Beuve m'a loué de mon bon sens, j'allais dire, puisqu'il m'en a accablé, je ne serais pas mal venu à l'assurer que ce n'est pas un choix calculé, une décision après des tâtonnemens, une place vacante que j'ai enfin trouvée, un rôle à prendre parce qu'il était le seul qui ne fût pas pris, mais ce même bon sens dont il me loue qui m'a retiré des théories nouvelles où, d'ailleurs, « *je n'avais pas donné en plein*, » comme cela m'a été dit d'autre part, assez peu élégamment. Au plus fort de ma confiance, je me souviens que je faisais une distinction fort commune, fort peu ingénieuse, mais par laquelle je devais revenir au vrai, entre les *monumens* des XVIIe et XVIIIe siècles, et les *essais* de la nouvelle école. C'était la planche de salut que, par une prévision d'instinct, je m'étais préparée en cas de naufrage. Si aujourd'hui j'ai une foi si ferme à ces principes, c'est que je sens bien que je ne les ai pas pris comme le costume d'un rôle, mais qu'ils me sont venus naturellement, et au moment même où mon imagination (je voudrais trouver un mot plus modeste pour qualifier ce qui n'est pas proprement ma raison) forgeait des subtilités pour justifier ma complicité momentanée dans les nouvelles doctrines. Il en a été de mon changement littéraire comme de mon changement politique. De même que le doute s'était glissé sous mes phrases de rhétorique ministérielle, et qu'au moment même où j'avais acquis par l'exercice la langue spéciale, je sentais se dessécher l'espèce de sympathie passagère qui m'avait fourni un moment les idées, de même le bon sens classique m'est revenu au moment où j'avais assez corrompu mon langage par la recherche et la subtilité, pour être encouragé et même goûté par quelques écrivains allemands. Le premier de ces changemens devait amener le second, car le corollaire naturel d'une politique nationale, c'est une littérature nationale, et je ne pouvais désirer que la France fût grande au dehors, écoutée, et, moralement au moins, obéie, sans demander que la langue française conservât les qualités qui font arriver les idées françaises au plus grand nombre d'intelligences possible. Ç'a été la pensée, ou, si l'on aime mieux, le *lieu commun* que j'ai constamment défendu dans mes travaux de critique au *National*, avec le suffrage et quelquefois l'appui direct de Carrel, lequel ne dédaigna pas de me venir en aide, et de confirmer à la fois, par de bonnes raisons et par d'admirables pages de prose, ma théorie de l'innovation dans la tradition.

Je ne réclame pas le droit d'*inspiration* que M. Sainte-Beuve me refuse, et qu'il ne conçoit que pour une forme particulière d'ouvrages, appelés par lui ouvrages d'art; mais j'aurais pu désirer qu'il reconnût que le mouvement d'esprit plus humble, plus bourgeois, qui m'a ramené aux idées classiques, et qui m'y fait persévérer plus que jamais, pouvait avoir

quelque chose de commun avec l'inspiration propre aux écrivains d'*art*, qui serait d'avoir été sincère et spontané comme elle. Puisque dans toute cette réponse, je me suis exposé à l'inconvénient de paraître faire *mes mémoires*, et que j'ai voulu donner raison à M. Sainte-Beuve pour le reproche qu'il m'a fait d'outrecuidance, que puis-je risquer de pire à raconter comment mon retour aux doctrines classiques a eu toute la vivacité et toute la soudaineté d'une inspiration? Aussi bien, je suis de ces fidèles qui aiment leur croyance plus qu'eux-mêmes, et qui, au besoin, immoleraient leur amour-propre pour les mieux défendre. Ce fut après la révolution de juillet que je sentis les premiers dégoûts, non pour les talens nouveaux dont je suis resté l'admirateur réservé, mais pour les théories dont ils autorisaient leurs défauts, et pour leurs mépris des *vieux* des derniers siècles, comme disait la bonne Mlle de Gournay des poètes de l'école de Ronsard. Soit que ce grand évènement eût tué d'un coup toutes mes sympathies pour les petits effets de style, soit qu'il m'eût vieilli, je vis que je cessais tout à coup *d'être attentif au mouvement littéraire de* 1829, et que l'indifférence était arrivée avant que la foi eût été complète. Un voyage en Angleterre m'acheva. J'avais apporté pour les soirées et pour les jours de pluie un Homère et un La Fontaine, deux grands maîtres, fort généreusement tolérés par la nouvelle école, qui m'eût volontiers autorisé à les emporter. Peut-être même ne les avais-je pris qu'avec l'idée qu'ils ne pouvaient me rendre que modérément classique. La saison étant fort pluvieuse, j'eus tout le loisir de lire ces deux poètes incomparables, lesquels ont eu à la fois l'inspiration et le bon sens : c'était tout mon plaisir et tout mon repos, après de longues promenades dans les rues de Londres, au milieu de toutes ces merveilles de bon sens, de civilisation, de raison pratique, de *comfort*, dans cette nation qui a fait, en quelque sorte, l'histoire de chaque besoin et des mille manières dont les individus l'éprouvent, et qui a pourvu à tout par l'intelligence accumulée de ses générations à la fois si fidèles à la tradition et si inventives. J'oserais conseiller à tout père de famille, dont le fils aurait la tête faible et incertaine, de l'envoyer en Angleterre, dans ce pays où la logique pratique est dans l'air, où on la reçoit par tous ses sens, et où on la foule sous ses pieds. Si, d'ailleurs, ce fils entendait assez la langue d'Homère, ou seulement celle de La Fontaine, pour en faire des lectures et corriger les influences trop prosaïques, je ne doute pas que son esprit ne se raffermît, et qu'il ne revînt de son voyage sain et assuré pour le reste de sa vie.

Pour moi, je revins d'Angleterre entièrement guéri. Je ne comprenais plus les livres que j'avais aimés, et je commençais à aimer les livres que je n'avais pas encore compris. Mon embarras fut grand d'abord, quand je me trouvai tout-à-fait changé pour les écrivains, ne l'étant pas encore

pour les hommes; et cet embarras se montra dans deux articles, où, tout en louant M. Victor Hugo, je déclarais la poésie impossible, et la montrais mourante entre les mains les plus poétiques de l'époque. Peu à peu je me retirai des hommes, afin de mettre ma conduite en harmonie avec mes nouvelles croyances, qui sont les vieilles croyances, et de ne pas en abaisser la majesté devant les exigences d'amour-propre et l'insatiable besoin de flatterie, qui sont le trait distinctif des chefs d'école, non-seulement de ce temps-ci, mais de tous les temps. Rendu à moi-même, je défis ce que j'avais fait. Je pris le dégoût du neuf qui n'est pas le vieux senti et pensé de nouveau par un esprit sain, de la couleur qu'on broie sur des mots sans idées, et des images qu'on a sans imagination; je lus les grands écrivains, et je vis que tout leur secret, au lieu d'être un mystère entre eux et leur muse, était d'avoir sur un sujet assez d'idées et de convictions pour en être émus jusqu'au fond de leur être, et pour sentir le besoin de les répandre au dehors; que ce qui les rend si naturels est que leur pensée a été trop abondante et trop pressée de sortir pour supporter les lenteurs et les puérilités de la recherche du style, et que ce qu'ils travaillaient surtout, c'était la pensée, s'abandonnant à l'émotion intérieure pour tout ce qui est d'ornement dans le style, pour toutes ces richesses d'exécution, qui ne sont que misères, séparées de la pensée. Appliquant ces idées à ma propre conduite, je sentis que, puisque j'avais osé prendre la plume et me donner pour écrivain, malheureusement plus par cette vocation vague que se sentent tous les jeunes gens dans un pays où la presse est libre qu'avec des forces réelles et un but sérieux, je devais acquérir sur un point, si humble qu'il fût, assez d'idées et de convictions pour en écrire avec quelque autorité, et pour qu'on reconnût que j'avais pris la plume, non du droit supérieur et individuel que s'attribue l'école nouvelle, mais parce qu'il y avait lieu et convenance à le faire. Or, cette inspiration de bon sens dont je me suis vanté plus haut, des jours de plus sur la tête, un peu plus de cette expérience de la vie qui fait comprendre les grands écrivains, lesquels ne sont que de grands peintres ou de grands historiens de la vie, deux ou trois de ces évènemens domestiques qui mûrissent l'homme rapidement en développant son cœur, m'avaient ramené naturellement à l'admiration des chefs-d'œuvre de notre langue, et à l'intelligence de la tradition dans les choses de littérature. Ce fut là le point où je me concentrai, où je m'enfermai, comme dans une solitude féconde, où j'amassai des réflexions et des pensées; il était modeste, il était proportionné à mes forces, puisque je m'y suis assez distinctement établi pour que M. Sainte-Beuve ait bien voulu y voir un rôle habilement choisi et bien rempli. Ce n'était pourtant que l'humble rôle d'un admirateur du passé défendant les grandes traditions littéraires, à côté d'autres hommes qui défendent

les grandes traditions de liberté politique, d'honneur national, de religion, de morale publique et privée. Mais cette admiration, que, dans un autre temps, j'aurais obscurément emportée avec moi, ou exprimée innocemment dans quelques écrits sans utilité, parce qu'ils auraient été sans contradicteurs, devait prendre le caractère d'une lutte à l'époque où nous vivons, à cause des contradicteurs, qui ont voulu nous la disputer, à moi et à tous ceux qui la partagent. Dès-lors, ce qui n'eût été qu'une bonne et honnête habitude d'esprit, est devenu une foi vive, inquiète, agressive, comme toute foi disputée, et qui a su quelquefois se défendre avec succès, si j'en crois les endroits bienveillans de l'article de M. Sainte-Beuve.

Telle est l'histoire exacte de mes opinions littéraires. Je me diminue peut-être en me défendant de m'être conduit par ambition, car l'ambition suppose le caractère et la volonté, et ce n'est pas peu douer un homme, quelle que soit l'intention, que de le douer en ce temps-ci de caractère et de volonté. Mais j'aime trop mes croyances pour dire que je me suis servi d'elles comme d'une gymnastique d'esprit, dans un but même *noble*, quand il est vrai que c'est en devenant plus sérieux, plus désintéressé, plus modeste, que je me suis élevé jusqu'à elles. Ceux que M. Sainte-Beuve me fait l'amitié, je parle sérieusement, d'appeler mes ennemis, et que j'appellerai simplement des personnes qui ont quelque intérêt littéraire à voir ruiner mes opinions par ma conduite ou par mon insuffisance générale d'écrivain, pourront triompher de ce que cette histoire de mes opinions n'est après tout que celle de mes contradictions. C'est vrai, je m'y suis exposé. Mais l'opinion dont je suis revenu m'a pris à vingt-deux ans et m'a quitté à vingt-cinq : celle qui la remplace a déjà quelques années, et j'ai toute ma vie pour la fortifier et la défendre. J'aime mieux, pour ce qui me regarde, que ce soit l'homme mûr qui corrige l'enfant que l'enfant qui corrige l'homme mûr. Plus que jamais je tiens à ma foi, parce que je sens que je lui dois le peu que je vaux, parce qu'elle m'épargne tout effort factice, parce qu'elle me fait voir clair au fond de moi-même, et me préservera, j'espère, de rien soulever sur mes épaules que mes épaules ne puissent porter, parce qu'elle m'a débarrassé des incertitudes et de l'orgueil de l'autocratie individelle, cette maladie de tant d'écrivains de ce temps-ci, qui se surfont et qui s'ignorent; parce qu'elle a mis mes actions d'accord avec mes écrits; parce qu'elle me donne la tranquillité d'esprit et me garde de toute envie, jalousie et amertume contre les personnes, tout en augmentant en moi la disposition à admirer; parce qu'elle me rend docile aux conseils de ceux qui me croient digne d'en recevoir, et reconnaissant même pour les sévérités où se montre un fonds d'estime; parce qu'elle m'a

inspiré, après la lecture de l'article auquel je réponds, d'écrire à M. Sainte-Beuve une lettre de remerciemens dont je suis sûr qu'il n'a pas suspecté un moment la sincérité.

Avant de lire cet article, que j'ai désiré, que j'ai demandé peut-être, non pour l'avoir de complaisance, comme on a pu en juger, mais pour apprendre du plus ingénieux et du plus sagace contradicteur de mes doctrines, par où je pouvais soit les exagérer, soit les mal défendre, j'avoue que j'ai craint un moment pour ma foi : j'étais comme un chrétien du IVe siècle, attendant avec angoisse les savantes et spécieuses attaques de quelque Libanius. Cette crainte est passée. J'ose dire que ma foi est restée intacte, et que M. Sainte-Beuve non-seulement ne l'a pas ébranlée, mais qu'il l'a enfoncée plus avant en moi, en en faisant honneur à mon bon sens, en lui donnant l'importance d'un plan de conduite suivi avec habileté, en la déclarant d'ailleurs bonne en soi, et utile à tous. Une fois assuré qu'il n'avait pu ni voulu m'ôter ma foi, quelle bonne grace aurais-je eue à me fâcher de critiques, dont quelques-unes, complices de ma propre conscience, m'avertissent de ce qui me manque encore pour que mes écrits soient à la hauteur de mes principes, dont quelques autres me reprennent de certains restes du vieil homme qu'il est trop vrai que je n'ai pas dépouillé tout-à-fait, dont celles où la forme était plus sévère que le fond ont été adoucies par le baume d'une lettre amicale? Entre honnêtes gens qui se contredisent, doit-il y avoir place pour des ressentimens de Trissotin?

Je suis, monsieur et ami, votre tout dévoué

NISARD.

13 novembre 1836.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 novembre 1836.

Nous sommes habitués, dans notre époque, aux choses bizarres qui, dans d'autres temps, eussent fait jeter de longs cris d'étonnement, et le sens public est blasé sur les évènemens imprévus. Cependant l'affaire de Strasbourg a paru nouvelle et étourdissante. A six heures du matin, un jeune homme se présente dans une des casernes d'une de nos villes les plus fortes : Que voulez-vous? lui demande-t-on. — La couronne de France. — Comment? — Je demande le trône de France, je suis l'empereur, je suis Napoléon II. — Dans quelle atmosphère d'illusions et de folles chimères, les amis et les complaisans des Bonaparte les ont-ils fait vivre pour avoir pu pousser à une telle équipée un noble et généreux jeune homme, qui paraît autant aimer la France qu'il la connaît peu? Le nom de l'empereur est la gloire et l'idole de la France; mais il brille seul aux yeux et dans l'imagination du pays, et sa famille ne saurait s'autoriser de cet éclat exceptionnel. L'intervention de Napoléon dans l'histoire de la révolution française a été un de ces faits extraordinaires qui viennent en aide, à de longs intervalles, aux destinées de l'humanité. Mais ces rôles gigantesques finissent avec l'homme; on ne peut ni les continuer, ni les doubler; rien n'est personnel comme la gloire, on ne saurait la détourner comme un fleuve docile pour arroser des terres ingrates. D'ailleurs l'œuvre de Napoléon perdrait son sens novateur et révolutionnaire, si l'empereur cessait d'être seul de son nom dans l'histoire, et si on lui fabriquait une légitimité. Au surplus l'échauffourée de Strasbourg n'a laissé aucun doute sur les sentimens du pays; le blâme a été aussi général que l'étonnement, et l'armée s'est trouvée aussi offensée que la nation de l'inconcevable étourderie avec laquelle on venait lui demander de violer ses sermens et de disposer du trône. L'orgueil du citoyen a été blessé sous l'uniforme du soldat, et l'on a pu se convaincre que sous les drapeaux il n'y avait pas de prétoriens, mais des hommes libres. Le prince Louis, qui a passé la nuit du 11 au 12 novembre à la préfecture de police, a écrit au roi une lettre pleine de convenance et de nobles sentimens, où il le remercie de la manière dont son sort a été réglé, où il exprime ses regrets

de se voir séparé de ses compagnons d'infortune, où il supplie le roi d'étendre sur eux sa clémence. C'est à Lorient que le jeune prince s'embarque pour les Etats-Unis. Il sera bientôt suivi par sa mère, qui abandonne définitivement la Suisse et renonce à l'Europe. C'est sans doute une triste destinée pour la famille de l'homme qui a porté si haut la gloire du nom français, d'être obligée de vivre exilée de la France, et l'on ne peut sans douleur contempler la fatalité tragique qui veut que les parens de l'empereur ne soient ni rois ni citoyens.

Un évènement bien autrement grave que l'échauffourée de Strasbourg occupe les esprits depuis quelques jours : c'est le mariage du roi de Naples avec la fille du prince Charles, l'archiduchesse Thérèse ; ce mariage, qui paraît certain, enlève une femme au duc d'Orléans, un mari à une de ses sœurs, et met de plus en plus à découvert la situation du gouvernement et de la dynastie de 1830 vis-à-vis l'Europe. Si le roi de Naples eût épousé une princesse d'Orléans, la branche cadette eût entièrement pris la place et la politique de la branche aînée, et elle eût continué par cette alliance l'antique solidarité des Bourbons de Naples et de Versailles. D'un autre côté, M. de Metternich, en donnant une archiduchesse au cabinet de Neuilly, eût reconnu qu'à ses yeux la maison d'Orléans était entièrement substituée à la maison de Bourbon, et cette alliance eût fait entrer la dynastie nouvelle dans la famille *légitime* des rois. Il y avait quelque bonhomie à se bercer de cette espérance, et cependant un rusé diplomatique s'est pris à cette illusion comme à un piége. M. de Talleyrand revint de Londres, il y a plusieurs mois, fort irrité contre les whigs et lord Palmerston. *L'alliance anglaise nous a donné tout ce qu'elle peut nous donner*, disait-il alors, *il faut nous tourner vers le continent.* Dans cette pensée, M. de Talleyrand conseilla de faire voyager les princes, de demander une archiduchesse, convaincu qu'on ne la refuserait pas. Il est possible qu'on ne l'eût pas refusée, mais à la condition que notre politique fût restée armée pour la cause constitutionnelle. Il est possible que si, comme le voulait le cabinet du 22 février, on eût prêté à l'Espagne un appui positif et puissant; que si, au lieu de laisser le traité de la quadruple alliance sans conséquences et sans portée, on eût montré la volonté ferme de maintenir et de défendre une Europe constitutionnelle à Madrid, à Lisbonne, à Bruxelles, à Stuttgard, à Carlsruhe, sur les bords du Rhin et des Pyrénées, on eût entraîné Naples dans sa sphère, et assez intimidé l'Autriche pour lui faire peser les conséquences d'un refus. Peut-être alors M. de Metternich eût pensé qu'avec un pareil système de force et de modération, la France était assez redoutable pour qu'on dût rechercher son alliance. Mais, au lieu de cette politique digne et habile, on a désarmé, on a abandonné l'Espagne à elle-même, on a relevé par une inaction volontaire la cause et la fortune de don Carlos. Qu'est-il arrivé? L'Europe, n'ayant plus rien à craindre, n'a rien ménagé. La cour de Naples, le roi et le prince de Salerne, propre frère de la reine des Français, se sont tournés du côté de l'Autriche. Le prince de Salerne est parti de Paris pour Vienne avec des passeports français, et, sous l'inspiration de M. de Metternich, a trahi des espérances conçues,

ROYAL TIMBRE SEINE

et les convenances de famille. Du même coup, la cour de Vienne supplante à Naples l'influence française, envahit moralement toute l'Italie, tient en échec le gouvernement français en lui refusant une alliance de famille, et obtient tous ces résultats, après avoir annulé la quadruple alliance.

La leçon est forte; profitera-t-elle? On a voulu continuer l'ancienne politique, l'Europe s'y refuse; on a voulu conserver l'antique influence des Bourbons à Naples, l'Autriche y triomphe. On veut entrer dans la famille monarchique de l'Europe, on est repoussé. Les alliances politiques ne s'accordent jamais à la faiblesse qui les recherche, mais à la force qui les commande. Le gouvernement n'obtiendra rien parce qu'il a tout accordé.

Au reste, ce sont là plutôt désagrémens de cour que disgraces nationales. M. de Metternich sert plus qu'il ne pense la cause constitutionnelle de l'Europe; il semble se fortifier pour un temps à Naples, mais il ne se lie pas à la France, et n'embarrasse pas notre politique d'une alliance qu'il faudrait rompre un jour : il vaut mieux pour la France une princesse qu'elle ira chercher dans une petite cour, que des engagemens avec l'Autriche. La nouvelle du mariage de l'archiduchesse Thérèse avec le roi de Naples a donné naissance à un bruit des plus étranges. On prêtait à quelques hommes politiques le projet d'une alliance entre le duc d'Orléans et Mademoiselle, sœur du duc de Bordeaux. Cette singulière imagination est venue jusqu'aux oreilles du prince royal, et l'a fort irrité; elle a remué chez lui toutes les passions nationales, et il a manifesté son étonnement qu'une pareille pensée pût être attribuée, même sans raison, à quelques ministres du gouvernement de 1830. Il faut avouer, en effet, que le ministère du 6 septembre compte de singuliers appuis, et que les naïvetés contre-révolutionnaires de quelques-uns de ses amis sont tout-à-fait édifiantes.

Pendant que nous abandonnons, en ce qui nous concerne, le traité de la quadruple alliance, l'Angleterre fait triompher son influence et sa domination à Lisbonne. La constitution de 1822 est renversée, et la charte de don Pedro rétablie. La reine, avec l'assistance de Saldanha, de Palmella et de Carvalho, qu'elle a remis à la tête des affaires, a proclamé de nouveau la charte que son père donna au Portugal, à Rio-Janeiro, le 29 août 1826. La flotte anglaise est restée immobile dans la rade, prête à soutenir, s'il était nécessaire, le changement désiré et préparé par la politique britannique. La population n'a manifesté aucune résistance, et la constitution de 1822 semble avoir succombé définitivement.

Nos différends avec la Suisse sont entièrement terminés, et la France se déclare satisfaite des explications données par la diète. Il est évident que ni la France n'a voulu arracher à la Suisse d'humiliantes réparations, ni la Suisse insulter la France, et violer les convenances et les principes du droit des gens. Il est heureux pour les deux pays que cette malencontreuse affaire ait trouvé un prompt dénouement, et les organes de la publicité doivent s'attacher à calmer toutes les irritations. La France et la Suisse restent et veulent rester éternellement amies. Ce fait a dû triompher de toutes les maladresses, des intrigues et des obscurités que pré-

sente l'affaire Conseil. De quelle police secrète cet homme était-il l'agent? Au profit de qui espionnait-il? Toute cette histoire est encore fort louche; mais, heureusement, la réconciliation des deux pays ne dépendait pas de son éclaircissement.

M. Molé, qui à déployé dans les affaires de la Suisse une intelligente rapidité, vient de dissoudre à Pau un congrès absolutiste au petit pied. On se rappelle que les chargés d'affaires d'Autriche, de Prusse, de Naples, ont dû quitter Madrid après la proclamation de la constitution de 1812. Ces chargés d'affaires avaient trouvé commode de s'établir à Bayonne pour y seconder don Carlos de leurs intrigues; puis, ils se rendirent de Bayonne à Pau, dans la crainte d'éveiller l'attention du gouvernement français. Mais ces petites menées n'ont pas échappé aux regards de M. Molé, et le président du conseil a écrit aux cours d'Autriche, de Prusse et de Naples, qu'elles eussent à rappeler leurs agens. En général, M. Molé favorise la cause constitutionnelle autant qu'il le peut, lié par un système d'inaction complète; mais tout son bon vouloir ne peut corriger l'ingratitude d'une fausse situation.

On travaille au ministère de l'intérieur comme si on s'attendait à une réélection générale. De grandes mutations se préparent, dit-on, dans les préfectures et les sous-préfectures. On pèse les dévouemens, on compare les mérites et les habiletés, on apprécie les nuances. On dit que le sous-préfet d'Aix, dont le zèle paraît un peu tiède, est inquiété dans sa position, et on irait ainsi jusqu'à menacer la réélection de M. Thiers. Si M. Guizot a surtout insisté pour l'éloignement de M. de Montalivet du ministère de l'intérieur, c'est que ce dernier avait déclaré qu'il ne se prêterait jamais à écarter de la chambre des hommes qui n'avaient d'autre tort que de n'être pas les amis politiques de M. Guizot, mais dont la capacité et le patriotisme étaient utiles au pays, comme MM. Dufaure, de Malleville, de La Redorte, Vivien, Felix Réal, Roger; cette impartialité ne saurait convenir à M. Guizot. Le ministère veut aussi bien écarter le centre gauche que la gauche; on n'a pas perdu l'espoir d'obtenir du roi une dissolution, si la chambre se montre difficile, défiante et sévère, et l'on travaillera aux élections suivant ces trois degrés : d'abord on ordonnera aux préfets d'appuyer tous les doctrinaires purs, puis les hommes du centre droit, enfin les hommes de la droite. Ordre de soutenir les candidats royalistes contre les hommes nouveaux de la révolution de 1830. De leur côté, les royalistes sont résolus d'aller aux élections prochaines, et de prêter le serment exigé : ils ont adopté la maxime : *Dolus an virtus, quis in hoste requirat?* Recherchés et flattés par MM. Guizot et Gasparin, ils trouvent qu'il y aurait folie à ne pas profiter de la faveur des circonstances.

Sans doute, un gouvernement ne saurait être intolérant, exclusif, et ne doit pas ressembler à un parti; mais il doit attendre qu'on vienne à lui pour tendre la main, et certains membres du ministère ne l'entendent pas ainsi. On écrit en Vendée, on correspond avec les évêques, on offre des faveurs, on se présente comme les restaurateurs de la société et de la religion. *Sous l'ancien gouvernement nous avions à demander, aujour-*

d'hui on vient nous offrir ; voilà ce qui se dit en Bretagne. Cependant, et ils n'ont pas tort, les partisans de l'ancienne dynastie prennent ce qu'on leur offre, sauf, plus tard, à se servir, comme ils l'entendront, des faveurs et des positions acceptées.

Les députés commencent à revenir; ils s'informent de la situation, rapportent les impressions de leurs commettans, et le ministère conçoit de vives inquiétudes sur la session qui doit s'ouvrir dans les derniers jours de l'année. Il ne faut pas s'attendre que la chambre renverse le cabinet par une adresse *ab irato*; cela n'est ni dans son tempérament, ni même dans la situation. Mais la chambre apportera des dispositions fort sérieuses à l'examen de la politique du 6 septembre; elle sera peu disposée à se payer de lieux communs usés et de déclamations vieillies : on sent de tous côtés qu'il s'agit de savoir aujourd'hui où ira le pouvoir, s'il saura comprendre ses véritables intérêts, les avertissemens que lui envoie l'Europe par ses dédains et les refus d'alliance, la nécessité d'une influence active au profit de la cause constitutionnelle. La situation ess neuve et difficile; car, en politique, le triomphe remporté sur certaint obstacles vous met en face de la nécessité d'être quelque chose par vous-même.

L'ouverture d'un second Théâtre-Français est aujourd'hui décidée ; la signature ministérielle est enfin obtenue, et M. Gasparin recueille les félicitations non-seulement de la presse ministérielle, mais bien aussi, et cela ne nous étonne nullement, celles de la presse habituée à l'indépendance et au libre jugement. Pour nous, sans apporter dans cette question aucune prévention hostile, nous attendrons l'évènement, et nous ne prononcerons qu'après avoir vu à l'œuvre l'élu de M. Gasparin et les poètes qui lui promettent leur appui. Ce n'est pas timidité de notre part, c'est justice.

Notre franchise est trop connue, et a soulevé trop de récriminations, pour que nous prenions la peine d'expliquer notre attitude expectante, et le silence que nous croyons devoir garder. Nous ne réprouvons pas les éloges accordés à M. Gasparin; mais, avant de nous mêler aux panégyristes et d'unir notre voix à ce bruyant cantique, nous pensons qu'il n'est pas inutile de peser les motifs de la décision ministérielle. Or, il faut l'avouer, MM. Victor Hugo, Casimir Delavigne et Alexandre Dumas, sollicitant l'ouverture d'un second Théâtre-Français, ressemblent volontiers à des hommes qui, au milieu de la plaine, se plaindraient de ne pouvoir respirer. Le Théâtre-Français et la Porte-Saint-Martin n'ont jamais, que nous sachions, refusé d'ouvrir leurs portes à deux battans, toutes les fois qu'il a plu à ces messieurs de dire : Nous voici. Si quelqu'un a des griefs à élever contre MM. Jouslin de Lasalle et Harel, ce n'est assurément aucun de ces écrivains. Pourquoi donc MM. Delavigne, Hugo et Dumas ont-ils sollicité l'ouverture d'un second Théâtre-Français? N'est-ce pas tout simplement pour avoir à leur disposition un directeur et des acteurs nés de leur seule volonté, pour régner sans partage et sans contestation sur une scène qui fût leur chose,

en un mot pour être maîtres dans une maison qu'ils auraient bâtie? Nous désirons que l'avenir démente et réfute nos prophéties; mais, à vrai dire, nous ne l'espérons guère. Pourquoi M. Gasparin, ou plutôt M. Guizot caché derrière M. Gasparin, a-t-il signé l'ouverture d'un second Théâtre-Français? N'est-ce pas tout simplement pour obtenir les louanges de MM. Dumas, Hugo et Delavigne? Nous inclinons à le penser, tout en souhaitant que nos conjectures ne se vérifient pas.

Vainement objecterait-on que la scène de la rue Richelieu est envahie par l'ancien répertoire; tout en admettant le mauvais vouloir des comédiens émérites, des sociétaires entêtés, nous croyons que M. Jouslin, administrateur intelligent, ne résistera jamais à l'évidence des recettes, et qu'il sera, en toute occasion, de l'avis de la foule; car il n'a aucune opinion littéraire à soutenir. Si donc le triumvirat poétique a demandé l'ouverture d'un nouveau théâtre, l'envahissement de la scène de la rue Richelieu n'entre pour rien dans leur demande; et le ministre en sait là-dessus autant que nous. Il n'a vu dans sa signature qu'une occasion de popularité. Reste à savoir si MM. Delavigne, Dumas et Hugo disposent de l'opinion: l'avenir nous l'apprendra.

— M. Émile Souvestre, l'auteur des *Derniers Bretons*, vient de publier un nouveau roman, *Riche et Pauvre* (1). Dans un cadre nettement défini, l'auteur a développé les conditions dramatiques de son talent. Il a su éviter de créer deux types qui n'auraient rien d'humain: un riche toujours criminel, un pauvre toujours vertueux. Ces deux hommes, placés vis-à-vis l'un de l'autre dans le monde, ne se combattent point sans motifs ni relâche; ils poursuivent leur route, chacun avec les moyens dont il dispose; et si tout réussit au riche, si tout manque au pauvre, c'est que la société le veut ainsi. Cette fable touchante, pleine de naturel et de vérité, dont l'Allemagne et la France sont tour à tour le théâtre, se termine par un appel à la vie sociale, qui doit tenir lieu au pauvre de la vie de famille. Nous reparlerons de ce livre, qui est appelé à un légitime succès.

— Le nouveau volume publié par M. Prosper Mérimée sur son voyage archéologique dans l'ouest de la France, ne le cède en aucun point aux notes de son *Voyage dans le midi*. C'est toujours le même amour pour la vérité, la même clarté dans l'exposition des renseignemens recueillis, la même impartialité, le même dédain pour les conjectures hasardées. C'est avant tout un livre utile, un livre de science, où l'abondance des faits se concilie heureusement avec la sobriété de la parole. Il est à souhaiter que M. Prosper Mérimée continue l'exploration archéologique de nos provinces.

(1) 2 vol. in-8°, chez Charpentier, rue de Seine, 31.

F. Buloz.

NOUVELLES LETTRES

SUR

L'HISTOIRE DE FRANCE,

Scènes du Sixième Siècle.

SIXIÈME LETTRE.

LE JUIF PRISCUS. — SUITE ET FIN DE L'HISTOIRE DE LEUDASTE.[1]

(580. — 583.)

Après l'heureuse issue de l'accusation intentée contre lui, l'évêque de Tours avait repris le cours, un moment troublé, de ses occupations à la fois religieuses et politiques. Non-seulement les affaires de son diocèse et le soin de la police municipale exigeaient de sa part une vigilance de tous les jours; mais encore des intérêts plus généraux, ceux de l'église gallicane, et ceux de la paix nationale sans cesse rompue entre les rois franks, lui donnaient beaucoup de soucis. Seul, ou en compagnie d'autres évêques, il faisait de fréquens voyages aux diverses résidences qu'habitait successivement la cour de Neustrie; et dans ce palais de Braine, où il avait comparu comme accusé de lèse-majesté, il ne se voyait

(1) Voyez la livraison du 1er mai.

plus entouré que d'honneurs et de prévenances (1). Le roi Hilperik, pour fêter dignement un pareil hôte, s'étudiait à prendre tous les dehors de la politesse romaine, et à donner des preuves de savoir et de bon goût. Il faisait même à l'évêque des lectures confidentielles de morceaux de sa composition, lui demandant conseil et étalant devant lui, avec une sorte de vanité naïve, ses moindres exercices littéraires.

Ces grossiers essais, fruits d'un caprice d'imitation louable, mais sans portée, parce qu'il était sans suite, effleuraient tous les genres d'études, grammaire, poésie, beaux arts, jurisprudence, théologie; et, dans ses élans d'amour pour la civilisation, le roi barbare passait d'un objet à l'autre avec la pétulance d'esprit d'un écolier inexpérimenté. Le dernier des poètes latins, Fortunatus, avait célébré cette fantaisie royale, comme un grand sujet d'espérance pour les amis de plus en plus découragés de l'ancienne culture intellectuelle (2), mais l'évêque Grégoire, plus morose d'humeur, et moins ébloui par les prestiges de la puissance, ne partageait point de telles illusions. Quelles que fussent sa contenance et ses paroles en recevant les confidences d'auteur du petit-fils de de Chlodowig, il n'éprouvait au fond qu'un mépris amer pour l'écrivain qu'il lui fallait flatter comme roi. Il ne voyait dans les poèmes chrétiens, composés par Hilperik, sur le modèle de ceux du prêtre Sédulius, qu'un fatras de vers informes, *perclus de tous leurs pieds*, et où, faute des premières notions de la prosodie, les syllabes longues étaient mises pour des brèves, et les brèves pour des longues. Quant aux opuscules moins ambitieux, tels que des hymnes ou des parties de messe, Grégoire les tenait pour *inadmissibles*, et parmi les tâtonnemens maladroits de cette rude intelli-

(1) *Gregorii Turon.*, Hist. francor. ecclesiast., lib. V et seq. passim.

(2) Quid? quoscumque etiam regni ditione gubernas,
Doctior ingenio vincis, et ore loquax.....
Cui simul arma favent, et littera constat amore,
Hinc virtute potens, doctus et inde places
Inter utrumque sagax armis et jure probatus
Belliger hinc radias, legifer inde micas.....
Te arma ferunt generi similem, sed littera præfert,
Sic veterum regum par simul atque prior.

(*Fortunati*, Pictav. episc., lib. IX, carm. I, ad Chilpericum regem.)

gence, faisant effort de tous côtés pour se débrouiller elle-même, il ne distinguait pas assez ce qu'il pouvait y avoir de tentatives sérieuses et d'intentions respectables (1).

Guidé par un éclair de vrai bon sens, Hilperik avait songé à rendre possible en lettres latines, l'écriture des sons de la langue germanique; dans ce but, il imagina d'ajouter à l'alphabet quatre caractères de son invention, parmi lesquels il y en avait un affecté à la prononciation qu'on a depuis rendue par le double *w*. Les noms propres d'origine tudesque devaient ainsi recevoir, dans les textes écrits en latin, une orthographe exacte et fixe. Mais ni ce résultat cherché plus tard à grand'peine, ni les mesures prises dès-lors pour l'obtenir, ne paraissent avoir trouvé grace aux yeux de l'évêque trop difficile, ou trop prévenu. Il ne fit guère que sourire de pitié en voyant un potentat de race barbare montrer la prétention de rectifier l'alphabet romain et ordonner, par des lettres adressées aux comtes des villes et aux sénats municipaux, que, dans toutes les écoles publiques, les livres employés à l'enseignement fussent grattés à la pierre ponce et récrits selon le nouveau système (2).

Une fois, le roi Hilperik ayant pris à part l'évêque de Tours, comme pour une affaire de la plus grande importance, fit lire devant lui, par l'un de ses secrétaires, un petit traité qu'il venait d'écrire sur de hautes questions théologiques. La principale thèse soutenue dans ce livre singulièrement téméraire était que la sainte Trinité ne devait point être désignée par la distinction des personnes, et qu'il fallait ne lui donner qu'un nom, celui de Dieu; que c'était une chose indigne que Dieu reçût la qualification de personne comme un homme de chair et d'os; que celui qui est le

(1) Scripsit alios libros idem rex versibus quasi sedulium secutus: sed versiculi illi nulli penitus metricæ conveniunt rationi. (*Greg. Turon.*, Hist. francor. ecclesiast., lib. V. Apud script. rerum francic., tom. II, pag. 260.) — Confecitque duos libros, quasi sedulium meditatus quorum versiculi debiles nullis pedibus subsistere possunt, in quibus dum non intelligebat, pro longis syllabas breves posuit, et pro brevibus longas statuebat: et alia opuscula, vel hymnos, sive missas, quæ nulla ratione suscipi possunt. (*Ibid.*, lib. VI, pag. 291.)

(2) Addidit autem et litteras litteris nostris, id est Ω, sicut Græci habent, Æ, THE, VUI, quorum characteres subscripsimus. Hi sunt Ω, Ψ, Z, Δ. Et misit epistolas in universas civitates regni sui, ut sic queri docerentur; ac libri antiquitus scripti, planati pumice rescriberentur. (*Greg. Turon.*, Hist. lib. V, pag. 260.) — Nullumque se asserebat esse prudentiorem. (*Ibid.*, lib. VI, pag. 291.)

père est le même que le fils, et le même que le Saint-Esprit; et que celui qui est l'Esprit-Saint, est le même que le père, et le même que le fils; que c'est ainsi qu'il apparut aux patriarches et aux prophètes, et qu'il fut annoncé par la loi (1). Aux premiers mots de ce nouveau symbole de foi, Grégoire fut saisi intérieurement d'une violente agitation, car il reconnut avec horreur l'hérésie de Sabellius, la plus dangereuse de toutes après celle d'Arius, parce que, comme cette dernière, elle semblait s'appuyer sur une base rationnelle (2). Soit que le roi eût puisé dans ses lectures la doctrine qu'il renouvelait, soit qu'il y fût arrivé de lui-même par abus de raisonnement, il était alors aussi convaincu de tenir la vérité du dogme chrétien, que glorieux de l'avoir savamment exposée. Les signes de répugnance de plus en plus visibles qui échappaient à l'évêque le surprirent et l'irritèrent au dernier point. Mêlant à la vanité du logicien qui croit avoir pleinement raison le despotisme du maître qui ne souffre pas qu'on lui résiste, il prit le premier la parole, et dit d'un ton brusque : « Je veux que vous « croyiez cela, toi et les autres docteurs de l'église (3). »

A cette déclaration impérieuse, Grégoire, rappelant en lui-même son calme et sa gravité habituelle, répondit : « Très pieux roi, il « convient que tu abandonnes cette erreur, et que tu suives la « doctrine que nous ont laissée les apôtres, et après eux les pères « de l'église, qu'Hilaire, évêque de Poitiers, et Eusèbe, évêque de « Verceil, ont enseignée, et que toi-même tu as confessée au bap- « tême (4). » — « Mais, répliqua Hilperik avec une mauvaise humeur qui allait toujours croissant, il est manifeste qu'Hilaire et Eusèbe « ont été, sur ce point, fortement opposés l'un à l'autre. » L'objection était embarrassante, et Grégoire sentit qu'il venait de se placer lui-même sur un mauvais terrain. Pour éluder la difficulté d'une réponse directe, il reprit en ces termes : « Tu dois prendre

(1) Per idem tempus Chilpericus rex scripsit indiculum, ut sancta Trinitas non in personarum distinctione, sed tantùm Deus nominaretur : adserens indignum esse, ut Deus persona, sicut homo carneus, nominaretur.... Cumque hæc mihi recitari jussisset ait..... (*Greg. Turon.*, Hist. lib. V, pag. 259.)

(2) V. Fleury. Hist. ecclesiast., tom. II, pag. 338.

(3) Sic, inquit, volo ut tu, et reliqui doctores ecclesiarum credatis. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 259.)

(4) Cui ego respondi : Hac credulitate relicta, pie rex, hoc te oportet sequi quod nobis, post apostolos alii doctores ecclesiæ reliquerunt..... (*Ibid.*)

« garde de proférer des paroles qui offensent Dieu ou ses « saints (1); » et passant à une exposition de la croyance orthodoxe telle qu'il aurait pu la prononcer du haut de la chaire, il ajouta : « Sache qu'à les considérer dans leurs personnes, autre est le père, « autre le fils, autre le Saint-Esprit. Ce n'est point le père qui s'est « fait chair, non plus que le Saint-Esprit, c'est le fils, afin que, « pour la rédemption des hommes, celui qui était fils de Dieu de- « vînt aussi fils d'une vierge. Ce n'est point le père qui a souffert « la passion, ce n'est pas l'Esprit-Saint, c'est le fils, afin que celui « qui s'était fait chair en ce monde, fût offert en sacrifice pour le « monde. Quant aux personnes dont tu parles, ce n'est point cor- « porellement, mais spirituellement qu'elles doivent s'entendre; et « ainsi, bien qu'en réalité elles soient au nombre de trois, il n'y « a en elles qu'une seule gloire, une seule éternité, une seule puis- « sance (2). »

Cette espèce d'instruction pastorale fut interrompue par le roi, qui, ne voulant plus rien écouter, s'écria avec emportement : « Je « ferai lire cela à de plus savans que toi, et ils seront de mon « avis (3). » Grégoire fut piqué du propos, et s'animant de son côté jusqu'à l'oubli de la circonspection, il repartit : « Il n'y aura pas « un homme de savoir et de sens, il n'y aura qu'un fou qui veuille « jamais admettre ce que tu proposes (4). » L'on ne peut dire ce qui se passa alors dans l'ame de Hilperik, il quitta l'évêque sans prononcer une parole, mais un frémissement de colère fit voir que le roi lettré et théologien n'avait rien perdu de la violence d'humeur de ses ancêtres. Quelques jours après, il fit l'essai de son livre sur Salvius, évêque d'Alby, et cette seconde tentative n'ayant pas mieux réussi que la première, il se découragea aussitôt, et abandonna ses opinions sur la nature divine, avec autant de facilité qu'il avait d'abord mis d'obstination à les soutenir (5).

(1) Observare te convenit, neque Deum, neque sanctos ejus habere offensos. (*Greg. Turon.*, Hist. lib. V, pag. 259.)

(2) Nam scias, quia in persona aliter Pater, aliter Filius, aliter Spiritus sanctus. Non Pater adsumsit carnem, neque Spiritus sanctus, sed Filius..... De personis verò quod ais, non corporaliter, sed spiritaliter sentiendum est..... (*Ibid.*)

(3) At ille commotus ait : Sapientioribus te hæc pandam, qui mihi consentiant. (*Ibid.*)

(4) Et ego : Nunquam erit sapiens, sed stultus qui hæc quæ proponis sequi voluerit. (*Ibid.*)

(5) Ad hæc ille frendens siluit. Non post multos verò dies adveniente Salvio Albigensi

Il ne restait plus aucun vestige de cette grave dissidence, lorsqu'en l'année 581, le roi Hilperik choisit pour habitation d'été le domaine de Nogent, sur les bords de la Marne près de son confluent avec la Seine. L'évêque de Tours, parfaitement réconcilié, vint saluer le roi à sa nouvelle demeure; et pendant qu'il y séjournait, un grand évènement fit diversion à la monotonie habituelle de la vie intérieure du palais (1). Ce fut le retour d'une ambassade envoyée à Constantinople pour féliciter l'empereur Tibère, successeur de Justin-le-Jeune, de son avénement au trône. Les ambassadeurs chargés des présens du nouvel empereur pour le roi Hilperik, étaient revenus en Gaule par mer, mais au lieu de débarquer à Marseille, ville que se disputaient alors le roi Gonthramn et les tuteurs du jeune roi Hildebert, ils avaient préféré, comme plus sûr pour eux, un port étranger, celui d'Agde qui appartenait au royaume des Goths (2). Assailli par une tempête en vue de la côte de Septimanie, leur navire échoua sur des brisans, et tandis qu'eux-mêmes se sauvaient à la nage, toute la cargaison fut pillée par les habitans du pays. Heureusement l'officier qui gouvernait la ville d'Agde au nom du roi des Goths, crut qu'il était de son devoir ou de sa politique d'intervenir, et il fit rendre aux Franks, sinon tout leur bagage, au moins la plus grande partie des riches présens destinés à leur roi (3). Ils arrivèrent ainsi au palais de Nogent à la grande joie de Hilperik, qui s'empressa de faire étaler, devant ses leudes et ses hôtes, tout ce qui venait de lui être remis de la part de l'empereur, en étoffes précieuses, en vaisselle d'or et en ornemens de toute espèce (4).

Parmi un grand nombre d'objets curieux ou magnifiques, ce que l'évêque de Tours considéra avec le plus d'attention, peut-être

episcopo, hæc ei præcepit recenseri..... Quod ille audiens ita respuit, ut si chartam, in qua hæc scripta tenebantur potuisset adtingere in frusta discerperet. Et sic rex ab hâc intentione quievit. (*Greg. Turon.*, Hist. lib. V, pag. 259.)

(1) Tunc ego novigentum villam ad occursum regis abieram. (*Greg. Turon.*, lib. VI, pag. 266.) — *Adriani Valesii*, rerum franc., lib. XI, pag. 125.

(2) Legati Chilperici regis, qui ante triennium ad Tiberium imperatorem abierant, regressi sunt non sine gravi damno atque labore. Nam cùm Massiliensem portum propter regum discordias adire ausi non essent..... (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 266.)

(3) Res autem quas undæ littori invexerant incolæ rapueruut: ex quibus quod melius fuit recipientes, ad Chilpericum regem retulerunt. Multa tamen ex his Agathenses secum retinuerunt. (*Ibid.*)

(4) Multa autem et alia ornamenta quæ à legatis sunt exhibita, ostendit. (*Ibid.*)

parce qu'il se plaisait à y voir un symbole de la souveraineté civilisée, ce furent de grands médaillons d'or portant sur une face, la tête de l'empereur avec cette légende : *Tibère Constantin toujours auguste*, et sur l'autre, un char à quatre chevaux monté par une figure ailée avec ces mots : *Gloire des Romains*. Chaque pièce était du poids d'une livre, et elles avaient été frappées en mémoire des commencemens du nouveau règne (1). En présence de ces splendides produits des arts de l'empire, et de ces signes de la grandeur impériale, le roi de Neustrie, comme s'il eût craint pour lui-même quelque fâcheuse comparaison, se piqua de montrer des preuves de sa propre magnificence. Il fit apporter et placer à côté des présens que contemplaient ses leudes, les uns avec un étonnement naïf, les autres avec des regards de convoitise, un énorme bassin d'or, décoré de pierreries, qui venait d'être fabriqué par son ordre. Ce bassin, destiné à figurer sur la table royale dans les grandes solennités, ne pesait pas moins de cinquante livres (2). A sa vue, tous les assistans se récrièrent d'admiration sur le prix de la matière et sur la beauté du travail. Le roi goûta quelque temps en silence le plaisir que lui causaient ces éloges, puis il dit avec une expression de contentement et d'orgueil : « J'ai fait cela pour « donner de l'éclat et du renom à la nation des Franks, et si Dieu « me prête vie, je ferai encore beaucoup de choses (3). »

Le conseiller et l'agent de Hilperik dans ses projets de luxe royal et dans ses achats d'objets précieux, était un juif de Paris nommé Priscus. Cet homme, que le roi aimait beaucoup, qu'il mandait souvent auprès de lui et avec qui même il descendait jusqu'à une sorte de familiarité, se trouvait alors à Nogent (4). Après avoir donné quelque temps à la surveillance des travaux, et au recensement des produits agricoles dans son grand domaine sur la Marne, Hilperik eut la fantaisie d'aller s'éta-

(1) Aureos etiam singularum librarum pondere, quos imperator misit, ostendit, habentes ab una parte iconem imperatoris pictam, et scriptum in circulo, TIBERII CONSTANTINI PERPETUI AUGUSTI : ab alia verò parte habentes quadrigam et ascensorem, continentesque scriptum, GLORIA ROMANORUM. (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 266.)

(2) Ibique nobis rex missorium magnum, quod ex auro gemmisque fabricaverat in quinquaginta librarum pondere ostendit. (*Ibid.*)

(3) Ego hæc ad exornandam atque nobilitandam Francorum gentem feci. Sed et plurima adhuc, si vita comes fuerit, faciam. (*Ibid.*)

(4) Judæus quidam, Priscus nomine, qui ei ad species coïmendas familiaris erat..... (*Ibid.*, pag. 267.)

blir à Paris, soit dans l'ancien palais impérial, dont les débris subsistent encore, soit dans un autre palais moins vaste, bâti au dedans des murs de la Cité, à la pointe occidentale de l'île. Le jour du départ, au moment où le roi donnait l'ordre d'atteler les chariots de bagage dont il devait suivre la file à cheval avec ses leudes, l'évêque Grégoire vint prendre congé de lui, et pendant que l'évêque faisait ses adieux, le juif Priscus arriva pour faire aussi les siens (1). Hilperik, qui ce jour-là était en veine de bonhommie, prit en badinant le juif par les cheveux, et le tirant doucement pour lui faire incliner la tête, il dit à Grégoire : « Viens, « prêtre de Dieu, et impose-lui les mains (2). »

Comme Priscus se défendait et reculait avec effroi devant une bénédiction qui, selon sa croyance, l'eût rendu coupable de sacrilége, le roi lui dit : « Oh ! esprit dur, race toujours incrédule « qui ne comprend pas le fils de Dieu que lui a promis la voix de « ses prophètes, qui ne comprend pas les mystères de l'église « figurés dans ses sacrifices (3) ! » En proférant cette exclamation, Hilperik lâcha les cheveux du juif et le laissa libre ; aussitôt celui-ci, revenu de sa frayeur, et rendant attaque pour attaque, répondit : « Dieu ne se marie pas, il n'en a aucun besoin, il ne lui naît « point de progéniture, et il ne souffre point de compagnon de sa « puissance, lui qui a dit par la bouche de Moïse : *Voyez, voyez, je « suis le Seigneur, et il n'y a pas d'autre Dieu que moi ! C'est moi qui « fais mourir et qui fais vivre, moi qui frappe et qui guéris* (4). »

Loin de se sentir indigné d'une telle hardiesse de paroles, le roi Hilperik fut charmé que ce qui d'abord n'avait été qu'un jeu lui fournît l'occasion de faire briller dans une controverse en règle, sa science théologique, pure, cette fois, de tout reproche d'hérésie. Prenant l'air grave et le ton reposé d'un docteur ecclésiastique instruisant des catéchumènes, il répliqua : « Dieu a engendré

(1) Igitur Chilpericus rex..... impedimenta moveri præcipiens Parisius venire disponit. Ad quem cùm jam valedicturus accederem, Judæus advenit. (*Greg. Tur on.*, Hist. lib. VI, pag. 267.)

(2) Cujus cæsarie rex blandè adprehensa manu, ait ad me, dicens : Veni, sacerdos Dei, et impone manum super eum. (*Ibid.*)

(3) Illo autem renitente, ait rex : O mens dura, et generatio semper incredula, quæ non intelligit Dei Filium sibi prophetarum vocibus repromissum. (*Ibid.*)

(4) Judæus ait : Deus non eget conjugio, neque prole ditatur, neque ullum consortem regni habere patitur..... (*Ibid.*)

« spirituellement de toute éternité un fils qui n'est pas plus jeune « d'âge que lui, ni moindre en puissance, et dont lui-même a dit : « *Je vous ai engendré de mon sein avant l'étoile du jour.* Ce fils né « avant tous les siècles, il l'a envoyé dans les siècles derniers au « monde, pour le guérir selon ce que dit ton prophète : *Il envoya « son verbe et il les guérit.* Et quand tu prétends qu'il n'engendre « pas, écoute ce que dit ton prophète parlant au nom du Seigneur: « *Moi qui fais enfanter les autres, est-ce que je n'enfanterai pas aussi?* « Or, il entend cela du peuple qui devait renaître en lui par la « foi (1). » Le juif, de plus en plus enhardi par la discussion, repartit : « Est-il possible que Dieu ait été fait homme, qu'il soit né d'une « femme, qu'il ait subi la peine des verges et qu'il ait été condamné « à mort (2) ? »

Cette objection, qui s'adressait à ce que le raisonnement humain a de plus élémentaire, et pour ainsi dire de plus grossier, toucha l'esprit du roi par l'un de ses côtés faibles; il parut étonné, et ne trouvant rien à répondre, il demeura silencieux. C'était pour l'évêque de Tours le moment d'intervenir (3) : « Si le fils de Dieu, « dit-il à Priscus, si Dieu lui-même s'est fait homme, c'est à cause « de nous, et nullement par une nécessité qui lui fût propre; car il « ne pouvait racheter l'homme des chaînes du péché et de la servi- « tude du diable, qu'en se revêtant de l'humanité. Je ne prendrai « pas mes témoignages des évangiles et des apôtres auxquels tu « ne crois pas, mais de tes livres mêmes, afin de te percer de ta « propre épée, comme on dit qu'autrefois David tua Goliath (4). « Apprends donc d'un de tes prophètes que Dieu devait se faire « homme, *Dieu est homme*, dit-il, *et qui ne le connaît pas?* et ailleurs: « *C'est lui qui est notre Dieu, et il n'y en a pas d'autre que lui; c'est « lui qui a trouvé toutes les voies de la science, et qui l'a donnée à Jacob*

(1) Ad hæc rex ait : Deus ab Spiritali utero Filium genuit sempiternum, non ætate juniorem, non potestate minorem de quo ipse ait..... Quod autem ais, quia ipse non generet audi prophetam tuum dicentem ex voce dominicâ.... (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 267.) — Psal. 109-3. — Psal. 106-20. — Isaïe, 66-9.

(2) Ad hæc Judæus respondit : Numquid Deus homo fieri potuit, aut de muliere nasci verberibus subdi, morte damnari? (*Ibid.*)

(3) Ad hæc rege tacente, in medium me ingerens dixi..... (*Ibid.*)

(4) Ut Deus, Dei Filius, homo fieret, non suæ, sed nostræ necessitatis exstitit causa... Ego verò non de evangeliis et apostolo, quæ non credis, sed de tuis libris testimonia præbens, proprio te mucrone confodiam, sicut quondam David Goliam legitur trucidasse. (*Ibid.*)

« *son serviteur et à Israël son bien-aimé; après cela il a été vu sur la* « *terre et il a vécu avec les hommes.* Sur ce qu'il est né d'une vierge, « écoute pareillement ton prophète lorsqu'il dit : *Voici qu'une vierge* « *concevra et qu'elle enfantera un fils à qui l'on donnera le nom d'Emma-* « *nuel, c'est-à-dire Dieu avec nous.* Et sur ce qu'il devait être « battu de verges, percé de clous et soumis à d'autres peines igno- « minieuses, un autre prophète a dit : *Ils ont percé mes mains et* « *mes pieds, et ils se sont partagé mes vêtemens.* Et encore : *Ils m'ont* « *donné du fiel pour ma nourriture, et dans ma soif ils m'ont abreuvé* « *de vinaigre* (1). »

« — Mais, répliqua le juif, qu'est-ce qui obligeait Dieu à souffrir « de pareilles choses? » L'évêque put voir à cette demande qu'il avait été peu compris, et peut-être mal écouté; cependant il reprit, sans témoigner aucune impatience (2) : « Je te l'ai déjà dit; « Dieu créa l'homme innocent, mais, circonvenu par les ruses du « serpent, l'homme prévariqua contre l'ordre de Dieu, et pour « cette faute, expulsé du séjour du paradis, il fut assujetti aux « labeurs de ce monde. C'est par la mort du Christ, fils unique de « Dieu, qu'il a été réconcilié avec le père (3). »

« — Mais, répliqua encore le juif, est-ce que Dieu ne pouvait « pas envoyer des prophètes ou des apôtres pour ramener l'homme « dans la voie du salut, sans que lui-même s'humiliât jusqu'à être « fait chair (4)? » L'évêque, toujours calme et grave, répondit : « Le genre humain n'a cessé de pécher dès le commencement : ni « l'inondation du déluge, ni l'incendie de Sodôme, ni les plaies de « l'Égypte, ni le miracle qui a ouvert les eaux de la mer Rouge « et celles du Jourdain, rien de tout cela n'a pu l'effrayer. Il a « toujours résisté à la loi de Dieu, il n'a point cru les prophètes, « et non-seulement il n'a point cru, mais il a mis à mort ceux qui « venaient lui prêcher la pénitence. Ainsi donc, si Dieu lui-même

(1) Igitur quod homo futurus esset, audi prophetam tuum. .... Quòd autem de Virgine nascitur audi similiter prophetam tuum dicentem. *Greg. Turon*, Hist., lib. VI, pag. 267. — Baruch., 3-36-37-38. — Isai., 7-14. — Psal., 21-17. — Psal., 68-22.

(2) Judæus respondit : Quæ Deo fuit necessitas, ut ista pateretur? Cui ego..... (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 268.)

(3) Jam dixi tibi, Deus hominem creavit innoxium, sed astu serpentis circumventus... (*Ibid.*)

(4) Non poterat Deus mittere prophetas aut apostolos, qui eum ad viam revocarent salutis, nisi ipse humiliatus fuisset in carne? (*Ibid.*)

« n'était descendu pour le racheter, nul autre n'eût pu accomplir « l'œuvre de cette rédemption (1). Nous avons été régénérés par « sa naissance, lavés par son baptême, guéris par ses blessures, « relevés par sa résurrection, glorifiés par son ascension, et pour « nous faire entendre qu'il devait venir apportant le remède à nos « maux, un de tes prophètes a dit : *Nous sommes redevenus sains par « ses meurtrissures*. Et ailleurs : *Il portera nos péchés, et il priera pour « les violateurs de la loi*. Et encore : *Il sera mené à la mort comme une « brebis qu'on va égorger; il demeurera en silence sans ouvrir la bouche, « comme l'agneau est muet devant celui qui le tond; il est mort dans « les douleurs, condamné par jugement. Qui racontera sa génération? « Son nom est le Seigneur des armées*. Jacob lui-même, de qui tu te « vantes d'être issu, bénissant son fils Juda, lui dit comme s'il « eût parlé au Christ, fils de Dieu : *Les enfans de votre père vous « adoreront. Juda est un jeune lion; vous vous êtes levé, mon fils, pour « aller à la proie, et vous vous êtes couché pour dormir comme un lion; « qui osera le réveiller* (2)?... »

Ces discours, logiquement peu suivis, mais empreints, dans leur désordre, d'un certain caractère de grandeur, ne produisirent aucun effet sur l'esprit du juif Priscus. Il cessa de soutenir la dispute, mais sans se montrer aucunement ébranlé dans sa croyance (3). Quand le roi vit qu'il se taisait de l'air d'un homme qui ne veut rien céder, il se tourna vers l'évêque de Tours et dit : « Saint prêtre, que ce malheureux se passe de ta bénédiction, moi « je te dirai ce que Jacob disait à l'ange avec lequel il s'entrete- « nait : *Je ne vous laisserai point aller que vous ne m'ayez béni* (4). » Après ces paroles, qui ne manquaient ni de grâce ni de dignité, Hilperik demanda de l'eau pour que l'évêque et lui se lavassent

(1) Ad hæc ego : A principio genus semper deliquit humanum, quem nunquam terruit nec submersio diluvii, nec incendium Sodomæ, nec plagæ Egypti... (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 268.)

(2) Quod autem morbis nostris mederi venturus erat, propheta tuus ait..... De hoc et Jacob ille, de cujus te jactas venisse generatione, in illa filii sui Judæ benedictione, quasi ad ipsum Christum Filium Dei loquens, ait... (*Ibid.*) — Isai., 53-5. — *Ibid.*, 12. — *Ibid.*, 7-8. — *Ibid.*, 54-5. — Genes., 49, 8 et 9. — *Ibid.*, 12.

(3) Hæc et alia nobis dicentibus, nunquam compunctus est miser ad credendum. (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 268.)

(4) Tunc rex silente illo, cùm videret eum his sermonibus non compungi, ad me conversus, postulat ut accepta benedictione discederet, ait enim : Dicam, inquit, tibi, ô sacerdos, quod Jacob dixit ad Angelum... (*Ibid.* — Genes., 32-26.

les mains ; et lorsque tous deux se furent lavés, Grégoire, posant sa main droite sur la tête du roi, prononça la bénédiction au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit (1).

Il y avait là, sur une table, du pain, du vin, et probablement aussi différens mets destinés à être offerts aux personnes de marque qui venaient faire au roi leurs salutations de départ. Suivant les règles de la politesse franke, Hilperik invita l'évêque de Tours à ne pas se séparer de lui sans avoir pris quelque chose à sa table. L'évêque prit un morceau de pain, fit dessus le signe de la croix, puis, l'ayant rompu en deux parts, il en garda une, et présenta l'autre au roi, qui mangea debout avec lui. Ensuite, tous les deux s'étant versé un peu de vin, ils burent ensemble, en se disant adieu (2). L'évêque se disposa à reprendre la route de son diocèse ; le roi monta à cheval au milieu de ses leudes et de ses gens de service, escortant, avec eux, le chariot couvert qui portait la reine et sa fille Rigonthe. C'était à ces deux personnes que se trouvait alors réduite la famille royale de Neustrie, naguère si nombreuse. Les trois fils de Hilperik et de Frédégonde étaient morts l'année précédente, emportés par une épidémie. Le dernier des fils d'Audowere avait péri presque en même temps par une catastrophe sanglante, dont les sombres détails feront le sujet du prochain récit (3).

Cette scène de controverse religieuse, si bizarrement provoquée par un trait de badinage, avait, à ce qu'il semble, laissé une forte impression dans l'esprit du roi Hilperik. Durant son séjour à Paris, il ne put s'empêcher de réfléchir profondément à l'impossibilité de convaincre les juifs et de les attirer dans le sein de l'Église en raisonnant avec eux. Ces réflexions continuèrent même de le préoccuper au milieu de grands embarras politiques, et des soins de la guerre de conquête qu'il poursuivait sur sa frontière du midi (4). Elles eurent pour résultat, en l'année 582, une préception royale qui ordonnait que tous les juifs domiciliés à Paris

(1) Et hæc dicens, aquam manibus porrigi jubet, quibus ablutis facta oratione... (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 268.)

(2) Accepto pane gratias Deo agentes et ipsi accepimus, et regi porreximus, haustoque mero vale dicentes discessimus. (*Ibid.*)

(3) Rex verò ascenso equite Parisius est regressus, cum conjuge et filia, et omni familia sua. (*Ibid.*)

(4) Voir la IIIe et la Ve de ces Lettres.

fussent baptisés. Ce décret, adressé, dans le style ordinaire, au comte ou au juge de la ville, se terminait par une formule de l'invention du roi, formule vraiment barbare, qu'il avait coutume d'employer, tantôt comme une sorte d'épouvantail, tantôt avec l'intention sérieuse de s'y conformer à la lettre : « *Si quelqu'un « méprise notre ordonnance, qu'on le châtie en lui crevant les yeux* (1). »

Frappés de terreur, les juifs obéirent et allèrent à l'église recevoir l'instruction chrétienne. Le roi se fit une gloire puérile d'assister, en grande pompe, aux cérémonies de leur baptême (2), et même de tenir sur les fonts plusieurs de ces convertis par force. Un homme, pourtant, osa lui résister et refuser de faire abjuration ; ce fut ce même Priscus, dont la défense logique avait été si opiniâtre. Hiperik se montra patient ; il tenta de nouveau sur l'esprit du raisonneur qui lui avait tenu tête les moyens de persuasion (3) ; mais, après une conférence inutile, irrité de voir, pour la seconde fois, son éloquence en défaut, il s'écria : « S'il ne veut « pas croire de bon gré, je le ferai bien croire malgré lui (4). » Le juif Priscus, jeté alors en prison, ne perdit pas courage. Profitant avec adresse de l'intime connaissance qu'il avait du caractère du roi, il le prit par son faible, et lui fit offrir de riches présens, à condition d'obtenir en échange un peu de répit. Son fils, disait-il, devait prochainement épouser une juive de Marseille, il ne lui fallait que le temps de conclure ce mariage, après quoi il se soumettrait comme les autres, et changerait de religion (5). Que le prétexte fût vrai et la promesse sincère, Hilperik s'en inquiéta peu, et l'appât de l'or calmant tout à coup sa manie de prosélytisme, il fit mettre son marchand juif en liberté. Ainsi Priscus demeura seul pur d'apostasie et calme de conscience parmi ses

(1) Rex verò Chilpericus multos Judæorum eo anno baptizari præcepit (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 275.) — et in præceptionibus, quas ad judices pro suis utilitatibus dirigebat, hæc addebat : Si quis præcepta nostra contemserit, oculorum avulsione mulctetur. (*Ibid.*, pag. 291.)

(2) Ex quibus plures excipit è sancto lavacro. (*Ibid.*, pag. 275.)

(3) Priscus verò ad cognoscendam veritatem nulla penitùs potuit ratione deflecti. (*Ibid.* pag. 276.)

(4) Tunc iratus rex jussit eum custodiæ mancipari, scilicet ut quem credere voluntariè non poterat, saltem credere faceret vel invitum. (*Ibid.*)

(5) Sed ille datis quibusdam muneribus spatium postulat, donec filius ejus Massiliensem Hebræam accipiat : pollicetur dolosè se deinceps quæ rex jusserat impleturum. (*Ibid.*)

co-religionnaires, qui, agités en sens divers par le remords et par la crainte, s'assemblaient secrètement pour célébrer le jour du sabbat, et, le lendemain, assistaient comme chrétiens aux offices de l'église (1).

Parmi ceux des nouveaux convertis que le roi Hilperik avait honorés de la faveur de sa paternité spirituelle, se trouvait un certain Phatir, originaire du royaume des Burgondes, et récemment établi à Paris. Cet homme, d'un caractère sombre, n'eut pas plutôt abjuré la foi de ses ancêtres, qu'il en conçut un profond regret; le sentiment de l'opprobre où il se voyait tombé lui devint bientôt insupportable. L'amertume de ses pensées se tourna en jalousie violente contre Priscus, qui, plus heureux que lui, pouvait marcher la tête haute, exempt de la honte et du tourment qui rongent le cœur d'un apostat (2). Cette haine, nourrie sourdement, s'accrut jusqu'à la frénésie, et Phatir résolut d'assassiner celui dont il enviait le bonheur. Chaque jour de sabbat, Priscus allait accomplir en secret les rites du culte judaïque, dans une maison écartée au sud de la ville, sur l'une des deux voies romaines qui partaient du même point, à peu de distance du petit pont. Phatir forma le projet de l'attendre au passage, et, menant avec lui ses esclaves armés de poignards et d'épées, il se posta en embuscade sur une place qui était le parvis de la basilique de Saint-Julien. Le malheureux Priscus, ne se doutant de rien, suivit sa route ordinaire; selon l'usage des juifs qui se rendaient au temple, il n'avait sur lui aucune espèce d'armes, et portait noué autour de son corps, en guise de ceinture, le voile dont il devait se couvrir la tête durant la prière et le chant des psaumes (3). Quelques-uns de ses amis l'accompagnaient, mais ils étaient, comme lui, sans moyens de défense. Dès que Phatir les vit à sa portée, il tomba sur eux, l'épée à la main, suivi de ses esclaves, qui, animés de la fureur de leur maître, frappèrent sans

(1) Nonnulli tamen eorum corpore tantùm, non corde abluti, ad ipsam quam priùs perfidiam habuerant, Deo mentiti regressi sunt, ità ut et sabbatum observare, et diem dominicum honorare viderentur. (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 275-276.)

(2) Intercà oritur intentio inter illum et Phatirem ex Judæo conversum qui jam regis filius erat ex lavacro. (*Ibid.*, pag. 276.)

(3) Cùmque die sabbati Priscus præcinctus orario, nullum in manus ferens ferramentum, Mosaicas leges quasi impleturus secretiora competeret... (*Ibid.*)

distinction de personnes, et firent un même carnage du juif Priscus et de ses amis. Les meurtriers, gagnant aussitôt l'asile le plus sûr et le plus proche, se réfugièrent ensemble dans la basilique de Saint-Julien (1).

Soit que Priscus jouît parmi les habitans de Paris d'une grande considération, soit que la vue des cadavres gisant sur le pavé eût suffi pour soulever l'indignation publique, le peuple s'ameuta sur le lieu où ces meurtres venaient d'être commis, et une foule considérable, poussant des cris de mort contre les assassins, cerna de tous côtés la basilique. L'alarme fut telle parmi les clercs, gardiens de l'église, qu'ils envoyèrent en grande hâte au palais du roi, demander protection et des ordres sur ce qu'ils devaient faire. Hilperik fit répondre qu'il voulait que son filleul Phatir eût la vie sauve, mais que les esclaves devaient tous être mis hors de l'asile et punis de mort. Ceux-ci, fidèles jusqu'au bout au maître qu'ils avaient servi dans le mal comme dans le bien, le virent, sans murmurer, s'évader seul par le secours des clercs, et ils se préparèrent à mourir (2).

Pour échapper aux souffrances dont les menaçait la colère du peuple, et à la torture qui, judiciairement, devait précéder leur supplice, ils résolurent, d'un accord unanime, que l'un d'entre eux tuerait les autres, puis se tuerait lui-même de son épée, et ils nommèrent par acclamation celui qui devait faire l'office de bourreau. L'esclave exécuteur de la volonté commune frappa ses compagnons l'un après l'autre, mais, quand il se vit seul debout, il hésita à tourner le fer contre sa poitrine (3). Un vague espoir d'évasion, ou la pensée de vendre au moins chèrement sa vie, le poussa à s'élancer hors de la basilique, au milieu du peuple ameuté. Brandissant son épée d'où le sang dégoutait, il tenta de se faire jour à travers la foule; mais, après quelques momens de lutte, il fut écrasé par le nombre, et périt cruellement

(1) Subitò Phatir adveniens, ipsum gladio cum sociis qui aderant jugulavit. Quibus interfectis, ad basilicam sancti Juliani cum pueris suis, qui ad propinquam platæam erant, confugit. (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 276.)

(2) Cùmque ibidem residerent, audiunt quod rex dominum vita excessum famulos tamquam malefactores à basilica tractos, juberet interfici. (*Ibid.*)

(3) Tunc unus ex his evaginato gladio, domino suo jam fugato, socios suos interficit. (*Ibid.*)

mutilé (1). Phatir sollicita du roi, pour sa propre sûreté, la permission de retourner dans le pays d'où il était venu; il partit pour le royaume de Gonthramn, mais les parens de Priscus se mirent en route sur ses traces, l'atteignirent, et, par sa mort, vengèrent celle de leur parent (2).

Pendant que ces choses se passaient à Paris, vers la fin de l'année 582, un évènement inattendu mit en rumeur la ville de Tours, assez paisible depuis trois ans, sous le gouvernement de son nouveau comte, Eunonius. Leudaste, l'ex-comte, y reparut, non plus d'une façon mystérieuse, mais publiquement, avec ses airs habituels de confiance et de présomption. Il était porteur d'un édit royal qui lui accordait la faculté de faire revenir sa femme d'exil, de rentrer dans ses biens immeubles, et d'habiter son ancien domicile (3). Cette faveur, qui lui semblait le premier pas vers une fortune nouvelle, il la devait aux sollicitations des nombreux amis qu'il comptait à la cour, parmi les chefs de race franke, dont le caractère turbulent sympathisait avec le sien.

Durant près de deux ans, ils n'avaient cessé d'obséder de leurs instances, tantôt le roi Hilperik, tantôt les évêques du concile de Braine, tantôt Frédégonde elle-même, devenue plus accessible à leur influence depuis la mort des trois fils sur lesquels s'appuyait sa fortune. Cédant à un besoin de popularité, et faisant plier, devant l'intérêt du moment, sa haine et ses désirs de vengeance, elle consentit, pour sa part, à ce que l'homme qui l'avait accusée d'adultère fût relevé de l'excommunication prononcée contre lui. Sur cette parole d'oubli et de pardon, les amis de Leudaste se mirent en campagne pour solliciter plus vivement l'indulgence des évêques. Ils allèrent de l'un à l'autre, les priant d'apposer leur nom au bas d'un écrit, sous forme de lettre pastorale, qui portait que le condamné de Braine serait reçu, dorénavant, dans la paix de l'église et dans la communion chrétienne. On parvint à recueillir, de cette manière, l'adhésion et les signatures d'un

(1) Ipse postmodùm cum gladio de basilica egressus; sed inruente super se populo, crudeliter interfectus est. (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 276.)

(2) Phatir autem accepta licentia, ad regnum Guntchramni, undè venerat, est regressus : sed non post multos dies à parentibus Prisci interfectus est. (*Ibid.*)

(3) Leudastes in Turonicum cum præcepto regis advenit, ut uxorem reciperet, ibique commoraretur. (*Ibid.*, pag. 282.)

assez grand nombre d'évêques; mais, soit par une sorte de discrétion, soit par crainte de ne pas réussir, aucune démarche ne fut faite auprès de celui que Leudaste avait voulu ruiner par ses accusations mensongères.

Aussi Grégoire fut-il singulièrement surpris d'apprendre que son plus grand ennemi, excommunié par un concile et proscrit par le roi, revenait, avec une lettre de grâce, habiter le territoire de Tours. Il le fut encore davantage, lorsqu'un envoyé de Leudaste vint lui présenter la lettre signée par les évêques, et le prier de consentir avec eux à la levée de l'excommunication (1). Soupçonnant quelque nouvelle fraude inventée pour le compromettre, il dit au messager : « Peux-tu me montrer aussi des lettres de la « reine, à cause de laquelle, surtout, il a été séparé de la commu- « nion chrétienne? » La réponse fut négative, et Grégoire reprit: « Quand j'aurai vu des ordres de la reine, je le recevrai sans re- « tard, dans ma communion (2). » Le prudent évêque ne s'en tint pas à ces paroles; il fit partir un exprès chargé d'aller s'informer, en son nom, de l'authenticité de la pièce qui lui avait été présentée, et des intentions de la reine Frédégonde. Celle-ci répondit à ses demandes par une lettre ainsi conçue : « Pressée par beaucoup « de gens, je n'ai pu faire autrement que de lui permettre de se « rendre à Tours; maintenant je te prie de ne point lui accorder ta « paix, et de ne point lui donner de ta main les eulogies, jusqu'à ce « que nous ayons pleinement avisé à ce qu'il convient de faire (3). »

L'évêque Grégoire connaissait le style de Frédégonde; il vit clairement qu'il s'agissait pour elle, non de pardon, mais de vengeance et de meurtre (4). Oubliant ses propres griefs, il eut compassion de l'homme qui naguère avait comploté sa ruine et qui

(1) Sed et nobis epistolam sacerdotum manu subscriptam detulit, ut in communionem acciperetur. (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 282.)

(2) Sed quoniam litteras reginæ non vidimus, cujus causa maximè à communione remotus fuerat, ipsum recipere distuli, dicens : Cùm reginæ mandatum suscepero, tunc eum recipere non morabor. (*Ibid.*)

(3) Intereà ad eam dirigo : quæ mihi scripta remisit, dicens : Compressa à multis aliud facere non potui, nisi ut eum abire permitterem; nunc autem rogo, ut pacem tuam non mereatur, neque eulogias de manu tua suscipiat, donec à nobis quid agi debeat plenius pertractetur. (*Ibid.*) — Sur la distribution des eulogies aux personnes non excommuniées, voir la IIIe de ces Lettres.

(4) At ego hæc scripta relegens timui ne interficeretur. (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 282.)

allait se livrer lui-même, faute de jugement et de prudence. Il fit venir le beau-père de Leudaste, et lui montrant ce billet d'un laconisme sinistre, il le conjura de faire en sorte que son gendre usât de circonspection et se tînt caché de nouveau jusqu'à ce qu'il fût bien sûr d'avoir adouci l'esprit de la reine (1). Mais ce conseil inspiré par la charité évangélique fut mal compris et mal reçu; Leudaste, jugeant d'autrui par lui-même, s'imagina qu'un homme dont il était l'ennemi ne pouvait songer qu'à lui tendre des embûches ou à lui jouer de mauvais tours. Loin de devenir plus circonspect, il fit comme s'il eût pris l'avertissement au rebours, et, passant de la sécurité à l'audace la plus téméraire, il résolut d'aller, de lui-même, se présenter devant le roi Hilperik. Il partit de Tours au milieu de l'année 583, et se dirigea vers la ville de Melun, que le roi attaquait alors, et dont il faisait le siége en personne (2).

Ce siége ne devait être que le prélude d'une invasion totale des états du roi Gonthramn, invasion projetée par Hilperik, du moment où il avait vu ses premiers désirs d'ambition réalisés par la conquête de presque toutes les villes d'Aquitaine. Devenu en moins de cinq années, grâce à l'habileté militaire du chef gallo-romain Desiderius (3), seul maître du vaste territoire compris entre la Loire, l'Océan, les Pyrénées, le cours de l'Aude et les Cévennes, il conçut, peut-être à l'instigation de cet homme de guerre aventureux, une espérance encore plus hardie, celle de réunir aux provinces neustriennes le corps entier du royaume des Burgondes. Pour assurer l'exécution de cette difficile entreprise, il pratiqua des intrigues auprès des principaux seigneurs d'Austrasie, en gagna plusieurs par de l'argent, et reçut d'eux une ambassade chargée de conclure avec lui, au nom du jeune roi Hildebert, une alliance offensive contre Gonthramn (4). Le pacte en fut dressé et confirmé par des sermens réciproques, dans les premiers

(1) Accersitoque socero ejus hæc ei innotui, obsecrans ut se cautum redderet, donec reginæ animus leniretur. (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 282.)

(2) Sed ille consilium meum quod pro Dei intuitu simpliciter insinuavi, dolosè suspiciens cùm adhuc nobis esset inimicus, noluit agere quæ mandavi... Spreto ergo hoc consilio, ad regem dirigit, qui tunc cum exercitu in pago Miglidunensi degebat. (*Ibid.*)

(3) Voir la IIIe de ces Lettres.

(4) Chilpericus rex legatos nepotis sui Childeberti suscepit inter quos primus erat Egidius Remensis episcopus. (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 281.)

mois de l'année 583; aussitôt le roi Hilperik réunit ses troupes et commença la guerre pour son compte, sans attendre la coopération effective des forces austrasiennes (1).

Son plan de campagne, dans lequel il serait permis de voir l'inspiration d'une intelligence supérieure à la sienne, et un nouveau fruit des conseils de l'habile chef gallo-romain, consistait à s'emparer tout d'abord, par une attaque simultanée, des deux places les plus importantes de la frontière orientale du royaume des Burgondes, la cité de Bourges et le château de Melun. Le roi voulut commander lui-même l'armée qui devait marcher vers ce dernier point, et il remit à Desiderius, qu'il avait fait duc de Toulouse, le soin de conduire, à l'aide d'une grande levée d'hommes faite au sud de la Loire, les opérations contre Bourges. L'ordre qui fut expédié de la chancellerie neustrienne au duc de Toulouse et à ceux de Poitiers et de Bordeaux, pour l'armement général des milices de leurs provinces, était d'une concision bizarrement énergique : « Entrez sur le territoire de Bourges, et arrivant jusqu'à la ville, faites-y prêter le serment de fidélité en notre nom (2). »

Bérulf, duc de Poitiers, proclama son ban de guerre dans le Poitou, la Touraine, l'Anjou et le pays de Nantes; Bladaste, duc de Bordeaux, fit armer les habitans des deux rives de la Garonne, et le duc de Toulouse, Desiderius, convoqua sous sa bannière les hommes libres des contrées de Toulouse, d'Alby, de Cahors et de Limoges. Ces deux derniers chefs, réunissant leurs forces, entrèrent dans le Berry par la route du sud, et le duc Berulf, par celle de l'ouest (3). Les deux armées d'invasion se composaient presque entièrement d'hommes de race gallo-romaine; celle des méridionaux, commandée en chef par Desiderius, le meilleur des généraux neustriens, fit plus de diligence que l'autre, et malgré l'énorme distance qu'il lui fallut parcourir, elle arriva la première

(1) Quod cum juramento firmassent obsidesque inter se dedissent, discesserunt. Igitur fidens in promissis eorum Chilpericus, commoto regni sui exercitu... (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 281.)

(2) Tunc misit nuntios ad supradictos duces, dicens : Ingredimini Bituricum et accedentes usque ad civitatem, sacramenta fidelitatis exigite de nomine nostro. (*Ibid.*)

(3) Berulfus verò dux cum Turonicis, Pictavis, Andegavisque, atque Namneticis, ad terminum Bituricum venit. Desiderius verò et Bladastes, cum omni exercitu provinciæ sibi commissæ, ab alia parte Bituricum vallant. (*Ibid.*)

sur le territoire de Bourges. Avertis de son approche, les habitans de Bourges et de son district ne s'effrayèrent point du péril qui les menaçait. Leur cité, autrefois l'une des plus puissantes et des plus belliqueuses de la Gaule, conservait d'antiques traditions de gloire et de courage; et à cet orgueil national se joignait, pour elle, celui de la splendeur dont elle avait brillé, sous l'administration romaine, par son titre de métropole d'une province, ses monumens publics et la noblesse de ses familles sénatoriales.

Quoique bien déchue depuis le règne des barbares, une pareille ville pouvait encore donner des preuves d'énergie, et il n'était pas aisé de la contraindre à faire ce qu'elle ne voulait pas. Or, soit à cause du mauvais renom du gouvernement de Hilperik, soit pour ne pas se voir ballottés d'une domination à l'autre, les citoyens de Bourges tenaient fermement à celle dont ils faisaient partie, depuis la fusion en un seul état de l'ancien royaume d'Orléans et du royaume des Burgondes. Résolus non-seulement à soutenir un siége, mais à se porter d'eux-mêmes au-devant de l'ennemi, ils firent sortir de la ville quinze mille hommes en complet équipage de guerre (1).

Cette armée rencontra, à quelques lieues au sud de Bourges, celle de Desiderius et de Bladaste, beaucoup plus nombreuse, et supérieure en outre par l'habileté de son commandant en chef. Malgré de tels désavantages, les hommes du Berry n'hésitèrent pas à accepter le combat; ils tinrent si ferme, et la lutte fut si acharnée, que, selon le bruit public, plus de sept mille hommes périrent de part et d'autre (2). Un moment refoulés en arrière, les méridionaux l'emportèrent à la fin par la supériorité du nombre. Chassant devant eux les débris de l'armée vaincue, ils continuèrent leur marche vers Bourges, et se livrèrent, sur toute la route, à des ravages imités de ceux des hordes barbares; ils incendiaient les maisons, pillaient les églises, arrachaient les vignes et coupaient les arbres au pied. C'est ainsi qu'ils arrivèrent sous les murs de Bourges, où l'armée du duc Berulf fit sa jonction

(1) Biturici verò cum quindecim millibus ad Mediolanense castrum (Château-Meillan) confluunt. (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 281.)

(2) Ibique contra Desiderium ducem confligunt : factaque est ibi strages magna, ita ut de utroque exercitu ampliùs quam septem millia cecidissent. (*Ibid.*)

avec eux (1). La ville avait fermé ses portes, et la défaite de ses citoyens en rase campagne ne la rendait ni moins fière, ni plus disposée à se rendre aux sommations des chefs neustriens. Desiderius et ses deux collègues de race franke l'investirent de toutes parts, et, suivant les traditions affaiblies de l'art des Romains, ils se mirent à tracer leurs lignes et à construire des machines de siége (2).

Le rendez-vous assigné aux troupes qui devaient agir contre Melun, était la ville de Paris; durant plusieurs mois, elles y affluèrent de tous côtés, et firent souffrir aux habitans toutes sortes de vexations et de dommages (3). Dans cette armée recrutée au nord et au centre de la Neustrie, les hommes d'origine franke formaient le plus grand nombre, et la race indigène de la Gaule ne se trouvait qu'en minorité. Lorsque le roi Hilperik jugea qu'il avait réuni assez de monde, il donna l'ordre de départ et se mit en route à la tête des siens, par la voie romaine du sud-est. Les troupes longeaient la rive gauche de la Seine, qui, dès le voisinage de Paris, appartenait au royaume de Gonthramn. Elles marchaient sans ordre et sans discipline, s'écartant à droite et à gauche pour piller et pour incendier, enlevant les meubles des maisons, le bétail, les chevaux et des hommes qui, liés deux à deux, suivaient, comme prisonniers de guerre, la longue file des chariots de bagage (4).

La dévastation s'étendit sur les campagnes au sud de Paris, depuis Étampes jusqu'à Melun, et elle continua autour de cette dernière ville, quand les bandes neustriennes eurent fait halte pour l'assiéger. Sous la conduite d'un homme de guerre aussi peu expérimenté que l'était le roi Hilperik, ce siége ne pouvait manquer de traîner en longueur. Le château de Melun, situé, comme Paris, dans une île de la Seine, passait alors pour une place très forte par

(1) Duces quoque cum reliqua parte populi, ad civitatem pervenerunt, cuncta diripiehtes vel devastantes : talisque depopulatio inibi acta est, qualis nec antiquitus est audita fuisse, ut nec domus remaneret, nec vinea nec arbores; sed cuncta succiderent, incenderent, debellarent. Nam et ab escclesiis auferentes sacra ministeria... (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 281-282.)

(2) *Adriani Valesii*, rerum francic., lib. XI, pag. 157.

(3) Chilpericus... Parisius venit : ubi cùm resedisset magnum dispendium rerum incolis intulit. (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 281.)

(4) Chilpericus verò jussit exercitum qui ad eum accessit, per Parisius transire. Quo transeunte et ipse transiit, atque ad Miglidunense castrum abiit, cuncta incendio tradens atque devastans. (*Ibid.*)

sa position ; il n'avait presque rien à craindre des attaques fougueuses, mais sans art, d'un ramas d'hommes inhabiles aux travaux militaires, et capables seulement de venir, avec bravoure, escarmoucher sur des barques, au pied de ses murailles. Les jours et les mois se passèrent dans des tentatives d'attaque inutilement renouvelées, où les guerriers franks firent sans doute de nombreuses prouesses, mais qui mirent bientôt à bout leur patience. Ennuyés d'un campement prolongé, ils devinrent de plus en plus indociles, négligèrent le service qui leur était commandé, et ne s'occupèrent avec ardeur qu'à battre la campagne pour amasser du butin (1).

Telles étaient les dispositions de l'armée campée devant Melun, lorsque Leudaste arriva plein d'espoir et d'assurance, au quartier du roi Hilperik. Il fut le bien-venu auprès des leudes qui retrouvaient en lui un ancien compagnon d'armes, brave dans le combat, joyeux à table et hardi au jeu ; mais, quand il essaya de parvenir jusqu'à la personne du roi, ses demandes d'audience et les sollicitations de ses amis les plus élevés en grade et en crédit furent repoussées. Assez oublieux des injures, lorsque sa colère était calmée, et qu'il ne se sentait pas matériellement lésé dans ses intérêts, Hilperik aurait cédé aux prières de ceux qui l'entouraient, et admis en sa présence l'accusateur de Frédégonde, si la crainte de déplaire à la reine et d'encourir ses reproches ne l'eût retenu. L'ex-comte de Tours, après avoir inutilement employé la médiation des seigneurs et des chefs de bande, s'avisa d'un nouvel expédient, celui de se rendre populaire dans les rangs inférieurs de l'armée, et d'exciter en sa faveur l'intérêt de la multitude (2).

Grace aux défauts mêmes de son caractère, à ses bizarreries d'humeur et à sa jactance imperturbable, il y réussit complètement, et cette foule d'hommes, que l'oisiveté rendait curieux et faciles à émouvoir, s'anima bientôt pour lui d'une sympathie passionnée. Quand il crut le moment venu d'essayer sa popularité, il demanda que l'armée tout entière suppliât le roi de le recevoir en sa présence; et un jour que Hilperik traversait les lignes du camp, cette requête proférée par des milliers de voix, retentit tout à

(1) *Adriani Valesii*, rerum francic., lib. XI, pag. 157.
(2) *Ibid.*, pag. 160.

coup à ses oreilles (1). Les sollicitations d'une troupe en armes, indisciplinée et mécontente, étaient des ordres; le roi s'y soumit par crainte de voir son refus causer une émeute, et il annonça que le proscrit de Braine pouvait se présenter devant lui. Leudaste parut aussitôt et se prosterna aux pieds du roi en demandant pardon. Hilperik le fit relever, dit qu'il lui pardonnait sincèrement, et ajouta d'un ton de bienveillance presque paternelle : « Comporte-toi avec prudence, jusqu'à ce que j'aie vu la reine, et qu'il « soit convenu que tu rentres en grace auprès d'elle; car, tu le « sais, elle est en droit de te trouver bien coupable (2). »

Cependant le bruit de la double agression tentée contre Melun et contre Bourges fit sortir le roi Gonthramn de son inertie et de ses habitudes peu militaires. Depuis les premières conquêtes des Neustriens en Aquitaine, il n'avait prêté de secours aux villes de son partage que par l'envoi de ses généraux, et jamais il ne s'était mis en personne à la tête d'une armée. Menacé de voir sa frontière de l'ouest ouverte sur deux points différens, et l'invasion neustrienne pénétrer cette fois au cœur de son royaume, il n'hésita pas à marcher lui-même contre le roi de Neustrie, et à provoquer une bataille décisive, qui, selon sa croyance, mêlée de traditions germaniques et d'idées chrétiennes, devait être le jugement de Dieu. Il se prépara à cette grande démarche par la prière, le jeûne et l'aumône, et, rassemblant ses meilleures troupes, il prit avec elles la route de Melun (3).

Parvenu à peu de distance de cette ville et des cantonnemens de Hilperik, il s'arrêta, et, quelle que fût sa confiance dans la protection divine, il voulut, suivant l'instinct de son naturel précautionneux, observer à loisir les positions et l'attitude de l'ennemi. Il ne tarda pas à être imformé du peu d'ordre qui régnait dans le camp des Neustriens, et du peu de soin avec lequel on y faisait la garde, soit de jour, soit de nuit. Sur cet avis, il prit ses mesures pour

(1) Deprecatusque est populum, ut regi preces funderet ut ejus præsentiam mereretur. Deprecante igitur omni populo... (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 282.)

(2) Rex se videndum ei præbuit, prostratusque pedibus ejus veniam flagitavit : cui rex : Cautum, inquit, te redde paulisper, donec visa regina conveniat qualiter ad ejus gratiam revertaris, cui multùm inveniris esse culpabilis. (*Ibid.*, pag. 282-283.)

(3) Guntchramnus verò rex cum exercitu contrà fratrem suum advenit totam spem in Dei judicio collocans. (*Ibid.* pag. 282.) — Ipse autem rex, ut sæpe diximus, in eleemosynis magnus, in vigiliis atque jejuniis promtus erat. (*Ibid.*, lib. IX, pag. 347.)

approcher le plus près possible de l'armée assiégeante, sans lui inspirer assez de crainte pour qu'elle devînt plus attentive; et, un soir qu'une bonne partie des troupes s'était dispersée dans la campagne pour aller au fourrage ou au pillage, saisissant l'occasion, il dirigea contre les lignes dégarnies une attaque soudaine et bien conduite. Les soldats neustriens, surpris dans leur camp au moment où ils pensaient le moins à combattre, ne purent soutenir le choc des assaillans, et les bandes de fourrageurs, qui revenaient une à une, furent taillées en pièces. En peu d'heures, le roi Gonthramn demeura maître du champ de bataille, et remporta ainsi, comme général, sa première et dernière victoire (1).

On ne sait quelle fut dans cette sanglante mêlée la contenance du roi Hilperik; peut-être, durant l'action, fit-il des actes de bravoure, mais après la déroute, lorsqu'il s'agit de rallier les débris de son armée et de préparer une revanche, la volonté lui manqua. Comme il était dépourvu de prévoyance, le moindre revers le déconcertait et lui enlevait subitement toute présence d'esprit et tout courage. Dégoûté de l'entreprise pour laquelle il avait fait faire de si grands mouvemens de troupes, il ne songea plus qu'à la paix, et dès le matin qui suivit cette nuit de désastre, il envoya porter au roi Gonthramn des paroles d'accommodement. Gonthramn, toujours pacifique et nullement enivré de l'orgueil du triomphe, n'avait lui-même qu'une envie, celle de terminer promptement la querelle et de rentrer dans son repos. Il députa, de son côté, des envoyés qui, rencontrant ceux de Hilperik, conclurent avec eux, pour les deux rois, un pacte de réconciliation (2).

D'après ce pacte, formulé suivant la vieille coutume germanique, les rois traitèrent ensemble, non comme souverains indépendans, mais comme membres d'une même tribu, et soumis, malgré leur titre, à une autorité supérieure, celle de la loi nationale. Ils convinrent de s'en remettre au jugement des anciens du peuple et des évêques, et se promirent l'un à l'autre que celui des deux qui se-

(1) Qui die una jam vespere, misso exercitus, maximam partem de germani sui exercitu interfecit. (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 282.) — Cuneumque hostium, præ cupiditate ab aliis segregatum, crepusculo noctis aggressus ultima labefactavit pernicie. (Aimoini, monachi; Floriac. De gestis. franc., apud script. rerum francic., tom. III, pag. 90.

(2) Mane autem concurrentibus legatis, pacem fecerunt. (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 282.) — *Adriani Valesii*, rerum francic., lib. XI, pag. 158.

rait convaincu d'être sorti des bornes de la loi, *composerait avec l'autre*, et l'indemniserait *selon la décision des juges* (1). Pour joindre les actes aux paroles, le roi de Neustrie expédia sur-le-champ aux trois ducs qui assiégeaient Bourges l'ordre de lever le siége de la ville, et d'évacuer le pays. Lui-même reprit le chemin de Paris avec son armée, diminuée de nombre, suivie d'une foule de blessés, moins fière d'aspect, mais toujours la même pour l'indiscipline et l'avidité dévastatrice (2).

La paix étant faite, ce trajet de retour avait lieu en pays ami; mais les soldats neustriens n'en tinrent nul compte, et ils se remirent à piller, à ravager et à faire des prisonniers sur la route. Soit par un scrupule de conscience qui lui était peu ordinaire, soit par un sentiment tardif de la nécessité du bon ordre, Hilperik vit avec peine ces actes de brigandage, et résolut de les réprimer. L'injonction faite de sa part à tous les chefs de bande de veiller sur leurs gens et de les contenir sévèrement était trop insolite pour qu'elle ne rencontrât pas de résistance; les seigneurs franks en murmurèrent, et l'un d'entre eux, le comte de Rouen, déclara qu'il n'empêcherait personne de faire ce qui avait toujours été permis. Dès que l'effet eut suivi ces paroles, Hilperik, retrouvant tout à coup de l'énergie, fit saisir le comte, et le fit mettre à mort pour servir d'exemple aux autres. Il ordonna, en outre, que tout le butin fût rendu et tous les captifs relâchés, mesures qui, prises à temps, auraient sans doute prévenu le mauvais succès de sa campagne (3). Ainsi, il rentra dans Paris plus maître de ses troupes et plus capable de les bien conduire qu'il ne l'avait été à son départ; malheureusement, ces qualités essentielles du chef de guerre venaient d'éclore en lui hors de propos, car sa pensée était alors entièrement à la paix. La rude leçon du combat de Melun avait mis fin à ses projets de conquête, et désormais il ne songeait plus qu'à tâcher

(1) Pollicentes alter alterutro, ut quicquid sacerdotes vel seniores populi judicarent, pars parti componeret, quæ terminum legis excesserat. (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 282.)

(2) Et sic pacifici discesserunt..... At isti qui Biturigas obsidebant, accepto mandato ut reverterentur ad propria... (*Ibid.*)

(3) Chilpericus verò rex cùm exercitum suum à prædis arcere non posset, Rhotomagensem comitem gladio trucidavit : et sic Parisius rediit omnem relinquens prædam, captivosque relaxans. (*Ibid.*)

de retenir par la ruse tout ce que l'emploi de la force lui avait fait gagner jusque-là.

Leudaste, revenu sain et sauf, avait suivi le roi jusqu'à Paris, où Frédégonde séjournait alors. Au lieu d'éviter cette ville, dangereuse pour lui, ou de ne faire que la traverser avec l'armée, il s'y arrêta, comptant que les bonnes graces du mari seraient au besoin sa sauvegarde contre la rancune de la femme (1). Après quelques jours passés sans trop de précaution, voyant qu'il ne lui arrivait ni poursuites ni menaces, il se crut amnistié dans l'esprit de la reine, et jugea le temps venu où il pouvait se présenter devant elle. Un dimanche que le roi et la reine assistaient ensemble à la messe dans la cathédrale de Paris, Leudaste se rendit à l'église, traversa de l'air le moins timide la foule qui entourait le siége royal, et se prosternant aux pieds de Frédégonde, qui était loin de s'attendre à le voir, il la supplia de lui pardonner (2).

A cette subite apparition d'un homme qu'elle haïssait mortellement, et qui lui semblait venu là moins pour l'implorer que pour braver sa colère, la reine fut saisie du plus violent accès de dépit. La rougeur lui monta au front, des larmes coulèrent sur ses joues, et jetant vers son mari, immobile à côté d'elle, un regard amèrement dédaigneux, elle s'écria : « Puisqu'il ne me reste pas « de fils sur qui je puisse me reposer du soin de poursuivre mes « injures, c'est à toi, Seigneur Jésus! que j'en remets la pour- « suite (3)! » Puis, comme pour faire un dernier appel à la conscience de celui dont le devoir était de la protéger, elle se jeta aux pieds du roi, en disant avec une expression de vive douleur et de dignité blessée : « Malheur à moi! qui vois mon ennemi, et qui ne « peux rien contre lui (4)! » Cette scène étrange émut tous les assistans, et plus que personne le roi Hilperik, sur qui retombaient à la

(1) At ille, ut erat incautus ac levis, in hoc fidens, quòd regis præsentiam meruisset... (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 283.)

(2) Die dominico in ecclesia sancta reginæ pedibus provolvitur veniam deprecans. (*Ibid.*)

(3) At illa frendens et exsecrans aspectum ejus, à se repulit, fusisque lacrymis, ait : Et quia non exstat de filiis, qui criminis mei causas inquirat, tibi eas, Jesu Domine, inquirendas committo. (*Ibid.*)

(4) Prostrataque pedibus regis adjecit : Væ mihi, quæ video inimicum meum, et nihil ei prævaleo. (*Ibid.*)

fois le reproche et le remords d'avoir trop aisément pardonné une insulte faite à sa femme. Pour se faire pardonner à lui-même son indulgence prématurée, il ordonna que Leudaste fût chassé de l'église, se promettant désormais de l'abandonner, sans pitié ni recours, à la vengeance de Frédégonde. Quand les gardes eurent exécuté l'ordre d'expulsion qu'ils venaient de recevoir, et que le tumulte eut cessé, la célébration de la messe, un moment suspendue, fut reprise et se continua sans incident nouveau (1).

Conduit simplement hors de l'église, et laissé libre de s'enfuir où il voudrait, Leudaste ne songea point à profiter de ce bonheur, qu'il ne devait qu'à la précipitation avec laquelle Hilperik avait donné ses ordres. Loin qu'un tel avertissement lui fît ouvrir enfin les yeux sur le péril de sa position, il s'imagina que, s'il avait mal réussi auprès de la reine, c'était pour avoir manqué d'adresse, pour s'être présenté brusquement devant elle, au lieu de faire précéder sa requête par l'envoi de quelque beau présent. Cette folle idée prévalant sur toute autre, il prit le parti de demeurer dans la ville, et de visiter aussitôt les boutiques des orfèvres et des marchands d'étoffes les plus renommés (2).

Il y avait près de l'église cathédrale, et sur le trajet de l'église au palais du roi, une vaste place limitée, à l'occident, par le palais et ses dépendances, et, à l'orient, par la voie où venait aboutir le pont qui joignait les deux rives du bras méridional de la Seine. Cette place, destinée au commerce, était bordée de comptoirs et de magasins, où s'étalaient des marchandises de toute espèce (3). L'ex-comte de Tours se mit à la parcourir, allant d'une boutique à l'autre (4), regardant tout avec curiosité, faisant le riche, racontant ses affaires, et disant à ceux qui se trouvaient là : « J'ai essuyé « de grandes pertes, mais il me reste encore chez moi beaucoup « d'or et d'argent. » Puis, comme un acheteur entendu, se recueillant pour délibérer en lui-même et choisir avec discernement, il maniait les étoffes, essayait sur lui les bijoux, soupesait la vais-

(1) Tunc repulso eo à loco sancto, missarum solemnia celebrata sunt. (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 283.)

(2) *Adriani Valesii*, rerum francic., lib. XI, pag. 161.

(3) Voir Dulaure, *Histoire de Paris*, tom. 1er.

(4) Leudastes usque ad plateam est prosecutus, inopinans quid ei accideret : domosque negotiantum circumiens... (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 283.)

selle de prix, et quand son choix était fixé, il reprenait d'un ton haut et avantageux : « Ceci est bien ; mettez ceci à part ; je me « propose de prendre tout cela (1). »

Pendant qu'il achetait ainsi des choses de grande valeur, sans s'inquiéter de savoir s'il trouverait de quoi les payer, la fin de la messe arriva, et les fidèles sortirent en foule de la cathédrale. Le roi et la reine, marchant de compagnie, prirent le chemin le plus direct pour revenir au palais, et traversèrent la place du commerce (2). Le cortége dont ils étaient suivis et le peuple qui se rangeait devant eux avertirent Leudaste de leur passage; mais il ne s'en émut point, et continua de s'entretenir avec les marchands, sous le portique de bois qui entourait la place et servait comme de vestibule aux différens magasins (3). Quoique Frédégonde n'eût aucune raison de s'attendre à le rencontrer là, du premier regard, avec la vue perçante de l'oiseau de proie, elle découvrit son ennemi dans la foule des promeneurs et des acheteurs. Elle passa outre, pour ne pas effaroucher l'homme dont elle voulait s'emparer à coup sûr, et dès qu'elle eut mis le pied sur le seuil du palais, elle dépêcha plusieurs de ses gens, braves et adroits, avec l'ordre de surprendre Leudaste, de le saisir vivant, et de le lui amener garotté (4).

Afin de pouvoir s'approcher de lui sans lui inspirer aucune défiance, les serviteurs de la reine déposèrent leurs armes, épées et boucliers, derrière un des piliers du portique; puis, se distribuant les rôles, ils avancèrent de façon à lui rendre la fuite et la résistance impossibles (5). Mais leur plan fut mal exécuté, et l'un d'eux, trop impatient d'agir, mit la main sur Leudaste avant que les au-

(1) Species rimatur: argentum pensat, atque diversa ornamenta prospicit, dicens : Hæc et hæc comparabo, quia multum mihi aurum argentumque resedit. (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 283.)

(2) Igitur egresso rege cum regina de ecclesia sancta... (*Ibid.*)

(3) Ista illo dicente... (*Ibid.*) — L'absence de tout vestige de substruction en maçonnerie romaine permet de conjecturer que les bâtimens de cette place publique étaient de bois, chose du reste fort commune alors dans les villes du nord de la Gaule. La bâtisse en bois, souvent employée à la construction des églises et d'autres édifices considérables, ne manquait ni d'art ni de goût. Voir *Fortunati*, carmen *de Domo lignea*, apud Biblioth. patrum, tom. X. pag. 583.

(4) *Adriani Valesii*, rerum francic., lib. XI, pag. 161.

(5) Subitò advenientes reginæ pueri, voluerunt eum vincire catenis. (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 283.)

tres fussent assez près pour le cerner et le désarmer. L'ex-comte de Tours, devinant le péril dont il était menacé, tira son épée et en frappa l'homme qui l'attaquait. Les compagnons de celui-ci reculèrent de quelques pas, et courant prendre leurs armes, ils revinrent sur Léudaste, le bouclier au bras et l'épée à la main, furieux contre lui et décidés à ne plus ménager sa vie (1). Assailli à la fois par devant et par derrière, Leudaste reçut dans ce combat inégal un coup d'épée à la tête, qui lui enleva les cheveux et la peau sur une grande partie du crâne. Il réussit, malgré sa blessure, à écarter les ennemis qu'il avait en face, et s'enfuit, tout couvert de sang, vers le petit pont, afin de sortir de la ville par la porte du sud (2).

Ce pont était de bois, et son état de dégradation accusait, ou le dépérissement de l'autorité municipale, ou les exactions et les rapines des agens du fisc royal. Il y avait des endroits où les planches, pourries de vétusté, laissaient un espace vide entre les solives de la charpente, et obligeaient les passans à marcher avec précaution. Serré de près dans sa fuite, et obligé de traverser le pont à pleine course, Leudaste n'eut pas le loisir d'éviter les mauvais pas; l'un de ses pieds passant entre deux poutres mal jointes, s'y engagea de telle sorte, qu'il fut jeté à la renverse, et qu'en tombant il se cassa la jambe (3). Ceux qui le poursuivaient, devenus maîtres de lui par cet accident, lui lièrent les mains derrière le dos. et comme ils ne pouvaient le présenter à la reine dans un pareil état, ils le chargèrent sur un cheval, et le menèrent à la prison de la ville, en attendant de nouveaux ordres (4).

Les ordres vinrent, donnés par le roi, qui, impatient de regagner les bonnes graces de Frédégonde, s'ingénia pour faire quelque chose qui lui fût complètement agréable. Loin d'avoir aucune pitié du malheureux dont ses actes personnels d'oubli et de pardon avaient entretenu les illusions présomptueuses et la folle étourderie, il se mit à chercher quel genre de mort on pourrait infliger à

(1) Ille verò evaginato gladio unum verberat, reliqui exinde succensi felle adprehensis parmis et gladiis super eum inruerunt. (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 283.)

(2) Ex quibus unus librans ictum maximam partem capitis ejus à capillis et cute detexit. (*Ibid.*)

(3) Cùmque per pontem urbis fugeret, elapso inter duos axes qui pontem faciunt pede, effracta oppressus est tibia. (*Ibid.*)

(4) Ligatisque post tergum manibus custodiæ mancipatur. (*Ibid.*)

Leudaste, calculant dans sa pensée le fort et le faible de tous les supplices, pour découvrir ce qui réussirait le mieux à contenter la vengeance de la reine. Après de mûres réflexions, faites avec un sang-froid atroce, Hilperik trouva que le prisonnier, grièvement blessé comme il l'était, et affaibli par une grande perte de sang, devait succomber aux moindres tortures, et il résolut de le faire guérir, pour le rendre capable de supporter jusqu'au bout les tourmens d'un supplice prolongé (1).

Confié aux soins des médecins les plus habiles, Leudaste fut tiré de sa prison malsaine et transporté hors de la ville, dans l'un des domaines royaux, afin que le grand air et l'agrément du lieu rendissent plus prompte sa guérison. Peut-être, par un raffinement de précautions barbares, lui laissa-t-on croire que ces bons traitemens étaient des signes de clémence, et qu'il deviendrait libre en retrouvant la santé; mais tout fut inutile, la gangrène se mit dans ses plaies de la tête et de la jambe, et il tomba dans un état désespéré (2). Quand ces nouvelles parvinrent à la reine, elle ne put se résoudre à laisser son ennemi mourir en paix, et tandis qu'il restait encore un peu de vie à lui ôter, elle commanda qu'on en finît avec lui par un supplice bizarre que, selon toute apparence, elle se donna le plaisir d'imaginer. Le moribond fut arraché de son lit et étendu sur le pavé, la nuque du cou appuyée contre une énorme barre de fer, puis un homme armé d'une autre barre l'en frappa sur la gorge, et répéta ses coups jusqu'à ce qu'il eût rendu le dernier soupir (3).

Ainsi se termina l'existence aventureuse de ce parvenu du VIe siècle, fils d'un serf gallo-romain, et élevé par un coup de la faveur royale au rang des nobles chefs des conquérans de la Gaule. Si le nom de Leudaste, à peine mentionné dans la plus volumineuse des histoires de France, méritait peu qu'on le tirât de l'oubli, sa vie, mêlée intimement à celle de plusieurs personnages célèbres, offre l'un des épisodes les plus caractéristiques de la vie générale

(1) Fulsitque rex ut substentaretur à medicis quoadusque ab his ictibus sanatus, diuturno supplicio cruciaretur. (*Greg. Turon.*, Hist. lib. VI, pag. 283.)

(2) Sed cùm ad villam fiscalem ductus fuisset, et computrescentibus plagis extremam ageret vitam... (*Ibid.*)

(3) Jussu reginæ in terram projicitur resupinus, positoque ad cervicem ejus vecte immenso, ab alio ei gulam verberant: sicque semper perfidam agens vitam, justa morte finivit. (*Ibid.*)

du siècle. Des problèmes sur lesquels s'est partagée en sens divers l'opinion des érudits se trouvent résolus d'eux-mêmes, pour ainsi dire, par les faits de cette curieuse histoire. Quelle fortune pouvait faire sous la domination franke le Gaulois et l'homme de condition servile? Comment se gouvernaient alors les villes épiscopales placées sous la double autorité de leur comte et de leur évêque? Quelles étaient les relations mutuelles de ces deux pouvoirs naturellement ennemis, ou au moins rivaux l'un de l'autre? Voilà des questions auxquelles répond clairement le simple récit des aventures du fils de Leocadius.

D'autres points de controverse historique auront été, du moins je l'espère, mis également hors de tout débat sérieux par les récits qui précèdent. Bien que remplis de détails, et marqués de traits essentiellement individuels, ces récits ont tous un sens général, facile à formuler pour chacun d'eux. L'histoire de l'évêque Prætextatus est le tableau d'un concile gallo-frank; celle du jeune Merowig montre la vie de proscrit, et l'intérieur des asiles religieux; celle de Galeswinthe peint la vie conjugale et les mœurs domestiques dans les palais mérovingiens; enfin, celle du meurtre de Sighebert présente, à son origine, la longue hostilité nationale de l'Austrasie contre la Neustrie. Peut-être ces différentes vues des hommes et des choses du VIe siècle, ressortant d'un fond purement narratif, seront-elles, par cela même, plus nettes et plus fixes pour le lecteur. On a dit que le but de l'historien était de raconter, non de prouver (1) : je ne sais, mais je suis certain qu'en histoire le meilleur genre de preuve, le plus capable de frapper et de convaincre tous les esprits, celui qui permet le moins de défiance et laisse le moins de doutes, c'est la narration complète, épuisant les textes, rassemblant les détails épars, recueillant jusqu'aux moindres indices des faits ou des caractères, et, de tout cela, formant un corps auquel vient le souffle de vie par l'union de la science et de l'art.

(1) Scribitur (historia) ad narrandum, non ad probandum; totumque opus non ad actum rei pugnamque præsentem, sed ad memoriam posteritatis et ingenii famam componitur. (*Quintiliani*, Institutione orat., lib. X, cap. I.)

AUGUSTIN THIERRY.

VISITE

A

L'ÉCOLE NORMALE

PRIMAIRE

DE HARLEM.

Je me proposais depuis quelque temps de faire un voyage en Hollande pour y suivre mes études sur les divers systèmes d'instruction publique chez les grandes nations civilisées. J'étais plein du rapport de M. Cuvier. Les communications bienveillantes du gouvernement de sa majesté le roi des Pays-Bas m'avaient mis en possession des deux lois qui règlent, l'une l'instruction du peuple, l'autre l'instruction secondaire et l'instruction supérieure. J'avais rassemblé une collection complète des rapports que, depuis 1816, le gouvernement fait chaque année aux états-généraux sur toutes les parties de l'instruction publique. Avec tous ces documens, et quelque habitude des matières d'éducation, j'espérais qu'une course rapide me suffirait pour vérifier par moi-même les principaux traits du système hollandais. Mon plan était d'aller droit à La Haye, siége du gouvernement, et là, d'étudier auprès du mi-

nistère l'organisation générale de l'instruction publique; d'obtenir, des personnes compétentes, toutes les explications dont j'avais besoin; puis, d'entrer dans le cœur de la Hollande, de parcourir Harlem, Amsterdam, Utrecht, Leyde, Rotterdam, et partout sur mon passage d'examiner les écoles du peuple, les écoles latines et les universités. J'étais bien aise aussi de faire visite à quelques-uns de mes compagnons d'études dans l'histoire de la philosophie grecque, et d'aller demander l'hospitalité à l'école platonicienne de Wyttenbach. Je nourrissais quelque espérance de rencontrer à Amsterdam, dans l'ancienne librairie Blaeu, et à Leyde, dans les papiers de Huygens, des fragmens inédits de Descartes. Le dirai-je, enfin? une secrète reconnaissance m'attirait vers cette terre qui, depuis deux siècles, est l'asile de tous les philosophes persécutés, et où moi-même, à une autre époque de ma vie, j'avais pu trouver un abri (1).

Parti de Paris le 10 septembre 1836, avec mon fidèle compagnon de voyage, M. Viguier, conseiller référendaire à la cour des comptes, arrivé à Bruxelles le 11 au soir, j'étais le lendemain, à six heures du matin, sur le chemin de fer, qui, en une heure un quart, nous conduisit de Bruxelles à Anvers. Nous sommes restés à Anvers deux jours entiers, absorbés dans la contemplation des chefs-d'œuvre de tout genre que renferment le Musée, les églises, et surtout la cathédrale. Je ne veux pas faire ici le touriste. Je dirai seulement qu'il faut venir à Anvers pour se faire une idée vraie de l'école flamande, et pour connaître non-seulement Rubens, qui remplit toute la ville, mais son meilleur disciple, Van-Dyck, et son maître, Otto Venius, et le maître de celui-là, Pourbus, et ce Quentin Metsis, qui remonte jusqu'au XVe siècle, et se rattache ainsi à la vieille école des Van-Eyck, dont il a la naïveté et la vigueur. C'est encore à Anvers que je fis la découverte d'un genre de sculpture qui m'était à peu près inconnu, je veux dire la sculpture en bois. J'avais vu dans plusieurs églises de la France, surtout à Amiens, des ornemens de chœur, des stalles en bois, travaillées avec délicatesse. Mais je n'avais vu nulle part en France, ni en Allemagne, ni dans le nord de l'Italie, la seule partie de l'Italie que

(1) En 1826, après mes aventures de Berlin, sa majesté le roi des Pays-Bas m'avait fait offrir de passer à son service.

je connaisse, de la grande sculpture en bois et des statues de grandeur naturelle. Or, il y a à Anvers, à la cathédrale, et surtout à Saint-Jacques, une multitude de statues de ce genre attachées aux chaires ou aux confessionnaux, et qui forment des groupes admirables. Pourquoi, en effet, le bois ne se prêterait-il pas aussi bien que le marbre et la pierre à l'expression de la pensée? Le ton grisâtre de cette sculpture prend, comme le marbre, avec le temps, un poli, une teinte brillante, qui, sur un fond un peu sombre, ajoute au pathétique de la sculpture chrétienne. Tout est dit sur la cathédrale elle-même. Elle n'a point cette richesse d'ornemens extérieurs et ce luxe de détails que l'on admire dans plusieurs autres cathédrales, et, par exemple, dans la Notre-Dame de Paris. Mais la Notre-Dame d'Anvers a un clocher incomparable, presque aussi haut et plus élégant que celui de Strasbourg. La flèche de Strasbourg est un tour de force, ce qui nuit à l'effet d'art, du moins à mes yeux. Le clocher d'Anvers est d'une mesure et d'une grace parfaite; il s'élance avec assurance et légèreté, et l'impression qu'il produit est à la fois grande et sereine. Sans doute, les vieilles tours de notre cathédrale, sorties de la nuit du XIIe siècle, ont une majesté que personne ne ressent plus que moi, baptisé à Notre-Dame et élevé à l'ombre de ses murs; mais, quant à l'art, il n'y a aucune comparaison entre les deux basiliques : l'une accable de sa masse et comme du poids de l'infini la chétive créature agenouillée sous ses voûtes; l'autre la relève et la fait monter avec elle, sur les ailes de la Prière et de l'Espérance, par des degrés harmonieux, jusqu'à la région de la Paix. C'est du haut de ce clocher qu'il faut se donner le spectacle d'Anvers, et contempler ses ports, son bassin creusé par Napoléon, la Bourse, les Oosterlingen, toutes les églises qui se pressent autour de la cathédrale comme des filles autour de leur mère, et le cours majestueux de l'Escaut, qui conduit à la mer du Nord, par où naguère Anvers était un des plus grands entrepôts du monde. Mais le temps presse : hâtons-nous de passer de Belgique en Hollande.

Nous quittons Anvers le 14 septembre, pour aller à Rotterdam, où nous arrivons le soir, en passant par Breda et par Dordrecht. A Breda est le mausolée d'Engelbert II et de sa femme, dont les quatre statues sont attribuées à Michel-Ange. Je ne vois guère

comment des ouvrages du grand artiste florentin se seraient égarés jusqu'à Breda, et la force un peu lourde de ces statues me rend suspecte leur authenticité. En traversant la ville, je ne puis m'empêcher de me dire : Là peut-être, au coin de cette rue, était affichée, vers 1617, l'annonce d'un problème de mathématiques qu'un petit officier français, au service de Hollande et en garnison dans la place, se fit lire par son voisin, et qu'il résolut sur-le-champ. Ce petit officier était le futur auteur de l'application de l'algèbre à la géométrie. La pensée de Descartes me saisit à mon entrée en Hollande et ne me quitte plus. — Passage du Moerdijk à Willemsdorp en bateau à vapeur, par un temps affreux. Arrivée la nuit à Dordrecht, la ville du fameux synode! Quelques lieues plus loin, vers onze heures du soir, nous prenons encore un bateau, qui nous conduit à Rotterdam. Nous avons quelque peine à trouver ce bateau, à cette heure, par ce mauvais temps, et la traversée est un peu plus longue et plus pénible qu'elle ne l'est ordinairement. Nos deux mariniers parlent entre eux la langue du pays, que nous ne comprenons pas. Je me rappelle en souriant cette aventure de Descartes, qui, traversant aussi en bateau je ne sais quelle rivière de la Frise, mais entendant le hollandais, comprit à la conversation des mariniers qu'ils voulaient lui faire un mauvais parti et le jeter à l'eau. Descartes tire son épée, va droit aux mariniers, et les menace de les percer, s'ils font mine de l'attaquer. Une aventure à peu près semblable arriva à Leibnitz, en Italie, sur l'Adriatique. Ayant été assailli par une tempête, il entendit les matelots italiens qui le conduisaient lui attribuer cette tempête, à lui hérétique, et délibérer entre eux s'ils le jetteraient à la mer. Leibnitz, sans faire semblant de les avoir entendus, tira de sa poche un chapelet dont il s'était pourvu, et, en les rassurant ainsi sur son orthodoxie, sauva des passions et de la folie des hommes l'auteur de la Théodicée. Dans cette différente conduite de ces deux grands hommes est tout entière la différence de leur caractère, et celle de leur philosophie et de leur mission. A l'un, cet instinct intrépide, cette *furia francese*, capable de commencer les révolutions; à l'autre, la sagesse qui les termine, qui s'élève au-dessus de toutes les opinions, en sachant les comprendre et en leur faisant une juste part. Et moi, que ferais-je à cette heure, si ces deux paisibles mariniers, qui marmottent entre eux, voulaient me

jouer le même tour? Il y a quinze ans, j'aurais fait comme Descartes; je ferais aujourd'hui comme Leibnitz. Mais, grace à Dieu, il n'est pas question de tout cela; et pendant que je fais ces réflexions, nous avons atteint la grève de Rotterdam et ses ports magnifiques. Je traverse la moitié de cette grande ville, qui dort dans une nuit profonde, et me rends sur la place du Marché, à l'hôtel d'Angleterre, vis-à-vis la statue d'Érasme, que je salue avant de m'aller coucher.

Le lendemain, jeudi 15 septembre au matin, nous quittons Rotterdam sans y voir personne, et nous nous rendons à La Haye, en passant par Delft, charmante ville où naquit Grotius et où le stathouder est enterré. A dix heures, nous arrivons à La Haye. Là commence, à proprement parler, mon voyage pédagogique en Hollande.

Harlem était le but principal de mon voyage. C'était là que je devais rencontrer et que je voulais étudier la seule institution qui n'existât pas en Hollande du temps de M. Cuvier, une école normale primaire.

En 1811 (1) on formait les maîtres d'école comme on les forme encore aujourd'hui la plupart du temps : on prend dans les *écoles de pauvres* les enfans qui montrent le plus d'intelligence; on les garde un peu plus long-temps à l'école, et on les y dresse à leur futur métier par des leçons spéciales qu'on leur donne le soir, et surtout en les employant successivement dans les différentes classes, d'abord en qualité d'aides ou assistans avec une très faible indemnité, puis comme adjoints avec un traitement meilleur, jusqu'à ce qu'enfin ils soient mis à la tête d'une école, lorsqu'il se présente une vacance quelque part. Cette manière de former des instituteurs primaires subsiste aujourd'hui, et elle est excellente. On fait ainsi des maîtres d'école à fort bon marché, et de plus on ne fait que des maîtres d'école : on ne leur apprend que ce qui est nécessaire à leur profession; nourris dans l'école, ils en contractent toutes les habitudes, ils s'y attachent et ils y passent volontiers toute leur

(1) *Rapport sur les établissemens d'instruction publique en Hollande*, etc., pag. 52. « On n'a eu besoin ni de classes normales ni de séminaires pour les maîtres d'école, ni d'aucun des moyens dispendieux et compliqués imaginés en d'autres pays. C'est dans les écoles primaires elles-mêmes que se forment les maîtres d'écoles primaires et sans exiger aucuns frais particuliers, etc. »

vie; tandis que des maîtres façonnés à plus grands frais, avec une culture plus recherchée, courent le risque d'être beaucoup moins propres au pénible métier qui les attend, ne s'y résignent que comme à un pis-aller et le quittent le plus tôt possible. Voilà le bon côté de cette méthode, mais elle a aussi de grands inconvéniens. Elle est très favorable à l'esprit de routine. Tous les défauts qui sont une fois dans une école s'y enracinent, l'écolier adoptant d'abord aveuglément et reproduisant ensuite avec une fidélité intéressée la manière du maître duquel il attend tout; et de longues générations d'instituteurs peuvent se succéder sans que l'instruction primaire fasse un seul pas. Il importe sans doute de ne point élever les jeunes maîtres pour une autre profession que la leur; mais il ne faut pas non plus les tenir comme à la glèbe de l'école: il faut cultiver leur esprit et leur ame, en faire des hommes éclairés, capables à leur tour d'éclairer les autres, ayant même des manières, sinon élégantes, au moins convenables, donnant ainsi à l'établissement qu'ils dirigent plus de relief, plus d'autorité à leur enseignement, et entretenant de meilleurs rapports avec les magistrats et avec les familles. De là l'idée des écoles normales primaires. Cette idée a partout prévalu en Allemagne; mais elle n'avait pas encore pénétré en Hollande, quand M. Cuvier fit son inspection et son rapport. Aussi sans repousser absolument les écoles normales primaires, mon illustre collègue au Conseil royal de l'instruction publique les redoutait un peu, et il leur préférait l'ancienne et judicieuse pratique dont il avait vu de si bons résultats en 1811. Pour moi, partisan déclaré des *Seminarien für Schullehrer* de l'Allemagne, j'attachais la plus grande importance aux écoles normales primaires, et j'y plaçais tout l'avenir de l'éducation du peuple. Aujourd'hui l'autorité de la Hollande manquerait à M. Cuvier; car la Hollande, en perfectionnant son système d'instruction primaire, en est elle-même arrivée aux écoles normales pour la meilleure formation des maîtres d'école. Le gouvernement s'est bien gardé de renoncer à l'ancienne méthode qui est très bonne; mais, en la maintenant, il a établi en 1816 deux écoles normales primaires, l'une à Harlem pour la partie septentrionale du royaume, l'autre à Lierre, près d'Anvers, pour la Belgique. Il s'en était déjà formé une autre à Groningue, sous les auspices de la *Société du bien public*, et, de l'aveu de tout le monde, ces

institutions nouvelles ont fait un bien infini. Tous les inspecteurs que j'ai rencontrés dans mon voyage m'ont assuré qu'elles avaient, pour ainsi dire, métamorphosé l'état d'instituteur, et donné aux jeunes maîtres un sentiment de la dignité de leur profession, et par là un ton et des manières qui avaient singulièrement profité aux écoles. Ainsi les faits, même en Hollande, sont de mon côté, et le problème est pour moi résolu. Il l'est, mais à deux conditions sans lesquelles je conviens que l'école normale est plus dangereuse qu'utile : 1° tout en donnant aux jeunes maîtres une culture plus élevée que celle qu'ils auraient pu rencontrer dans une école de pauvres, l'école normale doit garder un caractère d'austérité qui prépare les jeunes gens à leurs laborieuses fonctions; 2° l'école normale doit être essentiellement pratique et mettre continuellement des exercices à côté de l'enseignement théorique.

Je mettais donc un grand prix à voir une école normale primaire de Hollande et à juger par moi-même de l'art avec lequel on y aurait conservé tous les avantages de l'ancienne méthode en y ajoutant ceux de la nouvelle. Or, des deux écoles normales primaires de Hollande, celle de Groningue est placée à l'extrémité du royaume par-delà le Zuiderzée; elle n'est pas entièrement établie aux frais de l'état, quoique l'état intervienne dans ses dépenses, tandis que celle de Harlem, au centre même de la Hollande, est tout-à-fait une école normale primaire du gouvernement. Fondée en 1816, elle a eu tout le temps de s'affermir, de se développer et de montrer tout ce qu'elle peut être. La réputation de son directeur est très grande dans tout le pays. M. Prinsen, que M. Cuvier avait déjà distingué comme un excellent instituteur à Harlem et comme auteur d'estimables ouvrages de pédagogie (1), passe pour le modèle des maîtres d'école. Enfin cette école normale primaire a été formée sous les yeux de M. Van den Ende, inspecteur-général de l'instruction primaire, l'homme qui, avec le célèbre orientaliste M. Van der Palme (2), a eu la plus grande part à la loi de 1806, et surtout à l'exécution de cette loi, et qui est considéré en Hollande comme un des pères de l'éducation du peuple. Je me souviens encore de la haute estime que me témoignait M. Cu-

(1) Rapport de M. Cuvier, pag. 16.
(2) *Ibid.*, pag. 16 et 20.

vier pour M. Van den Ende, et je désirais vivement m'entretenir avec un homme aussi expérimenté sur les matières qui nous sont si chères à l'un et à l'autre. Il ne faut pas oublier non plus que le guide qui m'avait été donné par le gouvernement hollandais, M. Schreuder, inspecteur du district de Gouda, avait été lui-même, avant 1830, directeur de l'école normale de Lierre. Je ne manquais donc d'aucun moyen de bien connaître et d'apprécier l'école normale primaire de Harlem.

M. Van den Ende vit encore, mais l'âge et un grand malheur domestique qui lui est récemment arrivé, l'ont fort abattu. Il a depuis 1833 donné sa démission de ses fonctions, et il se préparait même à quitter Harlem et à se retirer à la campagne pour y finir sa vie. Je n'ai pu le voir et l'entretenir qu'une seule fois; mais notre conversation a été longue et pleine d'abandon. Il m'a paru touché de mon voyage en Hollande et m'a dit avec une émotion visible : « Monsieur, je vous reçois dans la même chambre où, il y a vingt-cinq ans, j'ai reçu M. Cuvier. » Il a appris de moi, avec une grande satisfaction, que M. Cuvier laisse un frère qui, lui-même, aime beaucoup et entend parfaitement l'instruction du peuple. Il connaissait mes travaux sur les écoles de Prusse, ainsi que les efforts que nous faisons en France depuis 1830. Si j'avais eu besoin d'encouragemens pour persévérer, en dépit de tous les obstacles, dans la carrière où je suis entré, je les aurais trouvés dans les paroles du vénérable vieillard. Il m'a rappelé par sa haute taille, l'air de son visage, le son de sa voix et ses manières affectueuses, un autre vieillard, que j'ai aussi beaucoup aimé, M. Jacobi.

De peur de trop fatiguer M. Van den Ende, je n'ai voulu consulter son expérience que sur un très petit nombre de questions, parmi lesquelles je mets au premier rang celle de l'enseignement religieux dans les écoles primaires. Sur ce point comme sur tous les autres, M. Van den Ende est invinciblement attaché à la pratique hollandaise, et il m'a dit, comme M. Vijnbek, son successeur actuel à La Haye : « Oui, les écoles primaires doivent être en général chrétiennes, mais ni protestantes ni catholiques. Elles ne doivent appartenir à aucun culte en particulier et n'enseigner aucun dogme positif; de telle sorte que les juifs eux-mêmes puissent, sans inconvéniens pour leur foi, fréquenter les écoles. » — « Il ne

faut pas tendre à la division des écoles, et avoir des écoles spéciales catholiques et des écoles spéciales protestantes. Une école du peuple est pour le peuple tout entier. » — « Oui, vous avez raison, l'école doit être chrétienne, il le faut absolument. La tolérance n'est nullement de l'indifférence. Il faut développer l'esprit moral et l'esprit religieux des enfans par la lecture de l'ancien et du nouveau Testament, par un bon choix d'histoires bibliques; surtout il faut que cet enseignement soit mêlé à tous les autres enseignemens; qu'il se retrouve dans la lecture, dans l'écriture, dans l'histoire, etc. » — « Je n'approuverais point que le maître d'école fît aucun enseignement religieux dogmatique : un pareil enseignement appartient aux ministres des différens cultes, en dehors de l'école. J'admets qu'en certains cas le maître d'école fasse réciter le catéchisme, et encore cela n'est pas sans inconvéniens. » — « Vous êtes en Hollande où l'esprit chrétien est très répandu, et où en même temps une grande tolérance existe depuis des siècles entre les diverses communions. »

Ainsi sur ce premier point, le principe de M. Van den Ende est de maintenir fortement l'esprit du christianisme dans les écoles, et pourtant de n'y laisser pénétrer aucun enseignement religieux dogmatique. Pour tout dire, il m'a paru même redouter l'intervention du curé ou du pasteur dans l'inspection de l'école, intervention à laquelle on attache tant de prix en Allemagne et sur laquelle j'ai moi-même tant insisté (1).

Nous avons ensuite parlé de l'inspection des écoles et du mode d'inspection. « Oh! pour cela, m'a-t-il dit, des hommes spéciaux, des hommes spéciaux! » Il a vivement regretté que notre loi de 1833 n'eût pas institué des inspecteurs spéciaux, nommés par le gouvernement, comme en Hollande et en Allemagne, et comme je l'avais demandé dans mon rapport sur l'instruction primaire en Prusse (2); et je lui fis un grand plaisir en lui apprenant que depuis nous avions sans bruit rempli cette lacune et que nous avions maintenant un inspecteur primaire par département. Il a été charmé de cette nouvelle et il m'a dit : « Prenez garde au choix de vos inspecteurs. » Il semblait heureux de l'éloge profondément

(1) *Rapport sur l'instruction primaire en Prusse*, etc., pag. 220-233; et mon Rapport à la chambre des pairs sur la loi de 1833.

(2) *Ibid.*, pag. 250.

senti que je lui faisais de la belle institution des commissions provinciales d'instruction primaire, commissions qui s'assemblent deux fois l'année au chef-lieu de la province, et sont composées, non d'amateurs et de philanthropes bénévoles, mais de la réunion de tous les inspecteurs de districts de la province. Ces inspecteurs sont des fonctionnaires qui tiennent toute l'instruction primaire entre leurs mains; car ils sont chargés de surveiller les écoles, et par conséquent, ils sont à même d'y discerner les enfans qui montrent quelque capacité et peuvent devenir assistans ou être envoyés dans les écoles normales primaires; ils retrouvent ces jeunes gens à l'examen de capacité dont ils sont eux-mêmes exclusivement chargés; ils les retrouvent encore dans le concours nécessaire pour obtenir telle place spéciale, concours que préside toujours un inspecteur; ils les suivent dans les conférences des maîtres d'école que préside également un inspecteur; enfin ils ne les perdent pas de vue pendant tout le cours de leur carrière.

« Mais, me dit-il, et votre enseignement mutuel, qu'en faites-vous? Espérez-vous qu'avec un pareil enseignement l'instruction puisse former des hommes primitifs; car c'est là sa véritable fin? Les diverses connaissances enseignées dans les écoles ne sont que des moyens dont toute la valeur est dans leur rapport à cette fin. Si on veut l'atteindre, il faut renoncer à l'enseignement mutuel qui peut bien donner une certaine instruction, mais jamais l'éducation; et encore une fois, monsieur, l'éducation est la fin de l'instruction. »

On peut juger avec quelle satisfaction je recueillais ces paroles de la bouche d'un juge aussi compétent que M. Van den Ende. « Rien n'est plus évident, lui disais-je; et pour moi, philosophe et moraliste, je regarde l'enseignement simultané, à défaut de l'enseignement individuel, comme la seule méthode qui convienne à l'éducation d'une créature morale; mais, je dois l'avouer, l'enseignement mutuel jouit encore, en France, d'une popularité déplorable. » — « D'où vient cela, me dit-il, dans une nation aussi spirituelle que la vôtre? » — D'une circonstance fatale dont les suites durent encore. Sous la restauration, le gouvernement tendait à remettre l'instruction primaire entre les mains du clergé. L'opposition se jeta dans l'extrémité contraire. Quelques hommes bien intentionnés, mais superficiels et tout-à-fait étrangers à l'instruction publique, ayant été par hasard en Angleterre dans des villes de fabri-

que à demi barbares, où, à défaut de mieux, on est encore trop heureux d'avoir des écoles lancastériennes, prirent pour un chef-d'œuvre ce qui était l'enfance de l'art, et se laissèrent éblouir par le spectacle de classes innombrables gouvernées par un seul maître, à l'aide de petits moniteurs pris parmi les élèves. Ce gouvernement d'enfans par des enfans ressemblait à une sorte de *self-government*, et paraissait un utile apprentissage de l'esprit démocratique. De plus, l'instruction chrétienne était impossible avec cette méthode, car il n'y a pas de moniteur, eût-il même douze ans, qui puisse enseigner la religion et la morale; on se trouvait donc conduit à réduire à peu près à rien l'instruction religieuse, à moins qu'on ne donne ce nom à la récitation matérielle du catéchisme, comme on peut le faire en Portugal et en Espagne, et cela semblait un triomphe sur le clergé. D'autres personnes voyaient dans ce mode d'enseignement une grande économie. Et puis, l'œil était charmé de cet ordre matériel et du mécanisme des exercices. Les enfans s'y mouvaient au geste d'un autre enfant, comme dans une fabrique les diverses parties d'un métier par l'impulsion d'une simple manivelle. Ce fut cet enseignement tout matériel qu'on opposa aux écoles ecclésiastiques de la restauration. Ainsi, une extrémité précipite dans une autre; la théocratie et le despotisme poussent à l'esprit de licence. Malheureusement l'enseignement mutuel a survécu aux luttes qui précédèrent 1830. Cependant l'enseignement simultané fait peu à peu des progrès, et les hommes honnêtes et désintéressés finissent par ouvrir les yeux. En Allemagne l'enseignement mutuel est méprisé. Je n'ai pas trouvé dans toute l'étendue de la Prusse un seul pédagogue qui fût partisan de ce mode d'enseignement; et il ne s'est pas encore offert à moi une école mutuelle ni à La Haye ni à Leyde. — « Mais, me dit-il, sachez, monsieur, que vous n'en trouverez pas une seule dans toute la Hollande. » Et se retournant vers M. l'inspecteur Schreuder: « N'est-il pas vrai, lui dit-il, qu'il n'y a pas en Hollande une seule école mutuelle? » L'inspecteur Schreuder l'affirma. — « Et ce n'est pas, reprit M. Van den Ende, que nous ignorions l'enseignement mutuel. Nous l'avons étudié, et c'est parce que nous l'avons étudié que nous le rejetons. La *Société du bien public*, que vous devez connaître par le rapport de M. Cuvier, a mis au concours la question des avantages et des inconvéniens de

l'enseignement mutuel et de l'enseignement simultané. L'ouvrage qui a remporté le prix, examine dans le plus petit détail la méthode mutuelle et la convainc d'insuffisance sur tous les points où il s'agit d'éducation, d'autorité magistrale et de véritables leçons à inculquer à l'enfance. L'auteur de cet ouvrage est M. l'inspecteur Visser.

J'aurais bien désiré adresser d'autres questions à M. Van den Ende, mais le bon veillard commençait à se fatiguer et je ne poussai pas plus loin la conversation. Je regarde M. Van den Ende comme un des hommes de l'Europe qui ont le plus fait pour l'éducation du peuple, et je me suis séparé de lui avec la crainte de ne plus le revoir, et le vif regret de ne l'avoir pas connu plus tôt.

De M. Van den Ende je me rendis chez M. Prinsen.

M. Prinsen demeure à l'école normale. Cette école normale est un assez beau bâtiment sur le frontispice duquel on lit ces mots : *S'rijcks kweekschool voor schoolonderwijsers*, c'est-à-dire : *Séminaire royal pour former des maîtres d'écoles*. On m'avait donné M. Prinsen pour un homme austère, dévoué à ses devoirs et d'une instruction profonde. Il est depuis long-temps dans la carrière de l'instruction publique où il a commencé par être simple maître d'école. Aujourd'hui il est à la fois directeur de l'école normale de Harlem et inspecteur primaire du district. Pour suffire à cette double fonction, il ne faut pas moins que son activité et son énergie, et on verra que l'école normale primaire de Harlem, telle qu'elle est organisée, exige absolument un tel directeur. M. Prinsen peut avoir une cinquantaine d'années. C'est un homme de près de six pieds, très fort et d'une physionomie grave et sévère. Malheureusement pour moi il sait le français, mais il ne le parle pas. M. Schreuder dut nous servir d'interprète.

Je lui exposai mon but. « Je désire, lui dis-je, connaître d'abord dans cette conversation la constitution de l'école normale primaire de Harlem en elle-même et dans ses principes. Ensuite, je vous prierai de me la montrer en action en me permettant de l'inspecter moi-même avec vous. D'abord la règle ; puis les résultats.

« Pouvez-vous me communiquer le réglement de votre école? — Il n'y a point de réglement, je suis le réglement, » dit-il en souriant.

Voici le résumé un peu sec de ma longue conversation avec M. Prinsen, par l'intermédiaire de M. Schreuder ;

L'école normale primaire de Harlem est un externat. Chaque élève y jouit d'une bourse royale avec laquelle il s'entretient lui-même dans la ville. Nul ne peut être admis sans avoir au moins quinze ans accomplis.

Il vient des élèves de toutes les parties du royaume; ils sont admis sur les rapports des inspecteurs, et nommés directement par le ministre. Il y a trois mois d'épreuves pendant lesquels le directeur fait connaissance avec les élèves, éprouve et juge leur capacité. Après ces trois mois, il fait un rapport au ministre, et sur ce rapport, les élèves sont définitivement admis; alors commence véritablement pour eux l'école normale.

Il y a quarante élèves en tout. La durée du cours total est de quatre ans. Comme il ne s'agit pas seulement de théorie, mais d'exercice, et comme on y prépare les élèves à obtenir, dans l'examen de capacité, le premier grade (notre degré d'instruction primaire supérieure); et que ce grade en Hollande ne peut être obtenu avant l'âge de vingt-cinq ans, on a supposé que quatre ans n'étaient pas de trop pour parcourir le cercle entier des études et des exercices qui peuvent former le maître d'école accompli. La plupart des élèves restent donc quatre ans à l'école normale; mais il n'y a point obligation absolue d'y rester tout ce temps, car bien qu'on prépare au premier grade, très peu y prétendent. La grande affaire pour l'état, ce sont les écoles inférieures; c'est surtout pour celles-là que travaille l'école normale, quoiqu'elle donne un enseignement plus élevé.

1° *Etudes.* — Parmi les divers objets d'étude, il en est trois, la pédagogie, l'histoire et la physique qui, étant considérés comme plus difficiles que les autres, sont enseignés à deux reprises différentes dans l'étendue du cours normal. Les autres connaissances, comme l'histoire naturelle, la géographie, la calligraphie, le dessin, le chant et les mathématiques, ne sont enseignés qu'une fois et successivement.

Quant à la religion, elle n'a point d'enseiguement dogmatique, propre à telle ou telle communion; seulement comme la base de toutes les communions est l'histoire biblique, on expose régulièrement l'histoire de la Bible, et on y joint toutes les maximes morales qui se présentent à cette occasion. « — Non, il n'y a pas même ici de cours spécial de morale. Je ne conçois pas l'enseignement de la

morale ni celui de ce qu'on appelle la religion naturelle. Ce serait de la métaphysique. Mais l'esprit de moralité et de religion est sans cesse excité, nourri, entretenu par tous les maîtres dans toutes les occasions. Tous les maîtres enseignent la morale et nul ne l'enseigne en particulier. Nous recevons ici des catholiques, des protestans et même des juifs; mais ces derniers assistent seulement aux leçons sur l'ancien Testament. Les élèves juifs deviennent plus tard les maîtres des écoles spéciales que les juifs entretiennent pour les enfans de leur culte. »

Joignez ces paroles de M. Prinsen à celles de Van den Ende sur le même sujet, et vous aurez le trait le plus saillant de l'instruction primaire en Hollande, à savoir, l'absence de tout enseignement spécial de religion et même de morale dans l'éducation de l'un des peuples les plus moraux et les plus religieux de la terre. La pratique allemande est toute différente, et cette différence sort de la nature opposée de ces deux excellens pays. En Hollande, on fuit tout ce qui a l'air théorique et spéculatif comme un luxe stérile, surtout dans l'éducation, et on s'attache à la réalité, c'est-à-dire ici aux habitudes qu'on s'applique à former par un exercice continuel. Au contraire, en Allemagne, où le génie de la spéculation domine, il n'y a pas une seule école primaire élémentaire où sous les formes les plus simples la vérité chrétienne, qui est faite pour les pauvres d'esprit comme pour les savans, ne soit enseignée dans ses principes dogmatiques les plus généraux et dans ses conséquences morales, comme le ferme fondement des mœurs privées et publiques. J'incline du côté de l'Allemagne. J'avoue que cette absolue séparation de l'école et de l'église ne me paraît pas meilleure que leur confusion. Il y aurait encore ici un juste milieu à saisir que la Hollande est loin de réaliser. Mais je continue de décrire; je discuterai une autre fois.

M. Prinsen se charge, avec un seul adjoint, des cours les plus importans de l'école normale. Ces cours se font ordinairement le soir. Mais ce n'est pas là le véritable enseignement normal. Pendant tout le jour, les élèves sont employés comme assistans, comme adjoints et même comme directeurs temporaires, dans les diverses écoles de la ville, selon le degré de capacité auquel ils sont parvenus. Deux mille trois cents enfans fréquentent les écoles de la ville de Harlem et sont un sujet permanent d'exercice pour les élèves

de l'école normale. Ces deux mille trois cents enfans sont distribués en un assez grand nombre d'écoles, pour que tous les élèves de l'école normale primaire puissent y être tour à tour exercés. Ce grand nombre d'écoles est ici nécessaire, et c'est d'ailleurs un bien. « Il ne faut pas, m'a dit M. Prinsen, et j'ai été charmé de l'entendre ainsi parler; il ne faut pas que les écoles aient trop d'élèves. Le maître n'agit plus directement sur les élèves, ce qui pourtant est nécessaire pour que chacun d'eux reçoive une vive impression et garde un profond souvenir de l'école. Ensuite, quand chaque école a trop d'élèves, il y a un trop petit nombre d'écoles, et alors les adjoints, obligés d'attendre trop long-temps pour arriver maîtres à leur tour, se découragent, tombent dans la routine ou abandonnent leur carrière. »

2° *Discipline.* C'était là ce que j'avais le plus à cœur d'étudier, surtout dans une école normale d'externes. J'avais vu d'assez bons externats en Prusse, mais les meilleures écoles normales primaires, les admirables établissemens de Potzdam et de Brühl, sont des pensionnats (1). En Prusse, on pense généralement que le pensionnat est plus favorable à l'éducation des jeunes maîtres, que le directeur peut exercer sur eux une influence plus grande parce qu'elle est plus constante, et qu'en ayant une ou deux écoles de degrés différens annexés à l'école normale, les élèves s'y exercent tout aussi bien que dans les écoles de la ville, séparées de l'établissement. On fait aussi grand cas, comme préparation à la vie austère du maître d'école, de la rude discipline qu'admet le pensionnat. Les élèves n'y ont pas de domestiques et se servent eux-mêmes. Et puis leur émulation est plus excitée dans la vie commune, où les capacités relatives se dessinent mieux. Enfin, il semble que l'esprit chrétien, avec les exercices dont il se nourrit, réclame un pensionnat. Telle est du moins l'opinion des plus habiles pédagogues et la pratique la plus générale de l'Allemagne. Il y a pourtant de bonnes écoles normales primaires d'externes, et moi-même dans mon rapport j'ai conseillé de commencer en France par des externats; mais j'avoue que les externats me semblent des pis-aller, dans certaines circonstances, quand on n'a pas de bâtimens convenables et qu'on vise à l'économie.

(1) Rapport, etc., pag. 326.

L'école normale primaire de Harlem excitait donc au plus haut degré ma curiosité, et je voulais savoir dans le plus grand détail comment on y maintient l'ordre, les mœurs, tous les sentimens et toutes les habitudes qui font le bon maître d'école, sans le ressort de la vie commune et cloîtrée. Voici ce que m'a dit M. Prinsen.

« D'abord les élèves de l'école normale primaire n'y entrent que volontairement et pour se perfectionner dans une carrière qu'ils se proposent de parcourir et qui est la plus grande affaire, le plus grand intérêt de leur vie. Ils sont donc d'eux-mêmes portés à l'ordre et n'ont pas besoin de la discipline du pensionnat. Chaque élève est, pour ainsi dire, sous la discipline des dispositions morales qu'il apporte dans l'école. Ensuite celui qui n'a pas ces dispositions et qui ne les montre pas dans les trois premiers mois, est immédiatement renvoyé. Ceux qui résistent à ces trois mois d'épreuve, savent parfaitement que la moindre faute sera très sévèrement punie, qu'ils dépendent entièrement du directeur, et que leur renvoi serait l'effet du moindre mécontentement qu'il exprimerait. Il leur est défendu de fréquenter aucun lieu public. S'ils sont vus dans un estaminet, ils subissent une réprimande sévère, et à la récidive ils sont renvoyés. Ils ne peuvent s'éloigner une seule nuit de la ville sans la permission du directeur. Ce ne sont pas eux qui choisissent leur logement; c'est le directeur. Il paie même pour eux. Les familles qui reçoivent ces élèves en pension sont elles-mêmes intéressées à entrer dans les vues du directeur. C'est un honneur et un profit pour une famille peu fortunée d'être choisie pour recevoir des élèves de l'école normale. Au moindre soupçon, on leur retire les élèves. Ceux-ci ne sont pas considérés dans les maisons qu'ils habitent comme des étrangers, mais comme des membres de la famille, soumis à toutes ses règles et à toutes ses habitudes. On doit toujours savoir où ils sont, à toute heure de la journée. Le directeur visite les maisons au moins tous les quinze jours. Il s'entend avec la police, qui ne manque pas de l'informer officieusement de tout ce qui arrive à sa connaissance. »

On voit que c'est exactement là le régime des écoles normales primaires d'externes en Prusse (1). On voit en même temps à quel

(1) Je regrette de n'avoir pas donné le réglement détaillé d'une école normale primaire d'externes en Prusse. J'aurais pu choisir l'école protestante de Soest (province de Westpha-

prix on remplace ici la facile discipline des pensionnats, combien de précautions sont nécessaires, dont une seule venant à défaillir, toutes les autres sont frappées d'impuissance; surtout on reconnaît qu'à la tête d'un pareil externat, il faut un homme d'une vigilance, d'une énergie, d'une sévérité éclairée, bien au-dessus de la portée ordinaire, tandis que le pensionnat, par la vertu qui lui est propre, exige dans le directeur une réunion de qualités moins rares. Aussi M. Prinsen, tel que j'ai appris à le connaître, non-seulement dans notre conversation, mais en vivant avec lui pendant toute la journée, est un homme parfait pour cette fonction. J'ignore s'il a les connaissances étendues, la riche culture et l'élévation d'esprit de M. Striez de Potzdam (1), mais il ne faut pas l'avoir vu long-temps pour reconnaître en lui une admirable énergie physique et morale, une autorité naturelle, une aptitude innée au gouvernement, et quelque chose d'imposant qui me fait admettre volontiers ce qu'il m'a dit : « Oui, la main sur la conscience, je déclare que dans cet ordre de choses tout va bien en général, et que les exemples de désordre sont tellement rares qu'on ne peut pas les considérer comme les résultats du système.» Je ne pus m'empêcher de lui répondre : Vous n'êtes pas seulement le réglement de l'école normale de Harlem; vous êtes le système même de cette école.

M. Schreuder, qui nous servait d'interprète et qui a été lui-même à la tête de l'école normale de Lierre, m'assura également qu'à cette école l'externat n'avait pas eu d'inconvéniens; mais j'aurais pu lui faire à lui-même, sans aucune flatterie, la même réponse qu'à M. Prinsen. Avec des directeurs comme M. Prinsen et lui, il n'y a pas de mauvais système. Il faut tenir compte aussi du caractère plus tranquille des jeunes Hollandais et de la nature flamande, qui exigent une moins forte discipline. Mais ces deux messieurs se sont accordés à me dire que le système de l'externat ne convient que dans une petite ville, et M. Prinsen demandait une ville ou un fort village d'environ deux mille ames, qui pût avoir environ trois cents enfans à envoyer aux écoles pour servir de sujet d'exercice à l'école normale. Enfin l'un et l'autre avouaient

lie), dont le directeur est M. Ehrlich, ou l'école catholique de S. Mathieu, à Trèves, que dirige M. le curé Schuelzgen. Rapport, etc., pag. 288.

(1) *Ibid.*, pag. 381.

qu'une pareille école normale doit avoir un assez petit nombre d'élèves.

Je ne veux pas omettre ici une des meilleures raisons que ces deux hommes éclairés m'ont données à l'appui de l'externat. « Vous prétendez, m'ont-ils dit, que le pensionnat avec sa forte discipline prépare mieux à la vie du maître d'école. Au contraire, nous sommes convaincus qu'un jeune homme qui a passé quelques années dans la vie commune d'une école normale d'internes, se trouve extrêmement embarrassé quand il sort de là pour se conduire tout seul; tandis que dans notre système le jeune homme apprend à se conduire lui-même, à traiter avec les autres; et la vie qu'il mène est l'apprentissage de la vie qu'il mènera plus tard. » Cette raison est forte, et je conviens que les exemples ne manquent pas de jeunes gens qui, après avoir été des saints dans un pensionnat, sortis de là, ne savent plus se conduire, font des sottises, ou du moins sont incapables de se plier à un autre genre de vie que celui de leur couvent.

En résumé, je ne me crois pas obligé de choisir absolument entre les deux systèmes. L'un et l'autre sont bons, selon le pays, selon le temps, et surtout selon l'homme qui est appelé à les mettre en œuvre; car je ne cesserai jamais de le répéter, autant vaut le directeur, autant vaut l'école. Mais le directeur d'une école normale primaire d'externes doit être un homme d'un bien grand mérite, ou c'en est fait de tout l'établissement.

Quant au point de vue financier, il est ici fort simple. L'école normale primaire de Harlem coûte à l'état 10,000 florins par an (20,000 fr.) pour quarante élèves, tous frais compris, l'entretien des bâtimens et du mobilier et le traitement de M. Prinsen qui est de 1600 florins. Le directeur a de plus un très bon logement à l'école normale.

Telle est la constitution de l'école normale primaire d'externes de la ville de Harlem. Maintenant il s'agirait d'en faire connaître les résultats et de conduire le lecteur, comme MM. Prinsen et Schreuder m'ont conduit moi-même, dans les écoles de la ville où s'exercent les jeunes maîtres. J'ai vu ces jeunes gens appliqués aux différens services de l'instruction primaire. Ils travaillent sous la direction du maître de chaque école qui, lui-même, la plupart du temps, est un ancien élève de l'école normale de M. Prinsen.

Nous avons parcouru les divers degrés de l'instruction primaire. D'abord une école de pauvres, c'est-à-dire une école élémentaire gratuite, puis deux *tuschen-schoolen*, nos écoles élémentaires payantes, puis enfin des écoles dites françaises, écoles privées qui sont à peu près nos écoles primaires supérieures, les *Bürgerschulen* de l'Allémagne. J'ai été fort content de l'activité et de l'intelligence de ces jeunes maîtres; mais ce qui m'a le plus frappé, c'est l'autorité de M. Prinsen. Comme directeur de l'école normale primaire, il commande à ces jeunes gens; comme inspecteur du district de Harlem, il commande aux maîtres eux-mêmes, et toutes ces écoles, élèves et maîtres de tous les degrés et de toutes les conditions, lui sont soumis, comme une armée à son général. Tout se meut à sa voix, tout est inspiré de son esprit et de son ame. La méthode pour enseigner à lire dont il est l'auteur, méthode ingénieuse, mais dans laquelle je ne crois pas devoir entrer, est la méthode universellement reçue. Les neuf tableaux gradués qu'elle emploie, sont appendus dans les écoles, et M. Prinsen, absent ou présent, est toujours là.

J'avais vu en Hollande des écoles primaires de toutes sortes, excepté pourtant des écoles de village. M. Prinsen nous proposa de nous en montrer quelques-unes dans une promenade que nous fîmes aux environs, pour voir aussi cet admirable jardin qui entoure Harlem, et les serres de M. Hope d'Amsterdam. Il est difficile de faire une course plus agréable. Les serres de M. Hope sont très belles, et j'ai vu là cette culture de fleurs qui est une des curiosités et des richesses de Harlem. Nous avons poussé notre promenade jusqu'aux dunes de Zomerdorf, du haut desquelles nous avons eu pendant quelque temps deux magnifiques spectacles : derrière nous, ce grand lac qu'on appelle la mer de Harlem, le golfe de l'Y et le Zuiderzée, et à l'autre extrémité de l'horizon l'Océan du nord tout au plus à une demi-lieue.

En allant et en revenant, nous avons visité plusieurs écoles, et j'avoue qu'ici mon étonnement a été bien autrement grand que dans les écoles de la ville. Je crois bien que M. Prinsen n'aura pas choisi les plus mauvaises pour nous les montrer, mais choisies à dessein ou offertes à nous par le hasard de la promenade, il est certain que, même en Prusse ou en Saxe, je n'ai jamais vu, je ne dis pas de plus belles, mais d'aussi belles écoles de village. Figurez-

vous une maison d'une apparence modeste, mais d'une propreté exquise et vraiment hollandaise, divisée en deux parties, d'un côté une assez grande salle capable de contenir à peu près tous les enfans du village, filles et garçons, en état d'aller à l'école; de l'autre côté, le logement du maître et de sa famille. La salle où se tient l'école est éclairée par en haut avec des ventilateurs des deux côtés. Un certain nombre de tables, où les enfans sont distribués selon le degré de leur instruction; de l'espace entre chaque table pour laisser le maître et les élèves circuler facilement. Aux murs sont suspendus les neuf tableaux classiques de M. Prinsen, un grand tableau noir pour les exercices, un modèle des différens poids et mesures selon le système décimal, et, ce que je n'ai pas toujours vu en Allemagne, un second tableau noir où sont tracées des lignes disposées pour recevoir l'écriture de la musique et les notes qu'on veut y tracer pour la leçon du chant. On aura de la peine à le croire, mais j'atteste que ces différens maîtres d'écoles parlaient passablement le français. On a fait faire devant moi différens exercices dont ces enfans ne se sont point mal tirés. L'un des deux maîtres avait pour assistant son propre fils, enfant de quatorze ans qu'il destine à le remplacer un jour. Selon l'ancienne méthode, cet enfant n'ayant pas d'autre maître que son père, n'en saurait jamais plus que lui, et, à moins d'avoir l'esprit inventif, il s'arrêterait où son père s'est arrêté; mais il ira à l'école normale de Harlem, et là non-seulement il recevra une instruction plus élevée, mais il pratiquera dans des écoles différentes où son esprit se développera dans la mesure de ses forces naturelles.

Je ne puis dire combien j'ai été touché d'entendre dans ces petites écoles de village répéter à la leçon de musique ce même chant national que j'avais déjà entendu dans les écoles de La Haye et de Harlem. Ce chant est partout le même. Il est simple et noble, il inspire l'amour de la patrie et du prince et porte à l'ame une foule de sentimens honnêtes. Chaque grande nation doit avoir ainsi un chant national qui se récite depuis les plus grands théâtres jusqu'aux plus humbles écoles, dans les grandes villes et dans les villages. Le *God save the king* des Anglais est un beau chant de ce genre. Le chant national des Hollandais en est une imitation, et c'est un inconvénient; car imitation et nationalité ne sont pas synonymes. Pour nous, nous avons des chants

révolutionnaires admirables; mais nous n'avons pas de chant national. Il serait digne de quelque compositeur honnête homme de faire sur des paroles nobles sans emphase, un chant qui pût devenir une source d'inspirations morales, exempt de cette exaltation passionnée qui, sous aucun prétexte, ne doit pénétrer dans les écoles de l'enfance, et tellement pur de tout esprit de parti qu'il pût convenir à tous les temps, à toutes les opinions, à toutes les classes de la société. J'attache une si grande importance à la culture de l'ame par la musique, que si j'étais ministre, je n'hésiterais pas à proposer un prix pour le meilleur chant national approprié aux écoles du peuple.

A propos de la musique, je ne veux pas quitter Harlem sans dire un mot de l'orgue célèbre de l'ancienne église catholique, aujourd'hui temple protestant. Cet orgue a huit mille tuyaux. Je l'ai entendu avec un véritable ravissement dans cette vieille et immense église où le calvinisme a pratiqué sans art et sans goût un second petit temple en bois autour de la chaire, pour entendre confortablement et à son aise la parole divine, mais à laquelle il n'a pas pu ôter son orgue céleste et la puissance religieuse qui demeure attachée à son sanctuaire désert et à ses voûtes dépouillées.

Au milieu de la place publique de Harlem est la statue de Coster qu'on regarde ici comme l'inventeur de l'imprimerie.

J'ai quitté vers sept heures du soir, à regret, cette jolie ville où les soins du commerce n'ont pas détruit le goût de la nature, et où, entre M. Van den Ende et M. Prinsen, j'avais sans cesse présente l'image de M. Cuvier qui les a connus et estimés tous les deux, et qui, il y a vingt-cinq ans, loin de sa patrie et de sa famille, s'entretenait, comme moi, dans ces mêmes lieux, sur les mêmes sujets, avec ces deux mêmes hommes respectables dont il m'a parlé si souvent, et auxquels très probablement j'ai dit aussi un éternel adieu.

V. Cousin.

CONTEMPLATION.

FRAGMENT INÉDIT DE LÉLIA.

Une porte de mon appartement donne sur le précipice; des gradins rongés par le temps et la mousse font le tour du bloc escarpé qui soutient cette partie de l'édifice, et, après plusieurs rampes rapides, établissent une communication entre le couvent et la montagne. C'est le seul endroit abordable de notre forteresse; mais il est effrayant, et, depuis la sainte, personne n'a osé s'y hasarder. Les degrés, creusés inégalement dans le rocher, présentent mille difficultés, et l'escarpement qu'ils côtoient, n'offre aucun point d'appui, et donne des vertiges.

J'ai voulu savoir si dans la retraite et l'inaction je n'avais rien perdu de mon courage et de ma force physique. Je me suis aventurée au milieu de la nuit, par un beau clair de lune, à descendre ces degrés. Je suis parvenue sans peine jusqu'à un endroit où la montagne en s'écroulant semblait avoir emporté le travail des cénobites. Un instant suspendue entre le ciel et les abîmes, j'ai tremblé d'être forcée de me retourner pour revenir sur mes pas. J'étais sur une plateforme où mes pieds avaient à peine l'espace nécessaire. Je suis restée long-temps immobile, afin d'habituer mes yeux à cet effrayant spectacle, et je comparais l'empire de la

volonté sur les sens à celui de l'imagination. Si je n'eusse écouté que l'imagination, je me serais élancée au fond du gouffre qui semblait m'attirer par un aimant irrésistible; mais la volonté dominait la terreur, et me maintenait ferme sur mon étroit piédestal.

Ne pourrait-on proposer cet exemple à ceux qui disent que les tentations sont invincibles, que toute contrainte imposée à l'homme est hostile au vœu de la nature, et criminelle envers Dieu? O Pulchérie! je pensai à toi en cet instant. Les vains plaisirs qui t'ont perdue ressemblent à l'émotion tumultueuse que j'éprouvais sur le bord du précipice, et qui me poussait à terminer mon angoisse en m'abandonnant au sentiment de ma faiblesse. La vertu qui t'eût préservée n'est-elle pas cet instinct conservateur, cette forte raison qui, chez l'homme, sait lutter victorieusement contre la mollesse et la peur? Oh! vous outragez la bonté de Dieu, et vous méprisez profondément ses dons, vous qui prenez pour la plus noble partie de votre être la faiblesse qu'il vous a infligée comme correctif de la force, dont vous eussiez été trop fiers.

En observant d'un œil attentif tous les objets environnans, j'aperçus la continuation de l'escalier sur le roc détaché au-dessous de la plateforme. J'atteignis sans peine cette nouvelle rampe. Ce qui, au premier coup d'œil, était impossible, devint facile par la réflexion. Je me trouvai bientôt hors de danger sur les terrasses naturelles de la montagne. Je connaissais ces sites inabordables. Depuis cinq ans, je m'y promène chaque jour par la pensée, sans songer à y porter mes pas. Mais je n'avais jamais vu que les parois extérieures de l'énorme croûte qui forme le couronnement du mont, et dont les dents aiguës déchirent les nuées. Quelle fut ma surprise, lorsqu'en les côtoyant je vis la possibilité de pénétrer dans leurs flancs par des fissures, dont le lointain aspect offrait à peine l'espace nécessaire pour le passage d'un oiseau! Je n'hésitai point à m'y glisser, et, à travers les éboulemens du basalte, le réseau des plantes pariétaires et les aspérités d'un trajet incertain, je suis parvenue à des régions que nul regard humain n'a contemplées, que nul pied n'a parcourues depuis la sainte qui venait sans doute y chercher le recueillement de la prière.

On croit dans le pays que chaque nuit l'esprit de Dieu la ravissait sur ces sommets sublimes, qu'un ange invisible la portait sur ces escarpemens, et aucun habitant n'a osé approfondir le miracle

que la foi seule opéra : la foi que les petits esprits appellent faiblesse, superstition, ineptie! la foi qui est la volonté jointe à la confiance; magnifique faculté donnée à l'homme pour dépasser les bornes de la vie animale, et pour reculer à l'infini celles de l'entendement.

La montagne, tronquée vers sa cime par l'éruption d'un volcan éteint depuis des siècles innombrables, offrit à mes regards une vaste enceinte de ruines, fermée par les remparts inégaux de ses dents et de ses déchirures. Une cendre noire, poussière de métaux vomis par l'éruption, des amas de scories bizarres et fragiles, que la vitrification préserve de l'action des élémens, mais qui, partout, craquent sous le pied comme des ossemens, un gouffre comblé par les attérissemens et recouvert de mousse, des murailles naturelles d'une lave rouge qu'on prendrait pour de la brique, les cristallisations gigantesques du basalte, les étincelles et les lames d'une pluie de métaux en fusion que fouetta jadis un vent sorti des entrailles de la terre, de grands lichens rudes et flétris comme la pierre qu'ils couvrent, des eaux qu'on ne voit pas et que l'on entend bouillonner sous les roches; tel est le lieu sauvage où aucun être animé n'a laissé ses traces. Depuis longtemps je n'avais pas revu le désert: j'eus un instant d'effroi à l'aspect de ces débris d'un monde antérieur à l'homme. Un malaise inconcevable s'empara de moi, et je ne pus me résoudre à m'asseoir au sein de ce chaos. Il me sembla que c'était la demeure de quelque puissance ennemie de l'homme. Je continuai donc à marcher et à gravir jusqu'à ce que j'eusse atteint les dernières crêtes qui forment, autour de ce large cratère, une couronne aux fleurons orgueilleux et bizarres.

De là je revis les cieux et les mers, la ville, les campagnes fertiles qui l'entourent, le fleuve, les forêts, les promontoires et les belles îles, et le volcan, seul géant dont la tête dépassât la mienne, seule bouche vivante du canal souterrain où se sont précipités tous les torrens de feu qui bouillonnaient dans les flancs de cette contrée. Les terres cultivées, les hameaux et les maisons de plaisance se perdaient dans l'éloignement et se confondaient dans les vapeurs du crépuscule. Mais à mesure que le jour éclaira l'horizon, les objets devinrent plus distincts, et bientôt je pus m'assurer que le sol était encore fécond, que l'humanité existait en-

core. Assise sur ce trône aérien, que la sainte elle-même n'a peut-être jamais essayé d'atteindre, il me sembla que je venais de prendre possession d'une région rebelle à l'homme. J'avais vaincu le hideux cyclope qui entassa ces blocs pour les précipiter sur la vallée, et qui tira le feu d'enfer de ses fournaises inconnues, pour consumer les jeunes productions de la terre; je lui imposais le dernier sceau du vasselage en mettant le pied sur sa tête foudroyée. Ce n'était pas assez que l'Éternel eût permis à la race privilégiée de couvrir de ses travaux et de ses triomphes tout ce sol disputé aux élémens; il fallait qu'une femme gravît jusqu'à cette dernière cîme, autel désert et silencieux du Titan renversé; il fallait que l'intelligence humaine, aigle qui dans son vol embrasse le cercle entier des mondes, vînt se poser sur cet autel et replier ses ailes pour se pencher vers la terre et la bénir dans un élan fraternel; créant ainsi, pour la première fois, un rapport sympathique de l'homme à l'homme, au milieu des abîmes de l'espace.

Me retournant alors vers la région désolée que je venais de parcourir, j'essayai de me rendre compte du changement opéré dans mes goûts et dans mes habitudes. Pourquoi donc jadis n'étais-je jamais assez loin à mon gré des lieux habitables? Pourquoi aujourd'hui aimais-je à m'en rapprocher? Je n'ai découvert dans l'homme ni vertus ni qualités nouvelles. La société ne me paraît pas meilleure depuis que je l'ai quittée. De loin comme de près j'y vois toujours les mêmes vices. Et quant aux beautés de la nature, je n'ai pas perdu la faculté de les apprécier. Cependant autrefois il n'y avait pas pour moi de caverne assez inaccessible, pas de lande assez inculte, pas de plage assez stérile, pas de paysage assez terrible. Les Alpes étaient trop basses et l'Océan trop étroit. Je guettais l'avalanche et ne trouvais jamais qu'elle eût assez labouré de neiges, assez balayé de sapins, assez retenti sur les échos effrayés des glaciers. L'orage ne venait jamais assez vite et ne grondait jamais assez haut. J'eusse voulu pousser de la main les sombres nuées et les déchirer avec fracas. J'appelais de mes vœux la chute d'une étoile, un déluge nouveau. J'aurais crié de joie en m'abîmant avec les ruines du monde, et alors seulement j'aurais proclamé Dieu aussi fort que ma pensée l'avait conçu.

Le souvenir de ces jours impétueux et de ces désirs insensés me

fait frémir maintenant à l'aspect des lieux qui retracent les antiques bouleversemens du globe. Cet amour de l'ordre, qui s'est révélé à moi depuis que j'ai quitté le monde, proscrit les joies que j'éprouvais jadis à entendre gronder le volcan, à voir rouler l'avalanche. Quand je me sentais faible par ma souffrance, je ne cherchais dans les attributs de Dieu que la colère et la force. A présent que je suis apaisée, je comprends que la force est dans le calme et la douceur. O bonté incréée! je te bénis dans le moindre sillon vert que ton regard féconde! je m'identifie à cette terre où ton grain fructifie! je comprends ton infatigable mansuétude! O terre, fille du ciel! ton père t'a enseigné la clémence, tu ne te dessèches point sous les pas de l'impie, tu te laisses posséder par le riche, et tu attends avec sécurité le jour qui te rendra à tous tes enfans! Sans doute alors tu te pareras d'attraits nouveaux; plus riante et plus généreuse, tu réaliseras peut-être les rêves poétiques annoncés par les sectes nouvelles, et qui montent comme des parfums mystérieux sur cet âge de doute, de hautaines négations et de tendres espérances.

Ravie dans la contemplation de cette nuit sublime, j'en suivis le cours, le déclin et la fin. A minuit, la lune s'était couchée. La retraite me devenait impossible; privée de son flambeau, je ne pouvais plus me guider dans ce labyrinthe de débris, et quoique le ciel fût étincelant d'étoiles, les profondeurs du cratère étaient ensevelies dans les ténèbres. J'attendis qu'une faible lueur vînt blanchir l'horizon. Mais quand elle parut, la terre devint si belle, que je ne pus m'arracher au spectacle que chaque instant variait et embellissait sous mes yeux.

A ma droite, les pâles étoiles du Scorpion se plongèrent une à une dans la mer. Nymphes sublimes, inséparables sœurs, elles semblaient s'enlacer l'une à l'autre et s'entraîner en s'invitant aux chastes voluptés du bain. Les soleils innombrables semés dans l'éther devinrent alors plus rares et plus brillans; le jour ne se montrait pas encore, et cependant le firmament avait pris une teinte plus blanche, comme si un voile d'argent se fût étendu sur l'azur profond de son sein. L'air fraîchissait, et les astres semblaient ranimés par cette brise, comme des flambeaux dont le vent agite la flamme avant de les éteindre. L'étoile de la chèvre monta rouge et brillante à ma gauche, au-dessus des grandes forêts, et la voie

lactée s'effaça sur ma tête comme une vapeur qui remonte aux cieux.

Alors l'empyrée devint comme un dôme qui se détachait obliquement de la terre, et l'aube monta chassant devant elle les étoiles paresseuses; tandis que le vent de ses ailes les soufflait une à une, celles qui s'obstinaient à rester devenaient toujours plus claires et plus belles; Hesper blanchissait et s'avançait avec tant de majesté, qu'il semblait impossible de le détrôner; l'Ourse abaissait sa courbe gigantesque vers le nord. La terre n'était qu'une masse noire, dont quelques sommets de montagne coupaient çà et là l'âpre contour à l'horizon. Les lacs et les ruisseaux se montrèrent successivement comme des taches et des lignes sinueuses d'argent mat sur le linceul de la terre. A mesure que l'aurore remplaça l'aube, toutes ces eaux prirent alternativement les reflets changeans de la nacre. Long-temps, l'azur, dont les teintes variées à l'infini effaçaient la transition du blanc au noir, fut la seule couleur que l'œil pût saisir sur la terre et dans les cieux. L'orient rougit long-temps avant que la couleur et la forme fussent éveillées dans le paysage. Enfin la forme sortit la première du chaos. Les contours des premiers plans se détachèrent, puis les seconds, puis tous jusqu'aux derniers, et quand tout le dessin fut appréciable, la couleur s'alluma sur le feuillage, et la végétation passa successivement par toutes les nuances qui lui sont propres, depuis le bleu sombre de la nuit, jusqu'au vert étincelant du jour.

Le moment le plus suave fut celui qui précéda immédiatement l'apparition du disque du soleil. La forme avait atteint toute la grace de son développement. La couleur encore pâle avait un indéfinissable charme; les rayons montaient comme des flammes derrière de grands rideaux de peupliers qui n'en recevaient rien encore et qui se dessinaient en noir sur cette fournaise. Mais, dans la région située entre l'orient et le sud, la lumière répandait de préférence ses prestiges toujours croissans. L'oblique clarté se glissait entre chaque zône de coteaux, de forêts et de jardins. Les masses, éclairées sur leurs contours, s'enlevaient légères et diaphanes, tandis que leurs milieux encore sombres accusaient l'épaisseur. Que les arbres étaient beaux ainsi! quelle délicatesse dans les sveltes peupliers, quelle rondeur dans les caroubiers ro-

bustes, quelle mollesse dans les myrtes et les cytises! La verdure n'offrait qu'une teinte uniforme, mais la transparence suppléait à la richesse des tons. De seconde en seconde, l'intensité du rayon pénétrait dans toutes les sinuosités, dans toutes les profondeurs, derrière chaque rideau de feuillage; de chaque ligne du paysage, un voile semblait tomber, et d'autres rideaux, toujours plus gracieux et plus frais, s'étendaient comme par enchantement; des angles de prairie, des buissons touffus, des massifs de jeunes arbustes, des clairières pleines de mousses et de roseaux, se révélaient lentement. Et cependant dans les fonds des terrains, et vers les entrelacemens des tiges, il y avait encore de doux mystères, moins profonds que ceux de la nuit, plus chastes que ceux du grand jour. Derrière les troncs blanchissans des vieux figuiers, ce n'était plus les antres des faunes perfides qui s'ouvraient dans les fourrés, c'était les pudiques retraites des silencieuses dryades. Les oiseaux à peine éveillés ne faisaient entendre que des chants rares et timides. La brise avait cessé; à la plus haute cime des trembles, il n'y avait pas une feuille qui ne fût immobile; les fleurs, chargées de rosée, retenaient encore leurs parfums. Ce moment a toujours été celui que j'ai préféré dans la journée: il offre l'image de la jeunesse de l'homme; tout y est candeur, modestie, suavité... O Sténio! c'est le moment où ta pâle beauté et tes yeux limpides m'apparaissent tels qu'autrefois!

Mais tout à coup les feuilles s'émurent, et de grands vols d'oiseaux traversèrent l'espace. Il y eut comme un tressaillement de joie; le vent soufflait de l'ouest, et la cime des forêts semblait s'incliner devant Dieu.

De même qu'un roi, précédé d'un brillant cortége, efface bientôt, par sa présence, l'éclat des pompes qui l'ont annoncé, le soleil, en montant sur l'horizon, fit pâlir la pourpre étendue sur sa route. Il s'élança dans la carrière avec cette rapidité qui nous surprend toujours, parce qu'en ce moment-là seulement nous apercevons le mouvement qui nous entraîne et qui semble nous lancer sous les pieds de ses brûlans coursiers. Un instant baigné dans les vapeurs embrasées de l'atmosphère, il flotte et bondit inégal dans sa forme et dans son élan, comme un spectre de feu prêt à s'évanouir et à retomber dans la nuit; mais ce fut une hésitation rapi-

dement dissipée. Il s'arrondit, et son sein sembla éclater pour projeter au loin la gloire de ses rayons. Ainsi, antique Hélios, au sortir de la mer, il secouait son ardente chevelure sur la plage, et couvrait les flots d'une pluie de feu; ainsi, sublime création du Dieu unique, il apporte la vie aux mondes prosternés.

Avec le soleil, la couleur, jusque-là incomplète et vague, prit toute sa splendeur; les bords argentés des masses de feuillage se teignirent en vert sombre d'un côté, et de l'autre en émeraude étincelante. Le point du paysage que j'examinais changea d'aspect, et chaque objet eut deux faces, l'une obscure, et l'autre éblouissante; chaque feuille devint une goutte de la pluie d'or, puis des reflets de pourpre marquèrent la transition de la clarté à la chaleur; les sables blancs des sentiers jaunirent, et dans les masses grises des rochers, le brun, le jaune, le fauve et le rouge, montrèrent leurs mélanges pittoresques; les prairies absorbèrent la rosée qui les blanchissait et apparurent si fraîches et si vertes, que les arbres en perdirent leur éclat. Il y eut partout sur les plantes de l'or au lieu d'argent, des rubis au lieu de pourpre, des diamans au lieu de perles. La forêt se dépouilla peu à peu de ses mystères; le Dieu vainqueur pénétra dans les plus humbles retraites, dans les ombrages les plus épais. Je vis les fleurs s'ouvrir autour de moi et lui livrer tous les parfums de leur sein... Je quittai cette scène qui convenait moins que l'autre à l'état de mon ame et au caprice de ma destinée. C'était l'image de la jeunesse ardente, non plus celle de l'adolescence paisible; c'était l'excitation fougueuse d'une vie que je n'ai pas vécue et que je ne dois pas vivre. Je saluai la création, et je détournai mes regards sans colère et sans ingratitude.

J'avais passé là des heures de délices; ne fallait-il pas remercier humblement le Dieu qui a fait la beauté de la terre infinie, afin que chaque créature y puisât le bonheur qui lui est propre? Certains êtres ne vivent que pendant quelques instans; d'autres s'éveillent quand tout le reste s'endort; d'autres encore n'existent qu'une partie de l'année. Eh quoi! une créature humaine condamnée à la solitude ne saurait renoncer à quelques momens de l'ivresse universelle quand elle participe à toutes les joies du calme! Non, je ne me plaignis pas, et je redescendis la montagne,

m'arrêtant pour regarder de temps en temps les cieux embrasés et m'étonner du peu d'instans qui s'étaient écoulés depuis que j'y avais vu régner l'humide pâleur de la lune.

Par quelle indescriptible succession de métamorphoses la transition s'était opérée ! Nulle langue humaine ne saurait raconter la magie de cette course où le temps entraîne l'univers. L'homme ne peut ni définir ni décrire le mouvement ; toutes les phases de ce mouvement qu'il appelle *le temps* portent le même nom dans ses idiomes, et chaque minute en demanderait un différent, puisque aucune n'est celle qui vient de s'écouler. Chacun des instans que nous essayons de marquer par les nombres transfigure la création et opère dans des mondes innombrables d'innombrables révolutions. De même qu'aucun jour ne ressemble à un autre jour, aucune nuit à une autre nuit, aucun moment du jour ou de la nuit ne ressemble à celui qui précède ni à celui qui suit. Les élémens du grand tout ont dans leur ensemble l'ordre et la règle pour invariables conditions d'existence, et en même temps une inépuisable variété, image d'un pouvoir infini et d'une activité infatigable, préside à tous les détails de la vie. Depuis la physionomie des constellations jusqu'à celle des traits humains, depuis les flots de la mer jusqu'aux brins d'herbe de la prairie, il n'y a pas de chose qui n'ait une existence propre à elle seule, et qui ne reçoive de chaque période de sa durée une modification perceptible ou imperceptible aux facultés humaines.

Qui donc a vu deux levers de soleil identiquement beaux? L'homme, qui se préoccupe de tant d'évènemens misérables, et qui se récrée à tant de spectacles indignes de lui, ne devrait-il pas trouver ses vrais plaisirs dans la contemplation du grand et de l'impérissable? Il n'en est pas un parmi nous qui n'ait gardé le souvenir bien marqué de quelque fait puéril ; et nul ne compte parmi ses joies un instant où la nature s'est fait aimer de lui pour elle-même, où le soleil l'a trouvé transporté hors du cercle de sa misérable individualité, et perdu dans ce fluide d'amour et de bonheur qui enivre tous les êtres au retour de la lumière. Nous goûtons comme malgré nous ces ineffables biens que Dieu nous prodigue; nous les voyons passer sans les accueillir autrement que par des paroles banales. Nous n'en étudions pas le caractère; nous confondons dans une même appréciation, froide et confuse,

toutes les nuances de nos jours radieux. Nous ne marquons pas comme un évènement heureux le loisir d'une nuit de contemplation, la splendeur d'un matin sans nuage. Il y a eu pour chacun de nous un jour où le soleil lui est apparu plus beau qu'en aucun autre jour de sa vie. Il s'en est à peine aperçu, et il ne s'en souvient pas. O mouvement! Saturne, père de tous les pouvoirs! c'est toi que les hommes auraient dû adorer sous la figure d'une roue. Mais ils ont donné tes attributs à la Fortune, parce qu'elle seule préside à leurs jours; elle seule retourne le sablier de leur vie. Ce n'est pas le cours des astres qui règle leurs pensées et leurs besoins; ce n'est pas l'ordre admirable de l'univers qui fait fléchir leurs genoux et palpiter leurs cœurs; ce sont les jouets fragiles dont ta corne est remplie. Tu la secoues sur leurs pas, et ils se baissent pour chercher quelque chose dans la fange, tandis qu'une source inépuisable de bonheur et de calme ruisselle autour d'eux, abondante et limpide, par tous les pores de la création.

George Sand.

LITTÉRATURE

ORIENTALE.

ANTIQUITÉS DE LA PERSE. — TRAVAUX DE M. E. BURNOUF.

Les lecteurs de cette *Revue* se souviennent peut-être de quelques articles sur les travaux d'Abel Rémusat, dans lesquels je tentai de mettre le public au courant des principales découvertes qui honoreront à jamais la mémoire de ce savant. Je tâchai de lever en partie le voile qui, pour un grand nombre d'esprits, couvre encore les procédés d'une langue peu connue, et de montrer, par les heureuses tentatives de M. Rémusat, le parti qu'on pouvait tirer d'une littérature immense et à peine effleurée. Je vais exposer d'autres progrès des lettres orientales. Je rendais compte alors des travaux d'un homme illustre qui venait de descendre dans la tombe. Il m'est doux de reprendre cette tâche en m'occupant des recherches d'un jeune contemporain qui a devant lui un long avenir. Pour ceux à qui d'autres occupations ne permettent pas de pousser ces belles études aussi loin qu'ils le voudraient, mais qui se sentent attirés vers elles par un attrait invincible, et en suivent les progrès avec un intérêt toujours vif, bien qu'ancien déjà, c'est un

plaisir, et presque un devoir d'en signaler les résultats, de les arracher des hauteurs ténébreuses où s'élabore la science loin des regards profanes, et de les montrer à tous dégagés de l'appareil mystérieux qui les enveloppe. Comme il faut un drogman aux Orientaux pour se faire entendre des Européens, il en faut un aux orientalistes pour communiquer avec le public; je m'efforcerai d'être ce drogman.

Le vaste et mystérieux Orient sollicite et attire à lui de plus en plus les intelligences. Il semble que de nos jours l'esprit européen se sente à l'étroit sur ce terrain de l'Occident, où sans doute il reste beaucoup d'aspects à découvrir, mais dont on a fait le tour, dont on a remué tout le sol, et battu tous les sentiers. A mesure qu'on s'est élevé à considérer les destinées humaines dans leur ensemble, il est devenu impossible de se contenter de cette histoire universelle dont le théâtre n'est pas le tiers du monde, de cette histoire ancienne qui commence au moment où s'achèvent les destinées des empires d'Orient. On s'est senti pris du besoin de remonter le courant du grand fleuve humain; on s'est mis en marche comme Alexandre, suivant les traditions musulmanes, pour aller voir le lieu où le soleil se lève.

En effet, tout conduit vers l'Orient, parce que tout en vient: l'homme et le soleil, les langues et les peuples, les religions et les philosophies, les contes populaires et les traditions sacrées, les objets précieux et les fléaux. Vous occupez-vous de l'antiquité classique, il se trouve que la langue grecque et la langue latine ont une sœur aînée sur les bords du Gange. Étudiez-vous la mythologie d'Homère et de Virgile, vous êtes conduits à examiner la question de l'origine orientale de ces mythologies. Vous enfoncez-vous dans les antiquités germaniques, là encore, dans la grammaire des Islandais ou des Goths, dans la cosmogonie scandinave, dans l'épopée allemande, vous trouvez d'incontestables analogies avec la Perse ou avec l'Inde; vous êtes rejetés des bords du Danube et de la Baltique au centre de l'Asie. Vous livrez-vous à la recherche des antiquités chrétiennes, il faut remonter au-delà, il faut connaître le judaïsme duquel le christianisme est sorti; il faut comparer le développement religieux qui a produit la civilisation de l'Europe, avec d'autres développemens religieux plus anciens et aussi considérables, qui ont produit, à l'autre extrémité du

monde, d'autres civilisations; et il n'y aurait pas besoin d'évoquer de si grands objets. Il suffirait de vouloir faire l'histoire de ce qui sert à notre nourriture, à notre habillement, à nos plaisirs. La pêche, la noix, le thé, le café, le coton, la soie, les perles, les parfums, les échecs, les cartes, le verre, nous viennent de la Perse, de l'Inde, de l'Arabie, de la Chine, de la Phénicie. Ainsi, les détails de la vie commune, aussi bien que les plus hautes explorations de la pensée, nous ramènent à l'Orient.

En outre, les études orientales ont en ce moment un charme particulier. Il en est d'elles comme il en était au XVe siècle de l'étude de l'antiquité. Chaque jour on fait un pas de plus dans une région inconnue qui découvre par degré ses perspectives attrayantes par leur immensité même. En fouillant le vieux sol de l'Orient, chaque jour on découvre un précieux débris du passé. De séculaires ténèbres embrassent encore toute la contrée. Seulement on voit s'avancer çà et là quelques hardis investigateurs, et les flambeaux qu'ils portent se mouvoir de loin dans la nuit. Quelques reflets de ces lueurs aventureuses et isolées éclairent un point, puis un autre, et ainsi le jour se fait peu à peu au sein de cette obscurité. Mais, surtout, pour le haut Orient, ce n'est encore que l'aube d'un jour que nous ne verrons point, heureux si nous parvenons à découvrir et à indiquer de quel côté naîtra l'aurore.

Ce qui est à craindre, c'est qu'en posant le pied dans cette région encore presque inconnue, on n'éprouve une sorte de vertige et d'éblouissement, et qu'au lieu de prendre, pour y pénétrer, la grande route de l'étude, on ne s'y élance de plein saut par un bond de l'imagination. On a déjà fait en Allemagne plus d'un système sur l'Inde, la Chine, la Perse, et les monumens capitaux de la littérature de ces trois pays ne sont pas encore traduits complètement. Quelques-uns ne sont pas imprimés; quelques-uns même n'existent pas en Europe. Il est donc besoin de beaucoup de patience et de lenteur. Il faut prendre les choses où elles en sont, pour les faire avancer véritablement.

Les travaux de M. E. Burnouf auxquels cet article est consacré, offrent une preuve éclatante des avantages de la méthode que je recommande ici. Si nous savons un jour quelque chose de précis sur Zoroastre, nous le devrons au soin scrupuleux qu'a apporté M. Burnouf à se rendre compte par une analyse approfondie de

tous les élémens de la langue de Zoroastre; car, avant de connaître sa doctrine, il fallait connaître sa langue.

Le nom de Zoroastre est du petit nombre de noms orientaux qui ont été célèbres chez les anciens; mais cette célébrité ne peut rien nous apprendre de précis sur ce personnage et sur la réforme religieuse dont il fut l'auteur. Les anciens nous disent bien que la religion des Perses consistait dans le culte du feu et la croyance aux deux principes. Mais à peu de chose près, c'est tout ce qu'ils nous apprennent de cette religion; or, nous connaîtrions fort mal la religion juive, si nous ne la connaissions que d'après Tacite.

C'est dans les livres sacrés attribués à Zoroastre, qu'il faut chercher sa doctrine. Je dis attribués, car il me semble évident qu'une partie au moins de ces livres n'a pas pu être rédigée par lui. Il me paraît impossible de supposer que Zoroastre soit l'auteur de prières, d'invocations, qui lui sont adressées, telles que celle-ci :

« O toi qui es donné en ce monde, donné contre les devas, Zoroastre, pur, maître de pureté, si je t'ai blessé, soit en pensée, soit en parole, soit en action, que ce soit volontairement, que ce soit involontairement, j'adresse de nouveau cette louange en ton honneur, etc. »

C'est comme si l'on pensait que Marie eût composé les litanies de la Vierge. Mais s'ils ne sont pas entièrement de Zoroastre, ces livres contiennent certainement sa doctrine.

Quoi qu'il en soit, ces livres, ou plutôt les fragmens de ces livres qui subsistent aujourd'hui, sont écrits dans une langue qui ne se parle plus. C'est la langue zende, ancien idiome de la Perse, analogue au sanscrit, et duquel le persan moderne est dérivé. Pour arriver à savoir quelque chose de la religion de Zoroastre, il fallait d'abord trouver les livres zends, puis apprendre le zend pour les lire. Deux Français se sont partagé l'honneur de cette double conquête : Anquetil-Duperron a rapporté dans le siècle dernier, après mille fatigues, les textes zends, et, de nos jours, un jeune savant, que l'Europe a placé au premier rang de la philologie orientale, M. Burnouf, a commencé à retrouver la langue zende, et, par cette langue, la pensée de Zoroastre. Ce fait est trop important pour que le lecteur ne nous permette pas d'entrer à ce sujet dans quelques détails.

Après la conquête de la Perse par les musulmans, la religion de

Zoroastre ne fut pas complètement anéantie. Un certain nombre de ses sectateurs demeura dans le Kirman; un autre se porta, cent ans après l'invasion musulmane, à Ormus sur le golfe Persique, puis, après diverses tentatives d'établissement, finit par se réfugier sur la côte occidentale de l'Inde, dans le Guzurat. Là vit encore un débris de l'ancienne religion de Zoroastre; là, les Parsis ou Guèbres ont conservé sa loi et son culte, à travers toutes les révolutions de l'Inde, durant mille ans, depuis le VIIIe siècle jusqu'à nos jours.

Avec les temps, les Parsis de l'Inde avaient perdu les livres de Zoroastre. Ces livres leur furent rendus à la fin du XIVe siècle par un destour, ou prêtre, qui les leur apporta de la Perse, où ils s'étaient conservés.

Le texte original, écrit en langue zende dans l'ancien idiome de la Perse et de Zoroastre, était accompagné d'une traduction en langue pelvie. Le pelvi n'est encore qu'imparfaitement connu; on sait seulement que, dans cette langue, les élémens sémitiques abondent, c'est-à-dire des élémens qui appartiennent à une toute autre famille de langues que le zend et le sanscrit, à la famille de l'hébreu et de l'arabe. Le pelvi paraît avoir succédé en Perse au zend, et précédé le persan moderne.

Aujourd'hui les Parsis de l'Inde entendent beaucoup mieux le pelvi que le zend, et c'est dans la traduction pelvie qu'ils étudient en général les livres de Zoroastre, originairement écrits en zend. Ce qu'ils en ont conservé ne constitue, selon eux, que la vingtième partie de la totalité primitive; ce sont plusieurs fragmens principalement liturgiques; c'est un lambeau de l'ancien rituel persan.

Si nous possédons cette partie des ouvrages attribués à Zoroastre, nous le devons, comme je l'ai dit, au courage et à la persévérance admirable d'un Français qui eut l'héroïsme de la science. On ne peut, en parlant de Zoroastre, refuser quelques lignes à celui qui, au péril de sa vie, a mis la France en possession de ce monument et de cette langue, dont, avec une autre sorte de courage non moins rare, M. E. Burnouf a entrepris de pénétrer et d'éclaircir le mystère.

En 1754, un jeune homme de vingt-deux ans, sans fortune, sans autre ambition que celle du savoir, conçut la pensée d'aller

en Orient chercher les livres de Zoroastre, dont plusieurs avaient déjà été apportés en Angleterre, et les Védas de l'Inde, dont personne en Europe ne connaissait autre chose que le nom (1). Dénué de toute ressource, le jeune Anquetil imagina, pour passer aux Indes, de s'enrôler comme soldat dans la troupe qu'on envoyait à Pondichéry, et qui était le rebut de l'armée française. Il partit de Paris pendant l'hiver, avec les recrues qui s'acheminaient vers le port de Lorient, emportant une Bible hébraïque, Montaigne, Charron, un étui de mathématiques, deux chemises, deux mouchoirs et une paire de bas. Arrivé à Lorient, on lui remit son engagement de la part du ministre. Touchés de son zèle, quelques savans, au nombre desquels était l'abbé Barthélemy, avaient obtenu pour lui une pension de 500 livres et son passage à Pondichéry.

Aux Indes, Anquetil eut à lutter contre tous les genres de difficultés et d'obstacles. Quand il présenta sa lettre de recommandation au gouverneur des établissemens français, en lui expliquant le plan qu'il avait formé, celui-ci lui répondit sans le regarder : Il faut voir... et il mit la lettre dans sa poche. Le début n'était pas encourageant.

Anquetil n'avait alors qu'une idée bien confuse de l'objet de ses recherches. Il flottait entre les Védas et les livres de Zoroastre, qu'il voulait également recueillir et rapporter dans sa patrie. Sans guide, sans direction, sans argent, ne sachant pas plus le sanscrit que le zend, n'ayant pour trésor et pour appui qu'une volonté inébranlable et un enthousiasme passionné, il s'était jeté dans cette quête aventureuse comme ces chevaliers de roman qui allaient au bout du monde conquérir un empire inconnu, ou une princesse qu'ils n'avaient vue qu'en songe. Après avoir lutté contre des maladies qui le réduisirent plusieurs fois à la dernière extrémité, contre les séductions que son âge, sa figure, les mœurs et le climat de l'Inde multipliaient sous ses pas, Anquetil vit encore ses plans traversés par les désastres de la guerre ; enfin la calomnie et l'outrage vinrent assaillir celui qui, dévoué à son pays, au milieu des préoccupations de l'étude, avait risqué sa vie pour aller,

(1) Voyez Anquetil-Duperron, discours préliminaire du *Zend-Avesta*.

de son propre mouvement, chercher auprès du nabab des secours pour Chandernagor attaqué. Blessé de soupçons insensés, il part seul, à pied, de Chandernagor pour Pondichéry, avec le paquet qu'il avait en quittant Paris, ses deux chemises, sa Bible et son Montaigne; il part pour faire quatre cents lieues du nord au sud, à travers un pays par où jamais Européen n'avait passé, comptant faire ensuite à peu près autant de chemin du sud au nord, pour aller à Surate trouver les disciples et les livres de Zoroastre.

A Surate, de nouvelles difficultés l'attendaient auprès des destours ou prêtres parses. Ils lui donnèrent d'abord des textes incomplets et mutilés pour le texte véritable de Zoroastre. Jamais il ne put tirer d'eux une connaissance un peu approfondie du zend, et M. E. Burnouf en a plus appris à lui tout seul sans sortir de Paris et sans autre secours que sa sagacité, et des inductions tirées de la comparaison des langues, qu'Anquetil à Surate, parmi les parsis, malgré les leçons du fameux mobed Darab. Plusieurs fois malade, et, pendant une convalescence, assassiné en plein jour de trois coups d'épée et de deux coups de sabre, Anquetil poursuivit ses études et ses recherches avec une ardeur que rien ne put ralentir. Enfin il partit pour l'Europe, emportant la portion des livres de Zoroastre que les Guèbres ont conservée, après en avoir fait, à l'aide de l'interprétation des prêtres et docteurs parses de Surate, une traduction sur laquelle je reviendrai. Le vaisseau qui portait toutes ces richesses fut au moment de périr, et après la traversée la plus pénible, Anquetil débarqua en Angleterre, prisonnier de guerre. Enfin, le 15 mars 1762, il déposa à la Bibliothèque royale le texte zend de Zoroastre, conquis au prix de tant de périls. C'est ce texte que M. Burnouf a publié dans son entier, et dont il a commencé à déchiffrer et à commenter une partie.

La traduction d'Anquetil, qui parut en 1771, était loin, comme on le verra dans la suite de cet article, d'être complètement satisfaisante. Mais telle qu'elle était, sa publication, et surtout l'acquisition des textes donnés par Anquetil à la Bibliothèque royale, était un immense service rendu aux *lettres orientales*. Celui à qui on en avait l'obligation, pour récompense de ses peines, de ses dangers, de son courage, fut persiflé dans une petite brochure, du reste assez spirituelle, écrite en français par un homme duquel on

eût dû attendre plus de gravité, par le célèbre W. Jones, qui fut depuis fondateur de la Société asiatique de Calcutta (1).

La lettre de W. Jones à Anquetil-Duperron est un modèle de cette fatuité tranchante qui dédaigne ce qu'elle ignore, et trouve toujours une épigramme à la place d'une bonne raison. Malheureusement elle est, en général, très piquante, et plusieurs pages de cet opuscule, dont un Anglais est l'auteur, semblent écrites par Voltaire. Voltaire est cité plusieurs fois avec éloge dans cette lettre, ce qui, au reste, d'après son usage, serait une raison de plus de la lui attribuer. Du reste, elle ne prouve pas plus contre Anquetil-Duperron et Zoroastre que les plaisanteries de Voltaire, parfaitement amusantes, mais portant parfaitement à faux, ne prouvent contre Moïse ou Shakspeare.

Au lieu de railler agréablement la bizarrerie de certaines formules liturgiques des livres de Zoroastre, M. E. Burnouf a cherché à comprendre ces livres antiques : il a commencé loyalement par les publier ; il a fait lithographier le texte zend pour qu'on pût le comparer avec la traduction d'Anquetil, appelant ainsi les efforts des philologues sur ces textes précieux, les premiers textes zends un peu considérables qu'on ait publiés. Puis lui-même s'est mis à l'œuvre; il a choisi l'Yacna, ou Livre du Sacrifice, et a commencé à le traduire. Cette traduction d'un livre écrit dans une langue dont on ne possède ni grammaire ni dictionnaire, ne pouvait être qu'un laborieux déchiffrement; aussi il en est déjà résulté, pour l'interprétation du premier chapitre seulement, deux volumes in-quarto; mais les bases d'une étude nouvelle sont jetées, l'étude du zend est constituée scientifiquement, et l'on peut espérer de connaître un jour la doctrine de Zoroastre, dont jusqu'ici on a beaucoup parlé.

Voici avec quels secours M. Burnouf a abordé la traduction de l'Yacna :

Le texte zend, publié par lui;

La traduction d'Anquetil, faite d'après les interprétations que lui avaient données, en persan moderne, ses maîtres de Surate, qui se servaient eux-mêmes d'une version pelvie.

Cette traduction est donc de la quatrième main.

(1) *W. Jone's Works*, tom. X.

Enfin une version sanscrite barbare, datant du XVe siècle, et dont l'auteur est un certain Nerioseng, faite de même, non sur le texte zend, mais sur la version pelvie.

Mais le plus utile auxiliaire de M. Burnouf, dans sa courageuse entreprise, a été incontestablement l'analogie, l'induction tirée de la comparaison des langues de la famille à laquelle le zend appartient, et en particulier du sanscrit. M. Burnouf est doué au plus haut degré de cette sagacité ingénieuse qui démêle les secrets de la formation intime des langues, et découvre les lois qui les régissent. Une science a été créée dans ce siècle, et a remplacé les spéculations arbitraires, conjecturales et souvent si ridicules de l'étymologie. A la fois anatomie et physiologie comparée des langues, cette science pénètre par l'analyse dans leur tissu, et détermine les conditions permanentes et les conditions variables de leur organisation. Pour elle, les langues sont des êtres vivans qui ont leurs formes propres, dont les variations accidentelles peuvent être ramenées à un type constant; entre ces êtres qui naissent, se développent, se reproduisent et périssent d'après des lois fixes, sont des relations de parenté, dont on peut mesurer le degré. Chacun a sa physionomie, ses instincts, ses habitudes, ses antipathies, on oserait presque dire son caractère et ses mœurs; de sorte qu'on peut pressentir ce que fera telle langue dans telle circonstance, quelle forme elle affectera, quel parti elle prendra, comme on le dirait d'un être vivant, d'une personne. L'étude des langues, ainsi envisagée, a tout l'intérêt de l'étude de l'organisation. Par sa méthode, sinon par son objet, elle se place parmi les sciences naturelles.

C'est le grand philologue allemand Jacob Grimm qui a créé cette science par son admirable analyse comparative des langues germaniques, à laquelle il a donné le titre modeste de *Grammaire Allemande*. Il a démontré rigoureusement l'unité fondamentale de tous ces idiomes, et a suivi à travers les temps, depuis le IVe siècle jusqu'à nos jours, l'histoire de leurs divers développemens.

Il a découvert les lois constantes de la permutation des lettres, suivant lesquelles tel idiome prend toujours telle lettre, là où un autre idiome la rejette et prend constamment la lettre correspondante.

De sorte qu'un radical germanique étant donné, on pourrait

presque deviner et construire le mot haut-allemand, bas-allemand, saxon, islandais, le mot du XIIe siècle ou du XVIIIe, et de même pour les formes grammaticales et la syntaxe. Admirable simplification! Par elle les idiomes d'une même famille sont comme les dialectes d'une même langue; on peut apprécier l'âge de chacun d'eux à certains signes, comme l'âge d'une plante et d'un animal. Enfin, on peut de son état actuel remonter avec certitude à son état ancien, ou présager son état futur; ainsi, en voyant un astre dans le ciel, on sait par quel point il a passé et quelle courbe il accomplira.

Une fois le principe de la comparaison philosophique des langues découvert et appliqué en grand à une famille importante, la famille germanique, il devait prendre plus d'extension et embrasser un plus grand nombre d'idiomes. Les ressemblances générales de l'ancien dialecte de l'Inde, du sanscrit avec le grec et le latin, du grec et du latin avec les langues germaniques et slaves, avaient déjà été mises hors de doute par le simple rapprochement des vocabulaires et des grammaires. Le fait de cette ressemblance, reconnu en partie par le père Paulin de Saint-Barthélemy, fut établi d'abord par M. Frédéric de Schlegel (1), qui, le premier dans ce siècle, attira les yeux de l'Allemagne sur l'Inde; Guillaume de Humboldt (2), qui partageait avec son frère le domaine des connaissance humaines; Bopp, qui a entrepris de faire, pour toutes les langues indo-européennes, ce que Jacob Grimm a fait pour les langues germaniques (3). Enfin, le Danois Rask qui, semblable à Anquetil par son dessein et son courage, a été aussi chercher dans l'Inde les livres de Zoroastre, Rask a, l'un des premiers, jeté les bases d'une comparaison philosophique des langues gréco-latines, germaniques et slaves (4). Tous ces travaux sont nés du même mouvement, de la même direction des esprits. Avant la fin de ce siècle, presque toutes les langues de l'Europe qui possèdent une littérature, les langues de l'antiquité et une portion des langues de l'Orient, pourront s'étudier comme une seule langue

(1) Uber die sprache und die weisheit der Indier.
(2) Plusieurs Mémoires importans publiés dans le recueil de l'Académie de Berlin.
(3) *Vergleichende grammatick.*
(4) *Undersœgelse om det gamle norden eller islandske sprogs uprindelse*, 1818.

dont on approfondira ensuite tel ou tel dialecte dans ses rapports avec les autres.

La grammaire comparée de M. Bopp embrasse huit langues, le sanscrit, le zend, le grec, le latin, le lithuanien, l'ancien slave, le gothique et l'ancien allemand. Après la grammaire, on aura le dictionnaire comparé; il reste à faire entrer dans l'une et dans l'autre les dialectes celtiques dont les travaux tout récens de M. A. Pictet établissent d'une manière si évidente le droit de bourgeoisie dans la cité indo-européenne (1). C'est dans ce magnifique ensemble de travaux philologiques, établissant l'unité générale et les lois particulières du langage, depuis les sources du Gange jusqu'à l'Islande, que viennent se placer, au premier rang, les recherches de M. E. Burnouf sur la langue de Zoroastre.

En effet, le zend est un des anneaux les plus importans de cette chaîne immense qui réunit l'Himalaya à l'Hécla. Le zend forme le chaînon intermédiaire entre le sanscrit et les idiomes germaniques; frère de l'antique langue des brahmanes, il éclaire ses origines, il contient le secret de plusieurs formes sanscrites que le sanscrit seul n'explique pas. Ainsi, on découvre quelquefois entre la main d'un rejeton d'une ancienne famille des titres qu'on croyait perdus. En outre, le zend est curieux sous le rapport du degré de développement qu'il avait atteint au temps de Zoroastre. M. E. Burnouf est conduit par une patiente analyse de l'alphabet zend à cette conclusion (2) : « tout nous annonce un idiome s'arrêtant à un moment où il est bien rare que l'on puisse saisir les langues, celui où tous les élémens de leur organisation entrent en jeu, mais où l'action, qui, après les avoir réunis, devait les modifier l'un par l'autre pour en composer un organisme parfait, vient à s'arrêter tout à coup et laisse son œuvre inachevée. »

Avant d'aller plus loin, je dois signaler la méthode qu'a employée M. Burnouf dans son Commentaire sur l'Yacna. Dans un pareil travail, la méthode importe autant peut-être que le résultat; la méthode est elle-même un résultat.

En présence d'un mot zend dont il faut déterminer le sens, M. E. Burnouf dégage d'abord la racine de toutes les modifi-

(1) *Nouveau journal asiatique*, troisième série, t. I, p. 283 et 417.
(2) Pag. CLIII.

cations grammaticales qu'elle peut avoir subies; il rapproche cette racine, ainsi réduite, d'un radical sanscrit qui lui ressemble, et qui fournit le sens probable du mot qu'il s'agit d'interpréter. Mais il ne se contente pas de cette vague analogie de racines qui ne prouverait rien; il faut qu'il retrouve, dans la forme qu'a prise le radical, les caractères, les instincts particuliers de la langue zende. M. Burnouf a fait pour cette langue ce que Grimm a fait pour les idiomes germaniques; il a découvert les lois particulières d'après lesquelles elle forme ses mots, et la vérification de ces lois propres au zend est pour l'auteur la preuve de ses opérations étymologiques. La version française d'Anquetil et la version sanscrite de Nerioseng, faites toutes deux sur le pelvi par des hommes qui ne remontaient pas à l'original zend, et avaient en grande partie perdu la tradition des idées de Zoroastre, ces deux versions, dis-je, servent souvent à M. Burnouf en le mettant sur la voie du sens général d'un passage, mais ne peuvent le conduire à son but, qui est une détermination rigoureuse du sens de chaque mot et de la valeur grammaticale de chaque lettre. Ce but ne peut s'atteindre que par la méthode de tâtonnement, que j'ai indiquée tout à l'heure, dont les résultats acquièrent d'autant plus de valeur, qu'elle s'exerce sur une plus grande masse de textes, de sorte que l'explication d'un mot employé dans un passage se confirme par le sens que ce mot présente dans un autre.

M. Burnouf excelle dans ces investigations délicates; avec lui, on croit assister à une analyse chimique exécutée par un manipulateur habile, à la solution d'un problème d'algèbre à laquelle on arrive par une suite d'hypothèses qu'on élimine successivement. On le suit avec un intérêt qui, pour un philologue, ressemble à l'intérêt dramatique; il s'engage dans un chemin, puis le quitte et retourne sur ses pas, en prend un autre ; par instant il s'enfonce et disparaît presque entièrement dans mille détours souterrains qui s'entrecroisent, puis revient à la lumière, et rapporte triomphant le sens d'un mot difficile, lambeau arraché, pour ainsi dire, aux entrailles de ce vieux cadavre de langue.

Peut-être oserai-je reprocher à M. Burnouf la surabondance même de ses ressources, et la profusion de ses expédiens, au moins l'inutile déploiement d'artifices et d'appareils qu'il prodigue,

même lorsqu'ils ne doivent pas lui servir. Quelquefois, après qu'on a marché avec lui de confiance, et qu'il vous a donné, pour le choix d'une interprétation, des raisons qui vous semblent fort bonnes, on est tout étonné d'apprendre qu'on a fait fausse route, et il vous prouve clairement que les preuves qui vous ont satisfaits ne doivent pas vous satisfaire. Il abandonne brusquement un système d'explication qu'il vous avait fait goûter, un peu comme ce prédicateur qui disait à ses auditeurs convaincus : « Au reste, peut-être n'y a-t-il pas un mot de vrai dans tout ce que vous venez d'entendre. » Si la solution n'était pas bonne et devait être rejetée, pourquoi la donner? Ce procédé est consciencieux, je le sais; il peut y avoir quelque utilité à assister à toutes les marches et contre-marches de cette campagne philologique; une hypothèse abandonnée par l'auteur peut être recueillie par le lecteur, ou même, sans être adoptée, suggérer une idée meilleure. Cependant j'engage M. Burnouf, dans la suite de son beau travail, à ne pas donner l'histoire de toutes ses tentatives d'explication, et à se borner aux solutions pour lesquelles il se prononce. L'ouvrage est assez vaste sans l'agrandir encore, le labyrinthe assez sinueux pour ne pas le compliquer de nouveaux détours. Au reste, cette critique, la seule qu'on puisse adresser à M. Burnouf, atteste elle-même une richesse et une exubérance de sève philologique dont il ne faut que modérer l'excès.

Un des résultats les plus décisifs du travail de M. Burnouf sur le zend, c'est d'avoir montré que les ressemblances de cette langue étaient surtout frappantes avec le sanscrit le plus ancien, avec le sanscrit des Védas. La langue zende est donc, non point une fille, mais une sœur de la langue sanscrite. Ce qui est vrai du zend l'est aussi de plusieurs autres langues de la grande famille indo-européenne; de même que le latin ne dérive pas du grec, ni le latin ni le grec ne dérivent du sanscrit, mais toutes ces langues sont des rameaux d'une même souche. Il y a, en latin, telle forme plus ancienne que la forme sanscrite correspondante; il en est des peuples comme des langues : les populations latines, ou gothiques, ou persanes, ne viennent pas de l'Inde; mais, ainsi que les populations indiennes elles-mêmes, elles ont un berceau commun et inconnu.

Chemin faisant, M. Burnouf a rencontré de curieuses étymolo-

TIMBRE ROY SEINE

gies, des histoires de mots qui sont des histoires d'idées. Telle est celle d'un mot bien important, celui qui, dans la langue latine et ses dérivés, est devenu le nom de Dieu.

Ce mot, en sanscrit *devas*, en latin *divus*, a, dans les deux langues, le même sens, le sens de divin ou Dieu. Par un contraste singulier, il exprime, pour les Persans anciens et modernes, une idée tout opposée, il est le nom des mauvais génies, des *dives*. On est réduit à s'expliquer ce singulier changement de la signification primitive du mot en une signification contraire par l'antipathie du peuple parlant le zend et professant la religion de Zoroastre contre le peuple parlant le sanscrit et professant la religion des brahmanes : les dieux de l'un seraient devenus les diables de l'autre. Ce fait, tout étrange qu'il semble, n'est pas sans analogue dans l'histoire des religions. Sans parler du nom de démon, cité par M. Burnouf, que les anciens donnaient aux bons génies, tel que le génie de Socrate, plusieurs des divinités de l'antique Olympe sont devenues des puissances infernales après l'établissement du christianisme ; mille passages des Pères pourraient l'attester. Saint Martin, qui avait souvent affaire au diable, le voyait paraître en Jupiter, en Mercure, en Vénus. Le diable Apollion, au moyen-âge, n'était autre qu'Apollon ; et la dame Vénus (*frau Venus*) de la légende allemande du fidèle Eckart, ressemble beaucoup à une diablesse.

La même chose est arrivée aux dieux du paganisme germanique. *Va trouver Odin!* est dans le Nord un juron populaire qui correspond exactement à notre *que le diable t'emporte!* Et le traitement qu'on faisait éprouver aux dieux scandinaves, ils l'avaient fait jadis subir aux dieux de leurs prédécesseurs, les Finois, qu'ils avaient relégués sans miséricorde parmi les géans et les mauvais génies.

Nulle part on ne peut mieux observer ce chemin, d'un mot et d'une idée, que dans le gnosticisme. On sait qu'à force de mettre le christianisme au-dessus du judaïsme et d'être frappés de la supériorité morale de Jésus sur Jéhovah, certains gnostiques en vinrent à faire de Jéhovah le mauvais principe, et conséquens jusqu'au bout, à adorer le serpent, parce qu'il était l'ennemi de Jéhovah (1).

(1) M. Bopp voit la même réciprocité dans l'analogie d'*Ahura*, mot qui entre dans la

Le rapprochement de ces faits bien divers, mais tenant à des causes psychologiques analogues, éclaire et justifie cette singulière altération que M. Burnouf signale dans le sens du radical *dev;* c'est ce qui leur donnait peut-être le droit de trouver place ici.

Souvent l'étude approfondie d'un mot zend ou sanscrit jette un jour inattendu sur l'origine et la valeur primitive d'un mot grec ou latin. Je m'étonne qu'en parlant du mot sanscrit *ritu* (saison), dont le dérivé zend s'applique aux portions du temps considérées par rapport à leur emploi religieux, M. Burnouf n'ait pas signalé l'étymologie du latin *ritus*, rit. Ce que l'on fait *ritè*, c'est en latin comme en zend et en sanscrit (1), ce que l'on fait à son heure, dans la portion de temps que la religion a consacrée à cet objet.

Le travail de M. Burnouf sur la langue zend, quand il ne serait susceptible d'aucune application, n'en serait pas moins en lui-même un modèle de sagacité analytique, et un grand pas fait dans l'étude comparative et philosophique des langues. Mais nous allons voir qu'outre son mérite intrinsèque, ce travail, quoique bien loin encore d'être terminé, a conduit son auteur à d'heureuses découvertes. On peut prédire qu'elles se multiplieront à mesure que M. Burnouf, avançant dans son interprétation du texte, aura plus de matériaux à sa disposition.

Déjà, entre ses mains, la connaissance approfondie de la langue zende jette un jour précieux sur quelques points de l'ancienne géographie de l'Orient. M. Burnouf a déterminé, par l'étymologie des noms de lieux, l'extension et les limites de l'Arie, c'est-à-dire de la contrée occupée primitivement par la langue et la religion de Zoroastre; il a tracé, pour ainsi dire, par un procédé philologique, une carte historique (2).

Quant à ce qu'il serait le plus important pour nous de connaître au moyen du zend, c'est-à-dire l'ensemble des idées de Zoroastre, on ne peut s'attendre à le trouver encore dans le premier chapitre de l'Yacna, que M. Burnouf a publié. C'est comme si l'on voulait trouver dans quelques fragmens de litanie chrétienne tout le christianisme. La voie qu'a prise M. Burnouf est longue, mais sûre; pour

composition du nom d'Ormusd, et désigne une idée de bonté, avec *Asura*, qui est, en sanscrit, le nom des ennemis des dieux.

(1) *E*, dans les deux langues, est la terminaison du locatif.

(2) Notes et Eclaircissemens, p. LIII, LXXXIV et suiv.

pouvoir analyser un livre, il est bon de l'avoir lu, et l'on apprend à lire en épelant. C'est l'honneur de M. Burnouf d'avoir eu le courage de commencer par le commencement. Il faut ouvrir la porte avant d'entrer dans le temple : ceux qui veulent faire autrement se brisent la cervelle contre les murs.

Voyez à quoi l'on s'expose en allant trop vite. Un écrivain allemand estimable, M. Rhode, crut pouvoir présenter un tableau complet de la religion de Zoroastre. Un passage du Vendidad-Sadé dit qu'Ormusd a créé dans le temps incréé, *Zervane Akerane*; le mot comme l'indique la terminaison *e*, est au locatif, cas qui marque la relation de lieu. M. Rhode, ne tenant point compte de cette particularité grammaticale qu'il ignorait, a fait de cette circonstance de la création le principe et l'auteur même de la création. Zervane Akerane, le temps incréé, est devenu pour lui le sujet de la phrase, un être antérieur et supérieur à Ormusd et à Ahrimane. Ainsi le dualisme célèbre de la doctrine de Zoroastre serait subordonné à une unité supérieure. On voit que ce serait un changement fondamental. Mais tout cela repose sur une erreur de cas, sur un mot mal décliné. Et l'existence absolue du Dieu suprême, père du bon et du mauvais principe, est grandement mise en péril par le paradigme de la déclinaison zende. C'est bien plus que *la grammaire qui sait régenter jusqu'aux rois*... car il s'agit ici du principe même de l'univers. Ailleurs, M. Burnouf apprend à ne pas trop se hâter de prononcer sur un point de dogme, qui pourrait frapper par une analogie avec le dogme chrétien. Ainsi, suivant Anquetil-Duperron, l'idée toute chrétienne de la résurrection de la chair se trouve chez Zoroastre; la chose paraît douteuse. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le mot qu'Anquetil a traduit ainsi, analysé par M. Burnouf, veut dire question. Il peut sembler téméraire de prétendre mieux pénétrer le sens de Zoroastre que les Parsis eux-mêmes. Pourtant, dans plusieurs passages, M. Burnouf fait très bien voir qu'un sens grossièrement littéral et matériel a remplacé le sens véritable dans la version de Nerioseng, et vraisemblablement l'avait déjà remplacé dans la version pelvie sur laquelle celle-là semble calquée. D'autres fois, ce sont des êtres abstraits dont les traducteurs parses font des êtres réels.

Au reste, ces deux tendances, l'une à matérialiser les idées, l'autre à les personnifier, sont dans la nature de l'esprit humain et

dominent toutes les religions. Pour ne parler que des hérésies, le gnosticisme a souvent matérialisé ou personnifié des idées abstraites empruntées au christianisme.

Enfin M. Burnouf, en faisant reparaître la ressemblance de certaines dénominations persanes avec des dénominations correspondantes en sanscrit, montre de curieux rapports entre la religion de Zoroastre et celle des Brahmanes à son état le plus ancien. Ces rapports forment le pendant des rapports qu'il a découverts entre le zend et le vieux sanscrit des Védas. Ils nous font remonter par-delà l'époque de la séparation des deux langues, des deux religions, des deux peuples jusqu'à leur plus antique origine.

Je n'ai pas encore parlé de la plus importante des applications que M. Burnouf a faites de l'instrument qu'il a construit lui-même. La connaissance intime des procédés et des lois de la langue zende l'a aidé puissamment dans une entreprise difficile, la lecture d'inscriptions recueillies à Hamadan, l'ancien Ecbatane, et dont l'alphabet est semblable à celui des inscriptitions de Persépolis.

Il n'y a qu'une trentaine d'années qu'on a commencé à déchiffrer cet étrange alphabet, l'un de ceux qu'on a nommés cunéiformes, parce que chacune des lettres qui le composent est formée de plusieurs incisions, ayant la forme de coin, et représentant exactement l'entaillure du ciseau. Ce genre d'écriture se trouve gravé sur les majestueux débris de Persépolis et sur les gigantesques ruines de Babylone. Les briques de Babylone en sont couvertes; il accompagne les monumens figurés dont il contient probablement l'explication. Quand on l'aura complètement déchiffré, il est vraisemblable qu'on pénétrera quelques secrets de la religion et de la science chaldéenne. Quand on aura lu ce qui est écrit sur les briques du temple de Belus, dans lequel on s'accorde à reconnaître la tour de Babel, on saura ce que pensaient ceux qui l'ont élevée.

On a déjà reconnu l'existence de trois de ces alphabets, composés des mêmes élémens, ou mieux du même élément unique, le coin, et ne différant entre eux que par un degré plus ou moins grand de complications dans les figures des lettres que forme le coin, en se répétant et se plaçant dans des positions diverses. De ces alphabets, il n'en est qu'un seul qu'on puisse se flatter de déchiffrer aujourd'hui; mais comme les mêmes inscriptions sont souvent ré-

pétées dans les trois systèmes alphabétiques, on peut raisonnablement espérer que la lecture de l'un amènera la lecture des autres, comme l'inscription de Rosette a mis sur la voie de l'interprétation des hiéroglyphes.

Or, l'alphabet cunéiforme qu'on avait commencé à déchiffrer, et dont M. Burnouf vient de donner une explication beaucoup plus complète et beaucoup plus satisfaisante que toutes celles qui l'avaient précédée, c'est précisément l'alphabet des monumens de Persépolis; la langue à laquelle on l'a appliqué sur les monumens, est nécessairement la langue qu'on parlait en Perse, quand ils y furent construits; dès-lors, on conçoit quel avantage donnaient à M. Burnouf, pour en essayer la lecture, ses travaux sur la langue de Zoroastre. Après avoir, pour ainsi dire, découvert celle-ci, il était plus que personne en mesure de s'aider de cette découverte pour en faire une autre, celle de la valeur des caractères inconnus employés dans les inscriptions; car, dans la route de la science, aucun pas n'est perdu, et le but que l'on touche est toujours un point de départ pour aller plus loin.

Pour apprécier le progrès que M. Burnouf a fait faire à la connaissance de l'alphabet persépolitain, il est nécessaire de retracer sommairement les efforts tentés avant lui dans la même voie.

Le premier pas ne fut pas heureux. M. Lichtenstein publia, en 1803, un système de déchiffrement complet. Rien n'y manquait, tout était expliqué sans hésitation et sans difficulté. Malheureusement, il était parti de l'idée que les caractères qu'il interprétait étaient disposés de droite à gauche comme les caractères hébreux, et ils vont de gauche à droite comme les nôtres. Cette seule erreur rendait inutile tout son travail. Que dirait-on d'un homme qui, pour déchiffrer une écriture difficile, lirait tous les mots à rebours? Le bon savant n'en était pas moins sûr de son fait et expliquait imperturbablement ses inscriptions sans avoir rencontré juste pour une lettre.

Quelques savans moins aventureux, le respectable évêque de Copenhague, M. Munther, et M. Tychsen, avaient fait quelques tâtonnemens plus judicieux, mais bien peu décisifs, quand M. Grotefend vint ouvrir la carrière par un de ces traits de sagacité heureuse, de divination hardie, qui jouent un si grand rôle dans l'histoire des découvertes humaines; vrais coups de tête de la

science qui réussissent quelquefois. M. Grotefend aborda les inscriptions de Persépolis, sans en connaître ni la langue ni l'alphabet, et il parvint à emporter du premier coup l'interprétation à un point qu'on n'a guère dépassé avant M. Burnouf.

Voici comment il s'y prit. Il se dit : Quelle que soit la langue que je ne connais pas, quels que soient les caractères que je ne connais pas davantage, sur quoi peut rouler le sens de l'inscription qui est devant moi? On avait trouvé sur des monumens plus modernes des inscriptions en langue pelvie qui portaient : tel roi fils de tel roi. M. Grotefend se dit : Pourquoi la même chose ne se trouverait-elle pas dans mes inscriptions cunéiformes? et le bonheur voulut qu'il rencontrât juste dans cette supposition. Sans cela, on chercherait peut-être encore la clé de l'alphabet persépolitain. Puis il se dit encore : Si c'est un roi de Perse, fils d'un autre roi de Perse, ce peut être Cambyse, fils de Cyrus. Mais il écarta très vite cette supposition par une réflexion judicieuse : dans ce cas, deux des mots inconnus auraient commencé par le même caractère. Cela n'étant point, l'inscription ne pouvait se rapporter à Cambyse, fils de Cyrus; mais elle pouvait se rapporter à Xercès, fils de Darius. La fortune voulut qu'il en fût ainsi; et, grace à ce mélange d'audace, de pénétration et de bonheur, M. Grotefend se trouva en possession d'un certain nombre de lettres, celles qui composaient les deux noms propres de Xercès et de Darius. Il pensa bien que l'inscription était écrite en langue zende; mais n'ayant d'autre ressource qu'un petit vocabulaire très incomplet d'Anquetil-Duperron, il ne put préciser la valeur que de quelques lettres. Toutefois le premier coup était porté, et tôt ou tard on devait rectifier et compléter l'ingénieuse découverte de M. Grotefend.

Cependant la rectification et le complément se firent attendre. En 1823, un homme dont les connaissances variées et l'esprit original ne seront suffisamment appréciés qu'après la publication de ses œuvres posthumes, Saint-Martin reprit l'explication de l'inscription lue par Grotefend. Malgré sa pénétration singulière, le savant français ne laissa pas la question beaucoup plus avancée qu'il ne la trouva; il avait redressé quelques erreurs de M. Grotefend, mais il en avait commis d'autres qui lui étaient propres. Ce qui manquait à tous deux pour la solution du problème, c'était une connaissance exacte de la langue des inscriptions. Aussi, le Danois

Rask, qui savait plus de zend que Grotefend et Saint-Martin, a-t-il beaucoup avancé la question en découvrant le M et l'N dont on faisait avant lui des voyelles; par là les mots prirent plus de corps, et les désinences surtout s'accusèrent. Enfin, M. Burnouf, maître de la langue zende, initié aux lois de son organisme, au secret de ses désinences, a découvert une valeur nouvelle à douze caractères; il a pu donner de deux inscriptions, une transcription et une traduction, qui ont pour elles dans l'ensemble un grand caractère de vraisemblance.

Il ne saurait y avoir de contestation que sur un très petit nombre de lettres. M. Lassen, qui s'occupait en même temps à Bonn des mêmes recherches, est arrivé, de son côté, à des résultats qui, différens sur quelques points, s'accordent cependant avec ceux de M. Burnouf pour le plus grand nombre des cas. Tout prouve qu'on est maître de cet alphabet mystérieux de Persépolis, et qu'on peut déjà rêver la lecture de ceux d'Assyrie et de Babylone.

En terminant cet article, j'apprends que M. E. Burnouf, sans attendre la fin du long commentaire qu'il compte toujours achever, s'est décidé à publier un dictionnaire zend dont il possède dès aujourd'hui tous les élémens. Quand il aura accompli cette grande tâche, M. Burnouf aura plus fait pour l'intelligence de la doctrine de Zoroastre, que tous les destours et mobeds du Guzurat et du Kirman.

J.-J. Ampère.

LES

HUMANITAIRES.

IIme LETTRE

DE DEUX HABITANS DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARE,

A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

MON CHER MONSIEUR,

Que les dieux immortels vous assistent, et vous préservent des romans nouveaux! Nous vous écrivons derechef, mon ami Cotonet et moi, touchant une remarque qu'on nous a faite: c'est que, dans notre lettre de l'autre fois, nous vous disions que nous ne comprenions pas le sens du mot *humanitaire*, et qu'on nous l'a très bien expliqué.

Celui qui nous a démontré la chose est un muscadin de Paris. C'est un gaillard qui en dégoise; il porte une barbe longue d'une aune, des pantalons collans, un habit à larges revers, et un bolivar sur la tête, si bien qu'on ne sait, quand on le regarde, si on voit Ponce-Pilate, ou un truand du moyen-âge, ou un quaker, ou Robespierre; mais cela ne lui messied pas. Il vient d'arriver

par le coche, et vous ne sauriez croire l'effet qu'il produit ici : c'est une berlue à dormir debout ; on ne sait où l'on est quand il parle, ni ce qu'on entend, ni l'heure qu'il est ; c'est quelque chose comme un aérolithe ; il vous cause du ciel et de l'enfer, de l'avenir et de la Providence, ni plus ni moins que s'il était conseiller privé du Père Éternel. Nous l'avons eu à dîner à la maison, et comme ces dames en raffollent, il a parlé considérablement ; mais ce qui nous a le plus frappés, c'est son adresse incomparable à avaler en même temps ; sa mâchoire est, Dieu me pardonne ! un chef-d'œuvre de mécanique ; il y en entre autant qu'il en sort (notez qu'il ne tousse ni n'éternue ; par ma foi, c'est un habile homme). Quand on lui fait une question, il n'a pas l'air de vous entendre, et avant de vous avoir écouté, il vous a déjà répondu, et confondu, cela va sans dire. Demandez-lui ce qui se fera dans deux mille ans sur les confins de la Poméranie, il vous l'expose doux comme miel ; avez-vous besoin, au contraire, d'un renseignement sur le déluge ? Parlez de grace, asseyez-vous ; il ne faut point vous gêner pour cela ; son calepin est plein de notes recueillies par Deucalion ; génie complet, comme vous voyez, nature éminemment besacière, sachant le passé comme l'avenir ; quant au présent, c'est de boire frais ; grand réformateur, artiste enthousiaste, républicain comme Saint-Just, dévot comme saint Ignace, ignorant du reste, mais point méchant, voilà le personnage. Mme Cotonet l'a tenu sur les fonts ; c'est son neveu à la mode de Bretagne. Bref, de tant de merveilles que nous avons ouïes (les oreilles m'en cornent encore et de long-temps m'en corneront), nous avons nonobstant retenu quelque chose, à notre grand honneur et profit. C'est une définition catégorique que nous gardons comme résultat ; nous la transcrivons, vierge et nette, telle que nous l'avons dûment enregistrée :

« *Humanitaire*, en style de préface, veut dire : homme croyant à la perfectibilité du genre humain, et travaillant de son mieux, pour sa quote part, au perfectionnement dudit genre humain. » Amen.

Voilà, monsieur, si nous ne nous trompons, la traduction de ce mot mirifique ; les dictionnaires n'en parlent point, il est vrai, pas même Boiste qui fut un habile homme, indulgent au néologisme, et qui eût fait un parfait lexique, s'il n'avait oublié qu'un diction-

naire ne doit pas être une satire. Mais nos jeunes gens n'y regardent pas de si près; ils ont bien autre affaire en tête que le bonhomme Boiste et ses renvois; quand l'expression manque, ils la créent, c'est aux vilains de se gratter la tête. Qui ne connaît pas ces momens où la mémoire est de mauvaise humeur? Il y a de ces jours de pluie où l'on ne saurait nommer son chapeau; ce fut sans doute en telle occurrence qu'un étudiant affligé de marasme, rentrant chez lui avec un ami, voulut parler d'un philanthrope; c'est un vieux mot qui s'entendait : *philos*, ami, *anthrôpos*, homme. Mais que voulez-vous? le mot ne vint pas; *humanitaire* fut fabriqué : ainsi se fabriquent bien d'autres choses; ce n'est pas là de quoi s'étonner.

Il serait *pourtant temps*, comme dit la chanson, de savoir ce que parler veut dire. Un mot, si peu qu'il signifie, n'en a pas moins son quant-à-soi; c'est quelquefois même une pensée, non pas toujours, entendons-nous, nos écrivains se fâcheraient. Mais qui naît du hasard est enclin à faire fortune, et le susdit mot n'y a point failli. Le voilà imprimé tout d'abord, et les journaux s'en sont emparés. Or, ce de quoi les journaux s'emparent, c'est d'autre chose qu'il faut plaisanter. Ce ne sont pas là de ces petits jardins pour y aller jeter des pierres; les journaux sont d'honnêtes gens, et nous les prions, avant tout, de ne point se blesser en cette matière. Malepeste! nous les respectons comme dieux et demi-dieux, et sommes leurs très humbles serviteurs. Les journaux, monsieur, sont puissans, très formidables sont les journaux; nous en parcourons peu ou prou, mais les révérons tous sur parole. Il ne faut pas croire que nous ne sachions rien faire parce que nous sommes de notre pays. Nous savons lire, et honorer le mérite, et saluer les autorités. Les journaux sont les souverains dispensateurs de bien des choses, parmi lesquelles il y en a de bonnes, et le pire n'est pas pour eux. Qui n'aurait pas quarante sous par mois à donner aux cabinets littéraires ne connaîtrait pas les journaux; de tel oubli le ciel nous garde! Nous les donnons, monsieur, depuis vingt ans; aussi très bien connaissons-nous et vénérons-nous lesdits journaux; ils siégent en maître dans le forum, consuls, tribuns, sénateurs à la fois, lus de tous, hantés de plusieurs, nourris à souhait, compris de quelques-uns, mais toujours puissans, et toujours imprimés. Rien ne se débat qu'ils n'y soient et qu'ils

n'y touchent, et c'est de main de maître; les libraires n'osent vendre que ce qu'ils prônent, et, fût-ce à un drame nouveau, on ne saurait siffler s'ils ne bâillent. Voyez un peu quelle dictature! La Cuisinière bourgeoise les redoute elle-même; le Rudiment de Lhomond leur tire son bonnet, mais, il est vrai, par simple politesse, étant de l'Université. Y a-t-il procès quelque part? ils dénoncent, témoignent, plaident, répliquent, concluent, jugent, condamnent, et vont dîner; c'est un emploi de haute justice. Sans eux George Sand serait notaire, et Rossini fût mort ignoré; le libraire de Béranger l'allait tirer à sept exemplaires, n'eût été que, par aventure, un feuilleton l'encouragea; ce fut heureux, nous perdions notre Horace; mais quelles actions de graces ne leur devons-nous pas? Aussi, monsieur, comme c'est notre devoir, nous commençons notre propos par leur faire la révérence, leur déclarant qu'en ce sujet nous ne les prenons aucunement à partie.

Mais, là-dessus, venons au fait. Brailler est bon, mais selon ce qu'on braille; et voilà bien quelques cinq ans qu'il est cruellement question de ce grand verbe humanitaire. Nous l'avons saisi des plus tard, mais c'est le défaut de la province. Suffit enfin que nous croyons comprendre; nous demandons la permission de nous instruire quelque peu davantage. Vouloir se rendre compte des choses annonce peut-être un mauvais caractère, mais c'est notre marotte; du reste, nous n'avons qu'une simple question à faire, et rien autre, comme vous verrez. Or, à qui peut nuire une question?

D'après les renseignemens qui nous sont parvenus, on distingue, au premier abord, des humanitaires de deux sortes. Les uns ont un système tout fait, complet, relié, coulé en bronze, comme qui dirait une utopie. Rien ne leur manque ni ne les gêne; leur monde est créé, dormons là-dessus; ils attendent qu'on reconnaisse qu'il n'y a qu'eux qui aient le sens commun. De ceux-là, monsieur, nous n'en parlerons pas. Ils ont fait preuve, dans leurs théories, de plus ou moins d'imagination, voire de science et grandes lumières; mais, depuis que la terre tourne, jamais utopie n'a servi de rien, ni fait aucun mal, que l'on sache, pas plus Thomas Morus que Platon, Owen et autres, que Dieu tienne en joie. D'ailleurs il est écrit quelque part : Jamais n'attaquez, ne détruisez l'inoffensive utopie de personne.

L'autre sorte d'humanitaires est celle dont nous deviserons. Ceux-ci n'ont point de système réglé, écrivent peu, lisent encore moins, et ne créent rien, sinon quelque bruit. Mais au lieu de s'enfermer pacifiquement, prudemment, dans une placide rêverie, ils prêchent et courent, et vont semaillant je ne sais quoi que le vent emporte; tranchent sur tout, se disent prophètes, à la barbe de leur pays; accusent d'autant, qui les lois, qui les hommes; ne se font scrupule de berner Solon; qu'a-t-il à faire dans cette galère? enfin, ce sont des législateurs; la main leur démange de manier toutes les pâtes, et la narine ouverte, comme les cavales, ils aspirent le *quand viendras-tu?* Que parmi eux il en soit d'honnêtes, de braves même, il le faut noter; c'est le meilleur de la jeunesse : et qui rêverait sinon les grands cœurs? pauvres jeunes gens qu'un follet emmène, comme Faust au Broken, à travers champs, et, les bras tendus vers l'ombre fuyarde, ils marchent sur les récoltes du voisin, traînent leur dada sur les lusernes, et gâtent le blé finalement! Rendons-leur néanmoins justice, le cœur en eux vaut mieux que la tête; aux jours de crises et de révolutions, il est permis de prendre parfois un météore pour le soleil, et l'héroïsme est toujours beau, même dans le gouffre de Curtius.

Mais, hélas! le gouffre est profond, très profond, monsieur, et plus large encore. Serait-ce un mal d'y regarder? non sans doute, surtout si l'on y pouvait voir. Tâchons d'y voir, et regardons.

Quel conflit, bon Dieu, quel chaos! nous voici lancés à la nage; quels flots, quelle mer, quelle vapeur! à qui entendre, et où s'accrocher? Celui-là demande le divorce, celui-ci veut l'abolition de l'hérédité, qu'il n'y ait plus ni nobles ni riches; un tiers réclame les biens en commun, la polygamie, cas pendable, mais ce pourrait être divertissant. Que veut ce quatrième? il prie pour les pauvres, et qu'on traite les gens selon leur capacité; ne pensez pas qu'il s'agisse de boire, capacité ici veut dire intelligence, c'est une simple variante. En voilà un, là-bas, dans un coin, qui a trouvé une façon nouvelle d'envisager l'histoire; il la divise en faits nécessaires et faits transitoires; au lieu de dire, par exemple, que Jésus-Christ est venu après Platon, il vous dira : Pour que Jésus-Christ vînt, il fallait que Platon eût existé; quelle invention et quelle érudition! J'en avise un sixième encore; celui-là s'occupe d'accommoder, après tant de siècles, Josué avec Galilée, qui, vous

le savez, se chamaillent quelque peu sur certain point d'astronomie; mais les témoins ont clos l'affaire; désormais tout est harmonie, il ne s'agit plus de ces vieilles gens. Ce septième résume l'univers, hommes, choses, dieux, lois, coutumes, guerres, sciences, arts, et prouve que tout ce qui a été n'est que pour la montre, et pour nous annoncer; l'antiquité est un cauchemar, et le monde éveillé se tire les bras; voilà un homme universel, et au-delà de tout ce qu'on a pu dire d'Aristote, Voltaire, Leibnitz, et autre menu fretin; Newton vaut mieux, il sut compter jadis, mais ignorait la phrénologie; quant à Copernic, c'est un drôle, et Platon est inexcusable d'avoir appelé *animal imparfait* la pierre angulaire du futur édifice social, *id est*, la femme. Un huitième se présente, et s'annonce simplement comme membre indigne d'une confrérie immense; oui, monsieur, si on veut le croire, ils ne sont pas moins de deux ou trois cent mille hommes, tous de même force, et qui ne badinent pas; c'est une des conséquences de leur trouvaille que dans un demi-siècle tout au plus, probablement plus tôt, peut-être dimanche, on ne verra sur terre que des hommes de génie; voyez l'effet des saines doctrines! Ce neuvième-ci est plus inquiétant; il veut que tout change de face, sans cependant rien déranger, comme ce garçon de mes amis qui avait cédé à quelqu'un ses entrées à l'Opéra, en les conservant néanmoins; à l'écouter, pour sauver l'univers, il faut que les cureurs de puits se fassent géomètres, et les académiciens raffineurs de sucre; quelle régénération! vous figurez-vous une société pareille? mais tout le monde aura cent mille livres de rente, et vous verrez que nul ne se plaindra. Un dixième va plus loin, car il faut bien qu'on aille, c'est loi de nature que le progrès, et remarquez que si par hasard mon voisin dit : Deux et deux font quatre, j'arrive sur-le-champ et m'écrie : Deux et deux font quatre, dites-vous? deux et deux font six, et je suis sublime! Grand prodige de l'émulation. Ce dixième donc déclare d'abord que toutes les femmes vont avoir de l'esprit; il y a de quoi se donner au diable. Mais il a soin d'ajouter aussitôt : Pourra se marier qui voudra; la correction du moins soulage; il était temps de s'expliquer. Mais que vois-je, et que dit-on là? Un dernier vient couronner l'œuvre; il a un ballon sous le bras, et propose d'aller dans la lune, et d'y transporter le Palais-Royal; Saturne devient le faubourg Saint-Germain, et Vénus le

boulevart de Gand; c'est, vraiment, une belle ville, et il ne reste qu'à s'embrasser.

Cependant, parmi ce chaos, ne saurait-on rien débrouiller? Je ne crois pas la chose impossible. Peut-être même, dans cette multitude, pourrait-on trouver deux camps bien distincts, savoir, les uns qui veulent certaines choses, les autres qui ne savent ce qu'ils veulent. Posons ceci, nous nous effraierons moins. Que les derniers aillent à leur bureau, s'ils en ont, ce que je souhaite; nous leur parlerons tout-à-l'heure. Occupons-nous d'abord des premiers. Commençons par nous rendre compte de ce que voudraient ceux qui veulent, et nous verrons ce qu'on en peut vouloir, si nous pouvons. Le divorce, donc; point d'héritage, mais la loi agraire; point de famille, bien entendu; de pauvreté pas plus que de richesse, c'est-à-dire plus de métaux (car ces métaux sont traîtres en diable); à chacun selon son mérite, ceci n'est pas le souhait le plus nouveau; enfin, union entre les hommes, soit pour le travail, soit pour les plaisirs; association. Je crois que c'est tout.

Si pourtant ce n'est que cela, ce n'est pas de quoi fouetter nos chats, quoique l'apparence soit effrayante. Lycurgue, monsieur, fut un Grec d'esprit; il vous en souvient sans nul doute. Or, le résumé que nous faisons, il le fit dans sa république. Ce digne homme voyagea long-temps, et rapporta de sa tournée deux choses à tout jamais louables, ses lois et le manuscrit d'Homère (pour mon goût, j'aime mieux le manuscrit; mais ce n'est point le cas de disputer). Pour attacher le peuple à la constitution, il prit deux moyens décisifs : ce fut le partage de toutes les terres entre les citoyens, et l'abolition de la monnaie. Vous voyez que de prime-abord il ne frappait pas de main morte. On divisa la Laconie en trente mille parts, les terres de Sparte en neuf mille, et chaque habitant eut son bien. Ce devait être moins grand que nos duchés. Pour l'abolition de la monnaie, le législateur se garda de dépouiller ceux qui avaient de l'or ou de l'argent; il était bien trop galant homme. Mais, respectant scrupuleusement ces richesses, il en anéantit la valeur en ne permettant de recevoir dans le commerce qu'une certaine monnaie de fer, laquelle monnaie était si pesante, qu'il fallait deux bœufs pour traîner dix mines, ce qui équivaut à vingt-cinq louis; chose peu commode pour entretenir des filles, mais il n'en était point question. Les riches gardèrent donc leur or,

et en purent jouer aux osselets. Afin de rendre la tempérance et la sobriété recommandables, Lycurgue voulut qu'on dînât en public, comme du temps de la terreur. Un bâtiment fut construit tout exprès, crainte de la pluie et des mouches; là, chaque citoyen, tous les mois, était tenu d'envoyer ses provisions, non pas en chevreuils ou homards, ni poissons frais de chez Mme Beauvais, mais en farine, fromage, carottes, vin du cru, et deux livres et demie de figues. Jugez des ripailles qui se faisaient là. Agis lui-même, après une victoire, fut réprimandé vertement pour avoir dîné au coin de son feu avec madame la reine, sa femme, et peu s'en fallut qu'on ne le mît au pain sec. Point de viande donc, mais force brouet; on en a perdu la recette, au grand dommage de la postérité. Ce devait être un cruel potage! Denys-le-Tyran le trouvait insipide, nous dit Goldsmith en ses Essais; mais d'un tyran rien ne m'étonne, ces gens-là boivent du vin pur. Lycurgue n'entendait pas cela, non plus que Solon, car, à Athènes, un archonte ivre était puni de mort. Revenons à Sparte. Au lieu de confier à père et mère l'éducation des petits enfans, on en chargeait des instituteurs publics. Lycurgue était si fort en peine d'avoir de beaux hommes dans l'armée, qu'il voulut prendre soin des enfans jusque dans le ventre de leurs mères, mettant celles-ci au régime, et leur faisant faire de bonnes courses à pied, promenades et exercices propres à les récomforter; ceux qui naissaient mal conformés étaient condamnés à périr, et, par amour pour la plastique, on les jetait, dans une serviette, du haut en bas du mont Taygète. Les beaux garçons, l'état les adoptait et les élevait martialement, les faisait marcher pieds nus, passer les nuits à la belle étoile, leur défendait de choisir dans le plat les pommes qui n'étaient pas pourries, les habituait à aller à la cave sans chandelle, la tête rasée, sans vêtement, et à se donner, par dessus tout, de bons coups de poings les uns aux autres. Tous les ans, pour leur récompense, on les fouettait publiquement au pied de l'autel de Diane, mais je dis fouetter d'importance, et celui qui criait le moins, on le couronnait vert comme pré. Que les parens devaient être aises! A eux, d'ailleurs, permis de voler; c'était aux fruitières à garder leurs boutiques. Quant aux jeunes filles, même sévérité; point de mari avant vingt ans, des amoureux tant qu'elles voulaient; courir, lutter, sauter les barrières, tels étaient leurs amusemens; et de peur qu'en ces

évolutions diverses leur robe ne vînt à se retrousser, elles se montraient nues, dans leurs exercices, devant les citoyens rassemblés. Mais, dit l'histoire, la pudeur publique sanctifiait cette nudité. Je ne suis point éloigné de le croire; car, s'il y en avait de belles dans le nombre, il s'y devait trouver des correctifs. Tel était le peuple lacédémonien, sortant des mains du grand Lycurgue. Cependant les Ilotes labouraient la terre et mouraient de faim sur les sillons. Mais ceci n'est qu'épisodique, et il ne faut point s'y arrêter. Toujours est-il que cette république est, à peu de chose près, la réalisation des rêves du jour et le portrait de nos hyperboles.

Maintenant nos apôtres modernes nous diront-ils que cette peinture est le souhait de toute leur vie, et qu'ils ne demandent rien de mieux? Cela peut tenter en effet, quand ce ne serait que par curiosité (je ne parle pas du costume des femmes), mais seulement pour voir ce qui adviendrait. Et aussi bien pourquoi ne pas essayer? Mais voici un point embarrassant, et qui demande réflexion.

Si Lycurgue fut grand législateur, Montesquieu fut savant légiste : or sur les questions de ce genre, il avait parfois médité; son avis pourrait être utile, mais qui s'en inquiète aujourd'hui? « Montesquieu, vivant sous un prince, n'a pu montrer d'impartialité; » ainsi parlent sans doute ceux qui ne l'ont pas lu; ouvrons-le pourtant, si vous permettez. Il y a, je crois, dans l'*Esprit des Lois*, qui, dans son temps, fut un bon livre, certain chapitre qui nous irait. « Il est de la nature d'une république, y dit l'auteur, qu'elle n'ait qu'un petit territoire; sans cela, elle ne peut guère subsister. Dans une grande république il y a de grandes fortunes, et par conséquent peu de modération dans les esprits; il y a de trop grands dépôts à mettre entre les mains d'un citoyen; les intérêts se particularisent : un homme sent d'abord qu'il peut être heureux, grand, glorieux, sans sa patrie; et bientôt qu'il peut être seul grand sur les ruines de sa patrie. »

Que pensez-vous de ce petit morceau? N'est-il pas fait pour notre histoire? Mais continuons : « Un état monarchique doit être d'une grandeur médiocre. S'il était petit, il se formerait en république. S'il était fort étendu, les principaux de l'état pourraient cesser

d'obéir... Un grand empire suppose une autorité despotique dans celui qui gouverne. Il faut que la promptitude des résolutions supplée à la distance des lieux où elles sont envoyées... La propriété naturelle des petits états est d'être gouvernés en république; celle des médiocres, d'être soumis à un monarque; celle des grands empires, d'être dominés par un despote. »

Ne vous semble-t-il pas que ceci peut avoir quelque poids, monsieur? Quant à moi, plus je le relis, plus je me figure que c'est juste. La France aurait donc, par son étendue, une première difficulté à présenter aux humanitaires; mais ne nous fâchons pas pour si peu; car, après tout, en cas de besoin, ne pourrait-on rétrécir la place? Ce qui nous tourmente vraisemblablement n'est pas l'amour de la patrie. Voici donc une seconde objection que nous ne tirerons point de Montesquieu, mais de la nature, assez bon livre aussi.

Nous poserons d'abord un principe que peu de gens contesteront : c'est que l'ombre produit la lumière, et que toute chose a son inconvénient. De ce qui est sous le soleil, rien ne s'éclaire des deux côtés. Or, parmi les animaux différens, habitans du terrestre globe, les uns sont faits pour vivre seuls, les autres pour vivre en société. Vous ne persuaderiez point à un aigle de se mettre à la queue d'un autre aigle, comme les canes qui vont aux champs; de même feriez-vous de vains efforts pour trouver une cane solitaire; et sous ce rapport, l'homme est cane, il faut l'avouer : Dieu nous a créés pour loger ensemble; les peuples donc s'arrangent comme ils peuvent; arrivent les lois, us et coutumes, lesquels ont du bon, partant du mauvais. J'en conclus qu'en toute société, il faut que les uns se félicitent, que les autres se plaignent par conséquent; mais de ces plaintes et félicitations, lequel faut-il écouter de préférence? D'une plainte naît souvent un désir, et ces désirs sont dangereux. Je m'explique, car je ne veux pas qu'on me prenne ici pour un Machiavel. Une femme a pour mari un butor, joueur, dépensier, ce qu'on voudra; ne va-t-elle pas croire toutes les femmes malheureuses, et que le mariage est un martyre? N'est-il pas plausible qu'un homme sans le sou demande que tout le monde puisse être riche? Ajoutons à cela les cervelles oisives, et les chagrins qui s'engendrent d'eux-mêmes, comme faisait le phénix,

dit-on; cela se voit de par le monde. Faut-il que le législateur écoute la foule ou l'exception? Puisque le mariage est notre exemple, considérons un peu cette affaire.

Le mariage, contre lequel déclament beaucoup de gens plus ou moins mariés, est une des choses d'ici-bas qui ont le plus évidemment un bon et un mauvais côté. Sous quel côté faut-il donc le voir? Il a cela de bon qu'avec lui il faut rentrer chez soi et payer son terme; il a ceci de mauvais qu'on ne peut pas découcher et envoyer promener ses créanciers; il a cela de bon qu'il force aux apparences et à l'air d'honnêteté, quand ce ne serait que crainte des voisins; il a ceci de mauvais qu'il mène à l'hypocrisie, mais cela de bon qu'il empêche l'impudeur du vice, mais ceci de mauvais qu'on le traite comme une fiction, et qu'il sert de manteau à bien des actes de célibataires; pour ce qui regarde la famille, il en est le lien, et en cela louable; pour ce qui regarde les amours, il en est le fléau, et en ceci blâmable; c'est la sauvegarde des fortunes, c'est la ruine des passions; avec lui on est sage, sans lui comme on serait fou! Il assure protection à la femme, mais quelquefois donne du ridicule au mari; cependant, quand on revient triste, où seraient, sans le mariage, le toit, l'abri, le feu qui flambe, la main amie qui vous serre la main? Mais quand il fait beau et qu'on sort joyeux, où sont, avec le mariage, les rendez-vous, le punch, la liberté? C'est une terrible alternative; qu'en décidez-vous, mon cher monsieur? Les humanitaires ne veulent point du mariage, sous le prétexte qu'on s'en gausse, et que l'adultère le souille; mais sont-ils sûrs, en disant cela, d'avoir mis leurs meilleures lunettes? Puisque rien n'est qu'ombre et lumière, sont-ils sûrs de ce qu'ils ont vu? J'admets qu'ils connaissent les salons, et qu'ils aillent au bal tout l'hiver; ils ont peut-être observé dans les beaux quartiers de Paris quelques infractions à l'hyménée, le fait n'est point inadmissible; ont-ils parcouru nos provinces? sont-ils entrés dans nos fermes; au village? ont-ils bu la piquette des vachers de la Beauce? se sont-ils assis au coin de l'âtre immense des vignerons du Roussillon? ont-ils consulté, avant de trancher si vite, la paysanne qui allaite et son nourrisson rebondi? se sont-ils demandé quel effet produiraient leurs doctrines à la mode sur ces robustes charretières, sur ces laborieuses et saines nourrices? Ce n'est pas tout que la Chaussée-d'Antin; savent-ils

ce que c'est, eux qui parlent d'adultère, et qui ont leurs maîtresses sans doute, savent-ils ce que c'est que le mariage, non pas musqué, sous les robes de Palmire, au fond d'un boudoir en lampas, mais dans les prés, au plein soleil, sur la place, à la fontaine publique, à la paroisse, et dans le lit de vieux chêne?

Troisième objection maintenant, et j'en reviens toujours à mes Spartiates, qui étaient de francs saint-simoniens; dites-moi un peu, je vous en prie, quelle figure auraient faite à Lacédémone les déterminés émancipateurs d'aujourd'hui qui ne veulent pas monter leur garde? Que j'aime à les entendre au fond d'un restaurant, splendidement éclairé par le gaz, évoquer le spectre de Lycurgue au milieu des fumées champenoises! Qu'il fait bon les admirer, le dos à la cheminée, les basques d'habit retroussées, balançant sous leur nez un verre de vin de Chypre, et nous lançant avec une bouffée de cigare un plan de réforme pour les peuples futurs! Ne voilà-t-il pas de beaux Alcibiades, et que diraient-ils si on les prenait au mot? Je voudrais les voir le lendemain s'éveiller dans leur république; que leur coiffeur leur brûle un favori, ils vont pousser des cris d'angoisse; ne voudraient-ils pas qu'on leur rasât la tête? Et le brouet, et l'autel de Diane? qu'en pensez-vous? C'est quelque autre chose que le bois de Boulogne et les bals de Musard. Dites-moi un peu, sans plaisanterie, comment nous autres, peuple français, qui avons tout vu, tout bu, tout usé, tout chanté, tout mis en guenilles, même les rois; dites-moi comment et de quel visage nous pourrions débarquer en Grèce, si non pour rebâtir Athènes? Mais pour ne pas remonter si haut, dites-moi comment on est assez fou pour vouloir servir à nos tables des plats refroidis apportés d'Amérique? Quel rapport entre nous et une nation vierge, imberbe encore, accouchée d'hier? Ces boutures qu'on nous vante, est-ce dans nos champs qu'on les veut planter, dans nos vieux champs pleins de reliques, gras du sang étranger, du nôtre, hélas! de celui de nos pères? Est-ce à nous qu'on parle de la loi agraire, à nous qui avons pour bornes dans nos prairies des tombes de famille? Est-ce à nous qu'on propose un président civil, à nous qui portons encore sur les épaules les marques du pavois impérial? Est-ce chez nous qu'on veut élire ces despotes éphémères qui règnent un ou deux ans, nous qu'une proclamation de Napoléon faisait partir hier pour la Russie? Est-ce à nous qu'on

propose les langes de New-York ou la tunique trouée de Lacédémone? On dit à cela, et on va répétant, que les nations doivent se régénérer quand elles se sentent décrépites; cela fut vrai pour le monde romain, et que Dieu veuille nous le rendre! Mais si pareille chose nous peut arriver, où ont-ils étudié, nos modernes prophètes, pour ignorer la maxime la plus vraie, peut-être la plus triste de l'antiquité? « Ce qui a été une fois ne peut ni être une seconde fois ni s'oublier tout-à-fait. » Oui sans doute, il en faut convenir, deux révolutions, coup sur coup, nous ont donné une rude secousse; sans doute nous sommes en travail, et, pour parler une fois ce langage, sans doute l'humanité se régénère en nous. L'état n'a plus de religion, et, quoi qu'en disent les humanitaires eux-mêmes, c'est pour le peuple un vrai malheur; le vin à bon marché ne lui rend pas ce qu'il y perd, et tous les cabarets de Paris ne valent pas pour lui une église de campagne, quel qu'en soit d'ailleurs le curé; car c'est l'oubli des maux qu'on y fête, et l'espérance qu'on y reçoit dans l'hostie. Oui sans doute, parmi tant de nations, la France a sonné la première un tocsin qui ébranle l'Europe; elle en est elle-même effrayée, et le son terrible retentit en elle; mais si nos docteurs veulent nous guérir, s'ils veulent changer le monde, ou la France, ou seulement un département, qu'ils inventent donc quelque système dont les livres ne parlent pas! Qu'ils oublient donc les phrases du collége, et qu'ils ne revêtent pas de mots futiles le squelette des temps passés! Car sous tant de discours, sous tant de formules, sous tant d'habits ridicules, sous tant d'exaltations peut-être sincères, louables en elles-mêmes, que germe-t-il? Quel filon découvert? Que saisir dans ce labyrinthe où Ariane nous laisse à tâtons? Vous avez du moins, dites-vous, la bonne volonté de bien faire. Eh! pauvres enfans, qui en doute? Volonté de vivre, à qui manque-t-elle?

Nous nous adressons ici, monsieur le directeur, à la section humanitaire qui nous paraît vouloir quelque chose. Mais nous devons encore nous adresser à celle qui ne nous semble pas savoir au juste ce qu'elle désire (car, dans tout cela, vous vous en souvenez, nous ne faisons que des questions). Or il est certain que, dans la capitale, il y a un nombre de jeunes gens, femmes, hommes mûrs, vieillards enfin, qui font entendre journellement une sorte de soupirs et de demi-rêves où l'avenir est entrevu; bonnes gens d'ail-

leurs, nul n'y contredit, mais il serait à désirer qu'ils s'expliquassent plus clairement. On a remarqué, dans leurs phrases favorites, le mot de *perfectibilité;* il semble un des plus forts symptômes d'un degré modéré d'enthousiasme; c'est donc sur ce mot, et sur ce mot seul, que nous vous demandons la permission de les interroger poliment, ainsi qu'il suit. Simple question :

Messieurs (et mesdames) de l'avenir et de l'humanitairerie, qu'entendez-vous par ces paroles? Entendez-vous que, dans les temps futurs, on perfectionnera les moyens matériels du bien-être de tous, tels que charrues, pains mollets, fiacres, lits de plume, fritures, etc.? ou entendez-vous que l'objet du perfectionnement sera l'homme lui-même?

Vous voyez, monsieur, que notre demande est d'une lucidité parfaite, ce qui est déjà un avantage; mais nous ne voulons point nous enfler. S'agit-il, disons-nous, parmi les adeptes de la foi nouvelle, de perfectionner les choses, ou de perfectionner les gens? Vous sentez que le cas est grave; c'est à savoir si on me propose de m'améliorer mon habit, ou de m'améliorer mon tailleur. *Hìc jacet lepus;* tout est là. Nous ne nous inquiétons de rien autre. Car vous comprenez encore, sans nul doute, que si on ne veut que m'améliorer mon habit, je ne saurais me plaindre sans injustice; tandis que si on veut décidément m'améliorer mon tailleur, ce sera peut-être une raison pour qu'on me détériore mon habit, et par conséquent... *quod erat demonstrandum*, comme dit Spinosa. Ne croyez pas que ce soit par égoïsme; mais nous tenons à être éclaircis.

Perfectionner les choses n'est pas nouveau; rien n'est plus vieux, tout au contraire, mais aussi rien n'est plus permis, loisible, honnête et salutaire; quand on ne perfectionnerait que les allumettes, c'est rendre service au monde entier, car les briquets s'éteignent sans cesse. Mais s'attaquer aux gens en personne et s'en venir les perfectionner, oh, oh! l'affaire est sérieuse, je ne sais trop qui s'y prêterait, mais ce ne serait pas dans ce pays-ci. Perfectionner un homme, d'autorité, par force majeure et arrêt de la cour, c'est une entreprise neuve de tout point; Lycurgue et Solon sont ici fort en arrière; mais croyez-vous qu'on réussira? Il y aurait de quoi prendre la poste, et se sauver en Sibérie. Car j'imagine que ce doit être une rude torture inquisitoriale que ces

moyens de perfection; c'est quelque chose sans doute, au moral, comme un établissement orthopédique, à moins que par là on entende seulement le rudiment et l'école primaire; mais il n'y a rien de moins perfectionnant. Que diantre cela peut-il être? Nous ôtera-t-on nos cinq sens de nature? nous en donnera-t-on un sixième? Les chauves-souris, dit-on, sont ainsi bâties; triste perspective pour nous que de ressembler à pareille bête! c'est à faire dresser les cheveux. Mais, bon! c'est une fantaisie; nous nous alarmons à tort; quand on tournerait cent ans autour de mes pieds, on ne perfectionnerait jamais que mes bottes; la raison seule doit nous rassurer. Comment, cependant, croire que c'est là tout? S'il ne s'agissait que de faire des routes, ou des ballons, ou des lampes, on ne crierait jamais si haut; Adam lui-même perfectionnait à sa mode, quand il bêchait dans le paradis; il faut qu'il y ait quelque mystère. Seraient-ce nos passions que l'on corrigerait? Par Dieu! ce serait une belle merveille que de nous empêcher d'être gourmands, ivrognes, menteurs, avares, vicieux! et si j'aime les œufs à la neige? me défendrez-vous d'en manger? Et si mon vin est bon, ou le vôtre, à vous qui parlez, et si votre femme... vous me feriez dire quelque sottise; non, ce ne doit point être encore cela. Ouvrirait-on quelque grand gymnase pour nous y administrer, au nom du roi, une éducation jusqu'alors inconnue? Mais nous voilà encore à Sparte; je ne m'en tirerai jamais. D'ailleurs, qui ose décider, ici-bas, entre un savant et un ignare, lequel des deux est le plus parfait, ou le moins sot, pour parler net? Helvétius dit, il est vrai, que toutes les intelligences sont égales; mais, en cela, il fit tort à la sienne, car pour plâtrer sa balourdise, il fut obligé d'ajouter que la différence entre les hommes résultait du plus ou du moins d'attention qu'ils apportent à leurs études; belle découverte! Passons donc plus loin. Serait-ce qu'au moyen de certaines lois on changerait tellement nos mœurs et le milieu dans lequel nous vivons, que, doucement et sans effort, on nous rendrait ce paradis terrestre dont nous parlions tout-à-l'heure? Mais si nous ne sommes plus à Sparte, nous voilà en pleine utopie. Diable! je commence à croire derechef qu'on se moque de nous pour nous faire peur; car comment nous perfectionner, du moment que nous restons hommes? on se tâte sans le vouloir en pensant à ces choses-là. Serait-ce

seulement qu'à l'avenir on s'occupera des intérêts du peuple, qu'on l'hébergera plus chaudement, vêtira, prêchera, instruira, et nourrira de pommes de terre? Mais nous voilà revenus aux fritures... Ma foi, monsieur, bien le bonjour; si vous trouvez la clé de cette porte, soyez assez bon pour nous l'envoyer; nous vous le rendrons en une barrique de notre vin de cette année. Mais jusque-là, nous vous l'avouons, nous nous renfermons dans ce dire : ou il s'agit de perfectionner les choses, et c'est plus vieux que Barabas; ou il s'agit de perfectionner les hommes, et les hommes, quelque manteau qu'ils portent, quelque rôle qu'ils jouent, risquent fort de vivre et de mourir hommes, c'est-à-dire singes, plus la parole, dont ils abusent.

Agréez, monsieur, etc.

DUPUIS et COTONET.

La Ferté-sous-Jouare, 25 novembre 1836.

DE

LA MUSIQUE

DES FEMMES.

Mlle LOUISE BERTIN.

La Esmeralda de Mlle Louise Bertin est le troisième pas dans la carrière d'un talent jeune, mâle et progressif, qui, se sentant incomplet, s'éprouve et se corrige, et, depuis son début, a non-seulement à lutter avec lui-même, mais encore avec cent haines que les autres ignorent, et que lui vaut sa position dans le monde. A ce titre seul, Mlle Louise Bertin mérite qu'on l'encourage et la relève. Il faut respecter qui travaille. Après tout, on ne croit guère en soi vainement, et si la note fatale ne chante point en vous, si l'inspiration ne vous sollicite, vous n'irez pas, de gaieté de cœur, vous creuser la tête, et boire, après bien des traverses, le calice amer de la publicité, lorsqu'il ne tiendrait qu'à vous de vivre heureux et paisible, environné d'hommages et de soins, et de respirer à loisir, dans la famille, cette fleur de gloire qui n'a pas d'épines. La persévérance est fille de la conviction. Honneur à qui persévère ; je ne sache pas que la convic-

tion fourmille tellement sur nos places et dans nos marchés littéraires, qu'on doive affecter de la maltraiter et de lui faire affront, lorsque, par hasard, elle se rencontre.

Sitôt après *le Loup garou*, petite partition d'essai oubliée aujourd'hui, Mlle Louise Bertin entra dans une voie plus large, où la poussait sa nature énergique : *Fausto* est le premier pas qu'elle a fait dans cette voie, à laquelle son talent restera désormais fidèle, toujours en travaillant à se modifier. Avec plus de mesure et de composition, un sentiment dramatique plus développé, plus d'expérience dans l'emploi des forces instrumentales, *la Esmeralda* est, par le style et le caractère dominant, une œuvre cousine de *Fausto*. Il nous souvient encore de la première représentation de *Fausto* au Théâtre-Italien, des vieilles haines qui s'émurent à cette occasion, et de tous les amours-propres blessés à mort par le *Journal des Débats*, qui s'éveillèrent dans leurs sépulcres, revêtirent leurs armures rouillées pour entrer vaillamment en campagne, et venir s'abattre sur l'œuvre d'une jeune femme. Ce fut comme pour *Esmeralda*, un peu moins acharné peut-être, et rien en cela ne nous étonne; Mlle Bertin devait bien s'y attendre. Plus la position est élevée, plus l'avenue en est gardée et l'abord difficile. Il est un moment où chaque degré de l'échelle dramatique enfante un obstacle nouveau. Pour peu qu'on ait une poignée d'ennemis en sortant de l'Opéra-Comique, on est sûr d'avoir contre soi la multitude en arrivant à l'Opéra. Si Mlle Bertin voulait renfermer sa pensée dans les justes limites d'un petit acte, et se résigner à n'écrire que ballades, romances, cantatilles, villanelles, et sornettes à l'usage de Mme Dorus, on la laisserait faire et triompher à son aise. Pour revenir à *Fausto*, même considérée de sang-froid, la tentative était hardie; on pouvait peut-être, à bon droit, se récrier contre la témérité d'une jeune femme qui s'attaquait, dès son début, à la plus vaste composition des temps modernes. L'entreprise échoua. Qui pourrait, à moins d'être Rossini, mettre-dignement en musique la poésie de Goëthe? A moins de sentir en soi la force divine que donne le génie, qui pourrait embrasser les figures sublimes de l'œuvre du grand maître, et les transporter, du royaume où elles sont nées, dans le monde des sons, traduire en bruits harmonieux les insatiables désirs de Faust, en effets de voix et d'orchestre l'ironie de Méphistophélès

et sa logique inexorable, en fraîches mélodies le candide amour de la pauvre Marguerite, et poser enfin le pied dans cette empreinte de roi que Goëthe a faite sur la terre? Cependant, au milieu de cette partition manquée, où quelques beautés se laissaient voir par intervalle, il y avait un petit duo composé, d'un bout à l'autre, avec une sensibilité exquise, une délicatesse merveilleuse, qui ravirent la salle dès le premier jour; fleur suave cueillie au jardin de Goëthe, qui semblait ne devoir point périr avec le reste de l'ouvrage, et qui reverdira sans doute un jour, si Mlle Bertin consent à la transporter dans un terrain plus ferme et plus solide. Il est vrai que le sujet de ce duo était charmant et bien fait pour inspirer une jeune femme. Faust aborde Marguerite dans la rue en lui disant les douces paroles que le poète a mises dans son cœur. Il y avait dans cette mélodie une expression de mélancolie et d'amour qui lui donnait un charme singulier. On sentait l'hésitation et le trouble de cette jeune fille qui rougit et, dans l'innocence de son ame, se prend au piége du démon. On entendait les palpitations ardentes du cœur de Faust, qui bat d'amour pour la première fois. J'ai vu depuis l'image que Cornélius a faite avec cette scène si simple et si belle, et tout en admirant l'air timide et réservé de Marguerite, la manière empruntée et peut-être un peu gauche dont Faust l'aborde en cette rencontre, je n'ai pu m'empêcher de penser à la délicieuse musique de Mlle Bertin. Il est glorieux pour une femme d'avoir chanté une fois dans sa vie comme Goëthe a parlé, comme Pierre de Cornélius a peint. Ce duo, certaines phrases de Faust, et quelques rares motifs qui étincellent comme des paillettes d'or sur la robe d'Esmeralda, m'ont affermi dans cette opinion, que le talent de Mlle Louise Bertin, malgré son apparente virilité, est plutôt suave que fort, plutôt mélancolique et tendre que véhément et passionné. Je ne crois pas à cette teinte sombre qu'elle exagère délibérément et comme à plaisir; là n'est point sa véritable inspiration. Etrange ambition, qui préoccupe les cerveaux les mieux faits. On n'a de cesse qu'on n'ait dépouillé son sexe ou renié sa nature. Un beau jour, celles qui doivent tout à leur souffrance aimable, à leur résignation, à leur foi sincère et catholique, se prennent de bel amour pour la force et la protestation, et, dépouillant cette mélancolie sereine et douce qui va si bien à la pâleur de leur visage, revêtent on

ne sait quel semblant de dogmatisme et de virilité. Les insensées! qui oublient dans leur enthousiasme que changer de sexe c'est répudier en quelque sorte son humanité. Qu'arrive-t-il? Les femmes qui les adoraient comme l'expression de leurs plaintes inoffensives, s'éloignent d'elles, trouvant désormais leur organe rauque et maussade; quant aux hommes, ils se prennent à sourire, en entendant Jérémie ou Savonarole prêcher la ruine de l'univers avec une voix de faucet. Oh! si les femmes voulaient rester là où Dieu les a mises, et ne point rompre avec leur caractère, comme il y en aurait parmi elles de sublimes vers qui se tournerait la commune sympathie, plus puissantes cent fois dans leur faiblesse divine que dans leur force. Qu'est-ce donc que les femmes cherchent hors des limites de leur nature? elles ont l'amour et les larmes. Quel bien vaut ici-bas ces inappréciables trésors qu'elles tiennent du ciel, et que les plus grands poètes leur envient?

Nous lisions récemment, dans les œuvres que Goëthe a laissées, et qu'on publie aujourd'hui en Allemagne, une page où la musique de Mlle Louise Bertin est appréciée en quelques lignes par l'auguste vieillard. Au milieu des études immenses qu'il poursuivait à travers l'âge, et de la méditation continuelle où le tenait plongé la seconde partie de *Faust*, autre poème sublime qu'il terminait avant de mourir, Goëthe, assailli par toute espèce de sollicitations qui lui arrivaient des quatre points de l'Europe, répondait à chacun avec patience et méthode, et ne faisait défaut à personne. Ecrits, dessins, musique, il s'informait de tout par lui-même. Si c'était un livre, il le lisait jusqu'à la dernière page; si c'était une partition, il mandait auprès de lui quelque musicien de ses amis, qui la lui jouait d'un bout à l'autre; et le grand homme, assis près du clavier, dans sa robe de chambre, écoutait en rêvant. La lecture terminée, livre ou partition, il écrivait ce qu'il pensait de la chose, et puis enfermait soigneusement sa note dans un tiroir dont il gardait la clé. C'est la collection de tous ces petits feuillets, écrits au hasard, qui a fait les *Nachgelassene Werke*, livre de mémoires et de critique, étrange et curieux, et digne, malgré l'absence de toute composition régulière, de ce haut intérêt que commande toujours le moindre produit du génie. L'infatigable vieillard élevé comme il l'était au-dessus de toutes les considérations d'amour-propre et de

petite vanité, se serait fait un cas de conscience de laisser sans réponse ou sans critique l'œuvre que lui adressait un poète à son début. Il est vrai que sa critique dégénérait souvent en éloges fastueux, et qu'il lui est arrivé plus d'une fois de distribuer du haut de son Parnasse les noms d'Orphée et de Pindare à de pauvres esprits qui se remuent aujourd'hui dans la littérature sans se douter de quelle auréole sa bienveillance facile, ou, pour mieux dire, son ironie a ceint leurs tempes ridicules. Ceci soit dit sans allusion aucune. Dans ce livre dont nous parlons, la musique de Mlle Bertin est jugée un peu sévèrement peut-être; mais si l'on veut y réfléchir, on ne s'en étonnera guère. Adorateur de la Grèce et de l'Italie, amant passionné de la beauté calme et régulière, Goëthe devait se sentir peu de sympathie pour une musique conçue dans un système qu'il désapprouvait, et qui lui répugnerait aujourd'hui s'il voyait à quels excès les tristes imitateurs de l'école allemande l'ont poussé. Goëthe s'étonne qu'une jeune femme ait osé entreprendre une partition sur son poème de *Faust* que Spohr, malgré toute la profondeur de sa science, n'est point parvenu à traiter dignement, et finit par conseiller à Mlle Bertin de chercher pour sa prochaine épreuve un sujet plus borné, un sujet que sa musique domine. Mlle Bertin connaissait sans doute cet avis que Goëthe lui donne, lorsqu'elle a choisi *Esmeralda*. De Goëthe à M. Hugo, hélas! il y a loin, si loin, qu'un siècle entier ne suffirait pas à mesurer la distance, et la question de progrès mise de côté, cette raison seule expliquerait comment la partition que Mlle Louise Bertin vient de composer sur le sujet d'*Esmeralda* est une œuvre plus fortement conçue, mieux dessinée et plus complète que toutes celles que son auteur a produites jusqu'à ce jour. En effet, pour que la musique puisse transformer un poème, il faut qu'elle le domine dans son ensemble. Or, si l'on excepte celui dont nous avons parlé tout-à-l'heure, sait-on quelque part dans le monde un musicien qui soit de taille à regarder sans se tordre le cou les figures épiques de la tragédie de Goëthe. Si vous êtes doué du sens de la mélodie, et si vous avez l'intelligence du sujet, vous pouvez, par le sentiment, entrer en rapport avec les caractères, au point d'en reproduire çà et là quelque nuance, ainsi que nous l'avons fait remarquer pour le charmant duo de Faust et de Marguerite; mais vouloir les présenter sur la scène dans leur grandeur et leur simplicité, c'est là une ten-

tative au moins imprudente, où tout autre que Rossini doit échouer de notre temps. Or, il n'en était pas ainsi des ébauches que M. Hugo livrait à Mlle Bertin. Les œuvres du génie ont en elles une sublime empreinte, un caractère sacré que rien ne leur enlève, ni la fusion, ni les coups de marteau; pour traiter avec elles, il faut être grand et de la famille des créateurs. Je vous le demande, cette chose peut-elle se dire des figures singulières qu'invente l'imagination de M. Hugo, personnages qui n'ont d'humain que le costume, sortes de marionnettes qu'on déshabille et qu'on habille de nouveau selon qu'il convient au caprice du moment? témoin Phœbus qui dépouille tout à coup son insouciance de soldat pour revêtir je ne sais quelle cape d'amoureux transi, faite à la taille d'un héros de ballade. Ici le musicien est à son aise avec ses caractères, il peut en agir familièrement avec eux; il souffle dessus, les met à néant et les recompose; seulement, il est à craindre que, même après sa transformation, le personnage ne garde en soi quelque chose de la laideur et des infirmités de sa première vie, dont la musique, art tout divin, ne peut s'accommoder en aucune façon. L'art de Cimarosa et de Mozart ne s'allie qu'à des élémens nobles et purs : on peut bien jeter une immondice dans l'or qui bout; le métal auguste la dévore aussitôt avant qu'elle se soit mêlée à son essence, ou la repousse avec dédain après l'avoir un instant ballottée entre ses ondes.

La musique de Mlle Bertin a la prétention d'appartenir à l'école allemande, et c'est là peut-être son plus grand tort; douée comme elle est du don si rare de la mélodie, il semble que Mlle Bertin aurait dû suivre l'exemple de Bellini, et ne faire que chanter. On ne court jamais grand risque à s'abandonner à la voix intérieure; l'inspiration ne trompe personne, et l'auteur de *Norma*, grace à cette corde mélancolique et tendre qui vibrait naturellement dans son ame, gardera long-temps encore, à la droite de Paisiello, une place que bien des illustrations de ce temps lui envieront quelque jour du fond de leur oubli. Élevée dans le culte des maîtres de l'art, Mlle Bertin a sans contredit le sentiment du grandiose et du beau, et nous ne doutons pas que ce ne soit une sainte horreur dont elle est possédée pour tout ce qui est commun et banal, qui l'ait jusqu'à présent retenue loin de l'Italie, où du reste les imitateurs fourmillent. Nous avons peine cependant à concevoir comment

Mlle Bertin en est venue à reconnaître la toute-puissance de l'orchestre au point de lui donner à engloutir quelques-unes de ses plus charmantes qualités. Personne plus que nous n'admire les magnificences de l'instrumentation allemande, personne plus que nous ne s'incline devant le génie austère de Beethoven. Cependant il y a là une vérité incontestable; l'orchestre, ce champ de l'avenir, il faudra bien que vous l'ensemenciez. Or, qu'y mettrez-vous, sinon de la mélodie et des idées? Une femme, quels que soient d'ailleurs son aptitude, son énergie et son courage, ne parviendra jamais à cette force de modération qu'exige le gouvernement de l'orchestre. Sa nature même s'y oppose; son visage gracieux se riderait à cette peine; ses blanches tempes se flétriraient à ce travail ingrat. Lorsqu'une femme est assez heureuse pour avoir reçu du ciel la fleur de la mélodie, il faut qu'elle la respire au lieu de l'effeuiller dans le lac tumultueux de l'orchestre; il faut qu'elle chante et ne cesse de chanter, comme les maîtres d'Italie ou comme l'oiseau du printemps, peu importe. Il me semble que si j'étais femme, et que j'eusse à choisir entre Cimarosa et Beethoven, je ne tarderais guère à me décider pour le premier, ne fût-ce qu'à cause de l'harmonie et du parfum de ce nom enchanté.

C'est une grave erreur de croire que le caractère d'un maître ne se révèle que dans l'instrumentation; je pense qu'il faudrait soutenir le contraire, et dire qu'une musiqne n'est originale que par la mélodie. La mélodie existe avant l'instrumentation; au besoin, une mélodie peut être originale par elle-même, tandis qu'il ne peut exister de forme sérieuse sans la présence et sans le secours de la mélodie qui la féconde et la relève. Voyez les maîtres italiens; leur contestera-t-on l'originalité par hasard? et cependant ceux-là se préoccupent si peu de l'orchestre, que, sauf quelques exceptions rares, on pourrait presque dire qu'ils ne font que chanter. Cimarosa chante-t-il comme Mozart, Rossini comme Cimarosa? Pour Bellini, son défaut dominant ne saurait servir d'armes contre nous, attendu que ce défaut n'ôte rien à l'indépendance de son allure; Bellini a le tort de s'imiter lui-même, et d'employer à tout instant certaines formules qu'il a une fois inventées : Bellini chante trop souvent comme Bellini. Souvent, tout en voulant éviter le commun, on tombe dans le défaut contraire, le bizarre. Entre les deux extrêmes est la vraie originalité que chacun cherche; par malheur, bien des

gens prennent leur élan de trop loin, et, dépassant le but qu'ils se proposaient d'atteindre, tombent dans l'ornière creuse du bizarre, où ils se débattent toute leur vie et poussent des cris affreux sans que le public les entende. Il faut se défier de certaines haines systématiques qui exagèrent toute chose; à force de rompre avec le commun et de le poursuivre partout, même là où il n'est pas, on finit par faire bon marché de la simplicité et confondre le bien avec le mal dans ses proscriptions. C'est justement cette haine, dont nous ne discutons ici ni la franchise ni la loyauté, qui fait que Mlle Bertin s'aventure à tout moment en des conceptions trop vastes peut-être pour son inexpérience, s'épuise à vouloir créer des rapports entre des élémens qui se repoussent, se contrarient et ne peuvent s'accoupler que dans la dissonance, et qu'elle entre enfin d'un pas délibéré dans d'inextricables harmonies dont ensuite elle ne sort pas; prisonnière entre ses propres mailles.

L'opéra d'*Esmeralda* doit passer, à juste titre, pour l'œuvre la plus complète que Mlle Bertin ait écrite jusqu'à ce jour. On ne peut s'empêcher de rendre hommage au progrès qui se manifeste dans la manière plus adroite et plus sûre dont les instrumens se groupent et les parties se coordonnent. La mélodie, cette qualité précieuse du talent de Mlle Bertin, y est plus habilement produite et mieux mise en lumière. Enfin, si les défauts abondent encore dans cette partition, il y a çà et là des beautés réelles dont un maître se ferait honneur. L'opéra s'ouvre par un appel des cuivres, motif solennel et religieux, d'un caractère magnifique, qui revient pendant la dernière scène, lorsque la Esmeralda s'agenouille, avant de mourir, sur les degrés du parvis de Notre-Dame. A cette occasion, on nous permettra de remarquer que ces sortes d'introductions sont aujourd'hui fort en crédit à l'Opéra. Les illustres musiciens de notre temps ont jugé convenable de se dispenser désormais de l'ouverture, ample morceau qui réclame, pour peu qu'on l'envisage sérieusement, une force de composition à laquelle leur sublime indolence se refuse. C'est merveille comme on traite aujourd'hui l'ouverture, ce vaste prologue, où le maître appelle à lui les esprits, et les met en rapport avec la pensée qu'il va développer; cette occasion pour le génie d'apparaître avant son heure, cette forme large et profonde où Mozart coule en bronze la statue du Commandeur, qu'il fera plus tard de marbre. Il est vrai que nous

ne vivons pas dans un temps où l'on puisse exiger sans folle prétention que le génie devance l'heure de se produire; heureux lorsqu'il veut bien ne pas trop se faire regretter quand la circonstance ne peut se passer de lui. Ceux-ci, à la veille de leur première représentation, se souviennent qu'ils n'ont pas écrit d'ouverture, et sur-le-champ en composent une avec les motifs de l'ouvrage, à la hâte, presque sans y penser, et comme un fripier qui coudrait sur un manteau de carnaval cent pièces dont les couleurs éclatantes ne se combineraient pas le moins du monde, faute de nuances. Ceux-là, sous le prétexte qu'ils ont plus de conscience, s'abstiennent complètement. Pour nous, nous sommes assez de l'avis de Rossini, le dernier qui ait fait une ouverture à l'Opéra, l'ouverture de *Guillaume Tell!* Nous tenons aux vieilles coutumes, et pensons qu'en fait d'art, innover, c'est agrandir. L'innovation qui rogne nous semble plus près de l'impuissance que de l'originalité. Nous ne disons point ceci à propos de Mlle Bertin, qui peut s'autoriser de l'exemple de grands maîtres aujourd'hui en renom. — L'introduction, conçue avec largeur, se développe trop rapidement peut-être; à peine une intention apparaît-elle, qu'une autre survient et l'efface avant qu'elle ait eu le temps de devenir motif. C'est là un défaut grave dont Mlle Bertin demandera compte à l'ignorance musicale de son poète, qui semble prendre à tâche de multiplier les accidens. On aurait tort de croire que la musique gagne quelque chose à ces continuelles péripéties. Il faut, avant tout, un sujet fécond, capable de grandir et de se multiplier, et non pas vingt thèmes qui se croisent et se combattent, comme dans une fugue. La musique vit d'unité: voyez le beau chœur de Meyerbeer au quatrième acte des *Huguenots*. Est-ce là un morceau simple? Le même chant passe incessamment des voix à l'orchestre et de l'orchestre aux voix. Et pourtant quelle puissante composition! quel chef-d'œuvre! Ici la variété ne peut être que dans les détails; dans la pensée, elle entraînerait la confusion. Tout ce que la musique peut faire, c'est de s'accommoder d'un contraste habilement disposé. L'antithèse en musique est impraticable; ce trope brillant, si fort en honneur jadis dans l'école romantique, cette fleur de rhétorique un peu vulgaire, qui pousse à si grosses gerbes dans le parterre de M. Hugo, ne serait qu'ivraie et plante parasite au jardin de Mozart. Le petit duo entre Phœbus et la Esmeralda est une inspiration suave

et douce, un peu cousine de celle qui a trouvé le ravissant duo de *Faust*, dont nous parlions tout-à-l'heure. La marche des soldats ne manque ni de franchise ni de caractère. Le chœur des femmes du peuple, qui ouvre le second acte, nous semble un des plus jolis morceaux de la partition. C'est là une musique chaude, vive, animée et pétulante; en entendant ces voix qui s'interrogent et se répondent et se groupent ensemble d'une si curieuse manière, on se rappelle involontairement la scène du marché, dans *la Muette de Portici*. Remarquez bien que nous ne prétendons pas dire le moins du monde que Mlle Bertin ait imité M. Auber: ces deux compositions charmantes ne se ressemblent que par les beaux côtés, la verve, l'entraînement, le choix de la mélodie et la variété de l'expression. Par malheur, ici encore, la rapidité avec laquelle les mouvemens se succèdent compromet tout. Vraiment, on ne peut s'expliquer cette inquiétude continuelle qui travaille la pensée de Mlle Bertin, et la fait ainsi bondir en sursaut, d'un mouvement où elle semblait devoir se complaire, dans un autre que rien de sage ne justifie, et qui n'a sa loi d'être que dans le pur caprice de l'auteur. Avec des idées peut-être moins originales, M. Auber l'emporte cette fois sur Mlle Bertin. Le chœur de *la Muette* est fait avec un seul motif, fort ingénieusement mis en œuvre, à la vérité; on en compte au moins quatre dans celui de *la Esmeralda*. La foule qui, d'ordinaire, apporte quelque lenteur dans l'appréciation des œuvres sérieuses, ne peut aimer une musique qui s'interrompt ainsi à tout moment; bien plus, ses bonnes dispositions finissent par se changer en humeur chagrine et en malveillance, lorsqu'elle voit clairement que c'est chez l'auteur un parti pris de lutter avec tout ce qu'elle affectionne, d'étouffer un motif agréable, par cette seule raison qu'il peut lui arriver de plaire à tout le monde, et d'avoir ainsi quelque chose de commun avec les mélodies de Mozart et de Rossini. L'air de Phœbus est une aimable cantilène; et la première partie du finale exhale une fraîcheur, une mélancolie allemande, qui vous font penser à l'*Euryanthe* de Weber.

Le chœur des soldats qui boivent, le chant du couvre-feu, et le duo qui suit, nous paraissent trois morceaux conçus dans le système aujourd'hui suranné, de la *couleur locale* et du *caractère*. Mlle Bertin est tombée ici dans le piége continuel que lui tendait son poète. Il faut que M. Hugo ait une persévérance plus dure que l'a-

cier, ou qu'il ne puisse tirer aucun enseignement des tentatives qu'il a faites jusqu'à ce jour, pour vouloir appliquer à la musique, le plus vague de tous les arts, des doctrines que la poésie a constamment repoussées. On dirait que la musique et la poésie sont deux servantes, dont tout l'emploi consiste à vêtir un mannequin selon la mode usitée au moyen-âge, et quand il est vaillamment bardé de fer jusqu'à la nuque, à chanter derrière lui une chanson du temps, tandis qu'il gesticule des bras et des jambes et se démène comme un furieux. Le costume et le caractère, toujours; l'homme et ses passions, jamais. Étrange système qui déconcerterait bien ses partisans, si on le poussait à ses dernières conséquences. En effet, si le but de l'art est de reproduire, qu'on nous passe le mot, la plasticité d'une époque, qui pourra jamais dire avoir trouvé la vérité? Quoi donc! vous interrogez des ruines que le temps anéantit et met en poudre, et vous laissez là, sans y prendre garde, le cœur humain qui ne meurt pas! Dans quel livre mystérieux irez-vous apprendre la tonalité de l'époque dont vous avez fait choix? J'imagine que M. Hugo lui-même serait fort dépourvu, si on le priait de siffler un petit air dans le goût du XIIIe siècle. Ainsi voilà un système de vérité qui a besoin de conventions plus que tous les autres. Faites donc comme Shakspeare et Rossini, chantez selon la nature, contentez-vous de n'exprimer que les affections du cœur, et laissez là toutes ces fariboles bonnes à conter à des enfans en nourrice. La scène entre Phœbus et la Esmeralda abonde en traits ingénieux et piquans, entrecoupés çà et là par la voix creuse et monotone du prêtre libertin. On regrette, dans ce morceau, que la mélodie, qui pourrait s'élever à de grandes hauteurs dramatiques, se contente de raser la terre avec le murmure agréable, il est vrai, mais aussi quelque peu indifférent d'une abeille qui butine. Au lieu d'effeuiller ainsi son inspiration en parcelles insaisissables, il semble que Mlle Louise Bertin aurait dû la ramasser en gerbe dans quelque phrase passionnée et sublime comme a fait M. Meyerbeer pour l'adagio du beau duo entre Raoul et Valentine, au quatrième acte des *Huguenots*. Peut-être, par un sentiment de modestie, Mlle Bertin a-t-elle renoncé à s'aventurer dans une entreprise d'où le maître allemand s'est tiré avec tant d'honneur; peut-être aussi ne lui convenait-il pas d'attaquer de front cette situation au moins étrange,

où l'on sent que sa pensée est mal à l'aise et dont elle a hâte de sortir. En revanche, le duo, dans la prison, est un morceau conçu dans les plus vastes dimensions, plein de verve dramatique, d'énergie et de puissance. J'arrive à l'air de Quasimodo. Le grotesque sonneur est couché sur les degrés de Notre-Dame. L'aurore commence, il s'éveille; l'air frais du matin, le chant des oiseaux, les bruits de la nature, le mettent en joyeuse humeur; il se lève, il marche, il se frotte les mains, il essaie de sourire; bientôt une pensée heureuse éclot dans cette ame recouverte d'une si bouffonne enveloppe, il chante : la musique exprime en un clin d'œil tout le caractère de cet être. C'est une mélodie franche, vive, bruyante, moitié sérieuse, moitié comique, à la fois pleine de larmes et de rire; tantôt il l'attaque de toute sa force et la rudoie; tantôt il la retourne et la caresse. Quand il a fini de s'en amuser, l'orchestre s'en empare et la travaille de la plus originale façon. Il semble que toutes les cloches sonnent, et pourtant l'orchestre seul est en branle. Regardez dans l'instrumentation, vous y verrez tout le mystère. Voilà un effet curieux et puissant, et qui ne sort pas des limites de l'art. Point d'attirail matériel, point d'instrumens étrangers à la musique, point de cloches, point de machines à bruit. Il y a là, pour M. Hugo, de quoi se pendre.

Comme il faut toujours que la malveillance intervienne, on a prétendu que cet air n'était pas de Mlle Bertin, mais d'un musicien dont le nom a jusqu'ici fait plus de bruit que l'œuvre qui n'est guère appréciée encore que d'un petit cercle d'amis dévoués. Étrange raisonnement, qui tombe de lui-même! En effet, s'il arrivait, par fortune, au musicien dont nous parlons, de trouver une mélodie semblable, croyez bien qu'il ne serait pas si galant que d'en aller faire hommage à son prochain, fût-ce même à la fille du directeur du *Journal des Débats*. Il la garderait pour lui soigneusement, et n'aurait certes pas tort. Puisqu'on était en train d'inventer à propos de cet air, il fallait se mettre un peu plus en frais d'imagination, et l'attribuer à quelque maître illustre, à M. Meyerbeer, par exemple; la chose aurait eu, de cette façon, quelque apparence de réalité. Le finale, sauf la première phrase, manque du souffle et de l'ampleur nécessaires à une composition de cette importance. Il est vrai de dire que ces défauts pouvaient bien ne pas exister dans le principe, attendu que Mlle Bertin avait écrit d'abord ce morceau

sur une situation qui lui permettait alors de se développer à loisir. Plus tard les dispositions de la pièce, coupée en cinq actes, ayant été restreintes, force a été à Mlle Bertin d'intervertir l'ordonnance de sa musique, et d'y faire entrer à coups de marteau les péripéties d'un nouveau dénouement. Voici l'histoire de ce cinquième acte. M. Hugo l'avait perché sur les tours de Notre-Dame; il se passait là entre le sonneur, le prêtre et quelques hiboux, habitans ordinaires du logis. Cependant, lorsqu'on en vint à discuter sérieusement la mise en scène, l'idée de M. Hugo parut impraticable, et le directeur, tout en trouvant le cinquième acte fort sublime, s'efforça d'apprendre à notre grand poète que le vide est un élément trop simple pour qu'on en puisse faire une décoration de théâtre. M. Hugo se résigna donc à renfermer dans sa coquille cet impertinent cinquième acte, qui levait si haut le bout de son nez, et prétendait imiter les vagues du poète latin. *La tête rentra dans le corps, la lame dans le fourreau*, et M. Hugo composa quelques dixains de plus, qui eurent le double avantage d'expliquer au public un dénouement inexplicable et de ruiner de fond en comble la musique.

Nous passerons sur le *poème* de *la Esmeralda*, attendu qu'il serait puéril de vouloir prendre au sérieux cette chose sans consistance, que M. Hugo a gonflée en se jouant, comme ces bulles d'air dont il est question quelque part dans les *Feuilles d'Automne*. Te souvient-il, lecteur, de l'histoire de cet enfant de Silésie dont parle Fontenelle, et qui était né avec une dent d'or. Tous les docteurs de l'Allemagne s'épuisèrent d'abord en savantes dissertations, pour expliquer comment on pouvait naître avec une dent d'or. La dernière chose dont on s'avisa fut de vérifier le fait, et il se trouva que la dent n'était pas d'or. Pour éviter un semblale inconvénient, avant que de parler de l'excellence de ce *poème*, il serait peut-être bon de s'assurer de son existence, et d'examiner d'abord, non pas s'il est d'or, mais s'il est. Nous laissons à d'autres plus habiles le soin d'éclaircir ce fait litigieux. Aussi bien nous n'avons nul souci d'entretenir nos lecteurs de ces ignobles figures de truands que M. Hugo a tirées de la fange qui leur sert de sépulture, Dieu merci! pour les produire à la lumière d'une noble scène; non plus que de ce personnage sans nom qui, sous la cape, sous le froc, sous la chasuble d'archidiacre, ne cesse de poursuivre une jeune

fille de ses propositions luxurieuses, et finit par proclamer le dogme de la fatalité en face de Notre-Dame. Nous aimons mieux nous occuper d'une curieuse préface mise en tête de cette nouvelle production de M. Hugo. L'auteur y parle, dans le style du duc de Saint-Simon, d'une illustre visite que l'Opéra a reçue autrefois de Corneille et de Molière, et, tout confus d'avoir écrit un libretto, comme il dit, cherche à s'autoriser de l'exemple des grands maîtres de la scène française; en vérité, la chose n'en valait pas la peine, et l'amende honorable était au moins inutile. La *visite* de M. Hugo à l'Opéra aura servi à rendre unanime cette opinion que beaucoup d'honnêtes gens partageaient depuis longtemps, à savoir : que M. Scribe est un homme fort habile à tailler un *poème* de théâtre, et même à l'écrire; et si le public a jugé de la sorte, il faut moins en accuser l'extrême faiblesse des moyens dramatiques mis en œuvre dans *la Esmeralda*, que l'insuffisance des paroles et leur peu d'harmonie avec la musique. Puisqu'il est bien convenu que nous ne sommes pas des Italiens de Naples et de Florence, et que notre musique n'a rien à faire avec ces paroles de miel et de rose, inventées en un jour de soleil pour les gosiers sonores de la Malibran et de Rubini, tâchons au moins de façonner notre langue, le plus modestement possible, aux exigences de l'art divin qu'elle est destinée à servir. C'est d'ailleurs une vérité reconnue aujourd'hui, que des paroles claires, faciles, écrites avec le sentiment du rhythme et de la mesure, et dans lesquelles la simplicité ne dégénère point en niaiserie, valent cent fois mieux pour la musique que toutes ces rimes laborieusement accouplées et ces antithèses prétentieuses, qui ne cherchent qu'à faire voir au public leur mine fardée et leurs paillettes à travers le voile transparent de l'harmonie.

Maintenant, avec les qualités réelles que nous nous plaisons à lui reconnaître, et les éclairs dramatiques qui traversent ses partitions, Mlle Bertin est-elle destinée à composer pour le théâtre? Franchement, nous ne le croyons pas. Il y a dans le talent des femmes une corde suave et douce qui en fait presque tout le charme, et dont la vibration se perd dans les vastes salles. Cette mélodie, qu'on sait naturellement délicate et dont on aime jusqu'à la faiblesse, a mauvaise grace à vouloir enfler sa voix pour exprimer autre chose que la mélancolie et les tendres affections du

cœur. On est tenté à tout moment d'arracher le masque qui recouvre ces beaux yeux languissans et pleins de larmes. D'ailleurs est-ce bien l'œuvre d'une femme de soulever les tempêtes de l'orchestre et de faire mouvoir les chœurs?

La musique des femmes n'a d'autres interprètes que la voix et le clavier : elles prennent de la musique le parfum, la mélodie, elles respirent la fleur sur sa tige. Autrement, si elles veulent la cueillir, comme les hommes, leurs doigts délicats saignent bientôt. La Malibran trouvait dans ses loisirs de ravissantes inspirations, où serpentaient, comme des salamandres dans la flamme, les mille fantaisies de sa nature ardente. Et pour s'être tenue modestement loin de la scène, Mme Duchambge n'en a pas moins écrit de ces airs empreints de mélancolie et de grâce, qui vous reviennent aux heures de tristesse; suaves mélodies que chacun aime et que chacun sait par *cœur*, pour me servir d'une expression charmante des enfans. Trouver la voix des larmes et du cœur, c'est là une assez belle tâche pour occuper les loisirs d'une femme. Le mélancolique Schubert se consolait de ses défaites du théâtre en écrivant *le Roi des Aulnes* et *la Marguerite au rouet*.

H. W.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 novembre 1836.

Quand en 1824 Charles X montait sur le trône, au milieu des espérances de la France, si facile et si prompte dans ses oublis comme dans ses joies, qui eût pensé que douze ans après il mourrait en exil, dans un coin de l'Illyrie? Le feu roi ne manquait pas de bonté de cœur, mais il avait une faiblesse et une légèreté d'esprit qui le rendaient capable des plus grandes fautes et des plus hautes témérités. Il paraît cependant que, dans les derniers jours de sa vie, il était revenu à plus de prudence et à une plus saine appréciation des choses. On dit que dans son testament, qui ne doit être ouvert qu'en présence d'un commissaire autrichien, Charles X prie l'empereur d'Autriche de prendre le duc de Bordeaux sous sa protection, et de le tenir loin des intrigues qui voudraient l'entraîner à de folles entreprises. On parle même de quelques paroles touchantes adressées directement au jeune prince, où le vieux roi le conjure de ne jamais apporter la guerre civile à la France. Ces exhortations ne sauraient venir plus à propos, car le parti de la vieille légitimité est dans un paroxisme d'exaltation difficile à décrire. L'idée d'avoir à sa tête un jeune roi de seize ans le transporte; on délibère, on prépare l'avenir; les conciliabules redoublent d'activité; les influences contraires se croisent; les partisans de la duchesse de Berry et ceux de la duchesse d'Angoulême ont peine à s'accorder; rien d'officiel n'est encore sorti de la petite cour de Goritz. Par un étrange résultat des évènemens et des révolutions politiques, l'Autriche a encore sous sa main un prétendant avec lequel elle peut inquiéter la France. Sous la restauration, elle pouvait montrer Napoléon II à la branche aînée des Bourbons; aujourd'hui c'est avec Henri V qu'elle peut effrayer la maison d'Orléans. Contre l'Autriche, la France a, quand elle le voudra, les principes révolutionnaires et l'insur-

rection de l'Italie. Contre la France, l'Autriche a le principe de la légitimité et le drapeau d'une guerre civile. M. de Metternich n'est pas homme à précipiter les choses, et à jouer la paix du continent en l'honneur d'une politique chevaleresque. Son flegme et son impassibilité doivent désespérer plus d'un fanatisme royaliste, et les partisans de l'ancienne légitimité doivent se résigner pour le moment à n'avoir d'autre occupation que de porter le deuil.

Le deuil est aujourd'hui la marque distinctive de tous ceux qui regrettent la maison de Bourbon; c'est dire assez que la cour des Tuileries ne saurait le porter. Il serait curieux de voir le chef de la maison d'Orléans faire, avec sa famille, les mêmes démonstrations que ceux qui travaillent à le renverser. On oublie, d'ailleurs, que la loi du 10 avril 1831 déclare Charles X et ses descendans déchus du trône, et *privés des droits civils*. Comment porter le deuil public et officiel de celui dont les lois ont ainsi effacé l'ancien caractère royal et politique? Que d'anciens serviteurs pleurent sincèrement le vieux monarque, cette douleur est légitime, et nul ne saurait songer à la troubler; mais il y a loin de ces pieux et respectables regrets à cette douleur d'apparat, à ces parades lacrymatoires dont certaines personnes se disposent à faire pour cet hiver un signe de ralliement; pendant six mois les *blancs* seront en *noir*, et il a été décidé que tous les honnêtes gens se reconnaîtraient à leur crêpe. M. l'archevêque de Paris n'a pas négligé cette occasion d'adresser à son clergé une circulaire qui n'était pas destinée à être lue dans les églises, mais que tous les journaux ont publiée, sans doute pour éviter le bruit et le scandale. Dans cette pièce, le prélat représente l'église comme obligée de lutter contre les mauvais jours qui pèsent sur elle; à l'entendre, on se croirait au temps de Dioclétien; on dirait le christianisme près de succomber sous la persécution. M. l'archevêque fait de la religion un singulier instrument de politique et de rancune, et nous ne savons pas ce que gagne l'Évangile à servir d'enveloppe à d'aigres ressentimens.

La mort de Charles X place d'une manière éclatante le parti du passé en face des intérêts nouveaux. Maintenant il y a en Europe deux prétendans, deux adversaires de la révolution et de la cause constitutionnelle, don Carlos et Henri V. Il y a entre ces deux princes solidarité intime, et il est impossible que les gouvernemens absolus de l'Europe ne les entourent pas de leurs vœux et de leurs espérances. C'est un avertissement pour la cause et les gouvernemens constitutionnels d'opposer à ces entreprises une étroite alliance; il faut espérer que le ministère du 6 septembre comprendra les devoirs et la politique de la France, et nul mieux que M. Molé n'est fait pour les comprendre, si la partie doctrinaire du cabinet ne vient se mettre à la traverse.

L'Espagne paraît en ce moment décidée à chercher son salut dans un heureux mélange de force et de modération. A l'armée, Rodil a été contraint de résigner son commandement, et il est sous le coup de la justice du pays. Son successeur Narvaez n'a pas attendu la division de Ribero pour se mettre à la poursuite de Gomez; mais aussi ardent que Rodil s'est montré lent et perfide, il a su persuader aux soldats que la rapidité était déjà une première victoire, et que, dès que l'ennemi serait atteint, il serait vaincu. Dans le cabinet, il est question d'une nouvelle combinaison qui réunirait Calatrava et Mendizabal et leur adjoindrait des hommes politiques nouveaux, entre autres M. Olozaga, député de Logrono, l'un des auteurs de l'insurrection militaire de la Granja, et disposé à se montrer aujourd'hui aussi prudent qu'énergique. La modération paraît, au reste, conduire les cortès, dont le principal écueil était la déclamation et la violence : une immense majorité a déféré la régence à la reine Christine. Que les cortès, dont l'origine et les tendances sont nécessairement révolutionnaires, et qui ne pourraient être suspectes au pays, sachent se contenir en s'affermissant; qu'elles rédigent une constitution vraiment libérale et pratique, en tête de laquelle elles écriront le principe de la souveraineté nationale et les glorieux souvenirs de 1812, et qu'elles identifient leur cause avec celle du siècle luttant contre le passé.

Dans ces derniers jours, le Portugal, plus encore que l'Espagne, a attiré l'attention, et Lisbonne a mis vivement en présence les deux constitutions qui, depuis quinze ans, ont essayé de lui donner la liberté. Nous avons déjà dit comment la charte de don Pedro pouvait passer à Lisbonne pour être plus libérale que le *statut royal* à Madrid; mais les derniers évènemens viennent de donner à la constitution de 1822 une consécration d'indépendance nationale et marquer la charte de don Pedro d'une réprobation qui paraît irréparable. La majorité de la nation, qui repousse don Miguel, semblait, jusqu'aux derniers évènemens, indécise entre les deux constitutions, et ne pas attacher à l'une d'elles une préférence décisive; mais dès qu'elle a vu l'Angleterre s'immiscer indûement dans ses dissensions, son choix a été fait, et elle s'est prononcée pour la constitution que menaçait l'intérêt anglais. Lord Howard de Walden a fait maladroitement une démonstration intempestive, et il a dû rembarquer ses matelots après avoir assisté à la défaite du parti aristocratique. Quelle a été dans cette affaire la conduite de la France? Lord Palmerston prétend dans le *Morning-Chronicle* que la France était complice de l'Angleterre, mais que, plus habile ou plus heureuse, elle n'a pas mis à découvert sa coopération. La tentative contre-révolutionnaire des 3 et 4 novembre jette un nouveau jour sur les divisions du cabinet du 6 septembre. Au fond on y désirait la contre-révolution au profit de la charte de don Pedro,

mais on n'osait pas agir ouvertement : on s'est mis à la suite de l'Angleterre; on aurait célébré en commun le triomphe du parti aristocratique, mais on était convenu de laisser à la Grande-Bretagne l'initiative et la responsabilité de l'entreprise. L'amiral Hugon avait deux espèces d'instructions; les instructions officielles lui prescrivaient une exacte neutralité, et nous croyons que M. Molé les a signées sincèrement; d'autres instructions enjoignaient une coopération prudente aux actes de l'amiral anglais; il fallait ne rien compromettre, mais adhérer sur-le-champ aux résultats obtenus. Or, l'Angleterre ayant échoué, la France naturellement est restée immobile, et rien n'a trahi, aux yeux du peuple de Lisbonne, la pensée de son gouvernement; mais au fond, elle était contre-révolutionnaire. Comment en douter quand l'organe le plus accrédité du ministère a pris soin de nous en instruire? Il est vrai que, quelques jours auparavant, il avait célébré le système de la neutralité absolue; le premier article avait été inspiré par la sage réserve de M. Molé, et le second redigé sous la dictée de M. Guizot. Il faut convenir que cette unanimité du cabinet doit inspirer à l'Europe un grand respect pour notre politique, et il est donc écrit que partout où doit éclater une tendance contre-révolutionnaire, on rencontrera la trace et le nom de M. Guizot.

La tentative avortée de Lisbonne a singulièrement ébranlé lord Palmerston; elle est en contradiction flagrante avec la politique naturelle des whigs, et les déconsidère vis-à-vis de la cause constitutionnelle et libérale du continent. Le parti whig est pauvre en hommes d'état capables de traiter avec l'Europe, et depuis long-temps il eût donné un successeur à lord Palmerston, s'il eût eu dans ses rangs un homme en état d'occuper le poste des affaires étrangères. Au reste, lord Palmerston se défendra vivement au parlement; pressé entre les tories et les radicaux, il ne pourra se justifier qu'en accusant le cabinet français d'avoir déserté la politique de la quadruple-alliance; les récriminations seront vives et les indiscrétions curieuses.

Alger vient d'être insulté par les Arabes, et la France, dont la puissance en face de ces barbares repose surtout sur le respect moral qu'elle inspire, a vu la capitale même de sa colonie menacée par l'ennemi qu'enhardissait l'absence de nos troupes marchant sur Constantine. Ainsi, au moment où s'accomplit une expédition lointaine, son effet, même heureux, est détruit par une attaque qui s'adresse au cœur de nos possessions. Avec cinq mille hommes de plus en Afrique, on eût évité ce fâcheux inconvénient; mais le ministère est si constitutionnel, qu'il n'ose pas dépasser son budget. Nous espérons qu'on lui répondra à la tribune que *la lettre tue et l'esprit vivifie*, que le pouvoir exécutif a

précisément pour mission de faire les choses nécessaires, sous sa propre responsabilité, quand il s'agit de l'honneur et du sang de la France. Le découragement semble gagner la colonie, l'armée est mécontente. Le maréchal paraît confondre le despotisme et la fermeté; il vient de renvoyer en France un officier distingué, M. Edmond Pelissier, qui avait fait de l'Afrique et de notre colonie une étude approfondie, et dont M. Clauzel n'avait pu apprendre la correspondance avec un de nos journaux que par des confidences amicales qu'il avait provoquées lui-même.

On commence à s'organiser pour l'hiver; les salons vont se rouvrir. On dit que celui de Mme de Flahaut est l'objet des méditations de M. Guizot, qui voudrait y faire accepter son influence et sa coterie. Jusqu'à présent, le salon de Mme de Flahaut (dont le mari a montré pour le jeune Louis Bonaparte un intérêt tout paternel), rendez-vous de la diplomatie et de l'aristocratie étrangère qui vient à Paris, s'est montré peu favorable aux prétentions ambitieuses et à la jactance imperturbable de l'école doctrinaire. M. Guizot voudrait dissiper ces inimitiés railleuses qui l'inquiètent, et il est question d'une haute intervention diplomatique pour ménager un traité de paix où l'on s'engagerait à une bienveillance réciproque.

Cependant M. Gasparin, le plus grand musicien du ministère, occupe ses loisirs avec les arts, et l'on sait que M. Guizot, aidé de M. de Rémusat, lui ménage de longs instans libres de soucis et d'affaires. Alors M. Gasparin se livre tout entier à l'art, il songe à la musique, il songe à son *opéra*, car M. Gasparin a fait un opéra qui devait accabler Rossini et ressusciter Grétry; M. Gasparin est Français ..... en musique, et l'éclat de l'école italienne lui paraît une offense à l'honneur national. En général, toute musique qui n'est pas la sienne ne lui est pas agréable; on l'a vu dormir à la répétition de *la Esmeralda*, comme pour protester courageusement contre un genre qui n'est pas le sien. M. Gasparin appartient en politique à la vieille musique française; c'est le mélomane de Champein.

Sans chanter, peut-on vivre un jour?

Il déplore ses grandeurs parce qu'elles sont un obstacle à sa gloire; il ne siérait pas qu'un membre du cabinet se fît jouer à l'Opéra-Comique; tout ce qu'il peut est de haranguer le Conservatoire en maître de chapelle de comédie, de donner des dîners musicaux. Nous adressons au ciel des vœux pour que M. Gasparin puisse servir un jour au public sa musique; nous demandons à grands cris sa disgrace pour avoir son opéra, car il est de la destinée du génie d'éclater surtout dans le malheur.

A côté des distractions musicales de M. Gasparin, les affaires électorales fixent toujours l'attention des deux ministres de l'intérieur, M. de

Rémusat et M. Guizot. Le ministère a opposé une dénégation à ce que nous avons dit de ses soins et de son travail en cas d'élections futures; nous persistons à croire nos renseignemens exacts. Le ministère se défie, et à bon droit, de la chambre; il veut se tenir prêt pour telles circonstances où il pourrait obtenir du roi de la dissoudre.

L'approche de la session rend tous les jours plus vives les différences qui séparent MM. Molé et Guizot. M. Molé soutient de bonne foi le système de non-intervention, mais ses vœux et ses sympathies sont pour la cause constitutionnelle; loin d'incliner au côté droit, son attention est éveillée depuis quelque temps par les menées et les espérances des partisans de l'ancienne légitimité. M. Guizot, au contraire, voudrait intervenir à Lisbonne pour la cause aristocratique; il l'écrit et le proclame; ses avances au parti légitimiste continuent toujours. M. Molé va au centre gauche, M. Guizot au centre droit; comment garder long-temps encore les apparences de l'union, et paraître faire route ensemble quand on est si loin l'un de l'autre? Le caractère de M. Molé l'appelle à former un jour des alliances plus nationales que celles qu'il pourrait trouver dans le parti doctrinaire.

— M. Lerminier vient de publier le cours d'histoire des législations comparées qu'il professe avec tant d'éclat et de succès au Collége de France (1). Ces leçons renferment l'histoire du droit international pendant la période qui s'étend depuis la bataille d'Actium jusqu'à Commode. La sténographie a conservé au style tout le coloris et tout le mouvement de l'improvisation. Quant aux idées mêmes du livre, jamais on n'avait aussi bien compris et mieux retracé la transformation du génie antique qui s'opère sous les empereurs, la naissance et les progrès de l'esprit nouveau, et la lutte de ces deux tendances pour aboutir à un progrès de plus en plus marqué de la civilisation.

— Sous le titre d'*Exposé et Examen critique du système phrénologique*, le docteur Cerise vient de donner un volume qui intéresse tous ceux qui s'occupent à la fois de philosophie et de physiologie. Le point de vue de l'auteur, comme il l'explique avec étendue dans une lettre adressée aux élèves de l'École de Médecine et qui sert de préface au livre, est le christianisme entendu et professé dans le sens où l'établit M. Buchez. De cette position élevée de spiritualisme et de morale, M. Cerise s'en prend directement aux conséquences et aux principes de l'école phrénologique, et montre à merveille combien ses prétentions sont exorbitantes par rapport aux faits et aux bases réelles. Avec cette fermeté et

(1) 1 vol. in-8°, chez Ebrard. — Sémestre d'été.

cette certitude de dialectique que procure une philosophie religieuse, il démasque et déjoue les demi-conséquences, les réserves et les contradictions peu franches de l'école phrénologique en ce qui touche la morale et la nature de l'homme : en un mot, s'il ne prétend pas détruire, si peut-être il ne discute pas assez en détail un certain nombre de faits particuliers (travail qui d'ailleurs a été exécuté en partie par M. Lélut que M. Cerise cite souvent), il porte à la phrénologie comme science un échec vigoureux dont elle devra tâcher, si elle peut, de revenir. On aime surtout à rencontrer, dans M. Cerise, un physiologiste, qui connaît réellement et qui approfondit avec originalité les grandes sources philosophiques.

— M. Patin vient de rouvrir, aujourd'hui 30, son cours de poésie latine à la Faculté des Lettres. Il parle cette année du siècle d'Auguste, mais il s'arrêtera auparavant sur Catulle, cet élégant devancier qui méritait d'en être. Dans cette première leçon, où le professeur a exposé les principaux traits de la poésie romaine arrivée à l'âge de perfection, les auditeurs charmés ont admiré et goûté, comme toujours, cette exquise urbanité de diction, cette aménité choisie de pensée et de termes qui caractérise M. Patin entre tous ceux qui professent aujourd'hui : il faudrait, pour bien exprimer ce mérite, désormais si rare, lui appliquer, dans le sens primitif et sérieux le mot de *gentillesse* d'esprit et de langage. En parlant dès aujourd'hui de Catulle, l'élégant critique a su en exprimer et en reproduire toute la grace : il a été *catullien*.

— L'Espagne, qui préoccupe si vivement l'attention publique, et qui se détache d'une façon si originale avec ses vestiges de barbarie et ses ébauches constitutionnelles sur la civilisation uniforme et prosaïque du reste de l'Europe, attend encore un historien. Aschbach, en Allemagne; Bigland, en Angleterre; Rabbe, en France, ont fait des tentatives plus ou moins heureuses. Aujourd'hui, M. Rosseeuw-Saint-Hilaire entreprend cette tâche difficile, de raconter l'histoire d'un peuple formé des élémens les plus divers, et dont les chroniqueurs, soit arabes, soit catholiques, doivent être soumis à la plus sévère critique. Un volume a paru (1), et contient la période gothique. M. Saint-Hilaire a jeté un jour tout nouveau sur ces commencemens de l'histoire d'Espagne.

— On annonce, pour le 20, la vente de la bibliothèque de M. F. de La Mennais. Cette importante bibliothèque est composée de plus de deux mille ouvrages, dont quelques-uns sont d'une extrême rareté; ils sont tous revêtus de la signature du propriétaire. On peut prendre connaissance du catalogue chez MM. Paul Daubrée et Cailleux, rue Vivienne, 17.

(1) 1 vol. in-8°, chez Levrault, rue de La Harpe, 81.

— Il y a bientôt un demi-siècle que l'Angleterre s'avisa de faire des filous de Londres le noyau d'un peuple destiné à couvrir l'île immense à laquelle les navigateurs Hollandais, qui l'avaient découverte, donnèrent le nom de Nouvelle-Hollande : ce fut en 1788 que le gouvernement anglais fonda Botany-Bay. Aujourd'hui, près de 80,000 Européens, dispersés sur les côtes ou dans les forêts de la Nouvelle-Galles du Sud, et sur quelques points de l'île de Van-Diémen, forment la population des possessions australo-anglaises. On devine combien les annales d'un semblable peuple doivent différer de celles des sociétés européennes, combien elles doivent être remplies de faits neufs et dramatiques. Les chances multipliées de non-réussite provenant de causes diverses, telles que l'éloignement de la métropole, la disette de vivres, les attaques des indigènes, l'ingratitude du sol, tout cela, réuni aux mauvaises dispositions des déportés, menaça long-temps d'étouffer dans son berceau la colonie naissante. Ces incidens, ces dangers, ces vicissitudes suffiraient sans doute pour fournir la matière d'un livre. Quand on ne trouverait dans celui que vient de publier M. de la Pilorgerie (1), que le récit exact et circonstancié de ces évènemens, nous le remercierions déjà de nous l'avoir fait. Mais une pensée plus haute a inspiré l'auteur, et à vrai dire, c'est le second titre de son ouvrage qui désigne le véritable but qu'il s'est proposé d'atteindre. Il a cherché, dans les annales des colonies pénales de l'Angleterre, des faits propres à jeter une vive lumière sur la grave question de la déportation. A ses yeux, l'histoire de Botany-Bay n'a d'importance qu'en ce qu'elle contient la solution d'une question morale. Peut-on fonder des colonies matériellement florissantes avec des criminels? Ces hommes, après avoir violé les lois de l'association dans leur patrie, peuvent-ils devenir des colons utiles? Non, pense M. de la Pilorgerie, et pour preuve, il nous apprend que Botany-Bay, malgré tous les sacrifices pécuniaires de l'Angleterre, n'existerait plus, si l'émigration libre n'était venue au secours de ces établissemens. La déportation considérée comme peine réunit-elle du moins les conditions que les législateurs doivent attacher aux sévérités de la loi? Non, répond encore l'auteur, elle n'est propre ni à réformer le coupable, ni à intimider les malfaiteurs. Voilà les conclusions morales de ce livre, conclusions que l'auteur se croit autorisé à tirer de l'examen consciencieux des documens officiels, des enquêtes parlementaires, des relations et des divers voyages publiés en Angleterre. Ce livre offre une lecture très intéressante comme histoire; il est écrit

(1) *Histoire de Botany Bay, ou Examen des effets de la déportation considérée comme peine et comme moyen de colonisation*, par M. de la Pilorgerie. 1 vol. in-8°, chez Paulin, rue de Seine, 33.

avec chaleur, avec conviction; il mérite une place auprès des travaux excellens de MM. de Beaumont et de Tocqueville.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

Nous sommes en décembre, et pourtant la saison littéraire n'est pas encore ouverte. Depuis le grand et légitime succès de *Jocelyn*, il n'a pas paru en France un seul livre poétique de quelque valeur. Le Théâtre-Français, après avoir publié des programmes pleins de promesses, nous ramène à *Don Juan d'Autriche* et à *Lord Novart*, comme si *Don Juan d'Autriche* et *Lord Novart* pouvaient prétendre à la durée. L'œuvre de M. Adolphe Dumas, vantée pompeusement pendant quelques semaines, comme un chef-d'œuvre inattendu, ne paraît pas même sur le feuilleton de l'affiche, et semble avoir épuisé l'ardeur et l'enthousiasme de MM. les comédiens ordinaires, avant de se présenter sur la scène. Nous sommes habitués à juger sur pièces, et il nous répugnerait de prononcer sur *la Fin de la comédie* avant de l'avoir entendue. Quoique *la Cité des Hommes*, début laborieux de l'auteur, ne se distingue pas précisément par la netteté, et quoique la netteté soit une qualité indispensable au théâtre, cependant il n'est pas impossible que M. Adolphe Dumas ait dépensé dans les neuf mille vers de son volume toutes les idées confuses, toutes les paroles sonores et mystérieuses qui chargeaient depuis long-temps sa mémoire. Il n'y a aucune invraisemblance à supposer qu'une fois débarrassé du fardeau importun de ses espérances palingénésiques, une fois en règle avec sa conscience, une fois sûr d'avoir apporté son contingent rimé à cette grande Babel anonyme qui se donne pour la régénération sociale, il ait entrepris une œuvre dramatique, dans le seul intérêt de la passion ou du ridicule. La question, envisagée en elle-même, peut se résoudre dans le sens que nous indiquons. Sans doute il y a plus que de la témérité à tenter la mise en présence de Faust et de don Juan; sans doute le libertin espagnol et le rêveur allemand sont deux types difficiles à gouver-

ner; et M. Adolphe Dumas, en choisissant pour thème dramatique deux personnages que Byron et Goëthe ont immortalisés, n'a pas pris le parti le plus sage. Mais toutes ces remarques, dictées par une impartialité bienveillante, ne sauraient détruire l'intérêt qui s'attache à *la Fin de la comédie;* car cette pièce, quel que soit le succès que l'avenir lui réserve, n'est pas une pièce de *faiseur*, et, à nos yeux, c'est une puissante recommandation. S'il est vrai, comme on le dit, que MM. les comédiens ordinaires, sans tenir aucun compte des applaudissemens qu'ils ont prodigués à M. Adolphe Dumas, se disputent maintenant à qui ne jouera pas les rôles de sa pièce, et se préparent à décourager l'auteur par les fins de non recevoir qui ne manquent jamais aux hommes de mauvaise volonté, nous ne lui conseillerons pas de s'adresser au tribunal de commerce, car les drames représentés par autorité de justice sont rarement heureux; et, fussent-ils cent fois excellens, le directeur et les acteurs, après les trois soirées légalement exigibles, sauraient bien s'en débarrasser. Mais nous l'engageons à porter ailleurs une pièce qui pourrait vieillir dans les cartons.

Julie ou la Famille, comédie en cinq actes et en prose, de M. Empis, reçue à l'unanimité et avec acclamations par MM. les comédiens ordinaires, nous préoccupe moins vivement que *la Fin de la comédie.* Depuis long-temps nous savons que penser du goût de MM. les comédiens ordinaires, et surtout du génie de M. Empis. Seul, ou en société avec M. Mazères, M. Empis a plus d'une fois donné sa mesure. *La Mère et la Fille* et *Une Liaison* ont enseigné aux moins clairvoyans ce qu'il faut attendre de cet habile et fécond écrivain. Plus récemment *Lord Novart* nous a montré comment ce poète moraliste comprend la peinture des mœurs parlementaires. A Paris, à Vienne, à Londres, M. Empis est toujours le même, verbeux et trivial, emphatique, déclamateur; il trouve toujours, et partout, le moyen d'éviter les scènes qu'il pose. Aussi verrons-nous avec une parfaite indifférence *Julie ou la Famille* paraître sur l'affiche du Théâtre-Français.

Nous faudra-t-il donc souhaiter *la Camaraderie* de M. Scribe? On ne parle plus de *la Grand'mère*, dont le rôle principal était destiné à Mlle Mars; comme M. Scribe n'est pas habitué à travailler pour la seule gloire de son nom, il est probable que cette grand'mère, dont Mlle Mars n'a pas voulu, paraîtra quelque jour sur le boulevart Bonne-Nouvelle, ou rue Lepelletier, sous la forme d'un vaudeville ou d'un ballet. Qui sait même si M. Halevy ne se chargera pas de la mettre en musique? Pour l'auteur de *la Juive* qu'y a-t-il d'impossible? Ainsi la saison s'ouvrira par *la Camaraderie.* Or, la camaraderie littéraire n'est plus aujourd'hui qu'un mot sans valeur, un mot qui ne répond à rien; la camaraderie lit-

téraire est morte avec le ministère Martignac. Elle était inconnue sous l'administration Villèle, et dès que M. de Labourdonnaye eut mis les pieds à l'hôtel de la rue de Grenelle, elle disparut sans retour. S'il y a aujourd'hui une camaraderie digne de la satire ou de la comédie, c'est à coup sûr la camaraderie politique; mais M. Scribe osera-t-il l'attaquer? Quant à la camaraderie littéraire, fût-elle encore de ce monde, l'auteur de *Bertrand et Raton* serait fort embarrassé de la peindre, car il ne l'a jamais vue, jamais étudiée. Jamais, que nous sachions, il ne s'est introduit dans le cénacle, et peindre la camaraderie sans consulter le souvenir du cénacle, équivaut à peu près à peindre la civilisation française sans tenir compte de Paris, car le cénacle était le foyer même de la camaraderie. M. Scribe n'a jamais été bien placé pour étudier les mœurs littéraires, car il a toujours affecté un grand dédain pour la littérature. Dans le monde de veuves et de colonels, de banquiers et de grisettes, sur lequel il a vécu pendant la restauration, monde qui n'a jamais existé hors du théâtre dédié par lui à ses collaborateurs, il n'a guère eu l'occasion d'apprendre comment les poètes se louent ou se calomnient entre eux. Je doute même qu'il sache précisément ce que c'est qu'un poète, à moins qu'il ne l'ait appris de Gontier ou de Mme Perrin.

Comme fiche de consolation, M. Jouslin nous promet *la Popularité* de M. Casimir Delavigne. Mais hélas! la popularité, nous le craignons fort, est allée rejoindre la camaraderie littéraire. Où est l'homme aujourd'hui qui sacrifie à la popularité le sourire du roi ou quelques sacs d'écus? où est l'homme qui, pour enchaîner l'opinion, renonce au plus mince emploi, pour lui-même ou pour ses neveux? S'il y a quelque part un homme de cette trempe, et si cet homme a posé devant M. Casimir Delavigne, nous espérons que l'auteur de *la Popularité* voudra bien nous livrer le nom de son modèle. Non-seulement, du moins nous le pensons, la popularité n'est plus de ce monde; mais les hommes qui se partagent aujourd'hui le pouvoir se font de l'impopularité un titre à la confiance des chambres et de la cour. Il ne faut pas exagérer l'importance du patronage littéraire exercé par M. Guizot. Ramenés à leur véritable valeur, tous les encouragemens donnés par M. Guizot, soit aux études historiques, dont plus tard il profitera si la disgrace lui fait des loisirs trop longs, soit à l'art dramatique, pour lequel il n'a jamais montré une sympathie bien vive, signifient tout simplement que l'historien des Stuarts n'a pas même étudié les premiers élémens de la popularité; car il importe peu à la société française que deux poètes se constituent en conseil de régence pour administrer l'art dramatique. Si M. Guizot avait pour la popularité un amour sérieux et persévérant, j'aime à croire qu'il s'y prendrait autrement pour la conquérir. Le jour où il voudra devenir vraiment populaire,

il fondera l'autorité politique des classes lettrées sur d'autres bases que les titres académiques. Il ne sera plus nécessaire d'appartenir à l'une des cinq classes de l'institut pour siéger au Luxembourg.

M. Delavigne, qui travaille lentement, devrait renoncer à la comédie politique. Nous n'avons jamais pensé à lui reprocher la nature de ses facultés. L'improvisation a porté malheur à trop d'intelligences fécondes, pour que nous puissions la recommander aux intelligences qui ne se distinguent pas par la fécondité. Mais chaque œuvre a ses conditions et ses lois. Or, la comédie politique ne s'accommode pas de la patience aussi bien que les drames historiques ou les tragédies classiques. Le poète qui prend le rôle d'Aristophane doit vivre dans l'Agora et savoir ce qui s'y passe. S'il s'enferme dans la retraite pour ordonner des périodes harmonieuses, il court le danger de confondre la guerre du Péloponèse et la guerre de Macédoine, et d'attaquer un ennemi qui n'est plus. S'il ne se mêle pas à la vie publique, s'il n'est pas au courant des évènemens de chaque jour, s'il se recueille pour encadrer dans les lignes inflexibles de la rhétorique les passions qui se heurtent, se détruisent et se renouvellent pendant qu'il versifie, il se condamne à un perpétuel anachronisme. Quand il produit son œuvre, son œuvre n'a plus de sens. Il met la Ligue en comédie, et nous sommes à la Fronde; la Fronde, et nous sommes à la Régence; la Régence, et nous sommes aux Etats-généraux. Il n'est jamais compris de la génération qui l'écoute. Pour soutenir le rôle d'Aristophane, il ne faut pas demander au passant le nom du nouveau Cléon, il faut avoir entendu soi-même le Cléon qui parle, et ne pas attendre qu'il soit dépossédé.

Il semble que toutes ces vérités soient triviales à force d'évidence, et cependant nous croyons utile de les répéter, car nous n'avons pas oublié *la Princesse Aurélie*. Cette comédie, que les salons de Paris attendaient avec impatience, ne trouva plus personne à qui parler lorsqu'elle se montra sur la scène. Le triumvirat politique attaqué par M. Delavigne avait disparu depuis plusieurs années. Si MM. de Villèle, Corbière et Peyronnet assistaient à la représentation, ils ont pu se féliciter, non pas de la malicieuse lenteur, mais de la lente malice de leur ennemi. Un satirique de la force et du caractère de M. Delavigne est une véritable bonne fortune pour les vices triomphans. Les vainqueurs ont le temps de se préparer à la défaite et de rassembler leurs bagages. Quand M. Delavigne se met à les poursuivre, la charrue a déjà effacé les dernières traces du camp.

Il est probable que l'auteur de *la Princesse Aurélie* a conçu, je ne dis pas le plan, mais le projet de sa nouvelle comédie en lisant *la Popularité* d'Auguste Barbier. Encore tout ému de cet iambe vengeur qui frappait sur un ennemi debout, il aura rêvé l'enchâssement de cet iambe dans l'orfévrerie d'un dialogue dramatique pareil à *l'École des Vieillards*. Mais

pour fondre le minerai, affiner le métal et laminer les lingots, M. Delavigne a pris son temps; quand la garniture s'est trouvée prête, la pierre avait disparu, ou du moins ne demandait plus à être montée. C'est là, si je ne me trompe, l'histoire de *la Popularité* que nous aurons cet hiver, à moins que M. Delavigne, pour achever son cinquième acte, n'attende le couronnement de l'empereur d'Autriche à Milan, ou la solution de la question espagnole.

Quelle que soit la perfection grammaticale de la nouvelle comédie, lors même que les hémistiches de M. Delavigne lutteraient de précision et de régularité dans leurs mouvemens avec les régimens prussiens, il manquera toujours à *la Popularité* en cinq actes et en vers un élément de succès indispensable à toutes les comédies politiques, l'opportunité. C'est un malheur sans doute, mais un malheur qu'il était facile de prévoir. Après avoir versifié dans ses *Messéniennes* la colère de la presse libérale, M. Delavigne devait naturellement continuer sur les iambes d'Auguste Barbier l'œuvre patiente et impersonnelle commencée sur la prose de MM. Étienne et Arnault. Sa mission n'est pas et n'a jamais été de guider la génération à laquelle il s'adresse, mais de suivre ceux qu'elle écoute.

MM. Hugo et Dumas, tout entiers à la construction de leur théâtre, ne promettent rien au Théâtre-Français. L'auteur d'*Henri III* n'a pas encore tiré de ses lectures érudites la tragédie de *Caligula* qui devait nous inspirer pour le *Britannicus* de Jean Racine une pitié si douloureuse. Tacite et Suétone attendent encore un interprète digne du goût de la France et de la corruption romaine. Quelle que soit l'habileté de nos architectes, nous ne pouvons guère espérer *Caligula* avant octobre 1837; car sans doute les pensionnaires de l'école de Rome, appelés à présenter des projets pour l'érection du second théâtre français, voudront produire une œuvre durable, et trois cents jours suffiront tout au plus pour construire une salle honorable. Il n'est plus question de *Madame de Maintenon*, dont le principal rôle avait été offert à Mlle Mars, et qui devait placer M. Hugo entre Molière et le duc de Saint-Simon. Nous ne savons pas si M. le comte Septime de Latour-Maubourg s'est montré plus empressé que M. de Rayneval, s'il a expédié à l'auteur d'*Hernani* les pamphlets publiés en Espagne sur les relations de Madrid et de Versailles. Il nous semble que cette question n'est pas sans importance; et M. Molé s'empressera sans doute d'enjoindre à notre ambassadeur de fouiller toutes les bibliothèques de la Péninsule, et de faire transcrire par ses secrétaires tous les documens inédits dont M. Hugo peut avoir besoin pour écrire sa comédie. Car sa comédie est historique, et, pour mériter le titre qu'elle portera, il est bon qu'elle n'emprunte pas à la seule histoire, à l'histoire authentique et avérée, les caractères et les scènes

qu'elle nous offrira. Il y a deux manières de dominer l'histoire, celle de Montesquieu et celle de Shakspeare, l'interprétation philosophique et l'interprétation poétique. M. Hugo, qui veut non-seulement dominer l'histoire, mais dominer en même temps Montesquieu et Shakspeare, a choisi une méthode nouvelle; il consulte, pour ses créations dramatiques, une histoire ignorée du monde entier, et grace aux révélations mystérieuses de ses lectures, il déroute l'érudition de l'Europe. Gœttingue et Cambridge, Vienne et Berlin, Milan et Paris, ignoraient les aventures galantes de Charles-Quint, la tendresse maternelle de Lucrèce Borgia, l'impudicité de Marie Tudor. A cette heure, l'Europe attend que M. Hugo veuille bien lui enseigner le reste de l'histoire, et lui souhaite de nombreuses années afin que son enseignement puisse être complet.

On assure que M. Hugo convoite la pairie, et qu'il ne frappe aux portes de l'Académie française que pour entrer au Luxembourg. A notre avis, il y a dans cette double ambition au moins une méprise. Que M. Hugo entre à l'Académie, à la bonne heure! plus d'une fois nous avons appuyé sa candidature, et sans admettre l'infaillibilité poétique de M. Hugo, nous serons toujours prêts à proclamer l'importance du rôle qu'il a joué dans la littérature contemporaine. Mais il nous semble que pour demeurer fidèle à ses antécédens, il se doit à lui-même, si vraiment il désire la tribune, d'arriver à la tribune par l'élection. Il a devant lui l'exemple de M. de Lamartine qui ne s'est pas découragé. M. Hugo craint-il de ne pas rencontrer dans le corps électoral une assez vive sympathie? espère-t-il que la cour se montrera plus clairvoyante que la bourgeoisie, et devinera chez lui des facultés que la foule ne saurait entrevoir? Si M. Hugo était vraiment coupable de cette pusillanimité, nous blâmerions hautement son inconséquence; car jusqu'ici il a toujours pris la foule pour juge entre lui et ses détracteurs. Or, si la foule est assez sage pour apprécier les *Orientales* et *Notre-Dame de Paris*, comment lui serait-il refusé d'apprécier les facultés politiques de M. Hugo? Elle pourra bien lui reprocher d'attribuer à toutes les assemblées le rôle de la Constituante; mais le reproche atteindrait beaucoup d'autres hommes d'état. Elle pourra lui conseiller de ne pas renouveler en toute occasion la déclaration des droits de l'homme, et de ne pas confondre les libraires de la Belgique avec l'Europe féodale. Mais, en vérité, il faudrait avoir l'esprit bien mal fait pour ne pas tolérer de pareils reproches; à moins que M. Hugo ne désire être oublié, ce qui n'est pas vraisemblable, nous lui conseillons de ne pas songer à la pairie.

Jusqu'à présent, les candidats qui se présentent pour recueillir l'héritage de M. Raynouard ne sont pas nombreux. M. Hugo n'a contre lui que

M. Mignet. Mais lors même que M. Mignet serait préféré par l'Académie française, il resterait encore à M. Hugo l'Académie des Inscriptions; car M. Raynouard avait deux fauteuils à l'Institut. Il est vrai que M. Hugo n'a pas fait de travaux comparables à ceux de M. Raynouard sur la langue romane. Mais M. Hugo s'est toujours donné pour un homme d'une érudition profonde et encyclopédique. Ses découvertes en histoire littéraire ne sont pas moins surprenantes que ses découvertes en histoire politique. Avant d'apercevoir les aventures amoureuses de Charles-Quint et le libertinage effronté de Marie Tudor, il s'était démontré que la Grèce antique n'a jamais connu le grotesque, et il avait supprimé Aristophane. Il avait généralisé le mot d'Eschyle sur lui-même et rangé Sophocle et Euripide parmi les fils d'Homère, ce qui prouve, jusqu'à l'évidence, que M. Hugo a sur l'histoire littéraire de l'antiquité des idées tout-à-fait personnelles. C'est là certainement des titres archéologiques, et l'Académie des Inscriptions ne saurait les méconnaître. Parlerai-je des découvertes nautiques de M. Hugo? ai-je besoin de rappeler cette bienheureuse barcarole qui figura si gaiement dans la bataille de Navarin, et frappa de stupeur tous les officiers de notre marine? Panseron et Bruguière, Romagnesi et Beauplan, qui jusque-là n'avaient vu leurs barcaroles que sur les pianos d'Erard ou de Pleyel, n'apprirent pas sans étonnement qu'ils étaient, à leur insu, ingénieurs de la marine, et qu'ils avaient prêté aide et assistance aux escadres combinées de la France, de la Russie et de l'Angleterre. MM. Letronne et Dureau de Lamalle oseraient-ils contester l'érudition de M. Hugo? Nous ne le pensons pas. Les découvertes que nous signalons sont présentes à toutes les mémoires, et ne peuvent être ignorées de ces messieurs.

Que si, contre notre attente, M. Hugo se retirait devant M. Mignet, et ne se présentait pas à l'Académie des Inscriptions, nous ne pourrions que le plaindre; car la royauté, en se réservant les nominations du Luxembourg, n'a pas songé à s'attribuer les nominations de l'Institut, et M. Hugo rencontrera long-temps encore aux portes de l'Académie française un juge qu'il n'a jamais aimé, qu'il n'aimera jamais, la discussion.

G. Planche.

F. Buloz.

DE L'ESPAGNE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

DERNIÈRE PARTIE.[1]

Il semble difficile d'admettre qu'en détruisant la loi salique pour rétablir l'ancien mode d'hérédité, Ferdinand VII ait cru n'opérer qu'une facile révolution de palais. Cette supposition serait peu compatible avec les noms des principaux membres du conseil de régence, choisis par lui au sein de l'opinion constitutionnelle, comme pour protéger par avance la faiblesse de sa fille contre un inévitable avenir. Cependant cette détermination fut suivie de déclarations tellement précises sur le maintien des vieilles institutions politiques, de contradictions si manifestes entre les personnes et les doctrines, qu'il devint évident qu'on était loin d'en avoir mesuré la portée, et qu'on s'en était remis plutôt au hasard qu'à la prudence du soin d'en conjurer les conséquences prochaines.

Depuis trois siècles, les usurpations de la couronne avaient tellement altéré le droit public dans la Péninsule, et l'on avait si constamment prêché aux peuples l'omnipotence royale, qu'on espéra faire accepter un changement dans l'ordre de successibilité au trône comme un corollaire de la doctrine d'après laquelle toutes les lois émanaient du souve-

(1) Voyez la livraison du 15 novembre.

rain comme de leur seule source légitime. Et, de fait, on doit penser qne si le nom de don Carlos n'avait pas été plus significatif que celui d'une infante au berceau, l'Espagne ne se fût guère émue de cette prétention nouvelle qui n'eût touché qu'un simple intérêt privé.

Si l'on devait attendre quelque sincérité des partis, ils confesseraient sans nul doute, que dans la querelle entre don Carlos et Isabelle II, pas plus que dans la lutte dynastique du Portugal, la question de légitimité, fort obscure en elle-même, ne se présenta jamais à eux avec l'hypocrite importance que l'un et l'autre affectèrent de lui donner. Ce problème était d'une solution trop délicate pour mettre les armes à la main. Tout en reconnaissant, en effet, d'un côté, que le droit des femmes avait été pendant des siècles le plus national en Espagne, comment nier, de l'autre, qu'un acte solennel n'eût, depuis plus de cent années, consacré un droit opposé, garanti par les plus hautes transactions diplomatiques? Mais aussi, selon la doctrine pour laquelle les absolutistes avaient si longtemps combattu, qui pouvait contester à Ferdinand VII, assisté des muettes cortès de 1833, le droit que l'on avait reconnu à Philippe V, assisté de celles de 1713; comment lui dénier la faculté de promulguer souverainement une décision déjà rendue en principe sous le règne de Charles IV? Questions ardues, qui auraient arrêté long-temps des publicistes, mais que les partis tranchèrent avec cet instinct prompt et sûr qui leur fait si bien deviner ce que valent les noms propres, et où vont les secrètes tendances des hommes et des choses.

Don Carlos, poussé par sa conscience, plus que par sa nature, à se dévouer pour ses convictions avec persévérance, sinon avec éclat, était depuis long-temps chef de parti, et ne pouvait se dérober à aucune des obligations qu'un pareil rôle impose. Quoique resté de sa personne étranger aux tentatives faites en son nom, durant le règne du roi son frère, il n'était pas moins l'espoir suprême de l'opinion nombreuse dont le symbole pouvait se formuler ainsi : conserver intégralement le passé, ne toucher à aucun abus de peur d'ébranler l'édifice, et ne donner en quoi que ce soit gain de cause à l'esprit novateur.

Ce parti ne s'arrêta point à la discussion théorique des droits plus ou moins fondés du prétendant; en octobre 1833, à la mort de Ferdinand VII, il se groupa spontanément autour de son chef; et dans ce jour décisif qui pouvait lui assurer la couronne, don Carlos manqua à ses partisans beaucoup plus que ceux-ci ne lui manquèrent. Cette opinion, à laquelle adhérait la majorité des populations rurales, disposait alors de trois cent mille volontaires royalistes, dont la moitié avait des armes; la plus grande partie du corps diplomatique lui prêtait sa force morale. Sur quels élémens s'appuya d'abord la reine-gouvernante pour lui résister; qu'op-

posa-t-elle à la coalition de tant d'intérêts, de tant de passions, de tant de hautes influences?

Marie-Christine avait compris, en mettant le pied dans la Péninsule, qu'il était aussi impossible de ranimer le vieux génie castillan que de restaurer la splendide monarchie d'Espagne et des Indes; elle jugea que ce pays, contraint de remplacer par l'ordre et la production ses richesses d'Amérique et sa puissance continentale, inclinait forcément vers le système français; cette tendance, dans l'Europe moderne, domine à la fois et les antécédens historiques et les vieilles antipathies nationales. Elle s'entoura donc des hommes de l'école française auxquels l'avénement de don Carlos eût préparé une inévitable disgrace. Elle les appela au ministère, en remplit les principales administrations; et, chose remarquable, ce fut entre les mains d'un magistrat de Joseph que les grands corps de l'état vinrent promettre foi et hommage à la royauté d'Isabelle (1)!

Mais une scission profonde existait entre ces hommes : les uns sympathisaient à la fois avec les méthodes et avec les idées françaises; les autres entendaient appliquer celles-là, tout en répudiant celles-ci. On sait qu'à la tête de ces derniers était M. de Zéa-Bermudez, esprit fort éclairé, sans nul doute, mais qui avait eu le malheur d'étudier la France en Russie, et croyait pouvoir employer les puissans véhicules de notre centralisation administrative, sans l'impulsion morale qui les fait fonctionner chez nous.

C'est peut-être ici le cas de faire remarquer combien ce qui s'est accompli de progrès matériels dans le vaste empire des czars, combien ce qui s'opère chaque jour de progrès intellectuels et industriels en Prusse, a pu contribuer à répandre d'idées inexactes en Europe. De très bons esprits sont arrivés à croire que toutes les réformes utiles étaient possibles dans l'ordre civil sans atteindre l'ordre politique; erreur qu'avant la fin du siècle l'expérience aura probablement démontrée pour la monarchie prussienne elle-même. Tant que le pouvoir y devance la société, celle-ci se borne à réclamer la continuité d'une action admirablement exercée par la royauté vraiment nationale qui en a été le principe : mais un jour viendra où la classe élevée par l'industrie et l'instruction générale voudra sanctionner en droit ce qu'elle possédera en fait, où elle éprouvera le désir de substituer l'initiative de l'opinion publique à celle d'agens incontrôlables. L'habileté du pouvoir peut sans doute retarder cette révolution et en modifier le caractère; mais elle n'en est pas moins inévitable.

Les monarchies du Nord ne présentent, d'ailleurs, aucune analogie, même éloignée, avec la situation de l'Espagne à la mort de Ferdinand VII.

(1) Don Francisco-Fernando del Pino, ministre de grace et justice.

On aurait parfaitement conçu le *despotismo illustrado* sous le règne de Charles IV, si l'empereur Napoléon, comprenant alors sa mission envers l'Espagne, fût intervenu entre le roi et la nation, pour arracher un grand peuple à sa torpeur héréditaire. A cette époque les partis ne s'étaient pas encore classés dans la Péninsule; la tribune et la presse, ces deux sens mystérieux des nations, ne lui avaient pas été révélées, et ceux qui aimaient déjà la liberté n'avaient pas encore souffert pour elle. On eût bien mieux compris encore le système inauguré par la célèbre circulaire de M. de Zéa (1), sous un roi jeune d'intelligence et d'années, monté au trône en vertu d'un titre incontesté, et dans le silence des factions; le malheur de l'Espagne fut sans doute d'échapper en temps utile à cette bienfaisante tutelle. Mais en 1833, au moment où la mort de Ferdinand posait en principe les droits incertains de sa fille, on était en face d'un parti puissant, dont le chef, alors réfugié en Portugal, déclarait vouloir s'en remettre de ses droits à Dieu et au courage des siens. Dans une telle situation des esprits et des choses, quand la Navarre était déjà soulevée par Santos-Ladron, que Mérino put disposer un instant de vingt mille volontaires en Castille, alors que la révolte n'était contenue dans les provinces que par le dévouement des capitaines-généraux, et l'hésitation de don Carlos à se mettre à la tête des rebelles; dans un moment où il fallait incorporer en masse, dans l'armée, tous les officiers impurifiés depuis 1823, et accepter les services de Jauregui, qui frayait la route à Mina; comment, avec quelque sens politique, oser conseiller à la régente de se poser seule devant l'opinion libérale? comment lui mettre à la bouche des paroles qui peuvent se traduire ainsi :

J'amnistierai vos hommes parce qu'ils me sont indispensables, mais je flétrirai toutes vos doctrines; je ne repousserai pas seulement la faction démagogique, qui, par sa violence, a perdu la liberté, et dont l'Espagne a horreur, j'envelopperai dans la même réprobation toutes les nuances de l'opinion constitutionnelle, depuis Martinez de la Rosa jusqu'à Galiano; en entrant dans la carrière des innovations administratives, je conserverai scrupuleusement toutes les vieilles formules pour faire illusion à l'Europe; entourée d'hommes qui ne comprennent le gouvernement qu'avec une représentation nationale, je continuerai de m'appuyer sur la puissance absolue des rois d'Espagne, grossier mensonge historique, et d'invoquer le droit divin auquel le compétiteur de ma fille en appelle avec une foi plus énergique, parce qu'elle est plus sincère. N'est-ce pas là une insou-

(1) Circulaire du 3 décembre 1832 à tous les agens de sa majesté catholique près les cours étrangères, pour leur exposer les principes conservateurs du ministère formé par la régente.

tenable position, et pourtant cette étrange doctrine ne fit-elle pas le fonds du système ministériel pendant cette année, qui pouvait être décisive pour le sort de l'Espagne (1)?

Immobile dans sa pensée et sa confiance, M. de Zéa ne parut prendre garde ni à la guerre de Navarre, conduite alors par Saarsfield avec une lenteur fort équivoque, ni au mouvement des provinces, où l'autorité, pour résister au parti carliste, avait dû susciter l'ancienne opinion libérale. Exclusivement préoccupé de concilier au gouvernement de la reine l'adhésion du corps diplomatique, il ne voyait pas qu'il était beaucoup moins urgent de retenir le ministre de Russie à Madrid que d'empêcher don Carlos d'y arriver, et répétait sa devise : *pas de concessions*, alors qu'il en faisait chaque jour aux plus impérieuses nécessités.

L'opposition de quinze ans, par son hostilité systématique et incessante, n'avait pas peu contribué à persuader aux royautés européennes que chaque concession était en même temps un acte d'inhabileté et de faiblesse, un pas gratuitement fait vers l'abîme, opinion que le gouvernement espagnol n'était pas alors en mesure de professer, et sur laquelle, d'ailleurs, il est bon de s'entendre. S'il est des temps où les concessions deviennent des armes pour l'ennemi, il en est d'autres où ce sont des armes que l'on s'assure, des positions où l'on s'établit. Louis XVI avant le serment du jeu de paume, Ferdinand VII avant l'insurrection du 7 mars 1820, pouvaient faire des concessions précieuses pour l'autorité royale; après cette époque elles étaient devenues inutiles. Les sacrifices de Ferdinand à son retour d'Aranjuez, l'adhésion de Louis aux décrets contre les émigrés et les prêtres non assermentés, ne les dérobèrent pas à de nouvelles exigences, de même que Charles Ier, en sanctionnant l'exclusion des évêques de la chambre des lords, n'échappa point aux menaçantes réclamations des communes pour le bill de la milice.

Le pouvoir ne doit pas plus s'appuyer sur les couches molles de la société que l'architecte sur le sable; il doit aller jusqu'au cœur des intérêts fixes et dominans pour s'asseoir imperturbablement sur eux. Qui peut douter, par exemple, que si la branche aînée des Bourbons, au lieu de revenir au 8 août sur les concessions faites au centre droit par la formation du ministère Martignac, les eût poussées jusqu'au centre gauche, essayant de M. Périer, au lieu de se livrer à M. de Polignac, rétablissant la garde nationale de Paris au lieu de préparer les ordonnances, qui peut douter que la restauration n'eût augmenté ses chances, au lieu de les amoindrir? Il y a raison de penser également que si le ministère Martinez de la Rosa avait été formé à la mort de Ferdinand VII, au lieu de pa-

(1) Voyez le manifeste de la régente, 4 octobre 1833.

raître arraché à la régente par l'attitude des provinces et les remontrances des capitaines-généraux, l'avenir de l'Espagne eût pu se présenter sous des couleurs moins sombres.

Le parti libéral déploya une véritable habileté durant l'administration transitoire de M. de Zéa. Se ralliant au seul nom d'Isabelle, il parut d'abord s'offrir sans conditions, assuré d'être promptement en mesure d'agir à son gré. Dominés par les circonstances, les capitaines-généraux, dans presque toutes les provinces, avaient dissous et désarmé les volontaires royalistes, sans attendre les ordres du ministère qui, après de longues hésitations, dut sanctionner un fait désormais consommé. En Catalogne, Llauder avait organisé vingt mille gardes d'Isabelle pour faire tête à l'insurrection; dans le royaume de Valence, on dut, pour résister, recourir à une mesure analogue. Partout l'autorité se voyait contrainte de remettre les commandemens à des officiers libéraux, quelquefois à des émigrés rentrés de la veille : déjà Valdez, plus dévoué sans être plus heureux, avait remplacé Saarsfield en Navarre; l'amnistie, d'abord limitée, avait été étendue à tous les proscrits, qui, en rentrant dans leur patrie, recevaient les avances du pouvoir, au lieu de lui donner des gages. Mais tout cela se faisait en vain : une idée fermentait dans toutes les têtes comme en 1808, comme en 1820, une idée, force irrésistible, dès qu'elle parvient à se formuler.

Llauder se charge de ce soin; il lance sa fameuse *exposition*, déclare qu'il faut consulter la nation, et prononce le premier le nom retentissant des cortès. A ce mot répété par la plupart de ses collègues et que le conseil de régence avait déjà murmuré, le ministère Zéa s'écroule; et un décret royal (1) remet le sort de la monarchie espagnole à M. Martinez de la Rosa et aux hommes du ministère de 1821, aux chefs de l'ancienne opinion *bicameriste*.

Ici nous devons cesser de suivre l'ordre des évènemens pour embrasser la situation de la Péninsule, qui va se dessiner enfin dans son ensemble et sa vérité. L'instant est venu de rechercher si des noms honorables, dont la signification politique nous est actuellement bien connue, expriment une opinion assez puissante pour se produire hautement et pour se défendre; de se demander si nous avons enfin, après tant de vicissitudes, atteint cette couche solide jusqu'à laquelle il faut pénétrer pour résister au vent des révolutions. Nous n'hésitons pas à préjuger cette question par une réponse affirmative, et à déclarer qu'à nos yeux, un pouvoir exercé par MM. Martinez de la Rosa, Gareli et Toreno, dans le sens des idées constamment défendues par ces hommes politiques, est le seul instrument

(1) 16 janvier 1834.

possible de la régénération de l'Espagne. Nous serons en mesure de démontrer plus tard que si ce pouvoir a succombé devant une minorité sans force réelle, on doit moins l'imputer à l'impuissance virtuelle de l'opinion qu'il représente, qu'à des circonstances extérieures et pour ainsi dire excentriques, incapables sans doute de fixer l'avenir des peuples, mais qui suffisent trop souvent à leur préparer de longues épreuves et d'indicibles douleurs.

Trois partis se partageaient et divisent encore l'Espagne : l'un se rallie au nom de don Carlos, les deux autres se rattachent à la royauté d'Isabelle II, celui-ci avec la constitution de 1812, celui-là avec le statut royal. Quelle est leur force matérielle et leur puissance morale ? que promettent-ils à la Péninsule, et que peuvent-ils pour elle ?

Si le sort des peuples pouvait se décider à la majorité numérique, et si nous appartenions sur ce point à l'école du général Lafayette, nous ne savons pas trop s'il serait possible d'échapper en Espagne à la légitimité de Charles V. En reconnaissant que cette opinion n'existe plus dans les masses à l'état de croyance exaltée, et que la source du dévouement est aussi manifestement tarie pour le parti de la foi que pour le parti révolutionnaire, il semble difficile de contester que le nom du prétendant n'obtînt encore les plus nombreux suffrages, si on les comptait par tête, en plaçant l'élite de la nation sur le pied d'une parfaite égalité avec les montagnards des Pyrénées et les contrebandiers des Alpuxaras. Mais il se trouve que don Carlos, qui, par son droit salique datant du XVIIIe siècle, devrait représenter les idées modernes contre l'héritière des vieilles reines de Castille, est, par les plus étroits engagemens de sa vie, la vivante expression d'une nationalité qui se transforme, comme le czaréwitz Alexis le fut contre son père. Or, si dans les vastes domaines des Ivan, la solitaire pensée d'un homme triompha de l'énergique volonté des peuples, de leur histoire et de leur génie, si l'Asie recula devant l'Europe, l'Espagne reculera devant la France.

Dans la Péninsule, cette cause a pour elle mieux qu'un grand homme, elle est assise sur un parti qui n'a jamais plus avancé son œuvre que lorsqu'il a dû céder la place à d'ineptes adversaires.

Nous nous défions des formules où l'on encadre les destinées des peuples sans rien laisser à faire ni à Dieu ni aux hommes : comment ne pas admettre pourtant qu'il y a dans l'esprit français une force intime, un élément général et providentiel, base future d'une nouvelle unité ? Quel est le grand mouvement intellectuel ou social qui ne soit devenu européen ? L'unité romaine absorba les Gaules et l'Ibérie, et la pensée chrétienne a transformé le monde. L'organisation féodale, diversement modifiée, à son tour enlaça l'Europe, qui s'agite aujourd'hui sous des idées d'autant plus puissantes, que la France est parvenue à les contenir et à les régler.

Il n'est pas donné aux peuples modernes d'étouffer cette inspiration du moment où elle les a pénétrés; et si je n'étais convaincu que le génie de l'époque contemporaine décide et fixe en définitive l'issue de toutes les révolutions, je n'hésiterais pas à envisager l'avenir de ce pays sous le point de vue développé par M. le baron d'Eckstein : je le verrais incliner vers une sorte d'organisation féodale (1). Mais alors, plus assuré dans mes déductions que ce publiciste ne l'est dans les siennes, je trancherais sans hésiter la question actuelle en faveur de don Carlos; car, quoique ce prince, par des idées de pouvoir absolu d'origine fort récente dans la Péninsule, ne corresponde pas certainement à tous les instincts de la démocratie rurale qui combat pour lui au-delà des Pyrénées, il est évident que lui seul serait en mesure de consacrer son triomphe et d'en profiter.

Mais quelles que soient les forces dont dispose en ce moment le prétendant, quelle que puisse être la faiblesse du triste pouvoir qui se débat contre lui, cette opinion est radicalement impuissante, car elle présuppose certaines conditions qui n'existent plus depuis que les idées modernes ont envahi l'Espagne, et que ses richesses métalliques lui ont échappé, depuis qu'il lui est interdit de se dérober à la loi divine du travail et à la vivifiante épreuve de la liberté. Don Carlos obtiendra des succès temporaires que son parti ne manquera pas de saluer comme décisifs; il est militairement possible qu'il arrive à Madrid, il est politiquement impossible qu'il s'y maintienne.

Ces prévisions théoriques sont-elles contrariées par les faits? La cause carliste s'est-elle jamais présentée avec cette foi profonde qui seule fixe la fortune? Point. On dirait que l'infant est venu en Espagne pour l'acquit de sa conscience plutôt que par ambition ou dans l'espoir du succès, et que ses Navarrais ont regardé leur but comme à peu près atteint du moment où ils sont restés maîtres chez eux. Il semble, à voir comme va cette guerre, que le succès politique n'importe plus qu'aux banquiers pour écouler leurs coupons, et aux gazetiers pour faire leurs articles.

Ce fut, sans doute, une étonnante création que cette armée de Navarre, qui, formée de quelques centaines d'hommes à la fin de 1833, comptait à la mort de Zumalacarregui, en juin 1835, trente-six bataillons d'infanterie, douze escadrons de cavalerie, un parc d'artillerie de siége et de campagne (2); insurrection de paysans qui désarma quarante mille hom-

(1) *De l'Espagne. Considérations sur son passé, son présent et son avenir.* Chez Paulin, 1 vol. in-8°.

(2) *Essai sur les provinces basques et la guerre dont elles sont le théâtre.* Bordeaux, 1836. — *Mémoires sur Zumalacarregui et les premières campagnes de Navarre,* par C.-F. Henningsen; 2 vol. in-8°. Fournier, à Paris.

Nous recommandons vivement ces deux ouvrages aux personnes qui veulent étudier

mes, guerre à coups de bâton (*a palos*) qui fit successivement échouer la réputation de Saarsfield et de Quesada, de Valdez et de Rodil, de Mina et de Cordova. Mais y a-t-il dans tout cela quelque chose qui constate la vitalité de la cause au nom de laquelle s'opérèrent ces prodiges? Nous ne le croyons pas, et l'attitude réservée de don Carlos semble attester qu'il partage sur ce point nos convictions.

Ne nous bornons pas à dire, pour les défendre, que les quatre provinces basques combattent pour leurs *fueros* menacés par le régime administratif et l'unité constitutionnelle; assertion qui, toute fondée qu'elle soit dans un certain sens, pourrait être contestée dans un autre, car il est certain qu'on ne trouverait guère d'allusion aux *fueros* des provinces dans les proclamations navarraises, et que, dès son début, cette insurrection respirait un esprit de fidélité monarchique dans un sens tout vendéen. Mais tel était le drapeau sans que tel fût le mobile; et si les Basques résistèrent comme royalistes, ce fut évidemment dans leurs institutions spéciales qu'ils puisèrent des forces pour rendre leur résistance efficace. Sa puissance fut tout entière dans les habitudes martiales et libres de ces populations de guérillas, dans leur organisation élective qui se trouva toute prête pour diriger le mouvement, dans l'absence de toute force armée pour s'opposer à la première tentative des volontaires royalistes (1); elle résulta surtout de l'exemption des charges publiques et du recrutement militaire qui avaient laissé sur le sol de ces provinces et leur jeunesse et leurs capitaux. L'insurrection n'a pas eu à renverser dans le nord le gouvernement espagnol : celui-ci n'était guère représenté dans ces provinces que par les agens du service des postes; elle a trouvé sous la main des juntes, des députations, des administrations civiles et financières formées depuis des siècles, et qui sont

avec quelque soin les affaires de la Péninsule. L'ouvrage du capitaine Henningsen est jeune d'esprit et court de vues politiques; mais les impressions en sont vraies, l'histoire y est sincère, et le drame s'y déroule, dans sa grandeur confuse, sans prétention et sans recherche. Je doute que l'auteur soit capable d'écrire le moindre article de journal; mais à coup sûr la plupart des journalistes se tourmenteraient en vain pour atteindre à cette naïveté pittoresque.

L'*Essai sur les provinces basques* est une œuvre de haute portée. Cet ouvrage, avec les fragmens publiés à diverses reprises dans la *Revue de la Gironde*, offre, sans contredit, ce qui s'est écrit de plus substantiel sur la question espagnole, que la presse périodique de Madrid est plus propre à embrouiller qu'à éclaircir.

(1) Au commencement d'octobre 1833, lorsque les bataillons de volontaires proclamèrent l'infant don Carlos à Vittoria et à Bilbao, il n'y avait pas, d'après les documens publiés par le gouvernement espagnol, un soldat dans ces places. De l'Ebre aux Pyrénées, on comptait deux régimens seulement, l'un à Saint-Sébastien, l'autre à Pampelune. Il y en avait quatre ou cinq dans les places de guerre de la Catalogne, et un seulement dans la Vieille-Castille.

restées les siennes. Ce fut ainsi que cette guerre prit, dès l'origine, le caractère d'une simple résistance contre l'invasion étrangère, sans affecter celui d'une lutte de parti avec ses espérances passionnées et conquérantes. Un grand tacticien, enfant de ces montagnes, est venu en aide à cette cause; et quoique dans son orgueil triste et sauvage, Zumalacarregui ambitionnât l'insigne honneur d'entrer à Madrid le béret rouge sur la tête, la *zamarra* sur le corps et la cravache à la main, accompagné de ses guides de Navarre aux brodequins de chanvre et aux uniformes pris sur l'ennemi, quoiqu'il fût incontestablement royaliste dans le sens européen de ce mot, il dut subordonner tous ses plans militaires au génie du peuple dont il conduisait la résistance nationale. C'est pour cela qu'au lieu de s'ouvrir la route de Madrid, il périt sous les murs de Bilbao, le Madrid de l'insurrection vascongade, place que les ministres de don Carlos désirent si vivement posséder pour se procurer des ressources financières, et ses soldats pour constater leur victoire par l'occupation de leur véritable capitale. Il fut toujours dans l'esprit de cette guerre de se circonscrire sans s'étendre. Elle eut la sage ambition de chasser l'ennemi, non l'aventureuse ambition de le poursuivre. L'Espagne déclarerait renoncer à ses droits sur les quatre provinces, que la guerre finirait *ipso facto*, malgré la résistance du parti castillan : ceci ne semble pas avoir besoin de preuves.

Une simple observation établit, d'ailleurs, tout ce qu'il y eut de spécial dans l'insurrection basque, et ne permet point à l'opinion carliste de s'en prévaloir comme d'un indice de sa force. Au moment où Ferdinand ferma les yeux, les tentatives insurrectionnelles ne furent pas circonscrites au nord du royaume. Pendant que la Navarre courait aux armes sans s'émouvoir du coup de foudre qui venait de frapper son chef (1), Mérino avait soulevé les volontaires royalistes entre l'Èbre et le Guadarrama. En Catalogne, des mouvemens avaient eu lieu sur divers points, et aux confins des royaumes d'Aragon et de Valence, les insurgés s'établirent d'abord dans le château de Morella d'où ils appelèrent aux armes les nombreux bataillons de volontaires. Néanmoins, dès le commencement de 1834, tous ces mouvemens étaient étouffés, toutes ces tentatives étaient reconnues impuissantes, et la guerre ne se maintenait qu'au-delà de l'Èbre, parce qu'ailleurs elle était guerre de parti, et que là seulement elle était guerre nationale. Du moment où les diversions tentées par don Carlos sur la Catalogne restaient sans succès, où cette terre des bandes de la foi n'ar-

(1) Santos-Ladron, ancien vice-roi de Navarre, et l'un des officiers de l'armée de la foi, fut arrêté près de Los-Arcos de la main même de Lorenzo, colonel du 12me, sorti de Pampelune avec cent hommes. Il fut conduit dans cette ville, et fusillé le 13 octobre.

mait plus ses vieux *somatènes* et les restes épuisés de ses *aggraviados*, il était démontré que l'insurrection carliste, livrée à elle-même, viendrait échouer ou contre l'opposition ou contre l'apathie de l'Espagne.

Ces prévisions que tout homme connaissant la Péninsule pouvait former dès les premiers mois de 1834, n'ont point été infirmées par les évènemens. En vain l'anarchie a-t-elle massacré les moines, exercé ses proscriptions, proscrit les gens de bien, porté l'épouvante au cœur des hommes timides : aucun vengeur n'est sorti de ce sang qui crie encore, et les armées du prétendant n'ont pas plus recueilli les fugitifs de Madrid, que celles de l'émigration ne recevaient les proscrits de la Gironde. Le seul résultat qu'ait amené pour don Carlos cette complète dissolution du pouvoir qui suivit les évènemens du mois d'août, c'est l'expédition de Gomez, audacieuse maraude dont le caractère politique est assez vaguement indiqué.

Cette marche de quatre cents lieues n'a été signalée par aucun soulèvement populaire; aucune junte locale ne s'est organisée sous la protection de ce chef, qui semble avoir moins eu pour but de tenter un appel à des sympathies comprimées, que de faire des fonds pour le quartier-général, en quoi ce fourrageur en grand a merveilleusement réussi. On en est arrivé en Espagne à ce point de lassitude qu'amis et ennemis ont mieux aimé lui livrer leur or que de prendre les armes soit pour le repousser, soit pour le défendre. La marche de Gomez a eu le résultat de constater en même temps et l'impuissance de la révolution et la faiblesse du parti carliste; ou, pour parler plus vrai, ce fut une soudaine révélation que ce pays sembla donner au monde de toutes ses misères à la fois.

Il s'est trouvé qu'au XIXe siècle, au sein d'un grand royaume européen, un chef militaire, avec une poignée d'hommes, a traversé dix provinces, pénétré dans toutes les capitales, rançonné les habitans, vidé les caisses publiques, comme ne le fit jamais chef de grandes compagnies durant les longs désordres qui précédèrent l'enfantement du monde moderne. Et, cette fois, le moyen-âge est dépassé, Froissart pâlit devant *le Moniteur*. Il demeure prouvé que l'Espagne est privée à la fois et de cette force régulière payée par les nations modernes pour les protéger dans le paisible cours de leur vie civile, et de ces vieux remparts où montait une brave bourgeoisie quand le beffroi sonnait, et que des brigands cuirassés se montraient au loin dans la plaine. L'expédition de Gomez n'est pas, d'ailleurs, un résultat spécial des circonstances actuelles; il ne serait pas difficile de signaler d'autres indices de cette étrange situation, par suite de laquelle un des plus nobles peuples du monde se trouve dénué de toutes les conditions de sécurité qu'offrait l'organisation militaire du moyen-âge, en même temps qu'il reste en dehors de toutes celles que pré-

sente la hiérarchie pacifique de l'époque actuelle. Qu'on se rappelle l'expédition de George Bessières et d'Ulmann, lorsque dans les premiers jours de 1823, au moment même où l'armée de la foi était détruite et perdait ses derniers refuges, ils partirent du fond de l'Aragon avec moins de trois mille hommes pour s'emparer comme Gomez de Guadalaxara, et arriver aux portes mêmes de Madrid qu'ils faillirent surprendre et soulever : sorte d'entreprise qu'ailleurs on nommerait insensée, et qui, en Espagne, semble à peine jugée téméraire.

En donnant à ces indices graves la haute attention qu'ils méritent, en réfléchissant à l'audacieux génie de ce peuple, au sein duquel l'ordre social perd de plus en plus la force de se défendre, il n'est peut-être pas chimérique d'exprimer quelques conjectures sinistres. Si la *Barbarie* passait d'un côté à l'autre de la Méditerranée, si ce peuple se vengeait un jour sur l'Europe qui l'abandonne, si nos enfans devaient intervenir contre des brigands et des pirates, parce que leurs pères auraient refusé d'intervenir contre des partis, pense-t-on que notre politique eût beaucoup d'excuses à leurs yeux?

Ce n'est pas à l'opinion carliste qu'il est donné d'arrêter cette effrayante décomposition. Pour apprécier ses chances de succès, il faut se rappeler que ce parti ne put rien par lui-même avant 1823, aidé du concours de la France et d'un crédit politique et financier qu'il n'a plus. L'intervention le releva seule d'une ruine déjà consommée, et cependant il disposait alors d'une immense force morale qui semble se retirer de lui. C'était la croix à la main que le trappiste escaladait la Seu d'Urgel, et les populations catalanes le suivaient au combat comme au martyre. De toutes les chaires du royaume partaient alors des appels à l'insurrection; partout les ecclésiastiques dirigeaient les juntes locales et stimulaient les efforts d'un parti dont la dénomination religieuse révélait le caractère.

On n'entend pas contester l'identité de la cause carliste avec celle dont l'armée de la foi poursuivait le triomphe; il est de plus manifeste que le clergé a autant et plus souffert, dans ses intérêts matériels, de la révolution actuelle que de celle de 1820. Néanmoins on ne saurait nier, de l'aveu de tous les hommes qui ont observé l'Espagne depuis l'origine de la lutte dynastique, que le clergé n'y soit resté généralement passif dans son action, quelles qu'aient été ses sympathies secrètes. Que celles-ci soient acquises à don Carlos, c'est ce que nous croyons sans peine, et la révolution ne s'est montrée ni assez juste ni assez grande pour avoir le droit de s'en plaindre. Mais il est certain, ainsi l'attestent les organes de toutes les opinions, que la conduite du clergé séculier a été presque toujours marquée au coin de la prudence et de la réserve, que tous les évêques, un seul excepté, sont restés dans leurs siéges épiscopaux, et que

ceux d'entre eux appelés à la chambre des *proceres* ont implicitement concouru à légaliser la déchéance du prétendant et de sa famille. La lutte stratégique de la Navarre n'a rien d'une croisade; et si les franciscains de Bilbao et d'autres monastères saccagés ont grossi les bataillons de don Carlos, c'est qu'ils ont trouvé à y vendre chèrement leur vie, au lieu de s'abandonner à la discrétion de leurs ennemis. Le clergé possède plus que nul autre corps le pressentiment de l'avenir; il n'a le droit de le compromettre pour aucune pensée terrestre, et son premier devoir est de se séparer à temps des causes qui tombent. Aussi, voyez le clergé séculier dans la Péninsule : il paraît se résigner, quoique avec douleur, sans doute, à ne pas associer son sort à celui des ordres monastiques dont la résurrection devient de jour en jour plus impossible. Entre deux partis politiques en présence, il laisse se prononcer la fortune, certain de profiter de la victoire de don Carlos, et ne voulant pas se compromettre par sa défaite.

A cette attitude passive du clergé s'est jointe l'attitude hostile de la noblesse, que les partisans de l'infant n'ont jamais contestée. On comprend dès-lors que des succès obtenus dans l'épuisement de l'Espagne n'avanceraient guère la seule question vraiment importante, et qui, réduite à sa plus simple expression, devrait se formuler ainsi : Constituer la doctrine du pouvoir absolu sur la démocratie morale ; se soutenir sans crédit et sans armée régulière, les hommes et l'argent manquant également pour la former, et le premier vœu des Navarrais étant de retourner dans leurs provinces, si jamais ils consentaient à en sortir ; se placer en dehors de la classe élevée et de la classe industrielle, pour gouverner contre toutes les influences dominantes dans la société contemporaine. Tel est le problème que don Carlos devrait résoudre en Espagne, et cette solution serait moins facile qu'une victoire.

Que le prétendant s'installe au palais des rois catholiques, nous demandons ce qu'il fera le lendemain? Ne parlons pas des insurrections libérales qui s'organiseront alors, avec moins de consistance, il est vrai, que le mouvement de Navarre, mais sur bien plus de points à la fois; ne nous enquérons pas du sort de ces cités méridionales se déclarant indépendantes, comme Cadix a déjà plus d'une fois menacé de le faire; ne nous arrêtons pas à faire remarquer l'évidente différence de cette situation d'avec celle de 1823, alors que Ferdinand, pour organiser un gouvernement et une armée, put disposer de toutes les ressources de la France, dont l'occupation se prolongea jusqu'en 1828; admettons que ces obstacles, devant lesquels aurait reculé le cardinal Ximenès, s'aplanissent devant l'évêque de Léon; supposons la France et l'Angleterre impassibles, le traité de la quadruple alliance décidément déchiré, et nos maîtres de poste fournis-

sant des relais aux ministres du Nord pour aller saluer à Madrid le représentant de la légitimité triomphante. Puis, quand nous aurons accumulé les hypothèses et les miracles, demandons-nous quels hommes seront près de Charles V pour soutenir sa couronne et la rajuster sur son front? J'aperçois autour de lui des soldats navarrais et des généraux improvisés, pris, pour la plupart, au soc de la charrue, braves gens sans contredit, personnages de roman et de chronique, que j'aime à voir dans le livre du capitaine Henningsen, couverts de leur fourrure d'ours, comme des Klephtes de Thessalie : mais d'hommes d'état et d'administrateurs, pas un seul pour le cabinet; de grands et de titrés de Castille, presque aucun pour les antichambres royales. Tout cela a courbé la tête sous le veau d'or; tous les esprits ouverts aux idées du temps, toutes les grandes existences, fatiguées de leurs loisirs stériles, se sont tournés vers la vie politique, et ont reçu avec bonheur Isabelle et le statut royal. Les uns cédèrent au sentiment libéral, les autres à la volonté de Ferdinand VII exerçant sa puissance suprême : entraînement d'esprit ou faiblesse, un abîme les sépare de celui qu'ils ont proscrit.

Mais je prévois la réponse; je crois l'entendre venir de Saint-Pétersbourg et de Vienne : Si don Carlos parvenait à Madrid, il aurait bientôt près de lui ces hommes de modération et de lumières pratiques, auxquels l'Espagne eût dû plus d'une fois confier ses destinées; quoique principal instigateur de la pragmatique de Ferdinand, le parti *afrancisado*, dont toutes les vues réformatrices ont été dépassées, n'hésiterait pas à choisir entre la révolution et le roi légitime. Sait-on si ce choix n'est pas déjà fait, si des engagemens ne sont pas pris? Don Carlos, de son côté, éclairé par les conseils des grandes puissances, ne pourrait manquer d'entrer dans la voie des concessions aux nécessités du temps; il le promet d'ailleurs en échange des subsides qui lui sont transmis; il ne pourra se dispenser de prendre leurs hommes, puisqu'il a pris leur argent.

Il n'est pas dans nos habitudes de trancher insolemment de hautes questions et de paraître initié à ce que nous ignorons. Mais on ne donne sans doute rien au hasard en affirmant que telle doit être, relativement à la question espagnole, la pensée des cabinets restés en dehors du traité du 22 avril 1834. Ce qui leurre aujourd'hui les cours hostiles à la royauté d'Isabelle, c'est évidemment l'espoir de constituer la restauration espagnole sur la base des améliorations administratives et d'une large amnistie; elles sont assurément trop éclairées pour s'associer à une réaction dont les suites seraient si faciles à prévoir. Or, j'ose dire que c'est là une pure illusion pour qui se rend un compte sincère et de l'état de l'Espagne et du mouvement politique de ce pays depuis 1814. En admettant que don Carlos, sacrifiant ses répugnances aux conseils de ses alliés, faisant

fléchir sa conscience politique sous les nécessités de sa position, consentit à s'entourer de ceux qui furent ses premiers proscripteurs, ne suffit-il pas de se rendre compte de la position de ce prince pour voir que ses promesses seraient illusoires, et que la modération lui créerait des dangers plus immédiats et peut-être plus redoutables que la violence? Une restauration peut être modérée à vingt ans de distance, et lorsque l'état des mœurs est tel que les partis ont appris à se vaincre sans s'exterminer; mais en Espagne, où chaque moitié de la nation a voué l'autre à la mort et à la misère, qui oserait prendre au sérieux une promesse d'amnistie ou le programme d'un gouvernement réparateur? Ferdinand même put à peine entrer dans ces voies, et ne les suivit jamais sans être contraint d'en dévier bientôt, lui qui avait la France pour alliée, au lieu de l'avoir pour ennemie, et que l'Europe entière entourait de son concours et de ses bons offices; et l'on espérerait amener don Carlos à se compromettre avec ceux qui l'auraient fait roi pour suivre des inspirations contraires à sa conscience, et l'on s'imaginerait qu'une telle restauration est possible sans imprimer à la cause monarchique de dangereuses flétrissures, sans faire peser sur elle une solidarité trop redoutable pour les temps où nous sommes! Funeste croyance, dont l'effet fut d'égarer dès l'origine le sens habituel des cabinets, de les détacher d'une cause à laquelle leur appui aurait prêté une force efficace pour prévenir de grandes calamités : cause représentée par une enfant, et dont l'adoption était, ce semble, peu pénible au prix d'autres sacrifices que la prudence avait fait faire sans hésiter à la paix du monde et au bonheur des peuples!

Disons donc, en résumant ces observations réunies sans parti pris et dans le seul intérêt de la vérité, que si le parti carliste est encore le plus nombreux en Espagne, il y est aussi le plus impropre à fonder un gouvernement, puisque toutes les fois que l'Espagne a été tant soit peu gouvernée depuis vingt ans, elle a dû l'être contre lui. Ajoutons que ce parti, incapable par lui-même de lutter en 1823, s'est, depuis cette époque, affaibli par le concours d'une foule de causes, au premier rang desquelles on doit placer l'incertitude du droit dynastique, qui, dès la pragmatique de Ferdinand, rallia autour de la jeune princesse des Asturies toute la noblesse de cour et la plus grande partie de celle des provinces. Dans une telle situation, s'il est permis de discuter les chances stratégiques du prétendant, il semble difficile de lui reconnaître des chances politiques, à moins toutefois que les puissances dont les secours lui ont été si utiles pour prolonger la lutte, n'obtiennent le transit à travers la France de cent mille hommes, plus précieux que leurs ambassadeurs pour maintenir don Carlos dans un système de modération dont, en Espagne surtout, la première condition, c'est la force.

En face de l'opinion carliste se présente l'opinion libérale, divisée en deux grandes fractions. L'une, qui s'appelle par essence l'opinion constitutionnelle, a pris l'acte de 1812 non pour symbole, mais pour drapeau. Quelle est sa force véritable dans la Péninsule; avec quels hommes et quelles idées se produisit-elle dans la lutte actuelle? sa victoire sur le système successivement représenté par MM. Martinez de la Rosa, de Toreno et Isturitz fut-elle l'expression d'un vœu national ou l'œuvre de circonstances transitoires?

Le pouvoir est la pierre de touche des partis; c'est au pouvoir seulement qu'ils donnent leur mesure. Il était donc difficile, en 1833, d'apprécier les ressources et l'avenir du parti qui se posait pour la première fois devant les deux autres, car l'opinion bicaméristе n'avait eu jusqu'alors en Espagne ni corps de doctrines, ni organes avoués. Mais le parti de la constitution de Cadix avait possédé tout cela. Nous l'avons étudié en 1812 dans son orgueilleuse inexpérience, en 1820 dans sa brusque transformation militaire; nous avons vu les théoriciens céder presque sans résistance la place aux hommes d'épée, l'intelligence s'abaisser devant la force, Arguelles devant Riégo. C'est à ce point que se trouvait amené, au moment de l'invasion française, le parti démocratique, et c'est à ce point qu'on le retrouve à sa rentrée en Espagne sous Marie-Christine; et peut-être est-il digne de remarque que l'acte par lequel le ministère Mendizabal scella son alliance avec lui, fut la réhabilitation solennelle d'un homme dans lequel ce parti honorait moins la triste victime d'une réaction politique que le fougueux représentant de ses vœux et de ses rêves (1). Pour apprécier la force réelle de l'opinion de 1820, n'oublions pas avec quelle promptitude elle laissa choir sans le défendre le code immortel de 1812, à l'apparition des premiers bataillons français; reportons-nous surtout à l'universel enthousiasme qui sembla faire de l'invasion de 1823 une délivrance. Ce n'était pas en effet parmi les populations rurales seulement qu'éclatèrent ces témoignages d'adhésion, et les acclamations au roi absolu n'en étaient pas l'accompagnement nécessaire. Les villes les plus notoirement connues pour leurs idées libérales ouvraient sans résistance leurs portes à l'étranger; elles contemplaient avec une ambition triste et jalouse ces soldats, heureux fils d'un pays où la liberté régnait sans violences : tous les vœux se tournaient vers la France, tous les regrets se reportaient vers l'Espagne. Les généraux en masse et la plus grande

(1) Un décret du 30 octobre 1835 a prononcé la réhabilitation de don Raphaël Riego, en disposant : 1° que ce général était réintégré dans sa réputation et dans son honneur; 2° que sa famille jouirait de la pension et des droits à lui appartenant; 3° que cette famille était placée sous la protection spéciale de la reine, et sous celle de la régente durant la minorité.

partie des officiers désiraient conserver des institutions libérales en modifiant leur action, en substituant des influences plus calmes et plus morales à celles qui avaient bouleversé le pays sans y exciter même un courage d'un jour. Les miliciens de Madrid, les insurgés de *Las-Cabezas*, peu nombreux, mais fort compromis, prolongèrent seuls quelques mois derrière les remparts de Cadix une résistance sans concours et sans espoir. Du jour où le premier soldat français eut passé la frontière, on put dire avec vérité que la constitution de 1812 avait cessé d'être en cause, et que l'avenir de l'Espagne ne se débattait plus qu'entre le vieil absolutisme et une charte à la française.

On a déjà vu que toutes les tentatives des réfugiés avaient été frappées d'impuissance sous la restauration, époque durant laquelle se développèrent simultanément dans les classes éclairées une tendance chaque jour plus prononcée vers les réformes politiques, et un repoussement qui allait jusqu'à l'effroi au seul souvenir de 1820. C'est à ce sentiment, partagé par l'armée elle-même, qu'il faut attribuer l'inquiétude avec laquelle l'Espagne accueillit la nouvelle des évènemens de juillet, sur la portée desquels personne ne se faisait illusion. On sait comment échouèrent dans les provinces du midi aussi bien que dans celles du nord des entreprises essayées sur des points à peu près sans défense. Il était évident, rien qu'à voir l'attitude du pays, qu'il hésitait à recevoir la liberté de mains qui menaçaient de la lui rapporter folle encore et sanglante.

Cette atonie se maintint jusqu'en 1832 : alors une perspective nouvelle s'ouvrit devant l'Espagne; on la vit se précipiter avec autant d'ardeur dans la voie des réformes ouverte par la régente, qu'elle avait mis de réserve à y entrer lorsque les vétérans de la constitution de 1812 s'offraient à la conduire. C'est qu'une opinion nouvelle se produisait à cette époque pour la première fois, rappelant à divers égards ce juste-milieu qui l'emporte aujourd'hui en France, mais avec des différences qui ne sont pas moins manifestes que les analogies.

La force de l'opinion bourgeoise tient chez nous à la compacte unité des intérêts qu'elle représente; en Espagne, au contraire, l'opinion moyenne, qui s'élève entre les deux autres, s'est recrutée dans tous les rangs depuis la cour jusqu'au commerce, selon que les hommes de lumière et d'expérience ont compris la vanité des espérances rétrogrades et l'absurdité des utopies révolutionnaires. Sur ce terrain nouveau se trouvèrent successivement amenés Quésada et le vieux Mina, le comte d'Ofalia et M. Isturitz, des grands et des industriels, des professeurs et des évêques. Toutes les classes de la société sont représentées sans exception, et presque dans des proportions égales au sein de ce parti d'éclectisme, qui ne se tient debout que par une idée politique, et non pas encore comme chez nous

par la solide autorité d'un fait matériel, la prépondérance sociale des classes moyennes appuyée sur la moyenne propriété.

Lorsqu'on affirme qu'il n'y a pas de juste-milieu dans la Péninsule, on a parfaitement raison, si l'on entend par là cette classe intermédiaire hostile à la vieille aristocratie terrienne en même temps qu'inquiète de la turbulence démocratique, redoutant les marquis à l'égal des prolétaires, et dont l'innocente ambition est de faire danser, une fois l'année, ses femmes et ses filles dans le grand salon du palais. Cette classe, représentée aux affaires par l'électorat à 200 fr., est fort loin sans doute, en Espagne, du degré d'importance qu'elle a chez nous; comment en serait-il autrement en un pays où la presque totalité de la propriété foncière est restée jusqu'à présent grevée de main-morte ou de substitution? Aussi n'y a-t-il pas à s'étonner que la bourgeoisie proprement dite, à peine parvenue en France, après quarante ans, à se défendre énergiquement elle-même, ait manqué au gouvernement de la reine dans les terribles crises qu'il a traversées. La garde nationale, cette compagnie d'assurance mutuelle contre toute violence, ne saurait être appliquée au-delà des Pyrénées avec les garanties que cette institution peut offrir ailleurs; et l'on comprend à merveille les hésitations qu'éprouva sur cette matière le ministère de 1834, et dont témoignent d'une manière si peu équivoque les décrets des 16 et 20 février et du 1er mars de cette année. Pour que le système français, vers lequel gravite l'Espagne, mais qu'elle est encore si loin d'atteindre, existe en ce royaume avec toutes les conditions de sa force, il faut que la révolution soit consommée dans ses effets civils, et que la sécurité publique ait imprimé à la richesse nationale un élan qui ne pourrait manquer d'être rapide; alors seulement on sera en position d'attendre de la classe moyenne un dévouement dont son intérêt seul est la mesure et le gage.

Quoique l'opinion générale des villes fût favorable au système représenté par M. Martinez de la Rosa, si ce n'est peut-être dans quelques cités maritimes du midi, il est certain que les intérêts bourgeois n'offraient pas par eux-mêmes une base large et solide pour le trône constitutionnel d'Isabelle, et qu'au rebours de ce qui se passe chez nous, il fallait chercher dans la noblesse la principale force du juste-milieu espagnol. Mais pour apprécier avec justesse l'état politique de ce pays, il faut se rappeler qu'en acceptant le statut royal et en se ralliant au gouvernement de la régente, la noblesse n'agit point dans un intérêt spécial, en tant que corps aristocratique. La noblesse espagnole, on le sait, était à peu près sans privilége, et l'espèce d'égalité établie dans ce pays par les habitudes, si ce n'est par les institutions, la dérobait à la jalousie des autres classes, aussi bien qu'à la nécessité de se défendre contre elles. Si la noblesse a fourni de plus nombreux adhérens au système du statut royal, c'est que

l'éducation politique était plus avancée dans ses rangs, et qu'encore une fois le juste-milieu espagnol, si l'on veut lui donner ce nom, est une affaire de progrès intellectuel beaucoup plus que de position sociale.

Là est le secret de sa force dans l'avenir, en même temps que de sa faiblesse dans le présent, faiblesse dont il serait néanmoins inexact d'arguer pour contester à ce parti une supériorité politique, au moins relative, sur les deux autres. S'il est moins nombreux que celui-ci, ou moins entreprenant que celui-là, seul, du moins, il est en mesure, hors certaines circonstances passagères, d'exercer dans le pays une action gouvernementale, interdite au parti carliste aussi bien qu'à la faction militaire. Quoiqu'il n'y ait en Espagne ni centre, ni point de ralliement pour les forces nationales ou pour les idées; quoique les provinces, les villes et les citoyens vivent à part les uns des autres et dans un état en quelque sorte passif en face des factions, il est certain que, depuis trois années, chaque fois que ce malheureux pays a pu exprimer sa pensée avec quelque liberté, il s'est instinctivement rapproché de cette opinion moyenne, qu'il sait désireuse de le défendre contre des violences qu'il redoute, sans avoir par lui-même le moyen de s'y dérober.

Ainsi l'on vit, en 1834, la majorité des *procuradores*, arrivés à Madrid sous le coup des souvenirs et des préjugés de l'époque constitutionnelle, se lier étroitement, sur presque toutes les questions, au système du statut royal; et plus tard, malgré le mouvement des juntes et les pratiques de M. Mendizabal, elle tenta de se séparer d'un ministre compromis pour revenir aux hommes de son estime et de sa confiance politique. Et, si l'on peut juger des vœux de la nation par l'issue des élections si hardiment affrontées par M. Isturitz, sous l'empire d'une loi très libérale, et où se rendirent avec un empressement inaccoutumé des milliers de citoyens, concours inoui pour l'Espagne; cette chambre, choisie sous les menaces d'une faction et dans le feu de la guerre civile, eût représenté, à un degré plus éminent encore, cet esprit constitutionnel qui allait recevoir un éclatant hommage, lorsque l'insurrection de Saint-Ildephonse vint, non pas changer le cours de l'opinion publique, mais en entraver la manifestation. Enfin, il suffit de suivre les travaux des nouvelles cortès pour comprendre la puissance de ces idées adoptées aujourd'hui par leurs plus vieux adversaires, et desquelles on est réduit à attendre désormais, contre les progrès du parti carliste, une force si vainement demandée à la faction dont le courage semble s'être épuisé dans les émeutes sanglantes de Barcelone et de Malaga.

On comprendrait assurément fort mal ces observations, si l'on en concluait qu'à mes yeux le statut royal fût une œuvre de haute sagesse politique, propre à satisfaire tous les vœux de l'Espagne, et à fixer irrévoca-

blement son avenir. Les institutions ont, en général, bien moins d'importance par leur valeur théorique que par les sympathies qui s'y rattachent, et pour les esprits sérieux, il s'agit moins d'en juger le mécanisme que de savoir quels intérêts et quels hommes elles sont destinées à mettre en scène. A ce titre seulement, l'acte royal du 10 avril 1834 résolvait d'une manière heureuse le problème social pour l'Espagne, car c'était un drapeau franchement arboré contre les apostoliques et les exaltés, il pouvait dès-lors devenir la base d'une transaction pour l'élite de tous les partis. Sous ce point de vue, la chambre des *proceres* était une heureuse institution, non qu'une telle chambre fût précisément dans les mœurs de l'Espagne et qu'elle dût exercer une grande influence sur son gouvernement, mais parce qu'il est important de faire concourir à une révolution toutes les classes que celle-ci doit atteindre par ses effets civils et politiques. De nos jours, avec les tendances unitaires qui travaillent la société en Europe, une pairie se conçoit moins comme contre-poids pour les intérêts que comme position pour les personnes : elle n'empêche rien, mais elle assure à tout ce qui se fait un assentiment plus unanime.

Il faut bien reconnaître, du reste, que les dispositions du statut étaient vagues, incomplètes et timides. Elles entraînaient quelques conséquences qu'il eût été plus habile de consacrer que de se laisser arracher par la logique, cette arme si dangereuse dans la main des passions. Il y avait, d'ailleurs, de graves inconvéniens à se placer sur le terrain de l'octroi royal, d'où venait de choir la plus vieille monarchie du monde. Rien n'irrite plus les assemblées délibérantes qu'une pareille prétention : elle les contient beaucoup moins qu'elle ne les excite, et ôte au pouvoir bien plus de force qu'elle ne lui en donne.

M. Martinez de la Rosa se flatta d'échapper à ce danger en présentant le statut royal comme une simple restauration des antiques lois de l'Espagne (1), innocent mensonge destiné à caresser le naïf orgueil d'un peuple dont l'héroïsme surpasse chaque matin celui de Sparte et de Rome, lieu commun de tribune, qui n'empêche pas, nous aimons à le croire, l'éloquent rédacteur du statut d'y voir tout modestement une simple contrefaçon mutilée de la charte de 1814. Qu'on ait jugé utile de dissimuler à la plus fabuleusement vaniteuse de toutes les nations l'origine étrangère de son code politique, je l'admets; mais, d'une part, M. Martinez de la Rosa n'a pu prendre le change sur ce point, et, de l'autre, les faits ont bientôt démontré que l'origine exclusivement monarchique du statut était loin d'avoir eu pour la royauté les résultats qu'en attendaient ses honorables rédacteurs. Le cercle si rigoureusement tracé autour

(1) Exposé du conseil des ministres à sa majesté la reine-régente, 4 avril 1834.

de la représentation nationale n'eut pour effet que de la rejeter vers ces discussions de principes, qui ne sont jamais plus séduisantes et plus dangereuses que lorsqu'elles paraissent interdites. On sait qu'à l'ouverture de la session, une déclaration des droits fut proposée (1), et sanctionnée, malgré l'opposition du ministère, sous l'empire de ces préoccupations inquiètes, qu'il eût été plus habile de ne pas faire naître. Dans la situation des esprits en Espagne, à l'avènement d'Isabelle, il y eût eu bien moins d'inconvéniens que d'avantages à faire participer les chambres législatives à la confection de la loi fondamentale. Les dispositions du statut royal auraient été indubitablement sanctionnées par une adhésion presque unanime, et l'on enlevait par avance aux hommes de 1820 leur principal champ de bataille. En proclamant le principe de l'octroi royal, M. Martinez de la Rosa, comme avant lui M. de Zéa, songea moins à l'Espagne qu'à l'Europe; et c'était donner à ses adversaires une position dont ils ne pouvaient manquer de profiter à la première chance favorable. La révision du statut, à raison de son origine, devint en effet le programme des juntes et du ministère Mendizabal.

Quoi qu'il en soit, nonobstant une réserve dont la responsabilité ne leur appartient pas tout entière, MM. Martinez de la Rosa et de Toréno se sentaient soutenus par cette force intime qui gît toujours au centre des véritables intérêts nationaux. Leur modération et leur sens politique, leurs intentions droites et leurs lumières, cette attitude d'un pouvoir croyant en lui-même et en son œuvre, avaient vite rallié ces opinions flottantes qui, en Espagne plus qu'ailleurs, demandent à être protégées et conduites. Bientôt l'entrée dans l'*estamento* des *procuradorès* de MM. Argüelles et Galiano, immobiles représentans de la constitution de 1812, rendit la majorité ministérielle plus compacte et plus décidée. D'utiles réformes furent essayées, d'autres plus importantes étaient en projet, et malgré bien des erreurs inséparables d'une situation aussi grave, on pouvait dire qu'un pouvoir doué de prévoyance et de quelque dignité présidait enfin aux destinées de l'Espagne.

L'opinion publique semblait se former à cette école si nouvelle. Malheureusement cette opinion était trop faible encore pour soutenir efficacement un ministère contre les complications que les évènemens de Navarre allaient bientôt susciter. M. de Zéa-Bermudez était tombé devant une révolution qu'il s'obstinait à méconnaître; tout entier à la lutte parlementaire, son successeur tomba devant une guerre civile, dont il se dissimula d'abord la gravité.

L'inconvénient des convictions fortes est parfois de faire illusion sur les obstacles, et tel semble avoir été le principal tort du ministère espa-

(1) 1er septembre 1834.

gnol en 1834. Voyant l'insurrection carliste céder dans toutes les provinces presque sans résistance, il se persuada que celle de Navarre s'épuiserait également elle-même, sans qu'il fût nécessaire de recourir à ces mesures énergiques dont l'emploi répugne à tout gouvernement placé entre deux partis extrêmes. Il lui échappa que la guerre de Navarre était une guerre de peuple à peuple, plutôt que de parti à parti, et que ces provinces riches, libres et guerrières, possédaient plus de moyens pour se défendre que l'Espagne n'en avait alors pour les réduire. D'ailleurs un fait nouveau allait apporter à cette insurrection des ressources nouvelles : l'infant don Carlos, échappé aux deux polices de France et d'Angleterre, moins d'un mois après son arrivée de Portugal, avait sans obstacle franchi les Pyrénées (1). Peu de jours après, ce prince passait en revue à Onate un corps d'armée de seize mille hommes ; son généralissime écrasait deux divisions christines, et l'armée de Rodil, démoralisée par ses défaites, abandonnée par ses officiers, sans équipages, sans solde et sans pain, recourait au pillage et au meurtre pour vivre et pour se venger.

Relevée par cette extrémité, sans être devenue plus populaire, la vieille opposition libérale comprit que toutes ses chances étaient là. Ne pouvant se dissimuler que ses doctrines étaient en baisse, le parti de 1820 voulut au moins faire prendre ses hommes, auxquels s'attachaient quelques nobles prestiges. Le ministère aima mieux transiger pour un nom propre que pour un principe, et prit Mina. Mais en l'envoyant dans le nord, on fut loin de lui prodiguer les moyens de vaincre ; car par suite de soupçons que sa conduite a démentis, on le redoutait à l'égal des ennemis qu'on l'envoyait combattre. L'autorité militaire fut scindée, et l'armée divisée en deux corps opérant sous des généraux différens ; la vice-royauté de Navarre fut distraite du commandement militaire ; enfin, pour compléter ce système de précautions, qui pouvait paraître prudent, mais qui en réalité était funeste, Llauder, l'antagoniste personnel de Mina, fut appelé au ministère de la guerre.

Que le mauvais succès du vieux *guerillero* ait tenu à ces circonstances ou à la nature même de cette lutte, c'est ce que pour nous, Français, il est peu intéressant et très difficile de décider. Toujours est-il qu'après des désastres multipliés, dont l'effet fut de porter au plus haut degré l'irritation populaire, sans qu'il en sortît une énergique résistance, les choses en arrivèrent bientôt au point que les généraux de cette armée, réduite de quarante-trois mille hommes à moins de dix mille combattans, consultés officiellement par le général Valdez, successeur de Mina, sur les moyens de sortir d'une position aussi critique, recon-

(1) Débarqué à Portsmouth le 18 juin 1834, don Carlos passait à Paris le 6 juillet, et se trouvait en Espagne le 10 du même mois.

nurent à la presque unanimité que le concours de la France était indispensable pour terminer la guerre de Navarre.

Le général Llauder, pendant le cours de son ministère, ne s'était pas dissimulé ce résultat, auquel l'apathie de l'opinion publique et l'épuisement de ses ressources ne donnaient à l'Espagne aucun moyen d'échapper. Mais comme il reste toujours quelque chose du poète dans l'homme d'état, M. Martinez de la Rosa avait repoussé avec une vive indignation cette idée, fort douloureuse sans doute au cœur d'un patriote, mais que le premier ministre d'un grand pays n'avait pas le droit de rejeter péremptoirement, si c'était désormais son seul moyen de salut. Malheureusement la ferme volonté de l'Espagne de terminer par ses propres efforts, et sans recourir à ses alliés, une lutte engagée contre un petit nombre de factieux, avait été pour M. Martinez de la Rosa un de ces lieux communs de tribune, que tous les orateurs tiennent en réserve. Celui-ci le servait d'autant mieux qu'il réduisait au silence l'opposition, dont la tactique était de prêter au gouvernement une arrière-pensée toute différente. L'intervention, en effet, était alors présentée, par la presse périodique de Madrid et de Paris, comme le vœu secret du cabinet du 11 octobre, pour contenir le mouvement révolutionnaire dans la Péninsule; et la plus complète impopularité s'attachait à une idée autour de laquelle on multipliait à plaisir des obstacles, qu'on n'est guère en droit de contester après avoir tant contribué à les faire naître. Le premier ministre espagnol se donnait donc beau champ, et s'assurait à bon marché les applaudissemens du journalisme, en protestant chaque jour contre la pensée d'appeler jamais les baïonnettes étrangères au secours de la plus glorieuse des régénérations.

Son opinion, passionnée sur ce point, avait été, entre lui et le ministre de la guerre Llauder, le motif d'une scission presque scandaleuse qui commença dans les journaux pour finir devant la reine. Cependant le capitaine-général de Catalogne avait à peine quitté le ministère, que M. Martinez de la Rosa, dominé par une triste évidence, en vint, dans les derniers jours de sa vie politique, à embrasser la distinction fameuse entre l'intervention et la coopération. Mais soit qu'elle répugnât à sa droiture, soit qu'il se sentît sans autorité pour solliciter de la France et faire agréer à l'Espagne une mesure qu'il avait trop légèrement condamnée, il dut céder à M. le comte de Toréno la pénible tâche de ramener la presse et l'opinion à une plus exacte appréciation des choses; et ce dernier reçut mission de fixer avec la France et l'Angleterre le sens d'un traité qui n'avait guère été jusqu'alors qu'un instrument sans valeur (1).

(1) M. Martinez de la Rosa donna sa démission le 7 juin 1835; le ministère de M. de Toréno fut formé par décret royal du 13 du même mois.

Cet homme politique, d'un esprit plus souple et moins prompt que son éloquent collègue, ne s'était pas compromis comme lui sur la question qui allait décider de sa fortune politique et de l'avenir de l'Espagne. Il mit de prime-abord tout son enjeu sur cette carte chanceuse, comprenant que c'en était fait du système dont il était le dernier représentant, s'il ne parvenait à éclairer la France sur la véritable situation de la Péninsule. Le refus d'une intervention officiellement demandée entraînait, en effet, et la chute du cabinet, et le triomphe du parti exalté qui se présenterait dès-lors comme la dernière espérance de la révolution compromise.

Pour faire accepter avec moins de défiance par ce parti une mesure qu'il pouvait envisager comme prise contre lui-même, M. de Toréno s'adjoignit, en qualité de ministre des finances, M. Mendizabal, alors à Londres pour une négociation difficile, se prévalant ainsi de son nom sans avoir de long-temps à craindre sa présence. D'un autre côté, afin de donner à la France et à l'Europe un gage de l'esprit dans lequel devait s'exercer l'intervention réclamée, il désira pour collègue au ministère de la guerre le membre le plus influent du conseil de régence et de la chambre des *proceres*, M. le marquis de Las-Amarillas, récemment créé duc d'Ahumada.

L'intervention, qui jusqu'alors n'avait été qu'un thème de publiciste, se produisait donc en ce moment avec une haute autorité politique. Le ministère espagnol déclarait qu'à ses yeux l'avenir de la monarchie constitutionnelle reposait sur cette négociation, déclaration que les évènemens sont loin d'avoir infirmée. Arrivés à ce point, nous devons donc aborder une question qui, depuis, a dominé toutes les autres, et dont ces études ont eu pour but spécial d'éclairer la solution.

On n'avait pu manquer de voir avec faveur, à Paris, l'avénement au trône de la jeune reine. Il était évident, en effet, que l'infant don Carlos serait dominé par des influences anti-françaises; et ce danger, dans la situation de l'Europe, était plus grave, sans nul doute, que la préoccupation éventuelle de voir un archiduc régner un jour à Madrid. Personne n'ignorait que les affinités politiques ou l'identité des intérêts sont désormais les seules bases d'alliance; aussi, notre gouvernement, renonçant avec raison et sans hésiter au bénéfice des stipulations d'Utrecht, fit-il transmettre à la reine-régente des protestations solennelles et empressées. Elles parvinrent à Madrid au moment même où M. de Zéa y faisait l'essai de ce despotisme éclairé dont le premier tort fut d'être un anachronisme. Cette circonstance, jointe aux déclarations irréfléchies de la presse semi-officielle, fit penser en Espagne, et même en Europe, que la France prenait sous un même patronage et le trône de la reine et le système de son ministre,

politique fort naturelle en temps de paix, mais qui devenait plus que hasardeuse en face d'une guerre civile. A Paris comme à Madrid, on semblait avoir négligé de tenir compte des obligations résultant de cette guerre, qui entraînaient forcément vers l'opinion libérale, et l'on aima mieux se mettre à la remorque des évènemens que d'essayer de les conduire. Aussi, par suite de la position qu'on s'était faite, et de la solidarité qu'on avait assumée, la chute du ministère Zéa parut-elle un coup des plus graves porté à l'influence française, et le traité du 22 avril ne put suffire à l'atténuer.

Ce traité, baptisé d'un nom pompeux, et dont les résultats ont été si modestes, fut conçu, on doit le croire, dans des vues hautes et précises. Penser autrement, ce serait admettre que la politique française, si clairvoyante dans la question belge, s'engageait à l'aventure, pour la stérile satisfaction d'inquiéter les puissances naguère représentées à München-Graëtz, dans de vagues stipulations dont elle laissait au hasard le soin de fixer le sens. Quoi qu'il en soit, à ne juger de cette alliance que par l'acte patent qui la consacre, elle semble d'abord avoir eu pour but exclusif de sanctionner, par l'adhésion à peu près inutile de la France, un fait déjà en cours d'exécution, la coopération d'une division espagnole en Portugal pour en chasser don Miguel et don Carlos, et y rétablir l'autorité de dona Maria.

Exclusivement relatif au Portugal, quoique le préambule rappelle « l'intérêt que les hautes parties contractantes prennent à la sûreté de la monarchie espagnole, » ce traité ne contient aucune stipulation applicable à l'Espagne elle-même; et le but put en être considéré comme parfaitement atteint par l'expédition de Rodil, l'affaire d'Asseiceira et l'embarquement simultané des deux infans.

Mais quand la guerre de Navarre eut atteint un développement sur lequel le traité du 22 avril prouve évidemment qu'on n'avait pas compté, quand don Carlos eut pris en Biscaye la position qu'avait naguère don Miguel en Portugal, une convention nouvelle (1) vint appliquer au gouvernement de S. M. C. le bénéfice des dispositions dont avait joui celui de S. M. T. F., et le Portugal dut rendre à l'Espagne l'assistance militaire qu'il en avait reçue. De plus, l'Angleterre s'engageait « à fournir au gouvernement espagnol des secours en armes et munitions de guerre, et à l'assister de ses forces navales si cela devenait nécessaire. » La France, enfin, s'obligeait à « prendre les mesures les mieux calculées pour empêcher qu'aucune espèce de secours en hommes, armes, ou munitions de guerre, fussent envoyés du territoire français aux insurgés en Espagne. »

Il suffirait certainement de ce texte pour établir qu'en droit la France

(1) Articles additionnels du 18 août au traité du 22 avril 1834.

n'a nullement méconnu les obligations du traité, et qu'elle les aurait bien plutôt excédées par l'envoi non prévu de forces auxiliaires, car les prescriptions de l'acte du 18 août ne se rapportent qu'à la contrebande de guerre, et celle-ci fût toujours sévèrement réprimée. Aujourd'hui même, où la coopération paraît avoir cessé, notre gouvernement est resté dans les termes rigoureux de ses engagemens. Mais si l'Espagne et les partis ne sauraient lui adresser aucun reproche en partant de la lettre du traité, en est-il ainsi lorsqu'on se place à un autre point de vue?

Toutes limitées que soient les stipulations du 22 avril et du 18 août, il est visible que si elles ont été prises avec la réflexion qu'il est si naturel de supposer, elles n'ont pu avoir qu'un seul but : celui de *réserver* formellement à la France et à la Grande-Bretagne les questions péninsulaires, selon le droit que la France exerça antérieurement en Belgique, l'Autriche dans les états d'Italie, droit dont les puissances co-partageantes de la Pologne ont récemment usé pour la ville libre de Cracovie. Cette faculté, mesurée selon les intérêts et le soin de la sécurité intérieure, semble passer en principe dans le droit public européen. Dès-lors n'est-il pas de la dernière évidence que si, après en avoir solennellement réclamé l'application (car aux yeux du monde la quadruple alliance aura toujours cette valeur-là), la France voit se résoudre sans elle et contre elle le conflit élevé en Espagne, elle sera aussi moralement affaiblie que si elle avait laissé s'opérer l'arme au bras la restauration de l'ancien royaume des Pays-Bas? Le traité de 1834 ne servirait qu'à constater plus authentiquement ses vœux et son impuissance; ce serait le témoignage le plus éclatant et le plus maladroit de sa déchéance politique.

Tant que l'intervention ne fût pas invoquée par le ministère espagnol et par les chambres, il n'y avait pas à la discuter. Lancer une division de cavalerie aux *trousses* de don Carlos, comme on le proposa, dit-on, était un de ces moyens à la Bonaparte que le succès aurait pu couronner, mais qu'un gouvernement qui respecte ses alliés n'avait aucunement le droit de prendre. Mais du jour où notre concours, sous une dénomination ou sous une autre, était instamment réclamé par la législature et le gouvernement espagnol, c'est-à-dire à partir du mois de mai 1835, cette affaire ne se présentait plus que sous deux rapports : l'intérêt de la France et ses engagemens envers l'Europe.

Les avantages de l'intervention au point de vue national étaient manifestes, et le bon sens public y fût revenu malgré les déclamations de la presse; car il importait aussi bien au gouvernement français de prévenir le triomphe des hommes de violence, dont son refus allait inaugurer le règne, que d'empêcher une restauration que cette fois avec justice M. Fox aurait appelée la *pire des révolutions*.

On comprendrait fort bien que la monarchie de 1830, placée entre les

démagogues et les carlistes, traitât avec ces derniers, si le pouvoir du prétendant pouvait s'établir dans ces conditions normales de force et de durée qui permettent de contenir toutes les imprudences. Quelles que soient les dissidences de principes, on s'arrange, en effet, de tous les gouvernemens assez solidement établis pour pouvoir être modérés; et la monarchie nouvelle n'en est pas à ignorer pour son propre compte ce qu'elle a sur ce point si utilement enseigné à l'Europe. Malheureusement ceci ne saurait s'appliquer à l'Espagne, et les illusions qu'on a pu se faire à cet égard seront éternellement regrettables. On devait voir la position telle que l'ont faite l'histoire, les mœurs et les circonstances locales, et comprendre qu'il s'agissait de l'anarchie sous le drapeau de la foi comme sous celui de 1820; il fallait voir dans un prochain avenir l'agonie d'un grand peuple exploité par toutes les mauvaises passions, devenant pour la France une source de précautions ruineuses, pour l'Espagne d'horreurs sans fin, pour le monde de scandales à se voiler la tête.

Notre concours aurait-il prévenu ces dangers, sauvé la vie à de nombreuses légions de martyrs, épargné aux armées de l'Europe l'exemple de la Granja, qui, après avoir eu ses parodistes à Strasbourg, peut avoir autre part ses imitateurs? Une intervention, même très limitée quant aux forces militaires, aurait-elle suffi pour maintenir le gouvernement aux mains des hommes honorables que la nation entourait d'une adhésion manifeste, quoique timide, pour pacifier la Navarre, et rendre à la sécurité le pays du continent qui, depuis un siècle, a offert à notre commerce les débouchés les plus constamment favorables? Questions graves, sans nul doute, mais auxquelles j'ose répondre affirmativement, en déplorant qu'une gloire si digne d'elle n'ait pas été acquise à la France, et qu'on ait espéré sortir par des expédiens d'une crise qu'il fallait embrasser dans toute sa gravité.

Les adversaires de l'intervention, qui affectaient de redouter pour notre armée les résistances matérielles, ont dû se convaincre, par ce qui s'est passé depuis, de la faiblesse égale des deux factions, et de l'adhésion certaine de ce pays à une mesure qui l'arrachait à de si effroyables calamités. Lorsque déjà en 1823 tous les partis se réfugiaient avec bonheur sous notre égide protectrice, l'Espagne n'avait pas vu ses généraux devenus la risée de l'Europe, ses meilleurs citoyens massacrés, ses provinces au pillage, son gouvernement, comme les partis, tombé dans une atonie radicale et honteuse. Et comment craindre, en 1835, une explosion de ces haines de 1808, remplacées depuis par de si vives sympathies? Préoccupation qu'on ne s'arrêtera pas, du reste, à discuter trop sérieusement, car elle ne pouvait s'exploiter que dans quelques journaux, ou bien encore dans les couloirs de la chambre. Quant à la Bourse, l'ad-

versaire le plus prononcé de l'intervention, parce que cette mesure représentait une baisse de quelques francs, elle ne pouvait ignorer qu'il ne s'agissait, cette fois, ni d'armer cent mille hommes ni de dépenser trois cents millions.

Si, au moment où l'on consulta l'Angleterre, en lui laissant deviner une intention déjà fort arrêtée, on avait résolu cette entreprise d'une manière aussi loyale, mais aussi ferme en même temps que le siége d'Anvers, qui doute que le succès n'en eût été aussi sûr que rapide? Quelques bataillons débarquant à Portugalette, sous le pavillon de l'alliance anglo-française, durant ce premier siége de Bilbao, si fatal à l'armée carliste; une division filant sur l'Ebre, pour en occuper les principales places, et rendre les garnisons espagnoles disponibles; une force navale britannique secondant ces opérations pour en bien fixer le caractère : voilà pour la partie stratégique. Quant à la partie morale, elle paraissait plus propre à ramener l'Europe continentale qu'à la froisser. Faire comprendre à l'infant don Carlos, qui ne pouvait manquer d'y être alors fort disposé, qu'il lui était donné de se retirer avec honneur et en conscience devant une force étrangère; prendre des mesures pour assurer convenablement sa position personnelle, et peut-être les intérêts éventuels de sa famille; déterminer l'évacuation temporaire des provinces insurgées, en leur assurant, pendant le cours d'une occupation qui eût été plus longue qu'onéreuse, le bénéfice d'un régime exceptionnel; continuer enfin, dans la Péninsule, cette politique de modération et de prévoyance dont la France s'honorait à juste titre : telles nous apparaissaient alors ses obligations, telles elles n'ont jamais cessé de nous apparaître depuis (1).

L'intervention exercée avec opportunité détournait des chances dont il est impossible qu'on n'ait pas compris les dangers. Elle offrait au gouvernement français, pour son action intérieure, des avantages si réels, que des motifs de la plus haute gravité ont pu seuls prévenir une mesure, complément naturel de sa politique. Or, ces obstacles ne se rencontrant pas en Espagne, il faut de toute nécessité les chercher en Europe.

Ici la tâche du publiciste qui se respecte devient plus difficile; il n'entend pas, comme d'autres, tout ce qui se dit dans les conseils des rois; il ne

(1) L'auteur a peut-être le droit de faire remarquer qu'ayant eu occasion, dans le cours de l'année dernière, de traiter incidemment cette question dans ce même recueil, il la résolut dans les mêmes termes, en laissant prévoir des chances qui se sont trop tristement réalisées. Il est loin d'attacher de l'importance à ses idées; mais il met quelque prix à établir qu'elles ont toujours été fixées sur un sujet qui a été pour la presse périodique le sujet des plus étranges et des plus déplorables variations. (*Des partis et des écoles politiques en France*, troisième article, *Revue des Deux Mondes*, no du 1er novembre 1835.)

lit pas, dans les portefeuilles des courriers, les correspondances les plus intimes, et se refuse à raisonner sur autre chose que sur les faits et les documens acquis à la publicité. Néanmoins il est un point de vue d'où l'on domine, à bien dire, les transactions les plus secrètes, et duquel il est licite, sinon de les juger en elles-mêmes, du moins d'apprécier leurs résultats avec quelque assurance. Ce point de vue est celui de la nature des choses.

L'école gouvernementale en fait trop souvent abstraction, disposée qu'elle est à se considérer comme le centre d'où partent et où viennent aboutir les évènemens. Peut-être la diplomatie ne voit-elle pas assez que, de notre temps, elle ne remplit guère dans la vie des peuples que l'office du notaire qui met en forme exécutoire des conventions arrêtées sans lui. Les arrangemens de cabinet, qui, au XVIIIe siècle, décidaient souverainement du sort des nations, sont désormais subordonnés à des intérêts avec lesquels il serait trop redoutable de se compromettre, là même où le contrôle de l'opinion ne s'exerce pas d'une manière légale. C'est pour cela que la perspicacité du publiciste peut, jusqu'à un certain point, suppléer aux notions précises de l'homme d'état.

Qui n'aurait pu deviner, en effet, en étudiant les tendances des idées ou les exigences des intérêts matériels, l'issue des principales transactions contemporaines? N'était-il pas probable, par exemple, dès 1821, à voir la vive et universelle émotion de l'Europe, la sympathie religieuse et politique de la Russie, que la Grèce ne retomberait pas sous le joug ottoman, quoique, sous des impressions habilement suscitées, Alexandre eût d'abord dévié des traditions de l'empire; et les cabinets, alors le plus hostiles à cette cause, n'ont-ils pas été conduits à signer, en 1827, l'émancipation de ce pays? Pouvait-on croire également, en pesant les intérêts commerciaux de l'Angleterre et la nécessité où elle était alors de maintenir la paix continentale, qu'en 1823, lors de l'expédition française en Espagne, le cabinet de Saint-James se compromît sérieusement avec celui des Tuileries et avec toutes les puissances signataires des actes de Vérone? N'était-il pas manifeste que, nonobstant les notes et les citations virgiliennes de M. Canning, l'intervention suivrait son cours sans obstacle? Enfin, lorsqu'en 1830 les cabinets furent froissés dans leurs plus profondes croyances, ne se sont-ils pas, avec une haute raison, empressés d'offrir une ratification que leur principale crainte fut de ne pas voir demandée; et lorsqu'à cette époque on a tremblé pour la paix du monde, ces appréhensions ne s'appuyaient-elles pas bien plus sur les exigences de la révolution que sur celles de la diplomatie européenne?

Appliquant ce principe aux affaires d'Espagne, nous osons dire que si d'étroits engagemens ont été pris, si des mesures comminatoires ont été

délibérées, ces mesures et ces engagemens seraient restés sans nul effet, au cas où l'intervention se fût opérée avec une sage modération et une invariable fermeté. Nous ne savons ce qu'on a pu dire, mais nous pressentons ce qu'on aurait fait, et, sur ce point, le passé révélait clairement l'avenir. A qui persuadera-t-on que l'Europe, après avoir laissé choir du trône de France trois générations royales; après avoir assisté immobile aux deux campagnes de Belgique, entreprises contre un établissement et une maison qui lui étaient chers à tant de titres; après avoir été jusqu'à souffrir le bris nocturne des portes d'Ancône; associant son sort à la moins importante, sans contredit, des restaurations, venant tenter aux bords de l'Ebre ce qu'elle n'avait point essayé sur ceux de l'Escaut, dérivât tout à coup, par une incompréhensible fascination, des voies de prudence où elle s'était engagée avec de si notables avantages? L'Autriche, d'ailleurs, a-t-elle donc un si grand intérêt au maintien de la loi salique en Espagne? et le droit en vertu duquel règne Isabelle n'est-il pas celui-là même qui, au préjudice d'un frère aîné, fit monter l'empereur actuel au trône de toutes les Russies? On ne se compromet à ce point ni avec la prudence ni avec la logique.

L'Europe continentale n'aurait pas fait la guerre pour l'intervention de 1835, plus que l'Angleterre ne la fit pour l'intervention de 1823. La France serait passée de la *coopération* à un secours plus efficace et plus digne d'elle, que les plaintes seraient devenues plus vives, sans être, au fond, plus sérieuses. Il en est de l'assertion contraire comme de celles déjà discutées plus haut : elle est bonne pour les couloirs de la chambre; Dieu me garde de dire pour la tribune, car de là on parle à la France. Si l'on s'est lié sur cette affaire, c'est donc en toute liberté et par des considérations d'un autre ordre. Dès-lors une nouvelle question se présente, et celle-ci subsiste seule. En renonçant à l'intervention, n'a-t-on pas servi des intérêts plus précieux que nos intérêts en Espagne? ne s'est-on pas créé des facilités pour des transactions importantes, et ne faut-il pas attendre l'avenir pour juger de ce qu'il y a d'obscur dans le passé?

Sur ce point, j'accorde sincèrement au gouvernement de mon pays la confiance dont je le crois digne; mais j'ai peine à comprendre, je l'avoue, quelle compensation la nation pourrait jamais attendre d'un abandon sur lequel elle devra tôt ou tard revenir; et en reconnaissant que le sang de ses enfans n'appartient qu'à elle-même, je ne saurais détacher ma pensée de ces scènes de désolation qui accusent aux yeux du monde ou son indifférence ou sa faiblesse.

A la question d'intervention se lie celle de la coopération, comme l'accessoire au principal. On sait comment elle se produisit. Ayant été saisies, dans le courant de mai 1835, de la demande du gouvernement espagnol,

l'Angleterre et la France répondirent que le moment ne paraissait pas venu de donner aux articles additionnels du 18 août une aussi complète extension, mais que de promptes mesures seraient prises pour répondre aux vues du gouvernement de la reine-régente. En vertu de cette déclaration, un ordre du conseil de sa majesté britannique, du 10 juin, permit les enrôlemens à l'étranger. La France, de son côté, dénationalisa sa belle légion d'Alger pour la faire passer sous les drapeaux espagnols. Comment ces secours furent-ils aussi complètement inefficaces contre une armée démoralisée par la mort de son chef et l'échec de Bilbao? Comment la coopération, au lieu de finir la guerre civile, la rendit-elle plus cruelle et plus persévérante? La force anglo-française était-elle insuffisante, et de nouveaux corps auxiliaires auraient-ils mené à fin la pacification des provinces basques?

Pas davantage. Ce qui a perdu la coopération, c'est son inefficacité politique, et pas du tout son insuffisance militaire. Si les secours envoyés à l'armée de la reine pouvaient lui assurer quelques succès sur le champ de bataille, ils relevaient le moral de l'insurrection, bien loin de l'abattre. Ce concours, quelque développement qu'on essayât de lui donner, contribuerait à prolonger la lutte sans présenter aucun moyen de la terminer. Ce qu'il fallait en Navarre, c'était une force médiatrice, qui pût traiter avec le gouvernement espagnol et se porter garante des conditions de la paix; ce qu'il importait surtout d'y présenter, c'était un drapeau qui n'eût pas été cent fois vaincu, et devant lequel des gens de cœur pussent sans honte abaisser leur épée.

Au lieu de cette occupation tutélaire que la Navarre aurait bénie sans doute, que lui a-t-on montré? Des Français déshérités de leurs couleurs nationales, et n'ayant conservé qu'une bravoure inutile; des aventuriers ramassés dans les docks et les tavernes de Londres, étalant aux yeux de ce peuple le scandale d'une intempérance que la victoire n'a pas même une seule fois honorée? Ces *condottieri* sans patrie étaient aussi sans mission pour faire espérer aux provinces l'évacuation militaire et le respect de leurs droits, aux vaincus l'amnistie, aux hommes les plus compromis un exil sans flétrissure et sans misère. Comment n'a-t-on pas vu qu'il ne servait à rien d'envoyer des soldats là où il fallait des négociateurs armés, et qu'il s'agissait moins de vaincre la Navarre que de la rassurer?

Là gît toute la faiblesse d'un système qui n'est ni dans nos mœurs, ni dans nos traditions nationales. La France fut toujours assez grande, et l'Europe la sait assez modérée, pour avoir le droit d'agir à la face du monde, et pour couvrir tous ses enfans de l'ombre de son drapeau, lorsqu'ils combattent pour elle. La coopération, telle que l'a conçue le minis-

tère du 11 octobre, telle même que l'administration du 22 février voulait l'étendre, ne pouvait avoir pour effet que d'atténuer l'irréparable faute commise en juin 1835, et d'en retarder les inévitables conséquences. A ce titre, elle avait sans doute encore une véritable importance politique; et l'on comprend qu'un cabinet, plutôt que de renoncer à cette dernière ressource, se soit dissous en face d'une telle responsabilité.

Cependant l'état des choses s'était compliqué à ce point, que la continuation du concours semblait nous compromettre désormais autant que l'avaient fait les refus antérieurs, et qu'il y eut peut-être sagesse à livrer au hasard des évènemens qu'on s'était rendu gratuitement incapable de maîtriser. Au fond, le ministère du 22 février et celui du 6 septembre restent en dehors de la véritable question espagnole; c'était avant qu'il fallait la résoudre; depuis on n'a guère eu qu'à choisir entre des fautes et des impossibilités.

Dissoudre le dépôt de la légion étrangère, abandonner l'Espagne à elle-même, était une marche fort dangereuse, car on semblait ouvrir la route de Madrid à don Carlos, et l'on acceptait aux yeux de la France la solidarité directe d'un tel évènement. Maintenir les enrôlemens, pousser nos soldats en Espagne, au moment où l'insurrection militaire y substituait les épaulettes de capitaine aux galons de sergent; tendre une main empressée au pouvoir sorti d'une nuit de désordre, c'était courir des chances également redoutables, et se compromettre plus sérieusement avec l'Europe qu'on ne l'eût fait par l'intervention antérieurement exercée.

Les prévisions qu'inspirait, il y a si peu de mois, l'état de la Péninsule, semblent, à certains égards, il est vrai, avoir été trompées. Mais si don Carlos, au lieu de profiter des épreuves de l'Espagne et de notre tolérance, s'est maintenu dans ses lignes, revenant à Bilbao sans rien tenter sur Burgos, c'est là un dernier témoignage de prudence ou de faiblesse, sur lequel il est juste de reconnaître qu'on était fort loin de compter. D'un autre côté, si le mouvement révolutionnaire avorte, comme une traînée faisant long feu, si cette assemblée joue son rôle de convention nationale avec un sang-froid fort édifiant, ce n'est là ni ce qu'on croyait, ni ce qu'on annonçait chaque jour à la France; or, en politique, les miracles ne dispensent pas de prévoyance.

D'ailleurs, soit que le prétendant gagne du terrain ou qu'il se borne à se maintenir; soit que l'ardeur révolutionnaire, un instant contenue, reprenne son cours ou qu'elle s'éteigne, une question se reproduira toujours incessante, toujours sûre de triompher des hésitations et des retards. L'intervention deviendra une nécessité finale, à laquelle les évènemens acculeront les plus récalcitrantes volontés.

Si l'on ne reconnaît pas la convenance de prêter secours à Madrid à un

système politique réclamant un *tuteur*, comme ces jeunes plants qui chassent sur leurs racines avant de les enfoncer dans le sol, un jour viendra où il faudra bien finir cette guerre de Navarre, si désastreuse pour nos provinces limitrophes. On a renoncé, je pense, à regarder l'Espagne comme étant en mesure de la terminer elle-même; il est démontré qu'à cet égard le mouvement peut encore un peu moins que la résistance, et nul n'ignore que son gouvernement songe bien plus désormais à protéger son territoire qu'à reconquérir celui que l'insurrection paraît s'être irrévocablement acquis. N'est-il pas manifeste que si les provinces basques laissaient aujourd'hui de côté la question de parti, pour s'en tenir au fait consommé pour elles, leur indépendance serait presque aussi solidement fondée que le fut celle du Portugal au XVIIe siècle?

Je suis fort loin de partager les vues de séparation politique émises dans ce recueil par un écrivain, du reste, fort compétent et fort éclairé; un tel projet susciterait d'insolubles objections dans l'intérêt même des quatre provinces, outre que le mouvement européen incline bien plus à réunir les peuples qu'à les fractionner. Cependant, comment nier qu'il n'y ait là des droits historiques tout pleins de sève, avec lesquels la victoire oblige d'ailleurs à composer? Le moment ne peut être éloigné où l'Europe elle-même comprendra l'urgence de maintenir à la fois, par une intervention diplomatique probablement inefficace sans une occupation militaire, et l'intégrité de la monarchie espagnole et une position exceptionnelle que le temps seul fera cesser.

Quant à l'avenir du pays dont on vient de s'occuper longuement, il serait problématique sans doute, si un peuple chrétien pouvait disparaître sous le ciel, sans invasion, sans catastrophe, et par le seul effet d'une irrémédiable décrépitude. Mais un tel exemple de la rigueur divine sur les nations ne s'est pas encore vu dans le monde. Que l'Espagne souffre donc pour tant de maux versés sur les deux continens, pour l'orgueil barbare de ses pères auquel le *deposuit potentes* est si sévèrement appliqué; qu'elle expie le crime de s'être placée à part du mouvement du monde, et d'avoir mis l'héritage de la vérité sous l'exclusive protection du bras de chair; qu'elle souffre, mais qu'elle espère, car déjà, malgré l'incertitude des évènemens politiques, ses idées se transforment et ses mœurs avec elles; qu'elle espère surtout en la France, car la France la sauvera : c'est encore là l'une des fatalités glorieuses de sa destinée.

LOUIS DE CARNÉ.

LE MAROC.

III.

TÉTOUAN.[1]

Le jour suivant, nous commençâmes nos excursions dans la ville maure. Nous l'avions traversée à cheval en allant au jardin du bacha et en revenant; mais nous ne nous y étions pas arrêtés. Il s'agissait maintenant de l'explorer en détail; et c'est ici que la protection de notre garde-du-corps, inutile dans la juiverie, nous devenait indispensable : nous tardâmes peu à nous en apercevoir.

Tétouan passe dans l'empire pour une belle ville, ce qui ne donne pas une haute idée de la beauté des villes du Maroc. Telle qu'elle est cependant, elle ne laisse pas que d'éclipser Tanger, malgré le faste européen des maisons consulaires dont cette dernière cité tire son plus grand lustre. Tétouan a un caractère plus maure, et partant plus original. Beaucoup de rues sont couvertes, et forment de véritables souterrains comme la grotte de Pausilippe ou les sombres galeries du Simplon : on y marche au milieu de ténèbres que l'on ne songe guère à éclairer. Ces sombres couloirs

(1) Dernière partie. Voyez la livraison du 1er novembre.

ont des portes ou des grilles qui se ferment la nuit. D'autres rues sont couvertes de treilles, et cette verdure inattendue entretient une fraîcheur précieuse dans cette partie de la ville. Les boutiques s'y trouvent en grand nombre, et presque toutes sont tenues par des Algériens, dont le costume brillant contraste avec la simplicité marocaine. Ces Algériens paraissent beaucoup plus civilisés, et passent pour entendre les affaires et le commerce. La population indigène a pour eux de l'éloignement, peut-être par la seule raison qu'ils lui sont supérieurs; elle leur reproche leur luxe, leur tiédeur religieuse, et peu s'en faut qu'elle ne les traite comme les Turcs, en hérétiques.

Tout ce quartier, qu'on pourrait appeler le quartier algérien, est assez propre et assez vivant. Il faut rendre à la cité maure cette justice, qu'elle est moins immonde et moins fétide que la juiverie; les rues sont étroites, tortueuses, pleines de cailloux roulés, et quelques-unes horriblement escarpées; mais enfin on y peut circuler, ce qui n'est pas toujours facile chez le peuple d'Israël, où des montagnes d'immondices ferment souvent le passage. On vend dans ce bazar, *al Caïsseria*, des soies écrues, des pantoufles, des ceintures de Fez, et tous les objets de mercerie et de joaillerie à l'usage des habitans. On fabrique bien aussi à Tétouan des ceintures, mais celles de Fez sont plus estimées, soit que la fabrication y ait été plus perfectionnée, ce qui n'est pas difficile à concevoir quand on a vu les métiers de Tétouan, ou que le fil d'or qui entre dans leur composition soit d'une qualité supérieure. Ces tissus, rouge et or, pour la plupart, sont assez riches, et fort du goût des femmes juives et moresques; cependant elles préfèrent encore les soieries françaises, et Lyon, ou toute autre place, pourrait se créer au Maroc d'importans débouchés.

Les autres produits de l'industrie indigène sont les *asulejos*, ou briques vernissées qui pavent toutes les cours et les appartemens, et les *esteras*, nattes de sparte qu'on fait très bien à Tétouan, et à des prix incroyablement bas. On y fabrique aussi de la poudre, du tabac, des vases de terre, et force pantoufles; mais l'article dont l'amour-propre tétouanais s'enorgueillit le plus, ce sont les fusils. Quoique cette industrie soit, comme toutes les autres, encore bien grossière, elle a quelque renommée dans le pays. Les Marocains sont très jaloux de leurs armes, et ils s'en font une

idée ridicule; la sortie en est sévèrement prohibée; « car, disent-ils, si les chrétiens parvenaient à s'en procurer, il les imiteraient, et alors quels dangers ne courrait pas l'empire! » Ils ont sur tout des notions aussi justes et des vues aussi lumineuses. J'avais acheté à Tanger un fusil qui ne put être embarqué que par contrebande, et quelques poignards que je fus obligé de cacher soigneusement dans mon manteau au moment du départ; malgré la bonne main de rigueur, le capitaine du port n'en eût pas permis l'exportation, à moins d'une licence impériale.

Les ouvriers occupés à la fabrication de ces invincibles fusils ont l'air de cyclopes : ils ne portent, pour la plupart, qu'une simple tunique de toile; le reste du corps est nu et noirci par le soleil et par la fumée. Rien ne donne mieux l'idée de la forge de Vulcain, telle qu'elle est représentée dans le bizarre tableau de Velasquez, l'un des chefs-d'œuvre de la galerie de Madrid. Ces forges africaines sont d'un effet non moins pittoresque, et toute cette population ouvrière a un caractère singulier. Il y a là des têtes d'une énergie âpre et sauvage, et des formes musculeuses dont la vigueur et la hardiesse rappellent souvent les robustes athlètes qui dorment demi-nus sur le môle de Naples. A défaut de Velasquez, il faudrait pour les peindre le pinceau, moitié espagnol, moitié napolitain, de Ribera.

On se fait une idée générale et collective d'un peuple d'après les premières notions qu'on a reçues; ainsi, par exemple, accoutumés dès le berceau aux voluptueuses rêveries, aux poétiques magnificences des *Mille et une nuits*, nous nous représentons tous les musulmans accroupis sur les talons, la pipe à la bouche et plongés dans une éternelle immobilité. Ce n'était pas sans quelque étonnement que je voyais ceux-là forgeant, limant, battant l'enclume. Ils prenaient naïvement ma surprise pour de l'admiration, et ils croyaient sincèrement que jamais pareils chefs-d'œuvre n'avaient frappé mes regards. Instrumens et procédés, tout en est chez eux aux premiers rudimens; mais leur ignorance persuade à leur orgueil qu'ils ont atteint en tout la perfection, et que pas une nation du monde ne peut lutter avec eux : ils nous montraient, avec une satisfaction puérile, les chiens grossiers qu'ils façonnaient à grands coups de marteau, bien convaincus que l'industrie humaine ne saurait aller plus loin. Ils n'ont pas la première idée des pistons,

et quand j'essayai de leur faire comprendre, par mon interprète, qu'on fabrique en Europe des fusils sans batterie, ils crurent que je voulais ajouter un chapitre aux merveilleux récits de Simbad le marin. Au reste, ce ne sont pas les miracles industriels de la Grande-Bretagne et des États-Unis qu'on va chercher en Afrique : on sait bien qu'en passant le détroit de Gibraltar on remonte presque au berceau du monde; trop heureux quand le paysage dédommage de la barbarie. Tétouan brille surtout par le côté pittoresque; comme à Grenade et dans les villes suisses, on a, du milieu des rues, de belles vues de montagnes; ces perspectives inattendues sont d'un effet magique, et l'œil, fatigué de tant de misères, se repose avec bonheur sur ces magnifiques horizons.

Les maisons maures ressemblent aux maisons juives : elles sont bâties sur le même modèle; mais il est très difficile d'y pénétrer. Quoique les juifs soient particulièrement en proie à l'avarice des gouverneurs, ils ne sont pas seuls exploités, et les Maures ne sont pas à l'abri des concussions. Aussi ont-ils soin, pour cacher leurs richesses, d'affecter tous les dehors de la pauvreté. Nous avons vu que leur costume est des plus simples; leurs habitations ne le sont guère moins. Les maisons des plus riches sont, comme celles des pauvres, sans apparence extérieure; la plupart n'ont qu'un seul étage, sans autre jour sur les rues et sur les places que de longues et étroites fissures défendues par de grossières jalousies de bois.

Quoique les intérieurs maures soient d'un accès difficile, surtout pour les chrétiens, Isaac Benchimol, mon interprète, m'aplanit les difficultés; il me fit connaître au bazar un riche négociant, nommé Arzeny, qui passe pour moins inhospitalier que ses compatriotes. Retenu par ses affaires, il ne put lui-même nous conduire dans sa maison; mais il nous donna son frère pour nous y accompagner, quoique la commission parût peu du goût de celui-ci. Du vestibule, il nous devança dans la maison et nous fit faire antichambre assez long-temps; il était allé sans doute prévenir les femmes et les céler. Enfin nous fûmes introduits. Je remarquai que notre hôte marchait devant, et nous précédait partout au lieu de nous suivre, comme c'est l'usage en Europe. Mais, sur ce point, les mœurs africaines sont en contradiction avec les nôtres, et les Maures regardent notre coutume comme le comble de la grossièreté. Les appartemens d'Arzeny me rap-

pelèrent, pour la disposition, ceux de la juiverie, mais ils s'en distinguaient par plus de luxe et d'élégance. La pièce principale, celle où l'on reçoit les étrangers, était couverte de tapis, et pourvue, aux extrémités, de deux lits fort bas, garnis en soie rouge; des carreaux de même couleur étaient dispersés çà et là pour la commodité des visiteurs : les parois, tapissées comme le sol, étaient ornées, en guise de tableaux, de fusils, de poignards, de bouteilles de verre, d'ustensiles de toute espèce. Cette pièce était longue, étroite, et, à l'exception d'une petite fenêtre haute et carrée, qui laissait passer à peine quelques rayons de lumière, elle ne recevait de jour que par la porte. Toutes les pièces donnent sur une galerie qui fait le tour de la maison.

L'approche du *harem*, mot qui veut dire, en arabe, lieu sacré, nous fut soigneusement interdite. C'était la seule chose qui excitât ma curiosité. Mais ayant laissé mes gants dans le salon, je revins seul les chercher; et comme je me baissais pour les ramasser, je vis quelque chose se mouvoir sous un des lits : c'était une des femmes du maître de la maison qui s'était blottie là comme une chatte, pour nous voir sans être vue. Quand elle s'aperçut qu'elle était découverte, la pauvre recluse fut saisie d'une grande peur; il y allait pour elle de son avenir, car tout mari mahométan a droit de répudier la femme qui a paru le visage découvert devant un homme, surtout devant un infidèle. En vain la suppliai-je par signes de sortir de sa cachette; elle se garda bien d'en rien faire; et je dus me contenter de la vue de deux beaux yeux noirs et d'un kaftan rouge. Cette scène, d'ailleurs, ne dura pas long-temps. Le beau-frère revint sur ses pas et rompit le tête-à-tête. Je le rejoignis sans laisser paraître le moindre trouble; la belle effrayée en fut quitte pour la peur.

Notre visite terminée, nous recommençâmes à errer dans la ville, et nous allâmes tomber au milieu d'un grand tas de décombres. C'est l'ancien Millà. Les juifs l'habitèrent long-temps avant d'être transférés dans la partie de la ville qu'ils occupent aujourd'hui. Depuis la translation, leur ancien quartier est tout-à-fait abandonné; il passe, parmi la population, pour un lieu souillé; pas un croyant ne voudrait élever sa maison sur ces ruines maudites, livrées aux immondices et aux chiens errans.

Le préjugé religieux est poussé au plus haut point à Tétouan, et

les chrétiens n'y sont pas en beaucoup meilleure odeur que les juifs ; seulement on craint les premiers, et la peur est pour eux une sauve-garde. Quand nous passions dans les rues, les habitans nous suivaient d'un œil fanatique et menaçant ; le mot : *ansaran! ansaran!* retentissait autour de nous comme un cri d'anathème. Il y avait, au milieu de ces groupes, d'atroces figures ; leur regard sinistre décelait les appétits féroces de leur ame, leurs lèvres frémissantes avaient soif de sang infidèle.

Malgré notre escorte, nous eûmes à souffrir plus d'une avanie : lancée par un bras invisible, une pierre vint frapper une fois à côté de nous. Plus loin, comme j'entrais dans une école, un vieux fanatique me tira violemment par derrière, furieux qu'un chien d'infidèle osât souiller de sa présence les tendres rejetons du prophète. Notre garde intervint, et calma d'un coup de plat de sabre appliqué sur les épaules de ce forcené, avec un flegme tout-à-fait oriental, son zèle intempestif. Plus loin, une jeune fille, que je regardais fixement parce qu'elle se laissait voir, prit la chose en mauvaise part, et ramassa un caillou qu'elle allait me jeter à la tête, si le soldat n'eût désarmé sa main. A quelques pas de là, un jeune homme fit, à l'un de mes compagnons, une obscénité qui lui valut, de la part de l'offensé, un coup de cravache à travers la figure. Si juste que fût le châtiment, les spectateurs s'en émurent ; ils s'indignèrent qu'un chrétien se fût permis de porter la main sur un croyant ; ils eussent été moins blessés et fussent restés muets si la correction, au lieu d'être administrée directement, l'eût été par le soldat. La foule nous suivit long-temps en murmurant.

Telles sont encore à cette heure, à l'égard des Européens, les dispositions des populations africaines. Comme ces barbares sont aujourd'hui nos voisins et que le cours des temps ne peut manquer d'amener, entre eux et la nouvelle colonie, de sérieux débats, il importe de les bien connaître, afin de les vaincre quand la guerre éclatera. On ne trouvera jamais chez ces tribus barbares ni sympathie, ni assistance d'aucune sorte. Leur hostilité nous est à jamais acquise ; ils ne soupirent qu'après notre ruine et ils y emploieront tous leurs moyens. Malheur à qui comptera sur leur neutralité et se fiera à leurs protestations de fidélité ; ce sont de vaines paroles, quand ce ne sont pas des piéges. On enverra chez eux agens sur agens ; ils promettront tout ce qu'on voudra, ils jure-

ront par tous les dieux; que coûte un serment à qui n'a pas d'honneur? — Me prends-tu pour un infidèle, pour être esclave de ma parole? Ne suis-je pas maître d'en changer? — Cette profession de foi, ou plutôt de perfidie, d'un prince marocain fait suffisamment connaître les principes qui président aux relations diplomatiques de la cour africaine.

La première pensée du gouvernement marocain à la prise d'Alger fut un mouvement de joie et de satisfaction; il se félicitait de l'humiliation d'un voisin qu'il redoutait et qu'il jalousait encore plus. Il ne croyait pas que le vainqueur s'établît dans sa conquête, et il supposait qu'il rentrerait dans ses foyers, après avoir exigé du vaincu un tribut et des ôtages. Quand il reconnut son erreur et vit le pavillon français arboré sur la kassaba d'Alger pour n'en plus descendre, il commença à changer de ton et à craindre pour lui-même les dangers d'un voisinage plus inquiétant que le premier. Dès-lors un vague effroi, de légitimes alarmes s'emparèrent de lui; le nom français fut d'autant plus haï, qu'il était plus craint, et je tardai peu moi-même à m'apercevoir à quel point j'étais suspect. Le bruit se répandit que j'étais un ingénieur envoyé par le gouvernement pour reconnaître les abordages de l'empire et lever le plan des forteresses. Aussi eut-on grand soin de me tenir éloigné de la kassaba. L'accès m'en fut interdit, sous le prétexte qu'il n'est permis à nul étranger d'y pénétrer. Et comme je demandais au bacha pourquoi le sultan ne rendait pas plus facile aux navires l'abordage de Tétouan, il me répondit ingénument que cette difficulté même était un rempart que la nature leur avait donné, qu'il serait imprudent, impie, de s'en priver, et qu'ils n'en avaient pas d'autres contre les entreprises des Français. Cet état de suspicion me fit surveiller de fort près pendant tout mon séjour, et en revanche respecter davantage. Le barbare cachait sa peur sous des égards captieux; mais je n'étais pas sa dupe, et je voyais bien que ces prévenances n'étaient que des inquiétudes déguisées.

Tétouan est, m'a-t-on dit, une ville théocratique; elle compte jusqu'à trente mosquées. La principale est vaste et imposante. Curieux de juger par moi-même de l'empressement des fidèles, je me mis en sentinelle aussi près que je pus de l'entrée, et malgré leurs regards furieux, leurs murmures menaçans, je fis là une

longue station. Satan en personne n'eût pas excité plus d'horreur à la porte d'une église au moyen-âge. Les femmes étaient le plus irritées ; et si on m'eût lapidé, la première pierre fût certainement partie d'une main féminine. Les hommes se contenaient un peu mieux par respect pour le sabre nu de mon janissaire. Celui-ci ne remplissait pas de fort bonne grace la mission protectrice dont le bacha l'avait chargé; mais l'esprit de discipline et mes piastres faisaient taire ses scrupules. Bon gré mal gré, il tenait à distance les dévots. Il s'engageait parfois, entre eux et lui, des colloques passionnés, dont j'étais l'objet sans nul doute, et qui ne me ménageaient probablement pas, car mon interprète ne me traduisait le dialogue qu'avec une ambiguité diplomatique.

Les *adoul* et les *taleb* vivent autour des mosquées. Ce sont les érudits. Ils font le métier de scribes, et habitent dans des échoppes, comme nos écrivains publics. Ils professaient pour nous un souverain mépris qu'ils ne se donnaient pas même la peine de dissimuler, et jetaient sur nous des regards profondément dédaigneux. Lumières des fidèles, ils portent en eux la science divine et humaine; comment ne mépriseraient-ils pas des mécréans? Accroupis sur leur table comme des tailleurs, ils écrivent avec des tuyaux de paille, et n'ont d'autre pupitre que la main gauche. Malgré ce simple appareil, leurs caractères sont si nets, leurs lignes si droites et leurs pages si propres, que je ne pouvais me lasser d'admirer leur dextérité. Il est impossible de voir de plus beaux manuscrits, et l'imprimerie, art inconnu à Maroc, ne ferait pas mieux. Il est dommage que de si belles mains soient employées à transcrire de si sottes choses. Quand ils ne copient pas des actes ou des contrats, on peut être sûr que ce sont des recettes d'empiriques, des formules théologiques, ou des extravagances tirées de la cabale et de l'astrologie. Presque tous ces *taleb* sont d'une beauté remarquable, et ils forment l'élite de la population. Il y a parmi eux d'idéales figures, presque toutes empreintes d'une pâleur qui les rend plus belles, et que rehausse la barbe noire et touffue qui flotte sur leur poitrine.

C'est aussi autour des mosquées que se trouvent les écoles (*mektib*), pour indiquer sans doute que tout le savoir d'un musulman doit se borner au Coran. C'est en effet par là qu'on commence et par là qu'on finit. Des versets du livre sacré sont écrits

sur de petites planches où l'on apprend à lire aux enfans. On leur fait répéter la même jusqu'à satiété : il faut non-seulement qu'ils les lisent couramment, mais qu'ils les retiennent par cœur. Quand ils les savent, on les leur fait copier : c'est ainsi qu'ils apprennent à écrire, tout cela par une méthode qui ressemble beaucoup à la méthode lancastrienne, et qui se retrouve en pratique depuis un temps immémorial, non-seulement au Maroc, mais dans une grande partie de l'Orient et jusque dans l'Inde.

Les enfans sortent de ces écoles quand ils savent lire et écrire; mais beaucoup y restent jusqu'à ce qu'ils possèdent par cœur le Coran tout entier. Alors ils passent aux lycées supérieurs, appelés *Mudaris*, c'est-à-dire lieux d'enseignement et d'étude. De là on entre à l'université de Fez appelée *Dar-el-i'lm*, maison de science, nom qui correspond à celui de *Sapienza*, donné à plusieurs universités d'Italie. On y apprend, Dieu sait comme, la grammaire, la théologie, la poésie, l'arithmétique, l'astrologie, la médecine; on y explique les traditions et les commentaires du Coran, auxquels on joint l'étude du droit civil et canonique. C'est à l'université de Fez qu'on prend les grades de *taleb*, licencié, *f'kih*, docteur, *a'lem*, savant. C'est de ce dernier mot qu'est dérivé, par corruption, celui d'*ulema* par lequel on désigne le clergé mahométan. Le chef de ce corps révéré est le *mufti*, dont la juridiction s'étend sur tout l'empire, non-seulement en ce qui regarde la théologie, mais encore la jurisprudence. Quant à la langue du Maroc, c'est l'arabe mêlé d'idiotismes amazirgues ou berbères, espagnols, et d'autres locutions tirées des langues étrangères.

Qu'on se figure, pour revenir aux écoles de Tétouan, un troupeau de bambins nus, ou couverts de guenilles, couchés pêle-mêle dans une salle obscure et fétide; un vieux pédagogue en robe sale et en turban froissé, accroupi sur une table, comme le grand Mogol sur son trône, tenant pour sceptre une formidable verge, et passant ses doigts décharnés dans une barbe verdâtre et hérissée, et l'on aura l'idée des aménités scholastiques du Maroc. Les malheureux captifs entassés dans cet antre répètent en chœur jusqu'à extinction les versets du livre saint. A chaque faute, le maître les reprend avec dureté, si même il ne fait intervenir sa verge.

On parle beaucoup des ablutions musulmanes, et j'espérais trouver à Tétouan des bains passables. Mon espoir fut déçu. On

nous conduisit dans un infâme bouge, desservi par deux ou trois nègres, dignes du lieu par leur malpropreté. De grandes jarres de terre, scellées dans le mur, servent de baignoires. On ne peut s'y tenir qu'accroupi; encore n'est-ce pas sans peine, et l'eau y arrive par d'étroites rigoles découvertes comme les chéneaux des toits. Tout cela est loin de l'idée que nous nous faisons en Europe des recherches de volupté et des sensualités orientales; nous n'eûmes rien de plus pressé que de fuir ce sale réduit. Quelques mois plus tard, je retrouvai à Grenade des bains tout-à-fait semblables; les mêmes jarres incommodes servaient de baignoires : j'eus là une nouvelle occasion d'admirer la ténacité des usages populaires, qui survivent à la conquête et se perpétuent de siècle en siècle avec une opiniâtreté qui va jusqu'à l'acharnement.

Tétouan est séparé de la Méditerranée par une lande solitaire et triste, où l'on ne découvre pas un toît, pas un arbre. Le fleuve Martil traverse silencieusement ce désert, et va se jeter dans la mer à deux lieues au-dessous de la ville. L'embouchure de ce fleuve est assez large et assez profonde pour recevoir les navires, et quelques faciles travaux suffiraient pour leur permettre de le remonter jusqu'à Tétouan. C'est à quoi l'incurie maure ne songe guère : non-seulement on ne fait rien pour faciliter la navigation de ce canal naturel, mais on laisse le sable et le limon s'accumuler à l'embouchure, au point que les plus petites barques ne pourront bientôt plus y entrer. Cette plage est défendue par une douane fondée sur le plan des douanes espagnoles, et où Achachea introduit toutes les arguties et les rubriques de la fiscalité européenne. On charge là de la laine, des peaux, de la cire, de la gomme, et d'autres produits indigènes. C'est là aussi que la ville de Gibraltar s'approvisionne de bœufs pour la consommation de la garnison. Ces divers objets d'exportation sont soumis à des droits d'autant plus onéreux, qu'ils sont arbitraires, et par conséquent variables. Le commerce étranger est contraire à la loi du Coran; mais on élude la défense, et l'imagination des casuistes a trouvé un biais merveilleux pour endormir les scrupules des consciences timorées. A chaque transaction, on exige une livre de poudre à canon du contractant européen, car avec la poudre on détruit les infidèles; ainsi, tout en traitant avec eux, on ne cesse pas de protester, et l'état de guerre est maintenu.

Le commerce intérieur se fait par caravanes et par échange. Les caravanes, appelées *caffile* ou *accabe*, pénètrent jusqu'à Tombouctou, d'où elles tirent des plumes d'autruche, de l'ivoire, des esclaves, et surtout de la poudre d'or. Voici la manière de traiter. Les Maures déposent leurs marchandises sur une colline et s'éloignent. Alors les noirs viennent les examiner, et placent sous chaque objet déposé la quantité de poudre d'or qu'ils veulent donner en échange; ensuite ils se retirent à leur tour. Les Maures reviennent, et si le marché leur agrée, ils emportent la poudre, en laissant leurs produits à la place; sinon, ils emportent ce qu'ils ont apporté, et tout est rompu. Quand les affaires se sont conclues à la satisfaction des deux parties, les défiances cessent; noirs et Maures se réunissent, et vivent ensemble plusieurs jours, en signe de confiance et d'amitié. Le centre de ce commerce rudimentaire et digne des premiers âges est l'oasis de Tuat, au centre du désert.

Le commerce européen se fait par mer. Tétouan, Rabatt, Mogodor et autres places maritimes en ont le monopole. La première expédition européenne date de 1551, et fut entreprise par un Anglais nommé Thomas Windham, qui trafiquait sur son propre bâtiment, et apporta d'Agadir un chargement de sucre, de dattes et d'amandes. Depuis cette époque, les divers pavillons européens se succédèrent dans les ports du Maroc, et dès la fin du XVIe siècle, la famille génoise des Marini était établie à Rabatt, où elle jouissait de grands priviléges. Il paraît que ces Marini avaient depuis longtemps des relations dans le pays, et nous voyons que dès 1118 ils avaient le monopole des missions au Maroc. Ils en remplirent jusqu'à sept dans le courant du siècle. Un d'eux s'établit même à Fez, y vécut trente ans, et y laissa une postérité riche et honorée. Un fait à noter, c'est qu'une tradition indigène fait descendre la famille royale de la famille génoise.

Nul négociant étranger ne peut se fixer dans l'empire sans une licence de l'empereur, qui ne la refuse à personne, pourvu qu'on ait soin d'appuyer sa demande de riches présens. Mais malgré cette hospitalité intéressée, et les traités de paix et de commerce conclus avec les puissances européennes, il est douteux qu'un chrétien parvienne jamais à faire là une grande fortune; il y a trop peu de sécurité pour tout ce qui n'est pas croyant, et le préjugé

religieux a trop de force encore dans le peuple; cette hostilité ouverte entrave toutes les transactions. D'ailleurs, les nouveaux venus ont à lutter avec un fisc insatiable, avec les juifs, profondément versés dans la connaissance du pays et du caractère national, et passés maîtres en fait de roueries mercantiles. Plusieurs maisons génoises avaient réussi, il est vrai, à combiner d'assez belles opérations; mais il en est peu qui n'aient été forcées à la longue de lever leur tente et de se transporter ailleurs. Les contrats commerciaux se font par-devant les *adoul*.

Il est à jamais déplorable que ces riches contrées soient abandonnées à une avarice inepte qui veut toujours recueillir sans permettre jamais que l'on sème. En d'autres mains, ce pays deviendrait l'un des plus florissans du monde, comme il en est l'un des plus fertiles. Nul n'a été plus libéralement doté par la nature. Mais au lieu d'enrichir les peuples, les largesses de Dieu ne font que les appauvrir, quand l'homme s'endort au bord du sillon que sa paresse se refuse à creuser. Le triste et dur labeur est la loi du monde, c'est l'inflexible condition de toute vie; l'oisiveté produit le sommeil, et le sommeil c'est la mort. La nature la plus généreuse ne donne jamais tout, et plus elle donne, plus elle veut être aidée, sous peine de convertir ses bienfaits en fléaux.

Une tour de garde s'élève à quelque distance de la douane. C'est un donjon carré et massif, fort pittoresque dans son isolement. Il commande au loin les flots, mais la bouche béante de son canon rouillé est peu redoutable. Le donjon n'a pas de porte; on y monte par une échelle de corde. Comme je me disposais à en faire l'ascension, afin de mieux jouir du paysage, le soldat de faction se précipita sur l'échelle et la retira à lui, en vociférant contre moi des malédictions effroyables. Sa forteresse était comme une mosquée; l'accès en était interdit aux infidèles. La présence de mon janissaire ne ralentissait pas ce torrent impétueux. Lui-même fut assez tiède à la réplique, et je vis bien qu'il avait des ordres supérieurs pour ne pas livrer les secrets militaires de l'empire au mécréant suspect. Ne venais-je pas lever le plan des citadelles?

Cette plage forme une courbe imposante que la vague festonnait d'un ruban d'écume. Au nord se dresse dans la nue l'abrupte montagne des Singes, qui domine Ceuta, et plus loin le grand roc déchiré de Gibraltar. Au midi, la côte du Riff s'étend à perte de

vue, toute crénelée de rochers bleuâtres, dernières crêtes de l'Atlas. Le Riff est la partie la plus sauvage, la plus agreste de tout l'empire; c'en est aussi la province la plus turbulente et la plus indisciplinée. Le sultan n'y règne presque que de nom, et son autorité y est toujours en question. Retranché sur sa montagne, comme le faucon dans son aire, le Riffain n'en descend guère que pour se livrer à des actes de rapine et de violence. Il n'est ni pasteur, ni marchand, ni laboureur; il est bandit. Sa seule industrie consiste à fabriquer de longs poignards aigus, sa plus douce occupation est d'en faire usage. L'impunité est l'apanage héréditaire de ces peuplades indépendantes.

Leur férocité est un objet d'effroi pour leurs voisins. Les Maures eux-mêmes n'osent s'aventurer dans ces redoutables contrées; et quant aux chrétiens, jamais aucun n'en sortit vivant. Malheur au vaisseau jeté par la tempête sur cette plage inhospitalière! Autant vaut pour lui se perdre dans l'Océan. Les Espagnols possèdent sur ces côtes quelques présides, qui leur servent de bagnes. Les malheureux forçats qui réussissent à s'échapper ne tardent pas à regretter leurs chaînes. Eblouis par les brillantes fictions des contes orientaux, pleins d'espoir dans cette hospitalité arabe qui est passée en proverbe dans l'Europe entière, les fugitifs s'en vont frapper hardiment à la tente du montagnard; mais c'est la mort qui les reçoit au seuil. Guidé par un sentiment d'humanité, le gouvernement espagnol a fait répandre dans le pays qu'il paierait une piastre par tête tous les forçats qu'on lui ramènerait vivans, espérant désarmer par l'appât du gain ces bras cruels. Ce moyen a peu de succès dans le Riff; il en a davantage autour de Ceuta, et il n'est pas de semaine où l'on ne livre au consul d'Espagne, à Tanger, quelque échappé des galères. Une prison a été construite pour les recevoir, et un bâtiment les transporte à jour fixe au-delà du détroit.

Les sauvages du Riff sont surtout contrebandiers. Depuis que la douane, cette importation malheureuse du sol chrétien, a reçu droit de bourgeoisie dans l'empire, le Riffain n'a pas cessé de protester contre elle par ses agressions. Pirate intrépide, il se hasarde sans sourciller sur de frêles barques, et s'en va porter de plage en plage, à travers les tempêtes, ses cargaisons illégitimes. Le lucre, j'en suis sûr, l'entraîne moins que l'esprit de lutte et

d'aventure. Il aime le péril autant que l'argent, et les émotions de la guerre ont plus de douceur pour lui que celles de l'avarice. Nous avons vu, par l'exemple des deux contrebandiers exécutés à Tanger, qu'ils jouent leur tête à ce jeu de hasard. Tout contrebandier est puni de mort sans rémission, comme coupable de lèse-majesté; on en décapite autant qu'on en prend. Il est triste que l'Afrique doive à l'Europe ce nouveau genre de délits. Il serait à désirer, pour l'honneur du monde occidental, qu'il donnât de meilleurs exemples à ses cadets en civilisation.

Le Riffain porte son ame sur ses traits. Comme je sortais de la ville le matin, pour descendre à la marine, j'avais rencontré un de ces sauvages, dont la vue m'avait frappé, et qui m'est resté dans la mémoire comme un type fidèle de sa race. C'était un homme d'une taille médiocre, mais bien pris et vigoureux : il portait une courte tunique pour tout vêtement; le reste du corps était nu; sa tête était entièrement rasée, à l'exception d'une longue mèche de cheveux noirs, qui de l'occiput tombait fouettée par le vent jusqu'au-dessous des reins. La couleur de sa peau cuivrée flottait entre le rouge et le brun. Je n'ai jamais vu de physionomie plus fière et plus décidée. Son œil, quelque peu oblique, brillait d'un feu sinistre, mais intrépide, et sa lèvre arrogante annonçait l'audace et la résolution. Deux rangs de dents blanches et serrées donnaient à sa bouche quelque chose de la bête fauve : du reste, les régions supérieures de la tête étaient déprimées, le nez légèrement épaté, et le menton effilé. Son pied ferme et nu posait par terre comme le sabot d'un cheval et se relevait de même.

Le hardi montagnard portait sur l'épaule un fusil plus long que lui, et un poignard pendait sur sa poitrine comme un agnus. Il tirait derrière lui par la bride une mule caparaçonnée de laines de toutes couleurs et chargée de je ne sais quelle marchandise qu'il venait d'acheter à Tétouan. Il sortait de la ville pour regagner sa montagne et il passait la porte en même temps que nous. Il jeta sur la caravane infidèle un regard de haine et de mépris, et quoique le passage fût étroit, il ne se dérangea point : nous dûmes pousser nos chevaux contre lui, pour le forcer à nous faire place. Sa colère tomba sur un juif qui ne se déplaçait pas assez promptement pour lui laisser le chemin libre. D'un coup de pied il le jeta au bord de la route. Il nous suivit long-temps avec une

fureur concentrée; et portant alternativement ses regards sur notre caravane et sur les formidables cimes qui se dressaient à l'horizon, son œil semblait nous dire : Ah! si je vous tenais là-bas!

Tels sont les hommes qui habitent le Riff. Il nous importe particulièrement de les connaître, car ils sont nos plus proches voisins, leur pays touche la frontière d'Alger. On conçoit qu'Abd-el-Kader ou tout autre ennemi du nom chrétien recrutera toujours parmi eux des alliés fidèles et dévoués. On aura beau faire des représentations à l'empereur ; l'empereur n'y peut rien. A peine a-t-il assez de pouvoir sur ces peuplades rebelles pour leur arracher chaque année un maigre tribut; comment parviendrait-il à contenir leur ardeur martiale et leurs inimitiés fanatiques? On ne traite pas là une province comme on traite chez nous un département; il ne suffit pas d'une circulaire ministérielle pour réduire au devoir ceux qui s'en sont une fois écartés ; ou bien l'obéissance est passive, absolue, l'abnégation complète, ou l'insubordination est ouverte, permanente, indomptable. Or, le sultan n'a pas pour la France une affection assez profonde, ni un assez grand intérêt à la prospérité de notre colonie, pour aller faire à notre profit la guerre à la portion la plus belliqueuse et la plus brave de ses sujets. On risquerait, en méconnaissant ces faits, de perdre un temps précieux en représentations vaines et en négociations plus vaines encore. En tout ce qui touche aux nouvelles possessions d'Afrique, il faut agir d'après cette donnée, la seule vraie, que les voisins sont aussi hostiles que le vaincu lui-même, qu'ils seront toujours disposés à embrasser sa querelle; qu'ils se jetteraient sur nous au premier désastre sérieux, et qu'on ne les maintiendra dans leurs limites que par la terreur qui suit la victoire.

Le Riff est inaccessible du côté de la terre, et inabordable du côté de la mer; de toutes parts, les montagnes l'environnent d'une ceinture de forteresses imprenables : ce sont ces inexpugnables remparts qui inspirent aux naturels leur mépris pour l'autorité, et leur sécurité dans la révolte. Leur amour de l'indépendance s'exalte dans l'isolement; leurs farouches instincts s'y développent et s'y perpétuent. Allez parler à ces enfans de l'Atlas des bienfaits de la civilisation et des garanties de l'ordre social, ils ne vous comprendront pas; et si vous essayez de plier au travail leur oisiveté séculaire et de les parquer en départemens, en communes, ils n'y

consentiront jamais. A moins de les anéantir tous jusqu'au dernier par le fer, comme les Peaux Rouges d'Amérique, il faudra une longue suite de révolutions et un nombre de siècles incalculable, pour leur persuader que la possession d'un fusil n'est pas le souverain bien, la vengeance le suprême honneur, et pour soumettre au sceptre de l'intelligence leurs appétits sanguinaires. La vue de cette Europe qu'ils ont face à face, au lieu de les rallier à sa civilisation, ne fait que les en éloigner encore davantage en éternisant la réaction. Il est vrai qu'elle ne se présente pas à eux sous des formes bien séduisantes; j'en avais sous les yeux un triste exemple : un bâtiment de commerce anglais était échoué sur la grève et l'on était occupé au sauvetage de la cargaison. J'appris que ce navire avait été perdu à dessein, après avoir été assuré à Londres bien au-dessus de sa valeur. Ce naufrage volontaire avait été arrangé d'avance entre le capitaine et la maison qui faisait l'expédition. Si telle est la civilisation à laquelle on veut convertir les Barbares, mieux vaut les laisser à leur barbarie; pour ma part, je préfère à ces ignobles raffinemens de la cupidité européenne tous les excès et toutes les fureurs qui ensanglantent les rochers de l'Atlas.

L'aspect de ces montagnes est pittoresque et grandiose. L'imagination leur prête un caractère encore plus sauvage en associant au paysage les scènes violentes dont il est le théâtre. Le sombre génie de ces terribles contrées plane au-dessus de ces sommets déchirés; il semble qu'on voie passer sur l'azur du ciel les ames épouvantées de tous ces morts tombés sous le fer assassin; on entend leurs gémissemens s'élever du fond des vallées invisibles où leur cadavre gît sans sépulture, dans le lit des torrens ou sur la bruyère du désert. C'est à peine si la vue de la Méditerranée réussissait à dissiper l'impression de ces images funèbres; elle était pourtant d'une limpidité parfaite et d'un bleu si transparent, si pur, si céleste, qu'on ne distinguait pas le point de l'horizon où cessait la mer et où commençait le ciel.

Nous revînmes la nuit à Tétouan. Peu à peu le firmament s'illumina d'étoiles que la Méditerranée réfléchissait dans son miroir paisible. Les ténèbres visibles du poète couvraient la plaine; le silence y régnait, et les pas des chevaux mouraient étouffés dans l'herbe humide et touffue. De grands oiseaux inconnus s'envolaient devant

nous, et allaient s'abattre lourdement au milieu des landes. Parfois un chameau passait et dessinait dans l'ombre les mouvemens désordonnés de son cou gigantesque. Livrés à l'instinct de nos montures, nous arrivâmes sans accident à la porte de la ville. Elle était fermée. Il nous fallut frapper long-temps pour nous faire entendre. Enfin un vieux portier, armé d'une lanterne, vint nous ouvrir. La cité était déserte comme la campagne et non moins silencieuse. Toutes les maisons étaient closes, pas une lumière ne perçait l'obscurité; nous étions sept à huit cavaliers, et notre passage dans les rues à une pareille heure fit sensation. Peu s'en fallut que les bourgeois, réveillés en sursaut, ne crussent la place surprise et livrée au pillage par quelque tribu révoltée. Plus d'un avare trembla pour son coffre-fort, plus d'un jaloux pour son harem. A l'entrée du Millâ, nouvelle halte, nouvelle attente; le peuple hébreu était depuis long-temps sous clé. Enfin les verrous se tirèrent, la porte roula pesamment sur ses gonds, la geôle s'ouvrit pour nous recevoir, et se referma sur nous.

Le lendemain était jour de marché : je le passai sur la place, à parcourir les groupes et à étudier les physionomies : c'étaient les mêmes divertissemens et les mêmes scènes qu'au *sauk* de Tanger, mais sur une plus grande échelle; et le psylle, qui représentait là les sectateurs de Ben-Aïsa, était un petit nègre barbu qui dansait autour du feu tout en déchirant ses serpens. Le marché de Tétouan est très fréquenté ; c'est une galerie où l'on peut passer en revue les différentes races qui peuplent le Maroc. On en distingue quatre principales : les Berbères ou Amazirgues, les Scelloks, les Maures et les Arabes. Toutes les tribus de l'empire rentrent dans ces quatre grandes divisions.

Les Amazirgues, appelés à tort Berbères, sont les descendans directs des plus anciens habitans, non-seulement du Maroc, mais de toute l'Afrique septentrionale, du Nil à l'Océan : il paraît qu'ils ne sont autres que les antiques Numides; et c'est d'eux que tirèrent leur origine les peuples primitifs de la Mauritanie, de la Nubie et de la Libye. Amazirgues est leur nom générique; ils en prennent de particuliers, suivant les lieux qu'ils habitent; ils se nomment Kabiles dans la régence d'Alger, Zouaves dans celle de Tunis, Adems dans l'état de Tripoli, Touates dans le grand désert. Les Amazirgues du Maroc sont répandus sur toute la région de

l'Atlas, depuis le Riff jusqu'à la province de Tedla et au royaume de Tafilet. Ils se subdivisent en tribus ou familles qui tirent leur nom, ou de leur premier chef, ou de leur berceau, ou des lieux occupés par eux. La tribu des Gomères est la plus puissante et la plus célèbre.

Quant au nom de Berbères, sous lequel les historiens les désignent, il a certainement une origine étrangère, probablement arabe; eux-mêmes ne l'entendent pas, et ils pourraient à peine le prononcer, car la lettre B manque dans leur langue. Ils ne se donnent jamais d'autre nom que celui d'Amazirgues qui veut dire noble, libre, indépendant : c'est tout-à-fait l'analogue du *Frank* des Germains et du *Slav* des Moscovites. Les Arabes assurent que ces antiques maîtres de la contrée descendent des Amalécites et des Cananéens chassés de Palestine par Josué et les autres juges d'Israël; mais ils prétendent que déjà, avant cette époque, ils étaient en possession de l'Afrique septentrionale, et qu'ils parlaient alors la même langue qu'aujourd'hui; or, cette langue diffère de l'hébreu, du phénicien et de l'arabe. Les orientalistes qui l'ont étudiée, ne lui ont même trouvé aucun rapport avec aucune langue sémitique; ce qui rendrait probable l'opinion de leur historien Ibnou-Khaldoun qui les fait dériver, non de Sem, mais de Cham.

Les Amazirgues ne reconnaissent guère la loi du sultan qu'autant que cela leur est nécessaire pour se procurer les choses de première nécessité. La plupart des tribus sont indépendantes, et ne souffrent d'autre autorité que celle de leurs anciens (*omzargh*). Ces anciens sont des espèces de princes héréditaires dont le premier soin est de maintenir intacte leur généalogie; on les dit plus infatués de leur dignité qu'aucun prince européen. Un de ces chefs, connu sous le nom de Amrgar Mhausce, s'est rendu fameux dans ces derniers temps par son génie militaire; il suscita en 1819, contre toutes les forces du sultan Suleiman, une insurrection qu'il soutint avec acharnement pendant plusieurs années.

La rareté de la barbe est un des traits distinctifs des Amazirgues, et quoique leur peau soit d'un blanc un peu équivoque, ils ont souvent les cheveux blonds, ce qui les ferait prendre pour des septentrionaux plutôt que pour des Africains. Leur vêtement est une simple chemise sans manches. Ils vivent sous la tente, ou, comme les Troglodites, dans des cavernes creusées aux flancs in-

accessibles de leurs âpres montagnes. Ils sont plutôt pasteurs que laboureurs, et ils élèvent beaucoup d'abeilles. Habiles nageurs, marcheurs infatigables, ils aiment passionnément la chasse; comme leurs frères du Riff, ils tiennent avant tout à leur fusil, et font les plus grands sacrifices pour l'orner d'ivoire et d'argent. Ils sont petits de taille, mais robustes et entreprenans; fiers, audacieux, implacables dans leurs vengeances, ils portent au nom chrétien une haine qui dépasse en fanatisme l'intolérance des Maures eux-mêmes.

Nous avons vu cependant qu'ils laissent vivre au milieu d'eux un grand nombre de juifs; cette tolérance est attribuée à la croyance où sont les Amazirgues que beaucoup de leurs ancêtres étaient judaïsans, avant la conquête des Arabes, au VIIe siècle, et cette opinion est soutenue par plusieurs historiens arabes et espagnols du moyen-âge. Selon quelques-uns, beaucoup de Berbères auraient encore professé le judaïsme au temps de Tarek; et un historien de Grenade, Abou-Mohammed, qui écrivait au XIVe siècle l'histoire des rois de Maroc, dit positivement que, parmi les Amazirgues, les uns suivaient la religion chrétienne, les autres la religion hébraïque, d'autres la magie, c'est-à-dire la loi de Zoroastre.

Quant aux Scelloks, ils habitent principalement les parties méridionales de l'Atlas. Bien différens des Amazirgues, ils vivent plutôt de l'agriculture que de leurs troupeaux, se livrent à l'industrie, et versent même dans le commerce européen quelques articles précieux. Au lieu de tentes et de cavernes, ils ont des villages et des villes : leurs maisons, faites de pierre et d'argile, ont des toits de brique ou d'ardoise, et sont armées de tours défensives. Les Scelloks se regardent comme les enfans des habitans primitifs du pays : ils tiennent les Berbères pour Philistins et originaires de la Palestine. Ils ont bien moins d'égards qu'eux pour les juifs, et ils les condamnent à un servage plus humble et plus dur.

Ils diffèrent de leurs voisins par le costume, par une constitution physique moins robuste, et par une disposition naturelle à l'exercice des arts et métiers. Ils sont généralement plus sveltes et plus intelligens. Cette supériorité de civilisation a fait supposer, mais cette opinion n'est pas soutenable, qu'ils descendaient d'une

colonie de Portugais qui auraient occupé le pays au moyen-âge, et l'auraient abandonné lors de la découverte de l'Amérique. Il existe près de Demnet, ville toute scellocque, une église couverte d'inscriptions latines, et dont la fondation est attribuée aux Portugais. On la dit fréquentée par les esprits, et cette superstition l'a sauvée de sa ruine : les naturels n'ont pas osé y porter la main.

Quoique voisins des Amazirgues, les Scelloks en vivent tout-à-fait séparés; ils n'ont avec eux aucun commerce, et il n'y a pas d'exemple d'un seul mariage contracté d'un peuple à l'autre. Quant à la langue, il est certain qu'ils ne s'entendent pas sans interprète : les mots même de première nécessité diffèrent totalement. Cependant les deux idiomes paraissent dériver d'une source commune. Un religieux espagnol, le père don Pedro Martin del Rosario, qui a voyagé chez l'un et l'autre peuple, et étudié les deux langues, assure qu'elles sont l'une à l'autre ce que l'anglais est au hollandais; et quant au caractère respectif des deux populations, il avait coutume de dire que les Scelloks étaient les Français du Maroc, et que les Berbères en étaient les Belges.

Léon l'Africain fait des premiers le portrait suivant : « Ce sont, dit-il, des hommes terribles et robustes qui méprisent le froid et la neige. Leur vêtement est une simple tunique de laine, par-dessus laquelle ils portent un manteau; ils s'enveloppent les jambes de bandelettes en guise de bas; ils vont nu-tête en toute saison; ils ont beaucoup de troupeaux de mules et d'ânes. Ce sont les plus grands voleurs et assassins du monde. Ils vivent en intimité ouverte avec les Arabes, et les volent la nuit. Toutefois ces montagnards sont vaillans, et en guerre ils ne se rendent jamais vivans. Ils vont au combat à pied, armés de l'épée et du poignard, et on ne réussit à les vaincre qu'à force de cavalerie. »

Cantonnés dans la région des orages et non moins turbulens que les Amazirgues, les Scelloks ne sont guère plus qu'eux soumis à l'autorité du sultan; ils vivent en pleine indépendance, et prennent les armes sous le moindre prétexte.

Ces deux races sœurs, sinon jumelles, forment à elles seules une grande moitié de la population marocaine; l'autre moitié est composée de Maures et d'Arabes. Les Maures ont une origine perse, et paraissent n'être qu'un amalgame de peuples asiatiques; venus au Maroc beaucoup plus tard que les Amazirgues, ils s'y trouvaient ce-

pendant établis long-temps déjà avant l'époque historique des Grecs et des Romains. Souvent confondus avec les Amazirgues, ils entrèrent en Afrique par immigrations successives. On fait remonter leur première apparition au temps de Josué, 1,400 ans environ avant l'ère chrétienne; mais plus tard ils reçurent, par la voie de Carthage, de nouvelles colonies. Les histoires en parlent comme d'un peuple errant, tandis que les Amazirgues sont fixes. La plus grande partie des Maures qui peuplent le pays entre l'Atlas et la mer, descendent de ceux qui furent chassés d'Espagne après la conquête de Grenade, et ces héritiers des Maures européens forment la population la plus riche et la plus puissante des villes : ce sont eux qui occupent les hauts emplois du gouvernement et de l'armée, et les seuls indigènes qui entretiennent des relations directes avec les peuples chrétiens; ce qui ne les empêche pas de les haïr profondément. Leur langue est l'arabe dit occidental, mélangé de beaucoup de mots amazirgues et espagnols. Les Maures sont généralement minces et bien pris; mais vers l'âge mûr ils tournent à l'embonpoint, grace à leur vie indolente et oisive. Les femmes sont, dit-on, gracieuses et avenantes : mais bientôt l'embonpoint les défigure aussi. On sait que c'est chez elles un signe de beauté, et afin de la rendre plus parfaite, elles se peignent en noir les sourcils et les paupières.

Le costume des Maures nous est connu; quant à leur caractère, nous avons vu que l'avarice et la perfidie en sont la base. Voici un trait où ces deux passions nationales se retrouvent combinées avec un art diabolique. Un homme était en prison pour crime d'homicide, il avait la mort en perspective, et d'un jour à l'autre on attendait la sentence impériale. Un de ses amis prit à cœur sa délivrance, et se mit en devoir de le sauver. Il s'adressa à un homme de la prison, qui consentit, moyennant une forte somme d'argent, à couper les liens du prisonnier et à le rendre à la liberté. Il fut convenu qu'il le remettrait à son ami à trois heures du matin. A minuit, l'homme de la prison se rendit chez le plus proche parent du mort, et lui laissa soupçonner l'évasion du meurtrier, en s'engageant toutefois, moyennant une nouvelle somme d'argent, à lui livrer son ennemi à deux heures, s'il voulait venger sur lui l'affront fait à sa famille. La somme est comptée, et à l'heure dite le parent trouve en effet le prisonnier au lieu du rendez-vous; il

le poignarde froidement, et s'en va. Trois heures sonnent; l'ami arrive, et ne trouve plus que le cadavre de celui qu'il avait voulu sauver. Il se répand en imprécations contre le perfide libérateur, qui lui répond sans se déconcerter : « J'ai rempli ma promesse et mérité ma récompense. N'ai-je pas tiré votre ami de prison? Tout ce qui est arrivé depuis ne me regarde pas. Une fois libre, c'était à lui de veiller sur sa vie. »

Les Berbères, du moins, ont pour eux l'audace, le courage, la résolution. Les Maures n'ont rien de grand : lâches, pusillanimes, humbles avec les forts, insolens avec les faibles, ils ne connaissent ni le désintéressement, ni la générosité; ils ignorent également les plaisirs de l'intelligence, et vivent plongés dans la fange d'une volupté brutale. Ils n'ont d'autre ambition que celle des richesses, il les recherchent par toutes les voies, et quand ils les ont acquises, leur plus grand soin est de les cacher. Frappé de leur insatiable cupidité, un poète indigène composa cet apologue : « Il y avait dans le paradis terrestre des arbres d'or et d'argent; Adam, cherchant, après sa faute, à se dérober à l'œil de Dieu, s'alla réfugier sous leur ombre; mais les arbres la lui refusèrent, et le repoussèrent loin d'eux. Alors Dieu leur dit : « Vous avez été fidè« les, c'est pourquoi je vais vous assujétir le monde. » A ces mots, il les enfouit dans les entrailles de la terre, et dès-lors les hommes n'eurent plus d'autre occupation que de chercher à les découvrir. »

Les Arabes forment la quatrième race du pays. Ce sont les conquérans : venus des déserts de l'Yemen au temps de leurs grandes émigrations guerrières, ils apportèrent et imposèrent au peuple vaincu leur langue et leur religion. Dans la suite des temps, ils se confondirent avec eux. Toutefois, l'union n'est pas si étroite que la race conquérante ne se distingue encore aujourd'hui des autres par des caractères tranchés. Les Arabes sont de mœurs plus douces que les Maures ; ils sont plus braves, plus hospitaliers, et quand ils ont engagé leur foi, on peut y compter. S'ils n'ont pas un respect à toute épreuve pour la propriété d'autrui, ils ne sont du moins ni processifs, ni assassins. Tirent-ils le couteau dans la colère, ces simples paroles : « Pensez à Dieu et au prophète, » suffisent pour les désarmer, et la paix est aussitôt rétablie.

Ils forment, en général, une assez belle race, plus belle de corps

cependant que de visage. Ils sont plus grands que les Maures, plus agiles, et ne s'énervent pas comme eux dans les honteuses langueurs d'une indolence éternelle. Leur costume est le haïk blanc; ils portent les cheveux courts et ceints d'une longue bandelette. Peu font usage du turban, et ils aiment mieux aller pieds nus que de porter des sandales. Ils parlent l'arabe du Coran dans sa pureté primitive, du moins ils s'en vantent; et nul peuple n'a conservé plus intactes les antiques coutumes. A l'exception de la religion, leurs mœurs sont aujourd'hui ce qu'elles étaient du temps de Job.

Ils sont restés fidèles à cette vie pastorale qui convient à leurs plaines sans bornes, à leurs journées brûlantes, à leurs nuits sereines. Ils vont de campagne en campagne, conduisant avec eux leurs chameaux et les troupeaux qui font toute leur richesse. Ils choisissent d'ordinaire, pour leur résidence passagère, ou les bords d'un ruisseau, ou la source d'un fleuve, ou le voisinage d'un sanctuaire. C'est dans ces lieux frais et sacrés qu'ils dressent de préférence leurs tentes et leurs cabanes. Quand le pâturage, épuisé, ne suffit plus à la nourriture des troupeaux, on lève le camp, on part, on va chercher plus loin l'herbe nourrissante et les eaux limpides. L'amour de l'indépendance et de la vie nomade est tellement dans la nature des Arabes, que rien n'a jamais pu les décider à se fixer dans les villes, ni à bâtir des villages. Ils ont si peu de besoins qu'ils trouvent partout à les satisfaire; pythagoriciens par goût, ils recherchent peu la chair des animaux, et leur frugalité est passée en proverbe. Le lait et la toison de leurs troupeaux suffisent à ces générations vagabondes : le cheval et la chasse sont leurs plus doux plaisirs. Les femmes participent aux travaux de la communauté : elles élèvent des abeilles et des vers-à-soie; elles filent la laine qui sert à vêtir la famille et la toile dont on fait la tente. Fraîches et belles dans les premiers jours de l'adolescence, elles perdent de bonne heure leur éclat : le labeur flétrit vite la fleur de leur beauté. D'une année à l'autre, elles sont méconnaissables; elles sont vieilles avant vingt ans.

Telle est encore, de nos jours, la vie de ces tribus champêtres. On a peine à se figurer que ce soient là des conquérans. Pourtant les instincts guerriers ne sont pas morts dans ces cœurs simples; ils peuvent sommeiller par momens, mais ils se réveillent au besoin plus puissans, plus forts : la vie errante les nourrit et les exalte,

bien loin de les éteindre. Au premier signal, l'Arabe est sous les armes; son œil s'allume au cri du combat, comme l'oreille de son coursier se dresse à la voix du clairon. Il faut que cette existence patriarcale ait un bien grand charme, et qu'elle réponde à un besoin bien profond de la nature humaine, pour que ces peuplades valeureuses y aient persisté si long-temps et avec tant d'amour. Reines du pays par la conquête, elles y vivent en étrangères, et comme devant le quitter le lendemain. Il leur suffit d'avoir imposé aux vaincus leur culte et leur loi, elles lui laissent ses trésors et ses villes; tout ce qu'il leur faut, à elles, c'est un angle de terre pour dresser leurs tentes, et le ciel pour contempler les étoiles et pour adorer Dieu.

Voilà les quatre races qui se partagent aujourd'hui l'empire du Maroc. Pour peu que l'œil soit exercé, il est aisé de les distinguer l'une de l'autre dans les rassemblemens publics, surtout dans les marchés. Celui de Tétouan me frappa sous ce point de vue, et je regrettais de n'être pas peintre, afin de fixer les études que j'eus occasion de faire sur ces étranges physionomies. Les différences organiques n'étaient pas moins saillantes que la diversité des costumes. Le visage mâle et fier du Berbère tranchait encore plus fortement à côté de la figure efféminée et soupçonneuse des Maures, que sa courte tunique à côté de leurs haïks ondoyans, et le cavalier bédouin qui faisait caracoler son cheval au milieu des chameaux, représentait fidèlement, chez le peuple vaincu, l'énergie et l'audace de ses ancêtres les conquérans. Les femmes étaient là en plus grand nombre qu'au *sauk* de Tanger; mais, hermétiquement enveloppées dans leurs larges robes, elles ne laissaient voir que les mains et les yeux, qu'elles ont presque toutes fort beaux. Leur taille disparaît dans les vastes plis de leur vêtement, et toutes les formes sont perdues pour l'œil. Ces lourdes masses sont sans grace et sans attrait.

L'usage est que les voyageurs qui séjournent dans une ville maure, ou qui ne font même que la traverser, fassent un cadeau au kaïd, ou au bacha. J'étais depuis plusieurs jours à Tétouan, et Achache n'avait rien encore reçu de moi, quoique j'eusse déjeuné chez lui. Il paraît qu'il s'impatienta d'attendre; et, pour me rappeler l'usage, il prit l'initiative. Un jour il m'envoya par son nègre

et un de ses officiers un bélier et douze coqs qu'il me pria d'accepter, s'excusant de ne m'avoir pas donné à dîner dans son jardin. La provocation était directe : le rusé renard semait un grain pour recueillir un épi. Forcés de rendre cadeaux pour cadeaux, nous étions pris au dépourvu. Nous n'avions rien apporté avec nous, et nous dûmes nous contenter de ce qu'il nous fut possible de trouver dans la juiverie. Nous lui envoyâmes en présent une pièce de drap bleu, une douzaine de pains de sucre, je ne sais combien de boîtes de thé, et des mouchoirs de soie en quantité.

Le présent fut porté en grande pompe par notre hôte Bendélacq, accompagné de deux ou trois autres juifs. Ils ne reçurent pour leur peine que ce que nous leur donnâmes. L'avare Achache n'était pas homme à s'humaniser jusqu'à la bonne main. Les porteurs de son cadeau n'en avaient pas moins réclamé avidement le prix de leur mission, et nos largesses avaient amplement payé et coqs et bélier. Ainsi le barbare met scrupuleusement en pratique le grand principe de ses compatriotes, qui est de recevoir toujours et de toutes mains, mais de ne donner jamais. Salomon Levy, que nous avions consulté sur le don à faire au bacha, nous avait fortement engagés à lui envoyer tout brutalement un sac de piastres, comme la chose la plus agréable à sa cupidité. Nous apprîmes ensuite que le juif avait parlé ainsi par patriotisme et dans l'intérêt de sa nation, l'habitude d'Achache étant de revendre aux boutiquiers du Millâ les cadeaux qui ne sont pas de son goût. Il va sans dire que c'est lui qui en fixe le prix, et que, dans cette évaluation arbitraire, l'équité n'est guère consultée. C'est ce qui advint en cette occasion; à l'exception du drap et des mouchoirs qui lui plurent, il renvoya tout le reste au marchand, en exigeant de lui deux fois la valeur de la marchandise.

En fait de cadeaux, Achache est gâté : il n'est pas dans tout l'empire un bacha qui en reçoive autant. Il doit cet avantage à la proximité de Gibraltar, dont les officiers viennent souvent chasser sur son territoire; et la licence ne s'accorde pas gratis. Mais le cas vaut la peine de financer. Ces chasses sont fort abondantes et s'exécutent sur une grande échelle. On envoie d'avance des paysans faire des battues dans les montagnes, et il en sort des armées de sangliers. Les habits rouges, c'est ainsi que les Maures appellent les officiers anglais, en font un carnage épouvantable.

Le moment de notre départ était arrivé. Au lieu de revenir sur mes pas, j'aurais voulu aller directement à Ceuta, pour regagner de là la côte d'Espagne. Cela ne fut pas possible. Une barque chargée d'oranges devait bien partir le lendemain, mais le patron avait l'ordre du gouverneur de Ceuta de ne recevoir à son bord aucun passager. D'ailleurs le voyage était peu attrayant. La mer était grosse, le vent mauvais, et la barque, non pontée, si étroite et si encombrée, qu'à peine aurais-je pu m'y tenir assis. J'avais en perspective, toutes choses allant au mieux, une traversée, c'est-à-dire une agonie de vingt-quatre à trente-six heures.

Il me restait la voie de terre; mais le bacha me refusa l'escorte nécessaire. Pour aller de Tétouan à Ceuta, je devais sortir de son gouvernement et rentrer dans celui du kaïd de Tanger; celui-ci pouvait donc seul me donner la licence et l'escorte que je réclamais: quant à lui, Achache, il n'en avait pas le droit; cela, disait-il, dépassait ses pouvoirs. Repoussé des deux côtés, il fallut bien me résigner à retourner à Tanger.

Le jour du départ, je fus réveillé avant le jour par l'empressé Bendélacq, et j'entendis long-temps la voix du muedzin chanter sur les minarets. Si je ne me conformai pas à l'invitation du vieillard sacré, en invoquant le prophète, je n'en fis pas des vœux moins fervens pour que Dieu me tirât sain et sauf du pays des Barbares, et me rendît à ma vieille Europe dans le plus court délai. J'étais las de tant de misères et d'abjection. Ces mosquées, ces minarets, ces costumes qui m'avaient frappé au débarquement, n'avaient plus pour moi le prestige de la nouveauté; l'habitude m'avait familiarisé avec eux. Je savais des mœurs africaines tout ce que j'en voulais savoir; je n'avais plus rien à faire dans cette déplorable contrée. Un voyage à l'Atlas m'eût souri, mais il était impossible; il fallait se contenter d'admirer de loin la tête du géant fabuleux.

A l'aube, je montai sur la terrasse pour reconnaître le temps; la mer était terne, le vent humide; de grandes nuées noires se traînaient sur le mont que nous devions traverser. Cependant le ciel s'éclaircit un peu, les sinistres présages parurent se dissiper, nous partîmes. Notre garde était le même officier qui nous avait escortés pendant notre séjour à Tétouan. La connaissance était

faite, et quoiqu'elle fût peu intime, grace à l'humeur sournoise et taciturne du personnage, nous l'avions préféré à un visage nouveau.

Le pays nous était connu, car nous suivions pas à pas la même route qu'en venant. Les premiers milles se firent sans accident. Nous franchîmes la plaine aux palmes, nous repassâmes le fleuve Bonsfika : tout à coup la scène changea. Le temps s'obscurcit de nouveau, les nuées reparurent sur la montagne, et le vent commençait à nous fouetter au visage de grosses gouttes de pluie; nous persistâmes néanmoins, espérant que ce ne serait qu'une ondée printanière et que le soleil vaincrait l'orage.

J'ai bien couru le monde, traversé bien des contrées sauvages, essuyé bien des tempêtes ; mais je tiens cette journée pour la plus rude et la plus laborieuse de tous mes voyages. Nous n'avions pas atteint le pied du mont Akbar, que la pluie tombait déjà par torrens. Ce fut bien pis sur la montagne. La tourmente était effroyable; les grands chênes gémissaient et craquaient sous les coups redoublés du vent; le ciel était noir et terrible; l'étroit sentier était converti en fleuve, et, la pluie redoublant toujours, ce fut bientôt une cascade. Perdus dans cet affreux tourbillon, nous marchions en silence, et nul abri ne s'offrait à nous. Nous n'avions même pas la ressource d'échapper à l'orage par la vitesse de nos montures, car leur sabot se perdait dans la boue : il leur fallait, à chaque pas, un effort violent pour le retirer.

Nous fatiguions beaucoup, nous avancions peu. Un dernier espoir nous soutenait : c'était de retrouver le beau temps de l'autre côté de la montagne et de laisser la tempête derrière nous. Mais hélas! il n'en fut rien. Le ciel était plus sombre encore de ce côté que de l'autre, le vent plus furieux, la pluie plus impétueuse et plus serrée. Aussi loin que nos yeux pouvaient porter, nous ne distinguions que des nuages et de l'eau. L'horizon était implacable; et, tout le jour, invisible dans les profondeurs des cieux, le soleil ne fit pas une seule percée à travers ce voile immense. Parvenus sur le revers opposé, nous cherchâmes avidement du regard le bassin de Tanger : nous ne vîmes sous nos pieds qu'un vaste lac. Il était trop tard pour revenir sur nos pas; nous nous armâmes de tout notre courage, et nous descendîmes résolument la montagne pour

nous aller plonger dans cette mer sans rivage. Nos chevaux y entrèrent jusqu'à mi-jambe, et nous continuâmes à naviguer ainsi jusqu'au soir.

Nous revîmes la fontaine où nous avions déjeuné, le saule qui nous avait prêté son ombre; mais l'oasis avait disparu : ce n'était plus qu'un grand marécage. Nos montures, accoutumées à faire halte en cet endroit, refusèrent de passer outre : elles se mirent à ruer dans l'eau, et une petite mule rétive que montait un de mes compagnons se coucha au beau milieu du lac. Enfin la victoire nous resta, et nous poursuivîmes le cours de notre marche aquatique.

Ce qui me frappa le plus dans cette journée désastreuse, ce fut la constance et l'imperturbable sang-froid de notre garde. Il avait ramené sur son turban le capuchon de son bournous bleu, attaché son fusil au travers de sa selle, et il allait tout droit devant lui sans proférer une plainte, un murmure. Il montait un grand cheval blanc aussi calme, aussi flegmatique que son cavalier, et qui avait dix fois plus de jambes que les nôtres; aussi avait-il sur nous une avance considérable. Quand nous restions trop en arrière et que nous étions près de le perdre de vue, il s'arrêtait, poussait un cri sauvage pour nous rallier, et, sans même se retourner, il attendait immobile sous la pluie que nous l'eussions rejoint; puis bientôt il nous devançait de nouveau, s'arrêtait encore pour nous attendre, et ce manége se renouvelait dix fois par heure, sans que l'impassible Africain en témoignât la moindre humeur.

Cependant la pluie n'avait pas cessé une seconde. Nous étions trempés jusqu'aux os. Un vent froid et impétueux nous glaçait le visage et nous pénétrait jusqu'à la moelle. Pour surcroît de calamité, nous étions à jeun : la mule qui portait nos vivres était restée en arrière, perdue dans les boues du mont Akbar. A l'exception d'un fonctionnaire italien qui était de la partie et qui pleurait naïvement, nous faisions bonne contenance. L'honneur européen y était engagé, nous eussions rougi de faiblir en présence du soldat qui nous donnait un si bel exemple de courage et de patience.

Je tais les mille obstacles, les mille dangers de la route, et les ravins convertis en torrens, et les boues mouvantes, et les fondrières inextricables. Mon cheval, qui n'était pas le meilleur de la caravane, avait des accès de découragement et des défaillances

subites; il s'arrêtait tout d'un coup, mettait sa tête entre les jambes et poussait des hennissemens lamentables. Je ne pouvais mettre pied à terre pour le soulager, sans avoir de l'eau jusqu'à mi-jambe, et j'étais condamné à rester en selle. Je le ranimais de la voix et de l'éperon; le courage lui revenait, et il repartait bravement. Les mules n'avaient pas ces désespoirs passagers, mais elles n'avaient pas non plus ces nobles retours, ces réactions courageuses. Résignées à leur sort, elles marchaient d'un pas égal et lent, avec un flegme inaltérable.

Le froid était si intense, qu'il devenait insupportable; mais le moyen de faire du feu sur une terre inondée? Ayant aperçu une hutte au milieu des champs, nous nous y dirigeâmes. Un fagot d'épines la fermait; on l'écarte, on entre. A peine avions-nous fait un pas dans l'intérieur, que nous fûmes couverts de myriades de puces, qui n'étaient pas, il est vrai, fort redoutables dans l'état où nous nous trouvions. Ce qui fut plus désagréable, c'est que l'orage avait fait brèche au chaume; la pluie avait pénétré dans la hutte et tout envahi. Pour du feu, il nous fut impossible d'en allumer; nous n'avions pas de briquet, et la poudre du soldat était si humide, qu'elle ne voulut jamais s'enflammer. Un berger, le seul visage humain que nous eussions vu de la journée, passait à quelque distance. Nous pensâmes que peut-être il aurait du feu, ou le secret d'en faire; nous l'appelons, il s'enfuit. Le soldat le poursuit au galop, le ramène de force; mais le malheureux sauvage était aussi dénué que nous: nous n'en pûmes rien tirer. Ce fut là la seule halte de la journée. Nous remontâmes à cheval comme nous en étions descendus.

Une inquiétude vint s'ajouter encore à tant d'infortunes. La nuit approchait, Tanger fuyait devant nous; il était à craindre que la porte ne fût close à notre arrivée; et si nous ne pouvions réussir à la faire ouvrir, quelle perspective s'ouvrait devant nous! quelle nuit pour la passer à la belle étoile! Presser nos montures était inutile: épuisées de fatigue et de faim, elles n'avaient plus de jambes, et nous devions nous estimer heureux qu'elles ne succombassent pas avant la fin du voyage. Nous les laissâmes donc aller comme elles purent, nous abandonnant à la Providence.

C'est dans ces jours d'épreuve que le voyageur sent fléchir son courage et maudit ses instincts errans; c'est alors que son ame

s'envole vers la patrie absente, et qu'il se reporte par la pensée au milieu des amis qu'il y a laissés. Les découvertes dédommagent-elles des déceptions? Le but vaut-il la poursuite? Et si, frappé du sceau de la tristesse, miné par l'ennui, cette incurable lèpre de notre temps, il a quitté la famille et le toit paternel, pour s'échapper à lui-même et pour retremper son ame en des émotions nouvelles, son espérance est-elle réalisée? Avant qu'il prît en main le bâton de voyage, le poète ne lui avait-il pas dit que changer de ciel n'est pas changer d'ame? Que rapporte-t-il de ses longs pèlerinages? Des sens émoussés, un cœur blasé, et trop souvent l'ennui qu'il avait voulu fuir. Que lui revient-il de ses âpres luttes avec les élémens, et quel est le prix de tant de privations et de tant de périls? Son corps est affaibli, sans que son ame en soit plus forte; et lorsqu'après bien des années de solitude et d'excursions lointaines, il revient enfin au foyer domestique, son père est mort en l'attendant, et ceux qui l'aimaient l'ont oublié. Quelques souvenirs des contrées lointaines, voilà tout ce qui lui reste pour le consoler dans son précoce isolement.

Tandis que je me plaignais ainsi en moi-même de l'inclémence du ciel, la nuit était venue et l'orage ne s'était pas calmé. La pluie tombait toujours, et les ténèbres rendaient plus lugubres encore les voix sinistres de l'ouragan. Une nouvelle voix vint tout à coup s'unir à elles : c'était la mer qui battait les dunes. Nous avions enfin atteint la plage du vieux Tanger. Des bateaux de pêcheurs portugais, égarés dans le détroit, allumaient des signaux pour se reconnaître, et ces feux sinistres brillaient seuls dans l'ombre comme des étoiles rougeâtres.

Telle fut la fin de cette journée d'épreuves. Nous arrivâmes à la porte de Tanger au moment où elle se fermait. La tempête durait depuis douze heures sans interruption; nous en avions passé quatorze à cheval.

CHARLES DIDIER.

LETTRES
SUR L'ISLANDE.

VI.

DÉCOUVERTE DE L'ISLANDE.

A M. VILLEMAIN,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Les Scandinaves étaient, comme on sait, d'intrépides navigateurs. Ils n'avaient ni le sextant, ni l'astrolabe, ni la boussole; ils n'avaient pas appris à mesurer la hauteur du soleil pour connaître leur latitude, ni à pointer une carte pour déterminer leurs distances. Mais ils se jetaient dans leur bateau, la rame à la main, et s'en allaient, comme des oiseaux de mer, chercher la côte lointaine. Souvent la vague orageuse leur servit de guide, et la tempête les conduisit au lieu où ils voulaient aborder. Cependant, au VIIIe siècle, Beda (1) avait signalé de nouveau cette île de Thulé, dont le nom se trouve dans l'histoire de Pline, dans les vers de Virgile (2). Cent ans plus tard, le moine Dicuil la dépeignait non plus d'après de vagues conjectures, mais d'après des notions positives. Des Irlandais y

(1) Beda mourut en 735. Son livre: *De natura rerum et ratione temporum*, fut imprimé à Cologne en 1537.

(2) Il n'est guère vraisemblable que cette Thulé, mentionnée par les auteurs anciens, soit l'Islande; mais comme les écrivains du Nord ont souvent invoqué ce témoignage, nous ne pouvions le passer sous silence.

avaient abordé, des moines y avaient séjourné depuis le mois de février jusqu'au mois d'août, et l'on retrouva leurs vestiges. L'Islande était connue d'un autre peuple de marins; et les Norwégiens, qui avaient déjà exploré tant de rivages, ne la connaissaient pas encore. Le hasard, qui les avait conduits sur des côtes étrangères, fut encore cette fois leur pilote. L'orage les jeta sur cette terre de volcans et d'orages.

Un pirate, nommé Nadodd, s'en allait de Norwége aux îles Ferœ (1). Un coup de vent le fit dévier de sa route et l'emporta au nord. Il se croyait perdu au milieu de l'Océan; il aperçut la côte. Lui et ses compagnons amarrent le navire, prennent leurs armes, descendent à terre, et les voilà marchant à travers les champs de lave; ils promènent leurs regards autour d'eux, et n'aperçoivent aucune trace humaine. Ils prêtent l'oreille et n'entendent aucun bruit. Ils montent sur une colline élevée, et ne voient ni fumée ni habitation. L'Islande attendait sa colonie d'émigrés, et elle était déserte. Nadodd y resta jusqu'en automne. Alors le ciel se couvrit de nuages, la neige tomba sur les montagnes, et, en partant, il nomma la terre qu'il venait de découvrir : *Terre de Neige* (Snœland) (2).

Ceci se passait en 861. Trois ans après, un Suédois, appelé Gardas, entreprit un voyage aux Hébrides pour y recueillir un héritage : il fut surpris comme Nadodd par une tempête, et jeté sur les rives d'Islande. Il demeura, pendant l'hiver, à Husavik, et, à son retour, loua beaucoup le pays qu'il avait vu (3).

Il n'en fallait pas tant pour séduire l'esprit aventureux des hommes du Nord. Il suffisait de dire qu'on avait découvert une nouvelle contrée. Qu'elle fût riche ou pauvre, n'importe, ils voulaient la voir. En 864, dans une maison norwégienne, le sang du sacrifice coulait sur l'autel des dieux scandinaves, et un pirate, enthousiasmé par tout ce qu'on racontait de l'Islande, se préparait à aller visiter cette terre lointaine. C'était Floki. Il avait voulu se rendre les divinités propices par des prières publiques, et il consacrait à Odin trois corbeaux, qui devaient, à défaut de boussole, le guider dans son excursion. Peut-être avait-t-il entendu conter l'histoire de Noé dans son arche; peut-être était-ce alors un moyen employé par plusieurs navigateurs. Quand il eut doublé les îles Ferœ, Floki lâcha le

(1) Je me sers ici d'une expression consacrée par l'usage, tout en protestant contre un de ces abus de langage qui se représentent fréquemment parmi nous. Le mot *œ*, placé à la fin de Fer, signifie ÎLE. Ainsi, en disant les îles Ferœ, nous faisons le plus complet pléonasme qu'il soit possible d'imaginer. Il en est de même de Jersey et Guernesey : la particule *ey* est islandaise et signifie aussi île.

(2) Landnama bok.

(3) Landnama bok.

premier de ses corbeaux, qui, ne se souciant pas sans doute d'entreprendre un voyage de découverte, s'en retourna tranquillement au lieu d'où il était parti. Peu après, il lâcha le second, qui s'élança dans les airs, tournoya au-dessus du navire, et revint lâchement se poser sur sa cage, effrayé de cette immensité d'eau. Enfin Floki lâcha le troisième; et celui-ci, comme pour venger l'honneur de sa race, s'en alla hardiment vers le nord; le vaisseau le suivit et aborda à Reykianes. Nadodd avait vu en automne les montagnes couvertes de neige, Floki les trouva au printemps couvertes de glace, et donna au pays le nom qui lui est resté *Terre de glace* (Island) (1). Il revint, l'été suivant en Norwége, et dépeignit, comme il les avait vus, ces champs arides, ces volcans enflammés, ces montagnes sauvages de l'Islande. Mais un de ses compagnons raconta au peuple crédule que c'était un pays charmant, où le sol était sans cesse couvert de fruits, où le beurre découlait des rochers.

Dans ce temps-là, Harald aux beaux cheveux régnait en Norwége : il avait succédé à son père à l'âge de dix ans (2). Son royaume n'était d'abord qu'une de ces étroites principautés, comme il y en avait eu un grand nombre en Suède et en Danemarck. Mais il avait l'ame ambitieuse, et il était, dit la saga, grand, fort, courageux et habile (3). Dans son audace et sa jeunesse, quand il eut mesuré son domaine de prince, il se sentit à l'étroit, et rêva guerres et conquêtes : une femme acheva de lui donner l'impulsion. Cette femme était Gyda, fille du roi Eirik. Harald l'avait envoyé demander en mariage; mais la fière Gyda répondit qu'elle ne se sentait aucunement tentée d'épouser un si petit roi (4), et que s'il voulait être aimé d'elle, il fallait qu'il lui donnât à partager, non pas sa pauvre couronne de prince, mais la couronne de Norwége.

Quand les ambassadeurs de Harald vinrent lui rendre compte de leur mission, il applaudit aux paroles de la jeune fille, et jura de ne pas couper sa chevelure, de ne pas la peigner avant que d'avoir soumis toute la contrée à son pouvoir. Ainsi entraîné par ses désirs ambitieux et ses rêves d'amour, il déclara la guerre à ses voisins, les subjugua l'un après l'autre, et envahit leur principauté. Bientôt son armée devint si nombreuse, son nom si redoutable, que pas un de ses anciens rivaux n'osa lui résister. Il étendit son bras de fer sur toute la Norwége; et celle qui peu d'années auparavant semblait prendre en pitié sa destinée obscure, vint lui tendre

(1) Landnama bok.

(2) *Saga d'Olaf Tryggvason*, tom. I.

(3) *Ibid.*

(4) Le texte islandais est plus expressif. « Hun svarar at hun vill eigi spilla meydomi sinum til thess at eiga thann konung er eigi hefir meira enn nokkur fylki til Forrada. » (*Saga d'Olaf Tryggvason*, tom. I.)

la main sur le champ de bataille, et le salua roi. Mais il avait conquis ses peuples par la force, et, sur sa route, il n'avait semé que la haine et le mécontentement. Des hommes qui avaient été ses égaux, gémissaient de le nommer leur souverain ; des familles puissantes s'indignaient de se courber devant lui : elles cédaient à sa volonté, mais en cherchant autour d'elles le moyen de recouvrer leur indépendance. Alors Flokî explorait l'Islande, et l'île lointaine, l'île déserte, leur apparut comme un dernier refuge. Le pays était pauvre, disait-on, mais il n'avait point de maître; et l'aristocratie norwégienne, froissée dans ses intérêts, humiliée dans son orgueil, s'en alla chercher les landes arides dont on lui avait parlé, heureuse de reprendre sa liberté, heureuse de mettre entre elle et son despote l'immense espace des mers.

Les deux premiers colons d'Islande, Ingolfr et Leifr, surnommé plus tard Hiorleifr, avaient encore un autre motif de s'expatrier. Ils s'étaient attiré, par un double meurtre, la haine d'une famille nombreuse, et ils fuyaient autant pour éviter sa vengeance que pour échapper à la domination de Harald. Leur première émigration date de 870 (1). Mais ce n'était, en quelque sorte, qu'un voyage d'essai, une reconnaissance de pays. Ils abordent en Irlande et y passent l'hiver. Au printemps, Hiorleifr s'en va guerroyer en Islande, Ingolfr retourne en Norwége. Un an après ils se rejoignent, et cette fois se disposent à partir pour long-temps. Ingolfr offre un sacrifice aux dieux, et consulte les oracles scandinaves qui lui indiquent la route d'Islande. Hiorleifr, qui peut-être avait reçu, dans son dernier voyage, quelques notions du christianisme, refusa de sacrifier, et accepta pour oracle la parole de son ami. Ils s'embarquent emportant avec eux tout ce qu'ils possédaient, et parmi ses richesses de corsaire, Ingolfr avait placé ses dieux pénates. A quelque distance de la côte, ils se séparent. Hiorleifr s'en va à l'est. Ingolfr, avec son esprit superstitieux, jette à la mer ses idoles, promettant d'aborder là où elles aborderont. Mais le vent l'entraîna d'un autre côté, et il débarqua à l'ouest de la côte, dans un endroit qui a conservé son nom et qui s'appelle encore aujourd'hui : *Ingolfs hœfdi* (promontoire d'Ingolfr). En arrivant, Hiorleifr s'était bâti une demeure, et avait essayé de labourer la terre; mais il fut assassiné par des esclaves irlandais qu'il avait amenés avec lui. En apprenant cette nouvelle, son compagnon d'armes s'écria avec sa foi de païen : « C'est un grand malheur pour un homme comme celui-là de mourir de la main d'un esclave; mais tel est le sort de ceux qui ne veulent pas sacrifier aux dieux (2). » Après cette oraison funèbre,

(1) Landnama bok.
(2) Landnama bok.

il poursuivit les meurtriers, les atteignit aux îles Westmann, et les massacra. De là vient le nom des îles Westmann. Cependant il s'était mis à la recherche de ses dieux pénates, et, après de longues perquisitions, il les découvrit auprès de Reikiavik. Il éleva sa demeure sur le rivage où la mer les avait jetés, et, de pirate qu'il était, il devint laboureur et pêcheur. Peu à peu d'autres familles norwégiennes le suivirent, et s'en allèrent habiter diverses parties de l'île. Au bout de soixante ans, l'Islande était presque entièrement occupée, et le nombre des émigrés devint si grand, que le roi Harald, craignant de voir son pays se dépeupler, imposa une amende de cinq onces d'argent sur tous ceux qui voulaient partir.

Ces émigrés étaient, pour la plupart, des hommes de famille noble, qui exerçaient dans leur pays un certain droit de souveraineté. Ils emmenaient avec eux tous ceux qu'ils avaient eus autrefois sous leur domination, ils fuyaient le despotisme de leur roi, et redevenaient libres en posant le pied sur le navire; mais leurs esclaves restaient esclaves. Lorsqu'ils débarquaient sur la côte d'Islande, le chef de la tribu prenait un tison enflammé et parcourait le pays. Toute la terre qu'il enlaçait dans ce cercle de feu lui appartenait, et il la distribuait comme une terre de conquête à ses vassaux. Puis une fois le partage fait, il se retranchait avec ses serfs dans un domaine, et vivait comme un seigneur suzerain. S'il voulait tenter une excursion maritime, ses vassaux étaient obligés de répondre à son appel; s'il avait une guerre, ses vassaux devaient le soutenir. C'était la féodalité norwégienne, moins le roi qui la gênait; c'était l'aristocratie des hauts barons de France appliquée à une race de pirates, à un peuple de pêcheurs. Quelques-uns d'entre eux bâtissaient un temple, et prenaient le titre de *Godi*. Ils étaient tout à la fois magistrats et pontifes. On les appelait comme juges dans les causes difficiles. On prêtait serment sur l'anneau qu'ils portaient à leur doigt, et chaque famille leur payait un tribut religieux.

Tous ces chefs de tribu vivaient à l'écart, maîtres dans leur domaine, jaloux de leur pouvoir, et indépendans l'un de l'autre. Mais souvent ils se regardaient d'un œil d'envie. Dans leur humeur belliqueuse, la moindre contestation provoquait une guerre, la plus légère étincelle amenait un incendie. Ils avaient rapporté de leur terre natale l'amour des combats. Ils s'asseyaient à table appuyés sur leur hache d'armes, et dormaient sur leur glaive. Au premier cri d'alarme, on les voyait monter à cheval, et ils s'en allaient piller et brûler la demeure de leurs voisins. Quand la discorde s'était ainsi jetée entre eux, c'étaient, de part et d'autre, des provocations continuelles et des représailles sans fin. Il n'y avait point de loi pour les punir, point de pouvoir pour les maîtriser, et l'Islande dévastée

leur demandait en vain merci. Ces guerres désastreuses firent sentir la nécessité d'une organisation générale qui donnât une sorte d'unité à tant d'éléméns disparates, et mît un frein à l'ambition de tant de familles rivales l'une de l'autre.

Un Islandais, Ulfliot, partit pour la Norwége avec la mission d'étudier les lois en usage et de les rapporter dans son pays. Il suivit pendant trois ans les leçons de Thorleif, surnommé le Sage, et s'en revint avec un code qui, en 928, fut adopté à l'Althing, non sans quelque contestation. C'est le code connu sous le nom de Gragas (1). L'Islande fut divisée en quatre parties, d'après les quatre points cardinaux, et subdivisée en douze districts. Chaque district avait son tribunal, ses réunions particulières; mais la nation tenait toutes les années une diète solennelle à Thingvalla. L'assemblée était présidée par les douze représentans des districts, et au-dessus d'eux s'élevait le chef judiciaire élu par le peuple et proclamé *homme de la loi*. C'était bien l'homme de la loi, car, à une époque où elle n'était pas encore écrite, il devait la savoir littéralement *par cœur*, et la répéter chaque année aux diverses tribus. Pendant deux cents ans, ce code primitif se perpétua ainsi par le souvenir et par la parole. Mais les Islandais, qui le gardaient si fidèlement dans leurs traditions, ne se faisaient pas scrupule de le transgresser chaque fois qu'il condamnait leurs projets de vengeance. Souvent la voix conciliatrice des juges fut méconnue, et la sentence du *logmadr* étouffée par des cris de guerre et des vociférations haineuses. Les chefs de cohorte s'en allaient à leur diète le glaive à la main, comme les Hongrois; quand la discussion légale ne leur donnait pas gain de cause, ils avaient recours à la force, et le roc sacré, le *logberg*, du haut duquel le législateur rendait ses oracles, devenait le théâtre sanglant de leurs combats.

Telle fut l'Islande pendant près de quatre siècles, et le christianisme lui-même, avec ses pieux symboles et ses paroles miséricordieuses, ne put adoucir qu'après de longues résistances les passions violentes de cette race de corsaires. Déjà le Danemarck, la Suède, la Norwége, avaient abjuré le culte de leurs anciens dieux, et l'Islande le conservait encore. Plus d'une fois l'Évangile lui avait été annoncé, et elle ne l'avait pas entendu. Les holocaustes de sang plaisaient trop à l'imagination de ces hommes de guerre pour qu'ils consentissent si vite à y renoncer, et le dieu Thor, avec son marteau, emblème de la force, était bien le dieu qu'ils devaient adorer. Le premier qui essaya de les arracher à leur idolâtrie était un Irlandais envoyé par saint Patrice. Il fit quelques prédications,

(1) On en a publié à Copenhague une belle édition en 2 vol. in-4o, avec la traduction latine, et il existe sur ce recueil un très bon commentaire de Schlegel.

et bâtit une église dédiée à saint Colomban. Après lui vint une femme de la même nation, qui introduisit la vie chrétienne au milieu du paganisme scandinave, et fit poser des croix au-dessus de plusieurs montagnes. Les Islandais respectèrent ces croix, quelques-uns firent de saint Colomban un héros, et lui donnèrent une place honorable dans le Valhalla, mais voilà tout ce que produisit le zèle des missionnaires irlandais. Bientôt pourtant une voix plus hardie et plus opiniâtre se fit entendre : c'était celle d'un Islandais, celle de Thorvaldr le voyageur (1). Il avait été baptisé par l'évêque Frédéric de Saxe, et il amena l'évêque avec lui pour prêcher le christianisme dans son pays. Mais il avait long-temps guerroyé sur les côtes étrangères, et il se souvenait trop de son ancien métier de soldat. La parole était pour lui un moyen d'action trop faible et trop lent; il eût voulu convertir l'Islande par le fer et par le sang. Ses sermons ressemblaient à des cris de colère, et si on lui faisait une injure, il sentait bouillonner tout son sang de pirate. Un jour, deux poètes islandais avaient improvisé contre lui une épigramme, il désespéra de leur salut, et les tua comme deux mécréans. Une autre fois, il apprit qu'un de ses ennemis se trouvait non loin de lui : c'était aussi un païen intraitable qui n'avait pas voulu prêter l'oreille à ses prédications. Il le tua pour en avoir plus tôt fini. Le digne évêque n'eut pas le courage de suivre plus long-temps un tel compagnon; il retourna dans son église de Saxe et mourut saintement. Quant à Thorvaldr, après avoir porté son rude prosélytisme à travers toute l'Islande, il sentit renaître en lui le goût des voyages lointains. Il s'en alla en Grèce, en Syrie, à Constantinople et à Jérusalem; puis, il s'arrêta en Russie, et fonda un couvent où il mourut.

Après lui vint Thangbrandr, envoyé par le roi Olaf Tryggvason. C'était un homme de la même trempe que Thorvaldr. D'une main il tenait la croix évangélique, mais de l'autre il tenait le glaive. Il ne reculait ni devant un meurtre ni devant une bataille, et il savait également discuter avec les pontifes païens et lutter avec les berserkirs. Malgré tant de zèle et tant de courage, il ne put vaincre l'obstination des Islandais, et s'en retourna en Norwége. Mais le roi Olaf renvoya deux autres missionnaires. Ceux-ci tâchèrent d'agir sur l'esprit du peuple par les cérémonies religieuses, et ils réussirent. Les prêtres catholiques parurent à l'assemblée du Thing avec leurs blancs surplis et leurs longues chasubles; l'encensoir balancé par une main d'enfant exhala ses parfums, et la cloche répandit dans les airs ses sons plaintifs et harmonieux. C'est une belle page à ajouter à ces admirables pages que M. de Châteaubriand a écrites sur la

(1) Le mot *vidfœrla* signifie plus que voyageur. Il serait mieux rendu par le mot latin *peregrinator*.

cloche dans son *Génie du christianisme*. La foule s'émut à l'aspect de cette solennité religieuse, et plusieurs hommes qui étaient restés inébranlables à la colère de Thorvaldr et aux sermons de Thangbrandr s'inclinèrent, par un mouvement involontaire, devant le prêtre qui s'avançait ainsi précédé de la croix. Puis, les leçons évangéliques, répétées tant de fois, s'étaient pourtant insinuées dans quelques esprits; puis, le roi Olaf, qui était puissant, menaçait l'Islande de toute sa colère, si elle refusait d'entendre la parole des nouveaux missionnaires, et enfin une voix s'éleva pour proposer l'adoption du christianisme. Mais, à ces mots, les vieux Scandinaves sentirent se ranimer toute leur ferveur païenne, et l'assemblée se divisa en deux partis, l'un tout disposé à accueillir la nouvelle loi, l'autre bien résolu à défendre l'ancien culte. Dans cet état de crise, on allait, comme de coutume, résoudre la question par un combat, on allait s'entretuer pour savoir qui l'on devait adorer, du Christ ou d'Odin. Un Islandais, plus sage que les autres, demanda si l'on ne pourrait pas suspendre encore les hostilités, et faire trancher la difficulté par des arbitres. Sa proposition fut écoutée, et chaque parti nomma ses juges. Mais les missionnaires catholiques gagnèrent pour trois marcs d'argent Thorgeir, le plus influent et le plus intraitable païen. Le lendemain, Thorgeir s'avança au milieu de la foule, et après avoir cherché à démontrer combien ces divisions de parti portaient de préjudice à la république, il s'écria : « Vous tous qui m'écoutez, accepterez-vous la religion que je vais proposer? » Les païens, qui le regardaient comme le plus intrépide défenseur de leur croyance, répondirent qu'ils l'accepteraient, et les chrétiens, qui étaient dans le secret de la transaction faite avec lui, répondirent de même. Alors Thorgeir proclama la religion chrétienne, et, malgré les cris d'étonnement et les plaintes de ses anciens partisans, elle fut adoptée.

De cette époque date pour l'Islande une nouvelle ère de science et de poésie. Elle eut des écoles, des prêtres instruits, des voyageurs célèbres, mais elle n'eut pas le repos. Ni la loi politique ni la loi religieuse ne pouvaient dompter l'ambition de ses principales familles. Au commencement du XIe siècle, une nouvelle guerre s'allume entre elles, plus longue, plus terrible, plus acharnée que jamais. On vit alors des chefs de parti s'en aller au Thing avec une troupe de treize cents hommes. Ils traversaient le pays comme un fléau, tantôt longeant les côtes avec leurs navires, tantôt s'avançant au milieu des habitations à main armée, et se frayant leur route par le meurtre et l'incendie. Quand ils se rencontraient, ce n'était plus comme autrefois des escarmouches d'un moment; c'étaient des batailles sanglantes qui duraient tout un jour, et souvent recommençaient le lendemain. Quelquefois ils se trompaient l'un l'autre par une paix si-

mulée, et à peine avaient-ils quitté l'Althing qu'on entendait déjà retentir le cri de guerre. S'ils venaient à succomber, les hostilités recommençaient sous une nouvelle bannière, avec un nouveau chef. Dans leur testament de mort, ils léguaient pour héritage à leurs fils une bataille inachevée, une vengeance incomplète, et leurs fils n'étaient que trop fidèles à remplir ce mandat. Tous les principaux habitans du pays périrent dans ces batailles. Toute la puissante famille des Sturles s'entredétruisit elle-même. Snorri Sturleson, le plus grand écrivain de l'Islande, fut massacré à Reykholt par l'ordre du roi Hakon, et victime de la haine de ses ennemis. Quand ses grands hommes furent morts, la république islandaise mourut elle-même. Elle perdit en un jour son nom de république et son indépendance dont elle était si fière. Depuis long-temps les rois de Norwége avaient essayé de la soumettre à leur pouvoir. Il leur semblait que cette terre, peuplée par la Norwége, devait leur appartenir; mais l'Islande avait maintenu avec orgueil sa liberté. Les longues guerres oligarchiques anéantirent toute sa résolution. Elle était faible et épuisée, et elle courba la tête sous le joug qui l'attendait. En 1262, les trois grands districts du nord, du sud et de l'ouest se soumirent à la Norwége, en 1264 le district de l'est suivit leur exemple.

Dès ce moment, l'histoire politique d'Islande a cessé d'être. L'Islande n'est plus qu'une province norwégienne qui accepte les ordonnances qu'on lui impose, qui, en 1387, se réunit au Danemarck, et qui attend chaque année du roi qui la gouverne son tarif de commerce et son réglement d'impôts. Mais il est une autre histoire de l'Islande à faire, c'est celle de tous les fléaux qui l'ont traversée sans relâche, de tous les volcans qui ont déchiré ses entrailles, de toutes les maladies qui ont décimé sa population. Celle-là est triste, et on la lit avec douleur dans ses montagnes inhabitées, au milieu de ses champs de lave. Voici ses éphémérides de quelques siècles. Où en trouverait-on de semblables?

1300. Éruption de volcan.
1306. Les glaces du Groenland entourent l'île, et tout périt par le froid.
1308. Tremblement de terre.
1311. Éruption de volcan.
1339. Tremblement de terre. — Éruption de volcan.
1341. Éruption de volcan.
1346. Éruption de volcan.
1350. Éruption de volcan.
1357. Éruption de volcan.
1360. Éruption de volcan.
1362. Éruption de volcan.

1390. Éruption de volcan.
1402. La peste noire qui enlève les deux tiers des habitans.
1419. Invasion des corsaires anglais qui pillent et ravagent le pays.
1425. Nouvelle invasion non moins cruelle que la première.
1490. Épidémie.
1582. Éruption de volcan.
1583. Éruption de volcan.
1616. Invasion des corsaires algériens.
1695. Glaces flottantes.
1707. Épidémie qui enlève le quart de la population.
1716. Éruption de volcan.
1717. Éruption de volcan.
1720. Éruption de volcan.
1753. Famine.
1755. Éruption de volcan.
1766. Éruption de volcan.
1783. Éruption de volcan. — Épidémie. — Famine.

Ajoutez à cela l'indifférence du gouvernement, qui entendit d'une oreille distraite les plaintes de l'Islande, et n'y répondit pas. Ajoutez le monopole du commerce, le monopole infame qui, pendant deux siècles, enleva à ce malheureux pays tout ce que les volcans, les pirates, les rigueurs du climat et les tremblemens de terre ne lui avaient pas enlevé. Ajoutez les querelles des gouverneurs avec les évêques, les divisions intestines, et vous aurez une idée de tout ce que cette terre d'Islande a eu à souffrir, et vous aimerez peut-être ce peuple ferme et patient qui a supporté tant de désastres et n'a point déserté son pays.

Depuis la fin du siècle dernier, les volcans dorment dans le flanc des montagnes, le monopole du commerce a été aboli, et le gouvernement danois a compris qu'il y allait de son intérêt de protéger et de soutenir l'Islande; mais rien ne permet d'espérer que le pays redevienne jamais aussi puissant qu'il l'a été. Il y a eu autrefois des familles riches en Islande, et maintenant il n'y en a plus. Il y a eu 100,000 habitans, et maintenant la population ne s'élève pas à plus de 50,000. L'île est pourtant plus grande que le Danemarck et le Holstein, et presque aussi grande que la Prusse. En Russie, on compte 80 habitans par mille carré, en Norwége 105, en Suède 219, en Islande 34.

X. Marmier.

POÈTES

ET

ROMANCIERS MODERNES

DE LA FRANCE.

XX.

M. ULRIC GUTTINGUER

ARTHUR,

ROMAN.[1]

La poésie, pour les esprits qui la savent goûter, a cela, entre autres choses, de séduisant, qu'à la fois c'est dans cette sphère qu'on a le très grand, et aussi que le simplement *distingué* n'y est jamais perdu ni confondu. Le commun seul y répugne et y est honni. Non pas qu'il n'essaie, Dieu merci! assez fâcheusement et abondamment de s'y introduire; mais on s'y laisse moins prendre qu'ailleurs; on l'y sent tout aussitôt sous les déguisemens et les emprunts qu'il tente; on le rejette avec dégoût, ou plutôt il va naturellement au fond; et tandis que, sous l'écorce de la prose,

(1) Chez Renduel, rue des Grands-Augustins.

bien des talens équivoques en qualité surnagent, tandis qu'ils atteignent à une contrefaçon assez difficile à démêler, et qu'avec le travail, l'instruction, l'imitation de ce qu'on lit, la répétition assez bien débitée de ce qu'on entend, avec tous ces mérites surchargés, on parvient souvent à une sorte de compilation de fond ou de style, décente, et qui fait fort honnête contenance; en poésie, la qualité fondamentale se dénote aussitôt, la substance des esprits s'y fait toucher dans le plus fin de l'étoffe; aussi *très peu* suffit pour qu'on ait rang, si non parmi les grands, du moins entre les délicats, et qu'on soit, comme tel, distingué de la muse, de cette *muse intérieure* qui console: ce qui, j'en conviens, n'empêche pas d'être parfaitement ignoré du *vulgaire*, comme disent les poètes, c'est-à-dire du public. Nous craignons que ce ne soit là un peu le cas de l'auteur du roman d'*Arthur*. M. Guttinguer, vraie nature délicate et poétique, a été jusqu'ici fort apprécié de ses amis, et quoique nous pensions depuis long-temps de lui ce que nous allons en écrire, nous ne l'aurions peut-être jamais exprimé publiquement sans l'occasion de ce roman d'*Arthur*, de peur d'un semblant de complaisance. Mais cet *Arthur*, qu'un hasard heureux, une saison plus recueillie, a laissé écrire avec plus de soin et de suite à un homme du monde redevenu chrétien; ce roman, bien fait pour plaire à beaucoup, nous permet de parler, selon notre cœur et notre goût, d'un poète aimable, d'un des naturels les plus charmans de ce temps-ci, et auquel il n'a manqué que le travail et l'haleine.

M. Ulric Guttinguer, par son âge et ses débuts, remonte aux premiers temps de notre réveil poétique. Très français et très normand malgré l'origine allemande de son nom, lecteur d'Oswald et de René, il était de ces ames que l'élégie et la romance de Millevoye attiraient plus que les joyaux de l'abbé Delille, et auxquelles la voix de Lamartine et de Victor Hugo est venue apprendre ce qu'elles pressentaient, ce qu'elles soupiraient vaguement. Il s'est trouvé tout aussitôt au courant de cette inspiration nouvelle qu'il n'aurait pas découverte, mais qu'il a saluée du cœur et reconnue pour sienne. Il a peut-être à se plaindre du sort, d'être venu ainsi un peu trop tôt et de n'avoir pas formé son talent sous une seule et même veine. Au reste, homme du monde, et très semblable à ce que les lecteurs pourront voir dans *Arthur*, le tra-

vail et l'idée de la gloire ne furent que des éclairs dans une vie donnée plutôt au sentiment et aux émotions. Poésie et amour se confondirent toujours à ses yeux, et c'est de lui, dans une épître à Victor Hugo, que sont ces vers que j'aime à citer comme la devise du poète élégiaque, et qui le peignent lui-même tout entier :

Il est aussi, Victor, une race bénie
Qui cherche dans le monde un mot mystérieux,
Un secret que du ciel arrache le génie,
Et qu'aux yeux d'une amante ont demandé mes yeux.

Tout ce qu'il a écrit avant ce roman d'*Arthur* pourrait se renfermer dans cette épigraphe de Lamartine :

Ce qu'on appelle nos beaux jours
N'est qu'un éclair serein dans une nuit d'orage,
Et rien, excepté nos amours,
N'y mérite un regret du sage.

Compatriote et de cette famille poétique de Vauquelin de La Fresnaye, de Racan et de Segrais, il aurait aimé du premier, s'il l'avait connu, le tendre sonnet de *Damète* et d'*Amaranthe*; la paresse élégante et le goût sans travail du second lui semblaient dévolus, et il eût bien été capable de dire en une idylle, si Segrais ne l'avait fait déjà :

O les discours charmans! ô les divines choses,
Qu'un jour disait Amire en la saison des roses!
Doux Zéphirs, qui régniez alors dans ces beaux lieux,
N'en portâtes-vous rien aux oreilles des dieux?

Il a publié en divers temps plusieurs recueils de vers. Si quelques notes s'en retiennent, ce sont celles qui s'échappent des cordes du sentiment. Ainsi à propos de Jumièges et des souvenirs galans qui se rattachent à ces abbayes normandes :

. . . . . .
Oh! non, c'est le nom d'une femme,
D'une femme et de ses amours;
Antique faiblesse de l'ame,
Que l'ame retrouve toujours.

Un volume de *Mélanges poétiques* de M. Guttinguer parut en 1824, avec une épître de M. de La Touche, qui servait d'épilogue. Le

spirituel et malicieux introducteur, dans cette pièce, une des meilleures qu'il ait écrites, disait :

Qui ? moi ! du crayon rouge, attribut d'un censeur,
De vos vers nonchalans affliger la douceur !
Sur des rimes sans faste et sans art enlacées,
Laisser tomber, pédant, la règle aux mains glacées ?
Vos accens imparfaits savent-ils émouvoir,
Plaisent-ils ? vous savez tout ce qu'il faut savoir.
Vos vers sont comme vous, à la gêne indociles,
Volant près des amours sur des routes faciles.
Laissez-les, croyez-moi, sans trouble et sans tourmens,
Grandir sous les lambris de vos châteaux normands.
. . . . . .
Comme un pommier ses fruits, laissez tomber vos vers.
Ils ont, demi-formés des mains de la tendresse,
La grace et les défauts, enfans de la paresse.
Allez flatter Agnès de couplets caressans,
Les échos neustriens rappellent vos accens ;
Et le soir, suppliant au seuil de la coquette,
Sommeillez sous le myrte, et rêvez-vous poète.
Nos journaux vous font peur ? Eh ! qui va s'informer
Qu'un amateur de plus s'abandonne à rimer ?
. . . . . .
Publiez-les vos vers, et qu'on n'en parle plus !

Je ne sais si on parla beaucoup de ces vers, mais le poète, mais son ame encore plus que ses écrits, était connue et goûtée des maîtres. Nodier, Hugo, de Vigny, l'appréciaient comme un de ces confrères choisis qui nous sont à eux seuls un public aimé, comme un de ces trouvères heureux qui sentent toujours, qui expriment quelquefois. Il me fit surtout l'effet, quand je le connus, de l'homme sensible (*the man of feeling*), égaré dans les voies romanesques, pratiquant l'élégie et en ayant tous les accens :

Du besoin du passé notre ame est poursuivie,
Et sur les pas du temps l'homme aime à revenir.
Il manque au jour présent de la plus belle vie
L'espérance et le souvenir.

C'était dans la poésie comme un talent de femme, le talent ne survivant jamais à l'émotion, le début toujours vrai et parfois puissant, des traits faciles, et bientôt la fatigue et le vers libre pour se soulager, et pas de conclusion. Plus d'une de ses élégies peut se rapprocher de celles de Mme Desbordes-Valmore. Ceci

est surtout vrai d'un mince recueil imprimé (1), mais inédit, distribué et non vendu, sans titre, in-8°, sur grand papier, vrai idéal d'impression comme en doit souhaiter pour ses *Arcana cordis* tout poète amoureux, délicat et dédaigneux. Le nôtre y avait réuni un certain nombre d'élégies qui composaient l'histoire d'une passion, alors encore brûlante : il y en a de belles, et d'admirables surtout au début, — comme un cri :

Ils ont dit : « L'amour passe, et sa flamme est rapide;
« Le plaisir le plus doux, toujours suivi du vide,
« Laisse au cœur un vague tourment! »
Et nous, qui dans l'amour consumons nos journées,
Nous, qui de nos regards vivrions des années,
Nous disons : Ce n'est qu'un moment!

Et lorsque du départ vient l'heure inexorable,
Plus épris, plus brûlans de l'ivresse adorable
Où l'amour long-temps nous plongea;
Indignés et surpris du temps qui nous réclame,
Sortant comme d'un rêve avec la mort dans l'ame,
Tous les deux nous disons : Déjà!..

As-tu des mots, dis-moi, pour ce bonheur immense?
Moi je n'en trouve pas! Un son confus s'élance,
Stérile, hélas! et sans vigueur.
Alors, désespéré, je garde le silence,
Mais l'hymne est au fond de mon cœur!

Là se disent des chants inconnus à la terre,
Des chants trop forts pour l'homme, et que l'homme doit taire,
Des chants que le ciel envrait!
Celui qui, les sachant, trahirait leur mystère,
Sans doute, en les disant, mourrait!

Tout ce que la parole invente de tendresse,
Ce que disent les yeux et leur vive caresse,
La voix, le sourire et les pleurs,
De ce divin langage et des mots qu'il t'adresse
N'égaleraient pas les douceurs.

Que de regrets, ô ciel! si tu ne peux comprendre,
Hélas! que par des mots ce langage si tendre
Et cet hymne consolateur!
Mais non; car sur ton sein j'ai cru souvent entendre
Les mêmes accens dans ton cœur.

(1) Chez Fournier, 1829.

Et cet autre début d'explosion passionnée :

Oh ! pourquoi dans tes yeux cette douleur rêveuse,
Ce trouble en tes discours?
Tu m'aimes, je t'adore, et tu n'es pas heureuse!
Qu'ai-je fait de tes jours?

Nous passons dans le monde étrangers à sa joie,
L'un vers l'autre attirés;
De crainte, d'espérance incessamment la proie,
Unis..., et séparés.

La pièce intitulée *les Étoiles*, qui n'a d'ailleurs rien de commun que l'objet éthéré avec la méditation de Lamartine, est un chef-d'œuvre d'élégie idéale, sauf une faute de grammaire au milieu qu'il serait bien aisé de corriger : notre tendre poète sait mieux en effet la guitare que la grammaire, et il s'est mépris à la règle des *quelque*.

Aisément lié par sa promptitude de cœur, sa dévotion pour la poésie et sa jeunesse d'imagination, avec les générations survenantes, M. Guttinguer a mérité, vers 1830, de son ami Alfred de Musset, ce poétique hommage qui commence magnifiquement ainsi :

Ulric, nul œil des mers n'a mesuré l'abîme,
Ni les hérons plongeurs, ni les vieux matelots :
Le soleil vient briser ses rayons sur leur cime,
Comme un guerrier vaincu brise ses javelots!

Ainsi nul œil, Ulric, n'a mesuré les ondes
De tes fortes douleurs, etc.

Moi-même entré dans ses confidences d'alors, ému de ses souvenirs plus que des miens, j'ai rêvé avec lui, près de lui, sous ces ombrages qu'Arthur sait si bien décrire, un grand roman poétique et qui était déjà commencé, quand Juillet est venu pour toujours l'interrompre : c'était un de ces romans de loisir et que la restauration seule pouvait encadrer. Je demande d'en citer un passage (prose et vers), qui me semble fidèlement reproduire l'impression élégiaque sous laquelle j'avais conçu le héros. Ce héros, qui n'était autre qu'Arthur, qu'Ulric lui-même, s'exprimait ainsi dans le prélude du récit de cette passion dernière qui l'allait envahir, mais qui se dérobait encore comme sous un léger rideau de saules, au bord de son beau fleuve normand :

« L'avouerai-je pourtant? je n'étais pas malheureux alors; je « commençais à me fatiguer du tourbillon où mon inconstance « m'avait entraîné, et à croire qu'il était temps de songer à une « demi-retraite.... Je me plaisais à mes maux, à mes pleurs, au « faible murmure de mon repentir. Mon léger dégoût des choses « était presque un plaisir de vanité pour moi, parce qu'il semblait « m'avertir que j'avais tout goûté. Sage comme je m'imaginais l'être, « je n'avais plus d'autre vœu qu'une société choisie et moins éparse, « ma famille, la campagne sans l'isolement, quelques livres, sur- « tout la poésie, celle qui répondait à mes besoins, à mes senti- « mens, et çà et là encore, non loin de moi, quelque liaison déli- « cate et tendre, pour achever d'aimer. Voilà ce que me faisait « inventer de chimérique comme réforme et premier retour au « bien, une morale riante et mondaine, rigide en honneur, en « amitié, mais sur le reste accommodante et fragile. Je trouve dans « les poésies que je laissais échapper alors, une pièce qui me paraît « exprimer à merveille cette situation de mon ame, et que, pour « cela, je veux placer ici :

STANCES.

« Par ce soleil d'automne, au bord de ce beau fleuve,
Dont l'eau baigne les bois que ma main a plantés,
Après les jours d'ivresse, après les jours d'épreuve,
Viens, mon Ame, apaisons nos destins agités;

Viens, avant que le temps dont la fuite nous presse
Ait dévoré le fruit des dernières saisons,
Avant qu'à nos regards la brume qu'il abaisse
Ait voilé la blancheur des vastes horizons,

Viens, respire, ô mon Ame, et, contemplant ces îles
Où le fleuve assoupi ne fait plus que gémir,
Cherche en ton cours errant des souvenirs tranquilles
Autour desquels aussi ton flot puisse dormir.

Dépose le limon qu'a soulevé l'orage;
L'abîme est loin encore, il nous faut l'oublier;
Il nous faut les douceurs d'une secrète plage;
J'attache ma nacelle au tronc d'un peuplier.

Hélas! dans ces jardins, dont j'aime le mystère,
Que de jours écoulés, sereins ou nuageux!
A midi sur ce banc s'asseoit encor mon père;
Mes filles ont foulé ces gazons dans leurs jeux.

Sous ces acacias, les pieds dans la rosée,
J'ai quelquefois, dès l'aube, égaré la beauté;
L'oiseau chantait à peine, et la fleur reposée
Assemblait un parfum chargé de volupté.

Après bien des détours dans l'ombre et sur la mousse,
L'aurore avec le jour amenait les adieux;
En me disant *demain*, que sa voix était douce!
Que loin, en la quittant, je la suivais des yeux!

Puis je m'en revenais, solitaire et superbe,
Recevant le soleil et l'air par tous mes sens,
Cueillant le frais bouton, ramassant le brin d'herbe,
Et le cœur inondé d'harmonieux accens.

Voici toujours les lieux, les places trop connues,
Et l'ombre comme hier flottant dans ce chemin.
Vous toutes, seulement, qu'êtes-vous devenues?
Et quelle autre, à mon bras, doit y marcher demain?

Je n'ai point passé l'âge où l'on plaît, où l'on aime;
Mes cheveux sont touffus et décorent mon front;
Les regards de mes yeux ont un charme suprême,
Et, bien long-temps encor, les ames s'y prendront.

Mais que pour cette fois ce soit une belle ame,
Tendre et douce à l'amour, et légère à guider,
Qui de jeunes baisers rafraîchisse ma flamme,
Me couvre de son aile et me sache garder;

Qui des rayons de feu que lance ma paupière,
Réfléchisse en ses pleurs la tremblante clarté,
Et, sans orage au ciel, sans trop vive lumière,
Se lève sur le soir de mon rapide été!

Que l'oubli du passé me vienne à côté d'elle;
Que, rentré dans la paix, je craigne d'en sortir;...
Que cet amour surtout, bien que noble et fidèle,
Au cœur pieux des miens n'aille pas retentir! »

Pour achever ces indiscrétions sur l'auteur d'*Arthur*, je dirai que si celui de *Volupté* l'avait connu, il semblerait avoir songé à lui expressément dans le portrait de *l'ami de Normandie*.

C'est qu'en effet les idées religieuses, qui sont *l'amour* encore, *l'amour* rectifié et éternisé, vinrent à cette ame voluptueuse et sensible. Ce négligent et tendre poète d'élégies, jeté dans la retraite des champs, lut l'Évangile, les Pères du désert, le théosophe Saint-Martin, et de cette semence bien distribuée de lec-

tures, sortit chez lui une dernière et meilleure moisson. C'est là tout *Arthur*, auquel il est temps d'arriver.

Le roman, tout roman (il faut bien le dire) est plus ou moins contraire au sévère christianisme, parce que tout roman renferme en soi et caresse plus ou moins un idéal de félicité sur terre, ou un idéal de douleurs. Depuis le bon évêque de Belley, Camus, qui a fait tant et de si pauvres romans chrétiens, jusqu'à ceux qu'on renouvelle de nos jours, je sais que les auteurs ont cherché à éluder, à se déguiser l'inconvénient; mais il est dans le fond et la nature des choses, et on peut au plus le dissimuler et le diminuer en s'avertissant. Et c'est ce qui suffit après tout, un roman ne devant jamais être un livre d'oraison, une règle de conduite, mais une inspiration passagère qui mérite indulgence et faveur si elle est relativement bonne à quelques-uns et les pousse même vaguement au bien. L'auteur d'*Arthur*, au chapitre *des femmes et de l'amour*, se pose l'objection, la discute à merveille, et, toutefois, s'en tire peut-être incomplètement dans l'application. Mais peu importe; il suffit que le mal ne puisse sortir de sa confession, et qu'il y ait presque à toute page d'admirables instincts et élancemens de pur amour. *Arthur* se compose d'une première partie toute en mémoires, en lettres et en récit, et d'une seconde partie presque toute en citations, en extraits de lectures, et qui n'est pas la moins intéressante ni la moins originale, tant le malade attendri a su animer, commenter naïvement, mouiller de ses pleurs, reproduire et continuer dans ses accens les pages choisies dont il s'environne. Quelques lettres finales éclairent et apaisent le lecteur sur la situation où on laisse Arthur converti.

Arthur est écrit comme on n'écrit plus depuis l'abbé Prévost, et osons le dire, depuis Laclos. L'auteur, qui ne se montre pas seulement ici un homme sentimental, comme il l'était dans ses élégies, mais qui sait le monde, qui a le ton de la raillerie, l'aperçu exquis des ridicules, des travers, des médisances, et tout ce bon goût rapide et chatouilleux que donne, hélas! une corruption élégante, l'auteur, qui est *auteur* aussi peu que possible, écrit en prose comme on ferait dans des lettres charmantes à un ami. C'est court, net, vif, *cursif*, mêlé d'allusions promptes et frappantes, d'élans tendres et modérés. On sent une nature très délicate et très vite dégoûtée, qui a pris la fleur de mille choses et n'a pas appuyé. Il

y a toutes sortes de graces dignes du dix-septième siècle, de Bussy-Rabutin, moins bel-esprit et plus poète, et racontant à ses fils ses erreurs, son retour, avec repentance, avec goût; il y a beaucoup du vicomte de Valmont, qui serait sincèrement devenu chrétien.

Les lettres de Mme d'Émery sont de dignes sœurs de celles de la marquise de Merteuil, mais cela si naturellement arrêté à temps, si bien coupé de conclusions et de remarques morales, utiles, pénétrantes! L'ironie est tout juste assez pour montrer combien ce converti, ce cœur dévot et tendre, sait le monde, combien il était remuable à ses moindres souffles; et s'il y a vengeance ou coquetterie à lui à faire connaître qu'il le sait si bien et que, s'il pardonne les malices, ce n'est pas qu'il les ignore, cette coquetterie, cette vengeance est bien fine et bien vite passée, et fait à la lecture un délicieux contraste avec l'onction qui d'ailleurs déborde.

Arthur nous raconte son enfance, la maison paternelle, celle de son oncle curé, mais sans puérilité, sans s'appesantir. La Terreur est touchée en quelques grands traits : Bonaparte et le Consulat éblouissent en passant; on voit sous quels rayons, sous quels romanesques prestiges ces souvenirs historiques se sont reflétés et nuancés dans une adolescence si vive où toutes les parties non sévères se hâtaient d'éclore. Dans un roman dont je n'ai pas parlé, et que M. Guttinguer avait publié vers 1828, *Amour et Opinion*, les mœurs de l'époque impériale, celles de 1815, étaient déjà bien exprimées : élégie de fin d'empire, écrite par un ex-garde d'honneur, où les personnages sont de beaux colonels et des généraux de vingt-neuf ans, de jeunes et belles comtesses de vingt-cinq, où la scène se passe dans des châteaux, et le long des parcs bordés d'arbres de Judée et de Sainte-Lucie : en tout très peu de Waterloo. — Mais *Arthur* est le vrai, le seul roman de M. Guttinguer, et dispense de lire l'autre.

Arthur marié, puis veuf et libre avec une grande fortune, devient la proie d'une passion qu'il ne fait qu'indiquer en éclairs énergiques, sinistres, d'une de ces passions tardives dont Properce disait :

> Sæpe venit magno fœnore tardus Amor,

et qui le laisse dans un état de consternation et de ruine morale, sujet de ce livre : nous assistons aux diverses phases de la réparation, de la guérison.

La moquerie méchante de ces femmes du monde chez la baronne de Trün, lorsque Arthur essaie d'aller s'y distraire, est peinte comme nul de nos jours ne le ferait. M. de Balzac, qui a sur ces points tant de qualités et de parties d'observation heureuse, devra admirer cette sobriété, cette précision de trait qui est le goût exquis du genre. De ce château de la baronne de Trün, Arthur se réfugie au rivage de Normandie, à quelque auberge de la côte, non loin de cette forêt solitaire qu'il se mettra bientôt à embellir et à créer comme demeure. Ici commencent des tableaux naturels merveilleusement saisis. Je recommande la lettre V, d'Arthur à Louise de..., comme un de ces paysages, une de ces marines normandes franches, légères, transparentes, tout-à-fait enlevées.

La circonstance mystérieuse et pourtant naturelle qui fait qu'Arthur retrouve Julie et son enfant, introduit le léger intérêt romanesque qui, avec la conversion, compose la seule action de ce livre où pourtant l'attrait ne cesse pas.

L'histoire de Julie, de la femme de chambre, en rappelant à ceux qui l'ont lu le joli et pathétique roman d'*Adèle*, de Nodier, s'en distingue par cette réalité, cette clairvoyance constante d'observation et de récit, que la passion traverse mais ne rompt pas. Comme l'intérieur de la mère de Julie, de ces *petites maisons* élégantes et fragiles, est touché avec relief, avec émotion, et par quelqu'un qui les a trop vues !

Il faudrait transcrire (car sans cela je n'ose assez le louer) le récit d'Arthur, lettre XI, ce départ en automne par un temps triste, sur une route boueuse, ces misères du cantonnier qui casse son caillou du matin au soir, ces juremens et ces coups de fouet du roulier, ce réveil hideux d'une diligence qu'on rencontre, toute cette saleté, ce dégoût, cette nausée du mal dont est saisi l'oisif et le voluptueux, lui-même dévoré dans son cœur. Ces pages-là, si vraies de couleur et de sentiment, sont surtout belles par la philosophie élevée où elles aboutissent : cela commence par l'aquarelle et finit par le rayon d'Emmaüs.

Oh! oui, Arthur a raison : tout est souffrant, tout est mauvais, tout est corrompu, les uns plus tôt, les autres plus tard, chacun à sa manière; la vue même du mal rend mauvais, la simple connaissance de la corruption corrompt, quand on n'a pas l'aromate immortel.

Pourtant, en général, dans *Arthur*, le cœur est de beaucoup plus fort que la raison, que la pensée; celle-ci, en maint endroit, est exclusive, dédaigneuse, aristocratique, légère, prenant trop ses répugnances ou ses affections pour la règle du possible, pour la mesure du vrai. Il y a évidemment réaction chez l'auteur; il ne sait pas tenir en présence, en échec, une idée avec une autre idée qu'il s'agit, non d'anéantir, mais de modifier, de réconcilier. Il penche tout d'un côté. C'est donc le cœur qu'il faut demander chez *Arthur* et que nous y louerons sans réserve comme plein d'aspirations adorables.

Ainsi, dans la seconde partie, lorsque Arthur, après un court éloignement, après cette rencontre si mémorable et si simple du vieillard sous les oliviers près d'Avignon, revient à sa terre, l'embellit, s'ouvre de toutes parts à travers sa forêt, comme à travers ses souvenirs, des perspectives vers le ciel, et remercie à genoux l'auteur de ces biens; lorsqu'il nous donne le journal de ses promenades, l'extrait de ses lectures, comme un bouquet champêtre assorti pour la parure de l'autel le jour de la fête de la patronne; lorsqu'il nous raconte *un des derniers jours d'octobre*, ou sa belle cathédrale de Rouen, ou le salut de la Sainte-Catherine, ou le gazon frais des calvaires, l'effusion abonde, la charité coule par ses lèvres, se répand sur tous, et l'éternel christianisme des ames tendres rajeunit et multiplie ses plus chers accens. Je donne au long un seul de ces chapitres affectueux :

UN DES DERNIERS JOURS D'OCTOBRE.

— Me voici depuis quelques jours occupé du défrichement d'une portion de terre hérissée de ronces et de buissons, sur laquelle je rêve déjà des pommiers et des cerisiers en fleurs, une herbe fraîche et ces *tranquilles* marguerites, comme les appelle *Obermann* dans une de ses bonnes inspirations.

La beauté des derniers jours de l'automne favorise ce travail difficile, et diminue de quelque chose la fatigue des terrassiers, que, du reste, je n'entends jamais murmurer, ni se plaindre.

La plupart se lèvent avant le jour, pour arriver à l'heure où commence le travail. Une distance assez longue les sépare de mon habitation; des chemins toujours difficiles et souvent impraticables, qu'il faut reprendre le soir après de rudes fatigues. Plu-

sieurs ont des femmes ou des enfans malades, qui consument ce peu d'argent qu'ils gagnent avec tant de peine!

Mais tous sourient à ce beau temps inespéré des jours avancés de l'automne; leurs conversations, plus animées que de coutume, renferment, entre autres, une phrase que j'entends depuis quelques jours avec un attendrissement inexprimable; elle est répétée, commentée sur tous les tons, de toutes les manières, avec des inflexions de voix qui me vont à l'ame :

« Quel beau temps pour *nos blés!*—Précieux temps!—Monsieur, « voilà un bien beau temps pour nos blés! »

Pauvres gens! ils m'émeuvent et m'instruisent profondément.

En les regardant, en les écoutant, je suis arrivé à goûter une indicible joie, rien qu'à voir rayonner ce beau et doux soleil sur un arbre que j'ai planté, et à trouver le strict nécessaire proprement servi sur ma table; rien qu'à jouir du silence, de la retraite, de la lecture, ou d'une innocente occupation; et je m'écrie vingt fois le jour, comme les Pères des déserts : « Seigneur, c'est assez! je mourrai de douceur si vous ne modérez ma joie. » Mais eux disaient cela après avoir bu de l'eau du désert et mangé des racines; il est vrai que c'était aussi après avoir prié.—Nourriture céleste et abondante qui donne à tout une exquise saveur!—Comme cet ordre de pensées et ce genre de vie calment et réparent l'ame! Que le silence de ces bois dépouillés, mais tranquilles sous le soleil d'automne, est pénétrant et instructif? Que de tableaux attachans, fertiles pour l'ame en sainte espérance, et en confiance infinie aux bontés de Dieu!

Les jours les plus rians de la belle saison, tout splendides qu'ils sont de fleurs ou de fruits, n'ont pas ce charme des jours de labeur protégés par des temps clémens et favorables. Le travail de l'homme, s'unissant aux soins de la Providence, a quelque chose de saint, d'attendrissant, qui ne saurait se rendre.

Dans les beaux jours, tout est bien; mais on oublie souvent comment cela est venu; le mot de *nature* semble exprimer tout; mais, aux jours mêlés de l'automne, on voit avec reconnaissance et un intérêt qui améliore le cœur, ce qu'il en coûte à l'homme pour rendre la terre riante et féconde. Rien n'élève et n'ennoblit davantage. C'est là aussi une union sainte avec Dieu.

Dieu et l'homme travaillant ensemble, cela est sublime. — Le mal paraît endormi ou vaincu.

Ces jours sont assez rares; ils pénètrent de leur harmonie et de leur douceur; tous, jusqu'aux animaux, sont paisibles et soumis, et je n'entends ni imprécations ni juremens.

J'arrête souvent mon cheval au milieu des chemins ruraux que je traverse de préférence, et je demeure attendri jusqu'au fond du cœur des tableaux qui s'offrent à moi : Voici les charrues actives qui passent sous les pommiers jaunis; le sac de bon grain est debout au milieu du champ, que parcourt en tous sens la herse traînée par de bons jeunes et vieux chevaux, qu'on a soin d'atteler ensemble, image de la vigueur et de l'expérience unies. La terre destinée à la semence a un aspect d'ordre qui est une véritable beauté.

Demain, ces blés seront faits, *bien faits*, comme on dit. Le laboureur prendra quelque repos. Jusque-là, il ne se donnera point de trêve : ce sera l'occupation et l'entretien de tous ses momens.

Peu de jours sont passés, et déjà ces blés, comme les gazons d'un parc anglais, s'étendent au loin avec des nuances et des ombres variées jusqu'aux bords des chemins et le long des haies des fermes. Il y en a des plaines immenses qui sont la part des riches, et de petits coins qui sont le trésor du pauvre, et qu'il entoure et veille avec un soin plein d'affection. Tout auprès on sent le parfum des pommes qu'on récolte dans les enclos, et qui tombent sur l'herbe verte encore, parmi les larges feuilles sèches qu s'échappent des arbres secoués, comme des pluies d'or.

O semences du Seigneur! levez et mûrissez; et quand vos grains recueillis seront devenus le pain des familles, ce pain que nous autres, insensés des villes, mangeons avec tant d'indifférence et d'oubli, le pauvre, toujours chrétien, lui, n'entamera pas sa nourriture unique, la vie de ses enfans, sans faire, avec la pointe de son couteau, cette croix dont il salue le jour et la nuit, et tous les actes de son existence laborieuse; il remerciera Dieu du bienfait accordé à ses peines; il lui demandera de bénir encore les travaux auxquels il s'apprête, et pour lesquels il se fortifie.

Alimens de l'homme, vous êtes d'abord la parure et la beauté de sa demeure!

Vous renfermez de grands mystères! Ils devraient souvent y

songer, ceux qui vivent dans la fange des villes, dans leur corruption, dans leurs révoltes : à voir ce qu'il faut d'ordre, de résignation, de peines, pour féconder la terre et faire vivre ceux qui l'habitent, ils deviendraient plus calmes peut-être, et meilleurs.

C'est avec ces pensées que j'arrive jusque dans ma retraite, et qu'environné des livres saints dont je me suis fait comme une barrière, je m'écrie : « Jours de bénédiction, beau temps, air doux et pur qu'on n'espérait plus; herbe verte et si belle sous ces rayons qui ne la brûlent plus et qu'elle reçoit avec amour; solitude, silence, éloignement du bruit et des passions des hommes; délices de l'homme contemplatif et apaisé; qu'ai-je fait pour vous goûter avec cette plénitude et ces transports?... »

Et je suis tenté de tomber à genoux à toutes les places; et mon cœur n'est qu'une prière continuelle. Un chant de reconnaissance arrive de mon cœur à mes lèvres. C'est comme une tendresse infinie qui m'inonde de je ne sais quels sentimens pleins d'émotion qui se forment de tout ce qu'il y a de beau, de bon, de noble dans la créature déchue, mais pardonnée, exilée du ciel, mais remise dans la voie qui le fait retrouver. Je ne sais rendre ce que j'éprouve que par ce cri sublime de saint François de Sales :

« Mon cœur, mon cœur! Dieu est ici!!! » —

Arthur, qui n'est pas un ouvrage composé, ni qui sente le talent de profession, *Arthur*, qui n'est guère peut-être qu'une suite de débris, de soupirs, de souvenirs et d'espérances, mais où le souffle est le même d'un bout à l'autre, et où l'esprit, vrai parfum, unit tout, sera, nous le croyons, une lecture propice et saine, et reposante, à bien des ames fatiguées, à bien des palais échauffés, un correctif, au moins d'un moment, à tant de talens plus brillans que sincères, à tant d'enthousiasmes dont la flamme est moins au cœur qu'au front; *Arthur*, si l'amitié et trop de conformité intime ne nous abuse, *Arthur* vivra et conservera le nom de son auteur, qui n'a plus à se repentir littérairement de ses écarts, de sa venue hâtive, de ses plaisirs distrayans et de ses faiblesses paresseuses, puisque de tant d'imperfections éparses, il lui a été donné un jour (ô nature douée avec grace!) d'assembler un volume délicieux, que d'autres, plus studieux, plus forts, n'auraient jamais écrit.

SAINTE-BEUVE.

HOMMES D'ÉTAT

DE L'ANGLETERRE.

III.

LORD GREY.

On s'expose presque à paraître ridicule lorsqu'on veut expliquer à un lecteur étranger l'autorité vénérable dont jouissent en Angleterre le petit nombre de familles qui représentent, de nos jours, la pure aristocratie normande des vieux temps. Cette autorité n'a rien de commun avec celle qu'obtiennent le rang et la mode, et qui caractérise si particulièrement notre société; car la haute naissance n'est qu'un des moindres titres à l'admiration ignorante qu'inspirent les personnes fashionables. L'autorité dont nous parlons ne ressemble pas à celle que possèdent les riches, car la richesse du pays se trouve actuellement partagée entre toutes sortes de mains. Elle n'est pas due non plus à ce respect craintif qu'on accorde aux personnages investis de priviléges politiques, car la pairie anglaise comprend des membres de toute origine et de toute classe, et ses priviléges politiques sont assurément aujourd'hui le moins populaire de ses attributs. Ce qui constitue cette autorité qu'il nous est si difficile de définir, c'est je ne sais quel sentiment romantique associé à mille souvenirs historiques et aux plus chères impressions de notre éducation nationale.

Lorsque le conquérant eut divisé les fiefs militaires de l'Angleterre, au nombre de soixante mille, entre ses propres chevaliers et ceux des propriétaires antérieurs qui avaient fait à temps leur soumission, tous les guerriers normands ou français ainsi dotés furent pareillement égaux et indépendans. Ils formèrent une nombreuse oligarchie. La seule différence qui les distinguât, fut le plus ou le moins d'étendue de leurs propriétés personnelles. Cette rude constitution était bien en harmonie avec l'état de la société d'alors. Chaque tenant *in capite* du roi était tenu de l'assister comme législateur et comme juge dans le grand conseil du royaume. Mais, sous les Plantagenets, une distinction, dont nous n'indiquerons pas les causes, fut graduellement introduite entre les grands et les petits barons. Les premiers furent nominalement convoqués à ce conseil; les seconds conservèrent indubitablement le droit d'y siéger, mais ce droit tomba peu à peu en désuétude. Ce fut un changement plus grand encore lorsque, sous Edouard Ier, les villes et les comtés commencèrent à envoyer pour députés des hommes indifféremment choisis dans la noblesse inférieure ou même dans les communes. Finalement il fut établi en principe légal que le fils d'un individu une fois convoqué nominalement au conseil héritait du droit d'y assister après la mort de son père, qu'il continuât ou non de posséder la propriété qui avait conféré le privilége originaire. C'est ainsi que le parlement sortit tout formé du conseil. Un petit nombre de familles de la classe noble reçut de la main du roi la dignité d'une noblesse spéciale et plus haute. Tout le surplus fut rejeté dans la classe inférieure. Les dernières distinctions nobiliaires qu'avait pu garder cette masse dédaignée ne tardèrent pas à s'effacer avec le temps. De là vient qu'en Angleterre, remonteriez-vous même au berceau de la monarchie, vous ne trouveriez point de classes nobles et roturières proprement dites. La seule noblesse légale que nous ayons eue, a été la pairie héréditaire, à laquelle le roi pouvait élever qui bon lui semblait, sans qu'il eût le droit de rétracter ensuite aucun de ses choix. La pairie constituée de cette sorte a été maintenue et accrue par d'innombrables créations. Une grande fortune, les services civils et militaires, le caprice ou la faveur du prince, l'intérêt ministériel, ont été tour à tour les titres qui ont déterminé les nominations. On comprendra maintenant que la pairie, telle qu'elle existe aujourd'hui, ne doit

nullement être confondue avec la vieille aristocratie normande. Sans doute quelques-uns des membres de cette aristocratie figurent à la chambre haute parmi nos plus anciens pairs, quelques autres n'y sont entrés que récemment, après s'être bornés longtemps à jouir, ainsi que leurs aïeux, des honneurs de la noblesse provinciale. Mais il reste encore un grand nombre de familles établies dans les manoirs de leurs ancêtres, et directement issues des guerriers de la conquête; aucune mésalliance n'a altéré la pureté de leur sang, et pourtant elles sont demeurées en dehors de la pairie.

Il serait difficile de peindre fidèlement le caractère physique et moral de cette ancienne race : les jouissances du luxe, la longue tranquillité, ont certainement effacé la rude physionomie qui distinguait ses pères. De toutes les brillantes qualités des anciens Normands, de leur versatilité impétueuse, de leur ambition, de leur rapacité, de leur finesse, que reste-t-il à ceux qui les représentent, si ce n'est le courage et la fierté? Des alliances constantes avec les meilleures races du pays ont conservé le type originel du véritable aristocrate anglais. Il est communément de haute taille; son visage a de l'élégance et de la beauté. Peut-être manque-t-il un peu de souplesse et d'aisance dans toute sa personne. D'ailleurs, il a de la bravoure, de la fermeté, de l'honneur. Bien que ses manières soient froides et réservées, sa courtoisie est remarquable. Cette raideur qu'on attribue en général aux Anglais est tempérée chez lui par la politesse des manières. Il brille rarement dans la conversation, rarement il excellera par la vigueur et l'élévation de l'intelligence. On ne cite point de membre de ces anciennes familles d'Angleterre qui se soit fait, grace à ses efforts individuels et à son propre mérite, un nom éminent dans l'histoire de son pays. Du reste, ce qui caractérise principalement cette vieille race, c'est une certaine droiture d'esprit et un extrême bon sens. Les citoyens se sont instinctivement habitués à lui demander des chefs pour la plupart des affaires locales et publiques. Il n'arrive guère que cette confiance soit trompée. Ces guides, choisis sur la seule recommandation de leur rang, se montreront également capables de présider avec convenance une vaste assemblée, ou de conduire habilement une négociation sérieuse commise à leurs soins. Il est vrai que toute cette noblesse,

depuis bien des générations, a toujours reçu l'éducation qui pouvait le mieux la mettre à même de remplir les premiers emplois de l'état, soit qu'elle dût être poussée dans la carrière politique par l'ambition, ou seulement par le hasard. De là, cette habitude d'étudier les questions publiques qui les rend familières aux membres de l'aristocratie, et leur permet de s'y mêler sans compromettre leur position. Leurs opinions politiques sont héréditaires comme leurs armoiries. Dire le parti auquel appartient une famille, c'est désigner en même temps la couleur politique de tous ceux qui la composent. D'ailleurs, c'est une question fréquemment débattue en Angleterre, que celle de savoir laquelle des deux grandes factions whig ou tory comprend le plus grand nombre d'adhérens parmi les anciennes et illustres maisons de la pairie.

Lord Grey, dont nous avons entrepris de donner le portrait, est en beaucoup de points l'un des types de cette classe à laquelle il appartient et par sa naissance et par son caractère. Introduit de bonne heure, par ses relations de famille, dans la vie publique, le hasard et les circonstances l'ont élevé à des postes auxquels ses talens personnels ne l'eussent jamais fait parvenir. Sa destinée a voulu que son nom se rattachât à toutes les importantes révolutions des dernières années, et qu'il pût occuper, non sans dignité, la place de premier ministre au milieu des crises les plus sérieuses qu'ait subies de nos jours la fortune de l'Angleterre. Sa haute réputation d'honneur et d'intégrité, je ne sais quel air de vertu superbe et austère, ses façons imposantes d'orateur, une inaltérable fidélité à son parti à travers toutes les vicissitudes, lui ont tenu lieu de génie, et ont rangé à diverses reprises sous son autorité des hommes qu'il était loin d'égaler en talent

La famille de lord Grey est d'origine normande. Il y a plusieurs siècles qu'elle s'est établie dans le comté de Northumberland. Une branche aînée de cette maison a possédé le comté de Tancarville en Normandie; le titre en est descendu par les femmes à la famille anglaise des Bennett. Les Grey du Northumberland ne doivent point être confondus avec cette autre noble maison de Grey, qui s'est alliée fréquemment à nos rois, et a fourni tant de sujets aux annales poétiques du pays. On sait que la malheureuse épouse d'Édouard IV, et la plus malheureuse encore et plus célèbre Jane Grey, cette fleur du protestantisme, qui périt victime du zèle in-

considéré de ses propres partisans, étaient l'une et l'autre de cette dernière maison, actuellement représentée par le comte de Stamford. Les généalogistes supposent plutôt qu'ils n'établissent une connexité entre les Grey dont nous venons de parler et ceux du Northumberland.

Le père de lord Grey était cadet de sa maison. Promu au grade de général avant les dernières guerres, il hérita des propriétés de la famille et du manoir d'Howick par suite de la mort de son frère aîné; mais il ne fut élevé à la pairie qu'en 1806. Charles Grey, son fils, fut envoyé, en 1786, au parlement, comme représentant du comté de Northumberland, à l'âge de vingt-deux ans. A cette époque, un homme qui n'avait que trois ou quatre années de plus, William Pitt, avait été, par un singulier concours de circonstances, élevé au plus haut poste du gouvernement. Seul, sans autre appui que le roi et une courageuse opiniâtreté, ce jeune ministre luttait victorieusement contre la majorité de la chambre des communes, que rendaient pourtant si redoutable les talens de Fox et de ses amis politiques. L'adhésion immédiate de Charles Grey aux principes whigs fut attribuée à l'influence de la fameuse duchesse de Devonshire, qui employait infatigablement tout ce qu'elle avait d'esprit et de beauté à conquérir à son parti de jeunes champions politiques.

Durant les années qui précèdent la révolution française, nous trouvons Charles Grey, dans les débats parlementaires, fréquemment opposé aux mesures de Pitt et en conflit avec lui. Il avait quelque chose de la résolution et de l'opiniâtre fermeté du ministre. La discussion prenait souvent entre eux un caractère d'animosité personnelle. Mais Charles Grey n'était pas de force contre Pitt, dont la vigueur suffisait pour déjouer tous les efforts de la plus brillante opposition qui ait été vue en Angleterre.

A cette époque, le prince de Galles, depuis George IV, entretenait des relations intimes avec les chefs de l'opposition, et surtout avec Fox et Sheridan. Ce prince était fort jeune alors. Son âge et l'ardeur de son tempérament excusaient et couvraient d'un vernis d'élégance de nombreuses faiblesses, qui dégénérèrent plus tard en vices ignobles. Il avait de la galanterie et de l'amabilité. On le considérait comme le chef de ce monde fashionable qui affectait de mépriser les antiques habitudes d'ordre paisible et d'é-

conomie domestique qui régnaient chez le roi. Mais quoique ses principaux favoris appartinssent à la classe ambiguë des roués, le prince ne laissait pas d'associer à son intimité des hommes de plus haut rang et de meilleur ton. Charles Grey, malgré la froideur et la sévérité de ses manières, était l'un de ces personnages distingués qui jouissaient de la faveur personnelle du prince. Vers 1787, le bruit commença de se répandre que ce dernier avait épousé la célèbre mistriss Fitz-Herbert (1). Cette dame était d'une excellente famille; ses vertus ne la recommandaient pas moins que sa beauté. A ces titres, la nation eût volontiers pardonné une dérogation aux lois rigoureuses de l'étiquette royale; mais elle était catholique. Tous les préjugés anglais se soulevèrent contre elle. On se persuada que mistriss Fitz-Herbert, par son influence sur l'esprit de l'héritier du trône, mettrait en danger les libertés publiques et la religion nationale. Cette même année, le prince de Galles fut contraint de demander au parlement les sommes nécessaires pour faire face aux dettes dont il était obéré. On était généralement bien disposé en sa faveur; on pensait qu'il n'avait pas été traité généreusement par le roi. Charles Grey, entre autres, appuya fortement ses prétentions. Mais les adhérens du ministère profitèrent de l'occasion pour demander aux amis du prince s'il avait effectivement épousé mistriss Fitz-Herbert. A la surprise générale des assistans, Fox, se disant chargé de transmettre cette déclaration, nia formellement l'existence du mariage, et traita de calomniateurs tous ceux qui avaient répandu ce bruit. L'étonnement augmenta, lorsque, au lieu de suivre dans ce débat la ligne du chef de l'opposition, Sheridan vint prononcer un long panégyrique étudié de mistriss Fitz-Herbert, conçu en des termes si ambigus, qu'il rendit à la plupart de ceux qui l'entendirent la conviction qu'avait presque détruite le discours de Fox. Que mistriss Fitz-Herbert eût été réellement unie avec le prince, au moins par la cérémonie religieuse, c'est ce qu'il n'est plus permis aujourd'hui de révoquer en doute. Au moyen de quelles subtilités Fox se justifia-t-il à ses propres yeux? Il est difficile de le deviner. Lorsque mistriss Fitz-Herbert apprit ce qui s'était passé, son indignation n'eut pas de bornes. Le prince,

(1) Cette dame vit encore. Elle est fort âgée. Le prince était plus jeune qu'elle. On sait que la jeunesse n'était point une condition essentielle chez les femmes pour lui plaire.

que sa position nécessiteuse avait poussé à désavouer un mariage honorable et réel, se trouvait réduit à chercher quelque nouveau subterfuge, capable à la fois d'apaiser une femme outragée et de ménager les bonnes dispositions de la chambre des communes. Charles Grey fut, dit-on, l'ami qu'il voulut charger de cette tâche délicate. Mais, ajoute-t-on, l'intégrité du jeune confident se révolta à cette seule proposition, et il la rejeta dédaigneusement. D'autres ont attribué la division qui éclata alors entre lui et le prince à une rivalité d'amour, dans laquelle Charles Grey l'aurait emporté près de certaine grande dame sur son illustre ami. Quelle qu'ait été la cause de la scission, il est certain qu'elle coupa court aux relations intimes des deux personnages. Charles Grey cessa de paraître à la cour de l'héritier présomptif, au palais de Carlton. En tout cas, avec sa sévère dignité et le haut respect qu'il avait de lui-même, Grey n'eût pas souffert long-temps le spectacle des tristes débauches au milieu desquelles le prince acheva une carrière commencée sous de si brillans auspices.

Au moment de la révolution française, il se fit une grande division parmi les whigs. Les plus modérés et les plus timides, ayant Burke et Grenville à leur tête, quittèrent momentanément les rangs de l'opposition, et passèrent dans le camp de Pitt. Les plus hardis, sous la conduite de Fox, demeurèrent du côté gauche de la chambre des communes. Grey fut du nombre de ces derniers, et il ne tarda pas à devenir l'un de leurs chefs. Lord Lauderdale, lord Erskine et quelques autres avaient formé avec lui le club des *amis du peuple*, qui épouvanta d'abord le gouvernement par ses principes presque républicains. Ce fut en avril 1793 que Grey présenta la fameuse pétition de cette société, qui sollicitait la réforme parlementaire. L'audacieuse requête n'eut alors qu'un petit nombre de partisans. Quatre années plus tard, en 1797, Charles Grey apporta au parlement un plan détaillé de réforme. Or, voici une singulière preuve de la ténacité de caractère et de la fixité des vues de cet homme. Le premier bill de réforme, présenté en 1831 par l'administration qu'il dirigeait, ressemble presque identiquement, après trente années de vicissitudes politiques, au plan qu'avait proposé le jeune député du Northumberland. Ce premier projet demandait aussi l'abolition des bourgs pourris, l'augmentation du nombre des représentans des comtés, l'agrégation de plusieurs

grandes villes au corps électoral, etc., etc. La motion fut écartée dans la chambre des communes par une majorité de trois cents voix contre soixante. Ce second essai tenté, Grey n'abandonna pas ses principes de réforme : loin de là, il ne négligea aucune occasion de les manifester; mais il renonça à la tâche ingrate de les prêcher au parlement. On l'entendait se plaindre de ne trouver ni dans la chambre, ni dans la nation, l'énergie qu'eût nécessitée l'application de ses idées.

Depuis cette époque, Charles Grey continue de garder son siége au parlement; mais il n'y fait, dans les rangs de l'opposition, qu'une figure secondaire : il se contente de critiquer les mesures du ministère tory et les opérations de la guerre, il se borne à peu près aux petites escarmouches des campagnes parlementaires.

En 1806, il fit partie de l'administration éphémère de Fox, en qualité de secrétaire pour les colonies. Son père fut alors créé lord Grey. Il mourut peu de temps après, et Charles Grey succéda, en 1807, à la pairie paternelle.

Le gouvernement se trouva réduit, en 1809, à une telle faiblesse, que le prince dut avoir recours à lord Grey et à lord Grenville, et leur confier le soin de former un nouveau ministère. Cette négociation n'eut point de suite. Lord Grey insistait sur la nécessité d'accorder l'émancipation des catholiques, et l'obstination du vieux roi ne voulut point se soumettre à cette mesure.

George III, après quelques premiers accès de folie, était tombé tout-à-fait en démence. La question de la régence avait excité déjà précédemment de violens débats. Le prince de Galles fut nommé régent sous de certaines restrictions, qui ne devaient toutefois être maintenues que durant une année. Se fondant sur les anciennes relations d'amitié du prince avec leurs chefs, les whigs avaient lieu de se flatter d'être prochainement replacés au pouvoir. Depuis 1784, ils n'avaient goûté qu'une fois les douceurs de la dignité et des revenus officiels, et encore pendant si peu de temps. Leur soif ambitieuse, loin de s'apaiser, n'était devenue que plus ardente. Ils devaient se voir, de nouveau, désappointés. Soit qu'il fût effrayé par les principes révolutionnaires importés de la France, soit, comme l'ont prétendu quelques-uns de ses amis, qu'il fût dominé par l'influence tory de la marquise de Hertford, le prince conserva près de lui les anciens conseillers de son père.

La mort de Perceval, assassiné en 1812, détermina le régent à faire des ouvertures aux lords Grey et Grenville. Les rênes du gouvernement étaient sur le point de passer aux mains du parti libéral. Le prince consentait à modifier l'esprit qui dirigeait la guerre; il acquiesçait à l'émancipation des catholiques; il accordait la plupart des concessions politiques qu'on exigeait de lui. Lord Grey demanda davantage; il voulut contraindre le régent à renvoyer les grands-officiers tories de sa maison. Le prince refusa ce sacrifice. Toute négociation avec les whigs fut de nouveau rompue. On se demandera peut-être lequel des deux montrait le plus de petitesse d'esprit, ou du prince qui, dans des circonstances politiques graves, repoussait des conseillers populaires, afin de garder autour de sa personne quelques favoris, ou du ministre qui, pouvant conduire lui-même les destinées de la nation, les abandonnait à ceux qu'il accusait journellement de la mener à sa ruine, et cela, pour se venger de quelques ennemis politiques sans importance?

Pendant les dix-huit années qui suivent, lord Grey s'en tient au rôle honorable et désintéressé de chef de l'opposition whig dans la chambre des pairs. Il était plus propre à briller au milieu de cette assemblée aristocratique que parmi les représentans du peuple. C'est surtout la grandeur de ses manières, sa haute rectitude morale, la fermeté de son caractère, l'imposante dignité de sa personne, c'est sa voix, c'est son air, qui lui ont valu la réputation générale de grand orateur dont il jouit, bien qu'il lui manque plusieurs des sources de la véritable éloquence. On ne peut nier d'ailleurs que, lorsqu'une juste indignation l'anime, quand l'occasion lui permet de témoigner ses réprobations consciencieuses et de prendre ce ton de sarcasme solennel qui caractérise principalement sa manière, il ne réalise en partie l'idée qu'on se fait de Caton ou de Thraseas au sénat romain. Jamais il ne parut plus grand que dans sa défense de la reine Caroline. Il avait chaleureusement embrassé sa cause, il mit une énergique persévérance à la soutenir, et cependant il n'oublia pas un seul moment qu'il demeurait juge, tout en se faisant avocat.

Si l'on considère chez lord Grey l'homme politique, il faut reconnaître son audace et sa constance; on ne saurait lui accorder l'élévation et la largeur des vues. Il y a peu d'hommes publics

qu'on ait plus souvent et plus justement accusés de se laisser guider par la prévention et ses animosités particulières. La haine qu'il portait à ses ennemis politiques était âcre et personnelle. Il prenait facilement en aversion ses propres partisans, surtout les plus jeunes et les plus exaltés. Leurs opinions trop enthousiastes lui déplaisaient. Il leur soupçonnait l'ambition de chercher à lui disputer la faveur de son parti.

Dans la vie privée, lord Grey s'est toujours distingué par son honneur et par sa probité irréprochables. Au milieu de la dissipation et des scandales du monde aristocratique et fashionable de Londres, il a donné dans sa maison l'exemple d'une pureté de mœurs et de vertus domestiques presque spartiates. Sa famille est nombreuse. Lord Byron, qui n'admirait pas volontiers le mérite des dames froides et réservées de son île natale, a célébré les filles de lord Grey pour leur dignité modeste et leur grace patricienne. Plusieurs sont mariées depuis long-temps ; l'une d'elles a épousé lord Durham. Du reste, le gendre ne marche pas précisément sur la même ligne que le beau-père. On sait que lord Durham est le chef du parti radical de l'aristocratie.

Les manières de lord Grey, malgré leur noblesse, ont quelque chose de cérémonieux et qui tient à distance. Ses amis disent qu'elles ont de la grandeur, ses ennemis qu'elles sont répulsives. Il est fier, autant qu'il est possible de l'être, de sa dignité personnelle, de sa naissance, de son rang, et, par-dessus tout, de sa consistance politique. C'est ce dernier orgueil, si ordinaire aux hommes publics de l'Angleterre, qui l'a fait se dévouer à la fortune de son parti et lui tout sacrifier. Il a traversé de nombreuses années pleines de troubles, imperturbablement fidèle à la petite tribu de ses amis politiques, quelque changement qu'aient subi leurs opinions et leurs vues dans le cours des évènemens. Les rôles respectifs joués par les tories et les whigs à l'occasion des affaires privées de George IV, montrent que l'espèce de consistance dont nous parlons n'a rien de commun avec la fidélité aux affections particulières. Tant que le prince de Galles fut l'ami des chefs whigs, il trouva dans leur parti des défenseurs et des apologistes. Son extravagance et ses débauches scandalisaient alors la vertu des tories; ils dénonçaient à la morale Angleterre l'immoralité de la cour de *Carlton-House*. A peine le même prince, de-

venu régent, se fut-il séparé de ses anciens amis politiques, les whigs devinrent à leur tour les moralistes. Satires, épigrammes, sermons, toute arme leur fut bonne contre la vie privée du général qui les avait abandonnés. D'autre part, les tories commencèrent à pallier les vices du monarque, passé de leur côté, et à louer ses qualités royales. George IV mourut comme il avait vécu, au milieu des plus honteux excès. L'église lui fit une magnifique oraison funèbre. Peu s'en fallut qu'elle ne l'inscrivît sur la liste des saints qu'a fournis la royauté. Autre exemple. Les premières légèretés de la princesse Caroline n'avaient d'abord offert qu'un prétexte insuffisant au prince de Galles, qui cherchait tous les moyens de rompre son mariage. Cependant lord Grey et ses amis furent d'avis qu'elle méritait d'être jugée comme adultère; et lorsque cette malheureuse princesse revint du continent en 1820, poursuivie par la hideuse renommée de ses désordres, ce fut néanmoins ce même lord Grey qui se déclara son chevalier et la défendit comme une épouse innocente et outragée.

En 1827, la vieille domination oligarchique avait reçu un premier échec sérieux par la rentrée de Canning aux affaires. Ce ministre énergique et populaire, pour doubler sa force, tenta de s'associer quelques-uns des anciens whigs. La plupart refusèrent de se joindre à lui. Pourtant les plus raisonnables et les plus modérés d'entre eux le secondèrent au parlement, convaincus que pour avoir été jadis leur ennemi, il n'en était pas moins devenu le représentant de leur politique. Lord Grey seul s'enferma dans ses inflexibles antipathies. Soit qu'il pensât que la consistance de ses principes lui défendait de se rallier à un adversaire, soit qu'il fût jaloux des succès d'un homme d'état brillant et encore jeune, il ne voulut lui prêter aucun appui. Ne se bornant même pas à la neutralité, il attaqua durement le ministère de Canning à la chambre des lords. Il saisit aussi cette occasion de déclarer que son âge et ses goûts ne lui permettaient plus de se mêler activement aux affaires publiques. Dans l'excès de son dépit contre la nouvelle génération libérale, il se retira sous sa tente, en dehors du mouvement, retranché derrière les antiques idées d'aristocratie. Ce fut vers cette époque, dans une discussion sur les lois céréales, qu'un orateur ayant annoncé que cette question amènerait infailliblement une rupture entre la noblesse territoriale

et le peuple, lord Grey dit ces mots célèbres : Qu'en tout état de cause il resterait sous le drapeau de *son ordre*. En somme, il ne sembla plus alors qu'un aristocrate vieilli et désappointé, qui, ayant laissé tomber le masque usé de son libéralisme whig, se montrait sans déguisement ce qu'il était, c'est-à-dire partisan déterminé du *statu quo* politique.

La surprise fut grande lorsqu'en 1830, au milieu du plus ardent paroxisme de cette fièvre populaire qu'avaient excitée les révolutions de France et de Belgique, lord Grey reparut comme le chef de ceux qui redemandaient la réforme parlementaire. Le duc de Wellington avait été contraint de se retirer. Le vieux whig fut immédiatement chargé par le roi de former une nouvelle administration. Lord Grey avait près de soixante-dix ans. Avec ses habitudes et ses prédilections essentiellement aristocratiques, peut-être pouvait-il paraître peu capable de conduire le gouvernail de l'état à travers la crise terrible qui commençait. Il y avait presque une révolution à faire; il s'agissait de s'appuyer sur le peuple pour emporter de vive force une réforme immense, pour triompher de l'opposition la plus formidable, la plus puissante, la plus compacte qu'un ministère anglais ait eu jamais à combattre. Néanmoins, à bien considérer les choses, on n'avait pas tant besoin d'un chef actif et téméraire que d'un homme de haut rang, irréprochable de caractère, tellement au-dessus des objections, qu'en acceptant le pouvoir, il imposât silence aux prétentions, aux jalousies et aux querelles des candidats multipliés. C'est ainsi qu'au conclave de Rome, la tiare est souvent tombée sur la tête de quelque vieux cardinal paisible et vénéré comme une sorte de compromis entre des rivaux ambitieux. Lord Grey se trouvait à la tête des anciens whigs, et les whigs dirigeaient encore les nouveaux réformistes, parti plus nombreux et plus hardi, quoique moins connu de la nation, moins familiarisé avec la vie publique. Lord Grey coopéra-t-il personnellement au premier bill de réforme introduit en 1831? Nous ne nous hasarderons pas à l'affirmer. On attribua généralement la rédaction du bill à lord John Russel et à lord Durham. Toujours est-il que le bill présenté coïncidait singulièrement, comme nous l'avons dit déjà, avec le plan proposé par le jeune Charles Grey en 1797.

Quoi qu'il en soit, dans la direction des campagnes parlemen-

taires de son administration, lord Grey surpassa les espérances de ses amis, et il trompa celles de ses ennemis, qui s'étaient trop pressés de le donner pour un vieillard usé de corps et d'esprit. Sa conduite et son langage ne furent point au-dessous de sa situation. Il montra du courage, de la fermeté, de la promptitude. D'ailleurs, son amertume et ses rancunes d'autrefois parurent ne s'être ni adoucies ni calmées.

En 1831, la chambre des communes rejeta le bill de réforme. Le parlement fut dissout après des scènes de confusion et de désordre sans exemple dans nos annales. Un nouveau bill obtint aux communes une immense majorité, mais il fut repoussé en octobre par les pairs. La guerre recommença en 1832. Un troisième bill, peu différent du précédent, fut voté d'emblée à la chambre des communes, et traversa, chez les lords, l'épreuve de la seconde lecture, à une faible majorité. Mais lorsque les clauses furent examinées, une à une, en comité, l'opposition de la pairie se ranima si violente, que lord Grey, désespérant de la vaincre, se vit forcé de résigner le pouvoir. Cependant tous les efforts du duc de Wellington, pour reconstruire une administration tory, avaient été vains. Lord Grey, ramené sur les bras du peuple, remonta triomphant à son poste. Les lords, intimidés, cédèrent. Leur vote silencieux consacra le triomphe du bill.

La bataille était gagnée. Avec la victoire commencèrent pour lord Grey les difficultés réelles. Aussitôt qu'on eut atteint le but important vers lequel les réformistes de toute nuance avaient pu marcher ensemble en bonne harmonie, les dissensions agitèrent les différens corps d'armée de la coalition libérale. Etait-il possible que les sentimens et les principes aristocratiques de lord Grey, de lord Stanley et des autres chefs de la vieille faction whig fussent long-temps d'accord avec l'énergie populaire et l'ardent désir d'innovation qui caractérisaient la grande masse des nouveaux membres appelés au parlement par le bill de réforme? Mais nous n'avons pas à étudier et à suivre ici tous ces symptômes de dissension. Les questions irlandaises devaient seules suffire à amener le renversement de lord Grey.

Les représentans catholiques de l'Irlande avaient habilement et vigoureusement secondé le ministère pendant la discussion du

bill de réforme. Mais le dévergondage de leurs manières, leurs instincts démocratiques inspiraient peu de sympathie aux whigs de la vieille roche. Toutefois, le ministère dissimulait ses préventions; il contenait ses répugnances. Des mesures libérales avaient même été promises aux députés irlandais. Il avait été question d'alléger l'énorme fardeau de cette monstrueuse église anglicane qui pèse sur leur pays. Mais, dans l'hiver de 1832 à 1833, la populace irlandaise, presque toujours en rumeur et en émeute, fut plus turbulente et plus agitée encore que de coutume. Il y eut redoublement de meurtres et d'attaques contre la propriété. Les masses manifestèrent l'intention de refuser au clergé anglais le paiement de la dîme. Les malfaiteurs profitèrent de l'effervescence publique pour exercer plus à leur aise leurs brigandages dans les campagnes. Les choses étant en cet état, lord Grey se crut forcé d'intervenir. Il pensa que si l'on ne réprimait, même arbitrairement au besoin, les excès des diverses localités, ils dégénéreraient bientôt en révolte ouverte et générale. Dès l'ouverture de la session de 1833, le premier ministre inséra dans le discours du roi un paragraphe qui dénonçait la *trahison ambitieuse* de M. O'Connel. Puis il demanda au parlement des pouvoirs extraordinaires : — la création de tribunaux militaires; le droit conféré au lord lieutenant de l'île de mettre en état de siége des districts entiers par une simple proclamation. C'étaient là, certes, des armes terribles confiées aux mains d'un gouvernement. Lord Grey obtint pourtant tout cela. Les whigs l'avaient soutenu de toutes leurs forces. Les tories étaient venus également à son aide. Ils y avaient pris un double plaisir. D'abord, le caractère despotique des mesures proposées les avait singulièrement charmés; ils espéraient, en outre, qu'elles aboutiraient à ruiner l'administration whig. Effectivement, elle avait eu dès-lors à lutter rudement contre ses précédens alliés les radicaux, et surtout contre les Irlandais, qui avaient déployé, dans tout le débat, une violence et une fureur inouies. Ainsi le *coercion-bill* divisa en deux armées le camp ministériel, et alluma entre elles des combats plus acharnés qu'aucun de ceux que s'étaient précédemment livrés les tories et les réformistes.

Nous avons peu de choses à dire des autres mesures ministé-

rielles de la session. Lord Grey semble n'y avoir point pris part. Elles furent inspirées par des esprits d'un libéralisme plus actif et plus ardent que le sien.

L'année 1833 s'était écoulée. Elle n'avait changé ni la politique du gouvernement, ni l'esprit public du pays, et cependant lord Grey, naguère l'idole de la nation, était insensiblement devenu le ministre peut-être le plus impopulaire des temps modernes. Ce n'est pas seulement la versatilité du peuple qu'il faut accuser de cette transformation. Elle n'avait pas non plus pour unique cause la fausse position dans laquelle se trouvait placé le chef du gouvernement entre l'aristocratie du torisme et l'animosité des radicaux. Lord Grey devait justement attribuer à ses défauts personnels une bonne part de l'antipathie qu'il inspirait. Sa mauvaise humeur, son irritabilité, sa hauteur, paraissaient augmenter de jour en jour. L'âge et l'amertume des querelles politiques avaient rendu son aigreur naturelle intolérable. C'était assister à une sorte de comédie que de voir ces audiences, où le premier ministre si fier, si raide, si aristocrate, subissait avec une impatience mal dissimulée les harangues, il est vrai, souvent fort stupides et vulgaires des députations de villes ou de comtés qui assiégeaient constamment sa porte. Les uns sollicitaient des mesures de réforme; les autres déroulaient des pétitions; ceux-ci demandaient, au nom de leurs constituans, le redressement d'un grief; ceux-là présentaient des remerciemens et des félicitations. Les uns et les autres s'en retournaient rarement satisfaits de l'accueil qu'ils avaient reçu. Jamais la nature ne fut plus avare qu'envers lord Grey de ces dons aimables qui procurent la popularité. Le duc de Wellington avait exaspéré des adversaires politiques, et mainte fois offensé ses amis eux-mêmes par la rudesse de ses façons militaires, son air brusque et ses réponses brèves. Lord Grey était plus dédaigneux et plus hautain encore, et il n'avait point la promptitude et l'activité du duc dans l'expédition des affaires.

Il y eut une autre cause qui contribua beaucoup à indisposer l'opinion publique contre le premier ministre; ce fut l'avidité avec laquelle on le vit prendre avantage de sa situation pour accaparer les emplois lucratifs et en combler sa famille et ses cliens. C'est là un des vices particuliers du gouvernement représentatif en Angleterre. Les formes de notre constitution, notre admirable

système financier, rendent bien à peu près toute concussion impossible aux ministres. On n'entend pas dire, on ne soupçonne même pas qu'aucun d'eux se soit secrètement enrichi lui-même en exploitant sa position. Au contraire, les hautes places du gouvernement, par la représentation qu'elles imposent et le médiocre salaire qui les récompense, sont plutôt des charges que des bénéfices. Mais, en compensation, nos ministres se sont toujours montrés fort prompts à mettre la main sur tout ce dont ils pouvaient légalement s'emparer au profit de leurs enfans, de leurs amis et de leurs parens. Le même homme qui frémirait à l'idée de détourner induement un shelling du trésor public, établit et pensionne sans remords ses fils, ses frères, voire même les femmes de sa famille, aux dépens des coffres de l'état. C'est, dans notre forme de gouvernement, l'extrême instabilité du pouvoir qui rend peut-être irrésistible cette tentation d'employer vite à doter les siens les courts momens qu'il peut durer.

Du reste, il est bon de remarquer que les ministres qui ont déployé le plus d'énergie politique, et qu'on a le plus généralement accusés d'ambition immodérée, ont été justement le moins enclins à abuser de leur autorité dans un égoïste intérêt de clientelle. Un homme qui gouverna le pays pendant près de vingt années, et prodigua, plus que libéralement, les millions à l'appui de son système obstiné, Pitt, mourut pauvre et dénué, sans avoir enrichi ou placé un seul membre de sa famille. Canning mérite qu'on lui rende une pareille justice.

Au contraire, c'est aux ministres les plus faibles qu'on a principalement reproché le népotisme. La magnificence de lord Grey en faveur des siens passa toutes les bornes. Fils, gendres, parens éloignés, tous furent investis d'emplois civils, casés dans l'armée et dans la marine, tous splendidement gratifiés sur les fonds de l'état. On a calculé que la famille Grey a pu tirer annuellement, des caisses publiques, de 80 à 100,000 livres sterling. En supposant que les ennemis du ministre aient largement grossi la somme, il y a néanmoins, malgré leurs exagérations, des faits positifs, et qui parlent d'eux-mêmes.

En 1834, la vieille couleur aristocratique du ministère commença de s'effacer rapidement. C'était toujours, nominalement, l'administration de lord Grey; mais, de fait, c'étaient des réfor-

mistes plus résolus que lui, qui conduisaient les affaires. Lord Stanley, le duc de Richmond, sir Graham, avaient dû se séparer du cabinet. La cause de leur retraite fut l'appréhension des dangers que leur semblait courir l'église protestante en Irlande. Sir John Hobhouse, M. Spring Rice, et d'autres réformistes de la nouvelle école, furent introduits dans le gouvernement, et se firent son avant-garde; hommes tous impatiens et déterminés qui se moquaient presque ouvertement de la torpeur du premier ministre, et contrariaient toutes ses convictions politiques. La position de lord Grey devenait, de jour en jour, plus difficile et plus fâcheuse. Cependant son orgueil refusait d'avouer qu'il avait bien réellement cessé d'être le chef de l'administration. Enfin il se vit réduit à chercher quelque occasion de se retirer convenablement. Ses anciens collègues, qu'il gênait outre mesure, ne tardèrent pas à la lui fournir d'eux-mêmes. Voici comment se prépara et s'accomplit la retraite du premier ministre.

Lord Grey avait jugé nécessaire de proposer une nouvelle mise en vigueur du *coercion-bill* irlandais de 1833, qui n'avait été voté que pour une année. Le parti réformiste consentait, quoiqu'à contre-cœur, à cette mesure; mais il exigeait formellement la radiation de l'une des clauses du bill, celle qui interdisait les *meetings* publics. Lord Grey, soutenu par lord Brougham, se déclara invariablement déterminé à maintenir la clause. Aussitôt O'Connel commença une violente opposition, dirigée surtout contre le premier ministre. Dans ses lettres aux Irlandais, il l'accabla impitoyablement des injures les plus sanglantes. Il le traita de vieillard radoteur et insensé qui n'avait que deux idées fixes : l'une, d'accaparer pour sa maison tout l'argent du pays; l'autre, d'opprimer et de désespérer l'Irlande. Cependant, tandis qu'O'Connel défiait ainsi et outrageait le chef du cabinet, quelques-uns des membres secondaires de l'administration entretenaient des relations amicales avec l'agitateur. M. Littleton, depuis lord Hatherton, alors secrétaire pour l'Irlande, sollicita même et reçut la visite d'O'Connel. Il lui affirma que le gouvernement ne songeait plus à user de rigueur et que le *coercion-bill* serait notablement modifié. Néanmoins la majorité du cabinet se rangea encore une fois du côté de lord Grey. M. Littleton fut contraint de rétracter les promesses qu'il avait faites à O'Connel. Après bien des querelles

et des récriminations d'où sortit plus d'une révélation curieuse, lord Althorp, le *leader* du ministère dans la chambre des communes, offrit sa démission en même temps que M. Littleton.

Lord Grey comprit qu'il n'avait plus à compter sur des collègues évidemment fatigués de lui. Il résolut d'aller au-devant de leur désir et de se séparer d'eux au moins volontairement. Ce fut le 9 juillet 1834 qu'il se démit définitivement de ses fonctions. Le discours qu'il prononça à la chambre des lords, pour prendre congé, met bien en lumière cette véritable dignité de caractère qu'il garda toujours au milieu de toutes ses faiblesses. Il parla avec franchise et candeur, sans descendre toutefois aux confidences humiliantes et inutiles. « C'est au mois de mars dernier, dit-il, que j'ai atteint ma soixante-dixième année. Peut-être, grace à la santé qui m'a été jusqu'à présent conservée, me serait-il possible de m'acquitter encore quelque temps des devoirs ordinaires de l'emploi que je quitte. Mais c'est trop pour les forces d'un homme de mon âge; c'est trop du moins pour les miennes, que d'avoir à lutter contre des difficultés inaccoutumées et sans cesse croissantes. » L'unique regret qu'il exprima, fut de n'avoir pu mener à fin deux importantes mesures: la réforme de la loi des pauvres et la commutation des dîmes irlandaises.

Depuis, lord Grey n'a reparu que de loin en loin au parlement. Dans les rares occasions où il a pris la parole, quoiqu'il se soit montré fidèle à sa vieille ligne politique, il n'a pas laissé d'appuyer franchement l'administration de lord Melbourne, qui a succédé à la sienne. Cependant les tories affectent de le considérer comme l'un des soutiens et des ornemens de *son ordre*. Il est vrai que si jamais une collision sérieuse s'entame entre la pairie et le peuple, on peut facilement prévoir de quel côté le vétéran s'irait ranger et combattre, pour peu qu'il fût capable encore de porter les armes.

Londres, 1er décembre 1836.

REVUE

LITTÉRAIRE

§ I.

LES POÉSIES NOUVELLES.

Décidément le siècle est inexorable; les poètes ont beau dire et beau faire, sauf quatre ou cinq d'entre eux dont il a reconnu la légitimité, et auxquels il prête attention quand ils parlent, il ne veut plus écouter aucun de ceux qui surgissent présentement. Mais si l'audience leur est refusée, les poètes ne se découragent pas. Le siècle s'obstine à se boucher les oreilles; ils ne se condamneront pas au silence pour cela; on les entendra bon gré mal gré : — Ah! vous détournez la coupe où nous vous avions versé la poésie! Siècle ingrat, vous y boirez pourtant. Nous vous prendrons par surprise; nous mettrons, s'il le faut, de la prose sur les bords. — Ainsi disent et font les poètes. Ce ne sont plus des ballades ou des élégies qui s'annoncent à l'heure qu'il est; ce sont des romans ou des épisodes. La poésie s'avance mystérieusement un masque sur le visage, le manteau jusqu'au nez. Le candide public ne soupçonne pas d'abord le déguisement; il achète imprudemment, sur la foi du titre, un bel in-octavo qui lui promet bien quatre ou cinq cents pages de belle prose. Le voilà pris au piége. Il ouvre le livre, et ce sont des ballades et des élégies qui le regardent, échevelées et l'œil suppliant.

Nous doutons fort, toutefois, que ces innocens stratagèmes réussissent long-temps. La poésie aura beau s'affubler des plus impénétrables costumes, elle ne trouvera plus guère, prochainement, de public qui se

laisse aborder par elle. Ce public qu'on dupe entre en défiance; il sera sur ses gardes. Ses frayeurs deviendront excessives. Vous verrez que ce seront les romanciers eux-mêmes qu'il fuira bientôt, de peur qu'ils ne soient des poètes déguisés.

En notre qualité de critiques, nous avons dû nécessairement accueillir les requêtes de toutes ces œuvres de poètes habillées de toute sorte. Si nous avons différé beaucoup de les juger, ce n'était pas mauvais vouloir. Mais chaque fois qu'il nous arrivait d'ouvrir un de ces volumes entassés devant nous, la fatalité nous faisait tomber sur quelque malencontreuse page qui nous rangeait tout-à-fait de l'avis du siècle; il nous en coûtait d'avoir à rendre une sentence amère peut-être. Pourtant il en faut finir. Si nous tardions davantage, les poètes en cause seraient gens à se plaindre d'un déni de justice.

Nous aurions voulu mettre les poésies de M. Reboul à part de la foule, mais elles ne nous ont pas paru justifier le mérite supérieur que leur accordent d'illustres prôneurs. D'un côté, M. de Lamartine, dans une lettre qu'il adresse à M. Gosselin, leur éditeur, en les lui recommandant, voit en elles un phénomène social et littéraire; de l'autre, M. Alexandre Dumas, dans une préface qui vient à la suite, et où il raconte sa visite au boulanger de Nîmes, ne leur attribue pas une moindre importance. Nous ne nions pas que ces poésies n'attestent un certain talent que rehaussent, chez l'auteur, l'absence de l'éducation première et l'humble profession qu'il exerce; mais ce talent ne va pas jusqu'à faire d'elles un phénomène. A notre avis, les éloges excessifs prodigués par MM. Alexandre Dumas et Lamartine sont un fâcheux service rendu à M. Reboul, qui n'obtiendra pas cette gloire si légèrement promise, et un tort vis-à-vis du public, envers lequel toute notabilité est responsable de ce qu'elle garantit.

D'après la notice de M. Alexandre Dumas et les confidences qu'elle contient, ce serait le malheur qui aurait inspiré la poésie de M. Reboul. Il se serait trouvé poète tout d'un coup sur une tombe où il pleurait. Dieu nous garde de contester les douleurs de l'homme! Mais le poète ne les a point trahies. Vainement demandons-nous à son œuvre des vers écrits sous l'action d'une vive souffrance morale qui leur ait imprimé son mouvement, sa passion, qui les ait mouillés de ses larmes; rien de pareil; le dirons-nous? rien de senti. Çà et là, ce sont bien quelques plaintives élégies; pas une ne sanglotte et ne nous fait sanglotter. *L'Ange et l'Enfant*, la pièce la plus célébrée du recueil, est une ballade pâle et débile. Les trois strophes glacées du morceau qui a pour titre : *Elle est malade*, n'ont certainement pas été improvisées au chevet d'une mourante. Quelle autre tristesse aura donc été la muse de M. Reboul? Il regrette Henri V banni et la foi éteinte; il déplore l'esprit d'incrédulité du siècle

et les envahissemens du positif et de la prose. Nulle part, dans ces plaintes, n'apparaît la trace d'un sentiment réel et profond.

Examinons-nous chez le poète les détails de la composition et du style, malheureusement nous trouvons moins encore à louer qu'à reprendre M. Reboul s'est trop constamment absorbé dans l'imitation des maîtres modernes. Parfois il reproduit avec succès leurs coupes faciles et variées; le plus souvent la préoccupation de ses modèles gêne sa phrase et l'alourdit. En général, ses vers sont pénibles, obscurs et prétentieux.

Il est évident que M. Reboul ne possède ni la puissance d'inspiration, ni l'originalité de la forme et de la pensée. Or, sans ces qualités principales requises du poète, il n'y a qu'un mince mérite à mener de front le culte des muses et l'exercice honorable d'une profession manuelle. Ce n'est pas en considération de leur vie laborieuse d'ouvriers, c'est en vertu de leur génie que l'Angleterre a fait immortels quelques-uns de ses poètes nés du peuple et restés poètes parmi le peuple. Tel a été Hogg, de nos jours, le célèbre berger d'Ettrick, qu'on ne vit point chercher sa poésie au-delà de l'horizon de ses pâturages. Tel avait été Burns, le plus grand de tous, qui, menant sa charrue, chantait le néant des beautés et des grandeurs humaines, à l'aspect de la paquerette tombée dans le sillon au tranchant du soc. Si M. Reboul, de Nîmes, est jeune encore, s'il lui est donné de s'amender, c'est l'exemple de ces poètes qu'il doit surtout se proposer: mais pour être grand comme eux, qu'il fasse comme eux; qu'il n'imite personne; qu'il s'inspire naïvement de sa condition; qu'il s'efforce d'être lui-même; il sera neuf alors. Peut-être deviendra-t-il ce phénomène social et littéraire qu'a proclamé prématurément en lui M. de Lamartine.

Il résulte d'une préface mise en tête des *Fleurs du Midi*, de Mme Louise Colet, née Revoil, que M. de Châteaubriand est un protecteur de la poésie beaucoup plus discret que MM. Alexandre Dumas et de Lamartine. Les dames poètes de la province se font d'ordinaire à Paris une divinité qui reçoit de préférence l'hommage de leurs lettres et de leurs vers; M. de Châteaubriand fut, à cet effet, la divinité du choix de Mme Louise Colet. En homme de génie qui sait vivre, l'auteur de *René* donna acte des vers et des lettres qui lui furent adressés, non sans ajouter les complimens d'usage. Bien mieux, Mme Louise Colet étant venue à Paris afin de voir le dieu en personne, une entrevue lui fut accordée; le dieu se communiqua lui-même.

Forte de tant de précédens, Mme Louise Colet alla plus loin. Elle sollicita une introduction près du public en faveur d'un certain recueil de poésies qu'elle avait à publier. Ici M. de Châteaubriand se crut en droit de refuser. Il s'excusa spirituellement et poliment. C'est au public, ce

nous semble, à l'en remercier. Non pas que les *Fleurs du Midi* de Mme Louise Colet ne soient un volume de vers fort estimable; mais véritablement il ne l'était pas assez pour que nous fussions mis en demeure de l'admirer de par l'autorité du chantre des *Martyrs*.

Ce qu'il convient d'approuver chez Mme Louise Colet, c'est une remarquable facilité de versification, le nombre, l'harmonie, l'heureuse entente des rhythmes divers; ce qu'il n'est pas permis de lui pardonner, c'est l'application presque exclusive de ces qualités à des textes communs et usés; l'absence totale de la sensibilité vraie. Il faut bien le dire, la corde douloureuse ne vibre pas non plus dans ses vers vêtus de deuil par pure coquetterie. Cette dame se désespère indéfiniment parce que ses jours sont voilés de tristesse, parce qu'elle est destinée à souffrir et que le bonheur la fuit; que sais-je encore? parce que Dieu a pétri son ame d'amour et de poésie, et qu'elle doit lutter seule avec ce double feu :

> Seule sans rencontrer la source où l'on s'étanche,
> Seule sans une autre ame où son ame s'épanche.

Mme Louise Colet souhaiterait de ces malheurs puissans qui éprouvent ici-bas le poète pour le régénérer; mais elle est excédée des souffrances vulgaires que le monde ne prend point en pitié. Elle ne se résigne pas à voir pâlir son printemps comme pâlit l'automne. Enfin sa grande douleur, par-dessus toutes les autres, c'est de vivre, l'ame ardente de foi, dans un siècle incrédule.

En vérité, ces recoins obscurs des souffrances vagues du cœur ont été si profondément fouillés par les poètes éminens de l'époque; tant de moyens, de petits et de tout petits poètes ont chanté sur cette gamme depuis quinze ans, que l'air n'est plus tolérable, quelles que soient l'élégance et la grace des variations qu'on y introduit. Au lieu de nous assoupir avec toute cette musique somnifère, que Mme Louise Colet ne se bornait-elle à donner de ces jolies pièces sveltes et délicates qu'elle achève si bien. Son bouquet des fleurs du midi serait plus joli s'il n'était formé que de sonnets comme *la Demoiselle* et *Isola bella*. Il n'eût pas fallu surtout y mettre *la Boutade contre la raison* et *le Portrait*. Ce sont là des vieilleries qui ont peut-être cours encore en province, mais non plus à Paris, même dans la littérature de l'*Almanach des Muses*.

Les Poésies du cœur de Mme Mélanie Waldor s'efforcent au moins de répondre à leur titre. Cette dame ne fait pas un si grand abus que Mme Louise Colet du luth, de la lyre et du délire. Elle ne s'essouffle pas autant à appeler la gloire et à crier son enthousiasme par-dessus les toits. Sa douleur est aussi plus à la portée de notre pitié. Elle daigne nous dire les raisons qu'elle a d'être triste et de s'affliger. Mme Mélanie Waldor

n'en est pas à pleurer des biens impalpables et sans substance; ce sont toutes choses positives et bien définies qu'elle regrette. S'agit-il d'amour? C'est le jeune homme pâle, mais très réel, dont elle accuse l'inconstance. Elle l'accuse, bon Dieu! mais si doucement, si faiblement! Elle voudrait tant pardonner! Puis elle l'a revu au bal; il était pâle toujours, le pauvre jeune homme! et il a détourné la tête. Ou bien, s'il a parlé, sa parole était de glace comme son air. De là nombre d'élégies amoureuses dont les griefs sont nettement établis, parfaitement fondés en droit et qui se maintiennent dans les bornes d'une sensibilité décente et modérée. Mme Mélanie Waldor a d'autres élégies pour des douleurs moins directes et plus générales. Elle va errant par le cimetière de croix en croix, pleurant sur la tombe des jeunes filles mortes à la fleur de l'âge.

Toute cette poésie est assez monotone, mais sa monotonie n'incommode ni ne fatigue. C'est le bourdonnement de la basse qui n'assourdit pas au moins l'oreille comme la fanfare éclatante des poètes à enthousiasme continu. Mme Mélanie Waldor a, du reste, mal à propos appliqué à sa versification élégiaque la variété des rhythmes remis en honneur par l'école moderne. La marche lente et mesurée de l'alexandrin convenait mieux. On s'impatiente de l'allure traînante de ses strophes. On se demande où sont leurs ailes. A quoi bon tout cet équipage lyrique? Ce n'était pas la peine de monter le plus rapide des coursiers poétiques pour lui tenir la bride et aller le pas. N'était son soin supérieur de la forme, Mme Mélanie Waldor appartiendrait pleinement à l'école de Mmes Dufresnoy et Victoire Babois. Elle tient à ces dames par le tour et le penchant du cœur, et à la manière nouvelle par le rhythme et la rime.

Thérèse, roman de M. Léon Bruys d'Ouilly, se produit fièrement sous la recommandation d'une épître inédite de M. de Lamartine. Il n'en coûte rien décidément au chantre des *Méditations* de sacrer des poètes, soit en vers, soit en prose. M. Léon Bruys d'Ouilly n'était pas né poète le moins du monde; l'épître inédite et la réponse qui la suit nous l'apprennent elles-mêmes. Il avait seulement des bois et un château dans le voisinage du château et des bois de l'auteur de *Jocelyn*. C'est à force de chevaucher avec ce dernier qui lui récitait de ses vers, chemin faisant, que M. Léon Bruys d'Ouilly s'est avisé de poésie à son tour, sans doute afin de pouvoir donner la réplique à son illustre voisin. Il advint donc que de retour à Saint-Point, après une absence, M. de Lamartine trouva poète tout fait l'ancien compagnon de ses promenades. C'est pour cela qu'il lui dit :

L'éclair qui m'avait fait poète,
Jaloux de tes jours de repos,

S'était abattu sur ta tête
Comme un aiglon sur deux troupeaux.

Malgré cette descente d'un commun éclair sur les deux poètes, ne croyez pas que *Thérèse* soit en rien parente même éloignée de *Jocelyn*. Je vous signale ce soi-disant roman de M. Léon Bruys d'Ouilly comme l'une des déceptions poétiques du jour les plus manifestes. L'auteur conte d'abord, dans un certain nombre d'élégies, sa naissance, son berceau, ses illusions d'enfant et de jeune homme; puis apparaît un instant Thérèse, la femme justement qu'il avait rêvée, qu'il aime et qu'il aimera. Mais Thérèse est fiancée à un paysan qu'elle épouse. Là-dessus, profond désespoir de M. Léon Bruys d'Ouilly, qui part pour l'Italie, jurant d'être inconsolable et d'écrire des élégies partout où il passera. Le poète désolé tient parole. Voici venir l'inévitable série des méditations mélancoliques sur Naples, Pompeï, Rome, le Colysée, Florence, Venise et le lac Majeur, en un mot toutes les étapes d'un touriste sentimental en Italie. Quand il a suffisamment promené sa douleur au-delà des monts, M. Léon Bruys d'Ouilly revient en Bourgogne, le cœur toujours rempli d'amour pour Thérèse. Malheureusement Thérèse est morte; ce qui coupe court, par bonheur, à la verve du poète. Vous en êtes quitte, à son retour, pour une élégie finale sur le tombeau de la défunte.

N'en déplaise à l'épître obséquieuse de M. de Lamartine, ou plutôt par respect pour elle, il n'y a rien à dire de la qualité des poésies de M. Léon Bruys d'Ouilly. Il n'est vraiment pas possible de les prendre plus au sérieux que *les Perce-Neige* de M. Maurice Saint-Aguet, et *les Primevères* de M. Édouard L'Hôte. M. Édouard L'Hôte, M. Maurice Saint-Aguet et M. Léon Bruys d'Ouilly, par les naïves analogies de leurs compositions et de leurs styles, sont évidemment dignes de marcher de front et de pair. Qui connaît l'un connaît aussi les autres. Ils forment tous ensemble une plaisante trinité de tristes poètes.

Avec la *Poésie catholique* de M. Turquety, nous retrouvons, sinon la vraie poésie, au moins quelques traces de savoir-faire. Mais quel étrange vertige a saisi ce poète? D'où lui vient ce fol orgueil de croire qu'il est novateur, qu'il a ramené la poésie au catholicisme, que sans lui le catholicisme n'aurait pas aujourd'hui de poète? Pas de poète, bon Dieu! Ainsi M. Turquety ne compte ni M. de Châteaubriand, ni M. Victor Hugo, ni M. Alfred de Vigny ni M. de Lamartine, ni la longue et innombrable procession religieuse et poétique, venue à leur suite! Pas de poète catholique! Combien donc en faut-il à M. Turquety? S'il avait dit encore, pas de catholique poète, pas de poète croyant; à la bonne heure, on le comprendrait peut-être.

Mais ce nouveau poète catholique ne brille point par la conséquence de

ses propositions. Le catholicisme, avance sa préface, se fait jour de plus en plus dans les masses intelligentes; il s'est relevé de ses longues et rudes épreuves. Nous voudrions pour notre part, de grand cœur, qu'il en fût ainsi; nous sommes loin pourtant de le penser; au fond M. Turquety ne le pense pas plus que nous. Oubliant toute la confiance de la préface, l'une des pièces du recueil affirme étourdiment que

> Tout s'en va, manoirs, basiliques,
> Murs vénérés, saintes reliques,
> Tout s'en va lambeau par lambeau;

enfin qu'on veut proscrire

> L'autel désert et mutilé.

C'en est assez de cet échantillon pour montrer la consistance des doctrines catholiques de M. Turquety. Qu'il soit personnellement convaincu lui-même, nous ne le nions pas; mais sa poésie ne le semble guère. Il n'a rien effectivement épargné de ce qui la pouvait faire ressembler aux litanies et aux cantiques de première communion; il a été prodigue de versets latins, d'*aimez Jésus* et d'*ora pro nobis*. Tout cela n'a pas échauffé son vers glacé de cette foi vive et ardente qui électrise et se communique. Il est clair seulement que c'est le livre de messe qui a fourni une bonne part de toute cette poésie catholique.

Le talent de M. Turquety n'a pas non plus profité dans cette exploitation du catholicisme qu'il prétend monopoliser. Nous nous souvenons d'avoir lu, dans ses précédens recueils, des pièces remarquables de forme. A peine voyons-nous ici des vestiges effacés de cette habileté mécanique qu'il possédait. On avait reproché justement à ses premiers essais la faiblesse et la pâleur. La *Poésie catholique* est plus débile encore: il n'y a pas en elle un souffle de vie.

Les *Élévations religieuses* de M. Hippolyte Barbier d'Orléans sont tout au plus orthodoxes. Certainement elles ne se flatteront pas, à l'instar de celles de M. Turquety, d'être catholiques. Elles protestent sans façon avec M. de La Mennais contre l'infaillibilité du pape. Elles sont indépendantes, protestantes, saint-simoniennes, tout à peu près, excepté religieuses. De fait, M. Hippolyte Barbier est moins un poète qu'un philosophe. Il se laisse aller, dit-il, de cœur et d'ame aux théories palingénésiques de M. Ballanche. Son introduction engage le lecteur à remarquer que ses pièces de poésie, toutes détachées qu'elles sont, ne doivent pas être jugées à part et indépendamment l'une de l'autre; qu'il y a entre elles une étroite connexité, une progression suivie; que la première explique la seconde, celle-ci la troisième; ainsi de suite.

Il ne nous a pas été donné de découvrir cette merveilleuse homogénéité

de composition que s'attribue M. Hippolyte Barbier. Nous n'avons pas vu que les diverses pièces ternes et opaques qui forment son recueil tirassent l'une de l'autre la moindre lumière. Toute la connexité qui paraît entre elles est celle d'une pesanteur de style et d'une vulgarité de pensée partout uniformes. Les *Élévations religieuses* sont bien les poésies les plus lourdes et les plus épaisses auxquelles nous nous soyons heurtés depuis long-temps.

Les Voix du siècle, de M. Victor Leroux, et *Pierre Gringoire*, nous introduisent dans la poésie de l'avenir, c'est-à-dire dans la poésie nébuleuse. Les poètes de l'avenir, dont Pierre Gringoire et M. Victor Leroux sont des types choisis, ne s'en tiennent pas, comme les poètes religieux, à déplorer le matérialisme du siècle; ils s'insurgent formellement contre lui. Un avant-propos fort développé, de M. Victor Leroux, formule énergiquement les griefs des poètes de l'avenir. Comme il ne lui en coûtait pas plus, M. Victor Leroux n'a pas pris seulement en main la cause de la jeunesse poétique, mais celle de toute la jeunesse en général. « Partout, dit-il, à l'heure qu'il est, le poète est méprisé dans la nation; partout la jeunesse souffre et meurt; partout elle est écrasée. » Ce n'est pas, il est vrai, précisément le siècle qui tue la jeunesse, mais il la force de se tuer elle-même. « Le suicide, ajoute M. Victor Leroux, est l'ange descendu du ciel pour retirer les bons de la cité des hommes. Cependant (nous suivons de notre mieux le fil souvent interrompu des pensées du poète), la jeunesse ne demanderait qu'à vivre. Au lieu de l'écraser, que ne fait-on pour elle quelque chose? » Or, voici le moyen de subvention fort simple que suggère M. Victor Leroux en faveur de la jeunesse. — Vos payez, dit-il, des musiciens pour vos bals et vos joies, pourquoi ne paieriez-vous pas vos poètes? Ce n'est pas leur faute s'ils ne savent et ne peuvent que chanter. — Il n'est pas inutile de faire observer que l'avocat abandonne ici la cause d'une bonne partie de ses cliens. C'est au nom de toute la jeunesse écrasée qu'il avait commencé son plaidoyer, et il ne songe déjà plus qu'aux poètes. Du reste, le moyen qu'il propose au profit de ces derniers n'est pas neuf. Il y a long-temps qu'on en use. Si le poète sait en effet chanter, s'il a du talent, s'il est bon poète enfin, on lui achète sa poésie comme au bon musicien sa musique. Au contraire, s'il est sans mérite, que voulez-vous? On le laisse racler sur sa lyre dans la solitude. Mais achevons d'analyser le manifeste de l'auteur des *Voix du siècle*. Les poètes, continue-t-il, auront beau chanter, le siècle est sourd; il n'ouvrira pas plus l'oreille à leurs élégies qu'à l'explosion de leurs pistolets. Quel autre recours leur reste-il donc que la mort? N'ont-ils pas encouru les inimitiés de la société tout entière, voire même celles des journalistes, ces carabins de l'ame, comme les appelle M. Victor

Leroux. Voilà pourquoi ce poète, le cœur gros des méfaits du présent, a écrit *les Voix du siècle*, et pourquoi il adopte, sur l'océan des hommes, pour phare l'étoile de l'avenir, et pour boussole sa conscience, deux choses, déclare-t-il, en terminant, inconnues, indistinctes et impalpables comme le rêve.

Une notice de M. Paul Delasalle s'est chargée de nous apprendre ce que c'est que *Pierre Gringoire*. Pierre Gringoire descend en droite ligne du Gringoire qui était poète sous Louis XII. Les Gringoire ont été depuis ce chef de la famille, comme lui, poètes de père en fils sous tous les régimes, jusqu'au Gringoire actuel, poète quasi saint-simonien, qui a quitté récemment son domicile de Tours sans qu'on sache ce qu'il est devenu. Pierre Gringoire, quand il habitait la Touraine, était pénétré de la nécessité d'une prochaine transfiguration de la muse. Il s'appliquait à diriger en dehors de lui les rayons de son intelligence. L'art catholique l'avait tenté. Il fut sur le point de couper l'herbe sous le pied de M. Turquety; mais, en approchant du sanctuaire, il crut voir le Christ prêt à tomber de nouveau sous le poids écrasant de la croix. De peur d'être écrasé lui-même, en homme prudent, Pierre Gringoire s'abstint d'entrer dans le sanctuaire. Il aimait d'ailleurs, comme le commun des hommes, à voltiger des fleurs aux femmes, des larmes aux sourires; mais il voulait avant tout se frayer une voie. A cet effet, au lieu d'emprunter ses sujets au passé, il résolut de les demander à l'avenir. Sur quoi M. Paul Delasalle remarque judicieusement que Pierre Gringoire est le symbole caché de tous les poètes qui possèdent aujourd'hui la conscience de leur mission.

Nous avons exposé aussi clairement que le comportait la matière les idées d'avenir sous lesquelles ont été conçues les poésies de Pierre Gringoire et de M. Victor Leroux. Il se trouve de tout dans ces poésies depuis des sonnets jusqu'à des mystères. Mais, mystères ou sonnets, il n'y a guère de différence. Tout est également impénétrable; cette poésie de l'avenir a, ce semble, quelque parenté avec les hiéroglyphes. C'est comme un chiffre dont la clé manque. Vous avez des vers convenablement debout sur leurs pieds, bien rangés, bien alignés, bien rimés, exactement munis de leurs points et virgules, qui n'ont point de son fâcheux à l'oreille. Du reste vous les pouvez lire et relire; vous perdez votre peine. Ces sonnets et ces mystères contiennent tout juste autant de sens que les magnifiques plaidoyers du célèbre procès jugé par Pantagruel.

Nous n'avons plus, grace au ciel, devant nous que deux volumes de poésie. Nous aurons vite fait avec *Julien l'évangéliste*, drame en vers de M. Élie Sauvage. *Julien l'évangéliste* est une exquise bouffonnerie, d'autant plus divertissante qu'elle a été écrite sérieusement et de bonne foi. Si nous avions le loisir et l'espace suffisans, nous en extrairions quelques

scènes afin de réjouir le lecteur. Nous nous bornerons à recommander le poème tout entier aux personnes atteintes de spleen, aux tempéramens mélancoliques et blasés qui s'imaginent que rien n'est plus capable en ce monde d'exciter leur rire.

Livia, de M. Eugène Robin, mérite une tout autre recommandation. Ce n'est pas l'invention qui distingue ce poème dramatique. L'auteur n'y a guère que fondu et amalgamé des scènes et des personnages empruntés du *Faust* de Goëthe, du *Manfred* de Byron, de l'*Ahasverus* de M. Edgar Quinet. La seule imagination piquante qui soit propre à M. Eugène Robin, c'est d'avoir mis en contact et fait causer, au début de son drame, Faust et don Juan, les deux types consacrés de l'amour intellectuel et de l'amour des sens. Ce qui appelle l'attention dans *Livia*, c'est, au milieu des négligences et des incorrections continuelles, une phrase poétique souvent nerveuse et vibrante; çà et là, l'audace des pensées, la franchise de l'expression, enfin d'incontestables témoignages d'un talent dont le vol encore incertain pourrait bien déployer un jour de larges ailes.

Que si, de l'examen de tous les volumes de vers précédemment passés en revue, nous essayons de tirer quelques conclusions générales, nous établirons d'abord que la médiocrité ordinaire, la puérilité et l'absurdité fréquentes de la plupart des compositions poétiques du jour expliquent au moins, si elles ne justifient pas absolument, la profonde indifférence publique pour la poésie actuelle.

Nous constaterons en outre une décadence générale de la poésie à la suite de 1836, tout à l'honneur de la poésie du même rang qui florissait sous la restauration.

Ainsi les poètes secondaires que nous avons présentement ont perdu beaucoup du côté de la forme, sans avoir rien regagné par le fond. Ils ne soignent plus également le rhythme. Ils riment avec moins de richesse et leur pensée est restée tout aussi pauvre.

Une autre perte notable que nous avons faite est celle des épigraphes, tout-à-fait passées de mode aujourd'hui. Or les épigraphes, fournies par toutes les gloires littéraires du pays et de l'étranger, n'étaient certainement pas le moindre agrément de la petite poésie contemporaine.

§ II.

LES ROMANS NOUVEAUX.

N'eussions-nous point assez fourni d'irrécusables preuves de l'indifférence publique pour la poésie, nous n'en voudrions pas d'autre que le fait même de la publication du nouvel ouvrage de Mme Amable Tastu. On sait que

cette dame s'était acquis une juste célébrité par plusieurs recueils de vers fort distingués. Comme il faut que les temps soient devenus mauvais! Mme Tastu elle-même n'ose plus revenir à la charge, et se représenter au lecteur des vers à la main. C'est du roman, ce sont des nouvelles qu'elle lui offre aujourd'hui. Et voyez quel excès de timidité inspirent au poète les répugnances de l'époque! Mme Tastu n'appellera même pas par leur nom ses récentes productions! Elle ne dira pas, tant elle craint qu'on ne la soupçonne de supercherie! elle ne dira pas : Ce sont des nouvelles et des romans que je vous apporte; afin de rassurer tout-à-fait les gens et de leur ôter jusqu'à la moindre appréhension, elle certifie que son livre n'est que de la prose; elle fait mieux, elle le nomme : *Prose*.

Prose est en effet le titre des deux nouveaux volumes de Mme Tastu. N'auront-ils pas été produits un peu au hasard, sans suite, sans but, sans prétention, en des heures de découragement poétique? Nous le supposerions volontiers d'après leur contenu. Ils se composent d'histoires détachées, tantôt originales, tantôt traduites ou imitées de l'anglais. Ces divers morceaux sont écrits sagement et d'un style correct. C'est leur qualité principale. Il s'en faut que ceux dont l'auteur avoue l'origine britannique, soient les plus attachans et les meilleurs. Quel mérite particulier leur a pu valoir d'être importés chez nous par Mme Tastu? Nous concevons qu'un écrivain résiste difficilement à la tentation d'enrichir sa propre langue d'une œuvre étrangère dont la lecture l'a frappé vivement. Ainsi Mme Tastu était-elle applaudie de tous quand elle traduisait en beaux vers des fragmens choisis de Shakspeare, de Moore et de Byron? Mais qu'elle puise maintenant pour sa prose, dans la prose de miss Landon ou d'autres médiocrités anglaises du même rang, voilà ce que nous sommes tentés de ne lui pas pardonner.

On dirait, en vérité, qu'un commerce fréquent avec cette littérature anglaise contemporaine, si impuissante et décolorée, a communiqué à Mme Tastu elle-même l'insignifiance et la pâleur. Plusieurs des compositions soi-disant originales de son recueil portent une sorte de cachet anglais. Ce sont de longs récits inanimés, invraisemblables, du goût de ceux qui encombrent mensuellement les illisibles *magazines* de Londres. L'auteur aurait-il oublié d'en indiquer la source étrangère? Nous le voulons croire, afin de n'en point faire peser sur lui la responsabilité. Au nombre de ces morceaux tout-à-fait indignes de Mme Tastu, nous placerons *le Bracelet maure*, une manière d'histoire fantastique parfaitement inintelligible.

Nous ne nous plaindrions pas de trouver dans *Fabien le Rêveur* une dose modérée de rêverie; mais l'interminable succession de songes vulgaires dont l'enchaînement forme cette nouvelle, n'est qu'une fâcheuse

série de désappointemens pour le lecteur, qui cherche au bout de tout, en un récit, une apparence d'intérêt, une fable quelconque.

Il y a deux petites pièces plus courtes que nous approuvons davantage. L'une d'elles fournit un détail piquant de la vie de Rouget de l'Isle. Il est curieux de voir l'auteur de la grande chanson révolutionnaire figurer galamment dans une aventure de bal et y jouer un rôle si discret et désintéressé.

Racine ne se montre qu'à peine dans *Esther à Saint-Cyr*. Les personnages principaux de la nouvelle où figurent un moment les graves visages vieillis de Louis XIV et de Mme de Maintenon, sont un jeune lord anglais et un courtisan français écervelé. Cette petite comédie à double intrigue, amuserait si elle était moins écourtée. Les scènes et les caractères manquent de développement.

Tout considéré, ces essais en prose de Mme Tastu sont fort au-dessous de ses vers. La prose lui est doublement dangereuse. Sa poésie avait déjà le tort de tendre au prosaïsme. Au moins le soin du rhythme et de l'harmonie dissimulait souvent ce défaut dans sa versification. Il ne nous est pas démontré que Mme Tastu soit l'une des muses mises à l'index par les préventions du siècle; en tout cas, pour tirer parti du nouvel instrument qu'elle emploie, pour donner à sa prose quelque élévation et quelque force, elle fera bien d'appeler à son aide toutes ses ressources et toutes ses inspirations de poète.

Mme Sophie Pannier, qui avait déjà publié *le Prêtre*, nous donne aujourd'hui *l'Athée*. Cette dame paraît tenter en prose ce qu'essaie en poésie M. Turquety. On dirait qu'elle veut monopoliser le roman religieux et catholique; *l'Athée* est une longue prédication entremêlée d'aventures plus ou moins galantes. Nous ne nous flattons pas de débrouiller ce fouillis. Ce n'est pas chose aisée que de dégager l'action des sermons entassés qui l'étouffent. Nous ferons de notre mieux.

D'Olbreuse est noble d'origine et fort noble. Ce n'est rien moins que le fils d'un duc d'Estavayer, duc et pair sous la restauration, de par l'ordonnance spéciale de Mme Sophie Pannier. D'Olbreuse était né religieux et légitimiste; on l'avait élevé dans les bons principes. Ni sa naissance, ni son éducation, n'ont prévalu contre le mauvais souffle du siècle. Il se perdra de toute façon. Converti successivement au matérialisme et au libéralisme, il s'éprend de la gloire roturière du barreau. Sa noblesse déroge. Il fait son droit en cachette. Voilà notre athée avocat. Bien lui en a pris de se procurer cette ressource, car une certaine baronne, chevalière d'industrie, dont il a repoussé les avances, épouse le duc d'Estavayer pour se venger des dédains du fils et lui couper les vivres. Disons que ce qui a contribué notablement à précipiter d'Olbreuse dans l'a-

théisme, c'est un cruel désappointement de ses premières amours. Trahi par une jeune fille qu'il aimait, il ne respire plus que mépris pour Dieu, pour l'humanité, surtout pour les femmes.

Mais Mme de Villermont, la femme d'un des chefs de l'insurrection vendéenne de 1832, a dû consulter l'avocat d'Olbreuse sur des affaires de chouannerie. L'athée n'est pas encore invulnérable, comme il s'en flattait. Il avait juré de ne plus rien aimer, et tout d'un coup il aime passionnément sa cliente. Il est vrai qu'il l'aime méchamment, et dans l'espoir de la séduire. Mais Mme de Villermont n'est pas de celles qui succombent aisément. Mme de Villermont est la vertu même. Dès-lors s'entame le débat entre l'esprit religieux et l'esprit d'athéisme, entre le bon et le mauvais génie. Lequel des deux triomphera?

Tant que Mme de Villermont croit son mari bien vivant et militant dans la Vendée, elle se borne à prêcher d'Olbreuse à titre d'amie; mais on apprend que le comte de Villermont a péri dans le désastre du château de la Pénissière. La comtesse, veuve et libre, profite de l'occasion que lui donne le ciel de ramener une brebis égarée. D'Olbreuse sera son époux, pourvu qu'il comparaisse au tribunal de la pénitence. Mais l'athée ne se soucie pas plus du sacrement du mariage que de celui de la confession. Ici combats nouveaux, dissertations redoublées, sermons sur sermons; puis, au travers du tout, larges épisodes de cours d'assises.

L'exhérédation de d'Olbreuse n'avait pas été facilement obtenue du duc d'Estavayer. Si sa femme est aidée à le circonvenir par un méchant abbé libertin, un bon abbé plaide secrètement la cause du fils près de son père. Afin d'écarter cet obstacle à ses desseins, la duchesse a comploté la mort du bon abbé, qui doit être tué par un homme aposté. Heureusement la Providence intervient. La nuit était noire; l'assassin se trompe d'abbé et tue le mauvais pour le bon. Mais d'Olbreuse passait par hasard dans la ruelle où se commet l'assassinat. On l'arrête. Il est accusé du crime.

Tout allait bien pour la duchesse. Afin de l'empêcher définitivement de rendre ses bonnes graces à son fils, elle avait empoisonné le vieux duc son mari. D'Olbreuse, déshérité, n'avait plus d'autre perspective que l'échafaud. La Providence le traitera mieux qu'il ne mérite. Le bon abbé, préservé par miracle, reparaît à point pour sauver l'accusé. Il présente en outre un codicile du duc qui maintient son fils dans son héritage.

D'Olbreuse est donc remis en possession de sa liberté et de sa fortune. Qu'il se confesse seulement, Mme de Villermont est prête à lui donner sa main. L'athée n'a pas maintenant d'objection au mariage, mais il lui en coûterait de se confesser. Il hésite, il combat. La Providence n'était pas étrangère à ces temporisations; sans elles, notre vertueuse veuve tombait inévitablement en bigamie. Remarquez bien cette scène, qui est neuve et

pathétique. Un beau jour que, dans le pavillon de son jardin, la comtesse démontrait plus éloquemment que jamais à d'Olbreuse l'existence de Dieu, ne voilà-t-il pas que M. de Villermont s'avise de prouver la sienne en reparaissant tout d'un coup. Fatale péripétie! Le mari revenant y met toutefois de la générosité. Caché derrière la porte, il a tout entendu. Profondément touché lui-même de la chaleureuse prédication de la comtesse, il repartira, la laissant libre; il continuera de passer pour mort, si elle le juge convenable. Mais Mme de Villermont n'est pas femme à profiter d'une pareille latitude. Elle signifie à d'Olbreuse un congé formel, ne lui demandant comme dernière preuve d'amour que de se convertir. L'amant, au désespoir, balance long-temps. Il n'avait voulu croire en Dieu qu'à la condition d'épouser sa maîtresse. Pourtant la bonne inspiration l'emporte. Il tombe au pied du prêtre qui lui a transmis le sermon d'adieu de la comtesse. L'athée est vaincu; il se confesse.

Nous avions omis, faute de le pouvoir, jusqu'ici, convenablement présenter, un personnage fort original, qui ne joue, d'ailleurs, qu'un rôle secondaire. Mlle Elisa, peintre de son état, a de singulières fantaisies d'artiste. Elle n'attend pas les séducteurs; elle va au-devant d'eux; elle les provoque. D'Olbreuse a séduit Mlle Elisa, parce que Mlle Elisa le voulait absolument. Abandonnée, bien entendu, après sa chute, Mlle Elisa se donne néanmoins des airs de victime. Son exaltation n'a plus de bornes. La vie lui pèse. Elle a résolu de s'asphyxier. Tout est, à cet effet, préparé dans son atelier. Bosses, toiles, esquisses, ont été mises en pièces et jonchent le parquet. Le réchaud brille allumé. Mais Mlle Elisa a tourné fortuitement les yeux vers son miroir. — « Oh! l'admirable tableau que cela ferait! Une jeune femme pâle, échevelée, mourante, au milieu de ce beau désordre! » — Cette pensée d'artiste sera le salut de Mlle Elisa. Elle court rouvrir sa croisée. Elle vivra pour exécuter le tableau et pour être convertie elle-même par son heureuse rivale, l'ange qui doit convertir d'Olbreuse.

Il résulte bien de notre analyse que, pour Mme Sophie Pannier, le roman n'a été que le prétexte du sermon. Nous ne lui reprocherons pas ce pieux subterfuge. Il y a si peu de fidèles dans nos églises autour de la chaire! Pourquoi n'essaierait-on pas de prêcher dans le roman? Ce serait peut-être une bonne œuvre et une bonne idée. Qui sait? Si le romancier y mettait de la discrétion et de la finesse, il pourrait rassembler de nombreux auditoires; tout en les amusant, il leur insinuerait la parole divine. Le tort de Mme Sophie Pannier, ce n'est pas d'avoir écrit un sermon, c'est d'avoir écrit un sermon ennuyeux et maladroit; c'est surtout d'y avoir mêlé la politique. Il n'y a point d'apôtre qui ne doive viser d'abord à se concilier la foule. Voulez-vous, par le temps qui court, faire

des prosélytes en religion? ménagez bien l'esprit de parti. La couleur tranchée des opinions de Mme Sophie Pannier sera un invincible obstacle au succès de son apostolat. Ce n'était pas l'imperceptible minorité des lecteurs de la *Gazette de France* qu'elle avait besoin d'endoctriner. La *Gazette de France* leur dit depuis long-temps ce qu'elle a répété. Ils savent tout cela. Ils sont en tout point de l'avis de Mme Sophie Pannier. Mais, admirez l'adresse de cette dame missionnaire! Elle prétend convertir le siècle, et elle commence par blesser ses croyances politiques. Suivant elle, il n'y a point de salut hors de la branche aînée. On est athée de plein droit si l'on n'est pas légitimiste. L'habile moyen qu'a trouvé Mme Sophie Pannier de se faire écouter des révolutionnaires de 89 et de 1830!

C'est bien une sorte de prédication que fait aussi Mme A. Dupin dans *Marguerite*; mais cette prédication est plus divertissante. Mme Dupin semble légèrement imbue de saint-simonisme. Si nous l'avons bien comprise, entre autres doctrines généreuses, elle prêche la réforme des préjugés sociaux, la perfectibilité de l'amour, la révision des lois du mariage. Mme Dupin ne ménage pas non plus les citations; ce ne sont pas, il est vrai, les pères de l'Eglise qu'elle invoque, comme Mme Sophie Pannier, ni Bossuet, ni Bourdaloue; c'est George Sand, c'est M. Ballanche, c'est M. et Mlle de Senancourt; c'est M. Sainte-Beuve principalement en vers et en prose. Plût au ciel que ces deux dames se fussent bornées, le plus souvent, à citer leurs auteurs sans les commenter!

L'héroïne de Mme Dupin est l'une des victimes du dévouement les plus complètes que le roman ait mises en scène. Le comte Tanneguy d'Argelès a rencontré, déguisée en homme, à la Grande-Chartreuse, Marguerite, qu'il a reconnue femme sous son costume, et dont il s'est passionnément épris. Le sentiment qu'il inspire également à Marguerite n'est pas moins passionné, mais il se contient et se cache. Elle a su que la main du comte est promise à Clémence. Or, Clémence est l'amie de Marguerite. Premier dévouement de Marguerite. Loin de combattre un mariage qui ne fera pourtant que des malheureux, elle en presse au contraire l'accomplissement. Puis, afin de se séparer plus irréparablement de Tanneguy, elle épouse, de son côté, un M. de Rovère qu'elle n'aime point. Ce second dévouement de Marguerite sera tout aussitôt suivi d'un troisième. La duchesse d'Estilly, une autre intime amie de Mme de Rovère, avait été séduite par une manière de Lovelace qui a nom Everard. Il ne suffit pas qu'elle ait dissimulé sa grossesse, il en faut aussi dérober les suites. Marguerite se chargera de ce soin. Effectivement, elle accouche la duchesse; elle lui sert de garde-malade, et la soigne seule pendant trois nuits et trois jours. Mais comment Marguerite expliquera-t-elle à la ja-

lousie de M. de Rovère sa disparition du domicile conjugal? Plutôt que de se justifier en révélant la cause de son absence, elle souffre qu'on l'accuse d'adultère. Son mari obtient contre elle le divorce; après quoi il meurt de chagrin. Mme Dupin avait besoin de dissoudre aussi le mariage de Tanneguy: Everard est employé de nouveau à séduire Clémence; seconde séduction qui amène un second divorce, d'où résulte la mort de la comtesse d'Argèles, comme pendant de celle de M. de Rovère. Vous voyez que les dévouemens de Marguerite ne tournent pas à bien. Attendez; vous n'êtes pas au bout du mal qu'ils feront.

Après l'intervalle du double deuil, vous retrouvez dans le salon de la duchesse d'Estilly Marguerite et Tanneguy, divorcés et veufs l'un et l'autre. Ils sont libres maintenant. La calomnieuse sévérité du monde n'empêchera pas leur union. Le comte d'Argèles se dévoue à son tour. Il épouse celle qu'il aime et dont il sait l'innocence, se croyant la force de mépriser pour elle et pour lui l'opinion. Il avait trop présumé de sa philosophie. Sa femme est accablée de dédains et insultée en un bal où il l'a conduite. Tanneguy se fait tuer en duel pour la venger.

On aurait tort de conclure de *Marguerite* que le dévouement est maladroit, abusif, qu'il porte malheur. Certainement Mme Dupin n'a pas proposé cette inutile leçon d'égoïsme vulgaire, qu'on suit généralement par instinct et sans préceptes. On ne voit pas bien nettement ce qu'enseigne son livre. Nous supposons qu'elle a voulu montrer que notre prétendue civilisation est barbare, que la société est féroce la plupart du temps, et inconséquente dans ses absolutions et dans ses censures. De toute façon, Mme Dupin aurait dû mieux indiquer la morale de sa fable.

Le défaut capital de cet écrivain, c'est son irrésistible penchant à l'imitation de ce qu'il admire. Ses personnages ne vivent pas de leur propre vie, mais uniquement de celle de certains types excentriques créés par le génie moderne. Était-il bien nécessaire que l'héroïne Marguerite fût drapée constamment en Lélia? Ne conviendrait-il pas qu'au lieu de penser éternellement comme Obermann, elle pensât un peu plus comme une jeune fille simple, honnête et courageuse qui se sacrifie à l'amitié? Il en est de même du style; ce n'est le plus souvent qu'une parodie de l'admirable langue de *Volupté*.

Il est un autre léger reproche que nous rougissons de formuler. Dieu nous garde de rien préciser, et de mettre ici le doigt sur les choses! Mais, nous le demandons tout bas à Mme Dupin, n'y a-t-il pas dans son livre certains détails amoureux dont il eût été prudent d'adoucir la vivacité? Encore une fois, nous disons cela bien bas. Il serait plaisant qu'on nous entendît rappeler à l'ordre la pudeur d'une dame.

Nous craignons fort que *Picciola*, de M. Saintine, ne soit l'erreur

d'un homme de talent. N'est-ce pas un tour de force un peu périlleux qu'a voulu faire le romancier en choisissant pour héroïne cette Picciola? Qu'est-ce que Picciola? Vous vous imaginez peut-être une jeune fille svelte, alerte, aux yeux noirs, à la chevelure brune, une sorte de Fenella très animée et très dansante, au moins, si elle est muette. Vous n'y êtes pas. Mais je ne vous le donnerai ni en dix, ni en vingt, ni en cent, comme Mme de Sévigné. En mille, vous ne devineriez point. Picciola, ce n'est pas même une biche des bois, ni un oiseau de l'air. Je vous l'affirme, c'est une plante, une petite plante. Et quelle plante? On suppose que c'est une giroflée; on le suppose seulement; on n'en est pas sûr. Les botanistes n'ont pas encore découvert au juste de quelle famille végétale est issue l'héroïne de M. Saintine.

Mais vous attendez le récit des aventures de Picciola. Écoutez donc. Charney, athée libéral assez pareil au d'Olbreuse de Mme Sophie Pannier, avait été enfermé dans la forteresse de Fenestrelle pour crime de conspiration. C'est un jour en se promenant par le préau de son donjon qu'il aperçoit Picciola qui venait de naître et levait bravement la tête entre deux pavés. Dès cette première entrevue, le conspirateur s'éprend d'une vive affection pour Picciola. Ce sentiment grandit à vue d'œil comme la plante; le plus beau de l'histoire, c'est qu'il sera mutuel. La frêle Picciola n'était guère en sûreté au milieu du préau. Le pied d'un soldat pouvait l'écraser, le froid des nuits geler sa tige. Charney la garantira de ce double péril. Il bâtit autour d'elle une petite tente garnie de paillassons qui doit la protéger. Sur ces entrefaites le prisonnier tombe malade. Les médecins l'ont abandonné. Le sensible geôlier (M. Saintine ne pouvait mettre qu'un geôlier sensible dans cette histoire excessivement sentimentale), le sensible geôlier s'avise de couper une douzaine de feuilles de Picciola et d'en faire boire l'infusion au mourant. Merveilleuse infusion! Picciola n'a pas négligé l'occasion de prouver sa reconnaissance à son protecteur. La tisane qu'elle fournit lui sauve la vie. Cependant à peine Charney est-il convalescent, voilà Picciola qui languit à son tour, triste et maladive. La cause de son dépérissement ne tarde pas à se découvrir. Pauvre Picciola! C'est une large blessure qu'ont faite à sa tige les deux pavés entre lesquels elle a grossi. Il ne s'agirait que d'en enlever un pour la guérir. Mais on ne dépave pas d'emblée une cour de prison. Tout sensible qu'il est, le geôlier ne souffrirait point qu'on déplaçât un des grains de sable du préau. Quel parti prendre? Il n'y en a point d'autre que de s'adresser à l'empereur Napoléon. Une pétition lui expliquera que Picciola est à l'agonie et qu'il y a péril en sa demeure. Reste une difficulté! Qui portera la pétition? Patientez. Ce sera une sous-héroïne de chair et d'os, gardée jusqu'à présent en réserve par M. Sain-

tine. Térésa est la fille d'un autre prisonnier de Fenestrelle qui amuse de son côté ses loisirs de captif en attrapant des mouches, d'où lui vient le sobriquet d'*attrapeur de mouches*. Térèsa, en regardant à travers la grille du cachot de son père dans le préau, a surpris le secret des amours de Charney et de Picciola. Ce sentiment délicat l'a profondément touchée. Elle se charge de la pétition et rapporte bientôt à Fenestrelle la grace octroyée. Il était temps. Picciola n'avait plus que le souffle. Le pavé qui la comprimait retiré, elle respire et revient à la vie. Que ne mourait-elle de sa blessure! Les deux prisonniers ont obtenu la faveur de se réunir dans le préau et d'y recevoir Térésa. De là l'origine de la catastrophe définitive qui menace dès à présent Picciola. Tandis que, dans ces réunions du préau, l'attrapeur de mouches, très bon catholique et très beau diseur, sermonne longuement l'athéisme de son compagnon de captivité, l'ingrat Charney n'a plus qu'une attention distraite pour sa plante bien-aimée d'autrefois, il s'enivre des regards de Térésa. Ici nous devons reconnaître que M. Saintine a fort ingénieusement amené cette infidélité. En romancier orthodoxe, il avait besoin d'un mariage. Malgré toute sa bonne volonté d'être original, pouvait-il humainement marier son héros avec Picciola? Nous touchons à la conclusion. L'empereur a compris que des conspirateurs botanistes et attrapeurs de mouches ne sont pas dangereux pour le repos de l'empire. La porte de Fenestrelle leur est ouverte. Charney, rendu à la liberté et converti, épouse Térésa. Et Picciola? Oh! Picciola, on la traite honorablement; on la comble d'égards. Les nouveaux mariés l'emportent à leur campagne dans une belle caisse. Mais songe-t-on à tout pendant qu'on savoure les délices de la lune de miel? La pauvre Picciola, qu'on oublie, meurt dans sa belle caisse faute d'être arrosée. Si vous ne pleurez pas à ce dénouement, ce n'est pas la faute de M. Saintine. Il vous a donné une héroïne extraordinaire, innocente, abandonnée, victime de l'ingratitude. Que voulez-vous de plus? Il a fait ce qu'il a pu.

Sérieusement, il se peut que nous nous trompions; mais, à notre avis, *Picciola* n'est qu'un jeu d'esprit puéril. Ce sujet eût inspiré peut-être à M. Xavier de Maistre un charmant chapitre de sensibilité fine et maniérée. Avec toutes les merveilleuses ressources de sa fantaisie, Sterne lui-même eût-il osé, comme M. Saintine, écrire sur ce texte les cinq cents pages d'un in-octavo? Nous ne le pensons pas.

C'est un joli titre et fort attrayant que celui d'*une Fée de salon*; mais nous n'en savons pas de plus décevant. Vainement avons-nous cherché par tous les recoins du roman de M. Arnould Fremy cette fée de salon promise, nous n'en avons découvert nul vestige. Prenons donc qu'elle n'était que pour l'étiquette, et vérifions le contenu du livre.

Berthe, la plus jeune des filles de M. de Belsonne, s'est éprise opiniâtrément d'Olivier son très indigne cousin, et cet amour est si tenace qu'il résiste à toutes les considérations morales et raisonnables qui devaient le détruire. C'est inutilement qu'on apprend à Berthe qu'Olivier a joué de l'argent détourné de la caisse d'un général dont il est le secrétaire. Qu'importe à Berthe? Cette jeune fille a l'ame grande et pleine de miséricorde. Son cousin, joueur et fripon, est à plaindre et malheureux; conséquemment, il n'en a que plus besoin d'être aimé. N'est-il pas aussi bien naturel et bien convenable qu'Olivier vive aux dépens de sa cousine, et soit entretenu par elle? Noble jeune homme! Il a l'ame grande de son côté et la délicatesse large. Qu'il y a de courage de sa part à puiser sans remords dans la bourse de sa maîtresse! Tout n'est-il pas commun entre amans? Si quelque chose pourtant gâte un peu cette grandeur d'âme et cette abnégation d'Olivier, c'est qu'il n'aime la généreuse Berthe que d'un amour assez tiède et médiocre. Il est même un certain moment tout prêt de la quitter pour une autre. Mais Berthe a fait un opulent héritage qui l'a rendue millionnaire. Cette succession a subitement raffermi la constance chancelante d'Olivier. Il épouserait maintenant de grand cœur sa cousine, n'était que M. de Belsonne ne veut pas entendre parler d'un semblable gendre. Les deux amans ne braveront pas tout d'abord l'opposition paternelle. Ils ont résolu de louvoyer. En attendant que l'horizon s'éclaircisse, Olivier s'en ira voyager en Italie pourvu d'un portefeuille bien garni, grace aux soins de Berthe.

Un an s'est écoulé. Olivier s'en revenait tranquillement en France sûr de retrouver libres la main, le cœur et les millions de sa cousine. Jugez de son désespoir. Pendant son absence, Berthe avait épousé le comte Christian de Gauthier. Elle s'était sacrifiée au crédit de son père qui avait eu besoin de cette riche alliance pour couvrir une imminente déconfiture. Dans ces circonstances, un héros de roman ordinaire eût méprisé l'infidèle et quitté la partie. Le héros de M. Arnould Fremy est plus persévérant et plus héroïque. Il a revu sa maîtresse en secret, et repris sur elle tout son ascendant. La comtesse a compris qu'elle appartient de droit à son premier amant, et qu'elle se doit de se restituer à lui, tout autre devoir cessant. Aussi abandonne-t-elle sans hésiter père, enfans et mari, pour aller vivre publiquement avec son cousin. Comment la récompensera-t-il de ce triple sacrifice? Vraiment, cet homme est indéfinissable. Lui jette-t-elle l'or à poignées, il la dédaigne, il l'oublie dans les plaisirs grossiers; l'argent lui manque-t-il, il revient à elle plus passionnément amoureux. Berthe, cependant, ne se paie pas de cette tendresse intermittente. Lassée à la fin d'un amant si coûteux et si exigeant, elle lui ferme un beau jour sa caisse. Cette grave mesure détermine chez Olivier l'explosion d'un

nouvel accès d'amour. Furieux de jalousie, il se fait tuer en duel par un M. de Jousserand qui avait mine de le supplanter près de sa cousine. Catastrophe brillante d'où sort un dénouement moral que vous n'attendiez guère. Le comte Christian de Gauthier ne demandait qu'à pardonner. Veuve de son amant, Berthe retrouve un mari clément qui lui tend les bras. Rien ne manque à sa conversion; elle redevient bonne fille, bonne mère et bonne épouse, absolument comme dans un roman de Mme Sophie Pannier.

Il y a en tête d'*Une Fée de salon*, une petite introduction tout au plus modeste, dans laquelle M. Arnould Fremy, évoquant les mânes *des Deux Anges* et d'*Elfride*, ses deux premiers romans, s'attribue le mérite d'une entière originalité. Il ne doit, dit-il, rien à personne. Il s'est placé devant son chevalet littéraire dans une complète abnégation des inventions passées. Il a peint comme il sentait, c'est-à-dire, à traits larges. Il a eu le dessein de produire des livres du genre arabesque. A ces prétentions singulières, nous objecterons d'abord que les créations de M. Arnould Fremy sont peut-être moins neuves qu'il ne pense. Pour ne parler que d'*Une Fée de salon*, Berthe, par exemple, ne doit-elle pas quelque chose à Indiana et à Lélia? Olivier n'est-il pas une contr'épreuve extrêmement pâle, il est vrai, de Leone Leoni? Nous laisserons M. Arnould Fremy juge lui-même de ces doutes; d'ailleurs nous lui reprocherons l'emploi excessif de son genre arabesque. Cet écrivain a réellement beaucoup de verve et d'esprit, mais il en abuse. Sa fantaisie moqueuse est intarissable. Il a résolu de ne rien prendre au sérieux. Ce ne sont pas seulement ses héros et ses héroïnes qu'il persifle et qu'il mystifie, c'est son public, c'est son lecteur; c'est tout le monde et toute chose. Nous accordons qu'*Une Fée de salon* est une fort piquante raillerie. Mais n'était-ce pas assez des *Deux Anges* et d'*Elfride* dans ce genre arabesque? M. Arnould Fremy n'emploiera-t-il pas quelque jour son talent à se frayer une voie plus large et plus digne?

M. Frédéric Soulié continue courageusement la publication de ses *romans historiques du Languedoc*. La seconde livraison semble en beaucoup de point supérieure à la première. Ici ce n'est plus une série de nouvelles détachées. Les deux nouveaux volumes sont tout entiers remplis de l'histoire de *Sathaniel*. Cette Sathaniel, l'héroïne de M. Frédéric Soulié, n'est pas une héroïne du genre arabesque; elle n'a rien de commun non plus avec les héroïnes de M. Saintine. C'est une femme et une maîtresse femme, je vous assure. Autour d'elle M. Frédéric Soulié a groupé d'autres personnages fictifs d'une remarquable vigueur. Parmi les figures historiques qui se mêlent à l'action et y jouent les grands rôles, vous distinguez au premier rang les deux rois visigoths Euric et

Théodoric. L'auteur leur a bien conservé l'allure et les proportions que leur prête la naïve chronique latine de Sidonius Apollinaris. Il a en outre laborieusement étudié l'époque barbare où s'agite son drame sauvage. Que ne dissimulait-il mieux son étude ? Ce labeur d'érudition paraît trop. Au lieu de se fondre dans l'œuvre en nuances harmonieuses, les détails de mœurs se produisent par placards de couleurs tranchantes et heurtées. En somme, l'exécution est loin de satisfaire. Travaillé convenablement, mis et remis sur le chevalet, l'ouvrage fût devenu peut-être un bon tableau. Ce n'est aujourd'hui qu'une énergique et rude ébauche.

Que voulez-vous ? M. Frédéric Soulié tente au-delà du possible. Il ne prend pas son temps. Les plus robustes génies succomberaient au train dont il va. On n'improvise pas une composition élevée et sérieuse comme un article de journal. C'est le malheur de notre littérature contemporaine que ce besoin de production hâtive. Le travail qui demandait le plus de réflexion et de loisir, s'est transformé en une opération mécanique. Écrire des romans surtout, ce n'est plus un art, c'est une affaire de temps. On a calculé qu'on pouvait matériellement fournir à son éditeur deux volumes par mois (un volume de plus que Scudéry !) C'est un engagement commercial. Il ne s'agit pas de reculer. On livre au libraire la besogne telle quelle à l'échéance convenue. Il est vrai que le libraire trouve cela très beau. Son prospectus déclare que tout le monde vous loue et vous admire ; que vous avez fait un grand tableau, une haute et large composition où l'on ne saurait dire si l'intérêt l'emporte sur le savoir ou le savoir sur l'intérêt. Ce n'est pas M. Frédéric Soulié qui se contentera de ce grossier encens d'éditeur, lui qui n'a qu'à vouloir pour obtenir le plein suffrage d'un public indépendant.

Si légères que soient les compositions de M. Charles Nodier, on est sûr d'y trouver toujours le charme, la grace, le bon esprit et le bon style. Les contes qu'il publie aujourd'hui font un aimable volume, qui n'amusera pas seulement les petits garçons, mais bien aussi les grands et les vieux enfans. Laissons M. Charles Nodier se classer conteur très indigne, bien loin au-dessous de Perrault. C'est là encore une de ces excessives modesties habituelles chez l'auteur du *Roi de Bohême*. Certainement *Trésor des fèves* et *Fleur des pois* vont d'un pas très convenable et très égal en la compagnie du *Petit Chaperon rouge* et du *Chat botté*. Malgré son extrême invraisemblance, *Paul* est conté avec une conviction qui finit par ébranler. On se prend à oublier que l'écrivain plaisante quand il garantit l'authenticité de son histoire, et qu'il a placé lui-même ce récit très véridique parmi ses contes. *Polichinelle* est une spirituelle satire pleine de douce philosophie et d'indulgente finesse. La plus exquise fantaisie du recueil est peut-être *le Bibliomane*. Il appartenait bien à M. Char-

les Nodier de peindre l'amateur passionné des livres. Qu'on ne dise pas que l'artiste exagère ici sa peinture, et qu'il n'y a pas de modèle humain de son *Bibliomane*. Ce singulier libraire de Barcelone, nouveau Cardillac, qui tuait naguère les gens pour rattraper les bonnes éditions qu'il vendait, prouve assez que M. Charles Nodier n'a pas imaginé la plus incroyable des excentricités de la bibliomanie.

Nous ne dirons ni mal ni bien de *Charles de Navarre* de M. Mortonval. Consciencieusement, nous n'avons pas le droit d'en parler. Nous avions essayé de lire *Charles de Navarre*, le livre est tombé vingt fois de nos mains. L'effort nous a paru au-dessus des forces humaines. Nous le déclarons solennellement : nous renonçons désormais à toute semblable tentative. Que M. Mortonval exploite les évènemens du jour ou ceux d'autrefois ; qu'il fasse du roman historique ou du roman de mœurs ; qu'il écrive *Mon ami Norbert* ou *Charles de Navarre*, ce sera tout un. Comme ce sera toujours M. Mortonval, nous tiendrons pour corrects les brevets de génie que lui décernera son libraire, nous ne nous aviserons pas de les vérifier.

Bien que nous n'ayons jamais eu l'honneur de connaître un seul des lecteurs de M. Mortonval, nous ne nions pas leur existence. Il en a sans doute, et plus d'un, puisque son imperturbable fécondité trouve depuis vingt ans des éditeurs. Il est avéré d'ailleurs que cet écrivain s'est fait un public, sinon en France, au moins en Allemagne. Un candide critique d'outre-Rhin démontrait naïvement l'autre jour que Mortonval est un Walter Scott ignoré, auquel la France ne rend pas justice. D'autre part, l'Angleterre nous accuse aussi de méconnaître M. Paul de Kock. M. Paul de Kock, qui commence à devenir de mauvais goût chez les modistes de Paris, est le romancier favori du monde fashionable de Londres. La faveur qu'il y possède est si haute que M. le comte Dorsay, l'une des notabilités du *West-End*, a provoqué récemment une fructueuse souscription au bénéfice de l'auteur de *Zizine*. Ne voilà-t-il pas des suffrages accablans ? Humilions-nous devant eux et reconnaissons notre insuffisance. Nous consentons de grand cœur à admirer M. Paul de Kock et M. Mortonval, aussitôt qu'ils nous paraîtront admirables. En attendant, nous ne nous opposons nullement à ce que ce soit l'Allemagne et l'Angleterre qui souscrivent pour eux et qui les lisent.

.....Y.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 décembre 1836.

L'expédition de Constantine est le sujet de toutes les conversations, et l'on peut dire, de la douleur publique. On déplore les revers amenés par un système qui n'a su être, pour l'Afrique, ni guerroyant ni pacifique avec franchise et résolution. Ce système est celui de M. Guizot et du parti qu'il représente. On se rappelle qu'au mois de juin dernier, une discussion vive et solennelle mit à découvert les opinions et les différences qui pouvaient partager les partis et les hommes politiques sur la conduite à tenir dans notre colonie. M. Guizot condamna les expéditions qui seules pouvaient assurer la conquête. Selon lui, ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était de se fortifier, de s'établir solidement dans certaines parties du territoire, d'entretenir des relations amicales avec les indigènes, sans les inquiéter sur leur indépendance, sans inquiéter les divers chefs sur la petite portion de souveraineté à laquelle ils prétendent. Et voilà que, sous une administration dont M. Guizot est un des principaux membres, on s'engage, pendant l'hiver, dans l'expédition la plus difficile que nous ayons encore tentée en Afrique depuis six ans. M. Guizot est donc bien différent de lui-même, ou son influence bien affaiblie.

Constantine est, pour les indigènes, une position d'une bien autre importance que Mascara ou Tlemcen : elle est le siége de la civilisation

turque; capitale de la province la plus orientale des états algériens, sa population est riche et nombreuse, et sa position naturelle lui permet une défense facile et redoutable. Ou il fallait faire cette expédition dans les premiers jours de septembre, ou il fallait la remettre au printemps. En vain on espérerait se justifier en rejetant sur le maréchal les fautes et les désastres; au maréchal la responsabilité militaire, mais non pas la responsabilité politique. Non-seulement on ne devait pas laisser au maréchal Clausel la faculté de partir ou de rester à son gré, mais on devait lui enjoindre de ne se diriger vers Constantine que sur un ordre exprès. Agir autrement, c'est abdiquer le pouvoir dirigeant et les devoirs véritables de tout gouvernement. Qu'est-il arrivé? Le maréchal, livré à lui-même, s'est facilement persuadé qu'il triompherait des obstacles qu'il devait rencontrer de Bone à Constantine; il a pu penser, d'ailleurs, qu'en lui envoyant un prince du sang, on le provoquait à cueillir sur-le-champ des lauriers qui pussent ombrager d'autres fronts; il a voulu réparer des délais irritans pour son amour-propre militaire; il sera parti sans préparatifs suffisans, sans objets de campement, et se sera trouvé sans défense contre les sévices du climat.

Quant à la défense que devait faire Constantine, on ne peut s'expliquer comment le gouvernement a pu ignorer ce qui était de notoriété publique dans les parages du Levant. Comment ne savait-il pas qu'à Tunis un parti puissant prêtait à nos ennemis un appui formidable? A Malte, il n'était bruit que des ressources immenses du bey de Constantine, et de la résistance qu'il devait opposer à nos armes. Ce qu'on ne peut trop blâmer, c'est cette indécision qui fait tenter à moitié des entreprises qu'on n'aime pas. C'est avec le ministre qui a blâmé le *système inquiet et agité*, que nous nous permettons nos plus grandes témérités, parce que le cabinet n'a pas le courage de ses propres opinions, et a tout sacrifié à l'espoir de trouver dans les bulletins du maréchal le thème d'une phrase sonore pour le discours de la couronne. Si on eût signifié au maréchal Clausel d'attendre le printemps pour son expédition, si on eût annoncé l'intention de porter devant les chambres la proposition d'un supplément de crédit, on se serait au moins montré fidèle à la politique pacifique dont on avait fait profession. Mais on n'a osé ni ordonner ni défendre, et cette indécision a porté à notre puissance, en Afrique, le coup le plus funeste qu'elle ait encore reçu.

Ce triste incident ne contribuera pas à affermir le ministère doctrinaire, déjà si fortement ébranlé. Plus le moment de la session approche, plus la situation de M. Guizot devient critique et singulière. On entend beaucoup de députés, arrivant de leurs departemens, dire qu'ils ne reconnaissent plus dans M. Guizot l'homme grave et parlementaire :

M. Guizot a de nouvelles alliances, des amis extraordinaires, des soutiens équivoques; il est transformé ou plutôt travesti. Ce chef d'une ancienne majorité est devenu méconnaissable; ses anciens partisans le délaissent, et ses nouveaux alliés le compromettent. M. de Broglie se montre à son égard d'une indifférence qui a toute la rigueur d'une condamnation sans appel. En vain M. de Rémusat voudrait-il de nouveau concilier à l'administration de M. Guizot l'amitié de M. de Broglie; ce dernier demeure impassible et froid; il refuse les confidences de ses anciens amis. C'est là un grave enseignement pour le président du conseil. M. Molé ne peut manquer de faire des réflexions sur la sûreté du commerce de M. Guizot, sur cette amitié politique funeste tour à tour à M. de Broglie, à M. Thiers; il doit se rappeler les attaques dirigées contre lui pour sa retraite lors du procès d'avril; il ne peut ignorer que quelques feuilles *doctrinaires* des départemens l'ont harcelé même depuis son entrée à la présidence.

Peut-être M. Molé a-t-il déjà laissé le champ trop libre aux envahissemens de son collègue. Les positions dans lesquelles se retranche M. Guizot sont l'instruction publique, l'intérieur, le département de la justice, les finances. Avec ces quatre ministères, M. Guizot espère diriger toutes les grandes affaires intérieures : à l'instruction publique, il tient dans ses mains les bourses des colléges royaux, les encouragemens pour les études historiques, les sciences et les arts. A l'intérieur, il a sous sa dépendance, par l'intermédiaire de M. de Rémusat, les préfets et les sous-préfets, auxquels il imprime le mouvement politique; il a les fonds secrets, la police. A la justice, M. Renouard, dévoué à M. Guizot plus encore qu'à M. Persil, dispose des nominations de la magistrature, des juges-de-paix, des tribunaux et des cours royales, ce qui est encore un assez puissant moyen d'action. Aux finances, M. Duchâtel a spécialement auprès de lui M. Vitet, conseiller d'état attaché à ce ministère, comme l'ont été autrefois MM. Thiers et Duchâtel; non que M. Vitet soit financier, mais il travaille à la nomination des percepteurs de contributions, des receveurs particuliers, dont on fera au besoin autant d'agens électoraux dévoués.

Malgré ces fortes positions qu'il a su s'assurer, M. Guizot voit s'éloigner chaque jour les résultats qu'il s'en promettait. Quel rôle serait donc celui de M. Molé en s'associant de jour en jour plus intimement à une fortune qui chancelle? Ne serait-il pas plutôt temps pour lui de réfléchir sérieusement sur son passé et sur l'avenir difficile qu'il se prépare? Qu'il se rappelle qu'il appartient au centre gauche de la chambre des pairs, et que s'il a commis une faute aux yeux de la majorité constitutionnelle, en acceptant le pouvoir avec M. Guizot, il peut encore la réparer en

mettant un terme à une solidarité fâcheuse. On peut oublier son alliance momentanée avec M. Guizot, s'il la fait suivre d'une combinaison moins antipathique au pays.

La pierre de touche pour M. Molé n'est-elle pas cette faiblesse toujours croissante que tous les efforts de M. Guizot ne peuvent déguiser? Non-seulement M. Guizot n'ose pas disputer la présidence à M. Dupin qu'il aime peu, qu'il traite assez cavalièrement avec ses familiers; mais il souscrit encore à la vice-présidence de MM. Passy, Pelet et Calmon: il n'a d'autre candidat à lui que M. Benjamin Delessert, banquier fort honorable, mais président malencontreux et qui s'enfuit un jour son chapeau à la main d'une séance qu'il ne pouvait parvenir à diriger et à calmer. La vice-présidence de M. Delessert a pris place parmi les souvenirs les moins sérieux de la chambre. La majorité ministérielle, si tant est qu'elle existe, pourra-t-elle résister long-temps au choc des quatre oppositions? L'extrême gauche, l'extrême droite, le parti de M. Odilon Barot, le centre gauche, forment ensemble plus de 200 voix que des défections peuvent grossir encore. N'oublions pas que la chambre connaît toutes les défiances qu'elle inspire à M. Guizot et à ses amis : elle n'ignore pas les travaux incessans qui se font à l'intérieur pour faire face à une réélection générale que le ministre caresse toujours dans son esprit. La chambre sera peu tentée de prêter son appui aux doctrinaires; elle sait comment elle en serait récompensée, une fois le budget obtenu. *La chambre a fait son temps*, a dit M. Guizot; il en faut une autre. Il est probable que la majorité pensera que ce n'est pas elle qui a fait son temps, mais le ministre de la *résistance quand même*, et elle ne tardera pas à trouver une question qui soit pour l'administration actuelle un inévitable écueil.

Quand même, sur l'intervention ou la coopération espagnole, la chambre hésiterait et n'imposerait pas une politique décidée, dont, selon nous, le principe était juste et le succès certain, il faudra bien que sur d'autres points elle témoigne de ses tendances et de ses sympathies, qu'elle montre si elle veut aller au centre droit ou au centre gauche. La seule question de la conversion des rentes suffirait à embarrasser mortellement M. Guizot. La chambre s'est engagée à vider cette question en 1837, et M. Guizot s'est retiré au 22 février pour ne pas opérer cette conversion. Le ministre de l'instruction publique trouvera défiance et hésitation sur bien des points, même dans le centre ministériel. Que de fonctionnaires, déconcertés dans leurs habitudes, se demanderont s'il est bien prudent de prêter un appui persévérant à un homme qui est ouvertement l'ennemi politique de M. de Montalivet et de M. Thiers. Est-ce que M. de Montalivet *n'est plus un homme sûr?* demandait ironiquement un député à M. Gui-

zot, qui disait n'avoir pu s'entendre avec l'ancien ministre de l'intérieur. De son côté, M. de Montalivet ne se gêne pas pour dire à ses amis, que tant qu'il y aura au ministère M. Guizot, M. Gasparin, M. Persil, ou un *morceau doctrinaire*, il n'y entrera pas. M. Guizot n'a pas pris garde qu'il est peu politique de mettre à d'aussi rudes épreuves des députés ministériels qui ne se sont pas engagés à incarner à perpétuité le gouvernement dans sa personne.

Depuis quelques jours la presse ministérielle a commencé à sonner le clairon du combat contre M. Thiers; on l'attaque, puis on revient à le flatter encore; on l'adjure de ne pas se mettre à la tête des adversaires du cabinet; on lui rappelle son passé pour lui interdire l'avenir; on lui remet en mémoire les jours et les dangers passés ensemble. Dans les conversations particulières, on descend aux aveux les plus naïfs. Si vous saviez, dit-on, combien nous avons aimé M. Thiers! Que de déférence, que d'empressement autour de lui! S'il avait mal aux nerfs, M. de Broglie se disait malade, et M. Guizot se serait volontiers mis au lit.

Mais sous ces intrigues et ces doléances comiques se déroule une situation sérieuse et nouvelle. On sent de toutes parts que les doctrinaires ne sont plus que les hommes d'une époque passée, et que le gouvernement de 1830 est mis en demeure par les circonstances de s'affirmer lui-même, et de ne plus se réduire à une pâle contre-épreuve de la restauration. Malgré ses fautes, M. Thiers semble désigné par l'opinion comme l'homme de cette situation nouvelle, et il est rare que l'instinct public tombe à faux sur d'aussi grands intérêts. Dans son ardeur d'asseoir la dynastie qu'il voyait menacée par des collisions violentes, M. Thiers a pu commettre des imprudences et blesser souvent ce qu'il devait respecter dans ses souvenirs et ses traditions politiques. Il est de la nature de son esprit d'aller au fond des choses, de les entreprendre non-seulement avec ardeur, mais avec un luxe de témérité dont il doit se repentir, sitôt l'effervescence de l'action passée. Il ne s'est pas assez aperçu combien les doctrinaires exploitaient sa résolution et sa hardiesse; souvent ils s'en sont servis à leur profit et contre lui. Mais M Thiers n'en appartient pas moins au parti de la rélovution de 1789 et de 1830; il n'est pas moins vrai qu'il se trouve maintenant l'adversaire le plus redoutable de nos tories. Les premières discussions de la chambre montreront comment M. Thiers entend la politique extérieure du gouvernement de juillet. Amis et adversaires attendent, avec une égale impatience, ce premier discours, qui dessinera la nouvelle position de l'ancien président du conseil.

— L'origine de la scholastique, c'est-à-dire de tout le mouvement philosophique de la pensée au moyen-âge, les premiers essais de la pensée humaine, qui préparent la grande époque de Roscelin, de Guillaume de Champeaux, d'Abeilard, suivie bientôt de celle de saint Thomas, de Scott, d'Albert-le-Grand, en un mot, toutes les questions capitales pour l'histoire de l'esprit humain, dans les temps modernes, ont été traitées, par M. Cousin, d'une manière supérieure et éclairée dans son introduction aux ouvrages inédits d'Abeilard qu'il vient de mettre au jour. Un article de cette revue sera consacrée à cette importante publication.

— L'ouvrage de M. Michel Chevalier (*Lettres sur l'Amérique du Nord*) a paru depuis quelques jours. Ce livre d'une haute portée obtient dans le monde sérieux un succès légitime. Nous reviendrons sur les travaux de M. Michel Chevalier.

— M. J.-J. Ampère ouvrira son cours de littérature française au collége de France le lundi 19 décembre.

F. Buloz.

TABLE

DES MATIÈRES DU HUITIÈME VOLUME.

(QUATRIÈME SÉRIE.)

L. DE CARNÉ. — De l'Espagne au XIXe siècle. — Ire partie. 5
EDGAR QUINET. — Voyages d'un Solitaire. — II. — Le champ de Waterloo. 34
ÉMILE SOUVESTRE. — Bâle. 50
L. VIARDOT. — La Navarre et les Provinces basques. 73
MICHEL CHEVALIER. — Lettres sur l'Amérique du Nord. 85
HENRI BLAZE. — Desdemona. 116
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 120
MICHEL CHEVALIER. — De la Présidence du général Jackson et du choix de son successeur. 129
X. MARMIER. — Lettres sur l'Islande. — III. — L'Instruction publique. 163
EDGAR QUINET. — Revue étrangère. — I. — L'Allemagne. 171
GUSTAVE PLANCHE. — Théâtre-Français. — *Marie, ou les Trois époques*, de Mme Ancelot. 196
ALFRED DE MUSSET. — A la Malibran, Stances. 213
Revue littéraire. 220
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 233
CH. DIDIER. — Le Maroc. — II. — Tétouan. 241
SAINTE-BEUVE. — Écrivains critiques contemporains. — *Poètes latins; Précis de l'Histoire de la littérature française*, de M. Nisard. 270
X. MARMIER. — Lettres sur l'Islande. — IV. — Les Sagas. 287

. . . . — État et tendance de la propriété en France. 300
LERMINIER. — Questions extérieures. — I. — Des rapports de la France avec le monde. 326
. . . . — Des démêlés de la France et de la Suisse. 344
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 369

L. DE CARNÉ. — De l'Espagne au XIXe siècle. — IIe partie. 377
GEORGE SAND. — Lettres d'un Voyageur. — VII et VIII. 407
SAINTE-BEUVE. — Du dernier ouvrage de M. de La Mennais. 463
X. MARMIER. — Lettres sur l'Islande. — V. — Langue et littérature. 478
NISARD. — Lettre au directeur de la *Revue des Deux Mondes* 495
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 507

AUGUSTIN THIERRY. — Nouvelles Lettres sur l'histoire de France. — VI. — Le juif Pirscus. — Fin de l'histoire de Leudaste. 513
V. COUSIN. — Visite à l'école normale primaire de Harlem. 542
GEORGE SAND. — Contemplation, fragment. 565
J.-J. AMPÈRE. — Littérature orientale. — Antiquités de la Perse. — Travaux de M. E. Burnouf. 675
. . . . — Les Humanitaires. — Lettre de deux habitans de La Ferté-sous-Jouarre au directeur de la *Revue des Deux Mondes*. 595
H.W. — De la musique des Femmes. — *La Esmeralda* de Mlle Bertin. 611
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 626

GUSTAVE PLANCHE. — Chronique littéraire. 634

L. DE CARNÉ. — De l'Espagne au XIXe siècle. — Dernière partie. 641
CH. DIDIER. — Le Maroc. — Tétouan. — Dernier article. 674
X. MARMIER. — Lettres sur l'Islande. — VI. — Découverte de l'Islande. 704
SAINTE-BEUVE. — Poètes et romanciers modernes de la France. — XX. — M. Ulric Guttinguer. *Arthur*, roman. 714
. . . . — Hommes d'État de l'Angleterre. 729
Revue littéraire. — I. Les Poésies nouvelles. — II. Les Romans nouveaux. 747
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. 769

ERRATUM.

Page 221, ligne 36, au lieu de : jamais *littéraire* n'a tué un bon livre, lisez : jamais *critique* n'a tué, etc.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 7881